Class [redacted] Book No. [redacted]
Library of the [redacted]
Meadville Theological School
Accession No. [redacted]
Gift of [redacted]

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/viededhulst0000unse

VIE DE M^GR D'HULST

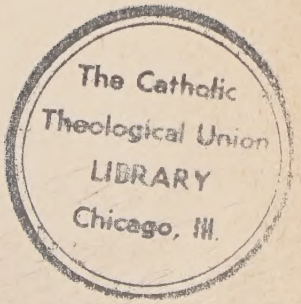

PROPRIÉTÉ DE
J. DE GIGORD.

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Vie de Mgr d'Hulst, tome I. In-8°.	5 »
L'Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst. In-8°.	» 50
Les Normaliens dans l'Église. In-16.	1 »
Quatre cents ans de Concordat. In-1°.	3 50
Le Cardinal Perraud. In-8°.	1 »
Les Universités catholiques de France et de l'Étranger. In-12.	2 75
Lettres de direction de Mgr D'Hulst. In-8°.	5 »

40468

A. ALFRED BAUDRILLART
RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

VIE
DE
Mgr D'HULST

WITHDRAWN

TOME SECOND

The Catholic Theological Union LIBRARY Chicago, Ill.

DEUXIÈME ÉDITION
4e mille

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE
J. DE GIGORD, Éditeur
15, RUE CASSETTE, 15

1914

Nihil obstat.

H. ODELIN,
V. G.
CENSOR DEP.

die 23 Februarii 1914.

Imprimatur :

die 3ª Mart. 1914.

† Leo Ad. Card. AMETTE,
Arch. Paris.

LIVRE IV

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DE Mgr D'HULST SON INTERVENTION DANS LES CONTROVERSES CONTEMPORAINES

CHAPITRE XVIII

LE LIBÉRALISME

Mgr d'Hulst tient une place d'honneur dans l'histoire de la pensée catholique. — Il a pris part à toutes les controverses de son temps. — Tendances prédominantes dans le dernier tiers du XIXe siècle. — Dans l'ordre politique et social, le libéralisme. — Dans l'ordre intellectuel, omnipotence reconnue à la science et à la raison. — Renan et Berthelot. — Affinités de Mgr d'Hulst avec son temps. — Il en combat énergiquement les fausses tendances. — État de la controverse libérale quand Maurice d'Hulst arrive à l'âge d'homme. — Mémoire rédigé par lui au grand séminaire. — Il part du libéralisme, mais se laisse éclairer par l'enseignement du Saint-Siège. — Méditation de 1867, où il exprime devant Dieu la douleur que lui causent ces discussions. — Par charité et en raison des besoins de l'Eglise, il ne songe qu'à les apaiser. — De là, la position intermédiaire qu'il adopta : orthodoxe quant à la doctrine, il fait certaines concessions aux tendances libérales et à leurs représentants.

Les journaux catholiques en 1880. — Mgr d'Hulst veut un journal de pacification qui ne soit inféodé ni aux ultramontains, ni aux libéraux. — Léon XIII poursuit le même but à Rome. — Le *Moniteur de Rome* est fondé, en 1882, contre le *Journal de Rome*. — Le journal *le Monde*, à Paris, va devenir l'organe de cet esprit nouveau, 1883. — D'accord avec le cardinal Guibert, Mgr d'Hulst écrit à plusieurs cardinaux et archevêques pour qu'ils subventionnent ce journal. — Circulaire aux évêques, du 5 décembre, et lettre du 16 décembre. — Difficultés de l'entreprise. — Mécontentement du journal *l'Univers*. — Par ses deux lettres du 19 et du 24 août 1884, réunies sous ce titre : *les Divisions des catholiques*, Mgr d'Hulst précise la ligne de conduite à suivre entre les anciens partis ; la distinction qu'il fait entre la doctrine et les tendances libérales. — Il s'élève aussi contre les intransigeants et blâme leur attitude. — Cette brochure paraît avoir frappé Léon XIII ; il appelle secrètement Mgr d'Hulst à Rome, en octobre 1884, et lui communique une note curieuse sur le libéralisme et le ralliement des Français à la République. — Mesures que cette note proposait, en particulier, contre le parti de l'*Univers*. — Mgr d'Hulst en dissuade Léon XIII ; il lui montre la

force de l'*Univers* et de la *Croix*. — Ses conclusions : des conseils autorisés à l'*Univers*, une encyclique sur le libéralisme, écrite avec la double préoccupation d'atteindre les extrêmes des deux côtés. — C'est ce que fera Léon XIII ; il y joindra une troisième mesure conseillée par l'auteur de la note secrète, la disgrâce d'un représentant du parti de l'*Univers*. — Le cardinal Lavigerie transmet à l'*Univers* les conseils autorisés ; riposte d'Eugène Veuillot. — La disgrâce du cardinal Pitra, mai 1885. — Le *Monde* garde d'abord le silence sur cette affaire ; il est forcé de parler et donne tous les documents, le 23 juin ; Mgr d'Hulst expose la situation et fait de son écrit un véritable manifeste ; nouvel appel à servir la vérité dans « la charité ». — Le *Monde*, ne se suffisant pas, reçoit plusieurs subventions de Léon XIII. — Lettres à ce sujet du cardinal Lavigerie, de Mgr d'Hulst, de MM. Keller et Chesnelong. — Le *Monde* continue à perdre ses abonnés et ses ressources. — Les différents directeurs du *Monde ;* l'abbé Naudet. — Mgr d'Hulst voit, peu de temps avant de mourir, la fusion du *Monde* et de l'*Univers* lui-même transformé. — Deux lettres de 1893 qui caractérisent les rapports de Mgr d'Hulst avec l'*Univers*.

L'encyclique *Immortale Dei* et commentaires qu'elle provoque, fin de 1885. — Le discours de Mgr Thomas, archevêque de Rouen, à l'assemblée des catholiques de Normandie. — Le « professeur de théologie » de l'*Univers*. — Mgr Freppel. — La *Défense* et le *Moniteur de Rome* approuvent l'archevêque de Rouen. — Lettre collective des évêques de la province de Paris. — Mort de M. de Falloux, janvier 1886. — Mgr d'Hulst se décide à intervenir dans la polémique. — Ses articles au *Monde* réunis sous ce titre : *le Droit chrétien et le droit moderne*, février 1886. — Importance de cet écrit, où Mgr d'Hulst a pleinement exposé sa pensée. — Il montre l'unité de la doctrine chez Léon XIII et chez Pie IX. — La soumission des catholiques à l'encyclique *Quanta cura*. — Ce qui a subsisté dans l'esprit des adversaires. — Le but de Léon XIII : pacifier dans l'unité. — Le *Syllabus*. — Les principes de 1789. — Le droit divin. — Les devoirs de l'autorité envers Dieu. — Le problème social et le problème individuel de la liberté de conscience. — La sincérité des incroyants. — De la difficulté de croire. — La tolérance. — Les excessives complaisances de certains catholiques pour le passé, leur défiance du présent ; anathèmes contre la civilisation moderne sous toutes ses formes. — L'encyclique les met en garde contre de tels excès. — De quelle manière il convient d'interpréter la proposition 80 du *Syllabus*. — Espoir d'une réconciliation générale de tous les catholiques. — Comme le discours de Mgr Thomas, la brochure de Mgr d'Hulst réveille les polémiques. — Spirituel article d'Eugène Veuillot. — Protestations en sens opposé du *Français* et de la *Défense*. — Mgr d'Hulst se refuse aux polémiques. — La *Vie du cardinal Pie* par Mgr Baunard. — Lettres d'évêques et de théologiens. — Violent mécontentement de l'archevêque de Rouen ; lettre irritée qu'il adresse à Mgr d'Hulst. — Lettre de M. Perriot, supérieur du grand séminaire de Langres ; de Mgr Belouino, évêque d'Hiéropolis ; de Mgr Besson, évêque de Nîmes. — Très sage lettre du cardinal Guibert à Mgr d'Hulst. — Celui-ci va à Rome et est reçu par Léon XIII, février 1886.

Nouvelles réflexions de Mgr d'Hulst sur le libéralisme. — Le quatrième congrès de Malines, en 1891. — Hommage rendu à Montalembert. — Lettres échangées entre Mgr d'Hulst et M. Hyacinthe Loyson. — Le carême de 1895. — L'orateur reprend avec éloquence les idées de son commentaire sur l'encyclique *Immortale Dei*. — Le fond de l'erreur libérale. — Belles pages

sur la répression de l'hérésie ; le devoir de l'Etat à l'égard de la vérité. — Si modéré qu'il fût, le langage de Mgr d'Hulst déchaîne les colères de la presse radicale ; Rochefort et Clémenceau. — Mgr d'Hulst précise la doctrine dans une note du carême de 1895 ; large part qu'il fait à l'*hypothèse*, c'est-à-dire à l'application possible dans le présent et dans l'avenir de la *thèse* catholique. — Il fait siennes les paroles du cardinal Manning. — Ce qu'il dit de la civilisation chrétienne et du progrès. — Il met son enseignement sous l'égide de Léon XIII, dont il a été, sur ce point, l'interprète.

Si Mgr d'Hulst n'avait été qu'un fécond initiateur d'œuvres intellectuelles, un puissant excitateur d'esprits, à peine aurait-on le droit, malgré les services rendus, de réclamer pour lui une place d'honneur dans l'histoire de la pensée catholique ; car à ceux-là seuls appartient une telle place qui ont personnellement mis la main à l'œuvre. Mgr d'Hulst a eu cette supériorité : toutes les grandes controverses de son temps l'ont trouvé sur la brèche, face à l'ennemi.

Son temps! il est bien voisin du nôtre, et cependant comme il paraît déjà loin!

Deux tendances y prédominaient. Dans l'ordre politique et social, survivait le libéralisme, issu de la Révolution, et dont les principes de 1789 étaient l'expression aussi peu contestée de la masse des Français qu'en d'autres temps un code de vérités religieuses. Le droit à toutes les libertés, la tolérance due à toutes les idées, apparaissaient comme des axiomes incontestables, qui faisaient mettre à peu près hors la loi quiconque se refusait à s'incliner devant eux. Beaucoup de catholiques, touchés de l'erreur commune, ou soucieux par-dessus tout de ne pas heurter leurs contemporains, ne fût-ce que pour ne pas les éloigner de la religion, acceptaient ces principes, sinon en eux-mêmes, du moins comme une règle de fait inéluctable[1].

Dans l'ordre intellectuel, une autre idée maîtresse et non moins tyrannique : la science, souveraine infaillible, absolue, universelle, explique et résout tous les problèmes ; la raison, servie par l'expérience, conduit à toute vérité. « Pour moi, écrivait l'auteur de l'*Avenir de la science*, je ne connais qu'un seul résultat à la science, c'est de résoudre l'énigme, c'est

[1] Le *libéralisme* et le *scientisme* ont aujourd'hui perdu beaucoup de crédit dans le monde qui pense ; mais ce n'est pas au point de vue des idées dominantes en 1913 qu'on peut juger les hommes d'il y a cinquante ans. Tout en préparant ce qui *devrait* être, c'est à ce qui *est* que l'on a affaire et non à ce qui *pourrait* ou *devrait* être.

de dire définitivement à l'homme le mot des choses, c'est de l'expliquer à lui-même. »

« Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? » se demandait Pascal. Et à Brunetière, qui, en présence de ce qu'il appelait la faillite de la science, se posait la même question : « Que sommes-nous? » répondait tel savant italien : « Nous sommes vertébrés, mammifères, primates, d'un ordre peu dissemblable de celui des quadrumanes. — D'où venons-nous? — Nous venons de formes antiques qui, dans l'adaptation aux conditions de la vie, ont acquis le petit nombre de caractères spécifiques par lesquels nous nous distinguons des autres anthropoïdes. »

Le système du monde est un; le monde est autonome, la matière éternelle; une force intrinsèque l'agite; nulle réalité transcendante; l'ordre moral se réduit à l'ordre physique. « La science, écrivait encore Renan, peut seule résoudre à l'homme les éternels problèmes dont sa nature exige impérieusement la solution. Elle ne vaut qu'en tant qu'elle peut remplacer la religion. » L'âme est le devenir individuel, comme Dieu est le devenir universel. Quelles que soient les manifestations de sa vie, le monde n'est qu'un mécanisme formidable; mais de ce mécanisme la raison découvre le ressort : « Le monde est aujourd'hui sans mystère, » clame la voix de Berthelot, faisant écho à celle de Renan[1].

Culte de la liberté considérée comme une fin en soi, culte de la science, culte de la raison, dans le monde qui pense et dirige, le dernier tiers du XIXe siècle se résume en ces trois mots.

Tous, ou du moins à bien peu d'exceptions près, nous tenons de notre temps, même quand nous en combattons les tendances; il n'est pas en notre pouvoir d'y échapper, sinon par une lente réaction, fruit de nos réflexions et de nos efforts personnels. Avec les idées que nous venons de rappeler, Mgr d'Hulst, on ne saurait le contester, eut quelques affinités; pour faire œuvre efficace, il crut nécessaire, en raison de leur vogue, de les ménager; et pourtant il lutta contre ce qu'elles contenaient de mauvais et de faux, avec une clairvoyante énergie.

A la controverse libérale il proposa une solution, selon nous, sage, étant données les circonstances, autant que prudente et modérée.

[1] Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, a fait un fort beau tableau (dans son discours de rentrée 1912) des tendances intellectuelles de la seconde moitié du XIXe siècle et de la réaction qui a suivi.

Dans la controverse intellectuelle qui se présentait sous le double aspect de la philosophie et de la critique, il fut, au point de vue philosophique, un maître de premier ordre. Moins heureux au point de vue critique, quand il aborda la grave question biblique, il prit sa revanche dans toutes les polémiques de détail qui préludèrent à la redoutable crise moderniste, dont il n'eut pas la douleur de voir l'éclosion.

* * *

Au moment où Maurice d'Hulst arrivait à la maturité intellectuelle, la grande controverse qui partageait encore les catholiques était celle du libéralisme. Par sa famille profondément chrétienne, mais fort attachée aux idées qui triomphaient avec Louis-Philippe, c'est-à-dire, en somme, aux principes de 1789, il avait été soumis, dès sa première jeunesse, à des influences libérales[1]. D'autre part, on comptait encore à cette époque, dans le clergé parisien, un assez grand nombre de prêtres fidèles au gallicanisme modéré et compatible avec l'autorité du Saint-Siège, qui avait été si longtemps la caractéristique du clergé français; et, de ces prêtres, le jeune d'Hulst avait aussi subi l'action. Telles étaient donc les dispositions de son esprit lorsqu'il aborda l'étude de la théologie.

Parmi ses maîtres, il en fut un, M. Hogan, qui exerça sur lui, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, un attrait tout particulier. L'enseignement de M. Hogan se distinguait par la profondeur, la distinction et l'élévation de la pensée, la finesse et le charme du langage. Irlandais d'origine, il parlait également bien l'anglais et le français. En dehors du travail de sa classe, il exerçait un ministère fructueux parmi les Anglais ou les Américains protestants, qui venaient lui soumettre leurs doutes. Presque chaque jour ainsi, il se trouvait conduit à composer un petit traité de l'Église, à l'usage de la personne qu'il voulait amener à la vérité.

De cette application à la controverse et à l'apologétique, il lui restait des habitudes de discussion dont son enseignement portait la trace. Aucune thèse ne trouvait grâce à ses yeux, qu'il ne l'eût retournée dans tous les sens : tout démolir pour tout reconstituer, tel était le programme. Le temps des classes était employé à ce travail d'investigation. Au milieu de toutes

[1] Voir t. Ier, p. 56 et p. 124.

ces pièces démontées, l'abbé d'Hulst était souvent invité à rétablir un peu d'ordre, et il le faisait en général avec succès. Ainsi il dirima, de la façon la plus brillante et la plus sûre, une controverse qui durait depuis quinze jours sur le sens de la célèbre encyclique de Benoît XIV relative à l'usure.

C'est à peu près de la même manière qu'il se trouva amené à intervenir dans la controverse sur les « rapports de l'Église et de l'État et sur la liberté de conscience ».

Il y avait parmi les séminaristes un gallican très ardent, qui soutenait ses idées avec force et même avec une opiniâtreté invincible. L'abbé d'Hulst lui répondait; et, comme il paraissait à la plupart tenir le juste milieu, affirmer la vraie doctrine, tout en la conciliant avec les concessions nécessaires au temps présent, on le supplia de rédiger un mémoire sur la question. Il le fit, et ce travail fut considéré par ses condisciples comme un pur chef-d'œuvre, au point que plusieurs voulurent en garder une copie. Ainsi nous possédons l'expression même de la pensée de ce jeune homme de vingt et un ans, telle qu'il lui plut de la formuler, en 1862, deux ans avant l'encyclique *Quanta cura*[1].

Ce mémoire est remarquable par la netteté des points de vue, l'ordonnance, la clarté, la bonne conduite de la discussion; mais il porte des traces incontestables de libéralisme.

Après avoir exposé les divers systèmes, l'orateur ajoutait :

« Quand on veut choisir entre toutes ces théories, on est effrayé de voir à quelles conséquences chacune d'elles, si on la presse, doit nécessairement aboutir.

« La théorie du *pouvoir direct* n'a pas besoin d'être pressée pour montrer son faible; elle est toute gratuite et révolte le sens commun.

« Celle du *pouvoir indirect* semble bien assise; mais il est aisé de voir qu'elle ne tend guère moins que la première à l'absorption de tout pouvoir humain dans l'Église et dans le Pape; car il n'est rien dans la société qui ne puisse avoir un rapport plus ou moins direct avec la mission spirituelle de l'Église; de plus, comme c'est l'Église qui est juge de ce rapport, et juge sans appel et en même temps juge faillible (on en convient), il s'ensuit que rien sur la terre n'échappe essentiellement à sa juridiction.

« Quel remède à tous ces excès? Pas d'autre que de quitter le

[1] Tous ces détails sont contenus dans une note intéressante rédigée par un prêtre de Coutances, qui l'a remise à M. l'abbé Blouet, supérieur du grand séminaire de ce diocèse; nous la tenons de M. Blouet. Mgr Bouquet, évêque de Chartres, a bien voulu nous faire don de ce mémoire de l'abbé d'Hulst, dont il avait une copie.

domaine des abstractions pour descendre dans la réalité ; que de faire entrer les événements, les situations diverses créées par l'histoire comme éléments essentiels de ces questions : Que *peut* l'Église dans ses rapports avec l'État? Que *peut-elle* sur les consciences? »

C'était, en somme, la fameuse distinction entre la thèse et l'hypothèse, et le pas donné à l'hypothèse sur la thèse.

Le pouvoir indirect, toujours très limité en fait, bien qu'indéfini en droit, avait pu s'exercer *utilement,* et donc *légitimement,* au moyen âge ; mais il s'était brisé contre l'esprit moderne :

« La société du moyen âge devait tout à l'Église, et l'Église pouvait tout sur elle. Au sortir de l'enfance, cette société s'est jetée dans de coupables écarts ; elle a outragé sa mère : grand fut son crime. Mais cependant elle a grandi ; aujourd'hui elle n'est plus la même ; l'Église ne peut plus prétendre à lui donner des ordres qui seraient certainement méprisés ; le pouvoir indirect du moyen âge *n'est plus utile,* il serait plutôt nuisible, *donc il a cessé d'être juste.*

« Il y a, disait-il encore, dans l'émancipation de la société moderne, de l'injustice, de l'ingratitude et de l'excès ; mais il semble qu'il y ait eu aussi un développement naturel et normal, comme dans le jeune homme qui brise violemment les liens de l'enfance ; à côté des écarts coupables, il se passe un changement régulier dont les effets subsistent même après son amendement. Aussi la foi, dût-elle reprendre parmi nous un empire aussi absolu que celui qu'elle a exercé au moyen âge, cet empire ne serait pas de même nature ; la société pourrait revenir à l'affection respectueuse, non à la naïveté et à la dépendance du premier âge. »

Et, s'il s'agit de la liberté de conscience, ou de la tolérance religieuse :

« Pour les sociétés mélangées, il semble que la liberté soit une nécessité logique et pratique. Nécessité pratique, parce que dans de telles sociétés, en France, par exemple, il n'est autocratie assez puissante pour faire plier toutes les croyances dissidentes sous le joug de l'unité catholique. Mais aussi nécessité logique ; car, dans ces sortes de sociétés, *l'État ne peut pas avoir de religion.* C'est une situation que nous n'admirons pas, mais qu'il faut reconnaître, parce que le Gouvernement, n'ayant de pouvoir que pour l'intérêt public, ne peut pas se faire le fauteur d'une croyance qui est particulière parmi ses sujets, à l'exclusion de toutes les autres qui vivent à côté de celle-là. Il doit respecter et garantir les droits de tous. *Sans doute l'erreur n'a pas de droits ; mais l'État n'est pas juge de l'erreur,* et, là où l'Église n'est pas universellement reconnue comme maîtresse, l'État ne peut pas se faire l'exécuteur de son jugement. »

En théorie, on peut soutenir que, dans des pays presqu
exclusivement catholiques, comme l'Espagne et l'Italie, il es
légitime de maintenir la religion de l'État :

« Mais si l'on considère les sociétés dans leur ensemble, on peu
dire que l'intérêt général demande la liberté universelle. Car, si dan
les pays catholiques on maintient l'intolérance, comment dans le
pays hérétiques obtiendra-t-on la tolérance?

« La liberté de conscience est comme un niveau destiné à passer sur
toutes les sociétés. On peut le regretter et rêver un état de choses o
la prépondérance, appartenant à la vérité partout, permettrait de lu
maintenir partout le monopole de la liberté.

« Mais, hélas! ce n'est là qu'un rêve; et s'il fallait dire notre avis sur
l'avenir, nous dirions : *L'avenir est à la liberté de conscience.* C'es
une décadence, dira-t-on. Oui et non, répondrai-je, en distinguan
encore ici un mouvement naturel et les écarts qui l'ont accompagné
le travail normal de développement qui s'est accompli dans la société
et la déperdition de la foi que nous avons à déplorer. Ceci est un
décadence, cela est plutôt un progrès.

« L'Eglise, dit-on, doit tout diriger dans le monde. *Non.* L'Égliss
est l'une des influences qui doivent régir le monde, et certes une de
principales; mais Dieu, dans sa Providence générale, en a ménag
d'autres; il fait grandir les sociétés comme les individus. Vouloir supp
primer tous les centres d'activité indépendante, c'est faire tort à l'Égliss
en la laissant s'engourdir dans son repos, s'étouffer dans ses richesse
et sortir de son rôle en absorbant tous les pouvoirs.

« Et que gagne-t-on, au fond, à vouloir creuser un abîme entr
l'Église et toutes les tendances contemporaines? On y gagne de fermer
le chemin de la vie à beaucoup de nobles cœurs dévoyés, en désignan
à leur haine et à leur mépris celle qu'ils étaient faits pour servir e
pour aimer. »

Tel fut le point de départ de l'abbé d'Hulst; il n'est pas
étonnant qu'il se soit senti atteint par l'apparition de l'ency-
clique *Quanta cura* et du *Syllabus :*

« Jamais, écrivait-il vingt-deux ans plus tard, je n'oublierai la sur
prise, l'émotion, l'inquiétude où me jeta la lecture de ce documen
doctrinal. Je vis clairement qu'il y avait quelque chose à changer dans
ma conception de la société... Le souvenir de cette évolution intérieure
sera ineffaçable dans mon âme. Commencée dans la tristesse et dans le
trouble, elle s'acheva dans la joie et dans la paix. Mais, depuis lors, i
m'a été impossible d'admettre que l'erreur libérale n'eût jamais existé
car j'avais à la fois conscience et de l'avoir constatée en moi-même e
de ne l'avoir pas inventée[1]. »

[1] Mgr d'Hulst, *le Droit chrétien et le droit moderne,* préface, p. XIV-XV

L'enseignement du Saint-Siège fut pour lui, comme il devrait l'être pour tous, la lumière directrice; il réforma sa manière de voir, sans se jeter à l'extrême opposé. De très bonne heure, au surplus, il sentit, et avec une rare acuité, le malheur, et même à son avis la stérilité, de ces luttes entre catholiques.

La douleur qu'il en éprouvait, il l'a exprimée d'une manière éloquente et touchante, dès 1867, dans une méditation intime que rapporte l'*introduction* de cet ouvrage[1].

Sans doute il faut aimer et maintenir la vérité absolue, le jeune prêtre le savait et le disait :

« Moi aussi, enfant de l'Église unique, j'aime à tremper mon âme dans la vigueur de mon *Credo;* j'aime à dire au monde avec une foi tranquille : *J'ai la vérité,* comme Jésus-Christ disait : *Je suis la vérité.* Mais, grand Dieu, quelle est cette vérité qu'il faut affirmer si haut et si fort? Est-ce la vérité divine, révélée, objet obligatoire de notre adhésion soumise? Mais là-dessus nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une voix. Est-ce cette vérité plus complète, mais aussi de plus difficile conquête, qui, précisant les faits douteux, devrait fixer sur toutes les questions brûlantes de notre âge l'unanimité des catholiques? Eh bien, oui! je le veux bien, poursuivons-la tous ensemble. Mais d'avance ne cherchons pas à la posséder *aux dépens* de nos frères. Voulons-nous vider enfin nos différends? commençons par oublier qu'ils nous séparent.

« Mon Dieu, faites-moi la grâce de ne jamais jeter ou accepter entre frères d'autre défi que celui de votre amour! »

Cette noble prière nous donne, en grande partie, la clef de l'attitude qu'adopta par la suite l'abbé d'Hulst. Sans doute il comprit que pour mettre fin, comme le voulait le Souverain Pontife, à ces luttes entre frères, il fallait, tout en tenant ferme sur la doctrine, ménager les personnes de part et d'autre et ne donner exclusivement raison ni aux uns ni aux autres, puisqu'il y avait eu des torts des deux côtés; mais, de cette manière d'être, une large et profonde charité fut, avec le sens des besoins présents de l'Église, beaucoup plutôt qu'une sage politique, le mobile et la raison. Ceux qui, par leur passé ou par leurs traditions, avaient été plus engagés que lui dans la lutte ne surent pas toujours le comprendre, et, parce qu'il semblait tenir la balance égale entre les représentants des deux partis, il se vit plus d'une fois attaqué par l'un et par l'autre.

[1] Publiée par Mgr Odelin, vicaire général de Paris, sous ce titre : *la Charité entre catholiques,* dans la *Revue du Clergé français,* 15 avril 1906. On ne peut pas dire *la stérilité,* puisqu'en fin de compte ces controverses servent à rappeler, ou à préciser la doctrine.

*
* *

Sans la presse, comment, de nos jours, faire triompher une idée? Mais, dans la presse catholique, telle qu'elle était aux environs de 1880, quel organe ne s'était pas compromis au service de l'une ou de l'autre cause, ultramontaine ou libérale? Quels écrivains ne s'étaient pas réciproquement irrités, presque irrémédiablement séparés, dans de longues et rudes polémiques? La première chose à faire était donc d'avoir à sa disposition un journal de conciliation, de juste milieu, très ferme sur la doctrine, mais étranger aux querelles de partis. C'était le vœu de Léon XIII. En 1882, le *Moniteur de Rome* était fondé, sous les yeux du Saint-Père, contre le *Journal de Rome*, à qui l'on reprochait de trop marcher sur les traces de l'*Univers*. Ne convenait-il pas de tenter quelque chose d'analogue à Paris? Mgr d'Hulst y pensait depuis longtemps. Lorsqu'il eut acquis, parmi les chefs des catholiques, l'autorité nécessaire, il entreprit des démarches formelles.

Fallait-il créer un nouvel organe, ou se servir, en l'aidant à vivre et en le transformant plus ou moins, d'un journal existant? Deux feuilles catholiques étaient précisément alors en quête de souscripteurs : le *Français* et le *Monde*. Par goût et en raison de l'amitié qui l'unissait à plusieurs des rédacteurs, à M. Thureau-Dangin surtout, Mgr d'Hulst se fût volontiers entendu avec le *Français*, de beaucoup le plus brillant des deux; mais, si profondément religieux que fussent ses rédacteurs, il était difficile de ne pas voir en eux les hommes d'un parti [1]. Le *Monde*, au contraire, plus terne, avait suivi la droite ligne sans blesser personne. D'accord avec le cardinal Lavi-

[1] Cette affaire fut l'occasion d'un intéressant échange de lettres entre Mgr d'Hulst et M. Thureau-Dangin, lettres qui m'ont été communiquées par ce dernier. Au milieu de janvier 1884, Mgr d'Hulst écrit à M. Thureau-Dangin : « Cette souscription m'intéresse vivement comme particulier et comme ami; je suis actionnaire du *Français*, et je voudrais pouvoir doubler ma mise. Mais, au point de vue spécial qui nous préoccupe en ce moment, l'affaire du *Monde* me paraît devoir passer en première ligne; il s'agit, en effet, d'avoir un organe plus catholique encore que politique, exerçant sur le monde qu'on appelle clérical, et spécialement sur le clergé, une action plus saine que l'*Univers*. Le *Français*, à cause de la guerre déloyale qu'on lui a faite avec succès dans le passé, ne pourra jamais jouer ce rôle. Le *Monde* le peut. Je désire que le *Français* continue et réussisse. Mais si l'on croyait des simplifications nécessaires, je verrais moins clairement la distinction essentielle à maintenir entre le *Français* et le *Moniteur*, par exemple,

gerie, plusieurs évêques et quelques hommes politiques, Mgr d'Hulst se tourna de ce côté. Dès que l'affaire serait lancée, on se réservait d'y intéresser le Pape lui-même [1].

qu'entre le *Français* et le *Monde*... Rien ne pourrait m'affliger plus que de passer pour votre adversaire, ou pour un faux ami. »

A cette lettre, M. Thureau-Dangin répond, le 22 janvier : « Le seul point où je me permets de réclamer est celui où vous déclarez ne pas voir la distinction entre le *Moniteur* et le *Français*. Politiquement, je n'ai trop rien à dire pour le moment contre l'assimilation, les nuances ayant ici peu d'importance. Mais la politique n'est que la question secondaire. Jamais, ni mon cher Beslay, ni moi, nous ne nous serions embarqués sur cette galère du journalisme, si nous avions pensé faire seulement une œuvre politique, servir un parti, si respectable fût-il. Ce que nous avons voulu, c'est servir l'Église, la servir par les procédés et avec les idées qui nous paraissent convenir à notre temps, qui pouvaient dissiper de déplorables malentendus, enlever prétexte à de dangereuses attaques ; la servir auprès d'un public auquel les autres journaux religieux n'arrivaient pas. Sans doute les calomnies auxquelles vous faites allusion ont entravé et limité notre action ; elles nous rendent impossible de faire sur une partie du clergé l'œuvre pour laquelle le *Monde* est, je le reconnais, mieux placé, et que je souhaite vivement lui voir enfin entreprendre avec quelque fermeté et autorité. Mais elles ne nous ont pas enlevé toute notre action religieuse. Si elles l'eussent fait, — Beslay et moi, nous nous l'étions souvent dit, — nous aurions brisé notre plume. Les journalistes purement politiques n'eussent pas manqué pour nous remplacer. L'œuvre religieuse que, malgré tout, nous avons pu faire et qui n'existait pas avant nous, c'est un journal ouvertement catholique, pénétrant dans des partis politiques et dans certaines régions sociales où on eût repoussé l'*Univers* avec colère, le *Monde* avec ennui et dédain, et où jusqu'alors régnaient seuls le *Journal des Débats* et ses pareils. Nous nous flattons d'avoir ainsi, pour notre humble part, contribué à agrandir le règne de l'Église en notre société moderne, ou tout au moins à diminuer celui des préjugés hostiles. Il me souvient de la joie de mon pauvre Beslay quand on venait lui raconter, — et cela est arrivé plus d'une fois, — que la lecture quotidienne et prolongée du *Français*, introduit dans une famille à la place d'un journal impie ou indifférent, avait ramené une âme à Dieu, ou seulement l'avait rapprochée... Vous comprendrez que ma conscience de chrétien, que tout l'honneur de ma pénible carrière de journaliste fussent intéressés à ce qu'on ne perdît pas de vue le mobile principalement religieux de mes travaux, de ceux de mon cher Beslay et, j'ose le dire, de tous les hommes dont les sacrifices et les efforts ont fait vivre notre journal... Je ne vois, dans l'œuvre que vous poursuivez en ce moment et dans la nôtre, que deux façons différentes de servir la même cause. Je ne veux pas me demander quelle est la plus utile, les croyant nécessaires l'une et l'autre. A plus forte raison refusé-je de m'arrêter à l'hypothèse de sacrifier l'une pour sauver l'autre. Je souhaite sincèrement que le *Monde* sorte heureusement de la crise qu'il traverse, et soyez assuré que, dans la mesure où je pourrais vous aider, je le ferais de grand cœur comme je l'ai déjà fait, du reste, à un moment où j'ignorais la part que vous preniez à sa reconstitution. »

[1] « L'alarme du cardinal Pitra, dit l'abbé Emmanuel Barbier, avait eu

Muni de l'autorisation du cardinal Guibert, il écrivit d'abord aux représentants les plus en vue de l'épiscopat, notamment aux archevêques de Reims et de Bourges.

« Je crois bien difficile une résurrection pour les journaux, lui répondit le premier. Commencer avec des dettes est toujours une lourde chaîne qui entrave et paralyse la marche. Cependant l'intérêt majeur dont vous me parlez et les conditions que vous m'indiquez me déterminent à vous donner ma parole : *In verbo tuo laxabo rete.* Je suivrai votre bon et sage cardinal de Paris. Comptez sur deux mille francs, lorsque le moment vous paraîtra opportun. C'est peu ; mais les écoles, les séminaires, etc. ... Que Dieu couronne de succès vos démarches et que bénis soient les hommes de bien, vraiment dévoués à l'Église, qui tentent de combattre l'excès du mal sans se décourager. *Ibi sunt filii lucis...*[1]. »

« Vous allez, disait l'archevêque de Bourges, me faire accomplir une chose dont je ne me croyais pas capable : soutenir un journal. Je ne sais si je vous ai jamais dit que j'ai en horreur tous les journaux, et que, de grand cœur, je sacrifierais les bons pour être délivré des mauvais. Mais... je garde cette appréciation dans mon for intérieur, et au dehors je me soumets à la nécessité. Donc, Monseigneur, malgré les besoins qui accablent ma pauvreté, je prendrai personnellement une action et je tâcherai de trouver un ou deux actionnaires dans mon diocèse... Je veux bien qu'on me nomme aux évêques à qui on s'adressera, comme on nommera le cardinal de Paris et les trois autres archevêques que vous me désignez, s'ils y consentent ; mais je ne voudrais pas paraître dans une liste destinée à la publicité ; ce serait contraire à la réserve que je me suis toujours imposée en pareille circonstance[2]. »

Le 16 décembre 1883, Mgr d'Hulst adressait aux évêques la lettre suivante :

« Permettez-moi d'attirer la bienveillante attention de Votre Grandeur

pour cause l'envahissement progressif de la presse catholique par le libéralisme. » (*Cas de conscience*, les Catholiques français et la République, p. 80. Cf. *Vie du cardinal Pitra*, par Mgr Battandier, chap. XXXI-XXXIII ; *le Ralliement*, par Léon de Cheyssac, chap. III : *l'Affaire des journaux.*) La question du journal *le Monde* n'est pas traitée dans ces ouvrages. Cette partie de notre étude sur *Mgr d'Hulst et le libéralisme* pourrait être jointe à l'étude qui viendra plus loin sur *le Ralliement*. Nous l'en séparons cependant, parce que Mgr d'Hulst, partisan d'un certain rapprochement, — la doctrine sauve, — avec le libéralisme religieux, fut au contraire l'adversaire du ralliement. C'est ce qui devait amener bientôt la divergence profonde de vues entre lui et le cardinal Lavigerie. Cf. Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, chap. VIII et IX.

[1] Le cardinal Langénieux à Mgr d'Hulst, le 22 novembre 1883.

[2] Le 23 novembre 1883.

sur la circulaire ci-jointe, signée de MM. Baudon, Chesnelong, Keller et de votre serviteur. Elle expose l'objet et les moyens d'une entreprise que les circonstances actuelles peuvent rendre plus difficile, mais qu'elles rendent en même temps plus opportune et plus nécessaire. Le bon accueil que cette proposition a reçu jusqu'ici de six archevêques et d'un certain nombre de laïques, a déjà dissipé les craintes que nous éprouvions au moment de la produire pour la première fois.

« Je ne sais, Monseigneur, ce qu'il vous sera possible de faire par vous-même, ou par le concours de vos diocésains; mais je ne doute pas de votre sympathie pour notre projet, qui répond, je viens d'en acquérir une preuve toute récente, aux pensées que le Saint-Père travaille à réaliser à Rome et qu'il désire voir réaliser en France. »

La circulaire, datée du 5 décembre 1883, rappelait d'abord, en termes généraux, l'importance de la bonne presse; puis elle entrait dans le vif de la question.

« Les circonstances présentes semblent particulièrement exiger que les journaux catholiques, en gardant leur responsabilité propre, se préoccupent aussi des graves et hautes responsabilités de ceux qui ont charge d'âme pour gouverner l'Église; qu'ils comprennent les angoisses des pasteurs et qu'ils les partagent; qu'en les soutenant dans leur résistance, ils les imitent dans leur sagesse; qu'ils joignent la vigueur à la prudence, la fermeté à la mesure; qu'ils s'appliquent sans cesse à resserrer entre les catholiques l'union qui est nécessaire à leur force; qu'en un mot ils défendent l'Église comme elle veut être défendue, et prennent toujours le Saint-Siège et l'Épiscopat pour guide de leur action. Le journal *le Monde*, qui compte environ vingt-quatre années d'existence, nous semble s'être toujours efforcé de réaliser ce programme. Les évêques ont daigné souvent lui donner des marques d'estime et de sympathie; il en était digne, nous le croyons, par son dévouement à l'Église et au Saint-Siège, par la sûreté de sa doctrine, par la solidité de ses principes et aussi par le soin qu'il a toujours mis à défendre la vérité sans blesser la charité.

« Mais, pour se maintenir à travers les épreuves difficiles que nous traversons, le *Monde* a dû faire des sacrifices qui ont épuisé ses ressources... Nous voudrions, sur le terrain et dans l'esprit que nous avons indiqué plus haut, lui assurer des ressources nécessaires, fortifier sa rédaction, étendre sa diffusion et, s'il est possible, diminuer son prix d'abonnement, déjà inférieur à celui de tous les grands journaux.

« Pour atteindre ce résultat, il faudrait réunir un capital de deux cent mille francs, représenté par deux cents actions de mille francs chacune. Aussitôt ce capital souscrit, les actionnaires, convoqués en assemblée générale, nommeraient le conseil d'administration. Nous osons signaler cette œuvre à la haute sollicitude de Votre Grandeur. Dans votre bienveillance, Monseigneur, vous saurez, en la recommandant

autour de vous, lui susciter des adhérents; en tous cas, nous nous plaisons à espérer que vous voudrez bien vous inscrire... Dans une entreprise de cette nature, votre concours sera décisif et assurera le succès de nos démarches auprès des laïques dévoués à l'Église, dont la participation nous est nécessaire. »

L'entreprise, il faut l'avouer, ne présentait que de médiocres chances de succès. Comme l'avait fait remarquer le cardinal Langénieux, il est toujours fort difficile de ressusciter un journal. En outre, le goût du public ne va guère à la modération: un journal qui fuit la polémique et qui cherche avant tout la paix, n'apporte pas à ses lecteurs cet excitant quotidien de leurs passions qu'aimeraient à y trouver la plupart d'entre eux; enfin, malgré les précautions prises, il était peu probable que les journaux visés, et particulièrement l'*Univers*, n'eussent pas connaissance de la note adressée aux évêques, et, en ripostant, ne missent de nouveau en péril, et dès le premier jour, la cause de cette paix si justement souhaitée. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Voici comment Mgr d'Hulst raconte l'aventure dans une lettre qu'il adresse à sa belle-sœur, la comtesse d'Hulst :

« Je m'étais laissé entraîner par MM. Chesnelong et Keller à m'occuper, avec eux et M. Baudon (bien qu'absent), de la résurrection du journal *le Monde*, qui agonise, et dont le rôle devient de plus en plus important pour donner au clergé un organe digne de sa confiance et conçu dans un esprit aussi romain que l'*Univers*, mais tout différent. Le comte de Paris lui-même s'y intéresse et a promis d'y souscrire[1]. Le cardinal de Paris, celui de Lyon, les archevêques de Reims, de Cambrai, de Besançon et de Bourges nous avaient approuvés et avaient souscrit les premiers. Nous nous sommes alors mis en campagne, d'abord auprès des évêques. Nous avions fait une note collective signée de nous quatre, où l'objet de la souscription était expliqué et le programme du journal tracé de façon à exclure les défauts qui nous déplaisent dans l'*Univers*; mais ce journal n'était nullement visé dans la note. Nous nous sommes partagé les démarches auprès des évêques pour leur envoyer cette note. Quelques démarches verbales ont pu être faites; le plus grand nombre a été fait par *lettres privées*, signées de l'un de nous et servant de lettre d'envoi au document qu'elles contenaient sous pli cacheté. Or l'*Univers* et la *Vraie France*, de Lille, ont publié et la *note* et ma *lettre d'envoi*, espérant m'amener à protester et

[1] Remarquer ce détail, qui achève de prouver ce que j'ai déjà dit, à savoir que, dans l'esprit de Mgr d'Hulst, cette affaire du journal *le Monde* n'avait nul rapport avec le *ralliement*.

engager avec moi une controverse. N'ayant pu obtenir un mot de moi, ni de ces messieurs, l'*Univers* s'est mis à discuter notre note, à y signaler tous les passages où il se trouvait visé et à nous faire notre procès. Ce petit plaisir dure depuis huit jours. Le *Monde* a répondu quatre lignes très dignes et a annoncé qu'il n'y répondrait plus. L'*Univers* réplique que le *Monde* n'est pas en cause, mais les auteurs des lettres. Bref, il enrage de notre silence. Nous sommes résolus à y persévérer, et l'opinion est pour nous. Les adhésions des évêques continuent de nous arriver. Mais que dites-vous du procédé? Vous dites, sans doute, que j'ai eu bien tort de les tant ménager jusqu'ici. Je ne suis pas de cet avis. J'ai tenu à éviter la guerre avec eux, parce qu'ils sont très puissants pour nuire, et à garder vis-à-vis d'eux toute mon indépendance. C'est cette dernière attitude qu'ils ne supportent pas, et ils veulent m'attirer à un débat public que je continue de leur refuser. A Rome, on est tout à fait avec nous[1]. »

Cette attitude qu'il définissait si bien, l'*Univers* ne devait pas la pardonner de plein cœur à Mgr d'Hulst. En dépit de la courtoisie du ton et de l'estime réciproque, les relations entre le recteur de l'Institut catholique et le directeur de ce journal furent plus d'une fois, désormais, sur le pied de la petite guerre.

Si imparfaitement qu'eût réussi le « renflouement » du *Monde*, il s'agissait d'en tirer parti et de préciser la voie dans laquelle on engageait l'organe catholique restauré.

C'est ce que fit Mgr d'Hulst lui-même, par le moyen de deux lettres qu'il publia dans les numéros du 19 et du 26 août 1884 et qu'il réunit ensuite en brochure, sous ce titre : *les Divisions des catholiques*[2].

Le fond de toutes nos querelles, y disait-il, est le libéralisme. Le libéralisme est une doctrine ou une tendance[3]. Sur la doctrine, l'Église s'est prononcée ; elle n'a pas frappé le libéralisme purement politique ; elle a condamné, en tant que *thèse*, le libéralisme politico-religieux. Tous les catholiques se sont soumis. Le libéralisme ne subsiste plus parmi eux, *en tant que doctrine :* il demeure chez certains *à l'état de tendance*. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? C'est un mal, en tant que péril d'erreur.

« Mais est-ce un mal absolu ? un mal sans mélange de bien, un mal

[1] Le 30 décembre 1883.

[2] Paris, imprimerie Levé, 17, rue Cassette, 1884.

[3] L'abbé Emmanuel Barbier (*Cas de conscience*, p. 68) dit de même : « Il y a une distinction importante à faire entre le *libéralisme doctrinal* et l'*esprit libéral*. »

grave et capital, qui doive être à toute heure dénoncé, poursuivi, flétri par le zèle irrité de ses frères dans la foi?

« Il y a aujourd'hui toute une école qui n'hésite pas à répondre : Oui, même comme simple tendance, la *disposition* libérale est une peste, et la pire de toutes. Même s'il souscrit le *Syllabus*, un catholique atteint de cette contagion est un danger public. Et s'il est bon chrétien, pieux, zélé, charitable, tant pis : le péril n'en est que plus grand. *Il vaudrait mieux que ces gens-là ne fissent jamais leurs pâques.*

« Eh bien! non, cela n'est pas vrai.

« Ces chrétiens-là, quoi qu'on dise, valent mieux que les ennemis de la Foi.

« Ces catholiques-là sont sincères; les enseignements de l'Église les éclairent tous les jours davantage, et, s'ils ne vont pas plus vite, c'est peut-être qu'on ne les encourage que par l'injure et quelquefois par la calomnie.

« Enfin je vais dire le gros mot : *tout n'est pas mauvais dans leur tendance.* »

Il y a, en effet, chez eux un sentiment des nécessités de leur temps qui leur a permis de remporter, devant le tribunal de l'opinion, toutes les victoires dont puisse se glorifier et se réjouir le catholicisme au XIX^e^ siècle. Si tout le monde est d'accord pour condamner la *thèse*, il y a deux manières de parler de l'hypothèse : « Eh bien! il faut le reconnaître : la façon efficace, celle qui remue l'opinion, celle qui obtient le succès, c'est la façon de ceux qui n'ont pas pour la liberté, pour les formes actuelles de la civilisation, des yeux trop farouches. » C'est la façon de M^gr^ Manning, de M^gr^ Dechamps, des Français qui ont fait voter la loi de 1850.

« Ce que je voudrais, disait donc M^gr^ d'Hulst, ce serait de voir se former parmi les catholiques un courant nouveau. *Plus rien des erreurs libérales; plus rien des tendances libérales*, qui vont à énerver l'énergie du bien; mais plus rien aussi des récriminations maussades, de ces menaces maladroites, de ces anathèmes à tout propos. Plus de ces admirations ignorantes pour un prétendu passé que je ne découvre dans aucun recoin de l'histoire. Plus de ces enthousiasmes irréfléchis pour des formules aussi équivoques qu'elles paraissent absolues. Car avec tout cela on se fait haïr, sans se faire craindre, ce qui est pour un parti le pire destin. »

Que tous les catholiques s'estiment les uns les autres, puisqu'ils sont tous de parfaite bonne foi et tous dévoués à l'Église. Combien surannées sont de telles polémiques, où il n'y a plus

de questions engagées, mais seulement des amours-propres, où l'on ne se fait plus que des procès de tendance! « Si donc les anciens champions tiennent à échanger des coups de feu avec leurs fusils à pierre, on peut leur permettre ce passe-temps. Mais nous, les jeunes, nous les soldats de la levée, allons-nous entrer, ou rester, dans cette inutile bagarre? »

« J'ai exprimé là, ajoutait Mgr d'Hulst, ce que je crois être la vraie tactique : discréditer les pointus à force d'orthodoxie sérieuse et de vraie charité[1]. »

Ces idées répondaient, semble-t-il, exactement à la pensée de Léon XIII; car à peine Mgr d'Hulst les avait-il livrées au public, que le Pape l'appelait très secrètement à Rome pour lui confier l'examen d'un curieux document qu'il venait de recevoir, et où s'associaient à des considérations religieuses analogues à celles que l'abbé d'Hulst avait développées des considérations politiques que celui-ci n'aurait certes pas contresignées[2]. Au mois de septembre 1884, une note confidentielle avait été remise entre les mains du Saint-Père[3]. Il y était dit que le moment semblait venu de réunir tous les catholiques en un seul parti; que la première chose à faire, pour y parvenir, était de faire cesser entre eux les divisions qui n'étaient pas de l'ordre politique, mais de l'ordre religieux; qu'il fallait engager dans une action commune « les *zelanti*, les modérés, et même ceux des catholiques qu'on appelle libéraux; rédiger enfin un programme qui pût réunir l'*Univers*, le *Monde*, le *Correspondant*, M. Veuillot, M. Chesnelong et M. de Falloux, laissant dans l'ombre les questions irritantes dépourvues d'application immédiate, comme, par exemple, le *Syllabus* ».

« On n'arrivera pas à ce résultat, poursuivait l'auteur de la note, si l'on ne réduit d'abord à l'obéissance et à la modération le parti de l'*Univers*, en condamnant quelques ouvrages où ses idées excessives et sa violence habituelle se font jour. Il serait bon de mettre à l'*index* en même temps quelque autre ouvrage contenant des erreurs libérales. De cette façon, le Saint-Père marquerait clairement que la ligne qu'il approuve est la ligne modérée. »

[1] Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst, 20 août 1884.

[2] Nous retrouverons ce document à propos du ralliement.

[3] Nous n'avons pas entre les mains le texte même de cette note, dont nous n'avons pu découvrir l'auteur, mais seulement l'analyse minutieuse qu'en avait faite et gardée Mgr d'Hulst, avec passages entre guillemets, et ses réponses à chaque article pris à part.

Tout le reste de l'écrit avait trait à la question politique.

Mgr d'Hulst en reçut communication, à Rome, dans les premiers jours d'octobre[1], et il le critiqua point par point.

L'idée de mettre à l'*index* quelque livre des deux partis ne lui paraissait pas heureuse; il n'était guère probable qu'il en parût d'outrés dans un sens ou dans l'autre. Rechercher dans le passé aurait quelque chose d'odieux, et le choix serait des plus délicats. D'ailleurs, la vraie polémique, celle qui porte, se fait par les journaux; on ne met pas les journaux à l'index, on ne peut agir sur eux que par des conseils autorisés; aller jusqu'à infliger un blâme à l'*Univers* serait une mesure bien grave et qui exigerait beaucoup de précautions. En effet, ce journal et ceux qui suivent la même ligne sont très puissants. Pourquoi? Mgr d'Hulst entrait sur ce point dans quelques détails curieux.

« Ce qui fait la force de l'*Univers*, de la *Croix*, du *Pèlerin*, etc., c'est que ces feuilles ont la confiance des plus zélés et des plus fervents parmi les catholiques de France. Elles ont pour elles la clientèle dévote; et la plupart des *Semaines religieuses* (qui sont presque la seule lecture des personnes pieuses et peu fortunées) servent d'écho à ces journaux. Auprès du plus grand nombre de ces personnes, la *Défense*, le *Français*, le *Monde* même, qu'elles ne lisent jamais et ne connaissent que par ouï-dire, sont des feuilles catholiques libérales ou suspectes de diminuer la vérité. La grande force de l'*Univers* est dans le talent qu'il a eu de diffamer tous les journaux catholiques qui ne sont pas ses subordonnés. Presque tous les religieux en France, notamment tous les Jésuites, sauf ceux de la résidence de Paris, poursuivent les journaux susnommés comme dangereux pour la foi et en interdisent la lecture à leurs pénitents. Et cependant ils ne les connaissent pas; et ceux d'entre eux qui, par hasard, les lisent sont stupéfaits de les trouver parfaitement orthodoxes. Devant cette unanimité des chrétiens pieux et de leurs directeurs habituels, les religieux, on ne peut pas nier que le parti de l'*Univers* ne soit très puissant, sinon tout-puissant, et qu'il n'ait à sa disposition beaucoup d'argent... L'*Univers* a perdu environ cinq cents abonnés, qui ont passé au *Monde* depuis la réorganisation de ce journal. Il en a aussi perdu quelque peu à la suite de la mort du comte de Chambord, à cause de son attitude

[1] Mgr d'Hulst à Mme F., le 9 octobre 1884: « Une circonstance imprévue m'oblige à partir inopinément demain pour huit ou dix jours... Je vais... à Rome! faire une simple commission, comme qui va reprendre son parapluie. » A la même, Rome, 17 octobre : « Je vois le Saint-Père tout à l'heure, et, s'il ne me retient pas, je partirai ce soir... Je suis content du résultat de ce voyage. »

un peu maussade à l'égard du comte de Paris. Mais tout cela ensemble ne doit pas faire mille. S'il en a perdu d'autres encore, c'est par suite de la pauvreté de plusieurs curés de campagne privés de leur traitement, et le *Monde* en a aussi perdu pour ce motif. L'*Univers* a souffert, comme tous les autres journaux, de la crise commerciale qui, en diminuant les annonces, tarit une des sources principales du revenu de la presse; seulement la plupart des journaux (et tous les journaux modérés sont de ce nombre) trouvaient dans les annonces la totalité de leurs bénéfices, et, par suite de la diminution des annonces, ils sont en perte; tandis que l'*Univers* est, avec le *Figaro*, le *Temps* et quelques rares journaux, du très petit nombre de ceux qui ont assez d'abonnés ou d'acheteurs pour se suffire, et à qui la diminution des annonces impose seulement une diminution de bénéfices. Ainsi, à l'époque de son dernier bilan, l'hiver dernier, l'*Univers* a donné un dividende de beaucoup moindre à ses actionnaires (environ quatre pour cent au lieu de huit pour cent); mais il a encore donné un dividende, tandis que les autres journaux mangent leur capital. »

A défaut des livres et des journaux, convenait-il donc de frapper tel ou tel représentant des partis extrêmes? A cela encore Mgr d'Hulst voyait de grandes difficultés : « Le Saint-Père, disait-il, ne peut blâmer des personnes dont le rôle est si considérable, sans entrer dans beaucoup de distinctions et sans rappeler les principes, de peur qu'on ne l'accuse de les sacrifier, et qu'ainsi le parti des mécontents, qui prépare une réaction pour un futur pontificat, n'en soit singulièrement fortifié, recevant l'appui des meilleurs catholiques[1]. Il semble donc que le seul moyen pour le Pape de « mettre à la raison » ceux dont il s'agit serait de faire une *encyclique sur le libéralisme*, mais avec la double préoccupation d'atteindre simultanément les extrêmes des deux côtés, tandis que l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* ne visaient qu'un seul excès, celui du libéralisme[2]. »

Conseils autorisés au journal *l'Univers*, encyclique sur le libéralisme, telles étaient les conclusions de Mgr d'Hulst. Léon XIII les adopta; il y joignit la disgrâce de l'un des personnages en vue « du parti de l'*Univers* », le cardinal Pitra.

Mgr d'Hulst avait eu, le 17 octobre, son audience de congé; le 4 novembre, paraissait la lettre de Léon XIII au nonce di Rende, invitant les journalistes catholiques à mettre un terme

[1] Si ce sont *les meilleurs*, pourquoi les redouter?

[2] Les autres observations de Mgr d'Hulst portaient, comme la note elle-même, sur la question du ralliement.

à leurs polémiques passionnées et à se ranger plus exactement sous la conduite des évêques.

Le cardinal Lavigerie avait reçu, — ou s'était donné, — la mission de faire à l'*Univers* l'application immédiate de la lettre du Pape[1].

Le 15 novembre, il écrivait à Eugène Veuillot, « de son lit de douleur, qui avait failli être et qui pouvait être encore son lit de mort » :

« Permettez-moi, Monsieur, de vous dire, avec autant de sincérité que de tristesse, combien je m'afflige de voir l'*Univers* suivre depuis quelques années la voie où il est entré, et se séparer si visiblement de notre Saint-Père le Pape.

« Un journal ne peut être catholique qu'à la condition de l'être avec le Pape et comme le Pape, non seulement dans les choses qui sont définies et, par conséquent, immuables, mais encore dans celles qui sont susceptibles d'interprétation et de changement.

« Dans les opinions, dans les jugements sur les personnes, dans la direction de la politique ecclésiastique, chaque Pape est libre. Il peut, souvent même il doit ne pas ressembler à son prédécesseur, parce que les événements ont changé, et les devoirs avec eux. Or, dans ces divergences naturelles et nécessaires, c'est avec le *Pape vivant* que nous devons être, parce que seul il a grâce pour diriger l'Église de Dieu, dans les circonstances où la Providence l'a placé.

« Si nous sortons de là, le principe d'autorité n'est plus *permanent* dans l'Église. Il n'y a plus pour les catholiques de centre toujours obligatoire. Ils tombent dans l'esprit de division et de secte... *Qui non est mecum, contra me est*... La seule règle de salut et de vie dans l'Église est d'être avec le Pape, *avec le Pape vivant quel qu'il soit*, non seulement lorsqu'il définit, mais lorsqu'il *désire* ou lorsqu'il conseille : *Ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes*. Cela était vrai sous Pie IX, cela n'est pas moins vrai sous Léon XIII.

« Pourquoi l'*Univers* l'oublie-t-il? »

Une seconde lettre, datée du 7 décembre, aggravait et précisait les reproches adressés à l'*Univers*, l'accusant d'avoir fait une opposition évidente à Léon XIII, et affirmant que « cette

[1] On trouvera dans le livre de l'abbé Tournier : *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 196 et suivantes, les lettres échangées, du 15 novembre 1884 au 9 janvier 1885, entre le cardinal Lavigerie et M. Eugène Veuillot. Celui-ci en a publié une partie, qu'on trouve citées dans *le Cardinal Lavigerie* de Mgr Baunard, et dans la monographie du même, par le vicomte de Colleville; dans le *Cas de conscience*, de l'abbé Emmanuel Barbier, et dans *le Progrès du libéralisme catholique en France*, du même, t. I, p. 101 et suivantes.

appréciation était celle de la majorité des évêques, des cardinaux et des prélats ». Le même jour, le cardinal avertissait le Père Charmetant, son représentant à Paris, « qu'il était désormais impossible d'avoir avec l'*Univers* les mêmes relations que par le passé. »

A ces reproches, Eugène Veuillot riposta en termes d'une rare véhémence et d'une éloquence vigoureuse[1]. Le 9 janvier 1885, il mit fin à la conversation par ces simples mots : « Éminence, les explications que je me suis empressé de donner à Votre Éminence, et les faits que j'ai eu l'honneur de lui rappeler étant manifestement considérés par Elle comme non avenus, je me garderai d'opposer encore aux mêmes accusations les mêmes réponses. Deux choses me défendent d'insister : la crainte de vous déplaire davantage et le sentiment de ce que je me dois à moi-même. »

Dans la réunion des évêques de l'Institut catholique de Paris, en novembre 1884, on s'occupa des articles publiés par l'abbé Maynard, à propos de la *Vie de Mgr Dupanloup*, par l'abbé Lagrange. On demanda à « la suprême autorité du Saint-Siège d'user des moyens qui sont en son pouvoir afin de faire cesser ce scandale prolongé[2] ». On crut même avoir obtenu la mise à l'index des articles réunis en brochure.

« En décembre 1884, raconte Mgr Battandier, secrétaire et biographe du cardinal Pitra, celui-ci fut appelé par Sa Sainteté à faire partie d'une commission extraordinaire de cinq cardinaux, qui devait délibérer sur la direction à donner à la politique pontificale, au point de vue spécial des affaires de France et de la presse catholique. D'après tout ce que l'on disait sur cette convocation imprévue, les mille racontars qui circulaient à ce sujet, il ne s'agissait de rien moins que de donner à la presse une allure libérale, de transformer en ce sens quelques journaux qui n'étaient pas entrés dans ce mouvement, ou de les supprimer s'ils résistaient. Le *foglio informativo* distribué, et qui ne portait pas de signature, traitait vaguement des élections politiques en France et proposait d'en exclure la question religieuse ; il insistait longuement, au contraire, sur

[1] Écrivant, non l'histoire de cette controverse, mais la vie de Mgr d'Hulst, nous n'avons pas à citer ici les réponses de M. Veuillot ; elles sont du 25 novembre et du 18 décembre 1884. La seconde, qui est de beaucoup la plus importante, n'est citée que dans sa première partie par l'abbé Barbier.

[2] Mgr Perraud au cardinal Lavigerie, Bellevue, le 20 novembre 1884 ; lettre communiquée par l'abbé Tournier.

la presse catholique, qu'il partageait en deux catégories : les sages, les modérés, de plus en plus prépondérants, tels que le *Monde*, le *Français*, la *Défense;* et les exagérés, représentés par l'*Univers*, tombé, affirmait-on, dans le discrédit, et de plus en plus compromettant. On appelait sur ces violents les rigueurs du Saint-Siège ; on demandait des avertissements sévères, au besoin même les censures de l'*index*, d'autant plus, disait-on, que ce parti n'attendait que la mort du Pape pour déshonorer son pontificat. Le cardinal Pitra fut vivement affecté de ce rapport, non seulement à cause des allégations fausses qu'il contenait et qui ne visaient à rien moins qu'à mettre l'*Univers* en suspicion, mais surtout à cause de l'état d'esprit qu'il accusait chez ses promoteurs. Il protesta avec énergie contre ce factum, le déclara mensonger en des points graves, et s'éleva avec force contre des insinuations perfides, qui tendaient à faire croire à un parti d'opposition contre la personne et la politique du Saint-Père. Il concluait par un appel à l'union, disait qu'il était facile de s'entendre sur le terrain de la bulle *Humanum genus*, etc... Ces sages paroles ne furent point écoutées[1]. »

Le 4 mai 1885, le cardinal Pitra écrivait la fameuse lettre à l'abbé Brouwers, directeur du journal catholique hollandais l'*Amstelbode*. Il s'agissait du *Journal de Rome*. Consulté sur la portée des blâmes infligés à cette feuille par l'autorité pontificale, le cardinal Pitra avait répondu par une longue et solennelle appréciation de la situation de l'Église à l'époque présente. La disparition des beaux temps de Pie IX y était amèrement déplorée ; par contraste, certains événements du pontificat de Léon XIII suggéraient à l'auteur de mélancoliques réflexions[2].

Léon XIII, indigné, avait frappé d'une profonde disgrâce le cardinal Pitra et blâmé sa lettre par une communication faite à tous les nonces. Le cardinal Guibert, qui sortait d'une crise longue et cruelle de la maladie à laquelle il devait succomber un an plus tard, informé de tous les faits par le cardinal Lavigerie, répondit au désir qui lui était exprimé de la part du

[1] Mgr Battandier, *Vie du cardinal Pitra*, p. 693. Cf. Emmanuel Barbier, *Cas de conscience*, etc., p. 85-86; *la Critique du libéralisme*, nº du 15 octobre 1913, p. 6-9.

[2] Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, t. II, p. 710-711. — Mgr Battandier, *Vie du cardinal Pitra*, p. 700. — Emmanuel Barbier, *Cas de conscience*, p. 76 et suivantes.

Saint-Père, en lui offrant, par sa lettre du 4 juin, la consolation d'un hommage public auquel adhéra la majorité de l'épiscopat français[1].

Le *Monde*, fidèle à sa politique pacificatrice, s'était abstenu même de publier la lettre du cardinal Pitra, bien qu'elle eût fait le tour de la presse. La lettre du Souverain Pontife, du 17 juin 1885, l'obligea à rompre le silence. Le numéro du 23 juin donna tous les documents relatifs à l'affaire. Mgr d'Hulst se chargea d'expliquer au public l'attitude du journal en cette circonstance et fit de son écrit un véritable manifeste :

« Le cardinal Pitra, disait-il, est un savant et un saint religieux, dont l'élévation aux premières dignités de l'Église romaine honore l'Église de France et l'illustre abbaye de Solesmes d'où il est sorti... Tout se réunissait pour nous conseiller de faire le silence sur une lettre éloquente, d'une inspiration élevée, mais qui, selon moi, contenait plus d'une partie regrettable. Elle semblait opposer Léon XIII à Pie IX ; peu de jours après la rétractation imposée à M. Nocedal, elle le rangeait parmi « les plus vaillants champions de la bonne cause » et s'apitoyait sur « ses épreuves ». Enfin, comparant les beaux jours de la renaissance catholique dans le second quart de ce siècle avec les tristesses présentes, l'auteur de la lettre, dans une phrase étudiée, accouplait par paire les transfuges dont la défection a contristé l'Église de France, et ces couples étaient : Lamennais et Lacordaire, Montalembert et Renan, Loyson et Dupanloup. Certes, s'il eût dépendu de nous, cet écrit fût resté dans l'ombre. Et, malgré le bruit qu'il suscitait dans la presse, malgré les réclamations de nos abonnés qui demandaient à connaître le texte, objet de tant de polémiques, nous aurions continué de préférer au devoir du journaliste, qui est d'informer ses lecteurs, les égards et la discrétion que nous commandait la délicatesse chrétienne.

« La parole du Souverain Pontife nous a relevés de cette loi de silence. Notre devoir était de reproduire les graves enseignements qu'il nous

[1] On a discuté l'authenticité de cette lettre, que l'on a prétendue antidatée et écrite par un secrétaire. Après Mgr Battandier (*Vie du cardinal Pitra*, p. 722), l'abbé Barbier soutient (p. 78) la thèse de la non-authenticité de la lettre et paraît y demeurer fidèle dans son article du 15 octobre 1913 (*Critique du libéralisme*, p. 8). M. Paguelle de Follenay, directement renseigné par Mgr d'Hulst, a établi d'une façon qui nous paraît péremptoire l'authenticité de la lettre et de la date, t. II, p. 711-713. Mgr Baunard (*le Cardinal Lavigerie*, t. II, p. 294) se range à la même opinion. Le même 4 juin, le cardinal Guibert écrivit la lettre sur la désaffectation du Panthéon, à l'occasion des obsèques de Victor Hugo; le gouvernement et la presse gouvernementale en nièrent l'authenticité et l'attribuèrent à Mgr d'Hulst. Y a-t-il lieu de rapprocher les deux faits? Le cardinal était guéri depuis le milieu de mai et s'était offert lui-même à aller voir Victor Hugo mourant.

donne, et nous ne pouvions le faire sans mettre sous les yeux de nos lecteurs les documents auxquels la lettre de Sa Sainteté se réfère. Ce sont, avec la lettre du cardinal Pitra, datée du 4 mai, celle du cardinal Guibert, datée du 4 juin; la réponse du Souverain Pontife, et enfin la belle lettre de soumission du cardinal Pitra. Ceux de nos ennemis qui seraient tentés, comme il leur arrive quelquefois, de triompher de nos divisions, peuvent voir, par la confrontation de ces pièces, que l'union est vite faite chez nous quand le Père commun élève la voix.

« Mais, cet incident une fois clos, nous devons penser à l'avenir et faire notre profit de la leçon qui nous est donnée.

« Il ne faudrait point *de partis* dans l'Église. Les catholiques sont parfois obligés dans tel lieu, dans tel temps, de s'organiser en parti, pour revendiquer, par les voies légales, les libertés que leur refusent les pouvoirs publics livrés à des partis contraires. Cela même est une nécessité regrettable et qui doit être passagère. Quoi qu'il en soit, autre chose est, dans un pays, le parti catholique opposé aux ennemis de la religion, autre chose serait, dans l'Église, l'existence de plusieurs partis entre lesquels se partageraient les catholiques.

« C'est inévitable, dit-on, et cela a toujours existé.

« L'histoire, sans doute, nous montre trop souvent de semblables factions au sein même de l'unité catholique; mais elle nous apprend aussi que ces factions ont toujours, ou préparé les schismes futurs, ou survécu aux schismes passés, comme des brandons de discorde en un foyer mal éteint.

« Et pourtant, ce qui a toujours existé comme un abus et comme un péril ne pourrait-il pas être évité? Aurions-nous donc, nous catholiques, le fatalisme du mal? Est-ce que l'expérience ne peut pas nous servir, ni l'autorité de notre Père nous réformer?

« Quant à nous, nous nous refusons à le croire, et nous voulons agir comme si le contraire était certain.

« Eh bien, oui, il y a deux partis actuellement parmi nous. Les causes de la division ne sont pas absolument les mêmes dans les divers pays catholiques; mais partout il y a deux groupes qu'on est bien embarrassé de dénommer, car toutes les désignations anciennes ont vieilli et deviennent fausses par quelque endroit. Parlons, si l'on veut, de *zelanti* et de *modérés*, sans vouloir pour cela distribuer des brevets de zèle aux uns, pas plus que de modération aux autres. En Espagne, les *zelanti* sont des carlistes, les *modérés* acceptent la monarchie d'Alphonse XII. Comme l'épiscopat l'accepte également, comme le Saint-Siège entretient avec cette monarchie des relations amicales, les *zelanti* sont mécontents du Pape et des évêques et ne perdent pas une occasion de faire entendre que la vraie note catholique se trouve bien moins dans les lettres du Pape et les mandements des évêques, que dans les articles du *Siglo futuro*. On a vu, à ce sujet, depuis cinq ans, des choses étranges : un archevêque obligé de licencier son grand séminaire, où maîtres et élèves lui tenaient tête et le traitaient en sus-

pects; le Saint-Père obligé d'adresser une encyclique aux évêques espagnols, pour rappeler les catholiques à la soumission envers leurs pasteurs; et, après cette haute intervention, l'esprit de résistance se manifeste encore en toute occasion. Dernièrement enfin, à propos de l'acte isolé d'un évêque que ses opinions rapprochaient du *Siglo*, ce journal opposa la fermeté épiscopale de son ami à ce qu'il appelait les complaisances diplomatiques du nonce et du Saint-Siège. C'est ce dernier écart qui a décidé le Saint-Père à exiger une rétractation de M. Nocedal.

« Dans d'autres contrées, le principe du classement entre les partis est un peu différent; mais les attitudes respectives sont à peu près les mêmes. Autrefois, en France, on se divisait en gallicans et ultramontains. Le concile du Vatican a mis fin à ce partage. Il ne reste plus que le libéralisme, pour nous empêcher d'être d'accord. Et cependant cette question-là aussi a été tranchée par le Saint-Siège; mais elle est d'une telle nature que, même résolue au fond, elle donne prise à des procès de tendance. Les *zelanti* voient des *libéraux* partout et jettent le *Syllabus* à la tête de quiconque n'est pas de leur avis, même en politique. Ceux qu'on appelle *libéraux* acceptent toutes les décisions de l'Église; mais il en est plus d'un parmi eux qui garde quelque impression de ses opinions passées, où l'erreur de doctrine et l'illusion de fait se mêlaient aux idées les plus hautes, aux sentiments les plus généreux, au dévouement le plus pur.

« Ces deux partis ont leurs organes rédigés en langue française dans trois pays différents : la France, la Belgique et Rome. Serviteurs de la même cause, menacés par les mêmes ennemis, ces journaux trop souvent se déchirent entre eux, et, par leur promptitude à suspecter les intentions de leurs rivaux, donnent lieu de croire que la passion a trop de part dans leurs jugements.

« C'est à Rome que ce désordre est le plus choquant, et parce qu'il se produit sous les yeux mêmes du Saint-Père, et parce qu'il renouvelle, en l'aggravant, l'étrange contradiction qu'on a pu reprocher, en Espagne, à des tenants du plus pur romanisme en lutte sourde avec le Pape. Tel écrivain, qui s'honore de nombreuses condamnations encourues pour avoir flétri les usurpateurs des États de l'Église, soutient ouvertement la faction carliste et fraternise de victime à victime avec M. Nocedal; seulement, l'un est la victime du Quirinal, et l'autre du Vatican. Il est vrai que le directeur du *Journal de Rome* est lui-même assez maltraité par les révélations d'un excellent journal catholique allemand, la *Germania*, qui lui prête d'étranges accointances. Ce sont là, sans doute, les calomnies qu'il se plaint et qu'on le plaint de subir, mais qu'il ne paraît pas avoir mises à néant jusqu'à ce jour.

« Tout cela est triste et fâcheux; où serait le remède? Essayons de le dire en deux mots :

« On n'empêchera pas qu'il y ait parmi les catholiques des esprits bizarres ou excessifs, des âmes aigries et jalouses. Ce qu'il faudrait, ce serait de ne pas leur livrer la direction de l'opinion. La masse des

catholiques, prêtres et fidèles, aime la modération et la paix; c'est à elle de l'imposer. Comment? En tournant le dos à tous les brouillons, à tous les insulteurs; en ne se laissant pas prendre à cette duperie des paroles violentes, destinées à faire croire qu'on vaut mieux que les autres parce qu'on les juge plus sévèrement. Afficher des principes très purs, en élevant la pratique à des hauteurs inaccessibles; constater que personne n'arrive jusque-là, et condamner tout le monde pour être demeuré en dessous, c'est un moyen facile de se faire un renom d'orthodoxie et de fidélité suprême. Mais il serait temps de détromper les simples à qui ce jeu en impose et de leur apprendre à réserver leur confiance à ceux qui prennent pour mot d'ordre la parole de saint Paul, qui est aussi la parole du Pape : *Servez la vérité dans la charité.*

« Oui, que les catholiques fassent la police chez eux, et que, dociles eux-mêmes aux directions du Saint-Siège, ils ne permettent pas à leurs interprètes de s'en écarter; bientôt le feu de nos discordes s'éteindra faute d'aliment, et, laissant dans leur isolement les esprits chagrins, nous travaillerons tous ensemble à l'avènement du règne de Dieu. »

Le *Monde* était l'interprète exact des désirs de Léon XIII; mais cette fidélité ne suffisait pas, hélas! à le faire vivre. Au moment même où se déroulait à Rome l'affaire du cardinal Pitra, le Pape, cédant aux instances du cardinal Lavigerie, décidait de venir personnellement en aide au journal. Dans le courant de juin, il lui accordait une première subvention de vingt mille francs[1]. En janvier 1886, la démission du directeur, M. Levé, démission dont Mgr d'Hulst prenait beaucoup trop facilement son parti[2], faisait courir au *Monde* de nouveaux

[1] M. Chesnelong au cardinal Lavigerie, 24 juillet 1885. Le Pape voulait que ce don restât secret. M. Chesnelong obtint du cardinal la permission de le faire connaître à Mgr d'Hulst et à M. Keller. Cf. abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie*, p. 264 et suivantes.

[2] Mgr d'Hulst au cardinal Lavigerie, 7 janvier 1886 : « Je suis heureux de pouvoir vous rassurer entièrement au sujet du *Monde*. La scission est plutôt un bien; car elle soulage la caisse du journal d'un traitement presque inutile, et elle assure l'unité de direction. Nous avons pourtant tout fait pour l'éviter; nous demandions à M. Levé d'écrire tout ce qu'il voudrait sur la politique coloniale, pourvu qu'en s'écartant ouvertement de nos amis, il renonçât à les injurier. Il n'a jamais voulu abdiquer ce dernier droit, qui n'en est un pour personne. Alors on a examiné diverses propositions faites par lui, entre autres l'acquisition du journal par la société locataire Chesnelong, Keller et Cie. Cette négociation n'a pas abouti; M. Levé a donné sa démission de directeur; il est resté propriétaire du journal et pourra en reprendre l'administration dans huit ans, à l'expiration de notre bail. Jusque-là, nous restons seuls maîtres. Vous voyez, Éminence,

périls qu'atténuait, il est vrai, l'entrée dans la rédaction du grand journaliste que commençait à être Edouard Drumont. Mais, en juillet, on était de nouveau aux abois[1]. Pour la seconde fois Léon XIII tira le journal d'affaire[2]; il fit encore de même en 1887, après un appel désespéré du cardinal Lavigerie, qui lui avait représenté « le grand intérêt qu'il y avait pour l'Église et pour le Saint-Siège à ne pas laisser tomber en France le seul grand journal catholique qui n'eût eu jusqu'ici ni esprit de parti, ni esprit de secte, et dont la seule règle fût de suivre en tout la politique sage et modérée du Saint-Père[3] ». Cependant le Pape commençait à se lasser et comprenait mal qu'on lui affirmât « l'influence » d'un journal auquel, de l'aveu de M. Keller, il ne restait plus que deux mille cinq cents abonnés[4]. Le cardinal Lavigerie n'osait plus rien demander[5].

A partir de 1888, on étudia divers projets de fusion du *Monde* avec d'autres journaux, tels que la *Défense* et l'*Observateur français*[6]. M. Levé reprit, cette année-là même, la direction

qu'il n'a jamais été question de vendre le journal à des étrangers. La vie du *Monde* est assurée pour l'année 1886; nous avons acquis un nouveau rédacteur plein de talent, M. Drumont, qui nous fera honneur et bien. La grosse question est de savoir si, à défaut d'un relèvement peu probable du produit des annonces, nous trouverons de l'argent pour continuer en 1887 et au delà. Les abonnements augmentent, mais très lentement, et notre situation actuelle accuse une insuffisance de trente-cinq mille francs par an. »

[1] Le cardinal Lavigerie au cardinal Jacobini, 16 juin 1885. Il lui transmet une lettre de MM. Chesnelong et Keller sur la situation financière du journal *le Monde*, qui succombera en octobre, si on ne vient à son aide.

[2] M. Chesnelong au cardinal Lavigerie, 6 juillet 1886.

[3] Le cardinal Lavigerie à Mgr Mocenni, sous-secrétaire d'État, 25 avril 1887; en réponse à une lettre de Mgr Mocenni du 24 avril (le cardinal était à Rome), où le sous-secrétaire d'État déclarait que le Pape n'avait pas promis de subvention *annuelle*. Le 28 février, M. Keller, et, le 25 mars, M. Chesnelong, avaient supplié le cardinal d'intervenir de nouveau auprès de Léon XIII.

[4] M. Keller au cardinal Lavigerie, 25 novembre 1887. M. Keller voulait que le cardinal demandât cette fois cinquante mille francs; « sinon il n'y a plus qu'à se laisser absorber par l'*Univers*. »

[5] Le cardinal Lavigerie à M. Keller, de Biskra, le 23 décembre 1887. Il lui dit qu'il n'y a qu'une ressource, à savoir que lui, Keller, écrive au cardinal Rampolla, en lui exposant la situation et la nécessité imminente de cesser la publication du journal; le Saint-Père fera ce qu'il voudra.

[6] M. Keller au cardinal Lavigerie, 11 mars 1888. Le cardinal Lavigerie lui répond, le 16 mars : « Quant à ce qui concerne la fusion des trois journaux, j'en conçois bien les difficultés; mais je crois aussi que la nécessité s'en impose. Sans cela, en effet, ils disparaîtraient tous trois à bref délai, et il ne restera plus qu'un seul organe catholique important. C'est trop peu. »

Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 1er mai 1888 : « L'*Observateur français* se

de son journal et le remonta momentanément[1]; mais on ne tarda pas à retomber. En 1894, le *Monde* devait passer aux mains de l'abbé Naudet, qui l'achemina vers une sorte de « libéralisme » que n'avait assurément pas entrevue Mgr d'Hulst en 1883. L'*Univers* avait lui-même évolué, avec la ferme volonté de se conformer aussi exactement que possible à la politique du Saint-Père et de son secrétaire d'État. Trois mois avant de mourir, Mgr d'Hulst vit se jeter dans les bras de son adversaire transformé le journal qu'il lui avait opposé treize années durant[2].

En 1893, deux lettres échangées entre Mgr d'Hulst et Eugène Veuillot avaient caractérisé, en termes aussi nets que piquants, la nature des rapports qui continuaient d'exister entre le recteur et le journal. L'*Univers*, dans son numéro du 18 avril, avait accusé, sur le témoignage d'un correspondant romain, Mgr d'Hulst de le desservir à Rome, en compagnie de MM. Méric et Blampignon. Après avoir nié le fait, Mgr d'Hulst, écrivant à Eugène Veuillot, ajoutait :

« Vous continuez : *Cela ne nous surprend pas; Mgr d'Hulst, s'il n'a pas toujours été notre adversaire, n'a jamais été précisément notre ami.* Si j'avais à caractériser mes rapports avec l'*Univers*, je m'exprimerais autrement. Je dirais que, si je n'ai pas toujours été, ni en toutes choses, de l'avis de l'*Univers*, j'ai entretenu avec lui, surtout depuis une douzaine d'années, un commerce d'estime et d'amitié. Ce sont encore là, Monsieur, les sentiments que je vous offre. Je regretterais beaucoup qu'il vous déplût de les accepter. Mais cela même ne vous donnerait pas le droit de croire sur parole le premier informateur venu qui m'attribue tel ou tel langage. L'état de nos relations exigeait qu'avant de communiquer ces renseignements à vos lecteurs, vous prissiez le temps de vous en éclaircir auprès de moi. Cela semblait d'autant plus indiqué, que la nouvelle, ne touchant en rien à l'intérêt général, ni aux actualités politiques, ne présentait aucun caractère d'urgence. Si je mets quelque vivacité à m'en plaindre à vous-même, c'est que, ayant horreur de l'intrigue, je ne puis supporter qu'on me

renflouer et achète le *Monde*. Notre groupe hésite beaucoup à s'embarquer sur la galère rouennaise, d'autant plus que Mgr Thomas a nommé sans nous le rédacteur en chef du journal unifié, un M. Denis Guibert qui est son homme. Peut-être allons-nous nous joindre à la *Défense*, en la rendant indépendante de la société du *Moniteur*, tout en maintenant la communauté d'imprimerie. On en ferait un journal du matin. »

[1] M. Levé au cardinal Lavigerie, 11 juillet 1888.

[2] C'est à partir du 29 juillet 1896 que l'*Univers* unit à son titre celui du *Monde*.

prête un rôle où l'intrigue entre pour quelque chose. Mais cette vivacité même vous prouvera le prix que j'attache à ne pas voir s'altérer mes relations avec votre journal, dont j'ai peu parlé à Rome, mais dont je n'ai parlé que pour en dire du bien.

« Vous dites en terminant : « L'*Univers* n'a pas besoin de la paix. » J'estime, pour ma part, que tout le monde en a besoin; en tous cas, je suis et je serai toujours de ceux qui la désirent. »

A cette lettre, M. Eugène Veuillot répondit en ces termes :

« Je regrette de vous avoir tant froissé en accueillant le propos de mon « Romain ». Je l'aurais fait moins aisément si je ne savais pas que, dans votre milieu, on ne nous épargne guère. J'avais d'ailleurs de parler vite des raisons dont vous pouvez vous douter. Quant à mon fond pour vous, il reste le même : j'aime à vous lire, à vous entendre, et je pense de Mgr d'Hulst écrivain, conférencier, député, homme d'action, tout le bien que j'en ai dit et fait dire. Mais je ne puis accepter toutes vos vues, et, par suite, j'ouvre sans trop de peine l'*Univers* à ceux qui les discutent avec savoir et convenance[1]. »

*
* *

Mgr d'Hulst, on s'en souvient, avait respectueusement soumis au Pape, dans son *mémoire* d'octobre 1884, l'idée que le meilleur moyen de mettre fin aux controverses et aux malentendus que soulevait encore la question du libéralisme, c'était de publier une encyclique doctrinale qui atteindrait les extrêmes des deux partis. A la fin de 1885, le Pape jugea, en effet, que le moment était venu pour lui de parler en docteur, et il donna au monde chrétien l'encyclique *Immortale Dei*.

Évêques et publicistes s'en emparèrent sur-le-champ et la commentèrent, chacun suivant leurs tendances.

L'archevêque de Rouen, Mgr Thomas, par son discours du 2 décembre à l'*Assemblée des catholiques de Normandie*, se trouva le premier provoquer un assez vif incident. Après avoir montré que l'enseignement de Léon XIII n'était pas autre chose que l'enseignement traditionnel des Papes sur les relations des deux pouvoirs, il disait : « Ce qui est nouveau et d'une portée immense, c'est que, pour la première fois, le Pape a placé dans le même document, à côté de l'exposé des principes, l'interprétation qui doit en être faite. » Le Pape, ajoutait

[1] *Univers* du 26 avril 1893. La lettre est datée du 25.

l'archevêque, couvre l'un et l'autre, exposé et interprétation, de sa souveraine autorité; or cette interprétation concède en fait aux sociétés modernes tout ce qu'elles peuvent légitimement souhaiter, notamment sur la liberté de conscience. Que les catholiques cessent donc de se diviser.

« Travaillons à faire disparaître le *malentendu* qui, depuis trente ans, sépare les catholiques, épuise inutilement leurs forces, fait la joie de nos ennemis et qui, à vrai dire, *n'a jamais eu aucune raison sérieuse d'exister*. Nul catholique, en effet, n'a jamais eu l'audace de s'insurger contre les principes que Léon XIII vient d'exposer, après Grégoire XVI et Pie IX. Parmi ces hommes que nous avons connus et aimés, parce qu'ils aimaient et servaient l'Église d'un si grand cœur, qui donc a jamais contesté l'origine divine du pouvoir? Qui a jamais enseigné l'indifférence en matière religieuse? Qui a jamais réclamé comme un droit une liberté illimitée et absolue? »

A l'appui de ces assertions, Mgr Thomas citait des pages de Lacordaire et de Dupanloup sur les libertés modernes, puis il essayait de prouver que le temps leur avait donné raison et que Léon XIII avait « couvert leurs déclarations, leurs sentiments, leurs conseils, de la majesté du suprême pontificat[1] ».

Dès le 6 décembre, sous la signature d' « un professeur de théologie », l'*Univers* commençait la publication d'un commentaire de l'encyclique, se plaignant que chacun la tirât à soi et promettant de n'en pas faire autant. Bien entendu, le « professeur de théologie » faisait comme les autres, et blâmait vertement ceux qui ne voulaient voir que les *tempéraments* dans l'écrit pontifical[2].

Mgr Freppel avait été plus loin; il avait défendu au journal catholique *l'Union de l'Ouest* de reproduire le discours de Mgr Thomas, sous prétexte qu'il fallait empêcher les polémiques de renaître[3].

D'autre part, la *Défense* et le *Moniteur de Rome* approuvaient les paroles de l'archevêque de Rouen; la *Semaine religieuse* de ce diocèse annonçait qu'en l'absence du nonce, le secrétaire de la nonciature, Mgr Averardi, avait adressé à Mgr Thomas sa sym-

[1] *Univers* du 5 décembre 1885. Cf. *la Critique du libéralisme*, 15 octobre 1913, p. 10.

[2] *Univers* des 12 et 13 décembre 1885.

[3] Dans ses numéros des 26 et 27 mars 1886, l'*Univers* fit paraître deux articles sur la question et les documents. Il affirma que le discours de Mgr Thomas n'avait pas été imprimé tel qu'il avait été prononcé.

pathique adhésion; enfin le cardinal-archevêque de Paris, malade, avait fait écrire par son secrétaire à son vénéré frère de Rouen, et la lettre disait : « Vos pensées, Monseigneur, sont ses pensées. »

Les évêques de la province de Paris avaient rédigé une lettre collective au Saint-Père, qui, très satisfait de ce qu'elle contenait, la fit publier dans l'*Osservatore romano* [1].

La mort de M. de Falloux, survenue quelques jours après, en janvier 1886, contribua encore, par les articles dont elle fut l'occasion, à réveiller momentanément les vieilles querelles que Léon XIII avait voulu dirimer.

Dans ce conflit d'opinions, Mgr d'Hulst pensa que le recteur de l'Institut catholique avait le droit d'élever la voix et de profiter de l'occasion, qu'il avait, dans une certaine mesure, provoquée, pour affirmer plus nettement la ligne de conduite moyenne à laquelle il s'était depuis longtemps arrêté, et que l'autorité du Saint-Siège paraissait décidément approuver. Parallèlement au théologien de l'*Univers*, il fit donc paraître, lui aussi, dans le journal *le Monde*, un commentaire de l'encyclique.

Ces articles furent réunis en brochure et livrés au public, avant la fin de février 1886, sous ce titre : *le Droit chrétien et le droit moderne* [2]. C'est là que Mgr d'Hulst a exprimé sa pensée avec la plus rigoureuse précision et qu'il lui a donné tous ses développements.

Il déclarait pourtant, lui aussi, « s'être dépouillé de toute pensée personnelle et n'avoir voulu que rendre celle de Léon XIII. » Afin de le mieux prouver, il affirmait avoir abandonné, sur la parole du Pape, l'opinion, sienne jusqu'alors, qu'en aucun temps l'idéal chrétien n'avait été réalisé. « Il nous a été doux, disait-il, de reconnaître qu'à faire taire ses préjugés devant la parole du Pape, *même sur une question de fait*, on trouve, avec le mérite de la soumission, le bénéfice d'un accroissement de lumière [3]. » Déclaration qui, par les uns, lui fut reprochée comme une flagornerie inutile, et où les autres ne virent qu'un nouvel aveu de l'état d'esprit *libéral* où il avait longtemps vécu.

[1] *Univers* du 9 janvier 1886.

[2] Paris, Poussielgue, 1886, in-18 de XVI-157 pages (avec le texte et la traduction de l'encyclique). Réimprimé par Mgr Odelin dans le dernier volume des *Mélanges*.

[3] Introduction, p. III.

Il entrait d'ailleurs, sans plus tarder, dans le vif de la question et l'abordait avec sa franchise accoutumée.

On a voulu, écrivait-il, opposer Léon XIII à Pie IX, et l'on vante son œuvre *pacificatrice*. On a raison; mais il faut ajouter que, si Léon XIII tend à la paix, c'est dans la vérité totale; et, si l'on ne voit que l'œuvre pacificatrice, abstraction faite de cette vérité totale, on rallumera les guerres éteintes, bien loin de les étouffer à jamais. L'accord est fait sur la doctrine entre catholiques; mais qu'est-ce qui a fait cet accord, sinon les encycliques *Mirari vos* et *Quanta cura?* Ces encycliques étaient aussi nécessaires en leur temps qu'aujourd'hui l'encyclique *Immortale Dei*. Sans doute, ni Montalembert dans *les Intérêts catholiques au XIX^e siècle*, ni Falloux dans la discussion de 1850, n'avaient soutenu la thèse libérale absolue; mais le libéralisme existait à l'état de doctrine erronée dans l'esprit d'un certain nombre de catholiques. Il avait fallu que Pie IX les éclairât. Ce n'était pas, au surplus, le seul motif qui avait obligé le Pape à élever la voix. Quel sens, en effet, les hommes d'État, les politiques de tous les pays en étaient-ils venus à donner au mot de libéralisme? « Le progrès, la civilisation, le *libéralisme*, toutes les idées modernes émigraient dans le camp de la force brutale... On parait de ces noms honorables des entreprises iniques, de flagrantes violations du droit. Pie IX pouvait encore moins se taire devant cette scandaleuse corruption des mots que devant les dangereuses équivoques où se laissaient entraîner de bonne foi plusieurs de ses enfants[1]. »

Aujourd'hui, d'une part, le libéralisme, ruiné comme doctrine chez les catholiques, subsiste à l'état de tendances chez certains d'entre eux, — on reconnaît ici la thèse des *Lettres sur les divisions des catholiques;* — d'autre part, des catholiques de l'école opposée ont abusé des enseignements dogmatiques du Saint-Siège et les ont exagérés. Léon XIII a compris qu'il y avait quelque chose à faire et que le moment était venu de *pacifier dans l'unité;* il a pensé que cette œuvre serait d'autant plus facile que, depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, bien des illusions, à les voir, se sont évanouies; aussi il a parlé et il a donné à l'encyclique le caractère plus tempéré qui la distingue[2].

Chemin faisant, l'auteur s'expliquait sur les questions les

[1] Introduction, p. XIV-XV, puis p. 7-8.
[2] Introduction, p. XVI, puis p. 9-10.

plus brûlantes. Touchant le *Syllabus*, après avoir reconnu « qu'il n'est pas le véritable document doctrinal de 1864, mais que c'est l'encyclique *Quanta cura* », il adoptait purement et simplement l'interprétation sage et mesurée, donnée par le cardinal Lavigerie, dont il citait longuement la récente lettre pastorale [1].

A propos des origines historiques du droit nouveau, ou droit moderne, il examinait, avec une grande largeur de vues, les principes de 1789, dont il déclarait certains articles irréprochables et condamnait les autres comme imbus de la fausse philosophie du XVIII[e] siècle. Il montrait comment de très honnêtes gens avaient pu se laisser prendre à ce bloc et vouer une sorte de culte à la Révolution, parce qu'elle s'identifiait pour eux avec des principes de justice sociale. Mais précisément, ajoutait-il, parce que ce droit moderne est plein d'équivoques et de paralogismes, il demeure nécessaire de lui opposer le droit éternel et chrétien [2].

Un autre épouvantail des modernes, c'est le droit divin. M[gr] d'Hulst montrait fort bien comment cette expression ne signifie nullement qu'il y a un régime de droit divin par exclusion de tous les autres. Le droit divin n'est pas autre chose que la marque divine reconnue sur toute autorité légitime, de quelque façon qu'elle se personnifie et se transmette, afin que ceux qui voient cette marque se sentent obligés au respect, liés par l'obéissance et préservés ainsi de ce double mal : la violence de la répression, ou l'impunité du désordre [3].

Il fallait bien pourtant, à la suite de Léon XIII, en venir au fond de la question, au litige même qui sépare le droit moderne et le droit chrétien, les devoirs de l'autorité envers Dieu. « Ici, disait M[gr] d'Hulst, la question devient plus complexe, et le droit naturel se rencontre avec le fait historique d'une révélation surnaturelle. Le chrétien n'est pas dans la situation du païen membre de la société antique. La religion, pour nous, veut l'homme tout entier ; et, quand il ne peut pas se donner par le dedans, sa dignité lui défend de se donner par le dehors. ... La religion d'Etat semble imposer des croyances ; elle est donc par là même une oppression de conscience [4]. »

[1] P. 11.
[2] P. 16-18.
[3] P. 20-21.
[4] P. 25-28.

Le problème, Mgr d'Hulst le sentait mieux que personne, ne peut pas être uniquement un problème pratique et politique; c'est un problème doctrinal, et on est invinciblement conduit, de ce problème général du devoir des sociétés envers Dieu, au problème individuel de l'obligation de croire. Le *Temps* venait tout justement de poser la question : « Le point de départ de ces raisonnements, avait-il dit, c'est l'évidence prétendue de la vérité religieuse. Mais cette première affirmation est précisément celle que nous ne comprenons plus. S'il y a quelque chose qui doit ressortir pour la conscience publique de toutes les discussions du passé, c'est au contraire le caractère inévident des choses de la foi, et c'est sur cette base, la plus universelle et la plus solide de toutes, que sont fondées la liberté de conscience et la tolérance civile en toutes ces matières. » Or le Pape disait dans l'encyclique : « Quant à décider quelle religion est la vraie, cela n'est pas difficile pour quiconque y voudra employer un jugement sage et sincère: *Vera autem religio quæ sit, non difficulter videt qui judicium prudens sincerumque adhibuerit.* » Et à l'appui de cette assertion, il apportait les preuves traditionnelles de la vérité du christianisme.

« Pour nous croyants, répliquait Mgr d'Hulst, cela constitue l'évidence. Il n'est pas moins certain que, pour un grand nombre d'hommes aujourd'hui, cet ensemble de preuves, plus ou moins bien connu, laisse place au doute. » Dans l'examen des termes dont s'était servi le Pontife : *judicium prudens sincerumque*, il fallait donc chercher la solution; ainsi le commentateur était amené à se poser la question de la sincérité de l'incrédule. Cette sincérité, sans doute, fut rare au début, quand la presque unanimité des hommes, y compris les plus grands penseurs, était croyante; l'est-elle autant à une époque de profondes divisions intellectuelles? Non, disait Mgr d'Hulst :

« Il serait injuste autant que puéril de jeter en bloc à tous les incroyants ce reproche de fausseté. Sans doute Dieu ne permet pas qu'un homme perde la foi sans qu'il y ait de sa faute. Mais en quoi consiste cette faute? A quel moment d'une vie généralement sincère a-t-elle été commise? Fut-elle la faute de l'esprit ou celle du cœur? Autant de problèmes souvent obscurs pour celui-là même dont la conscience est en jeu, toujours impénétrables à ceux qui, du dehors, voudraient se constituer ses juges. Et puis, à côté des hommes qui ont perdu la foi, il y a ceux qui ne l'ont jamais eue; il y a ceux chez qui elle n'a guère survécu au premier âge, enlacée qu'elle fut, dès avant l'adolescence, dans

un réseau d'influences mortelles auxquelles, extérieurement du moins, il n'était pas possible à l'enfant de se soustraire. Si la sincérité a manqué à ceux-là, nous n'en pouvons rien savoir et nous devons juger de leur état d'esprit comme s'ils avaient toujours été sincères. »

Le recteur de l'Institut catholique devait, quelques années plus tard, appliquer cette thèse à un cas concret, celui de Renan, et susciter par là d'ardentes contradictions.

Après le *judicium sincerum*, le *judicium prudens;* et, dans cette critique du jugement porté par les incrédules sur les vérités religieuses, Mgr d'Hulst, avec le même courage, osait aller jusqu'au fond de la difficulté : « Il y a, disait-il, un fait saillant et devenu aujourd'hui presque général en dehors de nos rangs : c'est le déplacement du critérium qui sert à juger des choses de la foi. »

Quelle différence entre les chrétiens « élevés, bercés dans les principes de cette philosophie saine et droite, qui est le fond du bon sens, qui fournit à la religion naturelle toutes ses données, à la révélation ses fondements, et les hommes qui ont été élevés en dehors de ces idées » !

« Leur philosophie est profondément altérée; elle a pour le bon sens une aversion, un dédain qu'on pourrait appeler instinctifs... Il se forme un préjugé scientifique au profit de l'erreur philosophique, et la trace de cette préoccupation est profonde aujourd'hui chez les meilleurs esprits.

« Présentez maintenant à ceux qui en sont imbus la suite des preuves qui établissent les diverses origines du christianisme : *ils ne comprendront même plus votre langage*... Il est clair que des esprits ainsi formés ne trouveront, dans les fondements de notre foi, aucune évidence. Mais il est clair aussi que leur méthode est mauvaise, qu'elle est le fruit d'une philosophie malsaine et qu'elle ne peut, à son tour, conduire qu'à l'erreur ou à la méconnaissance de la vérité. »

De tout cela, quelle condition tirer ?

« Deux conséquences : la première, c'est qu'*en droit*, la vraie religion est facilement reconnaissable *à qui la cherche sincèrement et selon la méthode du bon sens*...

« La seconde, c'est qu'*en fait*, l'évidence de la vérité religieuse peut être tristement obscurcie. Et, quel que soit le crime des hommes qui ont contribué à l'obscurcir, il peut résulter de là un état de choses dans lequel l'Église renonce à revendiquer tout son droit... C'est ici que la tolérance trouve sa place[1]. »

[1] P. 33-38.

Une si parfaite et, osons le dire, si juste modération, dans l'appréciation de l'état d'esprit de beaucoup d'incrédules de notre temps ne pouvait manquer d'étonner, voire de scandaliser un peu ceux qui étaient accoutumés à parler d'eux sur un tout autre ton. Mgr d'Hulst le savait et passait outre. Bien plus, poursuivant le dessein qu'il avait exposé au Saint-Père quelques mois auparavant, il ne craignait pas de mettre en cause l'attitude générale des *zelanti*, — c'était le nom poli que l'on donnait à ceux qu'on ne voulait pas qualifier d'*intransigeants*; — il leur reprochait de louer avec exagération le passé, de dénigrer sans mesure le présent, et même de se défier de tout progrès.

En un temps où « la confusion s'est établie dans beaucoup d'esprits entre les principes du droit moderne et les progrès de la civilisation, dus au progrès des sciences », on voit des catholiques qui n'aiment pas ce progrès et qui « tonnent contre le téléphone, comme contre un des sept péchés capitaux ». Rares ou nombreux, « ils font assez de bruit pour qu'on les regarde, hors de chez nous, comme des interprètes autorisés de notre parti. » De là le profond malentendu qui divise nos comtemporains : « Tout a contribué à prolonger la confusion des langues : les uns s'autorisaient des progrès réels du siècle pour en préconiser les erreurs; les autres craignaient de conniver avec ces erreurs, s'ils ne condamnaient en masse tout ce qui est moderne : l'un d'eux n'a-t-il pas créé un mot barbare pour enrichir le catalogue des hérésies en y ajoutant *le modernisme*[2] ? »

Contre de tels excès, l'encyclique nous met en garde; mais, ajoutait le commentateur, que sont au fond les tempéraments pratiques qu'elle admet à la rigueur de la thèse catholique? Exactement ceux que les meilleurs interprètes de l'encyclique *Quanta cura* avaient formulés sous le nom d'hypothèse :

« Théoriquement, les catholiques ne peuvent pas approuver le droit nouveau. Pratiquement, ils peuvent l'observer, s'arrêter devant les limites qu'il pose à l'action du bien, mais devant ces limites seulement. S'ils s'arrêtent plus tôt, ils tombent dans l'illusion libérale et trahissent un devoir. »

[1] P. 57.

[2] P. 72, 75, 76. Ce mot a été repris depuis, mais non dans le sens où on l'employait alors.

Mais la fameuse proposition 80 du *Syllabus*? Elle doit s'expliquer par les circonstances qui provoquèrent l'allocution *Jamdudum cernimus*. Pie IX n'a protesté que contre le sens faux et usurpateur donné aux mots *progrès, libéralisme, société moderne*: et c'est seulement avec ce que représentent ces mots mal entendus que le Pontife romain refuse de se réconcilier[1].

Ouvrons donc toutes grandes nos voiles à l'espérance. La parole du Pape met fin à un déplorable état d'hostilités entre catholiques.

« Là est la plus grande portée de la récente encyclique. Elle n'a rien effacé, rien atténué des enseignements antérieurs; elle les a fait mieux comprendre... C'est là un fait immense, une victoire pacificatrice qui apparaîtra d'autant plus glorieuse, que les adversaires qu'il fallait réconcilier étaient, au fond, plus rapprochés les uns des autres. On a vu l'erreur de bonne foi céder devant la vérité découverte. Mais quand de simples nuances séparent des esprits ardents, quand ils se sentent divisés moins par des doctrines que par des tendances, rien n'est plus malaisé, rien n'est plus rare que de les voir s'unir. Les catholiques du XIXe siècle donneront-ils au monde ce beau spectacle? Il y a un an, nous n'eussions pas osé le prédire. Après la publication de l'encyclique, nous l'espérons de tout notre cœur, nous y voulons travailler de toutes nos forces[2]. »

Tel devait être, en effet, au moins pour un temps, le résultat de l'acte pontifical. L'encyclique *Immortale Dei* dirimait le conflit politico-religieux. Mais sur combien d'autres points les tendances opposées n'allaient-elles pas se manifester encore? Au surplus, en peut-il être autrement? N'y aura-t-il pas toujours deux catégories d'esprits, dont ces tendances sont l'expression, et comment ne se manifesteraient-elles pas dans une Église qui veut avoir affaire à des intelligences actives et vivantes, en même temps que soumises à son enseignement?

Au premier moment, il en fut de l'étude de Mgr d'Hulst comme du discours de Mgr Thomas : elle ranima le feu de la bataille. L'*Univers* lui fit un accueil aigre-doux. « C'est, écrivait spirituellement Eugène Veuillot, un travail distingué,

[1] P. 85. Mgr d'Hulst simplifie peut-être un peu trop ici la question; il est bien évident que, si ces mots avaient été pris habituellement en un bon sens, Pie IX ne les aurait pas condamnés; il les a condamnés parce que ceux qui s'en servaient désignaient par là les principes de la société moderne, par opposition à l'ancienne société chrétienne.

[2] P. 94-95.

mais d'entre-deux. L'auteur va dextrement de la thèse à l'hypothèse, dans l'intention manifeste de prendre une position forte, d'où il pourra donner de bons avis, à droite et à gauche : il n'a pris qu'une position mixte, *inclinant vers la droite quant aux doctrines, et vers la gauche quant à la tactique.* » La distinction entre les doctrines et les tendances libérales était ainsi qualifiée : « Ce raisonnement, où l'on voit l'intention courtoise et politique de ménager la chèvre et le chou, paraîtra peut-être un peu trop subtil[1]. » Il n'était pas vrai, disait-il, que l'erreur libérale n'eût pas survécu aux encycliques *Mirari vos* et *Quanta cura.*

Non, répliquaient l'*Union de l'Ouest*, le *Français* et la *Défense*, le libéralisme n'a pas subsisté, même à l'état de tendances, chez les Montalembert et les Falloux. De cette assertion Mgr d'Hulst n'apporte aucune preuve. A l'encontre de la volonté du Saint-Père, il ressuscite des polémiques finies et provoque des querelles de personnes[2].

Se fondant sur la même volonté du Saint-Père, Mgr d'Hulst se refusait à répondre aux critiques de l'*Univers*, qui tantôt le félicitait ironiquement « d'avoir confessé que l'erreur libérale l'avait atteint », et tantôt lui demandait si, « en rappelant qu'il faut éviter les polémiques, il n'avait pas voulu dire qu'il devait parler seul[3]. »

La publication de la *Vie du cardinal Pie*, par Mgr Baunard (fin mars 1886), apporta de nouveaux éléments à la discussion[4].

Ces articles de journaux n'étaient que l'écho public et retentissant des nombreuses observations que provoquait l'écrit du recteur, et dont lui faisaient part certains évêques ou autres dignitaires ecclésiastiques.

[1] *Univers* du 26 février 1886.

[2] Mgr d'Hulst fut un peu surpris de ces attaques. Le 16 février 1886, il écrit à l'abbé P. : « Je ne suis nullement d'avis d'accepter l'article Benoît. *Si, avec mes précautions de langage et le ton affectueux de ma préface, j'ai soulevé un orage dans le camp libéral*, quel effet ferait la lourde et agressive balistique de ce bon moine? Cela ferait tort au journal et déplairait au Pape. »

[3] *Univers* du 4 mars 1886. Poussé à bout, Mgr d'Hulst, après avoir essayé de se contenter d'une réplique assez générale, signée de M. de Claye, alors rédacteur en chef du *Monde*, avait en effet fini par adresser à ce journal une lettre qui se terminait par ces mots : « Après avoir lu l'*Univers*, je ne vois rien à changer à mes dires, et j'ai bien l'intention d'en rester là. » (*Le Monde*, 3 mars 1886.)

[4] *Univers* du 26 mars 1886.

Les idées qu'avait soutenues Mgr d'Hulst n'étaient certes point, malgré d'incontestables différences, aux antipodes de celles qu'avait émises Mgr Thomas à l'assemblée des catholiques de Normandie.

Mgr d'Hulst avait cru, cependant, devoir nettement séparer sa cause de celle du primat de Normandie, et il avait même, avec plus d'esprit et de vivacité que de prudence, donné à entendre que celui-ci avait extorqué l'approbation de la nonciature, dont il s'était ensuite targué. Très blessé, Mgr Thomas avait adressé *ab irato* la lettre suivante au recteur de l'Institut catholique :

« Monseigneur, c'est pour moi un devoir de vous prévenir loyalement des paroles qu'on vous attribue, et qui justifient trop la plainte affectueuse que je vous ai adressée.

« 1° Vous avez dit à la nonciature et répété ailleurs ce mot léger et vulgaire : « Mgr de Rouen a *escamoté* l'encyclique comme une muscade... »

« 2° Vous avez affirmé que Mgr Averardi n'avait consenti que pressé par moi, et après quatre lettres et les plus vives instances, à m'envoyer *ses sincères et cordiales félicitations* (c'est le texte de votre petit billet).

« Or cela est un odieux mensonge, contre lequel je proteste. Voici la vérité : Mgr Averardi, *spontanément et dès le lendemain* de la publication de mon discours, m'a écrit les mots gracieux que j'ai soulignés, ma brochure étant arrivée seule, sans un mot ni une parole de moi.

« Si vous traitez aussi mal vos amis, cher Monseigneur, en retour, dans votre préface, vous êtes d'une grâce profonde pour vos ennemis. Du reste, l'impression à Paris est fort triste pour vous ; je crains bien que vous n'ayez prochainement à regretter votre faiblesse. En ce qui me concerne, j'ai fait mon devoir d'ami et j'ai plaidé les circonstances atténuantes.

« C'est un vrai chagrin pour moi de vous écrire ces choses. Malgré tout, j'espère que votre amitié ne continuera pas ces procédés fort désagréables[1]. »

M. Perriot, supérieur du grand séminaire de Langres, avec des formes respectueuses, dont l'ironie n'était pas absente, se plaisait à relever tous les passages qui auraient dû donner satisfaction aux libéraux et s'étonnait de leurs attaques[2].

Un évêque *in partibus*, Mgr Belouino, homme d'intelligence et d'esprit, inclinait dans le même sens :

[1] L'archevêque de Rouen à Mgr d'Hulst, le 31 janv. 1886. Nous n'avons malheureusement pas la réponse de Mgr d'Hulst.

[2] Lettre du 16 avril 1886.

« Ce dont je vous remercie moins, disait-il assez plaisamment à l'auteur, après lui avoir rendu grâces de l'envoi de sa brochure, c'est de m'avoir demandé ce que j'en pense. Si peu Aristarque que je sois, et que, dans l'espèce, j'aie le droit de l'être, j'ai noté de rares endroits qui se ressentent un tantinet de la rapidité de la plume écrivant un article de journal... A la page 22, vous donnez comme également ambiguës les deux expressions : *droit divin* et *souveraineté du peuple;* je ne saurais admettre cette parité. Page 51, vous semblez donner comme un « excès » la visée d'un gouvernement chrétien « à établir l'intégrité du droit chrétien ». Ceux qui ne vous liraient pas jusqu'à la page 90 pourraient s'y méprendre. D'autant plus qu'à la page 67 et à la page 81, je lis ces deux phrases : « Il n'est pas question de « l'admirer sans réserve (le passé de la société chrétienne), encore moins « de le faire revivre; » et : « Quel est donc aujourd'hui le théologien qui « conseillerait à un homme politique parvenu au pouvoir de travailler « à reviser la constitution française ou belge, dans le sens du monopole « catholique? » Quoi qu'ait dit le cardinal Dechamps (p. 83), au sujet de la constitution belge, je suis tenté de trouver un peu d'exagération dans votre thèse de la page 82. Une situation est-elle « bonne », dès lors qu'on ne peut la changer? Et la nôtre ne serait-elle pas plutôt un moindre mal, ainsi que vous le dites du Concordat lui-même? Et vraiment ne pourrait-elle « être meilleure, sans cesser d'être possible »? Enfin (p. 83) avons-nous « accepté », ou plutôt n'avons-nous pas « subi » cette situation? Et serait-ce forfaire à « l'honneur », ou méconnaître « l'intérêt », que d'entretenir l'arrière-pensée de l'améliorer prudemment et sans léser aucun droit?

« J'ai eu tort de mettre *enfin,* car il me reste une méchanceté à dire. Avez-vous connu personnellement quelqu'un de ces hommes qui voient dans les inventions modernes « quelque chose de semi-diabolique, je ne sais quoi d'incompatible avec la forme chrétienne de la civilisation (p. 75) »? Je n'ai pas eu cette chance; mais j'ai eu l'infortune de connaître un évêque de Bretagne, mort archevêque aux rives du Rhône, qui a dit ceci, en bénissant un chemin de fer à Vannes : « Ce jour est le plus heureux des jours pour notre province. Désormais, ici comme ailleurs, toute créature humaine pourra contempler toute lumière, aspirer à toutes les places, et goûter tous les mets servis au banquet de la civilisation!!! » Il est vrai qu'il fut lauréat des Jeux floraux.

« Cela dit, cher Monseigneur, je n'entreprendrai point de motiver le plaisir et le profit que m'a procurés votre œuvre. J'ai marqué d'un trait les bons endroits, et les marges en sont couvertes.

« Je n'ai pas eu l'opportunité de lire les critiques dont vous m'avez parlé à Rome; mais j'avoue que je ne me les explique guère. Certes je suis, comme vous-même, l'admirateur, et l'admirateur reconnaissant, des hommes illustres dont il est question dans votre préface. Mais enfin, l'histoire est l'histoire, et sa première loi est : *ne quid falsi dicere audeat deinde ne quid veri non audeat.*

« Vous la racontez même avec un respect et une délicatesse de touche qui eussent dû charmer vos contradicteurs. Ce que vous dites vaut mieux pour la louange de leurs clients d'outre-tombe, que maints livres, panégyriques ou articles de journaux.

« On croirait que c'est pour leur ôter tout prétexte à leurs récriminations que vous racontez avec une sincérité touchante votre évolution de 1864. D'autres ont certainement dû la faire; car il est vrai que l'encyclique *Mirari vos* était profondément oubliée. En est-il beaucoup qui n'aient été coupables de cet oubli, qui n'aient tondu du pré libéral la largeur de leur langue, pris « le moyen pour la fin », intervertissant les rôles respectifs de la liberté et de la vérité? Il n'y a pas eu jusqu'à l'*Univers*, si j'ai bonne souvenance, qui n'ait soutenu la *thèse*.

« Tous ces écrivains, de la meilleure foi du monde, obéissaient à la pensée fausse qui vient de se traduire dans le colosse envoyé par nous au delà de l'Océan : *la Liberté éclairant le monde;* comme si la liberté n'avait pas, au contraire, besoin d'être éclairée par la lumière des principes.

« Léon XIII a compris ce besoin et l'a satisfait[1]. »

L'évêque de Nîmes, Mgr Besson, se déclarait charmé de la préface et promettait à Mgr d'Hulst communication « d'une lettre que Montalembert lui avait écrite, en 1864, à l'apparition de l'encyclique *Quanta cura*, et où l'on voyait qu'il en avait bien compris toute la portée et qu'il était pleinement obéissant[2] ».

Que pensaient cependant les deux grandes autorités de qui dépendait l'auteur de la brochure : *le Droit moderne et le droit chrétien*, c'est-à-dire l'archevêque de Paris et le Souverain Pontife?

Mgr d'Hulst était parti pour Rome aussitôt son travail paru, avec le dessein de le présenter lui-même à Léon XIII. C'est là que lui parvint le jugement du cardinal Guibert; il approuvait, tout en prévoyant que le Saint-Père pourrait faire certaines observations.

« Ce n'est qu'après votre départ que j'ai lu, dans quelques organes de la presse catholique, la critique qu'ils ont faite de votre commentaire de l'encyclique. Je vous avoue que je n'avais pas été choqué des reproches que vous faites à quelques-uns des chrétiens éminents qui ont pris part autrefois aux controverses soulevées parmi les catholiques et qui sont morts aujourd'hui.

« Vous avez accompagné vos observations critiques de si grands éloges

[1] L'évêque d'Hiéropolis à Mgr d'Hulst, 27 février 1886.
[2] L'évêque de Nîmes à Mgr d'Hulst, le 8 février 1886.

sur leur dévouement à l'Église, que ce correctif me paraissait être une compensation suffisante. Vous avez fait exactement la contre-partie du discours de l'archevêque de Rouen. Au fond, j'étais content et satisfait de la publication de votre brochure, dans l'intérêt de l'Institut catholique, dont vous êtes le chef. Vous n'avez pas oublié que quelques esprits injustes et intempérants ont, dans le temps, soupçonné et même accusé notre école de *libéralisme*, à cause de quelques phrases, peut-être pas assez correctes, d'un de nos professeurs. Après la démonstration que vous venez de faire dans votre écrit, j'espère que jamais personne ne pourra plus exprimer ni concevoir un pareil soupçon contre notre institution, toute dévouée aux doctrines romaines. Toutefois, on comprend que le Saint-Père n'aime pas que l'on revienne ainsi sur les controverses passées, surtout en ce qui touche aux personnes qui toutes ont bien mérité de la religion. Sa Sainteté veut que l'on mette un terme à toutes ces discussions, et que désormais on marche dans la plus parfaite union, et Sa Sainteté a raison.

« Si notre saint Pape vous fait quelques observations sur votre écrit, vous les recevrez avec une parfaite modestie et avec la soumission filiale que nous devons aux jugements du vicaire de Jésus-Christ. Il a, pour bien juger les choses, des grâces qui nous manquent; et, si nous voulons ne pas nous tromper, nous n'avons qu'à conformer nos pensées aux siennes[1]. »

Quelle fut l'appréciation personnelle de Léon XIII? Nous ne le savons pas. Mgr d'Hulst n'a raconté dans ses lettres que sa première audience, celle où il lui remit la brochure entre les mains : « J'ai lu dans le *Moniteur de Rome*, écrit-il à son ami l'abbé Pisani, de longs extraits de l'*Union de l'Ouest*, du *Français* et de l'*Univers*, sur ma brochure. Le Pape aussi avait déjà lu cela quand il m'a reçu ce matin. Je lui ai offert la brochure; il m'a parlé de cette controverse et m'a demandé ce que j'avais dit qui y donnât lieu. Je le lui ai expliqué, et il a paru satisfait. Mais il a ajouté : « Je lirai pour en juger par moi-même. » Pour comble de bonheur, l'audience, déjà très courte à cause du service de Pie IX qui devait suivre, a été encore abrégée par l'irruption du cardinal secrétaire d'État, qui avait une affaire pressée. Alors le Pape, en me congédiant, m'a dit qu'il me recevrait encore une fois avant mon départ. De cette façon j'ai quelque chance qu'il ait jeté les yeux sur la brochure et qu'il m'en dise son appréciation. Si elle est favorable, cela me consolera de bien des choses, dont je suis d'ailleurs tout consolé d'avance et nullement ému[2]. »

[1] Le cardinal Guibert à Mgr d'Hulst, 10 février 1886.
[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 16 février 1886.

*
* *

Deux fois encore Mgr d'Hulst devait être amené à aborder la controverse libérale : en 1891, à l'occasion du quatrième congrès de Malines, dont il rendit compte dans le *Correspondant;* en 1895, à Notre-Dame, où, dans ses conférences sur *l'Église et l'État*, il exposa intégralement la thèse catholique et ses applications. Dans l'une et l'autre circonstance, il put constater quel apaisement avaient produit les paroles de Léon XIII.

Le quatrième congrès de Malines avait naturellement réveillé en lui le souvenir de celui qui s'y était tenu en 1863, et où Montalembert avait prononcé ses deux retentissants discours : *l'Église libre et l'État libre.* Plus affirmatif qu'en d'autres temps, il rendit un hommage sans restrictions à la doctrine du grand orateur catholique :

« Nous venons, écrit-il, de relire ces deux admirables harangues, les plus belles peut-être, les plus enflammées, mais aussi les plus persuasives, les plus lumineuses dont l'histoire de l'éloquence mise au service de la foi nous ait gardé le souvenir. Or, contrairement à l'impression lointaine qui nous en était restée, nous y avons trouvé les réserves les plus expresses en faveur des droits supérieurs de la vérité. Au commencement, au milieu, à la fin du second discours, celui qui a pour objet la *liberté des cultes*, l'auteur répète à satiété qu'il ne prétend pas énoncer des principes, mais conseiller une tactique ; qu'il ne blâme pas dans le passé l'application d'un système qui a pu convenir à des temps différents du nôtre ; qu'il n'entend pas professer une théorie absolue, mais une doctrine pratique tirée de la leçon des événements, ni transformer en question d'orthodoxie une question de conduite. Montalembert a parlé en homme d'État passionné pour la liberté de l'Église ; il a parlé comme un chrétien instruit, qui connaît les écueils de doctrine et qui les évite. Un théologien qui ferait l'analyse impartiale de ses discours de 1863 pour les comparer aux documents du Saint-Siège, à l'encyclique *Quanta cura* de Pie IX, à l'encyclique *Immortale Dei* de Léon XIII, aurait peine, croyons-nous, à extraire des pages de l'orateur une seule proposition contraire aux enseignements pontificaux[1]. »

Mais, ajoutait Mgr d'Hulst, « les disciples de l'école libérale avaient dépassé leur maître, commis des imprudences et rendu

[1] *Correspondant* du 25 septembre 1891, p. 982-983. On ne saurait cependant oublier que c'est ce texte même de Montalembert qui causa le vif mécontentement de Pie IX, et non pas seulement les imprudences des disciples de l'école libérale. (Lecanuet, *Montalembert,* t. III, p. 373.)

nécessaire l'acte de Pie IX, dont la parole n'avait blessé que pour guérir. » Tous les catholiques avaient obéi à l'encyclique *Quanta cura*.

« Cette fois, écrivait-il, il ne s'est pas trouvé de Lamennais parmi nous. Si plus tard un illustre apologiste a, lui aussi, attristé l'Église par une lamentable défection, d'autres causes avaient préparé sa rupture avec l'unité catholique, une autre occasion l'a déterminée. Celui qui fut le Père Hyacinthe et qui, au troisième congrès de Malines, prononçait un admirable discours sur l'éducation morale et sociale de l'ouvrier, a pu, après son apostasie, se présenter lui-même comme le champion du libéralisme; mais lorsque, en 1869, il leva l'étendard de la révolte, cinq années s'étaient écoulées depuis la publication du *Syllabus*, et ceux qui suivaient alors avec inquiétude, dans les paroles de l'éloquent conférencier de Notre-Dame, les signes précurseurs de la chute, voyaient pour lui le péril ailleurs que dans les difficultés d'esprit où s'est heurté le génie de Lamennais. »

« Monsieur le Recteur, répondit Hyacinthe Loyson[1], on a placé tardivement sous mes yeux un article du *Correspondant*, dans lequel vous vous exprimez sur mon compte d'une manière qui a droit de m'étonner, après la longue et bonne conversation que nous avons eue ensemble, il y a quelques mois, et après la lettre que vous m'avez écrite à cette occasion.

« Pour que vous me cherchiez avec tant d'insistance des motifs intéressés dans une détermination où j'ai tout sacrifié à ma conscience et pour que vous fassiez une si basse injure à mon caractère, que je croyais vous avoir appris à connaître, il faut, Monsieur le Recteur, que vous subissiez bien puissamment l'influence du milieu qui vous entoure, ou du public pour qui vous écrivez.

« En tous cas, si de tels procédés s'imposent, pour ainsi dire, à un homme tel que vous, la polémique catholique romaine est jugée. Je dis la polémique, non pas le polémiste, qui souvent, au fond, vaut beaucoup mieux. »

Après avoir renvoyé Mgr d'Hulst à deux articles récents de Léon Séché, il ajoutait :

« Dans une langue peu évangélique et peu raisonnable, vous me traitez d'*apostat* parce que je suis resté fidèle à ma conscience en maintenant l'ancienne foi catholique gallicane. Je ne puise point au même vocabulaire, et je ne vous appellerai point idolâtre ou bouddhiste, comme à Lhassa, parce que vous professez la religion du « Verbe incarné au Vatican » (texte officiel de la *Semaine religieuse* de Bayonne).

[1] Le 9 décembre 1891.

« Je me borne, Monsieur le Recteur, à vous offrir l'assurance de ma considération distinguée et à prier notre commun Père de vous conduire, par son Christ et par son Esprit, dans les voies de la Vérité, du Courage et de la Justice. »

L'allure étrangement hautaine de cette lettre n'empêcha pas Mgr d'Hulst d'y répondre avec courtoisie et charité[1]; mais il maintint fermement que nul de ceux qui avaient vu et entendu n'avait pu attribuer à la condamnation du libéralisme la responsabilité d'une défection qui avait fait saigner le cœur des catholiques.

« Je n'ai pas dit et je n'ai pas voulu dire que votre acte de 1869 ait été déterminé par des « motifs intéressés », mais par des motifs qui n'étaient pas purement ni principalement doctrinaux. Je ne crois pas me tromper, en effet, en supposant que, de 1867 à 1869, vous étiez fort loin encore des opinions que vous m'avez exprimées il y a un an, et qui vous font rejeter la doctrine du concile de Trente, aussi bien que celle du concile du Vatican, qui vous font interpréter le concile de Nicée lui-même dans un sens très différent du dogme catholique de l'Incarnation. Non, à cette époque vous paraissiez seulement obéir à des *tendances* plus libérales que celles du milieu où vous viviez, et, quoi qu'il en fût de vos pensées intimes, dont vous êtes seul bon juge, ce que l'on remarquait dans vos discours, peu de temps avant votre rupture avec l'Église, c'était surtout un éloge, qu'on trouvait trop ardent, de l'amour dans le mariage. Vos auditeurs quittaient l'église, ou la salle où vous aviez parlé, charmés de votre éloquence, mais inquiets sur l'état d'âme du prêtre, qui paraissait regretter ses vœux. Cette inquiétude était universelle; je ne l'ai pas inventée, je l'ai éprouvée et je l'ai retrouvée sur les lèvres de tous ceux qui me parlaient de vos discours. En la constatant, je n'ai cru que relever un fait, et, puisque vous croyez avoir eu raison en suivant cette tendance, je ne vois pas ce que cette constatation peut avoir de blessant pour vous.

« Quant aux expressions *apostasie* et *révolte*, elles me semblent aussi appartenir à la même catégorie de mots enregistrant un fait. Apostasie, dans son sens vrai comme dans son sens étymologique, signifie séparation, *discessio*. Or vous ne pouvez nier que vous vous soyez séparé de l'unité de la hiérarchie en rompant vos vœux et en vous dérobant à l'obéissance du Saint-Siège. Pour tous ceux qui persistent à regarder comme légitime et divinement instituée l'autorité à laquelle vous vous êtes soustrait, celle du Saint-Siège, celle du concile du Vatican, votre acte garde le caractère d'une révolte. Vous ne pouvez empêcher que nous ne considérions cela, objectivement du moins, comme

[1] Le 15 décembre 1891.

une chute. Or ces mots : *apostasie, révolte, chute, rupture* avec l'unité catholique, sont les seuls que j'ai employés ; je n'y ai joint aucune épithète, je ne les ai pas qualifiés moralement, laissant cela au jugement de votre conscience et au jugement de Dieu.

« Si vous croyiez que j'adore le Pape ou la sainte Vierge, vous seriez en droit de m'appeler idolâtre. Mais je ne pense pas que vous regardiez les expressions excessives et ridicules de la *Semaine religieuse* de Bayonne (dont vous me révélez l'emploi) comme la traduction fidèle de la doctrine romaine à laquelle je reste attaché. Ce sont des gasconnades de journaliste dévot.

« Si vous trouvez peu évangélique d'appeler apostat celui qui s'est séparé de l'Église enseignante, que direz-vous de saint Jean (IIe épître, ỳ. 10 et 11)? Que diriez-vous de Notre-Seigneur lui-même (Matthieu, XVIII, 17)? Vous me direz que l'autorité que vous refusez d'écouter n'est pas celle de la vraie Église, soit. Mais ceux qui croient que c'est la vraie Église ne sont-ils pas invités par l'Évangile lui-même à vous traiter comme un transfuge?

« J'ai tenu, Monsieur, à vous montrer qu'aucune amertume personnelle contre vous n'avait dicté mes paroles. Vous avez malheureusement mis contre vous des faits publics dont l'historien ne peut pas ne pas tenir compte. Quand il les trouve sur son chemin, il doit les mentionner avec la qualification officielle qui leur appartient.

« Je vous remercie du bon souvenir que vous avez gardé de notre entrevue. Elle m'a laissé à moi un désir plus vif que jamais de vous voir revenir à cette unité que le Christ a voulue pour son Église. La mission que j'ai reçue à Notre-Dame, en me faisant sentir vivement la distance qui me sépare de vous au point de vue de la puissance oratoire, n'a fait qu'ajouter à mes regrets, quand je pense que cette puissance est, depuis plus de vingt ans, perdue pour la cause de la vérité. »

M. Loyson maintint ses positions et accusa Mgr d'Hulst « d'avoir rompu avec l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de spiritualisme et de liberté ».

« Un jour viendra, ajoutait-il, j'en ai la confiance, et pour les sages il est déjà venu, où dans l'élévation, dans la loyauté, dans la charité des controverses religieuses et philosophiques, on discutera les doctrines sans juger ni insulter les consciences. On parlera de malentendus ou d'erreurs, on ne parlera plus de chute ou d'apostasie.

« Vous m'écrivez que ma parole est perdue depuis plus de vingt ans pour la cause de la vérité. Je pense que la vôtre, malgré les erreurs qui s'y mêlent, erreurs graves et funestes, suivant moi, n'en sert pas moins, sur bien d'autres points, cette cause sacrée du Vrai et du Bien qui m'est plus chère que la vie.

« Je prie Dieu de vous pardonner, comme je le fais moi-même, vos injustices à mon égard. Je le prie surtout de vous donner le courage

et la lumière nécessaires pour suivre la vérité de Dieu, comme le dit notre Sauveur, de préférence aux commandements et aux traditions des hommes[1]. »

A Notre-Dame, en 1895, Mgr d'Hulst devait reprendre avec éclat les thèses doctrinales et les solutions pratiques qu'il avait proposées, dix ans plus tôt, dans son savant et riche commentaire de l'encyclique *Immortale Dei*. Six conférences sur l'*Origine du pouvoir*, les *Droits de l'État*, ses *Devoirs*, ses *Rapports avec l'Église*, la *Civilisation chrétienne*[2], lui permirent d'envisager toutes les faces du problème.

Recherchant ce qui fait le fond de l'erreur libérale, « elle ne consiste pas, dit-il, à aimer la liberté, à la glorifier, à la défendre; elle consiste à la dénaturer, en faisant d'elle, non plus un moyen, mais une fin, un bien absolu, une sorte de divinité[3]. »

Pour la première fois, il traita dans toute son ampleur la question du devoir qui incombe à l'État de faire respecter la vérité, avec son redoutable corollaire : la répression de l'hérésie. Après avoir rappelé que l'État ne peut pas se passer de doctrine et qu'il sera toujours obligé d'en faire respecter quelqu'une, il ajoutait :

« Nous touchons ici, Messieurs, au point délicat, j'oserai presque dire au point douloureux de la question. L'intervention du *bras séculier* dans les causes d'hérésie a laissé des souvenirs qui hantent, comme un cauchemar, l'imagination de nos contemporains. C'est pour beaucoup d'hommes, d'opinions fort diverses, le grand scandale de l'histoire ecclésiastique. Nos ennemis de mauvaise foi y trouvent ample matière à déclamations furieuses; nos adversaires de bonne foi y rencontrent la pierre d'achoppement qui les arrête dans la voie du retour; enfin, parmi nos amis, nos frères, ils ne sont pas rares ceux qui osent à peine regarder en face ce problème historique. Ils demandent à l'Église la permission d'ignorer ou de renier dans son passé tous les actes, toutes les institutions qui ont mis la contrainte au service de l'orthodoxie. Et quand l'Église leur refuse ce droit, quand elle condamne la thèse du libéralisme absolu, quand elle défend, sinon dans le détail de ses applications, du moins dans son principe, une législation qui fut celle des grands siècles de foi, alors c'est un trouble profond qui s'empare des âmes, qui laisse la croyance hésitante ou attristée en face de l'impiété ironique ou triomphante.

[1] M. Hyacinthe Loyson à Mgr d'Hulst, 18 décembre 1891.
[2] Il faut y joindre la note 24 (de la 5e conférence).
[3] Carême de 1895 : *l'Église et l'État*, p. 143.

« ... D'où vient, Messieurs, cette répugnance presque invincible des hommes de notre temps pour une doctrine que l'Église ne songe plus à appliquer, mais qu'elle n'a jamais consenti à désavouer? C'est que, depuis plus de cent ans, les générations nouvelles ont grandi dans un milieu où la diversité des croyances, à force d'être la condition ordinaire, finit par sembler la condition naturelle et presque désirable d'une société. Quand les esprits sont divisés à ce point, il est clair que la contrainte est impossible. L'État n'aurait pas même le droit de l'exercer, car son pouvoir se mesure sur l'utilité publique, et une pareille tentative serait aujourd'hui nuisible.

« Or, à notre insu, nous projetons sur le passé les conditions du présent. Nous lisons l'histoire avec des yeux accoutumés au spectacle des choses contemporaines. Pour nous affranchir de ce préjugé, il faut une singulière force d'esprit, un désintéressement intellectuel aussi difficile que rare. »

L'orateur invitait ses auditeurs « à s'élever à cette hauteur, et, pour y parvenir, à s'aider des analogies à leur portée ».

« Toute société a besoin d'une doctrine; la force brutale ne saurait remplacer l'idée. Au fond de toutes les institutions politiques, juridiques, sociales, il y a un élément moral. La propriété, la famille, représentent les assises principales sur lesquelles repose la civilisation. L'État a le droit et le devoir de les protéger; il ne pourra le faire qu'en s'appropriant la conception idéale qui s'incarne dans ces choses réelles et vivantes. Pour rédiger le Code, le législateur a dû faire son choix entre des doctrines opposées; il s'est prononcé pour la propriété individuelle et transmissible; par là même, il a pris parti contre les systèmes collectivistes. Il a opté pour le mariage d'un seul homme avec une seule femme, pour l'indissolubilité absolue, ou tout au moins relative, de l'union conjugale; par là même, il a classé dans la catégorie des hérésies sociales la polygamie et ce qu'on appelle l'union libre, ou même le simple divorce par consentement mutuel. Il n'empêche pas les philosophes de préférer, dans leur for intérieur, une doctrine contraire; mais il ne permet pas qu'on la traduise dans la pratique, et, à ceux qui tenteraient de le faire, il oppose hardiment la contrainte. De même encore, l'État maintient contre l'internationalisme l'unité de la patrie; il laisse les rêveurs appeler de leurs vœux je ne sais quelle fédération des peuples et des races, mais il oblige tous les citoyens de concourir, par le service militaire, au triomphe de la conception opposée. Il ne suffit pas de porter les armes pour être soldat, il faut les mettre au service du pays. Les soldats du désordre ne méritent que la proscription ou la mort. Et n'avons-nous pas vu, il y a vingt-cinq ans, des écrivains condamnés à la déportation perpétuelle pour des articles de journaux? C'étaient les hérétiques de l'État. Ils avaient incité le peuple à la rébellion contre la patrie. Quand l'État se défend de la

sorte, il ne fait pas acte de tyrannie; il remplit sa mission, il assure le triomphe d'une idée qui répond pleinement à la conscience collective de la nation.

« Eh bien, transportez ces principes dans une société dont tous les membres sont chrétiens, où la croyance religieuse rencontre, sinon l'unanimité absolue, qui n'est pas de ce monde, du moins la même unanimité morale que nous constatons tout à l'heure à l'égard des idées qui inspirent et soutiennent nos institutions fondamentales : la propriété, la famille, la patrie. Refuserez-vous à un État de cette sorte le droit de prêter l'appui de son pouvoir à cette mesure agrandie de vérité sociale dont il fait le support de la vie nationale? Théoriquement, je ne vois pas ce qui pourrait le lui interdire; je trouve même dans la conduite de l'État moderne une analogie qui le lui conseille. Et c'est là, sachez-le bien, toute la prétention de l'Église quand elle condamne le libéralisme absolu. Elle dit aux représentants du pouvoir politique : Non, il n'est pas vrai que le maintien de la sécurité matérielle épuise vos obligations et vos prérogatives. Vous ne pourrez même remplir dans toute son étendue cette fonction élémentaire qu'en la rattachant à des principes et à des doctrines acceptés par tous. Et, parce que le devoir de tous est de reconnaître la vérité intégrale, celle que Dieu enseigne, vous usurperiez sans doute si vous vous mêliez de la définir; mais vous faites une œuvre juste et bonne en prenant cette vérité toute faite là où elle se trouve, en lui assurant le respect des citoyens, en ne permettant pas qu'on la déchire et que, d'un peuple heureusement uni dans la profession de la religion véritable, on fasse, par une propagande impie, un peuple sans foi et sans mœurs[1]. »

Si modéré que fût cet exposé et de quelques réserves que l'orateur eût entouré l'application de la *thèse*, les journaux radicaux accueillirent avec fureur la conférence de Mgr d'Hulst. La *Lanterne*, l'*Intransigeant*, la *Justice* et autres fanatiques du bloc révolutionnaire, bloc dont ils se gardaient bien d'exclure la guillotine, le dénonçaient à l'indignation publique. Rochefort demandait l'arrestation du conférencier de Notre-Dame comme anarchiste; Clemenceau se déclarait très effrayé des tendances menaçantes de l'Église romaine et feignait de se croire tout près d'être jeté dans les cachots de l'Inquisition.

Pour répondre à ces attaques, Mgr d'Hulst, en publiant sa conférence, l'accompagna d'une note, précise et développée, qui forme, à elle seule, un petit traité sur cette grave matière[2]. Là, — et cela s'explique par les circonstances que nous venons

[1] Carême de 1895 : *l'Église et l'État*, p. 127-133.

[2] *Ibid.*, p. 355-388. Il est curieux de le rapprocher des premières pages qu'il avait écrites sur la question, en 1862.

de rappeler, — il fit aussi large que possible la part de l'*hypothèse*, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

« Dans le présent, la règle de conduite qui se déduit des enseignements de l'Église tient dans ce seul mot : tirer le meilleur parti possible de ce qui est... Mais, s'il faut aller aussi loin que possible dans le patronage du bien, il ne faut jamais dépasser ce que l'opinion réclame ou supporte; car on verrait alors se former, contre la religion et l'Église, de ces courants violents qui rejettent un peuple dans l'impiété et retardent d'un siècle son retour à l'Évangile.

« Dans l'avenir il est permis de prévoir que, de plus en plus, le respect des convictions d'autrui servira les intérêts de la vérité. La répugnance croissante que l'esprit moderne témoigne à l'égard de la répression des idées est un fait dont il faut tenir compte dans le gouvernement des âmes et de la société. Sans doute, tous les esprits réfléchis, même dans les rangs de nos adversaires, s'accordent à prévoir pour les temps qui s'approchent un renouveau de la foi chrétienne dans l'humanité. Les excès de la libre pensée, les ruines qu'elle prépare dans l'ordre moral et dans l'ordre social, ramèneront les hommes éclairés et, à leur suite, les masses vers cette religion sublime dont les affinités naturelles avec le bien apparaîtront chaque jour plus éclatantes. Mais, en faisant la part aussi grande qu'on voudra à ces espérances, on doit renoncer au rêve d'un retour pur et simple vers les institutions du passé. L'humanité aura contracté, dans ces folles excursions à travers l'erreur, un goût d'indépendance intellectuelle qu'elle ne perdra plus. D'ailleurs, la mission de l'Eglise, auprès des sociétés qui ont précédé la nôtre, a eu le caractère d'une tutelle salutaire exercée sur des sociétés enfants. Aujourd'hui elle se trouve en présence de sociétés adultes, émancipées par la science, par les progrès économiques et par le développement d'une civilisation qui n'a pas moins besoin que l'ancienne du ferment évangélique. Mais autre est l'attitude du fils adulte, si respectueux qu'on le suppose envers sa mère, et l'attitude de l'enfant[1]. Et une mère sage craindrait d'abuser de son autorité, si elle l'exerçait sur celui-là de la même façon que sur celui-ci.

« C'est ce qu'exprimait un jour l'illustre cardinal Manning lorsqu'il disait, pour désarmer les préjugés antipapistes de ses anciens coreligionnaires : « Si les catholiques, devenus la majorité en Angleterre, arrivaient à être les maîtres du pouvoir, ils ne fermeraient pas un temple, pas une école protestante. Ils tâcheraient seulement de mieux

[1] Cette distinction, reprise à d'autres points de vue par d'autres écrivains, a soulevé des critiques. Il ne faut pas, en effet, la pousser trop loin. L'Église, comme Mgr d'Hulst le dit dans sa conférence (p. 147), reste toujours *mère* et garde *toujours* les *droits* d'une mère, tandis que le fils adulte a *droit* à ne plus obéir; il n'est tenu qu'au respect. On voit que Mgr d'Hulst avait corrigé ce qu'avait d'excessif cette même comparaison dans son travail de 1862.

faire que leurs rivaux et de les attirer à eux par leurs vertus et leurs bienfaits[1]. »

Ces paroles n'étaient, au fond, que la conclusion logique et pratique de tout ce que, à partir du jour où il avait atteint l'âge d'homme, Mgr d'Hulst avait pensé et écrit sur le libéralisme ; mais sa pensée n'était pas uniquement *sa* pensée.

La dernière conférence de cette année 1895 fut un hymne magnifique à la civilisation chrétienne et aux progrès qu'elle n'a jamais cessé de promouvoir, progrès dont l'orateur aimait à découvrir la source chrétienne, même sous les apparences opposées, qui trop souvent la cachent aujourd'hui.

« Voilà, Messieurs, s'écriait-il, ce que pensent de la culture humaine, non pas quelques enfants timorés de l'Église immortelle, mais les véritables interprètes de sa tradition et de sa doctrine. Il y a vingt ans, un pontife dont la chaire épiscopale était assise sur un des radieux sommets de l'Ombrie, mais dont le vaste génie embrassait déjà le monde, consignait ses pensées dans deux épîtres pastorales. Avant que la dernière fût mise au jour, lui-même était appelé à saisir d'une main vigoureuse le gouvernail de la barque de Pierre. L'un des premiers actes de Léon XIII fut de publier et de répandre les mandements de l'évêque de Pérouse sur la *civilisation*. L'effet en fut grand et profond sur son siècle. L'accueil que fit la société moderne à cette parole du nouveau Pape, présageait d'avance les glorieuses destinées de son pontificat. Pouvais-je placer moi-même sous de plus heureux auspices l'épilogue de l'enseignement dont j'achève aujourd'hui un des principaux chapitres[2]? »

Mgr d'Hulst avait raison : dans cette grave controverse, qui depuis si longtemps partageait les meilleurs catholiques, il avait été, tout en demeurant lui-même et sans se faire violence, l'interprète le plus exact et le plus éloquent, non seulement des idées très hautes, mais des très généreux désirs du Pape Léon XIII.

[1] Carême de 1895 : *l'Église et l'État*, p. 385-387.
[2] Carême de 1895 : *la Civilisation chrétienne*, p. 174.

CHAPITRE XIX

L'APOLOGÉTIQUE PHILOSOPHIQUE DE Mgr D'HULST
RÉFUTATION DES SYSTÈMES OPPOSÉS
A LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

L'enseignement philosophique de Mgr d'Hulst. — L'encyclique *Æterni Patris*, en 1879. — Le but que se propose Mgr d'Hulst dans son enseignement. — Alliance de la tradition et du progrès, de la philosophie scolastique et de la science. — Comment Maurice d'Hulst était arrivé à l'aristotélisme chrétien. — Préoccupation apologétique. — Unité et diversité de son œuvre. — Les *Mélanges philosophiques ;* les *conférences de Notre-Dame, divers articles et discours*. — La réfutation du monisme évolutionniste, principal objet des travaux de l'abbé d'Hulst. — Critique du cartésianisme. — Critique de l'ontologisme et de la doctrine de Rosmini. — Critique des divers éléments du monisme. — Le positivisme, l'idéalisme et le criticisme, le transformisme. — Critique du monisme étudié en lui-même et de la doctrine de l'immanence. — Réfutation du déterminisme.

« Pardonnez-moi, Messieurs, disait, en 1883, Mgr d'Hulst à l'assemblée solennelle des évêques protecteurs de l'Institut catholique, si je m'arrête un instant sur une question qui semble me toucher de trop près. C'est que, voyez-vous, sur d'autres terrains, je connais notre œuvre par le côté extérieur, administratif ; ici, je suis appelé à y participer, si je puis dire, en ouvrier. »

Il s'agissait de cet enseignement philosophique dont le recteur avait voulu se charger lui-même et où, trois années durant, de 1881 à 1884, il devait mettre le meilleur de sa pensée[1]. A quel point il était philosophe par toutes les tendances de son esprit, par tous les goûts de sa nature, on le

[1] La *Revue de philosophie*, dans ses numéros du 1er décembre 1912, des 1er janvier et 1er février 1913, a publié le plan, l'analyse et des extraits du cours de théodicée professé par Mgr Hulst à l'Institut catholique en 1881 et 1882 ; la 3e année fut consacrée à l'anthropologie. Ces notes de Mgr d'Hulst forment un manuscrit d'un millier de pages.

sait. Il nous paraît utile de présenter, en un tableau d'ensemble, les idées auxquelles il s'était attaché et qu'il défendit avec son vigoureux talent de dialecticien et d'orateur. Rappelons qu'à l'heure où il prenait enfin possession d'une chaire, l'encyclique *Æterni Patris*, promulguée depuis deux ans (août 1879), venait d'imprimer aux écoles catholiques une direction décisive et dont nul ne pouvait impunément s'écarter. Mais, indépendamment de l'influence que dut exercer sur lui cet acte de l'autorité suprême, Mgr d'Hulst était arrivé de lui-même à la méthode et aux doctrines que recommandait Léon XIII.

Depuis la première leçon qu'il avait faite au cercle du Luxembourg, le 14 novembre 1873, jusqu'à sa conférence au collège de *Notre-Dame-de-la-Paix*, à Namur, le 18 mai 1896, la pensée philosophique de Mgr d'Hulst fut invariablement dirigée dans le même sens et se proposa le même objet.

« Le but est unique, disait-il : défendre contre les aberrations pernicieuses de la pensée contemporaine le principe du spiritualisme. Le moyen proposé est constant : revenir à la tradition, sans exclure le progrès ; redemander à Aristote et à saint Thomas la clef perdue de la vraie métaphysique, et ouvrir avec cette clef les trésors de la science moderne. »

Au service de cette pensée d'apostolat philosophique, — le mot est de lui, — il tenta successivement plusieurs entreprises, trop souvent contrariées par l'exigence de devoirs plus impérieux : trois années d'enseignement à l'Institut catholique ; trois séries de conférences publiques, soit à l'Institut même, soit à la salle Albert-le-Grand ; des articles enfin suscités par ses lectures et donnés soit aux *Annales de philosophie chrétienne*, soit au *Correspondant*, « autant de plaidoyers pour la défense de la même cause[2]. » Alliance de la tradition et du progrès, de la philosophie scolastique et de la science la plus positive : telle est la règle que les penseurs chrétiens doivent observer, s'ils veulent que, dans le conflit de leur raison et de leur foi, celle-ci ne soit pas vaincue par celle-là. Et les paroles par lesquelles s'achève la vie philosophique de Mgr d'Hulst, les pressants appels de Namur, le cri de ralliement devant l'ennemi, c'est-à-dire le monisme évolutionniste, démontrent éloquemment combien fut droite et inflexible, à travers les

[1] *Mélanges philosophiques*, préface, p. VI.
[2] *Ibid.*, p. VI-VIII.

années et la diversité des labeurs, la pensée directrice de toute son œuvre.

Il y a, en effet, une très grande unité dans ces *Mélanges philosophiques*, en dépit du titre et de la multiplicité des sujets tour à tour traités par l'auteur. C'est que, partout et toujours, l'unité de la vie se retrouve dans l'unité de l'œuvre. Toute la vie de Mgr d'Hulst fut un apostolat intellectuel. La philosophie ne fut pour lui qu'un des moyens dont il voulut se servir pour déterminer, dans le monde catholique et savant, un courant nouveau d'apologétique. Chez lui, le philosophe n'est que le serviteur de l'apologiste, et il ne cherche pas à le dissimuler. Tout au plus consent-il « à justifier... la préoccupation apologétique » à laquelle il a « obéi dans la poursuite de cette croisade en faveur de la scolastique[1] ».

Après avoir subi, dans sa première jeunesse, l'influence de Descartes, influence dont on a cru retrouver encore quelques traces jusque dans ses critiques les plus vives de la philosophie cartésienne[2]; après s'être arrêté un instant, au séminaire d'Issy, dans l'ontologisme, qu'il devait vigoureusement attaquer après la condamnation de Rosmini[3], Maurice d'Hulst, en partie sous l'action du cardinal de Reisach et du Père Franzelin, s'était tourné tout entier, et pour toujours, vers l'aristotélisme chrétien. Sa conversion était si complète que, dès 1873, il avait, on s'en souvient, déclaré que cette doctrine méritait seule le nom de philosophie chrétienne[4]. Lorsque Léon XIII avait appelé les catholiques à reprendre la tradition thomiste interrompue, il n'avait donc pas eu à faire la conquête du jeune maître parisien.

« Déjà fortement pénétré de cette vérité par mes études personnelles, dit celui-ci, j'ai été frappé de l'importance que lui donnait une recommandation partie de si haut[5]. Lorsque les circonstances nous ont appelé à inaugurer notre enseignement philosophique, presque aussi-

[1] *Mélanges philosophiques*, préface, p. VIII.

[2] Par exemple, la définition de l'âme : « J'appellerai âme tout ce qui *pense* en moi; » et celle de la matière : « Une réalité *étendue*, résistante et mobile. » (*Mélanges philosophiques*, p. 125 et 129.) Voir, sur le « cartésianisme » de Mgr d'Hulst, un article du Père At, dans la *Revue du monde catholique*, février 1909 (*les Apologistes français au XIXe siècle*).

[3] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 459.

[4] Leçon du 14 novembre 1873, insérée dans le *Correspondant* du 10 décembre, t. Ier, p. 305.

[5] ***Mélanges philosophiques*, préface, p. 10.**

tôt après l'apparition de l'encyclique *Æterni Patris*, au bonheur d'obéir s'est ajoutée pour nous la satisfaction de nous sentir affermi dans une conviction déjà ancienne par cette autorité, qui non seulement règle la foi, mais, aux heures difficiles, sait encore rassurer la raison et l'empêcher de douter d'elle-même[1]. »

Conviction « déjà ancienne », d'une part, et, d'autre part, désir très ferme et très explicite du chef de l'Église : c'était plus qu'il n'en fallait pour assurer Mgr d'Hulst qu'il allait vers la vérité. Il savait qu'il y allait, et ne croyait pas pour cela renoncer à l'une des conditions indispensables de la recherche, l'indépendance et l'absolue sincérité. Nul mieux que lui n'a défini, à ce point de vue, l'attitude du philosophe incroyant et celle du philosophe chrétien[2].

« On me dira, lisons-nous dans la préface des *Mélanges philosophiques*, que le rôle d'avocat, ou même celui d'apôtre, ne convient pas à qui prétend philosopher ; que, pour persuader dans cet ordre de pensées sereines, il ne faut pas avoir l'air trop convaincu ; qu'en commençant l'étude d'une question, il faut être indifférent à la solution future, et qu'ainsi un livre où l'on annonce, dès la préface, l'intention de convertir ses lecteurs à une idée, ne mérite pas d'être ouvert par les vrais philosophes. Cette fin de non-recevoir, je l'avoue, ne m'émeut guère. Ce serait une grande impertinence de s'adresser au public, si l'on ne savait pas au juste et d'avance ce qu'on a à lui dire[3]. »

Mais, fort de cette certitude, entraîné d'ailleurs par toutes les forces de son intelligence et de son cœur vers l'apostolat, il en conclut que, dans la chaire du professeur, comme dans celle du prédicateur, il devait être non pas faiseur de système, non pas chef d'école, mais avant tout apologiste. Héroïquement, si l'on veut, mais par un acte de volonté réfléchie, il effaça derrière son œuvre sa personne ; il défricha le champ, laboura, sema le grain, et, pour la récolte, il la laissa à ceux qui viendraient après lui. En d'autres termes, il ne s'attribua pas la tâche, — et d'ailleurs, comment l'eût-il pu avec ses écrasantes occupations? — de construire lui-même la métaphysique future, celle qui, selon lui, devait résulter du travail commun des philosophes et des savants ; il s'attacha seulement à en définir le but, à en préciser la méthode; et par là d'ailleurs

[1] *Mélanges philosophiques*, l'Anthropologie des écoles catholiques, p. 73.
[2] Discours de rentrée du 30 janvier 1884 (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 274).
[3] *Mélanges philosophiques*, p. 11.

il accomplit une belle part de l'œuvre à faire, puisque doctrine et méthode dépendent étroitement l'une de l'autre.

Cette « préoccupation apologétique », qui fait l'unité de l'œuvre, en fait aussi la diversité; et c'est pourquoi, ayant indiqué le but continuellement poursuivi par l'auteur, devons-nous renoncer à dégager de tant de conférences, de discours et d'articles où la même pensée s'affirme sous des formes si différentes, un ensemble qui puisse être présenté comme la synthèse des idées philosophiques de Mgr d'Hulst? Cette synthèse, Mgr d'Hulst ne l'a pas essayée; il n'a rien écrit qui pût servir à la faire, et qui tenterait cette entreprise risquerait de dépasser les limites de l'interprétation. Cette synthèse, elle sera sans doute un jour; mais elle ira plus loin que ce qu'on peut appeler la philosophie de Mgr d'Hulst. Elle sera l'œuvre qu'il souhaitait et qu'il préparait. Le plus sûr moyen de ne pas trahir l'auteur est de le suivre pas à pas dans l'ordre qu'il a voulu suivre lui-même, ou que les rencontres de la polémique lui ont imposé.

Les idées philosophiques de Mgr d'Hulst, éparses un peu partout dans ses œuvres, sont plus particulièrement et plus volontairement groupées dans les *Mélanges philosophiques*[1]; dans le *Carême* de 1891 : *les Fondements de la moralité;* dans les deux premières conférences de celui de 1892, sur *Dieu;* enfin dans la conférence du collège de Notre-Dame-de-la-Paix, à Namur : *la Philosophie au XIXe siècle.* Si l'on veut avoir le résumé de toute son œuvre, c'est dans cette conférence de Namur qu'il faut l'aller chercher; et c'est par elle que nous terminerons cette rapide revue de la philosophie de Mgr d'Hulst.

Ayant surtout fait œuvre d'apologiste, c'est-à-dire de combattant, Mgr d'Hulst devait commencer par jeter un coup d'œil d'ensemble sur le champ de bataille et sur les positions des troupes adverses. Cette reconnaissance est faite dès la conférence d'ouverture de la première année du cours : *le Rôle de la philosophie;* elle se continue dans la première des conférences données à la salle Albert-le-Grand : *Idéalisme et matérialisme,* et se complète par la première conférence publique donnée, en 1886, à l'Institut catholique : *le Progrès en philosophie.* On le voit, c'est au début de chaque campagne que Mgr d'Hulst dénombre ses ennemis et cherche leurs points faibles.

[1] Auxquels il faut joindre les programmes de cours publiés par la *Revue de philosophie* et signalés ci-dessus.

Cependant tout ce qu'il a pensé et dit sur les systèmes passés et sur les théories contemporaines contre lesquels il s'est élevé, n'est pas exclusivement renfermé dans ces trois discours des *Mélanges*. Les quatre premières conférences du Carême de 1891 contiennent des jugements sur l'histoire de la philosophie, et l'on peut relever dans toutes les conférences de la salle Albert-le-Grand ou de l'Institut catholique des appréciations sur la pensée humaine en quête de la vérité. Quelques parties de l'histoire la plus contemporaine ont été l'objet d'études particulières : le livre de l'abbé de Broglie sur *le Positivisme et la science expérimentale;* les propositions condamnées de Rosmini; *le Nouveau Spiritualisme*, de Vacherot; *l'Examen de conscience*, de Renan. Au contraire, les conférences sur la constitution de l'être humain, sur le vrai Dieu et sur la valeur scientifique de la philosophie scolastique ont un caractère surtout dogmatique. Réservant pour la fin celles-ci, qui nous permettront d'exposer les idées mêmes de Mgr d'Hulst, commençons par l'histoire, ou, si l'on veut, par la polémique.

*
* *

Nous avons dit tout à l'heure que Mgr d'Hulst considéra le monisme évolutionniste comme le plus puissant et le plus dangereux ennemi que la philosophie chrétienne eût à combattre. Cet ennemi ne fut cependant pas le premier auquel il s'attaqua. Sans doute il le signale dès 1881[1], il le réfute sommairement en 1889, dans la critique de l'*Examen de conscience*, de M. Renan; mais ce n'est qu'à partir du Carême de 1891, c'est-à-dire des premières conférences de Notre-Dame, que cette doctrine tient décidément la plus grande place dans ses préoccupations. Mgr d'Hulst mena d'abord une vigoureuse campagne contre le cartésianisme, dont il constatait la persistante influence, et par occasion, contre l'éclectisme et l'ontologisme.

Le cartésianisme, en effet, avait conquis en très grande partie la philosophie chrétienne au XVIIe siècle avec Malebranche, Bossuet, Fénelon. Presque tous ceux qui, au

[1] *Annales de philosophie chrétienne*, octobre 1881, article sur *le Positivisme et la science expérimentale*, p. 21. Réimprimé par Mgr Odelin, dans les *Nouveaux Mélanges philosophiques* de Mgr d'Hulst.

XVIII[e] siècle, défendirent la cause du spiritualisme se trouvèrent être cartésiens; et, dans la lutte commune contre le matérialisme et le sensualisme, la philosophie chrétienne et le nouveau spiritualisme contractèrent une alliance si étroite, que leur solidarité apparut presque aussi complète que celle qui avait jadis existé entre l'aristotélisme et les écoles catholiques. Descartes avait renversé la scolastique et donné cependant le moyen de rester à la fois chrétien et philosophe. L'éclectisme qui, pendant plus de la moitié du XIX[e] siècle, fit le fond de l'enseignement universitaire, pénétra aussi, plus ou moins modifié, dans celui des séminaires. Comme il était cartésien dans son fond le plus solide, ce n'était pas lui qui devait faire oublier le père de la philosophie moderne. Beaucoup, même dans le clergé, relevaient de Descartes et ne croyaient pas par là desservir la cause du spiritualisme chrétien. Ce fut donc contre une partie des troupes qu'il voulait entraîner au combat que M[gr] d'Hulst commença par lutter, et cela n'alla pas sans de douloureux déchirements[1]. Avec ses adversaires, il admettait, au surplus, que l'entreprise de Descartes avait été pour une part justifiée.

« Voilà donc, disait-il dans sa conférence de 1880 sur *le Rôle de la philosophie*, le fort et le faible de la philosophie chrétienne au moyen âge. En tant qu'elle est une psychologie et une métaphysique transcendantale, elle s'appuie sur des principes certains, emploie une méthode sûre et aboutit à une construction scientifique que Descartes a voulu abattre pour la refaire, sans que son entreprise paraisse aujourd'hui beaucoup plus louable que celle d'un de ces vandales policés du XVIII[e] siècle qui eussent volontiers démoli Notre-Dame de Paris pour rebâtir Saint-Sulpice. En tant qu'elle est une cosmologie et une métaphysique de la nature, elle tire un parti merveilleux des principes d'Aristote et en fait aux connaissances positives, telles qu'on les possédait de son temps, une application qui mérite notre plus sérieux, notre plus respectueux examen. Toutefois, comme ces connaissances sont à l'état d'enfance, comme la vraie méthode d'investigation dans cet ordre est ignorée ou délaissée, l'*a priori* a trop de part dans la construction des systèmes, et la raison ingénieuse se dispense de soumettre ses hypothèses au contrôle de la réalité expérimentale. Ce défaut s'aggrave avec le temps. Les grands génies qui avaient illustré l'école

[1] « En France, le clergé lui-même, il n'y a pas bien longtemps, partageait cette ignorance, et, tenant sous clef saint Thomas d'Aquin, se rendait tributaire, en philosophie, de Reid, de Cousin ou de Royer-Collard. » (D'HULST, article sur le Positivisme et la science expérimentale, *Annales de philosophie chrétienne*, octobre 1881.)

font place à des métaphysiciens subtils sans profondeur. L'autorité des maîtres est obéie sans être comprise, et leurs principes invoqués dans un esprit bien différent de celui qui les avait dictés. Aristote et saint Thomas avaient devancé leur époque; les scolastiques du XVe siècle retardent la leur, et la vraie servilité apparaît.

« De là le discrédit de la scolastique. *C'est l'excuse de Descartes pour l'avoir dédaignée en masse; mais cette excuse, qui atténue sa faute, ne l'efface pas entièrement;* car c'est le devoir du génie de regarder plus loin que le vulgaire, de démêler le bien sous l'abus qui le recouvre, et de ne jamais déshériter l'esprit humain des vérités acquises, sous prétexte que le trésor héréditaire n'est pas pur de tout alliage. Leibniz, à cet égard, a été plus juste et mieux inspiré; il a connu la vraie scolastique, il lui a rendu hommage, il lui a fait de larges emprunts[1]. »

Mgr d'Hulst ne méconnaissait pas non plus, du moins au début de son enseignement, la grandeur de l'œuvre accomplie par Descartes et la conception vraie qu'il avait gardée de la philosophie, n'aliénant pas la moindre parcelle de son domaine : le moi et l'absolu.

« Descartes parle du moi dans le célèbre enthymème devant lequel s'arrête son doute universel : « Je pense, donc je suis; » et de là, directement, il s'élève à Dieu, remarquant, dit-il, que, par le fait même de son doute, le moi est imparfait, et que l'idée du plus parfait doit lui venir d'un être qui possède cette perfection souveraine. C'est seulement après avoir établi à sa manière ces deux bases de la connaissance, l'homme et Dieu, qu'il étend ses investigations sur les autres objets et s'essaye à former un système de science universelle. » Là est pour Descartes le but principal à poursuivre; « l'âge cartésien occupe le centre du mouvement scientifique qui a suivi la renaissance des lettres. » ... « Quant à Descartes, auquel il faut toujours revenir pour caractériser le mouvement de cette époque, il ne se contente pas de conduire parallèlement les deux ordres de travaux : il semble les confondre. A l'en croire, le philosophe doit tout savoir; et la fameuse méthode qui porte son nom est destinée à le conduire, par une voie sûre, à cette connaissance universelle. Du moi, le penseur s'élève à Dieu; de Dieu, il redescend vers l'univers, unissant le procédé expérimental aux idées *a priori* d'ordre et d'harmonie, qu'il a rapportées de son commerce avec le souverain Être. Aussi ne faut-il pas s'étonner de rencontrer, même dans cet abrégé qui s'appelle le *Discours*

[1] *Mélanges philosophiques*, le Rôle de la philosophie, p. 25. Cf. *Annales de philosophie chrétienne*, 1861, article cité : « Descartes, mécontent à juste titre de l'état où une scolastique abusive et dégénérée avait réduit la philosophie,... » p. 16.

de la méthode, des développements assez longs sur les questions de physique, d'anatomie, de physiologie et d'histoire naturelle, que Descartes avait étudiées par lui-même. Mais c'est surtout dans son grand ouvrage intitulé *les Principes de la philosophie* qu'apparaît clairement son dessein de reconstruire toute la science. Il nous en avertit lui-même dans sa préface, où l'extrême modestie du langage s'allie à l'étonnante confiance de l'homme en son propre génie... Ce que la préface annonce, le livre le réalise... Arrivé au terme de cette longue carrière, Descartes peut se dire qu'il a tenu parole; il a mené de front l'œuvre du métaphysicien et celle du savant. La postérité lui rendra justice à ce grand effort; mais elle trouvera que la science n'a pas toujours eu à se louer de l'impérieux voisinage de la métaphysique[1]. »

De telles restrictions, certes, étaient suffisantes, et le professeur ne paraissait pas dépasser la mesure de liberté permise en marquant, comme il l'avait fait, la raison d'être et l'importance du mouvement cartésien, ainsi que la puissance du génie qui l'avait lancé. Tel ne fut pas pourtant l'avis de tout le monde.

La réaction en faveur de l'aristotélisme chrétien était dans toute l'intransigeance des débuts; on savait que Léon XIII ne plaisantait pas en pareille matière. C'en fut assez pour que le recteur de Paris trouvât des dénonciateurs, et même pour qu'on lui attribuât cette parole : « Le cartésianisme est la seule vraie philosophie. » Il se montra d'abord médiocrement inquiet : mais averti par le cardinal de Bonnechose que le texte de la leçon, dont nous venons de citer quelques passages, remis entre les mains du cardinal Pecci et du Saint-Père en personne, leur avait paru mériter les critiques formulées, et qu'il y avait lieu pour lui de se défendre au plus tôt, sans même attendre (on était à la fin de mars) le voyage qu'il devait faire à Rome aux vacances de Pâques, Mgr d'Hulst s'empressa d'adresser au cardinal Zigliara une justification fortement motivée. Après avoir retracé l'histoire de sa formation et de sa conversion philosophiques, il représentait que la leçon incriminée n'était pas destinée aux élèves de l'*École supérieure de théologie*, mais aux étudiants laïques de la Faculté de droit et aux hommes du monde. De là une triple nécessité : celle d'enseigner en français, celle de choisir un sujet qui répondît aux besoins actuels des esprits, celle enfin de parler un langage qui ne fût pas

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 26-31.

trop technique et qui pût être compris d'auditeurs étrangers aux termes de l'École.

Entrant ensuite dans le fond des choses, le professeur démontrait, pièces en main, que tout son cours avait été conforme à la doctrine de saint Thomas; que, parlant de Descartes, il lui avait reproché « d'être dans le faux là où il innove, et de reproduire les anciens, sans se l'avouer, là où il a raison ». Puis, discutant le texte de sa première leçon, la seule qui eût été imprimée, il rappelait qu'elle n'était qu'une revue historique des systèmes, destinée à démontrer que, malgré leurs divergences, toutes les écoles avaient reconnu, contre un préjugé aujourd'hui répandu, que la philosophie a un domaine propre.

« Il n'entrait donc pas du tout dans mon sujet de me prononcer, ce jour-là, pour ou contre un système ; et si je devais être amené à laisser voir mes préférences, ce ne pouvait être qu'en passant et par manière d'allusion : ce que j'ai fait. »

Mgr d'Hulst reprenait enfin chacune des phrases qui pouvaient paraître susceptibles d'une interprétation « antithomiste ou favorable au cartésianisme » et l'expliquait comme elle devait l'être. Si, par exemple, il avait parlé des vastes systèmes de Descartes et de Leibniz, *qui sont l'honneur de l'esprit humain*, il n'avait point entendu « approuver les systèmes philosophiques contenus dans ces synthèses, mais seulement rendre hommage au grand effort d'esprit par lequel ces grands hommes ont fait entrer dans un même ensemble leurs conceptions métaphysiques et leurs hautes connaissances scientifiques ». En qualifiant de *sublimes* certains passages des *Entretiens* de Malebranche, il n'avait point adhéré au système de la vision en Dieu, mais « dit uniquement que Malebranche parle de la divinité d'une façon très haute et qui élève l'âme ». Si, au sujet de saint Thomas, il avait, en passant, prononcé cette parole : « Vous pouvez en lui, suivant vos opinions, saluer un maître, ou combattre un adversaire, » il n'avait voulu parler que des points où les opinions philosophiques de saint Thomas sont libres et discutables; et même, sur ces points, il ne se comptait pas, lui, parmi les adversaires possibles du grand docteur, ses « convictions personnelles l'ayant rangé depuis longtemps parmi ses disciples ». Dire que « les grands penseurs du XVIIe siècle maintiennent la philosophie dans son domaine propre, ce n'est pas dire qu'ils en formulent tous les

vrais principes, mais seulement qu'ils ne renoncent pas, comme les positivistes modernes, à traiter la vérité métaphysique comme un objet de science; et dire que, « selon Descartes, l'âme et Dieu sont les objets les plus faciles à connaître, » c'est exprimer l'avis de Descartes, et ce n'est pas forcément le partager, loin de là. Déclarer enfin « qu'il faut toujours en revenir à Descartes pour caractériser le mouvement de cette époque », c'est constater l'influence immense qu'il a exercée de son vivant et après sa mort, ce n'est pas nier que « cette influence ait été plus nuisible qu'utile et ne nous ait fait un mal dont nous souffrons encore ». Avec le même soin, Mgr d'Hulst relevait tous les passages qui prouvaient son attachement au thomisme.

Au surplus, il se proclamait « prêt à faire toutes les corrections et rétractations qui lui seraient demandées ». Il demandait seulement qu'on voulût bien l'entendre et considérer que « les fonctions dont il avait été récemment investi l'obligeaient de défendre, en sa personne, les intérêts et la réputation de l'Institut catholique de Paris ».

L'Institut catholique de Paris! C'était bien là, précisément, ce qui préoccupait Léon XIII. Persuadé comme il l'était que le relèvement de l'enseignement théologique, et par contre-coup de tout l'enseignement chrétien, dépendait de la restauration de la philosophie scolastique, il ne pouvait admettre un seul instant qu'une école de l'importance de celle de Paris n'entrât pas franchement et complètement dans le mouvement dont il avait pris l'initiative. De la chaire de Mgr d'Hulst, comme de celle de tout professeur d'Université catholique, et plus encore à cause de l'éclat du titulaire, il voulait faire un centre d'active propagande. Les atténuations de langage, les concessions polies aux adversaires, ne pouvaient pas lui sourire. C'est pourquoi il fit à Mgr d'Hulst, lorsque, en avril 1881, celui-ci alla lui porter ses explications verbales, un accueil plutôt sévère. Avec une extrême vivacité, il le somma d'abjurer tout reste de cartésianisme, et, joignant le geste à la parole, frappant du poing sur la table, il lui déclara qu'il voulait être obéi à la lettre[1].

Mgr d'Hulst se le tint pour dit et ne ménagea plus Descartes,

[1] Ce trait m'a été raconté plusieurs fois par Mgr d'Hulst; il a déjà été livré au public par M. René Doumic, *Écrivains d'aujourd'hui*, p. 285. Il est vrai qu'aussitôt après Léon XIII, sûr des dispositions de Mgr d'Hulst, lui conféra la prélature.

fût-ce en paroles; mais tout son passé philosophique atteste qu'on commettrait la plus grave injustice en l'accusant d'avoir adopté par ordre une doctrine philosophique à laquelle son intelligence n'adhérait pas.

Quel est donc le tort impardonnable de Descartes? C'est d'avoir totalement rompu avec la tradition et méconnu le travail des siècles.

A l'aide des données rationnelles accumulées par les anciens et de l'apport dogmatique du christianisme, la véritable philosophie, le spiritualisme chrétien, avait fini par se constituer; la vérité sur la nature humaine était chose acquise. On avait beaucoup à apprendre encore, on n'avait plus à chercher sa voie[1]. En tant que synthèse des sciences, la philosophie avait suivi naturellement le mouvement des connaissances positives, sans jamais reculer; en tant que science de la pensée considérée dans son objet, dans son sujet, dans ses lois, elle avait monté de Thalès à Platon et à Aristote, pour redescendre avec Épicure et s'éteindre presque dans la barbarie, jusqu'à la résurrection de l'aristotélisme. Alors « cette grande métaphysique du lycée avait pris, dans la main puissante des docteurs chrétiens, surtout sous l'étreinte de Thomas d'Aquin, une consistance, une cohésion admirables et une adaptation définitive aux exigences du spiritualisme[2] ».

Tout cet acquis, Descartes l'avait rejeté; il avait cru qu'au lieu d'un progrès, il fallait un recommencement[3].

« L'âge de Descartes ressemble à une de ces lignes de faîte qui, dans les chaînes de montagnes, marquent le partage des eaux. Au lieu de se borner à réformer les abus de la scolastique en décadence, il entreprend de refondre la métaphysique tout entière, la psychologie et la logique elle-même. En métaphysique, il réduit tout à deux essences : étendue et pensée; il vide la substance en lui enlevant l'étoffe com-

[1] *Mélanges philosophiques*, Idéalisme et matérialisme, p. 104.

[2] *Ibid.*, p. 309-310.

[3] L'abbé de Broglie, dans son livre sur *le Positivisme et la Science expérimentale* (t. I, p. 70), cité par Mgr d'Hulst (*Annales de philosophie chrétienne*, 1881), exprime cette même idée : « La première condition pour construire la partie supérieure de l'édifice, c'est de ne pas détruire la partie inférieure qui doit porter le tout. Que de temps, que d'efforts, que de génie ont été perdus dans les démolitions et les reconstructions de la métaphysique ! ... Supposons que des hommes tels que Descartes, Leibniz, Kant et tant d'autres aient tous travaillé à une même œuvre, avançant lentement et d'un pas sûr, au lieu de détruire chacun ce qu'ont fait ses devanciers, qui pourrait mesurer les progrès qu'auraient faits la psychologie et la science philosophique en général? »

plexe dont elle était tissue, et par là il fraye la voie à l'idéalisme. En psychologie, il confond l'acte avec la puissance, et la pensée avec le pensant : erreur dont saura profiter habilement le matérialisme scientifique de notre âge. En logique, il veut tout ramener à un seul principe d'évidence ; ce qui est le plus sûr moyen de les ébranler tous à la fois. Il ne voit pas, il ne veut pas ces conséquences ; mais elles naissent l'une après l'autre de ses définitions et de ses négations. La marche rétrograde de la philosophie s'accélère à partir de la fin du XVIIIe siècle. En France, l'éclectisme de M. Cousin lui fait subir un temps d'arrêt de quarante ans, durant lequel l'œuvre destructrice ne chôme pas plus en Allemagne qu'en Angleterre. Au delà du Rhin, une débauche d'idéalisme prépare une formidable réaction du matérialisme. Au delà de la Manche, le culte utilitaire des faits donne l'essor au positivisme. Ces deux tendances se réunissent chez nous, et leurs flots convergents creusent le lit de la philosophie nouvelle, qui emporte tout sur son passage : métaphysique, psychologie, logique et morale, reléguant les substances et les causes hors du connaissable, classant l'âme parmi les entités verbales, et ramenant la logique et la morale à des phénomènes d'habitude et d'hérédité, si bien que, si l'on mettait aujourd'hui au concours cette question : « La philosophie existe-t-elle ? » bon nombre de philosophes répondraient négativement[1]. »

Ainsi, par son initiative malheureuse, Descartes a compromis tout le domaine philosophique et rouvert la voie à toutes les erreurs « dont seize siècles de christianisme nous avaient délivrés[2] ».

« L'idéalisme ouvre la marche. Il est en germe dans la psychologie cartésienne. » — « Qu'est-ce que l'âme pour Descartes ? C'est la pensée. Qu'est-ce que la matière ? C'est l'étendue. Entre une pensée qui n'est que pensée, une étendue qui n'est qu'étendue, aucune communication n'est possible ; non pas même celle du connaissant à l'objet connu. La pensée se connaît elle-même, mais elle n'atteint le corps qu'à travers Dieu. Otez la véracité divine, la perception des sens ne m'apporte que l'idée des corps, et je devrai douter de leur réalité. C'est seulement quand du moi pensant je serai remonté jusqu'à Dieu, qu'après avoir prouvé son existence, j'aurai établi ses attributs ; c'est alors que, constatant en moi l'invincible penchant à donner créance à mes sens, je reconnaîtrai dans cette loi de ma nature un témoignage du Créateur, et je pourrai dire enfin en philosophe : Je crois à mon corps. Malebranche va plus loin encore... Descartes et Malebranche ont ébranlé le crédit du témoignage des sens. Ils l'ont remplacé par un raisonnement.

[1] *Mélanges philosophiques*, le Progrès en philosophie, p. 310.
[2] *Ibid.*, Idéalisme et matérialisme, p. 106.

Mais ce raisonnement est mauvais; Berkeley vient et le renverse. Il ne reste plus rien pour appuyer la vérité de nos perceptions[1]...

« Que Descartes ait eu horreur des doctrines matérialistes, cela n'est pas contestable, et pourtant c'est à son occasion et par sa faute qu'elles ont repris leur essor[2]. »

Il a encore porté préjudice à la cause du spiritualisme par la conception fausse qu'il s'est faite de la nature humaine.

« Pour Descartes, l'âme n'est que pensée, le corps n'est que matière.

« La vie du corps n'est que mécanisme, la vie de l'âme n'est qu'intelligence.

« Le mécanisme corporel est régi directement par Dieu.

« L'âme communique avec le corps par des esprits animaux dont la réalité n'a été constatée par aucune expérience. Si encore c'étaient d'utiles hypothèses, rendant bien compte de la difficulté? Mais non; car enfin Descartes n'admet pas que l'esprit puisse mouvoir la matière, ni la matière affecter l'esprit. Or ces esprits animaux sont esprit ou matière; la conception cartésienne n'admet pas de milieu. Dans l'un et l'autre cas, leur rôle d'agents intermédiaires est un rôle impossible, et il ne reste que le Créateur pour servir de *medium* entre l'âme et le corps. On va directement et logiquement de l'anthropologie de Descartes à l'occasionalisme de Malebranche.

« Comment alors la pensée, acte purement spirituel, peut-elle être placée par Dieu sous la dépendance de phénomènes corporels qui sont sans proportion, sans communication possible avec l'esprit? Nous sommes ici en plein dans l'artificiel, dans le convenu... Un tel spiritualisme met à une rude épreuve la foi de l'homme en sa spiritualité.

« Supposez maintenant un savant qui a étudié l'homme par le dehors, qui connaît le jeu des organes et le parallélisme des fonctions corporelles et spirituelles... Son scalpel ne lui a jamais montré l'esprit; mais il est assez éclairé pour reconnaître, et assez sincère pour avouer, que cela ne prouve rien. Comment faire pour résoudre ce doute? Y a-t-il dans l'homme autre chose que la matière? Il s'adressera aux philosophes de profession, et, parmi eux, il choisira naturellement les spiritualistes, ceux qui tiennent école de psychologie, ceux qui gardent depuis deux cents ans le sceptre incontesté de la doctrine de l'âme, tranchons le mot : aux cartésiens! Et que lui dira-t-on? Ce que je viens de vous exposer.

« Mais notre homme n'a pas plus tôt entendu les premiers mots, qu'il prend la porte et s'enfuit. Comment, dit-il, c'est là ce fameux spiritualisme? Pour croire à l'âme, il faut admettre toutes ces énormités? Il faut faire de l'esprit un étranger habitant un hôtel garni, et servi,

[1] *Mélanges philosophiques*, Idéalisme et matérialisme, p. 105-107.
[2] *Ibid.*, p. 110.

en apparence, par des domestiques qui, en réalité, ne font rien pour lui et ne reçoivent rien de lui ; car c'est le propriétaire de la maison (Dieu) qui fait tout sous leur nom, prenant sur les lèvres du locataire l'expression de ses désirs et devenant lui-même, pour exécuter ses ordres, les bras et les jambes des valets? Quel conte des *Mille et une Nuits* est-ce donc cela? C'est bon, je suis fixé sur le spiritualisme. J'aime mieux croire que c'est le cerveau qui pense, quoique je ne sache pas trop comment, et je retourne à l'amphithéâtre[1]... »

Descartes « a ruiné, dans l'esprit de ses contemporains et de tous ceux qui l'ont suivi, le règne philosophique d'Aristote » ; mais sa propre philosophie n'a duré que dans sa partie négative.

« Impuissant à retenir la pensée humaine dans le monde nouveau qu'il avait façonné, il réussit à la tenir désormais en dehors du monde ancien. Depuis Descartes, on a vu fleurir, autant et plus que par le passé, la variété des systèmes philosophiques ; *on a vu le spiritualisme cartésien provoquer à la fois et les imitations qui l'exagèrent, et les réactions qui le ruinent*[2]. »

Il n'est pas jusqu'à la morale que Descartes n'ait compromise ; Mgr d'Hulst le dénoncera en pleine chaire de Notre-Dame.

« Si je nommais Descartes au premier rang de ceux qui ont contribué à rompre l'unité de la morale, je soulèverais sans doute bien des protestations. Et, de fait, le grand philosophe français n'a jamais donné à personne le droit de douter de sa foi chrétienne. Comment donc aurait-il fait schisme avec les principes de la morale chrétienne? Serait-ce en énonçant la théorie bizarre qui fait dépendre l'essence du bien et du mal de la libre volonté de Dieu? Mais une erreur de détail ne saurait avoir d'aussi vastes conséquences. *Ce qu'il importe de considérer en Descartes, ce sont moins ses opinions propres, dont presque rien ne lui a survécu, que la portée générale de sa tentative et l'esprit de sa méthode.* Or par là, involontairement sans doute, mais avec une redoutable efficacité, il a préparé l'anarchie doctrinale dont la morale est la plus intéressante victime... Ce que Descartes avait pensé sous l'inspiration d'un ferme spiritualisme, qu'il croyait purement rationnel, mais que pénétraient à son insu les influences de la foi, d'autres, à son exemple, allaient bientôt l'entreprendre sous une inspiration bien différente[3]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, la Spiritualité de l'âme, p. 147-149 ; le Nouveau Spiritualisme de M. Vacherot (*ibid.*, p. 445 et 449).
[2] *Mélanges philosophiques*, le Progrès en philosophie, p. 301-302.
[3] Carême de 1891, 2e conférence, *la Rupture de l'unité*, p. 52.

Et c'est ainsi que ce chrétien, par le principe qu'il a posé, par l'exemple qu'il a donné, et, pour tout dire d'un mot, par le vice même de sa méthode, a conduit à l'antichristianisme.

Par lui, « le branle est donné. Tout homme qui se sent la force de penser par lui-même va soumettre à une revision totale le système entier des connaissances, discuter les axiomes, chercher une nouvelle base à la certitude, ou la déclarer inaccessible. Le monde de la pensée est devenu un vaste atelier où chacun travaille isolément, où la matière intelligible est chaque jour soumise à une nouvelle refonte et coulée dans des moules dessinés à la hâte par de nombreux inventeurs... Dans les âges chrétiens sans doute, on philosophait librement; mais, jusque dans l'usage légitime des fonctions de la raison, on se sentait soutenu par la tradition : le génie individuel s'employait à la corriger parfois, non à la détruire. De là un fond commun de vérités qui demeurait à l'abri de toute atteinte; les vérités morales en composaient les principales parties. Désormais tout est changé. Les hardiesses des philosophes ne sont plus renfermées dans l'enceinte des écoles; leurs sophismes, s'ils en commettent, ne seront plus inoffensifs. Chaque auteur de système a la prétention de faire table rase de tout ce qui n'entre pas dans son cadre; et si c'est la religion avec ses dogmes, avec ses lois, qui paraît irréductible au système, c'est la religion qui devra céder. Ainsi les luttes d'école aboutissent à une conjuration contre le christianisme[1]. »

Avec une incroyable audace, doublée d'une étrange candeur, Descartes s'était imaginé que la destruction opérée par lui ne serait pas recommencée par d'autres. Cent ans après lui, il ne restait rien de son édifice[2].

Une agréable fiction permettait à Mgr d'Hulst d'en administrer la preuve à ses auditeurs de la façon la plus saisissante :

« Supposons, disait-il, que Descartes revienne sur la terre. Il voudrait naturellement savoir où en est son œuvre et se remettrait à fréquenter les principaux cercles philosophiques. Je vois d'ici l'accueil qu'on ferait au grand homme. La scène se passe, si vous voulez, dans le salon de M. Ribot. De nombreuses invitations ont été faites, même à l'étranger. Dans la foule des philosophes nous reconnaissons, entre beaucoup d'autres, MM. Taine, Renan, Secrétan, Richet, Guyau, Fouillée, Paulhan, etc. MM. Ravaisson, Janet et Caro sont venus aussi; mais MM. Ravaisson et Caro se tiennent en arrière, et M. Janet, qui s'avance davantage, n'est pas beaucoup plus entouré. M. Jules Simon est absolu-

[1] Carême de 1891, 2e conférence, p. 54.
[2] *Mélanges philosophiques,* l'Anthropologie des écoles catholiques, p. 92-94.

ment seul. L'Angleterre est représentée par M. Spencer; l'Allemagne, par MM. Wundt et Büchner. Enfin la porte s'ouvre à deux battants : c'est Descartes.

« Messieurs, dit-il en saluant l'assemblée, j'ai ouï dire que vous aviez tiré un merveilleux parti de mes principes scientifiques. J'avais pressenti que le monde est une vaste machine; vous l'avez prouvé. En outre, vous en avez démonté les pièces et décrit le fonctionnement. Je suis content de vous. Mais je voudrais savoir ce que vous avez fait de ma philosophie. J'espère que vous êtes restés fidèles à ma méthode.

— Oui, maître, s'écrie le groupe tout entier. Nous avons fait table rase de tous les préjugés; chacun de nous philosophe à sa guise, avec un profond mépris du passé.

— Un instant, dit Descartes. Le mépris du passé, c'était bon pour moi. Mais pour vous je suis le passé. Vous aviseriez-vous de me mépriser?

— Vous mépriser? dit M. Renan. Nous vous vénérons, au contraire, comme l'émancipateur de la raison. Grâce à vous, il n'y a plus d'autorité en philosophie, il n'y a plus même de tradition.

Descartes. — Je pense qu'au moins mon autorité subsiste et que ma tradition demeure. Par exemple, vous partez toujours du critérium de l'idée claire, n'est-ce pas?

M. Taine. — Nous partons des phénomènes.

Descartes. — Oui, mais le phénomène est un fait brut. La réflexion sur ce fait vous ramène à vous-même; là vous vous dégagez des sens, vous vous repliez jusqu'à la conscience de la pensée pure. Vous dites : *Cogito, ergo sum?*

M. Taine. — Nous allons plus loin encore.

Descartes. — Plus loin que le moi pensant?

M. Taine. — Oui, car c'est là aussi un phénomène non moins sujet que les autres à l'illusion.

Descartes. — Ciel! qu'entends-je? Quel est ce libertin?

M. Richet. — Maître, c'est l'historien de la Révolution française, œuvre de réaction.

Descartes. — Il n'y paraît guère. Moi je l'appelle un rebelle audacieux. Mais assez sur la méthode; voyons les principes. Vous croyez tous en Dieu?

— Oui, répondirent quatre voix.

Descartes. — Je n'ai entendu que quatre réponses. Et les autres?... Vous, monsieur, par exemple, croyez-vous en Dieu?

M. Renan. — Maître, j'y crois plus que personne, et si je me suis tu, c'est par pure modestie. J'aurais pu me vanter d'avoir écrit sur Dieu mes plus belles pages. Je pense même lui avoir rendu quelque service; car, entre nous, votre Dieu était un peu vieilli, un peu lourd : je l'ai renouvelé.

Descartes. — Que dites-vous, misérable? Vous avez rajeuni l'immuable? vous avez perfectionné le parfait?

M. Renan. — Eh ! oui, puisque sa perfection n'est qu'un de nos concepts. En retouchant mes idées, c'est bien lui que j'améliore.

Descartes. — Assez de blasphèmes. Vous êtes tous des athées !... Mais du moins vous sauvez l'âme ?

M. Secrétan. — Oui, maître, et nous avons même trouvé un moyen d'anéantir le matérialisme.

Descartes. — Voyons cela... C'est sans doute en élargissant encore le fossé que j'ai si sagement creusé entre l'esprit qui n'est que pensée, et la matière qui n'est qu'étendue ?

M. Paulhan. — Ce n'est pas tout à fait cela, et même, si vous le permettez, c'est absolument le contraire. Nous avons fait de la pensée un attribut de la matière ; mais en même temps, pour venger l'esprit, nous avons fait de la matière une pure conception de l'intelligence.

Descartes. — Mais c'est une contradiction dans les termes ?

M. Renan. — Qu'importe ! La contradiction n'est-elle pas un des signes auxquels on reconnaît la vérité ?

Descartes. — Vous vous moquez, monsieur. Le principe de contradiction est la loi de la pensée, parce qu'il est l'attribut essentiel du vrai.

M. Büchner. — Le principe de contradiction ressemble à tous les axiomes ; c'est une habitude du cerveau, un sillon creusé dans la substance grise par la répétition des mêmes jugements. L'hérédité a rendu cette habitude invincible. Avec une éducation appropriée et une sélection convenable, on ferait des hommes capables de concevoir le cercle carré.

Descartes. — Cet Allemand ne se comprend pas lui-même... Mais quel est ce solitaire là-bas, qui ne dit rien ?

M. Jules Simon, *s'approchant*. — Maître, je suis le seul survivant de l'école de Cousin, le témoin attristé de la décadence du spiritualisme.

Descartes. — N'est-ce pas, monsieur, que ces gens-là sont fous ?

M. Jules Simon. — Evidemment.

Descartes. — Ils ne croient même plus aux axiomes !

M. Guyau. — Nous maintenons la morale, et c'est assez pour asseoir la vie humaine.

Descartes. — Ah ! vous maintenez la morale ! Alors vous croyez au libre arbitre ?

M. Fouillée. — Non, maître, ce ne serait pas scientifique. La liberté est un non-sens et ne résiste pas à l'analyse. Vous-même vous nous avez appris que tout est mécanisme dans l'univers. Une telle loi ne saurait souffrir d'exception. Pour en faire l'application à tous les phénomènes, même à ceux du monde moral, nous lui avons donné un nom plus relevé ; nous l'appelons le *déterminisme*.

Descartes. — Étrange morale que celle qui commande et interdit l'inévitable ! Mais sur quoi l'appuyez-vous elle-même ?... sur Dieu ?

M. Guyau. — Impossible ; ce ne serait plus la morale de tout le monde. Le grand avantage de notre morale, M. Janet lui-même l'a

constaté dans un remarquable rapport, c'est que l'athée n'en est pas exclu, parce qu'on a renoncé à la faire reposer sur Dieu.

M. Janet. — Vous omettez, mon cher confrère, une distinction à laquelle j'attache beaucoup de prix. J'ai dit que c'est sagesse de ne pas poser la morale sur Dieu ; mais j'ai ajouté qu'il faut pouvoir, si on le croit nécessaire, la *suspendre* à Dieu.

Descartes. — Poser ou suspendre, c'est toujours la même chose. Votre distinction ne vaut rien, et votre morale manque de base. Mais quelle en est la sanction ?

M. Guyau. — Il n'y en a pas, et mon plus beau titre littéraire est un *Essai de morale sans obligation ni sanction.*

Descartes. — Une morale physiologique, alors ? quelque chose qui relève de l'instinct ?

M. Richet. — Oui, maître ; mais pas de l'instinct brut.

Descartes. — Duquel alors ?

M. Richet. — « De l'instinct ancestral, fortifié par l'exercice, perfectionné par la sélection, transmis par l'hérédité. »

Descartes. — Quel jargon ! La pensée vaut le langage.

M. Ravaisson. — Maître, oh ! je vous en prie, ne jugez pas sur ces échantillons toute la philosophie de notre siècle.

Descartes. — Montrez-m'en d'autres.

M. Ravaisson. — Je sais que nous ne sommes pas nombreux, mais nous sommes l'avenir. « Je crois voir venir, disait votre grand émule Leibniz, un temps où l'on reconnaîtra le prix d'une philosophie plus sainte. » J'ai exprimé le même espoir dans mon rapport sur un récent concours dont l'objet était le scepticisme.

M. Caro. — Cet espoir est aussi le mien. J'ai dit quelque part comment les croyances finissent et comment elles renaissent. « Les semences d'idées ne meurent pas ; même sur un sol ingrat, elles sont avides de renaître. C'est comme une moisson toujours prête à se lever, après les jours de détresse, à l'appel pressant de la vie humaine. »

Descartes. — C'est bien, messieurs. Je sais que vous mettez un grand talent, un grand savoir au service d'un grand cœur, pour défendre les principes nécessaires, Dieu et l'âme, la certitude, la liberté, l'immoralité. Combattez avec courage, je ne veux pas vous ôter l'espérance. Hélas ! moi aussi je comptais sur l'avenir. Mais, pour le moment, combien êtes-vous ici ?

M. Caro. — Nous sommes quatre dans cette enceinte.

Descartes. — Et au dehors ?

M. Ravaisson. — A peu près autant.

Descartes. — Oh ! ma philosophie que je croyais éternelle ! »

. . . . . .

« Messieurs, cette fiction ne nous a pas éloignés de la réalité. Oui, c'est bien là tout ce qui reste de la philosophie cartésienne : le mépris du passé. De ses affirmations rien n'a survécu que la notion du mécanisme cosmique. Seulement Descartes voulait enfermer cette conception

dans le monde des corps ; malgré lui, elle a débordé et envahi le monde de l'esprit[1]... Le matérialisme s'imposant au nom de la science, voilà donc où devait conduire ce spiritualisme si fier, si dédaigneux du passé, si confiant dans ses propres forces[2] ! »

*
* *

Mgr d'Hulst parlait avec un certain respect, du moins en 1880, de l'école éclectique, parce qu'elle « se recommande de noms illustres et d'intentions généralement excellentes ». D'ailleurs, ajoutait-il, « elle a formé notre jeunesse, et bon nombre d'hommes de notre génération lui doivent ce qu'ils ont gardé de spiritualisme[3]. »

Plus tard, en 1885, le ton était moins révérencieux, et il félicitait M. Vacherot de « l'élégante *maëstria* avec laquelle il exécutait la *raison impersonnelle*, cette idole de carton sortie de l'officine de M. Cousin, et devant laquelle on prosternait d'office, il y a trente ans, notre spiritualisme imberbe[4] ». Mais en tout temps il avait su voir et marquer la faiblesse du système.

« A ces esprits de bonne foi, disait-il, qui croient en Dieu et en l'âme immortelle, sur la parole de M. Cousin, je donnerais volontiers deux conseils : le premier serait de ne pas trop s'en rapporter à leur philosophie de collège pour s'assurer du Dieu auquel ils croient ; car leurs maîtres n'ont jamais osé s'expliquer nettement sur la création, si tant est qu'ils aient jamais eu sur ce point capital une idée claire. Mon second conseil à leur adresse serait de ne pas trop se mêler au mouvement scientifique, d'éviter même le contact avec les faits acquis et les vérités démontrées par la science, de peur de voir s'écrouler leur spiritualisme qui reposait, ce me semble, sur des fondements de convention. Vous me direz peut-être qu'une philosophie qui ne peut supporter ni l'analyse, ni la comparaison, n'est pas très solide. D'accord ; et pourtant, je le dis sérieusement, les efforts de cette philosophie ont été sincères. M. Taine y voit une renaissance du *préjugé théologique* et se plaint amèrement que, par là, l'œuvre de Condillac ait été retardée de cinquante ans. Ce reproche est un éloge ; mais la stérilité de l'école éclectique tenait à son essence même : l'éclectisme était une transaction. Craignant également de paraître ou sacrifier au dogme, ou favoriser le

1 *Mélanges philosophiques*, le Progrès en philosophie, p. 304-309.
2 *Ibid.*, l'Anthropologie des écoles catholiques, p. 94.
3 *Ibid.*, le Rôle de la philosophie, p. 34.
4 *Ibid.*, le Nouveau Spiritualisme de M. Vacherot, p. 437.

matérialisme, il se réfugiait dans une psychologie sans profondeur, dans une théodicée sans précision, et passait à côté de tous les faits : le fait de conscience, le fait transcendant, le fait cosmique, sans se prononcer clairement sur aucun. Tant que la science est restée l'apanage d'un petit nombre d'adeptes, l'éclectisme ne s'est pas senti menacé. La culture générale, demeurée exclusivement littéraire, ne lui apportait que des encouragements ; ses doctrines élevées rassuraient les gens bien pensants qui ne voulaient pas aller jusqu'au christianisme. C'était la religion des conservateurs.

« A partir de la moitié du siècle, la science est sortie du sanctuaire étroit où elle se révélait à de rares initiés... Au contact de ces notions positives, l'esprit des jeunes générations s'est empreint d'une marque nouvelle ; la philosophie officielle, qui continuait de s'isoler des progrès scientifiques, s'est trouvée dépassée et délaissée de toutes parts[1]. »

Tout en rendant un juste hommage aux travaux d'illustres spiritualistes contemporains « formés par l'éclectisme, mais ayant respiré l'air de la science » : MM. Janet, Lévêque, Caro, Mgr d'Hulst ne peut enfin s'empêcher de constater que « leurs efforts isolés en faveur de la métaphysique spiritualiste ont plutôt la valeur d'une protestation que celle d'une sauvegarde[1] ».

*
* *

Depuis la condamnation par le Saint-Office, en 1861, de sept propositions de l'ontologisme extrême, et surtout depuis la proscription, en 1866, des ouvrages de l'abbé Ubaghs, l'ontologisme, même sous sa forme tempérée, ne tenait guère plus de place dans l'enseignement des écoles catholiques. Mgr d'Hulst ne le combattit donc que par occasion, mais non pas sans véhémence. C'est ainsi qu'il critique, chaque fois qu'il la rencontre sur son chemin, la preuve ontologique de l'existence de Dieu.

« Quand Descartes, après saint Anselme et avec tous les ontologistes, vient nous dire : L'existence est impliquée dans la notion de Dieu, donc Dieu est ; que fait-il ? Il suppose que la notion de Dieu est dans notre esprit une vision de Dieu, comme la notion d'un corps perçu par nos organes est une vision de ce corps. Si on lui accorde cela, il faut lui donner tout le reste. Si nous voyons Dieu, Dieu est. Mais alors le

[1] *Mélanges philosophiques*, le Rôle de la philosophie, p. 34.

raisonnement cartésien lui-même, si court qu'il soit, devient inutile. Au lieu d'être insuffisant, il devient superflu. Si je vois Dieu, à quoi sert de me dire : Je vois un être nécessaire ; or l'être nécessaire doit exister ; donc il existe? Mais, puisque je le vois tel qu'il est, je le vois existant, et s'il n'existait pas, je ne le verrais pas. On ne raisonne pas avec la vision.

« Seulement il n'est pas vrai du tout que nous voyions Dieu. Et la preuve que nous ne le voyons pas, c'est que nous raisonnons à perte de vue pour établir qu'il doit exister... Nous induisons Dieu, nous ne le voyons pas. »

Lorsque Descartes suppose que la notion de Dieu est une notion primitive, il se trompe ; et, si elle l'était, ou elle serait une vision directe d'un objet réel et perçu, ou elle serait une conception purement idéale. « Or nous avons établi qu'elle n'est pas une vision directe ; donc elle est une conception purement idéale, donc le jugement analytique qui affirme l'existence de Dieu n'a qu'une vérité logique[1]. »

A diverses reprises, Mgr d'Hulst s'est attaqué à Malebranche ; il lui reproche « d'asservir le raisonnement philosophique à une fausse théologie[2] » ; il qualifie « d'absurde et de chimérique son système de la vision en Dieu[3] », et ne le condamne pas moins pour avoir, encore plus catégoriquement que Descartes, fait de Dieu « un objet non de démonstration, mais d'intuition[4] ».

Il semble que Mgr d'Hulst aurait pu traiter plus à fond la question de l'ontologisme lorsque la condamnation par le Saint-Office, en 1888, de quarante propositions de Rosmini lui fournit l'occasion de porter un jugement sur la doctrine du philosophe de Roveredo. En fait, il n'y touche qu'à propos de la trente-septième proposition : « La première lumière qui rend l'âme intelligente est l'être idéal ; mais il y a une autre lumière, première aussi, qui est aussi l'être, mais pas seulement idéal, subsistant aussi et vivant, cachant sa personnalité et ne montrant que son objectivité. Qui voit cette autre lumière première, qui est le Verbe, encore que ce soit *per speculum et in ænigmate*, voit Dieu. »

[1] *Mélanges philosophiques*, les Procédés logiques de la théodicée, p. 53-55.
[2] *Ibid.*, Idéalisme et matérialisme, p. 106.
[3] Lettre citée, au cardinal Zigliara.
[4] *Mélanges philosophiques*, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 381.

« Les précautions de langage ici ne sauvent rien, écrit Mgr d'Hulst. C'est l'ontologisme extravagant de Gioberti, qui vient s'ajouter à l'idéalisme de Rosmini. Quand même ces théories audacieuses n'iraient pas se heurter aux paroles de l'Écriture : *Deum nemo vidit unquam*, et aux condamnations de l'Église, elles auraient encore pour le philosophe un tort impardonnable : celui de substituer l'imagination à l'expérience, de construire une psychologie *a priori*, de prêter à l'intelligence un mode de vision dont sa conscience ne lui dit rien[1]. »

Et c'est tout. Pourquoi cette apparente réserve dans un écrit dont l'extrême sévérité n'a pas été sans surprendre beaucoup de gens? C'est qu'aux yeux de Mgr d'Hulst, la doctrine de Rosmini, telle qu'elle ressort de ses *Œuvres posthumes*, publiées par ses disciples (car c'est seulement des *Œuvres posthumes* que les quarante propositions sont extraites[2]), n'est pas l'ontologisme, mais bel et bien l'idéalisme allemand, ou, pour parler encore plus exactement, « une forme latine de l'idéalisme allemand, » c'est-à-dire « l'antithèse la plus irréductible de la métaphysique spiritualiste et chrétienne[3] ».

Mgr d'Hulst marque très nettement ce qui, selon lui, distingue la doctrine condamnée en 1888, de l'ontologisme.

« Généralement, dit-il, on considère l'être en général, le *summum genus*, comme une pure abstraction née dans notre esprit par la comparaison des êtres, divers entre eux, que l'observation nous révèle. Il est vrai que cette notion se forme très vite dans l'esprit; elle est même, selon saint Thomas et toute son école, la première notion générale que l'esprit possède, précisément parce qu'elle est la plus indéterminée et la plus aisée à extraire des données sensibles avec l'instrument, encore grossier et imparfait, d'une réflexion naissante. Mais enfin c'est une

[1] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 500-501.

[2] On sait que les œuvres de Rosmini, déférées à la Congrégation de l'Index, n'avaient pas été condamnées. *Dimittantur opera omnia* A. *Rosmini*, telle avait été la sentence prononcée, le 3 juillet 1854, et publiée seulement le 20 juin 1876. L'*Examen des doctrines de Rosmini*, par le Père Trullet, consulteur de la Congrégation de l'Index, qui entraîna la sentence d'acquittement, a été publié en italien en 1882 et traduit en français, par le baron Silvestre de Sacy, en 1893. Le Père Trullet lavait Rosmini de tout reproche de panthéisme, de matérialisme, d'idéalisme et de rationalisme. La sentence de 1888 dit que les erreurs condamnées dans les *Œuvres posthumes* étaient déjà *en germe* dans les œuvres publiés de son vivant. Mgr d'Hulst se jeta avec ardeur dans les discussions provoquées par cette sentence et reprit, sans le moindre ménagement, l'accusation d'*idéalisme* jadis portée contre Rosmini.

[3] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 476.

abstraction, ce n'est pas une réalité en soi. L'être indéterminé n'existe pas ; il n'y a que des êtres tels et tels.

« En outre, la philosophie spiritualiste a bien soin de ne pas faire de l'être en général un genre tellement suprême, qu'il embrasserait à la fois Dieu et la créature, le mot *être* n'ayant pas la même valeur quand il se dit de Dieu et des créatures : *Dicitur æquivoce non univoce de Deo et creaturis.*

« Tous ces principes sont bouleversés dans la nouvelle doctrine. L'être indéterminé n'est plus une abstraction : c'est une réalité ; que dis-je ? une réalité divine. Cette réalité n'est pas tout l'être divin, elle en est l'élément initial ; elle est aussi l'élément initial de l'être des créatures. Il y a donc un fond commun d'être en Dieu et dans les créatures. Ce n'est pas seulement la pensée qui crée ce fond commun par l'abstraction, en considérant en Dieu et dans les créatures la seule propriété d'être, indépendamment de toute qualité, de tout attribut. Non, il s'agit d'une identité objective et non pas seulement *in intentione.* Cet être indéterminé, que je conçois en embrassant Dieu et les créatures dans un même concept, et l'être absolu de Dieu ont la même essence. Ce que je vois de commun dans tous les êtres créés, ce qui fait l'objet du premier concept de mon entendement est quelque chose de divin ; de divin, non pas seulement dans sa cause, mais en soi-même... On voit quelle différence sépare cette doctrine de l'ontologisme. L'ontologisme prétendait bien que l'objet de l'entendement humain est quelque chose de divin, l'être de Dieu lui-même ; mais l'être de Dieu complet, constitué dans toute son actualité et contenant en soi l'archétype universel de toutes les formes possibles du créé. Ici l'objet de l'entendement humain, c'est l'être indéterminé, dépouillé de toute spécification, et c'est ce genre vide qui entre dans la composition, si l'on peut ainsi parler, de l'essence divine[1]. »

Et encore :

« L'être idéal est quelque chose de Dieu ; ce n'est pas Dieu lui-même, du moins Dieu tout entier ; c'est l'être initial de Dieu ; autrement l'idéalisme de Rosmini se confondrait avec l'ontologisme de Malebranche ou de Gioberti, ce qui n'est pas. Or la vision en Dieu de Malebranche et la formule de Gioberti mettent bien l'esprit humain en contact avec la substance de Dieu, avec son être complet et vivant, dans lequel tous les attributs et toutes les opérations se confondent. Je conçois qu'un tel être soit actif et révélateur, qu'il soit même créateur. Mais l'être initial commun à Dieu et aux créatures, l'abstraction suprême, le *summum genus,* ne saurait agir. D'après Rosmini lui-même, cet être ne devient Dieu qu'en se complétant par un développement sans limites, et ce n'est pas en tant que tel, mais en tant qu'être indéterminé, qu'il est l'objet premier de l'entendement humain[2]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 465-466.
[2] *Ibid.*, les Propositions de Rosmini, p. 489.

Comment Rosmini échappe au panthéisme, Mgr d'Hulst le montre, d'après Rosmini lui-même, et semble admettre sur ce point sa justification; mais, en revanche, il l'accable sous l'accusation d'idéalisme.

« L'erreur fondamentale de Rosmini, dit-il, c'est sa notion de l'être. Il part de ce fait que la première idée générale de l'esprit humain, c'est l'être indéterminé, ce que le langage exprime par le mot *chose;* et il confond cette première idée générale avec la première réalité dont nous ayons conscience. L'être est pour lui calqué sur l'intelligible; il prend l'infini des Grecs qui est l'indéterminé, τὸ ἄπειρον, et il veut l'identifier avec l'infini de la philosophie chrétienne, qui est à la fois l'idéal parfait et le concret suprême. De cet indéterminé, qui est le fond, mais le fond négatif de la pensée humaine, il fait le fond des choses et de Dieu lui-même. Il y a en Dieu un être initial qui s'achèvera par l'absence de limites; cet être initial lui est commun avec la créature; dans la créature, il s'achèvera par l'introduction de la limite. Mais un Dieu dont le fond est un être sans propriétés n'acquiert pas de propriétés par cela seul que rien ne le borne. Il reste à l'état d'abîme chaotique ou d'universel devenir, le βυθός des Alexandrins ou le *Werden* de Hegel. L'erreur originelle de Hegel, c'est de placer l'abstrait à l'origine de la pensée éternelle, le vide, l'indéterminé à l'origine de l'être[1]. » Or, « comme Hegel, Rosmini identifie la pensée et l'être; et cela non pas en Dieu seulement, ce qui serait vrai, mais à propos de l'intelligible humain, puisque pour lui l'être initial, fond de toute chose et de Dieu lui-même, c'est l'être indéterminé, l'être en général, premier objet de la pensée à l'état rationnel. Comme Hegel, Rosmini confond le *processus* de l'esprit humain avec le développement objectif de l'être; et parce que l'esprit humain, après avoir abstrait l'idée de la donnée sensible, va de l'idée abstraite à une notion plus déterminée, il admet que pareillement l'être commence par l'indétermination. Comme Hegel enfin, Rosmini admet que cet être initial, qui est l'être sans propriétés, trouve en lui-même de quoi s'achever, comme si le *plus* pouvait sortir nécessairement du *moins,* et le réel du possible. Voilà l'analogie, elle est saisissante[2]. »

La différence commence à propos de l'achèvement de l'être divin. L'auteur italien est un trop ferme chrétien pour accepter les conclusions de l'hégélianisme; mais il ne les évite que par un défaut de logique. Si l'être nécessaire, l'être originel est indéterminé, il ne peut se concrétiser que par la limite, comme le veut Hegel, et dès lors il ne peut être Dieu; s'il trouve en lui-même la raison d'une perfection réelle, c'est qu'il

[1] *Mélanges philosophiques,* les Propositions de Rosmini, p. 473-476 et 480.
[2] *Ibid.,* p. 480-481.

est parfait dès l'origine, et alors adieu l'indétermination initiale qu'admet Rosmini.

« Il y a dans le système de celui-ci une contradiction résultant du conflit entre son principe, qui est hégélien, et l'ensemble de ses convictions, qui portent l'empreinte du spiritualisme chrétien. C'est à force de subtilité qu'il parvient à sauver les apparences d'unité que garde sa synthèse. Ceux que cette subtilité décourage se détourneront de sa théorie, et par là échapperont au péril qu'elle entraîne ; ceux qui voudront aller au fond y retrouveront le principe hégélien, qui donne la priorité à l'abstrait sur le concret, à la puissance sur l'acte ; et, s'ils boivent le poison de cette erreur fondamentale, ils en resteront infectés pour toujours... Le vrai Dieu n'existe et n'est possible que si l'acte précède la puissance et si le concret suprême est à l'origine de toutes choses. Rosmini, en plaçant l'abstrait à l'origine, ruine l'être divin ; et, en faisant de cet abstrait le fond commun de Dieu et de la créature, il ruine la créature elle-même. »

La vraie religion a besoin de vraie métaphysique, et la vraie métaphysique est celle qui a posé le principe : *Actus prior est potentia*.

« Saint Thomas et les docteurs catholiques ont montré en Dieu le moteur par impulsion, la cause efficiente. Ils ont rattaché cette vérité oubliée au grand principe métaphysique de la priorité de l'acte sur la puissance. En faisant cela, ils ont condamné d'avance Hegel et Rosmini, et, du même coup, ils ont assis sur une base inébranlable la métaphysique et la théodicée, la cosmologie et la morale, ces pôles nécessaires vers lesquels l'homme oriente sa pensée, dans la recherche de ses origines et de sa destinée[2]. »

Telle fut, en résumé, la lutte que Mgr d'Hulst soutint contre les écoles philosophiques qui, tout en prétendant sauvegarder le spiritualisme chrétien, le compromettaient et, dès lors, ne méritaient pas le nom de philosophie chrétienne. Il est temps de le suivre sur le terrain de ses rencontres avec les ennemis du spiritualisme et du christianisme.

[1] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 482-483.
[2] *Ibid.*, p. 483.

*
* *

Et d'abord, comment se posait, aux yeux de Mgr d'Hulst, le problème philosophique contemporain pour la philosophie séparée, c'est-à-dire « celle qui, non contente de revendiquer pour la recherche rationnelle l'autonomie de ses méthodes, prétend suffire, sans un enseignement divin, au gouvernement total de la vie humaine[1] »? Jetant un coup d'œil d'ensemble sur le mouvement philosophique des temps modernes, il le voyait constitué par deux grands courants, issus l'un et l'autre de Descartes : courant positif, qui, par Malebranche, Berkeley, Kant, Fichte et Schelling, aboutit à Hegel : c'est le courant idéaliste; courant négatif, qui, par Locke, Condillac, Cabanis, Broussais, Wirchow et Moleschott, Vogt et Büchner, va du sensualisme au matérialisme, en haine des excès du spiritualisme cartésien. Un siècle après Descartes, Hume nous apparaît comme le précurseur d'une école qui amènera la rencontre des deux courants et opérera l'étrange synthèse de l'idéalisme, réduisant la matière à un concept de l'esprit, et du matérialisme, faisant de l'esprit une fonction de la matière. Cette synthèse, grâce à Auguste Comte, Littré, Taine, en France, Stuart Mill, Bain, Herbert Spencer, en Angleterre, trouve sa formule au milieu du XIXe siècle dans le *positivisme* ou le *phénoménisme*, et se complète, sous l'influence des travaux des naturalistes, par la conception philosophique de l'évolution, dont Lamarck, il y a cent ans, avait été l'initiateur, et que Darwin, Spencer, Haeckel, élargissent jusqu'aux proportions d'un système général de l'univers[2].

« Empruntant à la physique l'idée de la transformation des forces, à l'étude des races vivantes et disparues celle de la transformation des espèces, on a marié le génie moderne du positivisme et l'antique philosophie de l'immanence. Le *monisme* est né de cette union. Ce grand animal que se figuraient les anciens, dont la vie embrasse l'universalité des temps, dont tous les phénomènes de pensée et d'action expriment les modes d'activité, n'est-ce pas, à peu de chose près, ce que la philosophie la plus récente nous propose comme la catégorie unique où il

[1] Conférence au collège Notre-Dame-de-la-Paix (*Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IV, p. 143).

[2] *Mélanges philosophiques*, le Progrès en philosophie, p. 302; Idéalisme et matérialisme, p. 107-109. — Conférence au collège Notre-Dame-de-la-Paix, dans les *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IV, p. 114-146.

faut faire entrer toutes choses? Matière et esprit, réalités et apparences, intégration et différenciation, lois physiques et lois morales, tout est un dans cet être, objet total de la pensée et qui, par la compréhension infinie de son immanence, exclut et relègue hors du concevable l'idée même de la transcendance. Voilà, si je ne me trompe, le dernier stade de la philosophie séparée en ce siècle. Elle y est arrivée de tous les points à la fois et par toutes les voies. Le monisme est le lieu de rencontre des deux tendances qui s'étaient jusque-là partagé les esprits: l'une positive et scientifique, l'autre idéaliste et métaphysique[1]. »

Mais il n'y a pas de plus grand péril, pour l'avenir de la pensée chrétienne, que « cette réconciliation du positivisme et de l'idéalisme sous la forme menaçante du monisme »; car, dans ce système, il n'y a plus de place pour le vrai Dieu. « Absorbée dans l'immanence des choses, la cause première perd sa transcendance, sa réalité propre et distincte, sa souveraineté sur le monde. » Plus de place pour la liberté humaine, qui se perd dans le déterminisme universel; plus de place pour la morale individuelle, qui se confond avec la sociologie; système d'autant plus dangereux, que les génies les plus opposés s'y rencontrent et s'y mettent d'accord; coalition la plus redoutable que le christianisme ait jamais vue se dresser en face de lui[2].

C'est assez faire comprendre pourquoi Mgr d'Hulst estima que la tâche principale du philosophe chrétien, à la fin du XIXe siècle, était « d'engager une lutte corps à corps avec la philosophie de l'immanence[3] »; et c'est contre elle, en effet, nous l'avons dit, qu'il tourna son plus puissant effort.

Il ne lui échappait pas, toutefois, que, s'il importait d'attaquer directement le monisme dans sa forme complète, il fallait aussi et surtout le ruiner dans ses éléments constitutifs : le positivisme, l'idéalisme, le transformisme athée. Car, ainsi qu'on l'a très justement fait remarquer, c'est perdre son temps, par exemple, que de prouver, par les principes de la raison, que le monisme est une hypothèse vaine, si l'on peut contester la valeur objective de la raison elle-même[4]. A cette autre partie de sa tâche, Mgr d'Hulst n'a pas manqué.

C'est le positivisme qu'il a, le premier, rencontré sur son chemin, d'abord parce qu'au moment où il a commencé à ensei-

[1] Conférence au collège Notre-Dame-de-la-Paix, p. 146-147.
[2] *Ibid.*, p. 149.
[3] Carême de 1892, *la Recherche de Dieu*, p. 25.
[4] Abbé Bricout, *Monseigneur d'Hulst, conférencier de Notre-Dame*, p. 20.

gner, le positivisme battait encore son plein, puis pour un motif accidentel, l'apparition du livre de son ami, l'abbé de Broglie : *le Positivisme et la Science expérimentale.* De cet ouvrage, qui répondait à ses propres préoccupations, Mgr d'Hulst faisait le plus grand cas, et l'on ne saurait nier qu'il en subit, dans une assez large mesure, l'influence.

« On éprouve toujours quelque timidité, a-t-il dit au sujet de ce livre, à mettre une œuvre qui n'a pas subi l'épreuve de l'opinion et du temps au niveau de celles qui ont rendu immortel le nom de leurs auteurs. Et cependant, pour être vraie, une chose n'a pas besoin d'avoir été déjà dite. Nous braverons donc le respect humain, et nous dirons que M. de Broglie nous paraît mériter, autant peut-être que Bacon, l'honneur d'avoir créé un *novum organum*[1]. »

Mgr d'Hulst nous montre le positivisme devenu dogmatique.

« Après avoir dit, avec Auguste Comte, qu'au delà des phénomènes et de leurs lois il n'y a que l'inconnaissable, il affirme, avec M. Taine, que l'inconnaissable n'existe pas et que les phénomènes, avec leurs lois, étant seuls connaissables, épuisent toute réalité. Ce dernier système ne se borne pas à rejeter le noumène hors de la science ; il le rejette dans le néant[2]. »

Il en dénonce les visées secrètes ou avouées :

« L'école positiviste est aujourd'hui une école militante qui poursuit un but, et ce but est la propagation de l'athéisme au nom de la science. Le dédain affecté avec lequel ses adeptes parlent du théisme déguise mal leur hostilité. Au fond, quiconque admet une cause transcendante du monde est leur ennemi. Et croit-on que, sans cela, ils s'acharneraient à la poursuite des causes secondes pour leur arracher leur réalité ou les soustraire à la connaissance ? S'ils ne reculent même pas devant l'inconséquence, s'ils vont jusqu'à désavouer les plus nobles efforts de la science, ce n'est pas parce que les causes secondes les gênent, c'est parce que le principe de causalité, s'il n'est anéanti, appelle la solution du problème de la cause première[3]. »

Quel autre motif pourrait expliquer la fureur de tel des auditeurs de Mgr d'Hulst, qui le poursuivaient de lettres inju-

[1] *Annales de philosophie chrétienne,* octobre 1881, article sur le Positivisme et la Science expérimentale, p. 25. — *Nouveaux Mélanges philosophiques,* p. 1-79.

[2] *Annales de philosophie chrétienne,* octobre 1881, p. 21. — *Nouveaux Mélanges,* p. 8.

[3] *Ibid.,* 2e article, mars 1882, p. 576. — *Nouveaux Mélanges,* p. 69.

rieuses, sous prétexte qu'il se permettait d'enseigner ce que nul ne peut connaître?

« Si le monde n'est pas un rêve, une surface de vaines apparences; s'il est composé d'êtres réels, si ces êtres agissent, si leur action est efficace et subordonnée, s'ils se motivent les uns les autres, il faut aussi quelque chose qui motive et leur être, et leurs actions, et leur subordination, et leur réciproque influence. Si un détail n'explique un autre détail qu'à la condition d'être expliqué lui-même, il faut un support indépendant qui soutienne l'ensemble. Si les lois ramènent à l'unité intelligible la prodigieuse variété des faits, si cette unité préside au développement des phénomènes et, par conséquent, les précède, il lui faut un sujet d'inhésion, une intelligence qui la reçoive. Ainsi une intelligence antérieure à la série cosmique et servant de centre aux lois, une substance active, indépendante du système cosmique et servant de support aux causes, voilà le terme où aboutit la plus haute, mais aussi la plus légitime, la plus inévitable des inductions[1]. »

C'est pourquoi, contre l'axiome positiviste : *Il n'y a que des lois*, Mgr d'Hulst, à la suite de l'abbé de Broglie, travaille à établir *qu'il y a des causes*. C'est le principal objet de l'article *Philosophie ancienne et nouvelle*[2].

Toujours d'après le même auteur et à son occasion, il a, sur la fin de sa carrière, signalé *la réaction contre le positivisme* et le « mouvement qui ramenait vers les principes spiritualistes les esprits désabusés des fausses promesses de cette école[3] ».

* * *

On a parfois, et non sans fondement, exprimé le regret que, dans son enseignement et ses œuvres philosophiques, Mgr d'Hulst n'ait pas fait la place assez large à la réfutation du *criticisme* kantien, qu'il a appelé « la maladie constitutionnelle des intelligences contemporaines », qu'il cherchait par tous moyens à écarter des collèges catholiques, et dont il a signalé, en lui attribuant avec raison la paternité de l'idéalisme hégélien, toute la puissance révolutionnaire et destructrice[4].

[1] *Annales de philosophie chrétienne*, 2e article, mars 1882, p. 568.
[2] *Ibid.*, p. 553-575. — *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 50-79.
[3] *Correspondant* du 25 mai 1895, article sur l'abbé de Broglie. — *Mélanges*, t. II.
[4] Carême de 1891, IIe conférence, p. 59, et Conférence au collège Notre-Dame-de-la-Paix, p. 145. « Pourquoi donc, écrit M. Bricout, Mgr d'Hulst

Faut-il donc mettre uniquement cette lacune sur le compte des circonstances qui ont provoqué ses écrits? ou doit-on conclure de cette abstention relative qu'il n'avait pas fait une étude assez personnelle et assez approfondie du système de Kant? Il est certain qu'à le lire, on dirait qu'il ne voit ou ne veut voir dans le philosophe de Kœnigsberg que le professeur de scepticisme, tel qu'on se le représente en général; et c'est vraiment laisser de côté trop de points de vue essentiels. Il se borne presque toujours à signaler l'étendue et la gravité du mal fait par le kantisme et à y opposer le sens commun.

Écoutons-le, par exemple, dans la seconde conférence du premier Carême de Notre-Dame :

« Kant, dira-t-il, a voulu attribuer à la raison pratique une valeur objective qu'il avait refusée à la raison pure... Reconnaissant que la moralité suppose le libre arbitre, la responsabilité, la vie future, et que tout cela appelle Dieu, il a reconstitué, sur la base de la conscience, l'objectivité de ces notions. Par là il s'est flatté de rendre à l'homme la possession certaine des vérités nécessaires dont son criticisme rationnel l'avait dépouillé.

« Certes, on ne saurait sans injustice refuser le nom de spiritualiste à un penseur qui admet avec nous cette trilogie : la liberté, l'immortalité, le vrai Dieu. Et pourtant est-il beaucoup de matérialistes qui aient porté à la science des mœurs une atteinte plus funeste? Les réserves de Kant en faveur des plus hautes vérités morales seront vite balayées par le vent des nouvelles doctrines. *Ce qui durera de son œuvre, c'est la partie destructive.* L'empreinte de la critique kantienne reste profonde et ineffaçable sur l'esprit de notre temps. Les sciences se renouvellent; en mettant au jour des lois longtemps ignorées, elles fournissent à la pensée des conceptions générales qui se répercutent sur la philosophie tout entière. Mais regardez tous ces inventeurs de systèmes; si divers qu'ils soient de provenance, d'éducation, d'habitudes intellectuelles, dès qu'ils veulent philosopher, un trait de ressemblance se retrouve en tous : ils subordonnent la vérité à la raison, non plus la raison à la vérité. Dans le ciel des idées, ils nous ramènent de Copernic à Ptolémée. L'astronomie moderne a donné tort à la prétention qui faisait de la Terre, séjour de l'homme, le centre des évolutions célestes. Notre globe a été réduit à son vrai rôle de planète; le Soleil, source de lumière et de vie, est aussi le foyer d'attraction auquel obéit notre monde. Mais tandis que la science accomplissait cette réforme, la philosophie opérait en sens contraire. La vérité, l'absolu, le parfait, le nécessaire, ces-

n'a-t-il pas, à mon avis, réfuté le *criticisme* avec le même succès? C'était pourtant de première nécessité. Il eût été bon d'engager *une lutte corps à corps* avec la philosophie de la relativité non moins qu'avec la philosophie de l'immanence. » (*Monseigneur d'Hulst, conférencier de Notre-Dame*, p. 20.)

saient d'attirer la pensée de l'homme, pour graviter autour d'elle et recevoir de notre raison, née d'hier, leur perfection et leur réalité. Étrange progrès que soutient une fortune plus étonnante encore. Qu'on soit sensualiste, positiviste, évolutionniste, ennemi juré de cette métaphysique qui fut la passion de Kant, il n'importe ; on sera kantien par l'acceptation du préjugé qui pose en principe la relativité de toute connaissance[1]. »

Avec la même éloquence, il remet encore, l'année suivante, son auditoire en face de la difficulté :

« La pensée met le sujet qui pense en rapport avec son objet. Les modernes donnent de cette assertion vraie une formule périlleuse et fausse, quand ils disent que *toute connaissance est relative*. Ils devraient dire : *Toute connaissance est une relation*. Mais la relation ne peut-elle s'établir entre un sujet contingent et un absolu ? Pourquoi non ? C'est cependant ce que nie l'idéalisme contemporain, d'accord en cela avec le positivisme le plus timide, avec le matérialisme le plus grossier. *Toute connaissance est relative ;* cette sentence signifie pour les sages du jour : aucune vérité n'est accessible en elle-même ; dès qu'elle touche notre esprit, elle se confond avec lui et n'est plus qu'une forme de notre pensée. Qu'y a-t-il derrière ce signe qui, désormais, fait partie de nous-même ? Y a-t-il seulement quelque chose ? Cet objet, s'il existe, ressemble-t-il à l'idée que nous nous en sommes formée ? Problèmes insolubles, nous dit-on, problèmes inutiles ; sortir de son esprit est plus difficile que sortir de son corps. Contentons-nous de comparer entre elles les images et les conceptions qui nous hantent en dedans.

« O maladie étrange de l'intelligence humaine ! Dieu lui avait donné des ailes pour franchir les espaces, pour pénétrer les abîmes de grandeur et de petitesse qui remplissent l'univers, pour s'élancer plus loin encore, par delà les réalités que l'œil observe, et chercher les raisons des choses dans la région de l'invisible. Cet aigle au vol puissant a renoncé de lui-même à l'empire de l'air et du jour. Il s'est enfermé, captif volontaire, dans le trou du rocher. Là, tournant le dos à la lumière, s'il voit encore se dessiner sur la paroi de sa prison des formes obscures, il se demande si elles sont, oui ou non, l'ombre de quelque chose, et il met sa gloire à l'ignorer[2]. »

Pour ses auditeurs, dont bien peu sans doute étaient philosophes de profession, l'orateur de Notre-Dame répondait par un vibrant appel au bon sens :

[1] Carême de 1891, IIe conférence, p. 57-59.
[2] Carême de 1892, IIe conférence, p. 34-36.

« Loin de nous, Messieurs, cette abdication sans mérite et sans honneur ! Ne sommes-nous pas assez faibles déjà ? Allons du moins jusqu'au bout de nos puissances. Et seraient-elles des puissances, si elles ne servaient qu'au rêve ? Le pied est fait pour marcher, la main pour prendre, l'œil pour voir et l'esprit pour connaître. Toutes les arguties du sceptique accusent la confiance en la raison ; car il raisonne pour démontrer, et en cela il se fie à son intelligence. Pourquoi donc alors la tourner contre elle-même et employer sa force à lui prouver qu'elle est sans force[1] ? »

Réflexion juste ; mais il importait d'aller plus au fond des choses : Mgr d'Hulst l'essaye, soit dans les *Mélanges philosophiques*[2], soit surtout dans une note qui complète la conférence dont nous venons de citer un passage ; il serre de plus près l'objection :

« Il n'y a pas de sophisme plus difficile à réfuter que celui qui s'attaque à la puissance de la raison, puisque c'est à cette puissance contestée qu'il faut s'en rapporter pour trancher le litige. On peut toutefois montrer qu'il est raisonnable de se fier à la raison. Il n'est pas vrai, comme le disent les subjectivistes, que la raison ne soit qu'une loi régissant la pensée et sans contact avec la réalité. L'acte par lequel nous découvrons la loi est un acte concret qui nous fait toucher une réalité, le moi pensant. Si l'on nie cela, il faut aller jusqu'à ce délire philosophique, d'après lequel le moi lui-même ne serait qu'une illusion. Il n'y aurait pas un *dedans* et un dehors du fait intellectuel. Ce que nous appelons le dedans, la conscience, ne serait qu'une résultante ou reflet. Mais alors la distinction même que nous faisons invinciblement entre le dedans et le dehors ne se ferait plus, ne serait même plus possible. Supposé des atomes inconscients qui se choquent, il n'y aura nulle part une conscience de leur choc ; le phénomène n'aura pas de dedans ; et nul ne pourra lui en attribuer un. Or cependant, en nous, la distinction existe. Donc, il y a un dedans réel, donc un sujet concret et substantiel de la pensée ; et la réalité de ce sujet est immédiatement perçue avec le fait de la pensée ; donc la loi de la pensée ne l'isole pas essentiellement de toute réalité. Et si la réalité est perçue immédiatement dans l'acte élémentaire de la pensée, la voilà qui pénètre dans tout le domaine de la raison, et c'en est fait du divorce qu'on annonçait entre la vérité logique et la vérité ontologique des choses.

« Une autre façon, ajoutait-il, de rassurer l'esprit sur sa propre véracité, c'est de comparer ses notions *à priori* avec les faits qu'il atteint par l'expérience sensible. Quand l'homme a conçu une loi pos-

[1] Carême de 1892, IIe conférence, p. 36.

[2] Notamment dans la conférence : *le Vrai Dieu et l'ordre du monde*, p. 223.

sible dans l'ordre physique, il ne lui suffit pas, pour l'admettre, qu'elle soit cohérente avec elle-même, il veut encore la soumettre au contrôle de l'expérience. Or, tantôt l'expérience lui donne raison, tantôt elle lui donne tort, d'autres fois elle l'oblige à reprendre avec plus de soin ses conceptions et ses calculs, et, quand il en a découvert et corrigé l'inexactitude, il aborde de nouveau le contact des faits qui, cette fois, se trouvent d'accord avec sa pensée. Il n'est donc pas vrai que notre pensée emprunte tout à la forme de notre esprit; car alors il nous serait impossible de jamais vérifier une erreur. La nature n'est pas l'alliée complaisante de nos illusions; elle contrôle sévèrement nos conceptions, les condamne ou les approuve, selon les cas. Nous ne sommes donc pas sans contact avec la réalité[1]. »

Cette seconde façon d'argumenter lui paraissait décisive; il la reprend, en effet, dans l'article consacré au *Nouveau Spiritualisme* de M. Vacherot, et il en tire cette conclusion :

« Sans doute nos sensations sont subjectives, mais elles sont le *signe* de la réalité. Sans doute il y a une disparité irréductible entre le signe et la chose signifiée; mais qu'importe s'il y a aussi un rapport constant entre l'un et l'autre? Peut-être en essayant de concevoir la *chose en soi*, la matière, par exemple, raisonnons-nous comme un aveugle des couleurs; mais l'aveugle instruit peut raisonner juste sur les couleurs, il peut s'en faire une conception par analogie empirique; et s'il est savant, il s'en fera une conception objective, empruntée aux lois du mouvement, dont le tact et l'ouïe lui ont fourni la notion. Les prétentions de l'esprit scientifique à déterminer l'objectivité sont bien fondées; la méthode scientifique atteint un certain *noumène*[2]. »

Mgr d'Hulst insistait aussi sur l'importance de la distinction qu'invoque souvent l'abbé de Broglie entre les antinomies ou contradictions apparentes, qui peuvent se résoudre par l'analyse, par l'emploi méthodique des approximations corrigeant les premières données du bon sens, et les contradictions réelles qui seraient la négation même du bon sens et de l'esprit humain :

« C'est pour les avoir confondues, dit-il, que Kant a institué cette *critique de la raison pure*, qui demeurera le code du scepticisme transcendant. Vainement a-t-il cru pouvoir réédifier par la conscience morale l'édifice qu'il avait ruiné par la raison. Ses successeurs ont fait justice de cette inconséquence, et la dialectique hégélienne, en popularisant

[1] Carême de 1892, Ire conférence, note 7, p. 420.
[2] *Mélanges philosophiques*, le Nouveau Spiritualisme, p. 412-414.

des identifications monstrueuses, a pour longtemps affolé la boussole de l'esprit humain[1]. »

Autour de ces trois ou quatre idées roule toute l'argumentation de Mgr d'Hulst contre le kantisme : c'est trop peu ; et la lacune s'élargit, quand on constate qu'il n'a fait que de brèves mentions du néo-criticisme et de Renouvier, comme aussi de Lachelier et de ceux qui procèdent de lui.

*
* *

De l'idéalisme hégélien, dont il constate la trace à peu près dans tous les systèmes modernes[2], et dont il dira encore, du haut de la chaire de Notre-Dame, qu'il a troublé toutes les têtes[3], Mgr d'Hulst voyait le principal représentant en M. Vacherot, et c'est surtout à propos du livre de ce dernier, *le Nouveau Spiritualisme*, qu'il a discuté la doctrine.

« Qui sait, écrivait Mgr d'Hulst au sujet de ce puissant penseur, si le plus grand mérite de son œuvre philosophique ne sera pas d'avoir déchiffré et rendu lisibles à des yeux français les hiéroglyphes de l'idéalisme allemand[4]? »

[1] *Annales de philosophie chrétienne,* octobre 1881, p. 31. Dans la IVe conférence du Carême de 1891 (p. 147-149), Mgr d'Hulst prouve sommairement cette *inconséquence* de Kant : « Vous savez comment le grand ancêtre de l'idéalisme moderne a tourné la difficulté. L'absolu échappe à la raison spéculative, le devoir pourtant est absolu ; la raison pratique affirme ce devoir absolu ; en l'affirmant, elle l'établit ; elle pose avec le devoir la liberté qui en est la condition, Dieu qui en est l'aboutissement nécessaire. Ainsi se reconstruit par la conscience morale l'édifice de la *chose en soi* que la conscience psychologique avait détruit. On l'a prouvé cent fois : cet effort méritoire ne s'accomplit qu'au prix d'une contradiction. Tout l'enchaînement de pensées, qui conduit Kant du *devoir senti* à l'affirmation de l'absolu, suppose continuellement présents à sa raison spéculative les principes métaphysiques dont il a contesté la valeur. L'idée même de *chose en soi* relève de la raison théorique ; loin de nier cette idée, c'est la raison qui la fournit ; et si elle ne la fournissait pas, jamais la conscience ne la ferait sortir du fait intérieur et tout personnel qu'elle trouve au fond d'elle-même. »

[2] Voir notamment, dans les *Mélanges philosophiques :* Idéalisme et matérialisme et les Propositions de Rosmini.

[3] Carême de 1891, IVe conférence, p. 155.

[4] *Mélanges philosophiques,* le Nouveau Spiritualisme de M. Vacherot, p. 436. M. Vacherot ne dissimule pas sa parenté philosophique avec Schelling et Hegel : « Cette philosophie de Schelling et Hegel, dit-il (p. 328), dont on ne veut plus entendre parler, a donc résolu le problème, *et l'a résolu comme il doit l'être,* maintenant le *vrai rapport* de l'Infini et du fini, du Créateur et des créatures. »

Il suit d'un pas rapide l'auteur du *Nouveau Spiritualisme* dans la triple exploration qu'il fait de la matière, de l'âme et de Dieu.

« Partisan de la théorie qui réduit le monde matériel à deux éléments : force et mouvement, M. Vacherot emprunte à Faraday un langage pardonnable chez un physicien, inexcusable chez un philosophe. « Que savons-nous de l'atome en dehors de la force? Vous imaginez un « noyau qu'on peut appeler *a*, et vous l'environnez de force qu'on peut « appeler *m* ; pour mon esprit, votre noyau *a* s'évanouit, et la substance « consiste dans l'énergie de *m*. » Qui ne découvrirait ici l'artifice des mots? Une *force* capable de mouvement, qu'est-ce donc sinon une *substance douée de force* et le prouvant par son mouvement? Le mot *force* exprime une abstraction, et une abstraction ne peut se mouvoir. A moins que, par abréviation, on n'emploie le mot force pour dire *une substance forte*, et alors voici le noyau *a* qui reparaît. C'est toujours l'illusion des idéalistes. Ils expriment avec des mots abstraits des choses concrètes, et ils disent : Vous voyez bien que l'abstrait suffit! Oui, à la condition qu'il se concrétise[1]. »

De la matière, M. Vacherot passe à l'âme. Ici, malgré quelques restrictions, Mgr d'Hulst reconnaît qu'il a bien mérité du spiritualisme. Mais, quand il s'agit de Dieu, le critique se heurte à la trop célèbre théorie que son auteur, sans se croire athée ou panthéiste, se refusa jusqu'au bout à abandonner. La création est toujours pour lui une abstraction inintelligible et vide de sens. L'idéal est toujours pour lui l'exclusion de la réalité[2].

« Comment l'être infini, dit M. Vacherot, peut-il être une personne? Comment l'être universel peut-il être un individu? Comment l'être nécessaire peut-il réunir tous les attributs de l'être contingent? Comment l'idéal peut-il être réel? »

« L'infini, répond Mgr d'Hulst, lui paraît impersonnel, parce qu'il en est encore à la notion négative de l'ἄπειρον des Grecs, l'indéterminé, le générique. Il est clair que cet infini-là ne peut être une personne. Mais l'infini *intensif*, l'être qui est tout en acte et qui, à cause de cela, ne rencontre pas de limites, on peut bien l'appeler infini, puisque rien ne le borne, et l'on doit l'appeler *personne*, puisqu'il représente le maximum de l'activité consciente qui est le fond de la personnalité. »

A la seconde objection, l'idéal ne peut être réel :

« Dans la pensée de l'homme, il est vrai, répond Mgr d'Hulst, le réel et l'idéal s'excluent. Le réel ne peut être pensé qu'en devenant idéal ;

[1] *Mélanges philosophiques*, le Nouveau Spiritualisme, p. 418.
[2] *Ibid.*, p. 435.

il ne devient idéal qu'en cessant d'être réel. Mais à qui la faute? A notre esprit infirme. Dieu est la réalité souveraine, primordiale, antécédente ; il est en même temps l'idéal parfait. En lui tout est vie... Un Dieu qui est tout être en intensité, voilà bien un Dieu réel ; un Dieu en qui tous les degrés de l'être participé sont enfermés comme le moins dans le plus ; un Dieu qui, en se voyant lui-même, voit le miroir de toutes les essences, voilà bien un Dieu idéal. Un Dieu qui réalise hors de lui une partie de ce qu'il voit en lui, voilà bien un Dieu créateur. Où est la contradiction? Mon esprit se refuse à la reconnaître, et plus je lis M. Vacherot, moins je l'aperçois. Ce qui me paraît contradictoire, c'est un idéal qu'aucun sujet concret ne supporte et qui cependant précède les choses, puisqu'il les explique : une finalité suspendue en l'air, antérieure aux intelligences, qui devront un jour lui offrir un séjour et qui, néanmoins, préexiste au développement des êtres inconscients. Voilà l'idéalisme moderne, voilà l'évolutionnisme, à la fois fatal et final, comme dit M. Vacherot ; et c'est cela qui est contradictoire, si vous ne faites planer au-dessus de ce chaos l'esprit du vrai Dieu. Car un idéal n'est rien avant que quelqu'un le conçoive, et l'idéal éternel suppose le pensant éternel[1]. »

Et le critique, pour finir, laissait passer le vœu du prêtre touché par la noblesse de l'âme de celui qu'il devait réfuter :

« S'il lisait saint Thomas, ce qu'il n'a peut-être jamais fait, M. Vacherot comprendrait sans doute que la vie de Dieu n'est pas la même chose que son opération au dehors. Ce jour-là il serait des nôtres, et le panthéiste vaincu laisserait passer le chrétien dont nous sentons l'âme frémir à travers ses nobles regrets et ses religieuses tristesses[2]. »

*
* *

Sur la question du transformisme, Mgr d'Hulst s'est expliqué de la façon la plus claire. S'il conteste l'évolution, du moins quant à l'extension universelle que l'on veut donner à la théorie, c'est sous forme de réserve prudente, au nom de l'expérience qui, jusqu'ici, est muette ; ce n'est pas au nom du dogme, pourvu qu'on nous donne Dieu.

« Oui, avec Dieu à l'origine de l'être, Dieu au terme du progrès, Dieu sur les flancs de la colonne pour en diriger et en soutenir le mouvement, l'évolution est admissible. Si des philosophes de grande valeur

[1] *Mélanges philosophiques*, le Nouveau Spiritualisme, p. 452-455.
[2] *Ibid.*, p. 458. Mgr d'Hulst a échangé avec M. Vacherot quelques lettres d'un caractère très élevé.

élèvent contre sa possibilité des objections empruntées à la métaphysique, d'autres, non moins fidèles aux principes spiritualistes, se refusent à reconnaître l'absurdité de l'hypothèse. Pour eux, comme pour le plus grand nombre, ce n'est plus qu'une question de fait. Mais sans Dieu, tout est absurde, tout est inexplicable, et l'évolution plus que tout le reste[1]. »

Mgr d'Hulst a maintenu cette position contre M. Lavaud de Lestrade, auteur d'un livre sur le transformisme[2], et contre M. Élie Blanc, professeur de philosophie scolastique aux Facultés catholiques de Lyon[3], quoique personnellement, et d'un point de vue tout philosophique, il inclinât vers la solution de ce dernier[4].

« *Changer la nature* d'un être, dit-il à propos de l'une des propositions de Rosmini, lui conférer des puissances nouvelles qui n'entraient pas d'avance dans son degré d'être, c'est faire quelque chose de rien, c'est créer. Et telle est, pour le dire en passant, l'objection, à mes yeux insoluble, qu'on peut faire au transformisme; objection d'ordre métaphysique et qui ne touche que les philosophes. Laissons de côté les

[1] Carême de 1891, Ve conférence, p. 186.

[2] Lettre à M. Lavaud de Lestrade, 20 avril 1885 : « Vous êtes trop sévère pour ce que vous appelez le *transformisme spiritualiste*. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas contraire à la foi catholique, vous semblez persuadé qu'il est contraire à la foi divine, exagérant, à mon avis, la portée dogmatique des paroles de la Genèse sur les semences propres à chaque espèce. J'aurais compris que vous insistassiez sur le caractère hypothétique de cette théorie transformiste, sur l'impossibilité de la vérifier par l'expérience. Mais pourquoi inutilement engager la parole de Dieu dans l'hypothèse contraire? Que savons-nous des surprises que nous réserve l'avenir? La génération spontanée, que la science actuelle repousse de plus en plus, était admise au moyen âge, et l'Écriture sainte ne gênait personne pour la soutenir. Pourquoi serions-nous moins libres avec la transformation des espèces vivantes? Combattons-la, si nous voulons, au nom de l'expérience; mais ne faisons pas intervenir la révélation sans nécessité. »

[3] Carême de 1891, note 30, p. 407-411. M. Élie Blanc n'admet pas la possibilité, même métaphysique, du transformisme. D'après lui, ce qui caractérise l'espèce, c'est de constituer un échelon fixe dans la hiérarchie de l'être. Si l'on pouvait voir l'espèce dans son type ontologique, comme Dieu le voit en lui-même, on reconnaîtrait qu'elle est déterminée par une certaine somme de puissances qui peuvent recevoir, dans les différents individus où elles se réalisent, une actualisation plus ou moins complète. Le passage d'une espèce à l'autre entraîne par définition une création de puissances nouvelles. Il en est comme d'un nombre qui ne peut se changer en un nombre supérieur sans cesser d'être lui-même. La transformation équivaut à une création véritable. »

[4] Carême de 1891, p. 408 : « Nous ne nions pas ce qu'il y a de profond dans cette conception, et même nous nous sentons porté à la faire nôtre. »

difficultés théologiques ; admettons, pour ma part j'y suis tout disposé, que la révélation nous laisse à cet égard toute liberté, pourvu que l'évolution des espèces soit rapportée, aussi bien que leur origine première, à la puissance et à la sagesse d'un créateur préexistant. Selon ce transformisme orthodoxe, le *plus* ne sort pas du moins sans cause, puisque la causalité divine est en jeu ; mais il s'agit de montrer que cette causalité se distingue d'une création véritable. Or c'est cette distinction qui m'échappe. Je conçois, en effet, que quand un être est constitué dans son essence par des puissances déterminées qui marquent sa place dans l'échelle ontologique, quelques-unes de ces puissances soient comme liées, assoupies, attendant d'une excitation extérieure et naturelle le choc qui doit les éveiller et les pousser jusqu'à leur développement. Mais que des puissances nouvelles apparaissent, qui ne préexistaient à aucun degré, voilà ce que je ne puis concevoir que sous la forme d'une création véritable. Peu importe que le sujet préexiste : si son essence est changée, quelque chose est produit qui ne sort pas de lui, qui survient du dehors et que Dieu seul peut fournir : cela c'est la création.

« Saint Thomas s'en explique avec sa netteté ordinaire. Aucune forme vraiment substantielle n'est susceptible d'accroissement et de diminution. Si on lui suppose de l'accroissement, on suppose par là même qu'elle change d'espèce par une addition d'être qui vient du Créateur et qui ne se distingue pas d'une création ; de même qu'un nombre ne peut s'accroître sans cesser d'être le même nombre.

« Ce principe est inébranlable. Ce qui ne l'est pas, ce sont les classifications faites par les hommes. Si la science nous oblige de reconnaître de simples variétés là où nous avions cru voir des espèces, la métaphysique n'y saurait contredire. S'il arrivait même que de véritables transformations d'espèces fussent constatées, ce qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent, il faudrait alors admettre des créations successives, ce qui n'a rien d'impossible. La science, dans ce cas, nous amènerait à une conclusion dont elle paraît plus que jamais avoir horreur. Ce serait à elle à sacrifier ses répugnances ; la philosophie n'en serait pas déconcertée. Mais ce que la philosophie interdit d'admettre, ce sont des transformations naturelles qui tirent des choses, sans création nouvelle, ce qu'elles ne contiennent pas, même en puissance[1]. »

*
* *

Le terrain une fois déblayé des théories où nous avons reconnu les éléments constitutifs du monisme, il devient facile d'exposer le procès que Mgr d'Hulst intente au monisme lui-

[1] *Mélanges philosophiques*, les Propositions de Rosmini, p. 481-491.

même, ainsi qu'à la doctrine de l'immanence à laquelle il est lié[1].

« Une seule loi, une seule force : la nécessité. De la matière chaotique à l'organisation la plus parfaite, des atomes de la nébuleuse au cerveau d'un Newton, tout se tient dans l'immense chaîne, tout se développe selon l'exigence d'un principe unique, qui tour à tour différencie l'unité, intègre les éléments, pousse, heurte, combine et dissocie les groupes de masse. La mécanique détermine les formes élémentaires de ces groupements ; la physique et la chimie minérale ajoutent des conditions nouvelles ; la chimie organique prépare une complexité plus grande et introduit la matière dans le domaine de la vie. La vie, une fois née, se perfectionne de plus en plus dans sa lutte avec le monde inorganique. La sensation se greffe sur la nutrition, le désir sur la sensation. La pensée et le vouloir représentent aujourd'hui les formes les plus hautes de la vie ; ce ne seront sans doute pas les dernières. Voilà le système dans son inexorable unité. On appelle cela le *monisme*[2]. »

C'est en ces termes d'une simple éloquence que Mgr d'Hulst exposait à ses auditeurs de Notre-Dame ce système qui, comme son nom l'indique, ramène tout à l'unité, et qui, par son incontestable grandeur, ainsi que par sa rigueur apparente, est capable de séduire tant d'esprits. Unité et rigueur apparentes, car « le monisme, malgré sa prétention à l'unité, repose sur deux principes », qui sont deux postulats : « le premier, c'est que le monde porte en soi sa raison d'être ; le second, c'est que tout s'y développe par nécessité[3] », « doctrine altière qui ne résiste pas à une attaque bien conduite[4]. » Le plus grand des philosophes et le plus grand des théologiens, Aristote et saint Thomas d'Aquin, l'ont par avance frappée à mort en burinant l'axiome, merveilleuse condensation des données de l'expérience et des dictées de la raison : *L'acte précède la puissance*, avec cette inéluctable conséquence : « Un être en puissance ne peut passer à l'acte que sous la motion d'un être en acte[5]. »

[1] Carême de 1891, IIIe conférence, p. 116 et suiv., notes 23 et 24 ; Carême de 1892, Ire conférence, p. 25 et suiv., notes 4 et 5. — *Mélanges philosophiques :* le Vrai Dieu et l'ordre du monde ; le Vrai Dieu et l'origine du monde ; l'Examen de conscience de M. Renan.

[2] Carême de 1891, IIIe conférence : *la Morale et la liberté*, p. 116-117.

[3] *Ibid.*, p. 117-118.

[4] Carême de 1892, Ire conférence : *la Recherche de Dieu*, p. 26.

[5] Voir le développement de cette pensée dans : l'Examen de conscience de M. Renan (*Mélanges philosophiques*, p. 510).

Telle est, présentée de la façon la plus sommaire, l'argumentation que n'a cessé de reprendre et de développer avec une remarquable puissance de logique Mgr d'Hulst.

Après avoir exposé le système, non plus sous sa forme purement matérialiste, mais sous la forme plus philosophique que lui ont donnée MM. Taine et Paulhan[1], il en signalera le vice radical, c'est-à-dire l'hypothèse d'une pensée inconsciente précédant, de plusieurs milliers de siècles, l'apparition d'un *moi* pensant :

« Les philosophes que nous combattons, écrit-il, tombent ici dans une illusion dont ils nous fournissent ailleurs bien d'autres exemples. Ils commencent par nier une cause, puis ils attribuent à de simples effets toutes les propriétés de la cause, et la rétablissent de la sorte en la défigurant. Ainsi, M. Taine, dans le célèbre et brillant morceau qui sert d'épilogue à son premier ouvrage, met à la place du Dieu créateur un axiome éternel; mais cet axiome a tous les attributs de Dieu. Ainsi M. Renan veut que le monde ressemble à une maison de banque où il n'y aurait pas de banquier, mais où il y aurait prévoyance, calcul, habileté, toutes les qualités d'un bon banquier[2]. De même ici, on nous dit que l'esprit est partout dans l'origine. Nous répondons : Partout, excepté en lui-même, puisqu'il ne se connaît pas. Or on peut bien admettre que, dans un être mixte comme l'être humain, la pensée s'étende plus loin que la conscience, parce qu'il y a un sujet pour supporter la pensée, et que certaines causes physiologiques, résultant de l'union de l'âme au corps, peuvent engourdir partiellement la conscience, en laissant subsister sur d'autres points son activité. Mais supprimez totalement la conscience, supprimez-la non seulement en fait, mais en droit : en supprimant le sujet conscient, vous avez rendu toute pensée impossible; et telle était la condition du monde pendant les longues périodes qui ont précédé l'apparition du premier cerveau humain. L'idée de cette pensée diffuse, répandue partout dans l'univers sans résider dans aucun être particulier et dirigeant la marche en avant de toutes choses, serait la plus absurde des conceptions, si elle n'était, à l'insu de ses auteurs, une transformation mal déguisée de l'idée spiritualiste de la Providence... C'est cette idée qu'ils s'appro-

[1] Taine, lorsqu'il dit que les phénomènes spirituels et corporels sont identiques dans leur réalité propre, mais distincts seulement par la manière dont on les observe : vus du dehors, ils sont corporels; vus du dedans, ils sont d'ordre idéal; — M. Paulhan, lorsqu'il dit que l'esprit est une fonction de la matière, et la matière une conception de l'esprit. L'esprit ne sort pas de la matière, il la pénètre; il existe dans l'union physique à l'état de pensée inconsciente, avant de se manifester par les phénomènes de pensée consciente. (Carême de 1891, note 23, p. 378.)

[2] Carême de 1892, Ire conférence, p. 26, et Carême de 1891, IIIe conférence, p. 118.

prient; ils retiennent l'intelligence universelle, mais ils la vident de sa substantialité propre et de sa conscience inamissible, et ils la projettent, ainsi émaciée, sur la face du monde, pour en éclairer et en motiver le progrès. Faites tomber les masques, dissipez l'équivoque, obligez ces philosophes à se prononcer nettement, à dire si, oui ou non, cette pensée appartient à un pensant, vous les embarrasserez fort. Ils vous diront sans doute que le pensant, c'est l'univers; mais vous pouvez le nier hardiment pour toute la période durant laquelle aucune conscience n'apparaît. Au reste, cela n'est pas plus admissible dans la période récente, à laquelle nous appartenons; car, si la conscience s'y montre, c'est sous une forme individuelle, la conscience de tel homme ou de tel autre, et cette conscience reflète une partie infinitésimale de la vie universelle, tandis qu'il s'agit d'expliquer ce qu'il y a d'intelligence et d'ordonné dans l'activité de tout l'ensemble[1]. Si le pensant qui supporte l'idée générale du monde et de son progrès est le monde lui-même, c'est ce tout, *ce grand animal*, comme disaient les anciens, qui doit avoir conscience de lui-même, de toutes ses parties et de l'ordre qui règne entre elles. Un tel être ne serait pas autre chose que le Dieu du panthéisme, et le présent débat, que le mot de monisme promettait de rendre si moderne, risquerait fort de retomber dans l'ornière classique des vieilles controverses touchant la personnalité de Dieu[2]. »

La controverse avec le monisme se ramène donc à la question de l'immanence.

« Il est évident que si le monde porte en soi sa raison d'être; en d'autres termes, si la cause des choses est immanente au système dont elles font partie, on devra expliquer toutes les actualisations successives en disant que l'univers possédait en *puissance* ce qu'il développe en *acte* dans la suite des temps. De même, dit-on, que j'ai en ce moment la puissance de me mouvoir, bien que je sois au repos; la puissance d'écrire un livre, bien que ce livre soit un pur néant, de même le monde, dès l'origine, avait en lui-même tout ce qu'il fallait pour faire apparaître tout ce qui s'est produit à travers les siècles. Nous ne nions pas que la cause doive être proportionnée à l'effet; mais nous disons qu'il est inutile de la chercher hors du *cosmos*, parce qu'elle lui est *immanente*. »

A cette objection spécieuse que répondra Mgr d'Hulst? Qu'elle ne peut séduire que les esprits qui n'ont pas reçu une forte éducation métaphysique et qui se font, à la rencontre des grands problèmes, une philosophie de circonstance. Pour saisir

[1] Cf. *Mélanges philosophiques*, le Vrai Dieu est l'ordre du monde, p. 243.
[2] Carême de 1891, note 23.

le côté faible de la doctrine de l'immanence, il faut avoir réfléchi longuement sur les principes de l'ontologie et avoir considéré de près comment la *puissance* engendre l'*acte*.

« A première vue, il semble que la puissance doive précéder l'acte : pour faire, il faut pouvoir. Cela est vrai en ce sens que la puissance est la condition nécessaire de l'acte ; mais il n'est pas vrai qu'elle en soit la condition suffisante. Pour passer de la puissance à l'acte, la cause a besoin d'une excitation qui vienne du dehors. La raison nous le dit, car l'acte a plus d'être que la puissance, le réel plus d'être que le possible. L'existence est bien quelque chose, et c'est cela que l'acte ajoute à la puissance. Or, cependant, c'est la puissance qui engendre l'acte ; si elle le faisait seule, elle se donnerait à elle-même ce qu'elle n'avait pas : ce qui est une contradiction. Voilà pourquoi saint Thomas, après Aristote, nous dit qu'une chose ne peut passer de la puissance à l'acte que par le concours d'un être déjà en acte. Cela ne veut pas dire que cette cause excitatrice donne à l'autre cause qui passe de la puissance à l'acte son être total, mais cette partie d'être qui lui manquait pour réaliser sa puissance.

« A ce témoignage de la raison on peut ajouter celui de l'expérience et invoquer ici, comme le faisait déjà saint Thomas, l'autorité de la science. Aucun phénomène dans l'ordre physique ne se produit jamais par le jeu spontané d'une force jusque-là suspendue, si un second phénomène représentant une force libre ne vient déterminer l'apparition du premier. Ainsi les affinités chimiques n'entrent en exercice que sous l'action de la chaleur, ou du contact, ou de la dissolution. Ainsi l'inertie est déterminée au mouvement ou au repos par le choc, etc. »

La critique fait ici remarquer que les modernes devraient être les derniers à contester cette loi, puisqu'ils l'étendent jusqu'à l'acte libre, dans lequel ils ne veulent voir qu'une réaction déterminée par des antécédents actuels.

« S'il est vrai que tout passage de la puissance à l'acte suppose l'intervention d'un être en acte, il devient évident que le premier de tous les actes a dû émaner d'une cause où tout était en acte, sans aucun mélange de potentialité. Autrement, pour se déterminer à cet acte primordial et source de tous les autres, elle aurait dû actualiser, à elle seule, sa puissance ; ce qui, nous l'avons vu, est impossible. Voilà pourquoi la cause du monde ne peut pas être immanente, parce que le monde n'a pas été du premier coup tout ce qu'il est. Et, si sa cause était en lui, elle eût été tout d'abord en puissance par rapport à son développement ultérieur, et, comme à l'origine, il n'y aurait eu rien en dehors d'elle pour la déterminer, elle n'eût jamais pu parcourir le premier stade de son évolution. Seul, le Dieu créateur, qui, avant de

créer, était déjà l'*acte pur*, peut expliquer cette évolution, comme il explique l'existence de la puissance même qui évolue. »

Et, une fois de plus, Mgr d'Hulst signalait cette *piperie des mots* qui se cachait sous l'argumentation de ses adversaires :

« Pour rendre concevable ce complément intérieur que le monde se donne en actualisant ses puissances, on nous parle d'un ressort caché, d'un *nisus* persistant, d'une tendance au progrès[1]; toutes choses qui ont bien le caractère d'une cause actuelle sollicitant les puissances endormies de l'univers. Mais si cette cause actuelle est sortie de ces mêmes puissances tandis qu'elles dormaient encore, qui l'en a fait sortir? Et si elle n'en est pas sortie, d'où vient-elle, puisqu'il n'y a rien, à l'origine, en dehors de ces puissances? Vous voyez bien qu'une fois de plus, sous des noms abstraits ou métaphoriques, vous ramenez, malgré vous, une cause motrice extérieure à la série des choses; vous êtes même obligés de lui attribuer de la prévoyance, une *idée directrice;* bref, vous me faites un petit Dieu incomplet, insuffisant, je l'accorde, mais dont la supposition est déjà contradictoire à l'hypothèse fondamentale de l'immanence[2]. »

Tous ces raisonnements, Mgr d'Hulst les condensait, à Notre-Dame, en ces quelques phrases :

« J'accorde, si vous voulez, que le monde forme une vaste unité qui se développe dans le temps; j'accorde que le passé est gros de l'avenir, soit. Mais cette unité qui évolue n'a pu tirer de la puissance primordiale toute la série de ses actualités successives sans le concours d'une cause en acte. Et puisque nous ramassons tout l'être du monde dans l'unité d'un seul système, il a fallu que la cause motrice se trouvât en dehors de cette unité; or un être en acte extérieur à l'universalité des choses changeantes, c'est un être transcendant et immuable, c'est Dieu. Donc, le monisme, inventé pour se passer de Dieu, est impossible sans Dieu[3]. »

Quant au second postulat sur lequel repose le monisme : « Tout le monde se développe selon la loi de nécessité, »

[1] Cf. *Mélanges philosophiques,* l'Examen de conscience de M. Renan, p. 509.

[2] Carême de 1891, note 24.

[3] *Ibid.,* IIIe conférence : *la Morale et la liberté,* p. 119. Mgr d'Hulst a repris ces développements l'année suivante, Carême de 1892, Ire conférence : la Recherche de Dieu (p. 29-34 et notes 4 et 5, p. 402-418). Dans la note 5, Mgr d'Hulst discute de très près ces deux propositions : « L'hypothèse de l'immanence est admissible, l'hypothèse du théisme est inutile. »

Mgr d'Hulst le réfutait en montrant la liberté à l'origine et au terme de l'évolution.

« D'abord, si le monde a besoin de Dieu pour naître et se développer, Dieu n'avait pas besoin du monde pour exister éternellement, sans quoi le monde ferait partie de lui-même, Dieu ne serait plus transcendant; donc, Dieu a créé librement. Ainsi, voilà une liberté souveraine à l'origine de l'évolution cosmique. Pourquoi la liberté ne se retrouverait-elle pas au terme du progrès? Tout à l'heure, les monistes déroulaient devant nos yeux le magnifique enchaînement des êtres dans l'univers. Reprenons cette série; nous verrons que, si elle part du déterminisme, elle monte vers la liberté[1]. »

Et, en quelques pages d'une envolée vraiment superbe, l'orateur de Notre-Dame parcourait toute la chaîne des êtres jusqu'au seuil du règne humain et voyait se desserrer progressivement les nœuds de la nécessité, jusqu'à ce que, au dernier échelon, l'animal n'apparût plus séparé du libre vouloir que par la distance qui se mesure entre la connaissance sensible et la connaissance rationnelle.

« Et maintenant, voici l'homme. Ah! Messieurs, laissez-moi, pour le saluer sur la scène du monde, emprunter les paroles de l'artiste divin qui l'y a introduit : *Faisons l'homme à notre image*, a dit le Créateur. Et il a tenu parole. Intelligence et liberté infinie, il a fait l'homme intelligent et libre. La volonté dans l'homme n'est plus seulement, comme dans l'animal, un appétit sensible; elle est un appétit raisonnable : *appetitus rationalis*, dit saint Thomas. Et là est tout le secret de la liberté; car raisonner et choisir, c'est tout un, dit Aristote[2]. »

En entrant dans le domaine de l'intelligence, l'être a conquis la liberté :

« Telle est notre réponse au monisme. On disait : L'harmonie du monde rend la liberté impossible; elle serait une exception unique à la loi universelle de nécessité. Nous répondons : l'harmonie du monde exige la liberté. La liberté de Dieu est nécessaire, à l'origine du monde, pour expliquer sa naissance; la liberté de l'homme est nécessaire, au sommet des choses, pour en couronner le progrès. La loi universelle n'est pas la nécessité, c'est l'action, d'abord enchaînée, puis graduellement desserrant ses entraves, jusqu'à ce que la raison l'affranchisse enfin de la contrainte, en la mettant en communion avec l'idéal[3]. »

[1] Carême de 1891, IIIe conférence : *la Morale et la liberté*, p. 119.
[2] *Ibid.*, p. 123.
[3] *Ibid.*, p. 129.

Vaincu sur le terrain de la philosophie, le monisme appelle la science à son aide, et lui emprunte un principe de physique générale qui semble exclure le libre arbitre : le principe de la conservation de l'énergie.

Très justement, Mgr d'Hulst fait observer que la conservation de l'énergie est une loi qui rend compte des phénomènes mécaniques et physiques, voire biologiques ; mais que la transporter dans la mystérieuse région où s'échangent les relations de l'esprit au corps, c'est affirmer gratuitement que l'esprit est régi par les mêmes lois que les corps.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on peut affirmer que le monisme ne repose que sur des postulats et n'est qu'une hypothèse. Synthèse pour synthèse, la nôtre vaut bien celle des déterministes ; elle représente une vue plus large et plus profonde de l'univers ; non seulement plus large et plus profonde, mais plus vraie. C'est ce que Mgr d'Hulst s'est efforcé d'établir dans la partie positive de son apologétique philosophique.

CHAPITRE XX

L'APOLOGÉTIQUE PHILOSOPHIQUE DE Mgr D'HULST (SUITE). LA PHILOSOPHIE NÉO-SCOLASTIQUE

Ce que l'abbé d'Hulst oppose aux divers systèmes qu'il a réfutés : la scolastique renouvelée. — But, objet et méthode de la philosophie. — L'alliance de la philosophie et de la science. — Les notions de substance, de cause et de fin. — La constitution de l'être humain et la question de l'âme. — La morale dans les conférences de Notre-Dame. — La question de Dieu. — Les cours de 1880-81 et de 1881-82. — Les conclusions de Mgr d'Hulst : la conférence du collège de Notre-Dame-de-la-Paix à Namur, en 1896. — Ce que Mgr d'Hulst a pensé des philosophies de la volonté. — Jugement porté sur l'œuvre philosophique de Mgr d'Hulst.

A ces divers systèmes, qu'opposait Mgr d'Hulst? Nous l'avons dit, la scolastique renouvelée.

Ce n'était pas qu'il prétendit que la doctrine chrétienne fût si étroitement liée à ce système, qu'elle ne pût subsister sans lui. Toute philosophie qui maintient avec vigueur la réalité et la transcendance de l'absolu, l'antériorité de l'acte sur la puissance, le caractère objectif de la causalité, la notion de substance, celle de la liberté de l'homme à la base de la morale, de la liberté de Dieu à la base de la création; toute philosophie qui admet ces principes, quelque chemin qu'elle prenne pour les établir, peut s'accorder avec le dogme et, par conséquent, mériter le nom de philosophie chrétienne. Mais en fait, — et cette idée, on le sait, remontait loin chez Mgr d'Hulst, — la scolastique seule avait été complètement digne de ce titre dans le passé; et dans le présent, la scolastique renouvelée demeurait à ses yeux le système à la fois le plus apte à démontrer ces principes essentiels et le plus en accord avec les faits et les lois scientifiques d'ores et déjà dûment constatés.

Je dis scolastique *renouvelée*, car Mgr d'Hulst n'était pas de ceux qui pensent qu'on peut se contenter de répéter saint Tho-

mas; il fallait, disait-il, imiter ce grand penseur, et faire aujourd'hui ce qu'il ferait s'il était à notre place et disposait de tout l'acquis dont s'est enrichi, depuis des siècles, l'esprit humain. Scolastique largement ouverte à tous les progrès, n'ayant peur d'aucune vérité, et sachant s'approprier tout ce qu'il y a de juste dans les doctrines adverses. A ce prix seulement elle sortirait des écoles ecclésiastiques, paraîtrait sur la scène du monde, pour y faire figure, soit défensive, soit conquérante[1].

Mais d'abord, quels problèmes prétend-elle résoudre? Quel est le but, quel est l'objet, quelle est la méthode de la philosophie? C'est là, naturellement, la première question en face de laquelle tout philosophe se trouve placé. Mgr d'Hulst y répond principalement dans sa conférence intitulée : *le Rôle de la philosophie dans les connaissances humaines*[2],

« La philosophie est-elle une science? Mérite-t-elle d'être étudiée à part? Par cela même qu'elle touche à tous les ordres de connaissances, n'est-elle pas implicitement et suffisamment comprise dans les recherches de l'esprit humain, quelle qu'en soit la direction? Voilà une question préalable qui vaut la peine d'être examinée; d'autant plus que, dans la bouche de certains savants du jour, elle prend le caractère dédaigneux et malveillant de la question préalable parlementaire. Pour eux, la philosophie proprement dite est un parasite qui vit aux dépens des sciences positives, qui ne serait rien sans elles et dont celles-ci sauraient bien se passer. Et si l'un de ces hommes était dans cet auditoire, s'il m'entendait vous dire : « Nous allons faire ensemble « de la philosophie, » il s'écrierait : « A quoi bon? Faites donc de la « science! Il n'y a d'autre philosophie que celle qui ajoute le savoir au « savoir[3]. »

A l'aide de la raison et de l'histoire, Mgr d'Hulst établira donc que la philosophie a un objet propre et qu'elle est distincte de la science; puis il conclura en ces termes :

« A l'origine, la philosophie grecque se répand sur le monde et se confond avec l'étude de la nature. Aujourd'hui, l'étude de la nature absorbe la philosophie. De part et d'autre, c'est l'identification de la philosophie et de la science, dans des conditions, il est vrai, bien différentes... Entre ces deux termes extrêmes, nous avons vu la philosophie

[1] Ces idées sont exposées dans la conférence au collège de Notre-Dame-de-la-Paix (*Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IV, p. 151, 152, 153, 156 et 157).
[2] *Mélanges philosophiques*, p. 3.
[3] *Ibid.*, p. 4.

se frayer à elle-même sa route. *En même temps qu'elle systématise les notions empiriques, elle prend possession de l'élément psychologique et de l'élément transcendantal*[1]. »

Cette dernière phrase marque bien le double objet de la philosophie telle que la conçoit Mgr d'Hulst. Elle est d'abord *la systématisation des sciences*[2]; de là, pour le philosophe, l'inéluctable nécessité « de connaître les méthodes et les résultats des sciences[3] » et de vivre toujours en rapport avec elles.

Ce n'est pourtant, si l'on peut dire, que l'objet secondaire de la philosophie. Son objet principal, son domaine le plus personnel, c'est *le sujet pensant*, ou *le moi* et *le monde de l'absolu*[4], c'est-à-dire « la psychologie et la métaphysique[5] », auxquelles il convient de joindre « une double étude des lois qui gouvernent nos facultés, la logique ou la législation de l'intelligence, la morale ou la législation de la volonté[6] ». Et c'est tout.

« Or, remarquons-le, pour prendre possession de ce domaine, l'esprit humain n'est pas dans une dépendance nécessaire du courant scientifique, et, sans attendre que la rivière ait fini de couler, le penseur peut établir sur des bases incontestables la connaissance du moi et celle de l'absolu[7]. »

La philosophie diffère encore de la science par sa méthode :

« Les savants auront beau dire, leurs instruments de recherche ne servent de rien ici. Aucun télescope n'atteint l'infini dans les profondeurs du ciel; aucun microscope ne découvre la force initiale dans les cellules étroites où se pressent les atomes; aucune distillation, aucune dissection, aucune pesée, ne dégagent la grande inconnue de la matière et de la vie[8]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 39. Cf. p. 9.
[2] *Ibid.*, p. 7.
[3] *Ibid.*, p. 44. « Messieurs, disait le maître à ses auditeurs, on ne conçoit plus aujourd'hui de philosophie digne de ce nom qui ne s'appuie sur un fondement scientifique. La vraie place d'une chaire de philosophie est dans le voisinage d'une faculté des sciences... La philosophie telle que nous la comprenons embrasse la synthèse des sciences. »
[4] *Ibid.*, p. 9.
[5] *Ibid.*, p. 40.
[6] *Ibid.*, p. 40.
[7] *Ibid.*, p. 40.
[8] *Ibid.*, p. 11.

Quels seront donc « les instruments de recherche », propres à la philosophie? Celui de la recherche psychologique, répond Mgr d'Hulst, « c'est la réflexion portée à sa plus haute puissance » et « l'analyse »; celui de la recherche métaphysique, c'est « l'induction transcendantale[1] ». Écoutons notre auteur développer sa pensée :

« Le procédé, je n'en connais qu'un seul : c'est celui qu'ont employé les philosophes de tous les âges : c'est de fermer le livre de la nature, sans rien oublier de ce qu'on y a lu, et d'ouvrir le livre de son âme pour y déchiffrer les signes révélateurs contenus dans les idées que notre puissance rationnelle élabore sous l'excitation des réalités extérieures. Or, qui ne voit qu'en faisant cela, le penseur accomplit une œuvre *sui generis*, qu'il fait des facultés de son esprit un usage particulier, qu'il doit se créer une méthode pour se mouvoir avec sûreté dans ce monde intérieur où il n'a pas plus de commerce qu'avec l'invisible? L'induction qu'il emploie pour remonter de la variété dérivée à l'unité originelle, du relatif à l'absolu, n'est plus l'induction de Bacon, l'*induction expérimentale;* mais cette induction plus haute à laquelle Platon a frayé la route, dont Aristote a réglé l'essor, dont saint Anselme et saint Thomas, Descartes et Leibniz, malgré les dissidences profondes qui les séparent, ont maintenu la légitimité, et à laquelle le Père Gratry, dans sa *Logique*, a donné son vrai nom en l'appelant l'*induction transcendantale*[2]. »

Et voilà pourquoi, lorsqu'il entreprend de résoudre les questions philosophiques, l'esprit humain n'est pas, comme nous le disions plus haut, dans une dépendance nécessaire du degré d'avancement des sciences positives.

« Il suffit que les résultats provisoires de l'observation excitent sa puissance de réflexion; il suffit qu'une fois excité par ce stimulant des connaissances positives, l'entendement exerce sa faculté d'analyse et d'induction d'une manière conforme aux lois de l'opération intellectuelle[3]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 9, 12, 40.
[2] *Ibid.*, p. 11, 12.
[3] *Mélanges philosophiques*, p. 40-41. Il nous semble cependant que Mgr d'Hulst, contrairement aux habitudes de son esprit, laisse ici planer quelque vague sur la méthode propre à la philosophie. N'y a-t-il pas un peu de confusion entre la réflexion, ou observation intérieure des faits de la conscience, instrument de la psychologie considérée en tant que science, et la réflexion, ou analyse des connaissances empiriques, instruments de la philosophie? Page 24, Mgr d'Hulst parle de la *réflexion métaphysique*. La nature de l'induction transcendantale est-elle suffisamment déterminée? Ce procédé n'est-il pas tout juste applicable à la recherche de l'existence de Dieu?

On ne représenterait pas d'une façon tout à fait exacte et complète la pensée de Mgr d'Hulst sur la méthode propre aux recherches philosophiques, si l'on ne tenait compte du rôle que, comme l'abbé de Broglie, il attribue, dans cet ordre de spéculations, au *bon sens*. « On n'a pas raison contre le bon sens, » dit-il à Berkeley et à Taine, dans cette leçon même sur *le rôle de la philosophie*, et il revient souvent sur cette idée[1]. Et ceci nous explique en partie la sympathie intellectuelle qu'il éprouve pour la méthode aristotélicienne et scolastique, comme aussi l'étroite relation qu'il tient à maintenir, tout en les distinguant, entre la philosophie et la science. « Quand il s'agit d'analyser les données du bon sens pour en tirer les conceptions métaphysiques, Aristote est sans rival, » écrira-t-il[2]. La scolastique ne représente-t-elle pas les plus hautes généralisations du bon sens en tous les ordres? N'est-ce pas pour cela qu'elle offre les solutions les plus satisfaisantes pour les esprits non prévenus, et, d'autre part, qu'elle compte si peu pour les esprits prévenus par cette critique, dont la méthode est de prendre le bon sens pour justiciable et non pour juge? Quant aux sciences, leurs principes sont les mêmes pour les savants et les gens de bon sens et ne sont en général que des vérités de bon sens au-dessus desquelles on s'élève peu à peu.

Un juge compétent, le Père Gaudeau, avait, dès l'apparition du premier volume des *Conférences de carême* de Mgr d'Hulst, signalé ce point de vue : « Ramener, disait-il, les esprits cultivés, par une démonstration pleinement scientifique, aux solutions simples, perçues et affirmées dès l'origine par l'éternel bon sens du genre humain, telle est donc la méthode de Mgr d'Hulst[3]. »

Méthode que décrivait et qu'approuvait, presque au même moment, un des maîtres les plus autorisés de la pensée catholique, Ollé-Laprune. « Quand on a procédé par principe et avec méthode, quand on a approfondi savamment ce que l'on possédait par nature, alors rejoindre « le peuple » et retrouver les mêmes idées simples, c'est le plus bel ouvrage de la spéculation philosophique. Les « demi-habiles », comme disait si bien Pascal, s'attardent et s'embarrassent à jamais dans leurs pen-

[1] Par exemple, dans la conférence : *la Métaphysique de l'École et la science; théorie de la cause et de la fin*, p. 352 : « La masse des philosophes n'avait pas encore rompu ouvertement avec le bon sens. »

[2] *Ibid.*, p. 353.

[3] *Études religieuses*, 1892, p. 352.

sées compliquées, raffinées et subtiles; ils s'engagent en des voies particulières et détournées, où il est difficile de les suivre. Les vrais « habiles », qui ont parcouru ces voies, savent revenir à ce que tout le monde pense et dit. Ils le pensent et le disent, en y voyant plus que n'y voit le vulgaire. Ils le pensent et le disent avec profondeur, dans une autre lumière; mais leurs suprêmes efforts, leur triomphe, c'est de revenir enfin à cette simplicité et de s'accorder avec « le peuple ». Ainsi la philosophie est bien plus près de tous que les sciences proprement dites, et cela se conçoit : elle est plus près de l'homme, plus près de la vie, plus près des choses, plus près de l'être[1]. »

Donc, pour Mgr d'Hulst, — et en cela, reconnaissons-le, il n'est ni très personnel, ni plus particulièrement scolastique[2], — la philosophie a un domaine propre qui se partage en cinq ou, si l'on veut, en trois grandes provinces : la cosmologie rationnelle, la psychologie rationnelle, à laquelle il donne pour annexes la morale et la logique; enfin la théodicée rationnelle, soit le monde, l'âme et Dieu, les trois problèmes que, sous des aspects et des titres divers, abordent ses conférences philosophiques, et auxquels il affirme que la scolastique fournit les solutions les plus satisfaisantes. Rappelons, une fois pour toutes, ce que nous avons marqué au début de cette étude, que l'attitude adoptée par l'auteur n'est pas celle du philosophe inventeur, ni même continuateur d'un système, mais uniquement celle de l'apologiste d'une philosophie déterminée, et donc d'un adaptateur de cette philosophie aux données actuelles du rationnel et du scientifique.

Cette attitude se manifeste avec une évidence particulière dans les trois conférences où Mgr d'Hulst considère, en métaphysicien et en savant, les lois générales de l'organisation du monde[3].

Qu'est-ce, se demande-t-il au préalable, que la *valeur scientifique* d'une philosophie? Veut-on dire par là que la philosophie fournit au savant des principes de solution, ou que la philosophie peut et doit revendiquer le rôle de *guide des sciences?* Point du tout.

[1] Ollé-Laprune, *la Philosophie et le temps présent*, p. 372.

[2] L'éclectisme partage la philosophie entre ces mêmes provinces, et cette division a survécu dans les programmes universitaires.

[3] *Mélanges philosophiques*, la Métaphysique de l'École et la science, Théorie de la substance, Théorie de la cause et de la fin, la Science de la nature et la philosophie chrétienne, p. 316, 351, 393.

« La valeur scientifique d'une philosophie consiste dans l'accord, au moins négatif, des principes philosophiques avec les données scientifiques acquises. Tout système rationnel qui serait inconciliable avec des faits constatés serait par là même convaincu d'erreur. » Mais faut-il borner là notre ambition? Assurément non. « Cette philosophie méritera surtout la qualification de scientifique dont le cadre général se montrera le mieux adapté à l'ensemble des conclusions où aboutit la science expérimentale. Il y a plus : comme la science n'est jamais finie, qu'elle croît et se renouvelle à la manière des organismes vivants, la philosophie scientifique par excellence sera celle dont les principes généraux seront assez extensibles pour se prêter aux élargissements de la science, assez fondés sur la réalité pour grandir en évidence à mesure que la science progresse ; en sorte que, instruits par les faits, les derniers venus dans l'ordre des temps soient mieux placés pour interpréter la doctrine que ceux-là mêmes dont le génie a su la découvrir et la formuler[1]. »

Tel est le cas de la philosophie d'Aristote reprise et amendée par saint Thomas.

Une objection toutefois se présente. Un philosophe ne peut posséder un savoir universel : comment donc pourra-t-il juger de la valeur scientifique d'un système? Il faut et il suffit, répond Mgr d'Hulst, « qu'il ait une culture scientifique étendue, puisant ses renseignements aux bonnes sources, demandant aux meilleurs interprètes de chaque science leurs conclusions les plus sûres; » de ce point de départ, il s'élancera « pour aller plus loin au pays de l'invisible[2] ».

Telle est bien, en effet, la méthode à laquelle il s'est astreint lui-même : se tenir au courant des théories scientifiques, considérer comme acquises les conclusions fournies par les « meilleurs interprètes », et puis philosopher. De quel droit, fait-il observer, le savant interdirait-il au philosophe ce travail de spéculation qui dépasse l'œuvre propre du savant, tout en s'appuyant sur elle? Le savant lui-même ne peut s'y soustraire, et il se fait à lui-même une métaphysique. Le géomètre n'a-t-il pas une certaine conception de l'espace? le physicien, des forces et des lois? le chimiste, des substances et de leurs transformations? Et qu'est-ce que tout cela, sinon de la métaphysique? Seulement :

[1] *Mélanges philosophiques*, la Métaphysique de l'École et de la science, p. 317.
[2] *Ibid.*, p. 318.

« Le savant se fait une métaphysique de rencontre, tandis que le philosophe met à profit les travaux de ses devanciers et poursuit avec méthode la recherche de l'invisible[1]. »

Après avoir ainsi justifié sa manière, l'auteur trace les grands linéaments de la métaphysique thomistique et les rapproche des conceptions scientifiques modernes.

Quelles sont les conditions générales de l'être, puisque tel est l'objet de la métaphysique générale? Aristote et, après lui, les docteurs du moyen âge réunissent ces conditions sous le nom générique de causes, et ils en distinguent quatre : la cause matérielle, qui répond à la question de composition : De quoi est fait un être? la cause formelle, qui répond à la question de type et d'essence : Comment est fait un être? la cause efficiente, qui répond à la question d'origine : Par qui est fait un être? la cause finale, qui répond à la question de destination : Pourquoi est fait un être?

« Les modernes, réunissant les deux premières questions en une seule, distinguent seulement trois grands principes métaphysiques communs à tous les êtres : la substance, la cause et la fin; la substance, d'ailleurs, pouvant être considérée soit sous le rapport de l'essence, soit sous celui de l'existence[2]. »

Or, dit Mgr d'Hulst avec l'abbé de Broglie, — nous avons montré plus haut, lorsqu'il a été question du positivisme, le lien qui existe, sur ce point notamment, entre les deux auteurs, — la science ne peut se passer de ces trois notions de substance, de cause et de fin[3].

D'abord, aux yeux de Mgr d'Hulst, il n'est pas douteux que la science, la science expérimentale, atteigne la réalité, réalité très différente de l'apparence.

« En étudiant les phénomènes, la science constate et détermine l'objectivité. Ainsi, en étudiant la lumière apparente ou l'impression subjective reçue par nos yeux, elle induit l'existence d'une lumière objective... Tant il est vrai que le phénomène suppose et traduit le noumène! Le monde phénoménal est un livre écrit en chiffres, que l'intelligence interprète, et à l'aide duquel elle restitue le monde nou-

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 320.
[2] *Ibid.*, p. 323.
[3] *Ibid.*, p. 324 : « M. l'abbé de Broglie a démontré d'une façon décisive que la science moderne, la science expérimentale, ne peut pas plus que la philosophie se passer des notions que l'on veut détruire. »

ménal[1]. » « L'élément ultra-phénoménal, le noumène matériel, voilà ce que la science ne cesse de poursuivre et d'enserrer dans ses approches concentriques. Donc la science croit à la substance. » Elle y croit, « puisqu'elle vit de sa recherche[2]. »

De même, « elle cherche la cause avec la loi, et une cause réelle comme le fait qu'elle produit[3]. Or, le moyen de rechercher une seule loi sans croire à la finalité[4]? » « Pas d'expérimentation sans une hypothèse à vérifier. » Si le savant fait des hypothèses et les vérifie par l'expérience, « c'est qu'il croyait à l'ordre, à la finalité dans la nature... Donc, la finalité existe, ou la science n'est qu'une chimère... » Donc, et c'est précisément la conclusion que Mgr d'Hulst avait voulu établir : « La science vraie, dans la mesure même de sa sincérité, de son élévation, de sa profondeur, cherche la substance, la cause, la fin[5]. » Il aborde alors la seconde partie de sa démonstration : la métaphysique thomiste nous offre ces trois notions de substance, de cause et de fin, et *dans leur sens scientifique*. Avant tout, la notion de substance. Mgr d'Hulst, et c'est là peut-être qu'il est le plus original, en fait une adaptation à la science moderne, et montre qu'avec ses données la théorie scolastique cadre beaucoup mieux que celle de Descartes et même de Leibniz; il reconnaît pourtant « qu'elle a vieilli sur deux points principaux : elle étend au delà de ses véritables limites le domaine du continu; elle multiplie et exagère au delà du besoin les changements substantiels[6] ».

Mgr d'Hulst recule « la continuité » du corps visible à la molécule et même à l'atome.

« La notion métaphysique du continu, écrit-il, demeure; seulement elle se réfugie dans l'atome; et là le dualisme des éléments métaphysiques (matière et forme) sert à protéger la réalité de l'atome contre l'anéantissement dont l'idéalisme le menace. »

Il recule aussi le changement substantiel du corps visible soit à l'atome, soit à la molécule, où se trouve la raison de la spécificité des corps.

[1] *Mélanges philosophiques*, la Spiritualité de l'âme, p. 127-128.
[2] *Ibid.*, la Métaphysique de l'École et de la science, p. 325.
[3] *Ibid.*, la Métaphysique de l'École et de la science, Théorie de la cause et de la fin, p. 361.
[4] *Ibid.*, Théorie de la substance, p. 329.
[5] *Ibid.*, p. 309.
[6] *Ibid.*, p. 330-339.

« S'il est vrai que les molécules sont composées d'atomes ; si ces atomes se groupent en combinaisons graduées, suivant le nombre de leurs valeurs ; si le caractère spécifique d'un corps donné tient aux rapports de position et d'action réciproques qu'ont entre eux les atomes constitutifs de sa molécule, toute action qui respecte ce groupement des atomes respecte la molécule élémentaire et, par suite, l'individualité spécifique de ce corps ; toute action qui brise l'architecture de la molécule et distribue ses atomes en groupements moléculaires nouveaux fait apparaître un ou plusieurs corps différents du premier ; il y a changement substantiel[1]. »

Sous le bénéfice de ces deux réserves, ou mieux de ces deux modifications, Mgr d'Hulst maintient donc la théorie de la composition substantielle de matière et de forme et en fait valoir les mérites[2].

« Ainsi, dit-il, l'ancienne métaphysique affirmait le continu et l'expliquait philosophiquement par le concours, en un même sujet, des deux principes, l'un matériel, l'autre formel ; seulement elle voyait le continu là où il n'est pas. La science moderne a fait reculer le continu jusqu'à l'atome ; là elle est heureuse de le retrouver, et plus heureuse encore d'emprunter à la philosophie de l'École la solution de l'antinomie qu'il contient. Ainsi encore, l'ancienne métaphysique distinguait le changement accidentel et le changement substantiel ; seulement elle ne soupçonnait pas la vraie cause de ce changement. La science moderne n'a pas achevé son œuvre ; mais il semble qu'elle soit sur le chemin de la découverte. Si la théorie atomique parvient à dissiper les nuages qui l'enveloppent encore, elle nous montrera bientôt dans l'atomicité, c'est-à-dire dans cette capacité de combinaison atomique qui fait chaque atome d'un corps capable de fixer un ou plusieurs atomes d'un autre corps, le secret de la formation des molécules, de leur spécification, de leur stabilité relative, de leurs dissociations et combinaisons successives ; en un mot, le secret des combinaisons chimiques et des changements substantiels. Mais les atomes ainsi conçus présenteront deux caractères opposés : d'un côté, l'uniformité de la masse, de l'autre la diversité des valences ; le premier répondra à cette matière neutre et passive des anciens, principe réceptif qui peut tout devenir et reste identique à lui-même sous la variété des spécifications corporelles ; le second répondra à cette forme active et spécificative qui, lorsqu'elle demeure, explique l'individualité des corps et, lorsqu'elle s'échange avec d'autres formes, explique leurs transformations substantielles[3]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 342.

[2] Dans le règne inorganique d'abord, puis et surtout dans le règne organique. « Ici, dit-il, la science a besoin de nous. » (*Ibid.*, p. 346.)

[3] *Ibid.*, p. 342-343.

Par un travail analogue d'adaptation, Mgr d'Hulst reprend théorie scolastique de la causalité, dont « la base est la distinction de l'acte et de la puissance », et il la met en contact avec la science moderne [1]. Aristote, conclut-il, « avait établi sa distinction de la puissance et de l'acte sur des observations vulgaires. Quand nous en faisons l'application à des faits scientifiques, nous la trouvons plus juste et plus fondée que jamais [2]. » Il reconnaît d'ailleurs que, dans la lutte contre le déterminisme des phénomènes, la scolastique n'a pas le monopole de la défense de la vraie notion de cause; mais elle a, sur beaucoup d'autres systèmes, l'avantage de la précision et de la profondeur. Les modernes ont fait une heureuse application de l'analyse psychologique à la genèse de l'idée de cause; mais ils ont trop abandonné l'analyse objective de la causalité, et là est un des motifs de leur infériorité [3].

Lorsqu'il touche à la notion de finalité, Mgr d'Hulst, comme tous les néo-scolastiques, insiste beaucoup, et avec raison, sur les sciences naturelles. Son principal objectif est l'évolutionnisme athée. Nous n'avons pas à revenir sur la réfutation qu'il en a faite. Bornons-nous à rappeler avec quelle force il déclare que « la doctrine qui fait du monde l'œuvre de Dieu est essentiellement liée à celle des causes finales [4] », et à citer encore cette belle page de conclusion :

« Avec Dieu au sommet de la pyramide, le mouvement ascensionnel de l'être n'est plus un non-sens; il est la plus évidente et la plus belle des nécessités. Éclairé par cette conception sublime, le philosophe peut retourner dans le demi-jour des laboratoires, il y portera aux savants des clartés inattendues. Il leur dira ce qu'est l'évolution véritable, c'est-à-dire la gravitation vers le meilleur; il leur expliquera pourquoi le germe microscopique discerne la matière qui lui convient, l'ajoute à sa petitesse, la dispose avec un art infaillible dans le monde idéal de son type morphologique; pourquoi, dans l'organisme en formation, le besoin crée l'organisme et l'organisme la fonction. Il saura comment l'avenir peut régir le présent, comment la perfection, qui n'est pas encore, influence les commencements d'un être et l'achemine vers son achèvement. Et quand les savants auront goûté à cette doctrine, ils y reconnaîtront l'esprit même de la science. Mais, cette doc-

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 356.
[2] *Ibid.*, p. 357.
[3] *Ibid.*, p. 325-326, 352-353, 355.
[4] *Ibid.*, p. 367.

trine, quelle est-elle? Dans son fond, c'est celle dont Aristote est le père : dans sa précision, dans sa pureté, c'est la doctrine des maîtres chrétiens[1]. »

*
* *

Parmi celles de ses leçons qui lui ont paru dignes d'être publiées, Mgr d'Hulst en a choisi six qui donnent l'essentiel de sa doctrine sur la constitution de l'être humain, sur la question de l'âme. Aux titres seuls, on reconnaîtra qu'elles ne laissent de côté aucun des points importants : *l'Anthropologie des Écoles catholiques, Idéalisme et Naturalisme, la Spiritualité de l'âme, l'Animisme des scolastiques, la Vie et la Pensée, l'Immortalité*[2].

Là encore il demeure strictement fidèle à sa méthode apologétique :

« Nous nous proposons, déclare-t-il au début du cours de 1882, d'aborder, cette année, l'étude de l'anthropologie d'après les principes de la philosophie chrétienne, en les contrôlant, selon notre pouvoir, par les conquêtes certaines de la science[3]. »

Et lorsque, en 1884, il entreprend de donner, à la salle Albert-le-Grand, une série de conférences sur la constitution de l'être humain, après avoir annoncé qu'il a trois choses à faire : formuler la thèse spiritualiste, la prouver, répondre aux difficultés qu'elle soulève[4], c'est à cette dernière partie de la tâche qu'il s'applique de préférence, parce que c'est là surtout qu'il lui est possible de faire valoir la doctrine scolastique et de montrer qu'elle est, contre le matérialisme, le phénoménisme et l'idéalisme, un rempart beaucoup plus fort que le spiritualisme cartésien ou éclectique.

« Existe-t-il une autre forme de spiritualisme qui, accordant plus largement à la physiologie ce qu'elle revendique, soit de nature à désarmer les préjugés des hommes de science, à les réconcilier avec la spiritualité du principe pensant? Oui, cette doctrine existe; elle est ancienne et traditionnelle dans l'Église; elle remonte au delà même du christianisme jusqu'au Stagyrite, et les principes qu'elle pose, mis en

[1] *Mélanges philosophiques*, p. 370.
[2] *Ibid.*, p. 70, 99, 124, 150, 170, 185.
[3] *Ibid.*, l'Anthropologie des écoles catholiques, p. 70.
[4] *Ibid.*, la Spiritualité de l'âme, p. 125.

contact avec les faits nouveaux que la science découvre tous les jours, en reçoivent, non plus comme le cartésianisme, un démenti, mais une saisissante confirmation. Le moment est venu de justifier cette assertion. Esquissons donc rapidement les grandes lignes du système péripatéticien perfectionné, épuré par les docteurs chrétiens, formulé dans sa teneur la plus exacte par saint Thomas d'Aquin[1]. »

Cet exposé, Mgr d'Hulst l'a fait presque sans se permettre aucune critique ; et j'avoue que, sur certains points au moins, on aimerait à le trouver plus original. Prenons pour exemple, c'est le plus caractéristique, sa conférence sur l'immortalité de l'âme. Ce résumé pur et simple, voire assez sec, des arguments de saint Thomas ne laisse pas, à qui l'a lu, la satisfaction et le repos d'esprit que l'on souhaiterait, quand il s'agit de résoudre, pour soi et pour les autres, un problème aussi angoissant.

Étant donné le but qu'il poursuit, Mgr d'Hulst sera naturellement amené à considérer surtout l'âme en tant que *forme substantielle* du corps et à défendre sur ce point la doctrine scolastique, étayée de la célèbre définition du concile de Vienne. Cette définition, il estime que « Claude Bernard aurait pu la souscrire, tandis que Descartes en demeure atteint[2] ». Il est persuadé que « cette notion s'accorde avec l'expérience et avec les conceptions de la science moderne. La forme substantielle ainsi comprise, n'est-ce pas dans les choses l'*idée directrice* dont parle Claude Bernard, la *formule créatrice* de M. Taine[3] » ? Déjà très utile dans l'ordre des non-vivants, elle lui apparaît indispensable dans l'ordre des vivants.

« Quant à l'être vivant, je ne crains pas qu'aucun progrès de la science lui enlève ce que chaque découverte biologique oblige plus étroitement le savant de lui attribuer : je veux dire un principe intime d'unité, d'accroissement, de fécondité, dont l'action précède et crée les organes mêmes qu'elle doit employer, obéissant en cela à un type idéal qui la domine et qui maintient la fixité de l'espèce. Or, ce principe, c'est la forme du vivant ; et la métaphysique de l'École offre ici à la raison et à l'expérience le meilleur terrain de rencontre qui se puisse concevoir[4]. »

[1] *Mélanges philosophiques*, l'Animisme des scolastiques, p. 153.
[2] *Ibid.*, le Nouveau Spiritualisme de M. Vacherot, p. 449.
[3] *Ibid.*, l'Animisme des scolastiques, p. 155.
[4] *Ibid.*, l'Anthropologie des écoles catholiques, p. 91.

Sans doute, Mgr d'Hulst admettra quelques réserves sur des points secondaires; mais, sur le fond des choses, il réitérera jusqu'à satiété son affirmation.

« Loin de nous, lisons-nous vers la fin de sa conférence sur l'*animisme des scolastiques*, loin de nous la pensée de soutenir que rien n'ait vieilli dans cette façon de concevoir la constitution de la nature humaine.

« Même parmi les néo-scolastiques, l'accord n'est pas parfait touchant la manière d'appliquer aux données de la science moderne les conceptions propres au peripatétisme chrétien. C'est ainsi que quelques-uns, comme l'éminent docteur Freydeau, répugnent à concéder que l'âme soit à ce point la forme unique du corps, que tous les éléments organiques dont celui-ci se compose reçoivent de celle-là leur être et leur détermination. Pour ces thomistes mitigés, les éléments dont il s'agit sont constitués en dehors de l'âme dans leur nature chimique, dans leur essence physiologique : ils reçoivent seulement d'elle l'influence dominatrice qui met en œuvre leurs énergies, maintient leur concert et les assujettit à l'unité d'une commune vie. Les thomistes rigoureux répondent, non sans raison, que cette manière de voir implique l'idée d'autant de formes inférieures qu'il y a d'éléments constitués, en sorte que l'âme pensante ne serait plus *seule et par elle-même* la forme substantielle du corps, mais à travers l'action subordonnée des formes qu'elle domine et régit. N'est-ce point là, disent-ils, s'écarter inutilement de la définition du concile de Vienne? Et pourquoi l'âme raisonnable, dont le pouvoir éminent comprend tous les pouvoirs inférieurs, ne suffirait-elle pas à spécifier à la fois tous les groupements de matière dans le corps humain, en donnant à chacun les déterminations qui le distinguent, les vertus qui répondent à sa destination fonctionnelle?

« Quoi qu'il en soit de ces divergences, nous pouvons conclure que l'anthropologie scolastique, considérée dans son ensemble, est nettement spiritualiste, puisqu'elle fait de l'âme le sujet unique de la vie intellectuelle; qu'elle est puissamment *animiste*, puisqu'elle réserve à l'âme pensante le rôle de principe vital; qu'elle rend très bien compte de l'union de l'âme et du corps par la théorie de l'unité substantielle; qu'enfin elle offre le meilleur terrain de rencontre entre la métaphysique et la science expérimentale. L'idée qu'elle donne du rôle assigné à l'âme dans les manifestations complexes de l'activité humaine se prête sans effort à toutes les exigences raisonnables de la physiologie. Qu'on vienne parler à un scolastique des localisations cérébrales, des mesures de l'esthésimétrie, des constatations de la psycho-physique, il répondra : Nous savions depuis longtemps que l'âme, en donnant la vie aux organes, trouve dans leur fonctionnement l'instrument, ou la condition nécessaire, pendant la vie présente, de ses opérations spirituelles. Vous autres savants, vous ne vous contentez pas de ces affirmations générales; vous en déterminez expérimentalement quelques

applications. Soyez les bienvenus, et tendons-nous la main, en restant chacun dans notre domaine. Si l'âme n'était qu'une hôtesse logée dans un corps; si l'esprit et la matière étaient seulement juxtaposés dans l'homme comme deux substances complètes, hétérogènes et même de nature antagoniste, on ne voit pas ce qui justifierait la subordination de l'activité psychique à des conditions organiques constantes. Mais si le corps tient de l'âme son être et sa vie; si l'âme, à son tour, n'est pleinement caractérisée dans son essence spécifique que par ses relations avec le corps, quoi d'étonnant que l'un des deux éléments intervienne dans les opérations de l'autre? Si un même principe domine et supporte toutes les énergies du vivant, quoi d'étonnant qu'à l'unité du principe corresponde une étroite solidarité de fonctions? Continuez donc, ô maîtres de l'expérience, à décrire, à classer ce qui se voit en dehors. Nous resterons en paix avec vous tant que, à votre tour, vous respecterez les limites où s'arrêtent vos moyens d'investigation, abandonnant à la conscience psychologique le champ de cette vision intérieure où ne pénètrent pas nos regards[1]. »

Terminons par une dernière et éloquente page; c'est la conclusion même de la leçon d'ouverture du cours de 1882 : *l'Anthropologie des écoles catholiques.*

« J'espère vous démontrer, au cours de cet enseignement, que les scrupules scientifiques qui arrêtent au seuil du spiritualisme les matérialistes de bonne foi, que les tentations intellectuelles qui troublent si profondément plus d'un croyant lorsque son esprit a reçu la discipline des sciences d'observation, surtout des sciences biologiques, que tout cela tient à une fausse manière d'entendre le spiritualisme lui-même. On lui impute des exigences qu'il n'a pas, des principes *a priori* qui ne sont pas les siens. Le rôle de l'âme dans l'être vivant, l'analogie et les différences qui rapprochent et séparent l'âme humaine et celle des animaux; dans l'homme surtout, le concours des sens et de l'intellect pour la formation des idées et le grand principe de l'union substantielle qui accorde aux physiologistes tout ce qu'ils peuvent réclamer, tout en conservant intacts les droits de l'esprit, voilà les données propres à l'anthropologie que j'ai appelée chrétienne, et que nos pères, depuis deux siècles, nous avaient fait perdre de vue.

« Savants sincères, avant d'excommunier la foi et la raison même au nom de la science; spiritualistes et croyants, avant de vous placer vous-mêmes, par une sorte de désespérance, en dehors de la vérité scientifique pour ne plus demander qu'à votre cœur la lumière de vos voies, je vous en prie, écoutez la science chrétienne, la philosophie

[1] *Mélanges philosophiques*, l'Animisme des scolastiques, p. 166-168. Mgr d'Hulst insiste sur ce point de vue de la conformité du système scolastique avec les données expérimentales, dans sa conférence *la Vie et la Pensée*, p. 182-183.

chrétienne. Celle qui a les secrets de Dieu possède aussi le secret de l'homme. Qui n'a pas recueilli son témoignage n'a pas le droit de déclarer insoluble la grande énigme de l'humanité[1]. »

On n'aurait qu'une idée singulièrement incomplète de ce que Mgr d'Hulst a écrit sur le problème de l'homme, si l'on s'en tenait aux *Mélanges philosophiques*. Comment oublier, en effet, qu'il a consacré à la *morale* les six années de sa prédication à Notre-Dame? N'y aurait-il pas quelque absurdité à distraire l'apologie de la morale chrétienne de son entreprise d'apologétique philosophique? Mais comme ces conférences exigent, à tous points de vue, une étude particulière, je veux seulement marquer ici leur place, afin de ne pas m'exposer au reproche justifié d'avoir omis l'un des traits principaux de l'œuvre dont je m'efforce de retracer l'ensemble.

Sur ce terrain, l'apologétique, pour être sérieuse, demandait d'abord l'établissement rationnel des *fondements de la moralité*. C'est l'objet des trois conférences du Carême de 1891, qui ont pour titres : *la Morale et la liberté, la Morale et le devoir, la Morale et la sanction*, et des notes importantes qui les accompagnent. Pour répondre aux besoins contemporains, cette apologétique exigeait la réfutation des innombrables théories qu'a fait naître le désir de renverser la vieille morale spiritualiste et chrétienne, et qu'ont popularisées la philosophie, la science et le roman. D'où la nécessité d'une lecture étendue et de principes solides et clairs pour démêler les sophismes et dissiper les préjugés. Ici, comme ailleurs, la discipline scolastique n'a pas été inutile à Mgr d'Hulst. Elle fait à ce point corps avec la pensée de l'apologiste, que « cette puissante armure ne lui pèse pas plus qu'un vêtement et ne l'empêche pas de suivre l'esprit moderne dans son vol le plus capricieux, dans ses souplesses les plus fugitives[2] ». On sent ce fond résistant derrière les discussions les plus brillantes et les plus modernes dans la forme.

Les doctrines contemporaines sont inventoriées avec soin et présentées avec une précision d'analyse, une netteté de dessin, un sérieux aussi et une conscience que leurs inventeurs mêmes ont quelquefois oublié d'y mettre. Partisans de l'évolution naturaliste, de la morale de l'intérêt et de celle de l'instinct, de la foi morale de Kant et des néo-kantiens, de l'idéal esthétique,

[1] P. 94-95.

[2] R. P. Bernard Gaudeau, dans l'article des *Études* déjà cité, p. 348.

du pessimisme sous ses diverses formes, de la morale de l'espérance ou de la liberté en espérance, voient leurs systèmes étudiés avec loyauté, modération et clarté[1].

Par suite de l'étendue de son plan, du genre de la conférence et de la nature de l'auditoire, l'orateur, car ici le philosophe est orateur, a dû quelquefois trop simplifier, trop condenser : c'est le seul reproche qu'on puisse lui faire. Dominé par la préoccupation que nous avons constamment notée chez lui, il ne pousse tout à fait à fond son attaque que contre la morale évolutionniste ; mais il ne serait pas juste de prétendre que, soit dans l'exposition, soit dans la réfutation des autres systèmes, il n'a pas donné, à tout le moins, l'essentiel. Aussi souscrirai-je sans hésiter à cette appréciation d'un bon juge que j'ai déjà cité :

« Ce qu'il y a de nouveau ici, ce ne peut être l'énoncé même des solutions générales : elles sont vieilles comme le bon sens et éternelles comme lui. Ce ne sont pas même les erreurs à combattre... Ce qu'il y a de nouveau, c'est la vigueur et la plénitude de la démonstration ; c'est cette critique délicate et profonde qui pénètre résolument au cœur des problèmes, parce qu'elle se sent de force à les éclairer pleinement. Les hommes du métier, qui savent d'avance l'endroit faible où trop souvent, dans ces graves questions, les philosophes ordinaires se dérobent, peuvent aller de confiance à ces points délicats : comment la décision de la volonté *réglée* (je n'aurais pas dit *déterminée*) par une appréciation rationnelle reste libre[2] ; comment l'intelligence divine, lieu des essences, et la volonté divine, cause des existences, sont, chacune dans son ordre, le principe de l'obligation morale[3] ; comment les deux aspects du bien suprême, le devoir et le bonheur, s'identifient sans se confondre et créent une morale qui est à la fois celle du désintéressement et de la récompense[4]. Sur ces points et sur d'autres, ils trouveront la question franchement posée, la réponse sinon développée, du moins nettement indiquée, sans prétention de supprimer le mystère quand il existe, mais ras-

[1] Carême de 1891, IIe conférence, *la Rupture de l'unité*, à partir de la page 59, et les notes à partir de la page 309. Mgr d'Hulst, pour l'analyse des systèmes, se réfère souvent à M. Fouillée : *Critique des systèmes de morale contemporains*.

[2] Voir la note 21, p. 371.

[3] Voir la note 29, p. 399.

[4] Carême de 1891, *la Morale et la sanction*, p. 200 et note 32, p. 412.

surant tout esprit sérieux et droit par des solutions parfois personnelles et originales, souvent décisives[1]. »

Après le problème du monde et celui de l'homme, le problème de Dieu[2]. Sur ce problème, en apparence, point de divergences entre spiritualistes : pourquoi donc comparer ici la conception thomiste avec celle des autres écoles qui admettent comme elle le vrai Dieu, le Dieu personnel et créateur, l'être parfait et transcendant? Ou la science doit accepter le théisme, ou, si elle y répugne, sa répugnance doit être la même à l'égard de toutes les expressions de cette doctrine. Et cependant, sur ce point encore, Mgr d'Hulst ne craint pas d'affirmer la supériorité de la philosophie scolastique :

« Nous croyons, dit-il, que, si elle n'a pas le monopole de la vraie théodicée, elle occupe, parmi les défenseurs de cette citadelle du monde moral, une position privilégiée. Nous croyons que ses principes ont servi à fixer la doctrine philosophique du vrai Dieu et que les autres écoles vivent de son héritage. Nous croyons enfin que, pour protéger, dans l'esprit de nos contemporains, contre de savantes attaques, la plus haute des vérités et la plus nécessaire des croyances, c'est à cette philosophie qu'il faut de préférence demander des armes[3]. »

La théodicée se divise naturellement en trois parties, selon qu'elle traite de l'existence de Dieu, de sa nature et de son action. Mgr d'Hulst examine successivement, sous ces trois aspects, la valeur relative de la théodicée de l'École.

L'esprit humain rencontre la question de Dieu en cherchant la raison suprême des choses. Or cette investigation se présente sous trois formes : raison des faits, raison des idées, raison des devoirs; de là trois ordres de preuves pour établir l'existence du premier être : les preuves cosmogoniques, les preuves ontologiques, les preuves morales.

Les premières se réduisent à deux : l'argument de finalité et l'argument de causalité. Or c'est Aristote qui, le premier, a

[1] R. P. Bernard Gaudeau, article cité, p. 350.

[2] Nous rappelons que la *Revue de philosophie*, dans ses numéros des 1er décembre 1912, 1er janvier et 1er février 1913, a publié le plan et l'analyse du cours de théodicée professé par Mgr d'Hulst à l'Institut catholique, en 1880-1881 et en 1881-1882, avec de nombreux extraits de ses notes manuscrites : 1re année, *l'Existence d'un Dieu personnel*; 2e année, *la Nature et l'action de Dieu*. Les extraits ont été choisis de manière à ne pas faire double emploi avec les leçons publiées par Mgr d'Hulst lui-même. (*Mélanges*, t. III.)

[3] *Mélanges philosophiques*, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 372.

fait valoir l'argument de finalité, et il absorbe presque en cet argument celui de causalité ; son œuvre suffit pour lui gagner notre admiration, mais aussi pour nous faire désirer saint Thomas d'Aquin. L'Ange de l'École donne cinq preuves de l'existence de Dieu ; trois sont les variantes de l'argument de causalité, une est l'argument de finalité ; une seule, la quatrième, est d'ordre ontologique ; toutes les cinq sont décisives[1].

Le grand mérite de saint Thomas, c'est d'avoir bien vu et bien indiqué le chemin par lequel nous nous élevons à l'idée de Dieu.

« Nous induisons Dieu, nous ne le voyons pas. Son existence est pour nous un objet de jugement *(per compositionem intellectus)*, non objet de perception. Telle est la doctrine de l'Ange de l'École. Le passé de la tradition chrétienne lui donnait déjà raison de son temps ; car ni l'Ecriture, ni les Pères jusqu'à saint Anselme, — je n'excepte même pas saint Augustin, — ne nous montrent jamais la raison parvenant jusqu'à Dieu par un autre chemin que celui des créatures : *Deum nemo vidit unquam ; invisibilia ejus per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* Et la suite de la tradition a confirmé cet enseignement du Docteur angélique ; car le Saint-Siège a censuré l'ontologisme de Malebranche, et le concile du Vatican, en définissant la *démonstrabilité rationnelle* de l'existence de Dieu, a nettement tracé la route à suivre à travers la création pour arriver au créateur[2]. »

Mais si saint Thomas est dans la meilleure voie au point de vue de la tradition chrétienne, y est-il aussi au point de vue purement rationnel, le seul qui puisse toucher la plupart des philosophes contemporains ? — Oui, répond sans hésiter Mgr d'Hulst.

A ses yeux, « la grande faute commise par les spiritualistes, depuis Descartes jusqu'à la renaissance récente de la scolastique dans les écoles catholiques, » a été, dans la démonstration de l'existence de Dieu, leur préférence pour les arguments métaphysiques.

« Ils ont tout concentré dans une citadelle qu'ils croyaient imprenable, mais que le kantisme a minée, en mettant en question la valeur objective des idées, et que le positivisme moderne a tournée, en délais-

[1] *Mélanges philosophiques*, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 377.

[2] *Ibid.*, le Vrai Dieu et l'ordre du monde, p. 222. Cf. *Revue de philosophie* du 1er décembre 1912.

sant l'analyse des axiomes rationnels, pour réduire tout le travail de l'esprit à la classification des phénomènes.

« Aujourd'hui, quand on veut partir des principes de la raison, on n'est plus compris. On n'arrive à faire écouter un raisonnement qu'en l'appuyant sur une base expérimentale.

« De là, pour nous, la nécessité d'accepter ce point de départ; car on n'obtient l'attention des hommes qu'en parlant leur langage.

« Nos contemporains nous attirent sur le terrain des faits; c'est là qu'il faut les suivre, en commençant par leur ouvrir les yeux sur les traces évidentes de finalité que porte l'univers, puis en les obligeant de reconnaître que la science, quoi qu'en disent les positivistes, vit de la recherche des causes, et en les amenant peu à peu à comprendre le témoignage que la causalité seconde rend à la causalité première. Pour mener à bien cette œuvre de conversion intellectuelle, il faut à celui qui l'entreprend une forte culture scientifique; mais il lui faut aussi un vigoureux esprit philosophique, et rien ne le secondera plus que l'intelligence approfondie de la démonstration thomistique.

« Il est donc vrai que, en ce qui concerne du moins les preuves cosmogomiques, le progrès se trouve chez les disciples de saint Thomas[1]. »

Chez eux aussi, l'usage légitime de la preuve ontologique; saint Thomas ne l'a pas négligée.

« Il l'a mise à sa vraie place; il l'a encadrée entre l'argument de causalité et l'argument de finalité, sachant bien qu'elle n'a toute sa valeur que dans un esprit déjà convaincu par l'induction cosmogonique de la nécessité d'un premier Être. En cela encore saint Thomas nous paraît avoir été fidèle au véritable esprit de la science[2]. »

Du côté de la preuve morale seulement, telle qu'elle a été présentée et développée par Kant et ses disciples, il faudrait avouer une certaine infériorité de la part des scolastiques : Mgr d'Hulst le reconnaît à demi et non sans regret.

« Nous ne voulons pas, dit-il, contester la valeur de cet argument. Tout au plus hasarderons-nous une timide interrogation : Ceux qui raisonnent ainsi sont-ils bien sûrs de n'avoir pas déjà la conclusion dans l'esprit, quand ils posent les prémisses qui sont censées le contenir? Il se peut que la conscience soit un point de départ suffisant pour s'élever jusqu'à Dieu. Mais que cette base est étroite! que la route est ardue! que la montée est raide! et de quels précipices n'est-

[1] *Mélanges philosophiques*, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 379.
[2] *Ibid.*, p. 381.

elle pas bordée ! Si je ne savais déjà, par le témoignage de l'univers, qu'il y a un premier Être, cause de tout ce qui est, aurais-je l'idée d'aller demander à cet inconnu l'explication d'un phénomène intérieur et tout personnel, tel qu'est en moi le sentiment du devoir ? Ici encore, comme lorsqu'il s'agissait de l'intuition métaphysique, nous dirons : La preuve est bonne en elle-même ; mais il est utile, pour s'y confier, d'avoir d'autres assurances.

« Quoi qu'il en soit, nous ne ferons pas difficulté d'avouer que cet argument moral ne doit rien à la philosophie de l'École, qui ne lui a pas fait sa place dans la démonstration directe de l'existence de Dieu. Saint Thomas, cependant, n'en a pas ignoré la valeur lorsqu'il a montré dans la *synderèse* (conscience morale) *une empreinte de la divine lumière dans notre âme. Quant à Aristote, il avait, ce semble, frayé la voie quand il avait établi l'identité du désirable avec l'intelligible :* Τό ὀρεκτὸν καὶ τὸ νόητον ταῦτο [1]. »

La philosophie scolastique est encore celle qui nous renseignera le plus sûrement sur la nature de Dieu. La difficulté propre à cette partie de la théodicée est qu'aucune expérience ne peut plus nous servir de guide.

« Tout au contraire, l'expérience ne nous apporte que des causes d'erreur, contre lesquelles la raison doit sans cesse réagir en se tenant ferme au principe qui domine toute la philosophie du divin : *Dieu est la cause non causée*, Dieu n'appartient pas à la série des êtres ; il est en dehors, au-dessus de la série ; il est *transcendant*... Toutes les aberrations de la philosophie, le panthéisme, l'idéalisme, le naturalisme athée, viennent de ce qu'on méconnaît ce caractère transcendant et inimitable de l'Être divin [2]. »

Or voici quel est à cet égard le mérite propre de la scolastique :

« Aristote, le premier, a entrevu le mystère de la transcendance. Le premier, il a osé affirmer l'identité de l'idéal et du réel [3]. Qu'on relise cet admirable chapitre XII de sa *Métaphysique ;* on demeurera confondu de la puissance de raison déployée par ce grand initiateur, qui n'avait derrière lui que des modèles d'erreur. « Dieu pense, dit-il. Que pense-t-il ? Est-ce autre chose que lui-même ? Alors sa pensée

[1] *Mélanges philosophiques,* la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 381-382.

[2] *Ibid.,* p. 383-384. Cf. *Revue de philosophie,* 1er décembre 1912, p. 708.

[3] *Revue de philosophie,* 1er décembre 1912 : *l'Être divin. Synthèse de l'idéal et du réel.*

dépendrait de cette autre chose, car l'objet domine le pensant. Alors son essence à lui ne serait donc pas la meilleure de toutes. Il y aurait quelque chose de meilleur que l'intelligence divine : ce serait l'intelligible qu'elle pense. Il faut donc écarter cela. *Dieu se pense lui-même dès là qu'il est le meilleur :* Αὐτὸν ἄρα νοεῖ εἴπερ ἐστὶ τὸ κράτιστον. Et sa pensée est la pensée d'une pensée, c'est-à-dire l'objet de sa pensée ne fait qu'un avec l'esprit qui le pense : objet et sujet, essence et existence, idée et réalité, toutes ces choses, séparées partout ailleurs, en lui se confondent et s'identifient : Καὶ ἔστιν ἡ νόησις νοήσεως νόησις.

« Voilà la vraie théodicée fondée. Saint Thomas survient. Ce qui n'était dans Aristote qu'un éclair de génie, un jet de lumière dont l'éclat fugitif illumine un moment toute son œuvre, pour s'éteindre aussitôt après, sans qu'on puisse rallumer le foyer, devient, sous la plume de l'Ange de l'Ecole, une doctrine ferme, consistante, développée jusqu'à ses dernières conséquences ; et l'exposition qu'il en fait au début de sa *Somme théologique* ressemble à ces assises puissantes que le génie de l'homme édifie sous les flots pour offrir une base inébranlable au phare qui doit défier les orages et montrer, à travers la nuit, l'entrée du port. Il faut relire tout entière la troisième question de la première partie de la *Somme : De Dei simplicitate,* et la quatrième : *De Dei perfectione.* Est-ce que Dieu est corps? Est-ce qu'il y a en Dieu composition de matière et de forme? Est-ce que Dieu est la même chose que son essence? Est-ce qu'en Dieu l'essence s'identifie avec l'existence? Est-ce que Dieu appartient à un genre quelconque? Est-ce qu'il y a en Dieu des accidents? Est-ce que Dieu est parfaitement simple? Est-ce que Dieu est parfait? Est-ce que Dieu contient les perfections de toutes choses? Est-ce qu'une créature peut être dite semblable à Dieu? Voilà la question décomposée par l'analyse en tous ses éléments; voilà la vraie nature de Dieu qui se dégage et s'éclaire peu à peu sous l'effort d'une puissante abstraction. Celui qui s'est approprié cette doctrine *ne voit pas Dieu,* mais il se fait une juste idée de son être transcendant ; il ne le confondra plus jamais avec l'être des créatures ; il ne sera plus séduit par le sophisme contenu dans toutes les formules panthéistiques. Si le spiritualisme moderne avait été fidèle à ces enseignements, au lieu de les oublier pour la trompeuse simplicité de l'idéalisme cartésien, il n'aurait pas laissé à l'idéalisme hégélien les victoires faciles qui ont égaré, pour plus d'un siècle peut-être, la pensée des philosophes. J'ai donc le droit de dire que, pour étudier avec sûreté la nature de Dieu, c'est à l'école du Docteur angélique qu'il faut se mettre, et que là encore le progrès se trouve dans le retour à la tradition des maîtres chrétiens[1]. »

Même conclusion enfin, si nous envisageons l'action de Dieu.

[1] *Mélanges philosophiques,* la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 384, 386.

« En dehors du christianisme, tous les philosophes ont donné dans le même écueil ; ils n'ont pas su distinguer les deux actes de Dieu : l'acte immanent, qui le fait vivant ; l'acte transcendant, qui le fait cause[1]. Otez cette distinction, le monde vous apparaît comme le terme essentiel de l'activité divine ; il est donc nécessaire comme elle. Dieu sans le monde est une puissance inachevée ; l'univers la complète en la faisant passer à l'acte, et nous voici en plein panthéisme... Seuls les docteurs chrétiens ont su voir ce que la raison nous crie, mais ce que l'expérience de notre activité imparfaite, toujours mêlée de potentialité, nous rend si difficile à concevoir : c'est que, dans l'opération créatrice, tout le contingent se pose hors de la cause. Ce n'est là qu'une application transcendante de la vraie notion de causalité. L'effet est en puissance dans sa cause ; il ne s'actualise qu'en dehors d'elle. Quand la cause est imparfaitement active, elle se réalise partiellement elle-même en réalisant son effet ; son énergie met en elle quelque chose qui n'y était pas, en même temps qu'elle fait apparaître le terme qu'elle engendre ; à la production extérieure de l'effet répond une modification interne de la cause... Supposons une activité infinie. Non seulement aucune production ne l'épuise, mais aucune ne l'appauvrit ; elle reste intacte, après avoir jeté hors d'elle-même une infinité d'effets. Telle est l'activité divine ; et c'est pour cela qu'elle est transcendante et que la contingence, propre aux choses qu'elle engendre, ne pénètre pas en elle... Voilà ce que la philosophie chrétienne a su reconnaître. Le fond de cette doctrine se retrouve chez tous les interprètes de la vraie théologie. Mais, pour en trouver la formule scientifique, il a fallu attendre la savante élaboration du dogme par le génie de la scolastique... Viennent les redoutables questions que la curiosité de notre esprit multiplie autour du grand problème de la Providence : Comment Dieu peut-il rester immuable quand ses œuvres sont passagères, nécessaire et absolu quand le terme de ses opérations est contingent? quel peut être le rapport de l'éternité au temps, de l'immensité à l'espace, de la prescience et du concours divins à la liberté de la créature? Je ne dis pas que la théodicée de l'École dissipera toutes les ombres et contentera en nous un désir de comprendre qui dépasse notre pouvoir ; mais je dis qu'aucune solution, même incomplète, ne paraîtra jamais acceptable que si elle prend pour point de départ la conception théologique et scolastique de l'activité de Dieu[2]. »

C'est à la lumière de ces principes, si nettement formulés et dont il ne s'est jamais départi, que Mgr d'Hulst a étudié l'idée de Dieu. Il a consacré tout son cours de 1880-1881 à la question de l'existence de Dieu. Après l'avoir examinée histori-

[1] *Revue de philosophie*, 1er décembre 1912, leçon XXII du cours de 1881.
[2] *Mélanges philosophiques*, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique, p. 386, 390.

quement dans la philosophie ancienne et moderne, chez les Pères de l'Église et les théologiens, il l'a abordée logiquement et l'a résolue par une application patiente et laborieuse des deux principes de finalité et de causalité. Il a complété cette démonstration par une vue générale de l'Être divin. Conduit par l'induction à affirmer l'existence d'un être transcendant, c'est-à-dire antérieur, supérieur et extérieur au système cosmique, il a recherché quel mode d'être correspond à cette notion et a développé le concept de la transcendance dans ces quatre propositions : Dieu est acte pur; Dieu est perfection éminente; Dieu est en dehors de tout genre; Dieu est la synthèse vivante de l'idéal et du réel. Le cours de 1881-1882, qui avait pour objet la *Nature de Dieu et de son action*, n'a fait que reprendre, pour la développer analytiquement, cette proposition : il existe une cause transcendante de tout ce qui est; Mgr d'Hulst y affirme de Dieu tout ce qui est impliqué dans cette notion et dans ses dérivés[1].

Combien ne serions-nous pas heureux que Mgr d'Hulst eût mis ce cours en état d'être publié, au lieu de ne nous laisser que ses notes sur lesquelles, avec sa prodigieuse facilité de pensée et de parole, il traçait devant ses auditeurs de si riches développements[2]! De tout cet enseignement, il n'a jugé à propos de livrer à l'impression que cinq conférences, deux de méthode : *les Procédés logiques de la théodicée, la Théodicée de l'École et sa valeur scientifique*, et trois dogmatiques : *le Vrai Dieu et l'ordre du monde, le Vrai Dieu et l'origine du monde, le Vrai Dieu et l'âme humaine*, qui sont, à notre avis, au nombre des plus belles qu'il ait écrites. Les apologistes pourront toujours y recourir et y trouver, disposés dans un ordre parfait et présentés de la façon la plus claire, les arguments les plus capables de frapper et de convaincre les intelligences.

Ce ne serait pas un exercice littéraire sans charme et sans profit que de comparer ces conférences didactiques avec celles où, sous forme oratoire, le prédicateur de Notre-Dame a repris pour le grand public les mêmes thèses et les mêmes raisonnements dans le Carême de 1892. Ces conférences sur *la Recherche de Dieu, le Vrai Dieu, la Foi en Dieu, la Soumission*

[1] Cf. *les Procédés logiques de la théodicée*, p. 49-51; et *Revue philosophique* des 1er janvier et 1er février 1913. — *Mélanges*, t. III.

[2] C'est une partie de ces notes qui se trouve publiée dans les numéros de la *Revue de philosophie* que nous avons cités et dans les *Mélanges*, t. III.

à Dieu, *l'Espérance en Dieu*, *l'Amour de Dieu*, rapprochées des cinq que renferment les *Mélanges philosophiques*, forment un exposé accessible et presque complet de la théodicée chrétienne, et constituent par là même un des principaux monuments de l'apologétique philosophique de Mgr d'Hulst.

*
* *

Mgr d'Hulst est-il resté jusqu'au bout fidèle à la doctrine qu'il avait adoptée dans la pleine maturité de l'âge et de l'intelligence, ou les courants nouveaux, qui avaient commencé à se dessiner vers la fin de sa vie dans le monde intellectuel, ont-ils exercé sur lui une influence? A cette question il nous est facile de répondre. La Providence a permis que, six mois avant de mourir, Mgr d'Hulst écrivît, en quelque sorte, le testament de sa pensée philosophique, dans cette conférence qu'il donna au collège de Notre-Dame-de-la-Paix, à Namur, le 18 mai 1896, et qu'il a lui-même appelée « l'examen de conscience final du XIXe siècle au point de vue philosophique[1] ». Il y retraçait d'abord, en traits rapides et vigoureux, cette évolution de la philosophie séparée, qu'il avait si souvent décrite au cours de son enseignement, puis la tardive renaissance, — la plus grande partie du siècle ayant connu des philosophes chrétiens, mais pas de philosophie chrétienne[2], — de la philosophie chrétienne[3], c'est-à-dire de la philosophie d'Aristote et de saint Thomas. Il concluait qu'il n'y avait plus que deux doctrines en présence : le monisme évolutionniste et le péripatétisme chrétien; et que, « par un duel formidable entre ces deux doctrines, allait s'inaugurer l'âge philosophique dont nous voyons déjà blanchir l'aurore[4]. »

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IV, p. 141.

[2] P. 152. Mgr d'Hulst donne pour exemple : Bonald, Bautain, Lamennais, Ubaghs, Rosmini, Gioberti.

[3] P. 151. « Une philosophie est donc chrétienne, d'abord quand elle est une vraie et franche philosophie, ne faisant appel qu'aux ressources natives de l'esprit humain pour asseoir les principes et délimiter le domaine de la connaissance rationnelle; ensuite quand elle respecte tout ce qui la dépasse, tout ce qui se présente à l'intelligence avec les signes reconnus d'un enseignement surnaturel et divin. » (*Sur la renaissance de la scolastique*, p. 153.)

[4] P. 154.

Mgr d'Hulst n'avait-il donc pas observé cette tendance nouvelle qui donnait au vouloir le pas sur le savoir, et que tentaient déjà d'accaparer, au profit du christianisme, certains penseurs chrétiens? Si; mais il faut avouer, d'une part, qu'il n'en reconnut pas toute l'importance, et, de l'autre, qu'elle ne lui inspira pas pleine confiance. Il y voyait une regrettable abdication de la raison, une sorte de déclaration d'impuissance; il ne croyait pas qu'aucun dogmatisme moral pût contenir le criticisme intellectuel, source à ses yeux de tout scepticisme. Écoutons-le.

« C'est encore une philosophie de la volonté, dit-il, après avoir parlé de Schopenhauer et de son école, mais infininiment plus morale, dans ses tendances, que celle qu'a tenté d'acclimater, il y a vingt ans, l'école néo-criticiste de M. Renouvier. Plus d'un philosophe a remarqué, — et notamment un des meilleurs et des plus éminents, qui est, en outre, un grand chrétien, M. Ollé-Laprune, — que la recherche de la vérité est aussi une œuvre morale et méritoire. Partant de ce fait, qu'on ne saurait plus contester, les philosophes dont je parle allaient jusqu'à subordonner la vérité, cet absolu, à cette contingence, la liberté humaine. Descartes avait fait dépendre de la volonté de Dieu les essences des choses : c'était déjà trop ; mais à cette volonté parfaite qui plonge sa racine dans l'être nécessaire, substituez notre volonté chercheuse et défaillante, et voyez ce qui reste pour fonder la connaissance et écarter le scepticisme. Ces tentatives d'appuyer sur le vouloir l'explication suprême des choses accusent le désarroi de la philosophie séparée; toutefois, elles n'ont exercé sur la pensée contemporaine qu'une influence assez restreinte[1]. »

Ce jugement, dans sa forme sévère, ne visait que « la philosophie séparée »; mais il atteignait, par contre-coup, et toute mesure gardée, les penseurs chrétiens de même orientation. Mgr d'Hulst dénonçait justement, chez le plus distingué représentant de la jeune école, une involontaire complicité avec la doctrine de l'immanence et, par conséquent, du monisme évolutionniste.

« Et cette tendance n'est pas particulière aux ennemis de notre foi. Elle se retrouve jusque dans de hautes intelligences qui demeurent attachées au christianisme, mais qui, d'un commerce trop intime avec un philosophe téméraire, ont contracté des habitudes de pensée difficilement conciliables avec les données primordiales de la conception

[1] P. 145-146.

chrétienne. Je citerai avec regret, à cause de l'estime et de la sympathie qu'il m'inspire, un jeune philosophe dont la thèse sur l'*Action* représente un effort puissant et sincère pour concilier les exigences de la pensée moderne avec la doctrine révélée. Dans des travaux postérieurs, M. Maurice Blondel a laissé paraître de troublantes complaisances pour un certain monisme, dont je n'aperçois pas l'accord possible avec l'idée du surnaturel[1]. »

Ainsi pouvait conclure Mgr d'Hulst :

« C'est à l'esprit moderne tout entier, c'est à une vaste conspiration des intelligences que le christianisme intellectuel aura bientôt affaire, s'il veut défendre ses principes essentiels[2]. »

Mgr d'Hulst demeurait donc inébranlablement attaché à la philosophie thomiste, et, tout en reconnaissant qu'il était encore trop tôt pour juger le mouvement auquel Léon XIII avait donné une si forte impulsion, il affirmait, une fois de plus, qu'il y avait quelque chose de fixe et d'acquis dans cette philosophie, et que ce quelque chose « fournissait le meilleur terrain pour la réconciliation de la métaphysique et de la science, pour la résistance à ces doctrines funestes qui ne laissaient plus rien debout, transportant aux premiers principes le caractère mobile qui appartient aux phénomènes et entraînant l'absolu lui-même dans le perpétuel écoulement des choses[3] ».

C'était bien la thèse de toute sa vie ; et de même qu'il gardait sa foi dans la raison, de même il la gardait profonde, ardente, enthousiaste, en la science, dont il chante une dernière fois,

[1] P. 149-150.

[2] P. 150. A propos du néo-christianisme de M. Paul Desjardins, Mgr d'Hulst, dans un article du *Correspondant* du 10 novembre 1893, a signalé et réfuté par avance, avec verve et logique, les conceptions de quelques penseurs, en un sens, *néo-chrétiens* eux aussi, qui, avec plus d'esprit philosophique, ont repris et poursuivi des idées analogues à celles qu'avançait alors M. Paul Desjardins. Il a raillé, comme il convient, la ridicule prétention qui exclut de la pensée moderne quiconque ne relève pas de Kant ; il a démasqué le sophisme qui, sous prétexte que « la vérité est la vie de l'âme », arrache à la vérité son caractère absolu ; il a montré comment l'esprit chrétien ne peut pas être uniquement fondé dans la conscience, qu'il dépend forcément de faits historiques, lesquels, à leur tour, ne peuvent pas s'évanouir dans le symbole, et que le dit esprit chrétien n'en est pas pour cela moins intangible ; enfin, il a réduit à ses justes proportions la théorie de l'évolution de la vérité et du sens des mots religieux, dont on abuse si étrangement aujourd'hui.

[3] P. 154.

dans cette même conférence, les conquêtes, les bienfaits et les héros, même dans le camp ennemi.

« On peut et l'on doit reconnaître que ces hardis pionniers ont mis au service de théories contestables ou erronées une rare sagacité, un don merveilleux d'analyse, des vues parfois profondes, qui ont renouvelé plus d'une province de la philosophie. Comment contester, par exemple, que la psychologie soit redevable de véritables progrès aux observations psycho-physiologiques de Fechner et de Wundt, aux analyses de Taine, à la conception des idées-forces de Fouillée, aux recherches de Pierre Janet sur l'automatisme, aux immenses travaux qu'ont provoqués les phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion[1]? »

« Ne déclinons aucun effort, ne redoutons aucune lumière[2], » tel fut le dernier mot de ce testament philosophique, qui répondait admirablement à cette autre parole prononcée par Mgr d'Hulst, presque au début de sa carrière d'enseignement : « Laissons-nous défier au tournoi de la science, devenons même, s'il se peut, les provocateurs[3]. »

Et maintenant quel jugement porter sur cet ensemble de travaux? J'ai fait, au seuil de cette étude, les réserves qui m'ont paru nécessaires, et j'ai montré pourquoi Mgr d'Hulst n'avait pu qu'indiquer ce qu'il considérait comme l'œuvre à faire, sans la faire lui-même. Je résumerai d'un mot ma critique, et je la maintiendrai du même coup dans ses justes limites, en disant que cette apologétique porte sa date. N'est-ce pas, d'ailleurs, le propre de toute apologétique?

Mgr d'Hulst, après avoir prédit le duel du monisme évolutionniste et du péripatétisme chrétien, souriait lui-même du rôle de prophète qu'il semblait s'attribuer[4]. En fait, les choses ont tourné autrement qu'il n'inclinait à le croire, et le duel annoncé n'a pas eu lieu. Le péripatétisme chrétien, malgré de très honorables travaux, n'a malheureusement pas gagné beaucoup de terrain en dehors des écoles catholiques; le monisme évolutionniste en a perdu. La thèse évolutionniste elle-même n'apparaît plus guère à un grand nombre de savants que comme une hypothèse commode et invérifiable.

[1] P. 155.
[2] P. 158.
[3] *Les Procédés logiques de la théodicée*, p. 68, leçon faite en 1881.
[4] P. 154.

La scène est en grande partie occupée, — en attendant que de nouveaux figurants y montent, — par ces philosophes de la volonté dont Mgr d'Hulst n'avait qu'imparfaitement entrevu le rôle et l'avenir, tout en en pressentant les faiblesses.

Enfin et surtout, le point de vue fondamental de Mgr d'Hulst, le point de vue *scientifique*, reposant sur cette foi en la science, commune à Mgr d'Hulst et à ses adversaires, jouit aujourd'hui d'une bien moindre faveur qu'il y a vingt-cinq ans[1]. La réaction menace même d'être excessive.

Qu'on y regarde de près, et l'on constatera que, malgré le dessein très arrêté chez lui de distinguer la philosophie de la science, Mgr d'Hulst a laissé subsister entre elles tant de points de contact, qu'elles se compénètrent plus d'une fois. D'abord il maintient intégralement dans la philosophie la psychologie, même en tant qu'organisation des phénomènes observés, c'est-à-dire en tant qu'elle est une science proprement dite[2]. Puis il fait de la philosophie elle-même une science[3], selon l'ancienne définition scolastique, « science des causes premières. » Enfin il met de la philosophie dans toute science, soit qu'il déclare que tout savant est forcément métaphysicien, soit qu'il recherche la valeur scientifique de la métaphysique, soit qu'il travaille à constituer la synthèse des sciences, car par là on ne peut entendre autre chose, ou que « la totalisation du savoir humain », à la façon d'Auguste Comte, ou que la métaphysique dans les sciences, ce qui est incontestablement le sens auquel s'attache Mgr d'Hulst et le point de vue auquel il se place pour affirmer constamment que le kantisme, envisagé comme il l'envisage en général, compromet la science. Il admet non seulement les faits acquis par la science, mais le bien fondé de certaines hypothèses, celles de M. Berthelot, par exemple. Ainsi molécules et atomes sont pour lui des *réalités expérimentales*, et c'est sur de telles données qu'il établit tous ses essais d'adaptation entre les résultats de la science et de la philosophie scolastique. C'est-à-dire qu'il fait en philosophie ce qu'il reproche aux *concordistes* en exégèse biblique.

[1] Voir sur ce qu'il y eut d'excessif dans cette tendance l'article du R. P. At, *les Apologistes français au* XIXe *siècle*, dans la *Revue du monde catholique*, 15 février 1909, p. 447.

[2] *Mélanges philosophiques*, le Rôle de la philosophie, p. 37.

[3] *Ibid.*, le Rôle de la philosophie, p. 12.

Or, aujourd'hui, on tend à ne voir en tout ceci que des symboles et des formules, et, dans l'atomisme, qu'une théorie. Entre la science ainsi conçue et la religion, ou la philosophie chrétienne, il y a une telle hétérogénéité, que tout conflit entre les deux deviendrait impossible, mais inutile aussi toute tentative d'accord, et, du même coup, une part notable de l'apologétique de Mgr d'Hulst deviendrait caduque.

Personnellement, nous estimons le point de vue de Mgr d'Hulst plus vrai que celui où se placent beaucoup de ceux, philosophes ou savants, qui sont venus après lui. Ce n'est pas en multipliant nos raisons de douter que l'on fortifiera nos raisons de croire.

Mais quand ce point de vue aurait vieilli et serait celui d'une génération en train de disparaître, ce ne serait pas une raison pour méconnaître l'importance et la grandeur de l'œuvre accomplie par Mgr d'Hulst. C'est aux adversaires de son temps qu'un apologiste a affaire; ce sont les théories en vogue qu'il doit critiquer, quand il les croit contraires à la bonne doctrine; il ne lui appartient pas de désarmer les ennemis de demain. Lutter, comme l'a fait Mgr d'Hulst, contre l'idéalisme, contre le positivisme, contre le monisme évolutionniste, ce n'était pas une entreprise inutile; et si telles de ces doctrines ont aujourd'hui perdu de leur crédit, qui pourrait dire que les polémiques soutenues par Mgr d'Hulst et les idées répandues par lui n'y sont pas pour quelque chose? Outre que, quand il s'agit d'hommes de cette valeur, certaines de leurs idées et certaines de leurs formules, quel que soit le cas particulier qui les ait provoquées, ont une portée générale et entrent pour toujours dans la circulation.

Enfin ne lui saura-t-on pas gré d'avoir défendu avec tant de puissance, de vigueur, de clarté, ces thèses fondamentales qu'il faut toujours défendre, puisqu'elles sont toujours attaquées : de l'existence de Dieu, de la Providence, de la spiritualité, de l'immortalité de l'âme, du devoir, de la liberté?

Au service de ces grandes causes, Mgr d'Hulst a mis un esprit merveilleusement philosophique et un style qui suffirait à trahir en lui le philosophe. Sérénité, limpidité de la pensée, plénitude, vigueur de l'expression, heureuses trouvailles, hauteur aristocratique de la forme, il n'y a pas eu, depuis Malebranche, de plus belle langue philosophique française.

Si donc, au terme de cette étude, nous osons exprimer une fois encore le regret que les vicissitudes de sa carrière et la

multiplicité de ses travaux n'aient pas permis à Mgr d'Hulst de donner toute sa mesure comme penseur original, nous rendrons aussi un hommage convaincu à l'apologiste philosophe, dont les travaux ont déjà fourni et continueront toujours à fournir, présentés sous la forme la plus brillante, les arguments les plus solides en faveur du spiritualisme chrétien.

CHAPITRE XXI

LA QUESTION BIBLIQUE

Intervention personnelle de Mgr d'Hulst dans la controverse biblique. — Il s'en occupe une première fois à propos de certaines critiques soulevées contre l'*Exposé de la doctrine catholique*, par l'abbé Girodon, en 1885. — A ce moment il estime qu'un jugement de Rome serait utile. — Lettres de M. Girodon et de M. Captier. — Mort de Renan et article de Mgr d'Hulst sur Renan dans le *Correspondant* du 25 octobre 1892. — Ton de modération jusque dans les reproches les plus sévères adressés à la personne et à l'œuvre de Renan. — De la responsabilité de chacun dans la perte de la foi. — De certaines insuffisances dans l'enseignement reçu par Renan au séminaire. — Conférence faite par Mgr d'Hulst sur Renan au *Salon des œuvres*. — Surprise que produit l'article du 25 octobre dans certains milieux ecclésiastiques. — L'abbé Moniquet, vicaire à Saint-Germain-des-Prés, se fait leur interprète. — Lettre du 24 janvier 1893, où cet ecclésiastique critique sévèrement, dans l'*Univers*, l'article de Mgr d'Hulst ; il l'accuse de cartésianisme et de rationalisme. — Réponse de Mgr d'Hulst dans l'*Univers*, le 25 janvier. — Cette réponse blesse l'abbé Moniquet.

Article de Mgr d'Hulst dans le *Correspondant* du 25 janvier 1893 sur la *Question biblique*. Il annonce qu'il se contentera du rôle de rapporteur des diverses opinions. — Comment il avait préparé cet article. — Renseignements donnés par l'abbé de Broglie. — De quelle façon se pose, de nos jours, le problème biblique. — L'auteur déclare nécessaire un changement de tactique pour les apologistes : remonter du Nouveau Testament à l'Ancien. — Comment résoudre les difficultés ? — Diverses hypothèses rationalistes. — La question des erreurs dans la Bible. — La doctrine de l'Église sur l'inspiration des Écritures. — Ce que l'on entend quand on dit que les Écritures ont Dieu pour auteur. — Mgr d'Hulst partage les exégètes en trois écoles : étroite, moyenne et large. — A l'aide de quels éléments il compose la théorie de ce qu'il appelle l'école large. — L'auteur de l'article semble admettre, avec cette école, qu'il y a certaines erreurs historiques dans la Bible et cherche un moyen de concilier ce fait avec l'inspiration. — Assimilation avec les erreurs scientifiques dont on admet qu'elles ne sont que des manières de parler, conformes aux idées du temps. — Théorie de François Lenormant. — Les récits historiques, véhicules de vérités dogmatiques et morales. — Mgr d'Hulst semble abandonner la doctrine de l'inerrance absolue, tenue pour un effet nécessaire de l'inspiration. — Objection : Où s'arrêtera la critique ? Que se croira-t-elle en droit de rejeter, de déclarer faux ? — L'autorité de l'Église. — Les positions à abandonner. — Pourquoi il faut lire la Bible.

Émotion produite par l'article du 25 janvier 1893. — Première impression des critiques et des théologiens. — Ce qu'on en pense à Rome. — Mgr d'Hulst se rend à Rome pendant les vacances de Pâques, 1893. — Audience publique. — Il attend longtemps l'audience privée du Saint-Père. — Ses inquiétudes. — Lettres qu'il écrit à ses amis. — L'audience du 20 avril 1893. — Léon XIII laisse Mgr d'Hulst s'expliquer à fond ; il lui donne l'espoir que le Saint-Siège fera connaître son jugement sur la question, mais sans condamner personne. — Violentes polémiques à Paris. — Attaques des journaux et des revues contre Mgr d'Hulst. — Lettres de celui-ci au *Figaro* et aux *Études* des Pères Jésuites, mai 1893. — Nouvelle intervention de l'abbé Moniquet dans l'*Univers ;* il cherche à faire condamner Mgr d'Hulst. — Celui-ci est un moment ébranlé par cet acharnement de la presse contre sa personne. — Il se ressaisit. — Son esprit très surnaturel et ses sentiments profondément catholiques. — Lettre de l'abbé de Broglie à Mgr d'Hulst sur le fond même de la question, septembre 1893. — L'encyclique *Providentissimus Deus,* 18 novembre 1893. — Passage qui vise directement la théorie que Mgr d'Hulst avait semblé admettre. — Mgr d'Hulst écrit au Pape une lettre d'adhésion, de soumission et de remerciement, décembre 1893. — Sentiments qu'il exprime dans l'intimité ; admirable lettre du 5 janvier 1894. — Il retire son article du commerce. — Échange de lettres entre Mgr d'Hulst et M. Hyacinthe Loyson, janvier 1894 ; fort belles raisons que donne Mgr d'Hulst de sa pleine et entière soumission. — L'intervention de Mgr d'Hulst dans la *question biblique* semble, à première vue, n'avoir eu que des inconvénients. — Elle a eu pourtant aussi quelques résultats heureux.

On a raconté plus haut[1] comment la « question biblique » s'était trouvée posée à l'Institut catholique par l'enseignement de l'abbé Loisy, comment le grand public français avait été amené, par la mort de Renan, à y prêter une particulière attention, et comment Mgr d'Hulst, en cette occasion, n'avait pas cru pouvoir garder le silence ; mais si nous avons fait connaître le rôle du recteur, il nous reste à montrer avec précision l'attitude qu'il adopta pour son propre compte et les idées qu'il soutint au cours de cette controverse doctrinale, la plus grave, ce semble, de toutes celles auxquelles il s'est trouvé mêlé.

Que Mgr d'Hulst ait envisagé de bonne heure le problème biblique et la nécessité où la critique rationaliste mettait les catholiques de trouver des solutions conformes au progrès de la science et à l'intégrité de la foi, c'est ce qui ne saurait faire doute pour personne. Toutefois, ce fut seulement en 1885, à l'occasion de certaines accusations, qui ne furent, d'ailleurs, suivies d'aucun effet, portées à Rome contre quelques passages du livre de son ami, l'abbé Girodon : *Exposé de la doctrine*

[1] Voir t. Ier, chap. xv.

catholique[1], que Mgr d'Hulst, se rendant plus parfaitement compte des difficultés auxquelles on se heurtait, commença à penser que le moment était venu pour l'Église de se prononcer officiellement. Mgr Langénieux et le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, partageaient la même manière de voir, ou estimaient à tout le moins qu'il était temps, pour les Congrégations romaines de l'*Index* et du *Saint-Office*, de s'appliquer de plus près à l'étude d'une question qui devenait, pour un grand nombre d'esprits, chaque jour plus troublante[2]. M. Girodon, lui, et le Père Captier, procureur de Saint-Sulpice à Rome, qui s'intéressait à la cause de l'abbé Girodon, n'étaient pas de cet avis[3]. Ils croyaient que l'autorité suprême éviterait, pendant un certain temps encore, d'émettre un jugement et qu'elle ferait bien.

« Au fond, écrivait M. Girodon, Rome ne dira rien. Personne n'est prêt sur cette question ; les Jésuites en réalité pas plus que les Dominicains, et les cardinaux encore moins que qui que ce soit. Je cherche, depuis deux ans, la vérité, en toute conscience, sans parti pris d'aucune espèce ; ni je ne puis la voir clairement, ni personne ne peut me la montrer ; les laxistes n'ont pas trouvé une formule qui sauve la foi, et les rigoristes n'écrivent pas trois pages sans se contredire[4]. » Dans l'état présent des choses, ne serait-il pas beaucoup plus dangereux qu'utile de parler? « Vous voulez pousser l'affaire, disait encore M. Girodon à Mgr d'Hulst, et amener le Saint-Office à se prononcer. Vous dites : Si après une mise en demeure officielle le Saint-Office ne se prononce pas, on aura *toute* liberté ; s'il se prononce, sa décision fixera la limite de l'obligation, et en deçà on retrouvera encore la liberté. Hélas ! mon cher ami, ce dilemme suppose une chose qui pourrait bien ne pas se trouver véritable, à savoir que le Saint-Office a une opinion quelconque sur les questions qui lui sont soumises. En effet, s'il a une opinion, il pourra la dire et nettement, et l'autorité, comme il arrive toujours pour les dociles, établira une liberté solide en la circonscrivant. Mais si les inquisiteurs ne sont pas au courant de nos discussions, d'abord ils les comprendront mal, et les hommes sages seront d'avis de ne rien dire, d'attendre, de laisser les courants s'éclaircir avant d'y chercher l'eau pure ; vous les poussez, et vous venez déclarer que leur silence sera pour vous le *droit* d'aller jusqu'au bout des opinions possibles. Alors ils parleront, il le faudra bien, mais comme les oracles qui ne veulent

[1] Paris, Plon, 1884, 2 vol. in-8°, avec une Introduction de Mgr d'Hulst.
[2] Lettre de M. Girodon à Mgr d'Hulst, du 29 mars 1885.
[3] Lettre du Père Captier à Mgr d'Hulst, 2 et 9 avril 1885 ; de M. Girodon au même, 29 mars et 16 avril 1885.
[4] M. Girodon à Mgr d'Hulst, 29 mars 1885.

pas se compromettre ; et leur déclaration embarrassée, confuse, où les mots n'auront pas le sens que nous leur attribuons en français, ne sera qu'une source nouvelle de confusion et de récriminations. L'Église, vous le savez comme moi, n'a pas de révélation, elle n'a même pas d'inspiration. Elle ne reçoit qu'un secours négatif qui ne la dispense en rien des recherches humaines et des procédés humains. Laissons donc la question mûrir tranquillement : tenons-nous dans un grand esprit de soumission à ce qu'elle enseigne, même à ce qu'elle enseignera par la suite ; cherchons la vérité humblement et disons-la simplement, telle qu'elle nous paraît, sans prétendre l'imposer à personne, et sans nous laisser arrêter non plus par personne autre que ceux qui ont autorité. Travaillons dans cet esprit ; tôt ou tard la vérité sortira de nos controverses, mais n'essayons pas de la contraindre : elle est couverte de boue quand on la tire de force hors de son puits[1]. »

Jusque-là cependant, Mgr d'Hulst, à part un article sur saint Paul, tout au début de sa carrière, n'avait rien publié touchant l'Écriture sainte. En 1888, il accorda une lettre-préface à l'auteur d'un opuscule intitulé *les Peuples nouveaux et l'Écriture sainte. Réflexions d'un voyageur catholique*[2]. Il y indiquait déjà, mais d'une façon très sommaire, les idées qu'il devait développer dans le fameux article de 1893 sur le danger qu'il y a à laisser l'étude de l'Écriture sainte entre les mains des rationalistes ; on y trouve presque textuellement les pages du même article, où l'auteur recommande aux catholiques la lecture de nos Livres saints.

La mort de Renan allait lui fournir, à la fin de 1892, l'occasion d'une intervention plus décisive. Blâmes, invectives, éloges, dithyrambes, se croisaient autour du cercueil de l'auteur de la *Vie de Jésus*. On attendait qu'une voix autorisée se fît entendre au nom des catholiques instruits ; le directeur du *Correspondant* demanda à Mgr d'Hulst d'être cette voix. Le recteur de l'Institut catholique hésitait un peu, d'abord parce qu'il se sentait exposé à redire ce qu'on aurait déjà pu lire ailleurs, ensuite et surtout parce qu'il voyait les difficultés de la tâche. Il entendait tenir le langage d'un homme de doctrine, d'un enfant de l'Église souffrant des coups qu'elle avait reçus, et cependant ne verser ni dans l'injustice, ni dans l'injure.

« Prêtre, je viens parler d'un homme que l'Église a nourri dans son sein et qui l'a cruellement frappée. Ma foi semble m'interdire l'indul-

[1] L'abbé Girodon à Mgr d'Hulst, 16 avril 1885.

[2] L'auteur était M. Michel. L'opuscule parut à Nice et à Toulon, 1888. — *Mélanges*, t. I, p. 367.

gence ; la charité, qui est la foi en action, me déconseille la sévérité. Lu par des croyants, j'aurais horreur de paraître tiède dans la réprobation de l'erreur et dans la condamnation de l'apostasie. Exposé par la publicité à rencontrer des incroyants pour lecteurs, je ne me pardonnerais pas d'avoir blessé par une parole dure la bonne foi d'une seule âme[1]. »

De fait, Mgr d'Hulst s'exprima sur Renan avec une extrême modération. Tout ce qui pouvait se dire en sa faveur, il le dit. Il éleva très haut les « dons merveilleux et les rares qualités » de l'artiste et de l'écrivain, le charme, le prestige de son style, la grâce et l'éclat de ses peintures. « Si ses *Souvenirs d'enfance* n'étaient pas un livre si dangereux, — et d'autant plus dangereux qu'il est plus charmant, — je dirais au lecteur d'aller contempler là les peintures exquises que l'auteur nous a laissées des maîtres qui ont formé son enfance. » Cet hommage de Renan à ses maîtres de Tréguier, puis de Saint-Sulpice, Mgr d'Hulst lui en savait gré : « Il faut rendre cette justice à M. Renan qu'il constitue, parmi les apostats, une exception à peu près unique. Les autres se font d'ordinaire les détracteurs passionnés de ce qu'ils ont quitté... M. Renan, qui a fait plus que bien d'autres pour tuer la foi, n'a jamais raillé ni invectivé le christianisme. Quant aux prêtres, il n'en parle qu'avec reconnaissance et avec respect. « Je n'ai connu, dit-il, que de bons prêtres. » Certes, ajoute Mgr d'Hulst, ces aveux font honneur aux hommes vénérables qui furent les premiers initiateurs de M. Renan ; mais il ne m'en coûte pas de reconnaître qu'ils lui font honneur à lui-même. »

Il ne lui en coûtait pas davantage de reconnaître la science de Renan.

« Il est servi dans ses recherches par une connaissance approfondie des langues sémitiques, du moins de l'hébreu. Il avoue lui-même être un médiocre arabisant. Le syriaque, qu'il connaît bien, ne lui est guère d'usage dans ses études sur l'Ancien Testament. Mais que sert de lui contester la qualité d'hébraïsant? C'est un procès de tendance que rien ne justifie. Si l'on veut dire qu'il doit tout à son maître, M. Le Hir, et qu'en fait de grammaire comparée des langues sémitiques, il ne l'a jamais égalé, on ne fait que répéter l'aveu par lequel il s'est honoré dans ses *Souvenirs*. Ceux qui ont suivi son cours au Collège de France sont d'accord pour déclarer qu'on y trouvait une excellente initiation à la critique textuelle des livres hébreux. »

[1] *Correspondant* du 25 octobre 1892. — *Mélanges*, t. II, p. 321.

Mgr d'Hulst allait plus loin lorsqu'il ne craignait pas de proclamer les services que le critique avait parfois rendus à la cause traditionnelle.

« Le scandale causé par la *Vie de Jésus* a rendu quelques-uns des nôtres injustes pour l'écrivain, qui avait fait de son talent un si dangereux et coupable usage. Parce que M. Renan a porté une main sacrilège sur l'objet d'une croyance, d'un culte et d'un amour qu'il avait partagés avec nous ; parce qu'il n'a pas craint de ramener quelques-unes des pages les plus sublimes de l'Évangile aux proportions d'une idylle, et d'introduire parfois dans cette idylle des sous-entendus blasphématoires ; parce qu'il a sacrifié en mainte rencontre la sincérité historique aux préjugés de l'impiété, on a voulu, — et l'œuvre était bonne, — ruiner son crédit dans l'opinion, mais on a forcé la note en lui refusant tout savoir, toute originalité, même tout talent. On a répété qu'il n'avait fait que copier les Allemands : ce n'est pas exact ; il a accordé, beaucoup plus qu'on n'accordait avant lui dans le camp rationaliste, à l'authenticité et à la valeur des textes du Nouveau Testament. Par lui les *Synoptiques*, les *Actes*, la plupart des *Épîtres* de saint Paul ont été reportés à la date qui leur appartient, et, bien qu'il ait torturé ces documents, lorsqu'il y trouvait le surnaturel, c'est déjà beaucoup de les avoir remis à leur vraie place. Aujourd'hui, même en Allemagne, on n'ose plus abaisser, autant qu'on le faisait il y a quarante ans, l'époque de la composition de ces livres. M. Renan est pour beaucoup dans cette justice rendue. »

Enfin Mgr d'Hulst mettait en pleine lumière ce qui avait été le rôle propre de Renan.

« L'importance d'un personnage se mesure moins à la valeur absolue de son œuvre qu'à l'influence qu'elle a exercée. Que sert de dire que M. Renan ne fut pas un penseur original, si sa pensée a été une des plus contagieuses de son époque ? Que sert de dire qu'il a emprunté sa science aux Allemands, s'il a su passionner pour les questions où s'exerce l'érudition germanique tant de lecteurs français, qui n'auraient jamais touché à une traduction de Baur, ni ouvert les savants ouvrages, écrits pourtant dans notre langue, par Reuss ? »

Cette sorte d'hommage rendu à la valeur intellectuelle du penseur, du savant, de l'artiste, n'était pas cependant, et à beaucoup près, le point le plus délicat de l'étude donnée par Mgr d'Hulst au *Correspondant*. Que dire, en effet, de la crise morale et religieuse qui avait détaché Renan du christianisme, et comment la juger, je ne dis pas dans ses conséquences visibles, mais dans ses causes intimes ? Là était la difficulté, si

l'on voulait sortir des généralités et descendre des principes théologiques à leur application particulière et personnelle. Mgr d'Hulst eut le courage de dire franchement toute sa pensée. Après avoir montré pour quelles raisons il n'était pas permis de s'en tenir exclusivement à ce que Renan lui-même avait dit, il faisait cette déclaration :

« Ne pouvant apprendre au vrai de sa bouche le secret de son évolution intime, il faut nous résigner à l'ignorer ; car, en pareille matière, tout jugement porté du dehors est suspect et récusable. Parmi les croyants sincères, il se trouvera des esprits bornés et simplistes qui n'hésiteront pas à trancher la question dans le sens de la mauvaise foi la plus absolue. Le christianisme est vrai, disent-ils ; Renan en a connu la vérité, puis il l'a reniée ; il n'a pas pu être de bonne foi. A l'opposé, les incroyants, les sceptiques et certains spiritualistes libéraux qui mettent la liberté bien au-dessus de la vérité, diront : Cet homme a été élevé dans le préjugé chrétien ; tout contribuait à l'y enfermer pour toujours : habitudes, influences, intérêts... Ce que les chrétiens appellent l'apostasie de Renan est un acte héroïque, un rare exemple de probité intellectuelle et de courage moral. Nous croyons que la vérité est entre ces deux jugements trop absolus. Si nous nous permettons d'indiquer une voie intermédiaire, ce n'est pas avec l'insolente prétention de nous faire juge de la conscience d'un homme : ce jugement n'appartient qu'à Dieu.

« Mais le cas de M. Renan n'est pas unique ; dans des circonstances différentes et moins remarquées, il se produit sans cesse. Laissons donc à la justice divine l'homme qui vient de mourir, et, le recommandant à la divine clémence, essayons, pour l'instruction de ceux qui liront ces pages, de rappeler les principes de solution que la doctrine catholique apporte au redoutable problème de la responsabilité d'une âme dans la perte de la foi. »

De très hautes et très justes considérations sur la nature de la certitude des vérités révélées, les motifs de crédibilité, leur rapport avec l'acte de foi, l'acte de foi proprement dit et son caractère de liberté, conduisaient l'auteur à cette conclusion :

« Il est donc bien vrai qu'on ne peut perdre la foi que par sa faute. L'hypothèse d'une âme qui aurait adhéré sincèrement à la révélation chrétienne et qui, sans manquer jamais de rectitude, de fidélité, de désintéressement, de courage, sans négliger le devoir de la prière aux heures de trouble, sans écouter les suggestions de l'orgueil ou des sens, serait entraînée par des motifs purement scientifiques à l'abandon de la croyance, une telle hypothèse est incompatible avec la vérité du dogme, avec la justice et la bonté de Dieu. C'est pour cela que l'apostasie est un péché grave, le plus grave, en un sens, de tous les péchés.

A cet égard, ceux que j'appelais tout à l'heure les croyants simplistes ont raison. Où ils se trompent, c'est quand ils se persuadent que cette cassure s'opère en une seule fois, qu'un homme passe brusquement de la croyance à l'incrédulité, qu'il est toujours possible à d'autres qu'à Dieu d'assigner le moment ou les moments qui, dans un naufrage de la foi, correspondent à une défaillance coupable du libre arbitre ; qu'enfin, à l'instant où l'homme dont il s'agit se sépare extérieurement de ses frères, il ment actuellement à sa conscience et ne se décide que par des motifs intéressés. Où ils se trompent encore, c'est quand ils jugent d'autrui d'après eux-mêmes, d'un esprit naturellement flottant et aventureux, d'après leur propre esprit timide et ami de la règle ; lorsqu'ils déclarent frivoles et sans valeur des objections redoutables dont ils ne comprennent pas la portée. Dans l'impuissance où nous sommes de déterminer le rapport variable qui s'établit à chaque instant dans l'esprit de l'apostat entre les lumières qui l'éclairent à un moment donné et l'accueil que la volonté leur fait, nous n'avons pas le droit d'affirmer sans preuve, et comme conclusion d'un raisonnement *a priori*, que cet homme, à tel jour, a manqué de bonne foi. Nous l'ignorerons toujours, et cette ignorance crée pour nous, à l'égard de celui qui s'égare, un devoir de respect et de miséricorde. »

Enfin, dans cette recherche des responsabilités, Mgr d'Hulst en découvrait d'autres que celle de Renan lui-même, au cours de cette crise où sa foi avait sombré.

« Il est un élément important qui relève encore de la liberté humaine, mais beaucoup moins de la liberté de l'apostat que de celle des autres : c'est la proportion qui devrait toujours exister, qui n'existe pas toujours, entre le progrès de l'apologétique et le développement de la science. De même que, pour les simples, l'apostolat est la condition extérieure de l'acquisition de la foi, pour les esprits cultivés, une exposition scientifique du christianisme est la condition de sa conservation. Si l'apôtre manque à sa mission, il y a des âmes simples qui ne connaîtront jamais l'Évangile, et dont la bonne volonté n'aura pour le salut d'autres ressources que les moyens extraordinaires dont une Providence miséricordieuse se réserve le secret. Pareillement, si le travail scientifique, qui est une des fonctions des pasteurs et des enfants de l'Église, se ralentit et s'attarde, alors que la science indépendante accélère sa marche, il se produit un écart, une sorte d'*hiatus*, et ceux-là seuls qui ne savent rien de leur temps échappent au péril de tomber dans la crevasse. Or, c'est là ce qui s'est produit en France au lendemain de la Révolution. Le clergé se recrutait avec peine ; il était pauvre, il suffisait difficilement aux besoins du ministère ordinaire. Les anciennes Universités étaient détruites, les traditions théologiques interrompues ; l'enseignement des sciences sacrées ne se donnait plus que dans les séminaires, sous une forme à la fois élémentaire et vieillie. Et c'était le moment où l'Allemagne renouvelait la philoso-

phie pour la détruire, où l'Europe entière renouvelait les sciences historiques pour les acheminer sur la voie des plus merveilleuses conquêtes. Comment un esprit qui s'ouvrait à ces prodigieuses nouveautés n'eût-il pas été surpris et comme scandalisé de trouver ses maîtres étrangers à un mouvement aussi puissant et aussi général? Comment n'eût-il pas été tenté d'identifier ses croyances avec l'insuffisance de l'appareil apologétique employé pour en démontrer la valeur? »

Si Renan avait trouvé les ressources que fournissent aujourd'hui les Facultés libres aux esprits chercheurs, peut-être l'issue de la crise eût-elle été différente; en tout cas, il eût porté seul la pleine responsabilité de son acte coupable : « Il y a là pour nous, disait encore Mgr d'Hulst, un motif de plus de nous interdire ces jugements durs et tranchants que se permettent trop aisément ceux qui ne trouvent pas en eux-mêmes les éléments du doute scientifique. »

Est-il besoin d'ajouter que cette indulgence motivée n'excluait pas les justes sévérités qu'un prêtre devait réserver à l'œuvre et à l'homme « qui avaient fait tant de mal »? S'agit-il du savant, Mgr d'Hulst dénonce aussi énergiquement que personne le vice fondamental de sa méthode, l'*a priori* d'une philosophie naturaliste en même temps qu'idéaliste, impérieuse souveraine dont la critique historique n'est que la servante. Il signale chez Renan « la perversion du sens philosophique et les écarts de sa critique »; il montre la place immense que tiennent dans son œuvre l'hypothèse et la conjecture; il qualifie de travail superficiel l'étude sur *Averroës* et l'*averroïsme;* de « médiocrement sérieuse et passablement scandaleuse » l'étude du *Koheleth,* ou livre de l'Ecclésiaste. S'agit-il de l'homme, il flétrit en termes polis, mais fermes, son égoïsme et son orgueil; il redit, avec la théologie catholique, que nul ne peut perdre la foi que par sa faute; il stigmatise l'odieux de cette résolution par laquelle Renan, à peine sorti du séminaire, entreprit de détruire les fondements de la foi qu'il abandonnait. S'agit-il du moraliste, il condamne, ainsi qu'il convient, ce dilettantisme sceptique, qui fait regarder le monde comme un spectacle amusant; cette ironie, qui ruine les principes plus sûrement qu'une attaque directe; ces discours ou ces écrits légers des dernières années, qui vont « de la grivoiserie au scandale ». Enfin, Mgr d'Hulst qualifie l'œuvre de « néfaste » et classe l'auteur « parmi les malfaiteurs de leur temps et de leur pays ».

Un mois après la publication de cet article, Mgr d'Hulst

reprenait le même sujet et exprimait les mêmes idées devant les habitués du *Salon des œuvres*, en étudiant successivement Renan historien, Renan philosophe, Renan exégète.

Par la discussion des œuvres de Renan, en particulier de la *Vie de Jésus*, des *Apôtres*, de l'*Histoire d'Israël*, Mgr d'Hulst s'était trouvé amené à dire son mot sur la question scripturaire, et déjà, ne fût-ce que par quelques incidentes, on pouvait entrevoir les idées qu'il devait exposer peu de semaines plus tard dans un article de fond [1]. Notons surtout ces deux passages :

« Est-ce à dire que, pour un esprit dégagé de tout parti pris philosophique, l'étude des documents révélés ne présente aucune difficulté? Ce serait une exagération de le prétendre. Pourquoi méconnaître que, la doctrine de l'inspiration impliquant la véracité des Livres saints, toute partie du récit sacré qui paraît inconciliable soit avec d'autres parties de l'Écriture, soit avec des vérités historiques bien établies, doive nécessairement arrêter la critique?... Le croyant rencontrera une apparente contradiction entre deux évangiles, il cherchera à les concilier. S'il n'y parvient pas à l'aide d'une exégèse rigoureuse, il se demandera s'il n'est pas permis d'admettre une certaine latitude dans la façon d'entendre la garantie que l'inspiration apporte aux assertions de détail. »

Cette façon de parler d'un apostat et même de poser la question biblique était si peu dans les habitudes des écrivains catholiques, ecclésiastiques ou laïques, que presque inévitablement l'article de Mgr d'Hulst devait causer quelque étonnement, voire quelque scandale, surtout parmi les prêtres que leurs relations ou leur ministère n'appelaient pas à vivre d'ordinaire dans les milieux intellectuels. Entre eux et Mgr d'Hulst, cette différence de milieux et donc de préoccupations tendait à faire naître de véritables malentendus. Attachés à la même foi, nourris de la même doctrine, ils n'envisageaient pas les questions de la même manière, et ils les traitaient tout autrement.

Ces prêtres trouvèrent leur interprète dans un vicaire de Saint-Germain-des-Prés, l'abbé Moniquet, théologien instruit, de qui la rigoureuse logique allait parfois embarrasser même le subtil jouteur qu'était à l'occasion Mgr d'Hulst.

[1] « L'étude sur la Bible était tout entière en germe dans l'article sur Renan, dit M. l'abbé Moniquet; et il était facile de prévoir à quelles conséquences aboutirait une plume d'où étaient sorties de telles prémisses. » (*Le Rationalisme dans la foi*, p. 6.)

Le 24 janvier 1893, paraissait dans l'*Univers*, sous forme de lettre au rédacteur en chef, une critique très vive de l'article sur Renan. L'abbé Moniquet avait d'avance averti Mgr d'Hulst[1] et lui avait même déclaré, en une lettre personnelle, l'objet de la querelle qu'il lui cherchait.

« Puisque vous avez voulu, Monseigneur, que je vous dise ces choses en particulier, permettez-moi de vous faire lire dans mon âme. Je ne me suis déterminé à publier mes remarques que pour donner à la chose le sérieux et l'importance qu'elle mérite. J'ai pour votre talent autant d'admiration que vos disciples, et je partage avec eux l'affection que vous avez su leur inspirer ; seulement, cette affection est chez moi d'ordre supérieur ; elle a pour raison non vos qualités, mais l'honneur que vous procurez à Dieu et à l'Église et le bien que vous avez déjà fait aux âmes. Votre article sur Renan, par les concessions faites à la science, accuse une tendance peut-être inconsciente au rationalisme, tendance qui pourrait affaiblir vos forces et, par conséquent, amoindrir votre autorité, diminuer le bien que vous êtes appelé à faire, paralyser et peut-être dénaturer l'influence que votre intelligence vous donne sur cette génération. Cette crainte est l'unique mobile qui a dicté ma conduite. Si c'est moi qui me trompe, cela n'est rien. Ma personne ne compte pas. Si c'était vous, Monseigneur, cela aurait de graves conséquences. Mon intention est de les prévenir, et je suis sûr que vous avez assez de générosité pour excuser ma hardiesse et assez de ressources pour sortir de ce pas. Si dans le ton de l'article il y avait quelque chose qui pût vous déplaire, veuillez ne l'imputer qu'à l'entraînement de la discussion. Mes sentiments pour vous seront toujours, je l'espère, ceux d'un attachement inaltérable, d'une grande estime et d'un profond respect. »

Cette manière de procéder était, il faut le reconnaître, correcte.

« La vérité, disait M. Moniquet dans sa lettre à l'*Univers*, porte avec elle des revendications qui prennent quelquefois, dans la conscience, la forme d'injonctions impératives. Une parole du Pape Félix III, rappelée par Sa Sainteté Léon XIII dans sa récente *Lettre aux évêques d'Italie*, a fixé nos pensées : « L'erreur à laquelle on ne résiste pas, on l'ap-« prouve ; et la vérité que l'on ne sert pas, on l'opprime. »

Ce début, un peu solennel, introduisait le réquisitoire :

« Deux choses, disait l'auteur, nous semblent devoir être relevées dans l'article de Mgr d'Hulst : son indulgence excessive pour Renan,

[1] Abbé Paulin Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 3-7. Toutes les pièces de la controverse ont été réunies par M. Moniquet dans une brochure qui porte ce titre. (Paris, Lethielleux.)

sujet de son étude, et une équivoque tendant à accréditer, dans les recherches de la foi, une méthode d'investigation condamnée par l'Église. Ces deux choses ont, entre elles, une connexion étroite. L'indulgence ne vient ni du tempérament, ni du cœur; elle apparaît au bout d'un syllogisme; c'est une indulgence qui découle logiquement d'un préjugé philosophique, d'un état d'esprit où l'ombre le dispute à la lumière. »

Cet état d'esprit, que l'on ne craignait pas de déclarer commun « entre Ernest Renan et son éminent critique », n'était autre, au dire de M. Moniquet, que l'*esprit cartésien*. En vain Mgr d'Hulst avait-il renié publiquement la philosophie cartésienne, il lui restait quelque chose de « ce vieux levain », et ce quelque chose était le procédé du doute *scientifique* appliqué même aux vérités de la foi, en dépit de la condamnation d'Hermès, et du sixième canon du concile du Vatican, *De Fide*. Quelle impertinence étrange que cette raillerie du docte prélat, à l'égard de « ceux qui ne trouvent pas en eux-mêmes les éléments du doute scientifique », des chrétiens « simplistes » et des « esprits timides » !

La discussion théologique serrait de près la théorie que Mgr d'Hulst avait présentée des motifs de crédibilité et de l'acte de foi; après quoi, l'auteur critiquait copieusement ce que le recteur de l'Institut catholique s'était permis d'avancer au sujet de « la proportion qui devrait toujours exister, qui n'existe pas toujours, entre les progrès de l'apologétique et le développement de la science ».

A ces imputations, Mgr d'Hulst répondit sans tarder par une lettre adressée, elle aussi, au directeur de l'*Univers*.

« Il est plus facile d'être bref quand on attaque que quand on se défend. Une critique est vite formulée, et, pour y répondre, de longs développements sont nécessaires. Mais puisque votre correspondant a rempli six colonnes de ses observations, je me garderai d'infliger à vos lecteurs une apologie proportionnée à l'étendue de l'attaque. Je me bornerai à de rapides indications.

« M. Moniquet me reproche deux choses : d'avoir été « trop indulgent pour l'apostasie de Renan », et d'avoir semblé recommander, dans les recherches de la foi, une méthode d'investigation condamnée par l'Église.

« Sur le premier point, je ne puis que renvoyer le lecteur au texte de mon étude. J'ai dit expressément (page 12) « qu'on ne peut perdre la foi que par sa faute ». J'en ai donné la preuve avec quelques développements, et j'ai conclu que « l'apostasie est un péché grave, le plus

grave, en un sens, de tous les péchés ». J'ai même ajouté que, sur ce point, « les croyants, que j'ai appelés simplistes, ont raison. » Je ne vois pas ce qui autorise mon contradicteur à prétendre que je n'ai voulu parler là que de l'apostasie considérée d'une manière abstraite, réservant une autre solution pour le cas d'une apostasie concrète et réalisée. Mais j'ai dit aussi, et je ne le retire point, qu'il appartient à Dieu seul de discerner le moment ou les moments précis où la faute est pleinement consciente et directement volontaire ; il y a évidemment d'autres moments et même de longues périodes d'aveuglement consécutives à la première faute, et qui ne sont plus volontaires que *dans leur cause,* comme disent les moralistes. Est-ce que l'Écriture ne nous apprend pas que cet aveuglement est un châtiment? *ut videntes non videant.* Tant qu'il dure, on ne voit point,

« Enfin, dans l'ensemble de mon travail, je veux bien qu'on reconnaisse un accent de miséricorde, et je ne puis parvenir à le regretter. Un écrit comme le mien semblait destiné à tomber éventuellement sous les yeux d'hommes qui ne sont pas des apostats, mais qui, privés du bienfait de l'éducation chrétienne, portent de plus en plus leur attention sur les questions religieuses. Je ne voulais pas qu'un seul d'entre eux pût se sentir blessé et comme repoussé par la lecture de mes pages. J'eusse été au comble de la joie si l'un d'eux au moins se fût senti attiré par cette lecture à un examen plus sympathique des fondements de nos croyances, et je n'ai pas perdu cet espoir. Je savais, d'ailleurs, qu'en préférant ce ton modéré à celui d'une critique acerbe je mécontenterais des croyants sincères dont le zèle est un peu amer. D'avance j'y étais résigné, et j'y demeure résigné sans remords.

« A ce procès de tendance on en joint un autre, qui ressemble davantage à une articulation précise : J'aurais écrit sous l'empire d'une conception erronée touchant les exigences de la foi; j'aurais admis, du moins implicitement, qu'*un doute positif* (et non pas seulement scientifique et méthodique) fût conciliable avec la foi et fît même partie des obligations d'un chrétien éclairé qui est saisi des objections formulées contre le dogme au nom de la science. J'aurais ainsi contrevenu au sixième canon, § 3, *De Fide*, dans la constitution *Dei Filius* (concile du Vatican).

« Ceci est plus grave. Le canon précité condamne ceux qui soutiendraient que le fidèle se trouve, à l'égard des vérités révélées, dans une condition identique à celle des infidèles, en sorte qu'il pourrait avoir une raison légitime de suspendre son assentiment à la foi déjà reçue, et de révoquer en doute les dogmes que l'Église enseigne, jusqu'à ce qu'il eût mené à bien une démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de ces dogmes.

« Je n'ai rien dit de semblable. Mais M. Moniquet assure que je l'ai sous-entendu, et il cite le passage suivant comme le plus défectueux : « Le chrétien qui veut se rendre compte de sa foi doit donc vérifier les « titres de créance du témoignage qu'on lui présente comme divin ;

« puis, la vérification faite, croire à ce témoignage. Il y a là deux « opérations successives : l'examen des motifs de crédibilité et l'acte « de foi. »

« Ma réponse est simple : Je parle ici du chrétien *qui veut se rendre compte de sa foi*, et j'indique la *marche logique* de cette vérification, ce que saint Anselme a appelé *fides quærens intellectum*. Mais je n'admets nullement que, pendant ce travail, la foi vivante de ce chrétien doive être suspendue. C'est une suspension hypothétique, méthodique, qui laisse l'acte de foi continuer dans la partie morale et responsable de son âme, tandis que la raison pose l'hypothèse scientifique contraire à la vérité du dogme et travaille à s'en démontrer à elle-même la fausseté. Toute la suite de ce passage (page 12) montre clairement que l'acte de foi, qui continue d'être obligatoire, ne dépend pas de ce raisonnement. Si toutefois l'on veut dire que j'aurais pu souligner encore plus explicitement une pensée que je croyais claire et dont l'expression est restée trop elliptique, je n'y contredirai point. Mais de là à méconnaître une définition formelle d'un concile œcuménique et à renouveler les erreurs d'Hermès, il y a loin, et je m'étonne de la facilité avec laquelle on prétend me faire franchir cette distance; disons mieux, cet abîme.

« A mon tour, je pourrais reprocher à M. Moniquet plus d'une équivoque. Il condamne en bloc le doute scientifique. C'est celui qu'exprime saint Thomas en tête de tous les articles de sa *Somme*, quand il énumère toutes les raisons apparentes de ne pas croire à ce qu'il va enseigner dans le corps de l'article : *Videtur quod*, etc. M. Moniquet soutient que c'est ce doute scientifique que le concile du Vatican interdit, alors que le concile condamne seulement le doute réel et positif.

« Enfin, votre correspondant m'en veut d'avoir trouvé, non pas certes une justification, ni même une excuse proprement dite, mais une explication partielle de l'apostasie de Renan dans l'état arriéré de l'apologétique chrétienne en France au milieu du siècle. « Comment, ai-je « dit, n'eût-il pas été tenté d'identifier ses croyances avec l'insuffisance « de l'appareil apologétique employé pour en démontrer la valeur? » Si j'avais dit que cette insuffisance le mettait hors d'état de garder et de défendre sa foi, j'aurais mérité la critique qu'on m'adresse. Mais j'ai parlé de *tentation;* la tentation laisse subsister la liberté; seulement, quand la tentation augmente, la résistance devient plus difficile, et c'est augmenter la tentation que de laisser l'apologétique en dessous de ce qu'elle pourrait et devrait être.

« C'est en ce sens qu'il faut entendre ces paroles auxquelles M. Moniquet n'a rien compris : « Et puis il est un élément important qui relève « encore de la liberté humaine, mais beaucoup moins de la liberté de « l'apostat que de celle des autres. » J'ai voulu dire, et la suite l'explique clairement, que si c'est le rôle propre de la volonté du croyant d'adhérer à la foi, c'est le rôle des docteurs et des apologistes de maintenir l'appareil de leurs démonstrations à la hauteur des exigences de la

science. Que ceux-ci négligent en cela leur devoir, celui-là verra croître les difficultés du sien et, avec ces difficultés, la force de la tentation.

« Au reste, si c'est un tort d'accorder à M. Renan quelque commisération pour n'avoir pas trouvé dans la résistance à l'erreur des facilités que des circonstances plus heureuses lui auraient offertes (p. 14), M. Moniquet n'échappera pas lui-même au reproche qu'il me fait : « Le grand malheur de M. Renan, dit-il, a été d'être armé par ses « maîtres d'un système d'investigation pernicieux. » Il s'agit de la philosophie cartésienne : « Et son premier péché contre la foi a été d'abor- « der l'étude des vérités de la religion en se servant d'un procédé qui a « pu, au début, n'être qu'imprudent, mais qui n'a pas tardé à devenir « coupable [1]. » Ainsi M. Moniquet explique en partie la facilité de la chute par l'éducation cartésienne, et il ne veut pas que moi, qui admets expressément cette explication partielle, j'y ajoute l'insuffisance des méthodes apologétiques en usage dans les séminaires vers 1840.

« En voilà assez pour rassurer les lecteurs de l'*Univers* qui auraient pu concevoir quelque inquiétude sur mon orthodoxie. Sans prétendre au titre de théologien, je ne crois pas ignorer entièrement la théologie, et il faudrait l'ignorer entièrement pour donner de la tête contre un canon de concile œcuménique.

« Mais, après avoir répondu sur le fond des choses, on me pardonnera peut-être un mot de réponse plus personnel.

« A ceux qui m'ont trouvé trop indulgent, je me permettrai de dire que, si c'est une trahison de diminuer la vérité, c'est une façon malheureuse de la servir que de lui composer toujours un visage dur et menaçant.

« A ceux qui aiment à s'alarmer et qui croient prendre les intérêts de la foi en signalant partout de fâcheuses tendances, je rappellerai la règle de conduite qu'un maître non suspect, l'auteur des *Exercices spirituels*, a placée en tête de son immortel ouvrage : « Posons en prin- « cipe, dit saint Ignace de Loyola, que tout bon chrétien doit être plus « disposé à prendre en bonne part une proposition de son prochain qu'à « la condamner : *Ad salvandam propositionem proximi, quam ad eam « condemnandam.* » Y aurait-il donc une exception pour les théologiens, et leur règle serait-elle de chercher toujours dans un écrit théologique le sens ou les sous-entendus qui permettraient d'y soupçonner une erreur?

« Je ne le pense pas, et, m'en tenant au principe de saint Ignace, j'en veux faire le premier l'application, d'abord en sachant bon gré à M. l'abbé Moniquet des excellentes intentions qui l'ont poussé à jeter un peu précipitamment son cri d'alarme et en respectant, sans les bien comprendre, les motifs qui ont déterminé l'*Univers* à lui faire écho. »

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 45. Lettre du 25 janvier 1893.

A ces dernières lignes, M. Eugène Veuillot se chargea de répondre :

« Bien que goûtant fort, — fond et forme, — tout ce qui vient de Mgr d'Hulst, nous croyons qu'il peut lui arriver de dire des choses contestables et qu'alors la contestation est, pour nous comme pour d'autres, de droit. Or, trouvant que c'était justement le cas de contester, nous avons ouvert nos colonnes à M. l'abbé Moniquet, convaincu, par expérience, que sa critique serait sérieuse et courtoise. Mgr d'Hulst l'accuse de s'être trompé. Nous demandons le temps de contrôler ce jugement. Ce n'est pas, du reste, la première fois que l'*Univers* réclame contre certaines tendances de Mgr d'Hulst. Le très distingué prélat trouve certainement que toujours nous avons réclamé à tort; mais il doit comprendre que nous soyons d'un autre avis. Nous ne lui apprendrons rien en ajoutant que cela ne nous empêchera jamais de rendre hommage à son zèle, à son savoir, et de lui donner pour ses bons combats un appui qu'en diverses rencontres il a paru apprécier[1]. »

Mgr d'Hulst avait exprimé sa pensée avec cette franchise et cette liberté d'allure, un peu dédaigneuse des formes convenues et très éloignée des réticences doucereuses, qu'il tenait de la loyauté de son esprit, de sa naissance et de son éducation. Il n'avait pourtant rien dit qui pût légitimement blesser son contradicteur. Celui-ci eut l'épiderme un peu trop sensible et ne sut cacher ni sa mauvaise humeur, ni son ressentiment.

La réplique de M. Moniquet n'ajouta pas grand'chose au fond du débat : « Nous n'ignorions pas, écrit-il, combien l'éloquence est habile ou pour séduire, ou pour donner le change, surtout quand elle plaide *pro domo sua*. Peut-être un aveu aurait ajouté à la dignité et à la force de la défense. » L'auteur se borna à insister sur le caractère fictif et purement *imaginaire* du *doute scientifique* permis dans les investigations du chrétien qui vérifie sa foi[2].

* *
*

Dans la réponse personnelle que Mgr d'Hulst avait faite à la lettre où l'abbé Moniquet lui notifiait ses intentions, il avait dit :

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 51.
[2] *Ibid.*, p. 55.

« Quant à moi, je prépare la publication prochaine d'une étude plus approfondie sur la question biblique. Elle vous apportera sans doute de nouveaux scandales, à moins qu'elle ne serve, comme je l'espère, à vous faire mieux connaître la complexité des problèmes dont un zèle plus ardent qu'éclairé cherche quelquefois à précipiter la solution[1]. »

D'un ton moins tranchant, il annonçait la même étude à son ami Dom Gréa :

« Je vais faire paraître dans le *Correspondant* du 25 janvier un article que je vous enverrai. Je ne suis pas très rassuré sur l'accueil que vous lui ferez. J'ai voulu répondre à des préoccupations et à de véritables angoisses que je sens dans les âmes chrétiennes au sujet de la Bible. Après avoir parlé de M. Renan, j'ai cru nécessaire d'exposer l'état des questions qu'il a traitées. Je l'ai fait dans le dessein de servir la foi et de faire l'aumône aux âmes. Mais peut-être me trouverez-vous trop téméraire, bien que je me sois borné au rôle de rapporteur[2]. »

Ces quelques lignes nous révèlent la véritable et très noble intention de Mgr d'Hulst, en même temps qu'elles nous montrent la portée qu'il attribuait lui-même à l'espèce de manifeste dont le *Correspondant* allait porter le texte au public chrétien.

Quelque juste reproche que l'on puisse adresser à l'écrivain, qui s'était lancé beaucoup trop vite et sans entente préalable avec ceux qu'il allait mettre en cause, il serait injuste de dire qu'il n'avait point étudié la question dont il allait parler. Il s'était mis, par des lectures et par des conversations, au courant des principales controverses[3]; il s'était imprégné ainsi des divers éléments de son sujet; puis il avait pris la plume, et, d'un élan, l'article avait jailli de son cerveau, rapide et lumineux.

« C'est à l'appel des indifférents et sous la conduite des impies que les croyants se sont remis à fréquenter la Bible, » disait-il trop justement, après avoir rattaché lui-même cette nouvelle étude à celle qu'il venait de consacrer à Renan. « Faut-il

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 4. En 1885, pourtant, Mgr d'Hulst cherchait à la précipiter; depuis lors, il avait réfléchi.

[2] Mgr d'Hulst à Dom Gréa, 3 janvier 1893.

[3] De ces consultations, nous avons retrouvé celle de l'abbé de Broglie, laquelle fait allusion à une autre de tendances latitudinaires dont nous ignorons l'auteur. Voir t. Ier, p. 481.

s'étonner que, renoué dans de telles conditions, leur commerce avec les saints Livres ait été, pour plusieurs d'entre eux, une occasion d'ébranlement et de trouble? Quelques-uns ont succombé à l'épreuve; d'autres n'y ont échappé qu'en refermant avec précipitation le volume entr'ouvert et en s'interdisant de penser sur un tel sujet. »

Mais une telle abstention est-elle encore aujourd'hui possible? Non. Entre l'affirmation chrétienne, qui maintient le dogme de l'inspiration et assigne aux Livres saints Dieu pour auteur, et la prétention de la critique naturaliste, qui n'y veut voir qu'une œuvre humaine, intéressante au même titre que celle de Zoroastre, de Confucius et de Bouddha, tout homme qui pense est obligé de prendre parti.

« Quelles sont les questions qui se posent; quelles solutions elles ont reçues jusqu'ici; ce qui, dans la conception catholique de la Bible, demeure immuable et ce qui est susceptible de développement et de progrès; sur quels points, par conséquent, porte le conflit irréductible des deux doctrines antagonistes et quelle peut être l'attitude des croyants en face de la science rationaliste : voilà ce que presque tous les chrétiens ignorent, voilà sur quoi tous devraient posséder, à défaut de connaissances approfondies, des principes sûrs et des vues nettes et claires. Si je réussissais à dresser d'une façon satisfaisante cette table des matières, j'aurais contribué, pour une part modeste, mais qui est loin d'être inutile, à pacifier les âmes croyantes que trouble l'écho des controverses bibliques. Il me resterait alors à montrer de quel usage doit être la sainte Écriture à l'intérieur de la société chrétienne; quel parti les croyants peuvent en tirer, non plus pour la défense de leur foi, mais pour le développement de leur vie religieuse et morale. »

Tel était le plan, telles les principales divisions de l'article de Mgr d'Hulst.

Une courte énumération des livres sacrés et des grands peuples de l'antiquité conduisait l'auteur à se demander quelle était parmi eux la place de la Bible et du peuple d'Israël.

« Qu'était-ce, auprès de ces grands empires de l'antique Orient, que ce pauvre petit peuple, resserré entre le Jourdain et la mer, entre l'Arabie et la Phénicie? A ne considérer que son importance numérique, l'étendue de son territoire, l'influence politique qu'il a exercée sur ses voisins, on peut dire qu'il ne méritait pas d'être compté. Et pourtant, son rôle dans l'histoire est immense... Or, ce qui a fait Israël, c'est son livre sacré... Le christianisme n'est que le développement, selon nous divinement ordonné, de la religion mosaïque...

Comment, dès lors, un esprit sérieux... resterait-il indifférent aux origines d'un pareil livre? »

Jusqu'à nos jours, au sujet de la Bible, il y avait un certain nombre de données générales communes aux incroyants et aux croyants :

« On accordait qu'elle était le plus ancien des livres : il était donc naturel d'y chercher l'expression de la tradition primitive de l'humanité, à supposer qu'une telle tradition existât. Cette tradition avait dû exister, car on admettait que le genre humain descendait d'un seul couple ; il devenait donc vraisemblable que quelque chose des pensées du premier homme se fût transmis à toutes les branches de sa descendance, et dès lors l'existence de la tradition primitive paraissait difficile à contester. Enfin on croyait pouvoir enfermer, dans un espace de quatre à six mille ans au plus, la vie de l'humanité depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; la tradition primitive n'avait donc pas eu le temps de se perdre entièrement avant Moïse, et l'on ne voyait aucune difficulté sérieuse à en reconnaître l'expression dans les livres sacrés d'Israël. On voit quelle situation privilégiée était faite à la Bible dans cette façon, commune à toutes les écoles, de concevoir le passé de l'humanité. Aujourd'hui l'accord est rompu. La Bible n'est plus, elle est bien loin d'être le plus ancien des livres... Quant à la doctrine monogéniste, elle reste toujours vraie; mais la révélation seule nous en garantit la vérité... Pour ceux qui inclinent vers l'hypothèse polygéniste, la tradition primitive est un mot vide de sens... Même en adoptant l'hypothèse monogéniste, les huit ou dix mille ans qu'il faut désormais assigner à la vie de l'homme sur la terre avant le Christ laissent un intervalle de six à huit mille ans entre l'origine et Moïse... Telle est la situation nouvelle que les progrès de l'orientalisme ont faite aux défenseurs de la Bible. Cette situation n'a rien d'alarmant, mais il faut savoir la regarder en face et prendre son parti des obligations qu'elle nous crée. Le procédé de l'apologétique doit se rajeunir et s'adapter aux conditions entièrement renouvelées du litige. »

De là un premier conseil donné par l'auteur de l'article : celui de changer de tactique. Pour établir le fait de la Révélation, on croyait autrefois pouvoir s'appuyer aussi bien sur l'Ancien Testament que sur le Nouveau. Aujourd'hui l'Ancien Testament ne peut plus figurer au premier plan, parce que l'ensemble des objections élevées contre la révélation mosaïque, telle qu'elle se présente à nous, a accumulé trop de nuages épais.

« Ainsi, l'on nous dira : Le Pentateuque n'est pas contemporain de Moïse ; c'est une compilation de documents, partie traditionnels et par-

tie légendaires, qui s'est formée lentement entre le IXe et le Ve siècle avant notre ère. S'il en est ainsi, le récit des miracles mosaïques perd son caractère de témoignage, et par là son autorité. Ou encore : Les prophéties que vous attribuez à Isaïe, et dont vous prétendez montrer l'accomplissement cent ans après lui (par exemple, la prophétie relative à Cyrus), sont d'un écrivain postérieur, qui a écrit après l'événement. »

Comment faire en présence de ces allégations, puisque, pour affirmer l'inspiration des Écritures, il faut toujours commencer par établir leur véracité, en tant que document humain? Prendre pour point de départ le Nouveau Testament et non l'Ancien. Pourquoi? Parce que la valeur humaine du Nouveau Testament est beaucoup plus facile à vérifier.

« A mesure que l'antiquité grecque et romaine, interrogée par une science plus sûre et plus riche en documents, nous livre plus complètement ses secrets, il devient plus impossible de contester aux auteurs des quatre Evangiles et du livre des Actes le caractère de témoins oculaires ou de narrateurs contemporains. C'est ainsi que, sans recourir à la révélation, et rien qu'en faisant œuvre de critique, l'apologiste peut établir la réalité de la vie du Sauveur, de ses miracles, de sa mort, de sa résurrection, de ses prophéties, connues avant l'événement et vérifiées par l'événement. »

Jésus ayant dit les paroles et fait les œuvres qu'on lui attribue, il est Dieu, il a fondé l'Église, il lui a promis son assistance; or l'Église reçoit comme inspirés les livres des deux Testaments. Donc nous devons recevoir de sa main ces livres et leur reconnaître, non plus au nom de la critique, mais en vertu d'un acte de foi, la valeur souveraine des livres inspirés. Et voilà le premier principe établi.

Assurés que Dieu est l'auteur de ces livres, nous n'avons plus qu'à chercher le moyen de résoudre les difficultés que soulève leur contenu. Mgr d'Hulst abordait ainsi la seconde partie de son étude, en s'efforçant, encore une fois, de tout ramener à un point central.

Il exposait d'abord, à l'aide d'une rapide analyse de quelques articles de l'abbé de Broglie[1], les principales hypothèses rationalistes (Reuss, Wellhausen et Kuenen) sur la composition et l'ordre des livres de l'Ancien Testament; il montrait que l'existence de sources antérieures et de documents utilisés par les

[1] Publiés dans le *Correspondant*.

écrivains sacrés n'infirmait en rien l'action surnaturelle de l'Esprit-Saint et concluait qu'en présence des innombrables suppositions auxquelles les rationalistes sont obligés de recourir pour étayer leurs systèmes, « la doctrine traditionnelle apparaît dans son ensemble cent fois plus vraisemblable. »

Mais « c'est dans le détail, ajoutait-il, que les rationalistes espèrent reprendre l'avantage, en relevant de nombreuses erreurs dans un corps de récits qui, s'ils étaient inspirés de Dieu, ne devraient contenir que la vérité pure ».

Résoudre le problème des « erreurs » de la Bible, c'est « trancher le grand litige élevé entre nous et les critiques modernes ». Car, si l'auteur principal de la Bible est le Dieu de vérité, il ne semble plus possible de faire une part à l'erreur dans les écrits qui se réclament d'un tel patronage. Or, aux yeux des rationalistes, la présence d'erreurs dans la Bible ne saurait être contestée; pour eux, allait bientôt écrire l'abbé Loisy, « il ne s'agit plus de savoir si la Bible contient des erreurs, mais bien de savoir ce que la Bible contient de vérité. »

« La question étant ainsi posée, reprenait Mgr d'Hulst, la tâche de l'apologiste est double : il doit rechercher d'abord s'il est vrai qu'il y ait des erreurs ou des impossibilités dans la Bible; puis, à supposer que certaines difficultés de fait soient reconnues insolubles, il doit se demander si la doctrine de l'inspiration est réellement inconciliable avec l'inexactitude constatée de certaines énonciations contenues dans la Bible. »

On peut ranger en deux classes les erreurs reprochées aux écrivains sacrés : erreurs scientifiques, erreurs historiques. Des premières qui, dans le passé, ont défrayé de si ardentes polémiques, Mgr d'Hulst se débarrassait provisoirement en rappelant que, pour toute une école d'apologistes, le terrain même de la lutte se dérobe, puisqu'ils admettent que la Bible ne contient aucun enseignement scientifique. Il n'en va pas de même des difficultés d'ordre historique; la Bible, en effet, se présente à nous comme un long récit, et la révélation s'appuie constamment sur l'histoire. Sans doute, beaucoup de ces difficultés ont été résolues; mais il en reste : problèmes chronologiques, passages dont la signification nous échappe, comme les mariages entre les fils de Dieu et les filles des hommes donnant naissance à une race de géants, introduction de légendes analogues à celles des autres peuples et des autres religions, etc.

« On voit comment le problème naît et grandit, comment les résultats de la première enquête nous conduisent fatalement à entreprendre la seconde. Pour savoir s'il y a des erreurs de fait dans la Bible, il devient nécessaire d'examiner si toute assertion des écrivains sacrés s'offre à nous sous la garantie de l'inspiration, avec le caractère d'un enseignement divin. »

C'était la troisième question, et non la moins délicate; le terrain de la discussion se resserrait de plus en plus, et l'on passait de l'histoire à la théologie.

La doctrine de l'Église sur l'inspiration des Écritures, disait Mgr d'Hulst, est à la fois très précise et très large : très précise, parce qu'elle définit que l'Esprit-Saint a eu sur les écrivains sacrés une action motrice et suggestive, qu'il a mis dans leur pensée ou sous leur plume ce que Dieu a voulu révéler, et c'est là ce que l'on entend quand on dit que les Livres saints ont Dieu pour auteur; — très large aussi, parce qu'elle affirme notre liberté en deçà des frontières qu'elle a tracées.

« Dieu est l'auteur des Écritures, mais il n'en est pas le seul auteur; il y a un auteur humain. Dieu est l'auteur principal; mais l'auteur humain garde, sous l'action transcendante de celui qui l'inspire, une autonomie relative qui va assez loin... Dieu est l'auteur responsable, mais on peut se demander s'il est responsable de tout. »

L'est-il des mots, de tous les mots? Non, disait Mgr d'Hulst : point d'inspiration verbale! L'est-il des choses? Oui, mais là encore « une foule de questions se posent; et les solutions qu'elles reçoivent classent les exégètes en trois groupes principaux, qui semblent former, dans l'armée des défenseurs de la Bible, une aile droite, une aile gauche et un centre ».

Ces groupes, on l'a démontré, n'existaient pas en tant qu'écoles. L'école large, en particulier, n'était qu'un être de raison; Mgr d'Hulst l'avait formée avec des opinions empruntées à François Lenormant, au professeur de Lille, Jules Didiot, au chanoine sicilien Salvatore di Bartolo, aux abbés de Broglie et Loisy, au cardinal Newmann; mais aucun d'entre eux pris individuellement n'avait adopté l'ensemble d'idées, ni choisi la position que Mgr d'Hulst attribuait à l'école [1]. Faut-il

[1] Houtin, *la Question biblique*, p. 149. Cf. lettre du Père Lagrange au Père Fontaine dans *les Infiltrations protestantes et le clergé français*, p. 55 : « Veuillez ne pas créer des systèmes aux contours flottants pour les rapprocher ensuite de certains noms propres. Le fait est arrivé à Mgr d'Hulst dans une tout autre intention. Il a forgé toute une école large pour lui

en conclure que l'auteur de l'article n'avait pas le droit de recourir à ce procédé pour faciliter son exposition et concrétiser des tendances assez vagues et assez diverses? Assurément non, malgré l'inévitable risque de voir le public mettre des noms propres sur chaque école.

A l'aile droite, Mgr d'Hulst plaçait ceux qui veulent que Dieu soit responsable de tout le contenu des Écritures sans distinction; il affirmait que cette exégèse rigoureuse « laisse l'apologiste en face de difficultés que les découvertes modernes aggravent sans cesse et qui semblent à plusieurs véritablement insolubles ».

A l'aile gauche, il rangeait ceux qui ne craignent pas d'admettre des énoncés inexacts dans la Bible.

« Dieu, alors, n'en serait pas responsable, et il serait cependant l'inspirateur de tout l'ouvrage. Comment cela? C'est qu'autre chose est révéler, autre chose inspirer. La révélation est un enseignement divin, qui ne peut porter que sur la vérité. L'inspiration est une action motrice qui détermine l'écrivain sacré à écrire, le guide, le pousse, le surveille. Cette notion, selon l'hypothèse que j'expose, garantirait l'écrit de toute erreur dans les matières de foi et de morale; mais on admettrait que la préservation ne va pas au delà; elle aurait alors les mêmes limites que l'infaillibilité de l'Église. La *promesse d'inerrance* n'a été faite à l'Église que pour nous proposer avec certitude l'objet de la croyance et la règle des mœurs. Sans doute, la Bible n'est pas seulement *infaillible* comme l'Église, elle est *inspirée*. Mais, si l'inspiration s'étend à tout, peut-être ne confère-t-elle pas l'infaillibilité à tous les dires de l'auteur inspiré; peut-être réserve-t-elle ce privilège aux dires qui intéressent la foi et les mœurs; peut-être les autres énoncés que l'inspiration ne garantirait pas sont-ils là seulement pour servir de véhicules à un enseignement concernant la foi et les mœurs; peut-être le Dieu inspirateur, qui aurait pu redresser, même en pareil cas, les erreurs matérielles de l'écrivain sacré, a-t-il jugé inutile de le faire. Telle est l'opinion de l'école qu'on pourrait appeler large. »

Cette opinion, comment la fonder? Sur ce principe qu'avait formulé le chanoine Didiot :

« L'Église, exposant dans les conciles son autorité d'interprète infaillible des Écritures, l'applique ou la suppose toujours appliquée *aux choses de foi et de morale,* mais elle ne l'applique pas aux autres;

octroyer ensuite des lettres de naturalisation. Le fantôme n'a pas été seul à recevoir les coups; car le public met toujours des noms propres avec d'autant plus de goût que l'insinuation est plus alléchante. » (Cf. t. Ier, p. 481.)

et il est bien peu probable, ce semble, que Dieu ait fait la Bible infaillible en des points, en des sujets, où l'Église ne le serait pas, ou du moins ne prétendrait pas l'être. Il est difficile de croire que l'infaillibilité du gardien soit moins ample que celle du trésor à garder. »

Ce principe posé, appliquons-le d'abord aux questions de l'ordre scientifique :

« Jusqu'ici, disent les exégètes de l'école large, la plupart des apologistes se sont appliqués à justifier, par des considérations scientifiques, le récit de la création. Lorsqu'il n'a plus été possible d'admettre les jours de vingt-quatre heures, ils ont mis en avant l'hypothèse, depuis longtemps réputée orthodoxe, des *jours périodes*. Lorsqu'on s'est étonné de voir la création de la lumière rapportée au premier jour et celle du Soleil au quatrième, ils ont été tout heureux d'opposer aux sarcasmes que cette apparente anomalie inspirait à Voltaire les conceptions nouvelles que l'hypothèse de Laplace a rendues vulgaires sur la préexistence de la lumière dans la nébuleuse primitive avant la formation des globes sidéraux, et sur l'individualisation des planètes précédant celle du Soleil. Rien n'est plus respectable que ce religieux souci de faire concorder, à chaque époque, les données d'une science changeante avec l'immuable vérité qui vient de Dieu. Mais, disent les partisans du système que j'expose, rien aussi n'est plus dangereux et plus inutile. En effet, les données scientifiques se transforment; l'accord cherché ne peut être que provisoire... Combien n'est-il pas plus simple, plus naturel, plus prudent, et aussi plus respectueux, de reconnaître que Dieu n'a fait entrer dans la révélation biblique aucun enseignement touchant ces choses qui n'intéressent que notre vie sur la terre sans aucun rapport avec notre destinée future !... Quelle que soit la lenteur ou la rapidité des développements que prend, aux diverses époques, la connaissance de l'univers, la doctrine sacrée contenue dans les Écritures n'en est ni moins bien, ni mieux connue. Elle ne perd donc rien à se désintéresser de cet ordre de recherches; elle y gagne, au contraire, en dignité, en sécurité même. Ne s'étant pas liée aux destinées d'une science mobile et toujours imparfaite, elle n'a rien à redouter des variations, des rétractations que la loi du progrès impose à celle-ci. »

A cette manière de résoudre des difficultés longtemps embarrassantes, Mgr d'Hulst, ou plutôt ceux dont il se faisait le porte-parole, donnaient d'illustres parrains : Origène et saint Augustin, qui ont présenté une interprétation symbolique, dogmatique et morale des récits de la Genèse. Un prélat catholique anglais, Mgr Clifford, avait rouvert cette voie fermée depuis des siècles.

« Certes, concluait l'auteur, il s'en faut que cette conception ait encore rallié tous les suffrages. Mais il est à remarquer que les innombrables écrits auxquels elle a donné lieu depuis vingt ans n'ont été l'objet d'aucune censure ecclésiastique. A la faveur de cette immunité, et aussi à cause des grandes facilités qu'elle assure à l'apologiste, elle gagne chaque jour du terrain. Dès à présent, on peut dire qu'elle a pris rang parmi les opinions autorisées dans l'Église catholique. »

Et maintenant, se demandait Mgr d'Hulst, revenant au point de départ de sa théorie, peut-on aller plus loin ?

« Sera-t-il permis d'étendre aux parties réputées historiques de la Bible la théorie qui paraît s'appliquer, sans dommage pour la foi, aux parties réputées scientifiques ? *Grave question, qui peut être considérée comme l'axe principal sur lequel tourneraient désormais les controverses bibliques.* »

Non, répondait-il, il n'est pas possible d'appliquer purement et simplement la même solution dans les deux cas, puisque la révélation est une histoire.

« La création, l'état primitif de l'homme, la chute, la promesse du Rédempteur, les différentes phases de l'alliance divine, les signes qui attestent cette alliance, les événements qui préparent la venue du Messie, enfin la vie même du Sauveur, sa prédication, sa mort, sa résurrection, la fondation de son Église : voilà des *événements*. S'ils sont faux, tout est faux dans la religion. S'ils ne sont pas révélés, rien n'est révélé. Si les narrateurs inspirés qui les racontent ne sont pas protégés contre l'erreur par l'inspiration, l'inspiration ne sert de rien. *La question n'est donc pas de savoir s'il y a de l'histoire dans la Bible, mais si tout ce qui, dans le divin recueil, paraît historique, est une histoire révélée, ou du moins garantie par l'inspiration.* »

Écartons d'abord certains écrits que l'on peut sans témérité assimiler à des paraboles, à des instructions figurées : tels le livre de Job, *certains détails de l'histoire de la chute*, le livre de Ruth, etc.

« La vraie difficulté commence quand on se trouve en présence de récits relatifs aux époques primitives : l'histoire de la chute, les mariages des enfants de Dieu avec les enfants des hommes, le déluge, les généalogies précises des patriarches, les fragments chronologiques, etc. On ne peut nier que ces morceaux n'apparaissent à première vue comme solidaires de cette grande histoire révélée que nous appelons, avec Bossuet, la *suite de la religion*. Si donc il ne s'y rencontrait aucune difficulté intrinsèque, aucun désaccord avec des données historiques ou chronologiques établies par ailleurs; si surtout on n'y découvrait

pas des analogies surprenantes, j'allais dire troublantes, avec des documents empruntés à la mythologie des anciens peuples de l'Orient, il n'y aurait aucune raison de les mettre à part, ni de poser à leur occasion une question qu'on ne pose pas au sujet d'autres récits contenus dans la Bible. Ici encore se dressent en présence l'une de l'autre les deux écoles d'apologistes : celle qui reçoit comme histoire vraie, infaillible, en vertu de l'inspiration, toute narration qui n'a pas le caractère évident d'une parabole, et celle qui croit pouvoir faire un triage dans les récits bibliques d'après les procédés de la critique historique. »

Mgr d'Hulst exposait avec quelque détail la théorie de François Lenormant et atténuait par certaines explications la portée de la mise à l'index de son ouvrage : *les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*. Il laissait entendre que la mesure prise à Rome pouvait bien signifier tout simplement que les idées de l'auteur n'étaient pas *mûres*.

« Depuis, ajoutait-il, la science a marché ; les textes cunéiformes déjà connus ont été mieux compris ; d'autres ont été découverts et interprétés. Plus d'un savant catholique a pénétré dans un domaine primitivement réservé à quelques protestants anglais et à quelques libres penseurs juifs. Les vues de François Lenormant, dégagées de certaines exagérations, ont paru acceptables à plusieurs ; surtout elles leur ont paru commandées par les nécessités de l'apologétique. L'hypothèse suivant laquelle l'inspiration des Écritures pourrait porter sur des récits d'origine humaine sans en garantir l'absolue véracité, mais en y introduisant des vérités dogmatiques ou morales, cette hypothèse est adoptée par un certain nombre de savants orthodoxes. C'est ainsi qu'ils se tirent de toutes les difficultés historiques, chronologiques et ethnographiques, etc., que soulève aujourd'hui la lecture de la Genèse. »

« Sans prétendre prendre parti entre les deux écoles, » l'auteur croyait devoir faire connaître les raisons sur lesquelles les partisans de l'école la plus large étayaient cette opinion « nouvelle dans l'Église », on ne pouvait le nier, et il accomplissait, avec une sympathie visible, cette partie de sa tâche.

« Mais, dira-t-on, il reste que la nouvelle exégèse introduit des erreurs dans la Bible. Or ce seul mot d'erreur exclut l'inspiration. C'est encore parler trop vite, répondront nos apologistes. L'erreur exclut l'inspiration en tant qu'elle pourrait être imputable au Dieu inspirateur, non en tant qu'elle resterait le fait de l'auteur inspiré. Or le Dieu inspirateur aurait pu sans doute se rendre responsable de tous les énoncés contenus dans le livre inspiré, mais il a pu également borner son action inspiratrice aux effets suivants : mouvoir l'auteur à

écrire, lui révéler certaines vérités, le guider et le préserver de toute erreur dans ce qui intéresse la foi et la morale ; enfin, quand l'écrivain utilise des documents humains, n'intervenir, pour en corriger les imperfections et même les inexactitudes, qu'autant qu'elles iraient contre la fin dogmatique et morale de l'inspiration. »

Par une série de raisonnements, Mgr d'Hulst arrivait à cette conclusion « qu'il y a de sérieuses difficultés à maintenir l'*inerrance* absolue comme un effet nécessaire de l'inspiration ». Si on l'abandonne, disait-il, « les plus graves objections qu'on ait faites contre la Bible tombent d'elles-mêmes ; » et il le prouvait grâce à des exemples bien choisis.

Une grosse objection restait pourtant à prévoir : Qui fera le départ entre les éléments historiques et ceux qui ne le sont pas dans les récits sacrés? La critique? Mais où s'arrêtera la critique?

« Nos communs ennemis s'empareront de nos aveux. Ils vous diront que l'invraisemblance et la contradiction se rencontrent aussi bien dans les parties que vous conservez que dans celles que vous contestez. Où prendrez-vous un point d'appui pour résister à leurs exigences? Après avoir accordé que l'invraisemblance suffit à rendre douteux un fait attesté par l'Écriture, comment défendrez-vous les miracles que la critique rationaliste rejette en masse? »

A cette question évidemment embarrassante, puisqu'il est toujours difficile de faire à la critique sa part, et surtout de « brider les critiques », Mgr d'Hulst ne répondait que par deux affirmations : « Notre critérium est celui de la raison, il n'est pas celui du rationalisme impie... Nous nous arrêterons là où l'autorité de l'Église tracera la limite. » Pour le catholique, en effet, l'autorité de l'Église est un magistère vivant, grâce auquel l'intelligence du dogme n'est pas soustraite à la loi du progrès.

Cette autorité entrera-t-elle bientôt en mouvement pour trancher le litige pendant entre les deux écoles d'exégèse? Mgr d'Hulst estimait que non. « L'exégèse orthodoxe semble, disait-il, traverser actuellement une période de transition. Les ennemis de la Révélation ayant changé la direction de leurs attaques, il y a lieu de modifier aussi l'économie de la défense, et l'on sait qu'un sage pilote évite de compliquer par des manœuvres accessoires l'opération, toujours délicate, d'un virement de bord. » En écrivant ces lignes, le recteur de l'Institut

catholique ne se doutait pas qu'il allait précisément donner l'
branle à l'autorité et l'amener à se prononcer avant un an.

Ne prenait-il pas l'offensive contre les exégètes timides, e
essayant de leur montrer que leur position était, au fond, moin
prudente que celle des audacieux?

« Que diriez-vous d'un général qui aborderait l'ennemi sans s'êt
ménagé une ligne de retraite? Serait-il sage, ou téméraire? Telle e
pourtant notre tactique. Vous avez affaire à des savants qui reno
vellent par leurs travaux la face des connaissances humaines. Vou
condamnez en bloc leurs conclusions sans vous demander si, dans
nombre, il ne s'en trouve pas que l'exégèse orthodoxe soit force
d'accepter un jour. Plus d'un indice, cependant, pourrait vous avert
des nécessités prochaines qui vous obligeront vous-mêmes à évacu
quelques-unes des positions que vous défendez inutilement. No
savons bien que vous les abandonnerez enfin, quand l'impossibilité
vous y maintenir sera devenue évidente à tous les yeux. Pourquoi vo
fermer d'avance, par des serments imprudents, une voie qu'il faud
bientôt rouvrir? Est-ce une attitude digne des représentants de
vérité que de reculer sans cesse, et toujours au dernier moment, deva
les apôtres de l'erreur, en leur laissant le mérite et les bénéfices d
progrès scientifiques qu'ils mènent de front avec leurs mensonges? N
voyez-vous pas qu'une telle stratégie compromet votre cause et liv
nos communes croyances au mépris des impies, qu'elle les discrédi
même devant les neutres? Ce que nous proposons, ce n'est pas u
système de retraite par échelons, bon tout au plus à multiplier n
défaites : c'est le choix d'une position solide, qu'il ne sera jama
nécessaire de rendre et d'où nous pourrons porter nos incursions s
le pays ennemi. En dégageant le dogme de l'inspiration de toute so
darité avec des assertions contestables, qui ont pu prendre place dan
le texte sacré sans être cautionnés par l'Esprit-Saint, nous coupo
court aux difficultés de demain comme à celles d'aujourd'hui. On fe
de ce principe les applications nécessaires que l'état de la science re
dra opportunes; mais on ne changera pas à chaque instant de point
vue dans la façon d'envisager l'autorité des saints Livres... Un cri
rium large, ouvert d'avance aux exigences des faits connus et des fa
à connaître, mais nettement séparé du critérium rationaliste par
croyance à l'inspiration des Écritures, à leur autorité souveraine da
les matières de religion et de morale, sous le contrôle du magistè
vivant et infaillible de l'Église, voilà ce qu'il nous faut dès maintena
pour défendre la parole de Dieu contre ses détracteurs, voilà ce q
nous suffira dans l'avenir. »

Par ces considérations stratégiques, un peu singulière
avouons-le, en matière de dogme, s'achevait l'analyse des deu
systèmes opposés d'exégèse. Si l'auteur avait plus insisté sur

système large, ce n'était pas, affirmait-il, qu'il voulût se l'approprier; c'est qu'il était moins connu. Au surplus, il n'avait fait acte que de rapporteur, et il tenait à ce qu'on le sût, car il le répétait à plusieurs reprises; rapporteur *peut-être indulgent*, il le concédait à la fin de son article, remarquant d'ailleurs avec raison que ceux qui estimaient ces concessions nécessaires ne les faisaient pas « pour pactiser avec l'ennemi, mais pour obéir à ce qui leur paraissait être une exigence des faits ».

En trois pages, Mgr d'Hulst caractérisait l'école moyenne, dont le représentant le plus docte et le plus sage était, à ses yeux, l'abbé de Broglie. La dernière partie de l'article invitait, en termes très élevés, les fidèles à se nourrir de la Bible. C'était une fin apaisante. Mais le reste, comment allait-il être accueilli?

* * *

Le talent de l'auteur, l'art avec lequel il présentait et rendait accessible une question aussi ardue, l'habileté avec laquelle il résolvait, ou semblait résoudre, les objections les plus délicates furent universellement admirés. La presse quotidienne elle-même s'empara de l'article du *Correspondant* et le discuta avec plus ou moins de compétence, de bienveillance et d'à-propos.

Les critiques et les théologiens conservateurs ne pouvaient pas ne pas se sentir atteints; quelques précautions oratoires qu'eût prises Mgr d'Hulst, il ressortait clairement que ses sympathies intellectuelles allaient à leurs adversaires. S'il ne s'était pas solidarisé avec les tenants de l'école large, à tout le moins il était notoire qu'il faisait sien le mot qu'il avait placé sur les lèvres des représentants de l'école moyenne : « La science biblique a besoin d'accomplir une évolution. » « Ces mots, a écrit plus tard le R. P. Durand, eurent l'effet d'un coup de clairon. Était-ce le signal d'un assaut contre l'apologétique traditionnelle? Beaucoup le pensèrent[1]. » Mais tous les contradicteurs de Mgr d'Hulst n'adoptèrent pas la même attitude. Tandis que l'abbé Moniquet se distinguait par son acrimonie, d'autres, tout en critiquant les idées du recteur, se montraient courtois dans la forme : « Nous sommes con-

[1] *Études* du 20 novembre 1901, p. 433.

vaincu qu'il se trompe, écrivait le Père Brucker, et ne voudrions à aucun prix de la responsabilité qu'il a assumée; mais nous rendons hommage de tout cœur à la droiture de ses intentions. Nous avons lu son écrit avec le désir sincère de profiter des conseils qu'il donne aux apologistes, et combien nous regrettons d'avoir à les repousser par un *non licet* catégorique[1]! » La revue de *la Science catholique*, dirigée par l'abbé Jaugey, qui déclarait excellente l'étude sur Renan, présentait de graves observations sur la *Question biblique*[2].

Cependant, à Rome, on s'émouvait de la polémique soulevée par les articles du recteur de l'Institut catholique de Paris, et celui-ci sentait le besoin d'aller porter à l'autorité suprême quelques explications. Au surplus, Mgr d'Hulst faisait le voyage de Rome presque chaque année. Il ne l'avait pas fait en 1892. 1893 était une année jubilaire du Pape; un pèlerinage de l'Institut catholique devait, aux vacances de Pâques, offrir ses hommages au Saint-Père : autant de raisons qui rendaient inévitable le voyage du recteur. Cela n'empêcha pas les méchantes langues et la presse de répandre le bruit que Mgr d'Hulst était mandé d'office auprès du Saint-Siège pour y justifier son attitude et ses écrits. Une indisposition survenue la veille du dimanche des Rameaux, et qui empêcha le prédicateur de Notre-Dame d'y donner sa dernière conférence de carême, ainsi que de prêcher la retraite de la semaine sainte, ne fit qu'aggraver les rumeurs en circulation, bien qu'elles n'eussent pas l'ombre d'un fondement.

Dès que Mgr d'Hulst fut rétabli et que la fête de Pâques l'eut rendu libre, il partit pour l'Italie. Arrivé à Rome le 5 avril, il fut reçu, dès le 7, en audience publique, avec le vice-recteur et les étudiants de l'Institut catholique, par Léon XIII, qui lui témoigna de la façon la moins équivoque de très bienveillantes dispositions[3]; puis il attendit l'audience privée, à laquelle il attachait, comme on le pense, un très grand prix.

Il s'agissait, en effet, il le sut à peine arrivé, d'éviter la mise à l'index de son article et d'obtenir du Saint-Père qu'il employât, pour remettre les esprits dans le droit chemin, s'il le jugeait nécessaire, un moyen qui ne portât point aussi directement atteinte à l'autorité morale du recteur et, par contre-coup, de

[1] *Études*, mars et avril 1893. Dans les *Études* du 20 mai 1914, le R. P. Brucker raconte les démarches faites par M. Icard auprès du Père Matignon pour presser la publication d'un article répondant à Mgr d'Hulst.

[2] Cf. Houtin, *la Question biblique chez les catholiques de France*, p. 151.

[3] J'assistais à cette audience.

l'Institut catholique lui-même. Le moyen le plus naturel semblait être celui que Mgr d'Hulst avait jadis suggéré à Léon XIII, dans la controverse du libéralisme : une encyclique doctrinale qui rappelât les principes, sans viser nominalement personne. C'est à cette tâche qu'avec d'autres, M. de Rossi, après avoir, on s'en souvient, fortement blâmé Mgr d'Hulst, allait consacrer des efforts que le succès couronna[1].

« Mes affaires se font tout doucement, » écrit Mgr d'Hulst, le 11 avril, au sortir d'un *Te Deum* à Sainte-Marie-Majeure, où « il avait figuré en habit de chœur parmi les prélats du Vatican », et où il se félicitait, comme s'il avait eu d'abord quelque inquiétude, « d'avoir été fort bien traité. » « Tout dépendra de l'audience, *si je puis l'obtenir*. Mais je la crois nécessaire, et je l'attendrai le temps qu'il faudra[2]. »

Rien n'est simple ici-bas. La question biblique se compliquait, pour Mgr d'Hulst, de la question politique. Il savait que le cardinal Rampolla n'était pas pleinement satisfait de son attitude à la Chambre des députés et de ses réserves en faveur de la monarchie; il prévoyait avec lui « une entrevue assez cahoteuse ». Aussi ne voulait-il pas le voir avant d'avoir la certitude de l'audience pontificale, « de peur que le cardinal ne la lui fît refuser[3]. »

« Mais au fond, ajoutait-il, cela (c'est-à-dire la question politique) me préoccupe assez médiocrement. L'affaire de la Bible est autrement sérieuse. J'ai jeté une pierre dans la mare aux grenouilles. Je reçois des lettres et des visites de *Nicodèmes* qui me remercient et me demandent de tenir bon; autrement dit, de me faire tuer pour qu'ils en profitent. *Je n'en ferai rien.* J'ai fait mon œuvre, et maintenant je m'efface; mais j'agis officieusement pour empêcher le Saint-Siège de se compromettre dans un acte qui lui serait cruellement reproché plus tard. J'ai déjà de bons jalons posés, mais c'est encore une œuvre de patience.

« J'ai bien le sentiment de travailler en cela pour la gloire de Dieu, pour le bien des âmes, pour la cause de la foi. Je me sens très attiré à la prière par ces préoccupations mêmes, et jamais je n'ai éprouvé un attachement plus sensible et plus profond à la vérité révélée. Il me semble que cette grâce est un signe et un encouragement.

[1] Mgr d'Hulst m'a raconté lui-même, au fur et à mesure, sa conversation avec M. de Rossi et les démarches que celui-ci consentit à faire. Voir t. Ier, p. 482.

[2] Mgr d'Hulst à Mme F., 11 avril 1893.

[3] Même lettre du 11 avril et Mgr d'Hulst au cardinal Richard, 9 avril 1893.

« ...Mgr de Bayeux, qui est pour nous un véritable et fidèle ami, vient d'avoir son audience de congé. Il a parlé de moi au Pape, et je sais maintenant que je serai reçu, mais qu'il me faut attendre à la semaine prochaine[1]. »

Mgr d'Hulst usa de ce délai pour aller voir, à Bénévent, le cardinal di Rende, près de qui il passa deux journées charmantes. C'est de là qu'il écrivit en toute liberté à l'un de ses meilleurs amis les impressions qu'il avait recueillies au cours de ses entretiens avec divers personnages : « Le mouvement d'esprit dont je me suis fait le rapporteur existe aussi à Rome, et nombre de travailleurs intelligents gémissent sous l'éteignoir. Seulement ils ne sont pas dans les congrégations de l'*Index*, ni du *Saint-Office*, et sur ce point je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, quand vous dites qu'à Rome on est mieux placé pour voir, parce qu'on voit partout. On ne voit à peu près rien du tout, parce qu'au lieu de regarder autour de soi, comme vous le supposez, on regarde dans les vieux livres. Croiriez-vous que le cardinal Mazzella, préfet de l'Index, voulant faire montre d'érudition scientifique dans son traité *De Deo creante*, cite en note un *illustre géologue anglais*? Et ce géologue n'est autre que *Figuier*, lu dans une traduction anglaise. Mais basta! Tout le monde me conseille de parler très librement au Pape de ces grands intérêts, et *così farò*, s'il me le permet[2]. »

Si l'audience privée se faisait ainsi attendre, la principale cause en était dans les incessantes occupations que le jubilé apportait à Sa Sainteté :

« Le Pape se prodigue, écrivait encore Mgr d'Hulst, le 16 avril; il mène une vie surhumaine à laquelle résisterait difficilement un homme de mon âge, et il a quatre-vingt-trois ans. J'ai des raisons sérieuses de le voir, j'en attends un vrai bien; je resterai donc le temps nécessaire, sauf à brûler mes étapes de retour. Je ne voudrais pas retarder

[1] Même lettre du 11 avril 1893. — Le 13, il écrit dans le même sens à Mlle U. : « Mes affaires ici vont assez bien. J'ai eu à m'occuper beaucoup de la question biblique, et j'espère que de toute cette agitation, qui a été grande ici, il ressortira un bien. Je m'applaudis de ce voyage que je redoutais et qui n'a pas été sans épines, mais qui tournera mieux que je ne l'espérais. Le 13 encore, dans une lettre à Mlle Th. V. : « Je m'inquiétais de tendances étroites qui, si elles se traduisaient en actes, produiraient un effet déplorable sur le monde qui pense. » Et enfin, à la même, 24 avril 1893 « Excellente audience du Pape. Le Saint-Père m'a dit : « Ne vous occupez « pas de ce qu'on dit contre vous. »

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 15 avril 1893.

mon retour au delà du 25. Je veux me montrer à la rentrée des Chambres, pour qu'on ne dise pas que je suis retenu ici en pénitence.

« J'ai fait ma paix avec le *Moniteur de Rome*, et je viens de lui communiquer une note qui sera reproduite par les journaux français et qui servira de réponse aux inventions du *Matin*, de l'*Observateur français*, etc.

« J'emploie très bien mon temps ici[1]. »

Enfin le jour attendu arriva. Le 20 avril, Mgr d'Hulst fut reçu en audience privée par Léon XIII, qui se montra plein de bonté. Le recteur eut tout loisir de s'expliquer sur les motifs qui l'avaient déterminé à publier l'article du 25 janvier et à se faire le rapporteur, — il insista beaucoup sur ce point de vue, — des systèmes qu'il avait présentés. Le Pape écouta avec toute l'attention que méritait un pareil sujet. Mgr d'Hulst le quitta avec la certitude morale que ni lui-même, ni aucun autre, ne serait, pour cette fois, condamné.

Lorsqu'il revint à Paris, la polémique battait son plein. Les revues techniques avaient eu le temps d'examiner les idées soutenues par le recteur dans le *Correspondant* et les soumettaient à une critique approfondie. Les journaux quotidiens s'étaient jetés dans la mêlée; ils commentaient généralement avec malveillance le voyage du recteur à Rome : le *Matin* se signalait par son acrimonie[2], le *Figaro* par ses indiscrétions soi-disant de bonne source.

Le plus ardent désir de Mgr d'Hulst eût été que le silence se fît. Il crut cependant indispensable de donner au moins une réponse au grand public et une autre aux exégètes et aux théologiens ses contradicteurs; il adressa la première au *Figaro*, la seconde aux *Études* des Pères Jésuites.

« Le *Figaro* de ce matin[3] consacre un long article à mon voyage à Rome. J'ai laissé passer sans protestations les fantaisies, tantôt malveillantes, tantôt ridicules, publiées sur ce sujet par d'autres journaux. L'importance du *Figaro* m'oblige de vous adresser de brèves rectifications sur votre article, qui n'est ni malveillant, ni ridicule.

« Je vous remercie d'abord d'avoir bien voulu me reconnaître le droit d'avoir la grippe comme tout le monde : beaucoup de vos confrères me l'ont refusé; l'interruption de mes prédications à Notre-Dame ne

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Richard, puis à Mme F., 16 avril 1893.

[2] Le même à la même, 17 avril 1893 ; « Il paraît que le *Matin* a publié encore un fort vilain article sur moi. »

[3] La lettre est du 9 mai 1893.

pouvait à leurs yeux avoir une cause aussi naturelle. C'était pourtant la vraie et seule cause.

« Mais ensuite, pourquoi écartez-vous la raison officielle de mon voyage à Rome? Je vais à Rome à peu près tous les ans; je n'y étais pas allé l'année dernière; j'étais résolu à y aller pour le jubilé du Pape; je n'étais libre qu'après Pâques, j'étais heureux de présenter un groupe de nos jeunes gens au Saint-Père. Tout cela était arrangé depuis le commencement du carême. Donc la version officielle est la vraie. Vous dites ensuite que, arrivé à Rome dans les premiers jours d'avril, je n'ai été reçu que le 20. Arrivé le 5, nous avons été reçus tous ensemble par le Saint-Père dès le 7. Nos jeunes gens, ravis et émus de la bonté du Pape dans cette audience intime, sont repartis peu après; moi je suis resté pour diverses affaires, et j'ai été reçu le 20. Je dois une grande reconnaissance au Saint-Père pour m'avoir fait si promptement la faveur d'une seconde audience, d'une audience privée, au milieu de l'encombrement des réceptions jubilaires.

« Vous dites, vous maintenez que j'ai été appelé à Rome, que le Pape avait chargé le cardinal Richard de me mander. Une fois de plus, Monsieur, je vous déclare que c'est inexact : je suis venu spontanément. Pour vous le prouver je n'ai, il est vrai, que ma parole; mais je ne pense pas que vous la contestiez, et je vous la donne.

« J'arrive à l'audience privée, et j'admire la pénétration des journalistes qui assistent en tiers à tous les apartés. Tout finit par se savoir, dit votre rédacteur. Plus ou moins; en tout cas, ce qui s'est dit dans un tête-à-tête ne peut se savoir que par les deux interlocuteurs, ou l'un des deux. Je suis l'un des deux, Monsieur, et je vous déclare que votre récit fourmille d'inexactitudes. Pour n'en citer qu'une qui porte sur un fait matériel, vous dites que le nom de M. de Mun fut souvent prononcé par Léon XIII. Il ne l'a pas été une seule fois. Pour le reste, Monsieur, n'étant pas journaliste, je ne me crois pas autorisé à toutes les indiscrétions. Le Pape m'a dit ce qu'il a voulu me dire; il a écouté avec une paternelle bienveillance tout ce que j'ai voulu lui dire. Ce qui s'est passé ressemble très peu à votre récit. Le Pape s'engageant à faire cesser immédiatement les attaques des Jésuites, à la condition que je serais désormais à la Chambre, à l'Institut catholique, et jusque dans mes relations personnelles, l'homme du Pape, ce sont là des imaginations journalistiques qui feront sourire là-bas les gens de la maison.

« Enfin, dans la question de doctrine, M. de Narfon dit que j'ai fait un éloge académique de Renan. Ces choses-là se lisent dans le *Figaro*, mais pas chez moi. J'ai fait une critique sévère de Renan, mais j'y ai mêlé la charité et la justice; un rédacteur de l'*Univers* m'a trouvé trop indulgent; aucun jésuite ne m'a critiqué.

« A propos de ma brochure sur la *Question biblique*, je n'ai fait ni manifeste ni révolution, surtout je n'ai jamais abandonné l'inspiration d'une grande partie de la Bible. Je me suis fait le rapporteur des systèmes d'exégèse. Le R. P. Brücker m'a trouvé trop indulgent

pour quelques-uns. Les théologiens sont coutumiers de la dispute et ne s'effarouchent pas plus que les avocats des objurgations qu'ils échangent. Les journaux quotidiens, surtout les journaux mondains, n'y comprennent pas grand'chose et feraient mieux de ne pas s'en mêler. Qu'ils s'en tiennent au rôle d'informateurs; mais alors qu'ils s'informent bien et ne disent pas, par exemple, que j'ai retiré du commerce ma brochure sur la *Question biblique*; elle est toujours en vente chez Poussielgue[1].

« En terminant, je sens le besoin de m'excuser auprès des lecteurs du *Figaro* de ces ennuyeuses rectifications. Il n'a pas tenu qu'à moi qu'elles ne fussent inutiles. Depuis six semaines j'ai laissé tout dire, il m'a paru nécessaire de protester une fois. »

La réponse adressée, dans les *Études*, au R. P. Brucker, allait naturellement plus au fond des choses. Elle avait pour but de mieux préciser la position prise par Mgr d'Hulst.

« Paris, le 12 mai 1893.

« Mon révérend Père,

« Ceci est une simple lettre. Je n'ai pas l'intention de reprendre avec vous les graves questions de théologie et d'exégèse que mon article sur la *Question biblique* vous a donné l'occasion de traiter dans les *Études* (numéros de mars et d'avril dernier). Je veux seulement établir ou rétablir sous les yeux de vos lecteurs la situation que j'ai prise. La presse quotidienne s'est emparée de ces controverses; quelques-uns de ces organes y ont porté l'ignorance, la précipitation, la passion qu'on n'a presque pas le droit de leur reprocher, car ce sont là, pour certains journaux, des conditions d'existence. Il ne me convient pas de dialoguer avec de tels interlocuteurs. Chez vous je me sens en pays ami, en respectable et digne compagnie. C'est à votre recueil que je confie mes explications. Ceux dont l'opinion m'importe iront les chercher là; je ne m'occupe pas des autres.

« Qu'ai-je donc voulu faire en abordant la *Question biblique* dans une revue telle que *le Correspondant*? J'ai voulu m'adresser non pas aux savants, mais au public, à cette partie éclairée du public qui se permet trop facilement toutes les lectures, qui trouve dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans le *Journal des Débats*, dans les principaux organes de publicité générale, l'expression souvent séduisante de l'erreur et ne sait pas toujours à qui demander les principes nécessaires pour se défendre de cette séduction.

[1] Elle fut retirée plus tard.

« C'est mon étude sur Renan qui m'a conduit à ce nouveau travail. Comment parler de cet écrivain, dont l'influence, hélas ! fut si grande sur l'esprit contemporain, sans se préoccuper du sort fait dans la pensée du grand nombre à ces hautes vérités, dont il s'est appliqué à ruiner le crédit? L'autorité des Livres saints fut le premier et le dernier objet de ses attaques. On ne peut nier qu'il n'ait ramené sur la Bible l'attention des hommes de ce temps, qui depuis longtemps, en France du moins, ne s'en occupaient guère. Avant lui, beaucoup croyaient à l'Écriture sans la lire; avec lui, plusieurs se remirent à la lire et cessèrent d'y croire.

« Il m'a donc semblé utile d'encadrer dans une étude d'ensemble l'exposition des principaux problèmes que soulève la critique moderne autour des Livres saints. Ces problèmes ne sont pas nouveaux; mais les découvertes de la science les ont renouvelés, et, sous cette forme rajeunie, ils exercent sur les intelligences une dangereuse fascination.

« En regard des problèmes, il fallait indiquer les solutions; c'est là que j'ai rencontré deux tendances et comme deux écoles chez les apologistes contemporains. Je me suis fait le rapporteur des principes et des conclusions de l'une et de l'autre. Je n'avais pas à insister longuement sur la doctrine de l'école *traditionnelle* ou *conservatrice;* elle est assez connue; cependant j'ai fait valoir avec force les raisons qui l'appuient lorsque j'ai reproduit les objections qu'elle oppose aux hypothèses de l'école hardie. J'ai développé davantage l'exposition de celles-ci, parce que, pour beaucoup de lecteurs, c'était chose entièrement nouvelle.

« On m'a reproché, — et vous êtes, mon révérend Père, de ceux qui m'ont fait ce reproche, — d'avoir mis de l'indulgence, de la complaisance même dans ce compte rendu, au point d'autoriser le lecteur à y voir l'expression de ma propre pensée. J'avoue que j'ai montré aux tenants de l'école *large* un visage moins sévère que vous; cette différence s'expliquerait déjà suffisamment par la diversité des deux tâches entreprises : vous réfutiez, moi j'exposais. Votre but était de montrer que le système est faux; le mien était d'apprendre au lecteur que le système existe. Mais je ne nie point que ma conviction était beaucoup moins nettement formée que la vôtre contre ces principes d'exégèse, et je vous en dirai simplement la raison. Je remarque, — et je ne suis pas le seul à remarquer, — que les principes dont il s'agit obtiennent l'adhésion tantôt explicite et hardie, tantôt discrète et réservée, — selon la condition des personnes, — de presque tous ceux qui ont fait des nouvelles sciences historiques une étude personnelle et de première main.

« Je dis presque tous, car vous êtes, mon révérend Père, de ceux qui unissent à la compétence du théologien celle de l'orientaliste. M. l'abbé Vigouroux en est aussi. Mais vous représentez une exception. La plupart de ceux qui ont manié les documents orientaux nouvellement découverts s'accordent à trouver trop étroite et presque intenable

la position prise par les théologiens. Et ce ne sont pas seulement des laïques, ce sont des membres très autorisés du clergé séculier et régulier qui entrent dans cette voie. Cela ne me suffit pas cependant pour entraîner mon assentiment ; car je suis très touché des difficultés théologiques dont vous et M. l'abbé Jaugey vous vous êtes faits les interprètes. Mais quand je réfléchis que les savants dont je parle ne sont pas, eux non plus, étrangers à la théologie, je reste frappé de ceci : qu'un contact plus immédiat avec les faits nouvellement révélés par la science a suffi à leur faire désirer un critère théologique plus large.

« C'est donc très sincèrement, et non pas seulement par un artifice de langage, que j'ai revendiqué dans mon article le rôle modeste de simple rapporteur. Depuis qu'on a paru contester cette sincérité, j'ai eu l'idée de compter les expressions qui l'affirment dans mon travail : j'en ai trouvé vingt et une en vingt pages. Cela me paraît suffisant pour dégager ma responsabilité.

« En résumé, vos objections sont purement théologiques. A ce titre, sans doute, elles sont très graves ; elles seraient décisives s'il était démontré que le dogme ne se prête pas à une interprétation orthodoxe moins rigoureuse. D'autre part, vous ne me paraissez pas avoir ébranlé sérieusement la valeur, — qu'elle qu'elle soit, — des raisons d'ordre scientifique invoquées par vos adversaires. Moi, je ne suis ni avec vous, ni contre vous ; j'attends que le progrès de la science ait affermi ou discrédité certaines hypothèses. Si l'Église parle auparavant, mon attente cessera, la cause sera jugée. Je n'aurai point, même alors, à faire le sacrifice de convictions qui ne sont point formées dans mon esprit ; je renoncerai seulement à considérer comme libres des opinions qui, présentement, me paraissent telles. Et cette disposition où je suis me fournit une double réponse à la question pressante par laquelle vous terminiez votre premier article. Vous disiez : « Où vous arrêterez-vous ? » Je réponds d'abord : Ce n'est pas moi qui aurai à m'arrêter, puisque je n'ai fait qu'exposer des opinions. Je réponds ensuite : Ceux qui soutiennent ces opinions étant des catholiques, ils s'arrêteront là où l'Église tracera la limite. »

Les *Études*, en publiant cette lettre, la firent suivre des réflexions suivantes :

Les *Études* accordent bien volontiers à Mgr d'Hulst d' « établir ou de rétablir sous les yeux de leurs lecteurs la situation qu'il a prise » dans la *Question biblique*. C'est une occasion bienvenue pour nous-mêmes de protester contre les fantaisies de la presse qu'il a si justement stigmatisée, en particulier contre la ridicule fiction d'une sorte d'antagonisme personnel entre la Compagnie de Jésus et l'éminent recteur de l'Institut catholique. Mgr d'Hulst ne se trompe point quand il vient chez nous comme en pays ami. Plût à Dieu que l'amitié pût aller jusqu'à l'accord parfait dans la question de doctrine dont il s'agit !

« Les lecteurs des *Études* n'auront rien appris de nouveau dans les « explications » qu'ils viennent de lire. Nous les avions déjà avertis que Mgr d'Hulst voulait être simple rapporteur des opinions. Il nous avait paru rapporteur trop indulgent pour certains principes, et il reconnaît avoir montré à leurs tenants « un visage moins sévère » que nous, parce que « sa conviction était moins nettement formée » que la nôtre. Il ajoute qu'aujourd'hui encore l'opposition de ces principes avec l'orthodoxie ne lui paraît pas démontrée. C'est notre vif regret de n'avoir pas réussi à le convaincre, ou du moins à le persuader sur ce point.

« Quoi qu'il en soit de la valeur de notre démonstration, dans la forme que nous avons pu lui donner, les preuves que nous avons indiquées ne nous semblent pas laisser de place à un doute prudent. Si nos « objections » ont été « proprement théologiques », c'est que la question de l'*inerrance* de l'Écriture inspirée est essentiellement une question théologique, où les sciences profanes n'ont aucun droit d'intervenir pour dicter la solution. Peut-être nous sera-t-il permis d'ajouter que nous avions déjà répondu, dans les *Études* et ailleurs, aux principales de ces difficultés historiques et scientifiques dont s'autorise l'école *large;* Mgr d'Hulst a bien voulu le rappeler lui-même en mentionnant notre étude sur la *Chronologie biblique.*

« C'est trop d'honneur pour nous d'être excepté, seul avec M. l'abbé Vigouroux, du nombre de ceux qui ont pu « faire des nouvelles sciences historiques une étude personnelle et de première main », sans se laisser entraîner aux principes de l'école *large.* Nous sommes encore, grâce à Dieu, en communauté de conviction avec d'autres savants catholiques qui ne le cèdent à personne, ni pour la parfaite connaissance des découvertes historiques modernes, ni pour la science des saintes Écritures : tels, en Allemagne, le docteur Kaulen, le professeur si distingué de l'Université de Bonn, qui dirige la vaste publication du nouveau Dictionnaire de l'Église (*Kirchenlexicon*), de Fribourg; le Père Cornely et les autres auteurs du *Cursus Scripturæ sacræ;* à Louvain, MM. le professeur Lamy et le Père Corluy; chez nous, pour ne pas nommer les vivants, le regretté abbé Trochon; et il serait facile d'en citer beaucoup d'autres, bien plus nombreux assurément que ceux qui peuvent être comptés comme théologiens dans la nouvelle école.

« Mgr d'Hulst s'en remet finalement à la décision de l'Église. Après que l'Église a manifesté si formellement sa pensée par tous ses docteurs et par son enseignement constant depuis dix-huit siècles, nous croyons devoir lui témoigner notre respect en maintenant simplement sa doctrine traditionnelle. »

L'essentiel était dit, et il y aurait eu désormais grand avantage à attendre que Rome parlât, puisqu'on savait qu'elle était résolue à le faire d'une manière ou d'une autre. Malheureusement Mgr d'Hulst comptait à Paris et à Rome un certain nombre

d'adversaires qui n'auraient pas été fâchés de le voir personnellement atteint. Il s'était mis dans un cas difficile : c'eût été trop compter sur la charité humaine que de s'imaginer que personne n'en profiterait.

L'abbé Moniquet n'avait eu, ce semble, que de bonnes intentions quand il avait critiqué l'article de Mgr d'Hulst sur Renan ; mais il avait été profondément blessé par la hauteur qu'il avait cru remarquer dans la réponse de Mgr d'Hulst, et désormais sa polémique allait s'en ressentir. Il est impossible de n'y pas voir l'intention de compromettre le recteur lui-même, de le diminuer moralement et d'attirer sur lui les foudres du Saint-Siège[1].

Ce fut le 28 avril, c'est-à-dire trois mois après l'article du *Correspondant*, que M. Moniquet se sentit pressé par le devoir de le réfuter dans l'*Univers*. La reprise de la campagne coïncidait avec le retour de Rome du recteur et la publication des pires articles dans les journaux hostiles ou indifférents. L'accusation de *cartésianisme*, qui, de toutes, pouvait produire la plus fâcheuse impression sur l'esprit de Léon XIII, était de nouveau mise en avant contre Mgr d'Hulst ; celle de rationalisme était prodiguée. Lorsqu'au mois de juillet le vicaire de Saint-Germain-des-Prés réunit en brochure les diverses pièces du procès, il multiplia dans la préface les insinuations les plus malveillantes. Expliquant d'abord ce titre qu'il a choisi, *le Rationalisme dans la foi :*

« Il s'en faut cependant, disait-il, que j'aie ramassé et exploité tous les arguments qu'offre *le corps du délit*. J'avais songé à réunir toutes les manifestations de l'esprit rationaliste éparses dans ce court écrit de cinquante pages et à en faire la base d'une démonstration méthodique du *rationalisme de l'auteur*. Le travail est même commencé ; j'ignore si je le mettrai au jour. Mon sentiment est que *la lecture de Renan a fortement déteint sur l'esprit du prélat*. Cette lecture, pénétrant dans une intelligence *déjà préparée par une culture philosophique*

[1] M. Moniquet a lui-même fourni la preuve de sa mauvaise humeur dans ces lignes de la préface de sa brochure, p. 2-3 : « Quelques personnes ont marqué leur étonnement qu'il y eût, dans le ton et dans la réponse du prélat, quelque chose qui laissât à désirer, qui laissât trop voir de quelle hauteur tombaient les paroles sur cet audacieux critique. J'avais prévu qu'un homme heureux, à qui ses talents et sa situation ont fait de nombreux amis et créé une sorte d'auréole, se sentirait vivement froissé au premier choc d'une discussion publique ; et j'avais conscience de ce à quoi je m'exposais, le sachant trop bien armé pour qu'il ne donnât pas une issue à l'amertume de ses sentiments. »

et théologique de même tendance, a trouvé un terrain favorable aux faux principes; elle a nui aux principes d'autorité et de foi qui lèvent mal dans des intelligences où ils se rencontrent *avec un mélange d'ivraie*[1]. »

De toutes les besognes, selon lui, la plus pressante qui s'imposât aux théologiens et aux critiques, ce n'était pas de combattre les incrédules et les hérétiques, mais de courir sus aux catholiques du genre de Mgr d'Hulst.

« Il faut d'abord triompher chez nous avant de songer à triompher au dehors; il faut rétablir la paix et l'unité au dedans, avant de pouvoir offrir ou imposer ce bien-là à ceux qui refusent d'en entendre parler. La première victoire à remporter est d'expulser le rationalisme de la théologie; la seconde sera de l'expulser des sciences sacrées, qui se meuvent dans l'orbite de la théologie. »

Car le rationalisme envahit tout.

« Les écrits de Mgr d'Hulst sur Renan et sur la Bible, les théories risquées de M. l'abbé Loisy sur l'inspiration des saints Livres, les théories non moins indépendantes de M. l'abbé Duchesne sur la manière d'écrire l'histoire, prouvent avec surabondance qu'il existe, ou qu'il surgit parmi nous une école qui tient à peine compte du dogme dans les questions d'Écriture sainte, d'histoire ecclésiastique, et qui laisse, dans tous les cas, le rationalisme entrer à pleins bords dans ce domaine de la science sacrée. Pour cette école, il n'est pas nécessaire d'être théologien; la théologie est même un bagage encombrant, quand on veut se renfermer dans une des sciences de l'apologétique. Il suffit, pour être historien, d'avoir une bonne critique; pour être exégète, d'être versé dans la philologie et l'herméneutique. Telles sont les idées de ces deux maîtres, les plus hardis de la nouvelle école, *dont Mgr d'Hulst, malgré son autorité, n'est qu'une voix, un écho obéissant, au sujet duquel on pourrait répéter cette parole connue : Il faut bien qu'il suive son école, puisqu'il en est le chef*[2]. »

Visiblement, — c'est toujours M. Moniquet qui parle, — la formation théologique de Mgr d'Hulst avait été insuffisante, et il n'avait pas su y suppléer par « ce critère précieux qu'on appelle l'*instinct de la foi,* et qui, presque toujours, supplée heureusement à l'étude... chez beaucoup d'hommes auxquels le temps ou l'occasion a manqué pour de fortes études[3] ».

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi,* p. 7.
[2] *Ibid.,* p. 10-11.
[3] *Ibid.,* p. 19. Cf. p. 68-79.

C'est ce qui l'exposait « aux transactions, oserai-je dire, *aux malversations du philosophisme moderne* ».

En face « d'un mal qui jetait ses racines dans le protestantisme, dans le jansénisme, dans le philosophisme », « d'une hérésie qui sortirait de là par l'application du libre examen à la foi ou à l'Écriture sainte, » *une condamnation prononcée par le Saint-Siège* apparaissait à l'adversaire de Mgr d'Hulst comme beaucoup plus urgente que *celle qui naguère avait frappé Fénelon*. Cet illustre exemple venait fort à point pour inciter Mgr d'Hulst à une glorieuse soumission. Surtout M. Moniquet n'entendait pas laisser l'auteur de la *Question biblique* profiter de l'échappatoire que, *toujours habile à se ménager une porte de sortie*, il s'était réservée.

« Il semble, disait-il, faisant allusion à la réponse que Mgr d'Hulst avait adressée au R. P. Brucker, que toute la sagesse du prélat se soit appliquée à dégager sa responsabilité personnelle et à maintenir la thèse brûlante, en la renforçant et en la reportant, bien entendu, sur d'autres têtes que la sienne.

« D'un côté, en présence de deux prétendues écoles d'apologistes contemporains, il s'est fait simplement « le rapporteur des principes « et des conclusions de l'une et de l'autre ». Il a « développé davantage « l'exposition de l'école hardie parce que, pour beaucoup de lecteurs, « c'était chose entièrement nouvelle ».

« La thèse ne se recommande donc pas par son antiquité ; elle est en formation, comme l'école à laquelle on voudrait donner un peu de respectabilité. « Votre but était de montrer que le système est faux, dit-il « au R. P. Brucker; le mien était d'apprendre au lecteur que le « système existe. » L'aveu est formel, réitéré ; le système existe, mais il est fraîchement éclos. Il n'en faut pas davantage, théologiquement, pour le juger et le condamner. « Je ne nie point, ajoute-t-il, que ma « conviction était beaucoup moins nettement formée que la vôtre... Moi, « je ne suis ni avec vous, ni contre vous ; j'attends que le progrès de la « science ait affermi ou discrédité certaines hypothèses. Si l'Église parle « auparavant, je n'aurai point, même alors, à faire le sacrifice de convic- « tions qui ne sont point formées dans mon esprit... Vous disiez : Où « vous arrêterez-vous? Je réponds d'abord : Ce n'est pas moi qui aurai « à m'arrêter, puisque je n'ai fait qu'exposer des opinions... » Voilà, d'un côté, pour le souci de dégager sa propre responsabilité.

« D'un autre côté, le prélat ne songe à rien moins qu'à abandonner la thèse. « Les principes de l'école hardie obtiennent l'adhésion, dit-il, « de presque tous ceux qui ont fait des nouvelles sciences historiques « une étude personnelle et de première main... En résumé, vos objec-

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 143.

« tions sont purement théologiques... D'autre part, vous ne paraissez pas « avoir ébranlé sérieusement la valeur, quelle qu'elle soit, des raisons « d'ordre scientifique invoquées par nos adversaires. »

« Ainsi les arguments apportés dans la discussion par les théologiens catholiques ne sont que des objections, et le défaut de ces objections ou, pour bien dire, des raisons tendant à démontrer la nature et l'étendue de l'inspiration dans les saints Livres, *c'est qu'elles sont d'ordre purement théologique*. S'il est une question qui soit d'ordre essentiellement surnaturel, certes, c'est la question de l'inspiration des saints Livres ; et c'est sur cette question de l'inspiration que Mgr d'Hulst trouve insuffisantes des raisons théologiques ! Quelle preuve plus péremptoire que celle-là aurais-je pu inventer, si j'avais eu à convaincre le prélat d'introduire le rationalisme dans les choses de la foi ? Pour prendre position dans la question de l'inspiration, il exige qu'on lui apporte des raisons scientifiques ; et si, dans le bilan de l'apologétique traditionnelle, ces raisons n'existent pas encore, eh bien, il attendra qu'on les trouve avant de se prononcer. « J'attends que le progrès de la science ait affermi ou discrédité certaines hypothèses. »

« C'est là-dessus que Mgr d'Hulst fait cette déclaration au Père Brucker : « Je ne suis ni avec vous, ni contre vous, et, si Rome se pro- « nonce, je n'aurai point à faire le sacrifice de convictions qui ne sont « point formées dans mon esprit. » Mais est-il possible de n'avoir pas une croyance arrêtée sur ce fait dogmatique de l'inspiration, sur son étendue ? Et, en supposant qu'il soit permis à un catholique de n'avoir pas sur ce point une foi explicite, est-il bien sûr que le prélat observe à cet égard la neutralité derrière laquelle il s'abrite ? Quoi ! il se pourrait qu'il n'eût pas connaissance d'un fait qui se passe sous ses yeux ? Est-ce qu'il ignorerait qu'un de ses professeurs enseigne à l'Institut catholique les doctrines sur lesquelles son jugement n'est pas encore formé, et que MM. les directeurs de Saint-Sulpice, pour éviter à leurs élèves d'être contaminés par ces opinions nouvelles, ont dû renoncer temporairement, eux dont le jugement est formé, à les envoyer au cours de ce professeur d'Écriture sainte ?

« On est acculé dans (*sic*) des situations inextricables dès qu'on s'engage dans la voie des témérités ; et pour garder un certain équilibre entre des situations contraires, un homme est condamné à des manifestations de sa pensée qu'il est souvent malaisé de concilier les unes avec les autres. Aucun doute que la lettre au Père Brucker ne soit un recul ; mais le prélat ayant voulu rétrograder sans se dédire, le problème offrait plus d'une difficulté. Volontiers on eût fait de cette lettre le signal du couvre-feu, une invitation au silence et au sommeil. Illusion ! Ce n'est pas en laissant le feu couver sous la cendre qu'on évite le danger d'incendie. Quand de telles questions enflamment les esprits, *ce n'est qu'avec l'eau du Tibre qu'on arrête le fléau*[1]. »

[1] Abbé Moniquet, *le Rationalisme dans la foi*, p. 13-16.

Mgr d'Hulst avait souffert, il est à peine besoin de le dire, d'un tel débordement d'attaques[1]. « J'ai eu, écrit-il, un moment d'accablement devant l'acharnement de la presse. Il y a eu, outre le *Matin*, le *Figaro*, l'*Univers*, la *Revue* des Jésuites, trois articles furibonds de l'*Observateur français* auxquels je ne répondrai rien. Cet instant de faiblesse n'a pas duré; j'ai retrouvé la paix et j'ai senti que l'épreuve est bonne et rapproche de Dieu. J'ai, du reste, rencontré de chaudes sympathies très réconfortantes, et tout est rentré dans le calme[2]. » Plus que jamais, Mgr d'Hulst avait senti le prix de ces sympathies, et il en parlait d'une façon touchante[3].

La question qu'il avait soulevée le préoccupait par elle-même, et il demeurait persuadé qu'une partie des positions encore défendues par les théologiens devrait être abandonnée. L'abbé de Broglie pensait comme lui.

« Je trouve, lui écrivait-il au cours des vacances de 1893, les raisons de croire tout aussi fortes que jamais; mais je conviens qu'elles demandent à être présentées sous une forme nouvelle. Seulement, ce qui me paraît difficile, c'est soit de conserver, soit de modifier l'ancienne théologie. Qu'il y ait dans la Bible, l'Évangile ou l'Église, une action divine et une promesse divine évidente et transcendante par rapport à tout le reste, cela me paraît facile à établir. Qu'il y ait un gouvernement de l'Esprit-Saint sur l'Église, la maintenant, à l'insu de ses membres et d'une manière plus ou moins inconsciente, dans le développement d'un même idéal moral, cela est encore très aisé, ce me semble, à montrer. Mais que cette action divine ait assuré dans le détail l'exactitude de toutes les paroles officielles (je ne dis pas des définitions proprement dogmatiques : là, l'accord peut se faire avec effort, mais il se fait), c'est là ce qui me paraît aussi difficile à montrer que l'inerrance du texte inspiré... En réfléchissant sur la question

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 30 avril 1893 : « C'est étrange, ce besoin de nuire qui tourmente un si grand nombre de personnes! Quand on ne l'éprouve pas, on ne parvient pas à le comprendre, et il faut des preuves multipliées pour qu'on se décide à y croire. Il y a des gens qui, froidement, taillent leur plume ou aiguisent leur langue pour fabriquer de toutes pièces une histoire fausse, afin de faire du tort à quelqu'un qui ne leur en a jamais fait. Et il y a des multitudes de gobeurs toujours prêts à croire cela *parce qu'on le dit;* il y a des gens *bien informés* pour s'emparer de la nouvelle avant qu'elle soit répandue et la colporter avec des airs discrets; ceux-là sont quelquefois des amis de la personne qu'on écorche. »

[2] Mgr d'Hulst à Mlle U., 21 mai 1893.

[3] Mgr d'Hulst à Mme F., 17 avril 1893 : « Je vous envoie la lettre si parfaite que m'écrit le Père X. Une âme et un cœur comme ceux-là consolent de tout le reste. »

d'inspiration, je trouve que ma pensée, qui assimile le rapport de la Bible avec l'histoire et son rapport avec la science (l'histoire étant donnée comme elle est racontée et les données scientifiques comme elles étaient crues), équivaut à peu près à votre formule, et qu'en réalité cela revient au même. Mais c'est l'accord avec la tradition et la théologie qui est difficile, et je crains que votre tentative ne soit prématurée. Il me semble que l'ensemble des assertions des théologiens, qui ne sont pas dogmes définis, doit traverser une crise et qu'une grande partie s'écroulera. Vous commencez, par votre théorie de l'inspiration, à saper cet édifice; je crains que ce ne soit trop tôt. Il faudrait que l'idée du développement dogmatique fût devenue plus populaire et mieux comprise. Puis, ce qui est un inconvénient, c'est que le public catholique français ignore la question parce qu'il ignore à peu près la Bible. »

Ce n'est pas que l'abbé de Broglie, plus que Mgr d'Hulst, approuvât la façon dont s'y prenait l'abbé Loisy pour acclimater chez les catholiques, avec une exégèse plus ouverte, l'idée de ce progrès dogmatique.

« Je n'ai pas été content du dernier numéro de Loisy. Il y a des manières de présenter les objections qui sont trop sans-gêne; quand il demande, par exemple, s'il y avait à Bethléem un registre de famille commencé depuis le temps de Booz. Puis il apparaît clairement qu'il croit à des contradictions réelles entre les récits de saint Luc et de saint Mathieu. En outre, il affirme sans réserve que les Évangiles sont postérieurs à l'an 70. Sur ce point, Batiffol (qui, je ne sais pourquoi, est très hostile à Loisy), m'a dit qu'il maintenait l'ancienne idée que les Actes ont dû être écrits pendant la captivité de saint Paul, puisqu'ils n'en racontent pas la fin, l'Évangile de saint Luc avant les Actes, et saint Marc avant saint Luc. Ce n'est qu'une différence de quinze ans; mais c'est quelque chose, et il me semble fâcheux que Loisy donne comme certaines les dates admises par les rationalistes. Il est bien malheureux qu'il n'ait pas l'habitude de mettre des *peut-être* à côté de ses assertions. Il aurait pu, sur ce point, prendre exemple sur Renan, qui en a abusé. Mais il a pris l'habitude d'affirmer ses opinions sans réserve, et cela est bien dangereux en de telles matières. Je finis en disant comme vous : *O quando lucescat*[1] *!* »

Enfin le Saint-Père fit entendre sa voix par l'encyclique *Providentissimus Deus* du 18 novembre 1893. Jusqu'au bout on avait travaillé à obtenir la condamnation de l'article de Mgr d'Hulst : « J'apprends, écrivait celui-ci le 7 décembre, que le cardinal Mazzella a fait de vraies scènes au Pape pour me

[1] L'abbé de Broglie à Mgr d'Hulst, 22 septembre 1893.

mettre nommément à l'index et que le Saint-Père s'y est énergiquement refusé, ce dont je lui suis affectueusement et filialement reconnaissant[1]. »

Un passage de l'encyclique visait directement la théorie relative à l'inspiration, dont Mgr d'Hulst s'était fait le rapporteur trop complaisant :

« On ne saurait tolérer le système de ceux qui, pour échapper à ces difficultés, ne craignent pas d'admettre que l'inspiration divine s'applique aux choses de la foi et des mœurs, mais à rien de plus, parce que, pensent-ils faussement, la vérité du sens doit être cherchée bien moins dans ce que Dieu a dit que dans le motif pour lequel il l'a dit. Car tous ces livres, et ces livres tout entiers que l'Église regarde comme sacrés et canoniques, ont été écrits avec toutes leurs parties sous l'inspiration du Saint-Esprit. Or, loin d'admettre la coexistence de l'erreur, l'inspiration divine par elle-même exclut toute erreur; et cela aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, vérité suprême, soit incapable d'enseigner l'erreur... Ceux qui pensent que, dans les endroits authentiques des Livres saints, se trouve quelque chose de faux, ceux-là, ou bien altèrent la notion catholique de l'inspiration divine, ou font Dieu lui-même l'auteur de l'erreur. »

Un autre passage semblait réfuter les assertions de Mgr d'Hulst[2], sur l'insuffisance de l'apologétique et l'*hiatus* qui se produit parfois entre le travail scientifique des pasteurs, ou des enfants de l'Église, et la science indépendante.

« Il s'est toujours trouvé, disait en effet le Pape, des hommes de mérite pour servir la cause des études bibliques; et les saintes Lettres, que le rationalisme attaquait par des arguments tirés de la philologie et des études qui y confinent, n'ont pas cessé d'être victorieusement défendues par des arguments de même ordre. Il ressort de tout cela, pour quiconque est de bonne foi, que l'Église n'a jamais, et en aucune façon, manqué de prévoyance; toujours elle a fait dériver utilement sur ses fils les sources de la divine Écriture. Placée par Dieu même dans une citadelle qu'elle avait mission de défendre et d'embellir, elle n'a point failli à ce double devoir; elle y a fait concourir tous les genres de travaux, sans avoir jamais eu, sans avoir besoin aujourd'hui qu'on vienne l'y exciter du dehors. »

En revanche, le Saint-Père déclarait bien fondée l'opinion de ceux qui pensent que, dans les choses d'ordre scientifique, les

[1] Mgr d'Hulst à Mme F., 7 décembre 1893.
[2] Dans l'article sur Renan.

auteurs inspirés ont parlé d'après les apparences, Dieu le voulant pour qu'ils fussent compris des hommes de leur temps.

« En effet, il faut d'abord considérer que les écrivains sacrés, ou plutôt l'Esprit-Saint parlant par leur bouche, n'ont pas voulu nous révéler la nature du monde visible, dont la connaissance ne sert de rien pour le salut; c'est pourquoi ces écrivains ne se proposent pas d'étudier directement les phénomènes naturels; mais lorsqu'ils en parlent, ils les décrivent d'une manière métaphorique ou en se servant du langage communément usité de leur temps, langage dont les plus grands savants se servent encore de nos jours dans la vie ordinaire. Or, dans la conversation, on désigne les choses comme elles apparaissent aux sens; de même les écrivains sacrés s'en sont rapportés aux apparences; c'est le Docteur angélique qui nous en avertit. Dieu, parlant aux hommes, s'est conformé, pour se faire comprendre, à leur manière d'exprimer les choses... »

A la lettre d'adhésion que signèrent les professeurs de la Faculté de théologie, aussitôt l'encyclique reçue, Mgr d'Hulst en joignit une toute personnelle, où, après avoir rappelé les hypothèses qu'il avait présentées, il ajoutait :

« Parmi ces hypothèses, il en est une que je considérais comme une opinion libre jusqu'à ce que le Saint-Siège se fût prononcé : c'est celle qui limite aux matières de foi et de morale la garantie d'inerrance absolue résultant du fait de l'inspiration. Je reconnais volontiers que la dernière partie de l'encyclique ne me permet plus de penser ainsi, et c'est avec une vive reconnaissance que j'accepte cette direction donnée à tous les catholiques et à moi-même par Votre Sainteté sous une forme si bienveillante. J'avais entendu dire, en effet, que plusieurs théologiens avaient voulu faire condamner, sous mon nom, l'opinion dont il s'agit, bien que je ne me la sois point appropriée et que je l'aie seulement rapportée. L'encyclique fait l'accord sur la doctrine sans frapper les personnes, ainsi que Votre Sainteté avait daigné me le faire espérer... Je me sens pressé, très Saint-Père, de vous en exprimer ma filiale gratitude, en même temps que je vous renouvelle l'assurance de ma parfaite obéissance[1]. »

Ces sentiments qu'exprimait Mgr d'Hulst, ils étaient au fond de son cœur. En face de cette grande épreuve, son attitude et son langage furent parfaitement catholiques. Voici, en effet, ce qu'il écrit dans l'intimité, quelques jours seulement après sa lettre de soumission au Saint-Père :

[1] Décembre 1893.

« Je conviens que mes affaires bibliques sont plus désagréables. Mais les voici heureusement terminées. Je sais, non seulement par la lettre du Pape, mais par mes correspondants de Rome, que le Saint-Père a été très satisfait de notre adresse et que nous sommes, grâce à sa résistance paternelle aux efforts de nos ennemis, à l'abri de toute condamnation.

« Et si vous me dites que j'ai acheté cette sécurité au prix d'un désaveu que je me suis donné à moi-même, je répondrai que, quand cela serait, il n'est jamais déshonorant pour un fils de se donner tort devant son père. Mais, sur le fond des choses, j'ajoute que si je regrette la liberté qu'on ôte d'employer dans la défense des Livres saints certaines expressions commodes pour l'apologétique,... je ne vois nullement la partie perdue pour la cause sacrée qui m'est chère.

« A vrai dire, il n'y a que cela qui m'importe ; car, d'empêcher les malveillants d'exploiter contre moi le document pontifical, je trouve cette entreprise aussi peu intéressante qu'impossible. *Nec major si laudaris, nec minor si vituperaris :* c'est et ce sera de plus en plus ma devise.

« Je ne suis pas *le persécuté* de l'Église, je suis son enfant fidèle et heureux de l'être. L'autorité dogmatique est une force et une sécurité bien plus qu'une gêne. Sans elle, que serait-il resté du christianisme? Le protestantisme orthodoxe lui-même vit encore de ce que nous lui avons conservé. Mais, n'ayant, pour se rassurer dans sa foi, qu'une lettre morte, il est obligé, bien plus que nous, de l'entendre au sens étroit, ou bien tout s'écroule. Quant au protestantisme libéral, il en est arrivé à la libre pensée. Et le jour où la sentinelle romaine cesserait de veiller du haut de sa tour, le christianisme serait bientôt réduit aux vagues aspirations et au creux idéalisme de Paul Desjardins. Si nous avons besoin de l'Évangile, de son doux et sublime idéal, il faut savoir reconnaître que c'est le dogme seul, et le dogme vivant dans l'Église, qui nous le garde. *E dunque va tutto bene*[1]. »

C'est par les mêmes pensées qu'au même moment Mgr d'Hulst devait répondre à M. Hyacinthe Loyson, toujours surpris de ne pas voir les autres l'imiter dans sa révolte et préférer l'autorité de l'Église à leur sens propre.

A peine l'adresse de l'Institut catholique au Saint-Père était-elle connue du public, que M. Loyson écrivait à Mgr d'Hulst :

« Vous venez de pécher contre la vérité.

« Vous êtes trop intelligent et trop instruit, trop au courant, je ne dis pas des hypothèses, mais des résultats de la critique, pour pou-

[1] Mgr d'Hulst à Mlle U., le 5 janvier 1894. — Mgr d'Hulst retira alors du commerce le tirage à part de son article du 25 janvier 1893.

voir donner votre assentiment intérieur à la récente encyclique de Léon XIII. Je n'en veux d'autres preuves que vos propres écrits.

« Vous vous êtes soumis cependant, et tous vos collègues avec vous, sous l'empire d'un sophisme trop répandu, mais qui n'en est que plus déplorable. Vous avez, cette fois encore, humilié la vérité devant l'autorité, Dieu devant l'homme.

« Vos intentions ont été bonnes, je n'en doute pas; mais quel aveuglement ! Et, puisque vous avez cru devoir me prêcher, il y a quelques mois, de vive voix d'abord, et par lettre ensuite, l'adhésion à un tel système, vous m'avez donné le droit de vous le dire, Monsieur le Recteur, là est l'erreur radicale, là est le vice suprême du catholicisme comme vous l'entendez. L'unité que vous maintenez parmi les vôtres pour un temps encore n'est pas seulement factice, elle est coupable; car elle est au prix des capitulations de la conscience et elle mène à l'athéisme pratique.

« Vous étiez fait pour une œuvre meilleure.

« Excusez ma franchise chrétienne et sacerdotale, Monsieur le Recteur, et recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée[1]. »

« Votre lettre me prouverait, répondit Mgr d'Hulst, si je ne le savais déjà, que, des deux voies si différentes où nous marchons, on ne se comprend pas mutuellement. Vous ne pouvez croire que j'adhère sincèrement à un enseignement qui contrarie mes idées personnelles. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que ces idées eussent engendré dans mon esprit une certitude plus grande que celle que j'accorde à l'autorité de l'Église. Or c'est le contraire qui est vrai. En proposant des solutions que je regardais comme libres, tant que le Saint-Siège n'avait pas parlé, je ne mettais pas en doute un seul instant qu'il eût le droit d'intervenir, et j'annonçais d'avance mon intention d'accepter sa direction. Puisque vous faites appel à mes propres écrits, c'est cela que vous y trouverez.

« Je vous dirais ceci, alors même que l'encyclique aurait à mes yeux la valeur d'une décision doctrinale. J'estime le bonheur d'être catholique, d'avoir une règle vivante qui garde ma foi, bien au-dessus des conceptions auxquelles mes études peuvent me conduire.

« Mais il se trouve que, dans l'espèce, je n'ai pas même à faire le sacrifice auquel j'étais préparé. L'encyclique fait deux choses, dont aucune n'est une définition de foi; elle rappelle la tradition sur la question de l'inspiration et proscrit une expression dont l'usage me semblait permis jusque-là : celle qui admet des erreurs dans la Bible en dehors des matières de foi et de morale.

« Désormais, donc, l'apologiste soumis au Saint-Siège ne devra plus

[1] M. Hyacinthe Loyson à Mgr d'Hulst, le 7 janvier 1894. M. Loyson ajoute cette citation : « Rien n'est si dangereux auprès de Dieu, rien n'est si honteux auprès des hommes pour un prêtre, que de ne pas dire librement son sentiment. » (Saint Ambroise.)

se permettre ce langage. Mais le Pape admet explicitement que l'Écriture, en ce qui touche les sciences naturelles, a parlé tantôt selon les apparences, tantôt selon les idées conçues au temps de la composition des livres. Si donc les apparences sensibles ou les idées reçues dans l'antiquité n'étaient pas conformes à la vérité scientifique, il y a là l'équivalent de ce que j'appelais erreur; mais j'obéis en renonçant à cette expression, qui n'est pas jugée assez respectueuse de l'inspiration.

« En ce qui concerne l'histoire, la difficulté est plus grande. L'encyclique, cependant, admet la nécessité d'interpréter les passages qui soulèvent des conflits. J'aurais préféré qu'on nous laissât parler d'erreurs en matière d'histoire, là où les faits racontés par l'écrivain sacré ne sont pas mêlés à la trame du dogme. Je trouvais cette latitude avantageuse pour l'apologétique; elle nous évitait des subtilités. L'autorité du Saint-Siège me demande d'y renoncer : je me soumets sincèrement; je ne renonce pas pour cela à *interpréter* ce qui fait difficulté selon le *sensus obvius*. Je ne vois rien là de malhonnête.

« Les théologiens romains, qui ont inspiré l'encyclique, ne sont pas infaillibles; le Pape, en s'appropriant leur pensée, a fait acte de discipline; il n'a pas défini le dogme. Il est probable que, dans l'avenir, on tournera la difficulté. Il ne m'est pas défendu de penser, à part moi, qu'on se serait épargné, qu'on nous aurait épargné la nécessité de recourir à des procédés compliqués, si l'on avait laissé le langage plus libre. Mais je ne suis pas chargé de dicter au Saint-Siège sa conduite. Je remplis mon devoir en me soumettant, et il se peut que l'avenir montre que mes craintes étaient vaines.

« Ce qui domine tout pour moi, c'est la persuasion que si le catholique met des bornes à son obéissance, la foi s'en va par morceaux. Or, ce dont je suis bien sûr, c'est que, sans elle, la vie elle-même perd son prix. Une telle conviction rend possibles et faciles tous les sacrifices d'opinion, et cela, sans que la sincérité ait à souffrir. Nul n'est obligé de se croire infaillible.

« *P. S.* C'est par égard pour vous que j'ai répondu à votre lettre; la mienne n'est destinée qu'à vous seul. Elle n'a pas d'autre objet que de repousser le soupçon de duplicité. Croyez-vous que saint Ambroise n'eût pas admis, et même réclamé, à la suite de la sentence que vous citez, la réserve suivante, s'il eût vu l'usage que vous faites de sa parole : *à moins que son sentiment ne soit déclaré faux ou dangereux par l'autorité qui vient de Dieu.* Saint Ambroise, dans ce passage, parle évidemment de ce genre de franchise qu'il a pratiqué envers Théodose, non de celui que Luther pratiquait à l'égard du Pape[1]. »

[1] Mgr d'Hulst à M. H. Loyson, le 11 janvier 1894. M. Loyson répondit, dès le 12, en ces termes : « Monsieur le Recteur, Je vous remercie de la lettre que vous venez de m'écrire. Elle fait autant d'honneur à votre esprit libéral qu'à votre cœur chrétien. Prenez la peine de relire les lignes que je vous ai adressées sous le coup d'une pénible émotion. Vous y trouverez

En dépit de cette façon très noble et très juste d'accepter l'avertissement et la leçon venus de Rome, l'intervention de Mgr d'Hulst dans la *question biblique* semblait donc se terminer pour lui par une défaite complète : il avait compromis et fait écarter le professeur qu'il avait eu l'intention de défendre; il avait fait rejeter par l'autorité suprême la théorie à laquelle il avait espéré conquérir droit de cité; enfin lui-même n'avait dû qu'à la haute intelligence et à la paternelle bonté de Léon XIII d'échapper à une mise à l'index.

Cependant, si l'on va au fond des choses, il faut reconnaître que cette intervention ne fut pas sans quelques avantages, et qu'à un certain point de vue elle a rendu service à l'Église.

Le comte de Mun, dans le discours qu'il prononça au lendemain de la mort de Mgr d'Hulst, en présence des évêques protecteurs de l'Institut catholique, a montré l'heureuse influence qu'avait exercée sur des adversaires de bonne foi le ton modéré de l'article sur Renan. « Si j'osais, dit-il, marquer le moment

l'exclusion d'un doute sur vos bonnes intentions. Je ne vous ai nullement accusé de « duplicité »; j'ai seulement constaté les « subtilités » et les « pro- « cédés compliqués » qui, de votre propre aveu, sont imposés à « l'apolo- « giste soumis au Saint-Siège ». De tels procédés sont absolument incompatibles avec ma nature d'esprit. J'ai beaucoup souffert lorsque je me croyais, comme vous, Monsieur, obligé en conscience de m'y soumettre, et je n'y ai jamais réussi.

« Ils me semblent faits pour frapper d'impuissance en même temps que de déconsidération l'apologie contemporaine, et d'ailleurs absolument indignes du véritable gouvernement de l'Église de Dieu. *Sit autem sermo vester : Est, est, non, non.*

« Ce qui domine tout pour vous, me dites-vous, c'est la persuasion qu'en dehors d'une obéissance sans bornes, la foi s'en va par morceaux; elle a besoin, ajoutez-vous, d'une règle vivante qui la garde. La vraie foi se garde elle-même ou, ce qui revient au même, Dieu la garde, et voilà pourquoi, Monsieur, ceux à qui l'épître aux Hébreux l'attribue en termes si magnifiques, n'avaient point à recourir à un pontificat infaillible qui n'existait point dans l'Église d'Israël et qui, cependant, d'après nos raisonnements, n'aurait jamais été plus nécessaire aux fidèles, que dans cet état d'enfance spirituelle et sous cette loi de servitude.

« Je suis entièrement d'accord avec vous, quand vous dites que, sans la foi, la vie serait sans valeur. Je le sens d'autant mieux que, à près de soixante-sept ans, je touche à la conclusion suprême. Cette foi en Dieu, en l'âme, en Jésus-Christ, je la sens plus vivante en moi que jamais, et je sens, quoi que vous en disiez, Monsieur et très cher frère dans l'Evangile et dans le sacerdoce, qu'elle est un lien puissant entre nous, malgré les voies profondément différentes où nous marchons.

« J'ai voulu vous le dire, en vous assurant d'ailleurs que ma lettre n'est pas plus destinée que la vôtre à la publicité, et en vous renouvelant l'expression de mon estime et de ma considération distinguée. »

où commença de se produire cette impression favorable, je dirais que ce fut, — tant le philosophe était uni à l'homme politique, — le jour où parut dans le *Correspondant* la célèbre étude sur Renan. L'homme de qui l'on attendait un impitoyable anathème s'était montré un juge miséricordieux, et, sans amoindrir en rien « la réprobation de l'erreur » et « la condamnation de l'apostasie », il avait, comme il le dit, « exposé à rencontrer des incroyants pour lecteurs, » soigneusement évité de « blesser par une parole dure la bonne foi « d'une seule âme »; puis, recherchant les causes de l'exode moral de M. Renan, il insistait sur la nécessité de proportionner toujours les progrès de l'apologétique au développement de la science... Ce fut une surprise et qui, dans les milieux incroyants, ne profita pas seulement à Mgr d'Hulst, mais à la cause même de l'enseignement chrétien. Qui peut mesurer les effets produits, dans le silence des cœurs, par certaines paroles dites à propos, où la sérénité des jugements fait éclater, avec la sincérité des croyances, la puissance de la charité? On sut désormais, à moins de vouloir l'ignorer, qu'on avait en face de soi, quand Mgr d'Hulst paraissait à la tribune, non point le discuteur dur et tranchant qu'on avait supposé, mais un philosophe chrétien, aussi ferme dans sa foi que passionné pour la science, et capable, par tendance autant que par mérite, de trouver dans l'union de l'une et de l'autre ses armes les meilleures[1]. »

C'est un premier résultat; ce n'est pas le principal. En posant aussi nettement qu'il le fit la question biblique, Mgr d'Hulst a obligé les catholiques à y réfléchir et à se réveiller, au lieu de se laisser conduire, endormis, jusqu'au bord d'un abîme où leur foi risquait de sombrer. S'il n'a pas, sur un point particulier, quoique important, trouvé la solution qui convenait, il a incité les théologiens à la chercher, en évitant les écueils que Rome avait signalés; il a poussé les exégètes à redoubler d'ardeur, de conscience et de sagesse dans le travail. S'il n'a pas vu la constitution de la Commission biblique, *Consilium studiis sacræ Scripturæ provehendis*, postérieure de six années à sa mort[2], il n'est nullement téméraire de penser que la façon dont il avait su attirer sur la question biblique l'attention de Léon XIII ne fut pas étrangère à la conception et

[1] *Recueil de souvenirs*, p. 69.
[2] La Commission biblique fut créée le 30 octobre 1902.

à l'exécution de ce grand dessein. Mais surtout il a offert à l'Eglise une occasion de définir la vérité, de restreindre le champ de l'erreur, de mettre les catholiques en garde, à l'heure où commençaient à se former dans l'ombre les dangereuses théories, dont le rapprochement devait constituer l'hérésie moderniste.

Et si cet avertissement fut donné à ses dépens, il montra, par sa soumission si humble et si cordiale, comment un noble et grand esprit est capable de recevoir la lumière qui descend sur lui de l'autorité supérieure de la sainte Église. Plût à Dieu que tous l'eussent imité!

CHAPITRE XXII

LES DERNIÈRES CONTROVERSES ET LES DÉBUTS DE LA CRISE MODERNISTE. — OCCULTISME ET SPIRITISME. — L'APOLOGÉTIQUE DE PASCAL. — LE NÉO-CHRISTIANISME. — LA FAILLITE DE LA SCIENCE. — L'AMÉRICANISME. — 1890-1896.

Les débuts de la crise moderniste; ses causes. — Clairvoyance de Mgr d'Hulst, en présence des manifestations diverses de la pensée religieuse.

Occultisme et spiritisme : *Eôraka*. — Attitude que doivent prendre les catholiques en face des faits merveilleux.

Les controverses sur Pascal à la fin du XIXe siècle. — Les articles de Sully-Prudhomme et de Joseph Bertrand dans la *Revue des Deux-Mondes*, juillet et septembre 1890. — Irritation que cause à Mgr d'Hulst l'article de Joseph Bertrand. Il le réfute dans le *Correspondant*. — Pascal *victime* du jansénisme. — Valeur de Pascal comme apologiste; sa supériorité sur Descartes.

Le mouvement néo-chrétien après 1890. — Ce qu'en disent l'abbé Emmanuel Barbier, M. Frédéric Boudin, M. Henry Bérenger. — L'abbé Klein et son livre : *Nouvelles Tendances en religion et en littérature*. — L'esprit doctrinal et la vigueur intellectuelle de Mgr d'Hulst l'empêchent de se faire la moindre illusion sur la portée du mouvement néo-chrétien. — Il en démasque toutes les incohérences et tous les illogismes dans le *Correspondant*, 1893. — Son opinion sur *Ni Dieu ni maître*, de Georges Duruy; sur le *Sens de la vie*, d'Édouard Rod. — Réfutation du *Devoir présent* et de la *Conversion de l'Église*, de Paul Desjardins.

La faillite de la science. — Réponse de Mgr d'Hulst à l'article de Brunetière. Elle lui a été vivement reprochée. — Il avait raison sur le fond, mais il s'est donné des torts dans la forme. — Il distingue justement entre la science, les savants, et la philosophie qu'on prétend tirer de la science. — Il reproche à Brunetière de ne pas connaître la doctrine de l'Église.

Les origines de l'américanisme. — L'école de la *Science sociale* et l'abbé de Tourville. — Sages distinctions que fait Mgr d'Hulst. — Le Congrès sacerdotal de Reims, en 1896. — Mgr d'Hulst songe à écrire sur ce sujet. — Regrets plus vifs qu'inspire sa mort prématurée, quand on pense aux services qu'il aurait rendus dans la crise doctrinale qui allait éclater.

Les dernières années de la vie de Mgr d'Hulst ont été contemporaines des débuts de la crise doctrinale si grave qu'a traversée l'Église au commencement du XXe siècle, et qui demeu-

rera connue sous le nom de *modernisme*. Jamais peut-être, sauf au temps de la réformation protestante du XVI^e^ siècle, il ne parut tant de livres, de brochures, d'articles sur la religion, que dans les années qui suivirent 1890. Certes, on pouvait voir là une preuve de la vitalité et de la vivacité du sentiment religieux, et, à ce titre, il y avait lieu de s'en réjouir ; mais c'était, d'autre part, la marque non moins évidente d'un état de trouble et d'anarchie, anarchie qu'une telle multiplicité d'écrits contribuait à entretenir, voire même à aggraver, et qui se manifestait non seulement par la diversité des conceptions, des systèmes, des interprétations, mais par le sens nouveau que beaucoup commençaient à donner aux termes les plus traditionnels[1].

Outre le besoin de « nouveautés » qui perpétuellement tourmente l'esprit humain, cette crise paraît avoir eu trois causes principales : la rencontre, dont nous avons déjà signalé les périls, de la critique et des doctrines traditionnelles, non plus seulement hors, mais au sein même de l'Église ; la réaction contre le positivisme, dont on constatait la faillite morale, et qui ramenait les âmes au sentiment religieux, sans les réconcilier avec le dogme ; enfin le mouvement politique et social, qui, en rapprochant beaucoup de catholiques et surtout de membres du clergé de la République et de la démocratie, les incitait à tenter la réconciliation générale de l'Église et des idées modernes, sans distinguer suffisamment, comme le voulait Léon XIII, entre celles-ci[2].

[1] Ce point de vue a été bien mis en lumière par le R. P. Weiss, dans son beau livre : *le Péril religieux*, traduction française (Paris, Lethielleux, 1907).

[2] A notre avis, l'abbé Emmanuel Barbier, dans ses divers ouvrages et en particulier dans *le Progrès du libéralisme catholique en France sous le Pape Léon XIII*, a tort de trop insister sur ce point de vue. Il en résulte cette impression fâcheuse que Léon XIII serait, quoique involontairement, responsable de la crise doctrinale. Mais, d'autre part, il est impossible, comme le voudraient certaines personnes, de négliger le point de vue en question. Les faits accumulés par l'abbé Barbier sont probants ; et d'ailleurs, il suffit de se souvenir. En tenant compte des trois causes que j'indique, on comprend très bien comment la crise s'est produite, et on s'explique aussi comment Léon XIII, tout en donnant les directions politiques et sociales qu'il a données, n'a aucunement connivé avec ceux qui, sur d'autres terrains, cherchaient à concilier, par d'imprudentes concessions, la doctrine de l'Église avec les idées dites modernes. Toutes ces tentatives, Léon XIII les a condamnées, l'abbé Barbier le reconnaît et le démontre ; l'encyclique du 8 septembre 1899, adressée au clergé de France, n'est pas moins sévère que

Dans ce courant troublé entrèrent bien des éléments : les uns franchement mauvais, comme cette tendance à transférer la religion dans tout ce qui n'est pas elle, ou à s'abreuver aux sources impures d'un faux et dangereux mysticisme ; les autres mêlés de bien et de mal, illusions charitables, généreuses, mais périlleuses utopies ; quelques-uns excellents dans leur principe, recherche sincère du vrai, désir d'entente, amour des âmes ; presque tous caractérisés, même les meilleurs, par le manque de logique et de vigueur doctrinale, qui dissimulait les contradictions intimes, mais qui devait avoir pour conséquence l'écroulement prochain de tout l'édifice ébauché.

Ces éléments divers, Mgr d'Hulst sut les reconnaître. Il rejeta les uns et accueillit les autres avec sympathie ; mais, toujours aussi, il se rendit compte du défaut caché que je viens de signaler, et c'est pourquoi, somme toute, il fut sévère pour l'ensemble du mouvement et prononça des jugements que ceux à qui *les bonnes intentions* masquaient tout le reste lui ont quelquefois durement reprochés. A toutes les fantaisies de la raison doutant d'elle-même, il opposa, sans se laisser désarçonner, le point de vue vraiment scientifique, intellectuel, logique et dogmatique. Je l'ai montré quand il s'est agi de la philosophie. C'est encore vrai de ces controverses, auxquelles il ne put malheureusement toucher qu'en passant.

*
* *

Pour le faux mysticisme, l'occultisme, le spiritisme, il s'est toujours montré impitoyable ; ses lettres de direction en fournissent la preuve. La publication, en 1891, d'un livre étrange *Eöraka, notes sur l'ésotérisme*, par un Templier de la R + C + C + (lisez Rose-Croix), le comte de Larmandie, « commandeur de Géburah, » lui fournit l'occasion d'attaquer de front une tendance, aussi menaçante pour la morale que pour la foi, qu'il savait trop répandue dans une partie de la haute société française[1]. « On chercherait en vain à se le dissimuler, écrit

l'encyclique *Pascendi* pour les tendances nouvelles ou modernistes. Cela n'empêche pas, encore une fois, qu'*en fait* beaucoup d'esprits faibles, aventureux, aveuglément généreux, — je ne parle pas des ambitieux, — se laissèrent aller à embrasser tout « le bloc moderne ».

[1] *Christianisme et occultisme*, dans le *Correspondant* du 25 août 1891, et *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 295. C'est à cet article que sont

Mgr d'Hulst, la science devient de jour en jour plus positive, plus dédaigneuse de ce qui échappe aux vérifications sensibles ; et chaque jouraussi le nombre augmente de ceux que la science ne contente pas et qui vont demander à l'occultisme ce supplément de clartés qu'il leur déplaît de recevoir de la révélation chrétienne. » Il importe donc, ajoutait-il, de raffermir la pensée des croyants en face des problèmes troublants que chaque jour soulève, de déterminer avec quelque précision le champ de l'occultisme, de dire quelle position doit prendre, au seuil de ce domaine obscur, le chrétien véritable, celui que saint Paul appelle l'enfant de la lumière. A la théorie qu'il réfute, après l'avoir brillamment exposée, il oppose celle du surnaturel chrétien, du miracle, des faits merveilleux qui se rencontrent dans l'histoire ou de nos jours. A l'aide de principes généraux, il indique au chrétien ce qu'il doit penser et dire de l'hypnotisme, du magnétisme, du spiritisme, des miracles contemporains, et formule enfin, en termes très sages, la conclusion que voici :

« C'est ainsi qu'un fidèle enfant de l'Église sait allier l'esprit de foi et l'esprit de critique. Aucune défiance à l'égard de la science, aucune crainte de voir reculer les bornes de la connaissance humaine, et se rétrécir le champ de l'inexpliqué ; à la rencontre des faits merveilleux qui échappent à la science, nul empressement à les admettre, nul parti pris de les repousser, nulle précipitation à les interpréter. Les principes de la foi suggèrent certaines explications possibles ; on pourra les présenter sous forme d'hypothèses. Si d'autres proposent des hypothèses différentes, le chrétien examinera leur relation avec les certitudes révélées ; en cas de désaccord, il les rejette ; en l'absence de tout conflit, il se réserve et attend les preuves. Il n'admet pas qu'on lui fournisse des théories toutes faites sur un monde inexploré. L'autorité de la Kabbalie, celle de la magie, noire ou blanche, restent nulles à ses yeux. Quand on vient lui dire : *Eôraka, j'ai vu,* il répond : « Faites-moi voir. » D'ordinaire, on ne lui montre qu'outrecuidance ou présomption. Quant à lui, sûr de sa foi, il attend en paix la fameuse révélation humaine, toujours annoncée, qui doit donner tort au témoignage divin. Content des clartés que l'Évangile a répandues sur sa route pour le conduire au terme, il ne recherche pas les satisfactions inutiles que Dieu a refusées à sa curiosité. En présence des nouveautés

empruntées les citations qui suivent. — Cf. Abbé Klein, *Nouvelles Tendances en religion et en littérature,* p. 19 : « L'occultisme, qui prétend tenir les clefs du monde invisible, fait d'étonnants progrès depuis quelques années. »

éphémères qui passionnent l'attention de ses contemporains, il se souvient du conseil de l'Apôtre : *Éprouvez tout, retenez ce qui est bon.* Et l'on voit se renouveler, dans le domaine de la pensée, ce que l'expérience a tant de fois démontré dans l'ordre de la conduite : c'est que les âmes les plus dociles au vrai maître sont les plus libres et les plus fières, et qu'il n'est rien de tel que d'obéir à Dieu pour dérober son cou au joug des hommes[1]. »

*
* *

L'un des traits les plus caractéristiques de l'inquiétude religieuse de la fin du XIXe siècle, c'est assurément l'extrême faveur, on pourrait dire le culte, dont jouit Pascal auprès des esprits les plus différents. Combien d'éditions, combien d'études, se succédèrent en quelques années, qui témoignent de ce noble engouement! Si fausse qu'elle pût être, l'idée qu'avaient popularisée Cousin et Havet d'un Pascal troublé jusqu'au fond par le scepticisme intellectuel le plus radical, mais rétablissant sa foi sur des probabilités morales assez fortes à ses yeux pour l'obliger à se jeter éperdument en Dieu et en Jésus-Christ, ne pouvait manquer de faire la plus forte impression sur un temps qu'une confiance exclusive dans les méthodes rigoureuses des sciences détournait de la certitude en matière religieuse et morale, et qui cependant souhaitait revenir à la croyance.

Entre tous ceux qui estimèrent devoir livrer au public les réflexions que leur inspirait l'œuvre du grand penseur chrétien, il s'en rencontra un, M. Joseph Bertrand, mathématicien de premier ordre et écrivain de valeur, qu'aucune éducation théologique, ou même philosophique, n'avait préparé à aborder les difficiles problèmes avec lesquels Pascal met aux prises ses lecteurs. Au lieu de se borner à discuter les principes généraux et les idées maîtresses qui sont accessibles à tout homme d'intelligence, M. Bertrand s'était assez imprudemment lancé dans une critique des *Provinciales*, où, à côté d'idées justes et malgré la droiture des intentions, il avait laissé échapper des jugements iniques et de fâcheuses erreurs.

Au moment où il prit connaissance de cet article, Mgr d'Hulst était encore sous le charme de la pénétrante étude que Sully-

[1] Mgr d'Hulst, *Christianisme et occultisme*, dans le *Correspondant* du 25 août 1891, p. 594. — *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 326.

Prudhomme venait de consacrer au *Discours de Pascal sur les Passions de l'amour*[1], et il songeait à reprendre la même étude « par manière de parallèle entre l'amour humain et l'amour divin,... au double point de vue philosophique et mystique[2] ».

L'article de Joseph Bertrand le détourna malheureusement de ce projet, par l'irritation qu'il lui causa. « Il en fuma, dit-il, comme un volcan, » et « se jeta sur sa plume », afin de réfuter dans le *Correspondant* l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes*[3].

Il profita de la circonstance pour traiter, à l'usage du grand public, les questions toujours si graves et si ardues de la grâce et du libre arbitre, de la casuistique et du probabilisme, et aussi pour charger à fond, — il était coutumier du fait, — contre le jansénisme. Selon lui, cette hérésie, « marquée d'un caractère vraiment satanique, la haine des âmes, » est responsable, « autant que l'impiété railleuse des philosophes, » de la décadence de la foi dans notre pays[4]. Il lui imputait, en outre, la mort prématurée de Pascal. Peut-être serait-on porté à regretter comme excessive la véhémence de l'attaque, si elle n'avait amené l'auteur à nous donner, en une page vraiment admirable, sa pensée sur la valeur apologétique de Pascal et des arguments d'ordre moral qu'en « plein siècle de Descartes » il avait appelés à témoigner de la vérité du christianisme. C'était entrer dans le vif de la question, telle que se la posent nos contemporains.

« Et Pascal! Ah! ce n'est pas sans douleur que nous voyons des imprudents réveiller le souvenir néfaste des *Provinciales*. Il nous serait si bon de les oublier, pour n'avoir plus devant les yeux que l'image attachante et respectée du plus grand peut-être des génies

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1890.

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 3 août 1890.

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé P., 12 septembre 1890 : « Avez-vous lu le *Bertrand* sur Pascal? J'en fume comme un volcan. Je viens de me jeter sur ma plume, et il en coule un article de belle encre pour le *Correspondant*. Malheureusement je manque de livres ici pour vérifier, ou plutôt confondre les citations énormes qu'il fait des théologiens. » L'article de M. Bertrand avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1890; celui de Mgr d'Hulst parut dans le *Correspondant* du 25 septembre, sous ce titre : *Une nouvelle appréciation des Provinciales.*

[4] Panégyrique de saint Alphonse de Liguori, *Mélanges oratoires*, t. Ier, p. 222-224. Cf. l'article cité plus loin sur le *néo-christianisme*, où les mêmes idées sont reprises.

chrétiens et français, de l'homme dont on peut dire que nul n'a possédé à un plus haut degré, avec la puissance pénétrante de la raison, les surprenantes divinations du cœur. L'enfant sublime, qui inventait à lui seul la géométrie et reconstruisait, sans la connaître, l'œuvre d'Euclide; le créateur de la physique moderne, qui découvrait, avec Torricelli, la pesanteur de l'air, n'est pas tout Pascal. Il en est un autre qui me touche et me ravit davantage : c'est le Pascal des *Pensées*, si mal compris par M. Cousin, qui n'y voulait voir qu'un sceptique désespérant de la raison : c'est l'apologiste incomparable, qui pressentait la grande crise de la foi et voulait intéresser à sa défense l'homme tout entier, avec son sens du réel, son expérience de la vie, son intelligence des besoins profonds de l'âme humaine. Avoir compris cela en plein siècle de Descartes, à l'heure où l'abus de l'abstraction préparait l'avènement du scepticisme moderne, voilà le plus beau titre de Pascal à l'admiration de la postérité chrétienne. Mais un génie malfaisant s'est rencontré sur sa route : le jansénisme a enlacé ce grand esprit dans ses filets; il en a fait son prisonnier, son complice et sa victime... Oui, Pascal est mort victime du jansénisme. Ces scrupules affreux qui torturaient sa conscience, ces doutes, ces tourments, cette maladie étrange dont le corps ressentait les atteintes, mais dont l'âme était le siège, ce sont là les ravages du jansénisme, et nous avons le droit d'imputer à cette hérésie, parmi tant de maux dont elle fut la source, la fin prématurée d'un homme qui pouvait vivre trente ans encore, se substituer à Descartes dans l'hégémonie de la pensée, corriger la tendance excessive qui faussa, au XVIIe siècle, la religion et le spiritualisme lui-même; donner enfin à la foi chrétienne les armes nouvelles qui devaient si cruellement lui manquer dans la lutte terrible dont le pressentiment attrista la vieillesse de Bossuet et de Fénelon. »

*
* *

« Rien, dit l'abbé Emmanuel Barbier, ne peut donner aujourd'hui l'idée de l'effervescence d'apparente religiosité qui souleva la jeunesse intellectuelle de France, à l'époque où fut donné ouvertement le signal de l'évolution politique[1]. » Et il cite à l'appui de cette assertion, d'ailleurs incontestable, le témoignage de deux des hommes qui, après avoir pris part à ce mouvement, se retournèrent contre lui : M. Frédéric Boudin, fondateur de l'*Univers progressiste de la Jeunesse catholique;* M. Henry Bérenger, maintenant directeur de l'*Action :*

« J'appartiens, mon cher collègue, — écrit le premier, en informant de sa démission l'abbé Charbonnel, — à la génération de 1890, époque

[1] *Le Progrès du libéralisme catholique en France,* t. I, p. 126.

déjà lointaine, si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui autour de nous. Vous êtes plus jeune que moi. Si vous aviez vécu votre adolescence *du Toast à l'Encyclique,* vous sauriez qu'un mouvement idéaliste, social, politique, religieux, enfiévrait la jeunesse d'alors, confiante en l'Église qui s'avançait vers le siècle. » — « De 1890 à 1892, dit le second, la jeunesse intellectuelle de France révéla un état d'esprit que les chroniqueurs eurent bien vite baptisé de néo-christianisme, voire même de néo-catholicisme. Si l'on fait très large la part du reportage et de la mode, il reste très vrai qu'il y eut alors une évolution bien marquée de la jeune France vers la religion... C'était le moment où les idées et la personne de M. Melchior de Vogüé étaient acclamées par les étudiants, où MM. Paul Bourget et Édouard Rod donnaient au *Disciple* et au *Sens de la vie* des conclusions catholiques, où de jeunes gens de l'Université de Paris, M. Pierre Lasserre, M. Maurice Pujo, M. Blondel et nous-même, publiions nos premiers livres ou nos premiers articles, où enfin parurent le *Devoir présent* de Paul Desjardins, les poèmes catholiques de Verlaine et les romans convertis de Huysmans[1]... »

De notre côté, l'abbé Klein publiait ses *Nouvelles Tendances en religion et en littérature*, précédées d'une préface, toute pleine d'avances aux temps nouveaux, du jeune vicaire général de Meaux, l'abbé Joiniot, son *Cardinal Lavigerie,* et, sous ce titre significatif, *l'Église et le Siècle,* la traduction des discours de Mgr Ireland. Une revue, *la Quinzaine,* à peine fondée, passait sous la direction d'un universitaire de talent et de foi, M. Fonsegrive, et donnait un organe régulier aux tendances progressistes de catholiques vraiment dévoués à l'Église.

Fallait-il faire mauvais visage à ceux qui, si imparfaite que fût leur doctrine, semblaient marcher vers nous? Assurément non. « Loin de les décourager, en leur reprochant avec amertume ce qui leur fait défaut, écrivait l'abbé Klein, c'est à nous de les appeler, du geste et de la voix, vers les hauteurs que la foi éclaire, et où il a plu à Dieu de nous placer [2]. »

Mais il importait aussi de ne pas descendre de ces hauteurs et de ne rien sacrifier de la doctrine, sous peine de faire perdre à l'Église plus de fidèles qu'on ne lui en amènerait.

[1] *La Jeunesse intellectuelle et le catholicisme,* dans la *Revue des Revues,* 15 janvier 1907.

[2] *Nouvelles Tendances en religion et en littérature,* p. 66. M. l'abbé Klein, dans son article sur le *Mouvement néo-chrétien,* publié dans le *Correspondant* du 10 février 1892, avait gardé la juste mesure. C'est un an plus tard, à la rentrée de 1893, que Mgr d'Hulst l'appela à l'Institut catholique, comme correcteur de dissertations françaises.

Tel devait être, hélas! le résultat dernier d'un mouvement qui avait suscité tant d'espérances. M. Henry Bérenger le constate, avec un peu d'exagération, je le veux bien, puisque quelques-uns des hommes les plus éminents d'alors ont achevé leur évolution vers le catholicisme, mais avec vérité s'il s'agit de l'ensemble[1].

Mgr d'Hulst, je l'ai dit, ne se fit jamais illusion. Il ne voulait pas d'une entente qui reposât sur l'équivoque d'un *minimisme* doctrinal; ni sa juste bienveillance à l'égard des personnes, ni son désir de compter au service de l'Église de brillantes recrues, n'atténuèrent la rigueur de ses appréciations. Si *Ni Dieu ni maître*, de Georges Duruy[2], lui arrache cette réflexion : « Décidément, il y a de la réaction dans l'air, » et « l'édifie », il n'en ajoute pas moins trop dédaigneusement que ce drame est « fade » et « pourrait être signé Zénaïde Fleuriot[3] ». Édouard Rod lui-même ne trouve pas grâce devant lui : « J'ai lu, dit-il, le *Sens de la vie*. On m'en avait dit *mirabilia;* j'ai trouvé cela faible, sauf deux pages[4]. » Mais c'est surtout à M. Paul Desjardins qu'il s'en prend; il le choisit comme type de l'état d'esprit qu'il voulait décrire et condamner, et, s'il s'arrête à ce choix, c'est que M. Desjardins venait précisément de faire paraître, à la suite du *Devoir présent*, une série d'articles dans le *Journal des Débats* sur la *Conversion de l'Église* et sur la *Vraie Église*[5]. Sans vouloir reprendre l'exposé du mouvement néo-chrétien fait, l'année précédente, dans le *Correspondant*[6], par l'abbé Klein, il entreprit d'en montrer les lacunes, les insuffisances et les illogismes, et tel fut l'objet de

[1] Henry Bérenger, article cité de la *Revue des Revues :*

« Les néo-chrétiens sont-ils, à un moment quelconque, devenus des néo-catholiques? Si l'on s'en tient aux faits, et non à la légende des reporters, on peut affirmer que cela n'est pas. Aucun des jeunes gens qui furent les promoteurs du mouvement de 1890 ne s'est converti, par une adhésion solennelle à l'Eglise de Rome... Il n'est donc pas vrai que, dans la réalité, l'Eglise catholique ait bénéficié du mouvement néo-chrétien qui nous emportait, nous et nos générations, vers une conception de vie que je définirai dans la fin de cette étude. *L'Église n'a pas reconquis sur nous une seule âme, et nous en avons conquis beaucoup sur elle :* voilà la vérité. Tout le reste est légende et reportage. »

[2] Drame en quatre actes, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août et 1er septembre 1890.

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé P., 4 septembre 1890.

[4] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 31 juillet 1890.

[5] *Journal des Débats*, 1er et 4 novembre 1892, 11 mars et 8 avril 1892.

[6] *Correspondant*, 10 février 1892.

l'article intitulé *les Idées d'un néo-chrétien sur la réforme religieuse*[1].

Par un début ingénieux, il conduisait ses lecteurs dans la plaine de Sennaar, lors de la construction de la tour de Babel, et leur faisait voir les hommes se dispersant en tous sens, puis il ajoutait avec esprit :

« Notre âge assiste à un spectacle qui est comme la contre-partie de l'histoire de Babel. Depuis cent ans, les âmes sont dispersées : elles ont erré à travers le dédale des doctrines ; elles ont exploré toutes les avenues de la pensée, essayé tous les systèmes pour se passer de Dieu, de son Christ, de son Église. Il paraît que rien ne leur a réussi ; car elles reviennent en grand nombre vers la cité abandonnée, vers la tour qui devait unir la terre au ciel.

« Cette fois, il ne s'agit plus d'une œuvre d'orgueil. On voudrait sincèrement renouer le commerce de l'homme avec l'infini. Mais un terrible obstacle s'oppose au succès de l'entreprise : ceux que des besoins communs attirent n'ont pas de pensées communes ; si leurs cœurs battent à l'unisson, leurs esprits ne parlent pas la même langue : les mots qu'ils prononcent rendent le même son, mais ils n'ont pas le même sens. Et voilà pourquoi tant d'aspirations restent stériles, tant d'efforts sincères se perdent dans le vide.

« La cité, cependant, n'est pas déserte. Ceux qui l'habitent brûlent du désir d'en rouvrir les portes à leurs frères qui reviennent ; ils voudraient leur apprendre à gravir les degrés de la tour. Hélas ! la diversité du langage qui divise entre eux ceux du dehors les sépare encore plus profondément de ceux du dedans. Entre incroyants, il y a variété de conceptions ; entre chrétiens et non-chrétiens, il y a antagonisme.

« Quel remède, se demande Mgr d'Hulst, apporter à ce mal de la confusion des langues ? Il faudrait que, de part et d'autre, on étudiât à fond l'idiome qu'on ignore ou qu'on sait mal. »

De part et d'autre, dit Mgr d'Hulst, qui se garde de méconnaître sur ce point le devoir des chrétiens. Il ne l'avait jamais fait ; mais, en cette circonstance, c'est surtout « aux gens du dehors qu'il s'adresse », à ceux qui sont de bonne foi, qui « partis de la libre pensée ou du doute, ont suivi la pente de leur cœur ; » bonne foi et bonne volonté qui pourtant n'excluent pas toute présomption.

« Sur le chemin de l'idéal moral qu'ils poursuivaient, ils ont rencontré l'Évangile et ils l'ont admiré. Cela leur a suffi pour leur persuader qu'ils l'avaient compris. Ils ont alors cherché quelles traces l'Évangile

[1] *Correspondant*, 10 novembre 1893. — *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 328.

la laissées dans le monde, et ils ont rencontré l'Église chrétienne, surtout l'Église catholique. Mais, avant de se déclarer ses disciples, ils ont voulu se faire ses juges. Le procédé était simple et sommaire ; ils comparaient le christianisme de l'Église à celui dont ils s'étaient formé l'idée d'après l'Evangile. Selon les conformités ou les dissemblances qu'ils croyaient constater, ils donnaient raison ou tort à l'Église; finalement ils voulaient bien lui indiquer par quelle série de réformes elle devrait passer pour se rapprocher de leur idéal, et ils lui laissaient espérer que, cette besogne faite, ils consentiraient peut-être à se prononcer pour elle. »

Que cherchent les néo-chrétiens et que goûtent-ils dans l'Évangile qu'ils se sont mis, pour ainsi dire, à découvrir? « Ce n'est pas ce qui fait le fond de la doctrine de Jésus, c'est le rayonnement bienfaisant de cette doctrine, considérée comme foyer d'amour envers les hommes. » Telle est, en particulier, la raison qui ramène à l'Évangile M. Paul Desjardins. Selon lui, le seul besoin universel est le besoin d'être aimé ; le seul devoir, par conséquent, est l'amour. Or l'Évangile nous donne l'expression la plus haute et la plus persuasive de ce devoir : et c'est le fond de la morale chrétienne.

Je le veux, répondra Mgr d'Hulst, — et telle est la première objection fondamentale qu'il oppose à la doctrine des néo-chrétiens, — mais encore est-il que l'Évangile réclame de nous, avant tout, le culte du Père céleste et met au premier rang nos devoirs envers Dieu.

« De quel droit, quand on prétend nous ramener à l'Évangile, ose-t-on biffer le premier article du code sacré, la première demande du *Pater*, le culte du Père céleste, le zèle religieux qui nous intéresse à la sanctification de son nom, à l'avènement de son règne, à l'accomplissement de sa volonté sur la terre comme au ciel?

« ...La foi avant tout, disait le divin Maître : « Celui qui aura cru sera « sauvé, celui qui n'aura pas cru sera condamné. » Nos modernes évangélistes disent : La foi importe peu, chacun se la fait à soi-même... L'opposition ne saurait être plus flagrante. »

On se dit résolu pourtant à garder la morale chrétienne.

« Mais qui ne voit qu'on ne le pourra faire qu'à l'aide de perpétuelles amphibologies? On gardera tout le vocabulaire évangélique, mais on en faussera le sens d'un bout à l'autre. On parlera d'un *christianisme intérieur*, comprenant « les mêmes phénomènes spirituels que le christianisme a reconnus de tout temps sous la nom de *péché, de péché mortel, de rédemption, de grâce, d'effets de l'ascétisme, d'effets de la*

prière, d'illumination du Saint-Esprit, etc... Mais il sera loisible d
penser que le péché n'offense pas un Dieu qui, peut-être, n'existe pas
que la rédemption est l'œuvre de l'homme, que la grâce se confon
avec la volonté humaine, que l'ascétisme est une simple philosophie o
la vie, la prière une illusion, le Saint-Esprit un mot, etc. De bonn
foi, quand on ouvre de telles issues à l'équivoque, peut-on dire sincè
rement que c'est l'Évangile de Jésus qu'on prêche? Non, on ne
prêche pas, on le juge, on le réforme, on l'anéantit en l'interprétant.

« Que conclure de là, ajoute Mgr d'Hulst, sinon que le besoin d'amou
peut bien être le point de départ du mouvement qui ramène les âm
vers le christianisme, mais qu'il ne saurait à lui seul constituer u
christianisme véritable? »

Cette équivoque, qui égare des hommes sincères dans l'appr
ciation du devoir actuel, n'a-t-elle point d'aussi pernicieu
effets quand il s'agit de juger le passé, c'est-à-dire l'Église,
Christ vivant dans l'Église? A en croire les nouveaux docteur
bien semblables en cela aux hérétiques de tous les temps,
Sauveur n'aurait voulu établir qu'une société des âmes, sa
lien sensible, sans symbole extérieur, sans hiérarchie, sa
autorité. Or les recherches de l'histoire les plus récentes et l
plus solides établissent précisément que la société hiéra
chique de l'Église existait dès les temps apostoliques. Faudr
t-il donc conclure qu'une transformation de cette importan
a pu s'accomplir sous les yeux et avec la complicité de ceux-
même qui avaient entendu la prédication du Maître, sans q
nul d'entre eux ait protesté?

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, des origines, on s'élève cont
cette Église et l'on va jusqu'à réclamer sa « conversion
Trouverons-nous donc quelque chose de nouveau sous
plume des néo-chrétiens, quelques griefs inédits? Non, répo
encore Mgr d'Hulst; des griefs vieux comme l'histoire et ce
fois réfutés, qui ne reposent, pour la plupart, que sur u
conception étroite et fausse de la mission dévolue à la soci
spirituelle ou de la méconnaissance des moyens variés q
l'Église a dû employer pour atteindre sa fin. Il a bien fallu,
et Mgr d'Hulst le montre en un tableau rapide, — que l'Égl
se conformât, à travers les âges, aux circonstances de temps
de milieu. A ce prix seulement, elle pouvait entreprendre
partiellement atteindre la sanctification des individus et
sociétés. Mais il était inévitable aussi qu'elle subît, en quelq
mesure, le contre-coup des abus de ces temps et de
milieux, qu'à de certains contacts elle contractât certai

souillures, que les instruments humains dont elle se servait eussent leurs défaillances. Puisque le Christ avait confié son œuvre à des hommes, l'Église ne pouvait pas ignorer les douloureuses expériences de l'infirmité humaine. Mais, de ces infirmités, jamais elle n'a pris son parti, jamais elle ne les a légitimées, et toujours elle a porté en elle-même le principe de son renouvellement, l'idéal de sainteté, sans cesse rappelé, sans cesse proclamé. En ce sens, l'Église se convertit perpétuellement elle-même.

Mais voudrait-on parler « d'une conversion qui impliquerait pour l'Église la condamnation de tout son passé, qui étendrait cette condamnation à toutes les parties de son rôle social, qui la confinerait dans un rôle purement mystique, lui interdisant d'employer, même au service de Dieu, les ressources temporelles que les événements mettent dans sa main? Une telle conversion ne ferait que l'amoindrir, car l'Église n'est pas un monastère;... elle est débitrice à tous les lieux, à tous les temps, à tous les groupes humains, à toutes les forces sociales; elle leur doit une influence qui perfectionne, qui éclaire, qui purifie, qui régénère, et elle ne peut l'exercer sans toucher aux choses qu'elle a mission de sanctifier ».

N'y a-t-il pas cependant quelque chose de fondé, à tout le moins, dans les reproches que M. Desjardins et, à sa suite, beaucoup de néo-chrétiens, adressent à l'Église contemporaine, surtout en France? Ils se ramènent à deux principaux : l'alliance qu'elle a contractée avec les puissants de ce monde, au détriment des petits; l'union si étroite qui, par le Concordat, la lie à l'Etat. Sur ce terrain, M^gr^ d'Hulst était prêt à faire à l'adversaire quelques concessions et à reconnaître que, dans notre pays, l'Église pouvait, avec avantage, modifier son attitude, ce qui n'équivalait pas cependant à ce gros mot de « conversion ».

« On ne saurait nier, écrit-il, que l'évolution démocratique se soit accomplie en dehors de l'influence chrétienne et contre elle. Les masses nous échappent, et le grand mouvement qui les emporte vers de nouvelles destinées a pour guides écoutés les pires ennemis du christianisme. »

Les causes de ce douloureux phénomène sont multiples et s'expliquent elles-mêmes par l'histoire de notre patrie et de ses transformations depuis un siècle. Encore est-il que ce qu'on dit de la manière d'être de l'Église à l'égard du peuple ne s'applique avec vérité qu'aux rapports du clergé avec les

populations urbaines ou industrielles, et n'est pas vrai de nos curés de campagne, du moins de l'immense majorité d'entre eux. Là où la foi s'est conservée avec la pratique religieuse, le contact du clergé et du peuple est intime, la confiance mutuelle est entière, l'influence du prêtre est grande encore. Si ailleurs, c'est-à-dire, hélas! dans la plupart de nos provinces, cette influence est nulle, c'est que la foi a presque disparu, et c'est cette extinction de la foi qu'il faudrait expliquer.

« Au surplus, ce clergé « boudant son siècle » s'est ressaisi lui-même. Il n'a pas attendu les néo-chrétiens pour se rapprocher du peuple. Le mouvement qui l'attire aujourd'hui vers la démocratie, pour la baptiser dans la foi et dans l'amour, a reçu du pontife actuellement régnant une impulsion décisive qui ne s'arrêtera plus. Mais il était commencé longtemps auparavant; c'est à quarante années en arrière qu'il faut remonter pour en surprendre les origines... Une fois de plus, l'Église a démontré qu'elle trouve en elle-même de quoi se réformer spontanément et qu'il y a quelque impertinence à venir du dehors la convier à se convertir. »

Restait le second grief, l'union avec l'État. Qu'il soit aujourd'hui meilleur pour l'Église de rompre ce lien, cela peut se soutenir, disait Mgr d'Hulst, quoiqu'il paraisse probable que, dans les conditions où la rupture se fera, si elle se fait, on dépouillera l'Église sans l'affranchir. Mais le Concordat fut une nécessité au moins transitoire. « Et puis n'est-ce pas se flatter étrangement que d'asseoir sur un changement de régime extérieur tout l'espoir d'une rénovation spirituelle? » Aucune combinaison ne suffit à déjouer les abus.

« Encore une fois, c'est du dedans que procèdent les réformes qui vivifient. L'Église, nous l'avons dit, en possède tous les éléments; à toute époque et dans toutes les situations, elle a su les mettre en œuvre. M. Desjardins connaît bien ces ressources régénératrices, car il les énumère : c'est la prière, c'est l'ascétisme, c'est la vie religieuse, qu'il appelle « le groupement des meilleurs », c'est la pauvreté volontaire, c'est l'amour des petits, des souffrants et des pauvres, érigé en institution et devenant une forme de vie. Tout cela est aussi ancien que le christianisme;... tout cela sort des entrailles mêmes de la religion chrétienne, et rien de tout cela n'a jamais prospéré et donné des fruits ailleurs que sur le sol de l'Église catholique et romaine. C'est par là qu'elle travaille à la conversion du monde. N'est-ce pas une dérision de se prévaloir de tout cela pour réclamer la conversion de l'Église? »

Après avoir suivi M. Desjardins dans son exploration du passé, Mgr d'Hulst l'accompagnait dans son excursion vers l'avenir; car M. Desjardins, en esquissant le portrait de ce qu'il appelait l'*Église vraie*, ne prétendait à rien de moins qu'à marquer les caractères de l'Église de l'avenir, celle qui, renonçant au dogme, garderait la morale et l'adapterait aux pensées qui constituent l'esprit moderne; il ne désespérait pas de voir un Pape, « le second peut-être ou le troisième après Léon XIII, s'illustrer par cette création, » à moins que l'honneur n'en fût réservé à « un homme du peuple, que nous ne devinons pas, rude et simple ».

« Le premier sacrifice que devra faire ce Pape émancipateur, poursuit l'auteur de l'article ironiquement, mais en s'appuyant sur les paroles mêmes de M. Desjardins, c'est Dieu, le premier objet de ces *affirmations métaphysiques*, auxquelles répugne l'esprit moderne; et vraiment c'est un gros sacrifice pour un pape; » puis viendra le tour de la vérité absolue, car « l'esprit moderne a reçu de Kant son empreinte définitive ». Quiconque ne se réclame pas de Kant n'est pas moderne... Désormais on comprend que « la vérité est simplement la vie de l'âme ». Les chrétiens accepteront cette révélation, ou ils ne seront pas modernes; « or il faut être moderne ou périr. » Autre sacrifice indispensable : les faits et les textes de l'histoire évangélique qui, à mesure que le passé recule, s'évanouissent dans le symbole. A ce prix seulement, la religion n'a rien à redouter de la critique historique. Qu'on découvre de nouveaux textes contredisant les anciens, qu'importe! « L'esprit chrétien, comme les modernes l'entendent, est intangible. » Avec une verve et une logique admirables, Mgr d'Hulst poursuit et démasque tous ces sophismes, toutes ces contradictions dont abonde le néo-christianisme; il raille comme il convient la ridicule prétention qui exclut de la pensée moderne quiconque ne relève pas de Kant; il montre que la vérité ne peut être la vie de l'âme que si elle garde son caractère absolu. Un caillou ne nourrit pas, le pain nourrit; ce n'est pas l'estomac qui fait la différence entre le caillou et le pain, c'est la nature de ces objets; l'esprit chrétien ne peut pas être uniquement fondé dans la conscience; il dépend forcément des faits historiques et, par conséquent, dans une certaine mesure, de la critique.

« Sans doute, la *critique ancienne* peut avoir besoin d'être réformée en certains points; mais pourquoi encore? Parce que, par défaut de

méthode, elle a pu considérer comme vrais certains faits qui ne l'étaient pas. Il n'y a pas là changement dans la vérité, mais dans la connaissance. C'est pour cela que, partisans résolus de la vérité absolue, nous recommandons aux savants catholiques l'emploi des procédés les plus sévères. Ce que quelques-uns nous reprochent comme une tendance rationaliste n'est chez nous que souci du vrai et respect de la parole divine. Si quelques auteurs orthodoxes manquent de critique, il faut qu'ils s'amendent ; en matière d'histoire, il n'y a pas place pour les tendances conservatrices ou libérales, il n'y a place que pour la vérité. »

Enfin Mgr d'Hulst réduisait à ses justes proportions la théorie de l'évolution de la vérité et du sens des mots religieux, théorie dont on commençait déjà à abuser étrangement.

Les conclusions de M. Desjardins amenaient son contradicteur à formuler les siennes.

« On ne sera pas surpris après cela, dit l'auteur de la *Vraie Église*, que les temps écoulés entre la prédication de l'Évangile et notre siècle puissent être regardés comme une sorte de prolongement du paganisme, enveloppant encore l'esprit qui doit s'en dégager tout à fait et le remplacer. La métaphysique moderne est venue reprendre, après dix-sept siècles, l'œuvre de saint Paul, et consommer la rupture de l'esprit et de la loi. Il n'y a pas d'hésitation : il faut l'y aider ; là est l'avenir. Non seulement celui de l'humanité en général, mais celui du vrai christianisme, qui n'a régné que dans quelques âmes isolées, et qui en est encore jusqu'ici à son éveil, à son aurore.

« Rien ne s'oppose à ce que l'Église, lentement, avec les siècles, s'oriente vers cet avenir. Elle n'a pas pour cela à se diminuer, mais à s'accroître. Ceux qui lui proposent cette démarche ne sont pas des *infra-chrétiens*, si l'on peut parler ainsi, qui prônent une morale sans dogme ou tel autre amoindrissement, mais des *ultra-chrétiens*. Entre leur façon de concevoir la religion et celle que l'Église établie représente, il y a le même rapport qu'entre la moralité et la légalité. L'homme moral n'est pas ennemi des lois et ne conseille pas d'y désobéir ; il croit qu'elles ne suffisent pas. La législation est l'empreinte laissée par la moralité d'une certaine époque qui est passée, comme le catholicisme que nous voyons est l'adaptation de la religion vraie à un certain ordre d'esprits, dans un certain milieu qui n'a pas survécu. La loi est arrêtée ; on peut y satisfaire exactement et en avoir fini ainsi avec elle. La moralité est progressive à l'infini ; on n'est jamais arrivé à la moralité absolue ; on s'y efforce toujours, et cet effort est la vie religieuse elle-même. »

La réponse de Mgr d'Hulst est péremptoire :

« Quoi qu'en dise M. Desjardins, nous sommes très surpris d'apprendre que les dix-huit siècles qui composent le passé du christianisme n'aient été qu'un prolongement du paganisme. Un seul Dieu au lieu de plusieurs, un Christ réel et vivant, remplaçant, par l'unité de son sacrifice, la variété et l'inutilité des hosties anciennes, une promesse ferme touchant la destinée à venir, une loi précise déterminant les moyens d'atteindre à cette destinée, ce sont là des choses qui appartiennent en propre au christianisme et que le paganisme n'a pas connues. Quant à la comparaison qu'on fait entre la religion et l'Église d'une part, la moralité et la légalité de l'autre, elle pèche doublement. D'abord, si la légalité peut être en désaccord avec la moralité, c'est que la légalité est humaine, et la moralité divine. Quand il s'agit de la loi de Dieu, l'opposition n'est plus possible ; car loi divine et moralité ne font qu'un. »

La religion de M. Paul Desjardins et des néo-chrétiens n'est, au fond, qu'une morale et une morale sans bases.

« Pour nous, cette conception est fausse. La religion est à la fois ces trois choses : une doctrine, ou une règle de croyance ; une morale, ou une règle de conduite ; une vie, ou un principe d'amour. Séparer un de ces éléments pour y réduire la religion tout entière, ce n'est pas perfectionner, épurer celle-ci, c'est la détruire. Si vous la réduisez au premier élément, vous en faites une philosophie ; si vous optez pour le second, vous en faites un code ; si vous ne retenez que le troisième, vous n'avez plus qu'un mysticisme individuel. La religion véritable, celle de l'avenir comme du présent et du passé, c'est la religion que Dieu a faite, que Jésus-Christ a promulguée, que l'Esprit-Saint anime et vivifie perpétuellement de son souffle. Cette religion repose sur la philosophie spiritualiste ; elle y ajoute le dogme de la Trinité, qui fonde l'économie surnaturelle ; celui de la chute, qui appelle l'Incarnation et la Rédemption ; celui des fins dernières, et, pour nous aider à y atteindre, celui de l'Église, vivante continuation du triple ministère du Christ par l'enseignement, le gouvernement, la sanctification des âmes. Le christianisme est cela ou il n'est rien. La véritable *conversion* est celle qui tend à obtenir sans cesse des individus et des sociétés une adhésion plus sincère aux vérités de la foi, une plus parfaite observation de la loi, une plus intime communion à la vie de la grâce. Les hommes qui sont dans l'Église, pasteurs ou fidèles, ont un besoin continuel de cette conversion ; l'Église n'en a pas besoin. »

Ces idées nettes et ce parler franc tranchaient heureusement avec les conceptions vagues et la phraséologie mystique de ceux qui prétendaient substituer leur christianisme à celui

de l'Église, christianisme qu'ils réduisaient à une pure apparence et à un vain nom, tant ils le dépouillaient de sa réalité.

*
* *

Mgr d'Hulst fit preuve du même courage intellectuel et de la même fermeté doctrinale dans la polémique qu'il engagea contre un homme éminent dont l'évolution vers l'Église commençait à se dessiner et qui, plus heureux et plus sage que d'autres, était destiné à la conduire jusqu'au bout. L'intervention du recteur de l'Institut catholique en cette circonstance a cependant trouvé peu d'approbateurs. De très fermes représentants, de l'Église et de la doctrine, le cardinal Perraud, par exemple, ont jugé qu'il avait, à tout le moins, manqué d'à-propos, et que, malgré l'importance des intérêts en jeu, il aurait dû ménager un penseur puissant et loyal qui, de l'aveu de son contradicteur, venait d'accomplir un acte de grand courage et semblait déjà promettre à l'Église un précieux allié, peut-être un véritable fils et un glorieux champion. Le manifeste de Brunetière, que l'on appela *la Banqueroute de la science,* avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1895[1], et avait provoqué sur-le-champ, parmi les savants qui se piquaient de philosophie, une véritable levée de boucliers. Une des réponses les plus saillantes avait été celle de M. Richet dans la *Revue rose* du 12 janvier. Mgr d'Hulst trouva ridicule et fâcheuse la joie singulière que ce seul mot de faillite de la science déchaînait chez les catholiques qui, depuis vingt ans, se réclamaient, tant pour eux-mêmes que pour l'Église, du titre d'amis de la science. Il estima que lui, en particulier, qui était le porte-parole de ces catholiques et menait, en leur nom, la campagne en faveur du mouvement scientifique, ne pouvait pas, sans une espèce de forfaiture, s'associer, même par le silence, à ce piteux revirement ; il se « sentit pressé de venger la science d'un reproche immérité », et il envoya à la *Revue du Clergé français,* qui venait d'être fondée, un contre-manifeste écrit de verve, sous ce titre : *la Faillite de la science ; réponse à MM. Brunetière et Charles Richet*[2].

A mon avis, il eut raison[3] ; mais on doit reconnaître que le

[1] Sous ce titre : *Après une visite au Vatican,* réédité chez Didot sous cet autre titre : *la Science et la Religion.*

[2] *Revue du Clergé français,* 1er février 1895. — *Mélanges,* t. Ier, p. 97.

[3] « Dans la crise religieuse que nous traversons, dit très justement M. Dui-

ton de son article ne fut ni heureux, ni même tout à fait juste. L'auteur aurait dû tenir plus grand compte non seulement de la personnalité et des intentions de celui qu'il entreprenait de réfuter, mais encore des distinctions très fondées que M. Brunetière avait lui-même introduites dans son écrit.

Dès les premières lignes, il renvoyait dos à dos M. Brunetière et M. Richet, en signalant chez l'un et chez l'autre la même lacune : l'absence de la philosophie. Puis il félicitait, avec une légère ironie, le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* de n'avoir rapporté de Rome ni une description de la casaque et de la hallebarde des Suisses, à la manière de Zola, ni une interview du Pape, comme M. Judet ou Mme Séverine, mais une méditation, « méditation en trois points à l'instar des anciens sermons : » la banqueroute de la science, le parti qu'en a tiré Léon XIII, l'attitude qui convient à la société moderne en face de l'Église[1]. Il reprochait à Brunetière d'avoir parlé des « œuvres théologiques » du Pape « en homme qui n'est pas du métier[2] ». Peu s'en fallait qu'il ne le taxât d'orgueil : « M. Brunetière, disait-il, reste dans le camp des incroyants ; il semble y placer avec lui l'élite intellectuelle de la société moderne, et, parlant au nom de cette élite, il commence ainsi son troisième point : « Nous cependant, que ferons-nous[3] ? »

S'il reconnaissait la bonne intention qui poussait l'auteur de l'article à déclarer, au sujet de la science et de la foi : « Ceci ne peut pas heurter cela, » là où tant d'autres proclament : « Ceci tuera cela, » il ajoutait aussitôt : « Pourquoi faut-il que la conception manque de justesse et que l'expression soit pleine d'équivoque? » Il introduisait ainsi l'objection fondamentale qu'il opposait à Brunetière, et sur laquelle il se réservait de revenir avec plus de force encore à la fin de son étude : « M. Brunetière, pas plus que M. Taine, ne se doute de ce que c'est que la foi. Il la confond avec je ne sais quel enthousiasme mystique, je ne sais quel vouloir spontané ou suggéré, qui nous ferait joindre ensemble, sans raison, les deux termes

lhé de Saint-Projet (édition Senderens, 1903, p. 41), une des premières conditions du succès pour le défenseur de la foi chrétienne, c'est de professer en toute occasion une haute et sincère estime pour la science positive. Loin de la traiter en ennemie, il doit l'accueillir comme une alliée nécessaire. »

[1] *Mélanges*, t. Ier, p. 98.

[2] P. 100.

[3] P. 101.

d'une proposition. Si la foi était cela, il est clair que la science ne la gênerait pas; mais elle serait elle-même quelque chose de frivole et ne se distinguerait pas des rêves d'un illuminé,... d'un délire sacré comme celui de la Pythonisse[1]. »

Et plus loin, complétant sa pensée, Mgr d'Hulst ajoutait :

« La divinité de Jésus-Christ ne se démontre pas, dit M. Brunetière; on l'affirme, on la nie, on y croit, on n'y croit pas. Mais enfin, pourquoi y croit-on? Le moindre élève de théologie vous dira que la foi sans doute est un assentiment libre de l'esprit sous l'action d'une grâce divine, mais que cet assentiment est donné à la *parole de Dieu;* et qu'avant de le donner, le chrétien a besoin de s'assurer que vraiment Dieu a parlé. Que la chose enseignée par Dieu soit, en elle-même, accessible à la raison comme l'immortalité de l'âme, ou inaccessible comme le mystère de la Trinité, peu importe; du moment que Dieu l'enseigne, je dois le croire; mais la question de savoir si Dieu a enseigné est une question de fait, et l'enquête que j'institue pour la résoudre est d'ordre rationnel. *On démontre la divinité de Jésus-Christ;* et c'est quand on l'a démontrée que l'acte de foi, qui est encore à faire, devient obligatoire. Cette ignorance de la nature de la foi est pour nous, chez un homme qui a tant fréquenté Bossuet, l'objet d'un premier étonnement. M. Brunetière nous en réservait un second en classant l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu parmi les choses qui ne se démontrent pas. Ici encore, s'il y a une lacune, c'est bien celle de la philosophie[2]. »

Donc, en compagnie de M. Charles Richet, Mgr d'Hulst se déclarait le champion de la science.

« La science a-t-elle fait banqueroute? A la question ainsi posée, M. Richet répond par une négation hardie et, le dirai-je? très bien fondée. S'il se fût borné à cette négation, je serais entièrement avec lui... Mais, me dira M. Brunetière, ne jouons pas sur les mots : si les sciences n'ont pas manqué à leurs promesses, c'est que les sciences sont des abstractions qui ne parlent pas. Les savants parlent pour elles; or les savants ont fait des promesses; et quelques-unes de ces promesses les plus ambitieuses, celles dont la vérification importait le plus à l'humanité, ont été démenties par les faits. J'ai donc le droit de parler de la faillite ou des faillites de la science. — Eh bien! non, répliquait Mgr d'Hulst, je le dis nettement, vous n'avez pas ce droit. Pour que les savants engagent la science par leurs promesses, il faut qu'ils promettent en tant que savants. Or, en tant que savants, ils ont promis peu de chose; ce peu, ils l'ont tenu, ils l'ont même largement

[1] P. 102, 115.
[2] P. 115.

dépassé. Ici M. Charles Richet est pleinement dans le vrai, et je signerais volontiers tout ce qu'il a dit de la mission du savant, de sa méthode de travail, de cette sincérité absolue qui le tient à la remorque des faits et l'oblige à les suivre, tantôt sans se demander où il va, tantôt l'œil fixé sur une hypothèse dont il cherche, dans les réalités qu'il interroge, la confirmation ou la condamnation. Voilà bien le savant moderne, et c'est une grande chose que cette passion de la découverte qui possède aujourd'hui tant de vigoureux esprits ; c'est une chose plus grande que cette patience, cette abnégation, cette persévérance qui confinent des vies entières dans la prison d'un laboratoire, dans le champ étroit d'une recherche minutieuse, qui impose silence aux impatiences de la pensée et retarde impitoyablement, par les lenteurs austères de l'analyse, les conclusions d'une synthèse prématurée. C'est un merveilleux spectacle que celui de l'immense atelier cosmopolite, où chaque savant occupe aussi peu de place que ferait un ouvrier dans la grande galerie du Champ de Mars transformée en usine. Isolés en apparence, ces *ajusteurs* du vrai travaillent à une œuvre commune, et, dans le dévouement obscur et obstiné qu'ils y prodiguent, il semble qu'ils aient transposé sous une forme nouvelle les antiques vertus de ces moines qui ont défriché l'Europe et construit les cathédrales.

« Or que promettent-ils, ceux-là ? Tant qu'ils sont ainsi occupés, ils ne promettent rien, presque rien. Et cependant, ils trouvent beaucoup de choses. Les applications utiles et bienfaisantes se multiplient sous leur effort. Les conditions d'existence de la société humaine sont transformées par une série de merveilles. Les savants, à peine le principe découvert, en livrent l'exploitation aux manœuvres de la science et reprennent leurs sereines recherches, de plus en plus persuadés de leur ignorance, à mesure qu'un savoir plus vaste fait reculer devant leurs regards élargis les bornes étroites des apparences où s'enferme la vue du vulgaire, et leur ouvre les horizons indéfinis de la réalité inconnue[1]. »

Voilà, certes, une page de belle envolée et marquée au coin de la plus entière sincérité.

Pourtant, reprenait Mgr d'Hulst, — et c'est ici qu'il entrait dans le vif de son sujet, — « M. Brunetière a raison de dire qu'il y a des savants qui ont fait des promesses intéressant la vie morale de l'humanité et que ces promesses n'ont pas été tenues. Seulement, ce qu'il ne dit pas, ce qu'il faut se hâter d'ajouter, c'est que, en s'aventurant ainsi, les savants dont il s'agit n'ont pas fait œuvre de savants, mais de philosophes. Comme savants, ils nous donnaient de la science vraie et bonne ; comme philosophes improvisés, ils nous ont donné de détestable philosophie[2]. »

[1] P. 105-107.
[2] P. 107.

Toute l'argumentation de Mgr d'Hulst reposait sur les preuves qu'il apportait de cette assertion, et qui nous paraissent décisives. Il ruinait en particulier, avec une élégante *maëstria*, les tentatives philosophiques, assez malheureuses, de M. Richet lui-même. Au surplus, il faisait voir, contrairement à l'opinion commune, combien peu nombreux sont les *vrais* savants qui se sont avancés imprudemment sur un terrain qui n'était pas le leur et ont prétendu demander à la science la solution de tous les problèmes moraux et métaphysiques. A part quelques exceptions, « quels sont donc les grands noms de la science qu'on peut placer au bas de ces manifestes superbes, si tristement désavoués par les faits? N'en déplaise à M. Brunetière, ce sont des noms de philosophes. Et il n'en pourra pas disconvenir, car c'est lui-même qui les prononce : c'est Auguste Comte, c'est Renan, c'est Taine. Or Auguste Comte est le fondateur du positivisme. M. Renan est un hégélien, qui a promené dans tous les domaines de l'esprit, histoire, érudition, morale, esthétique, une pensée d'essence purement philosophique. M. Taine est parti de la philosophie; plus tard, il a fait de la science au jour le jour, à la demande de ses recherches, et c'est bien une conception philosophique que celle de souder les sciences morales aux sciences naturelles. On ne trouve pas cette idée-là en faisant des expériences; on la trouve en réfléchissant sur les rapports généraux des choses, ce qui est le propre de la philosophie[1]. » Au fond, ce n'est pas la science qui a fait faillite, c'est le positivisme. Même l'évolutionnisme de Darwin, qu'on nous jette aujourd'hui à la tête comme suffisant à tout expliquer, serait demeuré une hypothèse inoffensive pour la religion et pour la morale, féconde pour le progrès de la science, sans les *Premiers principes* de Spencer, un philosophe[2].

Sur tous ces points, Mgr d'Hulst était dans le vrai; et si l'on peut encore, dans ses conclusions, regretter quelques expressions trop vives, on doit cependant souscrire au fond même des idées.

« M. Richet, dit-il, a raison contre M. Brunetière, quand il défend les sciences du reproche d'avoir fait banqueroute. M. Brunetière a raison contre M. Richet, quand il le défie de construire avec les sciences

[1] P. 108.
[2] P. 110.

naturelles une morale qui tienne. Tous les deux se trompent en ne mettant en cause que les sciences. C'est de la philosophie qu'il s'agit... Il n'y a pas de banqueroute de la science, il y a une grande indigence philosophique. La raison ne croit plus à elle-même. Il y a aussi une grande ignorance théologique ; on oppose la raison à la foi, et l'on ne sait pas ce que c'est que de croire... Si donc on veut instituer avec l'Église une alliance, un concert d'efforts, à tout le moins une action parallèle, c'est un généreux et salutaire dessein. Mais, de grâce, qu'on étudie d'un peu plus près sa doctrine et son histoire. Les documents n'en sont pas à découvrir. Un secret instinct avertit notre société qu'elle a eu tort de tourner le dos à sa vieille institutrice. Pour se rapprocher d'elle, c'est bien le moins qu'on lui fasse l'honneur de s'informer de ce qu'elle apporte[1]. »

*
* *

Cette polémique est la dernière à laquelle Mgr d'Hulst ait pris une part active.

Il a seulement vu poindre l'*américanisme ;* la traduction de la *Vie du Père Hecker,* précédée d'une préface de l'abbé Klein, qui donna le signal de la crise, ne parut que quelques mois après sa mort (la préface est de juin 1897). Il réprouvait quelques-unes des tendances spirituelles et trouvait excessives et peu fondées certaines tendances sociales de l'école de l'abbé de Tourville, qui touche de si près aux origines de l'américanisme. Par sa manie anglo-saxonne et sa tendance à faire des États-Unis une sorte de *Germanie* de Tacite, ou de *Salente* fénelonienne, n'en a-t-elle pas favorisé la naissance et les développements ? « J'ai lu, écrit-il à M. Arnold Mascarel, le 24 avril 1895, votre réponse à M. de Tourville, avec autant de plaisir que de profit, et elle m'a paru, presque sur tous les points, décisive. Je suis, d'ailleurs, fort étranger aux travaux du directeur de la *Science sociale,* et je le tiens pour un esprit plus puissant que juste. » Il estimait, en effet, et à bon droit, que cette école, qui se déclare uniquement fondée sur la méthode d'observation, est plus systématique qu'aucune autre et fait subir aux faits les plus étranges déformations. Il y voyait néanmoins une tentative intéressante, et c'est pourquoi, dit-il dans la même lettre, en dépit de ces exagérations il avait cru, après la mort de Claudio Jannet, devoir soutenir, devant les évêques protecteurs de

[1] P. 114-116.

l'Institut catholique, la candidature à la chaire d'*Économie politique* « d'un des plus jeunes et plus brillants disciples de l'abbé de Tourville ». Il riait du *bluff* coutumier aux Américains; mais il admirait certains côtés de leur caractère, et il disait parfois qu'il faudrait un pape américain pour donner à la curie romaine une allure plus moderne.

Jusqu'au bout il demeura sur la brèche. A deux mois de la mort, et déjà atteint du mal qui, avant de l'emporter, le réduisait presque à l'impuissance, il songeait à dire son mot sur les questions si graves, action, études, organisation du clergé, qu'avait soulevées le Congrès ecclésiastique réuni à Reims, à la fin du mois d'août 1896, et que Mgr Péchenard avait présidé avec tact et sagesse, sans se douter qu'il achevait ainsi de se désigner lui-même à la succession de Mgr d'Hulst[1].

« Je m'empresse, écrivait, le 11 septembre, le directeur du *Correspondant*, M. Lavedan, au recteur de l'Institut catholique, de vous remercier de la pensée, si vague qu'elle puisse être encore, d'un article sur le sujet délicat et brûlant que vous m'indiquez. Ce n'est certes pas moi qui vous découragerai de le tenter; je dirai même que vous êtes une des rares personnes, pour ne pas dire la seule, en état de l'aborder avec compétence et autorité. J'ajoute que le sujet est dans l'air et que le Congrès de Reims, — plus gros de conséquences qu'on ne l'entrevoit peut-être, — me paraît appeler une appréciation aussi vaillante et aussi utile que la vôtre. Je partage bien votre sentiment sur l'attrait des questions vives et épineuses; celles-là seules attirent et passionnent, et, parmi celles du jour, il n'en est guère de plus grave et de plus scabreuse que celle à laquelle vous songez. Sous votre plume et votre signature, tout est possible, et je crois sincèrement qu'il y a des vérités à dire, des conseils à donner, un grand service à rendre.

« Si vous persistez, comme je le souhaite ardemment, dans votre dessein, je pourrais vous communiquer un remarquable travail que j'ai actuellement sur mon bureau, qui me brûle les doigts, mais dont la hardiesse m'effrayait : travail incomplet, défectueux à certains égards, mais lumineux, courageux, opportun, et dont l'auteur, prêtre de talent, enseveli dans un poste subalterne, serait digne d'être placé plus haut, sous une direction telle que la vôtre. Je ne sais pas du tout si vous approuveriez toutes les idées de ce travail, j'en doute même un peu; mais sûrement vous le lirez avec un profond intérêt, en conservant une sérieuse estime pour le talent de l'auteur.

[1] On se rappelle que, dans ce Congrès, sept cents prêtres s'étaient réunis à Reims « pour essayer d'établir le bilan de leur ministère et coordonner leurs efforts en vue du plus grand bien de l'Eglise ». Voir le compte rendu rédigé sous la direction de M. l'abbé Lemire, Paris, librairie du *Peuple français*.

« En attendant, et quoi que vous décidiez, je prends la liberté, Monseigneur, de vous adresser à tout hasard un stock de coupures de journaux sur le Congrès de Reims, « l'événement religieux le plus con« sidérable peut-être, a dit le *Journal des Débats*, qui se soit produit « depuis le Concordat. »

Entre tant de raisons de pleurer la mort prématurée de Mgr d'Hulst, la principale n'est-elle pas la pensée des services qu'il aurait rendus à la cause de la vérité, au cours de la redoutable tempête qui était sur le point de l'assaillir? Nul n'eût apporté plus de science, de sens théologique, de mesure, de raison, dans la discussion des idées nouvelles et dans la défense des actes doctrinaux émanés de l'autorité suprême.

CHAPITRE XXIII

Mgr d'Hulst désigné pour les conférences de Notre-Dame

1890-1891

Les *Conférences de Notre-Dame* étaient le couronnement naturel de l'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst. — Tous ses travaux l'y avaient préparé. — Il avait l'habitude de tous les genres de prédication. — Dernier carême du Père Monsabré en 1890. — Le cardinal Richard fait choix de Mgr d'Hulst pour lui succéder. — Celui-ci annonce qu'il traitera de la morale chrétienne.

Accueil fait par l'opinion à la désignation de Mgr d'Hulst. — Les partisans du Père Didon et de l'abbé Frémont. — Les Dominicains; lettre du Père Monsabré à Mgr d'Hulst. — Les dispositions de Mgr d'Hulst. — La presse. — Le *Figaro* inaugure la campagne contre Mgr d'Hulst par un article de G. Rodenbach. — Cet article donne le ton à la presse hostile. — Lettre publique de Mgr Lagrange à Mgr d'Hulst. — Paroles de M. de Lapparent.

Mgr d'Hulst travaille à justifier le choix du cardinal et les espérances des catholiques. — En 1889, il a publié la *Vie de Just de Bretenières*. — Au début de 1891, il donne deux volumes de *Mélanges oratoires*, en 1892, un volume de *Mélanges philosophiques*. — Excessive modestie avec laquelle l'auteur juge ces pages. — En réalité, elles montrent la parfaite préparation du conférencier de Notre-Dame pour sa nouvelle mission. — Article de l'abbé Pagis mettant en lumière ce point de vue. — Mgr d'Hulst espère réaliser, par les conférences de Notre-Dame, l'œuvre apologétique qu'il a conçue. — Préparation dernière. — Première conférence, le 15 février 1891.

Maître de la doctrine chrétienne, expert dans l'art de résoudre les objections qu'on lui oppose, au courant de toutes les préoccupations de ses contemporains, de leurs difficultés de croire et de leurs aspirations à la croyance, Mgr d'Hulst n'était-il pas désigné pour occuper la première chaire d'apologétique qui fût en France? Se pouvait-il imaginer terrain meilleur et plus approprié pour y exercer dans toute sa plénitude ce que nous

avons appelé son apostolat intellectuel, pourvu toutefois qu'en lui l'orateur ne fût pas trop inégal au penseur?

Or, nous l'avons montré, dès les premières années de sa vie sacerdotale, la prédication avait tenu une place de choix dans les travaux de l'abbé d'Hulst. Jeune vicaire, il avait prêché avec succès à Saint-Ambroise et dans toutes les grandes paroisses de Paris. Une fois attaché à l'administration diocésaine, il avait trouvé dans ce ministère une compensation à l'aridité de ses fonctions. Il avait pris part à l'Œuvre des missions diocésaines, qui devait, un peu plus tard, se concentrer, sous la direction d'un ardent apôtre, M. Martin de Gibergues, entre les mains d'une société de jeunes prêtres pleins de zèle et de talent. Il avait prêché de nombreuses stations de carême et des retraites pascales à Sainte-Clotilde, à Sainte-Madeleine, à Saint-Augustin, des neuvaines à Sainte-Geneviève, des retraites de première communion et de persévérance dans les catéchismes et dans les œuvres de Paris, des retraites de dames au Sacré-Cœur et au couvent du Roule, des retraites d'hommes à Saint-Germain-l'Auxerrois, des retraites ecclésiastiques à Metz, à Bourges, à Clermont, à Évreux, à Nancy, à Reims, à Soissons, à Chartres, à Besançon, etc., des retraites de religieux et de religieuses. La prédication solennelle et d'apparat ne lui était pas davantage étrangère. Dès 1876, il s'était vu chargé par Mgr Dupanloup de prononcer, à Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc; depuis lors un grand nombre de panégyriques lui avaient été demandés en province et à Paris, et toutes les grandes assemblées de catholiques avaient voulu l'entendre; jamais il n'était demeuré au-dessous de sa réputation.

S'il avait rarement atteint et toujours refusé de chercher les grands effets d'éloquence, il était de toute évidence que rien, dans sa manière d'être oratoire, n'était de nature à exclure un choix que l'ensemble de ses qualités intellectuelles semblait imposer.

En 1890, le R. P. Monsabré arrivait au terme de la longue carrière qu'il avait parcourue avec tant d'éclat et un si rare profit pour les âmes pendant dix-huit années. Suivant l'expression même de Mgr d'Hulst[1], « il laissait, dans son exposition du *Credo*, un monument oratoire et théologique qui restera comme un trésor de la prédication au XIXe siècle. » Héritier, semble-t-il, d'une pensée de son vénérable prédécesseur, le

[1] Dans ses notes autobiographiques.

cardinal Richard avait, dès l'année précédente, décidé de faire appel à Mgr d'Hulst pour tenir la place de l'illustre dominicain[1].

Il le fit publiquement savoir, lorsque le Père Monsabré eut adressé ses adieux à son auditoire.

Le nouveau conférencier déclara tout de suite que, comme son prédécesseur avait pris pour cadre le *Symbole des Apôtres*, il choisirait, lui, pour texte le *Décalogue*, et qu'à l'exposition du dogme il ferait succéder celle de la morale.

*
* *

Le choix du cardinal Richard, si motivé qu'il fût, ne rencontra pas, tant s'en faut, une approbation unanime. L'opinion mondaine, — Mgr d'Hulst a écrit l'opinion *boulevardière*, — réclamait le Père Didon, ou l'abbé Frémont. Tous deux étaient, en effet, supérieurs par les dons oratoires au recteur de l'Institut catholique, et plus aptes à frapper l'imagination des foules ; de plus, ils avaient « la vogue ». Mais ils étaient loin de l'égaler s'il s'agissait de la solidité de la doctrine et de la portée philosophique de l'esprit. En outre, le premier par ses hardiesses de langage, le second par une certaine insuffisance théologique, étaient demeurés suspects, en dépit de leur parfaite soumission, à l'archevêque de Paris[2].

Si le Père Didon garda le silence et si l'abbé Frémont s'honora en approuvant, dans une fort belle lettre, la désignation de Mgr d'Hulst et en remerciant un journaliste qui l'avait louée[3],

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 8 octobre 1889 : « Je ne sais comment le Père Didon a su ce dont vous me parlez, car je ne l'ai dit à personne. Le cardinal Richard m'a, en effet, manifesté l'intention de me confier cette lourde tâche ; mais cela ne doit être connu qu'après le prochain et dernier carême du Père Monsabré. C'est alors seulement que, ayant le droit d'en parler, je pourrai motiver les mesures de retranchement qu'il me faudra prendre pour me ménager le loisir nécessaire. Ce sera fort difficile, chacun me disant Laissez tout, mais gardez-moi ! »

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 30 mars 1890 : « L'approbation donnée à son livre va augmenter le regret du Père Didon de n'avoir pas la succession du Père Monsabré. Mais, avec le cardinal Richard, il n'y pouvait pas prétendre. J'espère qu'il ne m'en voudra pas de lui avoir été préféré ; je n'y suis pour rien. »

[3] L'abbé Frémont à M. Léon de La Brière, Rome, 19 février 1891 : « Merci de l'éloge si motivé que vous avez consacré à Mgr d'Hulst ; je l'ai lu avec une grande joie. Il y a déjà plus de cinq ans que j'annonce à mes amis qu'

leurs amis, comme il arrive en général, ne les imitèrent ni dans leur réserve, ni dans leur générosité.

L'inoubliable prise de possession de la chaire de Notre-Dame par le Père Lacordaire, sa longue occupation par le Père Monsabré, inspiraient à quelques dominicains la pensée plus ou moins avouée que cette chaire était en quelque sorte devenue leur propriété, et ils ne voyaient pas sans déplaisir la grande œuvre des conférences passer en d'autres mains. Le Père Monsabré, cependant, avait répondu cordialement, quoique un peu tardivement, à la lettre par laquelle Mgr d'Hulst lui avait fait part de sa désignation[1].

Déjà des envieux préparaient sous main leur campagne. Enfin de vrais amis s'inquiétaient en songeant à la multitude des occupations du recteur, ou se demandaient si sa voix serait de force à remplir l'immense vaisseau de Notre-Dame.

Lui-même envisageait sa nouvelle charge avec l'esprit surnaturel qu'il apportait à tout.

« Je reçois beaucoup de félicitations pour Notre-Dame, écrit-il le 22 avril 1890. Les propos des jaloux et des malveillants doivent s'échanger derrière mon dos. Je n'ai pas eu d'effort à faire jusqu'ici pour être indifférent à tout cela, encore moins pour désavouer une pensée d'orgueil. Il ne m'en est pas venu. Je sens bien que, dans un temps moins pauvre en hommes, je ne serais pas l'homme ; je sens aussi que, dans la pénurie actuelle, j'en vaux un autre ; je sens que je

Mgr d'Hulst sera l'un des plus grands orateurs de Notre-Dame : vous voyez que je suis assez bon prophète pour que je doive être classé parmi les douze petits. Le siècle en finissant entendra la raison, habillée de blanc et de violet. Cette raison que, depuis 1789, on encense, on adore, la voilà donc à Notre-Dame ! Mgr d'Hulst est un théologien supérieur ; mais c'est parce qu'il est un théologien de grande envergure qu'il est aussi et nécessairement un philosophe de premier ordre. Croyez, cher Monsieur, que la Providence a eu ses desseins en appelant, sous les voûtes vénérables où fut sacré Napoléon et où parla divinement Lacordaire, l'éminent recteur de l'Institut catholique. Soutenez-le, quoique d'ailleurs il soit de taille à se soutenir tout seul. »

[1] Le Père Monsabré à Mgr d'Hulst, le Havre, 25 avril 1890 : « Je suis tout confus d'avoir tant tardé à répondre à votre aimable lettre du 5 courant. Moi aussi, j'aurais été heureux de vous voir avant de quitter Paris et de vous donner un fraternel baiser pour témoigner de ma joie de vous avoir pour successeur dans la chaire de Notre-Dame. Je vais prier le bon Dieu pour vous de tout mon cœur et lui demander à votre intention une longue et fructueuse carrière. Je sais que vous vous dépensez énormément. Ménagez bien vos forces, je vous en prie. Il en faut avoir une copieuse provision pour la vaste nef de Notre-Dame. Notre cher saint Thomas aura en vous, j'en suis certain, un interprète aussi fidèle que distingué. »

puis faire quelque chose d'utile; je sens enfin que c'est une affaire de travail et aussi d'inspiration et que le succès, possible, n'est pas certain. Tout cela me laisse très calme, mais très décidé à travailler[1]. »

Quand le moment fut venu, il permit, bien qu'à contre-cœur, et en réduisant l'effort au strict nécessaire, à son fidèle ami, l'abbé Pisani, de s'occuper du « service de presse ».

« Passe pour le Congrès, lui écrivait-il, c'est impersonnel et nécessaire. Mais pour moi, pour la parole de Dieu, c'est nauséant! Laissez les agités s'agiter, et ne faites que l'inévitable. Que m'importe ce que diront ces cuistres? Les renommées qui ne dépendent que d'eux sont bien fragiles, et celles qui sont solides peuvent se faire sans eux[2]. »

Le jour même où il écrivait cette lettre, Mgr d'Hulst apprenait ce qu'il en coûte de ne pas ménager « ces cuistres ». Le *Figaro*, par la plume de M. Georges Rodenbach, inaugurait contre le prédicateur de Notre-Dame une campagne, qui devait singulièrement aggraver les difficultés de sa tâche.

Le jeu consistait à opposer Mgr d'Hulst au Père Monsabré et à le dépeindre, suivant la tactique qu'on devait reprendre lors de sa candidature à la députation, comme l'austère et désagréable survivant d'un autre âge.

« Voyez le Père Monsabré dans cette claire et riante chambre du petit couvent des dominicains, faubourg Saint-Honoré, où il venait s'installer chaque année vers la Quadragésime. La figure est réjouie, saine, dodue; il est en pantoufles et laisse voir des bas blancs comme une béguine. Ses mains s'écarquillent devant les bûches flambantes, joyeuses du bon feu. Il est bonhomme, familier; il vous appelle « mon fils », et vite se raconte. Il est optimiste, a lu Bourget, admire Zola. C'est un homme content, un homme de son temps, qui décèle des origines plutôt plébéiennes; un homme venu à son heure.

« Chez Mgr d'Hulst, dans son grand salon sévère, à l'Institut catholique de la rue de Vaugirard dont il est le recteur, on a le sentiment d'un exil : un bureau-ministre, des meubles d'un ancien luxe, des portraits qu'on dirait d'amis détrônés.

« Lui-même apparaît austère, puritain, triste, froid. Il vous appelle « monsieur ». Aucune familiarité. Pourtant on le juge sage. On le sait de conseil sûr. Combien défilent là pour avoir ses avis!

« Certes, c'est le gardien des Tables, l'étalon du devoir strict avec lequel on se confronte. C'est l'homme de loi des procès de la conscience élucidant les arcanes, triant les scrupules, qu'on consulte comme le

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 22 avril 1890.
[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 12 février 1891.

jurisconsulte de Dieu. Mais les conseils, les avis, dont il n'est pas chiche, il a l'air de les distribuer comme une aumône spirituelle, comme un secours à d'anciens serviteurs dans la détresse. Ministre tombé qui donne des consultations gratuites à ses gens...

« Mgr d'Hulst, lui, n'est pas venu à son heure. C'est un homme d'autrefois. Maurice Lesage d'Hauteroche d'Hulst, — tel est son nom, — allié aux Grimoard du Roure, aux d'Harcourt, au Pape Urbain V, appartient à l'ancienne France.

« Quelle misère d'arriver trop tard dans la vie! On est contemporain d'un temps disparu. Il y a ainsi des familles dont l'aboutissement retarde. On est alors comme un héritier qui veut acquitter une dette de sa race vis-à-vis d'un créancier qui est mort. Souffrance d'avoir une âme qui n'est plus adéquate et de sentir en soi des facultés inemployées!

« Or Mgr d'Hulst évoque le souvenir d'un cardinal-ministre dans la France ou les Espagnes du passé : conduite des grandes affaires, ambassades délicates, gouvernement de provinces nouvelles, pacification d'une primatie troublée, voilà son rôle sous une ancienne monarchie. Beaucoup plus organisateur et administrateur que prédicateur du roi, homme d'action plutôt que de littérature et de paroles, à la main prompte et autoritaire, qui, comme le Grand Inquisiteur, dans la nouvelle de Dostoïewski, ne juge pas que le peuple doive être libre, entend le débarrasser du fardeau de choisir, et, quoi qu'on en puisse dire, reste ferme dans son idée.

« Par une spéciale ironie des destinées, son enfance précisément lui avait créé l'illusion d'un temps encore pareil et d'un avenir tel : il fut élevé à la cour... Mgr d'Hulst se rappelle, de ce temps, l'arrivée à la cour des comédiens du Théâtre-Français, qui vinrent y jouer *Monsieur de Pourceaugnac*. « C'est la seule fois, observe-t-il, que j'ai été au « spectacle. »

« ... Aujourd'hui on sent, à le voir, un religieux renoncement. Nulle transaction avec les faits accomplis; aucun optimisme; rien qu'un pli de dédain au coin de la bouche. Même le léger fléchissement déjà, par l'âge, de sa très haute taille ne semble qu'un vain effort pour descendre jusqu'à son interlocuteur. Une allure imposante, mais qui éloigne la sympathie; des yeux aigus et froids, vous gelant les mots sur les lèvres.

« Que lui font les paroles, à lui qui se juge parmi des étrangers?

« Il est vraiment détaché de tout désir d'être ou de paraître... Que pouvaient contre son détachement telles attaques, par exemple, de l'*Univers*, acharné après lui durant vingt ans? Taxé de fanatisme par les uns, d'orthodoxie suspecte par les autres, c'est le lot de ces hommes-là, hermétiques et peu conformes, d'être incompris de la plupart. Mais qu'importe! Ils ne tiennent même pas à la vie[1]... Si vrai-

[1] Pour le prouver, M. Rodenbach dit que l'abbé d'Hulst brava la mort pendant la guerre!

ment dépris de toutes choses terrestres et voyant déjà si loin à la dérive sur les eaux rapides de la vie ses premières ambitions, qu'il était sincère à coup sûr en nous disant à voix mélancolique : « J'ai « cent cinquante ans. »

« Il est naturel, dès lors, qu'il n'ait pas cherché à montrer des talents. Il en a peut-être, mais il sait la grande parole du Psalmiste : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Dei.*

« Mgr d'Hulst ne cherche pas à plaire aux hommes. Il les aime peu. Mais il aime Dieu, il veut le faire entendre. Il est le combattant de Dieu *contre* les âmes[1]... »

Le chroniqueur racontait alors ironiquement que Mgr d'Hulst avait consulté le grand acteur Got pour savoir s'il pourrait se faire entendre à Notre-Dame et que Got l'avait rassuré.

« Et cela suffit à l'épée de se savoir assez effilée et pointue. Que lui importe d'être plus ou moins damasquinée ! C'est affaire de plaisir ou de vanité personnels. Mais Mgr d'Hulst voudra seulement agir pour Dieu, traduire la parole éternelle, ne rien donner de soi, ne rien demander pour soi, — nulle gloire futile, surtout.

« Idéal sévère !

« On songe à ces tours dans certaines villes mortes, tout au nord à ces « Dom » dans les vieilles cités allemandes; — architectures inégayées, qui ne veulent être que de la foi, sans jardins de vitraux, ni sourires de sculptures[2]. »

Cet article du *Figaro* donna le ton à la presse hostile; il servit de type à ceux des journaux les plus avancés[3]. Pendant cinq ans, il reparut sous des formes diverses, chacun le démarquant suivant son esprit ou son style; et c'est ainsi que se forme l'opinion du monde !

Les journaux catholiques firent valoir toutes les raisons qui avaient dicté la détermination du cardinal Richard, et Mgr Lagrange, évêque de Chartres, les résuma dans une lettre publique adressée à Mgr d'Hulst, où on lisait ceci :

[1] Dans ce même article, M. Rodenbach signalait les deux volumes de *Mélanges oratoires* de Mgr d'Hulst; il aurait pu y lire, dans le discours prononcé à Autun, en 1882, au congrès des Associations ouvrières catholiques, cette belle phrase : « Quand même tout succès nous serait refusé en vue de la pacification sociale,... je vous dirais encore : L'avenir est à vous, car vous pouvez sauver des âmes, et *vous les sauverez en les aimant.* »

[2] *Le Figaro* du 12 février 1891.

[3] Par exemple, à celui de la *Bataille* du 14 février 1891, signé de Camille de Sainte-Croix.

« Il faut pour l'apologétique un esprit philosophe : vous l'êtes. C'est même, permettez-moi de le dire, quelque homme d'action que vous soyez, ce que vous êtes le plus. Un esprit philosophe et parfaitement au courant de l'état actuel de la science : vous l'êtes. Qui donc vient d'écrire, me dit-on, dans un grand journal, trop souvent léger, à propos de vous, ces paroles si étranges appliquées à vous : « Quelle « misère d'arriver trop tard dans la vie ! On est contemporain d'un « temps disparu ! » Qui est plus que vous un homme moderne, nonobstant l'antiquité de votre race[1] ? »

Le 31 décembre 1890, en présentant les vœux des professeurs de l'Institut au recteur, M. de Lapparent exprima non seulement leur pensée, mais celle des catholiques les plus sérieux, par ces belles paroles :

« Quant au présent, il nous fournit une occasion de légitime fierté, dans cette désignation de S. Ém. le cardinal archevêque, qui vous introduit dans la chaire illustrée par les Lacordaire, les Ravignan, les Félix et les Monsabré. A l'heure où une presse encore plus ridicule qu'odieuse cherche à cette désignation des motifs tels, qu'en les écoutant on ne sait ce qui convient le mieux de s'indigner ou de se tenir les côtes, nous aimons à applaudir de toutes nos forces au choix du cardinal ; car c'est le recteur de l'Institut catholique qui paraîtra dans la chaire de Notre-Dame ; c'est la théologie et la philosophie de cette maison qui retentiront sous les voûtes de la vieille basilique. Aussi, Monseigneur, croyons-nous ne pouvoir former pour vous de meilleur souhait qu'en exprimant le vœu que les résultats de votre nouvel apostolat soient dignes de vous, dignes du prélat qui vous a choisi, dignes des espérances que l'Église de France a toujours mises en vous. »

*
* *

Mgr d'Hulst, au surplus, travaillait de son mieux pour justifier pleinement ce choix et ces espérances.

Au commencement de 1889, il avait enfin donné au public un livre qu'il avait commencé depuis dix ans, sans pouvoir jamais parvenir à l'achever : c'était la biographie de son saint ami, Just de Bretenières, martyrisé en Corée, lors de la grande persécution de 1866. Ce livre était une œuvre de piété dans les deux sens que ce mot comporte : de piété envers Dieu, puisque cette piété trouvait son aliment dans les exemples d'une vie sainte et d'une mort héroïque ; de piété aussi à l'égard d'un

[1] Lettre publiée dans la *Défense* du 14 février 1891.

souvenir très cher et d'une affection qui remontait à la jeunesse. Une existence renfermée dans les étroites limites de vingt-huit années, dont vingt-six avaient appartenu à la famille, au séminaire, au noviciat des Missions, ne pouvait être très féconde en événements. Mgr d'Hulst en avait tiré un ouvrage surtout ascétique, assez peu semblable pourtant, en raison de la différence des caractères et des circonstances, à la *Vie de la Mère Marie-Térèse*, sa première œuvre. L'intimité qui avait uni l'auteur à Just de Bretenières donnait au livre un accent personnel et touchant. Le récit des épreuves de la chrétienté coréenne l'élevait, dans ses derniers chapitres, jusqu'à la véritable histoire[1].

Avant de monter dans la chaire de Notre-Dame, Mgr d'Hulst jugea, à bon droit, nécessaire d'accorder une satisfaction à ceux qui, ne l'ayant point entendu, se plaignaient de ne pouvoir le juger sur ses œuvres; il publia donc deux volumes de *Mélanges oratoires*. Le premier contenait des panégyriques, des oraisons funèbres, des sermons et des allocutions de circonstance; le second, quelques-uns de ses principaux discours sur l'enseignement[2]. Dans la courte préface où il traitait ces pages d'éloquence « avec une injustice pardonnable au seul recteur de l'Institut catholique[3] », l'auteur déclarait qu'il lui eût été facile, plus indulgent pour ses manuscrits, d'en tirer quatre volumes; mais il ne songeait qu'à s'excuser d'en avoir donné deux.

« Quand les devoirs de sa profession, dit-il en parlant de lui-même, l'ont obligé de dépenser en menus efforts et en essais fugitifs l'activité intellectuelle qu'il eût aimé concentrer vers une œuvre unique et personnelle, il arrive un moment où le sentiment de dispersion l'accable. Il sait qu'il a travaillé, et il se demande s'il a fait quelque chose. Alors, pour se consoler de sa stérilité, peut-être un peu pour s'en justifier aux yeux de ses amis, il sent le besoin de ramasser les fragments qu'il a semés sur sa route.

« Ces pièces juxtaposées, ajoute-t-il, non sans une excessive modestie, ont l'inconvénient de la monnaie de billon : beaucoup de masse pour peu de valeur. »

[1] *Vie de Just de Bretenières*, missionnaire apostolique, martyrisé en Corée en 1866. Paris, Poussielgue, 1889, in-12. La préface est datée du 1er novembre 1888.

[2] *Mélanges oratoires*. Paris, Poussielgue, 1891, 2 vol. in-8°.

[3] L'expression est de Pierre Veuillot, dans l'*Univers* du 13 février 1891.

Une réflexion analogue se relevait dans la préface des *Mélanges philosophiques*, édités un an plus tard[1].

« Une même pensée, écrivait Mgr d'Hulst, a présidé aux deux publications; et, si le loisir ne m'avait pas fait défaut, elles auraient pu paraître en même temps. Ce ne sont pas deux ouvrages, ce sont deux recueils. Dans l'un comme dans l'autre, j'ai voulu réunir quelques-uns de ces essais où, parmi les sollicitudes d'une vie donnée aux autres, s'est dispersé l'effort de ma pensée. Je l'ai fait au moment où un choix qui m'honore et m'accable me désignait pour une tâche nouvelle. Désormais tout ce que je pourrai sauver de mon temps et de mes forces appartiendra à la grande œuvre apologétique de Notre-Dame. Avant de m'enfermer dans cette mission, j'ai voulu me retourner un instant vers le passé et fixer le souvenir du travail accompli. »

Ce passé, ce travail accompli, c'était en réalité la préparation lointaine, riche, profonde et variée, que la Providence avait procurée à celui qu'elle destinait « à la grande œuvre apologétique de Notre-Dame », pour reprendre le mot de Mgr d'Hulst.

Cette diversité, cette multiplicité de travaux, malheur peut-être pour l'écrivain, pour le philosophe, pour l'artiste, étaient en somme une grande force pour l'homme qui s'était aguerri dans tant de luttes et mesuré avec tant de problèmes; c'en était une aussi pour le successeur du Père Monsabré.

Les critiques le sentaient généralement et quelques-uns le disaient, ne craignant même pas d'affirmer que les conférences constitueraient le monument longtemps entrevu par Mgr d'Hulst et auquel il avait renoncé par un plus grand souci du bien présent des âmes.

C'est ainsi que l'abbé Pagis écrivait dans le *Bulletin de l'Institut catholique :*

« Quant à cette œuvre « unique et personnelle » que ses amis et lui-même ont rêvée, ils se presseraient trop d'y renoncer... Voici qu'à l'orateur qui savait s'oublier, la Providence a ménagé la plus belle des œuvres, où toutes les connaissances trouveront leur place, où toutes les aptitudes auront leur emploi, et qui pourrait bien être la synthèse de ce qu'il appelle ses *essais* fugitifs, le couronnement de tous ses travaux, je veux dire l'œuvre apologétique des *Conférences de Notre-Dame.*

« Il semble, en vérité, qu'elle vienne exprès pour répondre à toutes les représentations dont l'auteur était l'objet. Vous vous plaignez que

[1] En 1892, chez Poussielgue, 1 vol. in-8°

l'auteur des *Mélanges oratoires* ait dû s'occuper de tout, qu'il ait été tout à la fois prédicateur, philosophe, théologien, administrateur, polémiste, éducateur! Il le fallait peut-être pour le préparer à remplir une mission très grande et très complexe, pour faire l'apologiste complet et puissant que notre temps réclame. Un philosophe n'y suffirait pas s'il n'était que cela, ni un théologien, ni un orateur, ni un esprit scientifique; il faut réunir toutes ces aptitudes. La connaissance même du monde, le contact avec toutes les classes, l'exercice de la parole rompue à tous les sujets et à tous les auditoires, n'étaient pas de trop, s'ils ont contribué à former cette langue si juste et si sûre, ce style souple et nerveux autant qu'élégant, qui ne recule ni ne gauchit jamais devant une pensée précise, ni devant les nuances les plus délicates, un des plus français assurément qu'il nous soit donné d'entendre et de lire en ces temps-ci... Qu'il soit donc permis de saluer dans ces *Mélanges oratoires* non seulement un souvenir du passé, un écho de « paroles envolées », mais surtout une promesse d'avenir et une digne introduction de la grande œuvre que l'Église de France a le droit d'attendre et qui, au moment où ces lignes paraîtront, sera déjà commencée[1]. »

Tels étaient bien le désir et l'espoir de Mgr d'Hulst lui-même. « Ce que je n'ai pas pu faire par le livre, écrivait-il, j'essayerai de le faire par la parole mûrie et creusée[2]. »

Aussi se préparait-il avec soin : « Je lis du saint Thomas, du Fouillée, des romans modernes à petite dose, pour étudier paral lèlement et les principes et la crise de la morale[3]. »

Ces lignes sont de la fin de juillet. En décembre, à quelques semaines de sa première station, il écrit : « J'arriverai un peu juste, mais cette presse m'excite et me vaut mieux que de longs loisirs; l'éloquence, quand elle n'est pas une rhétorique artificielle, ressemble à un gaz qui n'a sa force expansive que dans la mesure où il est comprimé[4]. »

Le 15 février 1891, Mgr d'Hulst inaugurait sa nouvelle et haute mission. Avec quel succès, nous le dirons plus loin quand nous étudierons en lui le prédicateur. Nous n'avons voulu montrer ici que le couronnement de son apostolat intellectuel, et, avant d'en venir aux divers ministères qui remplirent et honorèrent son sacerdoce, il nous reste à le suivre sur la scène politique.

[1] Abbé Pagis, *Bulletin de l'Institut catholique*, février 1891.
[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 30 mars 1890.
[3] A la même, 31 juillet 1890.
[4] A la même, 14 décembre 1890.

LIVRE V

LE ROLE POLITIQUE DE Mgr D'HULST L'ÉLISE ET L'ÉTAT

CHAPITRE XXIV

LES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES DE Mgr D'HULST

Influence de Mgr d'Hulst à l'archevêché de Paris. — Importance qu'il attache à la politique et comment il est amené à s'en occuper.

On l'a représenté comme un homme d'ancien régime ; rien n'est plus faux. — Mgr d'Hulst est monarchiste de principe. — Il veut une monarchie moderne par ses institutions. — Il a horreur du césarisme. — Il n'est pas partisan du droit divin de la monarchie légitime. — Il croit que la monarchie doit se retremper dans le consentement national. — Comment il entend la souveraineté populaire. — Il admet, dans l'ordre politique, des légitimités successives. — Déclaration qu'il met en tête de l'article : *Une Ame royale et chrétienne*. — Respectueuse protestation que lui adresse le baron Tristan Lambert et controverse avec celui-ci sur la légitimité. — Dans le carême de 1895, Mgr d'Hulst traite à fond de la légitimité des pouvoirs. — La République est-elle devenue légitime en France ?

Dans l'ordre social, Mgr d'Hulst n'est nullement partisan d'un « conservatisme » aristocratique et bourgeois. — Sévérité de ses jugements sur certains conservateurs. — Ce qu'il pense du progrès de la démocratie. — Sans christianisme, la civilisation moderne est une chimère dangereuse. — Mgr d'Hulst favorable aux lois dites sociales. — Le repos du dimanche. — L'égalité. — La grande industrie ; le patron et le maître anonyme. — La liberté de l'employeur et celle de l'employé. — Nécessité de l'élément moral et religieux pour régler les rapports sociaux. — Le devoir des riches. — Mgr d'Hulst condamne les exagérations de certains catholiques sociaux. — Le Congrès international de Liége en 1890 et la Société catholique d'économie politique et sociale. — L'artificialisme en sociologie. — L'intervention de l'État. — Ne pas mettre les questions sociales au-dessus des questions religieuses : danger que court à ce point de vue une partie du jeune clergé. — Lettre qu'adresse à ce sujet Mgr d'Hulst à l'abbé Naudet, 16 mai 1895. — Admirables pages de Mgr d'Hulst sur la civilisation moderne. — Il est impossible de juger le rôle politique de Mgr d'Hulst sans tenir compte des sentiments personnels qui l'unissaient au comte de Paris.

Pendant les quinze dernières années de sa vie, qui furent celles de sa pleine maturité, puisqu'il est mort à cinquante-cinq ans, Mgr d'Hulst ne s'est pas borné à diriger un grand établissement scientifique et à unir à l'apostolat moral et religieux du prêtre l'apostolat intellectuel le plus fécond par sa participation aux plus importantes controverses; il a exercé une influence réelle sur les affaires générales de l'Église. Confident jusqu'à la fin du cardinal Guibert, qui suivait avec joie son ascension[1], il a été en partie l'auteur de ces lettres fameuses qui étaient des actes. A tort ou à raison, l'opinion publique lui en a même attribué complètement quelques-unes[2].

Sans conserver auprès du cardinal Richard, dont l'administration était très personnelle, une action aussi constante et intime, il a été cependant pour lui un conseiller apprécié et écouté[3]. Le cardinal Langénieux l'a souvent consulté.

Enfin, par nature, par goût, par tradition de famille, il a toujours été porté vers la politique proprement dite. Persuadé que les intérêts de l'Église et de la religion sont étroitement solidaires des questions politiques, — et toute la politique fran-

[1] « Mon cher ami, lui écrivait-il, le 26 avril 1884, je vous remercie des quelques lignes que vous m'avez adressées de Rome, et dont mon cœur avait besoin pour être rassuré sur les fatigues de cette longue pérégrination. J'approuve beaucoup vos visites auprès des hauts personnages; elles doivent être faites avec la discrétion qui vous est naturelle; mais elles sont nécessaires pour prévenir ou effacer les impressions que peuvent faire certains esprits jaloux, excessifs ou excentriques, dans leurs relations avec Rome.... A l'heure qu'il est, vous avez dû recevoir votre audience auprès du Pape; je ne doute pas qu'elle ait été bonne et affectueuse, comme vous le méritez. Il faut nous revenir le plus tôt possible; l'Institut ne peut pas rester longtemps sans son chef, et en outre nous avons ici, en ce moment, beaucoup de complications dans lesquelles votre présence sera fort utile. N'oubliez pas de prier au tombeau des saints Apôtres pour le vieil archevêque qui vous aime tendrement et qui vous renouvelle l'expression de tout ce qu'il y a pour vous dans son cœur. »

[2] Notamment celle du 4 juin 1885, par laquelle l'archevêque de Paris, relevant de maladie, prescrivait des prières à l'occasion de la désaffectation légale du Panthéon.

[3] Lorsque commença, en 1891, la campagne de presse qui assombrit les dernières années de Mgr d'Hulst, on se plut à le représenter comme le maître occulte de l'administration diocésaine. M. Denis Guibert, en particulier, se disant l'interprète de prêtres parisiens exaspérés de sa tyrannie, revenait volontiers sur cette accusation, qui ne repose sur rien. Le cardinal Richard estimait à sa valeur l'intelligence de Mgr d'Hulst, avec qui il avait longtemps gouverné l'Institut catholique; mais il ne se reposait nullement sur lui de l'administration du diocèse; il se défiait même un peu de ses jugements sur les hommes, parce qu'il le trouvait trop impressionnable et trop primesautier.

çaise, à partir de 1880, ne pouvait que le confirmer dans cette idée, — il a considéré comme un devoir de ne pas s'en désintéresser. Ami du comte de Paris, lié avec les chefs du parti monarchiste, en relations, par ses fonctions mêmes, avec tous les catholiques de marque, il se trouvait en état de jouer un certain rôle, et il l'a joué. C'est cette forme nouvelle de son activité que nous voudrions maintenant mettre en lumière. Et d'abord, il est à propos de se demander quelles tendances générales il y apporta.

***

Lorsque, au commencement de 1892, il fut élu député de Brest, de même que quand il fut appelé à la chaire de Notre-Dame, la plupart des journaux de gauche, et même quelques autres, se plurent à représenter Mgr d'Hulst comme un homme des anciens âges. L'un d'eux, et non des moindres, résuma en trois lignes cette opinion : « Le sort narquois a fait naître *Monsignor* plus d'un siècle trop tard. Il n'y a plus ni roi, ni cour. Que voulez-vous que fasse parmi nous Maurice Le Sage d'Hauteroche, comte d'Hulst[1] ? »

Rien de plus contraire à la vérité qu'un tel jugement, nous l'avons montré quand nous avons fait connaître la pensée de Mgr d'Hulst sur les problèmes intellectuels contemporains, et il en est encore de même s'il s'agit des conditions générales de la politique.

Mgr d'Hulst était monarchiste. Il était convaincu que seule la monarchie, qui avait fait la France, pouvait assurer à notre pays l'ordre, la stabilité, la force, la considération ; mais cette monarchie, il la voulait, suivant le mot même du comte de Paris, « moderne par ses institutions, » comme elle était « traditionnelle par son principe ». Il ne la souhaitait point absolue, mais constitutionnelle ; il ne ressentait même pas, à l'égard du parlementarisme, cette répulsion qu'ont fait naître, par la suite, chez les meilleurs esprits, les répugnants excès de ce régime. Cependant, même la question religieuse mise à part, il ne plaçait pas, comme d'autres parmi ses amis, tout son idéal dans la restauration de la monarchie parlementaire, telle que l'avait pratiqué Louis-Philippe. « Orléaniste, lui ? disait assez

[1] *La Justice* du 8 mars 1892.

spirituellement un journal. D'origine, de relations, d'esprit même, soit ; mais pas d'état d'esprit. Ou bien il faudrait trouver pour lui une étiquette nouvelle, celle d'orléaniste actif[1]. » L'écrivain voulait dire qu'homme d'action lui-même, Mgr d'Hulst demandait aux chefs et aux gouvernants d'agir, plutôt que de parler.

Il avait l'horreur du césarisme. A l'égard du régime impérial, il gardait toutes les antipathies des orléanistes libéraux du second Empire. Ce sentiment ne fut pas étranger au dégoût, le mot n'est pas trop fort, que lui inspira le boulangisme[2]. Même un certain *nationalisme*, qu'il jugeait faux et tapageur, lui déplaisait et le rendait trop sévère pour certains hommes : par exemple, le généreux Déroulède[3].

Cependant il n'était point partisan de ce que, depuis la Restauration de 1814, on appelait le droit divin de la monarchie légitime, c'est-à-dire de la maison de Bourbon. Il admettait même, et l'on sait que tel était l'avis du comte de Paris, qu'après une aussi longue interruption du pacte implicite conclu entre la France et la maison royale, celle-ci aurait besoin de se retremper dans le consentement national, même manifesté sous forme de plébiscite; plébiscite qui ne créerait pas le droit, mais le reconnaitrait et lui rendrait pratiquement sa vigueur[4].

Entendons-nous bien. Chrétien, Mgr d'Hulst ne pouvait pas admettre la souveraineté populaire absolue, ni croire que cette souveraineté est, en quoi que ce soit, génératrice du droit. Le

[1] *Le Téléphone* du 15 février 1892.

[2] Voir ci-après, ch. xxv.

[3] Dans son article du *Correspondant*, sur le quatrième Congrès de Malines (25 septembre 1891, p. 997), Mgr d'Hulst regrette que les Allemands se soient abstenus d'y venir parce qu'ils s'étaient persuadés que l'influence française y serait prépondérante, et il ajoute : « Nous eussions été heureux de rencontrer sur ce terrain neutre des hommes que la foi a fait nos frères et que les turbulences d'un patriotisme faux et tapageur ne nous empêcheront jamais de traiter comme tels. Nous le leur avons prouvé en les attirant et en les accueillant à Paris même, pour participer aux travaux du dernier congrès scientifique, au mois d'avril de cette année. Les relations cordiales qui se sont alors échangées entre eux et nous ne leur ont pas fait regretter le témoignage de confiance qu'ils nous avaient donné en répondant à notre appel. Ils ont pu constater par eux-mêmes que tous les Français ne sont pas des Déroulède ou des ..... Est-ce que maintenant cette variété de patriotes serait donc plus nombreuse en Allemagne que chez nous? »

[4] Mgr d'Hulst revint sur cette idée dans la IIe conférence du Carême de 1895, *les Droits de l'État*, fin de la première partie.

droit vient de Dieu, et la souveraineté populaire doit le respecter; la loi issue de la majorité ne peut pas tout, et elle ne saurait obliger toujours.

« Cela ne peut pas être, s'écriait-il à Notre-Dame, en 1895. Les détails d'organisme constitutionnel ne changent pas les droits du pouvoir. Quelle qu'en soit la forme, monarchique ou populaire, la souveraineté a les mêmes droits, et ces droits rencontrent les mêmes barrières. Le droit naturel du citoyen est une de ces barrières... En dehors du droit naturel, il ne reste plus qu'une seule morale, et elle tient tout entière dans cet anathème impitoyable : « *Væ victis!* Malheur aux vaincus [1]! »

Mais il estimait, avec la tradition catholique, qu'en dehors du cas unique du peuple hébreu, Dieu ne désigne pas lui-même les dépositaires du pouvoir, qu'il laisse aux causes secondes : force conquérante, puissance pacificatrice, suffrage populaire, consentement national, pacte constitutionnel, le soin de déterminer et la forme de l'autorité, et le sujet en qui elle réside, et le mode de sa transmission [2].

Il pensait encore que cette désignation n'est pas sans reprise possible et que, par conséquent, dans l'ordre politique, il peut, en un sens très vrai, y avoir *des légitimités successives* [3].

A la fin de sa vie, au lendemain de la mort du comte de Paris, il ne craignit pas d'appliquer ces principes même à la République, et dans l'avant-propos qu'il mit en tête de l'article : *Une Ame royale et chrétienne*, il dit en toutes lettres ceci :

« Je reconnais, — et en cela je suis d'accord avec le prince lui-même, — que le principe de la monarchie héréditaire ne peut pas se rétablir par sa propre vertu, qu'il y faut le consentement de la nation; que ce consentement fait défaut aujourd'hui, et que l'institution républicaine, quels qu'aient été les vices de sa naissance, réunit actuellement les conditions d'un pouvoir légitime, auquel les citoyens doivent obéissance. En cela je me conforme aux enseignements et aux directions du Saint-Siège, sans avoir à m'écarter pour cela des conseils de patriotisme si souvent donnés par le comte de Paris lui-même à ses amis. D'autres catholiques vont plus loin : ils croient que pour servir les intérêts religieux, qu'ils mettent, comme moi, au-dessus de tous les

[1] Carême de 1895, *les Droits de l'État*, p. 50.

[2] Carême de 1895, *l'Origine du pouvoir*.

[3] A la fin de la même conférence. Mgr d'Hulst va jusqu'à dire : « L'injustice même et la violence peuvent vicier les origines du pouvoir sans le rendre incapable d'emprunter plus tard à la durée de ses services une consécration qui le légitime. »

autres, la simple soumission aux lois du pays ne suffit pas, qu'il faut aller jusqu'à l'adhésion définitive, impliquant l'abdication de tout esprit de retour vers un régime différent.

« Je respecte cette manière de voir, et Dieu me garde de suspecter les intentions de ceux qui l'adoptent! mais je ne crois pas nécessaire, ni comme Français, ni comme catholique, ni comme prêtre, de les suivre jusque-là. C'est encore s'incliner devant la souveraineté nationale que de prévoir le jour où elle manifesterait de nouvelles préférences; c'est user d'un droit constitutionnel que de lui en donner le conseil. On ne trouvera pas autre chose dans ce qui a pu transpirer ici de mes sentiments.

Cette façon de concevoir la légitimité du pouvoir provoqua les protestations des purs légitimistes. L'un des plus ardents parmi ceux-ci, le baron Tristan Lambert, venu, après la mort du prince impérial, à la monarchie traditionnelle, adressa même à ce sujet à Mgr d'Hulst deux lettres, dont les arguments ne manquaient ni d'intérêt, ni de portée. Après avoir remercié avec émotion l'auteur de l'article : *Une Ame royale et chrétienne* de ces pages admirables, il ajoutait :

« Je vous connais, Monseigneur, trop ami de la franchise et de la vérité pour ne pas me permettre de vous adresser, comme légitimiste et comme Français, une réserve respectueuse, mais formelle, relative à un passage de votre *avant-propos :* « L'institution républicaine, etc... » Que, réserve faite, comme l'Église le fait toujours, du droit légitime et de ceux de la conscience et de l'Église, les citoyens doivent actuellement obéissance, pour le *bien public* et pour le maintien de *l'ordre nécessaire à une société*, au pouvoir *de fait* qui nous régit actuellement, *je ne le mets pas en doute.*

« Mais cela ne fait *pas* de ce pouvoir *établi, constitué, de fait,* je j'accorde, un pouvoir *légitime.* Je le considère comme un pouvoir constitué et légal, *nullement* comme un pouvoir légitime; sinon, s'il était légitime, comme il n'y a pas deux droits légitimes dans une nation, en quoi consisterait le *dépôt du droit* que Philippe VII déclare *transmettre à son fils* et que Philippe VIII déclare revendiquer, si le pouvoir de la République, au lieu d'être seulement *légal,* était, comme vous le dites, *légitime?* pourquoi aurions-nous l'espoir d'arriver dans l'avenir à le remplacer par la monarchie?

« Si la République était légitime, nous devrions, il me semble, nous borner à procurer son amélioration, sa christianisation; mais la monarchie n'aurait *aucun motif, ni aucun droit* à chercher à la remplacer, même par les voies légales, et M. le duc d'Orléans, au lieu d'être *ce qu'il est, un prince légitime* et le représentant du *droit historique* de la France, ne serait plus qu'un chef de parti, un homme comme le prince Victor, ou comme Boulanger, animé de l'ambition de gouverner

à son tour et de la présomption de mieux gouverner que le pouvoir actuel, ce qui ne serait pas du reste difficile.

« J'ajoute, malgré la profonde affection que j'ai pour M. le duc d'Orléans, que si je ne le considérais pas comme le représentant du *droit légitime*, malgré ses *nombreuses* et *très certaines* qualités, *rien ne le désignerait à mes suffrages*, et je ne consacrerais pas du tout ma vie à le faire arriver au pouvoir, où, du moment où il ne serait pas le droit, rien ne le désignerait, rien ne lui donnerait le droit d'agir en cas d'anarchie ou de nécessité, et dont mon affection même, s'il n'était *pas le droit*, ne voudrait nullement lui imposer les charges et les périls.

« Je regarde donc la République comme un fait légal et constitué auquel, comme tel, et *pour le bien social*, je suis soumis en tout ce qui n'est *pas contraire* à la conscience et à la justice, *exactement* comme les Polonais le sont, à *Varsovie, à la Russie*, et les Alsaciens, à *Strasbourg, à l'Allemagne ;* mais je ne saurais en conscience la considérer comme *légitime*.

« Sinon, *quelle imposture* aurait été celle d'Henri V revendiquant et maintenant son droit légitime contre l'Empire, dont les titres, comme protection de la religion à l'intérieur, comme gouvernement d'ordre et bienfaisant, comme assentiment national, étaient *tellement supérieurs* à ceux de la République?

« Et d'où viendraient les titres de la République à la légitimité? Je ne conteste pas ici la légalité. Ils ne viendraient pas assurément de la tradition nationale. La France a été mille quatre cents ans monarchie et a été faite par la monarchie. Ils ne viendraient pas de la possession séculaire, ils ne viendraient pas non plus de l'absence de revendications ni de l'*exercice chrétien et bienfaisant du pouvoir*, non plus que de l'assentiment unanime de la nation ou de la *pars sanior populi*. Les trois voix fraudées, grâce auxquelles on a voté la République revisable en 1875; le mode de vote qualifié hautement par Pie IX de « *mensonge universel*, de lèpre horrible et de chancre hideux »; ce mode de vote exercé par la fraude comme à Toulouse, sous la pression de la franc-maçonnerie et de la candidature officielle émanant d'une majorité infime (150000 voix à déplacer en 1885) d'électeurs votant sous la pression du mensonge et en *haine de la religion* et de tout frein, ne saurait constituer un gouvernement *légitime* en France, pas plus qu'il ne le constitue en Italie.

« Et cependant, la royauté italienne a seize ans de possession d'état de plus que la République française, des *plébiscites* qui lui font défaut, bien plus d'élections et bien plus d'*unanimes*, une transmission paisible de père à fils et la réalisation de l'unité italienne (que je condamne d'ailleurs formellement comme catholique, Français et légitimiste) et le fait de l'Italie devenue grande puissance.

« Si donc la République est légitime en France, comme vous le dites, Monseigneur, la royauté piémontaise est légitime également et

davantage en Italie, à Rome comme à Bologne, à Naples comme Florence. Il n'en est rien cependant... »

Enfin, par de longs développements, le baron Tristan Lambert s'efforçait d'établir qu'on ne pouvait admettre la thèse de la légitimité de la République sans aller contre certaines constitutions pontificales.

Que répondit Mgr d'Hulst? Il est facile de le deviner par la réplique de son correspondant[1].

« Vous me dites : « Depuis que vous êtes devenu royaliste, vous « m'avez dépassé du premier coup. » Quand, il y a quinze ans, devenu *pleinement libre de tous autres liens*, je suis revenu, par l'aide et, *j'ose le droit de le dire, sous l'œil de Dieu* et en toute conscience, aux opinions royalistes qui avaient toujours été celles de ma famille, je suis venu précisément demander à la royauté légitime un principe de *stabilité immuable* que ne m'offrait *aucun* des régimes issus de la volonté variable et abusée du peuple. Voilà pourquoi, ayant conquis, avec l'aide de Dieu, la *vérité politique*, j'ai le devoir d'y rester fidèle.

« Vous me dites 2° : « J'estime qu'en France la légitimité n'existe « plus au profit de la monarchie, et cela pour deux raisons : parce que « sept changements de régime en un siècle ont coupé la tradition et « amené la prescription. »

« Je ne crois pas qu'il puisse jamais survenir de prescription *tant que le droit est fermement, constamment réclamé*, par ses représentants, d'une part; par le peuple fidèle, de l'autre. De plus, ces sept changements de régime ont été *coupés* par les seize années, si réparatrices et bienfaisantes, de la Restauration et par la succession si paisible de Charles X à Louis XVIII, sans parler des autres formes monarchiques qui, sans posséder la légitimité, ont cependant interrompu, pendant soixante-six ans, la possession d'état de la République. Ces sept régimes divers n'ont servi qu'à montrer *combien* la France a besoin de la stabilité monarchique, et qu'en outre la prescription ne saurait exister, puisque aucun des régimes qui ont supplanté la monarchie légitime n'a pu durer un long espace de temps, ni exercer chrétiennement le pouvoir sur ce terrain; j'ai pour moi les paroles formelles de Pie VI, puis celles de Grégoire XVI.

« Vous me dites encore : « Parce que la légitimité a besoin de la foi « des peuples et que cette foi n'est plus chez nous que le fait d'une « poignée d'hommes. » — Je crois que les royalistes sont en France *beaucoup plus* qu'une poignée d'hommes. Ils en sont certainement l'élite : en 1871, ils ont possédé une immense majorité; en 1885, ils l'ont approchée de bien près. La chute écrasante qui a suivi, trois mois après les huit millions de suffrages du plébiscite de 1870, indique clairement, comme Pie IX l'a rappelé après le plébiscite de Rome, le peu

[1] Datée du 2 octobre 1894.

de fondement qu'il faut faire de la prétendue loi du nombre. De plus, le suffrage universel, tel qu'il est constitué et consulté aujourd'hui, ne représente aucunement le corps social de la nation.

« Il y avait infiniment moins de partisans des Stuarts en Angleterre, et néanmoins les Papes n'ont jamais hésité à reconnaître le droit de Marie Stuart sur l'Angleterre, opposé à celui d'Élisabeth acclamé par l'unanimité du peuple anglais pendant tant d'années, non plus qu'à reconnaître les Stuarts dénués totalement de partisans et jusqu'en 1808, à la mort du cardinal d'York, comme rois légitimes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

« Quels et combien étaient les partisans des Bourbons en 1813?

« Vous me dites enfin, Monseigneur, et vous le soulignez : *qu'il n'est pas un Italien, même catholique, qui voudrait aujourd'hui voir rétablir les principautés absolues.* D'abord, quand cela serait, cela ne changerait rien aux droits des princes légitimes garantis formellement par Pie IX.

« Puis il n'en est rien ; j'ai moi-même successivement vu et rencontré chez l'ancien nonce, le cardinal di Rende, Napolitain, mon cousin et mon ami, chez sa mère, chez les siens, chez le roi de Naples, chez le duc de Parme, des centaines d'Italiens considérables, fermement attachés à leurs princes légitimes et espérant leur retour. »

Si la force et le succès suffisaient à créer le droit, concluait le baron Tristan Lambert, « le mal n'aurait qu'à museler les partisans du droit et à durer quelque temps, pour devenir la justice. »

Le carême de 1895, qui avait pour sujet : *la Morale du citoyen*, fournit au conférencier de Notre-Dame l'occasion de clore, au nom de la doctrine catholique, la controverse ouverte par l'écrivain politique. Il le fit avec éloquence, mais à grands traits, dans sa conférence du 10 mars sur les *Droits de l'État*[1],

[1] « Qu'arrivera-t-il lorsque le pouvoir légitime aura succombé aux entreprises de la sédition ou à l'audace d'un usurpateur? Tant que dure la crise, la fidélité à la souveraineté méconnue s'impose à la conscience des sujets. Mais si la fortune trahit la bonne cause, la défaite qu'elle subit ne saurait laisser le pouvoir en déshérence. Le succès même de l'usurpation transfère à ses auteurs, à défaut du droit, le devoir d'assurer l'ordre public, ce premier besoin de la société. On voit alors s'établir un gouvernement de fait. Les citoyens qui n'ont pu l'empêcher de supplanter l'autorité légitime ne doivent pas maintenant l'empêcher de pourvoir à la sécurité générale ; ils sont tenus envers lui à cette mesure d'obéissance dont le refus n'entraînerait que des troubles sans aucun profit pour la cause vaincue. Et si les événements servent ce nouveau pouvoir, s'il s'acquitte heureusement de ses fonctions protectrices, si l'assentiment populaire se prononce en sa faveur, le temps viendra où son existence de fait recevra la consécration du droit ; car rien n'est éternel de ce qui est humain, et la vacance de l'autorité légitime ne saurait durer toujours. »

d'une manière précise et technique, en une note par laquelle il jugea bon d'éclairer son texte.

Par suite des événements historiques qui se sont succédés en France depuis la mort de Louis XVI, y disait-il, le mot de légitimité s'est identifié dans notre pays avec celui de fidélité à la maison de Bourbon.

« Mais, en soi, qu'est-ce qui est légitime? C'est ce qui est dans l'ordre, ce qui représente un droit réel. Ainsi on dira qu'une action est légitime, qu'une propriété est légitime, parce qu'il est permis de faire cette action, parce que cette propriété est bien acquise. C'est là le sens général et philosophique du mot; l'autre sens est historique et politique. Donc, pour savoir si, en dehors de la monarchie des Bourbons, un gouvernement peut être légitime en France, il faut se demander si, dans telle circonstance donnée, ce gouvernement exerce un véritable droit de commander, entraînant pour les citoyens un véritable devoir d'obéir. »

Avec Léon XIII, dans l'encyclique *Inter sollicitudines*, du 16 février 1892, Mgr d'Hulst rappelait que les circonstances historiques ou nationales, d'où naissent les pouvoirs dans leur forme déterminée, *sont toujours humaines*. « Or ce qui est humain peut toujours périr. »

La raison d'être du pouvoir politique est le bien de la société :

« Si un pouvoir traditionnel est par excellence un pouvoir légitime, c'est que, plus que tout autre, il assure à la communauté les avantages qui rendent un gouvernement bienfaisant. Une autorité moins contestable, une stabilité plus grande, une adaptation plus parfaite aux lois historiques qui régissent la vie nationale, voilà certes des conditions privilégiées pour gouverner en vue de l'intérêt général. C'est donc un grand malheur pour un peuple de rompre cette chaîne qui le rattache au passé. Mais, ce malheur une fois consommé, le besoin d'ordre ne se laisse pas prescrire; tout pouvoir qui donne satisfaction à ce besoin acquiert un droit provisoire que la durée des services pourra finir par confirmer. »

Il ne restait plus qu'à appliquer la théorie à la France contemporaine; Mgr d'Hulst le faisait en ces termes :

« Si aujourd'hui un régime d'essence populaire parvient à représenter l'intérêt public, il devient légitime, mais d'une légitimité inférieure à l'autre... Ceux qui n'admettent qu'un seul degré de légitimité diront : Ce régime-là est légal, il n'est pas légitime. Nous ne saurions admettre cette opinion; car un régime peut être légal sans

avoir encore le droit pour lui. La légalité peut être injuste... Faut-il dire qu'il en sera de même de tout régime politique autre que la vieille monarchie française, et cela à perpétuité? Evidemment non, car ce serait transformer celle-ci en théocratie. Dès lors, et puisqu'un régime différent peut, avec le temps, devenir non seulement légal, mais légitime, la question de savoir quand il le devient n'est plus qu'une question d'appréciation. Il s'agit de décider si, oui ou non, ce régime incarne, à un moment donné, l'intérêt public; s'il vaut mieux, pour le bien du pays, travailler à le renverser ou à l'améliorer. On conçoit que la question ainsi posée reçoive, suivant les natures d'esprit, des réponses différentes. Mais on ne saurait refuser à personne le droit de la résoudre dans un sens favorable à la légitimité. »

*
* *

Mgr d'Hulst ne fut-il pas du moins l'homme de sa caste, le tenant exclusif et aveugle d'un « conservatisme » aristocratique et bourgeois? Pas davantage. On a pu lire, dans l'introduction de cet ouvrage, une page virulente contre les détenteurs de la richesse, les puissants de ce monde, qui n'accomplissent pas leur devoir. Cette page n'est point isolée. Qu'on ouvre le carême de 1894, sur la *Morale de la famille*, ou celui de 1895, sur la *Morale du citoyen*, on y rencontrera maints passages tels que celui-ci :

« C'est bien là l'histoire de cette aristocratie du XIXe siècle, de cette bourgeoisie enrichie qui a fait, il y a cent ans, la Révolution au nom du peuple, mais qui a prétendu en accaparer le bénéfice. On veut jouir pour soi, on veut transmettre la jouissance avec la vie; on aime mieux tarir la vie que restreindre sa propre jouissance, ou celle de ces êtres, de cet être trop souvent unique, qu'on aime d'une tendresse aveugle et basse[1]. »

Et ces lignes qui suivent un vigoureux portrait des anarchistes :

« Au pôle opposé, voici les conservateurs. Le nom qui les désigne est respectable, mais à une condition : c'est qu'au premier rang des choses à conserver, on place la justice absolue et le règne du bien. Hélas! ils ne sont pas rares, ceux qui ne voient dans la défense sociale qu'une bataille d'intérêts. Ne les appelons plus des conservateurs; appelons-les des satisfaits. Si la vieille société leur paraît bonne, c'est qu'ils ont su se faire une place au banquet. Peut-être ont-ils dû

[1] Carême de 1894, p. 84.

l'emporter de haute lutte ; quand ils sont entrés dans la vie, ils étaient avec les renverseurs : ayant réussi, ils ont passé dans le camp adverse ; ils y ont porté avec eux ce froid scepticisme, ce mépris de la vérité, qui caractérisent les adorateurs du succès. Entre eux et leurs alliés d'hier, devenus leurs ennemis d'aujourd'hui, je vois bien un conflit de convoitises, je n'aperçois pas un antagonisme de principes. Si les mécontents sont plus dangereux, les satisfaits sont plus vils, n'ayant pas l'excuse de la souffrance. Plaignons le sort d'une nation qui n'aurait à choisir qu'entre ces deux formes de l'égoïsme. Comme dans le songe de Pharaon, les maigres dévorent les gros, en attendant que d'autres les dévorent à leur tour ; et c'est à travers une succession de crises violentes que la société s'acheminera vers l'universelle misère[1]. »

Le progrès de la démocratie, pourvu qu'il soit contenu dans de sages limites et qu'il s'inspire du christianisme, ne l'épouvante pas :

« L'humanité, écrit-il, tend vers le nivellement intellectuel, moral, économique. C'est l'évolution démocratique. Comme disciple de l'Évangile, je n'ai aucune raison de m'en affliger ; je dois même saluer, dans ce que cette tendance a de légitime, un triomphe tardif de la pensée chrétienne. Toutefois, comme sociologue, j'aperçois le danger : c'est que les convoitises prennent trop d'avance sur les satisfactions possibles et fassent violence à la société pour obtenir d'elle plus qu'elle ne peut donner. »

Il ne méconnaît pas certaines améliorations apportées de notre temps aux rapports des hommes entre eux.

« Je n'hésite pas, pour ma part, à reconnaître que l'idéal de justice et de solidarité pénètre de plus en plus les institutions civiles ; qu'on ne saurait plus se passer de liberté dans les institutions politiques ; que les institutions judiciaires s'imprègnent de pitié et tendent à substituer la présomption d'innocence à la présomption de crime ; que l'idée de l'égalité entre les hommes, après avoir emprunté au christianisme naissant la force d'abolir l'esclavage, lui emprunte aujourd'hui, après tant de siècles, le secret de faire prévaloir dans les transactions privées des intérêts trop longtemps lésés et d'assurer une part aux plus humbles dans la gestion des affaires publiques. »

Ce mieux, il l'attribue à l'action persistante de l'Évangile.

« Qu'est-ce que tout cela, Messieurs ? Est-ce, comme on nous l'annonce, la fin du règne de Jésus-Christ ? Non, c'en est

[1] Carême de 1895, p. 152.

l'extension à travers les âges; c'est le prolongement de son action bienfaisante[1]. »

En revanche, sans christianisme, la civilisation moderne est une chimère monstrueuse. De cette idée, Mgr d'Hulst était si pénétré, que ses lettres privées la reflètent autant que ses discours publics. En voici une qu'il écrit à un homme d'esprit[2], scandalisé par la doctrine que l'extrême nécessité permet à qui meurt de faim de *voler* un pain.

« De tout temps, les théologiens ont été célèbres par leur imperturbable candeur devant les problèmes de la vie réelle. Le principe qui vous a tant suffoqué est, en effet, communément enseigné; mais il est généralement, et à bon droit, limité par une interprétation des plus étroites du mot *extrême nécessité*. On l'entend d'une nécessité passagère, actuelle, qui peut être soulagée par l'*emprunt forcé* d'un morceau de pain, ou d'un sou pour acheter du pain. On suppose que, ce besoin actuel une fois satisfait, on sera en mesure de pourvoir aux besoins ultérieurs soit par le travail, soit en demandant l'aumône. Par conséquent, le cas qu'on vise est celui où il est possible de prendre sans qu'il soit possible de demander.

« Les hypothèses successives, que vous soulevez au delà de ce premier plan très restreint, ne tombent pas sous la permission. Maintenant, de savoir si la première hypothèse, celle de l'extrême nécessité entendue au sens des théologiens, est quelque chose de très réel dans une société compliquée comme la nôtre, ceci est une autre question. Les théologiens se sentent obligés de donner des solutions honnêtes aux espèces qu'ils posent; ils ne s'astreignent pas toujours à ne poser que des espèces raisonnables.

« Ce qui est certain, c'est que, hors du cas, — chimérique ou non, — d'extrême nécessité, prendre est interdit, donner est obligatoire. Et malheureusement l'aumône est trop souvent considérée par beaucoup de gens comme un luxe de vertu, comme une bonne œuvre facultative, tandis qu'elle est l'obligation la plus fortement articulée du Décalogue et de l'Évangile.

« Maintenant, comment peut-il y avoir devoir du côté du riche, sans qu'il y ait droit du côté du pauvre? Si j'étais athée, je serais bien embarrassé de le dire, tout devoir supposant un créancier qui en exige l'accomplissement.

« Mais ici le créancier est Dieu même, et plus particulièrement pour le chrétien, le créancier est Jésus-Christ, qui se cache sous le personnage du pauvre. Dans le pauvre, donc, je considère des yeux de la raison un homme à qui je ne dois rien, et des yeux de la foi, un Dieu-

[1] Carême de 1895, VIe conférence, p. 164.
[2] M. Camille Bellaigue, 1er septembre 1894.

homme à qui je dois tout. C'est depuis qu'on a supprimé cet intermédiaire entre le riche et le pauvre que la question sociale a pris un caractère plus aigu : la richesse est devenue plus égoïste, et la pauvreté plus arrogante. Si Dieu n'est plus là pour revendiquer au nom du pauvre, il est naturel que celui-ci revendique pour lui-même et que le riche conteste sa réclamation.

« L'antiquité simplifiait le problème par l'institution de l'esclavage. La liberté civile, la civilisation moderne sans le christianisme est le plus sauvage, le plus incohérent des régimes; c'est l'organisation de la guerre sociale.

« Tout le monde a tort, et, par conséquent, chacun a raison contre tout le monde. »

C'est assez donner à prévoir que Mgr d'Hulst était favorable aux lois sociales qui améliorent le sort des humbles, et particulièrement à celle du repos du dimanche, encore si contestée il y a vingt ans.

« Pour nous, s'écrie-t-il, tous les hommes sont égaux par la nature, égaux par la communauté d'origine et de destinée. Cette égalité substantielle n'exclut pas l'inévitable diversité des conditions dans cette phase temporaire de notre existence, dont la vie terrestre marque les limites. Nous savons que c'est chimère de prétendre abolir des distinctions qui renaissent d'elles-mêmes sous le niveau des lois égalitaires et des institutions artificielles. Des utopistes peuvent rêver un monde imaginaire où tous les hommes auraient le même sort; des perturbateurs peuvent anéantir les droits acquis et décréter l'équivalence de la paresse et de l'énergie, du savoir et de l'ignorance, du génie et de l'imbécillité, comme celle de la probité et de la fraude, de la tempérance et de la débauche, de la dissipation et de l'épargne. La nature se joue de ces combinaisons fragiles; elle relève ces défis insolents et, après bien des inepties et des souffrances, rétablit toujours, sous des formes nouvelles, ce que la sottise avait cru détruire[1]. »

Mais c'est précisément cette égalité nécessaire des conditions de la vie temporelle qui impose à la société le devoir de mettre à la portée de tous l'aliment de vie supérieure que réclame leur âme immortelle. Mgr d'Hulst protestait fortement contre ceux, quels qu'ils soient, qui méprisent cette obligation.

« En serons-nous réduits à diviser l'humanité en deux catégories : d'un côté ceux qui, pour gagner le pain du corps, renoncent à vivre

[1] Carême de 1893, *le Dimanche de l'homme*, p. 188.

par l'âme; de l'autre ceux qui, assurés du pain nécessaire au corps, peuvent songer à nourrir leur âme[1]? »

Avec quelle énergie il nous montre la néfaste influence du maître anonyme que la grande industrie a substitué au patron, là où est mise en oubli la loi de Dieu!

« Autour des machines aux mille bras on a vu se grouper, sous une direction commune, de véritables armées de travailleurs. La fortune individuelle d'un seul homme ne suffirait pas à subventionner de pareilles entreprises : on a donc inauguré de nouveaux moyens de mettre en commun l'épargne; alors le patron, cet homme qui a un visage et un cœur, cet homme qui peut oublier ses devoirs, mais qui peut aussi les reconnaître, le patron a disparu; l'ouvrier n'a plus devant lui que le capital anonyme, irresponsable, impitoyable... Il n'y a plus ici d'hommes en présence; il n'y a plus que des intérêts antagonistes. Le directeur ne fait qu'exécuter les ordres du conseil; le conseil ne tient compte que du rendement du capital; l'actionnaire ignore de quelles injustices ou de quelles souffrances est fait son gain. Voilà une forme d'esclavage que l'antiquité n'avait pas soupçonnée : des esclaves qui ne connaissent pas leurs maîtres, qui en sont inconnus, dont la plainte est irrecevable; s'ils veulent la présenter, on leur répondra : Vous êtes libres. Et en effet, ils sont libres : libres de quitter l'usine, pour ne pas retrouver au dehors le travail dont elle a conquis le monopole; libres de quitter l'usine, pour aller chercher ailleurs des conditions aussi onéreuses et aussi tyranniques[2]. »

Car Mgr d'Hulst démêle à merveille le système qui se cache sous la prétendue liberté des uns et des autres.

« La liberté a beau être réciproque, elle n'assure pas, de part et d'autre, des conditions égales. L'un peut quelquefois vivre sans faire travailler, l'autre a toujours besoin de travailler pour vivre. L'offre est souvent contrainte quand la demande est libre. De là une tentation pour celui dont la position est dominante : il exigera un labeur excessif : ou travailler au delà de ses forces, ou se voir refuser le salaire, telle sera l'alternative que l'impitoyable cupidité imposera aux travailleurs. La plupart du temps, les moyens de résistance lui manqueront pour s'y soustraire; et si, dans cet effort incessant, la vie de l'homme est bientôt dévorée, qu'importe à celui qui le paye? A la place de ce vaincu de la vie, de ce vieillard précoce, un autre combattant se présentera pour subir la même loi d'airain et succomber bientôt au même fardeau. De loin en loin, l'exaspération de la souffrance provoquera

[1] Carême de 1893, *le Dimanche de l'homme*, p. 187.
[2] *Ibid.*, p. 196-197.

dans les rangs de ces nouveaux esclaves une révolte soudaine; elle formera entre eux les liens d'une solidarité séditieuse. Un instant le capital impitoyable tremblera pour sa sécurité; la suspension du travail, en arrêtant la production, multipliera les ruines, jusqu'au jour où, matés par l'impérieux besoin du jour présent, les réfractaires passeront de nouveau leur cou sous le joug et parcourront, une fois de plus, le chemin circulaire qui va du labeur excessif à la grève menaçante pour retourner de la grève vaincue au labeur accablant[1]. »

Eh quoi! l'orateur chrétien apporte-t-il donc son tribut aux discours émouvants et faciles de ceux qui dépeignent la souffrance du pauvre pour l'exploiter et l'aggravent en l'exploitant? Loin de lui cette pensée. Ce qu'il croit et ce qu'il veut démontrer, c'est que, là où l'élément moral et religieux fait défaut, il n'y a plus que des égoïsmes en présence, avec la guerre sociale en perspective.

Cet élément moral et religieux, il le réclame des pauvres; mais, à plus forte raison, l'exige-t-il des riches, plus heureux et plus instruits. A ceux qui affirment qu'il vaut mieux que l'ouvrier travaille le dimanche, parce qu'il est porté à mal user de ces heures de loisir, il répond :

« Étonnante prétention vraiment que celle de ces sages du siècle qui se croient tout permis et se font, pour les autres, les plus austères des moralistes! Ce bourgeois satisfait s'accordera tous les plaisirs, mais il ne voudra pas reconnaître à l'ouvrier d'autre droit que celui de travailler. Que le travail soit incessant, de peur que l'abus ne se glisse dans l'emploi des heures! Ah! l'abus des heures et des jours, il est bon de le flétrir; il serait mieux de n'en pas donner l'exemple! »

Aussi faut-il que chacun sache faire les sacrifices nécessaires.

« Qu'il s'agisse de services privés ou de services publics, plus d'un chrétien continue d'exiger d'autrui une continuité de travail qu'il repousse pour lui-même. Parlez à cet homme de bien de réduire les facilités de correspondance ou de voyage auxquelles il est accoutumé le dimanche; vous l'étonnerez profondément. Tout cela, c'est pour lui l'emploi du loisir, et il ne songe pas que tout cela est fait du travail et de la servitude des autres. Quand donc cesseront ces inconséquences? »

Quand tout le monde comprendra-t-il qu'il n'y a de lois bienfaisantes que celles que vivifie l'esprit de sacrifice?

[1] Carême de 1893, *le Dimanche de l'homme*, p. 184

« Avant tout, il faut arriver à faire cesser le travail du dimanche. Tendons une main fraternelle à tous ceux qui peuvent nous aider dans cette œuvre de salut. Avec eux, réclamons de ceux qui font les lois, de ceux qui les appliquent, une protestation efficace contre la tyrannie du travail. Soyons les promoteurs ardents de toutes les mesures que l'initiative privée inspire et qui tendent à faire baisser les exigences publiques à l'égard des hommes de labeur. Donnons nous-mêmes l'exemple de l'esprit de renoncement, sacrifiant sans hésiter les commodités de la vie à cet intérêt supérieur, qui consiste à garantir le loisir du grand nombre[1]. »

La restauration du dimanche s'impose comme l'œuvre essentielle, l'œuvre urgente de ce temps : « Que les catholiques, au lieu de gémir, comme c'est leur habitude, sur la décadence des mœurs chrétiennes, s'efforcent de faire pénétrer autour d'eux la conviction qui doit les animer touchant la possibilité et la nécessité de cette restauration dans l'intérêt social[2]. »

Aussi Mgr d'Hulst ne craint-il pas de réclamer pour tous les ouvriers le repos dominical sans diminution du salaire hebdomadaire ; il le veut pour les employés des postes et, dans la plus large mesure possible, pour les employés des chemins de fer[3].

Mais si Mgr d'Hulst était grandement préoccupé de donner aux problèmes économiques et sociaux des solutions morales et généreuses, il se gardait bien de tomber dans les naïves et dangereuses exagérations de certains catholiques. Il jugeait à bon droit chimérique l'idéal que quelques-uns d'entre eux décoraient des beaux noms de justice sociale et de fraternité ; il était persuadé qu'ils s'engageaient dans une voie sans autre issue que le socialisme proprement dit, dont ils se faisaient les inconscients avant-coureurs. Aussi le vit-on s'élever contre les tendances qui prévalurent au Congrès international de Liége en 1890, et marcher d'accord avec le Congrès des jurisconsultes chrétiens, réuni à Angers, sous la présidence de Mgr Freppel, quelques semaines après celui de Liége[4]. A la

[1] Carême de 1893, *le Dimanche de l'homme*, passim, p. 202, 203, 205.
[2] Carême de 1893, note 46, p. 313.
[3] *Ibid.*, note 44, p. 305.
[4] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 12 septembre 1890 : « Suivez-vous ce qui se dit à Liége ? On est en train de nous faire un catholicisme emballé qui n'aura d'autre résultat que d'aggraver les difficultés de la question ouvrière en rendant les ouvriers plus intraitables. »

suite de Mgr Freppel et de MM. Lucien Brun, Chesnelong, Keller, de Cazenove de Pradines, de Broglie, Buffet, etc., il entra dans la *Société catholique d'économie politique et sociale*, formée pour tenir le juste milieu entre l'ancien libéralisme économique et le catholicisme social tel que le comprenaient les disciples du comte de Mun[1].

Il avait horreur de ce qu'il appelait l'*artificialisme* en sociologie, et par là il désignait l'ignorance des lois de l'économie politique, sottement méprisées par tant de réformateurs, et l'excès de confiance dans l'intervention de la puissance publique et des lois civiles pour contre-balancer l'action des lois naturelles, que découvre et décrit la science économique.

« Malheur au moraliste qui, de parti pris, négligerait ces faits et ces lois ! Il décréterait des devoirs qui ne seraient pas observés parce qu'ils seraient inobservables. Il découragerait l'initiative, effrayerait les capitaux ; et ainsi, sous couleur d'accroître le bien-être des masses, il propagerait la misère ; désireux d'étendre le règne de la bienfaisance, il sèmerait la défiance entre la richesse acquise et le travail et armerait l'un contre l'autre ces deux puissances, dont le concours harmonieux est la condition de la paix dans les sociétés[2]. »

Quant à l'intervention de l'État, il ne la tenait pour justifiée qu'en cas de grande utilité ; « car la société existe, non pour restreindre, mais pour développer l'initiative de ses membres[3]. »

Son bon sens et son sens religieux réagissaient aussi contre la regrettable tendance qui se manifestait déjà, dans une partie du clergé, de donner le pas aux questions sociales sur les questions religieuses proprement dites.

« En leur faisant une place, disait-il au cours de la préface du *Carême* de 1896, dans l'enseignement de la morale chrétienne, nous nous sommes refusé à en grossir l'importance, au point d'en faire le principal de la doctrine, n'étant pas de ceux qui estiment que le salaire, familial ou non, et la participation aux bénéfices, et les caisses rurales, et, en général, toutes ces industries conciliatrices du capital et du travail doivent être préférées ou seulement assimilées aux articles du catéchisme. »

[1] Voir Lecanuet, *l'Église de France*, etc., t. II, p. 442.

[2] Cité et commenté par l'abbé Bricout, *Monseigneur d'Hulst conferencier de Notre-Dame*, p. 21.

[3] Carême de 1895, *Droits de l'État*, p. 55 et tout le passage qui suit.

Telles sont les réserves que Mgr d'Hulst crut devoir exprimer publiquement dans une lettre à l'abbé Naudet, alors directeur du journal *le Monde*[1] :

« Je suis avec le plus vif intérêt vos articles sur le rôle du clergé. J'ai de personnelles actions de grâces à vous présenter pour ce que vous avez dit de son *rôle intellectuel* et du concours que les Universités catholiques sont en droit d'attendre de lui.

« Mais votre étude d'hier au soir sur le *Rôle social du clergé* soulève dans mon esprit de grosses difficultés. A côté de vérités très opportunes et très vivement présentées, j'y découvre, — pardonnez-moi l'expression, — des exagérations dangereuses. Je ne verrais pas sans inquiétude nos jeunes prêtres prendre à la lettre tous vos conseils, et je vous demande la permission de dire ici pourquoi.

« Ce n'est pas sans raison, selon moi, que le catéchisme n'entre pas dans les détails que vous voudriez y trouver sur le *devoir social*. Le catéchisme doit donner la doctrine, et non les *opinions*. Êtes-vous bien sûr que, dans vos *desiderata*, tout soit doctrine? Pour ma part, j'y trouve aussi des opinions. Ainsi je connais vos principes sur les rapports de la justice et de la charité, sur le salaire, etc., et je les respecte profondément; mais le catéchisme qui les ferait passer dans son texte devrait être fortement remanié dans ses éditions successives, car les idées changeront sur tout cela.

« Vous ne le croyez pas, parce que vous avez la conviction d'avoir puisé tout cela dans l'encyclique *Rerum novarum*. Mais il serait plus juste de dire que cela est votre façon de l'interpréter. Je sais beaucoup d'excellents théologiens, j'en ai vu récemment même à Rome, je pourrais vous en citer qui méritent le nom d'*éminents* et par leur science et par leur dignité, et qui se tiennent à une grande distance de votre interprétation et de celle de l'école de Liége. Pourquoi vouloir introduire de pareils débats dans le catéchisme et dans la chaire?

« Je sais qu'à plusieurs reprises, dans votre article, vous vous défendez de le conseiller; mais ce sera pourtant l'inévitable résultat de vos conseils; car si l'on prêche dans votre sens sur les sujets que vous indiquez, on provoquera infailliblement des controverses, et vous aurez abouti à faire discuter la parole de Dieu.

« Et puisque je parle de l'encyclique, permettez-moi de protester contre un véritable excès de langage que le Saint-Père, j'en suis sûr, n'approuvera pas. Vous dites quelque part : *L'Évangile et l'encyclique, les deux grands documents sociaux du monde*. Ainsi l'encyclique complète l'Évangile : ce sont comme les deux Testaments de la révélation sociale! Vous n'avez pas voulu dire cela, c'est certain. Pourtant vous l'avez dit; et vous êtes un prêtre instruit, un écrivain exercé.

[1] Cette lettre, datée du 16 mai 1895, parut dans le *Monde* du 21, sous ce titre : *le Rôle social du clergé*, avec une réponse de M. l'abbé Naudet.

Qu'arrivera-t-il aux vicaires débutants qui, avec toute la présomption de leur inexpérience, se précipiteront dans la voie ouverte par vos conseils? C'est à faire frémir.

« La suite de mon sujet dans les conférences de Notre-Dame m'amènera, d'ici à un an ou deux, au contact des difficiles problèmes que soulèvent les rapports de la justice et de la charité. La nature très spéciale de cette prédication ne me permettra pas d'éviter ces questions. Je vous avoue qu'elles m'effrayent d'avance. Je fais converger de ce côté toutes mes lectures, toutes mes réflexions, et je ne me flatte pas de m'en bien tirer. Et voilà ce qui, selon vous, devrait fournir la matière des prônes?

« Croyez-moi : rappelons aux gens qu'il faut être juste, qu'il faut être bon ; citons-leur quelques exemples pour rendre la chose sensible. Bourdaloue, que vous invoquez, n'a pas fait davantage. Et puisque la sociologie est aujourd'hui une science à la mode, étudions-la si c'est notre goût ; mais, précisément parce qu'elle est à la mode, ne la mêlons pas trop à l'enseignement qui est de tous les temps.

« Vous pardonnerez à un vieil ami du *Monde*, qui suit avec intérêt son évolution, ces réflexions un peu vieillottes. Les jeunes en souriront ; mais il faut qu'ils sachent que nous leur rendons ce sourire où il entre d'ailleurs beaucoup de sympathie. »

*
* *

Enfin, qui mieux que Mgr d'Hulst a compris tout ce qu'il y a de bon et de grand dans la civilisation moderne? Ce serait presque trahir sa mémoire que de ne pas citer les admirables pages qui forment comme l'épilogue du Carême de 1895. Il s'agit des conditions de l'existence, transformées par le progrès matériel et par la science.

« S'il était vrai que le christianisme repoussât ce genre de progrès, ou que seulement il le regardât avec défiance comme nuisible à son œuvre, je comprendrais mieux qu'on opposât la civilisation humaine à la civilisation chrétienne. C'est une option douloureuse qui serait donnée à l'humanité. On lui dirait : Il faut choisir : ou tu veux avant tout être grande et prospère, libre et savante et brillante, alors tourne le dos à la morale du Christ ; et, comme tu n'en trouveras pas une autre qui vaille celle-là, tu te passeras de vertu ; tu chercheras ton bien-être et ta gloire à travers le conflit des égoïsmes, le déchaînement des appétits, la pourriture des vices, et tu as beaucoup de chances de finir dans la barbarie. Ou, au contraire, tu tiens d'abord à rester honnête et pure, juste et miséricordieuse, sévère au vice et clémente à la douleur : c'est une préférence qui t'honore, mais qui te coûtera cher ; elle te voue pour toujours à une existence médiocre et obscure. Tu ne con-

naîtras ni la parure des lettres et des arts, ni les enivrements du grand savoir; tu ne verras pas la nature se plier à tes lois, et comme une cavale longtemps indocile, mais que la science aurait domptée, fléchir sous la pression du frein sa superbe encolure et t'emporter, d'un élan rapide, à la conquête d'un sort meilleur.

« Voilà, Messieurs, l'alternative. Est-il vrai qu'elle s'impose? Parmi nos adversaires, quelques-uns l'affirment; et ce sont les meilleurs, ceux qui nous accordent au moins la supériorité morale. Plût à Dieu que nos amis fussent unanimes à le nier! »

L'orateur traçait alors un portrait peu flatté de ces « chrétiens pusillanimes et moroses », qui font grise mine au progrès[1] et se défient de la science; puis il s'attachait à les réfuter.

« Leur erreur est de croire qu'une chose est mauvaise parce qu'elle ne peut être maniée sans péril : s'il en était ainsi, c'est la vie humaine elle-même qu'il faudrait déclarer mauvaise, c'est l'œuvre de Dieu qu'il faudrait condamner; car Dieu a fait la liberté, et toute liberté est périlleuse.

« Oui, la littérature antique et la littérature contemporaine contiennent un poison de scepticisme et d'immoralité; mais elles contiennent aussi des formes admirables, des merveilles de pensée, de sentiment et d'expression, une psychologie profonde, de puissantes aspirations vers l'idéal. Est-il donc impossible de leur prendre tout cela et d'exclure le reste? Pour demeurer croyant et chaste, l'écrivain n'a pas besoin d'être froid et raide. L'ont-ils été, ces grands maîtres qu'on prétend imiter parce qu'on les répète, et qu'on imiterait bien mieux en étant de son temps comme ils ont été du leur, en mariant, comme l'a fait Dante, à la fermeté d'une foi sûre d'elle-même, toutes les audaces et toutes les ardeurs de son siècle? L'art aussi, j'en conviens, est plein de séductions dangereuses : c'est le jardin de la tentation. Mais, si Dieu n'a pas été complice du péché en plaçant le premier homme dans les bosquets de l'Eden, une civilisation humaine ne mérite pas l'anathème pour rechercher le beau, même à travers l'inévitable risque moral, pourvu qu'elle se tienne ferme à l'affirmation du devoir et qu'elle proclame bien haut l'alliance possible et nécessaire d'une esthétique toujours en quête de procédés nouveaux et d'une éthique fortement appuyée aux règles du bien.

« Et que dirons-nous de la science? En dehors même, en dehors surtout de ses applications pratiques, elle est, après la vertu, le plus noble exercice des facultés humaines, l'effort le plus généreux et le plus fier de cet être à la fois infirme et puissant, où se lit la double empreinte d'un néant originel et d'une ressemblance divine. La signature du Créateur est écrite dans tous ses ouvrages; mais une seule

[1] Voir Introduction, t. Ier, p. 15.

créature ici-bas est capable de la déchiffrer et de la reconnaître. En se livrant à cette sublime recherche, l'homme ne mérite pas seulement l'éloge que lui a décerné le grand poète de Rome : « Heureux qui a pu découvrir les causes cachées de ce qu'on voit ! » Il montre encore aux autres, l'ignorât-il lui-même, que quelque chose en lui se ressouvient de sa céleste origine et que la vue des phénomènes qui passent le sollicite sans cesse à poser ces inépuisables pourquoi auxquels le livre de Dieu fournit seul une solution.

« C'est par la science que l'humanité grandit et s'élève. Lui reprocherez-vous de prendre conscience de sa dignité et de chercher sans cesse à l'accroître par ses conquêtes sur l'immensité de l'inconnu? Jamais peut-être cette conscience n'a été plus claire et plus intense qu'en ce siècle. Voilà pourquoi, plus encore que l'opinion, la science prétend aujourd'hui à l'empire du monde. Pour couper court aux abus sacrilèges, il suffit de persuader cette maîtresse des choses qu'elle n'est pas souveraine, mais vassale de Celui qui peut tout parce qu'il sait tout. Les disciples du Christ n'ont rien à craindre des progrès du savoir humain, pourvu qu'ils n'en laissent pas le monopole aux ennemis de la foi, et qu'à ce Lucifer orgueilleux qui se flatte de s'égaler au Très-Haut, ils sachent opposer des croyants, amis de la lumière, mais sachant d'où elle rayonne et criant avec l'archange : « Qui est semblable à Dieu? » Enfin la science appliquée n'a pas non plus de quoi nous faire peur. Si elle rend notre condition terrestre plus douce, plus libre et plus fière, elle répond en cela au dessein de Celui qui a fait de l'homme le roi de la création et lui a dit : « Peuple la terre et sous-mets-la à ton empire. » Ici encore se rencontre, je l'avoue, le péril d'orgueil et de corruption. A force d'embellir un séjour passager, le fils du ciel s'expose à oublier sa patrie définitive; et toujours il sera nécessaire de lui redire, parmi les enivrements d'une prospérité qui est en partie son ouvrage : « Tu n'as pas ici-bas ta demeure permanente. » Quel meilleur moyen de lui rappeler cette vérité que de lui montrer la souffrance de ses frères et de l'incliner à la soulager? Cette souffrance est-elle devenue plus grande par l'effet des transformations économiques? Peut-être est-elle seulement ressentie plus vivement par une sensibilité plus affinée... Entre l'équilibre ancien que le progrès matériel a rompu, et l'équilibre nouveau qui se cherche encore, il y a place pour de grandes misères. Mais les âges écoulés ont connu sous d'autres formes, des fléaux plus terribles que nous ignorons presque aujourd'hui, quand ce ne serait que la famine et la peste. Allez dans l'Extrême-Orient, vous les retrouverez, et vous apprendrez à ne pas maudire le génie de l'homme, mais à lui conseiller seulement la modestie et la pitié.

« Voilà, Messieurs, ce que pensent de la culture humaine, non pas quelques enfants timorés de l'Eglise immortelle, mais les véritables interprètes de sa tradition et de sa doctrine. Il y a vingt ans, un pontife dont la chaire épiscopale était assise sur un des radieux sommets

de l'Ombrie, mais dont le vaste génie embrassait déjà le monde, consignait ces pensées dans trois épîtres pastorales. Avant que la dernière fût mise au jour, lui-même était appelé à saisir d'une main vigoureuse le gouvernail de la barque de Pierre. L'un des premiers actes de Léon XIII fut de publier et de répandre les trois mandements de l'évêque de Pérouse sur la *Civilisation*.

« L'effet fut grand et profond sur son siècle. L'accueil que fit la société moderne à cette parole du nouveau Pape présageait d'avance les glorieuses destinées de son pontificat. Pouvais-je placer moi-même sous le plus heureux auspices l'épilogue de l'enseignement dont j'achève aujourd'hui un des principaux chapitres[1]? »

Prétendre que l'homme qui a écrit ces pages n'était pas de son temps et n'en sentait pas l'âme vibrer avec la sienne, c'est ne pas reculer devant l'absurde, ou témoigner d'un étrange parti pris.

Mgr d'Hulst ne fut donc, en aucune façon, ce que le jargon politique appelle un « réactionnaire ».

Monarchiste de principe, il fut en outre l'ami du comte de Paris, et de cela il est impossible de faire abstraction si l'on veut juger de son rôle politique. Nos sentiments à tous, quelque nous soyons, n'ont-ils pas toujours une grande action sur nos idées?

[1] Carême de 1895, *la Civilisation chrétienne*, p. 168.

CHAPITRE XXV

Mgr D'HULST ET LE COMTE DE PARIS
DE LA FUSION AU RALLIEMENT

1873-1890

Sauf une courte interruption à la fin de l'Empire, Mgr d'Hulst a toujo été en relations avec le comte de Paris.

Les événements de famille, occasion naturelle de ces relations. — Lett du comte de Paris à l'abbé d'Hulst, à l'occasion de la maladie et de mort du comte Raoul d'Hulst, février 1875. — Admirable lettre du mê à l'occasion de la mort d'un de ses enfants, juin 1875. — Lettres du de Montpensier à propos de la mort de sa fille, la reine d'Espagne, M cédès, 1878. — Lettre du comte de Paris sur le même sujet. — Mort roi Alphonse XII en 1885 : lettre du duc de Montpensier; lettre Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst. — Lettre du comte de Paris su mort de Mgr Dupanloup, octobre 1878. — Premières communions dan famille royale : Mgr d'Hulst au château de Randan. — Les sentim religieux du comte de Paris se manifestent en ces circonstances; belles lettres qu'il écrit à Mgr d'Hulst en juin 1878 et en juin 1881. En 1885, Mgr d'Hulst bénit le mariage de la princesse Marie d'Orléans du prince Waldemar de Danemark. — Critiques soulevées par ce cours. — Dans l'affaire de ce mariage mixte, Mgr d'Hulst avait rempli son devoir de prêtre catholique, et les princes avaient agi avec une parf bonne foi. — En 1886, mariage de la princesse Amélie et du prince h tier de Portugal. — Splendeur des fêtes; joie de Mgr d'Hulst. — L'e — En 1895, mariage de la princesse Hélène en Angleterre. — Une v table intimité s'est établie entre le comte de Paris et Mgr d'Hulst. — vertus du comte de Paris. — Ses épreuves. — Maladie qui se déclare 1889. — Mgr d'Hulst en connaît le secret et aide le prince à suppor l'épreuve. — Vœu à Notre-Dame de Lourdes. — Grandeur d'âme piété du prince.

Mgr d'Hulst n'a pas été le conseiller politique du comte de Paris, mai lui a souvent donné des avis. — Fidélité à l'égard du comte de Ch bord, après la fusion. — Le libéralisme du prince; ce que Mgr d'H lui écrit en 1873 au sujet de la neutralité scolaire. — Le prince expli ce qu'il entend par là et se prononce catégoriquement contre la loi fr çaise sur l'enseignement primaire. — En 1878, Mgr d'Hulst reproche comte de Paris trop de complaisance pour la République. — Le comte Paris devient l'héritier légitime du trône de France, août 1883. — H

veut prendre d'engagements avec aucun parti ; Mgr d'Hulst l'en approuve. — Menaces à peine déguisées du journal *l'Univers*. — Graves préoccupations que causent à Mgr d'Hulst des revendications qu'il juge excessives en faveur d'une monarchie chrétienne. — Il répond dans le *Monde* à l'*Univers* et dit que de telles revendications n'ont d'autre résultat que d'exciter la défiance du plus grand nombre des Français. — Il voudrait plus d'activité dans la politique du comte de Paris, 1883-1884. — Il approuve les instructions données par le prince, en 1887, aux royalistes. — La crise boulangiste amène une profonde divergence de vues entre le comte de Paris et Mgr d'Hulst. — Celui-ci prie instamment le prince de ne pas faire cause commune avec Boulanger ; désastres qu'il prévoit. — Deux lettres où le comte de Paris lui expose les raisons de cette alliance. — Les élections de 1889 ; défaite du boulangisme. — Le ralliement d'une grande partie des catholiques à la République devient probable. — Généreuse et gracieuse « équipée » du duc d'Orléans, qui vient tirer au sort à Paris. — Jolie lettre de Mgr d'Hulst à ce sujet, février 1890.

Sauf une interruption de quelques années, à la fin de l'Empire, Maurice d'Hulst n'avait jamais cessé d'être en relations avec le prince, qu'il avait connu dès sa petite enfance, et à qui ses parents étaient restés si profondément attachés[1]. Bien avant qu'il fût devenu le confident des pensées intimes du comte de Paris, qu'il s'agît d'affaires privées ou d'affaires publiques, il lui parla toujours avec une grande ouverture et reçut de lui en échange de nombreux témoignages d'une absolue confiance.

*
* *

Les événements de famille, les joies et les deuils fournissaient naturellement, aux sentiments affectueux qui unissaient le prêtre et l'héritier du trône de France, l'occasion de s'entretenir et de s'exprimer. Ces sentiments, le prince les témoignait avec la plus noble simplicité. Pendant la courte maladie de Raoul d'Hulst, en février 1875, il avait dit d'une façon touchante ses inquiétudes et son espoir. Le dénouement fatal lui avait inspiré ces lignes sorties du cœur :

« Le coup qui vous frappe m'enlève un de ces amis d'enfance dont rien ne saurait combler la perte. Les souvenirs communs, les traditions de famille qui nous unissaient depuis les premières années de notre vie, avaient résisté à la séparation, et, en rentrant en France, j'avais été

[1] Mgr d'Hulst, *Une Ame royale et chrétienne*, tirage à part du *Correspondant*. Paris, Poussielgue, 1894, p. 20.

heureux de les retrouver aussi forts que si vingt-trois ans ne nous séparaient pas de ce temps où votre frère et vous veniez jouer avec nous.

« Je comprends tout ce que vous devez souffrir. Comme vous le dites si bien, vous ne pouvez trouver de force et de consolation que dans l'accomplissement des saints devoirs auxquels vous êtes voué. La douleur de madame votre belle-sœur est de celles devant lesquelles on ne peut que s'incliner en silence...

« Veuillez me faire savoir quand aura lieu la triste cérémonie, à laquelle je tiens à m'associer[1]. »

De son côté, l'abbé d'Hulst, en face des deuils si cruels qui se succédaient sans relâche dans la maison royale, sut parler en prêtre, autant qu'en ami respectueux. Bien que ses lettres n'aient pas été conservées, il est facile d'en juger par les réponses du comte de Paris et des autres princes. Telle cette admirable lettre du comte de Paris, après la mort d'un de ses enfants; lettre où le sentiment chrétien s'associe étroitement à l'esprit de famille et de tradition[2] :

« Je vous remercie bien sincèrement de votre lettre; et je viens, en même temps, vous dire combien nous avons été touchés des paroles de consolation que vous avez adressées à ma femme. Si elle ne vous répond pas elle-même, c'est qu'elle est trop accablée pour pouvoir le faire en ce moment; mais rien ne saurait mieux contribuer à la soutenir et à fortifier son moral dans cette grande épreuve, que les pensées religieuses qui sont exprimées d'une manière si simple et si élevée dans votre lettre. Je vous assure qu'elle relira cette lettre bien souvent, et je voudrais que nous puissions causer avec vous de ces pensées sans lesquelles l'âme s'aigrit ou se trouble dans la douleur. Pour le moment, nous allons mener nos enfants à Eu, afin d'y vivre dans la tranquillité que nous ne pourrions trouver ailleurs, et de trouver quelque consolation dans la vue constante des êtres qu'il a plu à Dieu de nous laisser.

« Comme prêtre, vous avez vu bien des douleurs; comme fils et comme frère, vous en avez éprouvé vous-même de bien grandes. Vous comprenez donc tout le vide que laisse au milieu de nous ce petit être si charmant que Dieu nous a donné un jour pour nous le retirer aussitôt après, comme pour mêler à notre vie le doux et triste souvenir de sa figure si pure... Cet enfant était d'une vigueur exceptionnelle, toujours souriant, jamais malade; son intelligence s'éveillait déjà; j'acceptais avec joie les espérances que vous attachiez à ce vieux nom de Jacques...

« Je me plaisais à penser qu'il saurait un jour dignement porter ce grand nom. Dans notre société émiettée par l'égoïsme, par l'oubli des fortes traditions, l'esprit de famille est une puissance plus grande que

[1] Le comte de Paris à l'abbé d'Hulst, 18 février 1875.
[2] Lettre du 11 juin 1875.

partout ailleurs. On supporte toutes les épreuves du présent, on travaille sans espoir pour soi-même, lorsqu'on peut se dire que les enfants profitent de ce qu'on a pu faire, et qu'on travaille non pour soi, mais pour eux, pour cet être collectif que Dieu a constitué à travers les générations par la grande loi de l'hérédité. Lorsqu'un chaînon se brise au moment où il vient d'être formé, le coup est particulièrement cruel. Pour accepter avec résignation la volonté divine, il faut regarder au delà de cette vie et se dire que bien des douleurs ont été épargnées à l'enfant que la mort atteint avant même qu'il pût la voir face à face. Mais la sympathie de ceux qui souffrent avec nous dans de pareils moments, si elle ne peut apaiser notre douleur, nous donne quelque force pour la supporter.

« Vous comprenez que ma femme est accablée ; elle a déjà été frappée tant de fois dans ses plus chères affections ! Vous lui avez apporté, il y a quelques années, dans une grande épreuve, des consolations qui lui ont été bien douces. J'espère que, cette année, vous pourrez visiter notre maison en deuil ; ce sera, je vous assure, une grande consolation pour nous... J'ignorais que saint Jacques représentât l'espérance, en souvenir de la demande indiscrète (pardonnez-moi l'expression) que sa mère adressa à Notre-Seigneur. C'est un gage, j'aime à le croire, sinon pour nous, du moins pour l'avenir de cet enfant. Tous ceux qui aiment passionnément la France ont grand besoin de voir arriver ce messager d'espérance dont vous parlez ; car à force de changer, de désorganiser, de n'emprunter au passé que ses erreurs, on en arrivera à émietter notre société et à dissoudre les liens qui font notre unité nationale. »

Parmi ces deuils, il en était qui n'atteignaient pas seulement au plus intime de leur cœur de tendres parents, mais qui diminuaient la puissance et l'action de la Maison tout entière, qui frappaient un peuple en même temps qu'une famille. Telle cette fin prématurée de la jeune reine d'Espagne, Mercédès, fille du duc de Montpensier, ravie à dix-huit ans par une mort qui excita l'émotion de toute l'Europe. Plus d'une fois, le père affligé se tourna vers l'abbé d'Hulst.

« Merci pour votre lettre, lui écrit-il le 8 juillet 1878 ; je comptais sur elle et je l'attendais. Je suis malheureux au delà de toute idée. Perdre une fille comme Mercédès, au moment où elle était arrivée au comble du bonheur, adorée de son mari dont l'existence est brisée, de tout un peuple, qui perd en elle son unique espérance et qui le comprend ! C'est un déchirement général. Les princesses, qui me chargent d'être leur interprète auprès de vous, le supportent avec un courage admirable, et le jeune roi lutte comme il peut contre sa douleur et son avenir brisé. Quant à moi, je suis accablé, je l'avoue. Je sais que Mercédès est heureuse au ciel et, en face de Dieu, le prie pour nous ; mais

nous restons sur la terre dans l'obscurité et dans un abîme de douleur que rien ne saurait exprimer.

« Merci encore une fois, et comptez toujours sur l'inaltérable amitié que conservera toujours pour vous et les vôtres votre bien affectionné. »

Deux mois plus tard[1], il lui envoie le souvenir mortuaire que le roi Alphonse avait fait faire pour les proches parents et les meilleurs amis.

« Et à qui mieux qu'à vous pourrais-je l'envoyer? à vous qui, fils, petit-fils et neveu des dames de ma mère et de mes sœurs, avez dirigé l'instruction religieuse de ma bien-aimée Mercédès et avez mis, à lui inspirer la vraie piété avec laquelle elle a vécu et elle est morte, toute votre foi et tout votre cœur.

« Hélas! vous ne reconnaîtriez plus ce château si gai il y a six ans et aujourd'hui si profondément triste et mort. Qui nous eût dit, en 1872, la brillante destinée de Mercédès, qui a passé comme un météore?

« Que la volonté de Dieu soit faite!...

« Tâchez de venir nous voir quelques jours ici, ou encore mieux en Espagne, où nous rentrons à la fin du mois. N'oubliez dans vos prières ni ma femme, ni mes enfants et petits-enfants, qui me chargent de leurs meilleurs souvenirs pour vous, ni surtout celui qui a hérité de l'affection de tous les siens pour vous et les vôtres et est pour la vie votre bien affectionné. »

La même mort dicte au comte de Paris ces nobles pensées :

« Personne ne peut plus que vous comprendre notre douleur et s'y associer. Vous avez contribué à développer, dans un terrain admirablement préparé par Dieu même, les sentiments religieux de ma jeune belle-sœur. Vous savez donc tout ce que nous perdons. Il semblait qu'en réunissant chez elle, par les dons naturels et les enseignements de sa jeunesse, tout ce qu'il fallait pour la grande situation que la pure et noble affection d'un jeune roi venait de lui assurer, Dieu lui réservât la tâche de donner un grand et bel exemple aux sceptiques de notre époque. Au bout de cinq mois, Il s'est ravisé. Au lieu d'un exemple heureux, que le monde n'aurait peut-être pas compris et qui pour elle-même aurait peut-être été mêlé de bien des amertumes, Il nous frappe par un de ces coups qui déconcertent toutes les prévisions fondées sur la santé, la jeunesse, la vitalité; qui humilient l'homme, en brisant ce qu'il y avait de plus pur, de plus légitime dans son bonheur terrestre et qui obligent les plus indifférents à rentrer en eux-mêmes pour réfléchir, dans une occasion encore plus saisissante que ne le fit Bossuet, les paroles de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

[1] Le duc de Montpensier à l'abbé d'Hulst, 9 septembre 1878.

« Et cependant, en présence de l'immense douleur de la mère, qui oserait plaindre la jeune femme que Dieu appelle à lui sans qu'elle ait connu les horribles souffrances de la mère qui ferme les yeux de son enfant? »

Six ans plus tard, c'était le roi Alphonse XII qu'enlevait une mort bien prématurée, elle aussi, et capable de déchaîner sur l'Espagne une nouvelle révolution.

« Mon pauvre cœur, déjà si malade, est brisé, écrit à cette occasion le duc de Montpensier à Mgr d'Hulst, le 8 décembre 1885. J'aimais le pauvre roi comme un fils, et il me le rendait bien... Je crois au calme absolu jusqu'après les couches de la reine régente, qu'on attend pour la fin de mai. Quant aux carlistes, ils ne pourraient triompher momentanément que par des intrigues de palais, qui ont déjà commencé; qu'après le désordre d'une révolution républicaine, socialiste ou anarchiste, la seule à craindre en ce moment; car la république conservatrice est aussi ou plus impossible en Espagne qu'en France. Quant à une régence qui ne serait pas celle de la reine Christine, que, depuis le jour de la mort du roi, nous regardons comme notre fille, les malheureux princes qui pourraient, mal conseillés, rêver d'une pareille folie, n'arriveraient jamais à la réaliser. »

« J'ai été, comme vous, lisons-nous dans une lettre de Mgr d'Hulst à sa belle-sœur, bien affligé de la mort de ce jeune roi, qui avait l'âme royale et l'esprit ouvert, qui contenait la révolution sans réaction, et qui aurait réservé à la France une alliance bien précieuse pour les jours que nous espérons. Est-il donc de la destinée de notre temps de voir s'écrouler tout ce qui est bon et réussir tout ce qui est mauvais[1]? »

Ce fut encore Maurice d'Hulst que le comte de Paris prit pour confident de la douleur que lui causa la mort de Mgr Dupanloup :

« Votre lettre, lui écrit-il en octobre 1878, m'a trouvé sous le coup de la douloureuse émotion causée par la mort du grand évêque d'Orléans; émotion d'autant plus pénible, que je ne lui connais aucun parent auquel je pourrais exprimer ma profonde sympathie.

« Ce n'est d'ailleurs pas sa famille qui est frappée, mais bien l'immense famille des catholiques français, des royalistes français; c'est même la France entière sans distinction d'opinion parmi ses enfants, qui perd une de ses gloires les plus pures, un de ses plus dévoués et patriotiques serviteurs. C'est aux fêtes de Jeanne d'Arc, l'année pas-

[1] Le 30 novembre 1885.

sée, que je l'ai vu pour la dernière fois ; il me plaît de conserver de lui ce dernier souvenir, car il était là en plein dans son élément à la fois religieux et national. »

La douleur n'était pas seule à provoquer ces échanges de vues et de sentiments. Maurice d'Hulst avait part aux cérémonies joyeuses auxquelles la religion présidait. C'était lui, on l'a vu, qui avait préparé la jeune reine Mercedès à sa première communion. Vingt-trois ans plus tard, une visite au château de Randan réveillait en lui ce souvenir, et il se laissait aller à le conter avec mélancolie à une personne amie, qui résidati alors en Russie :

« Je suis venu passer une journée dans cette demeure de la tristesse, chez la royale veuve de celui que je pleurerai toujours comme le meilleur des princes et des amis. Vous qui avez de ces amitiés pour des majestés étrangères, vous ne pouvez me reprocher la fidélité des miennes pour nos majestés déchues, d'autant que mon hommage va au malheur, au délaissement, à tout ce que vous êtes le plus capable d'entourer d'un culte, pourvu que l'objet en soit digne, et il l'est. La princesse est seule ici avec ses deux filles et deux gouvernantes. Je faisais le cinquième à table. Son fils aîné est en exil, son fils cadet au collège, ses autres filles mariées à l'étranger ; et dans ce grand château, d'où la vue s'étend sur une riche vallée d'Auvergne tout embrumée d'un glacial brouillard d'hiver, elle n'a pour compagnie que des souvenirs et des regrets. J'étais venu ici, il y a vingt-trois ans, pour préparer à sa première communion celle qui fut, pendant six mois, la reine Mercédès d'Espagne. Et nous constations hier, avec la comtesse de Paris, que presque tous les assistants de cette cérémonie sont morts aujourd'hui, y compris celle qui en était l'héroïne, ainsi que les serviteurs et les amis. Je me figure que si, un an après ce jour, en 1873, la monarchie nationale, que tout le monde voulait ou acceptait alors en France, s'était refaite, l'alliance russe aurait existé dix ans plus tôt et que Vos Altesses Impériales en seraient plus flattées. Aujourd'hui je reconnais que le sentiment monarchique est mort en France, mais je persiste à trouver que c'est un malheur ; et notre marche précipitée vers la ruine morale et financière, le découragement des honnêtes gens, l'audace des coquins, les progrès effrayants du socialisme ne sont pas pour me faire changer d'avis[1]. »

« La première communion de chacun de ses enfants, a dit Mgr d'Hulst du comte de Paris, fut pour lui l'occasion d'un pas en avant dans cette voie qui conduit au christianisme intérieur.

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 3 décembre 1895.

Certaines expressions des lettres qu'il m'écrivait alors m'apportaient une surprise et une joie[1]. » Voici, par exemple, les réflexions que suggérait au prince la première communion d'une de ses filles, en juin 1878 :

« Je ne veux cependant pas terminer cette émouvante journée sans vous écrire un mot ; car je suis sûr que Dieu exaucera les prières que vous lui avez adressées aujourd'hui pour ma fille. Il m'a semblé revenir un moment moi-même au jour de ma première communion, à ce jour dont la date est consignée dans le livre qui, parmi les signatures de mes jeunes amis, porte la vôtre et celle de votre pauvre frère. Je craignais bien que la date de la Fête-Dieu ne vous permît pas de quitter Paris pour venir vous associer à la cérémonie qui vient de s'accomplir ; mais je vous remercie bien de la promesse que vous me faites de votre prochaine visite. Ma fille ne sera pas confirmée cette année. Le cardinal de Rouen ne vient pas de ce côté, et je préfère en profiter pour remettre la confirmation à l'année prochaine ; je crois que cela vaut mieux. Les deux sacrements ont des caractères si différents et s'adressent, si je puis ainsi parler, à des parties si diverses du cœur et de l'esprit de l'homme, qu'en les confondant on doit les atténuer. Notre intelligence n'est pas capable de les embrasser tous les deux dans une égale attention. Il me semble qu'une certaine pratique de la vie chrétienne, c'est-à-dire un certain usage de la pénitence et de la communion sont une préparation utile à la confirmation, et que, d'ailleurs, avant quatorze ans, l'esprit, capable de comprendre le sacrement d'amour et de charité, n'est pas encore mûr pour celui de la confirmation, qui s'adresse plus exclusivement à la raison. »

En juin 1881, ce fut le tour de Mgr le duc d'Orléans :

« Comme vous le savez déjà, mon fils fera sa première communion après-demain. Je viens vous demander tout particulièrement vos prières pour lui, dans cette occasion solennelle.

« Vous comprenez tout ce que j'éprouve, en voyant approcher le moment qui va faire entrer dans la vie chrétienne l'enfant sur lequel reposent toutes mes espérances ; qui sera un jour, j'aime à le croire, le chef de la famille ; qui sera, si Dieu le veut, appelé à faire ce que je ne pourrai peut-être pas faire moi-même pour servir notre pays. On ne saurait trop chercher à attirer sur lui toutes les bénédictions du ciel. »

En 1885, le comte de Paris et le duc de Chartres prièrent Mgr d'Hulst de bénir le mariage de la princesse Marie d'Orléans, fille du duc de Chartres, avec le prince Waldemar de Dane-

[1] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 22.

mark. La circonstance était délicate, puisque le prince était protestant et que, s'y croyant autorisé par une formule un peu équivoque qu'avait semblé accepter la nonciature, il n'avait ni fait ni voulu faire la promesse formelle d'élever tous ses enfants, fils et filles, dans la religion catholique.

L'orateur célébra en termes choisis les souvenirs communs des deux maisons et des deux peuples :

« Heureuse union qui prend le ciel pour témoin et qui, sur la terre, en rapprochant deux jeunes destinées, resserre aussi l'amitié de deux peuples ! Entre la France et le Danemark, le passé avait formé plus d'un lien. Sans remonter aux âges lointains, le commencement de ce siècle avait vu la nation danoise payer, par des souffrances héroïquement supportées, sa fidélité à l'alliance française. En des temps plus voisins de nous, elle a connu de nouveau les rigueurs d'un sort qui devait si tôt après devenir aussi le nôtre, celui qui accable le droit sous la force, mais qui n'empêche pas l'âme d'un peuple de survivre à sa fortune détruite, puis de la refaire après avoir sauvé son honneur.

« Ces grands souvenirs, avec leur fière tristesse, d'autres plus nombreux et plus joyeux, qui redisent les gloires antiques des royaumes de saint Canut et de saint Louis, vous accompagnent en ce moment solennel où vos deux vies vont se fondre en une.

« La France salue en vous, Monseigneur, le rejeton d'une race royale qui, depuis plus de quatre siècles, assure au Danemark la prospérité, l'honneur et la paix, et qui, dans les limites d'un territoire étroit, disputé à l'Océan, sait donner à la royauté assez de prestige pour mériter de voir une même génération de ses enfants s'asseoir sur trois trônes et former seule des liens de fraternité entre les familles souveraines de cinq États. De leur côté, une reine et tant de princes, accourus ici de toutes les extrémités de l'Europe, disent éloquemment, par leur présence, qu'aucune vicissitude politique n'empêchera jamais la maison de France d'occuper, dans l'estime et le respect du monde, la place que lui assigne la grandeur de son passé, que lui conserve dans le présent la valeur de ses princes.

« Et, sans demander à l'avenir aucun de ses secrets, il suffit d'écouter l'opinion générale pour reconnaître que l'union qui va se sceller ici continue et embellit la tradition brillante des unions danoises.

« Et vous, Madame, en devenant sœur de tant de rois, vous vous souviendrez de qui vous êtes fille. Vous vous rappellerez que, née dans l'exil, à peine aviez-vous appris à prononcer le nom de la France, vous apprenez, en même temps, à pleurer ses malheurs et à joindre dans vos prières d'enfant ce nom si cher à celui que votre père dissimulait alors sous un pseudonyme héroïque, pour surprendre aux basses défiances le droit de défendre son pays. Avec le souvenir de votre noble et douce mère, une autre image encore vous suivra sur la terre danoise : celle de l'aïeul qui sourit aujourd'hui à votre bonheur, mais dont la

mâle figure parut si redoutable aux ennemis de la France, lorsque, caché lui aussi sous un nom d'emprunt, il allait rejoindre ses vieux marins, échoués dans la cité de Jeanne d'Arc, pour sauver du moins l'honneur du drapeau. Et vous vous direz que la femme chrétienne n'a pas trop de toutes ces exhortations à la vaillance, puisque, dans cette place honorable que l'Évangile lui assigne au foyer, elle a pour mission de former des caractères, de tremper l'âme des enfants, de relever le courage des hommes et d'entretenir autour d'elle une atmosphère de générosité et de dévouement.

« Mais il ne vous suffit pas, Madame, de vous rappeler à quoi votre condition vous oblige ; vous devez savoir aussi à quelle source se puisent les hautes vertus qui vous sont demandées. Le sang des braves qui coule dans vos veines est aussi le sang des saints, le sang de saint Louis et de la reine Blanche, qui, à travers cinq cents ans, avait gardé assez de vigueur surnaturelle pour faire germer, parmi les lis flétris du dernier siècle, cette fleur de sainteté, Madame Louise de France. C'est le sang de la reine Marie-Amélie, votre aïeule, dont le peintre d'Augustin et de Monique a pu, sans changer d'inspiration, tracer la noble figure, et de cette autre reine, votre tante, que la voix populaire, écho, cette fois, de la voix de Dieu, acclamait sainte dans les rues de Bruxelles, tandis que tout un peuple pleurait sur son cercueil. »

Mais le prêtre pouvait-il se dispenser de toute allusion à la différence de religion entre les deux époux et aux engagements pris? Mgr d'Hulst ne le pensa pas ; il le fit en quelques mots discrets, qui correspondaient exactement à la formule dont il avait connaissance.

« L'hommage d'une même adoration rendu à l'auteur de notre être, une commune espérance en l'auteur de notre rédemption, forment le lien religieux de votre âme avec celle du prince votre époux. Vous trouverez en outre en sa personne le respect de toutes vos croyances, *plus tard une disposition sincère à reconnaître les droits privilégiés que Dieu délègue à la mère chrétienne sur la formation des jeunes cœurs qu'il lui confie.* »

Cette phrase suscita les plus vives critiques contre Mgr d'Hulst. On l'accusa d'avoir fait bon marché de la doctrine et de la pratique traditionnelle de l'Église. Le bruit courut même que son discours serait mis à l'index[1].

[1] Le *Monde* du 30 décembre 1885 : « On lit dans le *Matin :* « Plusieurs « ecclésiastiques de Paris viennent de dénoncer au Saint Office cinq proposi- « tions contenues dans le discours prononcé par Mgr d'Hulst, vicaire général « et recteur de l'Institut catholique de Paris, à l'occasion du mariage de la « princesse Marie d'Orléans avec le prince Waldemar. Ils auraient relevé dans « ces cinq propositions des erreurs graves de doctrine. »

Les attaques se renouvelèrent deux ans plus tard, lorsque le premier fils du prince Waldemar eut été baptisé suivant le rite luthérien. Léon XIII lui-même se plaignit. En fait, un intermédiaire, trop pressé d'aboutir et de donner satisfaction aux deux partis, avait mal traduit la pensée du Pontife; mais tout prouve que le comte de Paris, le prince Waldemar et Mgr d'Hulst avaient été d'une absolue bonne foi au moment de la célébration du mariage[1].

« Ces fêtes ont été vraiment magnifiques, écrivait au sujet de cette cérémonie Mgr d'Hulst à sa belle-sœur[2]. On n'aurait pas pu faire plus si le comte de Paris avait été sur le trône. L'hospitalité a été vraiment royale et l'ordre parfait; les princes étrangers très satisfaits et pleins de déférence pour les nôtres; la population très sympathique et très respectueuse. La comtesse de Paris n'a pas encore renoncé à tout faire par elle-même, mais on ne s'en est aperçu qu'à l'excellence de l'organisation. Elle passait ses nuits à travailler, et le jour elle était très reine. Elle s'est reposée de tout cela par une journée de chasse à cheval à fond de train sous une pluie battante. Il faut qu'elle ait l'âme chevillée au corps.

« La pauvre princesse Amélie était l'objet de l'admiration universelle; sa personne, ses toilettes, sa bonne grâce, son tact, multipliaient

[1] Nous avons sous les yeux la *note* rédigée par Mgr d'Hulst lui-même sur la demande de dispense et la question de l'éducation des enfants. En raison des personnes qu'elle met en cause, nous ne croyons pas pouvoir la publier; elle mérite pleinement les éloges que lui accorde le comte de Paris, dans une lettre du 1er février 1888, adressée à Mgr d'Hulst : « Je ne saurais vous dire à quel point j'admire la note que vous avez rédigée à ce sujet, qui relate les détails de la négociation si délicate au sujet de la dispense, avec une précision, une lucidité et une mesure merveilleuses. Je garde précieusement cette copie, comme un aide-mémoire auquel je me référerai toutes les fois que je voudrai rafraîchir ma mémoire sur ce sujet. Vous avez rendu justice à tous, passant légèrement sur le rôle d'un seul personnage qui nous avait paru, dans le temps, avoir fortement contribué à aplanir les difficultés, mais qui, je le crains aujourd'hui, ne l'a fait qu'au prix de sa sincérité comme intermédiaire et en tenant un langage divers aux uns et aux autres, sans se préoccuper, dans l'intérêt du moment, du malentendu qu'il créait pour l'avenir. » Le malentendu portait sur les mots : direction de l'éducation *religieuse*, au lieu de direction de l'éducation *catholique* des enfants, confiée à la mère. On avait persuadé au Pape qu'il ne s'agissait que d'une formule plus facile à faire accepter du roi et du peuple de Danemark, tandis qu'on laissait croire au comte de Paris et au prince Waldemar que cette formule laissait la liberté du baptême catholique ou du baptême luthérien, pourvu qu'ensuite la direction *religieuse* de tous les enfants fût laissée à la mère catholique.

[2] Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst, le 26 octobre 1885. Le mariage avait été célébré le 22, au château d'Eu.

ses conquêtes, et chacun se disait : A quand son tour? — Hélas! j'ai bien peur qu'on ne lui trouve pas un mari catholique! »

Cette dernière crainte ne devait pas se réaliser. Quelques mois plus tard, en mai 1886, le comte de Paris mariait sa fille à l'héritier du trône de Portugal, don Carlos, destiné, hélas! à une fin si tragique. Tout Paris se pressait aux réceptions brillantes de l'hôtel Galliera.

« On y trouvait facilement, faisait remarquer le *Figaro*, le personnel complet d'un grand gouvernement, avec ses princes, ses diplomates, ses pairs, ses députés, ses conseillers d'État. »

Trop beaux jours, qui remplissaient de joie Mgr d'Hulst, mais qui devaient donner le signal du cruel exil!

Lorsque, le 25 juin 1895, Mgr d'Hulst assistera au mariage de la princesse Hélène avec le duc d'Aoste, ce sera sur le sol hospitalier de l'Angleterre, et le comte de Paris aura, depuis quelques mois, quitté ce monde[1].

Peu à peu les relations s'étaient faites plus intimes entre le prince et le prêtre.

« Les princes ont quelquefois un cœur et une âme comme les autres, écrivait joliment Mgr d'Hulst[2], et ils ont grand besoin alors de trouver un ami indépendant, étranger à la politique, autrement que par ses vœux, qui n'ait rien à leur demander et avec qui ils puissent s'ouvrir d'homme à homme. »

Le caractère même de ces ouvertures les rendait plus particulièrement sacrées : « J'userai donc avec discrétion, disait l'auteur de l'article *Une Ame royale et chrétienne*, des observations que j'ai pu faire et des communications que j'ai pu recevoir. » Cette obligation s'impose avec autant de force au biographe de Mgr d'Hulst.

[1] Mgr d'Hulst à la sœur Marie-Catherine, Londres, 25 juin 1895 : « La cérémonie a été très belle et très touchante en sa simplicité. Il n'y a pas eu de discours. Le curé de la chapelle de Kingston a dit la messe; le vieil évêque de Southwark a béni le mariage. Après la cérémonie, il y a eu réception à Twickenham. Le duc d'Orléans, la comtesse de Paris, tous les princes, mais surtout la mariée, ont été très bons pour moi. Je sentais que je continuais la tradition de notre chère mère, et que je l'empêchais de s'éteindre avant l'extinction de notre famille. Toute la population acclamait les princes sur la route, et ce sentiment de respect faisait à la fois plaisir et peine par le contraste avec notre pauvre pays. »

[2] A Mlle Th. V., 26 novembre 1889.

Celui-ci admirait chaque jour davantage, chez le chef de la maison de France, le progrès constant de l'esprit religieux et de la plus ferme vertu [1].

« La pureté des mœurs et la charité, dit-il, sont les points principaux de la vie chrétienne; la tige qui les porte, c'est la piété, c'est-à-dire le sentiment filial envers Dieu. L'éducation qu'avait reçue le comte de Paris lui avait inspiré plus de religion que de piété. Mais, à la différence de tant d'autres qui désapprennent, à l'école de la vie, les leçons qui ont formé leur enfance, le prince sut acquérir ce qui lui manquait sans perdre ce qu'il avait reçu. Il resta le chrétien austère et grave que sa mère admirait; il devint, sous l'aiguillon de l'épreuve, le chrétien humble et tendre qu'il n'était pas tout d'abord [2]. »

Il faut savoir combien il aimait la France, combien de la France il aimait tout, quelles douces habitudes il s'y était formées, durant les quinze années qui s'écoulèrent entre ses deux exils, pour comprendre ce que fut pour lui la nécessité de repasser, en proscrit, ce bras de mer qui l'avait si longtemps séparé de son pays. Personne n'ignore les épreuves qui le frappèrent coup sur coup à partir de 1889 : l'échec de son parti aux élections générales, l'abandon d'un certain nombre de ses amis, l'orientation nouvelle donnée par Léon XIII à la politique catholique; en même temps, des chagrins d'ordre plus intime, atteignant le père dans sa légitime ambition d'assurer le bonheur d'une fille bien-aimée; la perte soudaine de son oncle et beau-père, le duc de Montpensier, et la nouvelle de ce malheur venant le surprendre au delà de l'Atlantique, avec celle de l'arrestation de son fils et de son internement à Clairvaux. Ce qu'on savait moins, ce que sa propre famille ignora longtemps, c'est que le mal cruel auquel le prince devait succomber, en 1894, remontait au printemps de cette même année 1889; qu'il lui avait été révélé, dès l'origine, avec son caractère incurable, et que, durant cinq ans et demi, cette âme intrépide vécut en face de la mort. Porter presque seul un tel secret, vaquer néanmoins, avec une sérénité parfaite, à tous ses devoirs privés et publics, et mener de front, avec le labeur accoutumé,

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 26 novembre 1889 : « Quel que soit le jugement qu'on porte sur le prince dont il s'agit, considéré dans son rôle extérieur, il suffit de l'approcher pour reconnaître en lui une droiture de conscience, une élévation d'âme et une bonté à se mettre à genoux devant. C'est aussi un vertueux dans toute la force du terme. »

[2] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 21.

— le sien était immense, — un travail intérieur de rénovation spirituelle pour se préparer au grand passage, voilà ce que Mgr d'Hulst a vu au jour le jour, et ce qui lui a arraché ce magnifique témoignage : « En dehors de la vie des Saints, je ne connais pas d'exemple d'une pareille force morale[1]. »

Mgr d'Hulst soutint de son mieux son royal ami, lui indiquant les livres à lire[2], l'aidant à acquitter de pieuses promesses, et lui donnant jusqu'à la fin les conseils les plus virils, en même temps que les plus consolants.

C'est ainsi que Mgr d'Hulst porta au sanctuaire de Lourdes une somme de dix mille francs, que le prince lui avait remise pour accomplir un vœu qu'il avait fait au début de sa maladie. Elle était destinée à la mosaïque qui, dans l'église du Rosaire, représente le mystère du couronnement d'épines. Le don devait provisoirement rester anonyme : « Vous connaissez, écrivait le prince, les graves raisons qui m'imposent l'anonymat, et vous savez bien que ce n'est pas la crainte d'affirmer mes sentiments[3]. » Une autre fois, il remit de la même part une somme égale au cardinal Richard[4].

Vers la fin de juillet 1894, le comte de Paris, toujours préoccupé de se préparer à la mort, demandait à Mgr d'Hulst de lui en indiquer les moyens :

« Monseigneur, lui répondit celui-ci, depuis cinq ans et plus vous vous êtes placé en face du terme, vous avez tenu votre âme tout près de Dieu : vous n'avez pas autre chose à faire. Quand vous combattiez à Gain's Mill, vous ne vous inquiétiez pas de savoir si tel boulet ou tel autre devait vous frapper ; vous faisiez votre devoir, et vous laissiez la Providence décider de votre vie. Votre situation aujourd'hui est pareille. La vraie préparation à la mort est de vivre en présence de Dieu et de faire son devoir. *Heureux le serviteur*, dit l'Évangile, *que son maître, quand il viendra, trouvera occupé de la sorte*[5] ! »

[1] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 22.

[2] Par exemple, le 3 février 1893, le comte de Paris écrit à Mgr d'Hulst : « Je vous remercie beaucoup des indications que vous me donnez au point de vue bibliographique. Je vais faire venir les ouvrages que vous m'indiquez du docteur Newman, et je les lirai certainement avec le plus grand intérêt, etc. »

[3] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 23, et lettre du comte de Paris à Mgr d'Hulst, 1er juillet 1890.

[4] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, mai 1889.

[5] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 25.

*
* *

Mgr d'Hulst n'a jamais été le conseiller politique du comte de Paris. Ce n'est pas à dire que celui-ci ne lui ait pas plus d'une fois demandé des avis, ni surtout qu'il ne lui ait toujours permis de s'exprimer très librement devant lui sur les circonstances du temps et les résolutions qu'elles pouvaient suggérer.

On sait quelle pleine et entière approbation Maurice d'Hulst avait donnée à la « fusion », en 1873[1].

Durant les dix années qui suivirent, jusqu'à la mort du représentant de la branche aînée des Bourbons, les amis les plus intimes du comte de Paris ne purent surprendre sur ses lèvres, jusque dans l'abandon des plus familiers entretiens, une seule parole de reproche ou d'amertume. Si quelque conseiller imprudent osait insinuer que la couronne, repoussée, disait-on, par l'aîné, était bonne à reprendre au profit du cadet, le comte de Paris, nous dit Mgr d'Hulst, répondait avec vivacité : « Ne me parlez pas de cela, l'honneur le défend. J'ai donné ma parole ; je puis être le successeur du comte de Chambord, je ne serai jamais son compétiteur. Quoi qu'il arrive, d'ailleurs, je ne regrette rien de ce que j'ai fait en 1873. L'union est faite dans la maison de France. Cela reste un bien, parce que cela fait cesser un grand malheur[2]. »

Élevé en Angleterre, ayant dépensé ses premières ardeurs en Amérique, le comte de Paris, avant d'être instruit par l'expérience et le spectacle des erreurs de la politique française, inclinait un peu plus que de raison vers des solutions d'un libéralisme excessif. L'abbé d'Hulst ne craignit pas de lui adresser, à l'occasion, de respectueuses représentations.

Ce fut d'abord à propos d'une étude, publiée par le prince, en 1873, sur les *Boards of schools*. Le comte de Paris s'y mon-

[1] Voir ci-dessus, t. Ier, p. 260. M. Robinet de Cléry, dans un livre : *Les deux Fusions*, qui offre trop souvent les allures d'un pamphlet, accuse à deux reprises Mgr d'Hulst d'avoir falsifié une phrase du comte de Paris, dans l'article : *Une Ame royale et chrétienne*, p. 12. Il suffit de lire la phrase de Mgr d'Hulst pour constater qu'il prétend seulement donner la *substance* de ce que le comte de Paris comptait dire au comte de Chambord, dans l'audience qu'il avait sollicitée de lui, en juin 1871.

[2] *Une Ame royale et chrétienne*, p. 13. « Ces paroles, dit Mgr d'Hulst, sont la reproduction textuelle de conversations que j'ai entendues et de lettres que j'ai lues. »

trait favorable au principe de l'instruction obligatoire, et, tout en déclarant que cette instruction, donnée au nom de l'État, devait avoir un caractère religieux, il admettait qu'elle ne fût point confessionnelle.

Cette demi-neutralité émut l'abbé d'Hulst, qui ne craignit point d'écrire à l'auteur une lettre, riche de vues très justes et, sur quelques points, prophétiques.

« Dans votre préface, Monseigneur, vous dites que vous ne connaissez pas assez la France ; je crois que vous vous calomniez. Toutefois, il y a peut-être un côté de nos défauts nationaux qui n'est pas encore assez évident pour vous, parce que vous ne l'avez pas eu sous les yeux quand, au milieu de nos derniers malheurs, il a donné toute sa mesure. Je veux parler de l'*esprit communiste* et de l'*esprit sectaire*. La tendance de tous les hommes d'*opinions avancées* est de tout absorber dans l'État au détriment de la vie individuelle (voilà l'esprit communiste) et au bénéfice des passions religieuses mal déguisées sous le manteau de l'indifférence légale (voilà l'esprit sectaire). En sorte que *pratiquement en France* (et quoi qu'il en soit des principes que je réserve), rendre l'instruction obligatoire, c'est porter l'inquisition au sein des familles ; la rendre laïque, en tant qu'instruction publique, en laissant aux familles et aux prêtres le soin de la rendre religieuse, c'est dire au peuple que la religion est un accessoire, une superfluité ; c'est l'engager officiellement à s'en passer. Vous me direz que ce n'est pas logique ; non, mais c'est réel. Il ne s'agit pas de construire une république platonique, il faut organiser au moins mal possible notre malheureux pays ; il faut sauver tout ce qui lui reste de principes ; il faut tout mettre en œuvre pour lui en augmenter la dose. Le principe de l'enseignement religieux faisant partie essentielle de l'instruction publique est un des plus nécessaires à maintenir. C'est par là que nous pouvons atteindre, au moins à une heure de leur vie, ceux qui composent la masse. Otez-nous ce principe, vous faites que la masse nous échappe ; nous n'avons plus qu'une élite de chrétiens, vaillants et fidèles sans doute, bons pour le martyre ; mais la société en masse appartiendra au parti des persécuteurs.

« Voilà la vérité pour la France ! Et nos ennemis ne s'y trompent pas plus que nous. Croyez-vous que ce soit par amour pur de la liberté des consciences que tous les radicaux, tous les socialistes, tous les *théophobes*, sont unanimes à réclamer l'instruction obligatoire et laïque ? Vous savez, Monseigneur, à quoi vous en tenir sur le libéralisme de ces gens-là. S'ils font tous campagne commune pour le principe d'enseignement, c'est qu'ils y voient une machine de guerre contre l'ordre social tel qu'il est ; et, s'ils l'y voient, c'est qu'elle s'y trouve ; et nous serions vraiment bien bons de les aider à la mettre en jeu.

« Je ne parle que de la France ; j'aurais bien quelques restrictions à

apporter à ce que vous dites de l'Angleterre. Les *Boards of schools* ont donné de bons résultats. Attendons un peu; on ne juge pas en deux ans des effets moraux d'une loi nouvelle. Qu'on puisse en constater le succès matériel, la multiplication des écoles, quelques progrès pédagogiques, je ne le nie pas. Mais il faut plus de temps pour juger les résultats de cette révolution scolaire dans l'ordre religieux et moral. Il y a lieu de regarder avec inquiétude l'avenir que l'Angleterre se prépare en se laissant déborder par un courant qui, dans d'autres pays, n'a fait que renverser les institutions du passé, sans y substituer, jusqu'à présent, rien d'honnête, de sérieux, de durable. Je n'ai pu étudier les faits; mais je parierais d'avance que partout où les *Boards of schools*, usant de la faculté légale, ont imposé à leur commune l'instruction obligatoire et laïque, c'est que ces bureaux étaient composés de membres hostiles à la religion. Quand les principes de M. Stuart Mill seront vulgarisés et mis en pratique, alors sans doute l'enseignement sera universellement laïque; mais alors aussi l'Angleterre ne sera plus l'Angleterre : elle ne sera qu'un département du grand empire de la Révolution.

« L'Amérique, grâce à son esprit religieux, a pu jusqu'ici maintenir dans ses écoles publiques la neutralité religieuse, sans anéantir dans les familles l'éducation chrétienne; mais il s'agit de savoir si cela durera. J'entends dire que tous les clergés américains, catholiques et non catholiques, jettent à ce sujet un cri d'alarme et demandent que les écoles publiques soient confessionnelles; demande juste et sage qui, pourvu que chaque confession soit dotée d'écoles en proportion du nombre de ses membres, garantit aussi bien que tout autre système la liberté de conscience. Or, c'est là tout ce qu'il faut accorder. Il suffit que l'État n'impose pas *une religion*, mais il est déplorable qu'il ait même l'apparence de considérer la religion comme inutile. »

Le prince répondit par une lettre qui prouve quel prix il attachait aux remarques de son correspondant. Il y expliquait ce qu'il avait voulu dire et, tout en maintenant son opinion, faisait voir à quel point elle était éloignée de celle que soutenaient en France les ennemis de la religion. « N'y a-t-il pas moyen, ajoutait-il, de donner au développement de l'instruction cette sanction de l'obligation, sans tomber dans les écueils que vous indiquez? C'est un problème qu'on ne pourra peut-être pas résoudre brusquement, mais qui ne saurait être insoluble. » Et quant à la laïcité, entendue au sens de la loi anglaise de 1870, c'est-à-dire impliquant un enseignement foncièrement chrétien, tout en réservant la liberté de conscience des dissidents, « ne vous contenteriez-vous pas bien volontiers en France d'une pareille *laïcité*, si le mot est français? »

« Maintenant, je reconnais que le problème est très délicat chez nous ; il faut favoriser l'influence moralisatrice de la religion (je parle ici au point de vue purement politique), sans la compromettre par une alliance trop intime avec l'État, ce qui serait funeste à tous deux. Mais, pour le résoudre, je voudrais qu'on séparât les mots *obligatoire* et *laïque*, afin de les discuter chacun pour lui-même ; car, si tous les deux soulèvent des questions difficiles, je ne puis admettre cependant qu'ils soient solidaires. »

Plus tard, le prince vit les sectaires à l'œuvre, et il comprit que la croyance en Dieu leur paraissait aussi insupportable que tout dogme révélé ; aussi condamna-t-il leur programme entier. « La loi scolaire, disait-il encore peu de semaines avant de mourir, ne peut pas être atténuée ; il faut qu'elle disparaisse. Ceci est un article essentiel de nos revendications. »

En une autre circonstance, — c'était en 1878, après l'échec du 16 mai, — l'abbé d'Hulst reprocha à l'héritier de la monarchie légitime une excessive complaisance pour la République.

« Je ne sais trop que répondre à la dernière phrase de votre lettre, où vous me recommandez de ne pas me faire trop républicain, même par crainte de l'Empire. J'ai la conscience bien tranquille de ce côté. Je me suis, je l'avoue et je m'en vante, prononcé énergiquement, il y a dix mois, contre les aventures illégales, insensées, dans lesquelles des esprits affolés, qui se croyaient conservateurs, voulaient lancer notre pays ; aventures qui ne pouvaient nous conduire qu'à la Commune ou à l'Empire. Je n'ai jamais cru qu'on pût réparer une faute en l'aggravant. Je ne pouvais moins faire sans renier les traditions libérales et constitutionnelles de ma famille. Mais, depuis lors, je n'ai rien dit, rien fait qui puisse m'engager avec ce qui se fait aujourd'hui. Je respecte le gouvernement légal que mon pays s'est donné, faute d'un autre ; et vous savez que si la monarchie n'a pas été faite, il y a cinq ans, si on ne peut aujourd'hui faire franchement campagne pour elle, ce n'est pas de mon fait. Je ne fais pas de guerre de chicane à ceux qui conduisent aujourd'hui la France. C'est, à mon avis, une politique étroite et mauvaise. Je les regarde, je les observe, j'attends. Je crois que c'est pour moi la seule ligne de conduite à tenir ; mais je ne suis, ni de loin, ni de près, solidaire de ce qui se fait maintenant[1]. »

La grave maladie qui atteignit le comte de Chambord dans l'été de 1883, et qui finalement l'enleva le 24 août, avait marqué pour le comte de Paris, devenu, en vertu des renonciations d'Utrecht, l'héritier légitime du trône de France, l'heure des

[1] Le comte de Paris à l'abbé d'Hulst, octobre 1878.

plus graves résolutions. Mgr d'Hulst ne l'abandonna pas un instant. Il l'approuva de s'être rendu auprès du prince mourant[1], d'avoir hautement affirmé son droit par son attitude lors des obsèques du dernier représentant français de la branche aînée des Bourbons, et aussi d'avoir évité de s'engager sur les questions politiques que chaque parti voulait l'amener à trancher dès le premier moment.

Les uns sommaient le prince de se réclamer de la Révolution, comme le duc d'Orléans, son père; les autres, de rompre avec tout *libéralisme* et de reprendre purement et simplement la tradition du comte de Chambord. L'*Univers* n'avait-il pas laissé échapper cette plainte amère?

« L'ère de la monarchie chrétienne est close pour la France, et la Révolution triomphe absolument. Si le comte de Paris est libéral, comme le prétendent ses amis, il n'est point notre homme. Ses mérites personnels, ses vertus privées, ne suffisent pas à nous rassurer. Nous sommes pour la monarchie traditionnelle et autoritaire, contre la monarchie parlementaire. Il nous faut un roi qui s'engage à combattre à outrance la Révolution, et, appuyé sur l'Église, restaure l'ordre social chrétien. »

Le prince gardant le silence, l'*Univers* insistait. Il enregistrait les défections des ultra-légitimistes, qui, comme MM. du Bourg et d'Andigné, se ralliaient à la maison d'Anjou.

« Don Juan, père de don Carlos, écrivait-il, est bien le chef de la maison de France. Pour la première fois dans notre histoire, ce fait se produit que l'aîné de la maison royale ne soit pas le roi. Nos ancêtres auraient regardé comme une humiliation que la France en soit réduite à une branche cadette et archi-cadette. A dire toute notre pensée, nous partageons ce sentiment[2]. »

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, août 1883 : « Je suis heureux de trouver l'occasion de vous remercier de votre bonne visite à Eu et de vous dire tout le plaisir que j'ai eu à causer avec vous. Je suis très touché de la pensée qui a inspiré votre lettre. J'ai pu une fois être reçu par le comte de Chambord, malgré son état, malgré ses médecins; mais je ne puis renouveler cette tentative. J'ai adopté la seule marche à suivre en faisant exprimer au comte le désir de l'aller voir avec ma femme et mon fils. Il vient de me faire répondre qu'il espérait pouvoir nous recevoir le mois prochain. Je crains bien que Dieu n'en dispose autrement; mais, dans ces circonstances, un départ précipité ne mènerait à rien. Je suis sûr que vous apprécierez cette situation. »

[2] *Univers*, 20 septembre 1883. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 185-186.

Cette menace à peine déguisée ne détournait pas le prétendant de la résolution qu'il avait prise de ne point s'expliquer.

« On m'a communiqué, écrivait-il à Mgr d'Hulst en novembre 1883, la lettre à laquelle vous faites allusion, et je tiens à vous dire combien je suis touché des sentiments qui l'ont inspirée, combien je suis heureux de la manière dont vous appréciez ma situation. Je partage absolument vos vues sur ce qu'il y a à faire, et surtout sur ce qu'il y a à éviter. Cette situation est nettement établie, et il ne faut pas en sortir. Chacun veut me faire parler, mais personne ne peut parler pour moi, et je me tiendrai en dehors des discussions inévitables que les passions et les intérêts commencent à provoquer. Je n'ai d'engagement à prendre vis-à-vis de personne. »

Mgr d'Hulst ayant rédigé un questionnaire qui avait provoqué d'intéressantes réponses, le comte de Paris ne voulut même point les apprécier.

« Car, écrivait-il à son ami, l'approbation même indirecte que je leur donnerais me conduirait dans une voie sur laquelle je ne puis me laisser entraîner. Devant réserver, pour l'heure où la France sentira la nécessité d'y revenir, le principe dont je suis aujourd'hui le dépositaire, je ne saurais aujourd'hui m'engager sur telle ou telle question de gouvernement, quelque grave qu'elle puisse être, ce qui aurait tous les inconvénients d'un manifeste partiel. Comme je le disais à M. de M., je ne puis m'associer à la définition de la monarchie telle qu'il la rêve, quoique l'accord soit facile avec lui lorsqu'il s'explique comme il l'a fait avec moi, parce que cette définition aurait besoin d'être accompagnée de beaucoup d'autres épithètes non moins essentielles, et, à force de définir, on perdrait cette liberté d'allure, cette absence de tout engagement vis-à-vis de tel ou tel groupe que votre correspondant considère avec raison comme si désirable[1]. »

Cependant l'*Univers* en venait à parler de constituer une *Ligue de la Contre-révolution*, sorte de *Sainte-Ligue*, qui revendiquerait sans faiblesse tous les droits de l'Église et ramènerait dans le bon chemin Philippe VII, comme, à la fin du XVIe siècle, Henri III et Henri IV.

« Un souverain chrétien, écrivait le théologien de l'*Univers*, doit admettre la thèse chrétienne dans toute son intégrité... M. le comte de Paris a-t-il la perception nette des droits de la religion?... On peut être assuré qu'autour de Philippe VII, comme autour de Louis XVIII, en 1814, la troupe nombreuse et entreprenante des faux sages récla-

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, novembre 1883.

mera à grand bruit le maintien de la Révolution, revue et corrigée dans une certaine mesure. » Il importe de prévenir ce malheur ; il faut que le prince « n'écarte pas des fonctions publiques les catholiques complets et conséquents avec eux-mêmes ; qu'il soit vraiment le successeur de Charlemagne, de saint Louis et du grand roi qui n'a pas régné[1]. »

Ces théories inquiétaient et irritaient Mgr d'Hulst. Dans le *Monde*, il répondait à l'*Univers* :

« Les antilibéraux, disait-il, menacent sans cesse la société contemporaine de la soumettre prochainement au régime du XIIIe siècle. A quoi peuvent servir ces menaces vaines, que jamais aucun catholique au pouvoir ne pourrait et ne voudrait appliquer? Je vois bien qu'elles ont pour effet d'inquiéter les ignorants, d'agacer les indifférents et de fournir à nos adversaires un thème tout trouvé à leurs déclamations... Je vois les malentendus et les préjugés s'élever, comme une grande muraille, entre une société qui périt et l'Église qui garde seule les moyens de la sauver... Je ne voudrais rien exagérer. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que les excès de parole et de plume, l'attitude provocante des écrivains qui se font un monopole du nom de catholique, soient la seule cause et même la principale de l'antagonisme qui s'accuse de plus en plus contre nous. Il me suffit que ce soit une des causes, une cause réelle de cet immense malheur, et que cette cause soit de celles qu'il dépend de nous de supprimer ; oui, cela me suffit pour jeter à tous mes frères catholiques un mot de supplication et leur dire : Cessez le feu !... Il faut rassurer le pays sur notre compte, lui montrer que nous ne sommes ni des brouillons, ni des despotes, ni des attardés, ni des ignorants, ni des impuissants. Quand commençons-nous[2]? »

Quand commençons-nous? Mgr d'Hulst était parfois aussi tenté de dire cette parole au prétendant, qu'il eût souhaité plus actif et plus entreprenant[3]. En 1886, la loi d'exil lui montra, hélas! que le prince avait atteint la limite de ce qu'il lui était possible de tenter en France.

[1] *Univers*, 28 août 1884, cité par Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 186.

[2] *Le Monde*, 2 septembre 1884.

[3] Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst, Paris, 30 décembre 1883 : « Mon entrevue avec le comte de Paris a été très longue ; il m'a gardé plus d'une heure, s'est laissé tout dire, a été très souvent de mon avis, toujours aimable et brillant causeur ; mais enfin m'a paru manquer un peu de l'initiative nécessaire, surtout en matière d'argent à demander et à trouver. Il dépense largement le sien, mais ce n'est pas assez. La caisse n'existe pas encore. Le duc d'Aumale se fait tirer l'oreille ; *on n'ose pas* prendre les devants pour demander aux souscripteurs de l'emprunt de Frohsdorff de

Les instructions données par le comte de Paris aux royalistes, dans l'été de 1887, obtinrent le plein assentiment du prélat, qui y reconnut avec raison un des documents politiques les plus solides que jamais aspirant au trône eût offerts aux réflexions de ses concitoyens[1].

La crise du *boulangisme* allait, au contraire, amener une divergence de vues très profonde entre le chef de la maison de France et son fidèle partisan.

Au commencement de 1888, la République traversait la crise la plus grave de son existence. Les scandales de l'affaire Wilson avaient profondément déconsidéré le régime; la division et la démoralisation du monde parlementaire étaient à leur comble, la situation extérieure fort peu rassurante : partout le malaise et l'inquiétude. Un soldat d'aventure, le général Boulanger, était devenu, en peu de mois, le syndic de tous les mécontents. Mis à la retraite par un gouvernement apeuré, il s'était jeté sans scrupule dans la politique. L'Aisne, la Dordogne, le Nord, acclamant successivement sa candidature, l'avaient élu, à d'énormes majorités (mars-avril 1888). Avant même que les chefs de parti eussent pris une attitude à son égard, la masse conservatrice et catholique, outrée de ce qu'elle avait subi depuis dix ans et aspirant à la délivrance, se précipitait à sa suite. L'armée monarchiste allait-elle se dissoudre?

céder leur part à la caisse du comité d'action; *on n'ose pas* s'adresser, du moins pour le moment, à la haute banque. Le résultat est qu'à toutes les propositions d'action centrale on répond : Pas d'argent. J'ai poussé et pousserai encore de ce côté, qui me paraît le principal; car il y a tant de gens qui ont envie de renverser ce qui existe, que leur initiative pourrait suppléer utilement à celle qui manque, pourvu qu'on leur fournit le nerf de la guerre. Et de fait, la guerre faite avec l'argent du centre, mais selon les vues locales, serait peut-être la plus efficace et provoquerait aussi les largesses locales. »

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, septembre 1887 : « Je ne partage pas votre impression sur le *manifeste*, parce que ce n'est pas un manifeste, c'est-à-dire un *laius ronflant* pour enlever les masses au dernier moment, mais une *instruction aux monarchistes* sur ce qu'ils doivent dire et, par eux, un programme de gouvernement adressé au pays. Le pays a le temps de lire ces quelques pages d'ici aux élections; les idées de gouvernement qu'elles expriment ont le temps d'être appréciées, et il était difficile de les exposer plus brièvement sans mériter le reproche de sphinx qui s'apprête à piper le suffrage. Il y a dans les instructions deux ou trois idées, comme le caractère historique de la monarchie et sa *reconnaissance* plébiscitaire, le pouvoir fort, le budget constant, le chef de l'armée au-dessus des partis, que la presse et la propagande conservatrices peuvent très aisément distiller aux électeurs les moins lettrés, et ce, non sans profit, je pense. »

Dès le premier moment, Mgr d'Hulst le craignit et conseilla au comte de Paris de faire effort pour garder au parti son caractère et son indépendance. Aussitôt après l'élection du Nord, il fit le voyage d'Angleterre, afin de s'entretenir avec le prince : « Que dire de Boulanger? écrit-il de Londres, le 16 avril, à son ami, l'abbé Pisani. Ici, on se rend bien compte que le parti échappe pour cette fois. On se préoccupe avec sang-froid de le reprendre plus tard, bientôt peut-être, à un tournant. Mais si auparavant il y a eu la guerre, que restera-t-il à reprendre? » Et, le 1er mai, il ajoute : « Dans l'ordre des affaires publiques, la *boulangerie* fait des ravages dans nos rangs. Cependant la réaction commence. La déclaration de Sheen a fait très bon effet, quoique toujours un peu pâle d'expression ; mais la pensée est très ferme. »

Les résolutions sans doute l'étaient moins; car, quelques semaines plus tard, Mgr d'Hulst est obligé de reconnaître que le comte de Paris suit d'autres conseils que les siens et espère tirer parti du mouvement déchaîné contre la République. En tout cas, il lui semble plus sage de suivre ses troupes que de les retenir.

« La politique est toujours folle, écrit le recteur à son correspondant familier. L'opinion éclairée se détache de *Boulange,* mais on veut bénéficier de sa popularité en le ménageant; on en sera dupe. L'Allemagne est aussi provocante que possible. L'Europe est assez ignorante de la platitude nationale des Français pour croire à un grand mouvement de revanche incarné dans Boulanger. Il n'en faut pas davantage pour amener la guerre, si le dit mitron arrive au pouvoir. Bismarck aura ce qu'il veut : une apparence de légitime défense et la sécurité que donne un pitoyable adversaire. »

Même note, le 27 juin 1888 :

« La politique se dilue chaque jour. L'élection de la Charente a fortement entamé le boulangisme. Mais la désorientation, causée par cet aérolithe dans nos boussoles, continue. Ce sont les bonapartistes qui paraissent en avoir profité le plus. Les royalistes et leur chef arborent aussi leur drapeau. *De profundis* pour l'union conservatrice. Pendant ce temps, la concentration républicaine s'opère. Le ministère n'a pas un adversaire dans le parti ; ce n'est pas rassurant. »

Le duel malheureux de Boulanger et de M. Floquet sembla compromettre un moment la cause du général. Mgr d'Hulst ne cacha pas la satisfaction qu'il en éprouva.

« La politique? Il y a celle avant le duel et l'autre. Avant le duel, c'était très obscur. Boulanger enfoncé dans tout le monde qui pense, diminué, pas détruit, aux yeux des masses, pouvant très bien se relever. L'union conservatrice assez entamée par les revendications des bonapartistes et par celles du comte de Paris. Malgré cela, sentiment général qu'on ne fera rien aux élections sans cette union qui a pourtant le tort d'impliquer une équivoque. En somme, ciel gris.

« La lettre aux maires est un document terne; mais l'acte est bon et a produit un excellent effet.

« Survient l'incroyable séance du 12 juillet. Boulanger abuse de la grossièreté pour se faire censurer et avoir l'occasion de donner une démission théâtrale, destinée à le *retremper* dans le suffrage universel. Il avait trop compté sur la patience de Floquet, ou sur sa *prudence,* ou sur sa maladresse. Floquet n'a pas été patient, ni prudent, ni maladroit, et c'est *l'brav' général* qui a quelques bons centimètres de fer dans la gorge. Que Dieu sauve son âme, et nous délivre de son encombrante personne! Cela serait une excellente affaire. La popularité qui s'attache aux victimes tournerait contre la R. F. et ne pourrait pas profiter au mort. Nous en aurions un rejaillissement, et nous pourrions entreprendre une campagne d'opinion, sans avoir à craindre ces affolements de boussole que produisait le héros aux lunettes sombres[1]. »

Vain espoir! ses fautes mêmes profitent encore au général. Le comte de Paris cède à l'entraînement; il adopte le programme boulangiste : appel au peuple, dissolution, revision. Avec M. Arthur Meyer et le *Comité des droites* de la Chambre, il est persuadé qu'ainsi on obtiendra, aux élections de 1889, les 700000 voix qui ont manqué aux élections de 1885 pour assurer la défaite du parti au pouvoir. Il essaye de convaincre Mgr d'Hulst.

« Je sais que vous pensez bien à moi au milieu des heures pleines de trouble d'esprit que nous traversons. Nos préoccupations sont grandes, je l'avoue; mais je n'ai pas d'hésitation sur la ligne politique à suivre. Je veux assurer à notre pays le retour à la monarchie; je veux le lui assurer le plus tôt et le plus sûrement possible. Il ne s'agit pas aujourd'hui de prendre une attitude et de conserver pour l'avenir l'intégrité de la doctrine monarchique. Sans rien sacrifier d'essentiel de cette doctrine, il faut passer, comme vous le dites en théologie, de la thèse à l'hypothèse. La France est en danger de mort sociale; aucun sacrifice ne doit nous coûter pour la sauver; s'y refuser serait abdiquer. Pour accomplir cette œuvre de salut, il faut être assez fort à la prochaine crise pour renverser le radicalisme et contenir le mouvement boulangiste. Nous y arriverons, Dieu aidant, si, aux prochaines élec-

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 14 juillet 1888.

tions, tous les monarchistes acceptent franchement toutes les alliances qui seront nécessaires pour assurer leur succès. J'espère qu'ils le comprendront[1]. »

Mgr d'Hulst continua à ne pas comprendre et à constater douloureusement que le parti monarchiste fondait à vue d'œil. A la fin de 1888, il s'attendait à la révolution dans la rue[2]. La candidature de Boulanger à Paris le trouva hostile; à plusieurs il conseilla de voter de préférence pour l'obscur républicain Jacques, disant que cette élection n'ajouterait qu'une voix à une majorité déjà forte, tandis que celle de son concurrent précipiterait la France, les catholiques et les monarchistes, dans une aventure redoutable et humiliante[3].

Le bruit courut même, mais il était faux, et Mgr d'Hulst le démentit plus tard[4], qu'une réunion s'était tenue chez lui pour

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, novembre 1888.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 27 novembre 1888 : « Vous aurez entendu parler du coup d'État Floquet. Le fait est qu'il y a du Fructidor dans l'air et que, la résistance étant certaine, cela promet un dénouement plus prochain qu'on ne pensait. Les événements de la rue se chargeront de mettre les conservateurs d'accord. On n'aura plus le choix; il faudra marcher derrière les faits. Je vais à Lille dimanche prochain, 2 décembre; je trouverai peut-être au retour Paris en révolution... D'une manière ou de l'autre, nous aurons (à l'hôpital Saint-Joseph) soit trente, soit soixante malades de plus dans un an, *si Paris n'est pas brûlé,* ou *si les Prussiens n'y sont pas.* » Le 4 décembre : « Vous savez déjà que la *grrr*ande manifestation du 2 décembre a été aussi piteuse que pacifique. »

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 17 décembre 1888 : « Politiquement gâchis sur gâchis. Boulanger n'est pas en hausse. La République est en baisse. Panama fait oublier Wilson; l'énigme s'obscurcit de jour en jour, et je dois confesser que nos espérances à nous maigrissent à vue d'œil. Je ne crois pas beaucoup à l'Empire, je crois plutôt à Boulanger consul sans prétentions à la couronne; à moins que, contre toute attente, le syndicat qui détient l'assiette au beurre depuis dix ans ne la garde... Et alors nous pourrons en attendre de belles. » Et le 27 décembre : « D'aucuns disent que l'étoile de Boulanger baisse. Dieu le veuille ! On va voir ce que sera son élection à Paris. Ce qui est certain, c'est que nous entrons dans l'année des surprises et qu'il y en aura plus de mauvaises que de bonnes. »

[4] Mgr d'Hulst au directeur du journal *le XIXe Siècle,* 12 septembre 1890 (inséré dans l'*Univers* du 20) : « Monsieur le directeur, on me communique un numéro du *XIXe Siècle,* où, dans un article intitulé *le Cléricalisme et le Boulangisme,* mon nom est prononcé. Selon M. Daniel Autchisky, « après « une réunion tenue chez Mgr d'Hulst, les hautes sommités du clergé réso- « lurent de résister aux ordres du comte de Paris et de présenter un candi- « dat catholique. » Il s'agit de l'élection du 27 janvier. Aucune réunion de membres du clergé, ni de personnes quelles qu'elles soient, n'a eu lieu chez moi, ni à propos de l'élection du 27 janvier, ni à l'occasion d'une autre élection, ou d'une question politique quelconque. »

faire surgir, malgré les instructions du comte de Paris, un candidat catholique en face de Jacques et de Boulanger. A la veille même de l'élection, il écrit à l'abbé Pisani : « Je suis de plus en plus antiboulangiste, malgré l'engouement croissant des cléricaux (*sic*). Mgr Freppel lui-même a tourné. Malgré cela ou à cause de cela, le succès du pitre parait douteux. Quant à moi, je m'abstiens[1]. »

Le lendemain, Boulanger obtenait à Paris 244000 voix, et il ne tenait qu'à lui de marcher sur l'Élysée.

Il n'osa, et laissa à ses adversaires le temps de se ressaisir. Floquet se retira; le ministère Tirard fut constitué. M. Constans reçut, avec le portefeuille de l'Intérieur, « la mission de sauver la République en la débarrassant du candidat à la dictature[2]. »

Même les fameux discours de Tours, où Naquet, dont le discours avait été revu d'avance par Mgr Freppel et Boulanger lui-même, avaient formellement promis la pacification religieuse (17 mars 1889), ne désarmèrent pas l'opposition de Mgr d'Hulst et ne l'empêchèrent pas de prédire la défaite électorale du général et de ses alliés, avec toutes les suites qui en résulteraient pour ceux-ci[3].

A la fin, il réussit à jeter quelque doute dans l'esprit du comte de Paris, qui cependant ne crut jamais à la gravité des conséquences qu'entraînerait le succès du parti au pouvoir.

« Je partage un peu votre inquiétude sur l'issue de cette grande lutte, écrit-il à Mgr d'Hulst en août 1889, un mois avant les élections; mais je crois que les choses n'iront ni si vite qu'on le croit si le Gou-

[1] Lettre du 26 janvier 1889.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 24 février 1880 : « Nous avons un ministère opportuniste qui fera les élections en novembre, si quelque coalition ne lui tord pas le cou d'ici à un mois, auquel cas il les fera en avril, après avoir dissous la Chambre. Je craindrais la modération de ce cabinet, si la question religieuse n'avait la propriété de rendre enragés les moutons de l'opportunisme et si l'imprévu n'était la solution ordinaire des problèmes humains.

« Quant à Boulanger, il grandit toujours, et son orientation conservatrice, à laquelle j'ai longtemps refusé de croire, paraît devenir évidente. C'est peut-être en le croyant que je commence à me tromper. Ce qui me semble toujours probable, c'est que, malgré lui, ce Mangin nous attirera la guerre, et que notre alliance avec lui nous fera solidaires des désastres. »

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 30 août 1889 : « J'ai de plus en plus le *trac* pour les élections : tout ce que j'apprends me présage un désastre. *Præpara animam tuam ad tentationem*, préparons-nous à en voir de grises, c'est la conclusion. »

vernement est battu, ni si mal s'il ne l'est pas. Même dans ce dernier cas, il sera tellement affaibli que la crise sera proche. Il a fort diminué le boulangisme, mais non le mécontentement public. Je comprends le dégoût que vous inspirent, à l'endroit de ce parti, les révélations qui ont pris devant la Haute Cour la place d'une accusation sérieuse impossible à établir. Mais M. Jules Favre valait-il mieux, lorsque nous combattions avec lui contre l'Empire? Les oppositions sont obligées d'accepter les coalitions, pourvu que le but et la durée en soient strictement définis et limités. Notre entente avec les boulangistes est dans ce cas. Nous ne sommes d'accord avec eux que pour demander la revision de la Constitution et la convocation d'une Assemblée nationale. C'est la seule porte que nous puissions ouvrir légalement sur la route qui mène à la monarchie. Mais, sans l'appoint boulangiste, les conservateurs ne peuvent, à eux seuls, former, dans la prochaine Chambre, une majorité revisionniste. Voilà pourquoi, fût-il de vingt voix seulement, cet appoint peut décider de la partie ; car il sera formé de députés élus dans des circonscriptions dans lesquelles aucun conservateur n'aurait la moindre chance de succès. »

On sait que les élections des 22 septembre et 6 octobre 1889 donnèrent raison aux prévisions les plus pessimistes de Mgr d'Hulst : 366 républicains gouvernementaux, contre 210 opposants.

« Désormais, écrit le *Soleil,* la trace de Boulanger va s'effacer comme le sillage d'un navire qui a disparu en mer. »

Sans doute; mais le parti monarchiste sortait de la lutte discrédité et impuissant. Sa défaite, après un tel effort et de tels sacrifices, allait déterminer beaucoup de catholiques à tenter un accord avec le régime triomphant. Et le Pape lui-même allait être, plus que jamais, incliné à les prier tous de renoncer à une opposition anticonstitutionnelle, qui n'aboutissait qu'à des désastres.

La dernière joie de Mgr d'Hulst, avant la crise décisive du ralliement, lui fut procurée par la généreuse résolution du duc d'Orléans, venu à Paris pour tirer au sort et condamné à la prison. Mgr d'Hulst l'y alla voir plusieurs fois. Écoutons-le, dans une lettre tout intime, parler de l'acte qui plut à tous les royalistes, et même à beaucoup d'autres :

« Pendant que vous applaudissiez Jules Lemaître, nous applaudissions, à Paris, une jolie et gracieuse équipée. Je ne voudrais pas qu'on me la gâtât par les âneries qu'introduisent en toutes choses les passions politiques. La République française ne mérite pas ici d'être traitée de sanguinaire; elle ne pouvait guère faire autrement que ce qu'elle a fait, étant données les lois d'exil, — et je vous avoue que

j'approuve les lois d'exil, parce que, au point de vue républicain, le Gouvernement a le droit de se défendre, et, au point de vue royaliste, un prétendant doit avoir ses coudées franches et pouvoir agir contre le gouvernement qu'il veut remplacer, sans avoir à accepter tous les jours sa protection.

« Je trouve donc que la scène a été parfaitement jouée de part et d'autre. Il va sans dire que le rôle du conscrit est de beaucoup le plus avantageux. Je suis persuadé que cela lui servira beaucoup pour plus tard. Cette fois, il n'a écouté que ses vingt ans. Je l'ai vu plusieurs fois; il y a trois ans que je ne l'avais vu; il a énormément gagné, et est devenu d'une séduction extraordinaire. Je ne puis m'empêcher de trembler pour lui; car il a un de ces regards qui allument tout ce qu'ils rencontrent, et il est avec cela d'une spontanéité, d'une ingénuité hardie qu'on ne rencontre plus guère chez les jeunes vieux d'aujourd'hui. Avec cela, une taille de Romanoff et maintenant une légende... Seigneur, ayez pitié de mon petit prince! Et, par lui, rendez un peu de poésie et d'espérance à la vieille France influenzée[1]! »

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 16 février 1890.

CHAPITRE XXVI

LES ORIGINES DU RALLIEMENT
Mgr D'HULST ET LE CARDINAL LAVIGERIE

1880-1890

Combien le ralliement à la République devait coûter à Mgr d'Hulst. Réserves qu'il fit toujours, malgré son esprit de soumission au Saint-Siège. — De quelques jugements excessifs qui lui échappèrent.

Les origines de la politique du ralliement remontent à 1880. — Les décrets du 29 mars contre les congrégations religieuses. — Mgr Lavigerie reçu par Léon XIII, le 27 mai 1880. — La déclaration de soumission demandée aux congrégations. — Parti que veut en tirer Mgr Lavigerie. — Le *comité des religieux* et les *comités catholiques*. — Réunion des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, en juillet 1880. — Lettre de Mgr Lavigerie au Pape. — Intervention de Léon XIII au sujet de la déclaration. — Indiscrétion calculée de la *Guyenne*. — Vues divergentes de Mgr Lavigerie et du cardinal Guibert. — Mort de Gambetta. — Lettre du Pape au président Grévy, mai 1883. — Mort du comte de Chambord, août 1883. — Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*. — Lettre confidentielle du cardinal Lavigerie au Pape, février 1884.

Préparation des élections de 1885. — Le ralliement conseillé au Pape. — Note de Mgr Mourey. — Note confidentielle de septembre 1884. — Mgr d'Hulst appelé à Rome. — Le Pape veut l'associer au cardinal Lavigerie dans une action commune en faveur du ralliement. — Mgr d'Hulst examine et discute la note confidentielle. — Il montre la place relativement restreinte que la question religieuse tient dans l'esprit des électeurs français. — Il déclare vain et chimérique l'espoir que la République puisse devenir un gouvernement juste et bienveillant pour l'Église. — Il s'efforce d'amener Léon XIII à faciliter la tâche du comte de Paris. — Il voudrait que les catholiques n'expriment qu'avec modération les revendications de la monarchie chrétienne. — Le cardinal Lavigerie et Mgr d'Hulst ne sont d'accord que contre les *zelanti :* leur entrevue à l'Institut catholique en juin 1885. — Le Pape frappe les *zelanti* en la personne du cardinal Pitra. — Sa lettre au cardinal Guibert. — Ce qu'il demande au cardinal Lavigerie. — Les élections de 1885. — Malgré un succès relatif des conservateurs, la République triomphe une fois de plus. — Le programme de M. de Mun. — Il effraye le cardinal Lavigerie et Mgr d'Hulst. — Note intéressante que rédige celui-ci. — Il écrit au cardinal Lavigerie et se met d'accord avec

lui sur la ligne de conduite à donner au journal *le Monde*. — Campagne dans plusieurs journaux catholiques contre le programme de M. de Mun. — Intervention de l'*Osservatore romano*. — M. de Mun retire son programme. — L'encyclique *Immortale Dei*.

Le Gouvernement reprend la guerre contre les catholiques. — Protestation du cardinal Guibert. — Mgr d'Hulst commence à se plaindre de la faiblesse de Léon XIII. — Lettre du cardinal Guibert, du 30 mars 1886, en partie inspirée par Mgr d'Hulst. — Effet que celui-ci en attend. — Le cardinal Lavigerie la dénonce, comme inopportune et dangereuse, au cardinal Jacobini. — Mort du cardinal Guibert, juillet 1886. — La crise du boulangisme suspend les progrès de la politique du ralliement. — Sages recommandations de Léon XIII aux évêques français. — Le danger qu'ils ont couru fait comprendre à beaucoup de républicains la nécessité d'atténuer la lutte contre l'Église. — Plusieurs des chefs de la droite pensent qu'il faut se rapprocher de la République. — Léon XIII et le cardinal Rampolla, successeur du cardinal Jacobini, estiment que c'est l'intérêt des catholiques et celui du Saint-Siège. — Mgr d'Hulst demeure d'un avis opposé. — Le toast d'Alger, novembre 1890.

De toutes les questions politiques auxquelles Mgr d'Hulst s'est trouvé mêlé, la plus grave en elle-même et la plus troublante pour lui, en raison des attaches personnelles qui viennent d'être rappelées, fut sans conteste celle du ralliement des catholiques au régime républicain, réclamé à maintes reprises par le Saint-Siège pendant les six dernières années de la vie du prélat. Rien ne pouvait coûter davantage au monarchiste de conviction, à l'ami du comte de Paris, qu'était Maurice d'Hulst. Sans se laisser aller à aucun acte qui, de la part d'un prêtre, eût été répréhensible, il ne se résigna qu'incomplètement et dépassa plus d'une fois la juste mesure, sinon dans ses discours publics, du moins dans l'intimité de la conversation. Il jugea trop sévèrement la politique du Saint-Siège et s'en exagéra souvent les conséquences fâcheuses, véhément jusqu'à l'excès contre les personnes qui la représentaient. Qui ne sait à quel point, dans notre pays, les passions politiques, surtout quand elles s'appuient sur les plus honorables et les plus chères traditions de famille, l'emportent aisément sur toute autre considération et aveuglent jusqu'aux meilleurs? Si Léon XIII s'en était mieux rendu compte, peut-être, malgré les hautes raisons et les intérêts supérieurs qui l'inclinèrent à donner au gouvernement de la République la preuve que l'Église ne le combattait pas de parti pris, n'eût-il pas demandé à tant de Français un sacrifice qui était au-dessus de leurs forces, l'événement l'a prouvé. Mgr d'Hulst, qui connaissait son monde, le savait; il prévoyait, pour les catholiques et

pour les conservateurs, des divisions plus profondes que celles qui, déjà tant de fois, leur avaient porté préjudice[1]. Ce fut, avec la fidélité à des princes qu'il aimait, la raison des avertissements qu'il ne cessa de faire entendre et de l'attitude qu'il adopta, ne croyant pas en conscience et ne voulant en aucune manière manquer à ce qu'il devait au Pape. C'est aussi, — toutes réserves faites sur quelques appréciations excessives, — la justification morale de sa conduite en une occurrence aussi épineuse.

*
* *

La politique dite du ralliement est contemporaine des premières attaques sérieuses du parti républicain au pouvoir contre l'Église catholique.

Dès l'origine, en effet, un certain nombre d'ecclésiastiques et de laïques estimèrent qu'il convenait de rompre toute solidarité entre l'Église et les anciens partis, pour enlever à ses adversaires tout prétexte plausible de la combattre.

C'est à l'occasion des décrets du 29 mars 1880 contre les congrégations religieuses, que cette politique paraît avoir pris corps. Ses premiers protagonistes furent l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, et le doyen de la Faculté de théologie à la Sorbonne, Mgr Maret, évêque de Sura. A la prière instante de ce dernier, Mgr Lavigerie se rendit à Rome au mois de mai, et, dans la longue audience que Léon XIII lui accorda le 27 de ce mois, il représenta au Saint-Père l'extrême gravité de la situation religieuse en France, la probabilité d'une rupture définitive entre l'Église et l'État, la nécessité de se défendre pied à pied, sans donner prise aux attaques en quelque façon que ce fût. Il souhaitait que, dans le conflit présent, les congrégations religieuses, qui jusqu'alors, selon lui, avaient beaucoup trop agi sous l'impulsion des chefs du parti monarchiste, fissent acte de soumission sur le terrain politique. Le Gouvernement, pensait-il, préoccupé de l'agitation qu'avaient fait naître l'article 7, puis les décrets du 29 mars, s'en contenterait, une fois consommé le sacrifice des Jésuites. Ce n'était là, — toujours dans l'esprit de l'archevêque d'Alger, — qu'un premier pas. La déclaration de soumission des congrégations à l'ordre de choses établi donnerait le signal d'une adhésion générale du clergé à

[1] Dans la *Revue catholique des institutions et du droit* (avril 1914), Du ralliement à la séparation, p. 395, M. Flourens rapporte une conversation de M. Constans tendant à prouver que, dans l'affaire du ralliement, le but du gouvernement fut bien de provoquer et d'aggraver ces divisions.

la République, adhésion dont le principe serait impliqué dans la déclaration même[1].

Léon XIII entra dans les vues de l'archevêque. Celui-ci partit aussitôt pour Paris, vit le nonce, Mgr Czacki, puis le président du Conseil, M. de Freycinet, qui, de son côté, avait causé avec plusieurs évêques et paraissait enclin à la conciliation. Le mois de juin se passa en pourparlers. Mgr Lavigerie rédigea un projet de déclaration, qui parut acceptable au directeur des Cultes et au président du Conseil. Le 4 juillet, le R. P. Le Doré, supérieur des Eudistes, en donna lecture au *comité des religieux*, où les avis furent très partagés. Les délégués se décidèrent à consulter le nonce, qui leur conseilla de signer, et l'archevêque de Paris. Celui-ci fit appeler l'abbé d'Hulst et le pria de donner lecture de la déclaration. En l'écoutant, Son Eminence faisait quelques remarques : « C'est bien dit tout cela! Il écrit bien, cet archevêque d'Alger!... » Finalement, il demanda à réfléchir. Le lendemain, le Père Le Doré était convoqué à l'archevêché. Dès son entrée, le cardinal lui dit : « M. d'Hulst a vu hier ces messieurs des *comités catholiques* (MM. Ernoul, Chesnelong, Robinet de Cléry)... Dans les circonstances actuelles, ces avances des congrégations seraient regardées comme une défection. » A l'unanimité, dans leur réunion du 9 juillet, les supérieurs des religieux rejetèrent le projet Lavigerie et, en principe, tout projet similaire[2].

Cependant, au dire de Mgr Lavigerie, la plupart des évêques présents à la réunion de l'Institut catholique, le 21 juillet 1880, réunion à laquelle assistait Mgr d'Hulst, s'étaient montrés favorables à la conciliation.

[1] Ceci résulte d'une note confidentielle adressée par Mgr Lavigerie à M. Flourens, directeur des Cultes, avec qui il était en correspondance amicale. Dans cette note, il exprime le désir d'une entente avec Gambetta, qu'il considère comme un grand politique, disciple de Machiavel. Il insiste dans cette note sur les fautes commises par les catholiques et déclare que, si l'on continue dans la même voie, on aboutira à la séparation de l'Église et de l'État. (Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, chap. III. Cf. *la Critique du libéralisme*, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1913, importants articles de l'abbé E. Barbier à propos du livre de M. Tournier ; et Mgr Baunard, *le Cardinal Lavigerie*, t. II, p. 55-63.) M. Flourens (art. cité) dit qu'il chercha à détourner de son projet le cardinal Lavigerie.

[2] E. Barbier, *le Progrès du libéralisme catholique*, t. Ier, p. 197. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 67. — Tournier, *op. cit.*, p. 73. — *La Critique du libéralisme*, 1er octobre 1914 : E. Barbier, *l'Affaire des congrégations en 1880*, p. 865.

Fort de leur appui, l'archevêque d'Alger se tourna derechef vers Léon XIII.

« La seule politique à suivre, lui disait-il, reprenant les termes de sa conversation du 27 mai, me paraît être de défendre pied à pied le terrain, tant que la conscience et l'honneur le permettront, et surtout d'éviter les fautes volontaires par lesquelles on hâterait la persécution ouverte et la destruction violente de l'Église de France.

« Ces pensées, très Saint-Père, sont celles de l'immense majorité de l'épiscopat français. Les trois quarts au moins des évêques, mes collègues, désirent comme moi que les congrégations abandonnent le terrain de l'opposition politique où elles se sont imprudemment placées ; ils désirent qu'une déclaration nette et précise fasse cesser l'équivoque qui existe dans leur refus de demander une autorisation à l'État ; ils croient que le projet de déclaration que les congrégations avaient d'abord accepté dans ces derniers temps remplissait le but désiré.

« Ceci, je suis autorisé à l'affirmer, parce que j'ai pu constater dans mes visites et dans la réunion des évêques de l'Université catholique de Paris, qui a eu lieu la semaine dernière, que, sur vingt-cinq évêques présents, vingt au moins m'ont déclaré être de ce sentiment, et ceux qui s'y sont montrés contraires n'ont appuyé leur manière de voir que sur l'impossibilité de se séparer des laïques, c'est-à-dire sur des raisons de pure politique.

« Très Saint-Père, je parle à Votre Sainteté comme je lui parlerais au tribunal de Dieu. Ma conviction est que la situation actuelle ne peut pas se prolonger longtemps, sans amener pour l'Église de France les derniers malheurs. Ma conviction est qu'en donnant à l'État une satisfaction nécessaire sur le terrain politique, en reconnaissant ses droits indiscutables, en traitant amiablement avec lui, on peut tout sauver en France, comme nous l'avons fait en Algérie, sinon pour toujours, au moins pour un temps, et le temps est beaucoup, peut-être tout, si Dieu nous protège.

« Très Saint-Père, c'est un évêque, et un évêque missionnaire, qui écrit à l'Évêque des évêques. Ce qui le préoccupe, ce ne sont pas les intérêts du temps, ce sont ceux de l'éternité ; les intérêts de l'Église menacée de perdre la France, sa fille bien-aimée ; les intérêts des âmes qui vont périr, et tout cela pour conserver des alliances politiques malheureusement contractées. Seule, Votre Sainteté peut rompre ces liens et rendre aux congrégations, aux évêques, la liberté qui leur a été enlevée. *Domine, salva nos, perimus*[1] ! »

Ce langage fut entendu. Une déclaration, qui différait à peine de celle que les religieux avaient rejetée le 9 juillet, fut

[1] Tournier, *op. cit.*, p. 83-84. Cf. *la Critique du libéralisme*, 1er octobre 1913, p. 866-867.

rédigée et remise par le nonce au cardinal Guibert. Elle devait être communiquée aux évêques, accompagnée d'une lettre revêtue de la double signature des cardinaux Guibert et de Bonnechose. Ce fut encore l'abbé d'Hulst que le cardinal Guibert chargea d'aller à Rouen demander la signature de son éminent collègue[1]. On sait comment l'indiscrétion calculée du journal *la Guyenne* amena la chute de M. de Freycinet, d'ailleurs préparée par les manœuvres de MM. Constans, Cazot, Magnin et Ferry, et fit avorter la tentative hasardeuse à laquelle l'archevêque de Paris ne s'était prêté que malgré lui.

Cette opposition sourde du cardinal Guibert, Mgr Lavigerie la sentait et la blâmait. Élevé lui-même au cardinalat le 19 mars 1882, il ne pouvait s'empêcher d'en faire confidence au directeur des Cultes. Celui-ci se plaignait, de son côté, à l'archevêque d'Alger des lettres du « nouveau patriarche des Gaules », ainsi qu'il affectait d'appeler l'archevêque de Paris, et des adhésions que lui adressaient ses confrères : « Si ce genre de composition littéraire, disait-il, devait être couronné par les mains du Saint-Père, ce serait un débordement, un déluge. S'il en est temps encore, usez de votre influence pour que la sagesse du Saint-Père endigue plutôt le torrent[2]. » Et c'étaient les lettres de protestation contre les lois Ferry que le directeur des Cultes se permettait de juger ainsi! Sa mauvaise humeur s'étendait naturellement à celui qui passait pour le principal rédacteur des lettres du cardinal Guibert.

La mort de Gambetta (31 décembre 1882) parut ébranler le régime républicain, menacé d'un côté par les monarchistes, de l'autre par les révolutionnaires les plus avancés. Le cardinal Lavigerie saisit cette occasion de supplier encore une fois Léon XIII d'empêcher les catholiques d'agir contre la République. Le parti, disait-il, qui commencera la lutte, sera fatalement écrasé[3]. Il s'élevait avec force contre le nonce di Rende, qu'il représentait comme livré aux royalistes par l'influence de la marquise sa mère, et marchant toujours d'accord avec l'archevêque de Paris, dont le principe était « qu'on se déshonore en traitant avec nos hommes politiques ». Or Mgr d'Hulst

[1] Mgr Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. II, p. 305.

[2] Lettre de M. Flourens au cardinal Lavigerie, 30 juin 1882; citée par M. l'abbé Tournier.

[3] Lettre au cardinal Jacobini, 26 janvier 1883. — Tournier, *op. cit.*, p. 147-149. — *La Critique du libéralisme*, 15 septembre 1913, p. 795; 5 octobre, p. 2.

se trouvait derrière le nonce di Rende, dont il était devenu l'ami, comme derrière le cardinal Guibert.

La lettre de Léon XIII au président Grévy, en mai 1883, fut un succès pour la politique du cardinal Lavigerie[1]. La mort du comte de Chambord (24 août 1883), qui ranimait toutes les espérances de Mgr d'Hulst et d'un grand nombre de monarchistes, fournit, au contraire, à l'archevêque d'Alger un nouveau motif d'affirmer au Pape que la République allait désormais être obligée d'entrer en composition avec lui. L'encyclique *Nobilissima Gallorum gens* (février 1884) eut pour but de l'y encourager. S'il se plaint des ennemis de l'Église, Léon XIII se plaint aussi « de ceux qui, semant la division entre l'Église et l'État, s'exposent à faire rompre le lien salutaire qui les unit encore ».

En terminant, il recommande aux évêques de continuer à défendre l'Église, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, sans qu'on puisse les accuser d'être inspirés par des considérations humaines ou hostiles au Gouvernement établi : *aut constitutæ reipublicæ adversari*[2].

Plein de joie, le cardinal Lavigerie, en son nom et au nom de ses suffragants, remercia le Saint-Père et l'encouragea dans une lettre confidentielle :

« Le parti du bien et celui du mal semblent se balancer encore en France, à l'heure actuelle, dans leurs forces militantes. L'avenir dépend donc de cette partie indécise de la nation, qui au fond en forme la masse et qui décidera de la victoire du côté où elle se portera. C'est cette portion indécise sur laquelle il faut agir, qu'il faut gagner. On ne la gagnera que par le langage calme de la raison, de la vérité, de la justice. Votre Sainteté vient de le faire par son encyclique. C'est un premier pas, il est heureux ; tout le monde, amis et ennemis, le constate. Courage ! très Saint-Père, courage ! la victoire est au bout[3]. »

* * *

La proximité des élections générales, qui devaient avoir lieu en 1885, semblait réclamer de la part du Saint-Père, du moment qu'il se décidait à donner des conseils, voire même des directions, sur le terrain politique, aux catholiques français, une

[1] Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 17 — Tournier, *op. cit.*, p. 168.
[2] Lecanuet, *op. cit.*, p. 216.
[3] Lettre de février 1884, citée par M. l'abbé Tournier, p. 183-186.

solution précise et pratique. A quelques semaines de distance, deux notes importantes l'y invitèrent. La première, remise dans le courant de l'été 1884, émanait de Mgr Mourey, auditeur de rote pour la France.

« Notre pays, disait-il en substance, va résolument à la République; c'est un fait dont témoigne la diminution progressive des députés monarchistes. Les foules, en s'attachant à la République, croient rompre du même coup avec l'Église et, en fait, lui deviennent dès lors étrangères et bientôt hostiles. Il y a, dans cette confusion, un péril toujours croissant pour le salut de milliers d'âmes; et le devoir du ministère spirituel est manifestement de dissiper l'erreur en dégageant l'Église d'une solidarité aussi funeste. Que faire donc? Deux choses : publier une déclaration doctrinale sur l'adaptabilité de l'Église aux diverses institutions politiques et appliquer à l'état actuel de la France les principes traditionnels; puis aviser nos évêques de favoriser plutôt un candidat républicain, s'il donne aux intérêts religieux des garanties suffisantes[1]. »

La seconde note, de septembre 1884, n'était autre que celle dont nous avons déjà parlé à propos de la controverse libérale. L'auteur, on ne l'a point oublié, suppliait le Pape de manifester sa réprobation, même sur le terrain purement religieux, à ceux qu'il appelait les *zelanti;* d'engager, par voie d'autorité, tous les catholiques dans un même parti et de leur imposer un programme commun.

Ce programme, ajoutait-il, devrait formuler les revendications nécessaires de la conscience chrétienne opprimée par le régime actuel, et expressément écarter la question de forme gouvernementale. L'unique cause du triomphe des républicains impies et persécuteurs, — allait-il jusqu'à dire, — c'étaient les fautes de l'Assemblée nationale et la division des conservateurs en trois ou quatre partis irréductibles (légitimistes, orléanistes, bonapartistes, républicains honnêtes). Que les catholiques *ut sic* fassent abstraction de leurs préférences politiques pour former un seul parti électoral; ils décideront des élections et feront arriver au Parlement une majorité respectueuse des droits de l'Église et de la liberté des consciences chrétiennes.

Ce programme unique pourrait être présenté par un homme tel que M. Chesnelong, catholique avant tout. La presse catholique, sans nulle exception, aurait ordre de le soutenir. Tous

[1] Mgr Mourey a bien voulu me donner lui-même le résumé de cette note dans une lettre du 31 décembre 1906. Le cardinal Jacobini l'accueillit avec faveur, et ce même une commission cardinalice qui l'examina en septembre 1884.

les comités catholiques, tous les évêques et leur clergé, de vraient travailler à le faire prévaloir et à faire élire les candi dats qui l'accepteraient, quelle que fût leur couleur politique

Partagée en cinquante-huit paragraphes, la note entrait en suite dans tous les détails à prévoir.

Elle fit grande impression sur l'esprit du Pape, qui ordonna au cardinal Jacobini de la communiquer à l'archevêque d'Al ger[1].

Mais il voulut aussi avoir un autre avis, et son choix s'arrêt sur Mgr d'Hulst, qu'il manda d'urgence à Rome. Pourquoi cett préférence, alors que tant de personnages semblaient plus de signés par leur place élevée dans la hiérarchie? Nous l'avon dit, d'abord parce que Mgr d'Hulst venait, quelques jours aupa ravant, dans ses lettres sur les *Divisions des catholiques*, d'ex primer des idées analogues à celles que l'auteur soumettait a Saint-Père, du moins dans l'ordre de la doctrine, et que ce idées avaient plu à Léon XIII; parce que, dans la réorganisa tion du journal *le Monde*, il avait, de l'aveu du Saint-Siège, m en pratique les mêmes idées; enfin, — et ceci, à l'heure pr sente, était le principal, — parce que Léon XIII ne désespéra pas de l'amener à une action commune avec le cardinal Lav gerie. Or si un homme, jouissant d'une aussi grande autori intellectuelle et morale que Mgr d'Hulst; bien plus, si un a aussi notoire des princes d'Orléans prenait la tête du mouv ment, qui donc, parmi les monarchistes, serait fondé à ne p le suivre? qui donc oserait résister à l'appel du Pape[2]?

Mgr d'Hulst se rendit donc à Rome dans la première qui zaine d'octobre et y reçut communication du précieux doc ment. Autant il en approuvait les tendances générales, tout critiquant, comme on l'a vu, certains des modes d'action pr

[1] *Le cardinal Jacobini au cardinal Lavigerie,* le 22 septembre 1884. Ap avoir parlé de l'importance qu'auraient les élections de 1885 et de la co duite à tenir par les catholiques, il ajoute : « Il m'est arrivé sur ce gr sujet une lettre adressée par un personnage de marque. Je me suis empre de la remettre au Saint-Père. Sa Sainteté m'a insinué de vous en envo ci-inclus la copie, en vous priant en même temps de vouloir bien m'expos avec quelques détails, votre avis sur les idées que devrait contenir ce p gramme et sur la manière que le Saint-Siège pourrait employer pour y r lier les évêques et les catholiques. » (Lettre communiquée par M. l'abbé Tc nier.)

[2] Mgr d'Hulst s'est toujours montré extrêmement réservé sur cette m sion dont le Pape avait voulu le charger. Cependant il en a parlé à quelq amis intimes, notamment à l'abbé Pisani.

posés au Saint-Père, autant il en réprouvait les conclusions politiques.

Sa réponse, formulée en une douzaine de pages, est des plus curieuses.

Sans doute, comme l'auteur de la note confidentielle, il admettait la possibilité d'imposer aux catholiques un programme et un chef unique; de tous les chefs, le meilleur lui paraissait bien M. Chesnelong : « Il sera, disait-il, accepté du côté des modérés; les ultras y mettront moins d'empressement; mais la masse l'accueillera. »

Cette concession faite, les divergences se marquaient aussitôt. Selon Mgr d'Hulst, — et il n'avait pas tort, — le mal principal qui travaillait le corps électoral français était, avec l'impiété caractérisée des uns, l'indifférence religieuse de la multitude dans nombre de villes et de provinces. La masse est neutre, écrivait-il, c'est-à-dire que les intérêts religieux et les entreprises antireligieuses ne la touchent guère; elle est presque uniquement sensible aux intérêts temporels. L'auteur de la note l'oublie, et c'est là ce qui fait le vice fondamental de son raisonnement.

« Le rédacteur de ce document, ajoutait Mgr d'Hulst, me semble se faire une notion inexacte de l'état des esprits en France à l'heure actuelle. Il a l'air de supposer que la grande masse des électeurs est formellement catholique, et que les triomphes passés de la politique à la fois républicaine et athée ont eu pour cause unique ou principale la division des partis conservateurs. Il paraît croire, en outre, que cette division des partis est aussi grande aujourd'hui que jamais, et que l'union efficace de tous les honnêtes gens peut et doit se faire sur le terrain religieux, abstraction faite de la forme de gouvernement.

« De là le programme qu'il indique, où les revendications de la conscience chrétienne figurent au premier rang, et où les griefs contre la politique financière, militaire, commerciale de la République actuelle ne viennent qu'à la fin, par manière d'accessoires. Or toutes ces suppositions me paraissent inexactes.

« 1° J'ai déjà dit que la masse de la population, en France, est neutre en matière de religion. Dans quarante ou cinquante départements du Centre, les habitants des campagnes ont peu de foi. Ils tiennent assez au culte extérieur; ils veulent avoir une église, un curé, des services funèbres; mais il n'y a guère que les femmes qui font la communion pascale, et, quand les hommes reçoivent les sacrements à l'heure de la mort, ils montrent une foi bien faible. Les ouvriers des villes ont des sentiments plus élevés. Quand on peut les aborder un à un, on réveille plus facilement en eux la fibre chrétienne; mais, pris en masse, ils

appartiennent aux sectes socialistes, dont les chefs sont francs-maçons, et ils votent toujours contre la religion. Dans trente ou quarante autres départements, la foi est plus vive; mais le peuple cependant se désintéresse des questions générales; il a vu chasser les religieux, enlever les crucifix des écoles sans que, jusqu'ici, cela ait influé sensiblement sur ses votes.

« Espérer qu'on pourra soulever la grande masse électorale avec des simples griefs religieux me paraît donc une chimère.

« En Belgique, puisqu'on cite l'exemple de ce pays, la situation est tout autre. D'une part, la question de forme du gouvernement ne se pose pas. D'autre part, les catholiques, même et surtout dans les rangs du peuple, sont *formellement* et *chaudement* catholiques. La preuve, c'est qu'on a pu obtenir d'eux la création et l'entretien d'une école libre dans chaque paroisse du royaume, tandis qu'en France on n'a pu le faire que dans les villes, avec le concours de la classe bourgeoise, et dans quelques campagnes, avec le concours des seigneurs qui ont des châteaux. Cette différence entre l'action militante des deux peuples sur le terrain scolaire montre bien ce que serait la différence sur le terrain électoral.

« 2° Quoi qu'il en soit des causes qui ont motivé dans le passé le triomphe des républicains actuels, qui sont en même temps des impies, il n'est pas vrai que la division des partis conservateurs soit restée aussi profonde qu'elle l'était. Deux morts ont changé notablement la situation : celle du prince impérial et celle du comte de Chambord.

« La première ramène vers la royauté tous les éléments sains et honnêtes du grand parti bonapartiste. Le prince Jérôme est un impie et un homme méprisé; son fils n'a pas la force de jouer un rôle personnel tant que vivra son père.

« L'autre mort a fait disparaître, avec une grande figure, un grand obstacle. Que l'immense majorité des Français eût le plus grand tort de repousser ce noble prince, c'est bien possible; mais on le repoussait. On n'a pas contre le comte de Paris les mêmes préjugés. L'*union des forces conservatrices* est presque faite autour de ce prince, et la prochaine année révèlera ce fait avec évidence. Au fond, les républicains ne craignent que lui; mais ils le craignent beaucoup, et plus d'un parmi eux cherche d'avance à se ménager sa bienveillance future en cas de restauration.

« 3° Pour ces motifs, et aussi eu égard au caractère *concret* de l'esprit français, qui n'aime pas les abstractions, il me paraît presque impossible d'exercer une influence réelle sur les élections prochaines avec un programme qui laisserait de côté la forme du gouvernement. La grande faiblesse du 16 mai a été de ne pouvoir présenter aux masses un projet de restauration monarchique auquel tout le monde s'attendait. Les idées de M. le comte de Chambord n'ont pas permis au maréchal de Mac-Mahon de dire au pays : « Envoyez-moi de « bons députés, et je vous donnerai un roi; » il a dû se borner à dire :

« Envoyez-moi de meilleurs députés, et je conserverai la République en la rendant meilleure. » Le peuple ne comprend pas ce que c'est qu'une république meilleure ou moins bonne.

« Aujourd'hui non seulement la restauration monarchique est possible, mais elle est, comme on dit, à l'*ordre du jour*. Tout le monde y pense, tout le monde en parle, en dépit de la fameuse *revision*, qui a déclaré la République *non revisable*. Ce qu'un congrès a interdit, un autre congrès le fera. Si les catholiques *ut sic* étaient le grand nombre, ils pourraient peut-être imposer un programme de revendications purement religieuses; mais comme ils ne sont pas formellement, et en tant que catholiques, la grande masse électorale; comme l'alternative de république ou de monarchie est posée dans tous les esprits et mêlée à toutes les questions; comme toutes les réformes économiques, financières et autres, qui touchent le vulgaire plus sensiblement que tout le reste, sont réclamées par les monarchistes et repoussées par les républicains, il résulte de tout cela un double courant qui entraîne vers la monarchie tous les intérêts conservateurs, y compris les intérêts catholiques, vers la république tous les éléments de désordre, y compris les passions antireligieuses.

« Et ces deux courants sont si forts, qu'un programme intermédiaire, fût-il signé de Chesnelong, approuvé secrètement par le Saint-Père et recommandé aux fidèles par tous les pasteurs, serait impuissant, selon moi, à déterminer une majorité.

« Aux élections générales de 1881, M. Chesnelong et ses amis ont adopté le programme d'*union conservatrice et chrétienne;* mais pourquoi? Parce que le comte de Chambord vivait et paraissait devoir vivre longtemps. On ne pouvait rien faire dans l'ordre politique *avec lui*, ni *sans lui*. Alors on se rabattait sur ce qui restait possible; mais on n'a rien obtenu. C'était au lendemain de l'odieuse exécution des décrets, et on n'a pas réussi à soulever les électeurs.

« Aujourd'hui les mêmes hommes, M. Chesnelong, M. Keller, bien qu'étrangers par leur passé à toute attache dynastique, font ouvertement de la politique dynastique; ils en font faire à leur journal *le Monde*, qui autrefois n'en faisait pas; tandis qu'au contraire l'*Univers*, qui était dynastique du temps du comte de Chambord, est devenu tiède aujourd'hui pour la royauté, parce qu'il ne la croit pas dans ses idées, et il revient à la politique purement religieuse.

« Je conclus que le moyen proposé dans la note est insuffisant. J'en proposerais un autre qui serait double.

« 1° Extérieurement, officiellement, les catholiques devraient sans doute être invités par leurs pasteurs à ne voter que pour des candidats qui prendraient l'engagement de donner pleine satisfaction aux consciences; et il faudrait que les revendications catholiques fussent bien précises dans cette sorte de mandat impératif; car, autrement, plus d'un candidat franc-maçon, dissimulant ou niant sa qualité de franc-maçon, promettra de faire respecter la religion, en ajoutant *in petto*

ces restrictions mentales : la *religion,* mais pas le *cléricalisme ;* l'Église mais seulement l'Église concordataire (et l'on sait l'usage qu'ils font de ce mot concordataire).

« 2° Mais l'*action officieuse et discrète* du Saint-Siège devrait appuyer la restauration monarchique. Il faudrait que les candidats monarchistes, *après avoir accepté le mandat précis relatif aux libertés religieuses,* fussent assurés d'avoir toujours en fait la préférence des catholiques. Il faudrait que les journaux catholiques fussent informés avec précaution qu'un tel programme suffit au point de vue catholique, et que le Saint-Père désire qu'on n'en demande pas davantage aux candidats ; que, notamment, les discussions sur la *monarchie chrétienne* l'immixion du *Syllabus* dans la polémique électorale, sont choses inutiles, dangereuses et regardées comme telles par le Pape ; que le meilleur moyen de servir l'Église est de travailler à ramener un régime qui cessera de lui faire la guerre. Pour atteindre ce but, il n'est pas besoin d'un acte du Saint-Siège ; il suffit que des avis autorisés soient transmis verbalement aux directeurs des journaux catholiques, à Paris par le nonce apostolique ; en province, par des évêques ou des personnes qui pourraient exhiber un mandat authentique prouvant qu'elles parlent au nom du Souverain Pontife. Si l'on fait cela, le programme électoral que trace la *note* deviendra *en fait* celui de tous les candidats monarchistes, et alors la cause catholique aura pour elle le grand courant des intérêts conservateurs. Si l'on ne fait pas cela, les intérêts conservateurs humains temporels ne se sentiront pas assez sauvegardés par le programme des catholiques, et ils se sépareront des intérêts religieux. On retombera ainsi dans la division qu'on veut faire cesser.

« Et les candidats monarchistes, qui seront en fait les seuls candidats catholiques, ou à peu près, ne se sentiront pas assez soutenus par leurs appuis naturels. Un document, en quelque sorte officiel annonçant *à l'heure du combat* que les catholiques n'ont pas de préférences politiques, produirait un effet de découragement qui pourrait être très funeste. »

Grâce à ce programme et à ces procédés, Mgr d'Hulst espérait amener à la future Chambre des députés un assez grand nombre de conservateurs, pour qu'au congrès fût élu « un président de transition, qui mettrait les forces du pouvoir exécutif au service de la restauration monarchique ». « C'est là, disait-il, le vrai programme, et non pas d'espérer gagner d'emblée la majorité aux élections prochaines et obliger ainsi la République à devenir un gouvernement juste et bienveillant pour l'Église. Cet espoir est chimérique. »

Ces critiques et ces conclusions, Mgr d'Hulst les condensa en une note de moitié moins longue et d'une forme achevée

qui fut remise entre les mains de Léon XIII. Elle se terminait en ces termes :

« Il nous semble donc que l'action du Pape ne peut se faire sentir qu'indirectement par des encouragements, des témoignages de sympathie donnés à ceux qui, comme M. Chesnelong et son journal, représentent la modération et la sagesse pratique unies à la fermeté de la foi.

« Ainsi, par exemple, l'*Univers* a propagé dans la presse une déclaration où l'on dicte les conditions de la monarchie chrétienne. Il fait le procès, au point de vue théologique, à certaines constitutions politiques. Il fait intervenir le *Syllabus* à tout propos, *opportune, importune,* dans les discussions de la politique courante. Il accuse de libéralisme, il traite en suspects ceux qui trouvent ce langage dangereux et compromettant. Si, malgré l'improbation de l'*Univers*, ceux qui tiennent pour les programmes modérés et les solutions réalisables reçoivent des marques non équivoques de l'approbation du Pape, cela fera beaucoup d'effet sur la masse des catholiques. Bon nombre d'hésitants se rallieront franchement à une politique qui promet plus de résultats, et l'*Univers* ne persuadera à personne qu'une ligne de conduite déclarée sûre par le Saint-Père soit suspecte et périlleuse.

« Ainsi l'on ne demande pas à Sa Sainteté de se prononcer pour la monarchie, pas plus que d'infliger un blâme à l'*Univers;* mais il est en son pouvoir de faciliter la tâche de ceux qui, pour le bien de l'Église, préparent la restauration monarchique. Il suffit pour cela que le Pape écarte les difficultés inutiles soulevées par les *zelanti*, et il le fera s'il couvre de sa haute approbation ceux qui se contentent d'un programme modéré. Des avis officieux... achèveraient de déterminer un courant qui entraînerait toute l'opinion catholique vers les solutions sages et mettrait partout cette opinion au service des candidatures les mieux faites pour réussir. Mais il faut laisser aux intérêts matériels et aux groupes politiques le soin de désigner ces candidatures. »

Il était impossible de tromper plus complètement les secrètes espérances du Pape. Ce que Mgr d'Hulst lui demandait, en définitive, c'était de faciliter la tâche du parti monarchique, en réduisant au minimum nécessaire les exigences des catholiques et de hâter la restauration d'une monarchie orléaniste, qui n'anathématiserait pas la Révolution au nom des principes de la monarchie chrétienne, tout en sauvegardant, par le fait même de son institution et de ses conditions d'existence, les intérêts chrétiens. Et le point de départ de son raisonnement à lui était que les intérêts religieux ne passant pas les premiers dans l'esprit du peuple français, — ce qui n'était que trop certain, — ils ne suffiraient ni à provoquer une révolution,

ni à soutenir un régime; ils ne pouvaient qu'entrer en ligne dans la coalition de tous les intérêts lésés par le régime républicain[1].

Mgr d'Hulst crut d'abord avoir réussi à persuader Léon XIII sur tous les points, parce que, en dehors de la question politique, celui-ci s'engagea plus avant dans la voie où le prélat et ses amis désiraient le voir marcher.

« Votre Excellence, écrit-il à Mgr Langénieux, le 20 octobre 1884, va se trouver à Lille dans un milieu ardent et dans des circonstances brûlantes. Je considère comme une bonne fortune pour le congrès d'avoir cette année, un président qui le dirigera réellement. A Rome, d'où je viens, on est plus que jamais peiné et irrité de certaines violences, et j'apporte à nos amis Chesnelong, Keller et autres personnes *fermes, modérées* et *pratiques*, des encouragements et approbations, qui leur permettront de parler haut, sans s'émouvoir des criailleries destinées à les rendre suspects. »

Le cardinal Lavigerie, lui, ne fut qu'à demi satisfait. Sans doute il était d'accord avec Mgr d'Hulst pour blâmer les *zelanti*, appuyer les modérés, soutenir le journal *le Monde;* mais il eût voulu accentuer, avant les élections, le caractère constitutionnel de l'opposition des catholiques. Le 1er juin 1885, il adressait au recteur ce billet confidentiel :

« Vous avez bien voulu témoigner le désir de me voir avant mon départ pour Rome. J'ai, de mon côté, le même désir, et je viens vous demander si j'aurai chance de vous rencontrer aux Carmes, jeudi prochain, de 3 à 4 heures de l'après-midi. Je désirerais bien aussi que MM. Chesnelong et Keller pussent s'y trouver avec vous, après que vous m'aurez entretenu de la question particulière qui vous préoccupe. Je voudrais avoir votre avis et le leur sur ce qu'il convient de faire auprès du Saint-Père, dans les graves circonstances que nous traversons ou qui se préparent. Si cette pensée vous agrée, seriez-vous assez bon pour inviter ces deux messieurs, à qui j'ai déjà dit que je serais heureux de les recevoir, hier? Tout ceci doit naturellement rester absolument secret. »

La réunion eut lieu, en effet, aux Carmes, dans l'appartement du recteur, et demeura sans résultats. M. Keller et M. Chesne-

[1] Aussi Pie X veut-il qu'on refasse avant tout *un peuple chrétien*, qui soit capable de remettre à leur place les intérêts religieux : *omnia instaurare in Christo*. Mgr d'Hulst se plaçait au point de vue de la politique et de la politique présente.

long, — au témoignage du cardinal Lavigerie, — déclarèrent qu'il n'y avait rien à faire, et que, du reste, on ne savait pas s'il conviendrait au comte de Paris d'arriver par l'appui direct et ouvert du clergé[1].

Cependant le Pape se décidait à frapper les *zelanti* en la personne du cardinal Pitra. Le rédacteur du *Journal de Rome*, Henri des Houx, se voyait obligé de quitter la capitale du monde catholique[2]. Enfin Léon XIII, dans la réponse qu'il faisait à la lettre que le cardinal Guibert lui avait adressée à l'occasion de cet événement, affirmait son droit de donner, en des matières qui touchent d'aussi près les intérêts de l'Église, des directions à tous les fidèles.

« Dans le gouvernement de l'Église, disait-il, sauf les devoirs essentiels imposés à tous les pontifes par leur charge apostolique, chacun d'eux peut adopter l'attitude qu'il juge la meilleure, selon le temps et les autres circonstances. De cela il est le seul juge, attendu qu'il a pour cela non seulement les lumières spéciales, mais encore la connaissance des conditions et des besoins de toute la catholicité, auxquels il convient que condescende sa prévoyance apostolique. Comme l'Église est une, et un son chef, ainsi est le gouvernement auquel tous doivent se conformer. »

Il ajoutait que ce devoir s'imposait particulièrement aux journalistes catholiques.

Il demanda donc à l'archevêque d'Alger de travailler à assurer l'union de tous les catholiques en vue des élections, et de les déterminer à ne pas faire au gouvernement établi d'opposition systématique. C'est pour répondre à ce désir qu'en juillet, août et septembre, Mgr Lavigerie répandit en France circulaires et programmes qui représentaient aux fidèles la nécessité de se conformer aux vœux du Saint-Père, afin de faire tourner les élections à l'avantage de l'Église.

« Quand la volonté nationale régulièrement exprimée, écrivait-il, a constitué les pouvoirs publics, l'Église nous prescrit le devoir et nous donne l'exemple de l'obéissance et du respect qui leur sont dus, tant qu'ils respectent eux-mêmes les principes sans lesquels ne peuvent vivre les nations civilisées... Que partout où les catholiques de France pourraient faire triompher sans autre concours le candidat de leur

[1] Mgr Lavigerie rappelle ce fait dans une lettre du 25 janvier 1891, adressée à M. Keller, citée par l'abbé Tournier.

[2] Voir ci-dessus, chap. XVIII, p. 21.

choix, ils aient un candidat de revendications chrétiennes dont le m
d'ordre soit : justice et liberté. Justice par le respect des engagemen
solennels pris envers l'Église, liberté pour nos consciences et po
notre culte. Partout où les catholiques ne sont pas en nombre suffisa
pour faire triompher leur candidat propre, ils ne porteront leurs vo
que sur ceux qui, à quelque parti qu'ils appartiennent d'ailleurs, pren
dront l'engagement formel de combattre la persécution commencée p
le fanatisme des sectes intolérantes[1]. »

Du côté de Mgr d'Hulst, on se borna à une note des plu
ternes, insérée, le 6 septembre, dans la *Semaine religieuse* d
Paris, sur l'ordre de l'archevêque et avec l'approbation d
nonce Mgr di Rende[2]. En fait, les candidats désignés au suffrag
des catholiques se trouvèrent ceux de l'union conservatrice, d
telle sorte que les républicains ne furent pas moins irrit
contre le cardinal Lavigerie que contre les adversaires les plu
acharnés du régime.

La question du Tonkin et la question financière tinrent
première place dans les préoccupations des électeurs ; et c'e
ce qui explique surtout que, le 4 octobre, l'opposition conse
vatrice ait réussi à faire passer 176 de ses représentants cont
127 républicains. Par un vigoureux effort de discipline et d
pression gouvernementale, les républicains hostiles à l'Égli
prirent leur revanche au scrutin de ballottage du 18 ; ils se tro
vèrent 384 contre 201 conservateurs, auxquels, il est vrai, l
divisions des opportunistes et des radicaux pouvaient réserv
un rôle important.

Ainsi, en dépit d'un concours jusque-là sans précédent d
circonstances favorables pour ses ennemis, la République so

[1] Debidour, *l'Église et l'État sous la troisième République*, p. 353-35
Cf. Tournier, *op. cit.*, p. 219. — Mgr Baunard, *le Cardinal Lavigerie*, t.
chap. x.

[2] M. Tournier, dans son ouvrage sur *l'Action politique du cardinal Lav
gerie*, p. 225-226, dit, à propos des élections de 1885 : « Mgr d'Hulst, obé
sant aux suggestions du nonce et de l'archevêque de Paris, avait publié u
note dans la *Semaine religieuse* de Paris pour empêcher toute action de
part de l'épiscopat. Mgr di Rende avait vu auparavant cette note et l'av
encore affaiblie et rendue plus terne. C'est ce qui arrêta tout et, principal
ment au second tour, a tout perdu. L'éminent recteur de l'Institut cath
lique le reconnut plus tard et en fit l'aveu au cardinal Lavigerie. » (Lett
inédite du cardinal Lavigerie au cardinal Jacobini, Paris, le 1er avril 188
C'est attacher beaucoup trop d'importance à la note d'une *Semaine re
gieuse*, surtout dans un pays où l'on reconnaît que la question religieu
ne tient pas la première place dans la masse. Ce qui a tout perdu au seco
tour, c'est la concentration des républicains, persuadés que la Républiq
était en danger.

tait encore une fois triomphante du scrutin populaire. Le péril *clérical* paraissait encore plus redoutable à la masse des électeurs que le péril couru par la religion !

Comment un tel résultat n'eût-il pas provoqué les plus graves réflexions dans l'esprit du Saint-Père? Il devait reconnaître que, comme Mgr d'Hulst le lui avait affirmé, les intérêts de la religion étaient bien loin de passer les premiers chez nous, mais qu'aussi le parti royaliste, quoique unifié par la mort du comte de Chambord, n'avait pas reconquis la faveur du corps électoral. La plupart des conservateurs élus l'avaient été sous le drapeau constitutionnel; les imprudences de langage de quelques-uns d'entre eux, qui, dans l'intervalle des deux tours de scrutin, avaient exprimé trop haut leurs espérances dynastiques, n'avaient pas été étrangères au triomphe final de leurs ennemis.

C'est vraisemblablement sous l'empire de la première de ces considérations, que le Saint-Siège se trouva amené à désavouer, du moins à demi, le programme qu'avait ébauché, dès le 6 septembre, le comte de Mun dans une lettre à l'amiral Gicquel des Touches; qu'il avait complété, le 11 octobre, après le premier tour de scrutin, dans une lettre à l'*Univers*, et que, très loyal et très net, il exposa intégralement dans une troisième lettre, celle du 1er novembre 1885, adressée au vicomte de Belizal. Il s'agissait de la formation d'un parti catholique, uniquement occupé de la défense religieuse et de la revendication totale, contre les principes de la Révolution, des principes chrétiens, pour l'Église, pour la famille et pour le peuple[1].

A peine avait-il lu la lettre du 11 octobre, que Mgr d'Hulst rédigeait une nouvelle *note*, où il se plaçait sur le même terrain que l'année précédente dans ses *Observations* au Saint-Père. Cette note fut-elle envoyée à Rome? Nous ne saurions l'affirmer. En tout cas, elle exprime avec une incomparable précision la pensée de son auteur, et beaucoup plus catégoriquement que les articles du *Monde*, où il fallut tenir compte aussi de la manière de voir du cardinal Lavigerie :

« La campagne inaugurée par la lettre de M. de Mun à l'amiral Gicquel des Touches, y lisons-nous, a pour but avoué d'organiser tous

[1] Mgr de T'serclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 314-329. — Debidour, *l'Église catholique et l'État en France sous la troisième République*, t. I, p. 357-359. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 303-311.

les catholiques de France *en un parti* qui empruntera sa force au *nombre*, au *zèle* et à la *libéralité* des catholiques, et qui sera ainsi, grâce à son organisation militante, en mesure de résister efficacement à l'oppression des sectaires et à influencer la politique française dans un sens favorable aux intérêts religieux.

« Le but est très louable, et les éloges que reçoit l'entreprise paraissent justifiés, si on ne regarde que ce but. Mais le moyen employé semble, dans les circonstances actuelles, assez mal choisi.

« On invoque l'exemple du centre allemand et du parti catholique belge, qui ont fait, en ces derniers temps, de si belles conquêtes sur leurs oppresseurs. On oublie que, dans ces deux pays, la question gouvernementale n'existe pas. Tous les Allemands, même les socialistes, et tous les Belges, sauf une poignée de radicaux, reconnaissent la monarchie nationale. Dès lors ils ne peuvent être divisés que sur des questions économiques, ou des questions morales et religieuses. Rien de plus facile, donc, pour les catholiques allemands et belges que de se grouper en un parti formulant unanimement ses revendications sur le terrain religieux.

« En France, la République est *ce qui nous divise le plus*. Historiquement et presque fatalement (par suite de la domination des sectes maçonniques qui se sont emparées d'elle), cette forme de gouvernement est confisquée au profit du parti de l'impiété. Mais si elle a ce inconvénient aux yeux de presque tous les catholiques (exceptons M. Picot et quelques naïfs), elle en a bien d'autres aux yeux de beaucoup de Français. Elle est, pensent-ils, le régime de l'instabilité gouvernementale, du désordre économique, de la faiblesse et de l'isolement dans les relations internationales, etc.

« Cela étant, demander aux catholiques de former un parti uniquement pour défendre les intérêts religieux, c'est oublier que ces catholiques sont en même temps des citoyens, qui ont d'autres intérêts à défendre et qui sont loin d'être d'accord sur la manière de les sauvegarder. Celui-ci voit le remède politique dans le régime du sabre, celui-là dans la monarchie libérale et parlementaire; l'un préconise l'hérédité inviolable; l'autre, le pouvoir démocratique et plébiscitaire, etc.

« Demander à ces Français, parce qu'ils sont catholiques, d'abdiquer leurs préférences, de sacrifier une conviction sincère et respectable, bien que l'objet en soit de l'ordre temporel, c'est demander plus qu'on n'a le droit d'exiger, plus qu'on n'a chance d'obtenir.

« Voilà pour la théorie du parti catholique. Pratiquement, et dans les circonstances actuelles, il y a d'autres inconvénients encore.

« Les méfaits de la République ont opéré ce prodige de réaliser entre les fractions des divers régimes non républicains une coalition, qui ne s'est pas opérée sans peine et qui n'est pas complète, mais qui se fortifie tous les jours. Il faut bien l'avouer, ce qui les unit, c'est une haine commune et que n'alimentent pas seuls les griefs religieux, tant s'en

faut. Otez le Tonkin et le déficit, et voyez ce qu'il restera du mouvement conservateur. Est-ce que les décrets du 29 mars et la loi du 28 mars ne datent pas déjà de trois et de quatre ans? Et pourtant, la réaction n'a commencé qu'il y a un an. Sans doute, aujourd'hui, les griefs religieux ont une part importante dans le mécontentement général; mais ils étaient restés longtemps comme endormis; il a fallu, pour les réveiller, que d'autres fautes de la République vinssent soulever l'inertie de la masse honnête. Le Tonkin et le déficit l'ont décidée à se déclarer mécontente, et maintenant elle se rend compte qu'elle est aussi très mécontente de la guerre faite à Dieu.

« S'il en est ainsi, est-ce le moment de venir dire aux conservateurs : Oubliez tous vos griefs temporels, ne retenez que le grief religieux? En d'autres temps, c'était le moyen de les unir; aujourd'hui, ce serait le moyen de les paralyser, de rompre leur élan et surtout de leur enlever une partie de leur clientèle. Car, s'il y a tels départements français (on me citait ceux du Sud-Ouest) qu'on a gagnés en faisant valoir surtout les torts de la République envers la religion, j'en citerais bien d'autres, dans le Centre, que ce mobile, s'il eût été le seul ou le principal, eût laissés à la République et que les autres griefs nous ont ramenés.

« Enfin, et ceci est décisif, il y a aujourd'hui une organisation, celle de l'opposition conservatrice. Ce parti a fait partout une place d'honneur à la question religieuse. La ligue de M. de Mun ne pourrait rien ajouter d'utile aux revendications qu'elle a formulées. Tout ce qu'elle y ajouterait appartiendrait à des théories contestables ou d'une application lointaine. En sorte que, pour former la ligue qu'on réclame, on n'aurait qu'à prendre l'union conservatrice, en lui disant : Ne vous occupez plus que de religion. De bonne foi, croit-on que l'union en serait fortifiée, que son influence y gagnerait dans le pays?

« Une opposition vigoureusement politique peut seule changer l'état de choses actuel, qui est et restera, s'il subsiste, fatalement et de plus en plus contraire aux intérêts religieux. Une opposition purement religieuse sera inefficace pour le renverser. Donc, c'est de l'opposition politique qu'il faut faire, sans négliger deux choses : 1° de faire entrer au premier rang les griefs religieux; 2° de dégager soigneusement la religion de l'opposition politique.

« Si l'on rétablissait une monarchie et qu'on parvînt à la consolider, alors, seulement alors, il y aurait lieu de former un parti catholique pour influencer la marche de cette monarchie dans un sens favorable aux intérêts religieux, dans la mesure où la faveur sert et ne nuit pas. J'en dirai autant dans l'hypothèse, à mon avis chimérique, où l'on réussirait à établir une république conservatrice. Mais actuellement, en face d'une république athée, et dans la période de crise politique où nous entrons, parler d'une ligue purement religieuse et d'un parti purement catholique, c'est faire un fâcheux et périlleux anachronisme[1]. »

[1] Original de cette note dans les papiers de M. l'abbé Pisani.

Après avoir écrit ces lignes, Mgr d'Hulst se tourna vers l'a
chevêque d'Alger.

« Le *Monde*, lui disait-il, est beaucoup trop l'obligé de Vot
Éminence pour que je ne sente pas le besoin de la consulter s
l'attitude à prendre en face de la campagne commencée dans l'*Unive*
à la suite de la lettre de M. de Mun.

« Théoriquement, rien de plus correct que de dire aux catholique
Unissez-vous pour la défense de vos intérêts religieux. Mais j
bien peur que, pratiquement, cette invitation à l'union ne nous divis
Car, en réalité, cette union existe : elle est un des éléments principa
de l'alliance conservatrice. Donc, à moins de parler pour ne rien di
l'invitation nouvelle adressée par M. de Mun signifie que non seu
ment il faut défendre ensemble les intérêts religieux, mais qu'il fa
réduire à cela notre programme de revendication et d'action. Employ
ce langage, imposer cette tactique, au lendemain d'élections peut-êt
décisives et au début d'une crise gouvernementale qui est peut-êt
l'aurore de notre délivrance, c'est, à mon humble avis, décourager m
amis, nos alliés naturels et entraver un mouvement que les catholiqu
ne sont pas seuls à conduire, mais dont ils seront les premiers à p
fiter.

« MM. Chesnelong et de Claye, avec qui je m'en suis expliqué, pa
tagent entièrement cette manière de voir. Au fond, l'*Univers* ne s'effo
de donner de l'importance à la lettre de M. de Mun que pour donn
une couleur honnête et édifiante à l'indifférence boudeuse qu'il témoig
et qu'il conseille envers qui vous savez. Si le *Monde* a une raison d'ê
à côté de l'*Univers*, s'il mérite les sacrifices que Votre Éminence
faits pour lui, c'est à la condition de tenir un autre langage que s
puissant rival lorsque celui-ci paraît dévier. Notre silence serait u
véritable abdication et un suicide. Je ne me dissimule pas l'extrêm
délicatesse de la tâche. Il faudrait, d'une part, ménager l'*Univers* et
clientèle et donner à la discussion un caractère grave, désintéressé
courtois ; d'autre part, rappeler fortement les principes de l'Église
distinguer avec soin le droit des citoyens et le devoir des catholiqu
Mais ces précautions ne sont pas impossibles à prendre, et j'ai pl
d'un renseignement qui me persuade qu'en dissipant le malenten
auquel prête la lettre de M. de Mun, nous donnerons satisfaction à u
partie respectable et considérable de l'opinion catholique.

« C'est avec la plus grande docilité que je recevrais les observatio
par lesquelles Votre Éminence jugerait à propos de redresser m
vues, si elles sont erronées[1]. »

Le cardinal Lavigerie, quoique pour d'autres motifs, n'a
prouvait pas non plus l'initiative prise par M. de Mun.

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Lavigerie, 12 octobre 1885 ; lettre citée en par
par Tournier, p. 229.

s'empressa de répondre à la consultation du recteur de l'Institut catholique.

« ... Si ce n'avait été trop vous faire attendre, j'aurais préféré ne vous écrire qu'après la réception des journaux de France. Nous ne connaissons encore ici aujourd'hui le scrutin du 18 octobre que par les dépêches Havas ; or ces dépêches ne sont pas assez sincères et ne contiennent pas de détails assez précis pour nous permettre de juger de la gravité de la situation qui va nous être faite.

« Quoi qu'il en soit, Monseigneur, et pour me borner à la question que vous me faites l'honneur de m'adresser, je n'hésite pas à vous dire que je considère la lettre de M. de Mun comme profondément regrettable et dangereuse.

« Elle me paraît telle à un triple point de vue. D'abord, et avant tout, elle divise les catholiques ; car je sais, à n'en pouvoir douter, que beaucoup d'entre eux, et des plus considérables, désapprouvent les termes dans lesquels elle est conçue.

« Ensuite elle me semble, dans sa forme et sa portée, contraire aux récents avis du Saint-Siège. Le Pape ne peut pas vouloir d'une association militante qui se produit avec tant de fracas en dehors de toute mention de l'autorité du Saint-Siège et de celle des pasteurs, et cela au moment où il vient de déclarer et où tous les évêques catholiques, sauf de rares exceptions très significatives, ont proclamé avec lui la nécessité absolue de l'union de tous les fidèles sous la direction et l'autorité de la hiérarchie.

« Cette précipitation, qui ne permet même pas de consulter le Saint-Père et les évêques, n'est, à mes yeux, ni l'effet du hasard, ni l'effet du zèle : c'est une manière de se compter et de se constituer en parti ou en secte, sous prétexte d'utilité générale, qui couvre d'autres desseins, contre lesquels on espère qu'il sera impossible au Pape lui-même d'oser rien dire, par crainte d'un plus grand mal.

« Enfin, le nom de M. de Mun, mis ainsi tout seul en avant, sans approbation, après la manifestation commune des *treize* formellement approuvée de Sa Sainteté et cette manière de se séparer d'eux, sont chose regrettable. Un tel nom isolé, un tel acte, un tel plan, ressuscitent le spectre de revendications ou d'exagérations dont l'*Univers* ne s'est que trop imprudemment fait l'organe, et qui nous ont voués à une impopularité doublement néfaste.

« Les noms que l'on voit groupés dans la souscription récemment ouverte achèvent de donner à l'entreprise son vrai caractère.

« Pour toutes ces raisons, j'estime qu'il y a lieu de ne point se rallier à une telle initiative et qu'il faut la combattre.

« Je pense que le meilleur moyen de la combattre est, d'une part, d'en bien faire connaître le caractère au Souverain Pontife par des correspondances autorisées, et, de l'autre, forcer l'*Univers* à dire si l'œuvre de M. de Mun (et la sienne) se fait avec les encouragements et

l'approbation du Saint-Siège et si, contrairement aux récentes déclar
tions de Léon XIII, elle se fait en dehors de la hiérarchie.

« Voilà, Monseigneur, mon opinion formelle. Je vous la donne av
netteté, non pour le public auquel elle ne peut pas être donnée, mai
comme vous me le demandez, pour la rédaction du *Monde*, que je
saurais trop encourager à rester dans la voie sage et ferme dont
n'a jamais dévié.

« Je suis heureux de vous répéter, à cette occasion, une parole q
j'ai entendu tomber des lèvres même du Saint-Père, lors de mon d
nier séjour à Rome. Parlant des tendances *sectaires* de quelqu
feuilles religieuses, Léon XIII disait : « Le *Monde* n'est pas ainsi ; c'
« un journal franchement, entièrement, pleinement catholique. » Qu
persévère dans cette voie et qu'il refuse de reconnaître, dans les grav
circonstances que nous traversons, d'autre direction que celle du Pa
et de ceux qui représentent sa pensée. Pour moi, cette pensée n'e
dans l'affaire qui nous occupe, ni celle de l'*Univers*, ni celle
M. de Mun[2]. »

Le *Monde* tint compte à la fois des observations du cardi
Lavigerie et de celles de Mgr d'Hulst ; il se trouva donc résu
par avance les objections qui, sous diverses formes, ne t
dèrent pas à se produire dans la presse conservatrice. Ces
jections, quant à la partie politique et religieuse du programm
se résumaient dans la phrase suivante : « L'union conservatr
paraît bien répondre aux nécessités actuelles. N'est-ce pas
faire tort que d'annoncer une autre union comme nécessaire
Mais on combattit surtout les articles concernant la réfor
sociale. Le *Monde* disait à M. de Mun : « Vous ne justifierez
l'insertion de ces articles dans un programme général prop
à tous les catholiques. Vous ne pouvez pas le faire, à moins
supprimer une liberté d'appréciation que l'Église nous lais
In dubiis libertas. » Enfin, sans tenir peut-être un compte s
fisant des adhésions recueillies par M. de Mun, le *Monde* rep
nait presque les termes de la lettre de l'archevêque d'Alge
Mgr d'Hulst pour reprocher à M. de Mun d'avoir parlé seu
pris ainsi une très lourde responsabilité[2].

Le *Français* et la *Défense* emboîtèrent le pas derrière le *Mon*
tandis que l'*Univers* et la *Croix* adhéraient chaleureusem
au plan de M. de Mun.

[1] Le cardinal Lavigerie à Mgr d'Hulst, 24 octobre 1885. (Tournier, *op.*
p. 230.)

[2] Mgr de T'serclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 319.

Le *Moniteur de Rome* s'inspirait à peu près textuellement des *Observations* de Mgr d'Hulst, lorsqu'il écrivait :

« Il ne faut ni diviser, ni exclure. Le parti conservateur a remporté les succès inattendus au dernier scrutin, grâce à sa discipline et à son union. Réunir tous les intérêts froissés, c'est créer un courant large et patriotique qui portera le parti conservateur vers un avenir fécond et glorieux... L'expérience a légitimé pour le moment la base et l'organisation actuelle du parti conservateur. Au lieu de faire de petites chapelles, il faut, au contraire, constituer plus que jamais la vaste église de toutes les revendications. »

Le 8 novembre, l'*Osservatore romano* s'élevait discrètement contre l'opportunité du projet de M. de Mun, et le lendemain le nonce priait celui-ci d'y renoncer, ce qui fut fait le jour même.

Dans sa circulaire du 6 novembre, adressée à son clergé, le cardinal Lavigerie, après avoir rappelé que tous les catholiques ont l'obligation sacrée de défendre leur foi « en se plaçant résolument sur le terrain du droit, de la justice, de la liberté des âmes », les invitait à attendre les directions du Saint-Siège et de leurs pasteurs, sans se diviser au sujet des questions posées par M. de Mun et « sans se laisser aller à des actes qui auraient, même simplement dans leur forme, l'apparence de provocations inutiles et sans profit possible, et qui prépareraient contre eux de nouveaux coups[2] ».

Quelques jours plus tard, paraissait l'encyclique *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des États. On sait avec quelle hauteur de vues et quelle richesse d'aperçus elle fut commentée par Mgr d'Hulst.

[1] Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 310-311.

[2] M. de Claye écrit au cardinal Lavigerie, le 10 novembre 1885, que M. de Mun ayant fait savoir qu'il renonçait à son projet, Mgr d'Hulst, MM. Chesnelong et Keller ont cru qu'il n'y avait pas lieu de publier la dépêche envoyée par le cardinal Lavigerie et analysant la lettre circulaire envoyée par lui au clergé d'Algérie et de Tunisie, et qu'ils ont remplacé cette dépêche par une note insérée dans le journal : « Nous n'en sommes pas moins profondément reconnaissants à Votre Éminence du nouveau et signalé service que elle vient de rendre en rétablissant les vrais et sains principes si légèrement méconnus par les uns, si outrageusement violés par d'autres (comme M. des Houx). »

* * *

Cependant le Gouvernement profitait de sa victoire électora pour pousser plus à fond la guerre religieuse. Sans doute, reconnaissait qu'il ne pouvait pas poser immédiatement question de la séparation de l'Église et de l'État; mais il ma festait l'intention de « défendre énergiquement les droits de société civile[1] ». Il n'était plus permis d'ignorer ce que sig fiait ce langage dans de telles bouches. En janvier 1886, le n veau ministère, présidé par M. de Freycinet, et dont membres étaient presque tous des radicaux, jugeait bon donner à sa déclaration une allure comminatoire à l'égard clergé. Il signalait avec vivacité l'intervention abusive évêques et des prêtres dans les luttes électorales. « Une te situation, ajoutait-il, ne saurait se perpétuer,... et le grave p blème de la séparation des Églises et de l'État ne tarderait à s'imposer irrésistiblement. » C'était au clergé, « s'il ne v lait provoquer une brusque rupture, » à se « renfermer d le rôle que lui traçaient son mandat et la nature même choses ». Quant au Gouvernement, « il désirait l'apaiseme mais il n'hésiterait pas à faire sentir le poids de son autorit ceux qui seraient tentés de la méconnaître. » Suppressions vicariats, appels comme d'abus, suppressions de traitements succédaient sans relâche. Tandis que le Sénat décidait d'en ver aux fabriques le monopole des pompes funèbres, Chambre votait une loi de soi-disant liberté des funérail enfin le Sénat adoptait la loi organique de l'enseignement p maire, qui consacrait le principe de la laïcisation des éc publiques et de l'obligation du service militaire pour les in tuteurs congréganistes.

Le cardinal Guibert, tout épuisé qu'il fût par l'âge et la maladie, ne laissait point passer cette nouvelle série d tentats contre l'Église catholique et contre le christianis Mgr d'Hulst le poussait; il commençait à trouver l'action Léon XIII trop faible et trop portée aux concessions.

« Rome, écrivait-il au cardinal Langénieux, est un monde qui tient de tout. Bien des sentiments divers s'agitent autour du P l'opposition y tient une grande place, mais une de ces opposit masquées, auxquelles nous autres, gens du Nord, et de plus habi

[1] Déclaration du ministère Brisson, 16 novembre 1885.

au grand jour de l'opposition parlementaire, nous ne comprenons pas grand'chose. En tout cas, et en ce qui concerne les affaires religieuses de France, il m'est avis qu'il ne faudrait pas trop nous embarrasser de Rome. Ce n'est jamais Rome qui nous lancera, ce n'est pas même Rome qui nous unira ; mais, si nous pouvions partir d'accord et réussir, Rome nous approuverait.

« J'ai parlé très fortement au cardinal dans le sens de votre lettre. Plusieurs évêques font également savoir qu'ils attendent, pour y adhérer, une initiative aussi forte, mais plus autorisée et plus mesurée que celle qui a été prise à l'est et à l'ouest. Le cardinal va donc se décider à écrire, *et je ne le laisserai pas s'endormir là-dessus. Je dois lui faire un projet.* »

Et à son ami, l'abbé Pisani, Mgr d'Hulst écrivait encore, le 25 mars : « Politique de plus en plus noire, grèves menaçantes, Goblet enragé, finances affolées... Cela mûrit. Le cardinal va écrire une lettre *qui fera l'effet d'une cartouche de dynamite.* »

C'était peut-être s'exagérer l'effet que, dans une société et dans un temps comme les nôtres, peut produire une lettre d'évêque, fût-ce d'un cardinal Guibert. Néanmoins la lettre du cardinal, datée du 30 mars, grave, sage, solennelle, fit grande impression.

« Permettez, disait-il, s'adressant au président de la République, permettez à un vieil évêque, qui a vu dans sa vie changer sept fois le régime politique de son pays, de vous dire une dernière fois ce que lui suggère sa longue expérience : En continuant dans la voie où elle s'est engagée, la République peut faire beaucoup de mal à la religion ; elle ne parviendra pas à la tuer. L'Église a connu d'autres périls, elle a traversé d'autres orages, et elle vit encore dans le cœur de la France. Elle assistera aux funérailles de ceux qui se flattent de l'anéantir. La République n'a reçu ni de Dieu ni de l'histoire aucune promesse d'immortalité. Si votre influence pouvait la ramener à une application plus loyale du Concordat, dans son esprit aussi bien que dans sa lettre, vous auriez fait beaucoup pour assurer la paix publique et pour ramener l'union dans les esprits. Si vous échouez dans cette entreprise, ou si vous croyez ne pas devoir la tenter, alors ce n'est pas le clergé, ce n'est pas l'Église qu'on pourra accuser de travailler à la ruine de l'établissement politique dont vous avez la garde ; vous savez que la révolte n'est pas une arme à notre usage... Je ne me résous pas à clore cette lettre sans exprimer l'espoir que la France ne se laissera pas dépouiller des saintes croyances qui ont fait sa force et sa gloire dans le passé et lui ont assuré le premier rang parmi les nations[1]. »

[1] On est fort surpris de voir le cardinal Lavigerie incriminer cette lettre

Le recteur de l'Institut catholique s'occupait activeme
d'organiser un mouvement général d'adhésions et de pétitio
nement. Le drame sanglant de Châteauvillain, provoqué par l
instructions du ministre Goblet, portait le comble à l'exaspér
tion des catholiques [1]; tandis que la loi d'exil et l'expulsion d
prétendants renouvelait l'indignation et retrempait la fidéli
des monarchistes.

C'est au milieu de ces événements que, le 7 juillet 188
s'éteignit le saint cardinal Guibert.

Désormais, plus encore que Mgr Richard, le cardinal La
génieux devait être le confident des pensées politiques
Mgr d'Hulst.

La crise du boulangisme, qui commença avec l'année 188
arrêta, ou à peu près, le développement régulier de la politiq
du ralliement; on répétait si souvent à Léon XIII que la Rép
blique était perdue! Cependant il ne dit pas un mot, ne
pas un geste, qui pût être interprété comme un encourag
ment pour le général. A tous les évêques français qui le vis
taient, il recommandait de ne point compromettre l'Église
Ceux-ci se bornèrent à conjurer, dans d'éloquentes lettres pa
torales, les catholiques à remplir tout leur devoir électoral.

« Il faut que les chrétiens sachent clairement, avait écrit le cardi
Lavigerie lui-même, à la veille des élections de 1889, qu'une lig
implacable est formée par les sectaires pour détruire leur culte, po
opprimer leurs consciences... Il faut qu'ils le sachent, et c'est à no
de le leur apprendre. S'ils hésitent, s'ils ne multiplient pas leu
efforts, leurs sacrifices; s'ils n'emploient pas tous les moyens que
lois permettent, la cause de la religion, en France, est humaineme
perdue. »

La défaite du boulangisme n'entraîna pas contre les cath
liques qui s'étaient faits, — malgré le conseil de Mgr d'Huls

et la dénoncer au cardinal Jacobini (dans une lettre du 3 avril 1886), com
contenant une interprétation très dangereuse de l'article 17 du Concord
qui prévoit le cas où le chef de l'État ne serait pas catholique. M. l'ab
Tournier va jusqu'à accuser Mgr d'Hulst d'avoir abusé de la vieillesse
cardinal Guibert, et il ajoute que la nonciature était complice de ce
manœuvre (p. 259-261).

[1] « La France est encore frémissante de l'affaire de Châteauvillain, d
nos ministres ne sont pas fiers, écrit Mgr d'Hulst, le 18 avril. La lettre
cardinal fait aussi un très grand effet. »

[2] Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t.
p. 362, 373. — L'abbé Bouzoud, dans *Monseigneur Isoard, évêque d'Anne*
raconte (p. 385) la démarche faite par Mgr Isoard auprès de Léon XIII da
le sens du ralliement.

on l'a vu, — les alliés du général, d'aussi rudes représailles qu'on aurait pu le craindre. Les républicains au pouvoir avaient senti la profondeur du mécontentement qui s'était manifesté dans la masse ; ils avaient eu grand'peur, et beaucoup d'entre eux croyaient nécessaire de diminuer le nombre de leurs ennemis.

D'autre part, les catholiques étaient profondément découragés et en voulaient même au comte de Paris de la tactique malheureuse où pourtant plusieurs de leurs chefs l'avaient engagé.

Par la plume de Pierre Veuillot, l'*Univers* reconnaissait la nécessité d'une orientation nouvelle.

« Il serait très bon de rétablir la monarchie, certes, si nous le pouvions ! Mais puisque nous ne le pouvons pas ! Voilà tout à l'heure vingt ans qu'on y travaille, et la république subsiste, puisant, il faut bien le reconnaître, une force nouvelle dans chaque assaut... C'est l'évidence même, ce pays veut la république... Ne devons-nous pas tenir compte de ce fait?... Les conservateurs vont-ils s'obstiner à suivre les mêmes voies, les mêmes pratiques, les mêmes chefs parlementaires? Le moment psychologique et logique n'est-il pas enfin venu de faire autre chose? N'y a-t-il pas une expérience à tenter[1] ? »

Plusieurs des chefs de la droite le pensaient. Mgr d'Hulst n'était pas de ceux-là, et il applaudissait de tout son cœur aux paroles du duc de Broglie, qui, présidant une assemblée de la jeunesse royaliste départementale, s'était efforcé de démontrer les impossibilités multiples du ralliement[2].

Mais, après tout ce qui s'était passé, Léon XIII était-il fondé à s'incliner de préférence devant le jugement et les conseils de ces royalistes? N'était-il pas plutôt amené à penser que le bien de la religion exigerait désormais l'union des catholiques sur le terrain constitutionnel?

D'autre part, sa politique générale et l'attitude qu'il avait prise à l'égard de l'Italie, — attitude qu'avait soulignée sa lettre au cardinal Rampolla, devenu secrétaire d'État après la mort du cardinal Jacobini, — ne semblait-elle pas impliquer un rapprochement avec la France, c'est-à-dire, par la force des choses, avec son gouvernement?

Tout cela, Mgr d'Hulst était beaucoup trop intelligent pour

[1] *L'Univers*, 7 février 1890. — Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 379.
[2] Le 18 mai 1890. — Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 380.

ne pas le sentir; mais il n'en éprouvait pas moins, lui si soumis en toutes choses au Saint-Siège, de la mauvaise humeur à l'égard de la diplomatie pontificale[1].

C'est assez laisser entrevoir les dispositions avec lesquelles il devait accueillir l'acte décisif auquel, après tant d'hésitations, Léon XIII s'était résolu, en autorisant le cardinal Lavigerie à prononcer les graves paroles qui furent le signal officiel du ralliement des catholiques français à la République[2].

Devant l'état-major de l'escadre et toutes les autorités militaires et civiles, réunies à sa table, le 12 novembre 1890, en l'absence du gouverneur général, M. Tirman, le cardinal, après quelques paroles à la marine française et aux représentants du pouvoir, avait ajouté :

« L'union, en présence de ce passé qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment notre besoin suprême. L'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Église et de tous ses pasteurs à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion *sans arrière-pensée* à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que l'honneur et la conscience permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie... En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même, dont nous sommes les ministres. »

Deux jours après, le cardinal transmettait à son clergé le texte de cette allocution, en rappelant les enseignements antérieurs

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 23 juillet 1887 : « La circulaire Rampolla donne raison à la thèse que j'ai toujours soutenue sur les vues ultra-réactionnaires du Saint-Père. Je pense que la *conciliazione* reçoit là un rude atout, ce qui est tant pis pour l'Italie, ce qui m'est égal; tant pis pour l'Église, ce qui m'afflige; tant mieux pour la France, ce qui ne suffit pas à me consoler. »

[2] Nous disons en *autorisant* et non en *ordonnant*. Tout nous avait amené à cette conviction, dont Mgr Baunard a définitivement établi le bien fondé dans la *Revue des questions ecclésiastiques*, juillet-août 1913. Cf. *la Critique du libéralisme*, 15 octobre 1913. Cependant, il convient de noter qu'au mo-

de Léon XIII sur la participation des catholiques aux affaires publiques. Il formulait ainsi sa conclusion : « Il est du devoir et de l'honneur des catholiques de ne pas laisser se prolonger la situation actuelle de l'Église de France ; et pour cela ils n'ont qu'un moyen pratique, celui que leur a conseillé explicitement le Souverain Pontife : prendre part résolument aux affaires publiques, non comme adversaires du gouvernement établi, mais en réclamant au contraire leur droit de cité dans la république qui nous gouverne. Cette adhésion doit être une œuvre de résignation, de raison, et pour nous catholiques, après les paroles formelles que je viens de citer, une œuvre de conscience[1]. »

ment de la conversation entre Léon XIII et Mgr Baunard, les affaires du ralliement allaient déjà mal, et que le Pape était pris entre le souci de la vérité et celui de décharger le Saint-Siège d'une responsabilité excessive.

[1] « Comment un homme avisé, écrit M. Flourens, avait-il fait un pas aussi décisif sans être assuré, au préalable, que celui vers qui il s'avançait prendrait la main qui lui était tendue ? » (*Revue catholique des institutions et du droit,* avril 1914. Du ralliement à la séparation, p. 298.)

CHAPITRE XXVII

LE RALLIEMENT (SUITE)
DU TOAST D'ALGER A L'ÉLECTION DE Mgr D'HULST

1890-1892

Émotion causée par les paroles du cardinal Lavigerie. — Douleur et irrita-
tion des monarchistes. — Attitude du comte de Paris. — Relations anté-
rieures de Léon XIII et du comte de Paris. — Mgr d'Hulst leur sert sou-
vent d'intermédiaire. — Admiration du prince pour le Pape. — Voyage
du comte de Paris à Rome, en 1882. — Il raconte à Mgr d'Hulst l'audience
pontificale. — Le comte de Paris et le jubilé de Léon XIII, en 1888. —
Premières inquiétudes du comte de Paris; le journal *la Croix*. — Le
toast d'Alger. — Importante lettre du comte de Paris à Mgr d'Hulst, en
février 1891. — Il n'admet pas que le Pape donne une direction politique
aux catholiques français. — Le comte d'Haussonville devient le repré-
sentant politique du prince, avril 1891. — Belle lettre du comte de Paris
à Mgr d'Hulst sur ce sujet.

Mgr d'Hulst n'a pas attendu, pour agir, les instructions du comte de Paris. —
Il essaye de provoquer une déclaration du cardinal Langénieux et lui en
propose le texte. — Le cardinal Langénieux hésite; sur ces entrefaites,
il est sollicité en sens inverse par M. Piou, au nom de Léon XIII;
s'abstient. — L'évêque de Saint-Flour consulte Rome; réponse du car-
dinal Rampolla (28 novembre 1890). — Attaques contre le cardinal Lavi-
gerie. — Mgr d'Hulst essaye de tirer parti de la lettre du cardinal Ram-
polla et sollicite de nouveau le cardinal Langénieux. — Ton véhément de
ses lettres privées. — Échange de lettres entre Mgr Isoard et Mgr d'Hulst.
— Mgr Isoard veut démontrer à Mgr d'Hulst que la monarchie est défini-
tivement morte. — Quelques évêques veulent un parti purement catho-
lique. — Plan de Mgr Turinaz. — Mgr d'Hulst examine, dans une note
importante, toutes les chances de succès d'un parti catholique républicain
et celles d'un parti catholique purement religieux. — Il veut que les
évêques aillent jusqu'à la lutte ouverte et s'exposent à la prison. — Rap-
prochement entre Mgr d'Hulst et Mgr Freppel.

Intervention du cardinal Richard. — Ce qu'il pense des chances de
monarchie. — Pourquoi il ne se prononce pas catégoriquement en faveur
de la République. — Sa *Réponse à d'éminents catholiques qui l'avaient
consulté sur leur devoir social dans les circonstances actuelles*. — Ving-
tième Congrès annuel des catholiques à Paris. — Voyage de Mgr d'Hulst
à Rome, en avril 1891. — Constitution de l'*Union de la France chrétienne*
— Pourquoi elle a peu de chances de succès.

Mgr Ferrata nonce à Paris. — Colères que soulève parmi les monarchistes son discours au président Carnot. — Lettre de Mgr d'Hulst à ce sujet. — Le quatrième Congrès de Malines ; article de Mgr d'Hulst dans le *Correspondant* et appel aux catholiques français.

Graves incidents de la fin de 1891 et des débuts de 1892. — Colère des francs-maçons et des républicains avancés en présence du ralliement ; ils veulent à tout prix faire renaître et redoubler la guerre contre les catholiques. — Le pèlerinage et les troubles de Rome ; lettre de M. Fallières aux évêques. — Le procès de Mgr Gouthe-Soulard. — Lettres de Mgr d'Hulst à ce sujet, novembre et décembre 1891. — Le Pape cherche à apaiser la querelle. — Ordres du jour votés par le Sénat et la Chambre des députés, 8 et 11 décembre 1891 ; le clergé accusé de violer les lois et de compromettre la paix sociale. — Mgr d'Hulst s'élève avec une extrême violence, dans ses lettres privées, contre la politique de Léon XIII. — La *Déclaration des cardinaux*, janvier 1892. — Modifications apportées par le cardinal Langénieux ; la majeure partie reste l'œuvre de Mgr d'Hulst. — Le texte arrêté à Reims est proposé aux autres cardinaux. — Curieux incident à l'archevêché de Paris. — Adhésion de l'épiscopat. — A Rome, on n'eût pas désiré la publication de la *Déclaration des cardinaux*. — Léon XIII en prend son parti et publie l'encyclique *Inter sollicitudines*, du 16 février 1892. — Le cardinal Lavigerie déclare publiquement (14 mars) qu'au toast d'Alger il a parlé par l'ordre du Pape. — Mgr d'Hulst, après la mort de Mgr Freppel, se décide à poser sa candidature à la Chambre des députés, janvier 1892.

Les paroles du cardinal Lavigerie ne pouvaient manquer de provoquer une émotion considérable parmi les catholiques français. En un instant, en effet, les passions se déchaînèrent. Les monarchistes furent, suivant leur tempérament, affligés ou irrités. Même les plus modérés d'entre eux, même ceux qui, comme Mgr d'Hulst, faisaient passer les premiers les intérêts religieux, ne pouvaient admettre qu'il fallût adhérer formellement au régime républicain, moins encore que ce pût jamais être affaire de conscience.

Il est presque inutile de dire que telle était la pensée du prétendant lui-même, du comte de Paris, qui, si profondément religieux qu'il fût, — nous en avons donné la preuve, — n'en sentait pas moins vivre en lui toutes les traditions de la maison de Bourbon et ne voyait guère dans l'intervention de Léon XIII qu'un renouvellement, sous forme moderne, des actes que l'ancienne monarchie n'avait jamais pardonnés à Grégoire VII. Pour comprendre tout à fait l'attitude adoptée par Mgr d'Hulst, il faut bien connaître celle du chef de la maison de France : la période du ralliement correspond exactement à celle où les rapports des deux personnages étaient devenus les plus intimes.

*
* *

Le comte de Paris avait toujours eu grand soin de se tenir en contact avec le Pape, et Mgr d'Hulst l'y avait aidé. Plusieurs fois, lorsque celui-ci se rendait à Rome, il avait été chargé par le prince, ou de remettre une lettre au Saint-Père, ou tout au moins de lui présenter ses hommages. « Comme catholique, comme Français, comme prince, écrivait, en avril 1881, le comte de Paris au recteur de l'Institut catholique, à la veille d'avoir son audience de Léon XIII, j'ai conçu la plus profonde admiration pour le caractère, le plus grand respect pour la personne du Pontife que Dieu nous a donné dans ces temps difficiles. Mais à ces sentiments s'en est joint un autre, celui de la plus vive reconnaissance pour la sympathie que Sa Sainteté a bien voulu nous témoigner récemment, à ma femme et à moi, lorsque nous avons été cruellement frappés par la perte de notre enfant. »

En septembre 1882, Mgr d'Hulst s'était chargé de préparer le voyage à Rome et les audiences du comte de Paris. Celui-ci, retenu à Venise par les inondations qui entravaient toute circulation dans le nord de l'Italie, lui en exprimait sa vive reconnaissance : « C'est avec une grande émotion, ajoutait-il, que je vois approcher le moment où je pourrai rendre mes hommages au Souverain Pontife et particulièrement à Léon XIII, la grande figure pontificale de notre siècle[1]. »

De l'audience même, Mgr d'Hulst eut le premier récit.

« Je sors à l'instant de l'audience du Saint-Père, profondément ému et touché de la manière dont il m'a parlé de la France, de ma famille, de l'avenir. J'espère pouvoir bientôt vous parler de cet entretien, qui a duré près d'une heure. Mais je ne veux pas tarder un instant à vous remercier de ce que vous avez fait pour me le procurer. Je vous en suis bien vivement reconnaissant. Le Saint-Père m'a parlé de vous de la façon la plus affectueuse ; j'ai accueilli ses paroles à votre sujet avec une grande joie.

« Après l'audience, à l'occasion de laquelle j'avais été reçu par le maître des cérémonies et deux gardes-nobles, j'ai été voir le cardinal Jacobini, qui a été charmant et fort intéressant dans sa conversation[2]. »

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, septembre 1882.
[2] Autre lettre du même, septembre 1882.

Devenu l'héritier du comte de Chambord, le comte de Paris n'avait rien négligé pour garder les bonnes grâces du Saint-Père et lui rappeler les mérites du régime monarchique. Témoin cette lettre de la fin de 1887, adressée encore à Mgr d'Hulst, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII, qui devait se célébrer avec un tel éclat, en 1888 :

« Je vous ai mis au courant de ce que je comptais faire pour le jubilé du Saint-Père : mission de mon cousin, hommage d'un bureau désiré par le Saint-Père et d'une statue de Jeanne d'Arc offerte par ma femme. Je crois qu'il sera bon d'y ajouter une contribution pécuniaire au denier de Saint-Pierre... Reste à rédiger la lettre que portera mon cousin. J'y attache une très grande importance, parce que c'est la seule occasion que j'aie de dire au Saint-Père certaines choses que je désire lui avoir dites. Sans m'engager pour le futur sur les questions politiques, je tiens à lui dire quelque chose qui puisse toucher le cœur du reclus du Vatican, qui lui prouve que j'entrevois dans l'avenir la possibilité de bien des retours. Je tiens aussi à lui rappeler que la faculté de se renouveler, de s'adapter à tous les états sociaux, qui est l'un des caractères de l'Église et de la papauté, se retrouve aussi dans la monarchie, quoiqu'elle soit d'institution humaine, et qu'elles peuvent également vivre au milieu de nos sociétés modernes. »

Déjà, cependant, quelques nuages commençaient à s'élever, quelques inquiétudes à naître dans l'esprit du comte de Paris. D'une part, le baptême luthérien du fils du prince Waldemar avait mécontenté le Saint-Père, et, d'autre part, le comte de Paris était trop perspicace pour ne pas sentir, ne fût-ce qu'à travers le langage du journal *la Croix,* que le Vatican songeait plutôt à un rapprochement avec la République qu'à une alliance plus ou moins étroite avec le parti royaliste.

« Nos amis politiques, écrit, en novembre 1888, le prince à Mgr d'Hulst, m'ont récemment signalé le développement que prend le journal *la Croix* et l'influence fâcheuse qu'il exerce sur de nombreux catholiques par ses fréquentes attaques contre le parti monarchique. Je ne me préoccuperais pas de celles qui sont dirigées personnellement contre moi, si elles n'étaient pas de nature à faire un certain tort à notre cause. Je me préoccupais peu de tout cela, estimant que c'était un mal inévitable, lorsqu'il m'est revenu une sorte de message de la part de M. N..., qui, je crois, est l'un des rédacteurs. Il m'a fait dire qu'un seul mot du Pape, informant le Père B. que ces attaques lui déplaisent, suffirait pour les faire cesser. L'avis est très formel, et j'ai songé aussitôt à vous demander conseil sur les moyens à employer pour obtenir du Saint-Père cette indication qui doit avoir un si prompt effet.

« Vos relations à la cour du Vatican vous permettent-elles de trouver cet intermédiaire et de vous adresser à lui en mon nom? Je vous serais bien reconnaissant de me dire ce que vous en pensez. »

Mgr d'Hulst, qui savait à quoi s'en tenir, n'eut pas de peine à démontrer les inconvénients d'une telle démarche au comte de Paris, qui s'empressa d'y renoncer[1].

La conduite si réservée du Saint-Siège pendant la crise boulangiste acheva d'ouvrir les yeux du prince. Le toast d'Alger, la certitude morale que Léon XIII était derrière le cardinal Lavigerie, n'en fut pas moins pour lui un coup très dur. Le 22 février 1891, il adressa à Mgr d'Hulst cette déclaration de principes, document historique d'un réel intérêt :

« La bienveillance du Vatican pour la République française continue à émouvoir justement les hommes sincères qui sont à la fois catholiques et monarchistes. Beaucoup d'entre eux me sollicitent d'agir d'une manière quelconque auprès du Saint-Père pour l'arrêter sur une voie qu'ils considèrent justement comme dangereuse. Je crois avoir dit tout ce que je pouvais dire dans la lettre confiée à P., et je refuse absolument de dire ou de faire quoi que ce soit.

« Je veux vous expliquer le motif de cette complète réserve. Les monarchistes n'ont jamais demandé au Pape d'intervenir en leur faveur dans les questions politiques françaises. En effet, ils n'admettent pas plus cette intervention étrangère en leur faveur qu'à leur détriment. Fidèles aux traditions nationales, ils la repoussent aussi énergiquement qu'ils acceptent avec docilité l'autorité doctrinale du Saint-Siège. Lorsque la question du drapeau était la plus brûlante, Pie IX chercha à vaincre la résistance du comte de Chambord aux trois couleurs. Le prince, paraît-il, le remit fort durement à sa place. Le conseil du Pape était bon, mais le chef de la maison eut raison de ne pas tolérer son ingérence. Ne voulant donc en aucun cas accepter ou sanctionner une telle ingérence, je me garderai de faire parvenir au Pape des observations sur l'opportunité de telle ou telle démarche : ce serait reconnaître la légitimité de telle autre; ce serait attribuer aux paroles du Pape sur les affaires françaises une autorité qu'elles ne sauraient avoir aux yeux des catholiques les plus ardents. Ce serait admettre ce que nos pères n'ont jamais accepté. Voilà ce que je réponds aux sollicitations dont je suis l'objet. Je laisse cet excellent M. P. aller demander à Rome pour la République une investiture, qui est un suprême hommage rendu à la mémoire de Grégoire VII. »

Deux mois plus tard, le 17 avril 1891, le comte de Paris désignait le comte d'Haussonville comme son représentant

[1] Autre lettre de novembre 1888.

politique ; il exposait à Mgr d'Hulst les raisons de ce choix et lui présentait de nouvelles et intéressantes réflexions sur l'initiative prise par le cardinal Lavigerie, d'accord avec le Saint-Siège.

« Comme vous le pensiez, j'ai appelé ici O.[1] pour lui demander de prendre la succession de M. B. ; et grâces à Dieu, il a accepté cette difficile tâche. Je lui en suis profondément reconnaissant ; il a donné là une grande preuve de dévouement à la cause que nous servons. Je l'avais pressé de parler à Nîmes[2], sachant que son talent y grandirait, afin de le mettre en vue au moment où allait s'ouvrir la succession de M. B. Celui-ci était en cela complètement d'accord avec moi.

« L'acception d'O. m'a causé une grande joie, parce que j'ai en lui une confiance absolue ; nous nous entendons parfaitement, même lorsque nous ne sommes pas d'accord, ce qui est rare, parce que nous avons, j'ose le dire, une estime égale l'un pour l'autre. O. a des qualités précieuses, surtout pour le temps actuel : il est courageux, actif, lutteur de tempérament, inaccessible aux défaillances et aux découragements ; son caractère si élevé inspire une juste confiance aux honnêtes gens et donne un bon renom à la cause dont les intérêts lui sont confiés. Nous travaillerons bien ensemble pour le service de la monarchie et le salut de la France, pour préparer ce beau jour où, pour employer vos propres paroles, le roi de France pourra dire au Pape : « La monarchie, que vous avez si gaiement enterrée, ne vous garde pas « rancune et vous tend la main. »

« Je me remets entre les mains de Dieu ; mais, s'il lui plaît de réaliser dans ma personne même vos bonnes prévisions, ce sera, j'ose le dire, la récompense de la résignation avec laquelle je suis prêt à accepter le sacrifice, s'il faut le faire auparavant. Je ne veux ni ébranler, ni flatter les espérances que vous voulez bien m'exprimer ; je ne cherche pas à pénétrer les desseins de la Providence. Mais je dois reconnaître que, dans l'intérêt de notre cause, comme dans l'intérêt de mon fils, la prolongation de ma vie peut être encore de quelque utilité.

. . . . . .

« Je vous remercie bien de la bonne promesse que vous me faites de venir à Stowe en mai ou en juin. Vous reviendrez alors de Rome, et votre visite n'en sera que plus intéressante. Il y a longtemps que vous m'avez signalé les illusions politiques que l'on avait au Vatican et qui ont rendu possible la campagne, si funeste pour l'Église, de Mgr Lavigerie. Celui-ci en vient maintenant à distribuer les anathèmes des conciles et des papes pour le simple service de sa thèse. J'aime à croire que ces violences lui feront tort et éclaireront bien des gens. D'après ce que l'on m'a dit, le langage de Mgr Freppel aurait été très politique. S'il a réussi à prévenir la publication de l'encyclique annon-

[1] M. Othenin d'Haussonville.
[2] Discours du 8 février 1891.

cée, il a rendu un bien grand service aux catholiques et au Saint-Siège. Vous montrez admirablement, dans votre lettre, les conséquences désastreuses qu'aurait pour l'Église de France la politique que l'on préconise actuellement, et avec quelle facilité elle se retournerait contre ses auteurs[1]. »

* * *

Mgr d'Hulst n'avait pas attendu, pour agir, d'avoir reçu les instructions du comte de Paris. Voyant que les évêques français, désemparés par le toast de Saint-Eugène, ne se rangeaient pas décidément derrière l'archevêque d'Alger, — deux seulement l'avaient fait : Mgr Isoard, d'Annecy, et Mgr Fuzet, de la Réunion, — il cherchait les moyens d'enrayer le mouvement. Après quelques jours de réflexion, il s'arrêta à l'idée de provoquer une déclaration du cardinal Langénieux, qui, sans rompre en visière avec la politique du cardinal Lavigerie, mettrait à l'aise le clergé et les catholiques. Il lui adressa donc une lettre, qui était censée émaner d'un fidèle inquiet, le priant de la rendre publique et d'y faire une réponse, dont il ne craignait pas de lui proposer le texte (novembre 1890).

« Éminence, disait le prétendu fidèle, les paroles adressées récemment par le cardinal Lavigerie aux officiers de l'escadre de la Méditerranée et le commentaire qu'il en a donné lui-même dans une lettre à son clergé, ont eu, comme il fallait s'y attendre, un grand retentissement dans le monde politique ; mais elles ont attiré plus encore l'attention des fidèles enfants de l'Église qui cherchent avant tout, dans l'exercice de leurs droits de citoyens, l'accomplissement d'un devoir chrétien.

« Si nettes et si précises qu'aient été les déclarations de l'éminent primat d'Afrique, l'application qu'il convient d'en faire dans la pratique laisse encore place dans mon esprit à certains doutes ; et comme je ne suis pas le seul à éprouver ces hésitations, je prends la liberté de m'adresser à Votre Éminence comme au père et au pasteur que Dieu m'a donné.

« Le cardinal rappelle que, d'après la doctrine constante de l'Église, aucun régime politique n'est, de soi, contraire à la loi de Dieu, ni à la doctrine catholique ; que la conscience est intéressée, non dans la forme du pouvoir, mais dans la manière dont il s'exerce, tout gouvernement personnel ou collectif ayant des devoirs à remplir envers la religion et la morale.

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, avril 1891.

« Cette déclaration ne donne lieu à aucune difficulté ; j'ajoute qu'elle n'est guère contestée depuis longtemps, surtout parmi les catholiques purs, beaucoup plus préoccupés des intérêts religieux que de ceux d'une dynastie.

« Mais autre chose est de reconnaître la légitimité d'une forme de gouvernement prise en soi, autre chose d'apporter au gouvernement qui la réalise l'appui d'une adhésion explicite, en abjurant tout espoir, toute prétention de lui en substituer un autre, lequel, s'établissant par le libre suffrage des citoyens, serait pour le moins aussi légitime.

« C'est alors une question d'opportunité qui se pose, et je ne vois plus comment les enseignements de l'Eglise et du Saint-Siège trouveraient ici leur application.

« On nous dit : La France s'est prononcée définitivement pour la République ; il convient que les catholiques se déclarent républicains à leur tour, pour influencer la direction des affaires dans un sens favorable aux intérêts religieux.

« Je ne méconnais pas la sagesse de ce conseil ; mais je serais porté à y voir une opinion qui emprunte aux lumières de celui qui l'exprime une grande autorité plutôt qu'une conséquence des enseignements de l'Eglise ; car il ne me semble pas que jamais l'Église soit intervenue pour dire explicitement à ses enfants : Adhérez à ce régime au lieu d'en préparer un autre.

« Et, d'autre part, ce conseil donné de si haut me paraît se heurter dans la pratique à de graves difficultés.

« S'il ne s'agissait que d'accepter la forme politique qui nous régit, en lui demandant seulement de ne plus nous traiter en ennemis, ce ne serait vraiment pas un programme nouveau. Il y a longtemps que nous faisons ainsi. La plupart des candidats conservateurs, que nous avons soutenus de nos votes, n'inscrivaient pas autre chose sur leurs professions de foi. Et quand il nous est arrivé de voter pour des monarchistes déclarés, c'est parce que nous ne trouvions en face d'eux que des ennemis acharnés de l'Église. Encore ces monarchistes n'annonçaient-ils d'autres intentions que celle de défendre nos droits dans le Parlement républicain, jusqu'au jour où il leur serait possible d'obtenir un changement légal et régulier de la Constitution. Il semble donc que nous ayons suivi jusqu'à présent ce qu'il y a d'essentiel dans les conseils qu'on nous donne.

« Faut-il aller plus loin ? Faut-il dire à la République que tous les Français sans exception n'ont plus d'espoir qu'en elle ?

« C'est beaucoup exiger de ceux que des sentiments respectables rattachent au passé glorieux de l'ancienne monarchie française. Mais les catholiques *en tant que tels* pourraient faire ce sacrifice. Ils ont d'autres raisons d'hésiter.

« Le gouvernement républicain a été inauguré parmi nous, il a été administré depuis douze ans par des hommes qui personnifient la haine du christianisme. La plupart d'entre eux appartiennent aux sectes

condamnées par le Saint-Siège, et les mesures législatives ou gouve
nementales qu'ils ont prises, avec une suite remarquable, malgré l
changements de personnes, ne sont que l'exécution méthodique
plan dressé par les loges pour l'extinction de la religion.

« Le Pape Léon XIII a maintes fois signalé ce fait en ce qui concer
la politique italienne. On en peut dire autant de la politique répub
caine en France : spoliation et dispersion des ordres religieux, assuj
tissement du clergé au service militaire, laïcisation des écoles et d
établissements hospitaliers, encouragements publics donnés à l'impié
tracasseries administratives et mesures fiscales contre toutes les pe
sonnes qui représentent l'influence religieuse dans la société : voilà
qui caractérise, des deux côtés des Alpes, deux gouvernements inféod
aux sectes antichrétiennes.

« Changerons-nous cet état de choses en nous faisant républicains?
le haut personnel dirigeant doit rester le même, certainement nc
Nous débarrasserons nos adversaires d'une opposition politique qui l
gêne, et ils ne nous accorderont rien en échange. Déjà les pl
modérés d'entre eux se sont attiré l'animadversion de leur parti,
paraissant admettre comme possible une certaine atténuation de la
militaire ou de la loi scolaire; on déclare plus que jamais intangib
ces deux lois que, nous catholiques, nous déclarons toujours ina
ceptables.

« Mais, nous dit-on, en vous faisant républicains, vous retrouve
la confiance du peuple; et, comme le peuple ne veut pas de la persé
tion religieuse, vous deviendrez la majorité dans le Parlement, vc
réformerez le régime républicain, vous en ferez un gouvernement r
pectueux des consciences chrétiennes.

« C'est là une belle espérance, et je conçois que ceux qui la croie
fondée se décident à donner l'adhésion qu'on leur demande. Mais e
elle fondée? Nous sommes ici sur le terrain des conjectures. L'ho
scope tiré sur les conséquences politiques d'une telle déclaration
présente aucune certitude. Plusieurs penseront que l'effet produit s
tout différent de celui qu'on annonce; qu'une partie des électeu
catholiques et monarchistes, attristés, déconcertés par la nouvea
d'un tel programme, se réfugieront dans l'abstention; qu'on augm
tera ainsi le nombre, déjà trop grand, de ceux des nôtres qui se dés
téressent du vote, et qu'on sera loin de regagner l'équivalent des v
perdues sur la masse neutre qu'il s'agirait de conquérir. En préser
de ces doutes, je me demande s'il y a réellement pour nous un *devo*
comme on nous le dit, d'apporter notre adhésion explicite au régi
républicain.

« C'est le cas de conscience que je prends la liberté de soumettr
l'appréciation de Votre Éminence, en la priant d'agréer l'hommage
mon respectueux et filial dévouement. »

Et voici la réponse que Mgr d'Hulst suggérait à l'archevêq
de Reims :

« La question que vous me posez est délicate, et je n'aurais pas pris l'initiative d'une déclaration sur un tel sujet, non pas que je conteste le droit qui appartient à un évêque d'éclairer la conscience des fidèles sur l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens, mais parce que j'estime que la seule nécessité doit nous décider à nous départir d'une grande réserve en ces matières.

« Toutefois je ne crois pas pouvoir vous refuser le conseil de conscience que vous me demandez avec une confiance filiale.

« J'estime avec vous que le devoir actuel des catholiques est de circonscrire leur opposition politique sur le terrain des intérêts religieux, sans attaquer la Constitution. Mais je reconnais, avec vous, que cette attitude est depuis longtemps celle de la plupart d'entre eux.

« Vous me demandez s'il faut aller plus loin et faire une adhésion explicite à la forme actuelle du pouvoir, en abjurant toute intention de travailler à en constituer une autre.

« Je vous réponds qu'une telle adhésion est évidemment licite lorsqu'elle est inspirée par le désir très louable d'influencer la marche des affaires publiques dans un sens favorable à la religion.

« Mais je ne me crois pas en droit d'imposer à personne l'obligation d'aller jusque-là, parce que je ne puis garantir à personne l'efficacité de cette évolution politique.

« Les raisons d'en douter sont bien celles que vous exposez. C'est à chacun de les peser, de se former une opinion et d'agir en conséquence. »

La démarche de Mgr d'Hulst mit le cardinal Langénieux dans un grand embarras. Et de cet embarras il n'était point encore sorti, lorsque, cinq ou six semaines plus tard, M. Piou se présenta chez lui pour le prier, au nom de Léon XIII, de parler à son tour et dans le même sens que le cardinal Lavigerie. Ainsi sollicité de part et d'autre, l'archevêque de Reims prit le parti le plus facile, celui de ne rien faire[1].

Cependant plusieurs évêques, entre autres l'évêque de Saint-Flour, s'étaient décidés à interroger Rome, et Rome avait d'abord hésité à rompre le silence. Mais comme les attaques se multipliaient contre le cardinal Lavigerie, comme celui-ci se plaignait de n'être pas soutenu par qui l'avait poussé, comme enfin le malentendu s'aggravait, le cardinal Rampolla adressa à l'évêque de Saint-Flour, et par lui à tout l'épiscopat français, la réponse attendue (28 novembre 1890). Sans doute il approuvait implicitement l'acte du cardinal Lavigerie; il recommandait aux catholiques de s'unir, de s'élever

[1] Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 403.

au-dessus des querelles de parti, de prendre part aux affaires publiques, de tenir compte de la situation actuelle de leur pays; mais enfin il ne prononçait pas le mot *d'adhésion à la forme républicaine*[1].

Le cardinal Lavigerie publiquement se déclara satisfait. Au fond, il ne l'était nullement, et sa peine était d'autant plus vive que les royalistes s'acharnaient contre lui. M. de Vanssay ne venait-il pas de publier, dans la *Gazette de France*, la lettre confidentielle par laquelle l'archevêque d'Alger, en 1874, avait conseillé au comte de Chambord d'en finir avec la République fût-ce par un coup d'État? Évidemment le cardinal Lavigerie avait beau jeu à répondre que, si l'on en était réduit aujourd'hui à se rallier à la République, c'était précisément parce que le comte de Chambord n'avait pas suivi son conseil, en 1874, qu'il avait successivement laissé échapper tous les moyens qui s'étaient offerts à lui de sauver la France. Néanmoins la publication de M. de Vanssay le mettait dans une fausse position, il était facile aux royalistes d'en user contre lui, aussi bien que du caractère ambigu de la lettre venue de Rome. Mgr d'Hulst n'y manqua pas. Sans délai, il se tourna derechef vers le cardinal Langénieux.

« Ce n'est pas pour insister que je vous écris, mais pour vous faire remarquer que le demi-désaveu de Rome et la singulière posture où la lettre publiée par M. de Vanssay met le grand Africain semblent rendre aux dissidents toute liberté d'action. Puisqu'*un catholique* a consulté à Alger, un autre ne peut-il consulter à Reims? Le résultat le plus clair de cette campagne destinée à faire cesser les divisions entre catholiques, est d'avoir une division de plus[2]. »

« Et, le 12 février 1891, il ajoute :

« J'apprends avec bonheur qu'on s'en tiendra pour le public à la lettre Rampolla. Si le Pape savait tout ce qu'il a perdu dans le cœur de ses meilleurs enfants, de ceux qui l'aiment et l'assistent, il en serait effrayé; j'en suis étonné moi-même. Ce ne sont pas les sympathies du *Figaro* qui lui revaudront ce qu'il perd. »

Dans l'intimité, Mgr d'Hulst s'exprimait plus sévèrement encore. A un saint religieux de ses amis, très connu pour sa

[1] Mgr de T'serclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 336. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 400. — Mgr Baunard, *le Cardinal Lavigerie*, t. II, p. 581. — Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 302. La réponse contenait ces mots : *opportune iniere viam*, qui signifiaient entrer dans la voie ouverte par le toast; on comprit : « Il faut chercher les moyens, » ce qui atténuait encore la pensée du Pape.

[2] Lettre du 1er décembre 1890.

dévouement au Saint-Siège, mais évidemment plus près de la manière de voir du cardinal Pitra que de celle du cardinal Rampolla, il écrivait, le 5 janvier 1891 :

« Je suis, comme vous, pénétré de tristesse, parce que je vois qu'on fait fausse route. D'une part, pour constituer un parti catholique de résistance au mal, on nous demande, ce qui est inutile, une abjuration peu décente de notre passé ; d'autre part, on omet ce qui serait nécessaire. Un parti catholique militant ne s'est jamais constitué sans des chefs militants, prêts à aller en prison et même à accepter, sans la provoquer, l'éventualité d'une rupture comme serait la dénonciation du Concordat. Au lieu de cela, on politiquaille, on fait la cour à qui on devrait faire la guerre, et les chefs ainsi occupés diraient aux soldats : Cognez ferme. Mais pourquoi ? Commencez, Messeigneurs. Et surtout, très Saint-Père, ne désavouez pas ceux qui commencent !... Le mieux n'est-il pas ce que vous faites : jeûner, prier, pleurer ? »

Aux évêques qui, toujours en bien petit nombre, semblaient accepter sans réserve la direction d'Alger, le recteur de l'Institut catholique faisait entendre, lorsque le lui permettaient les relations personnelles qu'il entretenait avec eux, de respectueuses représentations. Le premier de tous, nous l'avons dit, Mgr Isoard avait, par une lettre du 15 novembre 1890, fait sienne la déclaration du cardinal Lavigerie ; mais, en même temps qu'il constatait la disparition de l'esprit monarchique en France, le vaillant et très personnel évêque d'Annecy avait affirmé en termes vigoureux qu'il n'entendait pas se soumettre aux triomphateurs du jour, parce qu'ils étaient injustes et irrespectueux des droits de l'Église. En effet, le 25 février 1891, il protestait plus énergiquement que qui que ce soit contre « le droit d'accroissement ». Cette attitude continuait à paraître illogique à Mgr d'Hulst, et il ne craignit pas de l'écrire à Mgr Isoard[1].

« Vous pouvez tout oser, lui répondit celui-ci ; je vous remercie de votre lettre sérieusement et pour de bon. J'ai envoyé hier une réponse à la lettre ou article de Mgr Freppel dans l'*Anjou* ; j'y touche une partie de vos propres arguments. J'ai écrit en particulier au prélat sur la fantasmagorie de la presse royaliste de province, qui ne résisterait pas trois mois sans les libéralités de M. Dufeuille, et sur la qualité de voix royalistes attribuées à toutes les voix conservatrices.

« Je ne m'attendais pas à un tel fracas. Je reçois ce matin le deux cent vingtième article sur cette lettre, et ce n'est point fini, parce que les répliques de journal à journal ne font que commencer. Tous les monarchistes m'injurient, la moitié des républicains en fait autant.

[1] Voir les lettres de Mgr d'Hulst dans *Monseigneur Isoard, évêque d'Annecy*, par l'abbé Bouzoud, p. 403-405.

« Le feu du combat éteint, il se trouvera que l'idée du cardinal Lavi gerie aura fait sa brèche. Nous pourrons combattre pour la religion seule, nous ne serons plus forcément liés, et la religion avec nous, ce qui doit périr, à ce qui n'est plus qu'un souvenir.

« Les éléments dont l'ensemble constitue l'esprit monarchiqu n'existent plus en France, et le gouvernement d'un peuple sort naturel lement de son esprit. Ces vérités dominent tout ce qui peut se dire ce sujet. Mgr Freppel, dans son article, veut s'en tenir aux surfaces aux accidents. Il est mieux de voir la vérité. La vie d'un peuple ne s recommence pas plus que la vie d'un homme : la forme monarchiqu est finie chez nous,... et bientôt partout[1]. »

Et, le 15 mai 1891, il accentuait sa pensée, expliquant plu clairement encore à son correspondant pourquoi, si ferm dans ses réclamations contre les actes des républicains au pou voir, il acceptait cependant le régime.

« Vous dites : Pourquoi parler encore de l'attitude politique N'était-ce pas assez de répondre aux autres assertions impudentes d Jules Ferry? Je crois bien que là est entre nous la divergence. Vou voudriez pouvoir disjoindre les causes, je suis convaincu qu'elles n peuvent pas l'être.

« Le terrain où un si grand nombre de mes vénérés collègues e allé rejoindre l'archevêque de Paris n'est pas tenable et ne peut pa porter une cabane. On ne peut pas dire à des diocésains : Gardon chacun l'espérance de nous détruire plus tard, en attendant combattons ensemble! Donc, républicains de naissance, aidez-moi à me fortifie moi Église qui, dans votre pensée, ne suis qu'un avec le régime votr ennemi.

« Car tout est là. Pour l'immense majorité des Français, le prêtre aim l'ancien régime et veut l'ancien régime, et cet ancien régime fait peu

« Or il est mort avec Louis XVI. Toutes les tentatives faites pour lu rendre une vie partielle ont été absolument vaines. Ni les Napoléons ni Louis XVIII, ni Louis-Philippe, n'ont pu rétablir une monarchi héréditaire. La monarchie est passée. Elle correspondait à un état de esprits dont il ne reste plus que le souvenir... chez les lettrés, dont l gros des électeurs n'a plus l'idée.

« Il nous faut nous dégager de cette étreinte d'un vieux cocon ; il nou faut comprimer nos sentiments, étouffer nos souvenirs, nous établi sans phrases, dans le fait actuel, dans ce nouveau monde social qu commence sur les ruines de l'autre, — phénomène fatal, mais trè ordinaire, ou plutôt qui est la constitution même du monde tel qu Dieu l'a fait, — et, dans ce milieu que nous ne songerons plus changer, nous tailler notre place et bâtir notre maison. — Mais nou

[1] Mgr Isoard à Mgr d'Hulst, 29 novembre 1890.

ne pouvons rien, mais nous sommes condamnés à mourir dans ce rôle pitoyable, où nous ressemblons à des femmes n'ayant aucun droit de citoyens, si d'abord nous ne laissons point le mort pour nous mettre avec le vif. »

Tandis que Mgr Isoard demandait, comme l'archevêque d'Alger, l'union de tous les catholiques sur le terrain de la république, Mgr Turinaz, fidèle à ce qui a été l'idée de toute sa vie, voulait la faire, sous la direction unanime et énergique de l'épiscopat, en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, sur le terrain religieux et patriotique : « Nous éviterions, disait-il, tout ce qui peut maintenir et multiplier les divisions, ne froissant ni les personnes, ni les opinions, ni les souvenirs, ni même les espérances[1]... »

Mgr d'Hulst ne trouvait guère moins redoutable, au point de vue monarchiste, le plan de Mgr Turinaz que celui de Mgr Isoard ; mais, tandis qu'il repoussait absolument le second, il reconnaissait, moins intransigeant qu'en 1885 à l'égard du projet de M. de Mun, quelques chances de succès au premier, pourvu que l'on fût bien décidé à aller jusqu'au bout.

Conformément à une habitude que nous avons déjà constatée chez lui en des cas analogues, il tint à donner une forme précise à sa pensée. Et c'est pourquoi, dans le courant de février 1891, il rédigea une nouvelle note sur *le parti catholique* en France, où il tenait compte des événements qui s'étaient succédé dans notre pays depuis six ans ; il la communiqua à quelques hautes personnalités politiques et religieuses, et s'en servit lui-même comme du fond commun d'un grand nombre de lettres et d'entretiens.

Il y envisageait successivement les deux hypothèses d'un parti catholique républicain et d'un parti catholique en dehors et au-dessus des partis politiques.

« En France, disait-il à propos de la première, les mots jouent un rôle immense. Il se peut que, dans un avenir éloigné, si la République dure longtemps, si elle ne sombre pas dans quelque soudaine aventure, les mots *catholique* et *républicain* s'associent sans difficulté, comme ils sont associés en Suisse, aux États-Unis et ailleurs. Actuellement, et pour assez longtemps encore, l'opinion populaire refuse de les accoupler. La raison historique de cette répugnance se trouve dans le caractère violent et impie que la République a toujours présenté dans

[1] *Semaine religieuse* de Nancy, 4 janvier 1891. Mgr Turinaz a toujours affirmé que le clergé ne devait pas, en France, prendre part aux luttes politiques et électorales.

notre pays. Aujourd'hui encore, bien qu'en possession pacifique et légale du pouvoir, elle est administrée par une secte et par un esprit sectaire. Les électeurs ne s'y trompent pas : quand ils votent pour des républicains, ils savent qu'ils votent pour des impies. Et pour bon nombre d'électeurs, votant ainsi sans être impies eux-mêmes, c'est uniquement parce que la force du Gouvernement est toujours grande sur la masse électorale. »

Si les catholiques, par l'organe de leurs chefs, font une adhésion explicite à la République, les électeurs comprendront que, se sentant les plus faibles, ils renoncent à la lutte. Et conséquence, ils cesseront de compter sur eux et les abandonneront, de telle sorte qu'il n'en passera pas plus de cinquante à la prochaine Chambre. Cette adhésion ne sera donc qu'une capitulation et un suicide. On le pressent, ajoutait Mgr d'Hulst, et c'est la vraie raison de la résistance silencieuse, discrète mais très ferme, que la plupart des catholiques opposent à l'initiative du cardinal Lavigerie.

Est-ce à dire pourtant que le toast d'Alger n'ait pas posé une question et que les choses demeurent exactement en l'état où elles avaient été jusque-là? Non, répond Mgr d'Hulst; le toast a posé d'une façon plus nette la question de l'union de tous les catholiques sur un terrain commun, et celle même d'un parti catholique. C'est la seconde hypothèse à examiner.

L'union catholique! répétait une fois de plus l'auteur de la note, mais elle est faite, faite depuis longtemps, faite dans le pays et au Parlement. Que l'on cite un cas où tous les catholiques, royalistes, bonapartistes, républicains, ne se soient pas trouvés unanimes sur le terrain religieux. Cette union, le malheur ne peut que la resserrer; l'adhésion de tous les catholiques à la forme républicaine n'y ajouterait absolument rien. Donc pas d'autre terrain commun que le terrain religieux.

Mais alors irons-nous jusqu'à la constitution d'un parti catholique, qui ne serait que catholique? Mgr d'Hulst n'était pas moins saisi que naguère de la force des objections.

« Si l'on veut, disait-il, parler d'un parti catholique, c'est-à-dire d'un programme politique dont la plate-forme serait exclusivement religieuse, il faut qu'on sache qu'en France ceci n'a aucune chance de rallier, d'ici à longtemps, une majorité. Ce serait l'organisation politique du *cléricalisme*, chose pour laquelle l'électeur français en général a plutôt de la répugnance. »

Toutefois Mgr d'Hulst reconnaissait « qu'il pouvait être utile de prendre ce chemin pour conquérir la liberté religieuse, chemin très long et hérissé d'obstacles », qu'on le sache bien. Car combien rudes seront les conditions de la victoire!

« Les catholiques ainsi organisés devront former un parti militant, énergique, faisant la guerre sans trêve à la secte gouvernante d'aujourd'hui par la parole, par la presse, par la résistance, même corporelle, à l'exécution des lois injustes.

« Demander cela aux catholiques pris en masse, c'est leur demander l'héroïsme, l'abdication de leurs intérêts, l'oubli du repos, du bien-être, l'acceptation de toutes les persécutions légales et autres, dont le Gouvernement possède les instruments.

« Pour obtenir cet héroïsme, il faudra que les évêques et les prêtres donnent l'exemple; car jamais en France on ne fera marcher les soldats au feu, si les officiers restent en arrière.

« Obtiendra-t-on de l'épiscopat, tel qu'il est composé aujourd'hui, qu'il prenne la tête d'un tel mouvement? On en peut douter.

« Mais supposons que l'épiscopat s'y décide. Il devra prévoir toutes les conséquences de cette résolution. Admettons que les violences contre les biens et contre les personnes ecclésiastiques n'ébranlent pas sa constance; il est une éventualité qui apparaît au bout de la lutte ainsi engagée : c'est la rupture du Concordat. Avant qu'on ait débouté du pouvoir la maçonnerie qui le détient, celle-ci aura coupé les vivres à l'Église en refusant le budget des cultes.

« Si nos chefs spirituels consentent à nous conduire à l'assaut et n'hésitent pas devant ces perspectives, nous sommes prêts à les suivre résolument et même joyeusement. La victoire serait très probablement le prix de tant de sacrifices, et un renouvellement bien nécessaire de la foi et de la vigueur chrétiennes en serait l'heureux résultat.

« Mais il faut que les chefs marchent les premiers. Un parti catholique composé de laïques militants, de prêtres condamnés au silence, d'évêques pleins d'égards pour le gouvernement des sectaires, tandis que, au-dessus d'eux tous, le Saint-Siège échangerait des politesses avec des ministres qui agissent et qui parlent comme M. Ribot dans l'affaire Puyol, c'est la contradiction érigée en système; c'est le oui et le non sur la même question. »

Mgr d'Hulst formulait en ces termes ses conclusions :

« En résumé :

« L'adhésion explicite des catholiques à la forme républicaine ne profitera en rien à l'Église; elle affaiblira l'opposition conservatrice et fortifiera le gouvernement persécuteur.

« L'union catholique existe; elle n'est plus à faire. Le parti catholique est possible, désirable même; mais il ne se formera et n'agira

que si le Pape et les évêques, acceptant l'éventualité de la persécution et même de la rupture du Concordat, soutiennent les catholiques de la parole, de l'exemple, dans une lutte violente et sans ménagements qui durera longtemps, accumulera beaucoup de ruines, mais finira sans doute par amener l'affranchissement de l'Église et le renouvellement de la vie chrétienne dans notre pays. »

Ces vues politiques rapprochaient Mgr d'Hulst et Mgr Freppel, naguère encore médiocrement amis. En février 1891, ce dernier se rendit à Rome, avec le secret espoir d'arrêter l'évolution du Saint-Père vers la République. Au cour des audiences du 13 et du 16 février, il présenta à Léon XIII tous les arguments des monarchistes, tels que Mgr d'Hulst les avait exposés dans la note qu'on vient de lire et dans son projet de lettre au cardinal Langénieux. Le Pape se borna à lui dire qu'il n'avait pas entendu obliger *en conscience* les catholiques à adhérer à telle ou telle forme de gouvernement, et qu'il ne songeait pour le moment à aucune encyclique sur ce sujet; mais il venait tout justement d'adresser au cardinal Lavigerie un bref élogieux où se trouvait cette phrase : « Tout ce qu'a fait Votre Éminence répond parfaitement aux besoins du temps, *à notre attente*, et aux autres marques de particulier dévouement que nous avions reçues de vous[1]. » Mgr Freppel et Mgr d'Hulst ne purent qu'échanger l'expression de leurs regrets. Du moins cette entente sur le terrain politique rendit-elle plus aisé leur accord dans la direction du *Congrès scientifique* de 1891, dont, sur l'initiative du recteur de Paris, la présidence avait été dévolue à l'évêque d'Angers[2].

*
* *

Le cardinal Langénieux avait pris le parti de se taire. Le cardinal Richard se vit bientôt forcé de parler. L'importance du siège qu'il occupait et les assauts qui lui étaient chaque jour livrés par les hommes politiques, les hommes d'œuvres,

[1] Bref du 9 février 1891.

[2] Le 22 avril 1891, Mgr Freppel écrit encore à Mgr d'Hulst : « Nous avons eu avant-hier à Angers une brillante élection sénatoriale sur la double base *catholique* et *monarchiste*. J'attends toujours qu'à Alger ou à Annecy on nous procure de pareilles consolations. L'abbé Le Baoul, dans le Finistère, s'étant mis sur le terrain de la *Croix* et de l'*Univers*, a été absolument battu. »

les représentants des plus grandes familles, lui en faisaient une nécessité. On pourrait même être surpris que Mgr d'Hulst, au lieu d'inciter le cardinal Langénieux à prendre la parole, ne se soit pas borné à attendre celle de son archevêque, quitte à lui donner les conseils que le saint cardinal était toujours prêt à entendre. Mais, quelles que fussent les origines et les attaches royalistes de Mgr Richard, il était beaucoup moins persuadé que Mgr d'Hulst de la possibilité de rétablir en France la monarchie. Souvent il a raconté que, témoin, dans les premières années de son adolescence, de la petite insurrection vendéenne de 1832 en faveur de la duchesse de Berry, il avait eu la notion très nette que, même en ce pays, le sentiment monarchiste n'existait plus dans le peuple, et tous les événements qu'il avait vu se succéder depuis le règne de Louis-Philippe l'avaient confirmé dans cette opinion. Aussi estimait-il que vingt ans de république avaient achevé de détacher de la monarchie la masse du peuple français. Que ce fût un mal, il n'en disconvenait pas; mais c'était à ses yeux un mal inévitable, avec lequel, par conséquent, il fallait vivre. A cela se joignait chez lui la volonté très arrêtée de marcher en toutes choses, pleinement et généreusement, dans les voies indiquées par le Saint-Père. Mgr d'Hulst était persuadé qu'il ne le déterminerait jamais à aucune manœuvre destinée à faire échouer la politique du ralliement.

Mais, par une étrange malechance, on ne croyait pas davantage, dans l'autre camp, qu'il fût vraiment favorable à cette politique. Le cardinal Lavigerie lui-même n'avait-il pas, pour ce motif, cherché à lui faire demander par le Saint-Siège sa démission de l'archevêché de Paris[1]?

C'est que le vénérable archevêque était entouré d'hommes d'œuvres et de conseillers auxquels il était accoutumé, qu'il estimait pour leur zèle et pour leurs vertus, et qu'il craignait de les froisser. Or ils étaient, pour la plupart, déjà âgés et attachés par tout leur passé à ce que l'on appelait les anciens partis. Il redoutait aussi, et en cela il était d'accord avec Mgr d'Hulst, d'aggraver les divisions des catholiques en prétendant les unir; lui aussi ne croyait cette union possible que sur le terrain religieux. Voilà pourquoi la lettre du cardinal Rampolla, en ne parlant pas d'adhésion explicite à la République, lui avait paru très sage; et c'était, à peu de chose près,

[1] Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 248.

la même thèse qu'il se proposait de soutenir, le jour où il se verrait contraint de rompre le silence.

Le 2 mars 1891, paraissait sa *Réponse à d'éminents catholiques qui l'avaient consulté sur leur devoir social dans les circonstances actuelles.*

« Appelé par notre ministère, disait-il, à nous tenir en dehors et au-dessus des compétitions politiques, nous avons la mission de rappeler que l'Église ne condamne aucune des formes diverses de gouvernement, de même qu'elle ne s'asservit à aucun parti. D'ailleurs, la question qui s'agite aujourd'hui est beaucoup plus haute que toutes les questions politiques. *Il s'agit, en effet, de savoir si la France restera chrétienne, ou si elle cessera de l'être,... si l'Église sera vaincue par les sectes, ou si elle triomphera.* »

Il faut donc, continuait le cardinal, que les catholiques fassent trêve à leurs dissentiments politiques.

« Le pays a besoin de stabilité gouvernementale et de liberté religieuse. Ces deux mots résument, croyons-nous, la disposition générale des esprits. Apportons un loyal concours aux affaires publiques; mais demandons (les catholiques en ont le droit) que les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles le gouvernement républicain et de faire d'un ensemble de lois antireligieuses la constitution essentielle de la République. »

Stabilité gouvernementale, loyal concours, c'était en fait inviter les catholiques à renoncer à toute opposition anticonstitutionnelle; ce n'était pas pourtant leur demander une adhésion formelle et active.

« Nous ne voudrions pas, concluait le cardinal, de dénomination de parti. Pour nous, c'est la *France chrétienne* qui, sans renier aucun des progrès légitimes de notre siècle, s'unit pour défendre sa foi, ses traditions et ses gloires nationales, contre les hommes qui voudraient la déchristianiser. Il appartient à tous ceux qui acceptent ce programme de le poursuivre par les voies légales, avec calme, énergie et persévérance. »

Les journaux purement religieux, la *Croix*, l'*Univers*, *Monde*, applaudirent sans réserve au langage de l'archevêque de Paris.

« Voilà ce que nous attendions,... écrit M. Eugène Veuillot. Ce terrain est large, en même temps que sûr, et quiconque aime avant tout la cause religieuse peut y venir, sans rien sacrifier de ses opinions[1].

[1] *L'Univers* du 3 mars 1891.

Et, quelques jours après, il trouvait cette heureuse et juste formule :

« Si nous demandons que la cause catholique cesse d'être liée jusqu'à l'absorption aux monarchistes nos amis, ce n'est pas pour la lier au parti républicain notre ennemi[1]. »

Avant la fin de mars, soixante-deux évêques avaient adhéré à la lettre du cardinal Richard, mais avec des « considérants » très divers. Une douzaine environ acceptait ouvertement la forme républicaine; un groupe plus nombreux tenait encore pour la monarchie; la majorité hésitait et trouvait satisfaction dans le « vague » qu'avait laissé subsister l'archevêque de Paris[2].

Quant à Mgr d'Hulst, il eût dit volontiers avec Paul de Cassagnac : « Puisqu'on nous invite à nous unir contre les sectes, que les sectes et la République ne font qu'un, tirons la conclusion et travaillons à renverser la République. » Mais le respect l'obligeait à se taire, du moins en public; il s'en consolait en disant « qu'on était enfin sorti de la phase muette, et que tous ces feux de tirailleurs préparaient le feu de peloton[3] ».

Tandis qu'à Paris se préparait le vingtième Congrès annuel des catholiques, qui devait se tenir dans les derniers jours d'avril et où M. Chesnelong remercia publiquement le cardinal Richard de n'avoir pas demandé aux fidèles le sacrifice de leurs idées politiques, le recteur de l'Institut catholique se rendit à Rome. Cette fois, Léon XIII n'était plus en disposition de le consulter sur les affaires politiques; son parti était pris, et il n'avait plus nulle envie de reculer. Mgr d'Hulst le savait d'avance, et il ne tarda point à le constater de ses yeux.

« J'ai déjà vu bien du monde, écrit-il dès le surlendemain de son arrivée[4], et entendu bien des choses, assez pour savoir que le Pape a son siège fait, et pour être résolu à ne lui parler de rien le premier; mais s'il m'interroge, je lui dirai ce que je pense, bien convaincu que cela ne servira à rien. On vit ici dans les plus profondes illusions; on se persuade que la France est un pays *clérical*, où le clergé disposera des voix du jour où on sera débarrassé des candidatures monarchistes.

[1] *L'Univers* du 27 mars 1891.
[2] Mgr de Ts'erclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 348. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 410-413.
[3] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, 11 mars 1891.
[4] Mgr d'Hulst à Mme F., le 20 avril 1891.

On ne sait pas qu'avec un programme électoral purement religieux, nous serons encore plus battus, et que ce sera la religion qui payera les frais on ne le sait pas, et l'on ne veut pas croire ceux qui le savent. On veut faire *grand,* obtenir de grands avantages, et pour cela s'agiter, bouleverser, compromettre tout. La déception sera grande au jour de l'échéance. Mais il n'y a pas plus à lutter contre ce courant qu'il y a deux ans en France contre le courant boulangiste.

« J'ai été violent à Lyon, c'est vrai, et le serai encore toutes les fois qu'il sera question de la loi *Pochon.* Je suis persuadé que le moment est venu de casser les vitres. J'ai dit que si telle loi était votée, nous aurions le droit et le devoir de rappeler à tous, en refusant d'obéir, le grand et salutaire axiome : La loi injuste n'est pas une loi.

« Le cardinal Foulon n'était pas là, et tout l'auditoire a été enchanté, surtout les Jésuites. Vous savez que mon idéal est de voir une demi-douzaine de cardinaux et d'évêques en prison; il est bien juste que, pensant ainsi, je donne l'exemple. »

Et quelques jours après :

« Nous avons été reçus par le Saint-Père, mercredi. Il a eu la bonté de ne pas me parler de politique, ce dont je lui suis très reconnaissant. Il a été parfaitement bon pour moi, et m'a demandé toutes sortes de nouvelles du comte de Paris, du duc d'Orléans, de la princesse Hélène. Cela valait beaucoup mieux.

« Ici les plus hauts personnages blâment à bouche ouverte la politique algérienne, mais le Vatican la soutient. Le siège est fait et la discussion est inutile. »

Avec le cardinal Langénieux, Mgr d'Hulst entrait dans des détails plus précis sur les dispositions qu'il avait rencontrées à Rome et sur celles qu'il constatait à Paris.

« Je suis bien embarrassé, lui écrivait-il, le 11 mai, pour vous rendre compte de ce que j'ai vu et entendu à Rome. Il s'en faut qu'il n'y ait qu'une seule note, et la résultante ne se dégage pas facilement.

« Il y a deux courants : celui du Vatican, créé et entretenu par le Pape, et celui de l'opposition, qui paraît avoir beaucoup de force dans le Sacré Collège, où ce qu'on appelle le parti *Piano* (de Pie IX) redevient considérable.

« Si nous prenons d'abord le Vatican, je ne puis vous donner d'indications précises sur l'état d'esprit du Saint-Père, vu qu'il ne m'a pas dit un mot de politique, ce dont j'ai été fort aise. Il avait eu avec l'évêque de Montpellier[1] et avec l'évêque de Rodez[2], peu de jours

[1] Mgr de Cabrières.
[2] Mgr Bourret.

auparavant, des entretiens un peu *cahoteux*, et il ne désirait sans doute pas recommencer. Mais, par ces deux évêques, j'ai su qu'il était toujours très prononcé dans le sens d'Alger, tout en convenant que là on avait un peu dépassé sa pensée. Mais enfin il croit qu'on peut beaucoup sur le corps électoral français en le rassurant contre toute arrière-pensée monarchique. Et plus on va loin dans ce sens, plus on le contente.

« J'ai dit au cardinal Rampolla avec mesure, plus librement à Mgr Ferrata, ce que j'aurais dit au Pape, s'il m'avait provoqué à lui répondre, savoir : 1° que, si l'on croit cette politique bonne, il ne faut pas sembler l'imposer, parce qu'on révoltera un juste sentiment d'indépendance ; que, par conséquent, on en a assez fait et qu'il n'y a plus rien à dire ; on a paru assez de cet avis ; 2° que si l'on découvre trop la religion dans la lutte électorale, c'est elle qui recevra tous les coups, et qu'après la défaite certaine, on tirera contre elle les conséquences du plébiscite antireligieux qu'on aura provoqué.

« Faut-il rattacher au courant *Vatican* les deux brochures Soderini et Ballerini? Oui, car le Pape en a lui-même corrigé les épreuves. Soderini, quand on le pousse et qu'on lui fait des objections à sa théorie, avoue qu'il a écrit par ordre et ne défend que mollement sa prose.

« De l'autre côté, j'ai vu peu de monde ; mais je n'ai vu que des personnes (cardinaux et autres) très effrayées de cette politique et la jugeant absolument comme moi. La liberté de langage était surprenante, et l'on sentait cette hardiesse très... italienne qui se manifeste en face d'un pouvoir sur son déclin. Le Pape, en effet, est très bien portant, vif, étonnamment présent, mais complètement exsangue, et on a l'impression que donne une lampe qui n'a plus d'huile. (Il a d'ailleurs été parfaitement bon pour moi.) Voilà pour Rome.

« A Paris, les journaux nous ont apporté les paroles du cardinal Richard au congrès Chesnelong. C'est aussi clair que peut l'être l'expression fidèle d'une pensée fuyante ; car plus je cause avec lui, moins je comprends ce qu'il veut.

« Le comité qu'il a annoncé se constitue. Je n'en fais pas partie ; on m'a laissé libre, et j'ai profité de cette liberté pour me tenir en dehors, vu que je n'y crois pas. Je ne suis pas découragé. Je pense qu'il y a beaucoup à faire, mais par les moyens connus depuis longtemps ; que toutes les déclarations, tous les programmes n'y ajouteront rien ; que le seul progrès à faire du côté de l'action catholique est un progrès moral chez ceux qui l'exercent, et enfin qu'il est inefficace et nuisible de concentrer sur la question religieuse tout l'effort électoral.

« Ayant beaucoup plus d'ouvrage que je n'en puis faire, je suis heureux de laisser cette nouvelle besogne à ceux qui y croient. Même dans le comité, ils ne sont pas nombreux ; je ne vois guère que M. de Mun, M. Veuillot et la *Croix* (parmi les noms qu'on a proposés, car il n'y a encore rien de fait). »

Quelques semaines plus tard, le comité central de l'*Union de la France chrétienne* était constitué. Il comprenait vingt membres, avait pour président M. Chesnelong et pour vice-présidents M. Keller, le baron de Mackau, le comte Albert de Mun et M. d'Herbelot. Mgr d'Hulst n'en faisait point partie.

« Les fondateurs de l'*Union de la France chrétienne* ne réussiront pas, écrivait dans le *Matin* M. Jules Delafosse, parce qu'ils personnifient, aux yeux du vulgaire, le royalisme et le cléricalisme unis, et que le parti, de quelque nom qu'il s'appelle, qui traîne ces deux boulets, n'arrivera jamais le premier dans la course électorale[1]. »

Telle était bien, en effet, l'opinion la plus générale. Quant aux catholiques républicains : « Voici vingt ans, disaient-ils, que ces chefs nous conduisent à la défaite. Où veulent-ils encore nous mener? Ils ne représentent que les anciens partis, dont la France ne veut plus[2]. »

La tentative du cardinal Richard avortait donc à son tour non qu'elle reposât sur une idée fausse en elle-même, mais parce qu'on était resté solidaire d'hommes politiques, trop compromis par leur passé.

* * *

Cependant Léon XIII s'était décidé à envoyer à Paris un nouveau nonce chargé d'orienter plus énergiquement vers la République les évêques et les catholiques français : Mgr Ferrata qui avait déjà exercé dans notre pays les fonctions d'auditeur à la nonciature. Les monarchistes saluèrent par des invectives ses premières paroles au président Carnot. Mgr d'Hulst reçut telles lettres de religieux ou de prêtres qui faisaient écho aux articles de Paul de Cassagnac ; on y disait, tout comme le fougueux journaliste, que « les gens de la nonciature ne sont plus des prêtres, qu'ils ont le mépris des choses saintes » ; on parlait « des grandes abdications de la papauté, et des douloureuses éclipses du soleil de saint Pierre qui ont attristé quelquefois l'histoire ».

C'était vraiment pousser les choses si loin, que Mgr d'Hulst lui-même crut devoir calmer la sainte colère de ses amis.

[1] *Le Matin* du 3 septembre 1891.

[2] Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 47.

« Je sens comme vous jusqu'au fond de l'âme, écrit-il à l'un d'eux, le 28 juillet 1891. Toutefois je n'ai pas vu, dans l'allocution de Ferrata, ce que vous y voyez.

« Il parle de la bienveillance du Pape pour *notre nation*, dont les gloires et l'action civilisatrice ont été en tout temps si étroitement liées à celles de la religion catholique.

« Il offre à M. Carnot « les vœux les plus sincères du Pape *pour son « bonheur* » ; on peut entendre cela de son salut.

« Enfin il exprime l'*espoir* d'obtenir le *bienveillant concours du Gouvernement*. Ce n'est qu'un espoir, et il n'y a pas un mot d'amitié ni de confiance là-dedans.

« Il me paraît donc équitable d'attendre à l'œuvre le nouveau nonce. Je le sais très bon prêtre, et j'espère que, malgré l'illusion formidable sur laquelle repose la mission qu'il a reçue, il ne tardera pas à s'éclairer, car il est clairvoyant.

« Le vrai fléau en ce moment, c'est *l'Africain*. A Rome, on dit qu'il hypnotise le Pape ; en France, il nous terrorise avec les prétendues volontés du Pape, et invente un degré d'obéissance servile qu'aucun siècle chrétien n'a connu. Vous avez lu cette interview avec le *Figaro*, dans laquelle il dit que le Pape trouve que le moment est venu de nous accommoder de la démocratie triomphant sous sa forme naturelle qui est la république ; le devoir de tous les catholiques est de se soumettre. Que dirait-on si le Pape survenant voulait obliger tous les catholiques à se faire royalistes ? Et en quoi ça le regarde-t-il, Seigneur ? Si, au lieu d'un Windthorst, le centre allemand avait eu un Lavigerie, il aurait vécu depuis longtemps...

« Le salut viendra peut-être de l'excès du mal. La politique vaticane et africaine nous prépare un désastre électoral sans précédent pour 1893 ; et, comme la lutte aura été engagée sur le terrain religieux, le lendemain de la défaite sera le jour d'une véritable persécution. A ce moment Léon XIII sera bien près de la fin, s'il vit encore, et l'on peut espérer une révolte du sens chrétien et français. Seulement il faudra agir sans les pasteurs et contre eux, ce qui est toujours dur.

« Comme vous le dites, il n'y a qu'à prier et à lasser le ciel de nos gémissements. »

En dépit de tout, Mgr d'Hulst était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que, sur bien des points, son propre parti avait fait fausse route. Le quatrième Congrès de Malines, auquel il assista, dans le courant de l'automne de 1891, provoqua chez lui de douloureux rapprochements entre la forte organisation des catholiques belges et celle des catholiques français. Il y fit allusion dans l'article du *Correspondant* où il rendit compte de ce congrès.

Après avoir comparé le langage des hommes politiques du royaume voisin à celui des nôtres, confinés depuis si longtemps

dans une opposition impuissante, et qui, dans les réunions catholiques, sentent qu'ils ne s'adressent qu'à des états-majors sans troupes, il ajoutait :

« C'est le désir de changer ce déplorable état de choses qui a inspiré, nous n'en doutons pas, l'évolution inattendue accomplie, depuis quelques mois, au sein du parti catholique français. L'adhésion platonique à la forme républicaine, accompagnée de toutes les réserves que la conscience impose à l'adresse des détenteurs actuels du pouvoir, suffira-t-elle à vaincre les préjugés, à secouer l'indifférence de la multitude? Nous le souhaitons aussi ardemment que personne, nous l'espérons moins fermement que plusieurs. »

Mais surtout il conjurait les catholiques français d'imiter la forte cohésion des catholiques belges et de se préparer comme eux à la conquête du pouvoir par la conquête de l'opinion, convaincue de leurs mérites grâce au sérieux de leurs efforts et de leur vie.

« Catholiques de France, s'écriait-il dans le même article, savez-vous le reproche qu'on peut vous faire? C'est d'être de tous les partis excepté du vôtre. J'en ai fourni la preuve dans cet article même, à propos des universités libres. On les a fondées pour vous; vous dites que vous les aimez, et vous ne les soutenez pas. Combien d'autres exemples pourrais-je citer encore de cette légèreté avec laquelle nous traitons nos affaires, de ce désintéressement étrange qui nous porte à délaisser nos amis, à oublier la solidarité; à parler, dans l'occasion, le langage de ceux que nous avons le devoir de combattre; à lire leurs journaux et leurs livres, non seulement pour les besoins de la lutte, mais parce qu'ils nous amusent; à vanter leur sujet, leur talent, tandis que nous dénigrons nos frères d'armes; à tout pardonner aux sceptiques, tandis que nous ne pardonnons rien aux croyants; à changer en un mot de cocarde et de drapeau, selon le hasard de nos relations ou le caprice de notre frivolité! Le byzantinisme nous envahit, les querelles de mots nous occupent, la nouveauté seule nous attire, l'effort nous fatigue et le sérieux nous ennuie. On pardonne tout à ceux qui donnent des fêtes brillantes. Le plaisir est la seule grande affaire, et l'argent, serviteur du plaisir, est le seul grand besoin. La jeunesse descend plus rapidement tous les jours la pente où s'est engagée la génération qui la précède. Jamais on n'a vu plus de jeunes hommes chrétiennement élevés; jamais on n'en a moins trouvé qui fussent prêts à se dévouer pour une cause sacrée et à lui sacrifier leurs divertissements.

« Le peuple voit ces choses, et il les juge. Il s'habitue à nous dédaigner, à nous compter pour rien. Tandis que la politique nous tient à l'écart du pouvoir, il dépendrait de nous de conquérir lentement, dans

le studieux emploi de nos loisirs, l'influence que confère le savoir uni au sérieux de la vie et à l'éclat des services. A cette heure où le siècle finissant interroge, anxieux, l'horizon, pour savoir ce que nous réserve la prochaine aurore, est-il donc impossible à ceux qui détiennent le dépôt des principes sauveurs et des vérités immortelles, de se rendre nécessaires par leur valeur et d'obliger le pays à leur confier ses destinées? Non, certes, ce n'est pas impossible; mais il y faudrait autre chose que des esprits légers et des volontés débiles. Sans vouloir exagérer les mérites de nos voisins, ni méconnaître des faiblesses qu'ils sont les premiers à confesser, j'ai trouvé chez eux une intelligence plus pleine des besoins de notre temps et des devoirs qu'ils nous tracent. Si j'ai mis trop de chaleur à le dire ici, le lecteur français voudra bien pardonner un excès de langage à celui qui ne connaît pas d'excès possible dans l'amour de son pays et dans sa passion de le servir[1]. »

*
* *

La fin de l'année 1891 et le commencement de 1892 furent marqués par d'importants événements, d'ordre politique et religieux. Bien plus encore que les monarchistes, les radicaux et les francs-maçons étaient déterminés à faire échouer coûte que coûte le ralliement. Pour y parvenir, il fallait multiplier les provocations et les injures à l'égard des catholiques, afin de les exaspérer et de les rejeter dans une opposition intransigeante. La majorité républicaine n'y manqua pas. Au toast du cardinal Lavigerie et aux avances de Léon XIII, elle avait

[1] *Correspondant* du 25 septembre 1891. Même au point de vue purement politique, Mgr d'Hulst jugeait parfois les choses avec moins de passion, témoin cette lettre que, dès le 1er décembre 1890, presque au lendemain du toast d'Alger, il écrivait à une personne amie de M. Méline : « Je ne vous répondrai pas au sujet de la République. Ce serait long et oiseux. L'avenir est à Dieu. Il se peut qu'il en fasse cadeau à cette forme, selon moi, très périlleuse pour les grands États centralisés; il se peut que, dans le désarroi où cette forme aura jeté notre pays, la majorité des citoyens se rejette encore une fois vers une forme plus adaptée aux besoins et aux traditions de notre race. Si ce mouvement se produisait du vivant du comte de Paris, je crois qu'on serait bien surpris de tout ce qu'on trouverait de valeur intellectuelle et morale dans ce prince mal connu. Mais jamais cette espérance, que je nourris dans les parties profondes de mon cœur, ne me fera refuser de travailler au bien général avec n'importe quels hommes de bonne volonté. Je trouve seulement que le cardinal Lavigerie et l'évêque d'Annecy dépassent la mesure en nous faisant un devoir de conscience d'adhérer positivement et définitivement à tel ou tel régime. Les évêques de la Restauration et ceux du second Empire qui, selon moi, ont montré beaucoup trop de zèle pour le roi ou l'empereur, n'ont jamais été si loin. »

immédiatement répondu en supprimant les parcours à prix réduits accordés aux congréganistes par les compagnies de chemins de fer et en votant le droit d'accroissement. M. Pichon avait réclamé la suppression de l'ambassade du Vatican. MM. Pochon et Cocula avaient demandé qu'on imposât comme condition *sine qua non*, pour l'admission à toute fonction publique, la fréquentation des écoles de l'État. Enfin, on était à l'affût du moindre incident pour l'envenimer.

La franc-maçonnerie italienne, unie au parti gallophobe, fournit à la franc-maçonnerie française le prétexte recherché. Le 2 octobre 1891, lors du grand pèlerinage ouvrier à Rome, un jeune homme du groupe de la jeunesse catholique, visitant le Panthéon, écrit à côté de son nom, sur le registre, ce simple mot : « Vive le Pape ! » Immédiatement et pendant trois jours, les pèlerins français sont injuriés, traqués dans Rome et dans les principales villes italiennes; leur vie est menacée.

Comme il ne s'agit que de catholiques, le Gouvernement français défend mollement ses concitoyens et se contente des vagues regrets du Gouvernement italien; mais, avant même qu'aucune enquête n'eût été faite, dès le 4 octobre, M. Fallières, ministre des Cultes, invite les évêques, en termes brefs et impérieux, à suspendre les pèlerinages.

En présence d'une attitude aussi injurieuse pour eux, puisque le ministre semblait les rendre responsables des fureurs de la populace italienne et des difficultés diplomatiques qui devaient s'en suivre, quinze ou seize évêques eurent le courage de protester. L'un d'eux, l'archevêque d'Aix : Mgr Gouthe-Soulard, donna prise contre lui par quelques expressions incorrectes et violentes. On lui fit son procès, et cette fois, cinquante évêques et trois cardinaux se solidarisèrent avec lui : la guerre était allumée.

Tout en estimant que l'archevêque d'Aix avait manqué de mesure et d'éducation, Mgr d'Hulst se réjouit du mouvement qu'il avait provoqué.

« Vous devez, écrit-il, le 13 décembre 1891, à une dame habitant l'étranger, suivre avec une curiosité étonnée nos étranges débats de politique ecclésiastique. Il est certain que le point de départ de tout cela a été mesquin, que la lettre de M. Fallières n'était qu'une platitude et ne méritait pas tant de tapage, que celle de l'archevêque d'Aix était mal tournée et impertinente. Mais la grandeur des intérêts engagés a relevé le débat, et le Gouvernement n'en sort ni grandi ni fortifié. Il a montré à tout le monde qu'il avait plus peur que nous de la sépara-

tion, qu'il tenait au Concordat comme à un moyen de nous asservir. Par là il nous a laissé le beau rôle, et, s'il prend la férule, il pourra lui en cuire[1]. »

En deux mots, pour un prêtre de ses amis, Mgr d'Hulst résumait son jugement sur l'affaire : « Vous aurez lu les débats d'Aix. L'effet est très bon. Quant au bonhomme Gouthe-Soulard, il est un peu drôle et n'a pas la tenue désirable... Mais il a ce qu'il faut pour allumer l'opinion[2]. »

Allumer l'opinion! c'était justement ce que le Saint-Siège redoutait le plus. Au pauvre Mgr Gouthe-Soulard, qui lui avait triomphalement fait part de sa condamnation, le cardinal Rampolla n'avait rien répondu; au contraire, craignant que l'œuvre tentée par le Saint-Père ne fût gravement compromise, il avait insisté auprès des évêques pour qu'ils tinssent compte des circonstances critiques où l'on se trouvait et qu'ils demeurassent dans une grande réserve à l'égard du Gouvernement. En même temps, le *Moniteur de Rome* exhortait les catholiques à garder leur calme, à regarder l'incident Gouthe-Soulard comme une simple parenthèse et à reprendre le mouvement de politique intérieure inauguré par le cardinal Rampolla[3].

Radicaux et francs-maçons ne l'entendaient pas de la sorte, et ils le firent bien voir à la rentrée des Chambres, en essayant de pousser le Gouvernement à déclarer la guerre aux catholiques. Le Gouvernement manœuvra assez habilement pour éviter la séparation de l'Église et de l'État, ou une loi de police des cultes immédiate; mais il dut accepter l'ordre du jour suivant, voté par le Sénat, le 8 décembre 1891, et adopté par la Chambre des députés, le 11 : « Le Sénat, considérant que les manifestations récentes d'une partie du clergé pourraient compromettre la paix sociale, et constituent une violation flagrante des lois de l'État, confiant dans la vigilante fermeté du Gouvernement, l'invite à user des pouvoirs dont il dispose, ou

[1] Quelques jours après (le 20 décembre), il complète sa pensée dans une lettre à la même personne : « Je ne suis pas de votre avis sur l'archevêque d'Aix. Je crois que ce n'est pas un prêtre qui a trop agi en homme, mais au contraire un prêtre fidèle à qui il manque d'être un homme bien élevé. Il a manqué de tact, de tenue et de style; il a mal traduit de bons et fiers sentiments. »

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 26 novembre 1891.

[3] Mgr de T'serclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 361-362. — Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 381-390.

qu'il croirait devoir demander au Parlement, pour imposer à tous le respect de la République et des lois qu'elle a établies. » Le ministre se vit aussi dans la nécessité de promettre le dépôt prochain d'un projet de loi sur la liberté d'association, qui pourrait être considéré comme le prélude de la séparation.

Un mois plus tard, le 9 janvier 1892, le Sénat votait la loi sur les fabriques, qui les soumettait « à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics ».

Ces événements donnaient à Mgr d'Hulst l'impression que « la politique ecclésiastique entrait dans une phase nouvelle » et achevaient de l'irriter contre la longanimité de Léon XIII, qui, alors que de tels votes se succédaient, venait de faire savoir à M. Ribot qu'il réglerait lui-même la question brûlante des catéchismes électoraux, « de façon à prévenir un conflit entre l'autorité civile et l'autorité religieuse. » Le recteur de l'Institut catholique en venait à regretter d'avoir modéré la colère de ses amis contre le nonce, et il s'en excusait.

« Cher et vénéré père et ami, oui, les temps sont noirs, car la lumière est obscurcie du côté de Rome. Vous aviez plus raison que moi. Le nonce a été envoyé ici pour nous faire accepter, non la République abstraite, mais les brigands qui la gouvernent. Le fond de cette politique étrange est une illusion plus étrange encore. On se persuade que si nous évitons à ces gens-là le désagrément d'une opposition franche et vive sur le terrain religieux, *ils feront quelque chose pour le pouvoir temporel du Pape!* Quand cela serait, depuis quand faut-il sacrifier le bien spirituel de la France aux intérêts temporels de la papauté, qui n'ont d'autre raison d'être que de favoriser partout le bien spirituel? Mais, de plus, l'illusion est si énorme, que celui qu'elle possède doit être seul à y croire. Seulement, il trouvera toujours des serviteurs intéressés à l'admettre[1]. »

Le vote des tristes ordres du jour du 8 et du 11 décembre avait fait naître dans l'épiscopat un très vif désir de s'expliquer et de se justifier devant l'opinion. De là était venue l'idée d'une lettre collective des évêques français, idée qui préoccupait Mgr d'Hulst, et à l'exécution de laquelle il allait se trouver bien plus étroitement mêlé qu'il ne l'avait d'abord imaginé[2].

[1] Lettre du 3 janvier 1892.

[2] « Les évêques, écrit-il le 17 décembre à l'abbé Pisani, s'apprêtent à faire une lettre collective qui serait parfaite. Mais, d'ici à ce qu'on ait toutes les signatures, il faut craindre des coups de fusil isolés comme celui

Fut-ce lui qui détermina le cardinal Langénieux à prendre l'initiative de cette lettre, dont tous parlaient et que personne ne se décidait à écrire? nous n'en avons pas la preuve. Toujours est-il que, dans la seconde quinzaine de décembre, l'archevêque de Reims pria le recteur de l'Institut catholique de rédiger et de lui soumettre un projet de déclaration [1].

En deux nuits, sous ce titre : *Exposé de la situation religieuse actuelle dans ses rapports avec la politique, par les cardinaux, archevêques et évêques français*, Mgr d'Hulst écrivit une trentaine de feuillets d'une forme achevée et d'une dialectique serrée.

Son travail se partageait en trois parties. Dans la première, il rappelait les engagements réciproques de l'Église et de l'État, tels qu'ils résultaient en particulier du Concordat. Il montrait que l'Église avait observé les siens, tandis que la puissance publique, s'identifiant à une secte, avait, sous prétexte de laïcisation, en donnant à ce mot un sens nouveau, fait, depuis 1880, une guerre constante à la religion dans tous les ordres d'institutions. La deuxième partie faisait entrevoir, étant donné ce passé, ce que pouvait être l'avenir; il y était question du Concordat, des Articles organiques et de l'éventualité de la séparation de l'Église et de l'État. Une longue discussion amenait l'auteur à distinguer entre ceux des Articles organiques, les plus nombreux, qui pouvaient être acceptés et l'étaient de fait, et ceux qui étaient contraires à la doctrine ou tombés en désuétude. Il envisageait enfin dans quel esprit aurait chance de se faire la séparation. La troisième partie examinait quelle devait être, en face de ces éventualités, l'attitude des catholiques, pourquoi ils devaient encore soutenir le Concordat, dans quels cas la séparation deviendrait à leurs yeux préférable, de quelles lois il fallait obtenir la modification.

Ce projet parut bon, dans son ensemble, au cardinal Langénieux. Cependant il demanda à Mgr d'Hulst quelques suppressions et quelques corrections; il jugea notamment que la discussion relative aux Articles organiques était trop longue et hors de propos; elle fut retranchée. Sur d'autres points,

d'Annecy, et une démonstration de Rome, qui serait une douche d'eau froide. En lisant tout à l'heure l'allocution consistoriale, je me disais : Pourquoi faut-il que ce pauvre Saint-Père, qui se plaint si fort de sa situation, trouve mauvais que nous nous plaignions de la nôtre? »

[1] Le R. R. Largent, dans la *Vie du cardinal Langénieux*, p. 154-157, dit que le cardinal avait tenu le Pape au courant de ses intentions et que le Pape avait désiré la lettre.

Mgr d'Hulst, qui accepta avec une parfaite modestie toutes les observations, proposa une nouvelle rédaction. C'est ce projet ainsi modifié qui servit de base au texte définitif de la Déclaration du 16 janvier 1892.

Au titre choisi par Mgr d'Hulst fut substitué le suivant : *Exposé de la situation faite à l'Église en France et déclaration des Éminentissimes cardinaux Desprez, archevêque de Toulouse, Langénieux, archevêque de Reims, Place, archevêque de Rennes, Richard, archevêque de Paris, Foulon, archevêque de Lyon.* La suppression de la discussion relative aux Articles organiques rendant trop courte la seconde partie, celle-ci fut supprimée et les quelques éléments que l'on en conserva furent répartis ailleurs. La Déclaration ne compta donc que deux parties : la première relative aux griefs[1] et aux craintes des catholiques, la deuxième à l'attitude qu'il leur convenait de prendre. Enfin dans chaque partie, les paragraphes furent numérotés et réduits à la forme d'articles secs et précis, ce qui enleva quelque chose au mouvement et à la chaleur de l'exposé tel que l'avait conçu Mgr d'Hulst, mais le rendit aussi plus clair aux yeux de la masse des lecteurs. Au demeurant, tout le fond du projet de Mgr d'Hulst passa dans la Déclaration, ainsi que d'importants passages qui y furent textuellement reproduits.

Les corrections faites ou réclamées par le cardinal Langénieux eurent surtout pour but d'atténuer ce qu'il paraissait avoir d'agressif dans la rédaction de Mgr d'Hulst et de se rapprocher des instructions de Léon XIII.

Ainsi, après le préambule, qui fut intégralement conservé, Mgr d'Hulst s'était borné à affirmer que jamais le clergé en tant que clergé, les évêques en tant qu'évêques, n'avaient fait opposition à la forme républicaine, ou ne l'avaient désignée en elle-même à l'hostilité des Français. Le cardinal Langénieux écrivit :

« Avant toutes choses, nous déclarons une fois de plus conformément aux enseignements du Saint-Siège et à la tradition catholique, que nous ne faisons aucune opposition à la forme de gouvernement que la France s'est donnée. Nous croyons que le pays a besoin de stabilité gouvernementale et de liberté religieuse. »

De même le passage relatif à la prétendue neutralité scolaire

[1] La liste de ces griefs fut dressée, d'après un état tenu à jour par Mgr Péchenard, de toutes les mesures prises contre l'Église.

avait été amputé d'une phrase jugée trop vigoureuse, celle-ci : « On voudrait s'abriter sous le nom spécieux de neutralité; comme si la neutralité en éducation était possible, comme si le silence sur Dieu n'était pas une manière de le nier. *Du reste, on voit tous les jours cette neutralité se transformer en hostilité flagrante. L'enseignement religieux n'est point seulement écarté de l'école primaire, il y est souvent couvert de mépris par des hommes sans croyances, incapables de se contenir et sûrs de n'être pas désavoués.* »

A Mgr d'Hulst appartiennent mot pour mot les paragraphes où il est dit que, depuis douze ans, le gouvernement de la République s'est identifié avec une secte; que l'Église ne prétend pas restreindre les prérogatives politiques de l'État, mais qu'elle ne supportera pas d'être asservie par lui; enfin ces réflexions relatives au Concordat[1] :

« Il ne saurait convenir aux catholiques de provoquer la rupture entre l'Église et la République française. L'attitude révolutionnaire n'a jamais été celle des fidèles enfants de l'Église. Ils doivent respecter, dans le Concordat, la foi des traités, les droits acquis, une condition de la paix morale, une forme séculaire de l'harmonie qui doit exister entre les deux pouvoirs, enfin un hommage rendu par la puissance séculière au rôle civilisateur de l'Église au sein des sociétés humaines. Ils doivent considérer la subvention budgétaire, garantie par le Concordat, comme une dette sacrée de l'État envers l'Église, dont les biens, représentant une rente de beaucoup supérieure à celle du budget des cultes, ont été mis, il y a cent ans, à la disposition de la nation. — Mais les avantages matériels et moraux que le Concordat leur assure ne sont pas de ceux que l'on doit préférer à tout. Quand Pie VII a négocié cette convention avec le Premier Consul, il l'a fait pour relever l'Église de France de ses ruines. Nul doute que s'il eût envisagé le Concordat comme un instrument de gouvernement entre les mains de la puissance séculière, il eût préféré abandonner l'Église de France à la situation précaire où la Révolution l'avait laissée. La même sollicitude du vicaire de Jésus-Christ veille encore et veillera toujours sur les grands intérêts dont Pie VII a pris soin, il y a bientôt cent ans. C'est à lui seul qu'il appartient de stipuler au nom de l'Église. L'éventualité de la rupture du Concordat n'est donc pas de celles que nous ayons à envisager. Nous comptons, de la part des représentants du pouvoir, sur le respect des traités, comme nous sommes assurés que le Pape s'inspirera toujours, dans les circonstances les plus difficiles, de cette parole si souvent citée de saint Anselme : « Dieu n'aime rien tant, ici-bas, que la liberté de son Église. »

[1] Paragraphes 5 et 6, première rédaction de Mgr d'Hulst; paragraphe 7, deuxième rédaction.

La conclusion est aussi de Mgr d'Hulst[1].

« En terminant cet exposé, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret : celui d'avoir été contraints, par la gravité des circonstances, occuper l'opinion des légitimes griefs des pasteurs de l'Église, à l'égard de ceux qui font entrer dans la politique des pensées hostiles à la religion.

« Les droits de l'Église que nous défendons ne sont, entre nos mains, qu'une condition de l'accomplissement de nos devoirs. Ces devoirs, nous voulons nous en acquitter selon toute l'étendue des besoins que révèle l'état présent de la société.

« En les remplissant, les évêques sont les plus utiles auxiliaires du pouvoir civil; mais, pour l'aider efficacement, ils ont besoin, à leur tour, d'être traités en amis, non en suspects ; en alliés, non en adversaires. »

Ainsi, dans son ensemble, la *Déclaration des cardinaux* peut être considérée comme l'œuvre de Mgr d'Hulst.

Une fois le texte arrêté à Reims, le cardinal Langénieux choisit des exprès pour l'aller proposer aux autres cardinaux et leur en demander la publication immédiate. M. l'abbé Compant, vicaire général de Reims, fut chargé de la commission auprès du cardinal de Paris. Le secrétaire de ce dernier, M. l'abbé Thomas, dut aller à Rennes demander la signature du cardinal Place, alors dangereusement malade. Les cardinaux Desprez et Foulon avaient donné la leur sans délai. Le cardinal Richard était, au contraire, assez hésitant; peut-être avait-il une idée plus juste que les autres des véritables dispositions qui régnaient à Rome. Au lieu de signer sur l'heure, il répondit à l'envoyé de l'archevêque de Reims qu'il avait quelques membres de son conseil à dîner, qu'il ferait avertir Mgr d'Hulst de s'y trouver, et qu'après le repas ils se réuniraient tous trois pour lire cette Déclaration et juger de l'opportunité de la publication. Le cardinal Richard ne soupçonnait pas la part prise à la rédaction de l'acte par le recteur de l'Institut catholique; la situation était donc assez piquante. M. Compant chercha toute la journée Mgr d'Hulst sans pouvoir le rencontrer. Pendant le dîner, il ne put lui dire un mot en particulier. Enfin, en sortant de table, il réussit à l'entraîner dans l'embrasure d'une fenêtre et le pria de paraître n'avoir aucune connaissance du document qu'on allait lire. En effet, Mgr d'Hulst l'écouta, impassible, se bornant à donner deux ou

[1] Seconde rédaction.

trois marques d'approbation aux bons endroits. Interrogé par le cardinal, il répondit que « c'était là un acte digne des cardinaux et indispensable dans l'état présent des choses ». Tel était aussi l'avis formel du supérieur de Saint-Sulpice, M. Icard, qui n'assistait pas à cette lecture, mais qui avait causé du projet (avant qu'il ne fût rédigé) avec le cardinal Langénieux et, depuis, avec le cardinal Richard.

Cependant le cardinal hésitait encore; il voulait qu'on envoyât à Rome le texte de la Déclaration et qu'on ne le publiât qu'avec l'agrément de Léon XIII. Mgr d'Hulst s'éleva avec véhémence contre cette idée et réussit à la faire abandonner. L'archevêque de Paris promit sa réponse pour le lendemain à midi. Dans la matinée, lui parvint un télégramme du cardinal Place qui consentait à signer. Cette nouvelle acheva de déterminer Mgr Richard, et, le soir même, les journaux religieux publiaient le texte de la Déclaration[1].

Ceux qui, comme Mgr d'Hulst, tenaient à la publication de la lettre des cardinaux avaient bien fait de la précipiter; car, dès qu'on avait eu vent de la chose à Rome, on avait tenté de l'empêcher[2] :

« Je vous dois un chapelet, écrit Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, et je vais vous le payer, puisque j'ai heureusement perdu mon pari; mais de bien peu, puisque, dès le vendredi, une lettre arrivait de Rome demandant communication du texte qui avait paru le jour même (Déclaration des cardinaux) où partait la lettre. Si celle-ci était arrivée

[1] A cette publication se rattache un incident curieux et amusant. M. Compant avait passé la matinée à se rendre dans les bureaux des journaux religieux pour demander qu'on réservât la place nécessaire à la publication d'un document important. A la *Croix,* le Père Bailly lui dit, quand il reçut la pièce en question : « Je comprends maintenant. A la Chambre, le bruit vient de se répandre qu'un prélat romain était allé hier à l'archevêché, qu'il y avait dîné, et qu'il en était sorti, vers 10 heures du soir, en compagnie de Mgr d'Hulst. »

Voici le mot de cette petite énigme. M. Compant avait été peu auparavant à Rome; il y avait acheté un chapeau, qui portait naturellement la marque d'un chapelier romain. Un agent de la police secrète était entré derrière lui à l'archevêché de Paris, avait décroché le chapeau et vu la marque; puis il avait surveillé la sortie des convives et fait son rapport. Le vicaire général de Reims conta la chose au cardinal Richard, qui lui dit qu'il en était chaque jour ainsi; que des agents rôdaient sans cesse autour de sa porte, surveillant les allées et venues et s'introduisant sous tous les prétextes. Deux ou trois jours après, le *Temps* racontait gravement l'histoire du prélat romain.

[2] Bien qu'on l'eût d'abord souhaitée; mais trop de temps s'était passé, et le Pape était prêt à parler. (R. P. Largent, *le Cardinal Langénieux,* p. 157.)

le mercredi, tout était perdu; car le texte, une fois communiqué, n'aurait jamais vu le jour. En somme, le coup a porté, l'effet est très heureux, l'union se fait et sera durable, je crois. C'est un grand acte, et qui nous a préservés de quelque chose de funeste[1]. »

Avec ses intimes, Mgr d'Hulst s'exprimait plus nettement. « La Déclaration des cardinaux est un grand acte, qui va faire l'union de l'épiscopat, la force des défenseurs de l'Église, et nous protéger contre une intervention romaine, qui dépasserait la mesure[2]. » Quinze jours plus tard, il ajoute : « Ce qui est certain, c'est que *tous les évêques* ont maintenant signé la Déclaration des cardinaux, que l'union est faite, que le Pape se déclare satisfait et se tient coi (le Pape fait comme s'il était content et *va ben tutto*, dit-il dans une autre lettre), et que moi en particulier je trouve dans la Déclaration tout un programme. Je l'ai rédigé hier, mais je viens de l'envoyer au cardinal[3]. »

Mgr d'Hulst tint à mettre au courant le comte de Paris, qui lui répondit en ces termes :

« Je viens maintenant vous remercier des informations si curieuses et si importantes que vous me donnez sur toute la longue genèse de la Déclaration des cardinaux. Inutile de vous dire combien elles m'ont intéressé et combien elles me sont précieuses. J'ai retrouvé dans cet historique quelques détails que vous m'aviez donnés sur le premier essai infructueux de déclaration commencée. Il a fallu la campagne dite d'apaisement, pour rendre possible cette véritable déclaration de guerre contre toute la politique suivie par les républicains depuis qu'ils sont au pouvoir.

« Je m'applaudis vivement d'avoir, dès le début, recommandé aux comités monarchiques une attitude vis-à-vis de la campagne des catholiques qui peut se résumer en ces deux mots : ni hostilité, ni solidarité. Je m'applaudis non moins d'avoir pu dire ce que j'ai dit à l'occasion de la mort de Mgr F., avant la Déclaration des cardinaux. Maintenant je puis garder le silence, ce qui est infiniment préférable.

« Les détails que vous me donnez jettent un jour fort instructif sur tout ce qui s'est passé entre Rome et Paris. Je vois avec plaisir que la fameuse lettre du Pape, que le cardinal Richard aurait refusé de publier, était un mythe; mais elle aurait pu devenir une réalité, et l'urgence

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, 18 février 1892.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 24 janvier 1892.

[3] Le même au même, 8 février 1892. L'autre lettre est du 4 février. Il y est dit : « La Déclaration des cardinaux me paraît une plate-forme inattaquable. A propos de cette Déclaration, il ne manque plus que deux signatures. »

s'imposait à la Déclaration des cardinaux pour donner aux manifestations de l'épiscopat l'ensemble que des circonstances diverses avaient empêché jusqu'alors.

« Quant aux catéchismes électoraux, je vous dirai entre nous que je les ai regrettés. Ces deux mots ne vont pas ensemble. Simple laïque, je trouve que la politique n'a pas sa place dans le catéchisme, dans quelque sens que soit orientée cette politique. J'estime que la publication de ces suppléments a été une faute.

« Quant à la partie de la Déclaration que j'appellerai théorique, je comprends parfaitement comment les cardinaux ont été amenés à l'introduire dans le document, quoiqu'ils n'aient pas réussi à donner une apparence de logique à la juxtaposition des deux parties.

« Le puissant réquisitoire, qui est la partie pratique, semblait appeler une autre conclusion. Mais, la donnée une fois acceptée, il y a eu des erreurs regrettables de rédaction. En matière politique, les prélats pouvaient donner un conseil, ils ne pouvaient créer un devoir de conscience. Aussi était-il nécessaire que les directeurs de la politique monarchique fissent sur ce point les réserves les plus formelles. Mais, cela fait, la manière dont ils ont parlé de la Déclaration a contribué puissamment à la faire bien accueillir par le monde monarchique.

« Je suis persuadé qu'en fin de compte, cette Déclaration aura toute la portée et toutes les conséquences d'une déclaration de guerre. Les vrais républicains ne peuvent la prendre autrement. Et comme, malheureusement, les conservateurs ne paraissent avoir aucune chance de l'emporter aux élections de 1893, sous quelque étiquette qu'ils se présentent, les catholiques, combattus avec passion et battus comme réactionnaires, verront les vainqueurs tourner leur fureur contre tous les intérêts religieux, au nom desquels la bataille aura été engagée. Je ne crois pas toutefois que les choses se passent partout ainsi, parce que les catholiques n'ont ni le personnel, ni les états-majors nécessaires pour engager partout sérieusement la lutte. Dans beaucoup, peut-être dans la majorité des cas, où cette lutte sera vive, ils devront se fondre au dernier moment dans l'union conservatrice et s'effacer derrière son candidat naturel. Quoi qu'il en soit, à moins d'événements imprévus, ce n'est pas sur le terrain du principe même du gouvernement que la lutte électorale pourra s'engager l'année prochaine, et le parti monarchique n'aura pas à regretter la diversion que les catholiques tenteront à leurs risques et périls, pourvu qu'il conserve son autonomie, de manière à se retrouver sur ses positions le lendemain de la bataille. Ce jour-là, tomberont les illusions de ceux qui ont cru fortifier leur cause en se séparant de lui.

« Faudra-t-il attendre jusqu'en 1897, pour recueillir les fruits de cette expérience? J'espère que non. Car qui de nous sera encore en vie à cette date éloignée[1]? Mais tout cela est entre les mains de Dieu.

[1] Ni le comte de Paris, ni le cardinal Lavigerie, ni Mgr d'Hulst.

Il peut avancer les événements, comme retarder l'heure fatale qui doit sonner pour chacun de nous. Il peut, malgré tout, nous laisser recueillir les fruits de longues années de patience et de persévérance, comme il peut vouloir que d'autres achèvent ce que nous avons commencé et récoltent ce que nous avons semé. Pourquoi s'en préoccuper? Il n'y a qu'à se soumettre d'avance à sa volonté. Il sait mieux que nous où est pour nous le bien suprême.

« Priez-le pour moi. »

Mgr d'Hulst se trompait en pensant que Léon XIII ne parlerait pas. Si les évêques français étaient justement préoccupés de se laver des accusations que les discussions de la Chambre des députés et du Sénat avaient jetées sur eux, le Pape voulait lui, manifester publiquement sa ferme volonté de persévérer dans sa politique de rapprochement et marquer enfin lui-même, sans intermédiaire, la ligne de conduite qu'il souhaitait voir suivre par les catholiques de France.

Après avoir préparé l'opinion par l'*interview* accordée à M. Ernest Judet et publiée dans le *Petit Journal* du 17 février il fit paraître l'encyclique, attendue depuis plus d'un an, *Inter sollicitudines*[1]. Il y faisait la distinction, désormais célèbre, entre les *pouvoirs constitués* et la *législation*, rappelant qu'en pratique la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes qui les font que de la forme du pouvoir. Pour dissiper les dernières obscurités, il adressait en outre peu après une lettre aux cardinaux français, écrite en langue française comme l'encyclique elle-même. L'acceptation du gouvernement de fait, disait-il dans sa lettre aux cardinaux, « suspend les règles de la transmission des pouvoirs, et il peut se faire même qu'avec le temps elles soient abolies. » Ce dernier cas était-il celui de la République actuelle? Le Pape ne le disait pas, mais il semblait bien l'insinuer.

Enfin, le 14 mars 1892, dans une lettre publiée par l'*Observateur français*, le cardinal Lavigerie déclarait ouvertement que sa parole, en 1890, avait été celle même du Pape.

« Lorsque je suis allé à Rome, au mois d'octobre 1890, y disait-il, je songeais uniquement, vous le savez, et cela depuis bien des années

[1] Datée du 16 février 1892, publiée le 20 dans les journaux religieux.

[2] Mgr de T'serclaës, *le Pape Léon XIII*, t. II, p. 376-396. — Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 507 et s. — Debidour, *l'Église catholique et l'État*, etc., t. II, p. 75-77. — Abbé Tournier, *Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 390.

aux missions de notre Afrique ; j'achevais même alors la croisade que j'ai payée du prix de ma santé. Je trouvai Léon XIII tout plein sans doute de cette pensée ; mais il me manifesta une pensée plus large et plus haute, qui embrassait le monde chrétien tout entier et particulièrement la France. Aussi me demanda-t-il d'interrompre pour un moment l'œuvre anti-esclavagiste que j'avais entreprise, et daigna-t-il m'exposer ses vues, telles qu'il vient de les exposer dans sa lettre à tous les évêques et à tous les catholiques de France. J'étais frappé de leur sublimité et de leur simplicité tout ensemble ; mais néanmoins je ne me dissimulais pas, vous le savez, au milieu du trouble qui semblait régner dans tant d'esprits et de divisions qui nous entraînaient à notre perte, quels orages j'allais susciter, en prenant l'initiative d'un tel mouvement, auquel le monde paraissait, en ce moment même, étranger. J'entrevoyais déjà les vengeances que quelques-uns chercheraient à tirer de moi et de mes œuvres, pour arrêter ma voix. Je le dis au Saint-Père ; mais il me répondit que peu importaient ces considérations secondaires ; que c'était le désir et la volonté du Pape que je fisse ce qu'il me demandait comme un acte d'obéissance et de soumission filiale[1]. »

Cette obéissance pleine et entière, il devenait fort difficile à Mgr d'Hulst de ne pas l'accorder. La mort de Mgr Freppel venait de poser devant lui une éventualité des plus graves : on lui offrait, dans la troisième circonscription de Brest, la succession de l'évêque député, et, dans les derniers jours de janvier 1892, il acceptait d'être candidat. Comment, en présence des instructions de Léon XIII, ne pas se placer franchement sur le terrain constitutionnel ?

[1] Dans la mesure indiquée par Mgr Baunard, *Léon XIII et le toast d'Alger* (*Revue des questions ecclésiastiques* juillet et août 1913). Pour la lettre du cardinal, cf. Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 388.

CHAPITRE XXVIII

Mgr D'HULST DÉPUTÉ
SON ATTITUDE POLITIQUE, LE RALLIEMENT (SUITE ET FIN)

1892-1896

Mort de Mgr Freppel. — Regrets du comte de Paris. — Divergences au sujet de l'opportunité des candidatures ecclésiastiques. — L'opinion des électeurs du Finistère. — Faut-il choisir un évêque? — Ce qu'en pense l'évêque de Quimper. — Les obsèques de Mgr Freppel. — Premières ouvertures faites à Mgr d'Hulst; il les repousse. — Lettre de l'archevêque de Paris à l'évêque de Quimper. — Entretien du cardinal Richard et de Mgr d'Hulst. — Avis du cardinal Langénieux. — Mgr d'Hulst se décide et laisse poser sa candidature. — Attitude de la presse. — Dispositions intimes de Mgr d'Hulst. Pourquoi il a accepté, malgré ses répugnances premières : obéissance, dévouement, attrait. — Embarras où il se trouve entre ses convictions monarchistes et les ordres du Pape. — Il consulte le comte de Paris. — Très sage réponse du prince; il laisse la plus grande latitude à son ami. — La situation de Mgr d'Hulst n'en demeurera pas moins toujours un peu fausse.

Réunion électorale de Lannilis; lettre de Mgr d'Hulst; il est désigné comme candidat. — Félicitations du comte de Paris. — Appréciation des journaux. — Violentes injures. — Dangereuse campagne de l'*Observateur français*. — Profession de foi de Mgr d'Hulst. — Campagne électorale de huit jours, à la veille des Conférences de Notre-Dame. — Intéressante observations du candidat. — Lettre de Mgr d'Hulst aux cantons qu'il n'a pu visiter. — L'élection. — Lettre de remerciement. — Félicitations du comte de Paris. — La presse. — Curieux article du *Téléphone*.

Froideur de l'accueil fait par la Chambre au nouveau député. — Premières impressions de l'élu. — Les *affaires de Dieu* à la Chambre. — Mgr d'Hulst s'intéresse à la vie parlementaire. — L'orateur politique. — Respect qu'inspire Mgr d'Hulst et influence qu'il finit par prendre. — Quelle sera l'attitude politique du nouveau député, notamment à l'égard du régime républicain. — Première déclaration à l'occasion des troubles dans les églises. — Le *distinguo*. — Mgr d'Hulst réserve les droits de l'avenir. — Il distingue entre les doctrines révolutionnaires et la République. — Nouvelles déclarations. — Le *Temps* accuse Mgr d'Hulst d'envenimer volontairement la question religieuse; réponse. — Le cardinal Richard à Rome, à la fin d'avril 1892. — Dissolution de l'*Union de la France chrétienne*. — Effort de Mgr d'Hulst pour se rapprocher davantage des instructions du Saint Siège. — Son discours à Grenoble, mai 1892. — Au fond, il reste très

irrité contre la politique de Léon XIII. — Il laisse surprendre sa pensée intime par un rédacteur du *Gil Blas*. — Graves embarras où le met cette interview. — Il écrit au cardinal Rampolla. — Il se plaint de la violence des attaques de l'*Observateur français*. — Lettre confidentielle au cardinal Langénieux. — La réception de Mgr Ireland au cercle catholique du Luxembourg et ses déclarations républicaines. — Spirituelle réponse de Mgr d'Hulst. — Lettre de Mlle de Saint-Aulaire et réflexions qu'elle provoque de la part de Mgr d'Hulst. — Intéressante lettre du comte de Paris sur la politique de Léon XIII et le résultat probable des élections de 1893. Graves événements de la fin de 1892 et des premiers mois de 1893. — Attentats anarchistes; le Panama. — Les monarchistes escomptent la fin du régime. — Belle parole de Mgr d'Hulst. — Lettre du comte de Paris, février 1893. — Léon XIII persiste dans sa politique et approuve les chefs du ralliement. — *Le Comité central de droite républicaine*. — Mauvais accueil fait par la plupart des républicains aux avances des ralliés. — Discours du ministre Charles Dupuy à Toulouse. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en 1893. — L'audience du cardinal Rampolla. — L'audience de Léon XIII; Mgr d'Hulst a le courage de lui prédire le triste résultat des élections prochaines. — Mgr d'Hulst se réconcilie avec le *Journal de Rome*. — Article furieux de l'*Observateur français*. — La profession de foi de Mgr d'Hulst en août 1893. — Sa réélection. — Les monarchistes et les ralliés sont battus; ils perdent presque tous leurs chefs. — Cependant la majorité est animée d'intentions plus modérées. — Mgr d'Hulst s'applique à calmer la colère de ses amis contre Léon XIII. — Lettre du comte de Paris sur l'attitude des catholiques et l'effet des instructions de Léon XIII. — Le discours de Spuller et l'esprit nouveau, en mars 1894. — Assassinat du président Carnot et élection de Casimir Périer. — Lettre du comte de Paris à ce sujet. — La dernière maladie et la mort du comte de Paris, août-septembre 1894. — Mgr d'Hulst demeure auprès du prince, le soutient et le console durant les dix derniers jours de sa vie. — Admirables sentiments du mourant. — Bénédiction envoyée par le Saint-Père; joie qu'en éprouve le comte de Paris. — Mgr d'Hulst écrit l'article : *Une Ame royale et chrétienne*. — Lettre de la princesse Hélène.

La mort du comte de Paris modifie dans une certaine mesure la ligne de conduite de Mgr d'Hulst. — Les purs royalistes mécontents de lui. — Il reconnaît certains bons résultats de la politique de Léon XIII. — Il se rapproche des républicains modérés. — Jugement sévère qu'il porte sur la démission de Casimir Périer. — Il prend part à l'élection de Félix Faure. — Son discours à Saint-Renan, en juillet 1895. — Son opposition au ministère Bourgeois. — Sa sympathie pour le ministère et la personne de M. Méline. — Le voyage de Félix Faure en Bretagne, août 1896. — Attitude des députés catholiques et particulièrement de Mgr d'Hulst. — Accueil courtois et bienveillant du président de la République et du président du Conseil. — Tandis que la plupart des républicains blâment les deux présidents, la plupart des royalistes blâment les députés catholiques. — Mgr d'Hulst se justifie et dit qu'il ne faut point imiter la conduite des légitimistes sous Louis-Philippe : il faut exercer ses droits et ne pas se tenir à l'écart.

Le 23 décembre 1891, mourait Mgr Freppel, évêque d'Angers, député du Finistère : « On ne peut nier que cet homme soit

une force, » avaient dit de lui plusieurs de ses adversaires à la Chambre. « La mort de l'évêque d'Angers est un grand malheur, écrit Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani. L'unanimité des hommages rendus à sa mémoire est un fait consolant[1]. » Et, de son côté, le comte de Paris mandait à Mgr d'Hulst : « La mort de Mgr Freppel m'a fait beaucoup de peine. C'est une perte grave pour le parti monarchique[2]. »

* * *

La succession du député de la troisième circonscription de Brest était, en effet, difficile à recueillir. Si beaucoup de bons esprits estimaient déjà que les candidatures ecclésiastiques présentaient, en un temps comme le nôtre, plus d'inconvénients que d'avantages, la majorité des catholiques pensait, au contraire, qu'elles étaient nécessaires, au moins en petit nombre, d'abord pour affirmer la plénitude des droits de citoyen du prêtre, ensuite et surtout pour défendre avec compétence et sûreté de doctrine les droits de l'Église constamment attaqués au Parlement.

Tel était précisément l'avis des premiers intéressés, des électeurs du Finistère : « Nous voulons un ecclésiastique, disait l'évêque de Quimper à Mgr d'Hulst, qui lui suggérait la candidature de M. Keller. Les Bretons ont fourré cela dans leur tête donc cela y restera. D'ailleurs, si l'on propose un laïque venant de loin, les Bretons lui préféreront un indigène obscur et inutile[3]. »

Mais devait-on faire choix d'un évêque? « Non, disait encore Mgr Lamarche. Aucun de ceux dont on parle ne conviendrait l'un est trop emballé, l'autre sans mesure et sans parole l'autre trop enfant, le quatrième trop loin. D'ailleurs, il vaut

[1] Le 27 décembre 1891.

[2] Le 31 décembre 1891. Le comte de Paris ajoute : « Je n'ai pas voulu me borner à exprimer à son endroit quelques paroles banales. J'ai trouvé là une occassion imprévue, quoique cherchée depuis longtemps, de parler aux catholiques un langage qui puisse leur inspirer confiance. Vous savez bien que je n'ai pas été au delà de ma pensée; mais bien des gens, sincèrement ou non, en doutaient. J'espère que vous approuverez ma lettre à O. qui a dû paraître hier dans le *Moniteur*. »

[3] Ceci, et presque tous les détails qui suivent, se trouve dans une longue relation adressée par Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani (alors à Venise), le 8 janvier 1892.

mieux que ce ne soit pas un évêque; un prêtre libre est plus à son aise dans le rôle d'opposition. » L'évêque de Quimper n'ajoutait pas, mais tout le monde savait qu'il ne tenait pas, — et cela se comprend, — « à ce qu'un collègue, suivant la pittoresque expression de Mgr d'Hulst, *fourrageât* dans son diocèse. »

Par l'éclat de son talent, par l'importance de sa situation, Mgr d'Hulst valait un évêque, et il n'était pas embarrassé dans les liens du Concordat. C'était le candidat de Mgr Lamarche.

Dès le jour de Noël, MM. Armand et de Lanjuinais allèrent trouver Mgr d'Hulst et le pressèrent de se présenter. Celui-ci répondit carrément « non », alléguant « qu'il n'avait ni temps pour occuper cette place, ni argent pour la briguer, ni, à son avis, grande chance de l'obtenir[1] ». Le cardinal Richard approuva ce refus[2].

Très rapidement, les choses changèrent de face. Le 29 décembre au matin, Mgr d'Hulst débarquait à Angers pour assister aux obsèques de Mgr Freppel. En entrant dans le salon de l'évêché, où les évêques étaient réunis, il fut salué par huit ou dix d'entre eux du titre de candidat. Il prit la chose d'abord en plaisantant; mais l'évêque de Quimper le pria de venir le trouver après la cérémonie, et, cette fois, la conversation s'engagea sérieusement. Mgr Lamarche avait écrit au cardinal Richard et tenait en main sa réponse. L'archevêque de Paris y disait qu'il avait d'abord conseillé à Mgr d'Hulst de refuser, « mais que, si les volontés se mettaient d'accord sur son nom de préférence à tout autre, il faudrait voir là le signe de la Providence. » C'est une pleine adhésion, déclarait l'évêque de Quimper, et il voulait, — et son grand vicaire encore plus que lui, — que le recteur de l'Institut catholique s'abouchât immédiatement avec des prêtres importants de son diocèse venus à Angers.

Mgr d'Hulst n'y consentit pas, mais promit de revoir le cardinal et de répondre promptement.

Rentré à Paris à minuit, il fut en effet, dès le 30 au matin, à l'archevêché. Il trouva le cardinal « tout retourné ». Celui-ci affirmait que cette candidature était la seule possible, et, puisqu'on voulait un ecclésiastique, la seule désirable. Il se montrait fort opposé à toutes les autres. Son parti était déjà telle-

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 27 décembre 1891.
[2] Le même au même, 8 janvier 1892.

ment pris qu'il dit au recteur : « Vous garderez Notre-Dame, et vous vous ferez suppléer à l'Institut par un vice-recteur. » Il désigna même ce vice-recteur, M. Paguelle de Follenay. « Prenez encore vingt-quatre heures, ajouta-t-il, pour prier et réfléchir ; mais je prévois que demain vous serez amené à écrire à Mgr Lamarche pour vous mettre à sa disposition d'une façon passive. » Dans l'après-midi du même jour, le cardinal Richard fit remettre à Mgr d'Hulst une lettre où on lit textuellement : « Je crois que la volonté de Dieu semblant se manifester pour vous, il faut envoyer *sans retard* votre consentement à l'évêque de Quimper. »

Ainsi fut-il fait, et, trois jours après, Mgr d'Hulst recevait de Mgr Lamarche « une réponse enthousiaste ».

Les encouragements du cardinal Langénieux étaient entrés pour une part dans la résolution du recteur[1].

A peine le nom de Mgr d'Hulst avait-il été jeté dans la publicité par les reporters venus à Angers, qu'avait commencé, pour et contre lui, dans la presse, une campagne que lui-même qualifia « d'enragée ». L'*Univers* et la *Croix* saluaient avec entrain sa candidature ; le *Monde* avec discrétion, comme il convenait. La *Gazette de France* et le *Gaulois* étaient sympathiques, le *Figaro* bienveillant. L'*Autorité* s'engageait à fond pour Mgr Trégaro, « le brave des braves, le *Ney* de l'épiscopat[2]. » Les journaux républicains et boulevardiers se partageaient. L'*Éclair* était favorable ; en revanche, l'*Observateur français* couvrait de boue le prélat[3].

Le clergé, les religieux, approuvaient généralement. Quelques malveillants accusaient Mgr d'Hulst de tout accaparer et ne voulaient pas croire qu'il n'eût intrigué pour se faire

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, 1er janvier 1892 : « Vos encouragements pèsent d'un poids décisif dans la balance très agitée de mes délibérations. Ils s'ajoutent à l'avis du cardinal Richard, d'abord opposé maintenant très net pour l'affirmative. Je me mets donc à la disposition de l'évêque de Quimper et j'attends, car il n'appartient qu'au comité de faire une proposition ferme, et je n'en ai pas encore reçu. Mais à Angers, où j'étais, toutes les volontés paraissaient convergentes. »

[2] « On dit, écrivait Mgr d'Hulst, que Paul de Cassagnac le sait incapable de parler et qu'il espère par lui être à la Chambre le chef des catholiques. » Cette interprétation malveillante ne paraît pas justifiée. Un peu plus tard le comte de Paris recommandera à Mgr d'Hulst de ménager Paul de Cassagnac.

[3] Sur l'attitude des journaux, voir Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 4-5.

désigner. La plupart de ses parents et de ses amis étaient plutôt opposés. A l'Institut catholique, on se montrait partagé[1].

Mais, comme l'écrivait Mgr d'Hulst, « tout cela n'était que paroles, et déjà il n'était plus libre. » Toutefois le comité électoral de la troisième circonscription de Brest ne s'était pas encore réuni pour ratifier ce choix et le proclamer officiellement; il ne voulait pas le faire avant de savoir si le Gouvernement userait de tous les délais légaux pour convoquer les électeurs, de peur qu'on ne réussît à *user* un candidat désigné trop longtemps d'avance. Or ces délais pouvaient aller jusqu'à six mois.

Quelles étaient, en présence de cette situation, les vraies dispositions d'âme du recteur? Au premier moment, il avait été un peu étourdi de la proposition qui lui était faite, puis troublé jusqu'à en être malade. Dix jours plus tard, il écrivait à son très intime ami, l'abbé Pisani :

« Je suis calmé et je suis fixé dans la disposition suivante : personnellement, je désire que le calice s'éloigne[2], car je tremble devant la surcharge ; objectivement, je reconnais qu'aucune autre candidature ecclésiastique n'est désirable. Aussi je suis pour une candidature laïque, pour celle de Keller. Mais je prêche dans le désert... Il se peut que je ne sois pas désigné, et alors *Deo gratias*. Si je le suis, je nuirais au bien général en rompant l'accord par un refus... Ouf! quelle affaire! et que la vie a donc d'imprévu[3]! »

On a dit[4] que Mgr d'Hulst avait accepté uniquement par obéissance et par dévouement la lourde succession de l'infatigable évêque d'Angers. En partie, oui ; uniquement, non. Et lui-même en fait l'aveu à une personne amie à laquelle il croit devoir expliquer pourquoi il ne décline pas absolument l'offre qui lui est faite.

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 8 janvier 1892. Le beau-frère de Mgr d'Hulst, le baron de Cambray, et son ami, le comte de Franqueville, très partisans de la candidature, s'étaient généreusement offerts à supporter les frais de l'élection (même lettre).

[2] La même expression se retrouve dans une lettre du 3 janvier adressée à dom Gréa : « Je redoute beaucoup l'éventualité à laquelle vous faites allusion pour moi, et je voudrais vous demander de prier pour que le calice s'éloigne. Mieux vaut cependant que vous priiez pour que je connaisse la volonté de Dieu et que je la fasse. »

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 8 janvier 1892.

[4] « C'est par dévouement qu'il accepta le mandat de député, » dit le cardinal Richard dans sa lettre à l'occasion de la mort de Mgr d'Hulst.

« C'est d'abord parce que mon chef me conseille de ne pas le faire. *C'est ensuite parce que je trouve ses raisons justes.* Il y a en ce moment, en France, un grand courant d'opinion qui se forme en faveur de la défense de la liberté et de l'influence religieuse sur le *terrain des institutions existantes; seconder ce courant est un devoir.* La présence d'un ecclésiastique à la Chambre, plaidant avec modération et dignité une cause que nos ennemis dénaturent et défigurent, semble un intérêt sérieux et actuel. Il n'y a donc plus qu'une question de personnes. Or le choix est très restreint. Si l'on me désigne, c'est qu'on n'aura trouvé personne d'autre réunissant les conditions. Me dérober alors serait plutôt de l'égoïsme que de la modestie[1]. »

Avec son extrême franchise, Mgr d'Hulst allait plus loin. A l'abbé Pisani, dans cette lettre même du 27 décembre où il l'entretenait des premières ouvertures qu'il avait reçues et à ce moment repoussées, il disait : « Et pourtant il y a un petit coin de moi-même où ce rêve s'installerait volontiers[2]. » Ce n'est pas en vain qu'on appartient à une race qui a longtemps vécu dans l'intimité des maîtres du pouvoir et que les questions politiques ont toujours occupée : la vie de Mgr d'Hulst nous en a déjà donné maintes preuves; cette circonstance en fournit une autre. Mais quelle distance entre cet attrait et la vulgaire ambition! Appelé à défendre les intérêts de l'Église et de la science chrétienne, il envisage d'un coup d'œil la valeur de la position qui s'offre à lui, et il ne la désire que pour agir, là comme ailleurs, en soldat de Jésus-Christ. Il semble même, dès le premier instant, — et ce n'est peut-être pas une conception absolument juste du rôle de député, — écarter d'avance de son programme d'action toute question purement politique : « Faut-il vous dire, écrit-il à l'abbé Pisani, que je ne comprendrais pas mon rôle comme Mgr Freppel, et que, au lieu de parler de tout, je me renfermerais rigoureusement dans le rôle d'avocat de l'Église? C'est à ce titre exclusif que je me présenterais aux électeurs; et, si j'étais élu, je ne m'inscrirais à aucun groupe[3]. »

Mgr d'Hulst allait-il donc renoncer à ses convictions royalistes, ou tout au moins les dissimuler? La question se posait pour lui, très angoissante, dès les premiers pas de sa candidature. Il n'ignorait pas que le clergé du Léon s'engageait avec

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 24 janvier 1892.
[2] Le même à l'abbé Pisani, 27 décembre 1891.
[3] Le même au même, 8 janvier 1892.

ardeur dans la voie du ralliement tracée par le Saint Père; il craignait de ne pas lui donner pleine satisfaction, et il se demandait même si Rome ne s'opposerait pas à sa candidature. Sans doute, l'évêque de Quimper s'évertuait à dissiper ses scrupules[1]; mais alors Mgr d'Hulst redoutait de trahir la confiance et les intérêts du comte de Paris.

Le jour même où il avait transmis son « oui » à Mgr Lamarche, le recteur avait écrit à l'héritier du trône de France pour lui exposer ses raisons et lui faire connaître d'avance l'attitude qu'il comptait prendre, s'il était élu. Le prince avait répondu, le 6 janvier, à son ami par la très digne et très sage lettre que voici :

« Je commence par vous remercier du sentiment qui a dicté votre lettre et des détails que vous me donnez sur les motifs qui vous font accepter la succession éventuelle de Mgr Freppel. Je n'avais jamais songé que cette voie nouvelle s'ouvrirait devant vous; et mon amitié est si complète, que je ne vous l'ai pas souhaitée. Vous faites tant et si bien, que votre vie, que toutes vos forces sont absorbées par vos devoirs actuels. De nouveaux devoirs ne vous permettront donc plus de remplir les tâches si diverses que vous aviez assumées.

« Mais, puisque ce devoir vous est imposé, mon égoïsme comme Français, comme dépositaire du principe monarchique, reprend ses droits, et je me réjouis sans mesure ni réserve de la désignation dont vous êtes l'objet. C'est avant tout un juste hommage rendu à vos mérites, à la grande situation que vous avez su conquérir dans l'Église de France. Mais l'honneur en rejaillit sur la cause monarchique, à laquelle votre dévouement est si connu. Et, une fois dans la Chambre, cette même cause profitera, indirectement, mais très efficacement, des services que vous rendrez à l'Église et au pays. Il est très important que le successeur de Mgr Freppel, s'il appartient au clergé, n'appartienne ni de près, ni de loin, à l'école des prélats qui ont cru pouvoir acheter, par de bruyantes professions de foi républicaines, les faveurs ou la tolérance d'un gouvernement essentiellement antichrétien.

« L'attitude que vous comptez prendre, d'après votre lettre, est la seule qui vous convienne. Même au point de vue royaliste, vous n'avez besoin de vous inscrire à aucun groupe : vos sentiments et vos convictions

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, Paris, 13 janvier 1892 : « Rien d'officiel encore; mais au dire de l'évêque, des députés et des sénateurs du Finistère, l'acceptation de ma candidature ne fait plus de doute, et l'affaire peut être considérée comme acquise. Que Dieu nous conduise!... La lettre que vous m'avez renvoyée n'était pas d'un quémandeur, elle était de l'évêque de Quimper répondant à mes scrupules relatifs au royalisme et à l'opposition possible de Rome, et les mettant à néant. »

sont assez connus, vous n'avez pas à en faire montre. Mgr Freppel, qui avait un passé très varié au point de vue de ses opinions politiques, avait tenu à manifester celles qu'il avait fini par adopter en se faisant inscrire à la droite royaliste. Mais, là encore, il avait manqué de mesure. C'est lui, en effet, qui, malgré mes conseils et mes instances, a fait prendre ce titre au groupe composé des monarchistes de la Chambre, titre tout à fait déplacé dans une assemblée non constituante, et qui a eu pour effet d'écarter du groupe bien des gens qui, sans cela, s'y seraient fait inscrire. Maintenant que la question est posée, j'aime à croire que votre désignation par les comités ne fera pas de difficulté, et je suis sûr que les électeurs catholiques et royalistes du Léon ne se laisseront ni intimider par la pression du préfet, ni ébranler par les largesses de M. de K... Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel sympathique intérêt je suivrai toute cette campagne.

« Je vous remercie encore de la manière dont vous m'exprimez vos vœux pour la nouvelle année. En ce qui me concerne, Dieu a déjà exaucé d'une façon remarquable une partie de vos prières. J'espère qu'il écoutera également celles qui touchent l'avenir de la France.

« Déjà, depuis un an, bien des yeux se sont dessillés. Il suffirait d'un incident imprévu pour ébranler tout l'édifice républicain. La campagne inaugurée par Mgr Lavigerie devait se produire tôt ou tard. Il vaut mieux qu'elle ait été entreprise dès l'année dernière, car il a fallu moins de douze mois pour en démontrer l'inanité à ceux-là mêmes qui l'avaient saluée avec le plus de confiance.

« L'expérience est faite. C'est une grande force pour ceux qui n'y ont jamais cru. Je sais bien que certains catholiques voudront coûte que coûte reprendre cette expérience sur le terrain électoral, parce qu'ils croient qu'ils auront de la sorte plus de voix qu'en s'associant au parti qui s'appelle ici conservateur et là antirépublicain.

« L'*essai sera désastreux ;* mais, heureusement, il n'y a qu'un petit nombre de circonscriptions dans lesquelles ils pourront le tenter. Et cela importera peu, parce qu'aux élections de 1893 il faudra, pour avoir une opposition conservatrice efficace, chercher plutôt la qualité que la quantité...

« J'aime à croire que vous aurez approuvé ma lettre sur la mort de Mgr Freppel. J'ai cherché à y dire ce que vous m'aviez plus d'une fois indiqué comme de nature à rassurer et à rallier les catholiques qui, tout en jugeant sévèrement la République, se demandaient si la monarchie leur donnerait les garanties qu'ils réclament pour leur foi. J'espère avoir réussi. La colère des journaux républicains me le fait croire. Je serais heureux de savoir ce qu'on en pense dans le haut clergé. »

Cette lettre, on le voit, donnait à Mgr d'Hulst une assez grande latitude et, en un sens, le mettait à l'aise pour les déclarations qu'il aurait à faire aux électeurs du Finistère et plus tard à la Chambre des députés. Mais elle n'impliquait pas

moins une absolue confiance du prince dans la fidélité monarchiste du candidat. Et de là, pour celui-ci, une certaine gêne, — même de conscience, — qui devait fatalement percer dans son langage, et peser, il faut bien en convenir, sur toute sa carrière parlementaire.

Aussi, tout en reconnaissant la valeur et la hauteur des motifsqui déterminèrent le recteur de l'Institut catholique à poser sa candidature, — quand on considère d'autre part l'importance des fonctions dont il était chargé et qu'il n'allait plus pouvoir remplir complètement, — est-il permis de se demander si, tout compte fait, il n'eût pas mieux valu qu'il laissât à d'autres un rôle politique que les directions du Saint-Siège rendaient vraiment pour lui trop délicat. Il semble bien que telle ait été au fond l'opinion de Rome, bien que, par respect pour l'indépendance des électeurs français et pour les mérites personnels de l'élu, elle ne l'ait jamais dit catégoriquement.

*
* *

Le 29 janvier 1892, le comité catholique électoral de la troisième circonscription de Brest se réunit à Lannilis, sous la présidence de M. de Kermenguy, député; il comptait cent seize membres, dont six ecclésiastiques. Par discrétion, Mgr d'Hulst n'avait pas voulu prendre part à cette réunion.

« Étranger au département, écrivait-il à un prêtre qu'il avait chargé de l'y représenter, je n'aurais aucun titre à solliciter les suffrages du corps électoral, si les circonstances particulières au milieu desquelles s'est produite la vacance ne faisaient désirer à un grand nombre de catholiques de voir Mgr Freppel remplacé par un ecclésiastique. Je ne viens pas disputer dans le Léon un siège de député; je me tiens à l'écart, restant seulement à la disposition des électeurs pour le cas où l'accord se ferait plus aisément sur mon nom[1]. »

Très loyalement il s'expliquait, d'ailleurs, dans la même lettre, sur le point qui pouvait diviser les délégués; et au fond cette loyauté était habile, puisqu'il y avait des royalistes parmi eux.

« La candidature d'un prêtre au Parlement n'ayant pas d'autre raison d'être que d'assurer aux intérêts religieux un défenseur attitré et, sur certains points, plus compétent, je prendrais pour règle et pour inspi-

[1] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 7.

ration si j'étais élu, la récente Déclaration des cardinaux français... Pour me renfermer strictement dans ces limites, je n'aurais pas à renier les opinions, ni les relations qui me rattachent personnellement à la cause monarchique et à la personne de M. le comte de Paris[1]. »

Un mouvement d'opinion s'était dessiné, parmi les délégués, en faveur d'un des grands électeurs de Mgr Freppel : M. Lunven, maire de Lesneven. Celui-ci avait déclaré qu'il s'en rapporterait à la décision de l'assemblée et ne poserait pas sa candidature, si la majorité se prononçait pour celle de Mgr d'Hulst. Deux conseillers généraux : MM. le comte de Blois et Chevillotte, dont il avait été question, se rallièrent sans difficulté à la candidature ecclésiastique. Au vote, Mgr d'Hulst réunit quatre-vingt-sept suffrages, contre vingt-sept à M. Lunven et deux bulletins blancs. Une dépêche annonça au recteur « qu'il était à peu près acclamé ». « Le sort en est donc jeté, écrivit-il sur l'heure à l'abbé Pisani. Me voilà candidat... Je suis plutôt abasourdi et accablé que content. A la grâce de Dieu[2] ! »

Le chef de la maison de France s'empressa d'exprimer sa joie à son fidèle ami[3] :

« Les journaux m'annoncent que le comité de l'arrondissement de Brest, à une énorme majorité, a adopté votre candidature pour la succession de Mgr Freppel. Il ne me reste plus qu'à faire des vœux bien sincères pour votre succès, qui me paraît d'ailleurs assuré. Du moment que votre nom a été mis en avant, il fallait qu'il fût maintenu et adopté. C'est un premier résultat, dont je me félicite vivement. Il faut maintenant que vous soyez élu ; j'y compte. Vous aurez bien des ennuis dans cette Chambre, en face d'adversaires grossiers et intolérants, au milieu d'une droite désorganisée et moralement affaiblie ; mais votre courage et votre talent seront à la hauteur de la tâche que vous avez acceptée. Tous nos vœux seront avec vous. Votre élection sera un hommage rendu non seulement à ce courage et à ce talent, mais aussi à la fermeté de vos convictions politiques, comme l'a été l'appel imprévu qui vous a été adressé. »

Il l'approuvait d'avoir manifesté l'intention de se placer, dans sa profession de foi, dans ses explications avec les braves gens dont il allait solliciter les suffrages, derrière les cinq cardi-

[1] Mgr d'Hulst raconte ces choses dans une lettre au cardinal Langénieux (18 février 1892), où il lui dit qu'il a par avance suivi ses conseils.
[2] Le 29 janvier 1892.
[3] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, 3 février 1892.

naux et leur Déclaration : « Vous avez parfaitement raison, disait-il; le devoir du prêtre et l'intérêt du candidat vous imposent également ce langage. Mais, malgré cela, personne ne se méprendra sur le caractère de votre élection et de votre entrée à la Chambre. Tous les adversaires avoués ou cachés de la cause monarchique travaillent à l'envi à rendre cette cause solidaire de votre succès. Leur irritation les aveugle. »

Quel accueil avait donc fait la presse à la décision de l'assemblée de Lannilis? A l'exception de l'*Observateur français*, tous les journaux catholiques, la *Croix*, l'*Univers*, le *Monde* et les *Semaines religieuses* des divers diocèses, se montrèrent fort satisfaits; de même les journaux monarchistes, en particulier la *Gazette de France* et le *Gaulois*.

Les journaux modérés, le *Temps*, la *Liberté*, les *Débats*, improuvèrent, avec plus ou moins d'aigreur et de véhémence, le choix, très impolitique à leur dire et très imprudent, d'un candidat ecclésiastique[1]. Leur campagne fut assez habilement menée, pour que Mgr d'Hulst crût indispensable d'y répondre par la plume d'Aigueperse dans le journal *le Monde*[2].

Les autres journaux républicains se divisaient de la plus singulière façon : les uns, en majorité, représentant la candidature de Mgr d'Hulst comme une candidature d'agression, les autres comme une candidature de conciliation. Il est vrai qu'ils ne s'entendaient pas davantage sur le sens de la Déclaration des cardinaux.

« La Déclaration des cinq cardinaux, disait le *Télégraphe* du 3 février, est une œuvre d'apaisement; la candidature de Mgr d'Hulst est, au contraire, une œuvre de combat, on peut dire un défi. »

Au contraire, répliquait la *France nouvelle* du 5 février, cette candidature est constitutionnelle, et Mgr d'Hulst sait mieux que personne ce qu'il y a dans la Déclaration des cardinaux.

Même note dans le *Petit Parisien* du 31 janvier. Le comité de Lannilis, en choisissant Mgr d'Hulst, au lieu de Mgr Gouthe-Soulard ou de Mgr Trégaro, ce qui eût été un acte de provoca-

[1] La *Liberté* y joignit (1er février 1892) d'assez vives attaques contre Mgr d'Hulst, qu'elle présenta comme un ennemi systématique du régime, qui ne manquerait pas d'engager la religion dans les rixes politiques.

[2] Notamment dans les numéros du 2 et du 9 février 1892. Il y fit démontrer que sa candidature était purement catholique; qu'elle n'était point une candidature d'agression contre le Gouvernement; que les délégués de Lannilis n'avaient eu en vue que la défense de l'Église, mieux assurée par un de ses représentants attitrés.

tion contre l'État et un désaveu formel de la politique d'apaisement préconisée par le Pape, a reculé dans l'attaque de nos institutions. Les enragés de droite ne voulaient pas entendre parler de Mgr d'Hulst.

Quelques-uns, comme la *Gironde* du 31 janvier, insistaient sur le caractère équivoque d'une telle candidature et disaient que Mgr d'Hulst « serait gêné et gênant pour ses amis politiques ».

Pour d'autres, le candidat était un fanatique doublé d'un hypocrite. Le *Gil Blas* le qualifiait « d'inquisiteur » et « d'aumônier de la cour » (27 janvier); l'*Estafette* (1er février), de « politicien retors, nommé par des électeurs naïfs ». Et ce journal ajoutait : « Mgr d'Hulst pose volontiers pour le Père Joseph de M. le comte de Paris ; il est encore le conseiller de l'archevêque Richard. C'est, d'ailleurs, une personnalité encombrante ;... étriqué, froidement fanatique ;... conspirateur de sacristie ;... ultramontain que la démocratie horripile. » La *Paix* (1er février) voyait en lui « un protestant converti par feu l'archevêque Guibert, ayant fait un rapide chemin dans le monde ecclésiastique ». La *Petite Presse* du 2 février publiait une série d'interviews, vraies ou fausses, de « membres éminents du clergé parisien », dont aucun n'était nommé par crainte des vengeances du prélat, qui tous le représentaient comme un intrigant et un ambitieux. Pour M. de Bonnefon, dans l'*Éclair*, Mgr d'Hulst était un « personnage corrompu, blasé, vieux de civilisation et d'esprit, etc. etc. ». Plus modéré dans les termes, le *Parti national* (1er février), après avoir dénoncé cette candidature purement monarchiste comme l'œuvre du comte d'Haussonville, se bornait à ajouter : « Ce que nous comprenons moins, c'est que les électeurs de Lannilis aient préféré à un personnage de leur région un prélat étranger, dont le talent oratoire est au moins très discuté, et qui est beaucoup plus connu par ses intrigues politiques que par les services qu'il a pu rendre à la double cause de la religion et de la monarchie. » « On aura beau faire, écrivait le *Journal de Marseille* (9 février), Mgr d'Hulst ne sera pas autre chose que le candidat orléaniste d'un comité monarchique. »

La plupart de ces invectives, pour désagréables qu'elles fussent[1], ne tiraient guère à conséquence. Plus dangereuses

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 4 février 1892 : « Je suis tout acclimaté aux aménités qui m'attendent. En voici un échantillon entre beaucoup d'autres. Cela cuirasse et donne du calme. »

était la campagne menée, dans l'*Observateur français*, par M. Denis Guibert, qui se prétendait le véritable interprète de la pensée de Rome, et dont les arguments, de nature à agir sur les catholiques bretons, étaient soigneusement reproduits par la presse républicaine du Finistère[1]. Dès le premier jour, dans un article intitulé *Faute suprême*, il avait déclaré « malheureux, imprudent, impolitique », le choix des délégués de Lannilis : « Si, contre notre espérance, ajoutait-il, Mgr d'Hulst est élu, nous appellerons du suffrage universel mal éclairé, ou plutôt mal conduit, à l'intérêt du pays méconnu, aux avis pacificateurs du Saint-Siège méprisés[2]. » Et il essaya, mais inutilement, de déterminer M. Lunven à se porter quand même comme candidat.

Mgr d'Hulst n'en dut pas moins tenir le plus grand compte de cet état d'esprit. Par trois fois, Mgr Lamarche, d'accord avec les principaux curés de la circonscription, raya la phrase de la proclamation où le candidat « réservait les droits de l'avenir »; Mgr d'Hulst s'y résigna, et la phrase ne parut pas[3]. La profession de foi que voici fut donc celle d'un parfait « rallié » :

« Electeurs de la troisième circonscription de Brest, un deuil douloureux, qui unit dans de communs regrets la Bretagne, l'Alsace et la France catholique tout entière, a rendu vacant ce siège de député où, par quatre fois, vos suffrages spontanés avaient fait asseoir un grand évêque, un grand citoyen.

« Vous étiez fiers de penser que celui qui tenait de vous son mandat représentait au Parlement, en même temps que vos droits et vos intérêts, ceux de la religion et de l'Église.

« C'était là pour vous un glorieux privilège. Vous ne semblez pas vouloir l'abdiquer, et voilà pourquoi, lorsque votre province vous offrait tant d'hommes dévoués, capables de bien gérer vos affaires, le comité électoral de votre circonscription vous propose de remettre encore une fois à des mains sacerdotales la défense de toutes les causes qui vous sont chères.

« J'étais pour vous hier encore un étranger, un inconnu. Des appréciations trop bienveillantes m'ont désigné à votre choix. On n'a voulu voir en moi qu'un serviteur indépendant et convaincu de ces saintes causes, et l'on m'a offert un héritage dont l'honneur inattendu me confond. Mais nous vivons dans des temps de luttes où de tels honneurs ne se refusent pas, parce qu'ils désignent celui qui en est

[1] Le *Finistère* de Quimper reprochait à Mgr d'Hulst de rester en deçà des instructions du Pape, et la *Dépêche de Brest* affirmait catégoriquement que le Pape blâmait sa candidature.

[2] *L'Observateur français*, du 31 janvier 1892.

[3] Cf. Pisani, *Revue du Clergé français*, 1er juin 1914, p. 517.

l'objet au labeur et au péril des grands combats livrés pour la foi d'un peuple, pour le rachat de l'âme des enfants, pour la liberté de la prière, pour le maintien des traditions religieuses qui, après tant de bouleversements, restent la meilleure part de notre patrimoine national. On vous a dit ce que j'ai fait jusqu'ici : Français, j'ai aimé ma patrie ; prêtre, j'ai aimé l'Église. Dans le ministère des paroisses, dans l'administration ecclésiastique, à la tête d'un grand établissement d'enseignement et jusque sur les champs de bataille, comme aumônier de nos armées, j'ai travaillé pour l'Église et la France. J'ai donné vingt-sept ans de ma vie au service de ces deux mères.

« Vous me proposez une façon nouvelle de les servir encore ; vous avez le droit de savoir de quelle manière je comprendrais ma tâche, si vos suffrages me déléguaient cette glorieuse mission.

« Je ne serais pas l'homme d'un parti, mais l'homme d'un principe, et ce principe, j'en trouverais la formule dans cette fière et pacifique *Déclaration des cardinaux français,* qui porte aujourd'hui la signature de tous les évêques de France.

« Persuadé que la grande question qui s'agite dans les débats de la politique contemporaine est celle de savoir si la France doit, ou non, rester croyante, je me placerais pour la résoudre sur le terrain des institutions qui nous régissent aujourd'hui, et je demanderais aux dépositaires du pouvoir de prouver par leurs actes, — les paroles ne suffisent pas, — que ces institutions sont compatibles avec le respect des consciences et le libre développement de la civilisation chrétienne.

« Ennemi de l'opposition systématique, j'apporterais au Gouvernement le concours de mes votes toutes les fois qu'il s'agirait de l'aider à faire le bien, à prendre en main les intérêts des classes laborieuses, ceux de l'agriculture, du commerce et de l'industrie nationale, des pêcheries et de la marine marchande ; à dégrever le budget des dépenses inutiles, à suivre au dedans une politique d'économie, d'honnêteté, de tolérance, au dehors une politique à la fois pacifique et fière, la seule qui convienne à la France relevée de ses malheurs.

« Dans les questions proprement religieuses, je tendrais une main fraternelle à quiconque voudrait sincèrement pacifier les âmes en assurant la liberté de l'enseignement, celle de l'association et observer, dans son esprit comme dans sa lettre, le Concordat, qui règle en France les rapports de l'Église et de l'État.

« Pour traduire ce programme dans mes paroles et dans ma conduite, je n'aurais qu'à me souvenir du refrain de ce chant patriotique que vous avez fait retentir jusque sur nos champs de bataille : « Catholiques et Bretons, — catholiques et Français toujours ! »

A la lecture de cette proclamation, l'*Univers* (l'article était de Pierre Veuillot) triompha.

« Nous ne voyons pas encore, dans les journaux qui avaient qualifié de *monarchiste* la candidature de Mgr d'Hulst, paraître la plus petite

rectification. Une rectification pourtant s'impose à leur bonne foi, peut-être tout d'abord surprise... Il est clair aujourd'hui que la candidature de Mgr d'Hulst est simplement catholique[1]. »

La plupart des journaux républicains se refusèrent à croire à la « conversion » du candidat. « Adhésion suspecte, » tel fut le titre de l'article du *Parti national*[2]. « Lutteur masqué, » dit le *Paris*, et encore :

« L'abbé d'Hulst, délégué par le comte de Paris pour mener la lutte électorale dans le Finistère, en remplacement de M. Freppel, vient de lancer aux populations bretonnes sa profession de foi. Naturellement ce fervent de la monarchie n'en souffle mot; ce partisan de la restauration se place sur le terrain du régime existant; ce prêtre n'ose pas même, au bas de son manifeste, placer son titre d'abbé... L'abbé d'Hulst est vraiment trop jeune; il entre dans la politique et, du même coup, s'imagine avoir inventé la politique du drapeau dans la poche[3]. »

Par une rencontre qu'il avait redoutée, la campagne électorale de Mgr d'Hulst se trouvait coïncider avec la reprise des Conférences de Notre-Dame. Force lui fut de se contenter d'une campagne de huit jours.

Infatigable, il assista à de nombreuses réunions, prononça une vingtaine de discours, développa d'une façon éloquente et précise son programme électoral. Sa parole incisive et convaincue arracha plus d'une fois à son auditoire de frénétiques bravos[4].

Lui-même fut profondément touché de ce premier contact avec ces populations, si sympathiques à toute âme vraiment chrétienne. Écoutons-le conter ses impressions à son confident habituel, l'abbé Pisani :

« Tout s'est admirablement passé dans cet excellent pays du Léon, qui offre aux yeux le consolant spectacle de la civilisation chrétienne. Ces figures d'hommes, gravement honnêtes; ces figures de femmes, modestes et pures comme des visages de carmélites, tout cela repose et console.

« J'aurais de curieuses choses à vous raconter sur l'état des opinions. Le clergé, maître absolu, est tout ce qu'il y a de plus emballé dans le sens catholique-républicain. Sans faire attention à mes attaches orléanistes, ils n'ont voulu voir en moi que le prêtre et m'ont arboré comme

[1] L'*Univers* du 23 février 1892.
[2] Le 11 février 1892.
[3] Articles des 20 et 24 février 1892.
[4] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 12.

un drapeau contre les prétentions des nobles royalistes. Je m'en suis tiré en m'expliquant franchement dans les conversations sur le mouvement actuel, sorte de boulangisme plus pur, mais moins fort que l'autre auquel on peut s'associer parce qu'il est pur, mais qui conduit à déroute parce que la grande masse électorale n'y entre pas, et que clergé, additionné de la partie militante de l'armée catholique, ne forme pas une majorité. Malgré cela, ai-je dit, je veux bien en être. C'est un défi loyal porté à la République actuelle. Si, par impossible, elle le relevait et nous prenait au mot, tant mieux pour elle ! Mais elle n'ose pas; alors... tant pis pour elle ! Il se peut que nous allions à la monarchie par ce chemin. Dans mes discours, je me suis tenu sur le terrain officiel des cardinaux et du Pape. Je crois avoir réussi à inspirer confiance[1]. »

Rappelé à Paris, Mgr d'Hulst s'était promis de revenir, avant l'élection, pour visiter les communes des cantons de Saint-Renan, de Ploudalmézeau et d'Ouessant, comme il avait visité celles des cantons de Lannilis et de Lesneven. Il en fut empêché par des affaires imprévues et par les devoirs de son ministère ; il s'en excusa auprès des électeurs par une nouvelle circulaire, qu'il terminait ainsi :

« Je le regrette vivement, et je n'en suis que plus résolu à profiter mon premier instant de liberté pour revenir, dans la belle saison, vous remercier de vos suffrages et visiter en même temps les îles d'Ouessant et de Molène.

« Je suis persuadé que ce retard involontaire ne sera pour aucun vous un motif de manquer au rendez-vous que je vous donne au scrutin du 6 mars.

« Pour Dieu, pour la liberté des consciences, pour la cause de la religion et de l'éducation chrétienne, pour les intérêts de votre circonscription qui sont devenus les miens !

« Pas d'abstention ! Que chacun soit de son parti ! Le vôtre est celui de la Bretagne et de la France catholique ! »

L'élection avait lieu le jour même où Mgr d'Hulst ouvrait à Notre-Dame la série de ses Conférences pour le carême de 1892, le dimanche 6 mars. Il fut élu par 11069 voix (chiffre rectifié) sur 11970 votants. C'était, à 400 voix près, le nombre obtenu par Mgr Freppel à sa dernière élection, et il avait mis dix ans à atteindre ce maximum. « Le sort en est jeté; je suis calme jusqu'à l'indifférence, » écrivait le vainqueur du scrutin, en apprenant le résultat[2].

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 29 février 1892.
[2] Le même au même, 7 mars 1892.

Le nouveau député remercia aussitôt ses électeurs de ce magnifique succès.

« L'union des catholiques de Bretagne, qui s'était affirmée quatre fois en dix ans sur le nom de l'éminent et regretté évêque d'Angers, vient, grâce à vous, de se cimenter de nouveau.

« J'avais répondu à l'appel du comité de Lannilis, qui m'invitait à solliciter vos suffrages. A votre tour, vous avez répondu à mon appel avec une imposante unanimité.

« Nous n'avons fait que nous entrevoir, mais dans ce rapide voyage des liens forts et durables se sont formés entre nous. Vous venez de les resserrer par vos suffrages.

« Je suis à vous par le mandat que vous m'avez donné, par la confiance dont vous m'avez honoré, par la sympathie profonde que vous m'avez inspirée. J'espère vous la montrer en soutenant au Parlement, avec vos intérêts, les causes saintes dont vous restez en France les plus fermes et les plus vaillants champions.

« Ce scrutin du 6 mars fait honneur à votre foi chrétienne et patriotique. Il crée pour moi des devoirs de reconnaissance et de dévouement auxquels je ne faillirai pas. »

Très chaleureusement, le comte de Paris félicita l'élu.

« Je savais votre élection absolument assurée, lui écrit-il le 9 mars; mais la nouvelle reçue, seulement hier soir, à cause d'une interruption dans le télégraphe, ne m'en a pas moins causé une joie bien vive. Si je ne vous ai pas envoyé une dépêche pour vous l'exprimer, c'est uniquement de peur de trop afficher cette satisfaction. Quoique je ne compte pas sur sa discrétion, je préfère confier mes félicitations à la poste, et je m'empresse de vous les adresser du fond de mon cœur.

« Les électeurs bretons, qui vous ont envoyé à la Chambre le jour même où vous ouvriez à Notre-Dame la seconde série de vos admirables conférences, ont donné un bien bel exemple. Je vous félicite d'être le mandataire politique d'aussi braves gens. — A l'heure actuelle, votre entrée à la Chambre a une importance particulière. Au seul prêtre siégeant dans cet assemblage extraordinaire, il fallait votre fermeté et votre prudence. La lutte religieuse s'envenime par suite même de ce qu'on appelle la politique d'apaisement. Voici M. Ribot qui menace de rompre le Concordat, si le Pape n'empêche pas les évêques français de former un parti catholique! Les catholiques qui se rallient à la République pour combattre les lois antichrétiennes sont plus suspects que les monarchistes avoués, qui n'ont jamais séparé leur foi religieuse de leur foi politique. Et l'intervention même du Pape dans cette même pensée d'apaisement peut pousser le Gouvernement plus loin dans cette voie, par crainte de se voir compromis. On lui fera remarquer, en effet, très justement, que, si aujourd'hui il approuve et encourage le Pape, qui

conseille aux monarchistes d'adhérer à la République, il ne pourra rien lui dire si, après une pareille expérience, il recommande au contraire aux républicains de se rallier au principe monarchique. »

La presse salua l'élection de Mgr d'Hulst de commentaires tout semblables à ceux que lui avaient inspirés la candidature et la profession de foi. Le *Temps* continua à déplorer comme dangereuse la présence d'un ecclésiastique à la Chambre des députés[1]. Presque tous les journaux républicains renouvelèrent leurs injures. Tandis que l'un comparait Mgr d'Hulst à *Calino*, un autre racontait gravement, sous ce titre : *D'Hulst, Cacolet et Cie*, qu'on venait de découvrir que le recteur de l'Institut catholique tenait une agence de *fiches*. Trente journaux reproduisirent intégralement cet article, qui fit le tour de la France.

Quelques-uns cependant s'honorèrent en rendant justice aux grandes qualités du nouveau député. Tel le *Téléphone*, qui quelques jours avant le scrutin, dont l'issue ne faisait aucun doute[2], avait publié ce spirituel article, semé de pointes et de compliments :

« Tête de grand Inquisiteur, a-t-on écrit, et ça se répète. Le fantaisiste, qui risque l'à peu près, n'a pas même l'excuse d'un trait d'esprit. Il n'avait vu que de loin, de fort loin, ce beau prélat pour cour orléaniste : ne l'approche pas journaliste qui veut.

« C'est mousquetaire du roi qu'il eût fallu dire. Les grandes manières, l'air de race et une allure « de son monde » n'empêchent pas, du reste, M. d'Hauteroche d'Hulst de se faire simple mousquetaire, s'il le faut par ces temps populaires et de frapper dans le tas démocratique. Il fait arme alors de son esprit, qui est tranchant, coupe-à-froid et cinglant.

« Un Clémenceau, vous verrez; mais grand seigneur autant que l'autre voudrait le paraître.

« ...Par le caractère autant que par le mérite, il échappera à la platitude honorabilité du parlementarisme. Cet homme est dans l'Église de France, dans son Université libre, il sera dans la politique, l'action dont les gens de bien parlent tant, mais comme de ce qui fait peur.

« Et il peut agir. La plume, la parole, la volonté entreprenante ferme, il a de tout : on lui sait gré, puisqu'il est si riche, de se montrer prodigue. Chaque fois il a paru supérieur aux situations que lui faisaient les nécessités, et devant lesquelles il n'a jamais boudé, ni posé. C'est qu'aussi, par un singulier pouvoir d'assimilation, il a appris de

[1] *Le Temps* du 8 mars 1892. Auguste Roussel répondit au *Temps* dans l'*Univers*.

[2] Le 15 février 1892.

tout, bien déterminé à s'en servir. Mieux encore que le reste, il sait son temps et les hommes de son temps.

« Faut-il dire un cardinal de Retz? Le rapprochement serait injuste. Et pourtant... Dans la vertu et la discipline, avec autant de qualités que l'auteur des *Mémoires* s'est attribué de défauts, Mgr d'Hulst organise autant que l'autre coadjuteur désorganisa. L'un pour le bien, l'autre pour le mal, tous deux auront agi... Un cardinal de Retz retourné, le prélat-recteur-député, etc. etc... Signe particulier, tout est distingué en lui. »

*
* *

Ce signe particulier n'était peut-être pas de nature à faciliter les rapports du nouvel élu avec la majorité de ses collègues au Palais-Bourbon, où l'on avait au contraire apprécié la joviale et familière rondeur de Mgr Freppel[1].

D'une parfaite urbanité, Mgr d'Hulst parut toujours un peu « distant ». La supériorité même de son esprit se manifestait en toutes circonstances, ainsi que la hauteur habituelle de ses préoccupations. Pour ces deux motifs, il était impossible à quiconque lui parlait de ne pas sentir qui il avait devant lui : aristocrate de manières, aristocrate d'intelligence, autant que d'origine, c'était plus assurément que beaucoup n'en pouvaient supporter.

Introduit à la Chambre, le 10 mars, par le vénérable M. de Kermenguy, député du Finistère, il fut présenté par le comte de Mun au président Floquet, qui se montra « glacialement poli ». L'accueil général fut très froid. Lui-même éprouva une impression plutôt fâcheuse et conclut, peut-être un peu vite, qu'il pourrait faire à la Chambre toute autre chose que son métier de député[2].

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, 14 février 1892 : « Je ne vous parlerai pas de vos futurs collègues de la droite, car ceux de la gauche ne rencontreront peut-être pas chez vous la cordialité trop familière dont les honorait Mgr Freppel. »

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 10 mars 1892 : « *Caro,* vous voulez mes premières impressions de séance. Je vous les envoie en séance, dès ma première apparition. J'ai été introduit, etc. ..... Séance insignifiante, tapage chronique. Je constate avec satisfaction : 1° que je pourrai être très peu assidu ; 2° que je pourrai me payer des séances de correspondance très utiles. On m'a perché au poulailler, d'où je puis descendre pour écouter et où je puis remonter pour travailler. Il peut se faire que la Chambre me devienne un prétexte à me débarrasser d'autre chose et un refuge pour m'isoler. L'apprentissage parlementaire se fera en même temps. »

En fait, il devait, comme bien d'autres, transformer les séances parlementaires en longues séances de correspondance, ce qui ne l'empêchait pas d'écouter : « Je vous écris ceci, lisons-nous dans une de ses lettres, pendant qu'André Lebon fait, avec beaucoup de clarté et de talent, une excellente réponse à un socialiste[1]. » *Ceci*, c'était de la haute spiritualité.

Prêtre avant tout, à la Chambre comme ailleurs, Mgr d'Hulst ne s'y croyait appelé que pour y traiter, ainsi qu'il le disait lui-même, les *affaires de Dieu*, à la tribune quand l'occasion s'en présentait, et quand elle ne s'offrait pas, en vaquant à ses autres travaux.

« J'ai cherché, à travers beaucoup de distractions, à diriger vers le service de Dieu tous les travaux qui m'attachent, même les plus dissipants, comme ceux de la Chambre, au milieu desquels pourtant la présence de Dieu m'est quelquefois très facile, mais pas assez habituellement. Je dois me dire que là aussi, et là surtout, je ne suis présent que pour *ses affaires*. »

Ces lignes sont prises dans ses notes de retraite[2]; elles révèlent l'orientation constante de cette âme sacerdotale jusque dans la politique, si différente de celle du cardinal de Retz, à qui on le comparait avec plus d'esprit que de justesse.

Est-ce à dire que la vie parlementaire, même en dehors des grands intérêts auxquels elle touche, ait laissé Mgr d'Hulst indifférent? Point du tout. Cette vie, Mgr d'Hulst y a pris goût très rapidement; elle l'a conquis et saisi. Maintes fois on lui a entendu dire qu'il lui en coûtait de manquer une séance de la Chambre, et, malgré ses pronostics du premier jour, il y fut très assidu. Même les intrigues de couloir l'intéressaient.

Comme orateur politique, il devait s'élever tout de suite au rang des plus distingués. Ce qu'on lui a reproché parfois dans la chaire sacrée : une logique un peu froide et serrée, le dédain des grands effets, la crainte poussée à l'extrême de la déclamation, le faisait, au contraire, valoir à la tribune. S'il ne connut pas les accents vibrants d'un Dupanloup ou d'un Freppel, les pleines et majestueuses périodes d'un Albert de Mun, il fut remarquable par la vigueur de la pensée, la justesse de l'expression, la limpidité et la correction de la phrase, la vivacité des réparties. Toujours maître de lui-même, malgré les inter-

[1] *Lettres de direction*, 13 juin 1894, p. 312.
[2] Cité par Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 25.

ruptions les plus violentes, parfois les plus grossières, sa manière de discuter resta toujours courtoise, quoique mêlée à l'occasion d'une mordante ironie[1]. « Ce n'étaient pas des charbons ardents qu'il portait à la tribune, a dit Mgr Touchet; mais son argumentation pressée laissait peu de prise à l'adversaire, et plus d'une fois ses répliques de grand seigneur spirituel et hautain firent balle et portèrent respect[2]. »

Par cet ensemble de mérites et aussi par la noblesse de son caractère, devant laquelle il fallut bien s'incliner, Mgr d'Hulst s'imposa bientôt à l'attention et au respect, sinon à la sympathie, de tous. M. Brisson devait le reconnaître en termes mémorables, au lendemain de la mort prématurée du député de Brest. Son ami et son glorieux émule dans la défense de toutes les saintes causes, M. de Mun, atteste lui aussi l'influence qu'il avait su prendre en quatre années et qui n'aurait pas manqué de grandir.

« Dans la carrière si abondamment remplie de Mgr d'Hulst, les courtes années de sa vie parlementaire ne paraissent à beaucoup qu'un incident, qui, s'il met en valeur une forme nouvelle de son courage et de son talent, demeure étranger au reste de son œuvre : on dirait qu'on peut l'en détacher sans qu'elle cesse d'être complète.

« Puis, comme, absorbé par le travail dévorant de ses jours, il se tenait écarté des petites préoccupations de la politique, on conclut trop légèrement qu'il n'exerça point, dans ce milieu nouveau, l'influence dont, ailleurs, cette belle assemblée[3] atteste la portée.

« C'est, à mes yeux, juger seulement la surface et décider par les apparences.

« Évoquant, pour préparer ces quelques paroles, la mémoire des dernières années, et parcourant les principaux discours prononcés par Mgr d'Hulst à la tribune nationale, une autre conception m'est apparue de son rôle politique, plus précise et plus formelle qu'elle n'avait pu l'être dans le tumulte des événements quotidiens.

« En toute circonstance, il accomplit vaillamment son devoir de député catholique...

« L'émotion produite par sa mort, les conversations intimes recueillies depuis sa disparition, témoignent déjà de l'action qu'avait exercée sur l'esprit de ses collègues son trop court passage au Parlement. »

[1] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 34.

[2] Mgr Touchet, *Oraison funèbre de Mgr d'Hulst.*

[3] Il s'agit de la réunion qui se tint après la mort de Mgr d'Hulst, le 25 novembre 1896, sous la présidence des évêques protecteurs de l'Institut catholique.

Avant de montrer par le détail comment, en effet, Mgr d'Hulst « accomplit vaillamment son devoir de député catholique », il importe de préciser son attitude politique et de faire voir de quelle manière il parvint à concilier ses engagements envers ses électeurs, son obéissance au Pape et sa fidélité au prince.

L'occasion d'une déclaration de principes lui fut offerte dès les premiers jours qui suivirent son entrée à la Chambre.

Il s'agissait d'une question posée au ministre de l'Intérieur par M. Jules Delahaye sur des scènes de désordre qui s'étaient produites, le 15 mars, dans l'église Saint-Merri, à l'occasion d'un sermon du Père Lemoigne, jésuite, sans que la police fût intervenue pour les réprimer. M. Chassaing, député radical, avait demandé que la question fût transformée en interpellation. Personne n'eût compris que le nouveau député de Brest gardât le silence, puisque, ce qui était en cause, c'était la liberté même de la chaire chrétienne. En conséquence, Mgr d'Hulst se documenta et se prépara pour la séance du 26 mars[1].

Dans un discours violent, M. Chassaing accusa le prédicateur d'avoir provoqué les désordres dont on se plaignait; il menaça même de troubles plus graves encore, si on continuait, disait-il, à traiter en chaire des sujets politiques, complètement étrangers à l'enseignement religieux. « Il n'y a, s'était-il écrié, que des anarchistes policiers et des anarchistes cléricaux. »

C'est pour répondre à ce discours que Mgr d'Hulst demanda la parole. A peine eut-il franchi les degrés de la tribune, qu'il fut salué par le bruit, par des ricanements, par des interpellations de toutes sortes de la part des membres de la majorité, surtout de l'extrême-gauche. Les premières phrases de son discours furent littéralement hachées par des interruptions systé

[1] Mgr d'Hulst à Mme F., mars 1892 : « Priez pour moi. Je vais probablement être obligé de parler samedi dans la discussion qui va s'ouvrir sur deux questions, l'une de la droite, l'autre de la gauche, sur les affaires de Saint-Merri. M. de Mun me fait dire qu'il sera à Toulouse et que, bien que ce ne soit pas moi qui questionne, je serai entraîné à intervenir pour répondre au ministre. Mes collègues ne comprendraient ni mon absence, ni mon abstention en cette circonstance. »

Le même à M. Pisani, 25 mars 1892 : « Il me tombe une tuile pour demain. L'affaire de Saint-Merri amène une interpellation et plusieurs questions. Je reste en dehors; mais on m'écrit de tous les côtés de me tenir prêt à intervenir au cours du débat, qui ne peut manquer de s'élargir et de me rendre le silence impossible. Il faut donc que je coure ce matin pour recueillir des renseignements rue de Sèvres et aussi à Sainte-Clotilde, car le Père Forbes est aussi en cause. Tout cela à la veille d'une conférence (à Notre-Dame) n'est pas confortable. »

matiques, au point qu'il ne put s'empêcher de faire cette remarque : « C'est probablement par défaut d'expérience parlementaire, — et j'avoue que je n'en ai aucune, — mais il m'est impossible de distinguer, dans les paroles que je prononce, ce qui peut ainsi soulever vos interruptions et vos applaudissements ironiques. — Oh ! vous en verrez bien d'autres, » répondit M. de Douville-Maillefeu. Le président finit par dire à un député qui manifestait plus vivement son impatience : « Personne n'est fatigué d'entendre l'orateur, mais l'orateur est fatigué de lutter contre les interruptions. »

Un peu ému avant de monter à la tribune, un peu décontenancé par « cet accueil singulièrement courtois », comme disait ironiquement M. Le Provost de Launay, Mgr d'Hulst n'avait pas tardé à se reprendre et à tenir tête avec un parfait sang-froid à l'orage déchaîné. A force d'énergie et de talent, il finit par obtenir un silence relatif; la netteté de ses déclarations lui valut même quelques marques de sympathie. « Mgr d'Hulst est habitué aux triomphes de l'éloquence, écrivait, au lendemain de cette bataille, le journal *le Monde;* mais il n'en a peut-être jamais remporté de plus difficile que celui-là[1]. »

Après avoir discuté les faits, l'orateur avait abordé le point de droit et prouvé que le prêtre, qui enseigne au nom de l'Église, ne peut se dispenser de traiter certaines questions politiques et sociales, par cela même qu'elles font partie de la morale. « Je conviens, répliquait-il à M. Chassaing, que, par ce côté, ces questions peuvent toucher à la politique ; *mais* ces questions, qui par un côté confinent à la politique, touchent par un autre côté aux dogmes, et ne font qu'un avec la morale, soit individuelle, soit domestique, soit sociale. »

C'est à propos de cette simple assertion qu'avaient éclaté la fameuse interruption et la réponse qui, pour tant d'esprits

[1] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député,* p. 38. — Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 27 mars 1892 : « La gauche était, au début, ironique et provocante. Quand j'ai pu dominer le tapage, la netteté de mes déclarations m'a gagné presque ses sympathies, et j'ai été très bien écouté. Le président Floquet m'a dit des paroles fort aimables. Enfin et surtout, j'ai fait l'expérience de la tribune, et je constate que je n'y suis pas déconcerté. Mon cœur battait bien fort pendant que parlaient les orateurs qui m'ont précédé ; mais aussitôt à la tribune je me suis senti raffermi ; et les interruptions, chose nouvelle pour moi, m'ont plutôt aidé que troublé. » — 10 avril 1892 : « Je suis bien aise de posséder cette assurance ; mais je n'en interviendrai pas plus souvent pour cela, persuadé que le prêtre ne doit pas être encombrant dans une assemblée laïque. »

superficiels, résument toute la carrière parlementaire de Mgr d'Hulst : « Mais,... *distinguo*, s'était écrié le comte de Douville-Maillefeu. — Oui, monsieur, *distinguo*, avait riposté Mgr d'Hulst; car si l'on ne distingue pas, on confond. »

« Trois morales, » criait-on à gauche, en présence de la division classique qu'avait rappelée l'orateur; et M. Barthou lui-même tenait pour spirituel de déclarer que « M. Nisard n'en avait trouvé que deux ».

Dans l'une de ses conférences, le prédicateur de Saint-Merri avait été amené à faire une distinction très fondée entre la République et la Révolution. M. Chassaing, au contraire, avait affirmé, tout le long de son discours, que les deux ne faisaient qu'un, et que de plus la Révolution était un corps de doctrines absolument intégral. Mgr d'Hulst s'éleva contre une telle prétention et en profita pour faire une déclaration politique qu'il sentait attendue.

« On dit d'une part : « La république et la révolution, c'est la même « chose; » d'autre part : « La révolution est un corps de doctrines. » Donc, si vous acceptez la république, vous êtes obligés d'accepter la révolution. Or la république est le gouvernement légal du pays, donc le corps de doctrines que nous groupons sous le nom de révolution s'impose à nous au nom des lois constitutionnelles. Ce raisonnement est impeccable. Je suis logicien, et je vous déclare que je n'y trouve pas le plus petit défaut. Seulement, il pèche par la base : c'est la majeure qui est fausse.

« C'est cette identification entre la forme républicaine et un corps de doctrines que nous n'acceptons pas, non seulement parce qu'il ne nous convient pas de l'accepter, — et ce serait encore une raison suffisante, — mais parce que nous n'avons pas le droit de l'accepter, parce que notre conscience nous défend de l'accepter.

« Notre conscience nous permet parfaitement d'accepter la république; elle nous interdit d'accepter le corps de doctrines qui est le vôtre et que vous voulez identifier avec la république. Par conséquent, notre conscience nous oblige à maintenir la distinction que vous repoussez, et sur ce terrain nous ne nous entendrons jamais... » (*Applaudissements prolongés à gauche.*)

Mgr d'Hulst. — Messieurs, je ne me méprends pas sur le sens de ces applaudissements.

M. le comte de Douville-Maillefeu. — Ils sont très sincères! Nous n'aimons pas la fourberie, et nous saluons votre loyauté.

Mgr d'Hulst. — La loyauté, vous la trouverez toujours chez moi. Seulement ces applaudissements que vous voulez bien m'adresser, je crois qu'on n'y prend pas part sur les bancs du Gouvernement.

M. Ouvré. — Le Gouvernement n'applaudit jamais!

Mgr d'Hulst. — Le Gouvernement n'applaudit pas matériellement; mais je crois qu'il ne doit pas partager la satisfaction que vous exprimez, et je vais vous dire pourquoi. »

L'orateur rappelait alors les termes de la déclaration ministérielle, qui datait de quelques semaines.

« Dans cette déclaration, on nous a dit des choses qui étaient pour nous plaire : par exemple, qu'on voulait gouverner pour tout le monde. C'était fort bien. On a ajouté une autre chose, qui n'était pas faite pour me déplaire, mais dans un autre sens, parce que c'était un aveu. On a dit : La république n'est pas seulement pour nous une forme de gouvernement. Le développement naturel de cette pensée était : c'est un corps de doctrines.

« Mais le Gouvernement, qui n'a pas la même liberté d'allures que les députés de l'extrême-gauche, a reculé... et a dit : « La république représente l'ensemble d'institutions que nous a légué la Révolution. »

« Or voici le dilemme que je vous pose : ou bien il ne s'agit là que d'institutions politiques, et alors il n'est plus exact de dire que la république est autre chose qu'une forme de gouvernement; ou bien par institutions on entend des doctrines, et alors je proteste d'abord au nom de la langue française, car « institutions » ne signifie pas « doctrines », et encore au nom de la loyauté, car si l'on veut identifier la république avec des doctrines, on doit le dire et ne pas cacher le mot « doctrines » sous le mot « institutions ».

« Nous autres catholiques, — c'est par cette déclaration que je termine, — nous n'avons pas, en tant que catholiques, d'opposition à la forme républicaine; mais nous avons une opposition irréductible à l'ensemble de doctrines que vous qualifiez de républicaines et qui n'ont rien de commun avec la république.

« Ce sont les lois de la France, dites-vous; elles pourraient l'être sous une monarchie comme elles le sont sous la république. Si vous supposez qu'à la place du gouvernement républicain, nous avons un gouvernement despotique, un pouvoir césarien, il pourrait s'approprier et il s'approprierait probablement le corps de doctrines que vous appelez des doctrines républicaines. Donc vous voyez bien que ce ne sont pas des doctrines républicaines.

« Appelez-les de leur vrai nom : des doctrines qui, en matière de religion, sont positivistes; qui, en matière de sociologie, se rapprochent plus ou moins, — car ce sont des questions de nuances, — des doctrines socialistes; mais ne les appelez pas républicaines, car cela n'a aucune espèce de rapport avec la république. Parmi nous catholiques, il en est qui non seulement n'ont pas de répugnance pour la forme républicaine, mais ont pour elle une certaine complaisance, un certain attrait. Il en est d'autres qui préfèrent une autre forme de gouvernement, qui en regrettent une autre dans le passé, qui en désirent une autre dans l'avenir. Je suis de ceux-là (*Vives exclamations à gauche*); je le

dis parce que j'ai promis d'être loyal jusqu'au bout. Seulement je suis absolument décidé, et tous mes collègues sont de mon avis...

Divers membres à droite. — Mais non !

A gauche. — La droite proteste ! Eux aussi, ils font des distinctions.

Mgr d'Hulst. — Je ne les ai pas consultés.

M. Paul de Cassagnac. — Vous venez de démontrer avec beaucoup d'éloquence qu'aucun catholique ne peut désormais se rallier à la République. (*Exclamations à gauche et au centre.*)

Mgr d'Hulst. — Messieurs, j'ai beaucoup d'admiration pour le caractère, le talent, le courage de M. Paul de Cassagnac[1]; mais je répudie toute solidarité avec les paroles qu'il vient de prononcer. (*Bruit.*)

« J'aurais déjà fini, si vous m'aviez laissé prononcer ma dernière phrase. Je vous disais que même les catholiques qui, comme moi, préfèrent, regrettent et espèrent une autre forme de gouvernement, — s'il y a des exceptions, je le regrette, — même ces catholiques repoussent l'idée de faire appel à l'illégalité ou à la violence pour changer la forme du gouvernement.

« Nous ne dépendons que de l'opinion. Il nous est parfaitement loisible d'essayer d'influencer l'opinion dans le sens de nos convictions.

« Je reconnais parfaitement que, depuis quinze ans au moins, l'opinion en France s'est manifestée d'une manière assez constante en faveur de la forme républicaine.

« Que vous a-t-il donc manqué pour obtenir facilement et promptement une adhésion unanime de tous les Français à la forme de gouvernement qui a vos préférences et qui a sur plusieurs autres ce mérite ? Il vous a manqué une seule chose, et qui était cependant bien facile : c'était d'admettre cette distinction que vous repoussez ; c'était de dire : La république est une forme de gouvernement, pas autre chose ; et nos opinions, nos principes, nos convictions en matière religieuse, politique et sociale, nous chercherons à les faire prévaloir uniquement par la propagande, et nous n'essayerons pas de les identifier avec la forme de gouvernement, qui doit être le bien de tout le monde.

« Si vous admettiez cette doctrine, il y a déjà longtemps que vous auriez obtenu l'adhésion unanime de tous les Français, parce que l'

[1] Le comte de Paris avait particulièrement recommandé à Mgr d'Hulst de ménager Paul de Cassagnac (lettre du 14 février 1892) : « Je ne vous parlerai pas de vos futurs collègues de la droite. ..... Je ferai cependant exception pour un seul, parce qu'il est fort important de ne pas l'avoir contre vous et qu'un rien peut le décider pour ou contre dans les huit premiers jours de la cohabitation au Palais-Bourbon. C'est Paul de Cassagnac. Je crois le bien connaître et avoir quelque influence sur lui. Vous pouvez lui parler de moi personnellement, pas comme chef de parti. A ce titre, il me témoigne des sentiments excellents. Il est avant tout catholique, ennemi de la République parce que catholique, et il tient beaucoup à ce qu'on le considère non comme un catholique par politique, mais comme un catholique par croyance et conviction. Le mieux est d'aller droit à lui et de lui inspirer confiance en lui en témoignant beaucoup. »

gouvernement qui, après un siècle de bouleversements politiques, assurerait à notre cher pays l'unité et la paix matérielle, s'assurerait pour jamais la reconnaissance et la fidélité de tous les enfants de la patrie. Mais, si je considère le passé, je n'ai guère l'espoir que ce rêve se réalise dans l'avenir.

« Alors qu'arrivera-t-il? C'est que vous chercherez à nous convertir de force à cette identification que nous repoussons. Vous le ferez. Et savez-vous pourquoi? Parce que, quand nous soutiendrons le droit que nous avons d'annoncer publiquement et partout les principes contraires aux vôtres, vous nous contesterez ce droit. Et si vous avez la prétention d'être les juges de ce qui fait la matière de l'enseignement religieux, vous rencontrerez de notre part une résistance invincible; nous irons chercher bien loin, dans les glorieuses annales du christianisme, la parole qui nous servira de réponse; nous la prendrons sur les lèvres de saint Paul et nous vous dirons : La parole de Dieu n'est pas enchaînée : *Verbum Dei non est alligatum.*

« Il appartient aux pasteurs de l'Église de recommander, à ceux qui annoncent la parole de Dieu dans les temples, la prudence et la réserve; mais ils ne voudront jamais séparer cette prudence et cette réserve du devoir qui les presse de remplir jusqu'au bout leur mission d'enseignement et de traiter, par conséquent, toutes les questions qui ont trait à la morale religieuse, aussi bien à la morale sociale qu'à la morale individuelle et domestique.

« Ce devoir, nous le remplirons, sous le couvert de la protection que nous assure le Concordat et que le Gouvernement nous doit. Si cette protection nous est refusée, après avoir protesté contre cette injustice, nous nous exposerons à tous les inconvénients et à toutes les persécutions qui pourront en être pour nous la conséquence.

« Nous souffrirons beaucoup, nous souffrirons longtemps peut-être; mais nous aurons le dernier mot. Si un jour alors c'est la forme du gouvernement elle-même qui succombe aux fautes qu'on aura commises en son nom, ce ne sera pas nous, ce sera vous qui l'aurez tuée. »

La réponse embrouillée du président du Conseil, M. Loubet, qui chercha à atténuer les faits et à excuser les perturbateurs, eut pour effet immédiat d'engendrer de nouveaux désordres. Ils se produisirent notamment à l'église Saint-Joseph et eurent leur écho dans plusieurs villes de province : Nancy, Beauvais, Marseille, etc. Ces nouveaux faits déterminèrent Mgr d'Hulst à poser, le 9 avril, au ministre de l'Intérieur une question, qui, si courtoise fût-elle dans la forme, irrita violemment la partie sectaire de la Chambre. Contre la droite tout entière, M. Jourdan, de la Lozère, demanda à transformer la question en interpellation, et, de son côté, M. Chassaing, une fois encore, tint à interpeller le Gouvernement sur l'ensemble de la politique

religieuse. Bien que cette seconde interpellation eût été ajournée, ce fut en réalité celle-ci qui fut discutée, le débat s'étant envenimé et étendu. Provoqué sur le terrain de l'obéissance aux lois civiles, le député de Brest dit en substance : « La conscience humaine reflète la loi de Dieu... Toutes les fois que la loi humaine est en contradiction avec la conscience, on doit lui résister. » Et comme le garde des sceaux, M. Ricard, essayait d'opposer à l'orateur l'encyclique récente de Léon XIII, puis une bulle de Pie VII, il s'attira cette réplique : « que le même Pape, qui avait recommandé l'obéissance aux lois civiles, avait excommunié ceux qui n'avaient pas résisté aux lois sacrilèges... »

« Je vous ai dit, ajouta-t-il, que jamais vous n'obtiendrez des chrétiens qu'ils fassent autre chose que subir, sous la pression de la contrainte et de la violence, des lois qui blessent leur conscience. Je dis cela, et je le dirai toujours, et j'y conformerai toujours ma vie ; non seulement moi, mais tous ceux qui partagent ma foi, et, je vous le répète, à cause de cela nous aurons le dernier mot. »

Quel accueil fut fait aux franches déclarations de Mgr d'Hulst ? Le comte de Paris se montra content.

« Vous êtes descendu dans la fosse aux lions, lui écrivit-il, le 2 avril, et vous leur avez tenu tête. Je viens de lire votre discours et leurs interruptions à l'*Officiel*, et je tiens à vous féliciter du succès que vous avez obtenu. Cependant, si je prends la plume, c'est parce que votre loyauté, votre courage vous ont inspiré une phrase qui vous honore et vous grandira aux yeux mêmes de vos adversaires. Si certains catholiques peuvent avoir une préférence pour la forme républicaine, d'autres regrettent un autre gouvernement dans le passé et en souhaitent le retour par les voies légales dans l'avenir. Vous avez hautement déclaré que vous étiez de ces derniers. Je crois que cette franchise est la meilleure habileté. Mais son mérite n'est pas moindre pour cela ; aussi a-t-elle touché bien des cœurs. Recevez encore mes félicitations. »

L'extrême droite et une grande partie de la gauche furent beaucoup moins satisfaites. « En essayant de tracer une ligne de conduite à la Chambre avec droiture, sans m'écarter de la docilité nécessaire et sans renier ce que j'aime, je devais m'attendre à être fusillé des deux côtés. Je l'ai été, » lisons-nous dans une lettre de Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux [1].

[1] Du 3 avril 1892.

Le *Temps* se montra particulièrement hostile. Il accusa formellement le député de Brest de « poursuivre un plan de campagne, qui consistait à rechercher toutes les occasions de mettre le Gouvernement aux prises avec la question religieuse, afin de lui arracher des déclarations dont le parti monarchiste dût se prévaloir vis-à-vis des membres du clergé disposés à obéir à l'encyclique ».

En raison de la grande autorité de ce journal en France, à l'étranger et particulièrement à Rome, Mgr d'Hulst crut devoir se défendre par une longue lettre que le *Temps* publia.

« Ma conscience, y disait-il, me fait un devoir de déclarer publiquement que ces suppositions sont contraires à la vérité. Quand j'ai accepté la candidature qui m'était offerte dans le Finistère, j'ai dit dans ma profession de foi que c'était pour défendre les intérêts religieux sur le terrain constitutionnel, conformément à la déclaration des cardinaux. Si je n'ai pas parlé de l'encyclique, c'est qu'elle n'avait pas encore paru et que j'ignorais même qu'elle dût paraître. Si je l'avais connue alors, je l'aurais citée en premier lieu, et, depuis qu'elle a été publiée, j'y ai toujours conformé mon langage et ma conduite. Si, la première fois que je suis monté à la tribune, j'ai affirmé en passant mes opinions monarchistes, ç'a été surtout pour montrer que l'acceptation des institutions existantes doit être, selon moi, le fait de tous les catholiques, même de ceux qui regrettent ou désirent un autre régime. Or cela, c'est la doctrine de l'encyclique. »

Mgr d'Hulst établissait victorieusement que, dans l'une et l'autre discussion, il avait cherché à circonscrire le débat, et que la gauche seule avait voulu l'étendre.

« Quand j'ai répondu à M. Ricard, je me suis appliqué à ramener la question sur son terrain primitif. La majorité m'écoutait avec peine, probablement parce que ma position lui paraissait bonne à défendre et fâcheuse à attaquer. Des interruptions fréquentes m'ont attiré sur la question de l'obéissance aux lois. C'est seulement en terminant mon discours que j'ai consenti à en dire un mot. Encore ne l'aurais-je pas fait si M. le garde des sceaux n'avait pas eu la prétention de nous confondre en citant une bulle de Pie VII. J'ai bien été obligé de lui faire remarquer que le même Pape, qui recommandait ainsi l'obéissance aux lois civiles selon la doctrine constante de l'Eglise, avait condamné les prêtres jureurs pour avoir obéi à une loi injuste, la constitution civile du clergé.

« Ceci n'a été qu'un hors-d'œuvre dans ma discussion. Qui est-ce qui a passionné le débat? Qui a introduit la lettre de l'évêque de Mende, les catéchismes électoraux, la question de l'obéissance aux lois civiles?

C'est M. Jourdan, c'est surtout M. le garde des sceaux, qui a applaudi à cette transformation; c'est la majorité tout entière.

« Je ne m'en suis pas réjoui, comme vous le dites, pas plus que je ne l'avais provoqué.

« Le rédacteur de l'article dont je me plains prétend connaître mon caractère; son langage et les intentions qu'il me prête prouvent qu'il l'ignore. Je suis entré au Parlement avec des intentions conciliantes auxquelles je ne crois pas déroger quand je demande respectueusement au Gouvernement de protéger la liberté du culte, la sécurité des fidèles qui fréquentent les églises. Votre journal a présenté, sur la conduite du ministre de l'Intérieur dans cette affaire, des observations presque identiques aux miennes. J'avais approuvé hautement votre langage; je ne m'attendais pas à voir ainsi travestir le mien. »

Pendant les vacances de Pâques, le cardinal Richard se rendit à Rome[1], accompagné de M. Thomas, son secrétaire, tandis que Mgr d'Hulst, épuisé par les fatigues du carême et de la session parlementaire, prenait un peu de repos à Louville et chez quelques amis[2]. S'il faut en croire des lettres très autorisées adressées de Rome au cardinal Lavigerie, le Pape aurait mandé l'archevêque de Paris, l'aurait exhorté à entrer davantage dans les vues de sa politique, et lui aurait même reproché, au cours de son audience de congé, la conduite « molle et douteuse » qu'il avait tenue depuis le toast d'Alger, et surtout la constitution de l'*Union de la France chrétienne*[3]. Ce qui est certain, c'est que celle-ci fut dissoute dès le retour du cardinal Richard à Paris, à la réception d'une dépêche du cardinal Rampolla qui l'invitait à se placer sur le terrain constitutionnel[4] (12 mai 1892).

Ainsi les intentions du Saint-Siège se faisaient de jour en

[1] Le cardinal Richard séjourna à la Procure de Saint-Sulpice du 21 au 28 avril.

[2] Il parle de sa fatigue, de ce séjour à Louville, de ses visites de famille dans ses lettres à Mlle U. (*Lettres de direction*), et à Mlle Th. V., fin d'avril et mai 1892.

[3] Abbé Tournier, *le Cardinal Lavigerie et son action politique*, p. 399. Lettres du 26 avril et du 6 mai, communiquées par M. Tournier. — Il ne paraît pas probable que le cardinal Richard ait été *mandé* à Rome; il est certain qu'il fut traité avec une grande déférence. Nous tenons du R. P. Thédenat, alors à Rome, qu'il donna l'impression d'un saint et qu'on lui attribua même une guérison quasi miraculeuse. Mais les instructions du Pape furent catégoriques. Il n'y eut qu'un intermédiaire entre le Pape et le correspondant très autorisé du cardinal Lavigerie.

[4] Voir tous les détails dans Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, t. II, p. 540-542.

rour plus catégoriques. Averti par le cardinal Richard, Is^r d'Hulst fit effort pour s'en rapprocher davantage. Appelé à prendre la parole au congrès que l'*Association catholique de la jeunesse française* tenait à Grenoble, le 21 mai 1892, sans déserter le terrain qu'il avait choisi à la Chambre des députés, il se montra moins menaçant à l'égard du régime ; en revanche, il fut tout aussi dur pour les dépositaires du pouvoir.

« Portés aux affaires par le grand nombre, ils ont gouverné au profit d'une secte. Nous avons le droit et le devoir de combattre leurs lois mauvaises. La même autorité qui nous invite à nous incliner devant l'organisme politique, nous interdit de nous courber devant la tyrannie d'une législation oppressive et sacrilège. C'est pour fortifier notre résistance qu'on nous conseille d'entrer sans arrière-pensée dans le jeu des institutions politiques. Quels que soient nos sentiments et nos opinions, nos préférences et nos regrets, nous pouvons loyalement porter à nos adversaires ce défi ; nous pouvons leur dire : Le régime que vous représentez n'est plus contesté ; montrez qu'il est compatible avec le respect des droits sacrés que nous n'abdiquerons jamais. Si les hommes dont je parle sont assez bien inspirés pour relever cet honnête défi ; s'ils renoncent à des errements odieux et funestes ; s'ils justifient le sens étymologique du nom qui désigne aujourd'hui la constitution du pays, et font de la puissance publique la chose de tous, *res publica*, nous serons pris au mot, nous tiendrons notre parole ; il n'y aura plus de partis en France, et il ne sera même pas besoin d'un changement de personnel pour amener la pacification générale. Si les détenteurs du pouvoir s'obstinent à identifier le régime qu'ils représentent avec des lois détestables, c'est au pays que s'adressera notre appel. Même alors, notre rôle de catholiques ne serait pas de nous en prendre au régime. Et s'il venait à succomber sous le poids des fautes qu'on aurait commises en son nom, ce jour-là, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans une autre enceinte, ce ne serait pas nous, ce seraient ses accapareurs qui l'auraient tué. En attendant que l'avenir ait dégagé l'inconnu du problème, tenons-nous-en au programme que j'essayais de vous tracer tout à l'heure. Sachons nous faire aimer du grand nombre ; et, s'il y a des pervers qui repoussent l'amour, gardons, même envers ceux-là, la charité dans nos cœurs ; mais dans notre action, à force de valeur et de foi, de science et de courage, sachons nous faire craindre, et montrons à ceux qui parlent le jargon du jour, qu'ils se sont trompés en traitant de quantité négligeable les revendications des consciences catholiques et françaises[1]. »

Au fond de son âme pourtant, le député de Brest demeurait fort irrité contre l'évolution politique que le Souverain Pontife

[1] *Bulletin de l'Institut catholique*, 1892, p. 223. (Le texte est plus complet que celui qui a été publié dans les *Mélanges oratoires*, t. V.)

exigeait des catholiques français. A propos du voyage à Rome de l'archevêque de Paris, il écrivait au cardinal Langénieux : « Lui aussi, lui surtout est le point de mire de la haine perfide. Dieu veuille qu'il soit reçu et écouté comme il mérite de l'être! Hélas! ce sont les intrigants et les traîtres qui ont l'oreille là-bas[1]. »

« Ce qui manque aux évêques et aux cardinaux, disait-il encore dans une lettre adressée à un religieux, c'est cette respectueuse liberté dont vous parlez. On a sévèrement reproché à ce pauvre Montalembert le mot *idole* du Vatican. Ce mot devient vrai, et ce n'est pas la faute du Pape. Il n'y a pas de tête humaine qui résisterait à ce régime exclusif d'encens. Jusqu'aux mécréants qui s'en mêlent! Jusqu'au *Figaro* qui par la plume académique de M. de Vogüé, l'appelle le premier homme d'Europe! Et il parle de l'homme, non du vicaire de Jésus-Christ[2]! »

Avec d'autres, plus rapprochés du Gouvernement par leurs tendances ou par leurs relations, c'était la note affligée qui dominait.

« Ici nous sommes fort tristes, à cause du trouble et du désarroi que la ferveur républicaine du Pape apporte dans l'état d'esprit de ses plus fidèles enfants. Je suis bien d'avis qu'il est temps pour nous de cesser l'opposition anticonstitutionnelle; mais il me semble que la simple neutralité suffisait et qu'il fallait laisser au temps le soin de convertir cette neutralité en adhésion. C'eût été, sans obstacle de notre part, le rôle de la nouvelle génération d'en venir là; et en nous demandant, en nous imposant, sur l'heure, des déclarations plus accentuées, on trouble beaucoup de consciences et l'on divise plus qu'on unit[3]. »

Cette expression de sa pensée intime, Mgr d'Hulst se la laissa surprendre par un journaliste dans des conditions qui n'étaient guère à l'honneur de celui-ci, mais qui n'en furent pas moins très fâcheuses pour l'*interviewé*.

Le 7 mai 1892, un « monsieur », portant le nom d'Édouard d'Arbourg[4], se présentait chez Mgr d'Hulst à l'heure ordinaire

[1] Lettre du 3 avril 1892.

[2] Mgr d'Hulst à X., 24 avril 1892.

[3] Le même à Mlle Th. V., 5 juin 1892. Un mois plus tôt, le 8 mai, écrivait à la même personne : « Si nous pouvions causer, je vous parlerais de la situation obscure dans laquelle nous nous débattons, nous, catholiques français, en ce moment. C'est un imbroglio que l'intervention des évêques du Pape, des journaux ne fait qu'emmêler tous les jours. J'en souffre jusqu'à la tristesse, et je suis heureux d'avoir des devoirs indépendants de tout cela. »

[4] Il avait été envoyé à Mgr d'Hulst par M. l'abbé Fonssagrives.

de ses audiences, mêlé à ses autres visiteurs. Entré à son tour chez le recteur, il se donna comme un publiciste royaliste, prêt à publier un livre, troublé par les injonctions du Saint-Père, et désireux de savoir en conscience à quoi il était tenu. Trop confiant, le prélat-député répondit en prêtre et en théologien, développant par avance la formule, fameuse quelques mois plus tard, du comte d'Haussonville : « que le Pape n'avait pas entendu créer un nouveau péché, le péché de monarchie, » ajoutant que le plus grand risque que pût courir le publiciste en question, c'était la mise à l'index de son livre.

Deux jours après, dans son numéro antidaté du 10 mai, le *Gil Blas* publiait, sous forme d'interview, la conversation de Mgr d'Hulst, en en forçant les termes et lui faisant dire, entre autres choses, qu'en pareille matière « on n'est obligé, ni d'obéir au Pape, ni de l'imiter ».

De très bonne foi, Mgr d'Hulst déclara n'avoir reçu aucun rédacteur du *Gil Blas*, ou de quelque journal que ce fût.

M. d'Arbourg insista, donna les détails les plus précis sur la réception de Mgr d'Hulst, et finalement se dévoila, très fier de son habile procédé.

Le recteur n'eut point de peine à en démontrer l'indignité ; mais les rieurs n'étaient point de son côté, et, de son côté, on ne riait pas.

Lettres aux journaux, explications, atténuations, se succédèrent pendant quelques jours[1]. « Conseils ou ordres, j'accepte sans restriction les directions du Souverain Pontife, » écrivait au *Gil Blas* l'auteur de la conversation « surprise et volée ». Mais, comme le *Gil Blas* tardait à insérer ses réponses, il crut indispensable de s'expliquer dans l'*Univers*[2]. Ne disait-on pas qu'au moment où, à la séance d'ouverture du *Congrès catholique*, d'unanimes applaudissements avaient accueilli les paroles de M. Maurice Delamarre exprimant la confiance que tous les catholiques obéiraient aux directions de Léon XIII, Mgr d'Hulst avait dû sentir le frisson du schisme passer sur son front et l'ombre de Lamennais l'effleurer de son souffle[3] ? Ne recevait-il pas des lettres anonymes, où « telle catholique indignée » l'accusait « de faire plus de mal à la religion que les

[1] Voir les numéros du *Gil Blas*, du *Temps*, du *Monde*, de l'*Univers*, du 10 au 15 mai 1892. Le *Temps* se mêla à la polémique de la façon la plus désagréable pour Mgr d'Hulst.

[2] Lettre du 12 mai 1892, dans l'*Univers* du 13 mai.

[3] Le *Gil Blas* du 12 mai 1892

anarchistes à la société »? A l'étranger, le *Daily Telegraph* ne le posait-il pas déjà en rebelle contre l'autorité du Pape?

Il importait aussi de prévenir les effets du mécontentement probable du Saint-Père. Mgr d'Hulst écrivit au cardinal Rampolla une lettre où il exposait, avec les pièces à l'appui, ce qui s'était passé, et profitait de cette circonstance, pourtant peu favorable, pour demander que l'on mît un terme aux attaques dont il était l'objet de la part de l'*Observateur français*.

« Je ne pense pas qu'après la lecture de ces pièces le moindre doute puisse exister dans l'esprit de Votre Éminence sur la sincérité de ma soumission. Et peut-être alors me permettra-t-elle de lui dire avec confiance combien je suis affligé de voir un journal, qui se vante d'être très bien accueilli au Vatican, me poursuivre tous les jours de ses calomnies, me représentant comme le chef d'une intrigue dirigée contre les desseins du Pape. Au reste, je ne suis ici ni le seul, ni le principal objet de ses imputations calomnieuses. Le vénérable cardinal Richard, ce saint archevêque, dont le dévouement au Souverain Pontife, la docilité filiale, la vertu éminente, la doctrine sûre, sont connues de tous et dignes de l'admiration universelle, est représenté journellement comme un conspirateur, presque comme un rebelle.

« En même temps que le Saint-Père reçoit les témoignages évidents de notre soumission à ses volontés et à ses conseils, ne pourrait-il pas faire savoir qu'il ne lui plaît pas que ses fidèles serviteurs, ou même des pontifes entourés du respect des catholiques, soient livrés ainsi au soupçon et atteints dans leur honneur sacerdotal?...

« Le Saint-Père n'aura jamais de serviteurs plus dévoués et de fils plus obéissants que ceux qu'on s'efforce de désigner à ses défiances. Ils souffrent cruellement dans leur cœur de cette suspicion, mais ils ne s'écartent pas pour cela de la ligne du devoir[1]. »

Il ne semble pas que cette lettre ait reçu aucune réponse; mais il avait été utile de l'écrire, si l'on en juge par ces lignes d'une lettre confidentielle de Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux :

« Je suis profondément touché des paroles sympathiques que vous m'adressez en ce moment où elles ont un prix particulier à mes yeux. Oui, l'heure est sombre et la situation grise. J'admets l'opportunité de l'évolution; mais je suis effrayé, pour le Saint-Siège et pour les catholiques de France, de ce déploiement officiel de l'autorité pontificale dans notre politique intérieure. Je crains qu'on ne nous oppose avant peu cette ingérence pour nous contester le droit de parler et d'agir comme des citoyens libres. On nous dira : Vous n'êtes que des commis de

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Rampolla, 17 mai 1892.

Rome, vous n'avez même pas la propriété de vos opinions politiques; il n'y a donc pas à tenir compte de vos réclamations.

« Je crois aussi qu'on eût facilité et même accéléré le mouvement, en évitant de presser aussi fort et de froisser tant de sentiments honorables.

« En ce qui me concerne, je crois avoir suivi une ligne correcte, même au travers de l'incident du *Gil Blas*. Mais j'ai senti le péril passer très près de moi, et je pourrai vous en fournir la preuve quand j'aurai le bonheur de vous revoir[1]. »

Ce n'était pas seulement le péril que Mgr d'Hulst avait senti passer près de lui; c'était, en lui, un certain trouble de conscience, inévitable chez un prêtre tel qu'il était, à ne pas se reconnaître en complet accord avec le chef de l'Église, même sur une question qui lui paraissait libre. « Je sens tout ce que vous sentez, écrivait-il au saint religieux en qui il avait mis sa confiance, et ce m'est une grande consolation que cet appui dans un temps où l'on a toujours peur d'avoir tort, quand on se voit désavoué de si haut[2]. »

Fort heureusement, même en ces temps difficiles, les choses ne tournaient pas toujours au tragique : témoin la piquante histoire des toasts échangés au cercle du Luxembourg, le 25 juin de cette même année 1892, entre le député du Finistère et l'archevêque américain de Saint-Paul, Mgr Ireland. Celui-ci était venu en France avec une mission, disait-on, du cardinal Rampolla. Il avait donné à la *Société de géographie*, au sujet du ralliement, une conférence qui avait eu un grand retentissement et avait fait de l'orateur le personnage à la mode. Le président et l'aumônier du cercle l'avaient donc prié d'accepter la présidence du banquet annuel, tout en lui représentant que, devant les divisions politiques de cette jeunesse ardente, il était bon de garder la neutralité. Mgr Ireland avait promis de n'aborder aucun terrain brûlant.

Le jour venu, malgré un temps affreux, la grande salle du cercle était comble. Les *ralliés* étaient au complet; les *réfractaires*, comme on commençait à les appeler, c'est-à-dire les royalistes, avaient tenu à prouver par leur présence qu'ils savaient faire bon accueil à tout catholique, à plus forte raison à tout évêque, fût-il républicain.

A peine entré, l'archevêque de Saint-Paul dit brusquement :

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, 28 mai 1892.
[2] Lettre du 3 janvier 1893.

« Cher monsieur l'aumônier, je suis venu en France pour faire de la politique; j'en ferai au cercle; je suis décidé à cela. Excusez-moi ! »

Au même moment entrait Mgr d'Hulst.

L'heure des toasts arriva.

« Monseigneur, dit l'abbé Fonssagrives, le cercle du Luxembourg est heureux et fier de votre présence. Hier vous vous adressiez, dans une conférence qui demeurera célèbre, à une foule d'hommes appartenant à toutes les opinions politiques ou religieuses, et vous avez parlé avec une éloquence qui a converti tous vos auditeurs catholiques à la République...

— Bravo ! bravo ! » s'écria Mgr Ireland. Et les ralliés d'applaudir, tandis que les royalistes se regardaient, se demandant quelle contenance observer.

« J'ai bien dit à la République, reprit l'orateur, mais à la République... *américaine*. Hélas ! nous n'avons pas en France la liberté dont jouissent nos coreligionnaires en Amérique, et nous sommes obligés, quoi qu'il nous en coûte, de nous défendre contre des gouvernements qui se soucient fort peu de la liberté, contre des ennemis sans merci, contre des francs-maçons décidés à accomplir leur œuvre néfaste jusqu'au bout. »

Dès lors il ne pouvait plus être question que de la République américaine; Mgr Ireland, dans un langage élevé et de belle forme, put à son gré en faire l'éloge. Après avoir saluées placés au-dessus de sa tête, les drapeaux des deux Républiques sœurs, l'archevêque déclara que si la République française était mauvaise, les Français n'avaient qu'à l'améliorer, et pour cela à imiter ses compatriotes. Il proposa à cet effet une série de moyens et de procédés, qui prouvaient une assez médiocre connaissance de l'esprit français et de la situation de la religion dans notre pays; il préconisa des méthodes bonnes aux États-Unis, tant que le catholicisme y est une minorité, mais qui, du jour où il deviendrait une puissance redoutable, cesseraient peut-être, là même, de pouvoir s'appliquer.

L'orateur parla fort longtemps. Mgr d'Hulst l'avait écouté avec une extrême attention; mais sa physionomie avait trahi, à maintes reprises, les réserves et les objections que formulait intérieurement son esprit.

« C'est très bien, Monseigneur, dit-il avec vivacité, quand l'archevêque se fut assis; c'est très bien tout ce que vous venez de dire; mais si on avait à vous répondre, je crois qu'on pour-

rait vous répondre très longuement. — En Amérique, monseigneur le Recteur, la vérité est brève! répliqua l'archevêque, oubliant la durée de son propre discours. — En France elle est courtoise, reprit Mgr d'Hulst, et c'est pour cela que je ne répondrai pas à votre discours même. » Puis, demandant la parole :

« Je ne lèverai pas, dit-il, mon verre, comme tant d'autres ailleurs l'ont déjà fait, à l'homme éminent qui dirige l'Église de Saint-Paul, au prélat soucieux des intérêts populaires et qui a créé des associations ouvrières dont le renom est venu jusqu'à nous, au citoyen patriote qui trouve de si nobles accents quand il parle des États-Unis; mais je tiens, comme recteur de l'Institut catholique de Paris, à saluer ici, devant tous les étudiants qui nous entourent, l'un des principaux fondateurs de cette Université de Washington, laquelle, en quelques années seulement, est devenue l'une des plus riches Universités du monde, grâce aux efforts des fidèles, qui ont compris la nécessité d'une telle institution et lui ont apporté leur concours et leurs dollars avec une générosité grandiose, *royale!...* »

Et à ce mot, se tournant vers Mgr Ireland, comme confus d'avoir laissé échapper devant le citoyen d'une république démocratique un tel qualificatif, le recteur, avec une grâce charmante, lui dit : « Oh! je vous demande pardon de ce mot, Monseigneur! » Tout le monde de rire et d'applaudir, Mgr Ireland le premier. Le reste du toast fut consacré à démontrer la nécessité de l'enseignement supérieur catholique dans le monde entier. Mgr d'Hulst le fit avec une telle puissance de conviction et une telle richesse d'expression, que personne ne pensait plus à la République... même américaine. L'archevêque de Saint-Paul, se tournant vers l'aumônier du cercle, lui dit : « Combien je suis heureux d'avoir entendu Mgr d'Hulst! Quel orateur, et aussi quel homme d'esprit! Avez-vous remarqué la façon dont il m'a répondu, en disant qu'en France la vérité était courtoise? Il vient d'en donner la preuve[1]. »

Jusque dans le monde auquel appartenait Mgr d'Hulst et dans sa famille, certaines personnes se sentaient ébranlées par l'attitude du Saint-Père et se demandaient, indépendamment même du devoir d'obéissance, si ce n'était pas lui qui avait l'intelligence des temps nouveaux. Ainsi une cousine de Mgr d'Hulst, Mlle de Saint-Aulaire, lui écrivait[2] :

[1] L'abbé Fonssagrives à sa mère, le 25 juin 1892.
[2] Le 2 août 1892.

« Je suis honteuse d'avoir une pensée quelconque sur un sujet si élevé au-dessus de moi ; mais la direction donnée par Rome me semble de beaucoup la plus belle et la plus élevée. Certes, cela n'est pas commode pour les détails de la politique actuelle dans notre pays. Mais en somme, et comme histoire générale, il faut bien que l'Église accueille et reçoive l'ordre social qui arrive. Nous, nous la combattons, nous la détestons, cette démocratie, qui est notre ennemie, notre successeur, notre vainqueur ; il est dans notre rôle, dans notre destinée, de la combattre. Nous aurions, en un certain sens, tort de déposer les armes. Mais il n'en est pas moins vrai que la démocratie est la forme qui vient au jour, qui *naît*. C'est un vilain enfant, mal tourné, difforme et surtout mal léché ; mais si c'est un enfant, il a droit au baptême, et qui le lui donnera, si ce n'est l'Église ? Qui a reconnu et baptisé les nations barbares, au temps où elles ont ravagé la civilisation romaine, comme la démocratie nous ravage actuellement ? Et si l'on écrit une *Histoire universelle* au XX^e^ siècle, comme Bossuet l'a écrite au XVII^e^, ne croyez-vous pas que l'on fera honneur à Rome d'avoir été perspicace et maternelle pour ce jeune monstre ? Elle fait là son métier d'éducatrice perpétuelle, et, je vous le dis, on écrira à la louange de cette mère ce qu'elle vient de faire. Ce qui n'empêche pas que c'est bien gênant aux entournures pour les royalistes, et que *nous* sommes royalistes par destination,... et alors c'est bien ennuyeux ! »

A quoi M^gr^ d'Hulst répondait :

« La démocratie est bien la dernière forme sociale que prend un peuple dans le développement de son histoire ; mais la république n'est pas la dernière forme de la démocratie ; les peuples vont de la monarchie à la république, et de la république au césarisme. La monarchie moderne, représentée par un *démocrate savant* et *consciencieux* comme le comte de Paris, aurait pu nous préserver du césarisme. La république nous y conduira, et à un césarisme sans César[1]. »

Tout en continuant à renseigner et à consulter le chef de la maison de France, M^gr^ d'Hulst prenait pourtant quelques précautions pour ne point afficher un rôle qui eût paru trop contraire aux volontés de Rome. C'est ainsi que, dans l'été de 1892, il remit une visite qu'il devait faire au royal exilé, parce qu'elle eût coïncidé avec une déclaration que publiait la droite royaliste. Le comte de Paris l'en approuva fort : « Votre situation comme prêtre et député à la fois, est particulièrement délicate en ce moment... Cette visite, dans cette circonstance, donnerait

[1] M^gr^ d'Hulst à sa sœur, le 11 août 1892, à propos de la lettre de M^lle^ Saint-Aulaire. Le même jour, M^gr^ d'Hulst répond dans le même sens

lieu à des commentaires divers, qui auraient autant d'inconvénients pour moi que pour vous[1]. »

Il se trouvait d'accord avec le député du Finistère pour pronostiquer l'échec des conservateurs aux élections de 1893.

« J'ai lu avec un grand intérêt, lui écrivait-il, le 2 septembre 1892, vos réflexions sur la situation actuelle, et je les trouve d'une justesse parfaite. Il est bien certain que les derniers succès électoraux du Gouvernement sont dus à ce qu'il est le Gouvernement, et que quinze ans d'opposition à un pouvoir qui n'épargne à ses adversaires aucune taquinerie, aucune vexation, lasse la patience des conservateurs. Je dois dire que je m'étonne même que les opposants soient encore si nombreux, et j'admire leur persévérance et leur fermeté. Je crois, comme vous, que les conseils du Pape n'ont agi que sur une partie des états-majors. Ils ont servi de prétexte à ceux qui attendaient une occasion de faire une évolution. Les échecs qu'ils ont éprouvés, le 31 juillet, prouvent combien peu l'électeur comprend la campagne conseillée par le Vatican. Du moment qu'on lui dit de se rallier à la République, il va droit aux hommes qui l'ont toujours représentée à ses yeux et qui ont les faveurs du pouvoir; et il ne comprend pas qu'on se fasse républicain si c'est pour rester dans l'opposition et continuer à en subir tous les ennuis...

« En 1893, nous perdrons du terrain aux élections; mais il restera dans la Chambre un groupe d'autant plus solide peut-être qu'il sera moins nombreux, qui aura un très beau rôle d'opposition à jouer, s'il le comprend et s'il est bien dirigé. Je voudrais bien qu'O. fît partie de ce groupe. »

*
* *

Les graves événements qui marquèrent les derniers mois de 1892 et les premiers de 1893 faillirent cependant déjouer ces prévisions et rendirent l'espoir aux ennemis les plus intransigeants de la République. C'était l'époque où Ravachol, Henry, bientôt Vaillant et Pauwels terrorisaient la capitale de l'éclat de

M. Grey-Poupon qui, au nom de la *Conférence Saint-François de Sales*, de Dijon, lui avait écrit, à la suite du congrès de Grenoble, pour obtenir de lui une adhésion plus nette à la République.

[1] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, 12 juin 1892. — Il ajoute : « J'approuve cette déclaration dans son ensemble et je la trouve opportune, mais je n'ai pas à lui donner une sanction publique. Je trouve même que l'un de ses principaux avantages, en donnant la parole aux mandataires légaux du pays, est de me dispenser de sortir en ce moment d'un silence qu'il me serait très difficile de rompre. Si vous veniez maintenant, on croirait, on dirait que vous êtes venu pour m'empêcher de lui donner cette sanction publique, et mon silence serait alors interprété comme un blâme. »

leurs bombes; c'était aussi celle du Panama. La crise avait commencé en novembre et duré plus de six mois, agitant profondément l'opinion. Le 19 novembre, M. Loubet, président du Conseil, avait été contraint de poursuivre les administrateurs de la compagnie. Le 20, le baron de Reinach était mort dans des circonstances mystérieuses. Le 21, M. Delahaye avait prononcé contre les concussionnaires, dont cent cinquante, affirmait-il, siégeaient sur les bancs du Parlement, un réquisitoire foudroyant. Le 29, M. Loubet avait été renversé pour s'être opposé à l'autopsie du baron de Reinach. M. Ribot avait pris, à sa place, la présidence du Conseil; M. Rouvier avait dû à son tour donner sa démission. Le 22 décembre, après avoir avoué que, président du Conseil, il avait employé l'argent du Panama à la propagande républicaine, M. Floquet avait perdu son fauteuil de président de la Chambre. Plusieurs députés et sénateurs, dont cinq anciens ministres, étaient poursuivis. Enfin tout le monde parlait d'une liste de cent quatre parlementaires compromis; beaucoup de républicains affolés prédisaient eux-mêmes la fin du régime[1].

A plus forte raison les monarchistes : « J'espère, déclarait le comte d'Haussonville, qu'on va maintenant cesser de solliciter des royalistes des adhésions auxquelles ils se sont jusqu'à présent refusés, auxquelles ils se refusent toujours. On ne cherche pas un abri dans une maison qui s'écroule[2]. »

Parmi les ralliés, la plupart montrèrent une joie qui rendit quelque peu suspecte la fermeté de leur attachement au régime; d'autres se sentirent troublés et incertains. Tout un groupe, celui de M. Piou et de ses amis, vit clairement que la République sortirait encore triomphante de cette rude épreuve. Le cardinal Lavigerie était mort au début même de la crise[3].

Mgr d'Hulst espéra la fin, mais eut une belle parole : « Tout croule, et, bien que ce soit d'implacables adversaires que ce écroulement emporte, je ne puis oublier que, sur la maison qui s'effondre, était écrit le nom de la France[4]. »

« La nouvelle année, écrit le comte de Paris à Mgr d'Hulst, paraît devoir nous réserver encore bien des surprises et justifier la confiance que j'ai toujours eue dans l'imprévu, c'est-à-dire dans l'intervention

[1] Voir le résumé de ces événements dans Lecanuet, t. II, p. 561-563.
[2] Lettre à Édouard Hervé, directeur du *Soleil*, janvier 1893.
[3] Le 27 novembre 1892.
[4] Lettre à Mlle Th. V., 11 janvier 1893.

sous une forme inattendue de la Providence divine dans les affaires humaines. Ceux qui orientaient toute leur politique sur l'apparente stabilité de la République sont bien désorientés aujourd'hui. Ils avaient oublié ce qu'il est advenu des ralliés de 1847 et de 1869 et 70. Je crois qu'ils se sentent trop engagés dans cette voie pour en sortir; ils cherchent même à nous prouver qu'ils ont raison, et je ne m'étonne pas de ce que vous me dites de ceux du Finistère. Mais je ne crois pas qu'ils soient suivis par les électeurs : ce sont les résultats des élections qui seuls pourront démontrer l'inanité de leur campagne. Néanmoins j'estime que, sans chercher à conclure avec eux un accord formel sur le terrain électoral, il faut autant que possible favoriser une action commune et éviter des conflits directs avec eux sur ce terrain. A ce point de vue, j'approuve complètement le langage que vous avez tenu à Brest. Et c'est une pensée analogue qui a inspiré le passage qu'O. a consacré aux éventualités électorales dans sa lettre à Hervé. Il nous avait semblé que tous les honnêtes gens, qui souffrent pour l'honneur de la France des scandales actuels, sauraient gré aux monarchistes de ne pas mettre maintenant en avant la question constitutionnelle et de ne songer, dans leur patriotisme, qu'à accomplir l'œuvre de salubrité publique. Je sais que ce langage d'O. a été très diversement jugé. Peut-être a-t-il été mal compris. Après cette expérience, peut-être faudra-t-il ne pas insister sur ce point. O. croit à des élections très prochaines, et c'est cette expectative qui l'a dirigé. Il est bien difficile de savoir quelle forme prendra la crise qui se prépare. Il se peut que ce soit la dissolution de la Chambre, ou bien la démission de M. Carnot. Je me préoccuppe vivement de ces éventualités, et je m'en suis longuement entretenu avec O. à Madrid. En attendant, je presse nos amis de se préparer, de réorganiser et de compléter les comités de province, d'entreprendre, partout où cela se peut, une campagne de conférences pour prouver la vitalité du parti et rallier du monde autour de lui. A Paris, C. s'occupe d'une organisation spéciale qui pourra être fort utile dans certains moments; mais j'ajouterai tout de suite que je ne souhaite ni la dissolution de la Chambre, ni la démission de M. Carnot. Nous avons tout intérêt à ce que la crise soit retardée et que le pays ait le temps de réfléchir à ce qu'il voit en ce moment[1]. »

Cependant les républicains s'étaient ressaisis. La grande préoccupation de MM. Loubet et Ribot, pendant cette crise, avait été d'étouffer le scandale, « de sauver par la dissimulation le plus possible de l'édifice menacé[2]. » De son côté, la presse républicaine de province avait fait des efforts désespérés et très habiles pour donner le change ; elle avait représenté l'affaire du Panama comme un coup monté par les cléricaux.

[1] Lettre du 5 février 1893.

[2] M. de Mun, discours à la Chambre des députés, 3 mars 1893.

Le peuple s'était laissé persuader. Déjà démoralisé par un régime corrupteur, il ne se scandalisait guère du peu d'intégrité de ses mandataires. Çà et là même, il ne se cachait pas d'admirer des gens qui savaient si bien faire leurs affaires. En tout cas, il ne voyait pas dans leurs agissements un motif suffisant pour se détacher du régime qui avait conquis ses préférences[1].

Léon XIII s'en rendait compte ; il demeurait inébranlablement fidèle à sa politique et approuvait hautement ceux qui, comme M. Lamy, le comte de Mun et M. Piou, s'en étaient faits en France les principaux tenants.

« La politique du Saint-Père, écrivait le *Moniteur de Rome* à la date du 12 janvier 1893, est une politique de longue échéance, parce qu'il s'agit de créer une nouvelle atmosphère et d'élever toute une génération... Le programme de M. Jacques Piou est une idée lumineuse donnons-lui des ailes ! »

A la fin de mars, M. Piou fondait un comité central de *Droite républicaine*, où entraient le prince d'Arenberg, le général de Freycheville et le baron Hély d'Oissel, député ; MM. Maurice Sabatier, alors bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de cassation ; Paul Leroy-Beaulieu, le comte de Caraman ; Francis Magnard, directeur du *Figaro ;* Ernest Daudet, Denis Guibert, etc[2]. »

Toutes ces avances des catholiques ne trouvaient auprès des républicains au pouvoir, même les plus modérés, qu'un accueil dédaigneux. Lorsque, le 20 janvier, au cours de la discussion du budget des cultes, Mgr d'Hulst réclama simplement de la part de l'Etat, vis-à-vis de l'Église, « un libéralisme bienveillant, » M. Charles Dupuy lui-même répondit durement : « La pacification ne se fera point, tant que l'Église émettra la prétention de traiter de puissance à puissance avec l'État, dont elle est une subordonnée ; » paroles qu'il devait aggraver quatre mois plus tard, dans son discours de Toulouse, où il exalta « les généreux sentiments qui animaient les loges », traita les ralliés de « résignés » et répéta qu'entre eux et la République il ne pouvait être question de conditions[3].

[1] Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 564.
[2] *Ibid.*, p. 577.
[3] On doit noter cependant qu'à Albi et au Puy, M. Charles Dupuy atténua ces paroles et se montra beaucoup plus favorable à une politique de large tolérance.

De telles paroles fortifiaient les *réfractaires* dans leur opposition, et, plus on allait, plus s'aggravaient les divisions entre catholiques.

Venu à Rome, au mois d'avril 1893, pour y traiter des difficultés qu'avait soulevées son article sur la *question biblique*[1], Mgr d'Hulst dut aussi s'expliquer sur son attitude politique. Ce fut même le principal objet de l'audience que lui accorda, le 13 avril, le cardinal secrétaire d'État; audience pénible, qui se termina par de bonnes paroles, d'un caractère trop officiel toutefois, pour ne pas laisser quelque inquiétude au cœur du prélat-député[2].

La question biblique, au contraire, retint l'attention du Saint-Père pendant la plus grande partie de l'audience du 20 avril. A la fin cependant, le Pape interrogea le représentant de Brest sur l'état des partis. « Et combien de bons députés compte aujourd'hui la Chambre? » demanda Léon XIII. — Environ deux cents, très saint Père. — « Eh bien, reprit celui-ci, maintenant que j'ai montré aux catholiques la voie à suivre, j'espère que ce nombre sera beaucoup augmenté. — Très saint Père, eut le courage de répondre Mgr d'Hulst, nous reviendrons de quatre-vingts à cent[3]. » Le visage du Pape s'assombrit. Mgr d'Hulst se jeta à ses pieds : « Très saint Père, je vous ai peiné! » Léon XIII répondit avec sérénité : « Vous avez parlé selon votre pensée[4]. » Et comme Mgr d'Hulst se

[1] Voir ci-dessus, p. 161.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani. Bénévent, 15 avril 1893 : « J'ai vu jeudi soir le cardinal Rampolla, qui a eu la façon la plus désagréable de me déclarer qu'il n'avait rien contre moi et que je me défendais sans être attaqué. Entre temps, il m'a reproché d'avoir empêché par un de mes discours la chute d'un ministère. Mais le cardinal di Rende m'a expliqué cela. Ferrata négocie, négocie, négocie; et, comme après avoir annoncé les plus brillants succès, il ne voit rien venir, il écrit que c'est ma faute. On en faisait autant pour Mgr Freppel. Bref, je suis content parce que j'ai conquis ma pleine indépendance; on m'a déclaré qu'on n'avait rien à redire à ma situation de député et à mon attitude; ce sont là paroles officielles que je ne suis pas obligé de croire, mais dont je puis me prévaloir pour suivre mon petit chemin sans trop m'occuper de ces messieurs. »

[3] Le calcul était juste; ils revinrent quatre-vingt-sept.

[4] Cette anecdote est racontée dans E. Barbier, *le Cas de conscience*, p. 88. — Mgr d'Hulst fit une allusion très directe à cette conversation et à la franchise dont il avait usé dans une note communiquée par lui au *Moniteur de Rome* et ensuite aux journaux royalistes de France. Quant à la conversation même, il la rapporta en diverses circonstances, et notamment dans un dîner qui lui fut offert, à Lyon, par Mgr Dadolle et auquel assistaient plusieurs

plaignait de ceux qui le décriaient auprès de Sa Sainteté : « Ne vous inquiétez pas de ce qu'on dit contre vous, » ajouta le Pape[1].

Le recteur de l'Institut catholique avait profité de son séjour dans la Ville éternelle pour « faire sa paix avec le *Moniteur de Rome* », et il lui communiqua des notes sur ses audiences destinées à être reproduites par les journaux français et à « servir de réponse aux inventions du *Matin* et de l'*Observateur français*[2] ».

Précaution inutile ; car ce dernier journal, par la plume de M. Denis Guibert, poursuivait contre Mgr d'Hulst une campagne acharnée, dont l'article suivant, par lequel il salua son retour à Paris, pourra donner l'idée :

« Mgr d'Hulst est allé récemment à Rome. Il a pris soin d'en instruire le monde entier, l'*urbs* et l'*orbs*, par une note de la *Semaine religieuse* de Paris, qui tend à faire croire que le Pape, en le recevant avec politesse, a désavoué sa propre politique pour adopter celle de ses ennemis, c'est-à-dire celle de Mgr d'Hulst. Comme il n'y a que les sots qui puissent se laisser prendre à de tels artifices, comme aussi nous n'écrivons pas pour cette catégorie trop spéciale de lecteurs, nous ne nous serions occupés ni du fait ni de l'intention, si la tourbe des cacographes que le recteur de l'Institut catholique entretient ou inspire n'en avait pris texte pour aboyer après nos chausses.

« Mgr d'Hulst est impatient de l'oubli, dont il aurait pourtant quelquefois besoin pour atténuer l'évidence de ses échecs et de ses fautes ; il aime à se faire magnifier dans les feuilles où pontifient les triomphantes nullités dont son incomparable orgueil se forme une parure. Ce sont là des goûts innocents, après tout. Nous les avons raillés, avec une modération que l'on a trouvée cruelle, lorsque l'intérêt de la politique pontificale nous l'a commandé. N'éprouvant nullement le besoin de nous faire taxer de férocité, ayant d'ailleurs à porter notre attention et notre vigilance sur des objets plus importants que les évolutions de cette vanité toujours en action, nous aurions laissé Mgr d'Hulst à ses goûts et à sa contestable innocence, s'il n'ajoutait au besoin de faire parler de lui la passion de faire mal parler des autres. Nos lecteurs souffriront, par conséquent, une fois encore, que nous nous occupions de Mgr d'Hulst, et ils constateront aussi que, si nous nous trouvons réduits à cette extrémité douloureuse, ce n'est pas à notre mauvais caractère qu'il faut s'en prendre. On va juger par le petit morceau

professeurs des Facultés catholiques. L'un d'eux, journaliste en même temps que professeur, en fit l'objet d'une note pour le *Figaro*, d'où elle revint dans le *Nouvelliste de Lyon*.

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 24 avril 1893.

[2] Le même à Me F., 16 avril 1893.

suivant que, si le dialogue se poursuit, nous ne saurions être accusé d'avoir commencé ou recommencé. Voici donc la note que plusieurs journaux royalistes de province ont publiée, il y a deux jours, sous la rubrique *Lettre de Rome :*

« (*De notre correspondant particulier.*) Rome, 26 avril 1893.

« Certains journaux de Paris, et spécialement les néo-républicains les plus ardents, se sont mis en frais pour dénigrer Mgr d'Hulst et pour lancer contre lui toutes sortes d'insinuations. *Le* Moniteur de Rome, *qui, heureusement, parmi les améliorations introduites dans son journal, a su prendre le parti de défendre les honnêtes gens et de dire la vérité,* a défendu Mgr d'Hulst contre ces intrigues et a déclaré catégoriquement que le député de Brest avait depuis longtemps décidé un voyage à Rome et qu'il n'y est point venu pour y défendre ses écrits, que *quelques-uns ont annoncés comme étant déférés à l'Index.*

« Les affirmations du *Moniteur de Rome* sont confirmées par ce fait que le Souverain Pontife a reçu en audience spéciale Mgr d'Hulst, que déjà il avait reçu, quelque temps auparavant, en audience avec les professeurs de l'Institut catholique de Paris.

« Dans cette audience, le Pape a été particulièrement bienveillant pour le prélat et lui a spécialement parlé de la France. Mgr d'Hulst a exposé au Pape *avec grande franchise quelle était la situation en France,* et le Pape non seulement l'a écouté avec attention et l'a souvent interrogé, mais, à la fin de la conversation, il lui a témoigné particulièrement sa satisfaction d'avoir entendu dire *franchement* et *sincèrement* la vérité.

« Mgr d'Hulst a *fait* au Pape une allusion aux récentes insinuations *faites* sur son compte *dans une certaine presse française,* et le Pape lui a répondu en souriant :

« — Vous subissez le même sort que moi. *Il y en a qui m'entourent d'intrigues,* je ne m'en préoccupe pas, et me tiens au-dessus de cela. »

« Le directeur de l'*Observateur français* et de la *France nouvelle,* qui s'est distingué dans sa campagne *contre Mgr d'Hulst et contre le vénérable archevêque de Paris* ainsi que contre M. Chesnelong, vient d'arriver à Rome, où, *heureusement, on a été mis au courant de ses intrigues.*

« *Je ne saurais dire s'il sera reçu en audience par le Pape ;* mais ce que je sais et que je puis affirmer, c'est qu'à la secrétairerie d'Etat, lui et ses *compères* sont considérés *selon leurs mérites,* et que *certainement on leur demandera compte de leurs insinuations perfides contre le cardinal et les autres personnes respectables* qui ont donné au Saint-Siège de véritables preuves de dévouement et de soumission respectueuse.

« On a, d'ailleurs, déjà prévenu le Vatican que les personnages qui, autrefois, *ont joué un vilain rôle pour engager le Pape en faveur du*

« *général Boulanger,* vont commencer la même campagne et les *même*
« *manœuvres* pour établir un accord entre le Vatican et M. Constans
« qui voudrait à toute force s'allier avec le Vatican et s'en servir *pou*
« *arriver à bien se mettre au pouvoir.*

« Les gens qui servent d'intermédiaire sont connus, et le Vatica
« prévenu saura se tenir en garde. »

« Nous avons tout respecté dans cette intéressante citation, mêm
les fautes de français, qui ont l'avantage de démontrer en quelles main
Mgr d'Hulst est contraint de confier ses tentatives de justification. L
panégyrique, quoique grossier, est complet, et l'attaque directe; l
provenance n'en saurait être contestée. Cette prose, toute ridicul
qu'elle soit, reproduit avec trop d'exactitude le sentiment que Mgr d'Huls
a de lui-même et celui tout différent que nous nous honorons d'avoi
provoqué chez lui; elle constitue un mélange trop ingénieusement dos
d'allégations fausses, de calomnies, d'insinuations venimeuses et d
cauteleuse soumission, pour qu'on hésite à lui en attribuer l'inspiration
Discutons donc, puisque Mgr d'Hulst le veut : d'une part, les actes d
Mgr d'Hulst; d'autre part, la politique de l'*Observateur français* et de l
France nouvelle.

« Mgr d'Hulst affirme, ou fait affirmer, qu'il n'est allé à Rome n
pour se justifier ni pour se défendre. L'évidence établit pourtant qu'i
en aurait eu grand besoin. Il est à la fois publiciste, prédicateur, admi
nistrateur tout-puissant, quoique masqué et en apparence irrespon
sable, d'un grand diocèse, surtout politique militant : c'est le touche-à
tout du monde ecclésiastique français. Malheureusement, il a la mai
lourde. Vous connaissez ces mauvais génies des légendes qui flétrissen
ou stérilisent tout ce qu'ils touchent. Le génie de Mgr d'Hulst (car u
autre journaliste complaisant a imprimé l'année dernière que Mgr d'Huls
avait du génie) est de cette fâcheuse qualité-là.

« Publiciste, il trouve le moyen de se faire prendre en flagrant déli
d'erreur dogmatique, et, par conséquent, de compromettre l'enseigne
ment de l'Institut catholique dont il est le chef. La volée de bois ver
que lui a récemment administrée, dans les *Études religieuses et sociales*
un savant et respectable Père jésuite au sujet de la brochure où il
exposé naguère sa théorie de l'interprétation de la Bible, n'a pas seu
lement attiré l'attention des consulteurs de la Congrégation de l'Index
elle a déterminé les vénérables directeurs du séminaire Saint-Sulpic
à ne plus envoyer leurs élèves à certains cours de l'Institut catholiqu
de Paris. Si les évêques qui patronnent cette utile création ne com
prennent pas, après cela, qu'il est temps de sacrifier un homme pou
sauver une institution, c'est qu'ils attendent la catastrophe, pour qu
les responsabilités retombent sur la tête de qui les a si délibérémen
bravées.

« Prédicateur, Mgr d'Hulst a réalisé ce que les esprits les plus auda
cieux pouvaient croire impossible. Depuis cinquante ans et plus, depui
notre Père Lacordaire et même depuis M. de Frayssinous, la chaire d

Notre-Dame attirait, pendant le carême et la Semaine sainte, une foule qui était une élite. En une station et demie, car il n'est pas allé au bout de la seconde, en vingt sermons, Mgr d'Hulst a fait une solitude de ce lieu jadis si peuplé. « Ah! ça n'a pas été long, nous disait, en se gémissant, un infortuné marguillier de Notre-Dame. Les gens qui ne l'avaient entendu une fois se sont enfuis pour toujours. Il a fait le vide autour de lui et autour de nous. Il est peut-être remarquable comme député, mais incomparable comme machine pneumatique. »

« Administrateur occulte, mais exigeant, sa morgue et son esprit de rancune ont soulevé un véritable tourbillon de récriminations et de colères. Vingt, trente prêtres du diocèse de Paris sont venus nous trouver, ici, dans la pièce où nous écrivons, pleurants, irrités, pitoyables et tragiques dans leur soutane râpée, et nous dire : « Ah! monsieur, nous trouvons donc enfin quelqu'un qui n'a pas peur de *lui!* Si vous saviez quel homme c'est, et combien il nous a fait de mal, à nous et au chef vénérable qui a mis en lui sa confiance! » Et ils nous citaient des faits et des noms, en réclamant le secret et le silence.

« Politique militant, la cause de la monarchie était jusqu'ici simplement compromise en France; il achève de la perdre par ses inconséquences, et il parviendra peut-être, par ses intrigues, à la déshonorer. L'irresponsable qui a rédigé pour l'usage de la presse royaliste de province la note sur laquelle se fondent nos réflexions fait allusion à certaines modifications introduites dans la politique du *Moniteur de Rome.* Ces modifications n'existent pas, que nous sachions; mais, si elles se produisaient jamais dans le sens que le souhaiteraient les amis ou les créatures de l'intempérant député de Brest, nous prendrions la peine d'en conter l'histoire; et dans ce chapitre des *Chroniques de Rome,* que l'on pourrait croire détaché des *Mémoires* inédits de quelque moderne Fontanarose mâtiné d'un Casanova, l'on verra si Mgr d'Hulst et ses amis brillent par les scrupules lorsqu'il s'agit de contrarier l'expansion de la politique du Pape, d'en fausser les organes naturels et d'en faire dévier la haute droiture.

« De cette politique, Mgr d'Hulst s'est, dès le premier moment, déclaré l'adversaire implacable. Faut-il, pour démontrer qu'il a poussé l'opposition jusqu'à l'irrévérence et presque jusqu'aux limites de la révolte, rappeler certaines déclarations recueillies de sa bouche par un rédacteur du *Gil Blas,* et dont ses démentis embarrassés et misérables ne firent que mettre en lumière l'intègre véracité? Faut-il rappeler, pour le même objet, les articles de la *Défense* qu'il inspirait et qui en est morte? A quoi bon? l'évidence est là qui parle, témoigne et contraint. Mgr d'Hulst a été et il reste l'âme du groupe des insoumis. Il a cru devoir, depuis quelque temps, modifier son attitude et substituer l'opposition indirecte à l'opposition patente, c'est-à-dire le masque au visage. Mais qui s'y trompera? Le récit naïf qu'il fait donner de son audience prouve que le Pape ne s'y est pas trompé : « Il y en a qui m'entourent d'intrigues, » lui a dit, avec une douceur où nous démê-

lons quelque malice, le saint et sagace vieillard. Et parmi les gens qu « entourent le Pape d'intrigues », parmi ceux qui ont espéré avoir ra son, grâce à l'intrigue, de sa puissante et impeccable volonté, qu autre a plus fait, plus osé que Mgr d'Hulst? L'histoire des résistance du *Comité de l'Union de la France chrétienne*, de cet étrange comi catholique où l'éventualité de la mort du Pape était, en présence d'u cardinal, envisagée comme une chance favorable; cette histoire, do les détails seront divulgués quelque jour, est d'hier, puisqu'elle est l'année dernière, et Mgr d'Hulst, toujours sous le masque, il est vra mais toujours reconnaissable, y joue le rôle principal. Lors donc qu Mgr d'Hulst s'en va disant partout à Rome et ailleurs que, par s encycliques récentes, le Pape a traduit en formules ce qu'il pensait ce qu'il disait, lui, depuis quinze ans; lorsque Mgr d'Hulst affirme q les allégations produites contre lui pendant la période où, seuls da la presse catholique de Paris, nous avons lutté pour défendre la parc du Pape, sont des *insinuations* sans preuves, des inventions auxquell il ne faut prêter aucun crédit, nous n'avons que le courage de rire non plus celui de nous indigner. »

De telles violences de langage pouvaient bien bless Mgr d'Hulst et lui rendre la vie plus pénible; elles n'étaie capables de modifier ni sa manière de voir, ni sa manièr d'agir.

Plus les élections approchaient, plus ses prévisions dev naient pessimistes.

« Le résultat des élections sera désastreux, écrit-il à la fin de juill Par quel bout pourra-t-on prendre notre pauvre pays pour le releve Et comment se reconnaîtra-t-on dans la confusion d'idées que ou plutôt *les* politiques vaticanes ont créée ou aggravée? On nc dit : Acceptez la république, pour mieux combattre et remplacer p vite nos maîtres actuels. C'est la politique de l'encyclique, la politiq en latin, comme dit Veuillot. Puis on ajoute : Évitez tout ce qui po rait contrarier vos maîtres actuels. C'est la politique de la secrétaire d'État et de la nonciature, la politique en français. S'y reconnaisse pourra.

« Nos curés bretons ne me trouvent ni assez républicain, ni as *papalin*, et quand je leur dis comment, autour du Pape, on compre la façon d'être républicain, ils se scandalisent[1]. »

La profession de foi adressée, en août 1893, aux électeurs la troisième circonscription de Brest, fut un réquisitoire plus violents contre la Chambre qui s'en allait. Elle s'achev par cette déclaration :

[1] Lettre à un religieux, le 29 juillet 1893.

« La forme du gouvernement n'est plus contestée. Parmi les catholiques, les uns, cédant à d'augustes conseils, acceptent la république comme le régime définitif de la France moderne ; les autres, persuadés qu'elle marque non le terme final, mais une phase temporaire de l'évolution démocratique, réservent leurs préférences pour l'avenir, mais ne veulent attendre que de la libre volonté de la nation le changement qu'ils espèrent. Les uns et les autres sont donc respectueux de la Constitution. Rien ne les empêche de se placer ensemble sur le terrain des Institutions établies pour y poursuivre d'un commun accord les réformes urgentes, qui tiennent dans ces quelques mots : liberté de conscience, fin des luttes religieuses, respect du Concordat dans sa lettre et dans son esprit, amendement des lois scolaire et militaire, liberté d'association sous une garantie de droit commun, économie, probité financière et politique, protection de l'agriculture et de l'industrie nationales. Ce programme est celui de la majorité des électeurs en France. Qu'ils s'unissent, oublieux des nuances qui les séparent ; bientôt ce sera le programme de la majorité des élus. Alors commencera pour notre pays une ère de régénération morale et de prospérité matérielle. »

11097 voix, sur 11783 votants, renvoyèrent Mgr d'Hulst à la Chambre.

« Je saurai comprendre le double devoir que votre fidélité m'impose, écrivit Mgr d'Hulst dans son « remerciement » aux électeurs. M'inspirant des conseils du Saint-Père, je m'efforcerai plus que jamais d'être au Parlement le défenseur sage et dévoué des intérêts de la religion. Mais la reconnaissance, qui m'attache par des liens chaque jour plus étroits à la Bretagne, fera de moi l'avocat convaincu des intérêts de votre cher et noble pays. »

Moins heureux que lui avaient été les chefs de la droite, presque tous battus. Quant aux ralliés, leurs trois chefs : M. Piou, M. Lamy, M. de Mun, restaient sur le carreau.

La plupart des monarchistes exhalèrent leur colère contre le Souverain Pontife, à qui ils attribuaient leur échec. Le *Soleil* faisait appel au bras séculier contre « les vieux renards du Vatican », qui s'occupaient indûment des affaires de la France. « Saint Louis se disait roi de France par la grâce de Dieu ; M. Carnot reste président panamiste par la grâce du Vatican. » « Que pouvions-nous, osa écrire la *Gazette de France*, contre la coalition de Rome et du Grand-Orient[1] ? »

[1] Voir ces textes et d'autres dans le R. P. Lecanuet, *l'Église de France sous la troisième République*, p. 589-590.

Tel n'était pas, grâce à Dieu, le langage de Mgr d'Hulst. Toutes ses prévisions s'étaient réalisées, mais il s'en affligeait :

« Vous m'avez calomnié, écrit-il à l'un de ses meilleurs amis, après le premier tour de scrutin. J'ai pleuré et je pleure sincèrement l'échec d'Albert de Mun, et j'ai travaillé, sans succès, à lui trouver une circonscription pour le ballottage. Mais l'échec de Piou et de Lamy m'est plus sensible encore, à cause des services qu'ils auraient rendus dans la discussion de la loi d'association. Grousset et Thellier de Poncheville sont aussi des pertes. Lamarzelle, qui paraît condamné, en sera une. Tous nos orateurs sont sur le carreau. Je ne vois plus que Ramel pour parler jurisprudence, et Denis Cochin, s'il réussit dimanche, pour lutter. Mon rôle en sera aggravé, et je suis loin de me croire à la hauteur.

« Je me sépare nettement des monarchistes, qui poussent sottement des cris de triomphe parce qu'ils ne sont pas seuls battus. Ces dames me traitent à la journée de vil rallié, sans que j'aie modifié en rien la ligne qui a été la mienne depuis deux ans, mais qui n'est pas la leur[1]. »

Et après le scrutin de ballottage :

« Le scrutin du 3 septembre nous a donné quelques consolations. La nomination de Denis Cochin en est une grande; mais l'échec de Lamarzelle est un chagrin, et celui de Le Provost de Launay une grande perte. En somme, il se peut qu'il y ait quelque chose à faire avec cette Chambre, où le personnel a peu changé, mais où l'esprit sera peut-être très différent. Vogüé peut y jouer un rôle grand et salutaire. »

Le député réélu du Finistère s'appliquait même à calmer le ressentiment de ses amis contre Léon XIII, s'efforçant d'atténuer la part de ses conseils dans l'échec des conservateurs. Avec l'extrême modération qui était la marque de son esprit, le comte de Paris lui en faisait presque le reproche.

« Je ne saurais, lui écrivait-il le 31 août 1893, laisser sans réponse votre bonne lettre du 23, et je me hâte de vous remercier de la manière dont vous y paraphrasez votre profession de foi. Celle-ci est parfaitement correcte, et l'on sent bien, en la lisant, que, si vous n'y avez pas dit davantage, c'est parce que les circonstances ne le permettaient pas.

« Comme il était facile de le prévoir, la défaite des conservateurs est attribuée entièrement à la politique des ralliés et aux conseils du Vatican. Il y a là une exagération naturelle. Les conservateurs, fermement unis, auraient dû combattre, comme en 1885, sur le terrain du

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, Louville, 28 août 1893.

l'union conservatrice, qu'ils auraient certainement perdu du terrain. Quatre ans d'une opposition stérile ne pouvaient manquer de les affaiblir. Mais je crois que vous allez beaucoup trop loin dans l'autre sens, en disant que la défaite des conservateurs serait la même sans l'intervention du Saint-Siège. Je pourrais vous citer dix ou quinze circonscriptions, où le candidat conservateur n'a échoué qu'à un petit nombre de voix, où le clergé lui a été plus ou moins hostile, et où il a été combattu par des catholiques qui l'avaient jusqu'alors soutenu. Ceux-ci l'affirmaient, non sans apparence de raison, qu'ils se conformaient à l'esprit de la lettre du Pape au cardinal Lecot, et que le Saint-Siège acceptait les lois militaire et scolaire en échange du maintien du Concordat et de l'ambassade française au Vatican. C'est sur ce terrain-là qu'un certain nombre d'opportunistes, pour la plupart francs-maçons, ont combattu les conservateurs. Nous verrons ce que fera la majorité ainsi composée. Ce n'est pas Vogüé, parlant au nom de l'âme de l'Ardèche, qui sera écouté par elle. Il paraît qu'à Rome on se console en comptant sur Constans, le futur sauveur.

« En tout cas, le Saint-Père doit reconnaître, dans son for intérieur, que vous l'avez mieux renseigné sur ce qui se préparait que ses conseillers habituels. »

Dès le premier moment, Mgr d'Hulst avait senti que quelque chose était cependant changé dans les dispositions de la majorité. Il l'avait écrit à son ami l'abbé Pisani; il l'écrivait à d'autres : « L'ensemble des élections est mauvais, si l'on ne regarde qu'au nom des élus. Mais il n'est pas du tout sûr que les opportunistes, qui gardent la majorité, reviennent animés du même esprit qu'il y a quatre ans. Alors ils arrivaient tout fumants de leur victoire sur le boulangisme, furieux de la peur qu'ils avaient eue et décidés à s'en venger sur le parti conservateur et catholique. Aujourd'hui un vent d'apaisement semble souffler sur le pays, et j'ai l'espoir que la droite, amoindrie numériquement, aura un rôle plus considérable à jouer dans le groupement des partis[1]. »

Le *Temps* tenait exactement le même langage : « Il est incontestable que, dans la politique républicaine, comme dans le pays, une grande pacification s'est opérée. Là même où la paix n'est pas faite, l'animosité a disparu. Sans doute on n'a rien sacrifié des lois scolaire et militaire; mais il est bien certain que personne ne demande qu'on en fasse des œuvres de combat, et que, chez les plus fanatiques de part et d'autre, la rai-

[1] A Mlle Th. V., 19 août 1893.

son et l'équité ont gagné ce qu'ont perdu le fanatisme et la passion[1]. »

En effet, le 3 mars 1894, Spuller, ministre des Cultes, répondant à une question de M. Denis Cochin, proclamait, dans un discours demeuré célèbre, la nécessité d'un *esprit nouveau* dans les relations de l'Église et de l'Etat.

« Lorsque je dis qu'à une situation nouvelle il faut une politique nouvelle, un esprit nouveau, je suis sûr d'être compris par tous ceux que n'aveuglent pas leurs passions. Cet esprit nouveau dont je parle, je ne prétends pas que, sous aucun prétexte, il doive être un esprit de faiblesse, de condescendance, d'abandon, d'abdication ; je dis, au contraire, que ce doit être un esprit haut et large de tolérance, de rénovation intellectuelle et morale, tout différent de celui qui a prévalu jusqu'à présent. »

Trois mois plus tard, l'assassinat du président Carnot fortifiait encore les tendances plus conservatrices et plus modérées de la majorité.

Pour prendre part à l'élection de Casimir Périer, Mgr d'Hulst avait dû renoncer à se rendre en Angleterre, où il devait assister à la première communion de la plus jeune fille du comte de Paris.

« Mes pensées vous accompagneront demain à Versailles, lui écrivait celui-ci ; mais on ne peut rien attendre de bon du vote auquel vous allez être obligé de prendre part. La droite ne peut avoir, à moins d'incidents imprévus, aucune influence sur ce vote. Mais j'espère qu'elle saura montrer un peu de cohésion et d'entente.

« C'est une consolation de penser que le malheureux président, qui a sanctionné tant de lois funestes, a eu le temps de songer à son salut et a reçu, avant de mourir, les derniers sacrements de la religion[2]. »

Celui à qui la mort du président de la République inspirait cette religieuse pensée était lui-même bien près de sa fin.

Mgr d'Hulst l'avait vu le 25 juillet et l'avait quitté profondément ému, ne doutant pas qu'avant peu de semaines il ne fût rappelé près du prince par de sinistres nouvelles[3].

[1] Article de septembre 1893, cité par Lecanuet, p. 591.

[2] Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, le 24 juin 1894.

[3] Mgr d'Hulst a raconté les derniers jours du comte de Paris dans une série de lettres à sa sœur, à sa belle-sœur, la comtesse Armand ; à sa nièce la vicomtesse de Brossin de Méré ; à l'abbé Pisani (lettres du 30 août au 8 septembre 1894). Il en a fait un récit pour le public dans les dernières pages de l'article *Une Ame royale et chrétienne*. Je suivrai ce récit, en y mêlant quelques passages des lettres que j'ai entre les mains.

En effet, le 28 août au soir, comme il arrivait de Bretagne, Mgr d'Hulst trouvait à la gare même le comte d'Haussonville, qui lui disait qu'on l'attendait à Stowe. Dès le lendemain soir il y était, et le 30 août, au matin, il était admis dans la chambre de l'auguste malade. « C'est la fin, dit le prince ; je savais bien qu'il n'y avait pas de remède. Je me soumets à la volonté de Dieu, mais j'ai peur de l'inconnu. — Monseigneur, répondit le prêtre, ne cherchez pas à pénétrer cet inconnu, ni à vous représenter ce dont aucune expérience ne peut nous fournir l'image. N'ayez qu'une pensée, celle de la miséricorde infinie. Dites-vous : Je vais à mon Père ; je ne connais pas le pays où il m'appelle, mais je sais que j'y serai bien, parce que je vais tomber dans ses bras. *In manus tuas commendo spiritum meum.* La confiance filiale résume pour vous en ce moment toutes les vertus. *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.* » Cette pensée lui fit du bien.

« J'avais peine à contenir mon émotion d'ami, en lui parlant comme prêtre, selon son désir, ajoute Mgr d'Hulst. Je me représentais à ce moment ma chère mère : elle a joué ce rôle auprès de la génération d'avant, la reine Marie-Amélie, la reine des Belges. Je sentais qu'elle était avec moi, et qu'il lui plaisait de me voir à cette place. »

Les princes, venus pour entourer le chef de leur maison mourant, pensaient de même.

« Je suis vraiment touché, lisons-nous dans une autre lettre de Mgr d'Hulst, de voir combien le respect du prêtre s'allie en eux au souvenir de ma mère pour me faire une place à part, qui ne serait celle ni d'un ami laïque, ni d'un autre prêtre. Hier soir (31 août), le duc d'Aumale est arrivé. Sur le perron même il m'a dit : « J'étais bien sûr de vous trouver là ; je parlais « de vous hier avec la reine des Belges. — Mais, Monseigneur, « je n'ai pas l'honneur d'être connu de la reine. — *Non; mais « elle connaît la tradition de Denise*[1] *dans la famille.* » Peu de paroles m'ont autant touché que celle-là. Une autre cependant m'a fait plus de plaisir encore ; c'est quand le duc d'Aumale a ajouté : « Et quand il en sera temps, pour nous aussi vous « serez là. » Je n'aurais pas attendu cela de lui. »

« La fin du comte de Paris est celle d'un grand chrétien ; son confesseur anglais dit celle d'un saint, » écrit encore Mgr d'Hulst.

[1] C'était le nom de la mère de Mgr d'Hulst.

Le 31 août, le docteur fut d'avis qu'il était temps d'administrer l'extrême-onction. Mgr d'Hulst se chargea d'avertir le malade, lui rappelant les effets pacifiants de ce sacrement qui, en purifiant l'âme, fait éprouver du soulagement au corps même. « Je suis tout prêt, » répondit le prince. A ce moment entrait Mme la comtesse de Paris. « Voilà, lui dit son mari, ce dont nous parlions ensemble... Il n'y a plus qu'à fixer l'heure. » La princesse, étouffant ses sanglots, répondit : « Tu diras comment tu veux que cela se fasse. — En présence de toute la famille et de toutes les personnes de la maison. »

Assisté du prêtre anglais, confesseur de Son Altesse Royale, M. Cafferata, Mgr d'Hulst accomplit les rites sacramentels, puis donna au mourant l'indulgence plénière, après lui en avoir expliqué le bienfait. « C'est une grande grâce, » répondit-il.

La cérémonie achevée, la comtesse de Paris s'approcha du prince, qui l'embrassa. Après elle, vinrent le duc d'Orléans, puis la reine Amélie et chacun des enfants. Leur père, très maître de lui, les serrait sur son cœur et leur adressait de touchants adieux. Tous les autres parents reçurent l'accolade du chef de leur maison.

Quand tout fut fini, le prince dit d'une voix forte : « Maintenant je demande qu'on me laisse seul. — Oui, Monseigneur, reprit Mgr d'Hulst, vous devez avoir grand besoin de vous reposer. — Et surtout de me recueillir après un acte aussi grave. »

Le lendemain, 1er septembre, le prince dit à sa femme : « Je désire qu'on demande au Saint-Père sa bénédiction pour moi. Il est temps. » Le duc d'Orléans expédia aussitôt la dépêche suivante :

« Très saint Père, mon père très malade nous prie, ma mère et moi, de demander pour lui la bénédiction de Votre Sainteté. Le Saint-Père sait que je reste son fils très dévot. — PHILIPPE[1]. » Quelques heures après la réponse arrivait, ainsi conçue : « Le Saint-Père, ayant appris avec peine la grave maladie de S. A. R. le comte de Paris, prie Dieu pour sa guérison et envoie avec affection paternelle sa bénédiction apostolique à l'illustre malade, à Mme la comtesse de Paris, à Votre

[1] « Vous savez, fait remarquer Mgr d'Hulst à sa sœur, que cette formule *très dévot fils*, est celle qu'employaient les rois de France parlant au Pape. Vous voyez que ce jeune prince a l'âme royale. Il faut bien prier pour lui... ». La première phrase de la dépêche, dit Mgr d'Hulst, avait été concertée en famille ; la deuxième était de l'initiative du duc d'Orléans.

Altesse Royale, aux membres de la famille présents. Sa Sainteté espère que cette bénédiction sera une consolation pour tous dans ces pénibles moments. — Cardinal RAMPOLLA. »

Le prince fut très touché de la teneur de cette réponse. « Elle est cordiale, dit-il à plusieurs reprises; oui, cordiale. J'en suis bien heureux. » Ainsi, fait observer Mgr d'Hulst, se trahissait une fois de plus l'âme de ce vrai fils de l'Église. Jamais, au plus fort des controverses politiques soulevées dans la presse à l'occasion des conseils donnés aux catholiques français par le Saint-Siège, on n'avait entendu sortir de ses lèvres une parole qui ne fût empreinte du plus grand respect pour le Vicaire de Jésus-Christ. Et, au moment suprême, il se réjouissait de trouver un accent paternel dans le message qui lui arrivait de Rome.

La fin paraissait imminente, et cependant les jours se passaient. C'était le temps du Congrès scientifique de Bruxelles; Mgr d'Hulst s'excusait de son absence auprès de l'abbé Pisani, et s'en faisait presque scrupule.

« L'agonie se prolonge, écrivait-il le 2 septembre; et, comme les circonstances calamiteuses n'ont pas coutume de se plier à nos convenances, tout me fait présumer que demain, à l'heure où je devrais partir pour être mardi matin à Bruxelles, nous n'en serons pas encore à la fin, et nous en serons trop près pour que je puisse justifier mon départ. Le duc de Chartres, en me demandant quand je devrais absolument partir, me l'a laissé entendre tout à l'heure, et il a ajouté très cordialement : *Vous faites du bien ici.* Le fait est que j'ai eu l'occasion de rendre plus d'un service assez délicat. »

Le 4 septembre, il dit encore :

« Si votre silence se prolongeait, j'en éprouverais de la peine, dans la pensée que peut-être vous me blâmez d'être resté ici. Cependant j'ai conscience d'agir en prêtre encore plus qu'en ami. La princesse n'a voulu avoir aucun des amis de son mari,... et si l'on a fait pour moi une exception unique, c'est parce que mon ministère apporte au malade la seule consolation qu'il puisse goûter dans ce long et terrible vis-à-vis avec la mort. J'aurais trop de peine à faire comprendre que j'ai d'autres affaires. Si je me trompe, Dieu me le pardonnera, et vous aussi, n'est-ce pas[1] ? »

Le malade gardait toute sa présence d'esprit, et ses saintes dispositions ne faiblissaient pas; mais il traversait des phases

[1] On sait que M. Pisani donna lecture au congrès de Bruxelles du discours composé par Mgr d'Hulst. (Voir le dernier chapitre du tome Ier.)

de tristesse, pendant lesquelles les encouragements d Mgr d'Hulst lui étaient utiles. « Dieu prolonge votre épreuv en vous laissant toutes vos facultés, lui dit une fois celui-ci afin que, n'ayant pu servir la France par vos efforts, vous l serviez par vos souffrances. Saint Louis aussi est mort à votr âge, comme vous, sur la terre étrangère, et sans avoir réuss dans son entreprise. Il a offert pour son royaume et pou l'Église ses souffrances et son sacrifice. » Ce rapprochemen frappa beaucoup l'auguste mourant, que l'on entendit, dans le jours qui suivirent, murmurer cette prière : « Saint Louis priez pour la France! Saint Louis, roi de France, venez m prendre! »

Dans l'après-midi du 3 septembre, le prince fit appeler l prêtre son ami :

« Vous vous souvenez, dit-il, de mon vœu à Notre-Dame d Lourdes. Chaque jour, depuis lors, j'ai récité, sans y manquer les litanies de la sainte Vierge. Hier encore j'ai pu les dire aujourd'hui je ne peux plus. Voulez-vous les réciter auprès d moi? »

Depuis ce jour, jusqu'à la veille de la mort, Mgr d'Hulst fu fidèle à ce pieux devoir. Le prince répondait aux invocation dites en latin. Une fois il s'interrompit pour demander le sen d'un mot, preuve touchante de son attention à la prière. Quan il lui fut devenu impossible de parler, il fit encore un gran signe de croix au commencement et à la fin des litanies.

Le soir du 7 septembre, l'imminence de la fin était évidente Mgr d'Hulst passa la nuit auprès du prince, avec Mme l comtesse de Paris et ses enfants. A 4 heures du matin, o appela les autres membres de la famille; le prélat récita le prières des agonisants et les litanies de la sainte Vierge. L'abb Cafferata célébra la sainte messe pour le moribond. Aussitô après, tous s'assemblèrent autour du lit. Il était près de heures; la respiration devenait courte et rare; un long soupi se fit entendre, suivi d'un silence. Le docteur Récamier écout le cœur, qui ne battait plus. « C'est fini, » dit-il en se retiran La princesse était debout, tenant la main du compagnon de s vie, immobile et forte, rappelant à tous, par son attitude plein de calme douleur, la Vierge Mère au pied de la croix. Tou vinrent successivement baiser, à genoux, la main du prince qui avait si chrétiennement achevé une si noble vie. Aussitô après, Mgr d'Hulst célébra la messe.

« Je suis profondément remué par cette mort, écrivit-il à s

nièce ; je n'aurais pas cru qu'elle me ferait tant de peine. Malgré la distance des conditions, il me semble avoir perdu une seconde fois mon frère[1]. »

Mgr d'Hulst fit part de cette mort à ses électeurs bretons par une lettre qu'il adressa au *Courrier du Finistère*.

« La fin du comte de Paris, y disait-il, a été celle d'un prince magnanime, d'un chrétien humble et soumis, d'un vrai fils de saint Louis. Aussi tous les cœurs français, même ceux que la politique sépare, se trouveront unis dans le sentiment d'un respect ému devant cette tombe que va recouvrir la terre d'exil, et leurs prières monteront en commun vers Dieu pour recommander à sa miséricorde l'âme noble et pure qui vient de quitter ce monde, après n'avoir donné que des exemples de vertu. »

Aussitôt de retour à Louville, Mgr d'Hulst écrivit pour le *Correspondant* l'émouvant article qu'il intitula si justement : *Une Ame royale et chrétienne*.

La princesse Hélène l'en remercia par cette lettre touchante :

« Grâce à vous, je viens de revivre ces tristes journées et de repasser, en quelque sorte, par toutes les émotions que j'avais éprouvées, et je vous assure que j'y ai trouvé une douceur infinie. Jusqu'après la lecture du *Correspondant*, j'avais eu beau faire appel à mes souvenirs, ma pauvre tête se refusait à rien préciser ; c'était une souffrance de plus, ajoutée à tant d'autres. Aussi ne vous étonnerez-vous pas de savoir que la fille de celui que vous avez aimé d'une si grande affection, vous a une reconnaissance infinie de ce que vous venez d'écrire.

« Que c'est beau ! On sent si bien que vous y avez mis tout votre cœur ! votre talent a fait le reste. Puis vous faites partager à ceux qui vous lisent tout ce que votre cœur a ressenti dans son élévation et sa grandeur pour cette âme si noble que Dieu a rappelée à lui. »

*
* *

L'article du *Correspondant* s'achevait sur une espérance :

« Ce n'est pas contester le droit que l'esprit moderne reconnaît à un pays de disposer de lui-même que de prévoir le jour où, instruite par de décevantes expériences, la grande nation chrétienne se ressouviendra de ceux en qui se sont incarnées ses meilleures, ses plus glorieuses

[1] Mgr d'Hulst à Mme la vicomtesse de Méré, 8 septembre 1894. « Je pleure mon prince comme un grand frère, dit-il encore dans une lettre à Mlle Th. V. Je n'aurais pas cru qu'il m'en coûtât tant de le voir partir. »

destinées. Ce jour-là, la cendre du comte de Paris pourra dormir en terre française, tandis que l'héritier de son patriotisme et de sa fo viendra renouer, pour le bien de tous, même de ceux qui le bannissen aujourd'hui, la chaîne des traditions séculaires, qu'un peuple n'a jamais reniées sans s'amoindrir. »

La mort du comte de Paris n'en devait pas moins modifier dans une certaine mesure, la conduite politique de Mgr d'Hulst. Les purs royalistes en avaient le sentiment et, tenant compt aussi des discours du député de Brest, se montraient inquiets. Au lendemain de l'article *Une Ame royale et chrétienne*, un feuille monarchiste, le *Journal de l'Orne*, appelait Mgr d'Hul « le rallié perplexe[1] ». Sans doute, lorsque les journaux ita liens firent courir le bruit que Léon XIII l'appelait à Rom pour le charger de « signifier » au duc d'Orléans et aux chef du parti qu'il ne voulait pas d'agitation royaliste, on leur oppos un démenti catégorique[2]; mais on ne pouvait nier qu'il n'y eû quelque chose de changé.

Quelque affection que Mgr d'Hulst pût reporter sur le fils c celui qui avait été son ami, le cœur n'était plus pris de la mêm manière, et dès lors l'intelligence voyait plus clairement ce tains résultats obtenus par la politique de Léon XIII.

Avec sa grande loyauté, Mgr d'Hulst en fit l'aveu à ce mêm religieux qui avait été le confident de ses plus amères doléance C'était au début de 1895.

« La situation religieuse est toujours complexe. A côté des tristesse dont nous avons souvent gémi ensemble, je suis heureux de constat de bons effets de l'action du Saint-Père. On peut, ce me semble, ca tonner les résultats fâcheux dans l'Église, et les résultats heureux dehors. Au dedans, il se fait un courant d'ambitions malsaines qu'e courage la fortune inespérée de certains prélats : beaucoup de prêtre voyant par quels moyens ceux-ci sont *arrivés*, s'occupent beauco plus de cultiver ce genre d'industrie que de soigner les âmes qui le sont confiées. Avec des protestations de dévouement à la Républiqu on n'a pas besoin de vertu, de foi, de piété, ni de zèle[3]. Et l'action cc tagieuse de ces exemples va très loin.

« Mais, au dehors, le pontificat prend une autorité chaque jour pl grande, dont le récent article de Brunetière, dans la *Revue des Deu Mondes*, n'est pas le seul indice. Je vois des hommes du monde, lon

[1] Numéro du 3 octobre 1894.

[2] Journaux des premiers jours d'octobre 1894.

[3] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'il y a encore beauc de passion dans ce langage.

temps oublieux de la foi de leur enfance, très attirés par la religion, et je constate que l'apaisement produit dans leur esprit par l'attitude du Saint-Père y est pour beaucoup. Dieu saura, espérons-le, développer ce bien et arrêter ce mal. Mais quelle tristesse de penser que, tandis que les incroyants reviennent à nous, il se trouve de moins en moins de vrais prêtres pour les accueillir[1] ! »

« Les desseins de Dieu sont à longue portée, ajoute-t-il très sagement dans une autre lettre presque du même jour, où il développe les mêmes idées, et il ne faut pas les mesurer à notre aune, ni nous croire plus sages que le vicaire de Jésus-Christ. Il y a des opérations douloureuses, mais nécessaires. Si la monarchie revient, ce qui est très possible, Léon XIII lui aura rendu un grand service en ruinant le préjugé qui liait sa cause à celle de l'Église, en les faisant détester toutes deux[2]. »

En fait, Mgr d'Hulst marchait d'accord avec les républicains modérés et soutenait leurs efforts. Comme eux, il avait mis sa confiance en Casimir Périer ; comme eux, il fut irrité et affligé de sa démission, qu'il jugea avec une extrême sévérité.

« Quels événements en une semaine ! écrit-il, le 20 janvier 1895. Ce malheureux Périer a perdu la tête, et le déshonneur qu'il a attaché à son nom est tel, qu'il transforme en une profonde pitié l'indignation que j'avais d'abord éprouvée. Quand il a vu que personne ne l'approuvait, que ses amis eux-mêmes osaient à peine plaider les circonstances atténuantes, il a dû ouvrir les yeux sur l'énormité de sa bévue, et alors je le plains sincèrement de ce qu'il doit éprouver[3]. »

A ces réflexions il en ajoute d'autres non moins justes, quelques jours plus tard :

« Casimir Périer a dit des choses vraies dans son message ; mais, d'abord, avant de se déclarer impuissant, il devait user des armes qu'il avait dans la main : constitution d'un ministère radical ; puis, s'il était renversé, constitution d'un ministère de réaction, dissolution de la Chambre. Si tout cela avait échoué, il avait le droit de dire qu'on lui refusait les moyens de gouverner, et il aurait pu partir. Mais il a fui sans combat. En outre, il a fait une lâcheté inutile lorsque, tombant sous les attaques des républicains, il a essayé de faire croire qu'il avait été l'objet des obsessions de la droite pour trahir la République. Il savait parfaitement que rien de semblable ne lui a jamais été demandé et qu'aucune espérance semblable n'a jamais été fondée sur lui, par

[1] Mgr d'Hulst à un religieux, 9 janvier 1895.
[2] Le même à Mlle Th. V., 5 janvier 1895.
[3] Le même à la même, 20 janvier 1895.

des hommes qu'il a eu, en outre, l'impertinence, lui, chef de l'Éta irresponsable, d'appeler ses adversaires. C'est ce qui m'a fait qualifie ce message par les deux mots de couardise et d'impertinence[1]. »

Avec les mêmes alliés, Mgr d'Hulst s'associa à l'élection pré sidentielle de Félix Faure, « pour empêcher un grand mal e écartant Brisson, » mais sans attendre beaucoup du nouve élu[2], à l'esprit national et aux qualités politiques de qui il rendi plus tard justice.

Un voyage qu'il fit dans le Finistère, en juillet 1895, et où soutint la candidature au conseil général de M. Larreur, mair de Plouzané, lui donna occasion d'accentuer son évolution. est vrai de dire qu'il préconisa un programme catholique avan tout, et une union de tous les catholiques qui ressemble fort la ligne de conduite qui devait être donnée, dix ou douze an plus tard, aux catholiques de France par le successeur c Léon XIII. A ce point de vue surtout, les déclarations qu'il dans la petite ville de Saint-Renan sont intéressantes.

« Si je suis remonté à cette tribune, c'est que je crois nécessai d'insister sur un mot que M. Larreur vous a dit en passant, et qui e de la première importance. « Je suis, vous a-t-il dit, du parti cath « lique, le seul parti qui doive exister, pour moi, d'après les indic « tions de notre Saint-Père le Pape. » (*Applaudissements.*)

« Oui, c'est bien vrai, nous devons être catholiques avant tout, c'est l'attachement à cette grande cause qui doit nous unir. Il nc rend l'union possible et il la rend nécessaire entre nous, car to division de nos forces nous perdrait.

« Je vous parlais tout à l'heure des folies coupables qui ont diss en dix-huit ans les richesses de la France. *Il ne faudrait pas cro que ces folies soient imputables au régime républicain pris en lui même.* On pourrait parfaitement concevoir une république honnê économe, respectueuse des croyances et des principes de tous citoyens. Pour en trouver une de cette sorte, nous n'avons qu'à reg der au delà de l'Océan...

« Si la France persiste à vouloir rester en république, où donc le royaliste chrétien qui refuserait d'aider par son concours à ren ce régime habitable pour tous les Français, à le purger de tout esp

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., le 28 janvier 1895.

[2] A la même, le 20 janvier 1895. Mgr d'Hulst blâma énergiquement la ca pagne de presse entreprise contre certaines personnes de la famille du p sident, campagne à laquelle le *Matin* et l'*Éclair* avaient voulu le mêl « Mon mépris pour la presse et pour le public qui la gobe s'en est se ment accru, ce que je ne croyais pas possible. » (Lettre du 22 décembre 18

sectaire et à y faire pénétrer le respect de nos croyances, qui sont celles de la plus grande partie de la nation?

« Ainsi, entre les uns et les autres, l'union est facile; elle s'impose. Que dans toutes les élections ils marchent la main dans la main, mettant au premier rang les intérêts de la foi. A ce prix ils redeviendront les plus forts et reprendront, pour le bonheur de notre chère patrie, le gouvernement de ses destinées[1]. »

L'avènement du ministère radical, présidé par M. Bourgeois, le trouva naturellement hostile. « La rentrée du Parlement est ridicule, écrit-il le 10 novembre 1895. Le ministère radical, après une déclaration à tout casser, se revêt d'une toison de mouton; les tigres de l'extrême-gauche ne savent plus que bêler; l'incohérence est partout. A droite, nous n'osons pas attacher le grelot, de peur que le centre ne rougisse de nous suivre; et le centre n'ose pas attaquer, de peur de n'être pas suivi. Ainsi une poignée de violents dupe et domine le pays. M. Goblet accouche d'un projet de loi sur les associations, qui est un comble de ridicule et de tyrannie. Un chimiste pédant et fanatique d'impiété préside à nos relations extérieures. Il faut que la Russie ait bien besoin de nous pour supporter de pareils fantoches. De plus en plus, l'âme de la France se retire du monde politique[2]. »

Au contraire, il accueillit avec joie et soutint de ses votes le ministère Méline. Il éprouvait, d'ailleurs, de la sympathie pour la personne même du président du Conseil[3].

Lorsqu'au mois d'août 1896, le président de la République, accompagné de M. Méline et d'autres ministres, se rendit en Bretagne, les députés catholiques du Finistère, Mgr d'Hulst, le comte de Mun et M. Villiers, se décidèrent, suivant l'exemple de leurs collègues des Côtes-du-Nord, à ne pas bouder le chef de l'État et à lui rendre leurs devoirs. Toutefois, pour sauvegarder leur dignité et remplir toute leur mission de représentants du peuple, ils avaient résolu de lui présenter une adresse où, en très peu de mots et respectueusement, seraient rappelées les revendications des catholiques bretons. Sous le prétexte

[1] *Le Monde* du 15 juillet 1895, d'après le *Courrier du Finistère*.

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 10 novembre 1895.

[3] Le même à la même, 29 mars 1896 : « Je n'ai pu joindre Méline cette semaine. Je tâcherai de le voir demain. Son rôle a bien grandi dans cette belle et âpre discussion, où il a partagé avec Poincaré le principal rôle. C'est un honnête homme et que la conviction rend éloquent. J'ai beaucoup de sympathie pour lui, et nos rapports sont des plus courtois. »

qu'aucun discours des membres du Parlement n'avait été prévu au programme, ils durent se borner à déposer cette adresse entre les mains de M. Méline, qui se chargea de la transmettre au chef de l'Etat. De plus, la municipalité de Brest avait eu l'inconvenance d'exclure les députés catholiques de la liste de ses invités, notamment au banquet. Le président de la République les convia lui-même, s'entretint avec eux, avec Mgr d'Hulst en particulier, et se montra fort gracieux.

« Je m'applaudis d'être venu, écrit le recteur de l'Institut catholique. Nous avons été très bien traités par le président et les ministres, qui a d'abord stupéfait nos collègues républicains, habitués à nous compter pour rien, et les a ensuite dégelés. Nous avons fini par avoir avec eux les conversations les plus amicales. Enfin, mes électeurs ruraux qui remplissaient les rues de Brest m'acclamaient partout même et surtout ceux qui avaient leur plumet, et étaient manifestement fiers de voir leur représentant parmi les autorités. Donc notre but est atteint. Je vous envoie le texte d'une adresse... Elle sauve notre dignité et enlève à notre présence tout caractère de platitude[1]. »

Les journaux royalistes n'en jugèrent pas ainsi. Ce fut parmi eux un beau tapage, qu'égala seulement la clameur des journaux républicains indignés contre le président de la République et le premier ministre[2]. Mgr d'Hulst adressa au journal *la Bretagne* une lettre rectificative, que l'*Univers* inséra[3]. Mais, jusque dans son plus immédiat entourage, il se vit obligé de justifier sa conduite. Après en avoir donné les raisons particulières, il s'élevait à ces considérations plus générales :

« Est-il à propos de reprendre, vis-à-vis de la République actuelle, l'attitude d'émigrés à l'intérieur qui a si mal réussi aux légitimistes sous Louis-Philippe, et que tout le monde blâme aujourd'hui? Pour moi, je me sens aussi libre vis-à-vis de la République actuelle que j'aurais été vis-à-vis de l'Empire. Et à cette époque certains royalistes obéissant au mot d'ordre du comte de Chambord, se tenaient éloignés de tout et perdaient toute influence. D'autres briguaient les suffrages de leurs concitoyens, devenaient conseillers généraux et députés. Ils ryer était de ceux-là. Ils n'abdiquaient aucune de leurs convictions, mais ils prenaient leur place au soleil. Or, quand on est entré dans la vie publique, il me semble préférable d'exercer tous ses droits et

[1] *Lettres de direction*, 7 août 1896, p. 366.

[2] L'*Univers* du 7 au 11 août donne des extraits des principaux articles, ceux de la *Bretagne*, de l'*Etoile de la mer*, du *Jour*, de l'*Autorité*, etc.

[3] *Univers* du 11 août 1896; lettre du 8 août.

ne pas se tenir à l'écart. Il n'est pas difficile de montrer ce qu'on pense et ce qu'on maintient[1]. »

Ces sages pensées, rapprochées de celles que Mgr d'Hulst avait exprimées peu auparavant dans sa lettre à un religieux et dans son discours de Saint-Renan, marquent très exactement l'attitude à laquelle s'était rangé le député de Brest après la mort du prétendant qu'il avait aimé et à qui il ne devait survivre que deux années.

[1] Mgr d'Hulst à Mme la vicomtesse de Méré, 6 août 1896.

CHAPITRE XXIX

Mgr D'HULST DÉPUTÉ

PRINCIPALES DISCUSSIONS AUXQUELLES IL PREND PART

LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

1892-1896

Mg d'Hulst semble découragé du rôle des députés ecclésiastiques à l
Chambre. — Il est hostile à de nouvelles candidatures de ce genre. —
Curieuse et énergique lettre que lui écrit le recteur de Plouguerneau.

Mgr d'Hulst et ses électeurs. — Voyage en Bretagne, été de 1892, pui
en 1893. — L'île de Molène. — Politique et mysticisme. — Le prêtre et l
député inséparables en Mgr d'Hulst. — Il ne traite guère à la Chambr
que les questions qui intéressent la religion et l'Église. — Cependant
prend part à quelques discussions de politique générale. — La bombe d
Vaillant et la séance du 9 décembre 1893. — La loi contre les anarchistes. —
Attitudes successives de Mgr d'Hulst. — Violents reproches que lui adress
Edouard Drumont. — Réponse de Mgr d'Hulst. — Sa lettre au directeu
de l'*Univers*, juillet 1894, pour expliquer ses différents votes. — Mgr d'Huls
défend les journaux catholiques et surtout la *Croix* contre les accusation
de la gauche, qui en fait les complices des anarchistes. — Mgr d'Hulst s
prononce, avec le Gouvernement, pour l'envoi de l'escadre française
Kiel. — Il s'oppose au projet de l'Exposition de 1900.

Projet de loi pour la répression du duel. — Les facteurs ruraux et le repo
du dimanche. — Le serment religieux. — Les Pères de l'Église et l'anar
chie. — Les questions d'enseignement. — Les subventions au collè
Sainte-Barbe et à l'école Monge. — Le traitement des instituteurs et
neutralité. — Le budget de l'instruction publique et la liberté vraie
l'enseignement supérieur. — L'École libre des sciences politiques. — Dis
cussion avec M. Combes sur l'esprit des lois scolaires ; tous les républ
cains se déclarent solidaires. — La question des Universités autonome
— Lettre de Mgr d'Hulst au journal *le Temps*. — Une certaine autonom
est accordée aux Universités. — Mgr d'Hulst montre combien encore el
est insuffisante. — Réponses de MM. Combes et Poincaré.

La question du Concordat et de la séparation de l'Eglise et de l'État. — I
choix des évêques inquiète Mgr d'Hulst. — Ce qu'il dit, dès 1888, da
l'oraison funèbre de Mgr de Briey. — Lettre de Mgr Freppel. — Excessiv
préventions contre les évêques ralliés. — L'article du *Journal d'Indre-e
Loire*. — Sévérité de Mgr d'Hulst à l'égard de la nonciature. — Lett
qu'il écrit au cardinal Langénieux. — Mécontentement à Rome.

Mgr d'Hulst en vient à désirer la séparation de l'Église et de l'État. — Curieuse conversation qu'il a à ce sujet avec M. Taine, et que celui-ci a relatée par écrit. — Discours du 20 janvier 1893 sur la politique concordataire. — Réponse du ministre Charles Dupuy. — L'interpellation sur le décret relatif aux fabriques. — Lettre du 9 décembre 1894 à M. Goblet. — Il devient évident que la séparation se fera dans des conditions désavantageuses pour l'Église. — Mgr d'Hulst continue pourtant à la désirer, comme un moindre mal et l'occasion d'un bien probable. — Paroles de Mgr d'Hulst à la Chambre, le 12 juillet 1895. — Le cardinal Richard les approuve. — Raisons d'ordre religieux qui motivent la préférence de Mgr d'Hulst. — Apaisement momentané.

La dernière session à laquelle Mgr d'Hulst ait pris part. — Pourquoi il garde le silence sur les massacres d'Arménie. — Discours sur l'action sociale de l'Église, juin 1896. — Jusqu'au bout, et même dans ses rapports privés avec ses collègues, Mgr d'Hulst s'est occupé, à la Chambre, des « affaires de Dieu ».

Il semble que, lassé du rôle ingrat qu'il jouait à la Chambre, Mgr d'Hulst ait parfois cessé de le tenir pour utile. En tout cas, il croyait de moins en moins à l'opportunité des candidatures ecclésiastiques; et lorsque, quelques mois avant les élections de 1893, il eut entendu dire qu'en Bretagne, et surtout dans le Finistère, on songeait à les multiplier, il s'y montra hostile.

Un des prêtres de sa circonscription, le recteur de Plouguerneau, s'en expliqua à fond avec lui et releva son courage par une lettre énergique et d'ailleurs assez curieuse pour qu'il soit utile d'en citer un long extrait.

« Je trouve, Monseigneur, que vous n'appréciez pas assez le bien de votre présence à la Chambre. Vous êtes obligé, dites-vous, de batailler contre la droite et contre la gauche, et que tous vos beaux discours ne changeront rien aux résolutions de la Chambre. Soit; mais rappelez-vous, Monseigneur, que Mgr Freppel était dans le même cas, absolument. Et pourtant qui oserait dire que sa présence à la Chambre et ses discours n'ont pas fait un immense bien? La Chambre ne tenait aucun compte de sa parole; mais cette parole, la France l'entendait et l'écoutait. Et je l'ai entendu lui-même regretter d'être seul évêque, seul ecclésiastique à la Chambre.

« Vous ajoutez, Monseigneur, qu'un prêtre à la Chambre ne peut parler utilement que des questions religieuses et non des questions profanes. Mgr Freppel a bien prouvé le contraire.

« Vous dites encore, Monseigneur, que la position d'un ecclésiastique à la Chambre est bien difficile. Nous le croyons tous et nous le voyons, aussi vous sommes-nous reconnaissants d'avoir bien voulu accepter ce mandat. Ce qui nous afflige le plus, nous prêtres, c'est de voir que la droite ne vous seconde pas plus qu'elle ne secondait Mgr Freppel, qu'elle a insulté en pleine assemblée. Et voilà pourtant les

gens qui se croient appelés à diriger la France ! Franchement, bea coup d'entre eux sont plus qu'arriérés. Ils ont, plus que la gauche, per du gouvernement des curés. C'est bête, si ce n'était pusillanime.

« Les prêtres, pour eux, ce sont leurs portefaix. Qu'ils se chargen eux prêtres (dans leurs paroisses), de faire réussir leur élection (à er laïques), c'est leur devoir ; mais après, qu'ils se retirent dans le sacristie et qu'ils ne se mêlent plus de rien ; eux, députés, chargent... de ne rien faire. Franchement c'est blessant. Le curé, ord nairement l'homme le plus intelligent, le plus instruit, le plus au cc rant des hommes et des choses, excellent comme agent électoral, ma impossible dans un comité, dans une réunion électorale privée, po choisir des candidats. Après que tout est réglé par ces bons messieur ils notifient à M. le curé le candidat qui est imposé à ses paroissie et le prient de vouloir bien chercher des distributeurs de bulletins, etc Et voilà... Avouez que c'est réduire le clergé à un rôle ridicule, s'il n'ét pas odieux, et nous faire reculer en arrière je ne sais de combien siècles. Et vous croyez que le clergé ne sent pas cela ? Et ils dise naïvement, ou bêtement : Ce ne sont pas des choses qui regardent clergé, qui doit rester étranger à nos luttes politiques. Je pourrais le répondre, comme Rouvier à ses amis : Sans moi, sans le clergé, vc n'auriez pas pu mettre à la marge de vos papiers à lettres : *Chambre députés*. Et dire que dans un comité, dans une réunion électorale, admettra médecin, notaire, avocat, vétérinaire, mais pas un prêt pas un curé,... c'est à se demander s'ils savent ce qu'ils font. Moi ! m prêtre, je ne pourrai pas donner un aussi bon avis sur le choix d candidat que le premier venu ?...

« Vous dites, Monseigneur, que vos discours à la Chambre soulèv des tempêtes. Mgr Freppel pouvait en dire autant. Eh bien ! tant mie Cela prouve que ces misérables ont besoin d'entendre la vérité. Si c ne leur fait pas de bien, cela en fera à d'autres.

« Que de cris autour du Panama ! Est-ce une raison pour étouffe question ? Non, il faut aller jusqu'au bout ; nous finirons par avoir son.

« Parlez donc, Monseigneur ; parlez non pas une fois, deux fois an, mais souvent, toutes les fois que la moindre occasion se pré tera. Vos discours font du bien à la France, sinon à la Chambre rendent fiers vos électeurs.

« Vous m'excuserez, Monseigneur ; vous voyez que j'ai oublié à j'écrivais, mais de cette manière j'étais plus à l'aise pour faire à M seigneur ma confession politique, qui est aussi celle de la plupar mes confrères[1]. »

[1] Le 8 février 1893. L'abbé Pisani, dans la *Revue du Clergé franç* 1er juin 1914 (p. 517), raconte d'une façon amusante les efforts que fais souvent, au contraire, les amis de Mgr d'Hulst, pour l'empêcher de pa

* * *

Que les électeurs de Mgr d'Hulst fussent fiers de lui, certes le recteur de Plouguerneau avait raison de l'affirmer, et ils le lui prouvaient chaque fois qu'il se rendait parmi eux. Et lui, de son côté, s'attachait de plus en plus à ceux qui l'avaient élu sans le connaître personnellement. Dans le courant de l'été de 1893, il tint à compléter, dans sa circonscription, le voyage qu'il avait dû interrompre l'hiver précédent.

« J'ai terminé hier, écrit-il le 25 juillet, ma laborieuse et consolante tournée dans ce paradis de la terre qui s'appelle le Léon.

« Mais plus l'accueil que j'y recevais était cordial, moins il me laissait de loisir. Tous les soirs à l'étape, je trouvais un gros courrier. Je commençais vers 10 heures du soir à l'ouvrir et à le lire avec des yeux alourdis par le sommeil, et, quand j'avais répondu aux cinq ou six lettres d'affaires qui ne souffraient point de retard, le courage me manquait pour continuer d'écrire, et je regagnais, vers 11 heures, un lit qu'il fallait quitter le lendemain de bonne heure pour reprendre une course ininterrompue.

« J'ai parlé dans vingt-cinq paroisses. Entre temps, j'ai prononcé à Quimper l'oraison funèbre de Mgr Lamarche, dont j'avais écrit la seconde moitié en chemin de fer en quittant Paris.

« J'ai terminé en parlant quatre fois hier à Landerneau, où j'avais la réunion de la Jeunesse catholique, précédée d'une messe et d'un banquet avec toasts et suivie d'un sermon à la paroisse. Le soir, à 11 heures, j'arrivais à Lorient, et ce matin à 7 heures j'étais à Sainte-Anne, où j'ai dit la messe. »

L'année suivante, à l'occasion de sa réélection en août[1], il poussa jusqu'aux îles d'Ouessant et de Molène, qu'une épidémie de choléra avait dévastées.

« Notre visite à Molène fut empreinte d'une grande tristesse, raconte, dans le *Gaulois*, M. Maurice Courcelles, qui avait accompagné Mgr d'Hulst. Nous allâmes d'abord à l'église et au cimetière, puis Monseigneur voulut visiter lui-même quelques-unes des familles les plus éprouvées. Il entra dans ces demeures sordides, apportant à chacun quelques paroles de consolation et d'espérance. Nous terminâmes notre tournée par une visite chez le maire, — un brave pêcheur qui se fait aubergiste à ses heures, — puis nous rentrâmes au presbytère, si toutefois l'on peut

[1] Mgr d'Hulst fut réélu par 11097 voix sur 11783 votants.

décorer de ce nom la pauvre masure qui sert d'habitation au recteu de Molène. Le déjeuner était servi; nous y fîmes tous honneur, et, jour-là, Mgr d'Hulst mangea de bon appétit. Il s'enquit de la situatic de l'île. Le recteur nous communiqua des détails navrants. Pendar plusieurs semaines, l'eau potable avait fait défaut; c'est alors qu'c s'était jeté sur l'eau empoisonnée des citernes et que le fléau ava éclaté. Mais, au milieu même de cette lugubre histoire, il y avait des aventures vraiment comiques. Parmi les victimes de la maladi une des premières avait été la sage-femme, la seule que possédait l'î Le besoin de son assistance ne tarda cependant pas à se faire sentir, l'on devine à qui vinrent s'adresser les naïfs pêcheurs.

« Je vois encore le pauvre recteur nous contant, avec force circonl cutions, quel avait été son embarras lorsqu'un soir un de ses paro siens était venu le chercher pour un ministère qui n'a rien de pastor et pour lequel on ne reçoit à coup sûr aucune instruction spéciale séminaire.

« Cette fois, Mgr d'Hulst partit d'un joyeux éclat de rire. Le déjeun d'ailleurs, était terminé, et il fallait songer à partir. La population t entière se rendit sur la jetée. Cette visite avait mis un peu de joie cœur de ces pauvres gens, et, dans leur reconnaissance, ils voulur saluer le départ de leur noble visiteur d'un chant d'allégresse qui c trastait assez avec le deuil général. Mgr d'Hulst leur imposa délic ment silence. »

« Demain soir, écrira Mgr d'Hulst au cours d'un second voy dans le Finistère, en 1895, je vais à Morlaix voir une âme m'intéresse et qui a besoin d'un coup de remontoir... Jeud distribue les prix à Saint-Renan, puis je pars vendredi. Je passer quelques heures près de ***, pour tendre encore la m à une brebis malade, et je vais dîner et coucher à ***. V voyez que ma politique est fortement teintée de mysticisme

Chez Mgr d'Hulst, en effet, le prêtre et le député ne se parent pas. Ses discours à la Chambre, s'ils n'obtinrent pa résultat cherché, « firent du bien, » pour emprunter en une expression du recteur de Plouguerneau. L'orateur n'abo que très rarement les questions de politique générale. En vanche, sur toutes celles où la morale religieuse et la doct de l'Église furent en cause, ainsi que sur les questions d'en gnement, il ne manqua jamais de prendre la parole, qu l'occasion s'en présenta.

A vrai dire, si l'on met à part ces questions et celle des ports de l'Église et de l'État que l'on retrouvera plus l

[1] *Lettres de direction*, 22 juillet 1895.

Mgr d'Hulst n'a guère donné son avis à la tribune qu'en trois circonstances : les lois tendant à la répression des anarchistes, le voyage de l'escadre française à Kiel, le projet de l'Exposition universelle de 1900.

Il avait assisté, sans éprouver ni crainte ni émotion, à la fameuse séance du 9 décembre 1893, troublée par la bombe de l'anarchiste Vaillant. Il s'était occupé de soigner les blessés et de reconduire chez lui le pauvre abbé Lemire, si tristement récompensé, comme le faisait remarquer le comte de Paris, de sa bienveillance pour les partis avancés[1].

Cet attentat, ainsi que celui d'Émile Henry, avait déterminé la Chambre à prendre les mesures nécessaires pour en finir avec ces procédés de terreur; mais il était évident que toute loi tendant à restreindre la liberté de la presse et les garanties de la liberté individuelle pouvait être exploitée contre tout parti d'opposition, contre les catholiques en particulier. De là le grand embarras des députés catholiques, et finalement les divergences de leurs votes.

« Dans la loi contre les anarchistes, écrit Mgr d'Hulst, il y avait à considérer deux choses : le but et les moyens. Sur le but, nous étions d'accord; et c'est pour cela que j'ai, comme M. de Mun, voté l'urgence et le passage à la discussion des articles. J'estimais que, si une loi nouvelle était à faire, on ne pouvait pas la différer, et, bien que fort mal impressionné par le texte proposé, je ne désespérais pas de le voir amender au point de me permettre de le voter. J'ai même voté le contre-projet de M. Dumas, qui me paraissait suffisant. C'est sur la question des moyens que nous nous sommes séparés. M. de Mun a presque renoncé à les discuter; il s'est dit que, bons ou mauvais, on ne pouvait pas les refuser au Gouvernement qui les demande, sous peine de paraître l'abandonner dans une lutte dont la pensée est louable. C'est ainsi que j'avais raisonné moi-même en décembre 1893, et c'est ce qui m'a déterminé à voter la loi Casimir Périer[2]. »

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 10 décembre 1893 : « Ce n'est pas pour vous faire savoir que j'ai passé hier entre les gouttes que je vous écris, vous l'aurez appris en même temps que l'événement, mais pour vous dire que, malgré mon désir de vous voir, je ne pourrai pas... Je n'ai pas même eu un moment d'émotion hier. J'ai cru d'abord à une explosion de gaz; puis, quand j'ai vu ce que c'était, je me suis occupé des blessés. » — Le comte de Paris à Mgr d'Hulst, 17 décembre 1893 : « J'ai été bien ému par le danger que vous avez couru, il y a huit jours, à la Chambre. Ce pauvre abbé Lemire, quand il faisait du socialisme, ne se doutait guère de ce qui l'attendait pour le début de sa vie parlementaire. »

[2] Mgr d'Hulst au directeur de l'*Univers*, 27 juillet 1894.

Ce vote avait valu à Mgr d'Hulst et à ses amis de sanglantes injures d'Édouard Drumont, qui, le vendredi saint, ne craignit pas de les comparer, dans la *Libre Parole*, à Judas lui-même[1]. Mgr d'Hulst lui répondit, le jour de Pâques, avec une affectueuse bonté :

« Si mes amis et moi nous sommes traités par vous de Judas, ce n'est pas que nous ayons, que je sache, trahi ou livré notre Sauveur; c'est que nous avons voté des lois de presse et des lois de police contre les anarchistes.

« Nous l'avons fait, parce qu'il nous a semblé que le premier devoir d'une société est de se défendre. Ce n'est pas le seul; mais pour remplir les autres il faut qu'elle existe, et c'est à son existence que s'en prennent les chevaliers de la bombe.

« Avec cette puissance de déduction qui est propre aux hommes d'une seule idée, vous avez découvert un lien que je n'aperçois pas encore entre ces lois de sûreté générale et l'abus qu'un gouvernement éventuel pourrait en faire contre vous dans des circonstances hypothétiques. A vous en croire, il vaudrait mieux laisser brûler la maison que d'appeler les pompiers, parce qu'il n'est pas impossible qu'il se trouve un jour parmi les pompiers un voleur ou un assassin. C'est un point de vue. Ce que je vous reproche, c'est de ne pas admettre qu'il y en ait un autre, c'est de déclarer que quiconque en admet un autre est de mauvaise foi.

« Je tiens à protester contre cet abus de la logique, qui, selon moi, dégénère en délire.

« Je suis aussi partisan que vous de la liberté de la presse. Sous un régime tel que celui qui nous opprime, c'est le seul asile de la liberté des âmes. Mais je persiste à croire que la presse qui vous permet d'imprimer tous les jours ce que vous imprimez, n'est pas précisément bâillonnée.

« Vous avez fait trois mois de prison injuste, j'en conviens; mais rappelez-vous seulement que c'était avant les fameuses lois qui vous font crier si fort. Vous voyez bien que les bonnes lois n'empêchent pas tout le mal, de même que celles qui vous semblent mauvaises n'empêcheront pas tout le bien.

« Quant à vous, vos intentions sont bonnes; mais l'œuvre que vous faites en déversant l'injure sur des frères est une œuvre mauvaise. Cela n'empêche pas un prêtre qui aime Jésus-Christ et qui lui a dévoué sa vie, de se réjouir quand vous faites un acte public d'adoration qui vous honore. Croyez-le, Iscariote ne vous aurait pas écrit ceci. Vous avez une foi vive, c'est beaucoup; il vous reste à apprendre que si cette foi commence le chrétien, la charité l'achève. Je serais heureux s'il

[1] Le 23 mars 1894.

m'était donné de vous le rappeler par l'exemple encore plus que par la parole[1]. »

Avant que la loi ne fût définitivement votée, les socialistes, M. Jaurès à leur tête, tentèrent une diversion, et, s'appuyant sur un article de la *Croix*, interprété par eux avec une insigne mauvaise foi, interpellèrent le Gouvernement sur « les mesures qu'il comptait prendre contre les capitalistes et les prêtres qui avaient subventionné la propagande par le fait ».

Déposée le 8 mars 1894 et renvoyée à un mois, cette interpellation fut discutée le 30 avril suivant.

« C'est une question politique que j'entends poser ici, dit M. Jaurès. La peur de l'anarchie est venue en aide à la politique du ralliement. Le Gouvernement s'est prêté complaisamment à cette tactique en vue d'entraver les efforts et la propagande du parti socialiste. Les hautes classes sociales et le clergé ont cherché à exploiter l'anarchisme pour jeter la République dans la réaction. »

« Cette mauvaise plaisanterie » de l'orateur socialiste, pour emprunter l'expression du journal *le Monde*, fut l'occasion d'une séance orageuse.

M. de Mun, particulièrement pris à partie par M. Jaurès, — si bien qu'il pouvait dire avec raison que l'interpellation semblait s'adresser plus à lui-même qu'au Gouvernement, — prononça en cette circonstance un de ses plus beaux discours.

« Vous vous y prenez bien tard, s'écria-t-il en s'adressant aux ministres, pour vous apercevoir du péril... L'anarchie, elle, a une devise : Ni Dieu, ni maître! Et toutes les lois du monde ne prévaudront pas contre cette effroyable puissance, si vous n'y ajoutez le respect de Dieu, sans lequel il n'y a pas d'autorité possible... C'est à l'anarchisme qu'aboutit pratiquement tout ce système que vous appelez la laïcisation, et qu'il faut appeler d'un autre nom, qui est l'application sociale du matérialisme. Il n'y a qu'un moyen d'arrêter ces idées : c'est de les changer, et pour cela de guérir l'âme. »

Mgr d'Hulst, au milieu des plus violentes interruptions, défendit l'Église. M. Jaurès l'avait accusée de jouer double jeu, d'avoir d'abord défendu les puissants contre les faibles; puis, s'apercevant enfin de la force des faibles, de les avoir flattés et poussés, dans l'espoir de rétablir son empire.

[1] Mgr d'Hulst à M. Édouard Drumont, 25 mars 1894.

« La vérité, Messieurs, est que l'Église a été, tantôt successivement, tantôt simultanément, l'avocate des grands et des petits, des puissants et des faibles, et voici pourquoi : c'est qu'elle a reçu mission de son fondateur d'annoncer la vérité et le devoir à tous les hommes. Et quand une catégorie de la société oublie ses devoirs, l'Église les lui rappelle en lui rappelant du même coup les droits des autres. »

Sans doute, dans les polémiques sur les questions sociales, tels ou tels écrivains catholiques, tels ou tels prêtres même ont pu dépasser la juste mesure.

« Cependant, et voilà la portée de ma réponse, quels que soient les passages, même excessifs et violents, qu'on ait pu apporter ici, je vous défie d'en citer un seul dont la conclusion... (*L'orateur est interrompu par de tels cris, que le président déclare qu'on lui rend la tâche impossible.*) Je défie qu'on cite d'un prêtre, d'un catholique quelconque, une phrase, une demi-phrase, qui formule des conclusions favorables à l'anarchie... »

Puis, discutant l'article incriminé de la *Croix*, il en blâme le ton, mais ajoute aussitôt :

« Cet article pourtant ne contient, en aucune façon, l'excitation au crime, ni l'approbation du crime ; il se borne à dire : Cet homme à qui on a ôté le respect d'une loi supérieure aux passions et l'espérance des compensations futures, est livré tout entier à son désespoir ; tous ceux qui ont contribué à dévaster son âme sont moralement les inspirateurs ou les complices de ces attentats. Voilà ce qu'a dit la *Croix*, et c'est très vrai... Pour ma part, je vous le redirai après l'honorable comte de Mun, je considère le devoir d'assurer l'ordre public, la sécurité des personnes, comme constituant non pas la partie la plus élevée, mais la partie la plus urgente de la tâche des gouvernements. Et alors même qu'un gouvernement, par l'appui qu'il aurait prêté à l'irréligion, à des doctrines que j'ose appeler moralement subversives, se serait rendu indigne d'exercer cette mission, néanmoins, toutes les fois qu'il montrera un réel bon vouloir pour la remplir, je me considérerai comme obligé de l'appuyer en cela ; ce qui n'implique nullement l'approbation générale de sa politique, bien moins encore une alliance, un compromis, un marché. Quand nous avons voté dans le même sens que le ministère, nous n'avons suivi d'autre mot d'ordre que celui de notre conscience... Toutes les fois qu'il proposera des mesures qui nous paraîtront équitables et salutaires, nous les voterons, ne prétendons pas par là lui donner un gage d'amitié ni une promesse d'alliance, mais, le suivant au jour le jour, s'il s'en écarte, nous sommes prêts à le combattre. »

Mgr d'Hulst, en effet, ne vota pas l'ensemble des lois dites *scélérates*, proposées par le ministère Dupuy, après l'assassinat de Carnot.

« J'ai regardé de plus près, répondit-il, aux mesures proposées; elles m'ont paru inutiles, inefficaces, remplies de pièges. Cette impression, d'abord vague, est devenue, à mesure que la discussion se déroulait, une conviction réfléchie. Finalement l'aversion pour les moyens l'a emporté dans mon esprit, parce qu'il ne m'a pas semblé qu'ils eussent un rapport réel avec la fin, et j'ai signé la déclaration lue à la tribune par M. Cochin ; j'ai voté contre l'ensemble de la loi.

« Je me garderais bien de blâmer ceux qui ont fait autrement. Notre situation est si fausse en face d'un Gouvernement qui veut rétablir l'ordre matériel sans égard à l'ordre moral, que je comprends également bien les trois attitudes : le vote résigné pour des mesures imparfaites, le vote contraire et l'abstention.

« Au moment de se décider, chacun compare les points de vue divers que la question présente et, sans méconnaître l'importance des uns, attribue aux autres une valeur prépondérante.

« Votre correspondant semble croire qu'il y avait, pour *les catholiques avant tout*, une ligne de conduite toute tracée ; il insinue même que la direction du Pape traçait cette ligne. Je n'ai point vu la chose ainsi. Et la preuve qu'il n'y avait pas là d'évidence, c'est que deux journaux catholiques sans épithètes et pleinement soumis à la direction du Saint-Père : l'*Univers* et la *Croix*, ont donné sur le parti à prendre des conseils opposés.

« Je ne mets pas ma conscience et mon jugement au-dessus de ceux d'autrui ; mais, à défaut d'une indication autorisée, je ne puis agir que sous la dictée de ma conscience et à la lumière de mon jugement[1]. »

Sur le voyage de l'escadre française à l'inauguration du canal de Kiel, Mgr d'Hulst vota avec le Gouvernement, contre beaucoup de ses amis.

« Si je n'avais eu, dit-il, qu'à me séparer de ceux que je considère comme mes adversaires politiques, je n'aurais pas éprouvé le besoin de m'expliquer ; mais je me crois forcé, en ce moment, de me séparer d'un certain nombre de mes amis, de ceux que j'estime le plus... Je me vois réduit, je dirai même condamné, à voter l'ordre du jour accepté par le Gouvernement, quoique le Gouvernement n'ait pas ma confiance.

M. de Baudry-d'Asson. — Donnez-lui l'absolution, Monseigneur.

M. de Bernis. — L'extrême-onction, cela vaudrait mieux !... »

« La France, continue-t-il, doit toujours penser à sa mutilation douloureuse, toujours se tenir prête pour la lutte ; mais il est de sa dignité et de son intérêt de faire devant le monde entier ce qu'elle ferait si elle

[1] Lettre au directeur de l'*Univers*, 27 juillet 1894.

n'avait pas perdu deux provinces. Cela ne l'empêchera pas de les reconquérir, au contraire... Le Gouvernement semble avoir en cela compris la nécessité d'une politique raisonnable; en ce cas, quelle que soit la sienne, elle sera aussi la mienne[1]. »

Le député de Brest se prononça contre le projet de l'Exposition de 1900, estimant que l'industrie n'avait rien à y gagner et la moralité publique beaucoup à y perdre. « Paris et la France, disait-il agréablement, attirent l'étranger, si je puis m'exprimer ainsi, comme le paratonnerre attire l'électricité, c'est-à-dire goutte à goutte, et c'est la bonne manière[2]. »

*
* *

La défense de la liberté de la chaire chrétienne, on l'a vu, avait amené Mgr d'Hulst à faire ses premières déclarations politiques.

Quelques semaines après, il montait à la tribune pour appuyer la prise en considération d'un projet de loi déposé par M. Cluseret, pour la répression du duel, principalement dans l'armée[3]. Un incident tragique, — la mort d'un jeune sous-officier obligé à se battre par son colonel, — avait amené le renouvellement d'une proposition jadis faite par Mgr Freppel. La commission avait conclu contre l'adoption. Avec beaucoup de force, Mgr d'Hulst pria la Chambre de suivre une autre voie. « Que signifie, disait-il, cette distinction entre les duels suivis de mort et les duels sans issue fatale? Le duel est-il un crime, oui ou non? La moralité d'un acte dépend-elle de la volonté, ou de l'adresse du bras? Dès lors, dans la répression, pourquoi cette inégalité qui jette la conscience publique dans une sorte de désarroi? »

La prise en considération fut votée par soixante voix de majorité; l'argumentation de Mgr d'Hulst avait entraîné l'adhésion d'une partie de la droite, jusqu'alors assez réfractaire.

[1] Le 10 juin 1895.

[2] Séance du 16 mars 1896.

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 2 juillet 1892 : « Je viens de dire quelques mots sur le duel, et j'apprends que j'ai modifié le vote d'un assez grand nombre de membres de la droite. Je suis donc un peu la cause de la prise en considération de la proposition Cluseret. Je l'ai fait pour l'honneur des principes et parce que je savais qu'on épiait mon silence. »

Le 9 février 1893, en faveur des facteurs ruraux, il réclama une organisation qui permit de leur accorder, au moins une fois par mois, le repos du dimanche. Après avoir rappelé la loi religieuse, il déclara qu'il se placerait au point de vue social, sur lequel le plus grand nombre se mettrait d'accord.

« Je suis d'avis que tous les hommes doivent être respectés dans leur dignité, et qu'il n'y a pas de service public, pas plus qu'il n'y a de service privé, qui puisse justifier un asservissement de trois cent soixante-cinq jours par an... La France, en entrant dans la voie de réduction des services publics du dimanche, fera œuvre de progrès, dût-elle imposer aux particuliers le sacrifice de quelques facilités dont un pays comme l'Angleterre sait bien se passer. »

En 1893, ce langage paraissait encore extraordinaire, et la majorité de la gauche l'accueillit par des exclamations. Elle voulait bien accorder un jour de congé par mois aux facteurs, mais en les faisant suppléer aux frais de l'État. L'idée d'une réduction des services semblait une capitulation devant une loi divine et ecclésiastique! Depuis lors, grâce à Dieu, on a fait du chemin, et la « témérité » de Mgr d'Hulst s'est trouvée de beaucoup dépassée. Les sophismes dont s'était longtemps payée la bourgeoisie imbue des principes révolutionnaires ne séduisent plus qu'un petit nombre d'esprits arriérés.

Parmi les succès oratoires de Mgr d'Hulst, il faut signaler sa défense du serment religieux. Logiquement l'orateur démontre que prêter un serment sans invoquer une puissance supérieure c'est dire : « J'affirme que j'affirme... Si ma parole ne suffit pas, j'y ajoute une parole pour vous prouver qu'elle doit suffire. » Puis, avec autorité, il oppose au progrès scientifique et au progrès moral ces désastreuses et incessantes atteintes à toutes les institutions qui gardent encore un caractère sacré; il défie de prouver qu'il y ait un progrès scientifique quelconque attaché à l'abandon des croyances en Dieu, et moins encore un progrès moral. Assurément « le pays veut que l'on progresse; mais le progrès ne consiste pas, pour couronner l'édifice, à lui arracher son fondement ».

M. Delbet, interrompant, posait cette alternative : « La justice est-elle d'institution sociale, est-elle d'institution religieuse? — L'une et l'autre, » répond Mgr d'Hulst, et il s'explique. « Ceux qui croient, comme M. d'Hulst, dit M. Delbet, qu'il faut introduire un lambeau de divin dans nos lois, ou le conserver quand on peut le faire, pourront le conserver au fond de

leur conscience et s'en inspirer dans toutes les circonstances où ils en sentiront le besoin. » On n'est pas plus généreux : Mgr d'Hulst le remercia de la permission.

Mais il y eut, en cette séance, un instant où l'assemblée presque entière se sentit subjuguée. A la question ironique et impie faite à l'orateur par M. Coutant : « De quel Dieu parlez-vous? Il y en a plusieurs, » le prélat répondit gravement : « Je parle du vrai Dieu, du Dieu personnel et créateur, antérieur au monde et maître de son ouvrage. Il n'y en a pas d'autre qui mérite ce nom. »

Le 19 juillet 1894, le député demanda la parole pour répondre à M. Jourde, dont l'esprit fantaisiste s'était complu à démontrer que les Pères de l'Église, et non point les socialistes, sont les pères de l'anarchie.

Dans un ordre d'idées moins spéculatif, il ne prononça pas moins de trois discours énergiques et précis sur le droit d'accroissement, et comme la gauche interrompait par de sauvages clameurs les explications qu'il donnait de la conduite des congrégations : « Eh quoi! s'écria-t-il, vous vous poserez ici en accusateurs, et vous ne tolérerez pas qu'il se lève des défenseurs! Je manquerais au respect que je dois à mes convictions si je ne prenais pas rang parmi ces défenseurs[1]. »

La première fois que le député de Brest intervint dans une délibération relative à l'enseignement, ce fut le 12 juillet 1892 : il s'agissait d'accorder à deux établissements qui périclitaient, le collège Sainte-Barbe et l'école Monge, des allocations dont le total devait s'élever à un million quatre cent mille francs. Cette subvention n'avait d'autre raison d'être que le caractère éminemment « laïque » de ces deux maisons, et le parti auquel appartenait la grande majorité de leurs patrons. La discussion fut très orageuse. Mgr d'Hulst n'eut pas de peine à montrer que l'État sortait de son rôle, quand il constituait, dans l'état présent des choses, un privilège au profit de certaines idées et se servait des deniers de tous dans l'intérêt d'un parti[2].

La délibération relative au classement et au traitement des instituteurs primaires revenait à la Chambre, le 18 mai 1893. Ce projet de loi avait été discuté quelques années auparavant. Pas plus que Mgr Freppel ne l'avait fait, Mgr d'Hulst

[1] Séance du 18 mars 1895. Mgr d'Hulst parla encore le lendemain, 19 mars, puis le 13 décembre de la même année.

[2] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 97.

s'opposait à l'amélioration du sort des instituteurs; mais il se mettait à l'encontre du genre de mission politique et morale qu'on entendait leur conférer. C'est au brillant discours de M. Jaurès qu'il eut à répondre, et comme, au cours du débat, le problème de la neutralité ne manqua pas de se poser : « Personne, dit-il, ne peut rester neutre; la neutralité, c'est le néant... Si l'instituteur veut respecter la neutralité, il réduira son enseignement; » et il expliqua qu'en fait de morale, si l'on ne s'en prend point aux dogmes proprement dits, tout au moins sera-t-on entraîné à marquer ses préférences pour telle ou telle philosophie. « Voilà pourquoi M. Jaurès a raison d'appeler cette tâche effrayante. » La neutralité absolue ne serait pas autre chose que l'absence de pensée et d'opinion sur les questions les plus hautes.

Les 11 et 12 février 1895, le budget de l'instruction publique provoqua un important débat. C'était pour le recteur de l'Institut catholique, représentant et défenseur de la plus haute et de la plus utile des libertés, l'occasion entre toutes de se faire écouter. Nul ne contestait sa compétence et sa valeur, pas plus que le renom scientifique et littéraire de l'établissement qu'il dirigeait depuis quinze ans. Cette fois-ci, la Chambre l'écouta. Il parla avec un tact parfait devant les chefs de l'Université de l'État. S'appuyant sur l'idée de justice et l'opportunité d'une féconde émulation, il ne demanda à la puissance publique que justice et liberté. Étaient-ils conformes à l'une et à l'autre, tous ces décrets, tous ces règlements vexatoires et paralysants, qui étaient autant d'entreprises sournoises contre l'enseignement supérieur libre? « Vous êtes législateurs, Messieurs, et si vous trouvez que la France est trop libre, que l'âme française est trop affranchie;... si vous nous croyez assez d'accord pour que l'établissement d'un enseignement uniforme aille sans froisser les convictions les plus légitimes et soulever les révoltes morales les plus sacrées, alors venez donc proposer à ciel ouvert le rappel de cette loi de liberté et la résurrection du monopole. » Sinon, « n'allez pas permettre que, par la voie oblique et détournée des règlements, on rende inapplicable à toute une catégorie de citoyens français le bénéfice d'un droit qui est encore inscrit dans nos lois. »

Le député plaida la cause de l'autonomie des Facultés, réforme dont M. Bourgeois s'était fait l'avocat au Sénat, et en faveur de laquelle M. Liard avait écrit une intéressante brochure. Il demanda que, dans un avenir plus ou moins éloigné,

on ne refusât pas à des Facultés libres, qui auraient fait leurs preuves et contribué à l'avancement de la science en France, ce que l'on donnerait tout de suite aux Universités provinciales de l'État, c'est-à-dire le plein exercice avec le droit d'examiner leurs candidats et de leur délivrer des certificats d'aptitude, laissant à l'État le droit de conférer les grades proprement dits.

Pour M. Jaurès, qui répondit à l'orateur, il n'est point de liberté d'enseignement supérieur. « Ne voyez-vous pas, dit-il, que c'est toujours la même tactique et que, sous prétexte de liberté, vous venez ici subordonner la marche de l'enseignement national à vos propres et exclusives convenances? » Il ajouta que l'on voulait inoculer au peuple naissant l'hypocrisie religieuse de la bourgeoisie finissante, et indiqua à la Chambre le moyen d'échapper à ce péril : « Appliquer avec l'esprit qui est en nous ce que vous me permettrez d'appeler la politique socialiste. — Prenez mon ours! » s'écria Mgr d'Hulst.

M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, estima que la proposition d'apparence très inoffensive que venait de faire Mgr d'Hulst serait, dans une certaine mesure, une atteinte portée à la législation de 1880. « Je ne médis pas des Facultés libres; mais je revendique pour les Facultés de l'État le droit de prospérer comme elles l'entendent au mieux des intérêts généraux. — ... On nous ferait vraiment croire qu'on a peur de nous, » reprit l'orateur.

Au cours de cette discussion, Mgr d'Hulst s'était plaint de ce que l'enseignement supérieur libre ne fût pas suffisamment représenté au conseil supérieur de l'Instruction publique, quoiqu'il le fût par l'éminent et honorable directeur de l'*École libre des sciences politiques*, M. Boutmy, membre de l'Institut. Dans une lettre du 15 février publiée dans les *Débats*, M. Boutmy se plaignit courtoisement de cette remarque. Par sa réponse du 19 aux *Débats*, le prélat reconnut, comme il l'avait fait à la Chambre, tout ce qu'a de distingué l'enseignement qui se donne rue Saint-Guillaume; mais il maintint que cette école avait toutes les faveurs de l'État et qu'elle recrutait ses patrons et ses professeurs parmi les notabilités du monde officiel. Or, dit-il, « le directeur d'une école aussi bien vue du pouvoir ne représente que très indirectement les Facultés libres au sein d'un conseil supérieur; il n'est pas au courant de leur organisation et de leurs besoins, et, par suite, les droits et les intérêts de ces Facultés sont sans défenseur devant la haute juridiction de l'Instruction publique. »

Le 26 novembre 1895, à propos de l'instruction publique, Mgr d'Hulst condamna avec sévérité les folles dépenses faites chaque année, sous l'inspiration des sectes antichrétiennes, pour soutenir partout un enseignement primaire et secondaire d'État, conforme à ce qu'on appelle le « système républicain ». A l'égard de l'enseignement supérieur, il reconnut que, si l'on avait aussi beaucoup dépensé, c'est que tout était à faire. Mais, avec le système de l'autonomie des Facultés groupées en Universités régionales, l'État ferait de grandes économies, sans sacrifier les intérêts de la science.

M. Combes, ministre de l'Instruction publique, défendit les lois scolaires, qui, disait-il, « correspondent si bien à l'essence même du régime républicain, qu'elles ont été regardées comme un véritable *critérium* des opinions et des idées, même en matière politique. »

« Je ne veux, reprit Mgr d'Hulst, répondre qu'un mot à l'honorable ministre de l'Instruction publique.

« Il vient de vous dire, en terminant son discours très modéré et même bienveillant, je le reconnais, que le lien qui rattache à l'État les groupes de Facultés destinés à devenir les Universités, est surtout nécessaire à conserver, afin de maintenir du même coup l'unité de la morale et du droit.

« Je demande à M. le ministre de l'Instruction publique s'il a la prétention, par l'enseignement distribué soit dans les lycées, soit dans les Facultés, de disposer ainsi des opinions et des principes de tous les citoyens. (*Interruptions à l'extrême-gauche et à gauche.*)

« Je remarquais tout à l'heure, avec un certain intérêt de curiosité, que ses paroles étaient précisément applaudies par nos collègues du parti socialiste.

A gauche. — Par tout le monde !

M. Brand. — Tous les partisans du progrès ont applaudi !

M. d'Hulst. — Je rectifie immédiatement mes impressions, et je dis que ces paroles ont été applaudies par tous mes collègues qui siègent de ce côté. (*L'orateur désigne l'extrême-gauche de la salle.*)

A gauche. — Non, par tous les républicains !

M. d'Hulst. — C'est un tout petit raisonnement que je veux faire, laissez-moi terminer. Eh bien ! soit, par tous les républicains. (*Très bien très bien ! à gauche.*)

M. Goujat. — Le ministre a été applaudi par les fils de la Révolution.

M. d'Hulst. — Vous prétendez savoir d'avance ce que je veux dire, alors que vous n'en savez rien du tout !

« Je demande comment il se fait qu'un enseignement destiné à établir l'unité de la morale et du droit... (*Interruptions à l'extrême-gauche.*)

Un membre à gauche. — L'unité de cœur et de patrie !

M. D'HULST. — ...peut plaire en notre temps à des hommes qui on sur la morale et sur le droit les idées les plus disparates et les plus con tradictoires. (*Nouvelles interruptions à l'extrême-gauche. — Applaudis sements à droite.*)

M. JAURÈS. — Puisque M. d'Hulst vient de s'adresser à nous, essayan bien en vain, dans cette question de l'enseignement, de nous sépare de l'ensemble du parti républicain, je n'ai qu'un mot à lui répondre

« Oui, des hommes professant les doctrines les plus diverses sur l morale, sur le droit, sur la politique, sur l'économie sociale, peuven être d'accord pour maintenir le lien nécessaire des Universités et d l'État, parce qu'ils veulent, en maintenant ce lien nécessaire, empêche de s'établir un autre lien que vous voudriez nouer. (*Vifs applaudisse ments à l'extrême-gauche et à gauche.*)

« Ce que nous voulons, ce n'est pas inspirer aux maîtres et aux géné rations qu'ils élèvent telle doctrine particulière ; mais au milieu d toutes les doctrines que l'Université leur soumet, qui se disputen l'esprit des générations nouvelles, il y a dans l'enseignement national et par lui, quelque chose de commun : c'est qu'elles font toutes appe exclusivement à l'esprit de liberté et de raison. (*Applaudissements su les mêmes bancs.*)

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. — C'est pour cela que vous ne voule pas de liberté.

M. JAURÈS. — C'est parce que nous voulons, quelles que soient le doctrines spéciales, qu'il soit bien entendu qu'aucun dogme, qu'aucun formule imposée ou préalable ne limitera la liberté infinie de la recherche c'est pour cela que, malgré la diversité des affirmations particulières nous sommes d'accord avec tous les hommes de raison et de liberté (*Dénégations à droite*) pour maintenir le lien entre l'Université et l nation. Et j'ajoute que nous y répugnons d'autant moins qu'ayant dan nos doctrines propres sur la morale, sur le droit, sur l'évolution d la société une absolue confiance, nous attendons leur triomphe et d développement de la raison et de la liberté. (*Nouveaux applaudissement sur les mêmes bancs.*)

M. D'HULST. — Et nous, nous attendons le triomphe des nôtres d développement, du triomphe de la liberté. » (*Exclamations à gauche — Très bien ! très bien ! à droite.*)

Ce duel oratoire, où de part et d'autre on avait été jusqu'au bout de sa pensée, se continua dans la presse. Aux réflexions du *Temps*, Mgr d'Hulst répondit par une lettre intéressante[1] :

« Vous dites d'abord que si les Universités régionales qu'il s'agit d constituer « obtenaient jamais une pleine autonomie à l'égard de l'État « elles courraient inévitablement le danger bien plus grave de tombe

[1] Datée du 28 novembre 1895, publiée dans le *Temps* du 3 décembre.

« sous la tutelle de l'Église ». C'est là une assertion gratuite. Les Universités de l'ancienne France ont connu et accepté la tutelle de l'Église, non parce que l'Église s'en est emparée après coup, mais parce qu'elles sont nées sous son inspiration, à une époque où la culture intellectuelle était le privilège des clercs. Plus tard, elles se sont affranchies en grande partie de cette tutelle, tout en conservant un lien de déférence et de respect avec celle qui leur avait donné la vie.

« De bonne foi, pouvez-vous croire que des Universités formées d'éléments empruntés à l'Université actuelle, fussent en grand danger de tomber sous la tutelle de l'Église? L'esprit qui anime aujourd'hui les professeurs des Facultés de l'État serait celui qui présiderait à l'organisation de leur vie autonome. Il suffirait donc que les bureaux de la rue de Grenelle cessassent un instant de veiller au maintien de cet esprit pour qu'il se laissât absorber dans l'esprit clérical? C'est montrer peu de confiance dans l'indépendance intellectuelle des hommes de science. C'est aussi attribuer à l'Église des vues qui ne sont pas les siennes. Et pourquoi donc nous croyez-vous incapables de faire une différence entre les temps? Parce que nous avons dominé autrefois, vous voyez, derrière nos revendications de liberté, de nouveaux desseins de domination. Un tel soupçon s'explique de la part d'adversaires passionnés, qui se font de tout une arme pour frapper des rivaux; il ne se conçoit guère chez des hommes réfléchis qui ont quelque connaissance de l'histoire. L'Église pouvait légitimement aspirer à l'hégémonie, quand les dissidents de ses dogmes ne formaient qu'une faible minorité dans la nation, quand surtout ces dissidents eux-mêmes s'accordaient avec les croyants orthodoxes pour reconnaître un fonds commun de vérités religieuses. Aujourd'hui, en l'état d'extrême division qui est celui des intelligences, l'idée de vouloir s'imposer est tellement absurde, que vous feriez bien de vous informer avant de nous la prêter.

« Non, les Universités autonomes ne tomberaient pas sous la domination de l'Église; mais, comme je l'ai dit, elles acquerraient peu à peu un esprit propre qui ne serait pas nécessairement le même chez toutes. Il pourrait arriver que les éléments disparates, juxtaposés aujourd'hui par le lien administratif, s'éliminassent mutuellement pour former par sélection spontanée des groupements plus homogènes. On verrait, avec le temps, certaines Universités prendre couleur; les tendances positivistes ou évolutionnistes prédomineraient dans celle-ci; dans celle-là ce seraient les tendances spiritualistes et même chrétiennes. Quel mal y verriez-vous? Puisque ces tendances diverses existent chez les citoyens, pourquoi ne trouveraient-elles pas à se satisfaire dans les écoles supérieures?

« Mais où vous me paraissez, avec M. Combes et M. Jaurès, méconnaître entièrement le caractère de la foi chrétienne et catholique, c'est lorsque vous déclarez que l'existence de cette foi chez les maîtres est incompatible avec la liberté de la recherche. Pour que la recherche

scientifique demeure libre et sincère, il n'est pas nécessaire que le chercheur soit d'avance et, sur toutes choses, dans l'état de doute formel; il suffit qu'il pratique le doute méthodique, c'est-à-dire qu'il écarte de ses procédés de recherche tout ce qui n'est pas conforme à la pure méthode de la science. C'est ce que font tous les jours, dans l'Université de l'État, comme ailleurs, nombre de savants qui sont en même temps des chrétiens, mais qui savent ne pas mêler les genres et introduire dans les raisonnements scientifiques des données fournies par la foi.

« En vérité, si l'unité que l'État sert à maintenir entre les Facultés consiste uniquement, comme vous le dites, dans l'autonomie de la science partout reconnue, je ne vois pas comment cette autonomie de la science serait menacée par l'autonomie des foyers où elle rayonne.

« Je vois encore moins bien comment les Universités, en devenant purement régionales, cesseraient d'être nationales. Si, pour être nationale, une institution doit nécessairement coûter quelque chose à l'État et dépendre d'un chef de bureau assis dans quelque ministère de la capitale, vous avez cause gagnée. Mais alors il n'y aura non plus de gloire nationale que celle qui portera l'estampille administrative. Si Louis Pasteur n'eût jamais appartenu à l'École normale, ses immortels travaux ne seraient pas entrés dans le patrimoine de la nation. Nos artistes, nos écrivains n'auront rien de national que dans la mesure où ils émargeront au budget.

« Quant à moi, je trouve que la nation sera bien mieux représentée dans des groupes vivants où se révéleront les traits distinctifs de nos diverses provinces, que dans cette grande machine forgée par Napoléon pour étreindre la pensée et dont on essaye aujourd'hui avec raison de détendre les ressorts.

« Vous applaudissez à cette tentative; moi aussi, et sans arrière-pensée, je vous assure. J'y applaudirai même si on ne donne pas à la réforme toute l'ampleur que je rêvais de lui voir prendre.

« Et permettez-moi, en finissant, de vous demander encore pourquoi vous estimez que « mes commentaires pouvaient compromettre cette « réforme dans l'esprit des républicains ». Quoi! la chose paraît désirable; mais si un catholique fait bonne mine au projet, aussitôt les républicains vont s'en dégoûter? Hélas! je sais bien que, dans ce monde superficiel et passionné qu'est le monde parlementaire, il en est souvent ainsi. Quand nous sommes d'accord avec la majorité sur une mesure, nous devons éviter de le laisser voir d'avance, de peur que nos collègues n'y renoncent. Mais un journal comme le *Temps* peut avoir plus de sang-froid, et c'est à son impartialité que je confie ces observations que j'aurais voulues plus courtes, mais qui ne sauraient être plus sincères. »

Mgr d'Hulst eut pourtant, avant de mourir, la satisfaction de voir adopter la loi qui rendait aux Universités leur nom et leur

accordait une autonomie au moins relative. Ce fut le 5 mars 1896 que le député de Brest appuya le projet, mais en signala les lacunes.

« Ce qui me plaît dans ce projet, dit-il, c'est plutôt la tendance qu'il accuse que son dispositif; car la tendance est bonne, et le dispositif est voisin du néant. La tendance est bonne, parce que c'est un essai de saine et utile décentralisation. L'Université de Napoléon était une grande machine gouvernementale, et rien ne se prête moins au gouvernement que l'intelligence.

— Mais, interrompt M. Lemire, l'intelligence est la chose la plus utile pour bien gouverner. — Certainement, reprend Mgr d'Hulst, je ne voulais pas parler du gouvernement dans le sens politique... Je veux dire que l'intelligence est la chose la moins facile à gouverner; elle ne reconnaît qu'une seule autorité : la vérité... Certes, M. Cousin était un grand esprit; mais, quand il était ministre, il était surtout un grand despote et il régentait d'une façon presque tyrannique l'esprit des autres. »

Sans doute, depuis lors, d'importantes réformes s'étaient accomplies, mais toujours administratives, toujours émanées des bureaux. L'organisation même du Conseil supérieur, telle qu'elle est sortie du cerveau de Jules Ferry, n'en a pas fait un instrument de liberté. Il faut que les corps compétents soient associés à l'œuvre de réforme; il faut des centres universitaires moins multipliés et plus importants; il faut que les conseils de ces Universités aient autre chose à faire que la petite administration : qu'ils puissent, dans une certaine mesure, rédiger des programmes; que, de l'enseignement supérieur, leur action s'étende sur l'enseignement secondaire; que le corps enseignant de chaque Université puisse se recruter par une agrégation à lui, ce qui n'empêcherait pas les échanges; en un mot, que ces Universités soient vraiment libres et échappent largement à la tutelle administrative, qui paralyse l'initiative et la vie.

« C'est parce que nous manquons de cette estime nécessaire pour le *self-help* que nous nous laissons dépasser par beaucoup de nos voisins sur le terrain industriel et agricole, ou économique, et même sur le terrain de l'enseignement.

« Car, si la Providence nous envoie heureusement des savants de génie pour empêcher que notre pays ne descende dans l'estime des peuples, il est trop vrai de dire que, sur le terrain pédagogique, nous ne tenons plus la tête.

— C'est la faute à la Providence ! s'écrie *spirituellement* M. Chauvière.

— Je ne relève pas cette parole ; mais je dirai précisément que je parle contre ceux qui s'en rapportent ou à la Providence quand ils croient, ou au Gouvernement et au hasard quand ils ne croient qu'au hasard et au Gouvernement, et qui négligent de cultiver en eux cette initiative généreuse dont l'auteur de toutes choses a doté l'homme... Je regrette donc qu'on nous mesure l'autonomie universitaire d'une main si avare ;... mais je voterai ce projet comme on jette une semence. »

Cet important discours avait été suivi avec une extrême attention par ceux des députés de tous les partis qu'une discussion aussi élevée était capable d'intéresser ; ce n'était pas la majorité[1].

MM. Combes, ministre de l'Instruction publique, et Poincaré, rapporteur du projet de loi, s'attachèrent à répondre aux critiques et aux réserves formulées par l'éloquent recteur de l'Institut catholique.

« J'ai écouté avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, dit M. Poincaré, les observations qui ont été apportées à cette tribune par l'honorable M. d'Hulst, et je tiens à le remercier tout de suite de l'esprit dans lequel il les a présentées.

« Je crois que l'accord se fera vite et facilement, et je me bornerai à répondre aux critiques faites par M. d'Hulst, et à expliquer, si je puis, les raisons qui nous ont déterminés à ne pas combler les lacunes qu'il a signalées. »

De son côté, le ministre promit à Mgr d'Hulst de lui donner satisfaction quand viendraient d'autres projets où, à son sens, le progrès réclamé par lui, à propos des rapports entre les divers ordres d'enseignement, serait mieux à sa place.

Cette intervention de Mgr d'Hulst avait donc été un vrai succès[2].

[1] « Messieurs, dit en débutant Mgr d'Hulst, je suis presque tenté de m'excuser de prendre la parole sur le projet qui nous est présenté. Il semble d'abord que si les députés restés présents dans la salle honorent les orateurs de leur bienveillante attention, leur petit nombre dit assez que la question des Universités paraît intéresser beaucoup moins l'ensemble de cette assemblée que la question des beurres. » M. Poincaré, rapporteur, déclare que cette pénurie de députés vient « sans doute de ce que l'on ne s'attend pas à des objections sérieuses ». Toujours est-il que ce n'est pas, comme le rapportent les comptes rendus des journaux, la Chambre *entière* qui suivit avec intérêt ce débat.

[2] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 245.

*
* *

Au fond de toutes les questions de politique religieuse qui se posaient devant le Parlement, se trouvait impliquée celle du maintien ou de l'abolition du Concordat. Le régime concordataire semblait se survivre à lui-même, tant il était appliqué avec malveillance et mauvaise foi par les divers ministères qui se succédaient au pouvoir. Bien avant son élection à la Chambre, Mgr d'Hulst, nous l'avons vu, avait commencé à prendre ce régime en défiance ; de plus en plus il inclinait vers l'idée que la séparation de l'Église et de l'Etat serait un système moins funeste que le Concordat ainsi compris. Seule la considération du désir que le Souverain Pontife avait de maintenir l'union, mettait des bornes à la liberté avec laquelle le recteur de l'Institut catholique s'exprimait en public à ce sujet.

Le principal motif de ses inquiétudes venait du choix des évêques. Il lui semblait que le Gouvernement abusait le Saint-Siège et que Léon XIII, dans son désir de conciliation, cédait trop facilement. C'est à partir de 1888 que cette pensée, presque obsédante, se retrouve dans ses lettres et dans ses discours[1] ; elle n'est pas toujours exprimée avec la modération suffisante, et, quelle que soit en général la justesse des observations de Mgr d'Hulst, on ne saurait souscrire à tous les jugements qu'il a portés sur les hommes. A côté de la très haute idée qu'un prêtre tel que lui se faisait de l'épiscopat, les partis pris de la politique ont certainement contribué à le rendre trop sévère pour quelques-uns[2].

L'oraison funèbre de Mgr de Briey, en décembre 1888, fournit à Mgr d'Hulst la première occasion de déclarer, avec un certain éclat, ce qu'il avait au fond du cœur.

« C'est en effet, dit-il, pour les détenteurs de la puissance séculière, un redoutable privilège que celui qui leur délègue la désignation des évêques. Il est vrai que le Pape seul fait les évêques, puisque seul, par l'institution canonique, il crée le lien qui les rattache à la succession apostolique. Mais c'est beaucoup d'avoir l'initiative du choix. Sans doute

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 27 juin 1888 : « Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils commencent à nommer de mauvais évêques et que Rome continue à se laisser mettre dedans. Le nonce a essayé de me prouver que Floquet et Lockroy sont, *au fond*, des chrétiens ! »

[2] Remarquons qu'il ne s'agit que de la nomination des évêques à partir d'une certaine date et des *ralliés* ; Mgr d'Hulst n'a pas accusé notre épiscopat en bloc de manquer à son devoir ; l'épiscopat a protesté par ses lettres

on présenterait inutilement des indignes, parce que le Saint-Siège opposerait à leur intrusion une barrière infranchissable. Néanmoins on peut toujours écarter les plus dignes, préférer la complaisance à la fermeté, la médiocrité au mérite. Les politiques à courte vue estiment que c'est là une bonne manière de servir l'État; qu'on évite ainsi des résistances incommodes, et qu'on s'assure cette forme de liberté qui consiste à opprimer impunément les consciences. Étrange illusion! Si c'est le bien public et non leur propre avantage que les gouvernants poursuivent, ne voient-ils pas que le grand intérêt de l'État, dans ses rapports avec l'Église, c'est d'avoir à traiter avec des hommes pénétrés de la sainteté de leur ministère? Seules la solidité de la foi, la profondeur de la doctrine, l'élévation du caractère, la pureté de la vie, le zèle des âmes, la charité, pour tout dire en un mot, les vertus épiscopales, maintiendront le pasteur dans cette ligne invariable qu'ont tracée avant lui les règles de l'Église et l'exemple des saints. Le pouvoir sait d'avance ce qu'il faut attendre d'un tel évêque et ce qu'il n'en obtiendra jamais. Tout ce qui intéresse la moralité, la paix entre les citoyens, la soumission aux autorités légitimes, quelle qu'en soit la forme, trouvent dans ce véritable homme d'église un patron convaincu. Ne lui demandez même pas quelles sont ses opinions privées. Il n'a pas accepté l'épiscopat pour les faire prévaloir, mais pour servir l'Église. Si jamais il est obligé de résister, c'est que l'État, à son tour, usurpe sur le domaine sacré et attente aux droits des consciences. Est-ce pour prévenir de telles protestations qu'on voudrait donner aux églises des chefs pusillanimes? Mais le calcul serait aussi imprudent que malhonnête; car le jour où la politique aura pénétré dans les conseils de l'évêque, qui pourrait dire où s'arrêtera cette ingérence? Si l'homme de Dieu prend l'habitude de s'incliner par faiblesse devant un pouvoir fort, demain il entrera dans les intrigues qui se trament contre un pouvoir faible, et donnera la main à ceux qui se permettent de le renverser. Hommes d'État, ne vous y trompez pas, il n'y a de loyauté de fidélité véritable, que là où la conscience ne sait pas fléchir. »

Ce passage, d'ailleurs plein de hautes vérités, valait à son auteur la pleine approbation de Mgr Freppel.

« Cher Monseigneur, écrivait celui-ci à Mgr d'Hulst, le 20 janvier 188[illegible] je vous remercie de m'avoir envoyé, avec les rapports de l'année, votre oraison funèbre de Mgr de Briey, dans laquelle vous avez dit en si beau langage d'excellentes choses sur le choix des évêques. L'exemple de Mgr X... ne justifie que trop vos paroles. Voilà pourtant un bon prêtre. Mais parce qu'il s'inspirait de Mgr Guilbert, de Bordeaux, je n'avais pas partagé la satisfaction que sa promotion causait à plusieurs. J'ai dû me borner à lui écrire pour lui témoigner mon regret de le voir capituler

contre les actes hostiles à l'Église et il lui était difficile de faire plus, s'il voulait pas aboutir à la rupture du Concordat.

de la sorte. Du reste, rien ne m'étonne à cet égard. Depuis la nonciature de Czacki, j'assiste, le cœur gros, aux expériences de chloroforme que l'on pratique sur l'épiscopat français. Vous nous prouverez un jour, par votre exemple, que l'anesthésie n'aura pas été complète. »

Mgr d'Hulst partageait les préventions de Mgr Freppel contre ceux des évêques qui se rallièrent à la République, et peut-être acceptait-il trop facilement, à leur sujet, les accusations de toute nature dont leurs adversaires n'étaient que trop prodigues. C'est ainsi que dans la campagne si violente entreprise par le *Journal d'Indre-et-Loire* contre l'archevêque de Tours, Mgr Meignan, et le nouvel évêque de Poitiers, Mgr Juteau, il trouvait qu'au fond M. Jules Delahaye avait raison.

« Vous verrez, écrivait-il le 17 décembre 1888, à un prêtre de ses amis, dans mon oraison funèbre (de Mgr de Briey) la trace des préoccupations que cause à quiconque aime l'Église la nomination des évêques. Les affaires de Tours font un tapage du diable. Le *Journal d'Indre-et-Loire* a fait un article intitulé : *Nouveaux évêques et nouveaux diocèses*, article fort blâmable, mais qui n'est que trop vrai. L'archevêque a interdit la lecture du journal. Le rédacteur s'est soumis et a promis, comme l'exigeait l'évêque, de ne plus rien dire jusqu'à ce que Rome ait parlé. Là-dessus, l'archevêque a levé l'interdit. Mais, quelques jours après, un communiqué, étrange en la forme, fait à la *Semaine religieuse*, a remis le feu aux poudres, et là-dessus s'est déroulée une série d'histoires que vous trouverez dans un numéro du *Monde*, qui partira demain à votre adresse. La nonciature et Rome sont à cheval sur les droits de l'autorité et s'appliquent à la venger; mais il y aurait bien quelque chose à faire pour empêcher qu'elle prête à la critique. Il paraît qu'on n'en a cure et qu'entre Floquet et le peuple chrétien, c'est Floquet qui a droit aux égards. »

Rome, en effet, donnait raison à Mgr Meignan par le bref du 17 décembre, où il était dit « qu'il ne faut en aucune façon supporter que les laïques qui professent le catholicisme, en viennent jusqu'à s'arroger ouvertement dans les colonnes d'un journal le droit de dénoncer et de critiquer, avec la plus grande licence, toutes sortes de personnes, sans en excepter les évêques... ».

« Je vous envoie, écrit aussitôt Mgr d'Hulst à son ami, le terrible *bref* à l'archevêque de Tours, qui va réjouir ceux qu'il faudrait intimider, et affliger ceux qu'il faudrait encourager. Je vous avoue que je suis profondément triste de voir que des Houx avait si bien jugé le système : frapper les bons et ménager les méchants. Quel épiscopat va-t-on

nous faire, grand Dieu! Ici, à la nonciature, c'est très drôle. Rotelli excommunie tous les catholiques qui le trouvent *pannade*, c'est-à-dire à peu près tout le monde; il chante les louanges de Meignan et de Juteau avec celles de Floquet et de Ferrouillat. Averardi en dit plus, en sens contraire, que je ne vous en écris. Ce serait amusant si ce n'était pas si triste. Tous les prêtres tarés font dire dans les journaux qu'ils sont nommés à tel ou tel siège. Cela ne prouve pas qu'ils doivent l'être; mais, dans d'autres temps, ils n'auraient pas osé se produire... Hélas! ajoute-t-il quelques semaines plus tard, on ne veut pas voir clair à Rome. On est pour la R. F. aussi aveugle que les conservateurs le sont pour *Géraudel* (Boulanger)[1]. »

Tout plein de cette pensée, Mgr d'Hulst ne craignait pas de la confier, non seulement à des amis, mais à ceux des évêques et des cardinaux avec qui il entretenait des rapports plus intimes, comme ceux de Chartres et de Reims.

« Voilà une année pleine de mystères qui commence, écrivait-il à ce dernier, le 27 décembre 1888. Puisse-t-elle, parmi les maux que peut-être elle recèle dans ses flancs, ne pas nous apporter l'avilissement de l'Église et de l'épiscopat! Le Pape ne veut pas que nous exprimions tout haut cette crainte! Soit. Mais comment ne pas l'éprouver? Et puis, si les petites gens comme nous doivent se taire, il y a heureusement des cardinaux qui peuvent dire la vérité au Pape. La vérité c'est qu'on le trompe, qu'on lui fait des enquêtes illusoires, des rapports intéressés, que son nonce est une *pannade*, et que des Houx va finir par avoir eu raison en disant que la caractéristique de ce pontificat consiste à écraser les bons et fervents catholiques et à ménager les méchants, qu'ils soient persécuteurs au dehors ou traîtres au dedans. Ce que j'ose vous dire là, Éminence, des hommes très sages, très modérés, très fidèles, que vous estimez et que le Pape considère, le pensent comme moi. Pardonnez-moi ce cri du cœur[2]. »

Mgr d'Hulst n'ignorait pas, en effet, que ses paroles n'avaient pas trouvé auprès du Saint-Père un accueil favorable. S'il se bornait à le laisser entendre dans ses lettres aux évêques, il s'en exprimait ouvertement avec de plus intimes.

« J'aurais des choses tristes à vous dire. Il me revient que mes pauvres paroles relatives à la nomination des évêques ont déplu à Rome.

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé P., 27 décembre 1888 et 26 janvier 1889.

[2] « Le même jour, Mgr d'Hulst écrivait à Mgr Regnaud, évêque de Chartres : « Pour l'année qui va commencer et qui s'annonce critique et mystérieuse, ce que nous avons de mieux à demander au ciel, c'est de nous conserver les évêques d'autrefois; car, bien que le Saint-Père ne nous permette pas de le dire tout haut, nous pouvons bien penser tout bas que les nouveaux nous font peur. »

Qu'on y ait vu la mauvaise humeur d'une ambition déçue, comme me l'écrit un ami, cela m'est égal. Qu'importent les jugements des hommes? Mais qu'on voie dans ce simple énoncé de principes une *imprudence qui compromet l'action du Saint-Père et rend sa tâche plus difficile*, voilà ce qui m'attriste comme un indice d'un état d'esprit pour lequel c'est gêner le Pape que de manifester modestement la vitalité de la conscience catholique et son peu de disposition à se laisser laïciser. Le tour où tous les catholiques de France seront indifférents au choix de leurs évêques, le jour où des choix suspects ne susciteront aucune rumeur, ce n'est pas la confiance dans la direction romaine des affaires ecclésiastiques qui aura produit cet heureux silence, c'est l'extinction presque totale de la foi. Alors, je le veux bien, le Saint-Père n'aura plus à craindre les incartades d'un journaliste, ou d'un prédicateur trop zélé; il connaîtra d'autres difficultés, celle surtout qui consiste à faire marcher un cadavre[1]. »

« Ce qu'il y a de plus triste, écrira-t-il encore en 1891, c'est l'épiscopat qu'on nous fait. Vous avez vu Mgr Meignan enregistrant avec orgueil, dans sa *Semaine religieuse*, le *satisfecit* que l'abominable Yves Guyot lui a donné en l'appelant un « prélat qu'on peut citer en exemple »?... Savez-vous que Mgr *X*... m'a rayé avec indignation de la liste des prédicateurs du centenaire de saint Bernard, comme *persona ingrata* au Gouvernement? Avant peu, la moitié de l'épiscopat français sera composée de Maury seconde manière, avec le talent en moins[2]. »

« Quant à moi, écrivait-il, le 13 décembre 1891, à une personne amie, je suis ravi de voir mûrir la question de la rupture du Concordat. Elle amènerait de grandes ruines; mais elle nous rendrait la dignité, l'indépendance, permettrait de reconstituer un épiscopat fort, un clergé apostolique, et de reprendre à nouveau dans des conditions laborieuses, onéreuses, mais finalement fécondes, l'évangélisation de la France. Rome s'attarde à la vieille diplomatie et persiste à traiter avec nos ministres comme avec Louis XIV. Mais l'opinion catholique rajeunie sera plus forte que ces routines, et ce sont les convaincus qui entraîneront les politiques. J'y travaille de mon mieux dans l'ombre. »

Dès 1886, en un discours aussi clairvoyant dans l'interprétation du passé que dans la prévision de l'avenir, il montrait

[1] Mgr d'Hulst à X., le 26 février 1889.

[2] Le même au même, le 28 juillet 1891. Deux mois plus tard, Mgr d'Hulst écrit à l'abbé P., le 12 octobre 1891 : « J'apprends la mort de l'abbé Reverony, vicaire général de Bayeux, l'un des prêtres les plus parfaits et des hommes les plus accomplis que j'aie connus. Hélas! le bon Dieu fait *monter* les autres et mourir ceux-là! Décidément, il faut renoncer à comprendre. C'est du reste bien facile. »

la séparation au terme des mesures prises par le gouverneme
de la République.

« L'esprit qui domine tout le XIXe siècle dans les affaires confessio
nelles, c'est donc, disait-il, l'esprit concordataire. Toutefois, sc
cette forme générale, qui les détermine depuis quatre-vingts ans,
rapports des deux sociétés, religieuse et civile, ne sont pas res
immuables.

« Longtemps on y distingua deux tendances opposées : du côté
l'État, l'amour du monopole ; du côté des catholiques, l'aspiration à
liberté. Liberté de la prière, liberté de l'association, liberté de l'ens
gnement, tels furent, durant cinquante ans, les grands objets de reve
dication qui, empruntant à d'immortels interprètes de sublimes accen
finirent par triompher du monopole, tantôt en l'effaçant de la l
tantôt en le faisant rougir de lui-même.

« La liberté ainsi conquise respectait la lettre et l'esprit du Conc
dat; elle n'était, à vrai dire, que le développement naturel et l'appli
tion sincère du principe posé dans l'article premier de ce grand pac
« La religion catholique, apostolique et romaine, sera librement exer
« en France. » En relâchant quelques-unes des mailles qui gênai
dans son expansion normale la vie religieuse de la nation, les pouvo
publics, bien loin de trahir, comme on leur reproche aujourd'hui,
politique concordataire, se pénétraient plus sincèrement de la pens
qui l'avait inspirée.

« Depuis dix ans, nous avons vu entrer en scène un élément n
veau : l'impiété organisée en secte, exaltée jusqu'au fanatisme et tra
formant, comme l'a dit un philosophe qui n'est pas des nôtres (Ju
Simon), les passions antireligieuses en système de gouvernement.

« Logiquement cette nouvelle tendance doit aboutir à la rupture
Concordat; mais ici, comme il arrive souvent, les intérêts gênent
principes, et la conduite tient compte des premiers tout en s'inspira
des seconds. De là cet ensemble de mesures dont le but est d'affaib
la religion par des atteintes successives en respectant les lignes pr
cipales de l'édifice concordataire, jusqu'au jour où cette grande fo
morale, qu'on a osé appeler l'*ennemi*, paraîtra assez amoindrie pc
qu'on se hasarde à tout renverser[1]. »

Mgr d'Hulst, en effet, ne se fit jamais la moindre illusion s
l'esprit avec lequel s'opérerait un jour la séparation de l'Égli
et de l'État. Il avait cependant réfléchi sur les conditions q
pouvaient rendre équitable dans l'exécution cette mesure ma
vaise en elle-même; et, par une heureuse et intéressa
rencontre, environ deux ans avant son élection à la Chambr
il lui avait été donné d'en causer à fond avec l'un des plus gran

[1] Discours de rentrée, 1886. (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 330.)

parmi ses contemporains, M. Taine, qui avait noté lui-même les observations de son illustre interlocuteur[1].

Il faudrait, disait-il, constituer une dotation à part qui assurerait la subsistance du clergé; elle serait indépendante du budget et ne serait pas votée chaque année; elle devrait être administrée par les évêques, et l'on pourrait admettre un certain contrôle de l'État.

Quant au mode de nomination des évêques, le mieux serait sans doute d'adopter quelque chose d'analogue au système américain: une liste d'éligibles dressée par les curés de canton; trois candidats désignés sur cette liste par les évêques de la province de la région, l'un des trois nommé par le Pape.

A ces deux conditions, le clergé presque tout entier accepterait la séparation.

« Accepteriez-vous, répliquait M. Taine, un autre système (système qu'il préconisait lui-même), dont les bases seraient les suivantes: restitution à l'Église, qui les recevrait en pleine propriété, des bâtiments ecclésiastiques, églises, presbytères, séminaires; dotation provisoire, qui irait diminuant chaque année pendant cinquante ans, les dons et legs des fidèles bouchant graduellement le trou grandissant; personnalité civile accordée aux diocèses et aux paroisses, non pas à l'Église de France, considérée comme une seule personne morale; droit pour les diocèses et les paroisses de recevoir, sans malveillance du Conseil d'État et des tribunaux, les dons et legs qui leur seraient faits; administration des biens de la paroisse confiée à un conseil de fabrique, analogue aux conseils de paroisses américaines; administration des biens des diocèses par l'évêque lui-même, assisté d'un grand vicaire et d'un curé, ces trois désignant trois laïques pour les aider.

— Moi personnellement, répondait Mgr d'Hulst, et sans doute beaucoup d'autres avec moi, nous nous contenterions de ce sytème.

— Accorderiez-vous au Gouvernement, dans la nomination des évêques, un certain droit de *veto* ou d'*exequatur*?

— Non; car il en userait comme il use aujourd'hui du droit qu'il a d'agréer les curés de canton; il cherche à ne peupler ces cures que de timides et de serviles, et son but est d'abêtir le clergé. »

L'exemple de l'épiscopat belge, qu'indiquait aussi Mgr d'Hulst,

[1] Nous devons à Mme Paul Dubois la communication des notes de M. Taine.

n'était pas sans effrayer M. Taine ; il lui semblait que de l'or ganisation ecclésiastique de la monarchie voisine était sortie pour une bonne part, cette division du pays en deux parti politiques, autant que religieux, à ce point séparés que tou fournisseur, boucher ou boulanger, doit opter entre les catho liques et les libéraux. Un tel système, disait-il, avec les nerf français, aboutirait sûrement aux coups de fusil. D'ailleurs quelque autre explication que l'on pût donner de la situatio en Belgique, tout parti catholique est forcément un parti poli tique, puisque l'Église catholique revendique comme sienne plusieurs attributions que se réserve le pouvoir civil et qu'ell fait voter ses adhérents en ce sens. Donc un parti catholique entre les mains d'évêques totalement indépendants de l'État serait toujours envisagé par celui-ci comme un danger Mgr d'Hulst ne niait pas la difficulté ; mais il estimait que, le limites des deux souverainetés ne pouvant être sur tous le points tracées d'avance, il serait besoin, sous le régime de l séparation, comme sous celui du Concordat, de tact, de pru dence et de concessions mutuelles, pour prévenir de trop gro inconvénients.

C'est à l'occasion du budget des cultes, le 20 janvier 189 que le député de Brest eut à prononcer son premier discour important sur la politique concordataire. Provoqué d'avanc par MM. Pichon et Lavy, il était prêt à s'expliquer sur l'att tude du Gouvernement et de la majorité vis-à-vis des catho liques et inversement. Sa parole, pleine de tact et d'un indis cutable courage, captiva l'assemblée. Ce qu'avait été la politiqu religieuse, ce qu'elle était et ce qu'elle devrait être dans l'ave nir, tels furent les points qu'il fit ressortir avec une clart propre à instruire tous ceux qui veulent loyalement être écla rés. Il reprocha à ses adversaires d'en appeler sans cesse à l neutralité qu'ils prétendent observer et qu'ils réclament de catholiques. Or la neutralité, disait-il, est un vain mot inap plicable en l'occurrence, et cela par le fait du Concordat. Le violentes interruptions des membres de la gauche marquèrer aussitôt leur désir d'abolir ce pacte.

« Je crois, répliqua l'orateur, que par la dénonciation du Concorda d'abord l'État fera tout simplement banqueroute, ce qui n'est pa honorable. Je crois, en second lieu, que l'État commettra une très grand maladresse, et que d'autre part nous en souffrirons beaucoup ; par con séquent, ce conflit résultant de la rupture du Concordat ressemble

à une de ces batailles lamentables, dans lesquelles les pertes sont si grandes et les résultats si douteux de part et d'autre, qu'il y a deux vaincus et pas de vainqueur[1]. »

Sans vouloir apprécier les Articles organiques, il en donna cette définition : « Dispositions législatives qui émanent de la puissance civile ; elles sont à côté du Concordat, unilatérales et non pas synallagmatiques. » Or n'est-il point étrange de voir un acte purement civil réglementer des matières religieuses? Et, « comment les matières religieuses sont-elles réglementées par l'acte législatif que nous appelons loi de germinal an X? C'est en dérogeant de la manière la plus absolue, la plus formelle, au principe de la neutralité. » Et il démontra qu'avec la neutralité absolue, celle qu'il nommait neutralité relative était tout aussi incompatible avec les aspirations du parti gouvernemental. L'orateur termina en priant l'assemblée de donner à la politique religieuse de la République le caractère d'un *libéralisme bienveillant*, expression dont il s'était servi à plusieurs reprises.

« M. d'Hulst voulait parler avec sérénité. Je lui rends cette justice, il a atteint son but, » dit le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, M. Charles Dupuy. Mais, tout en rendant hommage à la courtoisie et à l'érudition de l'orateur, le ministre n'en attaqua pas moins tous les points de son discours, ne voulant voir dans le clergé qu'une partie intégrante de l'État et revendiquant pour le Gouvernement le droit de supprimer les traitements ecclésiastiques et d'appliquer les Articles organiques, qui, pour lui, ne faisaient qu'un avec le pacte concordataire.

Quelles que fussent ses préférences intimes, le député de Brest se gardait pourtant d'avancer l'heure de la séparation en envenimant les débats, qui pouvaient y conduire peu à peu. Le 10 mars 1894, M. de Baudry-d'Asson interpellait le Gouvernement sur le décret du 27 mars 1893 concernant les fabriques, décret qui n'était lui-même qu'une application aggravée d'un article de la loi de finances de 1892. Au début de son discours, faisant une claire allusion à M^gr^ d'Hulst et à l'abbé Lemire, l'orateur s'exprimait ainsi : « J'ai espéré longtemps que des voix plus autorisées que la mienne apporteraient à cette tribune la protestation que légitime le décret sur la comptabilité

[1] *Journal officiel* du 21 janvier 1893.

des fabriques; mais puisque mon espoir a été déçu, j'accom
plis ce que je considère comme un devoir impérieux pour un
député catholique. » M. Spuller, ministre des Cultes, avai
répondu qu'en dépit des protestations dont l'interpellation s
faisait l'écho, la loi serait appliquée, comme doivent être appli
quées toutes les lois, dans son texte et dans son esprit.

« L'État, concluait le ministre, considère que le règlement des ques
tions relatives au temporel du culte lui appartient exclusivement. C'es
un droit qu'il a toujours exercé et qu'il continuera d'exercer dans s
plénitude, sans fléchir, sans s'abaisser, avec une *inflexible* modé
ration. »

« Messieurs, dit Mgr d'Hulst, il me paraît impossible qu'il ne soi
pas répondu quelques brèves paroles à M. le ministre, paroles qu
seront empreintes, elles aussi, d'une grande modération, je n'ai pa
besoin d'ajouter *inflexible;* je désirerais plutôt que ma modération fû
assez flexible pour s'adapter à vos convictions. »

L'orateur expliquait ensuite que, s'il n'avait pas pris l'initia
tive que M. de Baudry-d'Asson paraissait avoir attendue d
lui, ce n'était pas qu'il différât d'opinion avec le député de
Vendée sur le fond même de la question; mais il lui sembla
que le décret ayant pour première origine un article de lo
c'était par voie législative, c'est-à-dire par une propositio
nouvelle, qu'il fallait tenter de la faire modifier. Tout e
rendant hommage à l'élévation de pensée et de langage d
ministre des Cultes, il lui reprochait d'ailleurs « d'avoir é
trop absolu dans l'affirmation des droits exclusifs et unilat
raux de la puissance publique en matière de règlement fabr
cien ».

En réalité, Mgr d'Hulst craignait que l'interpellation n'e
d'autre résultat que d'aggraver la législation présente, c
d'entraîner la démission du ministre qui avait proclamé, hu
jours auparavant, *l'esprit nouveau*. Après avoir proposé u
ordre du jour conforme aux idées qu'il avait exprimées, il se ra
lia à l'ordre du jour pur et simple accepté par le Gouvern
ment, et qui fut adopté. Rome le félicita[1].

[1] Sur cette affaire, cf. Lecanuet, *l'Église de France sous la troisièm
République*, t. II, p. 596-601; — Emmanuel Barbier, *le Progrès du libér
lisme catholique en France sous Léon XIII*, t. Ier, p. 319, qui blâme ce
attitude de Mgr d'Hulst, et cite la lettre de M. de Mun à l'archiprêtre
Saint-Pol-de-Léon (11 mars 1894), où cette attitude est justifiée; — Cav
Monseigneur d'Hulst député, p. 139 et suivantes. — Mgr d'Hulst explique
conduite dans une lettre à Mlle Th. V., 18 mars 1894 : « Je suis intervenu

Le 8 décembre 1894, M. Goblet, au début d'un discours sur la discussion générale du budget, vint à parler du budget des cultes. Il le fit en ces termes :

« Est-il possible de comprendre que, sous un régime républicain, qui est un régime d'opinion et de liberté, il y ait encore un budget des cultes à la charge de l'État? Comment admettre qu'alors que l'État républicain a la prétention de faire pénétrer chaque jour davantage dans ses institutions le principe de la laïcité, il continue à payer les frais du culte et les traitements de ses ministres? (*Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche.*)

« Est-ce que, sous un régime de liberté, la religion ne devrait pas être considérée comme une affaire d'opinion, de conscience, et non comme un service public? (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.*)

« Je sais très bien, et je l'ai toujours reconnu, que rien n'est plus digne de respect que le droit des consciences religieuses. C'est pourquoi j'ai toujours admis, pour ma part, qu'on ne pouvait supprimer le budget des cultes qu'à la condition d'accorder aux associations des personnes qui croient et qui pratiquent le moyen de subvenir aux besoins de leur culte par une large liberté d'association accompagnée d'un certain droit de possession. (*Très bien! très bien! sur divers bancs. — Interruptions.*)

« J'ai vu l'autre jour avec grand plaisir que l'honorable M. d'Hulst, dans une interruption qui traduisait évidemment sa pensée intime, se montrait sur ce terrain d'accord avec nous.

« L'honorable M. d'Hulst nous a dit : « Le jour où vous nous aurez donné une liberté réelle d'association, ce jour-là nous abandonnerons volontiers le budget des cultes. »

Mis en cause par M. Goblet, Mgr d'Hulst lui écrivit à ce sujet la lettre suivante, communiquée au *Matin*, le 9 décembre :

« Pendant la séance du 8 décembre, j'ai dû m'absenter de 4 à 5 heures. Quand je suis rentré en séance, vous étiez déjà descendu

Chambre dans l'interpellation sur les fabriques. Le sujet n'était ni intéressant ni brûlant; mais j'ai servi de porte-parole à la droite pour la dégager de la manœuvre absurde de Baudry-d'Asson, et nous avons obtenu ce que nous voulions : l'ordre du jour pur et simple, qui nous préservait d'une aggravation. C'est notre premier succès de tactique parlementaire; il a été complet, car nous avons obtenu l'unanimité moins deux voix. A part quelques enragés de la presse de droite et la *Libre Parole*, l'opinion nous a rendu justice. » — Voici ce que dit l'*Osservatore romano*, reproduit par l'*Univers* du 17 mars : « C'est pourquoi il faut louer vivement l'intervention de Mgr d'Hulst, qui, avec son éloquence ordinaire, a montré l'inopportunité de cette interpellation et a fourni l'occasion de clore rapidement l'incident par l'ordre du jour pur et simple, sans que les radicaux aient pu profiter de cette discussion pour leurs projets. »

de la tribune. Je regrette d'autant plus de n'avoir pas entendu vo discours, que je vois dans le compte rendu officiel que vous y a fait allusion aux quelques paroles prononcées par moi, sous for d'interruption, dans la séance du 1er décembre, pendant le discours M. Jaurès.

« Vous n'ignorez pas que j'ai précisé et développé ma pens lorsque, à la fin de la séance, j'ai demandé la parole pour un f personnel.

« Mais vous semblez indiquer que « ma pensée intime », — ce se vos propres expressions, — se trouvait plutôt dans l'interruption c dans les explications finales.

« Permettez-moi de déclarer ici qu'il n'y a aucun désaccord en ma pensée intime et les explications que j'ai fournies.

« Au cours de l'interruption, j'ai nécessairement été plus bref, pe être elliptique, voilà toute la différence. Je répondais à M. Jaurè « Nous ne sommes ni l'individu ni l'État, nous sommes l'associat « volontaire. »

« M. Doumer a ajouté ironiquement : « Et payée par l'État. »

« C'est alors que j'ai répliqué : « Et le jour où vous nous accorde « une réelle liberté d'association, nous vous sacrifierons le budget « cultes. »

« Vous avez cité ainsi mes paroles : « Nous vous abandonner « volontiers le budget des cultes. »

« Le mot *sacrifier* n'indique pas qu'on *abandonne volontiers*; c'est bien ma vraie pensée que j'exprimais à la fin de la séance disant : « Je considère la liberté vraie et pleine d'association p « tous... comme un bien si grand, qu'elle me consolerait amplem « de la perte, *même injustement subie*, des ressources assurées pa « budget des cultes.

« C'est qu'en effet il y aurait deux manières, l'une juste, l'autre inju « de supprimer le budget des cultes.

« Une première injustice, qui regarderait l'avenir, consisterai dépouiller l'Église, sans lui laisser le moyen de reconstituer les r sources nécessaires à l'exercice du culte. Vous vous déclarez l'ad saire de cette injustice ; et, bien que votre projet de loi soit loin de donner, à cet égard, une pleine satisfaction, je vous remercie de n veau, comme je l'ai déjà fait, d'avoir posé un principe nécessaire.

« Une seconde injustice, — celle-là regarderait le passé, — consi rait à priver l'Église catholique en France d'une subvention qui l été solennellement garantie par l'Assemblée constituante, sans offrir aucune indemnité.

« L'État continue de jouir du revenu des biens mis en 1789 « « disposition de la nation ». Ces biens eux-mêmes, ou le prix que l'I en a retiré, ont acquis en un siècle une plus-value énorme, don subvention actuellement inscrite au budget est loin de représe l'intérêt au taux le plus bas qu'on puisse imaginer.

« Le jour où l'État français voudrait, par un procédé honnête, s'affranchir de l'obligation reconnue par la Constituante et confirmée par le Concordat, il devrait d'abord traiter avec le Saint-Siège de la dénonciation du Concordat. Il devrait, en outre, offrir une compensation telle que, combinée avec les avantages de la liberté rendue à l'Église de France et avec ceux du droit d'association, elle pût être acceptée par le tuteur suprême de cette Église, lequel est cosignataire du Concordat.

« J'ignore absolument quelles seraient, dans cette hypothèse, les intentions du Souverain Pontife. Mais je me figure que l'abandon d'un capital représentant une partie de la subvention actuelle consolidée en rente française pourrait fournir, à un gouvernement soucieux de l'équité, un terrain de négociation sur lequel l'entente serait possible. L'abandon du droit de nomination que le Concordat reconnaît aujourd'hui à l'État français sur les évêchés et les curés trouverait, pour celui-ci, sa compensation dans l'allègement des charges publiques.

« Ce sont là, comme vous le dites fort bien, des idées qui me sont personnelles. Mais plus la matière est délicate, plus j'ai le droit de tenir à ce que ma pensée ne soit pas dénaturée, même de très bonne foi.

« Il est superflu d'ajouter que je soumets d'avance ces idées personnelles au jugement du Saint-Siège. »

Cette lettre provoqua ces réflexions du *Temps* :

« Malgré ces explications, il semble que M. Goblet et M. d'Hulst ne sont pas très loin l'un de l'autre. Le second paraît reconnaître que le projet de loi de M. Goblet sur les associations consacre le droit pour l'Église, à titre d'association de culte, de recevoir et de posséder. Le premier, de son côté, ne se trompe pas absolument en prêtant à M. d'Hulst des idées ou du moins une tendance favorable à la séparation.

« Il y aurait, en effet, selon M. d'Hulst, « un procédé honnête » pour le Gouvernement de s'affranchir des charges du budget des cultes ; ce serait : 1° la dénonciation du Concordat avec le Souverain Pontife ; 2° l'abandon d'un capital à l'Église, représentant en partie la subvention payée aujourd'hui et consolidée en rentes sur l'État, et 3° l'abandon du droit de nomination des évêques que possède aujourd'hui le Gouvernement français. Moyennant cela, M. d'Hulst se consolerait sans trop de peine de la suppression du budget des cultes.

« Ce n'est ni le moment ni le lieu d'entrer dans une discussion de ce programme. Il faut en laisser le soin à M. Goblet, qui aime à platoniser sur la séparation de l'Église et de l'État. Nous doutons qu'en l'état actuel il paraisse réalisable à aucun esprit politique et qu'il puisse, dès lors, servir à autre chose qu'à une conversation académique. »

[1] *Le Temps* du 11 décembre 1894.

Au moment où paraissaient ces lignes, l'*Agence national* communiquait à la presse la réponse de M. Goblet à l'éminen député du Finistère :

« Je ne puis que reconnaître l'exactitude de la rectification que vou avez cru devoir faire au sujet d'un passage de mon dernier discours.

« Vous avez parlé, en effet, non « d'abandonner volontiers », mai de « sacrifier » le budget des cultes pour prix d'une liberté réell d'association ; mais permettez-moi de vous faire observer à mon tou que la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser, et qu publient les journaux, ajoute à vos premières paroles une conditio nouvelle, et que si vous ne devez renoncer au budget des cultes qu « moyennant l'abandon d'un capital représentant une partie de l « subvention actuelle consolidée en rente française », il devient difficil de voir en quoi consisterait le « sacrifice ».

« Je ne saurais, pour ma part, vous laisser l'illusion de croire qu'u gouvernement républicain puisse jamais négocier sur de pareilles base l'abrogation du Concordat. »

Des illusions de ce genre, Mgr d'Hulst s'en faisait chaqu jour un peu moins. Plus on allait, et plus il devenait éviden que la séparation se ferait dans les conditions les plus désa vantageuses pour l'Église. Pourtant, et si fortes que lu parussent les objections, il continuait à la souhaiter comm un moindre mal et l'occasion d'un bien probable[1].

Au dernier jour de la session ordinaire de 1895, le 12 juillet M. Goblet ayant déposé, malgré l'opposition du ministre de Cultes, un ordre du jour « invitant le Gouvernement à présen ter à la Chambre des mesures préparatoires à la séparation d l'Église et de l'État », le député de Brest prononça les parole suivantes qui firent sensation. Elles n'étaient point improvi

[1] Il résume les objections avec une grande force dans son article d *Correspondant*, 10 décembre 1893 : *les Idées d'un néo-chrétien sur l réforme religieuse*. Il les reprend dans la note 25 des Conférences d carême de 1895, où on lit ceci :

« Le seul cas où il soit jamais permis de souhaiter la séparation, no comme un bien, mais comme un moindre mal, c'est celui où l'État abus des privilèges que le régime concordataire lui confère pour étouffer l liberté religieuse des citoyens et les enserrer dans un réseau de mesure d'exception qui les privent des avantages réservés à tous les citoyens. Il cite alors ses paroles devant le Parlement, dans la séance du 12 jui let 1895, puis il poursuit : « Qui ne voit que c'est là une solution extrême un pis aller périlleux, que l'excès du mal peut faire préférer pour u temps, mais qui ne saurait être désiré pour lui-même, ni recommand comme une forme normale et définitive des relations de l'Église et d l'État. »

sées, car Mgr d'Hulst les avait écrites (à part la phrase initiale) quatre mois auparavant; elles formaient alors la conclusion d'un grand discours que Mgr d'Hulst avait eu l'intention de prononcer dans la discussion sur le droit d'accroissement, et auquel il avait renoncé pour se borner à demander une simple modification de la loi.

« Je ne voterai pas l'ordre du jour de M. Goblet, parce qu'il ne convient pas à un catholique, et moins encore à un prêtre, d'inviter le Gouvernement à préparer des mesures qui auraient pour effet de le relever, sans compensations, d'obligations nationales que la Constituante a contractées, il y a cent ans, au nom du pays.

« Mais je ne voterai pas non plus contre cet ordre du jour, parce que vous avez, messieurs de la majorité et du Gouvernement, une façon de comprendre et de pratiquer la politique concordataire, qui ne tarderait pas à nous la rendre insupportable; et ce jour-là, tout en protestant contre des mesures iniques et des spoliations que nous ne saurions accepter, nous serions réduits à joindre, sinon nos actes, du moins nos vœux, à ceux de nos pires ennemis qui sont ici (l'orateur désigne l'extrême-gauche), pour souhaiter, comme ressource suprême, une liberté indigente et douloureuse, qui du moins nous laisserait l'honneur de l'indépendance et l'espoir d'une renaissance qu'aucune violence ne pourra étouffer. »

« J'avais lu dans le *Monde*, écrit, le 30 juillet, le cardinal Richard à Mgr d'Hulst, les paroles que vous avez prononcées à la Chambre, dans la séance du 12 juillet. Elles sont loin de m'avoir *scandalisé*. Ce n'est pas un mal que le cri de la conscience catholique se fasse entendre de temps en temps dans ces périodes de confusion perfide, où l'on serait tenté, comme autrefois saint Hilaire en face des dissimulations de l'arianisme, de réclamer l'ère des persécutions ouvertes. »

Les derniers mots par lesquels Mgr d'Hulst avait expliqué son vote traduisaient le fond même de sa pensée. D'esprit beaucoup trop surnaturel pour croire que la politique seule et non la volonté de la Providence trancherait une telle question, il en était arrivé à la conviction que Dieu voulait cette grande épreuve pour purifier et régénérer son Église[1]. Dans la dernière année de sa vie, il revenait sans cesse sur cette idée, ses lettres en font foi.

[1] Mgr d'Hulst l'a dit avec beaucoup de force à l'auteur de ce livre, un jour qu'ils revenaient ensemble de Louville à Paris.

« J'ai l'impression, écrit-il le 15 décembre 1895, que nous entrons dans une période grave pour l'Église en France. Nous allons vers la séparation, vers la rupture du Concordat, et je n'ai pas le courage de le regretter, parce que je suis convaincu qu'il a rendu tous les services qu'il pouvait rendre et qu'il ne nous fait plus que du mal. Mais, comme on fera précéder cette rupture de mesures législatives, destinées à nous rendre par avance la liberté impraticable, c'est à la souffrance qu'il faut nous attendre et pour longtemps. Tant mieux : les fruits gâtés tomberont sous la secousse de la tempête, et l'esprit du clergé, comme la foi du peuple, se retrempera dans les *eaux amères*. J'espère voir cela avant de mourir. Ce que je vois aujourd'hui est trop écœurant. »

Et, le 22 du même mois : « Il faut nous préparer à la grande crise qui s'annonce, celle de la rupture du Concordat. Il faudra des hommes apostoliques pour soutenir l'Église dans cette épreuve. »

Le 22 septembre de la même année 1895, Mgr d'Hulst écrivait à un jeune prêtre :

« Je suis, depuis longtemps, convaincu que les paroisses ne pourront être régénérées que par des prêtres vivant en religieux, et que le clergé séculier sera à son tour renouvelé par leur exemple. C'est pour cela que je crois à la séparation de l'Église et de l'État, ou, pour parler plus exactement, à la rupture du Concordat, dans un avenir plus ou moins prochain. Il en résultera de grandes ruines temporelles et spirituelles, mais telles que, pour les relever et aussi par l'impossibilité de vivre autrement, on sera forcé d'en venir à effacer en grande partie la différence entre les deux clergés séculier et régulier. Ce sont des réformes que Dieu seul peut faire, et encore par le ministère du diable, et ce sont les plus efficaces. »

Ses dernières et ses plus précises confidences furent pour le saint religieux à qui volontiers il ouvrait son cœur.

« 6 janvier 1896.

« Oui, nous entrons dans une phase nouvelle et critique ; mais tant mieux ! J'aime mieux le mal aigu que la consomption lente. Le Concordat me paraît avoir fait tout le bien dont il est capable et ne faire plus que du mal, surtout de la façon dont on le pratique à Paris et à Rome. C'est, dans les mains de l'État, un moyen d'asservir, d'affaiblir, de corrompre et de désarmer l'Église de France. C'est, pour le Saint-Siège, un motif de tout tolérer et de tout admettre, *de peur de la rupture*. Or il y a bien des choses pires que la rupture. Et je ne pu

m'empêcher de croire que si la Providence n'a pas permis la restauration de la monarchie, avec des princes chrétiens comme le comte de Chambord ou le comte de Paris, ni celle d'un empire honnête avec un prince aussi bien doué que le fils de Napoléon III, c'est qu'un bon souverain n'aurait pu que faire durer le Concordat, — c'eût été son devoir, — et qu'il entre dans les desseins de Dieu de nous régénérer par la souffrance et la pauvreté.

« On me dit que la rupture ne nous donnera pas la liberté. C'est probable pour commencer; mais nous la reconquerrons tôt ou tard, et dès le début nous pourrons avoir de bons évêques et arrêter cet empoisonnement de l'épiscopat, qui est le plus grand mal du moment. Je n'en saurais concevoir un plus grand, ni plus redoutable. Le respect des évêques périt dans l'âme des prêtres et dans celle des fidèles. On se moque d'eux, on les méprise. Et c'est sur eux qu'on s'appuierait pour soutenir les luttes prochaines! En même temps, la façon dont arrivent ceux qui sont élus amorce, de bas en haut, toutes les plus malsaines ambitions ecclésiastiques. On sait que, pour parvenir, le savoir et la vertu sont les conditions les moins nécessaires; que ceux qui n'ont que cela sont à l'index; que beaucoup, sans rien avoir de cela, sont en bonne voie; que, pour plaire à Paris, il suffit d'être prêt à vendre l'Église, et que, pour être agréé à Rome, il suffit de crier très fort : Vive la République! Vive Léon XIII, le grand génie des temps nouveaux! Cela n'est pas très difficile. Il se fait ainsi un courant ascendant de ce qu'il y a de pire vers les situations les plus hautes. Tous n'arrivent pas, mais tous sont en marche; les bons prêtres s'affligent et s'isolent, les autres parlent très haut. Il n'y a que la rupture qui puisse mettre chacun à sa place. Quand il faudra vivre en apôtres et attendre son pain de la générosité des fidèles, il faudra avant tout s'en montrer dignes.

« La loi sur les associations va être le premier acte du drame. L'émotion que j'éprouve est plutôt joyeuse que triste. »

Cette séparation, qu'il appelait de ses vœux et qu'il croyait imminente, Mgr d'Hulst ne devait pas la voir. La politique radicale allait subir un temps d'arrêt. Au ministère Bourgeois succédait le ministère Méline; mais, sous ce ministère même, allait se créer, à l'aide de l'affaire Dreyfus, la puissante machine de guerre qui devait enfin permettre aux ennemis de l'Église de pousser contre elle la lutte jusqu'au bout. Comme l'avait espéré le prélat-député, l'Église de France, énergiquement dirigée et soutenue par le successeur de Léon XIII, sortait plus libre et plus vaillante des premières épreuves; elle reprenait avec plus d'ardeur sa mission apostolique, qu'en dépit de certaines apparences qui provoquaient les trop véhémentes protestations de Mgr d'Hulst, elle n'avait vraiment pas

abandonnée, même à la fin de la période concordataire; elle s'efforçait, malgré les obstacles accumulés, d'arracher le peuple qui lui est confié aux néfastes influences de ce virus anti-chrétien que les sectes au pouvoir lui inoculent depuis près d'un demi-siècle.

*
* *

Dans la dernière session parlementaire à laquelle il ait pris part, — la session ordinaire de 1896, — le député de Brest ne demanda que rarement la parole, soit que les discussions qui se succédaient ne l'y aient point incité, soit qu'il fût accablé par l'excès de travail et par la fatigue, qui déjà se faisait sentir, soit, a-t-on dit, parce qu'il était découragé. Sans doute, à la Chambre, autant et plus qu'ailleurs, il avait éprouvé de grandes désillusions, reconnu combien la vérité a de peine à se faire entendre et accepter, senti à quel point les hommes sont injustes et durs. Mais celui qui avait écrit : « L'opinion des hommes est vaine, ce n'est pas pour elle qu'il faut travailler, » a toujours conformé sa conduite à cette maxime. Jusqu'à la fin, il a parlé quand il a cru devoir le faire.

On lui a cruellement reproché son silence, lors des massacres d'Arménie. Au mois d'août 1896, la *Libre Parole* revint sur ce point avec assez d'âpreté pour que l'abbé Lemire et Mgr d'Hulst jugeassent nécessaire de s'expliquer. M. Lemire déclara qu'il s'était abstenu parce que les députés de la droite l'en avaient instamment prié. Mgr d'Hulst, sans se départir de la discrétion nécessaire, rappela ce qu'il avait tenté de faire et quels douloureux motifs l'avaient obligé, lui aussi, à ne point questionner le ministère[1].

[1] Lettres de Mgr d'Hulst à l'*Univers*, 20 et 26 août, dans les numéros des 23 et du 29 août 1896. — Le 29 décembre 1895, Mgr d'Hulst écrivait à Mlle Th. V. : « En attendant, ces abominables Turcs continuent d'organiser l'extermination des Arméniens, et les Anglais accusent ici la Russie de paralyser l'action des puissances. J'aime à croire que c'est une calomnie d'Albion. Toujours est-il que les stationnaires qui occupent le Bosphore n'empêchent pas le sultan de se moquer de l'Europe et de présider à l'égorgement d'un peuple. Et la civilisation ne trouve rien à faire ! » Et, le 2 février 1896 : « Je suis profondément triste de l'impuissance à laquelle la diplomatie nous réduit en présence des horreurs qui se poursuivent en Arménie. Il paraît que nos bons amis du Nord y trouvent leur compte, et que nous les fâcherions beaucoup en élevant la voix en faveur des victimes. J'ai voulu questionner à ce sujet le ministre des Affaires étrangères à la tribune. On m'en a dissuadé. La réponse faite au nom de la France aurait fait ressortir notre impuissance, et les bourreaux turcs en fussent devenus plus insolents. »

Dès le début de février 1896, il avait écrit à M. Berthelot, alors ministre des Affaires étrangères, pour lui annoncer « l'intention de le questionner sur les affaires d'Arménie et sur l'attitude inerte de notre Gouvernement en face de ces horreurs ».

M. Berthelot lui avait exposé de vive voix « les raisons qui lui faisaient souhaiter que la question ne fût pas posée ». Le président du Conseil avait confirmé ces raisons en les accentuant encore davantage.

Très perplexe, Mgr d'Hulst avait consulté un collègue particulièrement au courant des affaires d'Orient. Celui-ci avait répondu :

« Ce qui se passe est sans précédent. Les massacres du Liban en 1860, qui ont amené une armée française en Syrie, n'étaient qu'une plaisanterie à côté de ceux-ci. Mais je connais l'attitude de la Russie ; elle sait que les Arméniens ont été excités par l'Angleterre, qui espérait entraîner l'Europe contre la Turquie : l'Angleterre a échoué ; la Russie ne veut pas que nous adoucissions son échec en prenant la défense de ses clients. L'alliance russe nous lie les mains. Voilà pourquoi je trouve une question ou une interpellation inopportune. »

Craignant « de n'aboutir qu'à étaler au grand jour la honte de la France et à rendre pire la condition des malheureux persécutés », Mgr d'Hulst se résigna « à ronger son frein ».

« Pour dire ce que je pensais, ajouta-t-il, j'aurais dû déclarer à la tribune que le cabinet Bourgeois humiliait inutilement notre pays. Et de fait, en parlant à la Russie un langage amical et ferme, on aurait pu lui faire entendre que, si nous avions des intérêts communs avec elle au centre de l'Europe, nous n'avions pas besoin de sa permission pour continuer en Orient notre rôle séculaire de protecteur des chrétiens.

« Tout cela était vrai, et le cabinet Bourgeois était inexcusable de n'y avoir pas conformé sa conduite. Mais nos fiers républicains sont d'une platitude sans bornes à l'égard des puissances monarchiques dont ils espèrent ou redoutent quelque chose. Je vais plus loin et je prétends, — cette fois d'accord avec M. Drumont, — que l'enthousiasme russophile dépasse en France toutes les limites de la discrétion et de la dignité. On dirait vraiment que nous sommes un de ces petits États balkaniques que le gracieux autocrate de toutes les Russies daigne autoriser à exister. Cela finit par être maladroit, car enfin la Russie ne recherche notre alliance que parce que nous sommes forts.

« Mais autant il était facile à un gouvernement vraiment français de s'inspirer, dans sa diplomatie, des sentiments que j'exprime, autant

était-il difficile de lui reprocher publiquement une attitude contraire
La Russie ne peut s'offenser que la France refuse de s'aplatir devan
elle. Elle s'offenserait si l'on disait trop haut qu'en suivant ses conseils
la France s'est aplatie.

« Il en va souvent ainsi dans les questions de politique étrangère
Les fautes sont plus faciles à éviter qu'à réparer; on doit même quel
quefois renoncer à les critiquer, de peur d'un plus grand mal.

« Partisan très froid de l'alliance russe, j'aurais été lapidé par tou
le monde si j'avais soulevé un incident de nature à en relâcher le
liens. »

La dernière fois que Mgr d'Hulst monta à la tribune, l
27 juin 1896, ce fut pour venger l'Eglise de l'accusation lancé
contre elle par M. Jules Guesde de n'avoir rien fait pour pré
parer une législation protectrice du travail.

« Le passé vous appartient... Qu'avez-vous fait, messieurs les chré
tiens? Dix-huit siècles, vous avez été les maîtres du monde; vous l'ave
dominé dans son cerveau et dans sa puissance politique. Votre Pape
marché sur la tête des rois et des empereurs. Dix-huit siècles, vou
avez pu pétrir l'humanité à votre guise; et, loin de l'avoir affranchie
vous n'avez même pas su lui créer un abri contre les crises fatales qu
l'attendaient, la préparer à cette transformation industrielle qui s'opè
depuis un siècle et devait être, pour le plus grand nombre, si doulou
reuse et si meurtrière. C'est les mains vides que vous vous présentez.

Il est vrai que, peu de jours après, M. Guesde s'était partie
lement rétracté et avait dit qu'au XIIIe siècle, au moins, « l'Égli
avait joué un très grand et très utile rôle. »

Prenant pour point de départ cet aveu, Mgr d'Hulst n'ava
pas eu de peine à démontrer que, si l'Église n'avait rien eu e
elle-même qui pût servir les intérêts sociaux, il serait bie
extraordinaire qu'elle eût joué à ce point de vue un très gran
et très utile rôle, précisément à l'époque où elle avait atteint
l'apogée de son influence.

Puis il avait distingué, dans le christianisme, une doctrine
une organisation, une action intime sur l'âme humaine, et
avait établi que, par ces trois sources d'influence, il ava
exercé une action sociale bienfaisante, dans toute la mesur
où les obstacles ne s'étaient pas dressés devant lui.

« Si, à partir du seizième siècle, nous voyons diminuer cette actio
civilisatrice, moralisatrice et pacificatrice du christianisme, c'est préc
sément parce que la société commençait alors ce mouvement qui

continué jusqu'à nos jours et qui l'éloignait de la foi... En sorte que ce n'est vraiment pas à l'Église ni au christianisme que vous pouvez en demander compte. »

Quant aux transformations que l'avenir nous réserve, comme il faudra toujours compter avec l'égoïsme humain, un principe moral capable de l'élever au-dessus des passions sera aussi nécessaire qu'aujourd'hui à l'humanité ; elle le trouvera encore dans le christianisme.

« Nous avons, nous, une doctrine claire et précise, qui nous fournit des motifs décisifs de combattre l'égoïsme.

« Nous avons des promesses qui associent en nous l'inspiration du dévouement au souci de notre bonheur. Il y a enfin, dans le christianisme, un côté intime et mystique qui, en nous associant aux sentiments et aux pensées de Dieu lui-même, nous inspire, avec plus d'efficacité que tout autre, le seul altruisme, le seul qui ait fait ses preuves, qui s'appelle de son vrai nom, la charité ; la charité, sœur de la justice, et qui ne saurait en aucun cas lui être opposée.

« Je ne sais pas si nous réussirons à faire prévaloir, au xxe siècle, dans l'ensemble de la société, l'inspiration évangélique ; je ne le sais pas, mais je l'espère. Ce que je sais bien,... c'est que, si la société de l'avenir continue de repousser cette inspiration évangélique, sous une forme savante, la civilisation qu'elle nous prépare ne sera qu'un retour à la barbarie[1]. »

Ainsi, jusqu'au bout, Mgr d'Hulst avait tenu sa promesse de s'occuper, à la Chambre, des « affaires de Dieu ». Cette pensée ne l'abandonnait pas, même dans ses rapports privés avec ses collègues.

« Quand on peut, écrivait-il, jeter un regard furtif sur l'âme de ces hommes qui manient tumultueusement les choses humaines, on est frappé de leur détresse morale, du vide que leurs agitations recouvrent et du désarroi où les laisse l'absence de tout commerce avec le divin idéal. Ceux qui ont gardé quelque élévation, comme Jaurès, en conviennent dans l'intimité ; ils déclarent qu'ils ne renoncent pas à subordonner la vie à l'esprit ; mais la peur qu'ils ont de se lier à une doctrine précise rend illusoire leur bonne volonté... Si ces agités pouvaient un jour se recueillir et prier, ils en éprouveraient un bien-être indicible. Ils ne veulent voir dans l'Église catholique qu'une organisation politique, un instrument de règne ; c'est qu'ils ne connaissent, et encore bien mal, que notre Église hiérarchique. Mais l'*Église spirituelle*, le royaume *de Dieu au dedans de nous*, ils ne le soupçonnent

[1] Cavé, *Monseigneur d'Hulst député*, p. 267-276.

même pas. C'est pourtant la raison d'être de tout le reste, et si l'Église ne me donnait pas Dieu et son Christ, je ferais bon marché de la force dont elle dispose[1]. »

Cette pensée dominante et cette conviction intime, même sans les bien comprendre, on les sentait chez Mgr d'Hulst, et cela lui valait, sinon la sympathie, du moins le respect de tous. Lorsque, au lendemain de sa mort, le président de la Chambre, M. Brisson, rendit au député de la troisième circonscription de Brest un hommage plein de tact et rappela à ses collègues « le beau visage attentif » qu'ils auraient le regret de ne plus voir, plus d'un sans doute évoqua la fière image du prêtre-député proclamant en cette assemblée, un instant saisie, « le vrai Dieu, le Dieu personnel et créateur, antérieur au monde et maître de son ouvrage. »

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 3 novembre 1895.

LIVRE VI

L'HOMME D'ŒUVRES ET LE PRÊTRE

CHAPITRE XXX

Mgr D'HULST ET LES ŒUVRES

La politique n'a jamais détourné Mgr d'Hulst de son ministère sacerdotal. — Il est resté toute sa vie un homme d'œuvres. — Importance du rôle qu'il assignait aux œuvres dans l'état présent de la société chrétienne. — Elles doivent tendre à refaire un milieu chrétien normal.

Témoignage que rend à Mgr d'Hulst le directeur des œuvres du diocèse de Paris, Mgr Odelin. — Énumération des œuvres dont s'est occupé Mgr d'Hulst. — Services qu'il rend à toutes les œuvres. — Quatre œuvres auxquelles il s'est principalement donné.

L'hôpital Saint-Joseph. — Après l'échec de l'organisation d'une Faculté libre de médecine, il se développe comme établissement d'assistance charitable et chrétienne. — Les constructions. — L'organisation intérieure. — L'œuvre de Notre-Dame-de-Consolation. — Rapports de Mgr d'Hulst en 1885 et 1890. — Développement des services médicaux. — Services moraux et religieux. — Création d'un enseignement pratique et clinique. — Difficultés et conflits. — Crise décisive en 1894 et 1895.

Œuvre de la communion réparatrice. — Caractère mystique de cette œuvre. — Quelle place la pensée de la *réparation* tient dans la vie intérieure de Mgr d'Hulst. — Comment il sait exposer cette doctrine aux associées de l'œuvre.

L'Œuvre des catéchismes. — Elle naît presque spontanément après les premières laïcisations. — Les dames catéchistes auxiliaires des curés. — But de l'œuvre nettement marqué par Mgr d'Hulst. — L'importance de la formation première de l'enfant de six à dix ans. — Idées de Mgr d'Hulst sur la première communion et les cérémonies qui l'accompagnent. — Il hésite à se charger de la direction de l'œuvre naissante ; il y est entraîné. — Constitution de l'œuvre diocésaine en 1886. — Ses progrès. — Rapports et discours de Mgr d'Hulst. — L'œuvre érigée en archiconfrérie, 1893.

L'œuvre de Sainte-Anne. — Belles paroles du marquis Costa de Beauregard au sujet de la charité universelle de Mgr d'Hulst. — Celui-ci avait

été nommé supérieur de la communauté des religieuses dominicain chargées de ce refuge de filles tombées. — Fondation de l'œuvre p Mlle Chupin, en 1854. — Mlle Chupin devient religieuse dominicaine. Belles et hardies initiatives. — Résultats obtenus. — Mgr d'Hulst est vr ment l'apôtre de tous. — Grandeur de sa vie à ce point de vue.

Si jamais, en Mgr d'Hulst, l'homme politique n'effaça ou masqua le prêtre, à plus forte raison les occupations q la politique lui imposa ne furent-elles jamais capables de détourner de celles qui naissaient de son ministère sacerdota C'est ce que nous voudrions montrer dans la dernière part de cet ouvrage.

« Je sais à qui je me suis fié[1]. » Ce cri de saint Paul, qu'u jour Mgr d'Hulst jetait à ses auditeurs[2], n'était-il pas le c incessant de son cœur? Oui, il savait à qui il se fiait et quel force le soutiendrait quand, débordé d'occupations, surchar des plus graves et des plus lourdes responsabilités, « écartelé comme il l'écrivait un jour[3], il faisait cependant aux œuvre dans la seconde et dévorante phase de sa vie, une part tr large.

Les œuvres, il n'aurait pu en détacher son cœur. Ne le avait-il pas donné les prémices de sa carrière sacerdotale? E s'il y restait fidèle, c'était moins par un principe arrêté q par un invincible besoin de se donner. « Écoutez la voix l'amour, disait-il; elle explique tout, elle sait tout accepte tout comprendre, parce qu'elle fait tout aimer[4]. »

Mieux que personne il se rendait compte de la place que l œuvres tiennent et doivent tenir aujourd'hui dans l'Égli Pour le faire entendre, il mettait en parallèle la société à u époque où l'esprit de l'Évangile la régissait, — sans toutef prétendre qu'elle eût jamais été entièrement saine, — l'état de notre société pervertie. « N'est-ce pas, concluait-i le devoir de l'Église, n'est-ce pas la plus heureuse inspirati de sa sollicitude de créer artificiellement des milieux dans le quels cette vie surnaturelle puisse se développer librement[5]?

[1] II Tim., I, 12.

[2] Sermon pour la neuvaine de sainte Geneviève, le 9 janvier 1881.

[3] « Et j'ai trouvé une secrète joie à constater que ce pauvre homme d persé, écartelé que je suis, a pu être l'objet de cette confiance. » (*Lettres direction*, p. 284.)

[4] Sermon pour l'Œuvre du vœu national, 16 juin 1891. (*Nouveaux Mélan oratoires*, t. VI, p. 556.)

[5] Discours prononcé au service de M. Le Rebourg. (*Mélanges oratoire* t. III, p. 112.)

Il se plaisait à dire, nous l'avons vu, que « la paroisse de l'avenir serait un groupe d'œuvres », et que, bien loin de devenir (d'aucuns l'avaient craint) des rivales de l'action pastorale, les œuvres sont une des formes de ce ministère et l'objet de la sollicitude du pasteur, qui en donne l'impulsion et en règle la marche. Son désir, exprimé dans un congrès d'associations ouvrières, était le suivant : « Que les hommes d'œuvres travaillent au profit de l'action pastorale, et que les pasteurs soient les premiers des hommes d'œuvres[1]. » En un mot, il estimait que les œuvres sont des remèdes à appliquer à la société malade, afin de la ramener à son état normal[2].

Mais, lui objectait-on parfois, vous désagrégez la famille par la diversité et la multiplicité de ces œuvres. Il est vrai, en apparence du moins. Aussi bien, répondait-il, qu'est devenu le foyer domestique? Sont-elles nombreuses encore, même dans les coins les plus reculés de nos plus vieilles provinces, les familles chrétiennes qui, la nuit venue, s'assemblent autour de l'âtre? Veillées graves ou gaies, où l'histoire du pays est contée et celle de la famille transmise; heure apaisante, que la prière vient clore en unissant les cœurs. Bien rares sont-ils autour de nous aussi, après une journée haletante, les soirs tranquilles où l'on vit ensemble le présent, où l'on fait revivre le passé, « tisonnant dans les cendres et dans les souvenirs! »

Qu'ont fait du culte de la famille même les détenteurs de la richesse et du savoir[3]?

A notre époque, l'ennemi est partout entré, et, pour lutter contre ses habiles séductions, il faut sans hésiter appliquer les remèdes propres au mal. Les œuvres catholiques atteindront, elles aussi, dans leur variété, toutes les classes et tous les âges; elles créeront çà et là une élite qui saura conserver ou faire revivre le meilleur de notre race.

Ni les risques à courir, ni les inconvénients certains ne doivent faire reculer devant l'unique solution du problème tel qu'il se pose de nos jours.

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 164.
[2] *Ibid.*, p. 154. Allocution de 1883 : *Les œuvres sont des remèdes.*
[3] Voir dans l'Introduction, p. 13, la cinglante apostrophe que leur adresse Mgr d'Hulst.

*
* *

Fort de ces principes et animé par ce zèle ardent, Mgr d'Hu
demeura donc, pendant la seconde moitié de sa vie, ce qu
avait été dans la première, c'est-à-dire un homme d'œuvre
Écoutons sur ce point le témoignage que lui rend le meille
des juges, celui qui, depuis tant d'années, dirige avec comp
tence et succès les œuvres du diocèse de Paris, Mgr Odeli
« Mgr d'Hulst est le directeur d'œuvres nombreuses : Propag
tion de la foi[1]; Œuvre des tabernacles[2]; asile Gérando[3]; Bo
Pasteur de Conflans[4]; Œuvre des hôpitaux, dix ans[5]; Œuv
des pauvres malades des faubourgs, plus de quinze ans
refuge Sainte-Anne de Châtillon, vingt ans; Communion ré
ratrice, vingt-cinq ans. Il est le fondateur de l'hôpital Sai
Joseph et son président pendant dix ans; le fondateur
l'Œuvre des catéchismes et son président pendant dix ans;
directeur de l'Œuvre générale des patronages de jeunes fille
pendant vingt ans[7]. »

« Dans les réunions d'œuvres, il est un président incomp
rable. Tandis qu'il pensait à tel problème étranger dont
trouvait en lui-même la solution, il prêtait l'oreille au comp
rendu, savait en réserver les passages utiles pour en préci
le sens, avec cette lucidité de discernement et de parole q
faisait de lui le président par excellence. Et non content
livrer sa pensée à la question ignorée de l'assistance, d'ouv
l'oreille au rapport, il écrivait des lettres urgentes qui,
nombre respectable, s'alignaient pendant la séance sur
bureau[7]. »

[1] Comité diocésain.

[2] Voir ci-dessus, t. Ier, p. 259.

[3] Où l'on secourt, à leur sortie de l'hôpital, les jeunes filles victimes d'u
première faute.

[4] Destiné à abriter et à moraliser la jeunesse coupable.

[5] L'œuvre la plus ancienne de Paris, reconstituée par saint Vincent
Paul en 1636, partagée entre les dames visitantes, les dames assistant
les dames collectrices.

[6] Établie à Paris par saint Vincent de Paul.

[7] Voir *Mélanges oratoires*, t. V, p. 77, son rapport de 1885 sur c
œuvre.

[7] Mme la vicomtesse d'Hautpoul, *Monseigneur d'Hulst*. (*Petites Lecture
la jeune fille*, 15 décembre 1896.)

« Il préside les assemblées générales des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, petites et grandes; les congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques des cercles catholiques d'ouvriers, les assemblées générales des catholiques de France. Il en est le président accoutumé, nécessaire, que tout le monde attend.

« Il ne refuse jamais son concours aux œuvres ouvrières qui le sollicitent. Le patronage de Nazareth célèbre ses noces d'or; au dernier moment, le président de la séance solennelle vient à manquer. Mgr d'Hulst n'hésite pas à venir et à parler en plein air, malgré la fatigue d'une journée extraordinairement remplie. Une autre fois, une corporation d'imprimeurs célébrait, au cercle Montparnasse, sa fête patronale, le jour de saint Jean devant la Porte Latine; l'aumônier du cercle était en retraite. Mgr d'Hulst apprend qu'il y aura pénurie de confesseurs : il vient lui-même à la chapelle et passe une bonne partie de sa matinée à confesser les ouvriers et les apprentis. Jamais il ne regardait à la fatigue; sa seule réflexion, quand on venait l'inviter à parler dans une œuvre : « Puisqu'il y a là du bien à faire, acceptons! » Pendant vingt-cinq ans, il n'y a presque pas d'œuvre à laquelle il n'ait prêté l'appui de sa parole, de ses conseils, de son dévouement[1]. »

Toutefois, parmi tant d'œuvres, il en est quatre ou cinq auxquelles il s'est plus particulièrement attaché. De ce nombre furent l'hôpital Saint-Joseph, l'Œuvre de la communion réparatrice, l'Œuvre des catéchismes, l'œuvre de Sainte-Anne à Châtillon, sans oublier une œuvre plus modeste, celle des petits ramoneurs, à laquelle il donna son cœur dans les dernières années de sa vie. Il leur avait ouvert l'église des Carmes; souvent il célébrait la messe de leur première communion, leur adressant la parole aux divers exercices de cette grande journée, et s'attendrissant en parlant de « ces charmants petits nègres de Paris[2] ».

*
* *

Le 5 février 1885, à la séance d'inauguration de l'hôpital Saint-Joseph, Mgr d'Hulst, chargé du rapport, en rappelait au

[1] Mgr Odelin, préface du t. V, *Nouveaux Mélanges oratoires*, p. VIII-IX, XV-XVI.

[2] *Ibid.*, p. XV; d'après l'article cité de la vicomtesse d'Hautpoul.

cardinal Guibert les origines et la pensée mère[1] : rendre po sible, à Paris comme à Lille, un enseignement médical chr tien.

« Mais, ajoutait-il, l'homme propose et Dieu dispose. Ce que no avions commencé pour la science est devenu, sous la pression d'évé ments impossibles à prévoir, l'heureuse conquête de la charité. Da le présent, notre raison d'être est d'offrir à l'assistance hospitalière moyen de rester elle-même, en demeurant chrétienne. Cette actual charitable et religieuse absorbe en ce moment notre œuvre t entière. »

Trois éléments concouraient à la former : les deux société l'une civile et l'autre anonyme, dont nous avons déjà conté naissance, respectivement propriétaire et locataire d'un t rain de quarante-six mille mètres, dont les constructions, début de 1885, occupaient la sixième partie.

Le plan général des bâtiments comportait un grand hôpi de quatre cent trente lits et une petite *maison Saint-Jose* destinée au service général des maladies contagieuses et po vue, à cette fin, de services généraux indépendants. Ce seconde partie avait été bâtie la première.

A l'entrée, se trouvaient les salles de consultation et d'a mission, le dispensaire pour les malades du dehors, le lo ment de l'aumônier et celui des deux internes ; au centre, communauté, « famille bénie de saint Vincent de Paul, » à l'on avait confié le soin des malades, avec la pharmacie, la gerie, la cuisine, l'économat ; enfin, au fond du terrain, demeure sacrée du maître de la maison, du Dieu qui fait délices d'habiter avec les hommes. »

Le docteur Tison avait pris en main la direction du serv médical et ouvert la maison de santé qu'il administrait, s sa responsabilité, depuis le 15 septembre 1884. En janv 1885, le docteur Le Bec avait inauguré le service chirurgi

Pour se substituer aux familles indigentes et payer la p sion des malades pauvres, une association de femmes ch tiennes s'était constituée, en 1884, sous le vocable de *No Dame de Consolation :* et c'était le troisième élément de l'œu l'élément proprement charitable. Elle avait pu suffire, dè début, au loyer, à l'entretien de la communauté, des malad

[1] Sur les origines et la fondation de l'hôpital Saint-Joseph, voir t p. 375-383.

du personnel, aux dépenses du culte, aux mille frais de détail qu'entraîne un service hospitalier, enfin aux aumônes[1].

Malgré les modestes proportions du début, l'hôpital Saint-Joseph avait abrité et soigné, durant le premier trimestre de 1885, 174 malades, donnant un ensemble de 4415 journées, pour une dépense de 41000 francs. Ces chiffres, rapprochés des statistiques de l'Assistance publique, démontraient éloquemment l'économie des administrations privées[2].

Cinq ans plus tard, le 7 février 1890, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, présidait l'assemblée générale de l'*Œuvre de Notre-Dame-de-Consolation*, et c'était encore Mgr d'Hulst qui présentait le rapport.

Plus de deux millions avaient été employés à l'acquisition du terrain et aux constructions; près d'un demi-million par l'œuvre de *Notre-Dame-de-Consolation*, au profit de 3000 malades; 14 lits fondés, au capital de 25000 francs. D'importantes donations permettaient d'entrevoir comme prochain l'achèvement d'un grand service de chirurgie, comprenant quatre pavillons.

En 1889, 632 malades avaient été traités à l'hôpital Saint-Joseph; 552 étaient sortis guéris, 80 étaient morts; mais ce chiffre élevé de décès provenait de l'habitude prise par quelques bienfaiteurs, habitude contre laquelle Mgr d'Hulst protestait énergiquement, d'envoyer certains incurables de leurs protégés finir leurs jours à Saint-Joseph.

Il est vrai que, si l'on considérait les résultats moraux et religieux, cet inconvénient avait sa contre-partie.

« Tout à l'heure, disait le rapporteur, je représentais la thérapeutique... Maintenant je vais servir d'écho à la charité, à l'amour des âmes, et alors ne faudra-t-il pas que je me contredise? Ah! vraiment, c'est trop embarrassant; j'ai envie de ne pas vous parler des morts chrétiennes arrivées à l'hôpital. Grâce à Dieu, il n'y a pas que les mourants qui se convertissent. Et, s'il est bon d'envoyer les élus au ciel, il n'est pas mauvais d'en réserver quelques-uns pour cette pauvre terre qui en a grand besoin. »

Les fêtes de Noël, de saint Joseph, de Pâques, du saint

[1] Rapport lu par Mgr d'Hulst, le 5 février 1885. (*Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 43-60.)

[2] *Univers*, du 30 mai 1885, résumant un rapport de l'abbé Pisani au Congrès catholique.

Sacrement, de l'Assomption, se célébraient très solennelle ment à l'hôpital et étaient généralement marquées par d nombreux retours à Dieu, ainsi que par de ferventes commu nions. Là, comme partout, la piété de Mgr d'Hulst se plaisait recueillir et à mettre en valeur des traits aussi touchants qu'éd fiants[1].

Jusqu'à la fin de la vie de Mgr d'Hulst, l'œuvre de l'hôpit Saint-Joseph ne cessa pas de grandir; un service spécial d'en fants, des services d'ophtalmologie, d'otologie, d'urologie, u laboratoire de bactériologie, s'ouvraient successivement.

Enfin, à partir de 1890, le recteur de l'Institut catholiqu eut la grande joie d'y voir donner un enseignement pratiqu et clinique.

Mais, déjà aussi, cette œuvre, qui lui était si chère, éta devenue pour lui féconde en soucis. Dès le mois d'août 188 à la suite de graves difficultés intérieures et de pénibles que tions personnelles, il avait songé à donner à l'hôpital u organisation nouvelle et même à provoquer un accord en ver duquel les Filles de la Charité eussent cédé spontanéme l'hôpital Saint-Joseph aux Augustines, brutalement chassé par la laïcisation de Beaujon, de Lariboisière et de la Charité Le cardinal Richard s'y était opposé.

En 1894, la crise s'était rouverte, et elle ne devait se dénou que par une rupture. « J'ai eu, écrit-il le 2 juin, depuis u mois plus de soucis et d'ennuis que jamais dans les œuvr dont je suis chargé, notamment à l'hôpital Saint-Joseph. C'e une veine inépuisable de soucis et même de chagrins. *Va b cosi*. Mais, moins les choses sont comme je voudrais, plus suis obligé d'y donner de temps, en sorte que la charge au mente en raison inverse des résultats obtenus. J'ai eu vin fois la tentation d'envoyer tout promener; mais j'ai vu clair ment que c'était une tentation. Il faut rester, peiner, pâti dépenser beaucoup d'efforts en pure perte et attendre que lumière se fasse[3]. » Et à la même personne il écrit, quelqu jours plus tard, cherchant à justifier le morcellement de vie :

« ... Les nécessités sont inéluctables. Ainsi l'hôpital, quand j'ai co mencé à m'en occuper, était bien au premier chef une œuvre anne

[1] Rapport de Mgr d'Hulst, 7 février 1890.
[2] Lettre de Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, août 1887.
[3] Mgr d'Hulst à Mlle U., 2 juin 1894.

de l'Institut. Lorsque j'ai vu que l'élément charitable dominait, et que, d'autre part, l'œuvre grandissant devenait plus lourde, j'ai voulu passer la main à un autre. Mais, précisément alors, des difficultés graves sont nées; elles n'ont fait que grandir plus tard, elles sont actuellement à l'état aigu, et il me faut suivre tout autre chose que l'attrait naturel pour y rester. En attendant, tout le monde me retient, même ceux que je combats, parce qu'ils sentent, tout comme ceux qui me soutiennent, que ma retraite, en ce moment, serait un vrai péril pour l'œuvre. Il faut donc dévorer ses dégoûts, renfoncer ses impatiences, et donner dix fois plus de temps à cette œuvre que je ne faisais jadis[1]. » Le 18 novembre il ajoute : « J'ai de graves résolutions à prendre en ce qui concerne l'hopital, et je vois à la fois la nécessité d'agir et des inconvénients égaux dans tous les partis à prendre. C'est un gros souci[2]. »

Au commencement de 1895, la situation était plus tendue encore. Mgr d'Hulst, président du bureau, se trouvait en conflit presque permanent avec la majorité des membres qui le composaient. Il sentait que plusieurs, même parmi ses amis les plus dévoués, ne lui donnaient pas toujours raison; il insistait auprès de l'un d'entre eux « pour qu'il ne lui épargnât aucune révélation pénible et pratiquât sur lui de la chirurgie sans chloroforme[3] ». Mais il était persuadé que le bien de l'œuvre exigeait d'importants changements dans son organisation.

Le contrôle exercé sur le personnel résidant à l'hôpital lui paraissait illusoire. Il appartenait, en effet, au bureau seul; mais ce bureau était composé de personnes qui ne faisaient que de loin en loin de courtes apparitions à l'hôpital et s'absentaient de Paris pendant les quatre mois d'été. En sorte que, durant un tiers de l'année, la seule autorité réelle était la sœur supérieure, chargée en outre de la direction de sa communauté, de la gestion économique, des rapports avec les fondateurs de lits et les bienfaiteurs; tâche au-dessus des forces d'une femme, si intelligente, si énergique, si laborieuse et si dévouée qu'on la suppose.

Mgr d'Hulst demandait donc depuis deux ans, et demandait en vain, « qu'on introduisit dans le conseil et dans le bureau un homme ayant l'expérience de l'administration hospitalière, afin que, investi du titre d'administrateur délégué et pourvu

[1] Mgr d'Hulst à Mlle U., 12 juin 1894.
[2] A la même, 18 novembre 1894.
[3] A l'abbé Pisani, 27 janvier 1895.

d'un traitement qui l'obligeât à donner tout son temps à l'œuvre, il résidât à l'hôpital, du moins pendant la journée, et y représentât efficacement la permanence de l'autorité administrative. »

Il souhaitait en outre, — mais sur ce point il n'avait fait encore aucune proposition, — que le conseil et le bureau, dont la constitution s'était faite au jour le jour, fussent refondus et remplacés par deux conseils : l'un d'hommes, et l'autre de dames. « Le conseil des hommes, composé de douze membres et formé par parties égales d'hommes d'œuvres, d'hommes d'affaires et de médecins choisis en dehors du personnel médical de l'hôpital, serait chargé seul de l'administration ; l'administrateur délégué serait pris dans son sein. Le conseil des dames pourrait n'être pas limité quant au nombre ; il aurait à remplir une double mission en rapport avec la véritable vocation des femmes chrétiennes : réunir les ressources pécuniaires et porter aux malades les consolations et les secours de la charité[1]. »

La goutte d'eau qui « fit déborder le vase » fut une séance du bureau tenue en 1895 : Mgr d'Hulst avait demandé que la sœur supérieure n'assistât qu'à une séance sur deux, celle qui se tenait à l'hôpital, jugeant inconvenant qu'on fît devant elle le chapitre des médecins, des internes et, à l'occasion, de l'aumônier. La duchesse d'Estissac, présidente, fit à cette proposition, qui lui déplaisait, un accueil assez vif, et les autres membres demeurèrent « muets comme des carpes[2] ».

Constatant « qu'il n'avait même plus assez de crédit pour obtenir un point aussi insignifiant », estimant qu'un président ne peut assurer constamment l'exécution de mesures qu'il blâme, Mgr d'Hulst se décida « à passer la main à des personnes qui, ayant foi dans l'organisation actuelle, fussent plus en situation d'en tirer bon parti pour la direction de l'œuvre[3] ».

Le 23 février 1895, il adressa à la duchesse d'Estissac sa démission de président et de membre du conseil. Le cardinal Richard l'avait au préalable acceptée.

De l'impartial examen des faits et des témoignages contemporains, il résulte que le recteur de l'Institut catholique s'ex-

[1] Tout ce qui précède est extrait de la lettre de démission de Mgr d'Hulst du 23 février 1895.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 28 février 1895.

[3] Même lettre à l'abbé Pisani et lettre de démission.

gérait la gravité du mal. Après lui, on porta remède à quelques-uns des inconvénients qu'il avait signalés ; l'œuvre reprit sa marche ascendante.

Bien qu'au premier moment il se fût senti « fort soulagé[1] », Mgr d'Hulst souffrit de cette séparation. Il avait mis une trop grande part de son cœur à Saint-Joseph et l'avait uni trop étroitement dans sa pensée à l'œuvre de l'Institut pour qu'il en pût être autrement.

* * *

Bien différente de l'œuvre charitable de Saint-Joseph était celle de la *Communion réparatrice*, qui avait pris naissance à Paray-le-Monial, au foyer du Sacré-Cœur, sous la direction des Pères Jésuites, et que Mgr d'Hulst, alors qu'il était promoteur, avait, sur la demande du Père Ramière, accepté d'établir à Paris au couvent de Notre-Dame-du-Cénacle[2].

Si nous ne connaissions déjà par ailleurs les tendances mystiques de Maurice d'Hulst, l'affection qu'il porta à cette œuvre et les soins qu'il lui donna suffiraient à nous les révéler[3].

La vie réparatrice n'est pas une forme spéciale de la vie chrétienne ; mais tous les actes y doivent tendre à la réparation. Fuir toute dissipation en est la condition première : « On communie pendant des années, et l'on ne devient pas meilleur, parce que la communion est l'aliment de la vie intérieure et

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 28 février 1895.

[2] Pour faire partie de cette association réparatrice, il suffit de donner son nom au siège de l'œuvre, en prenant l'engagement de communier à cette intention une fois par semaine, ou une fois par mois. Une indulgence plénière est accordée à cette communion.

[3] « Chrétiens, vous qui avez peur du mysticisme, regardez, le voilà : ... Il y a du mysticisme dans tous les actes de la vie chrétienne, car partout je dépasse, en les faisant, les horizons de la terre, et j'invoque le titre de l'alliance qui fait de moi par avance le citoyen du ciel. Mais où le mysticisme déborde, c'est dans l'institution sacramentelle ; là j'entends parler d'une seconde naissance pour mon âme, puis d'une adolescence spirituelle ; là je trouve un remède qui guérit des maux invisibles, bien que mortels ; là surtout je reçois un pain du ciel qui me nourrit de la substance de Dieu ; là je mange celui que j'adore, je m'enferme avec lui dans le secret de mon âme, je m'alarme si sa douce visite ne suffit pas à m'isoler des vaines réalités de la terre et j'en veux à mon cœur de ne pas se laisser absorber tout entier dans le charme d'un mystérieux colloque avec le Dieu caché. » (Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, Panégyrique de Jeanne d'Arc, t. I, p. 35.)

qu'on s'obstine à vivre en dehors... Le pire outrage à infliger à Jésus, c'est de faire dire qu'il ne sert à rien. » Qui veut *réparer* les outrages faits à Jésus eucharistique, doit d'abord réparer l'insuffisance de ses propres communions. La communion réparatrice doit être faite aussi pour ceux qui ne désirent pas Jésus-Christ et qui sont sous la menace : *Nemo virorum illorum... gustabit cœnam meam.* Dieu est maître et n'est jamais obéi; père et ami, comment est-il respecté, aimé, écouté? Est-ce parce qu'il est l'ami invisible que nos procédés envers lui sont si souvent différents de ceux que nous réservons à des êtres très chers? Hélas! quelle n'est pas notre faiblesse! Mais le divin Maître la connaît, il nous pardonne quand nous déplorons notre conduite et que nous faisons effort pour en sortir; il nous accueille au banquet réparateur où, en la vertu des réparations de Jésus-Christ, nous venons avec lui pleurer sur les pécheurs et réparer pour eux. Et qu'on ne craigne pas, en pensant ainsi aux autres, de négliger les intérêts de son âme. « Au contraire, la réparation pour les autres nous fera rougir de nos propres iniquités. Et puis Jésus-Christ n'est pas ingrat. Il devient votre obligé quand vous vous associez à ses divines douleurs[1]. »

Sans nul doute, Dieu n'a que faire des consolations de ses créatures; mais il consent à en être aimé, et le fruit naturel de l'amour est le désir incessant de se sacrifier; l'âme cherche alors à se perdre en Dieu. Dans la communion, l'âme réparatrice aspire à partager les amertumes et les douleurs du Sauveur pour s'offrir à lui comme victime et, par ce don complet d'elle-même, reconnaître, sous les voiles du mystère, la plénitude de la divinité dans l'humanité.

C'est sur ce thème que, vingt années durant, Mgr d'Hulst a parlé aux associées de la Communion réparatrice, laissant déborder son cœur, aidant les âmes à entrer plus avant dans

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IX. Pour les citations ci-dessus, p. 346, 347, 351, 356. Une associée a recueilli des notes sur les sujets suivants : fin de l'année; préparation à Noël; Épiphanie; 1er dimanche de carême; prière de Notre-Seigneur au jardin des Olives; chemin de la Croix; les trois chutes de Notre-Seigneur; partage de ses vêtements; crucifiement; *Ecce Mater tua;* temps entre la Résurrection et l'Ascension; bienheureux ceux qui souffrent; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice; *Pater;* Dieu caché; l'amour de Dieu; la confiance en Dieu; esprit de confiance ou esprit de défiance; la joie de l'esprit; le travail; la persévérance; l'esprit de sacrifice; saint François Xavier; l'Immaculée Conception; saint François de Sales.

l'accomplissement de leur sublime engagement, tout en les gardant avec force d'aucun illuminisme, d'aucun mysticisme de mauvais aloi.

*
* *

Très particulièrement chère aussi fut au saint prêtre l'*Œuvre des catéchismes*, à la naissance de laquelle il présida et à laquelle il accorda, pendant près de dix ans, le bienfait de sa direction éclairée.

La suppression de l'enseignement religieux dans les écoles communales, la laïcisation de ces écoles, rendaient indispensable un effort nouveau, si l'on ne prenait pas son parti de laisser échapper à toute éducation chrétienne une part très importante de la jeunesse des grandes villes, de Paris notamment. Le zèle des chrétiens, disait Mgr d'Hulst, ne fait jamais défaut aux besoins de l'Église. De jeunes chrétiennes, des femmes du monde, parfois de jeunes ouvrières, commençaient, vers 1882, à s'offrir un peu partout comme auxiliaires aux curés des diverses paroisses pour évangéliser, sous leur direction, les enfants des écoles sans Dieu. Il s'agissait de recruter les enfants, de les initier aux devoirs les plus élémentaires de la religion, de leur apprendre le catéchisme, d'encourager leur assiduité, de les préparer à leur première communion et de gagner, autant que possible, leurs parents, devenus, hélas! indifférents à tous ces grands devoirs.

« Qu'une telle œuvre, s'écriait Mgr d'Hulst, soit devenue nécessaire, — et tout ce passage n'est-il pas d'une saisissante actualité? — c'est un fait à jamais déplorable. Aussi se présente-t-elle comme un expédient de combat, une sorte de pis aller en rapport avec les tristes réalités qui nous dominent. Mais combien de choses excellentes ont depuis longtemps le même caractère! Voyez nos premières communions, par exemple, ces touchantes solennités qui transforment, en un spectacle à la fois solennel et doux, l'acte le plus mystérieux, le plus intime de la religion. Est-ce un bien? Si vous supposez une société chrétiennement constituée, il est permis d'en douter. Quand la famille remplissait son devoir, l'initiation religieuse n'avait pas besoin de ces formes presque théâtrales. L'enfant, arrivé à l'âge de discrétion, solidement formé au foyer domestique, instruit, purifié, préparé par le ministère du prêtre, s'approchait de l'autel entre son père et sa mère, et commençait ainsi simplement ce qu'il était appelé à continuer toute sa vie avec une simplicité pareille. Aujourd'hui la première communion

apparaît comme un événement extraordinaire, et ne laisse pas dans l'âme le souvenir d'un acte destiné à devenir commun dans la vie du chrétien [1]. »

« Hélas! ajoutait-il, j'en ai connu de ces pauvres plantes qu'une culture intensive avait fait croître et mûrir pour le jour de la première visite de Jésus-Christ. Mais, comme dit l'Évangile, *elles n'avaient pas de racines.* Le premier souffle des autans les a desséchées et flétries [2]. »

Aussi voulait-il que la formation catéchistique de l'enfant et sa préparation à la réception du sacrement eucharistique se fît surtout de six à dix ans [3].

C'est dire de quel cœur Mgr d'Hulst eût accueilli les sages mesures grâce auxquelles Pie X a rendu Notre-Seigneur aux petits enfants et rappelé à tous, prêtres et laïques, que, pour se réformer et grandir dans le bien, on peut plus avec *Lui* que sans *Lui*.

Cette œuvre par excellence, pour rappeler le mot de Mgr Dupanloup, Mgr d'Hulst en sentait plus que tout autre la nécessité; mais, pour cette raison même, il résistait à ceux qui l'incitaient à s'en charger. N'était-il pas trop occupé pour pouvoir le faire en conscience? « Une direction qui n'occupe pas, disait-il, est une direction qui ne dirige pas... Dans les commencements surtout, il faudra écrire, parler, voir du monde : je ne le puis pas... On sent devant un fossé si on le sautera ou non : devant celui-ci je me dérobe. La seule pensée d'ajouter quoi que ce soit à mon *agenda* en ce moment me donne la petite mort [4]. »

Et pourtant il se laissa faire! En 1884, il envoyait deux personnes amies offrir leurs services au curé d'une paroisse du faubourg; celui-ci leur confiait d'emblée deux cents petits garçons! Il fallait dès lors chercher activement des collaboratrices; les deux catéchistes, pleines d'entrain, eurent vite fait d'attirer à leur œuvre d'autres bonnes volontés. Peu à peu on se répandit dans d'autres faubourgs, et la nécessité d'une organisation régulière s'imposa. En 1885, la petite association établit son centre chez les religieuses de la Retraite au Cénacle.

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 64. Discours sur l'Œuvre des catéchismes, le 19 avril 1886.
[2] *Ibid.*, p. 74. Discours du 5 juillet 1888.
[3] Même discours du 5 juillet 1888.
[4] Lettre adressée à Mlle Sorin de Bonne et communiquée par elle.

Le 10 mars 1886, Mgr Richard, encore coadjuteur du cardinal Guibert, dans une assemblée qui se tint rue de la Chaise, chez les Dames du Cénacle, constituait, en présence de la plupart des curés de Paris et d'un nombreux clergé, l'Œuvre des catéchismes en œuvre générale diocésaine. Il en établissait le centre dans cette maison même. Mgr d'Hulst était nommé président; l'abbé de Courcy, vicaire général, directeur. A la tête de l'œuvre était un conseil de dames catéchistes (dont la présidente fut, en 1887, la maréchale de Mac-Mahon), et parmi elles on avait choisi une secrétaire générale [1].

Dans chaque paroisse, des *dames responsables* étaient chargées de veiller à l'exécution du règlement; une société de *dames zélatrices* devait verser des cotisations et en recueillir.

Les paroisses en quête de dames catéchistes s'adressaient au centre de l'œuvre. Les premières qui s'y affilièrent furent celles de Sainte-Marguerite, de Saint-Georges, de Saint-François-Xavier, de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, de Saint-Alexandre de Javel, de Saint-Marcel de la Maison-Blanche, de Notre-Dame de Plaisance, de Saint-Bernard de la Chapelle, de Notre-Dame de Clignancourt. Plus de vingt autres paroisses s'ajoutèrent à ces neuf premières sous la présidence de Mgr d'Hulst.

Celui-ci, non content de prodiguer à la secrétaire générale les conseils les plus utiles, ne manquait aucune occasion de témoigner publiquement l'intérêt qu'il portait à l'œuvre. En 1886 à la chapelle des Dames de la Retraite, en 1887 aux Carmes, en 1888 au Congrès eucharistique de Paris, il exposa avec précision, bonne grâce et chaleur, les progrès successifs de cette évangélisation des petits enfants [2].

En 1893, par ses démarches à Rome, il obtint, en même temps que de nouvelles indulgences, l'érection à perpétuité de l'Œuvre des catéchismes en une *archiconfrérie*, à laquelle peuvent s'affilier toutes les associations de même nom et de même but canoniquement érigées en France.

En 1895, Mgr d'Hulst présida, pour la dernière fois, la séance annuelle.

Deux ans plus tard, le 2 juin 1897, dans l'église de Notre-

[1] Mlle Sorin de Bonne, qui, à cette réunion du 10 mars 1884, présenta le premier rapport de l'œuvre, à laquelle elle n'a cessé de se dévouer depuis lors.

[2] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 61-69.

Dame-des-Victoires, son successeur, l'abbé de Gibergues[1], dit en termes éloquents tout ce que l'Œuvre des catéchismes devait à Mgr d'Hulst et appela sur ses travaux à venir la protection du saint prêtre que Dieu avait retiré de ce monde.

*
* *

Le 17 juin 1895, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre de Sainte-Anne, à Châtillon-sous-Bagneux, se réunissaient en assemblée générale dans la grande salle de l'Institut catholique, mise à leur disposition par le recteur, président de l'œuvre. Le rapporteur était le marquis Costa de Beauregard. Presque embarrassé par la nature de cette œuvre qu'il devait recommander à la charité publique, — un refuge de filles perdues, — il parlait de *l'éclectisme* de la charité chrétienne notre époque, et, se tournant vers Mgr d'Hulst, il se déclarait heureux de pouvoir lui exprimer une respectueuse et profonde gratitude.

« Comment, disait-il, à l'heure où s'éteignent, l'un après l'autre, tous les phares qui orientaient notre vie, ne pas le remercier de son lumineux enseignement à Notre-Dame, et de cet autre enseignement plus lumineux encore de sa charité toujours égale, qu'elle relève, comme ici, de pauvres êtres déchus, ou qu'elle s'asseye, pour la consoler, au chevet d'une agonie royale? »

D'enthousiastes applaudissements saluaient ces paroles. Quoi de plus émouvant, en effet, que de voir ce grand seigneur, ce noble et puissant esprit se pencher humblement vers ce que la misère humaine a de plus abject?

Comment avait-il été amené à s'occuper de l'œuvre de Châtillon? Parce qu'il avait été nommé par l'archevêque de Paris supérieur de la communauté des religieuses du tiers ordre

[1] A la mort de l'abbé de Courcy, Mgr d'Hulst seul dirigea l'œuvre jusqu'au jour où il fut appelé à la chaire de Notre-Dame. M. l'abbé de Gibergues, dès longtemps dévoué à l'œuvre, en eut alors la direction, mais non la présidence. Mgr d'Hulst ne vint plus aux conseils; toutefois, pour répondre au désir des personnes désireuses de consacrer leur vie à l'évangélisation des enfants, il groupa quelques âmes dévouées et leur prodigua jusqu'à sa mort, dans des réunions privilégiées, avec les conseils nécessaires à leur mission, les enseignements de la plus haute piété. Ce groupe a subsisté depuis lors.

de Saint-Dominique qui la dirigeait, et que les supérieures de cette communauté avaient su lui faire partager le zèle qui les animait elles-mêmes pour le relèvement des malheureuses confiées à leur sollicitude.

L'œuvre avait été fondée en 1854 par une sainte femme, Mlle Chupin, ancienne inspectrice de la maison de Saint-Lazare. Dans cette maison, elle avait accompli des prodiges. Pour étendre et perpétuer ses bienfaisantes réformes, l'Administration avait fait appel à des religieuses, *délaïcisant,* dit M. Costa de Beauregard, comme on délaïcisera toujours, quand on aura vraiment souci des orphelins, des malades, des fous et de la misère. Elle-même avait dû partir.

Renoncerait-elle à sa mission ? Jamais ! Dans un pauvre logis de la rue de Vaugirard, Mlle Chupin eut bientôt fait de recueillir deux *clientes,* qu'une pauvre fille qu'elle avait connue à Saint-Lazare lui adressait. « Je quittai un moment, écrit-elle, ces malheureuses, pour remercier Dieu dans la pièce voisine. J'éprouvai, pendant quelques minutes, comme un délire de reconnaissance, et pendant ce temps je vis d'une manière parfaitement sensible la multitude d'enfants qui se grouperaient un jour autour de moi... Je n'avais cependant dans ma poche que six francs cinquante empruntés au concierge. Le bon Dieu le permet, pensais-je, pour faire mieux ressortir sa toute-puissance, et je me confiai absolument à son aimable Providence. »

En moins de six semaines, les pensionnaires s'élevaient au nombre de dix-sept. Au bout d'un an, elles étaient cent et s'installaient, avec leur *mère,* dans une grande raffinerie abandonnée du boulevard Saint-Jacques. Chaque jour on se demandait comment on mangerait; mais « le pain arrivait à la minute précise où l'on allait mourir de faim ».

L'œuvre s'établit ensuite à Clichy, puis, après les terribles angoisses de la Commune, à Châtillon, où elle reçut sa forme définitive. Mlle Chupin était devenue sœur Vincent-Ferrier, et les religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique avaient pris avec elle possession de la maison.

Le *Refuge* comptait deux sections : l'une pour les personnes nouvellement admises, quels que fussent leurs antécédents, sous la seule condition qu'elles eussent plus de quinze ans; l'autre pour celles qui, pendant un an au moins, avaient montré de bonnes dispositions. Enfin, celles qui s'étaient, plusieurs années durant, signalées par une conduite exemplaire pouvaient, sur leur demande, être admises dans une congrégation

auxiliaire sous le nom de *Petites Sœurs* et être employées comme surveillantes.

Sœur Vincent-Ferrier avait établi des règlements et une discipline assez larges. Elle avait osé, qui le croirait? faire appel à l'*honneur* de ces filles tombées et leur témoigner de la confiance; elle était persuadée qu'en toutes choses il fallait travailler à leur faire perdre le souvenir de leur passé, et non à le leur rappeler.

Nulle ne restait dans la maison qui ne le voulût. Point de costume uniforme et point de grille. Avec le même sourire, la sœur portière tirait le cordon à celles qui voulaient entrer ou sortir.

En leur rendant des habitudes de religion, de régularité, d'ordre et de travail, on s'efforçait de réveiller en elles le sens moral. Souvent on y réussissait, et pourtant la vie était dure, car il fallait travailler beaucoup; et, par nécessité, le régime était austère. L'œuvre était si pauvre, que la dépense se réduisait à cinquante-huit centimes par jour et par tête!

Parmi ces femmes, de 1885 à 1895, huit étaient mortes au Refuge; cent cinquante-huit avaient été honorablement placées après un long noviciat; cent vingt étaient rentrées dans leurs familles, avec qui les sœurs les avaient réconciliées; vingt-six avaient été mariées au *Refuge* même. « Et comment, dit la sœur au pauvre jeune homme embarrassé qui parfois s'adressait à elle, comment ne cherchez-vous pas autour de vous mieux que ce que je pourrais vous offrir? — Ah! c'est qu'autour de moi, ma sœur, je ne trouverais que ce que je trouve ici, et sans la garantie d'une conversion. » Et la sœur n'a pas souvenance qu'un seul de ces ménages ait mal tourné.

Dans les dernières années de Mgr d'Hulst, sœur Vincent-Ferrier, infirme et plus qu'octogénaire, s'éteignait doucement : Châtillon, après avoir ainsi « passé sa vie, chiffonnière sublime, à fouiller les ordures de Paris, y cherchant des âmes et, dans ces âmes qu'elle dégageait, une dernière parcelle d'or[1] ».

Sœur Thérèse de Jésus dirigeait alors la maison, et Mgr d'Hulst avait en elle la plus grande confiance[2].

Au dernier jour de sa vie, alors que, rentrant à Paris, il envi

[1] Tous ces traits sont empruntés au *Rapport* du marquis Costa de Beauregard, 11 février 1895 (imprimerie de l'*Armorial français*, 4, rue Cassette).

[2] Notes de la retraite de Mgr d'Hulst en 1888 : « La course de Châtillon n'est pas une distraction; l'entretien avec la Mère Thérèse me rapproche au contraire encore plus de Dieu. »

sageait l'avenir que lui réservaient sa santé perdue et l'anéantissement de sa fortune dissipée dans les généreuses prodigalités de sa charité, le recteur de l'Institut catholique, le député du Finistère, le prédicateur de Notre-Dame, obligé de renoncer à tout, laissa échapper cette parole : « Je ne pourrai plus rien faire ; mais le cardinal me donnera l'aumônerie des Dominicaines de Châtillon. »

« Ce vœu d'un mourant, dirons-nous avec Mgr Odelin, nous livre le secret de sa vie. A ceux qui lui en reprochent la dispersion, il semble qu'il adresse la parole de saint Paul : « *Non « sum apostolus?* Ne suis-je pas apôtre? »... Sa seule ambition a été d'atteindre les diverses catégories d'âmes, les âmes d'élite par le haut enseignement, les âmes des petits par la prédication populaire et le catéchisme. A l'exemple du Maître divin qu'il a si bien servi, il a commencé et fini par l'action et par la parole : *Cœpit Jesus facere et docere.* »

Après ce coup d'œil jeté sur la vie apostolique de Mgr d'Hulst, le lecteur répétera les paroles des disciples d'Emmaüs sur le Sauveur : « *Fuit potens opere et sermone :* Il a été puissant par ses œuvres et par sa parole[1]. »

[1] Mgr Odelin, préface du t. V des *Nouveaux Mélanges oratoires*, p. XVI-XVIII.

CHAPITRE XXXI

Mgr D'HULST PRÉDICATEUR ET CONFÉRENCIER DE NOTRE-DAM

Les souvenirs d'un cousin d'O'Connell sur la prédication de Lacordaire et c
Mgr d'Hulst. — Pendant cinq ans, il entend tous les discours et sermon
de Mgr d'Hulst. — Étonnante fécondité de celui-ci comme orateur. — Il
Carême des Carmes en 1881. — Vingtième anniversaire de la mort d
Père Lacordaire. — Les divers auditoires de Mgr d'Hulst, aristocratique
et populaires. — Paris et la province. — Paroisses et communautés.
L'enterrement de Gambetta et la neuvaine de Sainte-Geneviève. — Di
cours à l'assemblée des cercles ouvriers : trois discours en dix-hu
heures. — Discours au Cirque d'été. — Distributions de prix. — Congrè
— Soixante-quinze discours ou sermons en 1883. — Conférences philos
phiques. — Le cardinal Guibert un peu préoccupé de cette excessi
dépense de paroles.

Toute sa vie, Mgr d'Hulst sera l'homme de la parole. — Ce qu'il exige d
prédicateur ; préparation qui lui convient ; lettre à l'abbé Paulot et co
seils donnés dans les retraites ecclésiastiques. — Prédication très dogm
tique et très solide. — Défaut de qualités extérieures. — Chaleur int
rieure ; pages émouvantes. — Ame d'apôtre. — Foi et esprit de foi. — C
qu'il dit de la prière. — Panégyriques et discours historiques ; dévelo
pements généraux et grandes pensées. — Discours pour la consécratio
de l'église de Loigny.

Le prédicateur de retraites. — Il prend pour cadre les *Exercices de sai
Ignace*. — Les retraites de Notre-Dame. — Retraites ecclésiastiques.
Expérience du prédicateur. — Plan de ses retraites. — Dans le cadre d
Exercices, il reste original. — Connaissance de l'état d'esprit de ses co
temporains. — Précision de la doctrine. — Élévation du ton.

Comment les prédicateurs sont jugés. — Appréciations des journaux sur l
conférences de Mgr d'Hulst à Notre-Dame. — Campagne menée contre l
— Le *Figaro*. — Graves inconvénients de cette campagne. — Lettre
Mgr d'Hulst à un curé d'Auvergne sur ses propres conférences. — Lett
au cardinal Langénieux sur le même sujet. — Mgr d'Hulst tient comp
des critiques. — Bien qu'il a fait. — Le choix du sujet, la mora
chrétienne, justifié par les besoins particuliers et les tendances
cette époque. — Comment c'est par la morale qu'on pouvait le plus ais
ment ramener les incroyants au souci des vrais principes et à la recc
naissance de la vérité chrétienne. — Mgr d'Hulst a modernisé les que
tions les plus traditionnelles. — L'état et les habitudes d'esprit de s
contemporains contribuèrent, autant que ses propres tendances, à l

imposer son genre d'éloquence. — Quels sont ceux que Mgr d'Hulst cherche à atteindre. — Grande différence entre la jeunesse de son temps et la jeunesse contemporaine de Lacordaire. — Mgr d'Hulst a les qualités qui conviennent : il sait et il raisonne. — Sa probité intellectuelle. — Exactitude rigoureuse de son esprit. — Vérification rationnelle des fondements de la foi. — Modération. — Dialectique forte et serrée. — Un peu de sécheresse. — Appels à la sensibilité. — Mgr d'Hulst méprise les ornements destinés à parer la vérité. — Il évite ce que Lamennais reprochait à Lacordaire. — Caractère surnaturel et pieux de ses conférences. — Lettre du comte de Paris. — Néanmoins son éloquence ne correspond pas à l'idée que la plupart se faisaient encore de l'éloquence de la chaire. — Après les auditeurs, les lecteurs. — Juste pronostic du cardinal Richard. — Article du comte Édouard Frémy.

Au mois d'avril 1879, un cousin d'O'Connell, un vieil ami du Père Lacordaire, arrivant des montagnes du Hartz et s'apprêtant à s'embarquer pour l'Angleterre, traversait Paris en voyageur[1]. Tout chargé des souvenirs qu'il avait recueillis au berceau des Francs, aux fonts baptismaux des Saxons, il allait étudier, dans ce qui avait été l'*île des Saints*, le réveil de l'antique foi de saint Boniface et d'Édouard le Confesseur. Entre ces voyages en deux pays que les moines avaient introduits dans la civilisation chrétienne, il voulut faire le pèlerinage d'Arcueil, pour y saluer la tombe du Père Captier et des Dominicains massacrés par la Commune. Une foule brillante et animée se pressait dans la grande salle du collège, car c'était la distribution des prix.

Un prêtre d'une rare distinction et d'une autorité précoce, — ce sont les propres paroles du visiteur, — présidait l'assemblée. Jeune encore, il portait déjà sur son large front le poids des rudes labeurs et des hautes pensées. Lorsqu'il se leva pour parler, les premiers mots tombés de ses lèvres transportèrent l'auditoire bien loin de la banale éloquence des solennités scolaires. Puis tout à coup sa voix s'accentua, son regard s'illumina, et un frisson parcourut tous les rangs quand il s'écria :

« Mes amis, des bruits sinistres circulent dans l'air ; on vous a dit que votre départ devait être un adieu, que vos maîtres allaient être expulsés et que les portes de cette maison allaient être fermées. N'écou-

[1] Nous résumons ici la belle étude intitulée *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire. Impressions et récits ; souvenirs de prédications et de conférences recueillies par un cousin d'O'Connell*, revus et publiés par M. le chanoine Philippot, archiprêtre de Compiègne (Paris, Poussielgue, 1897). La première partie a été reproduite dans le *Recueil de souvenirs*.

tez pas ces menaces de l'impuissance ou ces prophéties de la peur. Soyez fidèles au rendez-vous qui vous est donné, et, quand vous reviendrez, vous trouverez les portes grandes ouvertes, et vos maîtres les bras tendus pour vous recevoir.

« Eh ! qui donc oserait chasser de leur foyer ces hommes bénis, dont la robe blanche n'a d'autres taches que celles du sang de leurs martyrs[1] ? »

Hélas ! la prophétie de malheur devait pourtant se réaliser, mais du moins les portes de l'école ne furent pas fermées.

Le voyageur partit, fort ému de ce qu'il avait entendu. Revenu à Paris pour s'y fixer, il s'enquit de l'orateur d'Arcueil, apprit sa noble naissance, son courage à l'armée de Sedan, son dévouement aux humbles dans le quartier de Charonne, son rôle à l'archevêché, sa mission auprès de l'Université catholique naissante, et, saisi d'admiration, il se décida à suivre Mgr d'Hulst dans ses prédications, comme il avait suivi jadis le Père Lacordaire. Il le fit pendant cinq ans, et ses notes donnent l'impression la plus complète et la plus vivante de l'extraordinaire activité et du talent avec lesquels le jeune recteur se dépensa par la parole au service de Dieu devant les auditoires les plus variés[2].

*
* *

La première fois qu'il le retrouva, ce fut dans l'église des Carmes. Pendant tout le carême, Mgr d'Hulst parla sur le *Pater* et les fidèles, qui n'avaient jamais entendu commentaire plus profond et plus touchant de la prière enseignée par le Christ, se plaignirent que, « cette année, Pâques arrivât trop tôt[3]. »

Les décrets d'expulsion ne tardèrent pas à donner au bri

[1] Discours du 5 août 1879 : l'Idéal et le réel dans l'éducation et dans la vie humaine (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 3). Le passage cité est la péroraison ; mais Mgr d'Hulst ne l'a pas laissé subsister intégralement, tel qu'il fut recueilli par l'auditeur.

[2] En 1884, l'auteur voulut publier ces notes et son étude tout entière : *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*. Le cardinal Guibert l'en dissuada, pour éviter à Mgr d'Hulst la tentation et les occasions de trop se donner à l'éloquence de la chaire. Par modestie, Mgr d'Hulst, consulté, refusa deux fois de laisser publier cette étude, qui ne vit le jour, en effet, qu'au lendemain de sa mort.

[3] *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*, p. 33. — C'est le carême de 1881, intitulé *le Pater du Calvaire* (*Mélanges oratoires*, t. VIII).

rlant défenseur des fils de Saint-Dominique et de la liberté religieuse une occasion solennelle d'affirmer son indépendance et sa fermeté, dans cette même chapelle dont le pavé recouvre les ossements de tant d'illustres martyrs et dont les murs semblent vibrer encore du souffle de Lacordaire.

C'était le vingtième anniversaire de sa mort, et ses enfants étaient dispersés. Le recteur les convoqua pour célébrer cette fête, mêlée de larmes, sous ce toit qui avait abrité le premier foyer parisien de l'Ordre ressuscité[1]. Entre le chœur rempli par les robes blanches des proscrits et la nef trop étroite pour contenir leurs amis accourus de tous les points de l'horizon, il s'avança, grave et pâle ; il ne prononça qu'une courte allocution, mais elle alla au fond des âmes. S'adressant d'abord à des auditeurs équivoques qu'il savait présents et qui voyaient dans cette réunion un acte de résistance à la loi, il dit fortement : « Dieu veut que les fils honorent leur père, Dieu veut que les chrétiens se souviennent de leurs frères défunts. Ces deux devoirs résument dans leur religieuse simplicité toute la signification de la cérémonie présente... S'il y a des hommes qui mêlent les querelles des vivants au souvenir des morts, nous ne sommes pas de ceux-là... Il y a vingt ans, à pareil jour, mourait un homme qui avait reçu de Dieu, qui avait accepté, qui avait rempli une grande mission : rétablir dans notre pays, après plus de quarante ans d'interruption, la vie monastique, l'adapter aux besoins nouveaux, lui obtenir droit de cité dans ce siècle à force d'éloquence, de dévouement et de vertu. »

Puis il rappela l'histoire intime de Lacordaire, « gravée sur les pierres de cette maison. »

Enfin, se tournant vers les religieux : « Priez en paix, mes Pères, et, si des larmes se mêlent à vos prières, ne craignez pas qu'on vous les reproche ! Nous aussi, confondus dans vos rangs, nous voulons prier et pleurer avec vous[2]. »

L'assistance se retira émue, comme si l'on eût été au len-

[1] C'est le 4 novembre 1849 que Mgr Sibour installa les Dominicains dans le couvent des Carmes, inaugurant le retour officiel des religieux à Paris, là même où avaient eu lieu les affreux massacres de 1792. Le Père Lacordaire a donné dix sermons dans la chapelle des Carmes ; il a résidé dans le couvent pendant quatre ans, jusqu'à la fin d'octobre 1853. C'est de là qu'il partait pour prêcher, à Notre-Dame, les deux derniers carêmes qu'il y ait donnés, ceux de 1850 et de 1851. Cf. Bézy, *Henri-Dominique Lacordaire* ; ch. III : Lacordaire et la maison des Carmes.

[2] *Mélanges oratoires*, t. VIII, p. 163.

demain des jours de la Révolution, mais l'âme pleine d'espérance, comme si elle eût revu, dans le lointain horizon, le Père Lacordaire lui-même, s'écriant du haut de la chaire de Notre-Dame : « Cette vieille robe de saint Dominique que vous avez chassée il y a un demi-siècle, je vous la rapporte sans orgueil, mais sans peur[1]. »

Suivre Mgr d'Hulst partout où il prêchait n'était pas chose facile, même pour un homme qui, à dix-sept ans, avait fait, pendant cinq mois, trente lieues en voiture chaque dimanche, pour entendre le Père Lacordaire une heure durant.

Après avoir prêché, matin et soir, une retraite aux collégiens, tantôt au collège Stanislas, tantôt à Saint-Louis-d'Antin, tantôt à Saint-Augustin, l'intrépide apôtre en commençait, dès le lendemain, une autre pour les dames, puis pour les hommes, à Notre-Dame et aux Carmes[2].

Après avoir enseigné aux aristocratiques auditoires de Sainte-Clotilde, de la Madeleine et de Saint-Augustin[3], la charité, l'humilité, la mortification, le détachement des richesses, il courait dans les faubourgs et dans les paroisses de la banlieue, apprendre aux ouvriers et aux pauvres comment on peut supporter, adoucir, ennoblir et transformer le travail et la pauvreté, comment les plus petits peuvent devenir grands, et comment ceux qui n'ont jamais connu que la misère et les larmes peuvent connaître les consolations et les joies du cœur.

Était-ce un spectacle sans noblesse que de voir, sur les hauteurs de Belleville, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, ce prélat-gentilhomme, ayant en face de lui, et l'ambassadeur de Léon XIII, Mgr di Rende, apôtre lui aussi, et ce peuple des faubourgs si ardent aux révolutions, proclamer qu'il faut revenir à Jésus-Christ, que seul il donne la vérité qui sauve, la liberté qui relève, le bonheur qui remplit nos désirs[4] ?

Après avoir réchauffé la foi et la piété des Parisiens, Mgr d'Hulst partait pour le sanctuaire de Notre-Dame d'Auray[5] et soule-

[1] *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*, p. 34.

[2] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. X, *Retraites ;* p. ex., Retraite aux jeunes gens de Saint-Augustin, 18-22 mars 1883 ; Retraite d'hommes et de jeunes gens aux Carmes, 29 mars-2 avril 1882 ; Retraite de dames à Notre-Dame, 3-7 avril 1882, et en outre une retraite de religieux aux Frères de la rue Oudinot.

[3] Vendredis de carême à Sainte-Clotilde, 1883-1886 ; à la Madeleine, 1875, 1887 (Carême complet), 1890 ; à Saint-Augustin, 1888.

[4] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. VII, p. 432.

[5] Le 9 juillet 1882 (*Ibid.*, t. VI, p. 474).

vait l'enthousiasme de la Bretagne, représentée par l'élite de ses enfants. A Amiens et à Caen, il prêchait pour les écoles libres; à Fontainebleau, pour le cercle catholique[1]. A Reims, devant un aréopage d'évêques, dans la cathédrale qui résume toutes les grandeurs de la vieille France, il exaltait le culte et la gloire du bienheureux Urbain II, le grand pape et le vaillant promoteur des croisades [2]. A peine descendu de chaire, il partait pour Autun et, cinq jours durant, inaugurait par un sermon les travaux du Congrès des associations ouvrières catholiques[3].

De retour à Paris, on le retrouvait dans la chapelle de quelque monastère, prêchant une vêture, apportant un pieux hommage ou une flamme nouvelle à la ferveur des héroïnes du cloître[4].

Au couvent de l'*Adoration réparatrice*, il s'élevait jusqu'aux sommets du Thabor pour peindre les richesses et les béatitudes contenues dans l'Eucharistie[5].

Chez les Carmélites, avec la mystique pureté d'un Fra Angelico, il peignait le portrait de sainte Thérèse, et sa parole rappelait celle de Fénelon quand il montrait comment l'amour du Christ a engendré chez cette femme généreuse, non pas seulement la sublimité de la vertu, les trésors de la prière et du sacrifice, mais l'intuition de la doctrine[6].

Chez les Lazaristes, devant le corps de saint Vincent de Paul, il savait trouver des accents nouveaux pour faire encore mieux connaître et plus admirer ce type accompli de l'amour des hommes inspiré par l'amour de Dieu.

A Saint-Germain-des-Prés, il célébrait les noces d'argent de la *Société de Saint-François-de-Sales*, en rappelant combien, à force de zèle et de sainteté, l'infatigable évêque de Genève a arraché de victimes à l'hérésie victorieuse, et comment Mgr de Ségur, héritier d'une si large part des vertus du doux apôtre, a bien mérité de l'Église et de la France, en fondant cette société destinée à lutter, par les armes les mieux choisies, contre les incessantes attaques de l'incrédulité contemporaine [7].

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. VI, p. 147, 154, 157 (1882).
[2] *Mélanges oratoires*, t. I, p. 114 (le 29 juillet 1882).
[3] *Ibid.*, t. Ier, p. 361.
[4] Toujours pour cette même année 1882, sermon pour la vêture de Mlle d'Hunolstein, sermon au Carmel de Fontainebleau, etc.
[5] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IX.
[6] *Panégyrique de sainte Thérèse*, t. III, p. 189; t. VI, p. 482 (15 octobre 1882).
[7] *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*, p. 37. La société de Saint-

Au sanctuaire de Montmartre, l'orateur se surpassait lui-même. On sentait qu'au delà de ce Paris qui s'agitait devant lui comme une fourmilière, il apercevait la France entière, dont le plus pauvre hameau envoyait sa petite pierre pour élever au Dieu de Charlemagne et de saint Louis une basilique digne de Lui et du premier des peuples chrétiens.

Le 7 janvier 1883, sur la montagne qui s'élève au point opposé de l'horizon, une scène non moins émouvante, mais d'un tout autre caractère, se passait au pied de la vieille tour de Clovis. Le fidèle auditeur de Mgr d'Hulst revenait de la Hesse, où il avait vu, en plein pays protestant, de longues processions de pèlerins, porter des fleurs, des prières et des larmes à l'autel de sainte Élisabeth. Et voici qu'un spectacle analogue captivait son regard dans la capitale de la civilisation moderne gouvernée par la libre pensée. Comme il se rendait à Saint-Étienne-du-Mont, un cortège funèbre lui avait barré le chemin : c'était celui de Léon Gambetta. Il avait dû faire un long détour et passer aux Invalides devant le mausolée du grand homme qui avait dit un jour à son compagnon d'exil : « Eh bien! crois-tu que dans dix-huit cents ans il se trouvera un seul homme pour pleurer sur ma tombe? » Et tandis que le pèlerin méditait cette parole, il pénétrait sous les voûtes de l'église qui garde un autre tombeau, celui de l'humble vierge de Nanterre. Une foule immense et recueillie s'y pressait, unie dans un même souvenir, une même émotion. Bientôt le prêtre, — toujours le même — apparut près du tombeau de sainte Geneviève et commença la messe. Après l'évangile, il esquissa en traits rapides le portrait de la sainte. Il montra comment, après leur mort, les saints reçoivent du Christ une part de sa puissance et de son immortalité, même sur cette terre; comment leur salutaire influence se perpétue et grandit; comment leurs bienfaits, si grands et si nombreux qu'ils aient pu être pendant leur vie, sont plus grands et plus nombreux.

« J'en atteste, dit-il, votre piété et votre émotion, j'en atteste votre présence en ces lieux, quatorze siècles après que Geneviève a quitté le monde, en ne laissant dans ce sépulcre qu'un peu de poussière sanctifiée par le souffle d'en haut, une poussière que l'Église a portée en triomphe sur l'autel du Dieu vivant, une poussière devant laquelle les peuples et les rois se sont prosternés, une poussière qui défie le

François-de-Sales a été fondée en 1857 et a célébré ses noces d'argent en 1882.

révolutions du temps et des hommes, une poussière dont le dernier atome peut faire des miracles et enfanter des saints[1]. »

Pendant que le prêtre parlait, on entendait au loin le canon qui saluait le cercueil de l'homme qui avait déclaré la guerre à Dieu, en criant à la France : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Une armée entière l'escortait ; cinq cent mille hommes le suivaient ou le regardaient passer ; un seul songeait-il à se demander combien d'êtres humains, dans quatorze cents ans, s'occuperaient encore de cette poussière[2] ?

Trois semaines à peine écoulées, Mgr d'Hulst montait en chaire à Saint-Sulpice. Il représentait, avec son auréole de grâces et son cortège de devoirs formidables, la grande figure du prêtre catholique qui, pour le libre penseur, demeure une incompréhensible énigme ; il montrait, dans l'Église, la hiérarchie et la sainteté et réclamait l'union de ces deux forces dans la personne sacrée de celui dont le poète a pu dire :

« S'il n'est pas tel qu'un ange, il est moins qu'un mortel[3]. »

Février l'entendit, à Saint-Philippe-du-Roule, implorer la pitié en faveur des orphelins de Notre-Dame-des-Flots[4] ; les six vendredis de carême, prêcher la croix à Sainte-Clotilde[5] ; la semaine sainte, donner une retraite aux jeunes gens à Saint-Augustin[6] ; le 8 avril, prendre la parole en faveur des écoles professionnelles dans la même église ; le 22 avril, Saint-Louis de Versailles, en faveur des écoles d'Orient ; le 29 avril, la cathédrale de Clermont-Ferrand, en faveur des conférences de Saint-Vincent-de-Paul[7]. Le 12 mai de cette même année 1883,

[1] Ce sermon n'est pas celui que l'on trouvera à la même date, dans le tome IV, des *Nouveaux Mélanges oratoires*, p. 488 ; celui-là fut prononcé au Panthéon. Mgr d'Hulst célébrait chaque année, à Saint-Étienne-du-Mont, l'une des messes de la neuvaine de sainte Geneviève et y parlait. Fort souvent aussi il prononça l'un des sermons solennels de la neuvaine, soit au Panthéon, jusqu'en 1885, soit ensuite à Saint-Étienne-du-Mont. (Cf. *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. III, VI et VIII.)

[2] *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*, p. 41.

[3] Le 21 janvier 1883, pour la fête patronale de Saint-Sulpice. (*Nouveaux Mélanges oratoires*, t. VI, p. 494.)

[4] *Ibid.*, t. VI, p. 164.

[5] *Ibid.*, t. VIII, p. 205.

[6] *Ibid.*, p. 426.

[7] *Ibid.*, t. VI, p. 167, 171, 174.

Mgr d'Hulst prononçait le discours de clôture de l'Assemblée générale des catholiques de France[1]; le 19, à l'Assemblée générale des cercles catholiques d'ouvriers, un discours d'une haute portée sur les trois solutions, *violente, scientifique, fraternelle*, de la question ouvrière[2]; le lendemain 20, le matin, à Montmartre, et l'après-midi, à Notre-Dame, devant le même auditoire, un sermon sur la prière et la fidélité, un discours solennel sur l'association chrétienne[3].

Toutes les sections étaient venues, leurs bannières déployées. Le cardinal-archevêque était là, semblant avoir retrouvé la verdeur de ses jeunes années. Aux reflets de sa robe rouge s'empourprait le froc blanc du Père Monsabré; puis, à la tête de ses ouvriers, le comte de Mun, aussi fier que jadis à la tête de ses cuirassiers.

C'était la fête de la Sainte-Trinité. L'orateur entraîna d'abord ses auditeurs jusqu'au sein de la société divine, puis il leur montra dans l'Église la forme extérieure et publique de l'invisible société de l'homme avec Dieu, association de croyances, d'espérance et d'amour. A cette association il opposa les associations humaines, fondées sur les intérêts. Il dit comment ces associations pouvaient se transformer, sous le regard de l'Église, en associations chrétiennes. Capital, pensée, labeur, voilà les trois facteurs de l'association humaine; mais ce capitaliste, ce savant, cet ouvrier, ont la même foi; ils attendent la même destinée; ils aiment le même Père; c'est la fraternité réelle; ils peuvent s'unir et, par l'union de leurs esprits et de leurs cœurs, reconnaître que les intérêts eux-mêmes sont harmoniques.

« Unissant non seulement vos bras et vos mains, mais vos esprits et vos cœurs, vous vous aiderez mutuellement à trouver le pain nécessaire au voyage; vous le partagerez entre vous, quand il le faudra vous partagerez aussi le miel, les fruits et jusqu'aux fleurs qu'on rencontre sur le bord du chemin; vous chercherez surtout et vous vous communiquerez la lumière qui, seule, peut éclairer la route, la lumière qui fait éviter les fondrières, qui soutient le courage et qui montre le but, si loin qu'il soit encore. Alors, comme au pauvre Christophe Colomb, perdu et ballotté sur les vagues de l'Atlantique, Dieu vous enverra ces brises embaumées qui annoncent les approches du nou

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 223.
[2] *Ibid.*, p. 177.
[3] *Ibid.*, pp. 387 et 398.

veau monde en attendant qu'Il vous en donne les richesses et les splendeurs[1]. »

Quelques jours après ce grand effort provoqué par le Congrès des cercles catholiques, — trois discours en dix-huit heures! — Mgr D'Hulst donnait, dans la cathédrale de Liége, en Belgique, à l'occasion du Congrès des œuvres eucharistiques, un sermon sur le texte : « Père, l'heure est venue : glorifiez votre Fils[2]! »

Le 17 juin, c'était, aux Carmes, un sermon de charité pour le patronage de Sainte-Mélanie[3].

Et pendant ce temps il poursuivait, infatigable, sa croisade en faveur de l'éducation chrétienne de la jeunesse, courant partout où l'appelait la voix des mères, celle des enfants et des jeunes gens, celle des maîtres de l'enseignement libre.

Il parut même dans une enceinte où, d'ordinaire, se passent d'autres tournois que les tournois oratoires. C'était le 14 mars 1883 ; l'*Œuvre diocésaine des Écoles libres de Paris* tenait sa séance solennelle au cirque des Champs-Élysées. Le premier mot du prêtre fut pour excuser sa présence :

« Ce n'est peut-être pas sans une certaine surprise que vous voyez à cette place celui qui a l'honneur de prendre la parole devant vous. Non seulement il peut vous paraître étrange qu'il ose la prendre après l'ardent avocat de toutes nos grandes causes[4], dont Quintilien semble avoir fait le portrait quand il a dit : *Vir bonus dicendi peritus*;... mais encore, et surtout, vous pouvez vous étonner qu'en un lieu qui n'a rien de sacré et où jusqu'ici, même aux jours les plus sérieux, des hommes mêlés aux choses de ce monde avaient été seuls à se faire entendre, ce soit aujourd'hui une voix sacerdotale qui retentisse.

« Si réellement vous ressentez cette surprise, je ne me sens pas le courage de vous la reprocher, car je vous avoue que je n'y échappe pas moi-même. Mais que voulez-vous! Est-ce que tout n'est pas surprenant, à l'heure où nous sommes? Que voyons-nous qui soit à sa place? »

Il termina sa belle harangue par cet entraînant appel :

« Vous connaissez le règlement des sièges. Le devoir du défenseur

[1] Ce passage, rapporté dans les notes de l'auditeur de Mgr d'Hulst, ne se trouve pas dans le texte imprimé, publié dans les *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 398. Ce texte, assez sec, paraît avoir simplement servi de thème aux développements de l'orateur.

[2] Le 5 juin 1883. (*Mélanges oratoires*, t. I, p. 435.)

[3] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. VI, p. 182.

[4] M. Chesnelong.

est de tenir jusqu'à la dernière ration de pain et jusqu'à la dernière cartouche. Et ce n'est pas là, dans le code militaire, une inutile sévérité. Tandis que les assiégés, à force de privations et de sacrifices prolongent la résistance, il peut y avoir au dehors des armées amies qui battent la plaine; le délai de la capitulation leur donnera le temps d'arriver et de délivrer la ville.

« Nous défendons, messieurs, la citadelle de la vérité. Tenons ferme car il n'est pas seulement possible, il est certain que nous avons au dehors des auxiliaires qui luttent dans la plaine. Voulez-vous savoir leurs noms? Ils s'appellent l'équité, le bon sens populaire, l'intérêt de la paix publique, l'intérêt du trésor...

« Courage! car la guerre que nous soutenons est une guerre de doctrines, et notre doctrine est la vraie. Courage! car c'est une guerre de procédés, et nos procédés sont les meilleurs : ils s'appellent patience, la justice et la charité. Courage enfin! car l'enjeu de la lutte ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir... La plus noble, plus fière parole que la terre ait entendue est celle que le Christ adressait aux siens : « Ne craignez pas, leur disait-il, ceux qui tuent « corps, et qui, après cela, n'ont plus rien à vous faire. » Que ne perd pas un homme pour qui la mort n'est rien?... Cet homme-là est chrétien. Et l'héritage de son espérance lui vient de Jésus-Christ à travers des générations de martyrs, à travers des légions d'hommes, de femmes, d'enfants et de vierges, qui, sous les fouets et les ongles de fer, sur les chevalets et les bûchers, ont pris à la lettre l'avertissement du Sauveur et n'ont pas tremblé devant cette puissance infirme qui, après leur avoir ôté la vie du temps, « n'avait plus de mal à leur faire. »

« ... Recueillons, messieurs, cet héritage. Soyons de vrais chrétiens. Le monde s'arrêtera, lassé par la longueur de nos espérances, et livrera le domaine du temps aux hommes de l'éternité[1]. »

Après cette péroraison, on ne pensait plus guère que l'on était dans un cirque, ou plutôt on était tenté de se reporter aux cirques de l'ancienne Rome, d'où le christianisme était sorti vainqueur.

Les distributions de prix, à la veille des vacances, fournissaient à l'orateur l'occasion de plaider la même cause dans les collèges : Blois l'entendait le 25 juillet; Pontlevoy, le 30[2].

Sitôt la rentrée scolaire accomplie, la campagne reprenait. Après avoir pendant les vacances prêché deux retraites ecclésiastiques[3], prononcé, le 8 octobre, l'allocution d'ouverture

[1] *Mélanges oratoires*, t. II, p. 22-38.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 39; t. IV, p. 3.
[3] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. XI : Retraites ecclésiastiques.

du congrès de l'*Union des associations ouvrières catholiques*[1], il faisait, le 7 novembre, le discours de la messe du Saint-Esprit[2]. Le lendemain 8, à Notre-Dame des Victoires, pour la *messe du départ* des volontaires d'un an, il enseignait aux nouveaux soldats les grandeurs de leur périlleux devoir, le sublime du redoutable mystère de la guerre, ce qu'il y a de généreux et de bienfaisant dans le métier en apparence grossier et cruel du soldat, la fécondité de l'abnégation, la noblesse de l'obéissance, la divine beauté du sacrifice de la vie[3].

Le 14 et le 23 novembre le trouvèrent à Lille, puis à Rouen, aux Congrès des catholiques du Nord et des catholiques de Normandie, et c'est là qu'il donnait deux de ses discours les plus souvent cités sur *le rôle scientifique* des *Facultés catholiques* et *l'empoisonnement de la science*[4]. A la fête patronale de l'Institut catholique, celle de l'Immaculée Conception, le recteur prenait encore une fois la parole[5] !

Nous venons d'énumérer soixante-quinze discours ou sermons pour la seule année 1883, et nous n'avons compris dans cette liste ni les prônes, ni les allocutions de piété, ni la plupart des sermons pour les fêtes que Mgr d'Hulst continuait à prodiguer, soit aux Carmes, soit dans les paroisses, soit dans les chapelles de communauté[6].

L'année 1884 devait ressembler de tous points à 1883, en y ajoutant les conférences philosophiques de la salle Albert-le-Grand, qui, par un côté, se rattachent à l'œuvre oratoire de Mgr d'Hulst. Qu'on en juge par ce seul passage : il s'agit, dans la conférence sur la spiritualité de l'âme, de l'identité du *moi* :

« Voici un meurtrier qui a su dissimuler son forfait; mais il n'a pas su imposer silence à la voix intérieure qui le lui reproche. Après des années de troubles, de luttes intimes, il n'y tient plus, la vie lui est à charge, l'estime de ses semblables lui paraît une ironie cruelle, il vient se livrer lui-même à la justice des hommes. Le fait du crime est bientôt constaté. Mais le jury se compose d'hommes éclairés des lumières nouvelles. L'un d'eux se lève et dit : « L'accusé n'est pas coupable. Le

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 154.
[2] *Mélanges oratoires*, t. II, p. 158.
[3] *Ibid.*, t. Ier, p. 462. Cf. *Monseigneur d'Hulst et le Père Lacordaire*, p. 43.
[4] *Ibid.*, t. IX, p. 159 et 174.
[5] *Ibid.*, t. III, p. 281.
[6] On en trouve plusieurs dans le tome VIII des *Nouveaux Mélanges oratoires*.

« meurtre est constant, mais ce n'est pas lui qui l'a perpétré. Entr
« l'assassin véritable et l'homme que vous avez devant vous, quel rap
« port y a-t-il? Une simple ressemblance de traits, une parfaite simi
« litude de tempéraments, un rythme vital qui rappelle à s'y méprendr
« celui qui régissait les organes du meurtrier. Ses remords sont un
« hallucination sous l'empire de laquelle il croit continuer un person
« nage disparu. O juges, voulez-vous être aussi fous que lui? Alor
« condamnez-le, et soyez du même coup de vrais assassins, comme l'
« été celui que vous ne pouvez plus atteindre. »

« Et tous les jurés d'applaudir, et le président de s'incliner et d
dire : « Accusé, vous vous calomniez. Vous êtes innocent. Allez e
« paix. »

« Eh bien! messieurs, il s'en ira, mais il ne s'en ira pas en paix
car il est plus facile à des sophistes de nier l'évidence, qu'à la con
science humaine de se payer de leurs mensonges. »

Faut-il s'étonner que le fervent auditeur de Mgr d'Huls
avance quelque part que, « bien qu'il n'eût qu'à écouter, i
faillit en perdre la respiration[2] »? Et, dans la réponse qu
lui fit le cardinal Guibert, en lui conseillant de remettre à plu
tard la publication de ses notes sur *Monseigneur d'Hulst et l
Père Lacordaire,* ne serait-on pas tenté de découvrir une pointe
d'ironie, en même temps qu'un discret avertissement donné
l'orateur, qui se dépensait outre mesure et sur trop de terrains
« Certes, dit en substance le vénérable archevêque, votre travai
a le mérite de contenir en peu de pages la quintessence de nom
breux enseignements propres à éclairer les intelligences et
toucher les cœurs. Mais Mgr d'Hulst est encore presque à se
débuts comme recteur de l'Institut catholique (c'était en 1884)
Portant sur ses épaules le lourd fardeau d'une si grande œuvr
à peine constituée, il y aurait des inconvénients à attirer pré
maturément et avec trop d'éclat l'attention publique sur so
nom[3]. »

* * *

Il est inutile de refaire, pour d'autres périodes de la vie d
Mgr d'Hulst, le travail auquel, à la suite du plus fidèle des
guides, nous venons de nous livrer sur les années 1879-1884
Ce serait toujours la même chose, car l'activité oratoire du

[1] *Mélanges philosophiques,* p. 142.
[2] *Monseigneur d'Hulst et le Pere Lacordaire,* p. 35.
[3] *Ibid.,* p. 15.

prélat ne diminua pas encore avec le temps. Pendant douze années encore, il défendit par la parole toutes les grandes causes, toutes les grandes œuvres catholiques. Il était déjà frappé à mort, lorsqu'il prononça son dernier discours au Congrès pédagogique de Versailles, le 25 août 1896[1]. Au surplus, n'est-il pas déjà possible, en réservant pour une étude plus particulière deux des principales parties de l'œuvre oratoire de Mgr d'Hulst : les retraites ecclésiastiques et les conférences de Notre-Dame, de nous faire une idée de sa manière, de son talent, de son genre d'action ?

Mgr d'Hulst a exposé lui-même, dans quelques circonstances, ses idées sur l'éloquence de la chaire, et, comme il advient presque toujours en pareil cas, c'est de sa propre pratique que lest inspirée sa théorie. Dans ces avis qu'il adresse à un jeune frère, on le retrouve lui-même :

« Je ne vous conseille pas de faire un ouvrage sur la prédication contemporaine. D'abord, c'est un bien maigre sujet. Il a été traité, il y a trois ans, par un Père jésuite qui en a tiré ce qu'il a pu. Il n'y a pas grand'chose. Ensuite, ce n'est pas là un ouvrage de jeunesse ; il servirait peu aux autres, parce qu'il y manquerait le crédit de l'âge, et pas du tout à vous-même. Au lieu d'écrire sur le meilleur mode de prédication contemporaine, cherchez quel est *pour vous* le meilleur. Je dis *pour vous, en ce moment,* car cela change d'homme à homme et de saison à saison dans la vie.

« Actuellement, vous avez raison de penser que l'exposition dogmatique, avec application morale, doit faire le fond de votre procédé. Plus tard vous ferez moins de dogme, quoique votre parole en soit toujours pénétrée ; vous ferez plus de morale parce que vous aurez lu dans les âmes, dans la vie, au lieu de lire dans les livres. Cela est très dangereux pour ceux qui n'ont pas assez lu dans les vrais livres, dans les livres-sources : la Bible, les Pères, saint Thomas, les grands mystiques. Ceux qui ont négligé de s'abreuver là et qui veulent ensuite puiser dans leur expérience, sont des *dilettanti,* des moralistes humains ; ils ne sont pas des guides, des *homines Dei.*

« A votre place, donc, je ferais deux choses : 1° pour la préparation immédiate de mes sermons, je suivrais mon génie, mon inspiration, sans trop me demander d'avance ce que j'ai de mieux à faire ; 2° je soignerais la préparation éloignée en lisant beaucoup la Bible, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, le Père Surin. En lisant ces auteurs, je ne me préoccuperais pas de mes sermons futurs, je ne me noierais pas dans les notes et les extraits, je chercherais à me faire un tempérament théologique et mystique pour tirer ensuite de mon fond dans

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires,* t. V, p. 149.

l'occasion. La vache qui broute ne cherche qu'à satisfaire son appé
sans le savoir, elle se fait du lait qui nourrira d'autres êtres[1]. »

Dans les retraites ecclésiastiques, Mgr d'Hulst donnait à s
confrères des conseils tout à fait analogues. Il classait suiva
cet ordre les sources de la prédication : 1° l'Écriture sain
2° la théologie, 3° l'expérience; et il ajoutait : « Ne mettc
pas l'expérience au premier rang, nous serions des moralist
pas des apôtres. » Ou encore : « Ne nous prêchons pas no
mêmes. Soyons les simples et fidèles témoins de Jésus-Christ
Il voulait « qu'on prêchât les grandes vérités », « qu'on tail
en plein cœur de la morale et du dogme chrétien. » Il es
mait que, de toutes les dispositions du prédicateur, la p
importante était l'*esprit de foi,* avec son corollaire, la *simp
cité d'intention*[2].

Il se conformait à ces préceptes. C'est de parti pris que, d
sa prédication, il s'était montré de tout temps plus dogmatiq
que moraliste et psychologue.

Là était la grande force de son enseignement en chaire; l
là il plaisait aux esprits les plus sérieux; mais, à cause de c
aussi, il effarouchait les esprits légers qui tiennent moin
être enseignés, même à l'église, qu'amusés.

Il n'est pas sans conséquence qu'un homme passe sa vi
réfléchir et à raisonner; il y contracte des habitudes austè
de pensée et de langage qui sont compatibles avec l'éloquen
du professeur, mais ne le sont guère avec celle de l'orateur
du prédicateur populaires, pour qui la sensibilité, l'imagi
tion, le mouvement, demeurent les qualités principales. T
doctrinal, Mgr d'Hulst garda toujours quelque chose du prof
seur : il captivait son auditoire, il le charmait, il l'inondait
lumière, il le convainquait, mais bien rarement il l'enlev
Il livrait son esprit, sa conviction, sa foi; il ne se livrait
lui-même. D'ailleurs, s'il eût apporté à ses discours la mo

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Paulot, 2 octobre 1890.

[2] *Retraites ecclésiastiques*, p. 98. On peut rapprocher de ces conseil
que Mgr d'Hulst écrivait à Mlle Th. V., le 2 mars 1890 : « Je prêche les v
dredis de carême à la Madeleine. L'auditoire est magnifique et fait v
ment au prédicateur plus d'honneur qu'il n'en mérite. J'ai si peu de te
pour me préparer, que je ne fais guère qu'ébaucher des instructions c
tout le mérite est d'être taillées en plein cœur de la morale et du dog
chrétien. Je constate que les auditeurs préfèrent un genre simple et é
gélique aux discours à effet, où l'orateur parle avec prétention de beauc
de choses qu'il sait moins bien que ceux qui l'écoutent. »

le la fougue que Lacordaire avait mise dans les siens, il fût ombé épuisé sur le pavé du temple, et tel eût été le sort de acordaire, s'il eût fait face seulement pendant six mois à la épense de paroles de Mgr d'Hulst.

Celui-ci avait reçu de Dieu une prodigieuse facilité, et il y avait jouté un acquis considérable. Réduit à préparer avec effort haque discours un à un, il n'eût pas suffi. Mais il avait un fond 'idées sur chaque matière, quelques théories, voire quelques ormules, qu'il possédait admirablement, et sur lesquelles il ouvait sans peine broder des développements très divers[1].

Avec une préparation plus longue et plus particulière pour haque discours, avec un effort de plus, il aurait pu atteindre ne mise en scène plus dramatique, ajouter au dessin correct t pur un relief plus puissant et des couleurs plus chaudes, cquérir enfin ces qualités extérieures qui prennent sur les uditeurs. On l'a dit justement, son attitude en chaire avait lus de noblesse et de distinction que de mouvement; sa voix, lus claire que chaude, n'avait ni ces vibrations qui donnent e frisson, ni cette passion qui entraîne; tout cet ensemble que es Grecs appelaient l'*action*, et à quoi ils donnaient le rang uprême dans l'art de la parole, n'était pas dans ses dons natu-els, et il ne paraît pas avoir cherché à s'en enrichir[2].

Il y a des pages de lui qui émeuvent plus à la lecture qu'elles l'émurent à les entendre. Bien plus, il est arrivé que, dites ar d'autres que par lui, elles aient produit un tout autre effet. insi, dans une grande ville de province, un prédicateur yant inséré dans son propre discours, sans en avertir son uditoire, un passage de Mgr d'Hulst sur l'espérance, ce passage arut non seulement superbe, mais vibrant[3].

C'est assez dire que, pris en eux-mêmes, ses discours ne ont pas froids. Et comment le seraient-ils, alors qu'on sent attre le cœur du prêtre et de l'apôtre sous le verbe du prédi-ateur? Il était tout jeune prêtre quand il jetait à son auditoire e Saint-Ambroise, dans un simple prône, cette apostrophe qui e nous est parvenue que sous forme de notes, mais où survit inspiration :

[1] Par exemple, Mgr d'Hulst revient très souvent dans ses sermons sur l'idée *'alliance* entre Dieu et l'homme, l'ancienne et la nouvelle alliance, le pacte e l'Éden, la Rédemption. Cf. Pisani, *Revue du Clergé français*, 1er juin 1914, . 515.

[2] A. de Margerie, *Monseigneur d'Hulst* (*Annales de philosophie chré-ienne*, février 1897, p. 526).

[3] Nous tenons ce fait d'un des auditeurs.

« O Pierre, qu'a-t-il donc ce maître, pour que vous lui disiez *In verbo tuo laxabo rete?* Ah! c'est que jamais homme n parlé comme cet homme. Ce n'est pas le feu de son regard, l douceur pénétrante de sa voix. — Tout cela n'eût pas suffi. — C'est qu'il agit sur les cœurs. Oh! agir sur les cœurs! C'est l secret de Dieu. Que puis-je sur vous que par ma parole? Ell frappe vos oreilles, et, si vous le voulez, vous ouvrez votr cœur, et vous sentez comme moi; mais vous pouvez le ferme et alors je n'y puis rien. Oh! nous avons senti cela, nous prêtres de Jésus-Christ! — Cœurs d'airain. — Alors se jeter genoux et prier le maître des cœurs[1]. »

La prière, avec quels accents il sait en parler! Et là encor n'est-il pas vrai que la foi du prêtre fait la puissance de l'ora teur?

« Mes frères, vous l'avez compris, nous périrons ou nous redevien drons chrétiens, chrétiens en masse, chrétiens dans notre vie sociale dans nos institutions, dans nos mœurs!

« Quelle puissance opérera ce prodige?

« Laissez-moi espérer que ce sera la prière. Ah! si la prière pouva devenir universelle! Si elle pouvait remplacer le blasphème sur l lèvres de ces malheureux qui accusent le ciel de leurs misères, au lie d'en invoquer le soulagement! Si le jour réservé pour la prière pou vait apporter son repos rafraîchissant à tous ceux qui acceptent c subissent cette nouvelle forme de l'esclavage qui s'appelle le *travai incessant!* Si l'espérance, qui fait le fond de la prière, pouvait ram ner un rayon de joie dans ces pauvres âmes flétries par le désespoi Si la douce image du Père céleste, que nous invoquons dans la prièr pouvait porter à ces cœurs empoisonnés par la haine la révélation d l'amour! Si l'on voyait le riche, prosterné dans la prière, puiser, dan ce commerce avec le cœur humble et doux du Sauveur, l'humilité q rassure le pauvre, et la charité qui le console! Et si le pauvre, à so tour, laissant sa peine à la porte du temple, venait apprendre ici qu Jésus a de quoi justifier par les effusions de sa grâce son étonnan maxime de la béatitude des larmes! Et si la France, visitée par c esprit de grâce que promettait le prophète à Jérusalem coupable; si France, touchée, tombait à genoux devant le Christ; si, confessant so mal, elle répétait avec les lépreux de l'Évangile : *Domine, si vis, pot me mundare!* Ah! croyez-vous que Jésus se ferait adresser deux fo cette invitation à la miséricorde? Croyez-vous qu'il ne se souviendra pas de sa fille préférée, de sa fidélité antique, de ses gestes glorieu de ses vertus, de sa charité, de ses douleurs? Croyez-vous qu'il ne hâterait pas de prononcer cette parole, brève et puissante comme

[1] Prône pour le IVe dimanche après la Pentecôte (*Nouveaux Mélang oratoires*, t. VII, p. 241).

parole créatrice : *Volo, mundare :* Je le veux, soyez guéri. *Et statim mundata est lepra ejus :* et le mal qui vous ronge disparaîtrait sans retour.

« Quel rêve ! mais que manque-t-il donc pour qu'il devienne sous nos yeux une réalité ? Une seule chose : on ne prie pas assez... Qu'on y prenne garde. Le flot monte, et la résistance du navire ne sera pas éternelle, à moins que l'équipage, convaincu de son impuissance, n'appelle à son bord le Pilote divin, qui seul peut commander à l'orage[1]. »

C'est par les mêmes qualités que valent ceux des discours de Mgr d'Hulst, — les panégyriques entre autres, — qui ont un caractère historique. « Ses panégyriques, beaucoup moins connus qu'ils ne méritent de l'être, écrit un critique des plus distingués, sont des œuvres de la plus haute valeur, auxquelles l'histoire future des lettres françaises fera une place de choix dans cette branche illustre de l'éloquence sacrée [2]. »

Ils sont pleins de substance et de doctrine, d'une doctrine où les âmes chrétiennes trouveront le plus solide aliment de leur piété, les plus vives lumières pour leur vie intérieure, le plus haut enseignement pour leur foi. Qu'on lise par exemple, dans le panégyrique de Jeanne d'Arc, les admirables pages sur le mysticisme chrétien, sur la manière dont il se distingue ou avec le faux mysticisme, sur l'élément mystique qui doit se trouver en toute vie chrétienne et qui a son expression dans les trois premières demandes du *Pater ;* au cours du panégyrique de saint Ignace, la vigoureuse et philosophique analyse des *Exercices spirituels ;* dans le panégyrique de saint Dominique, le large et profond développement sur la prière ; et l'on comprendra comment de chacune de ces grandes âmes l'orateur sait tirer la leçon la plus féconde qu'elle ait apportée au progrès de la vertu et de la vie spirituelle [3].

A quelque siècle, à quelque pays qu'appartienne le saint qui est l'objet du discours, qu'il soit le contemporain du Sauveur comme saint Pierre, qu'il soit du XIIIe siècle comme saint Dominique, ou du XVIe comme saint Ignace, ou du XVIIe comme le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, ou du XVIIIe comme saint Alphonse de Liguori, Mgr d'Hulst n'oublie jamais qu'il

[1] Sermon pour la neuvaine de sainte Geneviève (*Nouveaux Mélanges oratoires*, t. III, p. 167-169).
[2] Amédée de Margerie, article cité, p. 526.
[3] *Mélanges oratoires*, t. Ier.

parle pour des hommes du XIXe siècle, pour des Français, so vent pour des Parisiens.

Ainsi le panégyrique du bienheureux Réginald, ce Provenç qui, après avoir brillé comme étudiant et comme maître à l'Un versité de Paris, devint le plus cher compagnon de saint Dom nique, et revint mourir à Paris sous l'habit des Frères Prêcheur après quatre mois de prédication qui le rendirent très pop laire. Son sépulcre fut longtemps honoré par les foules, q demandaient à son intercession la guérison des fièvres du cor et de l'âme. Puis les siècles et les révolutions passèrent ; « Par emporté dans un tourbillon d'affaires et de plaisirs, ne sa même plus le nom de cet ami des anciens jours ; et c'est ce nc qu'il s'agit de lui rapprendre. » Et l'orateur continue :

« Pauvre Paris enfiévré ! n'y a-t-il pas assez longtemps que tu t'agi sous l'étreinte de ton mal ? Tantôt l'adversité t'accable et tantôt la pr périté t'exalte ; mais, jouissance ou misère, c'est toujours une fiè qui te ronge. Ah ! si du moins tu pouvais connaître en ce jour qui serait pour toi la source de la paix ! La fête présente t'apporte u occasion de salut. Sur cette pierre qui ne recouvre plus les osseme de Réginald, mais qui consacre sa mémoire, prosterne-toi comme a anciens jours et demande humblement la guérison de tes maux. C maux, qui sont aussi les maux de la France, les voici : C'est d'abo la science impie, qu'on pourrait définir la connaissance du mal agg vée de l'ignorance du bien. C'est l'ignorance de la multitude, c l'orgueil d'une société superbe qui prétend trouver dans ses prop industries le remède à tous ses maux. C'est, enfin, le débordement t la jouissance coupable, mal inhérent à notre nature corrompue, m qui prend, dans cette capitale du monde moderne, des proportic monstrueuses et des accroissements quotidiens. »

Et chacune de ces plaies est décrite avec la précision d' médecin savant qui n'ignore rien des symptômes, des causes des remèdes, avec l'accent douloureux d'un médecin charita qui souffre des maux qu'il analyse et donnerait sa vie pour guérir [1].

Comment n'être pas frappé de l'à propos qui a su tirer d' passé presque éteint des réflexions si vivantes et d'un inté si présent ? et surtout de cette ardente sympathie de l'apô pour les âmes qu'il voit se perdre et qu'il voudrait sauver ?

Parfois, dans des discours qui touchent à des époques p

[1] Amédée de Margerie, article cité, p. 527-529. Tous ces panégyric sont dans le tome Ier des *Mélanges oratoires*.

récentes, emporté par la grandeur ou le tragique des circonstances, l'orateur s'est élevé au sublime. Je ne prendrai qu'un exemple, le discours prononcé à la consécration de l'église de Loigny, le 18 septembre 1893.

La consécration d'un temple, en ce lieu illustré par l'un des plus beaux faits de guerre de la douloureuse campagne de 1870, quel sujet!

La doctrine n'est pas absente; témoin cette page sur l'hommage qui n'est dû qu'au Créateur et que, par une horrible impiété, trop souvent l'homme prostitue à la créature.

« C'est en vain que notre orgueil nous berce d'un rêve d'indépendance. Nous dépendons de ce qui nous environne, mais nous dépendons avant tout de celui qui nous a faits. Tout le jeu de notre liberté consiste à choisir notre maître : l'intérêt de notre honneur est de le bien choisir et de le placer si haut, que nous nous élevions en l'adorant. Voilà pourquoi il n'y a d'âmes vraiment fières que celles des hommes qui savent s'incliner devant Dieu. Toute autre sujétion les trouvera rebelles, tout autre culte les trouvera debout. Eux seuls pourront résister à la tyrannie du plaisir, à celle de l'or, à celle de l'opinion... Faisons, si vous le voulez, une supposition douloureuse. Imaginons qu'elle réussisse pleinement cette conspiration des impies, qui ont juré d'exterminer le culte du vrai Dieu sur la terre, et d'en effacer jusqu'à son nom. Hélas! ce n'est pas là une imagination vaine. Tous les jours nous sommes témoins de leurs efforts sacrilèges et de leurs effrayants progrès. Qu'un jour vienne où leur triomphe soit complet. Ce jour-là, il n'y aura plus de temples ni d'autels. L'homme ne s'agenouillera plus devant l'invisible, mais il s'agenouillera encore, et plus bas : il se courbera devant une fatalité aveugle, devant cette déesse sans raison et sans entrailles qui s'appelle la nécessité. Il saura même se forger des idoles plus misérables : un sabre, la botte d'un tyran, un sac d'écus; *moins que cela, un préjugé, le mot d'ordre d'un parti, la consigne d'une coterie,* il n'en faudra pas davantage pour faire fléchir sa dignité et sombrer son honneur. »

Quelle vérité, quelle force dans ce tableau! Et quelle émotion dans cette évocation des héros-martyrs!

« Héros de Loigny, je vous donnerai votre vrai nom en vous appelant martyrs. A l'heure où vous avez rougi de votre sang les champs qui nous environnent, il n'était plus question de victoire. Combattiez-vous pour des trophées, valeureux soldats du 37e de marche, lorsque, oubliés dans Loigny, vous refusiez de prendre sur vous la décision de la retraite? Non, j'en atteste votre chef qui est ici... Vous et lui, vous combattiez pour mourir, parce que la mort vous paraissait la rançon

de l'honneur. Vous empruntiez, sans le savoir, à saint Paul ce mot sublime : « Quand la vie est au prix d'une défaillance, c'est la mort « qui est un gain, *mori lucrum*. » Et voilà de quel profit vous étiez avides, ô martyrs !

« Et vous, les zouaves, vous, les trois cents Spartiates d'une épopée chrétienne, dites, qu'attendiez-vous de cette marche en avant sur le bosquet dont, par vous, le nom est entré dans l'histoire ? Pensiez-vous chétive poignée de braves, changer le sort d'une bataille où des masses formidables avaient achevé de se heurter ensemble ? Non, l'armée française était rompue ; il s'agissait de retarder un moment l'ennemi et de protéger la retraite. Et vous voilà partis, alertes et joyeux. Troussure saute au cou de Sonis : « Merci, mon général, de nous conduire à une « pareille fête ! » L'ennemi voit cette fière allure ; il croit avoir devant lui une avant-garde puissamment soutenue, il recule jusqu'au village ; là seulement il reconnaît que derrière ces héros il n'y a rien, alors il les extermine. Quand la retraite sonne, les trois cents ne sont plus que cent deux. O zouaves, pour vous aussi, pour vous surtout, la mort a été gain, *mori lucrum* ; car vous avez glorifié, en mourant, vos deux mères, l'Église et la France, car vous avez teint de votre sang deux étendards, celui de la Patrie et celui du Sacré-Cœur. Vous aussi, vous surtout, vous êtes tombés en martyrs[1]. »

*
* *

Moins pathétique assurément, mais combien efficace par son action pénétrante, l'éloquence du prédicateur de retraites !

Mgr d'Hulst aimait cette sorte de ministère, et surtout celui des retraites ecclésiastiques. Il l'aimait pour le bien qu'il y faisait aux autres, pour celui qu'il s'y faisait à lui-même, pour le bonheur qu'il éprouvait à faire méditer et à méditer les mystères les plus saints, les plus bienfaisants[2].

Dans ses prédications morales, Mgr d'Hulst ne suivait guère d'autre guide que les *Exercices de saint Ignace*. Ses retraites ecclésiastiques sont conduites d'après cette méthode ; dans les autres milieux, c'est à la même arme qu'il avait recours. Et quand, après s'en être servi quinze ans, il sera appelé, par la prédication des retraites de Notre-Dame, à une joute plus solennelle, c'est encore de cette bonne épée qu'il entendra faire usage. A l'étroit pour la manier dans les conditions de

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. III, p. 349 et 356-358.

[2] *Lettres de direction*, p. 80, 195, 205. Sur les retraites prêchées par Mgr d'Hulst, voir la solide étude du R. P. Gibert, dans la collection de la Bibliothèque des Exercices de saint Ignace : *Monseigneur d'Hulst et les Exercices de saint Ignace*.

temps assignées, puisqu'à Notre-Dame il n'y a qu'un sermon, le soir, pendant cinq jours, il répartira les *exercices* sur plusieurs années, et la mort seule arrêtera ce beau travail d'adaptation.

« La retraite, annonce-t-il en débutant, est une carrière que l'âme parcourt sous la conduite d'un guide spirituel, et au terme de laquelle elle trouve sa régénération, son renouvellement moral. Cette carrière est depuis longtemps exploitée. Des maîtres sûrs et autorisés en ont fixé les étapes, et je n'ai pas la prétention téméraire de rien innover en essayant de vous y introduire à mon tour.

« Mais le temps dont nous disposons est bien court, et je ne puis songer à faire tenir en cinq entretiens tous les enseignements que comporte l'économie d'une retraite. Voilà pourquoi j'ai résolu de m'attacher chaque année à l'une des idées principales qui défrayent d'ordinaire les réflexions de l'exercitant.

« La série de nos retraites pourra ainsi composer peu à peu une retraite complète. »

En 1896, dernière année de sa prédication, il rend compte de la tâche accomplie :

« Il y a cinq ans, j'ai entrepris de parcourir avec vous... les différentes parties de cette œuvre une et puissante qui s'appelle : les *Exercices de saint Ignace*. Dans les trois premières retraites, je vous ai apporté la substance de ce que saint Ignace appelle la *première semaine* des Exercices... On peut résumer en trois mots ce qui fait l'objet de la première semaine : orienter notre âme vers sa véritable destinée, c'est de quoi nous avons traité dans la première retraite. — La purifier du péché qui la détourne de sa fin, ce fut l'objet de la seconde. — L'affranchir des passions qui l'entraînent au péché, ce fut l'objet de la troisième.

« L'année dernière, nous sommes entrés dans la *seconde semaine* qui nous attire sur les pas du Dieu fait homme, notre chef et notre modèle. Je vous ai donc parlé de l'imitation de Jésus-Christ.

« Cette année, nous allons avancer dans cette voie, et, passant des généralités aux applications, nous chercherons à réformer notre vie d'après le type qui nous a été montré. Le but de la première semaine était d'apprendre à l'homme à se vaincre lui-même : *ut homo vincat seipsum*, dit saint Ignace dans le titre même des Exercices. Le but de la dernière est de lui apprendre à ordonner sa vie : *ut ordinet vitam suam.* »

Cinq entretiens au terme d'une journée envahie d'occupations profanes, c'est bien peu. A ceux qui peuvent davantage, le prédicateur de Notre-Dame demandera plus, et, pour faire

entendre l'invitation, il choisit ce moment où, le travail de purification étant achevé, l'âme cherche à ordonner sa vie.

« *Videte, fratres, quomodo caute ambuletis.* Qui est-ce qui nous apprend à bien remplir notre temps? C'est Dieu seul. Mettons-nous donc à l'école de Dieu. Mais, à chaque instant, nous sommes sollicités par d'autres influences. Nous vivons dans le monde,... nous nous laissons imprégner par sa fausse sagesse : *quasi insipientes*...

« De là, messieurs, pour le chrétien qui veut bien user du temps, la nécessité de revenir périodiquement se mettre en face de la règle chrétienne. Il s'acquittera de ce devoir s'il est fidèle à la prière, s'il pratique la méditation, l'examen de conscience et même, je ne crains pas de le dire devant cet auditoire d'hommes presque tous engagés dans les affaires et les travaux les plus absorbants, s'il recourt de temps en temps à la retraite spirituelle. Et je ne parle pas seulement de la retraite telle que nous venons de la commencer ce soir, et qui consiste à prêter une oreille attentive à la parole de Dieu pendant quelques soirées consécutives, sans rien changer d'ailleurs à l'emploi de ses heures; j'entends une retraite plus personnelle et plus active, une retraite qui, suivant le sens et l'énergie du mot, vous *retire* du monde et de vos affaires pour vous placer, solitaires, en face de vous-mêmes et en face de Dieu.

« Ah ! de temps en temps, tous les ans, tous les deux ans, tous les trois ans, prendre quelques jours, trois ou quatre si vous ne pouvez pas davantage, pour vous interroger dans le silence, pour vous retremper dans la doctrine de la foi, pour visiter les replis de votre conscience, pour vous redresser par l'effort et orienter à nouveau votre vie dans la direction de l'Évangile, voilà un moyen, je ne dis pas obligatoire, je ne dis pas indispensable, mais souverainement efficace, d'échapper à cette illusion qui entraîne si communément l'abus du temps[1]. »

Mgr d'Hulst retrouvait les mêmes inégalités d'âmes et de conditions dans les retraites sacerdotales. Les réunions nombreuses et pressées d'ecclésiastiques auxquels il exposait, dans une série de sermons, les substantielles vérités destinées à renouveler des âmes de prêtres, ne lui apparaissaient pas comme l'idéal des *exercices spirituels*. Sans doute il se prêta libéralement à cette grande institution des retraites pastorales, puisqu'il en prêcha seize, de 1880 à 1890; mais, à côté d'indiscutables avantages, Mgr d'Hulst n'était pas sans lui reconnaître des défauts; il ne craignait pas de les signaler et travaillait activement à les atténuer.

Le double écueil qu'il constate dans ces assemblées, c'est la

[1] *Conférences et retraites*. Carême de 1896 (Lundi saint), p. 222-224.

difficulté d'y maintenir le recueillement entre prêtres, heureux de se rencontrer et de se revoir, puis d'obtenir de chacun le concours, indispensable cependant, du travail personnel.

Dès l'ouverture, il indiquait la voie et dénonçait le péril. C'était parfois son premier mot : « Suis-je venu pour vous prêcher la retraite? Non, mais pour vous aider à la faire. »

Enfin, quatre jours et demi, il trouvait ce temps-là bien court. Obligé de condenser la riche matière qui, dans saint Ignace, remplit quatre semaines, il souffrait de laisser dans l'ombre ou d'omettre plusieurs sujets recélant d'inestimables trésors. Il aurait voulu obtenir des évêques une mesure tendant à assurer aux prêtres, une ou deux fois au cours de leur carrière, la retraite de dix jours pleins. C'eût été leur procurer la grâce d'une sérieuse reprise de soi-même et d'une pénétration plus profonde dans la vie intérieure[1].

Suivant la juste remarque de celui qui les a publiées, les retraites ecclésiastiques prêchées par Mgr d'Hulst forment un directoire remarquable pour le prêtre dans le ministère. On sent que le prédicateur a été vicaire et directeur d'une œuvre populaire, promoteur diocésain, directeur des œuvres diocésaines, vicaire général, recteur d'une Université catholique; il n'ignore rien de la vie du prêtre, et, parmi ses auditeurs, il n'y en a pas un seul qui puisse dire en l'écoutant : Celui-là parle sans me connaître[2].

Le plan est à peu près uniforme. Ces seize retraites se ramènent à trois types principaux et à trente-quatre sermons; et cependant chaque retraite a sa physionomie propre, par le développement donné à un point particulier, la mise en relief d'une idée, l'insistance sur une vérité[3].

« Une retraite prêchée, écrit le R. P. Gibert, ne peut se réduire à l'austérité de *points* sèchement donnés; le prédicateur doit adapter la manière et l'abondance de ses exposés au tempérament, aux besoins de son auditoire; mais encore faut-il que le ton et le développement invitent au travail propre de la retraite, qui est la réflexion pour l'amendement de la vie. Or c'est bien l'impression que donnent les sermons et les *canevas* de sermons de Mgr d'Hulst ; le développement y est grave et sobre; aucune recherche étrangère qui distraie du fond,

[1] R. P. Gibert, *op. cit.*, p. 35-36.
[2] Mgr Odelin, *Retraites ecclésiastiques*, préface.
[3] R. P. Gibert, *op. cit.*, p. 17-19, et Mgr Odelin, préface.

rien de curieux qui attire l'attention sur le procédé ou sur un détail ; le sujet y est exposé dans ce qu'il a d'intime, présenté sous l'aspect qui doit retenir la réflexion. Et c'est le secret de l'attachant intérêt de cette parole : on est toujours au cœur de la question ; le prédicateur apporte précisément la lumière qu'on attendait ; rien n'est éludé ; jamais d'apparences données pour des raisons, comme aussi point de redondances ; quand la lumière est faite, l'esprit est laissé à lui-même ; qu'il l'exploite et en jouisse... Après ces clairs et substantiels exposés, le retraitant devait éprouver le besoin de prolonger sa méditation, d'étreindre l'objet divin proposé à ses désirs et d'en assurer, par la prière, la durable et définitive possession[1]. »

De si près qu'il suive les *Exercices*, Mgr d'Hulst, nul n'en doutera, demeure toujours personnel ; d'abord par la langue, le style, avec ce que tout cela implique. Il dit tout ce qu'il veut dire, comme il veut et comme il faut le dire ; on a remarqué que ses cahiers ne portent pas une rature, tant il est maître de sa pensée. C'est la langue classique parlée par un homme à qui aucune des préoccupations contemporaines n'est étrangère.

La connaissance qu'il a de l'état d'esprit de ses contemporains lui suggère le point de vue d'où il devra envisager les vérités éternelles. Même dans ces retraites, la spéculation tient une grande place, et aussi l'apologétique. Il sait qu'il y a des nuages à dissiper dans l'esprit, comme dans le cœur, de ceux qui l'écoutent ; aussi philosophe-t-il plus que l'auteur des *Exercices*. Peut-être cette manière embarrasse-t-elle un peu l'allure pour une âme toute simple et toute fidèle ; mais pour celles, — et n'est-ce pas le plus grand nombre? — qui ont subi à un degré quelconque l'influence des objections aujourd'hui courantes, la méthode est bonne et salutaire. De là aussi l'extrême précision dans l'exposé de la doctrine : ni trop, ni trop peu. Des effusions de cœur toucheraient sans doute davantage ; mais il importe avant tout d'être solide et exact, pour éviter toute résistance des esprits à ce qu'on leur propose.

Ce qui caractérise enfin chez Mgr d'Hulst ce genre de prédication, c'est la constante élévation du ton et le souci de prendre les questions par ce qu'elles ont de plus haut. L'auditoire devait faire effort, mais il montait avec lui. Quelle répercussion n'a pas eue sa parole par l'intermédiaire de tant de prêtres qui avaient eu le bonheur de l'entendre !

[1] R. P. Gibert, p. 23. Nous empruntons au même écrit quelques-des points de vue indiqués ci-dessous.

*
* *

Saint Jean Chrysostome disait déjà au v^e^ siècle : « Ce n'est pas leur utilité, c'est leur agrément que la plupart des auditeurs viennent chercher dans les discours sacrés. Aussi y assistent-ils comme à une tragédie ou à un concert, en juges... La malignité s'en prend à leur parole et à leur personne. Elle les attaque même avant de les avoir entendus[1]. »

Ainsi s'était vu traiter M^gr^ d'Hulst, du jour où il avait été désigné pour la chaire de Notre-Dame; on le condamnait d'avance à l'insuccès, et cela n'était pas pour l'encourager.

Dès sa première apparition dans la chaire de Lacordaire, la campagne de presse reprit.

Seuls les journaux purement catholiques le louèrent sans réserve. Au lendemain de sa première conférence, l'*Univers* écrivait « qu'elle avait été pour l'esprit un régal délicat; pour l'intelligence, une leçon savante et profitable; pour l'âme enfin, un motif nouveau d'admirer la grandeur et la puissance de la religion chrétienne ». « En cette journée, ajoutait-il, il est permis de dire que M^gr^ d'Hulst a rempli toutes les espérances que ses amis avaient dû concevoir; et, quant aux criailleries de certains adversaires qui, avant de l'entendre, s'efforçaient de le diminuer, sa présence seule a suffi pour les rejeter dans l'ombre[2]. »

La *France nouvelle* proclamait le succès « magnifique ». La *Défense*, par la plume de M. de Claye, rapportait la critique faite par quelques-uns : « C'est trop plein; » mais déclarait aussi que l'orateur avait captivé toute l'assemblée, croyants et incrédules.

Parmi les journaux monarchistes et conservateurs, la *Gazette de France* était pleinement satisfaite :

[1] *Traité du sacerdoce*, V, I, 5-8. — Un certain nombre d'études importantes ont été consacrées à M^gr^ d'Hulst, conférencier de Notre-Dame : celle du R. P. Gaudeau dans les *Études*, que nous avons déjà citée; celle de M. l'abbé Bricout, dans la *Quinzaine* (1897), tirée à part, puis publiée de nouveau dans son volume : *la Vérité du catholicisme*, à compléter par un article de M^gr^ Élie Blanc, dans la *Pensée contemporaine* du 25 mai 1910; celle de l'abbé F. Garilhe, publiée à Lyon, chez Vitte, en 1897, intéressante brochure de 101 pages; enfin celle du R. P. At, dans la *Revue du monde catholique*, 15 décembre 1908, 1^er^, 15 février, 1^er^ mars 1909. Nous ferons plusieurs emprunts à ces importantes études.

[2] *Univers* du 17 février 1891.

« Ce revenant aphone du moyen âge, écrivait M. Jean Lacoste, maître en démonstrations arides, a paru dans la chaire de Notre-Dam et il avait à peine prononcé dix phrases que le fantôme évoqué disp raissait, et qu'à sa place nous voyions un grand prélat maigre, l'c plein de feu, le geste élégant et vif, la parole vibrante d'un timbre q n'a rien de mol et de velouté, mais qui plaît quand même, qui mo sur l'oreille et arrête l'attention. Et son langage avait bien la nettet la force et la précision ; mais il n'avait rien de raide et de trop géom trique. La phrase, très littéraire, déroule avec élégance ses contou précis et bien arrêtés. La chaleur n'est pas absente ; mais elle naît mouvement des pensées, plus que de la suggestion des images. »

Dans le *Soleil*, M. L. de La Brière donnait à l'orateur l plus grands éloges, mais qualifiait sa conférence de *cours* pa fait. Jacques de Fontenelle disait dans la *Patrie* : « Sa manièr de discuter révèle l'homme de bonne compagnie, l'apôt cherchant non pas à blesser, mais à convaincre. »

Le *Gaulois* faisait légèrement sentir sa pointe : M. Boy d'Agen y citait un joli mot du duc de Broglie. A quelqu'u qui, au sortir de la conférence, lui avait dit que Mgr d'Hu représentait l'Église *en prince* : « En prince, oui !... Mai voyez-vous, ce qui manquerait à Mgr d'Hulst, si, entre tant qualités supérieures, on pouvait lui en souhaiter une dernièr eh bien ! ce serait un peu de mouvement. Et puis ?... et pui Ah ! et puis, une péroraison ! Je n'oublierai jamais un mot q me disait un jour Berryer : « Mon cher, je ne sais jamais p « où je commence ; mais ce que je sais bien avant de comme « cer, c'est par quel mouvement je finirai... » La péroraiso voyez-vous, tout le discours est là. »

Parmi les journaux de gauche modérés, le *Temps* donnait u agréable et assez sympathique étude d'Hugues Le Roux.

« Comme une apparition qu'une trappe monterait, l'orateur dépas soudain la marge de la chaire. Il entre avec l'aisance déférente d diplomate de carrière qui se présente à un souverain. Sous cette réser d'efforts, on sent comme la sûreté d'un cavalier consommé, qui, ava d'attaquer, cherche les dispositions de sa monture.

« Et aussi bien M. d'Hulst monte-t-il en chaire comme l'on mor en selle. Dans la fente de la *manteletta* violette, sa main a la souples qui rassemble les forces d'une bête de sang pour des virtuosités haute école...

« M. d'Hulst n'a pas le charme caressant, ému, évangélique, M. Charles Perraud ; — il n'a pas l'imagination romantique, un p surannée, du Père Didon. — Sa parole est froide et nue. Elle tranch

elle abat, elle fait la route. Le vieux moule oratoire éclate sous l'effort de cette pensée toute dialectique. On songe involontairement aux *Bampton Lectures*, à des conférences que ferait devant l'Université d'Oxford un *honorary fellow* de *Christ College*, devenu chanoine et chancelier de Saint-Paul...

« M. d'Hulst a l'ambition de rallier à sa raison autant qu'à sa foi les âmes en déroute. Dès les premières phrases de sa conférence, il sonnait le rappel des croyants « qui demandent à être secourus, « des chancelants qui demandent à être affermis et des fuyards qui « demandent à être ramenés ». M. d'Hulst n'a pas oublié, — et je lui en sais gré pour ma part, — les *Zingari* de la philosophie morale, qui traversent les systèmes pour la joie de voir changer le paysage, sans souci d'arriver nulle part. « Ce sont, a-t-il dit d'un mot heureux, des « nomades qu'il faut fixer. »

« Par malheur, notre jeunesse a pris trop de goût à errer par les chemins. Elle ira devant elle, tant que la porteront ses forces. Elle ne demande, aux idées comme aux formes, qu'un divertissement qui varie, rien que la nuance, les rêves. Et cependant, qui peut répondre qu'elle ne reviendra pas mourir dans son berceau? »

Les *Débats* au contraire, sous la signature S., étaient franchement désagréables. Ils raillaient le costume du prélat, sa voix « tantôt sourde et tantôt criarde », les métaphores et les apostrophes qui sonnent faux, et dont il s'ingéniait à orner son discours. « Le plus pénible c'était, en écoutant ce sermon interminable (une heure trois quarts), de sentir l'effort terrible et inutile du prédicateur pour enfler son organe et son talent. » Ils daignaient reconnaître, dans la première conférence, « un beau morceau d'apologétique chrétienne. Le style en est correct, les pensées s'y enchaînent avec vigueur, les périodes y sont cadencées avec adresse. Mais c'est un miracle de tristesse et de froideur. On eût dit qu'à la voix de l'orateur Notre-Dame se *calvinisait*. » Quant au fond, le journal formulait une critique qui n'était pas tout à fait injuste :

« Ce sont là, disait-il, de grandes synthèses historiques, comme vous en trouverez tant d'exemples dans les conférences du Père Lacordaire. Mais, pour qu'elles puissent s'emparer de notre imagination, il leur faut le prestige d'une parole véhémente et d'une démonstration impétueuse. Il y a, dans ces immenses généralisations, quelque chose de sommaire et même d'un peu arbitraire qui nous gêne à la réflexion. Cent objections se dressent à la fois dans notre pensée dès qu'on nous laisse le loisir de penser, et c'est tout juste ce qui arrive si, au lieu de nous enivrer d'éloquence, l'orateur nous rappelle sans cesse à la raison, tantôt par la précision austère de son langage, tantôt au contraire par de douloureuses affectations de lyrisme. »

La plupart des journaux de gauche plus avancée étaient mal veillants. Cependant l'*Événement* rendait pleinement hommage au talent de Mgr d'Hulst, après la seconde conférence.

« Il nous paraît superflu, disait-il, de faire sur cette thèse les réserves qu'elle comporte. Mais il ne nous en coûte point de rendre hommage à l'admirable forme dans laquelle elle a été exprimée par le recteur de l'Université catholique, qui, par l'élégance toute moderne de sa parole, l'ampleur de ses développements et la pureté de sa langue, a tenu deux heures, sous un charme inimaginable, un auditoire émerveillé. Il semble que les représentants des écoles mises en cause par l'éloquent prédicateur se doivent de répliquer à une attaque de cette vigueur formulée avec autant de talent et d'autorité. »

Le *XIXe Siècle* comparait les conférences à de belles leçons de Sorbonne, mais qu'au plus vingt-cinq personnes pouvaient comprendre. *Paris* intitulait son article, signé Caribert : *D'Hulst embêté par Lacordaire*, et répondait à un article de la *Gazette de France*, où avaient été assez vivement critiqués les imitateurs de Lacordaire et comparés d'une façon plutôt piquante les auditeurs du Père Monsabré à ceux de Mgr d'Hulst.

Le *Petit Journal* et l'*Éclair* n'attendirent même pas la seconde conférence pour annoncer que la succession de Mgr d'Hulst était d'ores et déjà ouverte, que le Père Feuillette prendrait sa place, que le cardinal Richard avait seulement voulu montrer que la chaire n'était pas la propriété des Dominicains, mais que le public avait prononcé.

La note mondaine et méchante fut, à la fin comme au début de la station quadragésimale de 1891, donnée par le *Figaro*. L'article, de Robert de Bonnières, était intitulé : *Un froid carême*. Il commençait par l'anecdote, déjà si bien exploitée par Rodenbach, de la leçon de diction donnée par Got, et il continuait ainsi :

« Ce n'est pas en effet la voix qui manque à Mgr d'Hulst. Sans cesse d'être sourde, sa voix est distincte, et aux moments voulus elle a de ces montées sonores auxquelles les échos répondent. C'est autre chose qui lui manque, hélas ! et de plus nécessaire et de plus essentiel encore à un prédicateur que la voix : c'est avant tout et surtout le don de sympathie, que je veux dire, l'instinct de plaire, le pouvoir de se communiquer aux âmes et de les ravir sans y prendre garde, avec je ne sais quoi d'aisé, lègre, de fort et de réchauffant que d'autres ont qui ne le valent pas peut-être, mais qui sont mieux nés que lui pour s'attacher un auditoire, l'émouvoir et le persuader.

« Sa haute et hautaine encolure n'est point faite pour diminuer cette

impression. Il n'y a pas jusqu'à son œil mécontent des autres, jusqu'à ce coin de bouche amer et méprisant qui, de prime abord, n'indisposent.

« Tel qu'il est et qu'il se montre, il glace, il arrête ; on peut même dire, sans se tromper, qu'il éloigne : car chaque fois et à mesure, et même au banc d'œuvre, ses auditeurs se sont faits de moins en moins nombreux autour de lui, tandis qu'il continuait à pousser de son épée, de sa froide épée, à laquelle on se dérobait moins par peur que par lassitude. »

Ces conférences, poursuivait le critique, sont un cours ; l'orateur parle comme un professeur à des écoliers ; il n'a converti et réconforté personne, au contraire ; il invoque la raison, mais la meilleure des raisons n'est-elle pas le *credo quia absurdum?*

Bref, d'après M. Robert de Bonnières, Mgr d'Hulst n'était que le « représentant officiel du gouvernement ecclésiastique » à Notre-Dame, contre les talents vrais et indépendants, les Didon, les Frémont, les Ollivier ; ses discours ne pouvaient être tenus que pour des « communiqués au siècle » ; le choix du cardinal n'avait été « ni prudent, ni heureux, ni adroit ».

« Ni adroit, ni prudent, ni heureux, Mgr d'Hulst ne l'a été, il ne l'est point, il ne le sera jamais, chaque fois qu'il entrera en contact public avec les hommes... Ne l'avez-vous pas vu jusque dans les occasions les plus simples, et quand il marie, par exemple, au lieu de bénir, il blesse[1] ? »

Et, pour conclure, M. de Bonnières s'élevait à de hautes considérations spirituelles :

« En lui, le prêtre n'a pas tué l'homme, et, pour la défense de Dieu et de son Église, il semble trop, à le voir et à l'entendre, que sur sa seule épée il compte plus que sur les douze légions d'anges dont parle l'Évangile, et que Jésus promet à son disciple[2]. »

Cinq années durant, les journaux continuèrent sur ce ton, cherchant tout ensemble à vider Notre-Dame et à lasser l'orateur. Ils réussirent à paralyser en partie son action et à le faire souffrir, mais non à le décourager.

A un curé d'Auvergne surpris des extraordinaires assertions

[1] Allusion au discours du mariage de M. d'Hauterive et de Mlle Alexandre Dumas, dont M. A. Dumas avait été blessé.

[2] *Figaro* du 23 mars 1891. Presque tous les autres articles cités sont du 16 et 17 février 1891, sauf celui du *Temps* (19 février), celui des *Débats* (21 février), ceux du *Petit Journal* et de l'*Éclair* (22 février), de l'*Événement* (24 février), *Paris* (25 février), *XIXe Siècle* (3 mars 1891).

qu'avait apportées dans son presbytère un jeune homme d'ill lustre famille, élève du Père Didon, Mgr d'Hulst répondait un jour :

« Monsieur le curé, la vérité vraie est que, à ma première conférence la curiosité avait attiré beaucoup plus de monde que n'en peut contenir la cathédrale dans les parties accessibles à la voix, et qu'il y avait au moins quatre mille personnes. L'auditoire est ensuite descendu à trois mille, pour se relever pendant la retraite et revenir à quatre mille au moins le jeudi et le vendredi saints. Le chiffre de deux cents est une supposition ridicule, car deux cents personnes dans Notre-Dame ne feraient pas plus d'effet que vingt, et l'église serait entièrement vide. Je n'attribue certes pas l'affluence à mon mérite ; l'auditoire est fait depuis bien des années. Ce sont mes illustres prédécesseurs qui l'ont formé. Mais vous pouvez affirmer hardiment que je ne l'ai pas fait fuir. Seulement l'opinion boulevardière voulait le Père X, ou l'abbé Y. On n'a pas pardonné au cardinal de m'avoir désigné ; on a fait une guerre acharnée dans les journaux et dans les salons. Un de mes amis a entendu lui-même ce propos : « C'est vrai, c'est mieux que nous ne pensions ; mais nous ferons tant que nous le ferons tomber. » Cela m'est indifférent. Je suis monté dans cette chaire par obéissance. J'y porte mes qualités et mes défauts. Par ce temps de pénurie intellectuelle, je crois que je puis tenir la place faute de mieux et aussi bien qu'un autre. »

« Je suis fusillé aussi, écrivait l'année suivante Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, du côté de Notre-Dame, par une cabale enragée qui me fait un tort réel et m'enlève une partie notable de mon auditoire. Je ne m'en plains pas, et je ne suis pas jaloux de pareils procédés, dont je ne voudrais jamais user. Mais quelquefois le succès partiel de cette campagne me ferait douter de mon œuvre, et des témoignages tels que le vôtre me raffermissent[2]. »

Il s'efforçait de tenir compte de ce qu'il regardait comme fondé dans les critiques qu'on ne lui ménageait pas. « J'ai reçu, écrit-il le 15 mars 1891, des lettres anonymes méchantes, destinées à me décourager... Aujourd'hui, j'ai fait exprès de détendre la corde pour soulager l'auditoire ; cela me paraît un peu puéril de faire cela exprès, mais tout le monde me dit qu'il

[1] Mgr d'Hulst au curé d'E..., le 15 août 1891.

[2] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux, 3 avril 1892 ; et à Mlle Th. V., 10 avril : « J'ai conscience d'avoir fait une œuvre sérieuse et de n'être pas déchu dans cette seconde station. Cependant il est indéniable que j'ai eu beaucoup moins de monde et que c'est le résultat de la campagne des journaux. Je n'en veux à personne. »

e faut. Je n'aurais jamais cru à tant de faiblesse d'intelligence ans la classe cultivée[1]. »

Avec simplicité, il reconnaît succès et échecs.

« Me voici tout à fait au bout de ma tâche, lisons-nous dans ne de ses lettres. La retraite a été très suivie, et je l'ai prêchée vec tout mon cœur. Ceux qui disent que je parle sans âme n'y taient pas, et ils continueront de le dire. Cela m'est égal, pourvu ue ceux qui y étaient aient senti que je voulais leur donner ieu[2]. »

Le carême de 1893 réussit; l'auditoire s'est accru; le prédi- ateur se réjouit « de n'avoir acheté la victoire par aucune con- ession à la frivolité et au cabotinisme[3] ».

Il commence avec une extrême fatigue le carême de 1896 et econnaît, sans découragement, que « son premier discours 'est pas dans les bons »; il se relève ensuite et retrouve un bel uditoire[4].

Ce n'est pas chose aisée que de juger de l'impression vraie roduite par un prédicateur. Quelques-uns, parmi les auditeurs, igent et parlent très haut; la masse écoute en silence, et garde our elle ce qu'elle éprouve. Combien d'âmes ont été touchées ans le secret! Combien d'esprits ébranlés, dont la marche en vant a été déterminée par une parole entendue! Gardons-nous onc, pour Mgr d'Hulst comme pour les autres, de nous prononcer uniquement sur le témoignage des journaux et des critiques. enons pour assuré qu'une parole aussi grave, aussi forte, aussi ncère, a produit son effet sur beaucoup d'auditeurs, comme le le produit aujourd'hui sur un si grand nombre de lecteurs.

Parmi les reproches que l'on a faits à Mgr d'Hulst, à propos des nférences de Notre-Dame, tous ne visaient pas uniquement forme un peu froide et l'insuffisance de l'action extérieure. e choix même du sujet a été critiqué; on trouvait mauvais u'il eût à ce point introduit la philosophie dans la chaire; on i demandait ironiquement « si, tandis que les modernes mora- stes font passer la science des mœurs du temple à l'école, le nférencier de Notre-Dame n'allait pas faire entrer l'école dans temple[5] ». On se plaignait des mots techniques ou nouveaux, eu connus et peu compris de son auditoire, dont il usait, des

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 15 mars 1891.
[2] A la même, 29 mars 1891.
[3] A la même, 5 mars 1893.
[4] Mgr d'Hulst à sa sœur, 24 février et 1er mars 1896.
[5] Conférences de 1891, p. 217.

divisions trop multiples et de l'appareil trop scolastique de se discours; il n'était pas jusqu'à son extrême probité intellec tuelle qui ne fût pour lui l'occasion d'insidieuses attaques.

De tout cela, au contraire, nous devons le louer.

Bossuet a dit : « Ce sont les auditeurs qui font les prédica teurs [1]. » Et ce mot est vrai en beaucoup de sens, mais prin cipalement en celui-ci, qu'ils imposent au prédicateur ses sujets Certes, le prédicateur est l'homme de tous les temps; il prêch et doit prêcher la parole éternelle; il enseigne et doit enseigne l'Évangile; il tient sa mission de l'Église enseignante et no des fidèles. Mais ces fidèles vivent dans un temps et dans u milieu déterminé; il est des besoins, des difficultés, des préju gés qui naissent de ce temps et de ce milieu. Aussi faut-il qu la parole éternelle reçoive pour eux une adaptation conforme ces exigences, si on veut qu'elle ne glisse pas sur leurs âmes.

Tous les orateurs apologistes du XIXe siècle l'ont compri Frayssinous a répondu aux objections des disciples survivan de la philosophie du XVIIIe siècle; Lacordaire a visé surtout c spiritualistes qui refusaient de s'incliner devant la Révélatio et croyaient fini le rôle de l'Église; le Père de Ravignan les fait pénétrer plus avant dans la doctrine chrétienne; le Pè Félix, à une époque enivrée du progrès matériel, a montré christianisme instigateur de tout véritable progrès; le Pè Monsabré a complété l'œuvre de ses prédécesseurs par u admirable exposé de ce qu'il faut croire quand on veut êt chrétien. Mais, si sa belle parole était capable d'attirer par elle même, cependant déjà le choix de ce sujet avait entraîné u modification de l'auditoire; il y entrait plus de croyants et moi de chercheurs inquiets. Lorsque parut Mgr d'Hulst, l'état d'esp positiviste, *scientiste* même, avait pris le dessus dans le mon pensant et gouvernant; c'était à ce monde qu'il fallait parl c'est ce monde qu'il fallait amener. Le recteur de l'Insti catholique le sentait mieux que quiconque. « Je me préocc surtout des intelligences d'élite, écrit-il au curé d'Auverg qui l'avait interrogé, parce que ce sont celles-là qui mènen monde, que les gagner serait tout gagner et que, même si ne réussit pas à les ramener, il importe de leur montrer c nous n'ignorons pas l'état actuel des questions... Je parle d

[1] Sermon sur la parole de Dieu, éd. Lebarcq, t. III, p. 578.

[2] Tout ce point de vue est fort bien indiqué dans la brochure de l'a Garilhe, *Un Conférencier de Notre-Dame, Monseigneur d'Hulst*, p. 1 suivantes.

pour le petit nombre, et je sais que c'est un peu ardu pour le grand nombre. Je m'y résigne. »

Mais ces intelligences d'élite, parmi les non-chrétiens, étaient, en vertu même de leurs tendances et de leur éducation positivistes, étrangères et hostiles à la métaphysique; sur eux elle demeurait sans prise.

Pour eux au contraire, comme pour tous, se posait le problème moral; et même, pour les meilleurs, alors comme aujourd'hui, il se posait d'une manière angoissante, parce qu'ils voyaient les conséquences pratiques de la ruine des principes métaphysiques et religieux : qu'on se rappelle l'admirable page, si souvent citée, de Taine sur la grande paire d'ailes qui soulève l'humanité au-dessus d'elle-même et sans laquelle elle reptile vers les bas-fonds. Hélas! une telle constatation n'empêche pas l'auteur de conclure que ce secours si nécessaire va disparaître pour toujours, et que, directement contraire à la science, le christianisme est irrévocablement condamné [1]!

C'est précisément contre une telle conclusion que s'élèvera Mgr d'Hulst. Vous voulez une morale, dira-t-il à ses contemporains; il n'y en a qu'une qui soit efficace, celle de Jésus-Christ; et elle est efficace, c'est qu'elle est vraie; si elle est vraie, c'est que les principes sur lesquelles elle repose sont vrais; c'est donc que le christianisme n'est pas contraire à la science.

Telle est l'idée maîtresse de Mgr d'Hulst; telle est la justification du choix qu'il fit de ce sujet et de la méthode qu'il adopta pour le traiter.

Nous ne le suivrons ni dans la discussion des systèmes adverses, ni dans l'exposé de la morale chrétienne, qu'il poursuivit six années durant : aussi bien avons-nous déjà marqué la place que tient la morale dans l'ensemble de son œuvre philosophique et fait de nombreux emprunts aux *conférences* de Notre-Dame. Les fondements de la moralité, Dieu, nos devoirs envers Lui, nos devoirs envers les hommes, la famille et la société, telles furent les questions que la Providence lui donna le temps d'aborder [2]. Il n'en était pas de plus nécessaires pour la génération contemporaine, et d'autre part il n'en est pas de

[1] Taine, *les Origines de la France contemporaine :* le Régime moderne, t. II, p. 118. — Abbé de Broglie, *le Présent et l'avenir du catholicisme*, ch. II, et *la Réaction contre le positivisme*, préface.

[2] Le R. P. At, dans les articles cités, a donné une analyse très exacte des six Carêmes de Mgr d'Hulst.

plus traditionnelles ; mais Mgr d'Hulst eut le don de les *moderniser*. Parle-t-il de l'espérance, aussitôt le pessimisme de Schopenhauer se lève dans son esprit et vient donner la note d'actualité que le public réclame. Ainsi en toute occasion, car l'orateur est à jour sur tous les problèmes ; ce n'est pas à ceux d'hier qu'il pense, mais à ceux d'aujourd'hui, et il les greffe sur le tronc solide de la vieille morale chrétienne.

Beaucoup des observations qui viennent d'être faites sur le choix du sujet et sur la méthode s'appliqueraient également à la forme oratoire des conférences. L'état d'esprit du public impose à chaque époque une forme particulière : que le langage doive varier suivant l'intelligence, la culture, les habitudes de ceux à qui l'on s'adresse, rien de plus évident. Exiger de Mgr d'Hulst les mêmes qualités que du Père Lacordaire ou du Père Monsabré, à supposer qu'il lui fût possible de les acquérir, n'eût pas été juste. A l'enthousiasme, au romantisme de l'époque de Lacordaire, à la jeunesse libérale, ardente, passionnée qui l'écoutait, s'adaptait merveilleusement cette parole éclatante, hardie, chaude, vibrante, à qui toutes les audaces étaient permises. Aux fidèles dont se composait l'auditoire du Père Monsabré, convenait une argumentation dogmatique et solide, entrecoupée de morceaux entraînants et brillants, qui réveillaient l'attention, réchauffaient les cœurs et parfois soulevaient les applaudissements. Ceux que Mgr d'Hulst cherchait à atteindre étaient des hommes formés aux disciplines scientifiques, accoutumés à des exposés simples et logiques, hostiles à toute phraséologie. Certes, l'éloquence agit sur tous les hommes ; mais sur des hommes de cette éducation, l'éloquence qui pouvait agir efficacement devait moins recourir à des effets extérieurs que naître spontanément du fond des idées, de la vigueur de l'esprit, de la chaleur du cœur. Or cette éloquence, nous l'avons montré, Mgr d'Hulst l'avait reçue en partage.

La jeunesse de son temps n'était pas enthousiaste comme celle qui avait suivi Lacordaire. En attendant la réaction *pragmatiste* qui se préparait, elle était tout intellectualiste, avec une nuance de scepticisme et de désenchantement. La chute ou le succès d'un drame la laissait froide ; vers 1890, *Hernani* n'eût pas suscité d'émeutes. Elle demandait à ses maîtres de savoir et de raisonner[1].

[1] Cette idée encore est fort bien développée dans la brochure de M. l'abbé Garilhe, p. 66 et suivantes.

Or Mgr d'Hulst savait; il savait la doctrine chrétienne, possédant à fond la théologie et la philosophie; il était initié aux sciences dans la mesure utile pour comprendre tous les systèmes et saisir le parti qu'on en pouvait tirer.

Il avait l'esprit exact; il précisait ce qui était acquis, discernait ce qui demeurait douteux, voyait, sans se le dissimuler, le point faible, ou difficile, de chaque doctrine. C'est pourquoi bien rarement il condamnait en bloc une théorie; il montrait ce qu'il y découvrait de vérité et de beauté. De même, il ne craignait pas de reconnaître les obscurités et les pierres d'achoppement qui se rencontrent dans certaines de nos thèses : « On me trouvera peut-être très imprudent, écrit-il dans une des *notes* du carême de 1891[1], d'avouer ainsi que la thèse du libre arbitre contient des difficultés profondes. Mais nous estimons que c'est mal servir une bonne cause que dissimuler des difficultés trop réelles. »

« La vérification rationnelle des fondements de la foi est un travail long et difficile, » dira-t-il encore. Aussi veut-il raisonner tout de bon et ne pas se payer de mots ou de procédés oratoires :

« Était-ce trop, en vérité, Messieurs, de trois discours pour vérifier avec vous toutes les bases traditionnelles de la morale? Songez que c'est au nom de la science qu'on ébranle aujourd'hui les fondements du devoir. Songez que cette science est orgueilleuse et hautaine, jalouse de ses franchises et dédaigneuse de l'autorité. Fallait-il fuir la discussion, nous réfugier sans combat dans la forteresse de l'enseignement traditionnel et laisser dire, à la honte de la vérité, que, si la morale chrétienne contient des préceptes élevés et des règles utiles, les principes qu'elle invoque sont fragiles et ne résistent pas au contrôle de la critique? Pour moi, Messieurs, je ne prendrai pas mon parti de cette apparente déchéance. Ma foi en la parole de Dieu est trop profonde pour que je consente à laisser peser sur elle un pareil soupçon. Je crois, au contraire, que le chrétien est mieux préparé que tout autre penseur à rendre raison de ce qu'il admet. A la place des assertions gratuites, des postulats arbitraires qu'on trouve au fond de toutes les théories nouvelles, nous mettons, nous, des principes rationnels et des faits constatés; c'est sur cette double assise de philosophie et d'histoire que nous appuyons, avec l'existence du vrai Dieu, le fait de sa révélation, et par conséquent l'autorité des dogmes. Cette méthode est honnête, Messieurs, elle est sincère, elle s'impose au respect des hommes de bonne foi que leur éducation intellectuelle sépare de nous, mais

[1] Note 21.

que la probité scientifique en rapproche. Je ne saurais me repentir d
l'avoir employée[1]. »

« Je connais par expérience, écrivait-il encore, l'effet désa
treux que produit sur un esprit cultivé un argument vieil
et une façon ignorante et outrecuidante de faire triompher l
vérité[2]. »

Aussi répugnait-il absolument à ce procédé commode qu
est celui de tant d'orateurs, et qui consiste à opposer un tablea
très riant à un tableau très sombre, tout le bien d'un côté
tout le mal de l'autre. Il montre les faiblesses de chaque époqu
et se garde de toujours et en tout sacrifier notre temps au passé[3]
De même, il est juste et courtois à l'égard des adversaires do
il discute les systèmes : sa probité intellectuelle a pour cons
quence la modération de son esprit.

Une dialectique forte et serrée sera tout naturellement
caractère dominant de ses discours. Il en résultera parfoi
osons le reconnaître, une certaine sécheresse dans le dévelo
pement; telle conférence aura l'allure d'un catéchisme, d'u
catalogue d'idées, d'un court traité de théologie, avec ses div
sions et ses subdivisions.

Et pourtant Mgr d'Hulst était bien persuadé que l'homm
doit aller à la vérité avec toute son âme[4]. Quelquefois, trc
rarement, il a cédé lui-même à son cœur et fait appel à
sensibilité de ses auditeurs. L'éternelle lutte, dont l'âm
humaine est le théâtre, entre le devoir et la passion, l'a én
jusqu'au fond de son être. Il a décrit avec un charme touchan
les foyers honnêtes de notre bourgeoisie; il a vu « des épous
malheureuses, placées entre la dureté offensante d'un ma
indifférent ou antipathique, et la séduction d'un amour q
les attirait tout entières. La crise durait des années, obst
née, lassante, continue, traversée de rares accalmies, puis
réveillant en de furieuses tempêtes; et la vertu ne fléchissa
pas[5] ».

Même alors son émotion est discrète et trop vite à bout
souffle, mais elle est réelle et se manifeste.

En général, il ne cherche ni à plaire, ni à séduire; il ain

[1] Carême de 1891, p. 218-219.
[2] Lettre citée à un curé d'Auvergne.
[3] P. ex., Carême de 1895, note, p. 400-405.
[4] Carême de 1892, p. 10.
[5] Carême de 1894, p. 62-64.

la vérité pour elle-même, et il voudrait que tous l'aiment ainsi. Pourquoi perdre son temps à la présenter avec tant de façons, comme si elle avait besoin qu'on la recommande et qu'on la fasse valoir? Un dimanche, raconte un prêtre distingué qui était son secrétaire, il avait été très éloquent à Notre-Dame. En rentrant à l'Institut catholique, il alla, en toute humilité, demander au supérieur du séminaire des Carmes ce qu'il pensait de sa conférence. M. Monier lui en fit de grands compliments et lui cita en particulier un passage que les étudiants ecclésiastiques avaient fort goûté : « Vraiment! s'écria Mgr d'Hulst. Hier, en l'écrivant, je me disais : Ah! faut-il mépriser son auditoire pour lui parler de la sorte! » On prend là l'orateur sur le vif. Il lui semblait que ce qui n'était pas strictement nécessaire pour exprimer sa pensée était de trop[1]. M. Lamennais accusait Lacordaire de « ne chercher que des effets, à cause de tout ce qui lui manquait du côté de la science véritable, de la justesse et de la profondeur d'esprit[2] ». Mgr d'Hulst dédaigne au contraire les effets, « qu'on trouve toujours, — c'est encore Lamennais qui parle, — avec un peu d'imagination et de facilité de parole ». Mais il a « la science véritable, la justesse et la profondeur d'esprit[3] ».

Il y joint le surnaturel et la piété. Une conférence qui commencera par Darwin et sa théorie naturaliste s'achèvera semblable à un chapitre de la *Perfection chrétienne* de Rodriguez; des exposés philosophiques les plus abstraits seront entrecoupés d'exclamations pieuses et de prières qui rappellent les *Soliloques* de saint Augustin et les *Méditations* de saint Anselme; jamais jusqu'à lui on n'avait donné autant de théologie et surtout de mysticisme à l'auditoire de Notre-Dame[4]. Par là il demeure vraiment le prédicateur chrétien, et rien ne serait plus injuste que de ne voir en lui qu'un professeur éloquent égaré dans la chaire d'une église.

Nul mieux que le comte de Paris n'a compris la raison d'être un genre nouveau adopté par Mgr d'Hulst : témoin cette curieuse

[1] Abbé Bricout, *Monseigneur d'Hulst, conférencier de Notre-Dame*, dans *Vérité du catholicisme*, p. 53.
[2] Lamennais, lettre à Eugène Boré, publiée dans le *Journal des Débats* du 10 décembre 1894.
[3] Abbé Garilhe, *Un Conférencier de Notre-Dame, Monseigneur d'Hulst*, p. 96.
[4] Cette observation est du R. P. At.

lettre qui nous révèle à la fois les tendances intellectuelles d
prince et la sûreté de son jugement :

« Je félicite, écrivait-il en avril 1891 à Mgr d'Hulst, ceux qui or
la bonne fortune de vous entendre, mais je vous félicite aussi d'avo
trouvé sous les vieilles voûtes de Notre-Dame un auditoire capab
d'apprécier la manière dont vous avez abordé les problèmes les plu
ardus de la philosophie religieuse. Vous savez que je n'ai aucun go
pour la philosophie dans mon existence actuelle : elle ne parle ni
mon cœur, ni à mon imagination, ni à mon esprit. J'estime qu'il
aura bien le temps de nous en occuper avec des lumières plus grand
dans l'autre monde, si cela en vaut encore la peine, et que, dans
cas contraire, il n'y a pas lieu de s'en occuper dans celui-ci.

« Je ne demande qu'une chose : c'est que ma raison, mon esprit, mo
cœur et mon imagination soient absolument persuadés de l'existen
du Dieu tout-puissant. Une fois ces prémisses admises, tout le res
en découle si naturellement, que je ne me préoccupe même pas de
démonstration. C'est donc un mérite de plus que vous avez eu de m
rendre attrayante la discussion de ces problèmes philosophiques q
vous avez si carrément abordés. Vous avez bien fait de choisir ce
voie. On avait assez dépensé d'éloquence et peut-être trop visé a
effets pour émouvoir les auditeurs des conférences de Notre-Dame
c'était la tendance naturelle des prédicateurs de robe et de professio
Vous êtes arrivé avec l'expérience des hommes et de l'état des espr
que vous avez laborieusement acquise dans le diocèse de Paris. Et vo
avez compris qu'à l'heure actuelle, il fallait appeler auprès de vou
non pas ceux qui cherchent, après les émotions mondaines, les ém
tions religieuses, mais ces esprits inquiets, encore sincères, déjà tro
blés, auxquels l'athéisme moderne parle un langage drapé dans les p
d'une fausse science ; qui ont besoin d'être convaincus par une logiq
supérieure et sont prêts à l'accepter pourvu qu'elle les persuad
Vous avez réussi : car, au lieu d'auditeurs d'autant plus fréquemme
renouvelés qu'ils sont plus brillants, vous avez eu un auditoire fid
à votre enseignement depuis le début jusqu'à la conclusion. Permet
à un ami d'enfance de vous féliciter encore de tout son cœur. »

Il n'en reste pas moins que cette éloquence ne correspo
dait pas à l'idée que le plus grand nombre se faisait enc
de l'éloquence de la chaire. Là les innovations pénètrent pl
lentement qu'ailleurs ; et c'est précisément en y introduisa
le genre d'éloquence qui plaisait ailleurs, qu'il a déconcer
une partie du public.

Mais le goût s'est ravisé. Celui que soutenaient peu les do
extérieurs n'a presque rien perdu à être lu, tout au contrai
On lit beaucoup Mgr d'Hulst ; on l'imite, on le pille, on

prêche, comme on a prêché Bourdaloue, Massillon, le Père Lejeune, Monsabré. Ainsi se réalise le pronostic du cardinal Richard qui, après le carême de 1891, écrivait au prédicateur de son choix : « Je suis persuadé que vos conférences demeureront un enseignement fécond pour tant d'hommes que la science passionne et trompe souvent, et qui trouveront dans cet enseignement la vérité que leur intelligence cherche en vain hors de l'Évangile. »

Paroles qu'un critique délicat s'est trouvé commenter en termes poétiques :

« On a dit : *Verba volant,* mais dans un sens d'effacement et d'oubli. Ce n'est point ainsi qu'il faut l'entendre ici. Contemplons les oiseaux voyageurs qui sillonnent l'espace à l'automne et au printemps : les premiers se servent de leurs ailes pour tous quitter; les autres, au contraire, pour regagner nos rives et pour suspendre leurs nids à nos toits hospitaliers. *Verba volant!* les paroles de Mgr d'Hulst ont des ailes : elles volent, mais c'est pour nous revenir plus vite et à jamais!

« Les flèches aussi sont ailées. Ils s'envolent, ces traits bénis détachés de ces œuvres fécondes, pour aller, d'un vol rapide et sûr, frapper d'un divin coup d'aile les cœurs faibles et indécis qui seraient restés enlisés dans les fanges impures et stagnantes de ces marais de la pensée, où s'altèrent et se corrompent trop souvent les bonnes volontés.

« Voilà ce que fera la parole écrite de l'illustre chevalier du Christ, *miles Christi :* elle achèvera sa journée interrompue, hélas! avant le soir, et marchera encore après lui à la conquête des âmes[1]. »

[1] Le comte Édouard Frémy, dans le *Moniteur universel* du 17 juin 1900.

CHAPITRE XXXII

Mgr D'HULST DIRECTEUR D'AMES

La direction des âmes apparaît à Mgr d'Hulst comme l'œuvre par excellence — Il ne recule devant aucun effort pour assurer la réconciliation des mourants avec Dieu. — Ce qu'il eût voulu faire pour Gambetta, Floquet, Renan ses entretiens avec Taine. — Il profite de la moindre ouverture qui lui est donnée. — Ce qu'il fait pour les âmes qui lui sont confiées. — Comment il accueille ses pénitents. — Le prix qu'il attache aux âmes et l'amour qu'il leur porte. — Affection surnaturelle ; défiance de la sympathie naturelle ; il se fait une barrière de sa froideur extérieure.

Des qualités de Mgr d'Hulst comme directeur. — Sa science ; sa connaissance de la théologie mystique. — Précieux témoignage d'une prieure du Carmel — Il a dirigé toutes sortes d'âmes et a varié ses procédés de direction. Les jeunes gens et les hommes du monde. — Les femmes du monde. Les âmes souffrantes. — Les mondains superficiels et légers.

Les âmes d'élite ou soumises à des épreuves exceptionnelles. — Deux protestantes converties. — Les âmes à tendances rationalistes et tentées contre la foi. — Caractère particulier des lettres de direction qui leur sont adressés et services qu'elles peuvent rendre de nos jours.

Les âmes consacrées à Dieu, ou appelées au sacerdoce. — Sagesse et prudence. — Hauteur de ses vues sur le sacerdoce et sur la vocation. — Sollicitude attentive. — La direction des prêtres. — La doctrine de la réparation. — Les grandes pénitences. — Loyauté de la direction de Mgr d'Hulst ; il tient à mettre en pratique tout ce qu'il conseille.

« Quand un prêtre peut faire du bien à une âme, disait Mgr d'Hulst, il doit tout subordonner à cette tâche-là. » Cette maxime a été la règle de sa conduite.

« Pour lui, a écrit l'un des plus pénétrants et des plus délicats de ses biographes de la première heure, M. Octave Lacher, sauver une âme avait une tout autre importance que prononcer un discours, si éloquent et si élevé fût-il [1]. La direc

[1] *Une Ame chevaleresque et sacerdotale. Impressions et souvenirs*, dans le *Recueil de souvenirs sur Monseigneur d'Hulst*, p. 141-143. S. E. le cardinal Richard, dans sa lettre au clergé de Paris, du 10 novembre 1896, rend à Mgr d'Hulst le même témoignage. Cf. dans le même *Recueil de souvenirs* l'étude de M. Delaage, alors curé de Saint-Louis-en-l'Ile, p. 216.

rion des âmes était à ses yeux l'œuvre par excellence; elle lui pparaissait, à lui personnellement, comme la rançon néces- aire d'occupations extérieures si utiles, mais si multiples et i accaparantes; c'était la part la plus complètement sacerdo- tale, le coin réservé d'une vie vouée au tourbillon des affaires. aussi était-il disposé à y sacrifier le *reste*, toutes les fois que le este se trouvait en conflit avec le besoin d'une âme. Vingt ois il l'a dit, et il l'a fait comme il l'a dit. S'agissait-il d'un mourant, d'un malade gravement atteint, il quittait tout et illait à lui, fallût-il faire cent lieues pour le joindre[1]. Il a passé es jours et des nuits à attendre l'instant marqué de Dieu où on action sacerdotale pourrait s'exercer sur telle âme jusque- à rebelle et près de comparaître devant le souverain Juge.

Il a espéré qu'il lui serait donné d'aider au retour à Dieu de rands adversaires politiques de l'Église, ou d'ennemis décla- rés de la religion. « L'état de M. Gambetta, écrit-il le 31 décembre 1882, m'inspire des sentiments que je crois par- agés par peu de monde. Je voudrais pouvoir secourir cette auvre âme. Je me dis qu'elle doit éprouver de terribles an- oisses. Mais comment arriver? Et cette garde montée autour le lui n'est-elle pas le commencement de son châtiment[2]? »

Mêmes réflexions, treize ans plus tard, à la mort de Floquet.

« Voilà le pauvre Floquet mort. Il y a dix jours, c'était le tour 'Havet, impie forcené. Ces morts de grands pécheurs me laissent âme triste. Pauvres gens! que s'est-il passé entre leur âme et Dieu, l'instant qui précède le départ? Pour sûr, ils ont reçu une visite, ne lumière, une offre dernière de la miséricorde. Oh! qu'on voudrait ouvoir les aider, et que souvent on serait bien reçu! J'en ai fait xpérience au profit de quelques obscurs; mais les illustres payent ier leur notoriété impie. On fait bonne garde autour d'eux, et ils estent seuls en face de l'infini qu'ils ont dédaigné, nié ou bravé[3]. »

La mort de Renan l'a ému profondément[4]. Il a été admis à

[1] « Mon père était très malade, dans un état déjà désespéré, et on avait arlé de l'envoyer dans le Midi. Je vais trouver Mgr d'Hulst et lui parler de projet de départ. Il comprend mes inquiétudes et me dit : « Soyez tran- quille, si votre père avait besoin de mon ministère, j'irais. — Mais, Monsei- gneur, ce serait un voyage de trois ou quatre jours. — Qu'importe! en pareil cas, je n'aurais plus rien à faire. » (Cité par Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 41.)

[2] Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst, 31 décembre 1882.

[3] Le même à Mlle Th. V., 19 janvier 1896.

[4] Le même à la même, 4 octobre 1892 : « Je suis très ému de la mort

plusieurs reprises auprès de Taine mourant[1], et il a constaté que « si le philosophe n'a pu voir la lumière avec son esprit, son cœur allait au-devant », malgré la froide réponse qu'il avait opposée à cette question : « Mais enfin, n'apercevez-vous pas dans l'Univers, à côté de la loi de nécessité, la possibilité d'une loi d'amour? » — « Non! J'aperçois une belle déesse qui n'a l'air ni bon, ni méchant. De sa robe traînante elle balaie le sable et y renverse les petites constructions que les fourmis y avaient élevées. Ma vie est un de ces frêles édifices. Faut-il croire qu'elle va relever sa robe pour l'épargner[2]? »

Il n'était pas besoin, pour provoquer l'élan de son zèle, du danger physique imminent; la détresse morale suffisait. Quelqu'un lui montra, un jour, la lettre d'une jeune fille fort intelligente, qui perdait la foi et jetait vers lui un appel presque désespéré. C'était dans les dernières années de sa vie, alors qu'il était accablé des plus lourdes tâches; il lut cette lettre les larmes aux yeux et répondit simplement : « De tels appels ne se repoussent jamais! »

de Renan. Je gardais un vague espoir que les craintes qui le tourmentaient visiblement aux approches de la fin se tournassent en repentir. C'est un grand coupable, car il a dissipé et employé au mal de grands dons, et il flétri bien des âmes. »

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 11 et 13 février 1893 : « M. Taine est très malade; j'y suis allé hier, je n'ai pu le voir; mais sa femme et sa fille m'ont engagé à revenir. Dans ces conditions, le voyage à Louville est bien compromis. Puis-je m'éloigner huit jours, au risque de revenir quand il ne serait plus temps? » — « J'ai vu M. Taine, il n'y a rien d'imminent. Il m'a bien reçu; nous n'avons rien fait, mais il paraît content de me revoir. »

[2] Carême de 1893, note 9, p. 229. — Cf. Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 5 et 12 mars 1893. « Le pauvre Taine se meurt à côté de moi, sans que je puisse mordre sur son fatalisme désespéré... Cependant je vois la bonne foi,... et j'invoque avec confiance la divine miséricorde; mais c'est là qu'on voit l'infirmité de la science et de la philosophie. » — « Le pauvre Taine est mort, en effet, sans voir la lumière avec son esprit; mais son cœur allait au-devant et j'ai confiance pour lui. Cet enterrement protestant qu'il a demandé est une étrange mais respectable inspiration. Trop incroyant pour vouloir de vraies obsèques religieuses, trop ennemi du fanatisme sectaire pour en accepter de civiles, qu'on aurait pu comparer à celles de Renan, il a choisi une forme atténuée du christianisme. Ce n'est pas flatteur pour le protestantisme, mais l'intention est bonne. Elle est en harmonie avec le touchant regret exprimé par ce libre penseur de n'avoir pas écrit en latin les livres philosophiques que son esprit avait dictés et que désavouait son cœur, dans la crainte d'avoir fait du mal à quelques âmes. Il y a loin de là à la fin cynique de l'auteur de l'*Abbesse de Jouarre.* »

Dès qu'une âme lui présentait la moindre ouverture, il cherchait à y pénétrer ; il suffisait même qu'on lui donnât une occasion. Un illustre écrivain, « protestant de naissance et presque incrédule de fait, » lui avait écrit, tout en s'excusant, pour lui recommander un prêtre. Mgr d'Hulst profita d'un mot de son correspondant pour venir au secours de cette incrédulité, et reçut de lui ce touchant remerciement : « Je vous suis si reconnaissant, au contraire, de m'avoir écrit comme vous l'avez fait ! Je ne demanderais pas mieux que d'être persuadé, — ai-je besoin de vous le dire ? — aussi j'accueille avec joie tout argument en faveur de l'âme, qui m'est présenté de façon à me donner un peu d'hésitation et d'espoir. » M. Clémenceau lui-même, tout en acceptant de lui un volume des *Conférences* en échange d'un exemplaire de la *Mêlée sociale*, lui reprochait avec esprit de vouloir attenter à la liberté des incrédules[1].

« Un coup de remontoir, » comme il aimait à dire, était-il nécessaire à une de « ses âmes », il savait toujours trouver le temps d'une visite, et parfois même d'un voyage, pour porter à propos le secours attendu.

C'est le même principe qui le rendait scrupuleux, — peut-être jusqu'à l'excès, — à répondre aux lettres, si nombreuses fussent-elles, des personnes qu'il dirigeait et dont la discrétion était trop rarement la vertu maîtresse.

La correspondance, on le sait, ajoutait beaucoup à l'encombrement de sa vie : il redoutait l'heure du courrier ; mais lorsque, parmi ces lettres, il en apercevait une de quelque âme d'élite ou particulièrement en peine, « il souriait à ce paria. » Où qu'il fût, à l'hôtel, dans une gare, entre deux trains, au conseil de l'archevêché, à la Chambre des députés, il trouvait toujours moyen d'écrire sans qu'aucune circonstance extérieure lui fît perdre la claire vue de l'âme avec laquelle, s'abstrayant de tout, il entrait en intime colloque. Pour l'une d'entre elles, il traça ainsi un court exposé de la perfection chrétienne, dont il a tiré par la suite d'excellentes instructions[2]. Son bon temps, — c'était encore une de ses expressions favorites, — était celui qu'en été il passait à Louville, parce que là seulement il pouvait, dans le calme et le silence, traiter à loisir de leurs grands

[1] Mgr d'Hulst à M. Clémenceau, 5 avril, et M. Clémenceau à Mgr d'Hulst, 9 avril 1895.

[2] Instructions de Mgr d'Hulst aux filles de Saint-François-Régis, Bar-le-Duc (imprimerie de l'Œuvre Saint-Paul, 1898).

intérêts spirituels avec les âmes qui s'étaient remises entre ses mains.

Chez lui, à Paris, son cœur et ses bras étaient toujours ouverts pour accueillir ses pénitents. « Quand comprendrez-vous que vous ne me dérangerez jamais? écrivait-il à l'un d'entre eux... Vous êtes un éclair dans mon ciel. » Et une autre fois : « Je suis ahuri de travail; mais il y a toujours une case dans mon cerveau pour penser à vous et le cœur tout entier pour vous aimer. » Il recevait régulièrement les jeunes gens et les hommes le samedi soir, après avoir confessé l'après-midi au collège Stanislas, et le dimanche matin, ainsi que les veilles des fêtes; mais à quelque moment du jour, ou à quelque époque de l'année qu'on eût besoin de lui, il était prêt; il attendait jusqu'à une heure avancée de la nuit le pauvre apprenti retenu tard à l'atelier et venu de loin; dès l'aube, il ouvrait sa porte au polytechnicien matinal qui désirait purifier sa conscience avant de recevoir son Dieu.

Ne lui a-t-on pas entendu dire souvent qu'il pardonnait à cent personnes dont les visites inutiles consumaient sa vie, parce qu'il confessait la cent unième? Administrer le sacrement de pénitence lui était un besoin. Bien des évêques lui avaient accordé le pouvoir de confesser dans leurs diocèses. A plus d'une âme il a donné rendez-vous dans telles églises, sur son chemin, au cours de ses voyages. Et cela dura de la sorte jusqu'au terme de sa vie. « Après la dernière messe qu'il célébra le jour des Morts, — je cite Mgr Touchet, — tout en lui fléchissait. La démolition avançait à marche précipitée. Un adolescent voulut se confesser. Le prélat se souleva péniblement, s'avança quelques pas, et, comme s'il ne pouvait aller plus loin, il tomba sur un siège à la corne de l'autel, et là il écoutait. L'adolescent lui fit ses confidences, à genoux sur la dalle, puis le malade se pencha; il parla, et on le vit tracer sur la tête blonde un vaste signe de croix. C'est la suprême absolution qu'il ait donnée : trois fois vingt-quatre heures après, il expirait. » Le 5 novembre, veille de sa mort, il écrivait encore à l'un de ses fils spirituels, un ancien polytechnicien[1].

Le secret de cette assiduité persévérante et de ce zèle sans intermittences, c'était le prix qu'il attachait aux âmes et l'amour qu'il leur portait.

[1] *La Dernière Journée de Mgr d'Hulst,* par l'abbé Pisani (*Recueil de souvenirs,* p. 12).

Au sortir de la Commune de 1871, à une Anglaise qui lui écrit, sous l'empire des événements affreux qui venaient de s'accomplir et des dangers qu'il a courus, il répond : « J'ai à vous parler de choses plus importantes; oui, plus importantes, puisque, dans ces jours terribles, il ne s'agissait que de notre vie périssable, tandis que, entre vous et moi, il s'agit de la vie de l'âme, de celle qui ne finit pas[1]. » Vingt ans plus tard, il pense encore de même :

« Une belle âme suffit à motiver la création, l'Incarnation et toutes les merveilles de la nature et de la grâce. Dieu est un artiste riche, qui ne plaint pas la matière à ses chefs-d'œuvre et ne s'inquiète pas du prix du revient. Quant aux déchets, il les ramasse par pitié et fait encore un choix dans le tas; à tout ce qui n'est pas orgueilleux et pervers, à tout ce qui n'est que faible, il réserve sa miséricorde; le purgatoire en fera des saints.

« C'est en étudiant ce procédé divin qu'on devient soi-même indulgent. L'expérience humaine vous rendrait féroce ou méprisant; l'expérience divine vous rend miséricordieux[2]. »

Il était plus qu'indulgent, plus que miséricordieux; il allait jusqu'à la tendresse émue.

« Laissez-moi vous dire, lisons-nous dans une de ses lettres, le bien que m'ont fait les deux premiers mots de votre lettre : *Mon Père.* Oui, je sens que je le suis, que Dieu m'a fait tel pour vous[3]. Oui, mon cher enfant, je veux vous être ami et frère en même temps que père, et je n'ai pas de plus grande joie que de voir s'épanouir votre âme dans la confiance et votre cœur dans l'affection[4]... Je vous aime bien, mon pauvre Edouard, et si jamais je fais souffrir votre cœur, ce sera grande maladresse, mais jamais infidélité du mien[5]. »

Cette surnaturelle affection, sa plume, on le voit, savait trouver pour la rendre de douces expressions; mais elle demeurait surnaturelle. Mgr d'Hulst aimait les âmes en tant qu'âmes; il ne souffrait pas, — j'emprunte ses propres paroles, — que les affaires de Dieu devinssent des affaires humaines, ni surtout ses *propres affaires*. A quelqu'un qui, par un simple mot, avait paru l'oublier, il le rappela avec une surprenante sévérité; il était l'ouvrier du Maître, rien de plus. « Votre âme, écrivait-il

1 Mgr d'Hulst à miss B., 10 juin 1871.
2 A Mlle Th. V., 10 mai 1891.
3 A M. É. R., 7 décembre 1874.
4 Au même, 10 mars 1875.
5 Au même, 24 août 1875.

à l'une de ses correspondantes, est une perle que je veux extraire du milieu où elle gît pour l'enchâsser dans la couronne du souverain Roi, et, quand l'œuvre sera faite, j'entends bien que l'orfèvre disparaisse[1]. » Ou encore à l'un de ses pénitents les plus chers : « Un mot de vous m'a été au cœur : c'est que vous m'aimez *avec la même âme qui aime Dieu*. Puissé-je être digne d'être aimé de la sorte[2] ! »

Même il se défiait de toute intervention de la sympathie naturelle :

« Quand on aperçoit un bien possible au travers d'une répugnance de la nature, la conclusion est bien facile à tirer : il n'y a qu'à aller de l'avant. Quand, au contraire, c'est la sympathie qui s'en mêle, c'est alors qu'il faut mettre ses lunettes... Vous sentez bien que c'est un bonheur de n'avoir donné son cœur qu'à Dieu, de ne vouloir de contact avec d'autres cœurs que pour les lui donner; que ce n'est pas là de la sécheresse, de l'égoïsme, de l'insensibilité. Voilà pourquoi je compte sur votre confiance[3]. »

De sa froideur extérieure il se faisait une barrière, et l'avouait même parfois d'une façon assez humoristique. On a cité, dans la préface de ce livre, un joli mot de lui sur *sa glace* et ceux qui passaient au travers. Il ajoutait qu'il regrettait plutôt de s'être trop livré :

« Après vingt-cinq ans d'expérience, qui ont donné lieu à ce regret-là, on n'est pas prêt à se convertir de la froideur extérieure. Et puis, qu'est-ce que cela peut faire à ceux qui connaissent le dedans? Mais les femmes aiment qu'on leur dise ce qu'elles savent déjà. Si on leur a prouvé l'affection et le dévouement par des faits, il faut encore qu'on leur répète, *en paroles*, qu'on les aime. Jamais je n'ai pu comprendre à quoi cela servait[4]. »

En tous cas, il ne se prêtait pas à leur procurer ce plaisir et non plus la subtile joie de se laisser mener par celles qu'il conduisait. Non qu'il ne fût pas capable d'accepter de leur part « des vues et des impressions regardant même sa personne ou sa vie spirituelle[5] »; mais il n'admettait pas que

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 10 novembre 1889.
[2] A M. E. R., 16 juillet 1875.
[3] A Mlle Th. V., 27 avril 1890.
[4] A Mlle Th. V., 31 juillet 1890.
[5] Lettre du 27 octobre 1889. (Les lettres citées sans autres indications sont de celles qui ont paru à la librairie Poussielgue-de Gigord, sous le titre de *Lettres de direction*, Paris, 1905.)

des rôles fussent intervertis, et cela encore il le déclarait à l'occasion en termes qui ne manquaient pas d'une certaine verdeur. Il se défiait de la manie d'occuper de soi, de la dévotion morbide et pétrie d'illusions d'un certain nombre de femmes. « Voyez-les, disait-il, ces dévotes hystériques; elles ne sont que faiblesse ou que vice. Ah! j'en connais, moi; je pourrais les peindre! Égoïsme, jalousie, sensualité, orgueil, très souvent passion toute terrestre pour un prêtre, voilà leur bilan. Mauvais fruit d'un mauvais arbre[1]! »

* * *

Ce qu'il faisait ainsi *con amore*, Mgr d'Hulst savait le faire, et, il est superflu de le dire, il le faisait bien.

Autant que personne il était persuadé que, si la direction des âmes exige, comme conditions premières chez celui qui l'exerce, du jugement, du sens, du tact, elle est aussi une *science*. « Il y a, écrivait-il, une science de cela comme du reste; et c'est encore une science d'observation. Dieu agit, l'âme coopère; on la laisse faire, et le *guide* note les opérations et remarque si cela se passe *comme il faut*, c'est-à-dire comme cela s'est passé dans les âmes qui avaient la bonne marque[2]. »

Cette science, Mgr d'Hulst en était maître. Sa direction était éminemment théologique. Il avait, nous l'avons dit, une méthode, celle de saint Ignace; il avait lu, relu, fait et refait les *Exercices;* on peut dire qu'il les *possédait* comme le plus expert des membres de la Compagnie de Jésus. Les règles du discernement des esprits, celles de l'élection et les autres étaient sans secrets pour lui. Avec saint Ignace, leur maître, il prenait volontiers pour guides Rodriguez, le Père Surin et le Père Lallemand. C'étaient ceux-là qu'avec sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, saint François de Sales et, en remontant le cours des âges, saint Bernard, il appelait *les vrais maîtres*[3]. Au XIXe siècle, le *maître*, à ses yeux, était Mgr Gay[4].

[1] Lettre du 16 octobre 1885. On lit encore, dans ses *Notes de retraite* de 1881, cette jolie et juste réflexion : « Les femmes aiment à faire semblant de dépendre du prêtre dans tous les détails de leur vie, ce qui leur est une occasion de l'occuper d'elles à chaque instant. »

[2] Lettre du 12 avril 1882.

[3] *La Vie surnaturelle en France au XIXe siècle*, par Mgr d'Hulst, dans le volume : *la France chrétienne dans l'histoire*, éd. in-12, p. 632. Réédité dans le t. III des *Mélanges*.

[4] *Ibid.*, p. 633.

Mgr d'Hulst, au surplus, avait personnellement une connaissance approfondie des *voies intérieures*. La *Vie de la Mère Marie-Térèse*, qu'il avait publiée avant sa trentième année, la dénotait déjà, ainsi que l'admirable correspondance que, tout jeune prêtre, il entretenait avec sa sœur aînée, la Mère Marie-Catherine. Plus tard il la poussa si loin, que la prieure du Carmel de la rue Denfert estimait impossible, — tant il comprenait tous les états d'âme et savait dissiper d'un mot toutes les ténèbres, — « qu'il n'eût pas été favorisé lui-même, à quelque moment de sa vie, de ces grâces extraordinaires, telles qu'en reçut sainte Thérèse, sinon grâces sensibles, du moins grâces d'illumination, qui lui avaient permis de pénétrer très avant dans la connaissance de Dieu et dans celle des âmes[1]. »

Par cela même qu'il avait la science des âmes, Mgr d'Hulst se gardait bien d'appliquer à toutes le même traitement, les mêmes procédés, les mêmes exigences. « Sa clientèle, » a-t-on dit, était aussi variée qu'elle pouvait l'être; il confessait des laïques et des prêtres, des religieuses, des princes et des princesses, des gens du monde, hommes et femmes, des jeunes gens, même des collégiens, voire d'humbles servantes. A chaque âme il demandait ce qu'elle pouvait donner et apportait lui-même ce qu'elle était capable de recevoir.

Un de ses jeunes amis a dépeint avec exactitude et finesse ce que Mgr d'Hulst était pour lui et pour ses compagnons, dans ces séances qu'il leur réservait, le samedi soir et le dimanche matin.

« J'en connais, dit-il, un grand nombre qui ne manquaient jamais ces rendez-vous, où l'on arrivait souvent triste, de cette tristesse de l'âme sans cause apparente, et d'où l'on sortait consolé et heureux. Mgr d'Hulst était, en effet, un médecin d'âmes remarquable. Il ne lu

[1] Ce sont les propres paroles de la prieure, qui me furent dites, le 13 octobre 1898, dans la visite que je lui fis pour recueillir ses souvenirs sur Mgr d'Hulst. Mgr d'Hulst avait été nommé supérieur du Carmel en 1894. Bien que, par ses fonctions, il n'eût point à s'occuper de la direction spirituelle des religieuses, il a été plusieurs fois consulté par telle ou telle. Il n'avait accepté ces fonctions que par obéissance. Voir *Lettres de direction*, 2 juin 1894 : « Pendant ce temps, comme je n'avais pas assez à faire, le cardinal m'a nommé supérieur des deux carmels de Messine et d'Enfer. Je savais que ces deux monastères pensaient à moi, j'avais déclaré au cardinal que je n'accepterais pas; malgré cela, les religieuses m'ont élu. Le cardinal a confirmé l'élection et a pris sur lui de me dire : Acceptez. Je l'ai fait par obéissance. Humainement, c'est une folie. Mais des rapports forcés avec des âmes séparées du monde me seront peut-être un bien. »

allait pas longtemps pour les analyser; la maladie une fois connue, l trouvait vite les remèdes et la manière spéciale dont on pouvait les ppliquer. Chacun de nous était traité suivant sa nature propre; avec es uns, il entrait dans les plus petits détails de la vie morale; avec es autres, il ne disait que le strict nécessaire et se contentait de conseils généraux. A l'égard de celui-ci, qu'un caractère mou soumettait toutes les influences, il se montrait autoritaire, presque exigeant; hez celui-là, il s'appliquait à développer l'initiative morale en le laissant marcher à sa guise, le surveillant cependant sans en avoir l'air, ujours là pour l'empêcher de s'égarer. C'est cette seconde manière u'il préférait, quand l'autre n'était pas indispensable. Il donnait ainsi le l'air à l'âme, qui s'épanouissait suivant sa nature; les idées et les entiments pouvaient devenir personnels, et nous prenions auprès de ui l'habitude de chercher nous-mêmes le chemin du vrai et du bien[1]. »

Ces jeunes chrétiens, qui, au milieu des périls de Paris et ans le premier apprentissage de leur liberté, gardent le souci le leur âme et de la vertu, comme il les encourageait, en faisant passer en eux quelque chose de sa vaillance et de ses propres ardeurs! Avec quelle tendresse il pansait leurs plaies, es armait pour de nouvelles batailles! Quelle allégresse était a sienne quand il prévenait une défaite, assurait une victoire!

« Nous n'oublierons jamais, écrit un des professeurs de l'Institut atholique, l'émotion communicative et attendrie jusqu'aux larmes vec laquelle il nous parlait un jour des joies ineffables par lesquelles ieu récompensait visiblement son dévouement à attendre ces jeunes mes et le ministère qu'il exerçait auprès d'elles. Il suffisait de recevoir l'une de ces confidences, d'entendre l'un de ces épanchements ntimes, pour pénétrer à travers l'enveloppe dont elle était revêtue et ui la cachait à bien des regards, dans les profondeurs de cette grande me, et admirer en elle le plus beau spectacle que puisse nous offrir ce onde, l'âme d'un vrai et saint prêtre[2]. »

Aux âmes encore engagées dans les liens du monde et sollitées par ses attraits, mais déjà séduites par les sublimes eautés de la nature, de l'art, des œuvres de l'esprit, il proposait un idéal plus beau et s'efforçait de le leur faire aimer. Quand vous verrai-je partager avec moi un autre amour plus aut encore, celui qui s'adresse à la Beauté invisible, celui u'a pressenti et chanté Platon à travers des abstractions ublimes, mais que seul réalise notre grand Dieu vivant[3]? » —

[1] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime.* (*Recueil de souvenirs,* p. 116.)
[2] O. Larcher, *Impressions et souvenirs.* (*Recueil de souvenirs,* p. 142.)
[3] A Mlle Th. V., 6 septembre 1890.

« Je vous l'assure, Dieu mérite d'être préféré à tout, même ici-bas. Dieu peut être aimé plus que tout, même ici-bas. La preuve que c'est possible, c'est que des milliers et des milliers d'âmes ont vécu de ce seul amour depuis dix-huit siècles. Vos amis d'aujourd'hui vous disent que c'étaient des névrosés, qui prenaient leur maladie pour une passion céleste. C'est bien ce chez ceux et celles qui ne connaissent du mysticisme que sa contrefaçon. Mais toute contrefaçon suppose une production originale et sincère, et l'amour de Dieu par-dessus toutes choses est la plus belle de ces productions-là[1]. » Pour aider ces âmes à monter, il s'appuyait sur leurs peines, sur leurs épreuves, sur tous les accidents de la vie.

« C'est une grande grâce de servir d'instrument à Dieu pour le bien d'une âme. Ce sera pour vous, je l'espère fermement, le commencement d'une renaissance spirituelle dont la crise de tristesse intérieure que vous traversez pourrait bien être le premier symptôme. D'ailleurs il dépend un peu de vous qu'il en soit ainsi. Il vous suffit, pour cela, de tourner votre tristesse en prière, j'entends la prière du cœur, le gémissement de l'âme isolée et désolée qui crie dans la direction du ciel, vers l'ami inconnu qui peut la tirer de son désert. Plus vous pénétrez la corruption du monde et les dessous de misère qui sont au fond des âmes, plus vous devez comprendre que le divin, qui est indestructible en nous, a besoin, pour surnager, d'une aide d'en haut. Demander ce secours de toute l'ardeur de votre âme, c'est faire, en ce moment, tout ce que vous devez[2]. »

Et encore ce touchant appel :

« Puisse la divine Bonté vous visiter dans cette épreuve et faire rentrer la foi, l'espérance, l'amour surnaturel dans votre âme par cette blessure béante ! Vous savez que c'est tout mon désir. Jusqu'ici, le bonheur humain semblait à votre portée. C'est vous qui le dédaigniez ne le trouvant pas à votre taille ; maintenant il vous fuit ; vous n'allez pas courir après, je le sais bien. Mais allez-vous rester dans le vide ? Oh ! laissez-moi espérer que non ! Laissez-moi croire que vous allez tourner vos larmes en prières, en supplications, en cris de détresse qui seront ou deviendront aussi des cris de confiance ! Je ne cesse pas un seul jour de fatiguer le ciel de cette demande[3]...

« Votre cœur, plus grand que les plaisirs et même que les amours

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 15 août 1889.
[2] A la même, 14 décembre 1890.
[3] A la même, 8 mars 1891.

ici-bas, s'élancerait d'un bond au souverain bien, si le doute glacé arrêtait votre élan et ne le réduisait à la forme stérile ou insuffisante une aspiration ou d'un regret. Il faut réagir contre cette contradiction intérieure, qui vous montre impossible ce qui est nécessaire et accessible ce dont vous ne pouvez vous passer[1]. »

Les âmes timides, fermées, contraintes, souffrantes, il s'efforçait de les relever à leurs yeux, de les ouvrir, de les épanouir, de les consoler; il leur montrait la religion comme le terme de leurs aspirations secrètes, l'adoucissement de leurs maux, le levier puissant qui leur permettrait de triompher des difficultés de la vie. Il était large, encourageant, dilatant et surtout bon. Lorsque, nommé prédicateur de Notre-Dame, il dut réduire beaucoup la part qu'il avait faite jusqu'alors à la direction, les âmes endolories furent ses privilégiées. Je sais telle pauvre veuve, de condition bien obscure, qu'il n'abandonna jamais, simplement parce qu'elle souffrait.

Des gens du monde, hommes ou femmes, parfois trop inclinés à croire que la pratique religieuse suffit à tout et même dispense de la réforme des mœurs, il prétendait exiger une religion sérieuse, fondée sur la conscience, l'honneur, le travail, le devoir, la stricte observation des préceptes évangéliques. Il jugeait sévèrement les dévotes mondaines. « Je me propose, — disait-il en parlant d'une certaine retraite qu'il allait prêcher, — de faire entendre la vérité à toutes ces linottes parées, grises de vanité et de passions de toute sorte, qui mènent gaiement les funérailles de la moralité domestique et des vertus sociales. Cependant je veux leur parler avec charité et leur parler du Maître[2]. »

« Autrefois, a-t-il écrit, des chrétiens solides s'éloignaient des sacrements; aujourd'hui, je me garderai bien de dire que plusieurs y recourent trop souvent, — il ne saurait y avoir d'excès dans la fréquentation des sources de la vie divine; mais on y recourt en méconnaissant le vrai caractère de l'institution sacramentelle, qui est un moyen, non un but, un auxiliaire et non un équivalent de la vertu. Pour être chrétien, il faut se confesser et communier, absolument comme on pourrait dire : Pour vivre il faut manger, mais manger n'est pas vivre. Le christianisme est une vie : vie de l'esprit par la foi, vie de la volonté par les œuvres, vie du cœur par l'amour. Les sacrements sont, à l'égard de cette vie, des aliments et des remèdes. Qui s'en éloigne

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 28 avril 1891.
[2] A Mlle U., 8 mars 1885.

dépérit; mais à qui s'en approche il reste le devoir d'en tirer parti pour croire, pour obéir, pour aimer. Or, si l'on excepte une élite, si l'on considère la masse des croyants, surtout dans les hautes classes où l'Eglise de France se félicite, à bon droit, d'avoir reconquis sur l'indifférence religieuse de nombreuses recrues de fidèles, que voit-on? Une religion qui s'absorbe dans la pratique, c'est-à-dire dans les moyens, et qui néglige le but, c'est-à-dire les vertus. On croit être chrétien parce qu'on demeure en contact avec les institutions du salut. On compte sur la dernière heure pour fixer dans le bien une volonté débile qui a fui devant l'épreuve jusqu'au moment où l'épreuve va prendre fin. A supposer que ce calcul présomptueux ne soit pas déçu, c'est là une religion qui sert tout au plus à bien mourir; le vrai christianisme sert à bien vivre. Ce qu'il aurait fallu demander aux sacrements, c'eût été le courage d'agir; on y a cherché, tout au contraire, comme une dispense de l'effort, rendu inutile, pensait-on, par la facilité du pardon. Le résultat est funeste à la cause de la foi; car en un temps où tout se mesure à l'utilité, que pensera le monde d'une doctrine qui offre à la conscience humaine le concours d'une vertu réputée divine et qui ne réussit pas à élever ceux qu'elle prétend nourrir de Dieu au-dessus du niveau moyen, c'est-à-dire de la commune faiblesse[1]? »

Aussi ne cessait-il de rappeler à ceux qu'il dirigeait les principes fondamentaux de la morale chrétienne, sans jamais les faire fléchir sous quelque prétexte que ce fût. « Il ne saurait y avoir, disait-il, aucune opposition ou désaccord entre les lois de l'honneur et celles de la conscience; les devoirs de l'un sont nécessairement les devoirs de l'autre. » Il ne comprenait pas ces personnes qui, en face de certaines tentations, cherchent toutes sortes de diversions, quand elles ont à leur portée la plus grande de toutes et la plus digne, le travail. « N'oubliez pas, écrivait-il le 7 décembre 1874, que le travail est la pénitence des pécheurs et la rédemption des enfants de Dieu. » Et une autre fois : « Oui certes, cher enfant, il faut vous mettre au travail *quand même*, et ce travail entrepris par obéissance, loin d'être privé de la bénédiction de Dieu, attirera sa bénédiction sur votre âme et sur l'ensemble de votre vie. » A ses yeux, la vie chrétienne, même dans le monde, n'allait pas sans une certaine austérité. « Le luxe, disait-il à l'un des plus nobles cœurs dont il ait eu la conduite, il ne mérite pas le peu de bien que vous en dites. J'ai bien compris votre pensée par le meilleur bout; ne craignez pas de ma part aucune basse inter-

[1] *La Vie surnaturelle en France.* (*France chrétienne*, p. 644-645; *Mélanges*, t. III.)

prétation. Mais la vie vous apprendra que le luxe n'apporte pas *en fait* cet affranchissement qui vous le ferait estimer. Au lieu d'affranchir les âmes des soucis mesquins et des contacts grossiers, d'ordinaire il les asservit au caprice, à la mollesse, et les rapetisse par l'habitude de l'égoïsme et de la frivolité[1]. »

*
* *

La haute réputation de Maurice d'Hulst lui avait valu de très bonne heure la direction d'âmes d'élite engagées dans des voies particulièrement difficiles, ou assiégées d'objections d'ordre intellectuel.

Il avait amené à la foi catholique une protestante mariée, de noble famille, et il l'avait, pour des raisons graves, autorisée à tenir secrète, autant qu'elle le pourrait, sa conversion; ses conseils étaient pleins de loyauté et de prudence. « Si on vous posait la question directe, lui écrivait-il, non, mille fois non, mon enfant, il ne faut pas mentir; et cela non seulement parce qu'il ne faut jamais faire, de propos délibéré, un petit péché, même pour un grand bien, mais encore à cause de l'honneur de l'Église catholique qui doit vous être cher[2]. » Il l'exhortait à supporter avec douceur les souffrances qui naissaient pour elle de cette situation forcée.

« En attendant, ne soyez amère pour personne, même dans votre zèle pour la vraie foi. Votre lettre datée de B. m'avait fait un peu de peine sous ce rapport, parce que j'y avais trouvé des accents trop peu évangéliques. J'aurais voulu vous redire la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres, quand ceux-ci lui demandaient à faire descendre le feu du ciel sur une ville qui n'avait pas reçu Jésus : « Vous ne savez pas de « quel esprit vous êtes. » L'esprit du Sauveur est dans cette leçon : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Or on ne devient pas doux aux autres sans être dur et sévère pour soi[3]. »

Même la privation de secours spirituel devait tourner au bien de cette âme :

« Il n'y a de bon et utile dans les choses les plus saintes que ce que Dieu y met, et, quand il nous retire pour un temps ces choses, il ne se retire pas avec elles, mais il devient seul notre vie et notre tout; ce

[1] Mgr d'Hulst à M. É. R., 24 août 1875.
[2] Le même à Mme de G., 8 avril 1878.
[3] Le même à la même, 3 juillet 1878.

qui ne doit pas nous empêcher de soupirer ardemment après ces fontaines d'eau vive qu'il a lui-même ouvertes pour ses enfants. Et c'est pour allumer en nous cette soif qu'il permet que nous soyons privés momentanément d'y boire[1]. »

La réserve imposée quant aux manifestations extérieures de la foi doit avoir pour résultat de développer la vie intérieure, cette vie intérieure que les protestants méconnaissent dans le catholicisme, et qui n'est pourtant que la conséquence logique de la vraie doctrine sur la justification et la grâce sanctifiante.

« Vous donc, mon enfant, qui êtes condamnée à refouler en vous-même tous vos élans religieux, tirez parti de cette dure nécessité. Habituez-vous à prier en dedans, à recourir à Jésus vivant en vous, à l'adorer sur le trône de votre cœur, à lui demander conseil dans vos doutes, force dans vos luttes, paix dans vos troubles, consolation dans vos tristesses. Que votre âme soit comme un tabernacle devant lequel vous vous prosternerez souvent à cause de l'hôte qui l'habite, et, quand il plaira à Notre-Seigneur de délier votre langue pour chanter le cantique d'actions de grâces, vous aurez acquis des mérites et des vertus qui vous rendront capable d'honorer davantage le Dieu maître dans la profession ouverte de votre foi[2]. »

En 1866, à peine prêtre, l'abbé d'Hulst avait fait, à Rome, la connaissance d'une jeune Anglaise récemment convertie au catholicisme, et bientôt il était devenu par correspondance (car elle ne venait presque jamais à Paris) son guide spirituel. Il l'avait d'abord conduite à travers la crise du concile, si délicate pour une personne entourée d'adversaires déterminés de la papauté. « Priez beaucoup pour l'Église, lui disait-il, sans vous inquiéter des bruits et des agitations du dehors. Dieu fait son œuvre par des instruments humains qui y apportent leurs passions et leurs faiblesses. L'humble fidèle n'a pas à juger ses pasteurs; mais il doit les aider et leur obtenir, à force de prières, une sainteté de vie qui réponde à leur mission[3]. » Bientôt il avait dû la soutenir dans une épreuve personnelle autrement redoutable, et qui dura plusieurs années. Cette jeune fille, dont la conversion avait été d'une admirable générosité, se vit tout à coup plongée dans les pires obscurités. Plus rien ne lui paraissait fondé de tout ce à quoi elle avait donné son intelligence et sa vie. « Soyez simple avec Dieu et avec vous-même,

[1] Mgr d'Hulst à Mme de G., 3 juillet 1878.
[2] A la même, 19 octobre 1878.
[3] A miss B., 19 décembre 1869.

lui avait d'abord écrit son jeune mais très éclairé directeur, et attendez en paix la fin d'une épreuve qui doit vous sanctifier[1]. » Puis, comme la fin ne venait pas, avec une remarquable souplesse et une admirable clairvoyance surnaturelle, il avait cherché tous les moyens d'arracher la pauvre âme au désespoir qui la guettait; il s'était pénétré des écrits et de l'esprit du Père Newmann, qu'il sentait plus apte à agir sur sa compatriote.

« La foi que je ne découvre pas dans l'expression de vos pensées, dans la déduction de vos raisonnements, il me semble la rencontrer dans la *vie de votre âme,* et c'est là que la foi réside. Aussi je persiste à croire qu'il vaudrait mieux ne pas tant analyser votre état d'esprit; on peut *disséquer* le corps d'autrui, on ne peut sans se blesser ou se tuer, *disséquer son propre corps.* Et je crois qu'il en est presque de même pour l'âme; il faut une singulière force d'esprit pour *disséquer son âme* sans en être profondément troublé; et encore la force ne suffit pas, il faut une disposition pacifique, que nul ne peut se procurer à volonté, et que Dieu seul donne quand il lui plaît. Il ne vous la donne pas en ce moment; il vous tient suspendue au-dessus des abîmes, dans la nuit et dans la tempête; il vous retire tous les *motifs visibles* de l'*assent;* il se contente de maintenir en vous, *à votre insu,* l'*adhésion surnaturelle, vivifiée par la grâce,* dont parle le Père Newmann dans le passage que vous n'avez pas compris. Je ne mens pas, et je ne crois pas me tromper, en vous disant que *je vois en vous* cette opération que Dieu fait et dont vous n'avez pas conscience. Eh bien! si la fidélité de mon dévouement à votre âme me donne quelque titre à votre confiance, du moins à votre docilité, je vous en conjure, mon enfant, cherchez ailleurs que dans les subtilités de la logique le remède dont vous avez besoin! J'ai raisonné avec vous pour vous montrer qu'un esprit qui croit peut être aussi un esprit qui raisonne; mais j'ai toujours été persuadé que mes raisonnements ne vous donneraient pas la paix ni la lumière. *C'est dans la prière* qu'il faut vous jeter à corps perdu. Poussez vers Dieu, vers Jésus, vers Marie, le cri de l'angoisse, le *De profundis;* le cri de la pénitence, le *Miserere;* le cri filial, le *Pater* et l'*Ave;* le cri sans nom et sans formule de l'âme qui se fond devant Dieu dans le sentiment de sa misère et dans le désir persistant de l'amour. Faites cela, et je ne crains plus pour vous la tempête de la tentation : tant qu'elle durera, elle vous sera une occasion de mérites, et, quand elle sera passée (et elle passera), vous boirez à longs traits *un fleuve de paix*[2]. »

C'est de la même manière que Mgr d'Hulst a maintenu, fortifié, fait grandir, pendant vingt ans, une autre âme soumise à

[1] Mgr d'Hulst à miss B., 22 juillet 1870.
[2] A la même, 6 octobre 1871.

des épreuves analogues, qu'il avait reçue des mains du Père Adolphe Perraud, lorsque celui-ci eut été élevé à l'épiscopat[1].

Élevée dans un milieu distingué, instruit, sous la haute direction d'un père doué de toutes les vertus morales, mais disciple des Jouffroy, des Cousin, des Simon, satisfait, somme toute, de leur spiritualisme et de la religion naturelle telle qu'ils l'entendaient, elle avait, elle aussi, l'esprit rationaliste. Et cependant le Christ l'a saisie, et, sans jamais délivrer complètement l'intelligence de ses ténèbres, a possédé son cœur et s'est rendu maître de sa vie, au point de l'engager irrévocablement dans les voies les plus élevées du renoncement et de la charité. Comment cette prise de possession de l'être tout entier par l'amour divin est une preuve solide et suffisante de la réalité du divin, comment cette action démontre l'agent, c'est ce que Mgr d'Hulst s'efforce d'établir, sans tomber jamais, guidé par la plus saine et la plus forte théologie, dans les erreurs de l'illuminisme et du sens personnel[2].

Livrées à la publicité, du moins en partie, quelques années après la mort de leur auteur, les lettres que Mgr d'Hulst avait adressées à cette personne ont été accueillies comme écrites pour eux-mêmes par un grand nombre de nos contemporains. Combien, en effet, surtout dans les classes dites éclairées, qui se sentent chrétiens par le cœur et qui le sont par la pratique de leur vie morale, ne peuvent, dans leur esprit, se défendre d'un certain trouble en présence de tant de négations, de controverses, de critiques, de systèmes historiques, scientifiques, philosophiques, opposés au dogme chrétien!

Les lettres spirituelles de Bossuet et de Fénelon sont, à coup

[1] Il s'agit ici de la personne à qui sont adressées les *Lettres de direction* publiées en 1905 à la libraire Poussielgue.

[2] Ce point de vue particulier est nécessaire cependant pour comprendre tel passage des *Lettres de direction* de Mgr d'Hulst (on peut en dire autant des lettres adressées à miss B.), qu'une malveillance habile et raffinée, ou de fâcheuses tendances en quête de complicités, pourraient chercher à exploiter. Qu'on veuille bien se souvenir du mal précis, de la souffrance déterminée auxquels il entend porter remède, et l'on reconnaîtra que jamais, sur un point quelconque, cette correspondance débordante *d'esprit de foi* n'a sacrifié *la foi*. Ainsi s'explique notamment cet aveu que Mgr d'Hulst n'a pas craint de faire des *difficultés de croire,* qui, de nos jours, se présentent parfois à l'esprit du prêtre lui-même, quand il passe sa vie dans les milieux intellectuels et en face des grands problèmes qui s'y agitent. Que ceux qui se trouvent dans cette condition apprennent de ce guide excellent comment on sort de ces difficultés et comment on les fait tourner au profit de la vie surnaturelle dans une âme vraiment chrétienne.

sûr, de tous les temps, et il y aura toujours des âmes qui y trouveront la nourriture à leur usage ; mais chaque temps a ses exigences propres, et nombre d'âmes aussi ont besoin de trouver dans ce qu'elles lisent l'écho de leur temps[1].

* * *

Avec quel soin éclairé, quel abandon de cœur et de piété Mgr d'Hulst cultivait les âmes que Dieu appelait à son service, il est facile de le conjecturer. Pourtant il était la prudence même ; il suivait pas à pas le travail de la grâce sans la devancer jamais. En matière de vocation, ses principes étaient sages, modérés, francs ; il parlait du rôle du prêtre d'une façon très haute et très profonde ; mais il ne cherchait à surexciter ni l'imagination, ni la sensibilité. Entre plusieurs témoignages, recueillons celui-ci, d'un étudiant en Sorbonne, qui effectivement se fit prêtre :

« Dans l'étude de ma vocation, Mgr d'Hulst commença par ne pas trop m'encourager, et ce fut pour moi une excellente méthode. D'autres, avant lui, me poussant avec trop d'instances, m'avaient plutôt éloigné : j'avais craint de ne pas y aller avec assez de spontanéité ; lui, en retenant mes propres désirs de sacerdoce, il provoqua leur résistance, et par là me convainquit de leur force. Un jour, il m'expliqua que ma vocation n'était pas comme la sienne, qui lui avait semblé presque absolument impérative, tellement que, lorsque, attiré passionnément par l'étude des sciences, il lui était arrivé parfois de fixer moins fermement son regard sur cette vocation, il y avait été rappelé par de vrais remords : « Vous, au contraire, ajoutait-il, le bon Dieu semble vous dire : Suis-moi jusque-là, je ne t'abandonnerai pas ! Mais je ne t'oblige pas non plus, et tu peux aussi rester dans le monde. » Même après que ma décision fut prise et approuvée par lui, il me retint encore deux ans à Paris pour profiter de circonstances qui me permettaient de préparer l'agrégation de philosophie.

« Je lui avais écrit une lettre assez tranchante, où je blâmais fortement l'insuffisance de préparation intellectuelle dans notre clergé. Il ne répondit qu'il partageait entièrement mes pensées à ce sujet.

« Un peu plus tard, je lui confiais un soir certains troubles, certaines peurs du sacerdoce. « Ne vous tourmentez pas, me dit-il à peu

[1] A quel point les *Lettres de direction* de Mgr d'Hulst répondent à ce besoin, l'accueil qui leur a été fait le démontre avec surabondance. Et que serait-ce s'il était permis à leur éditeur de publier les témoignages de gratitude qu'il a reçus de tous les points du monde et de tous les rangs de la société chrétienne !

« près. Il y a longtemps que je ne vous ai parlé de votre vocation
« et pourtant je vous vois, de plus en plus, prêtre, et cela comme
« malgré moi. A force de connaître vos dispositions intellectuelles et
« morales, j'ai acquis la certitude complète de votre vocation sacer-
« dotale. » Et, me reconduisant à travers son grand cabinet, il me
serra longuement entre ses bras, me parlant avec beaucoup de ten-
dresse : « Non, disait-il avec une douce ironie, je ne vous aime pas
« du tout! » Toutes choses qui, transcrites, perdent leur saveur, mais
que le ton rendait très pénétrantes et qui me montraient, sous l'aspect
extérieurement un peu froid de ce prélat, un cœur de prêtre très
aimant.

« Dans sa direction habituelle, c'était surtout *la lumière* qui frap-
pait : à peine lui avais-je dit deux mots sur un trouble de conscience
ou sur un état d'âme, qu'il était au fait; il m'interrompait, et il me
disait la parole dont j'avais besoin; il me semblait qu'il me mettait un
flambeau au milieu de la conscience[1]. »

A un autre de ses pénitents, universitaire lui aussi, qu'il
avait envoyé au séminaire d'Issy étudier ce qu'il croyait être
l'appel de Dieu, il écrivait :

« Je sens le serrement de cœur, l'appréhension, l'angoisse inévitable
que vous devez éprouver en y entrant. Cette agonie est la préface obli-
gée de tout ce qu'on fait de généreux pour Dieu. L'agonie de Notre
Seigneur au jardin en est le modèle. La lumière sort de cette obscu-
rité, et la paix de ce trouble, la paix de cette défaillance. »

Et quelques jours après :

« Oh! ne regrettez pas, mon cher ami, mon absence pendant ces
jours si laborieux, si pleins et si féconds! Je n'eusse pas fait mieux ni
aussi bien que votre guide[2], et votre cher père eût été moins rassuré.
Vous l'avouerai-je? de tous les signes de votre vocation, aucun ne me
frappe et ne me tranquillise autant que l'accueil admirable fait par
votre père à vos communications. C'est là certainement une réponse de
Dieu, et elle vous est arrivée, — comme on le voit souvent dans les
retraites d'élection, — en dehors des circonstances où vous la cher-
chiez, sous une forme inattendue, mais qui contient de meilleures
assurances que celles que vous sollicitiez directement... Il me tarde de
vous revoir et de vous embrasser. »

De graves motifs s'opposaient cependant encore à l'exécu-
tion d'une résolution déjà prise. Afin de préparer l'avenir,
Mgr d'Hulst eut l'extraordinaire complaisance de diriger lui-

[1] L'abbé F. à l'abbé Pisani, 7 septembre 1903.
[2] Le regretté M. Bieil.

même les études préliminaires de son pénitent. Chaque dimanche, après la confession, il lui expliquait les difficultés qu'il avait pu rencontrer dans le manuel philosophique de Zigliara ou dans saint Thomas.

Il alla plus loin encore et le dirigea lui-même dans une seconde retraite que des difficultés renaissantes avaient rendue nécessaire. Vers la fin du jour, il se promenait volontiers dans ce parc de Louville et parlait avec un accent pénétré des belles âmes dans l'intimité desquelles il lui avait été donné d'entrer. On était alors témoin des plus admirables élans de sa piété; il priait avec son retraitant; avec lui il prononça, en présence du très saint Sacrement, l'acte d'oblation totale des *Exercices* de saint Ignace : *Suscipe, Domine, omnem meam libertatem.*

Lorsqu'il eut fait entrer au port, — c'est-à-dire au noviciat d'une congrégation, — celui dont il avait ainsi guidé la vocation, il ne l'abandonna pas. Dès les premiers jours, il le prémunit contre les illusions et le fortifia contre les épreuves par le plus beau et le plus vibrant commentaire du psaume *Dominus regit me.* Bientôt quelques décisions très sobres et très nettes tranchèrent en un moment certains de ces problèmes qui se posent à l'âme religieuse dans la ferveur d'un noviciat. N'était-ce pas l'art souverain de Mgr d'Hulst que de savoir enfermer beaucoup de doctrine et de sagesse en des formules très courtes, dont le cœur et l'esprit se nourrissaient pendant de longs mois.

L'heure très solennelle des engagements sacrés du sous-diaconat ne pouvait passer sans un encouragement de sa part.

« Très cher ami, écrit-il, c'est avec une véritable émotion que j'ai reçu la nouvelle que me donne votre lettre. Je ne suis pas surpris de l'accent un peu triste qui en vient tempérer la note joyeuse. Pour se donner avec transport, il faut se donner tout jeune, — ceci est vrai du mariage comme de la consécration à Dieu, — alors que l'âme n'a pas perdu sa fraîcheur d'impressions et la candeur de son enthousiasme au contact des expériences de la vie. Mais, dans ces donations plus tardives et moins rayonnantes de joie, il peut entrer autant et plus d'amour, et c'est là la seule chose que Dieu regarde. Pour vous, il y a eu ceci de particulier, que la période de délai qu'a subie votre vocation a donné le temps à votre destinée profane de grandir et de s'embellir, et que l'heure où il a fallu dire adieu aux espérances de ce monde a été celle où prenaient corps pour vous les plus belles promesses. Dieu vous a montré par là qu'il voulait de vous un sacrifice conscient et plénti. Dès lors il me semble que vos impressions d'à présent sont précisément celles qui répondent à cette conduite de la Providence, et qu'elles doivent vous donner une grande paix. Pour moi, qui ai connu

la lune de miel d'une vocation sans obstacles et sans retard, j'ai tra- versé depuis bien des landes, et je m'estime heureux de retrouver ver- le soir de ma vie, dans cette pacifique retraite de Louville, comm- dans la fournaise de Paris, le même sentiment austère mais vigoureu- que je crois découvrir en vous et qui me fait dire avec moins d'émo- tion, mais avec plus de conviction encore qu'il y a vingt-neuf ans : *Funes ceciderunt mihi in præclaris : Hæreditas mea præclara es- mihi.* Merci de votre confiance et de votre affection. Il me tarde qu- vous soyez prêtre, pour voir en vous tout à fait un frère. »

Et quand il eut assisté « ce frère » à l'autel, où il montait pou- la première fois :

« Ce que vous me dites de la joie de la messe, lui écrivait-il peu d- temps après, me reporte à vingt-huit ans en arrière, et j'y retrouve le- mêmes impressions. Plus encore que le sous-diaconat, le sacerdoc- nouveau fait goûter cette *union nuptiale* de l'âme avec Dieu, dont le- Livres saints sont remplis. Il n'y a pas de *lune de miel* qui puisse avoi- cette douceur et mettre au cœur cette plénitude. Notre-Seigneur donn- à ceux qui, toute leur vie, devront porter sa croix ce breuvage enivran- qu'on donnait aux condamnés et qu'il a refusé pour lui-même. Plu- tard la douceur se fait rare, mais la force demeure, et il est toujour- vrai que *le prêtre vit de l'autel.* Mes bras et mon cœur s'ouvrent tou- grands pour vous recevoir en fils, en frère, en ami. »

Diriger des prêtres était, aux yeux de Mgr d'Hulst, l'œuvr- la plus honorable, la plus sainte, la plus redoutable aussi- « Aujourd'hui, écrit-il, le 20 novembre 1892, j'ai eu une consc- lation. Un saint prêtre que je connaissais peu, mais que j'esti- mais beaucoup, ayant perdu son directeur, est venu me deman- der de le remplacer. Je m'en sentais très indigne ; mais j'a- accepté parce que je trouve que c'est un devoir de ne pas rebu- ter une confiance que Dieu inspire, et j'ai trouvé une secrèt- joie à constater que ce pauvre homme dispersé et écartelé qu- je suis a pu être l'objet de cette confiance[1]. » — « L'âme chré- tienne, disait-il encore, est un univers où se rencontrent tou- les climats ; l'âme sacerdotale vaut au moins deux mondes[2]. » Aussi se sentait-il remué jusqu'au fond, lorsqu'il abordait cett- grande chose qu'on appelle une retraite de prêtres[3].

« Oui, s'écriait-il, c'est un beau et touchant mystère que d'annonce- Jésus à ceux qui déjà le connaissent, et le rendre à ceux qui l'or-

[1] Lettre du 20 novembre 1892.
[2] Lettre du 31 août 1883.
[3] Lettre du 5 septembre 1882.

rdu. Il y a pour un confesseur de retraite ecclésiastique des heures
s dures et d'autres très douces. Il sent et palpe la grâce; il voit *pleu-*
à ses pieds des vieillards à cheveux blancs; il assiste à des scènes
joie et de résurrection, mais tout cela ne va pas sans d'amères tris-
ses. Que le Maître est donc étonnant de se fier à nous comme il
t[1]!...

« ... On se sent bien petit devant cette tâche de renouveler des cons-
nces sacerdotales, et par moments on voudrait fuir; on tremble à
pproche de certains grands et difficiles devoirs, mais la vague arrive,
au lieu de vous écraser, elle vous soulève; on est tout étonné d'y
r clair là où l'on s'attendait à tâtonner, de se sentir de l'autorité là
l'on croyait être timide, de la charité, même de la tendresse, là où
n'avait cru trouver que de la répugnance[2]. »

Avec quelle joie intime il passait « des plus gros reproches »
'il fallait, hélas! adresser à quelques-uns « aux élévations de
plus sublime spiritualité », attrait et besoin des meilleurs!
Il faudrait toujours croître en sainteté pour ne pas déchoir,
isait-il; il n'y a pas de milieu, la routine ne cessant de nous
hoindrir et de nous refroidir, si la recherche ardente de la
rfection ne nous relève et ne nous réchauffe[3]. » Il eût sou-
uité que tous les prêtres en fussent convaincus.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'aux âmes consacrées à Dieu,
it dans le cloître par la profession religieuse, soit dans le
onde par une vocation spéciale, il ait prêché avec une singu-
ere insistance l'austère doctrine de la *réparation*, cette doc-
ine aux sources de laquelle il se retrempait lui-même si fré-
uemment près de sa sœur, au couvent de l'*Adoration répara-*
ice, et dont il disait qu'elle est « au fond de toute vie
térieure vraie[4] ».

« Oui, ma fille, écrit-il le 19 novembre 1880, il faut, dans le monde,
sous des dehors qui n'effrayent et n'intriguent personne, des âmes
i aiment et qui souffrent, et qui par là réparent. Il y a beaucoup à
parer, même et surtout dans le sanctuaire et dans les cloîtres. Notre-
igneur attend une compensation de la part des âmes qui n'ont pas
usé de certaines grâces de choix.

« Il faut réparer par les larmes du cœur, par la fidélité, par la
tience, par une religion profonde, surtout par l'amour. Il faut répa-
r par Marie, par les saints, par l'offrande de tous leurs mérites, de

[1] Lettre du 14 septembre 1884.
[2] Lettre du 23 août 1880.
[3] Mgr d'Hulst à A. B., 11 septembre 1891.
[4] Lettre du 20 novembre 1882.

leurs vertus, de leur amour. Il faut réparer par nos souffrances, p nos impuissances acceptées, nos obscurités, nos angoisses, nos lass tudes, nos accablements et dire : Tout cela est bien, je le veux, il n a rien de trop dans tout cela ; il vaut mieux qu'il en soit ainsi, et que serve de bois à brûler dans l'holocauste ; si je ne sais pas être sacrifi cateur, si je ne sais pas être victime, que je sois au moins cette cho inerte qu'un autre brûle et détruit à la gloire de Dieu[1] ! »

Et encore :

« Quelle douleur que ces scandales ! Seule, *la pensée réparatrice* e peut tempérer l'amertume. Prendre sur soi l'expiation, c'est ressembl à Celui dont il est dit : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolore nostros ipse portavit.* Si nous étions bien pénétrés de cette pensé sans aller au-devant des grandes pénitences, ne ferions-nous pas u autre accueil que celui que nous faisons d'ordinaire aux souffrance aux contrariétés, aux pesanteurs, aux amertumes de cette pauv vie[2] ! »

Il était, d'ailleurs, bien loin d'exclure les *grandes pénitence* Des personnes, même vivant dans le monde, qui aspiraien à la vie parfaite, il réclamait ces pénitences humiliantes e pénibles que l'Église catholique approuve et que recherch spontanément toute âme avide de réparer pour elle-même e pour les autres. A l'égard de telles âmes, sa direction était, o peut le dire, très rigoureuse. Il ne tolérait pas de leur part l moindre fantaisie, le moindre caprice, même dans le bien ; ca la fantaisie et le caprice sont toujours une façon de se reprendr après s'être donné. Il leur demandait une obéissance quasi reli gieuse et les reprenait sans faiblesse de leurs manquements « Je savais très bien, écrit-il, par exemple, que ma lettre vou ferait l'effet d'une douche glacée. Je l'ai crue nécessaire, et j ne me repens pas de vous l'avoir écrite[3]. » S'il souffrait dan son cœur des épreuves qui fondaient sur de chères âmes, i avait le courage de n'en pas demander la fin : « J'ai à com battre en moi une certaine paternité trop tendre qui s'affli de vos souffrances et qui serait toute prête à conseiller au bo Dieu de n'en pas tant demander. Mais il est clair que mes con seils n'ont pas le sens commun, quand c'est à lui et non à vou que je les donne, et je n'ai plus qu'à me résigner[4]. » Il en disa la raison :

[1] Lettre du 4 octobre 1885.
[2] Lettre du 18 janvier 1885.
[3] Lettre à X., 5 septembre 1889.
[4] Lettre du 10 juillet 1888.

« Quand une âme a été choisie pour cette dure mission (de la paration), il faut qu'elle ait le courage de reconnaître que c'est là ne grâce de choix, un privilège de grand amour; que l'éternité sera assez gue pour en savourer la douceur, et que le temps ne doit pas sem- r trop long pour en savourer l'amertume[1]... A Gethsemani, les amis laissé le Sauveur seul avec sa douleur; mais l'ange est venu, et il réconforté. Comment? En adoucissant la peine? En éloignant le ice? Non, en le présentant de la part du Père. Je crois que je dois e ce messager. Je n'éloignerai pas le calice de vos lèvres; mais, à le ndre de ma main, vous serez encore plus sûre qu'il vous est tendu la main de Dieu[2]. »

Savante, théologique, éclairée, lucide, variée, ferme, surnaelle, austère, la direction de Mgr d'Hulst était encore une rection loyale; je veux dire qu'il avait le constant souci de ntretenir lui-même par l'oraison[3] et de faire ce qu'il conseilt aux autres. Cette préoccupation se trouve sous forme d'aspiions, de remords, de résolutions, dans un grand nombre de s lettres. Je n'en citerai qu'une seule, celle-ci du 20 août 1890 :

« Je me sens de plus en plus obligé, mon enfant, à embrasser moime la vie austère, puisque si souvent je vous enfonce dans une aust de vie plus absolue; demandez pour moi cette fidélité. J'ai de ndes difficultés pour concilier mes devoirs du dedans et ceux du hors, non seulement la vie de prière avec la vie de zèle, mais l'aust avec la bonté. Oh! que de problèmes délicats dans notre exisce vouée à Dieu et livrée aux hommes! C'est quand je rappelle à s frères dans le sacerdoce leurs obligations sacrées, c'est quand je aille à panser les plaies de leurs âmes, que je sens mieux la plaie la mienne. »

Toute l'existence de Mgr d'Hulst prouve qu'il ne s'en est pas u aux désirs et aux paroles; ses actes étaient d'accord avec enseignement[4]. Le dernier retour que nous allons faire sur vie intérieure et ses vertus achèvera de le démontrer.

[1] Lettre du 14 septembre 1895.

[2] Lettre du 2 octobre 1892.

[3] A Mlle Th. V., 8 décembre 1889. « Ma vie suit son train à la fois enragé monotone, tyrannique et mesquin, à part le contact des âmes, qui est sou- fatigant, mais toujours noble et intéressant. Seulement là aussi, là sur- , pour ne pas se lasser de donner toujours de soi, il faudrait pouvoir rrir fortement son âme de vie divine par l'oraison; autrement on se vide et épuisé comme une mère qui allaiterait plusieurs enfants et it maigre chère. »

[4] Au témoignage de leur prieure, les Carmélites de la rue Denfert étaient pées de la sévérité de Mgr d'Hulst pour lui-même et de son austérité en es choses.

CHAPITRE XXXIII

LE PRÊTRE ET L'HOMME : VIE INTÉRIEURE ET VIE INTIME

Mgr d'Hulst obligé de consacrer la plus grande partie de son temps à qua
tité de personnes qui s'adressent à lui. — Description qu'il fait lui-mê
de sa vie surchargée et morcelée. — A quel point il souffre de cette vie
Comment il suffit à tant d'occupations. — Le secret de Mgr d'Hulst.
Labeur assidu ; facilité et puissance de travail. — Intensité de son
sacerdotal. — Ardente charité à l'égard du prochain. — Comment il d
nit la vie privée du prêtre. — Peine que lui causent l'égoïsme et la séc
resse chez le prêtre. — En 1890, il consacre ses vacances aux malades
Louville pendant une épidémie. — Nombreux actes de charité. — La bo
de son cœur. — Beaucoup en ont abusé. — Sa délicatesse dans la c
rité : le vieux gentilhomme polonais ; — l'étudiant poitrinaire ; — l'épil
tique.
Bonté familière et simple, malgré des apparences hautaines. — Comm
Mgr d'Hulst a blessé certaines personnes. — En fait, il n'a nul org
aristocratique. — Il fréquente les humbles et sait leur parler. — Simpli
et gaieté. — Quelques-unes de ses lettres. — Il aime la plaisanterie.
l'accepte quand elle le vise. — Comment il prend les attaques des jc
naux.
Le cœur de Mgr d'Hulst. — Sa sensibilité. — Ses affections de famille.
Son foyer de Louville. — Souvenirs pieusement entretenus. — Let
touchantes sur les siens. — Il regarde de plus en plus vers l'avenir,
le ciel. — Place de l'amitié dans la vie de Mgr d'Hulst. — Homma
qu'il a rendus après leur mort à quelques-uns de ses amis. — Belle p
sur l'abbé de Broglie. — Ses correspondants. — Ses fils spirituels.
Réunions intimes. — La vie de Mgr d'Hulst au château de Louville. —
lectures. — Quelques appréciations littéraires : le duc de Broglie, Che
long, Drumont, Gebhardt, Renan, le Père Didon, Paul Déroulède, H
de Bornier, Zola, le monde du théâtre. — Son goût pour la musique
Candidature éventuelle à l'Académie française.
La vie intérieure ; le fond surnaturel. — Sa foi et son esprit de foi. — F
de Mgr d'Hulst. — Son goût pour les offices et la liturgie. — Dom G
Saint-Claude et Saint-Antoine. — La messe. — La visite au saint Sa
ment. — Austérité de vie et mortification.

Retraites annuelles de Mgr d'Hulst de 1881 à 1895. — Besoin de recueillement et désir d'amendement. — Excellence de la méthode de saint Ignace pour procurer l'amendement de la vie. — La villa Manrèse à Clamart. — Conscience scrupuleuse que Mgr d'Hulst apporte aux *Exercices*. — Sauvegarder la vie intérieure et faire tourner les occupations les plus absorbantes à la sanctification de l'âme. — Mgr d'Hulst se plaint de *l'entraînement* de sa vie et veut y porter remède. — Assurer l'oraison quotidienne. — Il songe à la vie religieuse et renonce définitivement à cette idée. — Pourquoi il ne supprime pas toute relation mondaine et toute sortie du soir. — Impossibilité où il est de restreindre ses occupations. — Les offres d'un plus grand prix ; générosité croissante. — L'amour de Dieu. — Colloques intimes avec Notre-Seigneur. — Retraite de 1890 : victoire de l'amour divin. — Grâces sensibles. — L'Eucharistie. — Retraite de 1895 véritable testament spirituel de Mgr d'Hulst ; sacrifices acceptés ; suprême effort vers la perfection.

Le rôle public de Mgr d'Hulst n'était qu'une partie de son existence, et, si l'on ne considère que le temps qu'il y consacrait, le moindre. Le plus grand nombre de ses heures était dévoré par la direction, la correspondance, les conversations, les services rendus; autrement dit, par les particuliers qui l'assiégeaient de toutes manières.

Que de fois, cette vie morcelée, il l'a décrite d'une façon tout ensemble pittoresque et touchante! Sans cesse il y revient dans ses lettres à ses plus intimes amis.

« Le travail foisonne, et j'en néglige forcément d'importantes parties, écrit-il à l'abbé Pisani, le 18 avril 1886. Au milieu de la vie la plus extérieure, je sens en moi les battements de la pensée ; une lecture faite dans la rue me suggère des vues bien plus larges, bien plus profondes qu'autrefois, et, tout en marchant, je vois se dessiner dans ma tête les linéaments d'un livre, d'un article ; il y a des pages qui se dirigent toutes seules, et puis il y a des lacunes, des obscurités qui marquent les ignorances et tout ce que j'aurais dû apprendre, si je n'avais pas été jeté dans le tourbillon des affaires à trente ans. Il faut fouler tout cela comme autant de distractions pour prêter son attention à M. T., à Mme de G., à M. K. ou M. de C., à des précepteurs, à des institutrices, à des dames, à des quémandeurs, à des religieuses, à des œuvres, à des malades, à des infirmes, à des abbés sans place, à des déclassés. Il faudrait toujours être dehors, toujours être dedans enfermé pour écrire, toujours avoir la porte ouverte pour recevoir, puis avoir une quatrième existence pour travailler et une cinquième pour prier. Avec cinq fois douze heures pour le jour et une nuit bien pleine pour dormir, on s'en tirerait assez bien. Il me manque donc quatre fois douze heures ou quarante-huit heures par jour. On serait en retard à moins. »

Voici le tableau des premiers jours de juillet 1887 :

« Ce qui m'étonne, c'est qu'avec cela les choses se fassent et finissent par se faire.

« Quant à moi, j'ai rempli sans encombre un bien laborieux programme : fête de théologie, le 2 (où le nonce a été très bon et s'est montré appréciateur intelligent de nos études); fête de saint Pierre le 3; voyage à Ligny, le 4, par 32° à l'ombre (il y en avait bien 55 en chemin de fer); panégyrique composé à travers tout cela, pas fini en débarquant et débité sans accident, le mercredi 5, devant quinze mille personnes, en plein air; retour à Paris, quatre journées énervantes de travail et de chaleur, départ ce matin pour Boulogne, où je passe l'après-midi et la soirée chez ma nièce, et d'où je vais repartir avec Graffin pour Albion.

« Pendant ce temps-là, nous avons eu la prise de la gare de Lyon, le verre de Boulanger, le départ en locomotive. C'est complet. »

Août, d'ailleurs, ne le cède en rien à juillet :

« Les trois semaines que je viens de passer à Paris ont été d'un lourd! Deux discours, dont l'un à Bourges; l'autre, le panégyrique de saint Alphonse à Paris; trois distributions de prix, la visite canonique à Auteuil, deux visites à Châtillon, des rendez-vous à en perdre la tête, des lettres plus que jamais, des malades, etc., et, au travers de tout cela, l'enquête G., la réorganisation des services du secrétariat et de la bibliothèque à l'Institut catholique, les affaires de l'hôpital Saint-Joseph!

Vraiment il est en droit d'ajouter :

« Vous voyez que les soucis ne m'ont point manqué. Vous vous m'avez beaucoup manqué; mais je me suis réjoui de vous sentir hors de ces misères. Puisque ma vie y est sacrifiée et que je dois renoncer à donner mon fruit intellectuel, je désire du moins que ceux que j'aime échappent à cette fatalité. »

Généreuse pensée, qu'il complète deux mois plus tard par celle-ci : « Je vous demanderai tous les services relatifs au congrès et aucun autre. Pour le reste, je rentrerai dans ma destinée, qui est celle d'un comestible toujours servi et toujours mangé[1]. »

Cette extrême dispersion était la grande souffrance, la plus rude mortification d'un homme qui se sentait appelé à autre chose, — ses notes de retraites nous en fournissent la preuve.

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 18 avril 1886; 10 juillet, 6 août, 12 octobre 1887.

— mais, bien qu'il mît une sorte de discrétion à se découvrir sur ce point, l'aveu lui en échappe parfois.

« De moi que vous dire? écrit-il, le 21 octobre 1889, à Mlle Th. V. Rien n'est plus monotone que la variété de mes occupations, rien n'échappe davantage à la description. Autant vaudrait demander, le soir, au concierge d'une grande maison à combien de personnes il a eu à répondre dans la journée. Je n'étais pas fait pour cela. L'étude, la prière et le ministère, voilà ce qui me convenait. Quand, il y a dix-sept ans, j'ai été appelé à l'archevêché, un ami qui me connaissait bien, et qui est mort depuis, a dit avec tristesse : « On va le mettre dans les affaires, et ce ne sera pas son affaire. » Il avait bien raison. Enfin, il faut porter son bât; on ne le choisit pas, on ne choisit que la manière de le porter. Puissé-je le porter comme Jésus portait sa croix! »

Près de la même personne, il s'excuse de n'avoir à lui offrir « qu'un ballot de brochures, un tas de petits riens, au lieu d'une œuvre ». Qu'y faire? ajoute-t-il avec la même vertueuse résignation. « Un homme mangé par les fourmis, voilà mon portrait. Ce n'est pas confortable; mais, puisque Dieu le veut, vivent les fourmis! » — « La dépendance à l'égard du public me tue; je ne vis que quand mon esprit peut se fixer sur des objets étrangers aux complications de ce monde[1]. »

Ainsi en fut-il jusqu'au dernier jour de sa vie. En 1894, il écrivait encore : « Ce n'est pas Notre-Dame qui me fatigue, c'est la broutille, ce sont les affaires des autres. Il y a deux mille personnes par an qui m'apportent leurs petites affaires pour que je les débrouille. C'est un problème pour l'esprit de savoir ce qu'on doit écarter ou accueillir, c'est un problème plus obscur pour la conscience, pour le cœur[2]. »

*
* *

Comment Mgr d'Hulst pouvait-il faire face à de telles occupations?

L'auteur d'une étude, — disons plutôt d'un pamphlet, — qui parut peu après la mort de Mgr d'Hulst, rapporte, en en affirmant l'absolue authenticité, la conversation suivante qu'un de ses amis aurait eue avec le recteur de l'Université catholique de Lille :

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 17 et 26 novembre 1889.
[2] Le même à la même, 25 février 1894.

« Vous venez de Paris? — Oui, Monseigneur. — Vous me rendriez un vrai service en me faisant connaître le secret de Mgr d'Hulst. — Le secret de Mgr d'Hulst? Je ne savais pas que cet éminent recteur eût des secrets. — Eh bien, voici. Mgr d'Hulst est recteur d'un Institut qui, par son importance et sa situation, exige un travail doublement supérieur à celui d'un Institut de province. La direction seule d'un tel établissement surpasse presque les forces d'un homme; il faut une activité exceptionnelle pour suffire à pareille tâche et maintenir l'Institut à la hauteur nécessaire.

« Mais Mgr d'Hulst est, en outre, député du Finistère. Or Mgr Freppel avouait que, pour remplir avec fruit ce mandat de député, tout le temps dont peut disposer un homme suffit à peine, surtout si l'on veut défendre à la tribune les grands intérêts sociaux, politiques et religieux. On ne peut se faire écouter à une tribune parlementaire et y exercer une influence véritable, sans une préparation approfondie. Il faut être prêt à répondre à toutes les objections qui sont opposables à la thèse que l'on défend. Mgr Freppel avait un secrétaire pour l'aider dans ses recherches, sans parler de l'appel constant qu'il faisait à des spécialistes qui lui étaient du plus grand secours.

« Mgr d'Hulst est conférencier de Notre-Dame. Ses prédécesseurs, les Monsabré, les Félix, les Ravignan, n'avaient pas d'autre emploi que celui-là. Cette grande fonction d'apologiste moderne eût absorbé tout le temps même d'un Ventura, le savant le plus profond et le plus complet de notre temps.

« Ce n'est pas tout. Il n'y a pas un baptême, un mariage, un enterrement un peu solennel, dans la capitale, où Mgr d'Hulst ne figure comme acteur.

« Il y a plus encore. Mgr d'Hulst va prêcher des retraites pastorales en province; il donne des retraites aux dames de Paris; il prêche des sermons de charité aux quatre coins de la France; il provoque et dirige des congrès scientifiques; il défend par la plume ses professeurs attaqués; il publie des articles dans les journaux et les revues; il compose des ouvrages.

« Quel est donc le secret de Mgr d'Hulst pour mener à bonne fin toutes ces entreprises?

— Vous avez raison, monsieur le Recteur, vous posez là en effet un vrai problème dont je ne saurais vous donner la solution. Le clergé de Paris fait bien la même remarque que vous.

Je n'ose pas vous dire, de peur de passer pour impoli, que le clergé parisien, en lisant presque chaque jour dans les journaux le nom de Mgr d'Hulst, dit en souriant que ce prélat « dispute à Dieu son ubiquité[1] ».

Qu'il y eût, dans le cas de Mgr d'Hulst, un peu d'entraînement et de faiblesse à ne pas savoir refuser, c'est incontestable ; mais là n'est pas son « secret », pas plus qu'il n'est dans l'odieuse et mensongère explication à laquelle recourt l'auteur du pamphlet : *Multa agendo, nihil agens*, parole qui soulève le mépris ou inspire la pitié, quand on a étudié de près cette vie si féconde.

Le secret de Mgr d'Hulst, il était d'abord dans sa prodigieuse facilité. Au cours d'une conversation, dans l'un des congrès scientifiques des catholiques, M. Mansion, professeur de mathématiques supérieures à l'Université de Gand, lui expose la légitimité des géométries non euclidiennes. En séance, Mgr d'Hulst, amené à prendre la parole, fait de la même question un exposé si brillant, si clair, si lumineux, que M. Mansion dit : « Je voudrais bien être capable d'en faire un semblable[2]. »

Le secret de Mgr d'Hulst est aussi dans son labeur incessant. En marchant dans les rues, en voyageant, il travaillait. Un jour, le directeur du *Correspondant* lui avait demandé un article. Il partait le soir même pour Rome ; quatre jours après, l'article de trente pages arrivait à la revue. C'est ainsi qu'il a composé plusieurs de ses discours et de ses oraisons funèbres. Partout, jusque dans les salles d'attente, entre deux trains, il écrivait des lettres. La veille de sa mort, il corrigeait encore ses épreuves.

Mais le « secret » de Mgr d'Hulst, il faut surtout le chercher dans l'intensité de son zèle sacerdotal et dans son ardente charité à l'égard du prochain.

Au cours d'une de ses retraites ecclésiastiques[3], il a fait une très belle conférence sur la *vie privée* du prêtre ; il lui a donné cette épigraphe qui la résume tout entière et nous indique, du même coup, l'idéal qu'il s'est efforcé de réaliser : « *Vivere non sibi, sed Deo et proximo* : Vivre, non pas pour soi, mais pour Dieu et pour le prochain. »

Il souffrait lorsqu'il constatait, chez un certain nombre de

[1] *Le Clergé contemporain*, nº du 1er mars 1897 : *Monseigneur d'Hulst.*
[2] Cf. Carême de 1891, note 25 ; et compte rendu du Congrès de 1891 ; section des sciences mathématiques, p. 381.
[3] Retraite de Bourges, dans le volume des *Retraites ecclésiastiques*, p. 153.

membres du clergé, une conception de la vie plus égoïste et plus sèche[1]. Toute manifestation de foi et de piété le réjouissait jusqu'au fond du cœur[2].

En 1890, épuisé par les fatigues de l'année scolaire, il comptait sur le mois de septembre pour prendre, à Louville, quelque temps de repos. Une dangereuse épidémie fond sur le village ; il accourt, et trois semaines durant, au péril de sa vie, il consacre ses jours, et au besoin ses nuits, à soigner les malades et à administrer les mourants. Ce qu'il fait, très simplement il l'expose à sa sœur, que le malheur du cher pays doit émouvoir elle aussi, au fond de son couvent.

« Chère sœur, lui écrit-il le 2 septembre, je suis arrivé bien juste temps pour assister aux derniers moments de mon pauvre Placide[3]. J'arrivais hier matin à 10 heures, et, douze heures après, il était mort. M. le curé l'avait confessé ; je l'ai administré, et j'ai prié près de lui jusqu'à la fin. C'est pour sa femme un immense malheur, pour moi une peine très sensible et un très grand embarras. Vous voyez que j'aurais eu bien tort de retarder mon arrivée d'un seul jour... Je suis très sage et me phénique en conscience ; mais personne n'aurait compris mon absence en ce moment. Raoul[4] y serait venu : je le remplace et je suis prêtre ; vous, vous avez l'âme d'une réparatrice, et notre sang coule dans vos veines ; vous devez donc m'approuver. Vous me feriez beaucoup de peine de me refuser votre plein assentiment à mon séjour ici pendant quelque temps. Le pays est dans la désolation. Une trentaine de personnes sont atteintes, cinq sont mortes, et rien n'indique la décroissance de l'épidémie. Je vous donnerai des nouvelles tous les jours. »

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 21 octobre 1889 : « Dieu seul est pur, et les hommes ne touchent aux choses divines que pour les salir. J'éprouve parfois une vraie douceur à me consoler des turpitudes humaines en pensant à la sereine beauté du Seigneur. » — Le même à Mlle U., 21 avril 1895 : « Vos doléances sur votre pays de X. ressemblent, à s'y méprendre, aux entretiens que j'avais hier sur la route d'Italie avec Mgr Mignot. L'air était embaumé, les montagnes ravissantes, la mer ensorcelante, et pourtant nous étions tristes parce que nous passions en revue les forces du bien et du mal, les ressources de la vérité et celles de l'erreur ; parce que nous étions d'accord pour constater la maladie et pour hésiter sur les remèdes. La prépotence et la sécheresse de cœur du clergé sont un des grands obstacles que rencontre l'action de l'Église ; ce que les successeurs des Apôtres ont le plus oublié, c'est l'apostolat. »

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 8 juillet 1888, à propos du Congrès eucharistique.

[3] Son régisseur.

[4] Son frère aîné.

Quelques semaines plus tard, il reprend son triste récit, mais la joie surnaturelle au cœur :

« Chère sœur, je vais si bien et suis si bien acclimaté physiquement et moralement, qu'il faut que je fasse effort pour me souvenir que je vous dois des nouvelles fréquentes. Celles du pays sont médiocres ; il y a encore un mort et trois ou quatre nouveaux cas. Mais les affaires du bon Dieu vont très bien. J'ai remplacé M. le curé pendant une absence de quarante-huit heures, que je l'ai moi-même engagé à faire, car il était très fatigué. Pendant ce temps-là, j'ai vu tous les malades actuels (trente-trois), j'ai confessé cinq personnes adultes, éloignées des sacrements depuis longtemps. J'en ai fait communier quatre, et je ne suis pas au bout. M. le curé, de son côté, fait de très bon ouvrage. Je ne puis vous dire combien cette participation au ministère m'a fait de bien et remis la joie au cœur. On est content aussi dans le pays de me voir travailler pour le pauvre monde, et je suis sûr que nos chers parents et Raoul en sont encore plus contents. Je ne voudrais plus changer mon triste mois de septembre contre celui que j'espérais joyeux ; je ne puis même plus dire que celui-ci soit triste, et, si je vous le dis, c'est pour vous communiquer ma joie. Prions, remercions ensemble et honorons Dieu par notre confiance !... »

« Depuis que j'ai mis la main au ministère, écrit-il à l'abbé Pisani, je suis un autre homme, je suis vraiment heureux... Vous me trouverez rajeuni. »

Dès que l'épidémie décroît, après avoir atteint plus de cinquante habitants, dont dix sont morts, il prêche une mission, afin de consolider les retours à Dieu provoqués par la maladie et la crainte de la mort[1].

« On nous use bien vite, disait-il un jour à la prieure du Carmel de la rue d'Enfer ; mais qu'importe si, en dix ans, nous vivons vingt ans ! qu'importe que le cierge soit consumé vite ou lentement, pourvu qu'il brûle tout entier pour Dieu[2] ! »

Dans ce même Louville, il ne passait pas une journée sans rendre visite à un vieux prêtre paralysé et aveugle, qui habitait non loin du château. Il demeurait de longs moments auprès de lui, lui faisant la lecture ou commentant quelques passages de l'Évangile. Ces instants d'entretien étaient une des rares consolations que pût avoir le vieillard ; Mgr d'Hulst le savait et, pour lui, ne se montrait pas avare de son temps.

Que de fois il a lui-même porté la communion à de pauvres

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 12 et 19 septembre 1890.

[2] Ces paroles m'ont été rapportées par la prieure du Carmel.

femmes malades ou affligées! Avec celles-là non plus, il ne comptait pas les minutes.

C'est qu'il était essentiellement bon. Par ce que l'on sait de sa charité qui se cachait, on peut conjecturer ce qu'on en ignore. Non seulement il soutenait de ses deniers, autant que de son influence, un grand nombre d'œuvres, mais il se laissait assiéger par une infinité de malheureux et de malheureuses plus ou moins authentiques, en qui il avait une confiance presque aveugle et qui en abusaient. Il aimait mieux être trompé cent fois que de passer à côté d'une seule misère véritable sans la soulager.

Sa délicatesse était exquise. Il allait au-devant d'une demande; il déguisait ses propositions généreuses.

« Je visitais moi-même, écrit un prêtre, et non sans de grandes répugnances, un pauvre gentilhomme polonais tombé dans une affreuse misère. En entrant chez lui, mon premier soin était de me précipiter à la fenêtre, de l'ouvrir et de m'installer à côté, afin de respirer un peu; l'air était absolument empesté! Quant au fauteuil où l'on devait s'asseoir,... ma pauvre soutane en conservait un souvenir dont j'avais peine à la débarrasser. Je vins un jour voir ce brave homme. Mgr d'Hulst était là! Sa haute distinction supportait sans hésiter fenêtre close, fauteuil souillé, et il causait avec ce malheureux comme il le faisait avec le grand monde chez lequel il fréquentait. Ce fut une leçon de charité apostolique que je n'oublierai jamais[1]. »

Un jour, Mgr d'Hulst entend tousser un jeune homme, d'une de ces toux qui vont au cœur de ceux qui les entendent, comme un appel de détresse. « Mon cher ami, lui dit-il en se tournant vers lui, il faut soigner cela!... » Et, comme la toux s'obstinait, sèche, déchirante, il lui demanda son nom. « Jacques T..., Monseigneur. — Allez voir le docteur X. Vous le connaissez? Il est très fort pour ces maladies-là. » Et, sur sa carte, il écrivit quelques lignes de recommandation. « Venez me voir, n'est-ce pas? quand vous serez guéri. » Quelques mois après, Mgr d'Hulst recevait ce mot d'excuse : « Je n'ai pu aller vous remercier; j'ai été retenu chez moi par une grave hémoptysie. » Le recteur de courir aussitôt à l'adresse indiquée : pauvre demeure qui suait la misère! L'étudiant était à sa table de travail, en train d'écrire une lettre, tremblant de fièvre. « Mais, mon ami, vous devriez être au lit, dit l'arrivant. Vous êtes trop

[1] Lettre du R. P. D. à Mgr Baudrillart.

ouffrant pour travailler. — Je ne travaille pas, Monseigneur; j'écris une lettre urgente à mon pauvre père, qui est malade ui-même, au pays, et qui l'attend. — Et vous n'en sortez pas, ce que je vois... » Le sang affleura aux pommettes du jeune omme. « Couchez-vous, nous causerons un instant. » Le prélat aida l'étudiant à se coucher et, par son affectueuse sympahie, l'amena à ouvrir son cœur. Jacques était d'une famille énuée de ressources; pour faire ses études supérieures, il vait dû donner des leçons. Il s'était suffi à lui-même; il avait outenu son vieux père infirme; mais il s'était tué au travail, et naintenant il n'en pouvait plus. « Moi, ce ne serait rien! Mais ui! lui! »

Et il montrait la lettre interrompue. Mgr d'Hulst la prit. Entre les deux feuilles il vit un billet de cinquante francs, le ernier que le pauvre garçon eût gagné et le dernier qu'il pût agner; il le lui rendit avec ces simples mots. « J'achèverai la ettre, et j'ajouterai ce qui manque. — Mais, Monseigneur, écriture? — J'imite parfaitement les écritures, soyez sans rainte. » La réponse arriva bientôt du village natal. Le vieillard remerciait avec émotion le fils pieux, qui lui envoyait de Paris le subside ordinaire.

« Oh! Monseigneur, fit Jacques en recevant Mgr d'Hulst à uelques jours de là, vous êtes trop bon, trop bon!... » Et il ajouta avec un soupir : « Depuis que je vous connais, Monseigneur, la mort ne m'effraye plus. La seule pensée qui m'attriste, 'est de prévoir la douleur de mon pauvre père, quand il pprendra que je ne suis plus. — Votre père, mon ami! mais ne saura rien. Je lui écrirai. Nous avons la même écriture, n'est-ce pas? Ne songez qu'au ciel, où l'on se retrouve pour ne e quitter jamais. »

Et ainsi fut fait. Pendant les quelques semaines ou les uelques mois que le père survécut à l'enfant, il fut aidé par les ettres et les subsides de celui qui l'avait précédé sans bruit ans l'éternel repos.

« N'oublie-t-on pas, dit un écrivain distingué, bien des hontes, ien des dégoûts, au récit de cette falsification d'écriture qui 'aura pas soulevé une longue enquête au tribunal de Dieu[1]? » Sait-il seulement le nom du passant charitable qui l'a secouru, e pauvre épileptique dont un cercle de badauds surveillait les

[1] Léon de Tinseau, épilogue du *Recueil de souvenirs* sur Mgr d'Hulst, 259.

convulsions sur le pavé de la rue? Il écumait, hideux et souillé. Tout à coup la porte d'un couvent s'ouvre pour laisser passer un prêtre qui vient de rendre visite à sa sœur. Il voit le malheureux, le relève, le fait monter dans une voiture, y prend place avec lui, et de ses grands bras soutient le malade encore secoué par la crise du mal effroyable. Sauf un témoin, qui a parlé plus tard, nul n'a su le nom de cet infirmier d'occasion[1].

*
* *

Cette grande et noble charité, on ne saurait la contester à Mgr d'Hulst. Mais la vérité n'oblige-t-elle pas à lui dénier cette bonté familière et simple, menue monnaie sans doute, mais encore bien précieuse, d'une vertu plus haute?

Que les manières et la physionomie même de Mgr d'Hulst eussent quelque chose d'impérieux, de hautain, de cassant et de froid, c'est incontestable, et lui-même en convenait : « Maintenant, écrivait-il à une personne qui se plaignait de la façon dont elle avait été accueillie, mettez qu'il y a en moi un peu d'hérédité aristocratique, et que c'est un reste assez ridicule et assez déplacé, puisque la chose dont c'est le reste n'est plus et que le milieu ne s'y prête plus; je n'y contredis pas, et je me borne à plaider les circonstances atténuantes pour une disposition qu'on ne se donne pas et qu'on ne s'ôte pas[2]. »

Il est vrai qu'il a parfois blessé ceux qui venaient à lui. Accablé de besogne, pressé par le travail, il laissait voir qu'on le dérangeait. Quand on avait un conseil sérieux à lui demander, il admettait qu'on pénétrât chez lui, même aux heures réservées. Mais, ces cas mis à part, il eût volontiers écrit sur sa porte, comme Mlle de Lespinasse : « Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui ne viennent pas me font plaisir. » Et, de temps en temps, la vivacité du premier mouvement l'emportait. Avant que sa porte se fût ouverte, il exhalait sa mauvaise humeur, de manière à être entendu. Il advint même, un jour, que cette mauvaise humeur tombât sur le prince Orloff, ambassadeur de Russie, qui le prit assez mal. Avec de plus intimes, il arrangeait ensuite gentiment les choses.

[1] Léon de Tinseau, épilogue du *Recueil de souvenirs* sur Mgr d'Hulst, p. 259.

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V.,.25 juillet 1890.

j'étais en train de crier : « Au diable l'importun qui sonne à! » dit-il à un étudiant qui s'était présenté à un moment alheureux. Mais en même temps je me disais : « Je voudrais bien voir F..., afin de lui proposer pour l'ami qu'il m'a recommandé telle place que cette lettre m'offre. » Je ne me doutais s que je formais deux vœux contradictoires[1]. »

Il ne reconnaissait pas toujours les gens qui lui avaient été ésentés. Cela ne saurait surprendre que ceux qui ignorent que c'est que de donner audience tous les jours à une vingme de personnes, ou de participer à une quantité de cérémoès, en toutes sortes de lieux, où l'on vous nomme cent indilus qui, eux, n'auront nulle peine à vous reconnaître, et nt la plupart seront froissés qu'on ne leur rende pas la reille.

Quand on lui parlait de choses banales, son esprit était ailars, et son interlocuteur n'en pouvait douter. Dédaigneux des ux-fuyants et des petitesses, il n'usait pas de ce que l'on pelle l'eau bénite de cour, vagues promesses ou complients peu sincères ; il ne savait pas sourire à ceux qu'il n'estait pas ; il éprouvait une véritable souffrance à laisser tomber main dans la leur, et, quand il y était forcé, son visage hissait sa répulsion. Il ne possédait guère l'art de taire ce l'il pensait. Quand il avait d'un homme ou d'un procédé e opinion peu favorable, il le disait, et presque infaillibleent ses propos étaient répétés. Une si rare franchise ne lui ait généralement pas pardonnée par des gens du monde bitués à cette sorte d'hypocrisie sociale qui, en atténuant, effaçant tout, rend la vie, sinon plus noble, du moins plus ile[2].

Mais rien de tout cela ne provenait chez lui de la hauteur, du dédain. Il n'avait nul orgueil aristocratique ; il ne faisait cun cas de la noblesse et de la richesse, quand l'âme était isérable. Humble comme homme et comme chrétien, il répét volontiers le cri de saint Michel : *Quis ut Deus?* et rameit les plus grands à leurs proportions véritables.

En revanche, il fréquentait volontiers les humbles ; il causait ns façon avec les ouvriers et les paysans, empruntant à l'oc-

L'abbé F. à l'abbé Pisani, 7 septembre 1903. Cf. L. Thiéblin, *Monseieur d'Hulst intime*, p. 31.

George Fonsegrive, extrait de la *Quinzaine* du 15 novembre 1896, reprot dans le *Recueil de souvenirs : Monseigneur d'Hulst, l'homme et l'œuvre*, 166.

casion leurs locutions ou leur patois, les traitant en amis quand ils le méritaient[1].

Dans les milieux ecclésiastiques, il était la simplicité même. On l'agaçait fort en lui donnant de la « Grandeur » ou de l' « Excellence ». Un jour qu'un bon prêtre, ému d'un entretien qu'il venait d'avoir avec lui, s'était mis à genoux avant de le quitter, et lui disait : « Veuillez me bénir, Monseigneur, » il tomba à genoux lui-même, et, aidant l'autre à se relever avec lui, il se borna à lui répondre avec une bonne grâce parfaite : « Non, non, mon cher ami. Entre prêtres, nous sommes frères. » Et, lui donnant une affectueuse accolade, il l'accompagna jusqu'à la porte[2].

Naturellement gai, d'une gaieté naïve et bon enfant, il se plaisait à donner à ses lettres un tour enjoué. A un étudiant, fils d'un de ses amis, il écrivait :

« ... Je me suis conduit envers toi comme un *pignouf* pendant tout séjour en Germanie. Je ne veux pas que les vacances s'achèvent sans t'avoir apporté un mot de moi ; je te souhaite de les terminer dans un heureux alliage de repos et de travail, et d'enlever d'ici à un mois l'obstacle de la licence, bien qu'on ne soit jamais sûr de son cheval devant cette *banquette anglaise ou allemande*. Je te prie de croire à toute ma contrition et à toute mon affection. »

La veille de sa mort, au milieu de ses intolérables souffrances, il dictait une lettre pour le père de ce jeune homme et savait encore trouver un tour badin pour parler de son mal : « Cher ami, tu es bien loin de la vérité dans tes prévisions optimistes. Je suis arrivé au paroxysme d'un état nerveux très pénible. Rappelle-toi les jours où tu as été si *rosse* à Louville, et multiplie par un million : tu auras mon portrait[3]... »

Il aimait les plaisanteries, les jeux de mots, voire les calembours. Les chansonnettes le divertissaient fort, surtout celles qui contenaient des allusions politiques ; il en chantait chez lui, quelquefois à l'Institut catholique, et même au milieu de graves chanoines un peu surpris. Dans les réunions des étudiants, c'était un plaisir de l'entendre reprendre les refrains avec plus d'entrain que qui que ce soit[4].

[1] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 27.
[2] L'abbé Pellet à Mgr Baudrillart, 18 juin 1912.
[3] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 28-29.
[4] *Ibid.*, p. 29, et Notes manuscrites de M. le chanoine Favé (de Rouen).

Même quand la plaisanterie le visait personnellement, il la prenait en bonne part, et, tout en souffrant au fond de certaines critiques des journaux, il en riait avec ses amis. Un samedi soir de 1892, un de ses pénitents le quittait, ne laissant dans l'antichambre qu'un personnage d'une cinquantaine d'années, dont il ignorait le nom. Montrant à ce personnage un journal : « Avez-vous lu, lui dit Mgr d'Hulst, l'article de Jean de Bonnefon? — Non. — Et vous, F...? — Moi non plus; mais j'en ai entendu parler. — Arrivez donc tous les deux, que je vous lise cela. » Et lui-même lut en effet cet article rempli d'injures, où l'on parlait de sa main de laquais qui avait toujours l'air de vous tendre une carte ou un plateau, de son nez qui le précédait partout; on le traitait aussi de « prélat blasé et corrompu; » on lui imputait d'avoir fait manquer le mariage du duc d'Orléans avec sa cousine, la fille du duc de Chartres. « Voilà la seule chose qui m'ait fait de la peine, » dit-il[1].

En présence des attaques de la presse, il gardait généralement le silence et ne répondait que quand l'intérêt ou l'honneur de l'Église, ou de l'Institut catholique, lui paraissait l'exiger.

« Je n'ai pas lu, écrivait-il, le 22 septembre 1891, ce qu'ont dit de moi les *journaux libéraux* belges, pas plus qu'un éreintement très cruel, dit-on, que vient de me consacrer l'*Éclair*. Je ne fuis pas ces lectures, mais je ne les cherche pas. Ceux qui écrivent ces choses se proposent de me troubler. Ne vaut-il pas mieux leur jouer le tour de les ignorer? Si j'étais seul en cause, je n'hésiterais pas à prendre toujours ce parti. Mais j'ai le devoir aussi de veiller sur l'œuvre qui m'est confiée et de rectifier les assertions fausses et nuisibles. Alors je lis ou ne lis pas, suivant le hasard des occasions. Tout cela est peu intéressant. Ce qui me touche, c'est ce qui se passe dans le monde des âmes[2]. »

[1] L'abbé F. à l'abbé Pisani, 7 septembre 1903. — A propos de cet article de Jean de Bonnefon, Mgr d'Hulst écrivait à M. Pisani, le 8 février 1892 : « Le Bonnefon a *déposé*, le long de l'*Eclair*, l'ordure ci-jointe. Je ne vous l'eusse point envoyée, parce que cela vous fera de la peine, si ce n'était un petit événement ici. Il y avait des jeunes gens qui voulaient aller giffler l'auteur; d'autres avaient rédigé une lettre d'injures contre lui, d'autres une adresse pour moi. Nous avons calmé tout cela et adopté le silence. Saulgeot m'écrit une lettre exquise. Un de mes pénitents s'est jeté dans mes bras en pleurant. Tous ceux qui sont venus se confesser samedi soir m'ont exprimé leur indignation. Pour toute vengeance, j'aurais aimé que ce polisson fût témoin de ces douces choses. »

[2] Mgr d'Hulst à Mlle U., 22 septembre 1891.

*
* *

Après tous les exemples qui viennent d'être donnés, il sem
blera sans doute superflu de démontrer que Mgr d'Hulst, en
dépit de la légende, avait du cœur, un cœur capable d'aima
tout de bon. Même il le montrait. Sa sensibilité s'émouvait en
certaines rencontres, et lorsqu'il lui arrivait de le témoigne
un peu plus vivement qu'il ne l'eût voulu, il se le reprocha
comme une faiblesse, tant il était persuadé qu'en matière aus
délicate la nature a toujours tendance à prendre la pla
qu'une âme surnaturelle désire ne donner qu'à la charité.

« Est-ce pour demeurer vide et froid, lisons-nous dans ses *Notes retraite* de 1886, que mon cœur s'est privé des affections terrestres
J'aurais pu aimer comme un autre; mais à voir ce que produit, da
les âmes qui me confient leurs tourments, cette passion orageuse
l'amour humain, si troublée, si aveuglée sur son objet, si impuissan
à l'embellir, si désarmée devant la victoire du temps, non, je
regrette rien. J'aurai un amour meilleur, j'aimerai le Bien en soi,
Dieu fort et vivant. *Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum.* »

Si le sacerdoce lui interdisait ces affections passionnée
auxquelles la plupart des hommes réservent le beau no
d'amour, en revanche il ne l'a privé d'aucune autre affecti
naturelle et légitime. Nul n'a senti plus que lui les joies de
famille. Sans donner aux siens dans le courant de l'année
temps qui appartenait à d'autres[1], il s'était créé à Louville, po
le temps des vacances, un foyer d'élection, dont il était l'âm
et que sa belle-sœur d'abord, puis sa nièce, Mme la vicomtesse
Méré, s'ingéniaient à lui rendre agréable par leurs quali
de maîtresses de maison.

Tout ce qui lui rappelait ses très aimés disparus l'émouv
profondément.

« Je suis, écrivait-il à sa sœur, le 5 mars 1884, dans un vrai para
chez ce saint et vénérable oncle Philippe[2], contemporain de notre c
père, et qui me le rappelle par tant de côtés. On sent ici la force
ces liens de famille, que tant d'années d'éloignement n'ont pu relâch

[1] *Notes de retraite* de 1885. « Y a-t-il des personnes auxquelles je donne trop? — Ma famille? Non. Je fais seulement le nécessaire, et rien prend moins de temps dans ma vie. — Mes amis? Un peu. »

[2] Philippe du Bourg.

L'intimité, la cordialité est aussi grande que si nous avions toujours vécu ensemble. Vous ne pourrez, d'ailleurs, vous mieux figurer cet intérieur qu'en vous représentant l'esprit de la sainte tante Marie de Jésus, animant tous les membres de la famille et répandant en eux cette piété austère et douce, cette gaieté sereine, qui percent à travers ses lettres. Ajoutez à cela l'autorité respectée du père de famille, et cette facilité des rapports, qui vient de ce que chacun est à sa place, et vous aurez devant les yeux une image que nos intérieurs parisiens sont bien loin de présenter, et qu'il est bien bon de contempler. »

Le souvenir de la mort de sa mère lui inspirait les plus touchantes consolations pour ceux qu'atteignait le même malheur.

« Oh ! comme je comprends bien le brisement de votre cœur ! écrivait-il à un saint religieux[1]. Il y aura bientôt dix-sept ans que j'ai passé par cette épreuve, et la blessure n'est pas fermée. Vous avez conservé beaucoup plus longtemps votre trésor, mais ce n'est pas une raison pour que vous souffriez moins de le perdre. On s'habitue à la possession prolongée, et, quand on a fait ensemble une si longue partie du chemin, on trouve plus étonnante et plus dure la séparation qui survient. Je crois aussi que nos cœurs consacrés à Dieu ont une façon de tendresse filiale que ne peuvent connaître ceux qui ont eu d'autres manières d'aimer. Le vase de nos affections ne s'est jamais penché que d'un côté : quoi d'étonnant, s'il a versé de ce côté-là plus d'amour ? Mais aussi il y a une compensation : ce que nous avons uniquement chéri nous précède là où nous avons dirigé d'avance tout notre espoir. Nous ne laisserons pas derrière nous les objets de notre tendresse, et en allant à Dieu, à cette heure dernière où, comme vous me le disiez cet été, *tout chrétien est obligé de faire la profession religieuse*, nous n'aurons rien à quitter, mais tout à retrouver. Donc, au plus fort de notre peine, il nous faut encore chanter : *Funes cecidérunt mihi in præclaris.* »

Souvent aussi sa pensée se reportait vers son frère Raoul, et il aimait à s'en entretenir avec sa belle-sœur. Il écrivait à celle-ci, au vingtième anniversaire de son mariage, le 16 juillet 1883 :

« Vingt ans aujourd'hui ! C'est bien long, mais aussi bien court pour loger douze années de bonheur traversées de peines, et huit années de deuil et de regrets. Comme la face de la vie a changé dans ces vingt ans ! Mais depuis huit ans elle est toujours la même, c'est-à-dire voilée des deux côtés : du côté du passé qui a disparu, et du côté de l'avenir, qui reste un mystère. Oh ! chère sœur, oui, c'est un mystère pour la

[1] Mgr d'Hulst à Dom Gréa, le 28 mars 1887.

foi et même pour l'espérance ; mais ce n'en est pas un pour l'amour. L'amour affirme que la réunion sera, parce qu'il la veut, et qu'en la voulant il la rend nécessaire. L'amour de Dieu fait cela. Est-ce que la réunion qui a mis Dieu au milieu des hommes était facile ? Elle paraissait impossible, mais l'amour l'a voulu, et « le Verbe s'est fait chair, et « il a habité parmi nous ». Le même amour veut encore la seconde réunion, celle qui mettra les hommes dans le sein de Dieu. « Père, ceux « que tu m'as donnés, je veux que là où je serai, ils soient aussi avec « moi. » Or, cette réunion de chaque âme avec son Dieu, ce sera la réunion des âmes entre elles ; car, si chaque enfant est réuni au Père, les frères se trouveront ensemble. Ainsi l'amour a seul la clef des choses réservées. Ce n'est pas en sondant par la rêverie les profondeurs de l'invisible que nous hâterons l'apparition désirée, c'est en cultivant dans nos cœurs, parmi les tristesses de l'exil, le fruit vivifiant du divin amour[1]. »

Et vers la fin de sa vie, à la même comtesse d'Hulst, devenue, par un second mariage, la comtesse Armand, il disait encore, la remerciant de ses vœux de fête[2] :

« Je n'ai pas douté de votre souvenir, et le vôtre reste, malgré tout, rivé ici pour moi à ceux dont je vis sans cesse. Cependant, même ici, je commence à penser à ces êtres chers, moins en regardant vers le passé dont chaque jour nous éloigne, que vers l'avenir dont chaque heure nous rapproche. Ce n'est plus la séparation qui m'occupe, c'est le revoir. Je vis aussi avec eux dans le présent, leur demandant lumière et assistance pour faire ce qu'ils approuveraient et éviter ce qu'ils blâmeraient. »

Ce « regard vers l'avenir », cette pensée du ciel et de Dieu lui étaient devenus habituels, quand le passé s'imposait à lui de quelque manière.

« Ce matin, lisons-nous dans une lettre datée de Noël 1893, je suis allé, après bien des années, prêcher dans la paroisse où j'ai débuté comme vicaire, il y a vingt-sept ans. En revenant dans mon quartier, je me suis cru au temps où je partais de ce faubourg pour aller voir mes parents et mon frère, et quand j'ai reconnu que personne ne m'attendait plus sur la rive gauche, sinon pour me parler d'affaires, c'est

[1] Le 30 novembre 1885, il écrit à sa belle-sœur : « J'ai appris, deux jours avant, une autre mort qui n'est pas un deuil, mais une délivrance, et qui pourtant m'a beaucoup ému et ne vous sera pas indifférente : c'est celle du bon père Grandvaux... — Il a retrouvé sa lucidité au dernier jour pour mourir saintement. Il est allé rejoindre notre Raoul, à qui il avait été maintes fois si secourable. Priez pour lui ! »

[2] Le 22 septembre 1895.

à peine si mon cœur s'est serré. Il m'a semblé seulement que, moi aussi, j'avais quitté ce monde et que j'y passais comme une ombre. Et j'ai trouvé que mon sort était bon[1]. »

C'est par des réflexions analogues qu'il encourageait ceux qui subissaient les mêmes impressions que lui.

« Je suis heureux, écrit-il à la comtesse d'Hulst[2], de vous savoir installé dans de bonnes conditions à Navailles; j'en espère un vrai repos pour votre corps et pour votre âme, qui en avaient également besoin. Mais je comprends bien l'impression de *changement* que vous fait ce Navailles de votre enfance, devenu un autre Navailles. Il faut se rappeler la parole de saint Paul dont l'endroit est si triste et l'envers si consolant : *La figure de ce monde passe.* » Et il ajoute : « Il reste que ceux qui vivent encore cessent de vivre pour eux-mêmes, mais vivent pour Dieu. »

L'amitié a tenu une très grande place dans la vie de Mgr d'Hulst. Pour lui, « l'âme de l'amitié véritable est, avant tout, le don réciproque de soi-même[3]. » Les élans spontanés du cœur qui, en quelques instants, lient deux âmes pour la vie, ne lui étaient pas inconnus. Lorsque son cœur s'était donné, il ne se reprenait pas et demeurait fidèle par delà le tombeau, comme on l'a vu pour le comte de Paris et pour l'abbé Paul de Broglie, dont il a si admirablement dépeint, du premier « l'âme royale et chrétienne », du second « la science et la charité ».

La conclusion de son bel article sur l'abbé de Broglie ne semble-t-elle pas s'appliquer à lui-même?

« Tel que nous l'avons connu, ce fut une grande figure : la noblesse, le courage, la droiture, l'intelligence et le talent étaient chez lui des qualités de race; le travail de la pensée y ajouta le savoir, et l'effort de la vertu, assisté de la grâce, y ajouta la sainteté.

« Cet homme si fier fut profondément humble.

« Ce tempérament sensible se plia à une vie austère... Cet héritier d'une belle fortune en consuma une partie dans des fondations charitables et dispersa le reste entre les mains des pauvres... Il se plaisait dans la compagnie des petites gens. Sous des dehors un peu froids, il cachait une grande tendresse de cœur. Sa famille, ses amis, ont connu la fidélité de ses affections; tous ceux qui souffraient ont expérimenté la délicatesse de sa pitié. Enfin et surtout il fut un grand serviteur de l'Église et des âmes. Il aima la vérité; il s'épuisa en travaux pour la

[1] Lettre à Mlle Th. V.
[2] De Louvain, le 30 novembre 1885.
[3] Mgr d'Hulst, *Monsieur Renan*, p. 33; *Mélanges*, t. II, p. 363.

faire connaître et la faire accueillir. Tour à tour disciple, puis apô de la charité de Jésus-Christ, il a fini par en être la victime. C'est une belle vie ; c'est une belle mort. Et je m'estimerais heureux si j'av pu réussir à faire mieux apprécier l'une et l'autre[1]. »

On se souvient qu'il avait rendu un hommage aussi chale reux à un ami de jeunesse, Just de Bretenières, et au comp gnon de ses premières armes, l'abbé Courtade.

Quelques prêtres choisis, quelques hommes du monc quelques femmes d'élite, dont il dirigeait la conscience et qu guidait dans leurs œuvres, formaient le cercle privilégié son intimité : par les lettres citées au cours de cet ouvrage, se désignent eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de les nomm

A l'égard de ses fils spirituels, il laissait déborder la te dresse de son cœur, préoccupé de les soutenir et de les garc par son affection, autant que par ses conseils. Cordialement il embrassait. En leur écrivant, il employait des termes presq caressants : *Mon petit, Mon enfant chéri, Ludovicorum time, Animæ dimidium meæ, Dulcissime rerum, Ludovicole dulcissime*[2].

Bénissant le mariage d'un de ses plus chers enfants, il l'ap lait « le fils de mon sacerdoce, le frère de ma pensée, la j de mon cœur ».

Il avait pour les « petits » une affection que l'on a qualif de « maternelle » ; il les câlinait, ou se mêlait à leurs je enfantins ; il surveillait l'éclosion de ces jeunes cœurs ; il aimait la pureté, la candeur, et c'était une des plus dou joies de son ministère que de célébrer une messe de premi communion[3].

*
* *

Ce qu'était, sous la présidence d'un homme doué de te qualités d'esprit et de cœur, les réunions intimes, on le con turera sans peine. A Paris, dans ce milieu d'ecclésiastiq et d'hommes d'étude, l'intelligence et l'esprit avaient le pas tout le reste. On discutait de graves questions, on échang des mots. Par la richesse de ses vues, par la vivacité de

[1] *Mélanges*, t. II, p. 281.

[2] Ces détails sont empruntés à l'exquise brochure de M. Louis Thiéb *Monseigneur d'Hulst intime*, reproduite dans le *Recueil des souvenirs*.

[3] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 36.

reparties, Mgr d'Hulst animait tout le cercle des causeurs; pourtant ses « jeudis soir » n'attirèrent jamais qu'un petit nombre de personnes.

A Louville seulement, on le connaissait tout entier, et on jouissait pleinement de lui, bien qu'il passât dans sa chambre, à travailler, la plus grande partie du jour.

Chaque après-midi il se promenait dans les grandes allées du parc, ou dans les sentiers du petit bois qui le prolongeait; il y lisait son bréviaire, ou y causait avec un ami. Un coin lui était particulièrement cher : une longue allée de sapins qu'il avait plantée, l'année où son frère lui fut enlevé. Ces arbres sont tous morts l'année où il mourut[1].

Il aimait la nature, les grands arbres, les beaux couchers de soleil, mais avec plus de calme que quand il était jeune : « Je trouve que rien de ce qui est ici-bas ne vaut qu'on s'emballe, écrivait-il, en 1890, à une personne que le lac du Bourget avait enthousiasmée. Et ce n'est pas en blasé que je dis cela, c'est parce que j'attends quelque chose de meilleur : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei*[2]. »

Après les repas, il jouait volontiers une partie de billard. Les échecs, qui lui rappelaient, disait-il, les manœuvres parlementaires, un innocent jeu de cartes, la lecture, la conversation, occupaient la soirée.

« J'ai remarqué à une des dernières expositions, écrit M. Louis Thiéblin, un tableau signé d'un nom peu connu. Dans un salon, plusieurs personnes sont réunies. Sur une table ronde, une lampe est posée dont la lumière pâle projette sur les visages des reflets étranges. Autour de la table, des femmes travaillent à de menus ouvrages; deux hommes aussi sont là qui, machinalement, occupent leurs doigts à construire avec des cartes un fragile échafaudage. Tous concentrent leur attention sur un personnage placé au premier plan, dont l'attitude montre qu'il fait la lecture à haute voix. Ce tableau est intitulé, je crois, *Vie de famille*. Souvent le salon de Louville offrait un spectacle semblable, et c'était un régal d'entendre l'orateur de Notre-Dame, dont ses auditeurs appréciaient la diction si nette, si pénétrante, lire pour sa famille et ses intimes quelques « Souvenirs » ou quelque écrit humoristique; il accompagnait

[1] Cette allée, qu'on me pardonne de le dire, m'était bien chère aussi, car j'y ai fait beaucoup des méditations qui m'ont conduit au sacerdoce.

[2] *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 9.

volontiers cette lecture de commentaires savants, ou l'égaya de remarques ironiques et mordantes, ou simplement fines et spirituelles. »

Pris dans le tourbillon des affaires et de la vie, il lui arriva rarement d'exprimer par écrit ce qu'il pensait d'un homme ou d'un livre. Il l'a fait quelquefois, et, grâce à ces confidences échappées, il est possible de pénétrer dans quelque nouveau coin de son esprit si souple, en même temps que vaste.

Il lit avec un poignant intérêt les belles études du duc de Broglie et de Chesnelong. « Je ne crois pas, écrit-il à la comtesse Armand[1], que le duc de Broglie ait fait du tort à votre cher père[2] en élargissant le cadre de son tableau et en y faisant entrer l'histoire générale. La place qu'y occupe votre père est assez belle, et plus de personnes s'y intéresseront. Quant aux *Mémoires* de Chesnelong, on les lit comme un drame où se joue la fortune de la France, hélas! et où elle se perd. »

Les volumes de Drumont, qui passionnent l'opinion, lui laissent des impressions mêlées. « Il y a bien des taches, dit-il à propos de la *Dernière Bataille;* mais c'est en somme un beau, honnête et bon livre, qui tape sur nos amis avec une probité implacable, et qui est triste à mourir, triste parce qu'il est vrai[3]. » Au contraire, il qualifie d'affreux livre le *Testament d'un antisémite*, si dur pour le haut clergé : « Dans ces potins scandaleux, il y a une petite part de vérité, une de fausseté, une grande part de demi-vérité. Le tout forme une lecture plus scandaleuse que celle de la *Lanterne*, aussi sale que celle de Zola. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que l'écrivain qui traite ainsi l'Église est sincère et croyant[4]. »

L'*Italie mystique*, de Gebhardt, suscite cette réflexion : « Il y a des pages exquises; c'est une œuvre savante, honnête et brillante. Mais Dieu! quelle ignorance du christianisme! Impossible de le mieux peindre du dehors et de l'ignorer davantage du dedans[5]. »

L'*Emma Khosilis*, de Renan, lui semble une « jolie fantaisie », mais « cela vous a des airs de pureté exquise, et, au fond

[1] Le 22 septembre 1895.
[2] Le vicomte de Gontaut-Biron.
[3] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 30 mars 1890.
[4] Le même à la même, 29 mars 1891.
[5] Le même à la même, 13 avril 1890.

c'est corrompu. Ce sont des fleurs ravissantes qui sentent le gâté[1]. »

Le jugement de Mgr d'Hulst sur le *Jésus-Christ* du Père Didon n'est pas dépourvu d'intérêt.

« Le livre me plaît, écrit-il. Ce n'est pas une œuvre de science. Comme œuvre d'art, c'est incomplet et cela manque d'harmonie ; mais c'est chaleureux et cela fait du bien. J'en conseille beaucoup la lecture. D'ailleurs, le public frivole a besoin d'être stimulé par l'actualité pour s'intéresser aux choses dont l'intérêt est permanent. Pour qu'on pense au bon Dieu, il faut que quelqu'un en fasse un événement parisien. Le Père Didon a fait ce miracle[2]. »

Il goûte l'inspiration idéaliste et généreuse de Paul Déroulède et d'Henri de Bornier :

« Je viens de lire *Duguesclin*. J'en avais parlé avec éloges, et surtout de l'auteur, dans une séance littéraire au petit séminaire de Paris. Un assistant l'a redit à l'auteur et lui a envoyé le compte rendu de mes paroles. Il m'a remercié dans une lettre charmante et m'a envoyé son drame et ses *Chants du soldat*. C'est un brave cœur. Les stances sur la *Peur* sont splendides ; je les ai apprises par cœur pour me les réciter, comme les morceaux que j'aime.

« J'ai lu aussi le *Fils de l'Arétin*, de Bornier. Tout cela est très beau et très pur. La poésie remonte la pente. Puisse l'âme française suivre son guide[3] ! »

En littérature, en art, la préoccupation morale ne le quitte jamais. Depuis de longues années, le temps lui manquait pour visiter les musées et les expositions ; mais, de loin en loin, il se permettait encore la joie d'un concert.

« J'ai reçu hier votre lettre, où vous me parliez de violoncelle. Je partage votre goût pour la musique élevée, intime, et pour cet instrument en particulier. J'ai entendu autrefois, à Paris, un violoncelliste russe appelé Mouskoff, qui m'avait ravi. Le violon aussi me charme, quand il est joué par un maître qui cherche à toucher et à plaire plus qu'à éblouir par des tours de force. Quant à Rubinstein, j'ai entendu un de ses grands concerts à la salle Erard, et il m'a assommé. Dans chacune de ces longues soirées, il jouait la musique d'un seul maître, ce que j'aime assez ; mais il passait d'un morceau à l'autre sans s'arrêter plus de deux mesures. Ce tour de force de mémoire et d'agi-

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 13 avril 1890.
[2] Le même à la même, 9 novembre 1890.
[3] Le même à la même, 22 décembre 1895.

lité lui donnait un air de perroquet, et le passage brusque d'un thème à l'autre causait une secousse fatigante.

« J'aime, en musique comme en littérature, les artistes qui s'oublient et qui, au lieu de dire : Admirez-moi, vous font admirer la pensée qu'ils expriment. Tous les ans je vais une fois au Conservatoire ; c'est la seule satisfaction musicale que je m'accorde, mais elle est très grande surtout quand on y joue du Mendelssohn ou du Beethoven, les deux seuls artistes que j'aime sans réserve[1]. »

On devine en quel mépris il tenait la plupart des produits de la littérature réaliste ou de la littérature légère qui florissait de son temps.

« Ceux qui sont intéressés à caresser les vices réussissent à persuader au grand nombre qu'il n'y a d'intérêt que dans le spectacle tumultueux des passions. Encore si c'était la victoire du bien qu'on se plaisait à peindre ! Mais non, il faut que ce soit l'amour abaissé qui triomphe. C'est à embellir l'histoire de ces tristes défaites de la vertu que s'employait l'art des romanciers et des poètes jusqu'au jour où, la perversion du goût et du sens moral étant devenue générale, on a pu jeter de côté ces artifices et proposer aux applaudissements de la foule la victoire cynique des plus grossières passions. Zola personnifie cette évolution qu'Augier a caractérisée quand il l'a appelée « l'ère des cochons tristes[2] ».

Et il constate, sans mâcher les mots, la désastreuse influence de telles œuvres et de tels écrivains :

« Le monde du théâtre est, avec la presse boulevardière, cette sœur jumelle du cabotinage, le grand facteur de l'abaissement des esprits et des caractères, l'adjuvant de la nervosité générale. Bref, il est la caricature d'une société ; mais il fait la société à son image, et c'est pourquoi je le déteste, et, parce qu'il le sent, il me déteste aussi. Cependant, individuellement, je ne déteste personne[3]. »

On peut, à l'aide de ces quelques citations, juger à quel point était mal fondée la réputation que cette presse qu'il estimait peu lui avait faite, de « scolastique étroit, desséché, fermé à tout ce qui n'était pas la philosophie de l'École, incapable de s'intéresser aux œuvres dont ses contemporains se plaisaient à se nourrir ».

Digne de l'Académie française par la beauté de son style ph

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 8 décembre 1889.
[2] Le même à la même, 8 décembre 1889.
[3] Le même à la même, 6 mars 1892.

losophique, par la pureté classique de son éloquence, il l'était encore par la connaissance qu'il avait de ces œuvres contemporaines et par la délicatesse de son goût. Aussi, vers la fin de sa vie, songeait-il à s'y présenter, tout en estimant modestement qu'il était encore un peu tôt. Et puis il se défiait des considérations d'*à côté* qui, dans ces sortes d'élections, tiennent si souvent la première place[1].

***

Vivere non sibi, sed Deo et proximo! Cette admirable définition de la vie privée du prêtre, Mgr d'Hulst s'est donc efforcé de la réaliser dans la seconde partie de son existence, avec autant de persévérance qu'il y avait mis d'ardeur dans la période de sa jeunesse sacerdotale.

Où trouver la raison de cette persévérance, sinon dans sa vie intérieure, dans ce fond surnaturel qu'il nous faut chercher à atteindre, si nous voulons vraiment connaître le meilleur de Mgr d'Hulst intime, de l'homme et du prêtre?

Cette vie intérieure a pour ressort le constant désir de la perfection chrétienne, poursuivie grâce à une intimité habituelle avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à l'excitant périodique de la retraite spirituelle, cet exercice que l'Église exige si sagement de ses prêtres, et qui seul permet à l'homme de lire le livre de son âme, de voir où il en est, et de discerner ce qu'il lui reste à faire pour parvenir au véritable but de sa vie.

Mgr d'Hulst avait gardé, dans la maturité de l'âge, malgré tant de lectures, d'études, d'affaires, en dépit du contact des hommes, d'incroyants, de mauvais chrétiens, et, osons le dire, d'hommes d'Église trop éloignés de l'idéal sacerdotal, le même esprit surnaturel, la même foi, la même piété qu'aux jours heureux du séminaire et de ses débuts dans le ministère ecclésiastique.

Sans doute, à certaines heures, son esprit avait été frappé

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 25 février 1894 : « Je n'ai pas fait vœu de ne pas me présenter à l'Académie un jour, mais c'est trop tôt; je n'aurais aucune chance. » En 1896, il s'entretint de ce projet avec moi; mais il croyait, à tort ou à raison, que l'Académie ne nommerait pas d'autre ecclésiastique, tant que vivrait le cardinal Perraud. Ce qui est certain, c'est qu'à s'en tenir aux titres littéraires, nul, dans le clergé contemporain, n'a mérité autant que lui d'entrer à l'Académie.

de la puissance de tel ou tel des systèmes philosophiques ou scientifiques, que l'on oppose de nos jours à la doctrine chrétienne, et les ombres des mystères du christianisme lui avaient paru plus épaisses, — ses notes de retraite en témoignent. Mais toujours, et en peu de temps, les difficultés de l'intelligence s'étaient fondues devant un acte de volonté et d'amour qui avait provoqué une plus grande abondance de lumière et ramené la paix de l'esprit.

« Plus je vis au milieu des incroyants, écrit-il en 1894, — et certes dans cet enfer de la Chambre, je les coudoie d'assez près, — plus je vois et plus je sens que nous sommes dans le vrai et que nous avons la clé du bien, encore que beaucoup d'entre nous ne semblent pas s'en soucier. Quand on est jeune, on est surtout frappé des difficultés intellectuelles de la foi. Quand on a vécu, on reconnaît qu'elle seule adapte des solutions vraies et saines aux besoins essentiels et profonds de l'âme humaine. Plus on va, plus les intermédiaires s'effacent. Déisme, spiritualisme, conservatisme, tout cela est infiniment stérile; le duel se corse entre la religion vraie et vivante et l'anarchie. Ce n'est pas que je ravale la religion au rôle de gendarme; mais elle est le moteur et le régulateur intérieur qu'aucun gendarme ne peut suppléer. Il faut aimer Dieu ou périr[1]. »

A un prêtre de ses amis, absorbé par le travail intellectuel, il écrit qu'il veut l'aider à retrouver, à travers l'aridité de l'étude, la ferveur de la piété.

« Il n'y a que cela de bon. Si le cœur est tout l'homme, le cœur donné à Dieu, ou la piété, c'est tout le prêtre. Le respect humain empêche souvent les prêtres d'en parler entre eux, et nous n'avons pas assez évité ce défaut[2]. »

Comme jadis, il demeure très sensible aux circonstances extérieures qui favorisent la piété personnelle et la réchauffent. La liturgie, les offices conventuels, exercent sur lui leur bienfaisante influence, et il s'en laisse pénétrer.

En 1886, il est retourné à Saint-Claude, chez les chanoines réguliers de dom Grea, et il leur a prêché la retraite.

« Se peut-il qu'il y ait déjà quinze jours d'écoulés depuis que je vous ai quitté! écrit-il au vénérable abbé. J'ai encore l'âme embaumée de ce séjour, et, quand, en disant mon bréviaire, me sens repris par la dissipation, je m'arrête et je cha

[1] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 1er mai 1894.
[2] Lettre du 12 octobre 1886.

tout bas *l'office comme à Saint-Claude;* cela me remet en dévotion[1]. »

Sept ans plus tard, c'est à l'abbaye de Saint-Antoine qu'il retrouve les mêmes religieux, obligés de quitter Saint-Claude. Il officie à tierce et chante la messe : « C'est un moment très doux, et l'action de grâces s'en ressent. Il y a tant de charme à être assisté dans la liturgie par des anges de la terre et si rompus à la pratique des rites sacrés[2]! »

La bénédiction des *officiers sortants* et *entrants,* au réfectoire, lui dicte cette belle page.

« Ce soir, au réfectoire, touchante cérémonie du samedi soir que je n'avais jamais vue. Après le *Benedicite* solennel en faux-bourdon, les *officiers sortants* de semaine, servants d'abord, puis lecteur, viennent s'incliner au milieu du réfectoire en chantant des versets d'action de grâces; le Père les bénit avec une oraison liturgique; puis les officiers entrants viennent demander l'investiture de leur charge; le Père les bénit encore avec des oraisons toutes pleines de l'Écriture et de la tradition monastique. Vraiment, un repas ainsi commencé n'est plus une action matérielle; c'est une continuation de l'office. Au reste, toute la vie des chanoines réguliers est remplie de cette poésie mystique; rien n'y est banal, ni terne, comme dans nos communautés modernes. C'est la réflexion que je faisais déjà, il y a vingt-deux ans, lorsque, après la Commune, je vins à Saint-Claude faire une retraite d'élection avec l'abbé Courtade. Je fus alors si remué par ce que je vis, que je conçus le désir d'entrer dans cet ordre. Ce désir n'était pas très sérieux. Aujourd'hui ma sympathie est plus désintéressée, mais elle n'est pas moins vive. Trop vieux et trop assujetti pour changer de vie, je me borne à dire : Heureux ceux qui ont pu et su et voulu à temps pratiquer ce bel échange de toutes choses contre l'unique tout : *Da totum pro toto*[3]. »

Les sanctuaires de Rome l'émeuvent, eux aussi, comme lorsqu'il y était entré pour la première fois, jeune diacre ou jeune prêtre. Il *aime* Rome.

« C'est incroyable, écrit-il à sa sœur, comme en revenant ici j'ai toujours le sentiment de rentrer *at home.* Cela me paraît tout naturel d'y être, et je salue chaque objet comme une vieille connaissance. Il n'y a que Louville qui me produise une impression analogue... Rome et Louville sont les deux seuls lieux de la terre où je n'aie pas le senti-

[1] Mgr d'Hulst à dom Gréa, 8 août 1886.
[2] Notes de retraite, 1893 (à Saint-Antoine, Isère).
[3] Notes de retraite, 1893.

ment de l'exil[1]... » « Ce matin, écrit-il à l'abbé Pisani, le 18 janvier 188[illegible] j'ai chanté la messe au *Cemeterio ostriano*, où il y a une mémoire pa[illegible] ticulière de la chaire de saint Pierre et d'intéressants souvenirs [illegible] l'apôtre, qui nous ont été admirablement commentés ensuite dans u[illegible] conférence de de Rossi, perché sur une chaise et parlant à cent ci[illegible] quante personnes répandues autour de la crypte principale dans l[illegible] galeries éclairées. Aujourd'hui, à l'évangile de la messe, j'avais fait[illegible] cet auditoire mêlé d'Italiens et de Français une petite homélie en fra[illegible] çais. Cette messe de catacombe, avec une assistance pieuse, mass[illegible] debout, là où les premiers chrétiens prenaient part aux saints my[illegible] tères, était fort émouvante et m'a mis en dévotion[2]. »

Quelle joie d'âme fut pour celui qui aimait tant saint Franço[illegible] et en parlait si chaudement dans ses *Lettres de direction*, de po[illegible] voir enfin accomplir le pèlerinage longtemps souhaité d'Assise[illegible]

« Chère sœur, comment pourrais-je garder pour moi ce que j'[illegible] trouvé ici ! Je désirais depuis vingt ans faire ce pèlerinage, et cependa[illegible] je ne me doutais pas de tout ce qu'il me réservait. Qui n'a pas [illegible] Assise n'a rien vu. En arrivant au pied de cette montagne, en gravi[illegible] sant les pentes qui mènent à la vieille cité ombrienne, on oublie [illegible] temps où l'on vit ; on se croit au XIIIe siècle. Le cadre de la nature e[illegible] admirable, l'un des plus beaux de l'Italie, par conséquent l'un des pl[illegible] beaux du monde. Les splendeurs que l'art chrétien a accumulées dans l[illegible] trois églises superposées de Saint-François dépassent, à mon avis, [illegible] qu'on peut admirer à Florence et à Rome. Enfin l'impression religieu[illegible] qu'on éprouve à prier devant le corps de saint François et devant cel[illegible] de sainte Claire est une des plus pénétrantes que j'aie senties dans m[illegible] vie. Chère sœur, il me semble que ces consolations si pures devraie[illegible] être pour les âmes qui ont renoncé à toutes celles du monde, et je m[illegible] dis que votre âme religieuse et votre nature d'autrefois auraient trou[illegible] ici un vestibule du ciel. Mais ce ne sont, après tout, que des reflets [illegible] Dieu, et votre vocation réparatrice est de préférer la nuit profonde au[illegible] reflets lumineux pour aller plus directement, plus fructueusement auss[illegible] à la pleine lumière. Du moins j'aime à vous associer au bien que [illegible] ressens de ce pèlerinage, plus nécessaire peut-être à celui qui do[illegible] user tous les jours sa vie surnaturelle aux frottements de ce monde [illegible] qui a besoin de retremper dans un milieu plus chaud son âme expos[illegible] aux refroidissements du siècle[3]. »

[1] Mgr d'Hulst à sa sœur, 20 avril 1884 et 4 février 1886.

[2] Le même à l'abbé Pisani, 18 janvier 1887.

[3] Le même à sa sœur, 2 février 1886 ; et il ajoute, le 4 février, de Rome : « Je suis arrivé ici avant-hier, tandis que ma lettre d'Assise prenait son v[illegible] vers vous. Puisse-t-elle vous avoir apporté quelque chose de ce qu'on reço[illegible] dans cet admirable lieu ! »

Utile bienfait sans doute, mais non pas nécessaire; car toute la vie de Mgr d'Hulst était pieuse. Il disait sa messe sans précipitation ni lenteur; il la lisait si distinctement que, de près, on pouvait la suivre sans le secours d'un livre. Celui qui la lui servait était frappé de la ferveur avec laquelle il prononçait les paroles de la consécration.

Depuis qu'il était député, aucun de ses collègues ne mourut sans qu'il célébrât pour le repos de son âme une neuvaine de messes.

Chaque jour il faisait une visite au saint Sacrement. A Louville, c'était une demi-heure avant le dîner; son recueillement et sa ferveur saisissaient ceux qui, entrant à l'église après lui, le trouvaient en prières. Aux Carmes, c'était généralement le soir après dîner, et quelquefois fort tard, dans cette petite chapelle dite du *Chancelier,* qui avoisine l'appartement du recteur et d'où l'on voit le maître-autel.

Une existence austère et simple était l'accompagnement naturel, la suite et en quelque façon le support de cette piété. Mgr d'Hulst ne connut jamais le luxe, ni même le confortable. Sa table était sobrement servie; il s'imposait de ne jamais reprendre d'un mets qui lui plaisait. Sa chambre était étroite et sombre. Son lit se composait d'une toile, fixée à quatre montants en fer, et sur laquelle s'étendait un unique matelas; une armoire en bois blanc faisait face à ce lit; pour toute ornementation, un crucifix et un grand chapelet pendus au mur.

Par esprit de pauvreté, il ne prenait presque jamais de voiture.

Il n'était pas de ces modernes « ascètes » qui dédaignent la mortification, comme moyen de vie spirituelle. « Pour moi, écrivait-il à un ami, je sens que nous ne ferons rien pour Dieu et les âmes sans un peu d'austérité. Quand il nous semble *qu'il n'y a pas de mal* à ceci ou à cela, tout n'est pas dit encore : est-ce assez digne, et l'esprit de mortification n'y est-il pas contraire[1]? »

Pour mieux assurer cette mortification, il recourait lui-même aux pénitences approuvées par l'Église et dont tous les saints ont usé, en particulier la discipline chaque vendredi.

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 25 mars 1886.

*
* *

Le monde aura toujours grand'peine à comprendre qu'une telle vie ait besoin de recueillement et d'amendement. Mgr d'Hulst, lui, avait soif de se recueillir et ne doutait pas qu'il dût s'amender. Non seulement il aspirait à sa retraite annuelle comme à l'oasis désirée, mais il cherchait, au cours de l'année, les occasions de se retirer du monde[1].

Il était loin de se croire parfait, et il le reconnaissait volontiers devant ses amis, tantôt avec *humour*, tantôt avec une très simple humilité.

« Si l'on pouvait, écrit-il à l'un d'entre eux, fondre nos deux natures en une seule personne, comme nos cœurs sont fondus par l'amitié, on verrait un monsieur très bien. Je ne prévois pas assez, vous prévoyez trop. Je me distrais trop d'un souci par l'autre, vous gardez trop le même souci fiché dans votre cerveau. Je suis trop confiant, trop optimiste; vous êtes trop défiant, trop pessimiste. Je souffre de certaines choses qui arrivent parce que je ne les ai pas prévues; vous souffrez d'une multitude de choses qui n'arrivent pas, parce que vous voulez trop les prévoir[2]. »

Et à un autre :

« Il faut bien que je vous dise merci pour la fidélité de votre charitable affection. Si vous saviez à qui elle s'adresse, à quel réfractaire des bontés persévérantes du bon Dieu, à quel gâcheur de ses dons vous y mettriez moins d'élan; mais je n'ai pas le courage de m'en plaindre. Vous m'aiderez à devenir ce que vous me croyez[3]. »

Pour devenir tel, le grand moyen dont usa Mgr d'Hulst fut, on ne saurait trop le redire, celui des *Exercices de saint Ignace* avec l'*Élection d'amendement*, qui est le point culminant de la retraite. Écoutons-le, deux ans avant sa mort, rendre ce témoi

[1] Mgr d'Hulst au cardinal Langénieux (à propos d'une retraite prêchée Binson), 6 janvier 1890 : « Il est entré un peu d'égoïsme dans mon acceptation. J'ai pensé que cette retraite intime en petit comité ne serait pas moins salutaire au prédicateur qu'aux exercitants; qu'à vrai dire il n'y aurait pas de prédicateur, mais seulement un retraitant de plus, et que rien ne pouvait m'être plus utile, au milieu de l'activité de l'hiver, que cette semaine de recueillement. »

[2] Le même à l'abbé X., 24 août 1894.

[3] Le même à dom Gréa, 5 janvier 1891.

gnage aux *Exercices*, qui devaient encore, l'année suivante, lui arracher un cri suprême de reconnaissance :

« Les choses ainsi précisées, je me suis résolu devant Dieu et j'ai prononcé avec paix et consolation l'engagement ci-dessus. Je l'ai offert à Dieu par Marie, le bénissant de m'avoir fait connaître cette méthode des *Exercices* et de l'*Élection d'amendement*, que j'apprécie toujours plus, en voyant le vague que laissent les retraites faites en dehors de cette méthode. Il y a vingt ans cette année (septembre 1874) que j'ai fait connaissance avec les *Exercices*. Que ne leur dois-je pas depuis lors pour moi-même et pour mon ministère auprès des autres! Ce sentiment d'action de grâces remplit la fin de mon élection[1]. »

D'ordinaire il faisait sa retraite seul, à la villa Manrèse, à Clamart, sous la direction d'un Père jésuite. Quelquefois il s'y trouvait avec d'autres, au moment d'une retraite prêchée; et, pour ne pas se singulariser d'une façon blessante pour le prédicateur et pour ses propres confrères, il assistait aux prédications. Il les écoutait avec simplicité, s'efforçant de ne pas juger, mais uniquement de profiter; il se laissait aller naïvement aux impressions et aux bons mouvements que la parole de l'orateur cherchait à provoquer. Une retraite prêchée par le R. P. de Haza, en 1883, l'émut jusqu'au fond de l'âme; il y reconnaissait « une ardeur de séraphin »; et lui-même, après chaque sermon, ne pouvait s'empêcher de redire la parole des disciples d'Emmaüs : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur*[2] ?

Mais, qu'il fît sa retraite seul ou en compagnie, il la faisait avec une conscience admirable, se prêtant à tout avec une candeur d'enfant, recourant sans hésiter même à ces petits procédés que saint Ignace recommande à l'occasion, et que si aisément jugent puérils de beaucoup moins grands que Mgr d'Hulst. Il méditait suivant les règles, il s'examinait jusque dans les derniers replis, il s'obligeait à une longue et minutieuse confession qu'il tenait à rendre humiliante, persuadé que, plus il était entouré d'estime et même d'admiration, plus il était nécessaire qu'il étalât devant son confesseur toutes ses faiblesses; et toujours il se relevait, extraordinairement consolé de cette confession humiliante. Il précisait avec rigueur l'objet de son amendement, écrivait ses résolutions, prévoyait

[1] Notes de retraite, 1894.
[2] *Ibid.*, 1883.

en détail les moyens de les tenir, s'y engageant quelquefois par vœu, au moins pour un temps. Aussi n'est-on pas surpris de trouver sous sa plume cette réflexion :

« Quelle vie active que celle de la retraite ! On parcourt un champ immense, on traverse les états les plus divers; chaque heure apporte sa transformation[1]. »

Il est aisé de deviner que le principal et presque l'unique problème que Mgr d'Hulst eut à résoudre dans les retraites des quinze dernières années de son existence, fut la sauvegarde de sa vie spirituelle, au milieu de tant d'occupations dissipantes, et le moyen de tirer parti de ces occupations mêmes pour la sanctification de l'âme.

Longtemps, en effet, il lui faut constater que sa vie est un entraînement, qu'il ne tient pas le gouvernail, qu'il est *à la suite* des autres, qu'il se laisse faire et dominer, que ce qu'il fait pour les autres est comme dérobé à sa propre sanctification[2].

« *Offerent se totos ad laborem.* Ce n'est pas le labeur qui me manque et je n'ai pas beaucoup à me reprocher de manquer au labeur. Mais faute de recueillement, je n'en suis plus maître, je le subis, je ne l'offre plus au divin Roi. Il faut que je me décide à me calmer, à me modérer, à me reprendre, pour me donner au seul Seigneur : *tu solus Dominus*, au lieu de me laisser prendre par toute créature. Alors seulement le travail pourra me paraître aimable; quand je le regarde en lui-même, j'en viens à le haïr[3]. »

Assurer l'oraison quotidienne par le lever de bonne heure, que sa nature et la fatigue lui rendaient toujours si difficile, lui parut longtemps la meilleure garantie de ses progrès et de cette possession de lui-même, sous la dépendance de Dieu. Pour y parvenir, il lutta héroïquement. Pendant un temps même, il envisagea l'éventualité de la vie religieuse, puis la suppression totale des sorties du soir. Deux raisons le déterminèrent à renoncer à tout projet de vie religieuse : il ne découvrait pas en lui les signes d'une vraie vocation, puis il s'était convaincu que « le religieux ne connaît pas le monde tel qu'il est », et qu'il avait besoin, lui, de cette connaissance, pour exercer le ministère auquel il était apte et préparé[4].

[1] Notes de retraite, 1883.
[2] *Ibid.*, 1884, 1885, 1886.
[3] *Ibid.*, 1884.
[4] *Ibid.*, 1887.

Ce fut un motif analogue qui le décida à conserver, tout en les restreignant, ses relations du soir.

« On a souvent loué, écrit-il, l'ancien clergé de France pour la connaissance qu'il avait de la société de son temps et l'influence qu'il y exerçait. On est surtout frappé aujourd'hui de la façon dont le clergé des États-Unis est mêlé à la vie de cette grande démocratie américaine et de l'ascendant qu'il prend sur elle. En France, en Italie, aujourd'hui c'est le contraire. Le prêtre est un être à part avec lequel on ne fraye pas, un être qui ne compte pas en dehors d'un certain cercle dévot. Est-ce en s'isolant davantage qu'il reconquerra de l'influence?

« Or, à Paris et dans les grandes villes, où chacun dans le cours de la journée est absorbé par les affaires, c'est le soir qu'il faut se voir, ou bien l'on ne voit personne[1]. »

Sans recourir à des procédés aussi radicaux, il finit pourtant par remporter la victoire désirée. Au surplus, il est juste de remarquer qu'un homme qui, chaque jour, avait à parler des choses de Dieu et qui chaque soir se recueillait devant le saint Sacrement, méditait et faisait oraison, alors même que cette oraison n'était pas *en forme*.

Bien des fois aussi, il chercha à retrancher de sa vie une part des occupations qui ne constituaient pas sa tâche principale, notamment la direction des femmes, pour se donner davantage à l'Institut et aux étudiants, car il ressentait sur ce point des scrupules[2].

Il n'y parvint pas, et finit par se dire que sans doute Dieu voulait qu'il en fût ainsi, et qu'il n'avait qu'à se sanctifier par la manière dont il accomplirait tant de devoirs obsédants[3]. C'est en 1894, dans son avant-dernière retraite, faite aux Carmes et prêchée par dom Gréa, qu'il avait pris cette résolution.

[1] Notes de retraite, 1887.

[2] *Ibid.*, 1881, 1883, 1885, 1890. En 1885, il constate avec une sorte d'angoisse morale que « ce qui lui prend le plus de temps, c'est ce qui n'est pas de sa fonction ».

[3] Déjà plusieurs fois Mgr d'Hulst avait cherché, tout en se proposant de restreindre ses occupations, à corriger toutes les imperfections qu'il y mêlait, notamment par impatience. — Retraite de 1882 (faite en février 1883) : « Il ne faut pas que je me lasse d'être bon pour les personnes qui en profitent peu ou qui me fatiguent. Car, si Jésus se laissait rebuter pour de tels motifs, où en serai-je? Ne m'aurait-il pas depuis longtemps abandonné? Soyons donc pour nos frères ce que Jésus est pour nous. » — Retraite de 1885 : « Est-il raisonnable de s'étonner ou de se plaindre d'être accablé quand on ne s'appartient plus, qu'on est donné et que les autres ont vraiment droit sur vous? »

« *Offerent se totos ad laborem!* N'est-ce pas là tout le fruit de cett retraite que je fais chaque année au moment de reprendre mes tra vaux? Plus j'avance dans la vie, plus le fardeau devient lourd, pui aussi parce que les forces diminuent, non seulement les forces phy siques, mais cette confiance et cet entrain qui sont une force moral et un privilège de la jeunesse. Donc je dois m'attendre à sentir plu encore cette année le poids de mes devoirs, surtout de cette partie d mes devoirs qui semble étrangère à mes devoirs, ce que j'appelle le affaires des autres, les mille, — je devrais plutôt dire les trois mill — services particuliers que des personnes connues ou inconnues, sym pathiques, ou indifférentes, ou antipathiques, me demanderont d'i aux vacances prochaines, soit par lettres, soit par visites et instance C'est par là que mon temps s'écoule et aussi mes forces, ma vie ne veuse, ma patience, ce que je pourrais avoir de charité, de bienvei lance, de douceur. Par ces milliers de trous, mes pauvres réserv fuient et s'épuisent. J'ai imaginé toutes les combinaisons possibles pou simplifier, pour éliminer. J'ai réussi par des exclusions quelquefo pénibles à moi-même et aux autres; mais aussitôt de nouvelles charge de nouvelles importunités sont venues, inévitables autant qu'impr vues, m'enlever plus de loisir et de tranquillité que je n'en avais reco quis. Maintenant c'est fini : je dois renoncer à voir finir cet esclava tant que Dieu me laissera attelé au travail. L'essentiel est d'en tir parti pour mon salut et ma sanctification.

« Et d'abord, pourquoi dire que ces choses-là ne font pas partie mes devoirs? Dans la mesure où elles sont inévitables, elles résulte de la position que la Providence m'a faite, de mes vingt-neuf ans ministère à Paris, des fonctions que j'ai remplies, des relations qui sont nouées, de la notoriété que les circonstances m'ont donnée. Po m'en décharger, il faudrait cesser d'être ce que je suis par la volo de Dieu. Donc ces choses entrent comme partie intégrante dans m devoirs. Seulement elles en sont la partie ingrate, fastidieuse. Ou j'aimerais partager mon temps entre la direction de l'Institut, la p paration de mes conférences, l'étude, le ministère auprès de quelqu âmes choisies; je porterais encore assez facilement le poids, jusqu' assez léger pour moi, des devoirs parlementaires. Mais alors où ser la croix? Ces choses que je voudrais exclure sont précisément le moy qui m'est offert de servir Dieu purement au lieu de me chercher m même. Notre-Seigneur, lui, n'a pas choisi ses travaux; il n'a pas ch ses persécuteurs, pas plus ceux qui l'accablaient de leurs sollicitati au point de l'étouffer presque dans la foule, que ceux qui devaient jour le crucifier : *Christus non sibi placuit.*

« ...Pour répondre à son appel *en m'offrant tout entier au trav* je dois embrasser dans mon offrande et envisager principalement c partie de ma tâche qui, n'étant pas aimable en elle-même, ne peut ê aimée qu'en Lui, à cause de Lui. Et le signe que je commencera aimer ma corvée sera si je le porte avec douceur, sans m'irriter, s

me plaindre, sans me faire plaindre. Ainsi acceptée, l'épreuve sera un grand exercice d'amour, une source de mérites. Subie autrement, elle n'a été qu'une source de péchés. »

Chaque année, il consent plus généreusement à faire « ces offres d'un plus grand prix » que demande saint Ignace au retraitant et auxquelles, on s'en souvient, il avait eu d'abord quelque peine à s'engager. C'est ainsi qu'il accepta la perspective d'une mort prématurée et entourée de toutes les conditions qu'il plairait à Dieu d'y mettre, la perte de ses biens et les critiques qui ne lui furent pas ménagées à la fin de sa vie.

« Je dois donc me pénétrer de l'injustice du monde et lui donner tort en moi-même en glorifiant ce qu'il condamne et en condamnant ce qu'il absout ; mais je dois trouver bon qu'il me juge mal, qu'il travestisse mes intentions et me condamne injustement, parce que, en faisant cela, d'une part il châtie mes fautes trop réelles, d'autre part il me range à ma place d'ami de Jésus-Christ, il m'associe au sort de mon divin Maître, il complète ma vocation. Une fois de plus, j'ai compris et goûté *les offres d'un plus grand prix*[1]. »

« On ne comprend jamais mieux que Dieu est bon, écrira-t-il encore, que quand on lui sacrifie tout le reste. *Voluntarie sacrificabo tibi et confitebor nomini tuo, quoniam bonum est*[2]. »

L'amour de Dieu facilita tous ces sacrifices à Mgr d'Hulst, et cet amour, la bonté divine le lui rendit plus d'une fois sensible. Lisons cette dernière méditation de sa retraite de 1883 ; elle a pour objet le mystère de l'Ascension.

« O Jésus ! je ne sais rien du ciel, mais je sais que c'est là qu'on vous trouve, qu'on ne vous perd plus. Il est bon, il est nécessaire à l'exilé d'avoir de temps en temps une vision au moins fugitive de la patrie. Donnez-la-moi avant que je parte, avant que je retourne dans la fournaise, dans la fumée du combat où l'on ne voit plus rien !

« Et le Maître a entendu cette humble prière de son pauvre serviteur. Quel contraste ! Tout était prêt pour le départ. Je ne devais me relever de cette oraison que pour monter en voiture. Et la terre a disparu à mes yeux. Et je n'ai rien vu à la place ; mais toutes les paroles des divines Écritures qui me parlent de la bienheureuse éternité se plaçaient d'elles-mêmes sur mes lèvres. Et le psaume *Quemadmodum cervus* faisait monter comme autant de flots ses sublimes apostrophes des

[1] Retraite de 1891.
[2] Retraite de 1893.

profondeurs de mon âme, et mes yeux se mouillaient de larmes, et j retrouvais dans mon âme desséchée la naïveté, la fraîcheur, la tendress des anciens jours. O ami ! qu'il eût fait bon rester là à vos pieds ! que l'espérance, quand elle vient de vous, ressemble de près à l'amour ! !

Mais c'est dans sa retraite de 1890 que Mgr d'Hulst fut définitivement envahi par le divin amour. Jamais les heures ne lu parurent plus courtes, jamais la prière plus facile. Déjà pendant tout le mois qui avait précédé, à Louville et à Lourdes, s'était senti tout près de Dieu. C'est au poids de l'amour qu' pesa ses péchés; c'est au poids de l'amour qu'il considéra c qu'il devait offrir à Dieu :

« O mon Dieu, désormais le service que vous me demandez ser entre vous et moi une affaire d'amour.

« Et celui qui hésitait devant le devoir, qui marchandait la reco naissance, se sent attiré et comme entraîné quand il lui est demanc davantage. M'est-il jamais arrivé, ô mon Maître, de me tenir quelq temps à vos pieds, même aux heures les plus obscures ou les pl découragées de ma vie morale, sans entendre, ne fût-ce qu'un momen cet appel intime? L'ai-je jamais entendu sans désirer de le suivre, sa reconnaître qu'il rend tout aisé et qu'il donne infiniment plus qu'il demande? »

« ...C'est parce qu'il connaît bien la faiblesse de ma volonté que m divin Maître a voulu intéresser mon cœur dans son service. Je lui di donc, en renversant la parole du Prodigue : Père et ami divin, je suis ni digne, ni capable d'être votre fidèle serviteur; si vous voul de mes services, traitez-moi en fils, en frère, en ami. Mettez-moi la compagnie de ceux qui vous ont suivi par amour... Mon esprit, volonté, ma mémoire, mon imagination, mes sens, mon corps, so pour vous des débiteurs infidèles. Peut-être serez-vous plus heure avec mon cœur. C'est ce qu'il y a de moins mauvais en moi-mêm Vous n'avez pas permis qu'il se donnât à aucune créature. J'entre aujou d'hui dans ma cinquantième année : la jeunesse est très loin, la vie lesse s'avance, et je sens que mon cœur est libre du côté du monde ne peut frémir que sous votre étreinte. Prenez-le donc, ô mon Dieu, ne me le rendez plus : *Sume, ac suscipe, Domine!* »

Plus tard, Dieu lui montra clairement tout ce qu'il dev à la sainte Eucharistie, depuis sa première communion depuis sa première messe. Il reconnut qu'il lui devait d'av conservé la foi, malgré l'influence séduisante des nouvelles d trines; d'avoir gardé l'amour de Jésus-Christ et de l'Église; en d'avoir gardé les serments de son sous-diaconat et la joie s'être livré, dès sa jeunesse, au seul amour du souverain Bie

C'était en 1892, quatre ans avant sa mort, que Mgr d'Hulst se rendait, en attribuant tout le mérite à Jésus-Hostie, ce précieux témoignage; et il ajoutait, au souvenir des occasions dangereuses qu'il avait rencontrées en sa vie :

« *Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat nunc Israel, nisi quia Dominus erat in nobis...; torrentem pertransivit anima nostra; forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.* Je ne sais pourquoi ces paroles du psaume CXXIII, auxquelles je ne pensais pas du tout, me sont revenues à la mémoire, et elles traduisent si divinement le sentiment qui m'était donné, que je les ai reçues avec émotion comme venant de Dieu. Seigneur, quelle force et quelle douceur sont cachées dans vos Écritures ! Ils ne les connaissent pas ainsi, les savants superbes qui disèquent comme un cadavre cette vivante enveloppe de votre Verbe[1]. »

Il comprit aussi, grâce à une lumière très vive, la compatibilité de l'amour avec la tentation. Il vit l'âme de Notre-Seigneur à la fois illuminée de la vision intuitive et noyée dans un abîme de ténèbres et d'amertume, et il conclut que l'essentiel n'est pas de se trouver bien, ni de se sentir tel qu'on voudrait, mais de tendre à Dieu à travers tout[2].

La retraite de 1895 (à Clamart, du 10 au 15 octobre) est d'un intérêt presque poignant. C'est la dernière : elle paraît toute pleine du sentiment de la fin. Dieu a permis que, de même qu'en 1896 Mgr d'Hulst donna, dans la conférence de Notre-Dame-de-la-Paix, son testament philosophique, il laissât, dans cette retraite, quelque chose comme le testament de sa vie spirituelle. D'abord, lui-même en fait la remarque, elle est enfermée entre l'anniversaire de sa naissance et celui de son ordination sacerdotale.

« C'est le jour où je suis venu au monde que j'ai médité sur ma fin : *Ad quid venisti?* Demain, jour de mon baptême, je me mettrai à la suite du *Roi éternel,* et, en répondant à son appel, je ne ferai que redire les promesses qu'on a faites pour moi, il y a cinquante-quatre ans. Mardi prochain je terminerai mes *Exercices* en disant la messe de sainte Thérèse, et j'aurai à rendre grâce à Dieu de trente années de sacerdoce. »

Et il ajoute :

« Ces mesures qui divisent le temps nous en rendent plus sensible la fuite rapide. Combien d'anniversaires semblables ai-je encore à célé-

[1] Retraite de 1892.
[2] Retraite de 1893.

brer dans le secret de mon cœur? *Peut-être pas un seul;* et en aucun cas je n'en saurais avoir devant moi autant que j'en ai derrière moi ! Que de choses m'ont occupé pendant ces trente années, qui ne sont plus qu'un souvenir vague ! Combien m'ont paru importantes au point de prendre le pas sur les affaires de Dieu dans mon âme, et qui aujourd'hui ne sont plus rien ! Il est donc vrai : *Unum est necessarium.* »

Cet unique nécessaire, c'est le salut; mais notre salut se confond avec le service du prochain et l'amour du souverain Bien. Ainsi notre recherche du bonheur est tout autre chose que l'égoïsme. Cette recherche désintéressée, qui est celle des saints, Mgr d'Hulst y aspire de toute son âme et le dit en termes admirables.

Dieu répond à sa générosité par des grâces telles qu'il en avait rarement reçues : d'abord par celle d'une confession « entière, courageuse, réparatrice », puis par des lumières très claires sur l'amendement à introduire dans sa vie, enfin par le sentiment très vif du rôle souverain que joue la confiance en Dieu dans la sanctification.

« Qu'est-ce qu'un saint? écrit-il. C'est un homme qui croit aux promesses de Dieu, à la puissance de sa grâce; un homme qui dit avec saint Paul : *Scio cui credidi;* qui, avec saint Pierre, marche sur les eaux; qui ne se demande pas comment il pourra suivre Jésus-Christ, mais quelle raison il a de le suivre, et qui, une fois convaincu du pourquoi, s'en remet à Dieu du comment, se met à l'œuvre et dit à Dieu : C'est votre affaire. Ainsi ont fait les martyrs. Ils ne se sont pas exercés au martyre comme des acteurs à répéter un rôle : ils ont compté sur Dieu pour qui ils allaient combattre. Cent fois j'ai exprimé cette pensée dans mes prédications et mes conseils aux âmes. Jamais elle ne m'avait saisi à ce point. J'ai vu toute la spiritualité se concentrer en cette vertu de confiance. J'ai senti que dans l'élection de demain Dieu va me demander beaucoup, qu'il me sera naturellement très difficile d'y persévérer, et que le moyen d'en venir à bout, c'est de compter sur lui.

« Et, vers la fin de la contemplation de l'Incarnation, cette même pensée a de nouveau tout éclairé en moi : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* Il ne sert de rien de dire : *Quomodo fiet istud?* Dieu répond : *Spiritus sanctus superveniet in te...; non erit impossibile apud Deum omne verbum.* »

Dieu voulut aussi que celui qui avait tant aimé les *Exercices* de saint Ignace en connût plus profondément encore l'efficacité.

« Tandis que cette lumière m'éclairait, je ne sais pourquoi je pensai tout à coup aux grandes œuvres qu'avaient faites dans le monde les

disciples de saint Ignace, surtout ces grands missionnaires du Japon et de l'Amérique, ces confesseurs intrépides, ces martyrs innombrables. Comment s'étaient-ils préparés à tout cela? En faisant ce que je fais en ce moment, en faisant les *Exercices*, en se pénétrant de l'*esprit* de Jésus-Christ et du désir de le suivre et d'une confiance absolue en sa grâce. Il ne leur a pas fallu d'autre initiation. Avec ce bagage que le monde eût trouvé léger, ils sont allés partout, et partout ils se sont trouvés armés pour vaincre. Et alors j'ai demandé ardemment par Marie la grâce de la confiance en Dieu. »

Même des grâces sensibles ne furent pas refusées au bon serviteur qui, sans doute, avait besoin de ce cordial. C'était au matin de la journée de l'élection; un instinct secret l'avertissait qu'elle *serait décisive*, et qu'il fallait aller au-devant de l'action divine *corde magno et animo volenti*. Après une prière recueillie, le retraitant était tombé dans une distraction qu'il qualifie de ridicule, un rêve d'orgueil, et il craignait que tout le fruit de l'exercice n'en fût perdu.

« C'est là pourtant que m'attendait la grâce la plus puissante de ma retraite, une grâce de prière ardente, intense, émue, suppliante et confiante, qui m'a fait quitter ma place pour aller me prosterner devant le tabernacle et parler à Notre-Seigneur, *sicut solet amicus loqui ad amicum suum*. Je n'avais pas à chercher l'objet de ma demande. Il m'était suggéré avec évidence, en même temps que je me sentais mû à le demander.

« Je demandais donc à Notre-Seigneur de me prendre à son service, de s'emparer de moi, d'oublier les longues hésitations, les pas en arrière, les inconséquences, les résistances, les défaillances qui, à travers de bons mouvements, ont rempli mes trente années de vie sacerdotale. Je lui protestais que je n'avais plus peur de lui, ni de ses exigences, ni des conséquences de cette donation; que, s'il en résultait pour moi des devoirs plus étroits, une application plus rigoureuse, une mortification plus constante, voilà pour le dedans; et pour le dehors, des épreuves, des humiliations, des privations pénibles, je ne voulais rien craindre de tout cela, parce que cela me viendrait de lui et que la grâce de le porter viendrait en même temps; que, s'il le voulait, je pouvais être plus joyeux avec tout cela qu'au milieu de toutes les satisfactions, et que, s'il lui plaisait que je fusse triste plus ou moins longtemps, cela me plaisait aussi.

« J'offrais alors mon élection prochaine, demandant qu'elle donnât de la consistance et de la durée à mon offrande.

« Puis je revenais au mystère de la Nativité, je considérais Jésus comme un roi inaugurant sa vie sur la terre par la pauvreté, la douceur, l'humilité, la dépendance, le détachement et la pureté; et ces

paroles du *Sacris solemniis* me vinrent alors aux lèvres : *Per tuo semitas, duc nos quo tendimus!* Je les répétai souvent avec une émo tion indicible. Oui, *par vos voies, par vos sentiers à vous,* si rude qu'ils soient, et non par d'autres chemins, j'arriverai où je tends, l'amour militant en ce monde, à l'amour béatifique dans l'autre. Pui tout s'est calmé en moi. »

Le lendemain, Mgr d'Hulst « se remettait un instant devan l'autel, à cette même place où Jésus parlait la veille, sans espére de l'entendre encore, mais par reconnaissance, et pour renou veler son offrande; sachant bien que de telles paroles sor rares, mais que leur effet demeure et qu'elles n'ont pas besoi d'être renouvelées ».

Il résolut de soumettre à un examen particulier de tous le jours, alternant de deux en deux mois, trois imperfection qu'il constatait en lui, avec l'intention de se lier par là et c réduire sa nature en servitude.

Le 15 octobre 1895, il sortait, pour n'y plus revenir, de cet villa Manrèse, où Notre-Seigneur l'avait si souvent visité, et écrivait :

« Avant de quitter ce lieu consacré pour moi par tant de grâces, j fait une méditation sur la Cène. C'était le jour anniversaire de m ordination sacerdotale. Voilà trente ans que je suis prêtre! J'ai c plus de dix mille messes! Cette pensée s'est mêlée avec beauco d'émotion au souvenir de la Cène. J'ai quitté Clamart aussitôt après pour aller dire la messe de sainte Thérèse aux Carmélites de la r d'Enfer et leur parler de la confiance en Dieu. De quoi aurais-je parl sinon de ce qui remplissait mon cœur? Ma retraite n'a vraiment p fin qu'au sortir du Carmel.

« L'après-midi, j'ai retrouvé l'onction de la grâce aux vêpres c Frères de Saint-Vincent-de-Paul et en leur parlant pour la cinquantai de leur fondation.

« Et maintenant : *Offeramus nos totos ad laborem. Amor omn credit, omnia sperat, omnia sustinet; plus affectat quam valet; impossibilitate non causatur; currit, volat et lætatur; portat levi omne onerosum et fert æqualiter omne inæquale. Amen*[1]. »

[1] Ces paroles sont empruntées au ve chapitre du IIIe livre de l'Imitatio Du merveilleux effet de l'amour divin, inspiré lui-même des expressi dont se sert saint Paul. « L'amour croit tout, espère tout, supporte to il tente plus qu'il ne peut, jamais il n'invoque l'impossibilité; il court vole, il est joyeux; il porte légèrement ce qui est pesant et supporte a égalité toute vicissitude. »

Ce cri d'amour en présence du fardeau toujours plus lourd à porter fut le mot final des retraites de Mgr d'Hulst. Visiblement, le divin Maître avait voulu armer son serviteur pour les derniers combats qu'il lui restait à livrer et le déterminer à un suprême effort vers la perfection qu'il réclamait de lui avant de le rappeler.

CHAPITRE XXXIV

LES DERNIÈRES ÉPREUVES, LA MALADIE ET LA MORT

Activité de Mgr d'Hulst pendant les derniers mois de sa vie. — Sa santé ses forces au début de 1896. — La question de la réunion de l'Église ang cane à l'Église romaine. — L'abbé Portal et lord Halifax. — Conversatio de Mgr d'Hulst et de lord Halifax. — Assemblée du 28 février chez Lazaristes. — Les fêtes du XIVe centenaire du baptême de Clovis à Reim discours de Mgr d'Hulst à Saint-Remi. — Conférence de Namur. — Tr duum de la communion réparatrice en Touraine. — Voyage en Bretagne. Lettre sur les massacres d'Arménie. — Le Congrès de l'alliance des m sons chrétiennes à Versailles; dernier discours de Mgr d'Hulst. — Il obligé de renoncer à prendre la parole à Reims en octobre.

Les épreuves de la fin de la vie de Mgr d'Hulst. — Les combats du dehor les angoisses du dedans. — Contradictions et inquiétudes. — La ruin la pauvreté réelle acceptée.

Premières atteintes de la maladie en 1885 et 1886. — La mort entrevue acceptée; retraites de 1886, 1893, 1894. — Grande fatigue pendant t carême de 1896 et au début de l'été suivant. — Mgr d'Hulst fait faire s portrait.

Crise très grave à la fin d'août et début de la dernière maladie. — Voya de Louville à Paris et consultations vers la fin de septembre. — Adieux Louville et départ pour Biarritz.

Dernier pèlerinage à Lourdes. — Le séjour de Biarritz. — Incertitudes médecins. — L'épuisement nerveux complique la maladie. — Celle-ci déclare tout à fait au milieu d'octobre et fait en quelques jours d'effraya progrès. — Arrivée à Biarritz de l'abbé Pisani. — Visite de Mgr d'Huls M. Chesnelong à Orthez; témoignage qu'il est amené à se rendre à l même. — Jusqu'au bout Mgr d'Hulst écrit et travaille. — Sa derni messe le jour des Morts. — Départ précipité pour Paris. — Arrêt à Me chez l'abbé de La Coste. — Journée cruelle; Mgr d'Hulst dicte ses d nières lettres et corrige ses dernières épreuves d'imprimerie. — Le voy du mourant. — Arrivée à l'Institut catholique le 6 novembre au ma — On ne croit pas à une fin imminente. — La dernière journée. — V le soir, crise suprême. — Visite du cardinal Richard; les derniers sac ments; la mort.

L'exposition du corps. — Nombreuses et touchantes visites. — Les obsèq à Notre-Dame. — Les obsèques à Louville et l'oraison funèbre par l'a Clerval.

Lettre du cardinal Richard au clergé de Paris. — L'oraison funèbre pron cée, à Saint-Sulpice, par Mgr Touchet. — La réunion des évêques pro teurs de l'Institut catholique, le 25 novembre; éloges de Mgr d'Hulst

MM. Merveilleux du Vignaux, Le Bec, de Mun. — Éloges de Mgr d'Hulst aux Universités catholiques de Lyon, par Mgr Dadolle, de Lille, par Mgr Baunard. — Discours de M. Chesnelong à la *Société d'éducation*.

Les journaux ; articles de Pierre Veuillot, de l'abbé Bertrin, de Cornély, de M. de Claye. — Le *Gil Blas* et le *Temps*. — Article d'Émile Keller dans la *Correspondance hebdomadaire*, de Michel Salomon dans le *Journal de Genève*. — Les revues catholiques ; articles de M. Louis Thiéblin, du Père Brucker, de M. Fonsegrive, de l'abbé Bricout, de M. Amédée de Margerie, de M. Raoul Narsy, de l'abbé Klein, du Père Truck, de l'abbé Delaage, de MM. Gossard et Laurain, de M. Octave Larcher.

Publication des œuvres posthumes ; Mgr Odelin. — Les *Lettres de direction*. — Monument élevé dans la chapelle des Carmes ; inauguration de ce monument, le 26 novembre 1901 ; discours du R. P. Baudrillart sur l'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst.

Le dernier mot sur Mgr d'Hulst : *Erat enim sacerdos*.

Lorsque s'ouvrit l'année 1896, rien ne pouvait faire présager qu'elle ne dût pas s'achever ici-bas pour Mgr d'Hulst. Il venait d'entrer dans sa cinquante-cinquième année. Quoiqu'il se fût légèrement voûté, que ses cheveux eussent grisonné et son teint pâli, il paraissait encore doué de toute la vigueur d'une belle maturité. Jamais on ne le voyait malade ; il continuait à s'intéresser à tout, à s'occuper de tout, sans que faiblit sa prodigieuse activité. Indépendamment des trois grandes charges qui remplissaient sa vie : l'Institut catholique, les conférences de Notre-Dame, la Chambre des députés, il en assumait encore de moindres avec le même zèle qu'autrefois.

Une grave question occupait, au début de cette année, l'élite des catholiques parisiens : celle des moyens capables de préparer la réunion de l'Église anglicane à l'Église romaine. L'abbé Portal, lazariste, qui avait réveillé le problème de la validité des ordinations anglicanes, avait été, par ses supérieurs, appelé du séminaire de Nice à la maison de Paris ; il venait de fonder la *Revue anglo-romaine*. Dans le milieu de l'Institut catholique, en particulier, on prenait l'affaire fort à cœur. Celui qui, en Angleterre, était le grand protagoniste de l'union, lord Halifax, avait été sollicité d'agir directement sur l'opinion du clergé et des catholiques français par un voyage à Paris. Il y vint, en effet, au mois de février 1896. De tous les prêtres français, Mgr d'Hulst, par sa très haute situation personnelle, en même temps que par la liberté relative dont il jouissait comme n'appartenant pas à la hiérarchie épiscopale, lui semblait le plus désigné pour saisir l'opinion dans notre pays. De son côté, Mgr d'Hulst, instruit par les conversations de l'abbé

Portal, de Mgr Duchesne, de M. Boudinhon, de Mgr Gasparri, se rendait un compte exact des difficultés, aussi bien que de l'immense intérêt de la question telle que la posait lord Halifax. Il se prêta volontiers au rôle qu'on lui offrait.

A trois ou quatre reprises, il s'entretint en particulier avec le noble lord, qui fut très frappé de la vivacité de son intelligence, de la précision de sa doctrine et de son ardeur à promouvoir l'union, pourvu que cette union reposât sur l'adhésion pure et simple à la vérité, sans compromissions, ni faux-fuyants ni sous-entendus. Sa loyauté et celle de lord Halifax tombèrent d'accord. Il fut décidé qu'une importante assemblée se tiendrait chez les Lazaristes, que Mgr d'Hulst la présiderait, et que lord Halifax y prendrait la parole.

Le 28 février, vers les 5 heures du soir, se trouvèrent en effet réunis, dans la grande salle de la rue de Sèvres, outre des catholiques de marque, comme le duc de Broglie, le comte de Richemont, M. Henri Lorin, le docteur Ferrand, plusieurs académiciens, parmi eux MM. Senart et Violet, les directeurs des revues et des journaux catholiques : M. Lavedan, du *Correspondant;* M. Fonsegrive, de la *Quinzaine;* M. Arthur Loth, de la *Vérité;* beaucoup de professeurs de l'Institut catholique et quelques représentants distingués des congrégations et du clergé séculier.

Mgr d'Hulst, avec sa dextérité accoutumée, exposa l'objet de la réunion : il ne pouvait être question d'émettre aucun vote, mais uniquement d'échanger des idées, de se renseigner exactement sur l'état des choses, de rappeler tout ce qui, dans le passé, avait tendu à rapprocher l'Église anglicane de l'Église romaine, et aussi les obstacles devant lesquels on avait reculé. Puis il pria lord Halifax de vouloir bien redire en public ce qu'il lui avait dit dans ses conversations privées. Celui-ci, surmontant la répugnance qu'il avait à parler en français devant un auditoire aussi choisi, mérita l'approbation de tous par la générosité de son attitude et par la franchise de ses déclarations.

Mgr d'Hulst, très discrètement, mais avec fermeté, présenta les raisons qui empêchaient le cardinal Vaughan et la majorité des catholiques anglais d'adhérer aux idées de lord Halifax et à l'espoir d'une réunion officielle de toute l'Église anglicane. Quelques explications s'échangèrent sur la rareté des conversions individuelles dans le Royaume-Uni et le nombre de siècles qu'il faudrait pour aboutir à l'union par ce procédé.

puis sur les conséquences que pourrait avoir, en Angleterre, la reconnaissance par le Saint-Siège de la validité des ordinations de l'Église anglicane.

On se sépara sur des paroles toutes pleines de charité et d'espérance[1].

Trois mois après, s'ouvraient, à Reims, les fêtes magnifiques du XIVe centenaire du baptême de Clovis. Le 14 mai, Mgr d'Hulst y prononçait, dans la basilique de Saint-Remi, en présence d'innombrables auditeurs, dont le noyau était formé par l'*Association catholique de la jeunesse française*, un fort beau discours sur « les trésors dont la jeunesse doit s'enrichir elle-même, pour rendre à la France épuisée les énergies natives de son baptême[2] ».

Il était si complètement maître de lui, qu'à peine se recueillit-il quelques instants entre la fin du repas et le moment où il monta en chaire[3].

Quatre jours ne s'étaient pas écoulés, qu'il reprenait la parole à Namur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du collège de *Notre-Dame-de-la-Paix*, et ce lui était l'occasion de présenter en raccourci toutes ses vues sur le mouvement philosophique du XIXe siecle[4].

A peine en vacances, au mois de juillet, il prêchait, en Touraine[5], un triduum aux associées de la *Communion réparatrice*, du 22 au 26; et, le 28, il présidait la distribution des prix du collège Saint-Charles à Saint-Brieuc, où il donnait le charmant discours : *Ne t'attends qu'à toi seul*. A la fin d'août, après avoir écrit sa lettre sur les *Massacres d'Arménie*[6], il prenait encore deux fois la parole, à Versailles, au *Congrès de l'Alliance des maisons chrétiennes*, sur *l'enseignement de la philosophie*, puis sur les services réciproques que peuvent se rendre les Universités catholiques et les collèges libres[7]. Enfin, d'avance, il écrivait le canevas de deux grands discours qu'il devait prononcer

[1] *Leo XIII and Anglican Orders*, by viscount Halifax (Londres, Longman, 1912), p. 24-25, 248-255, 263-272. — J'assistais à cette séance, dont j'ai gardé le très présent souvenir.

[2] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. III, p. 373. (Daté à tort du 11 mai, le pèlerinage de la Jeunesse catholique eut lieu les 13 et 14 mai. Cf. *la France chrétienne à Reims en 1896*, Firmin-Didot.)

[3] L'auteur de ce livre accompagnait Mgr d'Hulst.

[4] Voir ci-dessus, t. II, p. 53 et p. 122-125.

[5] A Vernou. (Cf. *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. IX.)

[6] Voir ci-dessus, t. II, p. 438-440.

[7] L'*Univers* du 1er septembre 1896 rend compte de ses paroles.

à Reims, les 10 et 23 octobre : l'un pour la clôture de la neuvaine de saint-Remi, et l'autre pour les écoles libres [1].

Hélas ! sous cette vivante et féconde activité, un germe de mort se cachait et croissait rapidement ; Mgr d'Hulst était irrémédiablement frappé et à brève échéance !

*
* *

Le dernier chapitre de la vie des apôtres est toujours le même : après l'histoire de leurs bienfaits, celle de leurs souffrances ; telle est la récompense humaine que Dieu semble réserver à leurs travaux. Il n'y a pas lieu d'en être surpris ; le divin Maître a tracé la voie douloureuse par où doivent passer après lui ses vrais disciples. Mgr d'Hulst était de ceux-là ; il n'a pas échappé à la loi ; il a souffert pour sa cause ; il a connu ces combats et ces angoisses que la grande âme de saint Paul a résumés dans ces deux mots : *Foris pugnæ, intus timores ;* il les a connus en tout temps : « La croix est pour toute la vie, lisons-nous dans ses notes de retraite de 1883 ; mais elle n'est que pour cette vie, et c'est si court ! Encore quelque temps, et le fidèle disciple sera décloué comme son Maître : *momentaneum et leve.* »

Les combats du dehors, *foris pugnæ,* il les envisagea toujours d'une âme forte et sereine. Les ennemis de l'Église s'acharnèrent contre son œuvre ; il fit face à leurs attaques, il se dépensa sans compter pour déjouer leurs manœuvres ; puis il s'en remit à Dieu du soin de la victoire. Des pamphlétaires sans vergogne le poursuivirent de leurs sarcasmes ; il en souffrit, nous l'avons vu, mais seulement dans la mesure où leurs perfides campagnes nuisirent à son action sur les âmes, et cela même il le porta sans se plaindre. A la longue, pourtant, de telles luttes sont lassantes.

Mais les angoisses du dedans, *intus timores,* les douleurs intimes de la guerre qui vient des nôtres, voilà ce qui touche les forts au point sensible, voilà ce qui porte sinon l'amertume du moins la tristesse et le *tædium vitæ,* le dégoût de vivre, jus-

[1] On a conservé le canevas de ces deux discours. Le premier devait avoir pour titre : *la France en face de l'avenir ; raisons d'espérer.* Il traitait de la civilisation chrétienne : reconnaissance pour le passé ; erreur présente ; amende honorable ; offrandes et promesses. Le deuxième discours traitait 1° de la nécessité, 2° des fruits de l'école libre.

qu'au centre du cœur. Ces angoisses et ces douleurs ne lui furent point épargnées. Quelle peine ce lui fut de voir l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, si médiocrement soutenue, pour ne pas dire abandonnée par la majorité des catholiques! On se souvient des accents que cette indifférence, ces demi-trahisons, lui inspirèrent. Travailler de toutes ses forces, de toute son âme pour l'Eglise et pour Jésus-Christ, et être constamment harcelé par des critiques, les uns de bonne foi, les autres de mauvaise foi, par des envieux, par des jaloux, par des dénonciateurs dépourvus de scrupules, tous également acharnés à surprendre la plus légère inexactitude, la plus petite expression malheureuse, à en tirer parti pour jeter la suspicion sur toute une œuvre et tout un enseignement doctrinal, autre calice qu'il lui fallut boire plus d'une fois et sans trop laisser voir le dégoût qui lui montait aux lèvres; car, en pareille matière, le zèle incontestable de quelques-uns pour la saine doctrine, l'intérêt même de la vérité, couvrent les maladroites ou malhonnêtes manœuvres de plusieurs. Il est pourtant un degré de peine encore plus profond : douter soi-même, à certaines heures, des résultats de l'œuvre que l'on fait; se demander si l'on ne compromet pas les intérêts sacrés que l'on prétend servir; au contact d'intelligences grisées par les études ou troublées par la critique, âmes orgueilleuses ou âmes faibles, âmes mal préparées sans doute, mais menacées de faire naufrage dans la foi; en face de certains excès de pensée et de tentatives hasardées; en présence surtout de défections à demi consommées ou accomplies, Mgr d'Hulst se posa parfois cette redoutable question; et, s'il passa outre, persuadé que le bien était plus grand que le mal et que la sécurité de l'avenir exigeait que l'on s'exposât au danger présent, il sentit cependant toute la responsabilité d'une telle décision.

Voilà ce qui, avec l'excès habituel du travail, a, pour emprunter le mot d'un témoin de sa vie, « prématurément courbé sa haute taille, blanchi ses cheveux et dégarni son beau front[1] ».

A ces épreuves qui durèrent autant que sa carrière publique, d'autres s'ajoutèrent dans les derniers temps et achevèrent de le briser.

Dès 1878[2], au cours d'une retraite, Mgr d'Hulst avait entrevu

[1] Paguelle de Follenay, conférence au cercle du Luxembourg.
[2] Voir tome Ier, p. 407.

très clairement que Dieu le conduirait un jour à cette pauvreté *réelle* qu'il avait, conformément aux conseils de saint Ignace, dans la contemplation du *Règne de Jésus-Christ*, acceptée par avance, si telle était la volonté du divin Maître.

Les embarras où il était alors plongé venaient des engagements qu'il avait pris pour la construction du couvent de l'*Adoration réparatrice*, à Lyon, et où il s'était laissé entraîner par sa sœur et par l'aumônier, M. l'abbé Brugidou. Depuis lors le même prêtre, qui sans être devenu à proprement parler pour lui un ami, lui inspirait assez de confiance[1], l'avait engagé dans une affaire autrement grave : celle de la construction de l'église Saint-Joachim dans le quartier des *Prati*, à Rome, qu'il s'agissait d'offrir au Pape Léon XIII. De 1888 à sa mort, cette entreprise fut, on peut le dire, le cauchemar de Mgr d'Hulst; elle hantait son esprit jusque dans les moments du plus intimes recueillement, et, de fait, après toutes les brèches que la charité avait déjà faites et continuait de faire à la fortune du prélat, elle devait le conduire à la ruine

Chaque année, ses notes de retraite portent la trace de cette obsédante pensée.

Voici ce qu'il écrit à ce sujet, en 1888 :

« Le souci d'une affaire fort préoccupante, dont j'ai dû m'entretenir hier au soir, a jeté sur mon âme un voile de tristesse. Je n'éprouve au dehors qu'ennuis et chagrins, au dedans que répugnance et presque aversion à l'égard de cette entreprise romaine où je suis engagé malgré moi. Chaque nouvelle complication m'entraîne à me lier davantage, pour ne pas rendre les précédents sacrifices inutiles, et je ne vois pas l'horizon s'éclaircir. Maintenant, il s'agirait pour moi de prendre ouvertement et d'une façon durable le patronage de cette œuvre. Je sens qu'on a raison de me le demander, si l'œuvre doit vivre; d'autre part, je suis hautement intéressé à ce qu'elle vive; et, malgré cela, j'éprouve une vive répugnance à m'en occuper. Cette répugnance est-elle un simple mouvement de la nature? Je n'y vois pas clair. J'aurais voulu écarter cette question importune, qui venait me troubler au milieu de la douce contemplation de la Cène. Je n'ai pas pu. Alors j'ai prié Notre-Seigneur de m'éclairer. Je me suis offert pour faire cette œuvre, s'il la

[1] Mgr d'Hulst s'est expliqué de la façon la plus nette sur ses relations avec M. l'abbé Brugidou et les sentiments qui l'unissaient à lui. Nous tenons à dire ici que, quoiqu'il ait eu à souffrir de l'entreprise où cet ecclésiastique l'avait engagé, Mgr d'Hulst a gardé son estime à M. l'abbé Brugidou. Il est maintenant établi que M. l'abbé Brugidou a été, dans cette affaire de Saint-Joachim, victime d'un fatal concours de circonstances, en même temps que de certaines imprudences, mais que son honneur est resté sauf.

veut de moi. Mais Dieu a-t-il jamais demandé à une âme quelque chose de particulier sans lui donner, même au travers des répugnances de la nature, au moins par intervalles, un certain attrait? Je n'ai jamais senti, je ne sens rien de semblable. J'attendrai, je prierai encore. »

Il prit un moyen terme qui n'était pas heureux : celui de « *laisser faire* à Rome et de s'occuper du comité à Paris ; de se prêter, pour n'être pas un obstacle, mais de ne pas se donner ». C'était tout simplement livrer son nom et son argent, sans se réserver de sérieux moyens de contrôle.

Le résultat fut ce qu'il devait être : Mgr d'Hulst s'enfonça tous les jours un peu plus[1].

Son mysticisme en prenait son parti. Après avoir, dans le sacrifice de la messe qu'il offrait pour sa mère, « demandé à cette sainte âme qui voit les choses dans la lumière de Dieu de le guider, » il acceptait la pauvreté et l'humiliation, avec la réserve : « pourvu que cela ne nuise ni au service, ni à la gloire de Dieu. » C'étaient là, pour lui, « les offres d'un plus grand prix, jadis entrevues, maintenant acceptées ». Il faisait à son directeur la confidence de sa situation ; mais, si généreux qu'il fût, il sentait une sorte d'*angoisse* à prévoir toutes les conséquences qui ne pouvaient guère manquer de se dérouler[2].

En 1890, il était en face de la pauvreté *actuelle*. Déjà il avait vendu les terres qu'il pouvait vendre. Restait le domaine de Louville : « Oh! écrit-il à un de ses meilleurs amis, mis au courant de ses tracas, si je pouvais me décharger de ce cher Louville, le trésor de mon cœur et la plaie de ma vie, ce serait bientôt fait! Mais je crois devoir au passé et à l'avenir de porter ce fardeau avec beaucoup d'autres. Ne faut-il pas qu'un homme *envié* comme moi ait ses croix cachées, qui le tiennent dans l'humilité et dans le détachement? J'en suis persuadé, et dès lors je dois bénir Dieu, car elles ne me manquent pas[3]. »

Il acceptait la gêne; mais il redoutait toujours l'humilia-

[1] Retraite de 1889. « Le souci de mes affaires privées s'est emparé de moi, malgré tous les efforts que j'ai faits pour remettre ce soin à plus tard et pour me résigner entre les mains de Dieu. Plus je voulais écarter les prévisions, les calculs, plus ils se précisaient devant mes yeux, et ce que je voyais avec tant de netteté n'était pas fait pour me rendre la paix. Je l'ai cherchée dans l'abandon à la volonté divine et dans l'offrande de moi-même à l'épreuve, et je l'ai retrouvée. »

[2] Notes de la retraite de 1889.

[3] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 4 septembre 1890, et notes de la retraite de 1890.

tion[1], et il conseillait aux autres d'être plus prudents qu'il ne l'avait été lui-même.

« Exigez de vous, malgré vous, quelques économies. Le temps d'en faire ne durera plus guère, et elles seront nécessaires plus encore à l'indépendance de votre vie morale qu'à votre vie matérielle. Je vous en parle par expérience. *Si c'était à refaire,* je ne jetterais plus mon avoir à tous les vents[2]. »

Mais c'était chose faite, et son avoir était bien « à tous les vents ».

De 1893 à 1896, ses embarras s'accrurent encore. Les neuf mille francs qu'il touchait comme député n'avaient point amélioré son sort, puisque ses charges s'étaient multipliées et qu'il avait abandonné au vice-recteur de l'Institut catholique les trois quarts de son traitement de recteur. Il en était venu à envisager l'idée d'échanger ses fonctions contre d'autres plus abondantes en revenus, que le cardinal Richard ne lui eût pas refusées.

L'humiliation redoutée lui fut sans doute épargnée à Paris; mais à Rome, la dernière fois qu'il vit Léon XIII, il s'entendit sévèrement reprocher par le Souverain Pontife les responsabilités qu'il avait prises et qui avaient, disait-il, contribué pour la plus forte part à attirer l'approbation du Saint-Siège sur une entreprise qui tournait au désastre[3].

Le désastre se produisit, en effet. Dans le courant du mois d'août 1896, Mgr d'Hulst apprit qu'il avait perdu tout ce qui lui restait et que l'affaire de Saint-Joachim ne se liquiderait pas sans scandale. Il paraît certain que cette nouvelle, brusquement apprise, détermina la crise par laquelle débuta la maladie dont Mgr d'Hulst ne devait pas se relever.

Combien de parents et d'amis, quand ils surent la vérité, se désolèrent de ne l'avoir pas connue par une confidence ! Il leur eût été si facile de remédier à cette plaie que celui qu'ils aimaient portait au cœur ! Mais sa fierté se fût-elle accommodée de recevoir un service qu'il avait lui-même tant de fois rendu[4] ?

[1] Notes de la retraite de 1892 : « J'avoue que dans les embarras d'affaires où je suis, c'est toujours l'humiliation que je crains pour le cas où je ne viendrais pas à m'en tirer. J'ai donc à gagner sur cette disposition pusillanime. »

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., Noël 1893.

[3] Cette dernière audience eut lieu à la fin d'avril 1895. Mgr d'Hulst revint à la Procure de Saint-Sulpice, défait et accablé. Il séjourna à Rome du 24 avril au 2 mai.

[4] Sur cette fierté et sur sa détresse à la fin de sa vie, cf. Pisani, *Revue du Clergé français,* 1er juin 1914, p. 520.

*
* *

C'est en 1885, d'avril à juillet, que Mgr d'Hulst ressentit les premières atteintes de la maladie de reins à laquelle il succomba onze ans plus tard. Elle se manifesta par des maux d'entrailles, des crises de dyspnée, de la faiblesse et de l'énervement général[1]. Elle parut céder tout à fait, mais reparut au printemps de 1886. Ce second avertissement inquiéta le recteur, qui jusqu'alors avait eu une invincible confiance en ses forces. Pour la première fois, il éprouva le sentiment de la fatigue et de l'usure. Cette constatation lui fut très pénible, et il tint à être seul à la faire[2]. Cependant il se laissa aller devant Dieu, et, dans sa retraite de 1886, il se mit résolument en face de la mort.

« J'accepte la mort, écrit-il, et je la veux, quelle qu'elle soit; je la choisis comme Dieu l'a choisie pour moi, prochaine ou tardive, naturelle ou violente, et tant mieux si je puis y mettre plus de ma volonté! Quand viendra mon heure, je veux qu'on me dise, ou, à défaut d'un ami pour me rendre ce bon service, je me dirai à moi-même : *Magister adest et vocat te.* Je veux répondre : *Ecce ego, quoniam vocasti me. Ecce venio cito. Amen, Domine Jesu!* »

Cette consolation même devait lui être refusée dans la mort; mais l'intention avait été formulée, et Dieu certes en aura tenu compte à son serviteur.

Les années qui suivirent furent meilleures. Derechef Mgr d'Hulst se sentit si plein de vie, qu'il ne lui semblait pas, disait-il parfois, qu'il pût mourir[3]. Les choses changèrent

[1] Mgr d'Hulst décrit tout au long les symptômes de son mal dans une lettre à dom Gréa, du 5 juillet 1885, où il s'excuse pour la troisième fois de ne pouvoir prêcher la retraite à Saint-Claude.

[2] Mgr d'Hulst, je l'ai personnellement constaté, n'aimait pas qu'on le crût malade. Voici ce qu'il écrit à l'abbé Pisani, le 18 avril 1886, après sa seconde crise : « Ma santé est excellente et tout à fait remise, ce qui prouve qu'on avait clabaudé à tort, car je ne me suis guère reposé quand j'étais malade, et j'ai repris ma pleine activité. J'ai eu une maladie qui est passée, voilà tout. »

[3] Mgr d'Hulst l'a dit plusieurs fois à l'auteur de ce livre, et cela prouve assurément un vigoureux tempérament et une belle santé; car à ceux qui, depuis leur enfance, ont passé leur vie dans le *malaise*, la pensée de défaillir à un moment donné et de mourir semble toute naturelle et est même fort habituelle.

définitivement dans le courant de 1892, et ce fut vraisemblablement l'effet de l'excès de fatigue que lui causèrent les conférences de Notre-Dame et la députation. « Depuis quelque temps surtout, lisons-nous dans ses notes de retraite de 1892, je me sens très frappé du néant des choses humaines ; je pense beaucoup à la mort ; j'y pense comme à quelque chose qui me concerne et me touche de près, ce qui ne m'arrivait pas autrefois. Il me semble que j'ai bien la volonté d'offrir à Dieu ce qu'il me reste de jours ou d'années à vivre, de les employer pour lui avec une intention pure. »

Il renouvelle l'oblation de 1886, demandant seulement à Dieu de ne pas laisser « des affaires temporelles trop embrouillées ». Et cela encore lui fut refusé, car Dieu voulait de lui le sacrifice complet.

Même pensée en 1893 et 1894 : « Je n'ai plus, comme autrefois, d'effort à faire pour prendre au sérieux la brièveté de la vie et la proximité de la mort. Je me dis très facilement : *Vade ad patrem*. L'essentiel est d'aller à lui comme à un père, cœur grand ouvert et les mains pleines des offrandes qu'il attend de moi[1]. »

Ses lettres font écho à ses notes de retraite.

« J'aime, écrit-il le 22 septembre 1894, comme vous beaucoup les paysages d'automne, les teintes dégradées et si chaudes des feuillages, la sérénité légère des jours, l'éclat des nuits. Mais je commence à me sentir vieux et à trouver que c'est toujours la même chose. Je n'ai point de regrets pour la vie, quand viendra mon heure. J'aurai, comme tous, l'aversion de la mort, mais une immense confiance dans l'infinie bonté qui nous attend au delà[2]. »

Pendant le carême de 1896, il ressentit une extrême fatigue ; il se plaignait de manques de mémoire ou de fréquentes distractions, dont il souffrait d'autant plus qu'il n'y était point accoutumé[3]. Les deux discours qu'il prononça à Versailles à la fin d'août, ce devaient être les derniers, furent pénibles et laissèrent à lui et à plusieurs une impression douloureuse[4]...

Dans le courant de l'été, il dit à plusieurs reprises à un ami : « La machine s'use ; au train dont elle marche, elle ne durera

[1] Notes de la retraite de 1894.

[2] Mgr d'Hulst à Mlle Th. V., 22 septembre 1894.

[3] Erreurs de dates, rendez-vous manqués. Il s'en est plaint à moi-même et dans ses lettres à Mlle Th. V.

[4] L'abbé Klein, dans la *Revue de l'Institut catholique*, 1903 (p. 19) signale le ton mélancolique et un peu défaillant de ces discours.

pas bien longtemps. » Et encore : « Je suis comme une locomotive à laquelle on fait donner toute sa vitesse ; ma provision de charbon s'épuise. » Il fit même un nouveau plan pour ses conférences de Notre-Dame, de façon à achever en trois années, au lieu de quatre, l'exposé complet du Décalogue, et il ajouta : « C'est plus prudent. Qui sait où je serai dans quatre ans ? »

Peut-être céda-t-il à une inspiration semblable quand il confia, cette année même (1895), à un artiste de ses amis, Umbricht, le soin de faire son portrait. Ce devait être bientôt un allègement à la douleur des siens de pouvoir contempler ce beau visage, déjà fatigué, mais très vivant encore ; le front vaste, où germèrent tant de grandes pensées ; les yeux expressifs, dont la douceur consola tant de malheureux ; la bouche largement fendue, qui porta si loin la bonne parole ; les mains, longues et élégantes, qui pansèrent de si nombreuses plaies et bénirent si souvent la joie des naissances, le bonheur des hymens, l'angoisse des agonies. Le seul reproche que l'on pût adresser à l'artiste, celui d'avoir vieilli son modèle, s'évanouissait de jour en jour. A la fin de septembre, la copie était plus jeune que l'original[1]. Lorsque celui qui écrit ce livre vit pour la dernière fois Mgr d'Hulst à cette date, il le trouva tellement changé, qu'en l'abordant devant le perron du château, il dut détourner ses yeux, que les larmes remplissaient ; et, le lendemain, étant entré à l'église, il aperçut, affaissé sur une chaise, un vieillard tout blanc et se demanda quel était le prêtre âgé qui s'était retiré à Louville.

*
* *

« *Dear sister,* écrit le 24 août Mgr d'Hulst à la Mère Marie-Catherine, vous avez un frère qui est tout prêt d'être abominable. Le monstre ne vous a pas écrit pour la Sainte-Marie, ni depuis. Mais voici où son cas va devenir d'une noirceur d'enfer. Il passera à Paris, demain et après-demain, probablement sans vous voir. Il sera presque tout le temps à Versailles, pour le congrès pédagogique. Il sera obligé de revenir le 1er et le 2 septembre, pour marier la fille aînée d'Hugues de Saint-Guilhem ; et alors il viendra nu-pieds, en chemise, la corde au cou, portant un cierge de dix livres, faire amende honorable rue d'Ulm...

« En arrivant ici, j'ai été pris d'une paresse effroyable, et j'ai été tout

[1] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 13.

ce qu'il y a de plus négligent pour ma correspondance. Je me suis mis peu à peu à l'ouvrage ; mes notes pour mon volume de conférences sont commencées. Nous avons eu des visites presque constamment, et c'est le courrier qui a souffert. J'ai fait aussi plus d'exercice qu'à l'ordinaire, parce que je ne me porte bien ici qu'à cette condition. »

Le programme qu'annonçait Mgr d'Hulst ne devait être, hélas ! qu'incomplètement rempli. C'est le jour même où il parla au congrès de Versailles, c'est-à-dire le mardi 25 août, qu'il se sentit atteint d'un pénible malaise. Les jours suivants, ce malaise s'accentua « et tourna en une indisposition bizarre : fièvre par accès répétés plusieurs fois le jour, courbature, dyspnée, ni appétit, ni forces, ni souffle, sans qu'il y eût rien, ni du côté des poumons, ni du côté des voies digestives[1] ».

L'après-midi du 29, le malade, se sentant mieux, voulut suivre le conseil qu'on lui donnait de combattre le surmenage intellectuel par l'exercice physique ; il fit un tour de parc à bicyclette : il revint fort essoufflé. Quelques heures après éclatait une crise de dyspnée *atroce* : la tête était congestionnée, les extrémités glacées ; cependant le mal céda aux révulsifs, mais à la congestion fit suite une grande faiblesse, avec aggravation des symptômes précédents[2]. Jusque-là on n'avait consulté que le médecin de Ouarville, village voisin du château de Louville. On fit venir le docteur Ferrand, qui diagnostiqua un peu de congestion au foie, provoquée par les chaleurs de juillet, cause de dénutrition et par là même de faiblesse ; il attribua à l'exercice pris dans un état de dépression la crise du 29 et se borna à prescrire du repos et un régime facile.

Le malade avait dû renoncer à bénir le mariage du 2 septembre et renvoyer à plus tard son voyage à Paris ; il s'efforçait du moins de rassurer sa sœur par des lettres aussi enjouées que possible, plaisantant le mal, les drogues et les recettes : « Vous voyez, ajoutait-il en parlant de lui-même, que son mal n'est pas grave, puisqu'il est encore méchant[3]. »

Cependant les jours passaient sans que les forces ni l'appétit reparussent. Un peu de lait, des œufs, du bouillon, étaient la seule nourriture supportée. Malgré toute son énergie, Mgr d'Hulst se sentait presque incapable d'effort. La prière et la

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 31 août 1896. Cf. Pisani, *Revue du clergé français*, 1er juin 1914, p. 522.

[2] Le même à l'abbé Pisani et au Père Baudrillart, 1er septembre 1896.

[3] Le même à sa sœur, 31 août, 1er et 2 septembre 1896.

témoignages d'affection qu'il recevait de tous ses amis faisaient sa consolation[1].

Le 22 septembre enfin, jour de sa fête, se trouvant un peu plus fort, il se décida à profiter de la présence d'un ami pour accomplir ce voyage de Paris, remis depuis trois semaines, et consulter séparément les docteurs Ferrand et Merklen[2]. Ce voyage et ces consultations le remontèrent, bien que les deux médecins ne se fussent pas trouvés d'accord et que l'un lui eût conseillé de rester tranquille, et l'autre d'aller à Biarritz. Il vit sa sœur à deux reprises rue d'Ulm, retrouva momentanément l'appétit et rentra joyeux à Louville.

« Chère sœur, écrit-il le 26, me voici en voie de guérison rapide... Les choses étant ainsi, je crois que je me priverai de l'exil de Biarritz. J'irai à Lourdes passer quelques jours pour remercier. Ce changement d'air achèvera de me remettre, et je reviendrai à Louville. »

Et, le lendemain, il complétait ces nouvelles par un joli mot adressé à son jeune ami Louis Thiéblin :

« ... Les miennes nouvelles que tu dois transmettre à ton père au fond de la Scythie sont bonnes depuis hier. Depuis quasiment ton départ, ou huit jours après, elles ne valaient pas le diable... J'ai été pris d'une maladie vague, fièvre d'abord, puis suffocation, puis inappétence absolue et dépression totale des forces, qui ont duré jusqu'avant hier. Ce jour-là, ayant été consulter deux médecins, je suis revenu presque guéri, sans avoir rien fait. Le mal aura eu peur de tant d'Esculapes et aura pris la fuite. »

Hélas! non, le mal n'avait pas pris la fuite. Dès le 28 septembre, les mauvais symptômes se montraient à nouveau ; les mots de néphrite et d'albuminurie se murmuraient tout bas, et la rapidité de la décadence physique de Mgr d'Hulst ne jus-

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani et à sa sœur, 8, 11, 14 septembre 1896.

[2] C'est moi qui accompagnai Mgr d'Hulst dans ce voyage. J'avais passé à Louville du 19 au 22 septembre, et j'avais eu le bonheur de lui servir de secrétaire. Si malade qu'il fût, il dictait encore un grand nombre de lettres ; beaucoup répondaient à des demandes de secours ; il se désolait de ne pouvoir plus donner que des sommes infimes. Je me séparai de Mgr d'Hulst le 22, à 6 heures et demie du soir, devant la porte de l'Institut catholique ; je ne devais plus le revoir. J'allai le lendemain à Juilly prendre part à la retraite annuelle, qui était prêchée par le vice-recteur, M. Paguelle de Follenay. C'est là que nous apprîmes l'amélioration momentanée de la santé de Mgr d'Hulst. Cette nouvelle nous remplit de joie ; elle ne fut que trop tôt après démentie.

tifiait que trop cet inquiétant pronostic. Brusquement, et malgré l'avis de plusieurs des siens, le malade se décida en faveur du séjour à Biarritz.

« Votre lettre, écrit-il à un ami le 29 septembre, m'est arrivée au moment où je partais pour une courte absence, ce qui a retardé ma réponse. Arrivée quelques jours plus tôt, votre proposition de venir ici m'eût causé une joie sans mélange. Elle se trouve gâtée aujourd'hui par l'embarras où je suis de vous satisfaire. Je vais partir pour Lourdes jeudi ou vendredi; de là on m'envoie faire un petit séjour à Biarritz. Tout cela est motivé par une assez forte indisposition que je viens d'avoir pendant un mois, une sorte de gastrite qui m'avait ôté entièrement les forces avec l'appétit. Je suis convalescent, et je dois prolonger mes vacances. J'ai été condamné à décliner l'honneur de parler à Reims, le 11 octobre.

« J'ai recommencé à manger; mais je suis obligé de faire le nécessaire pour être en état de reprendre mon travail dans un mois. Je retarderai jusque-là, afin de faire feu qui dure. J'espère que, l'année prochaine, nous pourrons reprendre ce très doux projet. »

Et plaisamment il écrivait à la personne qui avait reçu de lui tant d'admirables lettres de direction : « Dites à la *madre* que c'est très vrai que je vais mieux. La preuve, c'est que je mange je mange, donc je suis[1]. »

Au moment de quitter Louville, de tristes pressentiments l'assaillirent. Il fit à son *home* tant aimé des adieux déchirants. Sur le point de monter en voiture, il voulut encore une fois parcourir en détail les lieux où s'étaient écoulés tant d'heureux instants. Il revit la modeste chambre à coucher, ornée seulement de quelques portraits de famille; la salle à manger où il présidait si gaiement les repas; le salon, la salle de billard, où un beau tableau, représentant le duc de Bourgogne avec cette légende : *Ostenderunt terris hunc tantum fata*, lui rappelait mille souvenirs d'enfance; la bibliothèque, riche encore des livres de son aïeul, où depuis peu de jours son portrait faisait pendant à celui de son frère, et où il aimait à montrer un encrier donné par le duc de Chartres, à l'occasion du mariage de la princesse Waldemar de Danemark. Il ne pouvait s'arracher à ces souvenirs, et, lorsque la voiture s'ébranla, il mit la tête à la portière et jeta un long regard voilé de larmes sur ce château, où se résumait toute sa vie d'homme, et sur les êtres chers qu'il ne devait jamais revoir[2].

[1] *Lettres de direction*, p. 375.
[2] Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 13-14.

*
* *

Mgr d'Hulst arriva à Lourdes, le samedi 3 octobre, veille de la fête du Rosaire, et il se rendit sur-le-champ à la grotte. Ceux-là même qui l'avaient le mieux connu hésitaient à le reconnaître[1].

Ne se croyant remarqué par personne, il se laissait aller à l'abandon de sa prière solitaire ; il regardait la Vierge avec un air d'anxiété et de souffrance. Parfois son grand corps se pliait en avant, la tête touchant presque les genoux, comme si quelque angoisse intime, ou quelque douleur physique l'avait assailli soudain. Demandait-il sa guérison ? Faisait-il avec résignation le sacrifice de sa vie ?

Probablement il était tout pénétré du sentiment qu'il avait exprimé peu de jours auparavant dans une lettre intime :

« Je voudrais surtout vous faire partager la disposition de grand calme où je me trouve, et qui me vient d'une conviction pratique et profonde que Dieu nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, et qu'il conduit tout pour le plus grand bien de ceux qui se confient en lui. Tâchez de substituer cette pensée à ces *sondages* troublants de l'avenir qui vous font tant de mal. Nous ne savons pas où nous allons, c'est vrai ; mais nous marchons sous les yeux d'un Père ; nous allons où il nous mène, et nous finirons par tomber entre ses bras[2]. »

Comme il rentrait en ville, un prêtre, pour qui il avait fait une démarche l'année précédente, l'aborda. Il répondit avec bonne grâce, puis tout à coup : « Ah ! lui dit-il, si vous saviez comme je suis malade ! Comme je me sens faible dans les jambes ! Vous ne pouvez vous imaginer quelle dépression je ressens dans tout mon être ! » Et il laissa tomber ses bras avec accablement. Son interlocuteur, étonné d'une telle confidence, eut l'impression qu'il était perdu et ne sut que balbutier cette phrase banale : « Il n'est pas étonnant, Monseigneur, que vous soyez fatigué : vous en faites tant, vous en faites trop ! »

« Il y a, écrit celui qui nous a laissé le récit de cette rencontre, quelque chose de plus émotionnant peut-être que le

[1] Sur ce séjour à Lourdes, voir le touchant récit de l'abbé Émile Ruin, par lequel s'ouvre le *Recueil de souvenirs*. C'est ce récit que nous résumons.
[2] *Lettres de direction*, p. 373.

spectacle d'un cadavre : c'est celui d'un homme vivant, en pleine possession de lui-même, frappé à mort et le sachant, ou du moins le soupçonnant. Tel m'apparut alors Mgr d'Hulst. Et je n'oublierai jamais l'accent déchirant de cette exclamation : c'était un vrai cri d'angoisse, le gémissement, la plainte éperdue d'une pauvre créature et presque d'un enfant, qu'on aurait voulu à tout prix secourir et pour lequel on ne pouvait rien. Mais ce prêtre, si vraiment homme, *vir*, se ressaisit bien vite ; et avec cet empire sur soi-même dont il portait si hautement et si noblement la marque dans toute sa personne, il reprit la marche en mettant, avec son habituelle bienveillance, la conversation sur l'*Univers* et sur mes propres affaires. »

Les Pères de Lourdes renoncèrent au projet qu'ils avaient formé de l'inviter à monter en chaire pour la fête. Lui, toujours avide de faire du bien, s'était mis à la disposition d'une âme troublée pour l'entretenir et la confesser[1].

Le lendemain, Mgr d'Hulst se rendit au *Bureau des constatations*. Là il se retrouva tout entier, écoutant avec attention, parlant avec vivacité et même avec bonne humeur, préoccupé de résoudre à fond les objections.

« Un inconnu, un esprit faible surtout, arrivant inopinément aurait pu croire que ce prêtre ne croyait ni à Lourdes, ni au miracle. Mais le docteur était ferré sur son sujet et lui présenta des cas et des synthèses devant lesquels, après s'être bien défendu, il dut s'incliner sans réplique. Ce fut une vivante application des principes si bien établis par lui dans la *France chrétienne*, où il en conclut ainsi l'exposé : « Par un retour inattendu, c'est l'état d'esprit du croyant éclairé qui répond seul ici aux justes exigences de la méthode scientifique. Saint Paul, parlant des phénomènes surnaturels de son temps, avait trouvé la vraie formule de la critique honnête et légitime quand il disait : « Éprouvez toute chose, ne retenez que ce qui est « bon : *Omnia probate, quod bonum est tenete.* » Nous ne demandons pas qu'on applique un autre critérium aux faits réputés miraculeux : la foi chrétienne, qui ne dépend d'aucun miracle en particulier, a tout intérêt à ne produire que ceux qui résistent à une telle épreuve. »

Sur la question religieuse et sur la question sociale, sur l

[1] *Lettres de direction*, p. 375. A Lourdes, il eut aussi le bonheur de voir la personne à qui sont adressées les lettres de direction que nous avons publiées.

politique, ses collègues de la Chambre, ses impressions dans ce milieu, ses prévisions pour l'avenir, il s'exprima avec sa netteté, sa rondeur et sa franchise habituelles, ce qui intéressa d'autant plus ses auditeurs qu'ils avaient entendu, quelques jours auparavant, l'abbé Lemire porter sur les mêmes choses et les mêmes hommes des jugements tout différents.

Quand il sortit, apercevant un des Pères missionnaires : « Demain, leur dit-il, je pars pour Biarritz; mais au retour je reviendrai à Lourdes faire un plus long séjour, et je serai alors, si vous le voulez bien, votre hôte temporel et spirituel : je veux faire ici ma retraite avant de rentrer à Paris. »

« C'est un homme fini, dit le docteur Boissarie dès que Mgr d'Hulst se fut éloigné; il est vidé, et je ne crois pas qu'il se rétablisse jamais. »

Au même moment, le prêtre qui l'accompagnait lui parlait de son surmenage : « Que voulez-vous ! répondit le prélat, toutes les besognes que j'ai entreprises sont venues à moi; je les ai regardées comme imposées par la Providence, et les ai dès lors acceptées comme un devoir de conscience. »

Le 6 octobre au soir, il était à Biarritz. Il trouva à l'hôtel de *Paris* « une excellente chambre bien exposée, avec vue sur la mer, en face de l'église d'en bas, de belles promenades sans monter », des prix pas trop élevés, un bon service, « sans luxe, mais fait avec cordialité par de braves gens aux petits soins, » cherchant à lui être agréables et à lui procurer pour ses repas tout ce dont sa santé pouvait s'accommoder. Un vicaire de Sainte-Eugénie, ancien élève de l'Institut catholique, « charmant jeune prêtre et très distingué, » lui tenait volontiers compagnie et lui témoignait beaucoup d'amitié[1]. Bref, il déclarait n'avoir besoin des services de personne, ami ou domestiques, le seul service qu'on pût lui rendre étant la restauration de ses forces « toujours ridiculement absentes »; mais « ceci n'appartient qu'à Dieu[2] ».

Il partageait ses jours entre sa chambre, où il écrivait beaucoup de lettres, de rares et courtes promenades, et de longues visites à l'église, où il édifiait tout le monde par la ferveur de sa prière, et le clergé par sa simplicité et bonté[3].

Ceux qui avaient envoyé Mgr d'Hulst à Biarritz avaient sur-

[1] L'abbé Garay.

[2] Mgr d'Hulst à sa sœur et à sa nièce, la vicomtesse de Méré, 7 octobre 1896.

[3] *Recueil de souvenirs*, p. 9 : Mgr d'Hulst à Biarritz; notes du curé de Sainte-Eugénie et du propriétaire de l'hôtel de *Paris*.

tout cherché à l'éloigner de Paris, afin de le soustraire à toute occupation; mais ils avaient aussi compté sur le climat et l'air marin pour le revivifier un peu. Sur ce point, ni les médecins, ni sa famille, ni ses amis, ne se trouvaient d'accord, beaucoup craignant que ce climat ne surexcitât ses nerfs, au lieu de les reposer. C'est cette seconde hypothèse qui se réalisa; mais, à vrai dire, l'évolution naturelle de la maladie y fut pour la plus grande part.

Avant même d'avoir vu le médecin, Mgr d'Hulst avait constaté que sa maladie prenait un caractère nerveux.

« Je ne me déciderai, écrit-il à sa sœur le surlendemain de son arrivée, que sur l'avis des médecins à prendre ces bains de source saline qu'on dit si fortifiants. Mais je commence à croire que je dois me résigner à une attente de plusieurs mois avant de reprendre, — et cette fois tout entière, — mon activité. J'ai vu plusieurs exemples de cela chez des hommes de mon âge. On appelle cela de la névrose. C'est une parenthèse dans la vie, puis tout reprend. Vous savez qu'il ne m'en a jamais coûté de trouver bien fait tout ce que le bon Dieu fait. Si cependant il y a des moyens d'abréger ce stage, je les prendrai[1]. »

Dans ses lettres à l'abbé Pisani et à dom Gréa, il prononçait le nom de *neurasthénie*, dont on n'usait point encore, il y a vingt ans, comme aujourd'hui.

Tel paraît avoir été le premier avis du médecin que Mgr d'Hulst consulta à Biarritz, le docteur de Lostalet. Du moins c'est ce qu'il lui dit à lui-même, et c'est ce qu'il écrivit d'abord à la vicomtesse de Méré[2].

[1] Mgr d'Hulst à sa sœur, 7 octobre 1896; il écrit le même jour à sa nièce, la vicomtesse de Méré, et lui avoue qu'il pense sans cesse à Louville.

[2] Lettre du docteur de Lostalet à Mme de Méré, 16 octobre 1896. « ..... Effectivement j'ai l'honneur de donner des soins à Mgr d'Hulst, et votre lettre est venue très à propos m'aider dans ma tâche. On ne saurait trop, dans notre profession, attacher de l'importance à ces renseignements, que nous ne pouvons souvent obtenir par nous-mêmes. Cependant Monseigneur m'avait bien mis au courant de sa situation, et j'ai eu vite saisi les causes de cette déchéance physique chez lui. Monseigneur est un surmené (intellectuel), voilà tout : son système nerveux usé jusqu'à la corde; avec cela nulle tare physique organique. Son seul remède sera l'abandon momentané de toute préoccupation inhérente à ses multiples fonctions, l'éloignement de son milieu habituel, le climat excitant de l'Océan et l'hydrothérapie... Merci encore... des bons renseignements que vous m'avez donnés; ils m'aideront à obtenir un résultat qui ne fait aucun doute pour moi. »

« Il se confirme que je n'ai aucune affection organique, écrit, le 8 octobre, Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani après cette première consultation ; les phénomènes gastriques passant à l'arrière-plan pour laisser toute la place à la neurasthénie. Je n'ai pas besoin qu'on me le dise ; je le sens assez, sous forme d'un agacement et d'un chatouillement interne et vague qui ne cesse pas. Le médecin est persuadé que le séjour de Biarritz et le traitement salin me remettront entièrement ; mais il ajoute que, pour que cela dure, il faut que je reste ici deux mois. Donc toute mon ambition est désormais de rentrer pour la réunion des évêques, le 25 novembre...

« Je tâche de trouver tout cela très bien, et jusqu'ici, grâce à Dieu, j'y réussis et je ne suis pas triste. »

Le même jour, il s'excuse en ces termes auprès de dom Gréa de ne pouvoir se rendre à Saint-Antoine :

« Saint-Antoine ne me verra pas. Je suis malade depuis le 25 août, malade sans maladie d'une dépression nerveuse générale, une neurasthénie, comme ils disent élégamment aujourd'hui. J'avais espéré que le repos et la vie de famille me guériraient ; depuis six semaines, il n'en a rien été. On m'a envoyé chercher ici un traitement d'air et de bains salins de source.

« Je tâche surtout de profiter du traitement de détachement et des douches de patience, que le bon Dieu m'administre de main de maître. »

Ce traitement de douches et de bains, — et encore très atténué, — le malade ne le suivit que pendant quelques jours ; il lui rendit un peu d'appétit, mais l'état des nerfs s'aggrava. Le malheur voulut, en outre, que de furieuses tempêtes vinssent rendre le climat de Biarritz particulièrement éprouvant. « Cela passera comme le reste, écrit Mgr d'Hulst. Il faut se rappeler la fable de Florian que nous lisions dans notre enfance : le perroquet dressé à dire : *Cela ne sera rien,* et qui le disait jusque sous le couteau du cuisinier du bord, quand la famine est venue[1]. »

Ces derniers mots indiquent les préoccupations qui, malgré son caractère optimiste, commençaient à hanter tout de bon le pauvre patient dans sa solitude. Il avait confié au médecin toutes ses peines morales, toutes ses inquiétudes sur l'avenir, tout ce qui avait provoqué et entretenait son mal physique. Avec cela, il gardait son incurable scepticisme à l'égard de la

[1] Mgr d'Hulst à sa sœur, 13 octobre 1896.

médecine et ne voulait pas se prêter à certaines analyses, qu auraient été fort nécessaires.

Vers le milieu d'octobre, cependant, le doute n'était plu possible. La sclérose rénale (maladie de Bright), dor Mgr d'Hulst avait déjà souffert, avait repris son évolution, « cette fois elle ne rencontrait plus aucune résistance dan l'organisme épuisé. Le système nerveux presque anéanti ne s manifestait plus que par l'horrible énervement qui mettait a supplice tous les membres du malade; et celui-ci, toujour soucieux de sa perfection, « s'efforçait de n'être pas nerveu contre la volonté de Dieu[1] ! »

Huit jours après sa première consultation, le docteur renon çait au traitement inauguré et, préoccupé, d'autre part, d effets de la tempête sur ses nerfs, lui conseillait quelque excursions à l'intérieur des terres, destinées à le distraire « à le calmer.

Instruit de cet état de choses et justement inquiet, l'abb Pisani, autorisé par le cardinal Richard à rester aussi long temps qu'il le faudrait, était parti pour Biarritz. « C'est une bén diction pour moi, » écrivit Mgr d'Hulst[2]. Quelques jours apre l'arrivée de son ami, il se rendit à Orthez, chez M. Chesnelong C'est là que, s'abandonnant, dans l'intimité de ce foyer si pr fondément catholique, à un retour sur sa vie et sur les circon tances qui ne lui avaient pas permis de faire tout ce qu'il aura voulu, il laissa échapper cet aveu, précieusement recueilli pa ses hôtes : « A les regarder de près, je ne trouve pas, dans le trente années déjà écoulées de ma vie sacerdotale, un instan que je n'aie pas consacré à Dieu. J'espère qu'il m'en sera ten compte[3]. »

Et certes, quand il se rendait ce témoignage, le saint prêtr n'oubliait ni les imperfections, ni les faiblesses qui s'étaien mêlées à ses actes, et qu'il avait tant de fois et si humblemen reconnues dans ses notes de retraite; mais il voulait dire qu'

[1] Tous ces détails sont empruntés aux lettres mêmes de Mgr d'Hulst à sœur, à sa nièce, à l'abbé Pisani, et à une très longue lettre du 22 novembre 189 adressée par le docteur de Lostalet à Mme la vicomtesse de Méré. Ce médec résume ainsi son opinion : « Mgr d'Hulst est mort par son système nerveu anéanti, anéantissement qui a permis à la maladie qui le guettait de reprendi une offensive mortelle pour lui. » — « Votre oncle devait sa maladie à so état constitutionnel arthritique; mais c'est Paris, avec ses courses de surm nage physique et intellectuel, qui a donné le coup de force à sa maladie.

[2] Mgr d'Hulst à sa sœur, le 15 octobre 1896.

[3] *Recueil de souvenirs*, article de M. Octave Larcher, p. 161.

n'avait jamais rien entrepris que pour Dieu, et qu'à Dieu tout de sa vie avait été offert.

Des excursions à Bayonne, à Fontarabie, à Roncevaux, le trouvèrent, tantôt incapable de se traîner, tantôt plus vaillant : « C'est le règne du caprice, » disait-il. Il se sentait « spirituellement assez aride, mais toujours très uni par le fond à la volonté de Dieu[1] ». Il continuait à s'occuper des âmes qu'il dirigeait, fidèle à les soutenir dans leurs difficultés ou dans les tristes anniversaires qui réveillaient le souvenir de leurs peines passées[2]. Et lui-même s'appliquait les leçons qu'il leur donnait.

« Et puis, écrit-il le 27 octobre, il fait toujours noir dans l'âme. Il fait sinon noir, du moins froid et gris dans la mienne. Mais qu'importe ! Qu'Il se glorifie dans nos infirmités de corps et d'âme, qu'Il croisse à nos dépens ! *Deus qui nos conspicis ex nostra infirmitate deficere,* dit une certaine collecte. J'aime cette prière. Oui, nous sommes défaillants ; mais nous le sommes par *sa* volonté, sous *son* regard et avec le désir de le glorifier par notre humiliation. Alors, *non va tutto bene*[3] ? »

Cependant nulle amélioration ne se manifestait ; « les nerfs faisaient rage, » et le malade souffrait, en outre, « d'une sorte de grelottement intérieur qui ne venait pas du froid[4]. » Le médecin de Paris et celui de Biarritz correspondaient, sans prendre de parti décisif. Mgr d'Hulst s'abandonnait à eux, « parce que c'était dans l'ordre, » mais avec un scepticisme de plus en plus marqué[5]. Il songeait à revenir bientôt à Paris et à aller demander au repos parmi les siens, chez son beau-frère, au château de Cambray, ce que Biarritz ne lui avait point apporté. Il n'attendait plus, pour s'y résoudre, que la prochaine arrivée à Lourdes du cardinal Langénieux, qu'il tenait à voir[6].

Il ne fut même pas possible d'attendre jusque-là. Le 31 octobre, il écrivait au cardinal :

« La joie que m'a causée la nouvelle de votre prochaine arrivée, a été empoisonnée par la perspective d'une séparation presque immédiate.

« En effet, ma santé, dont Votre Éminence a la bonté de s'enquérir, se trouve assez mal du séjour de Biarritz, pour que mon médecin de

1 Mgr d'Hulst à sa sœur, le 18 octobre.
2 Voir *Lettres de direction,* 12, 17, 26, 27 octobre 1896.
3 *Lettres de direction,* 27 octobre 1896, p. 379.
4 Mgr d'Hulst à sa sœur, 22 octobre, et à sa nièce, 26 octobre 1896.
5 Le même à Mme et à Mlle U., 26 et 27 octobre 1896. (*Lettres de direction,* p. 379.)
6 Mgr d'Hulst aux mêmes, à sa sœur et à sa nièce, 19, 26 et 27 octobre 1896.

Paris me conseille de partir. Je retarde de quelques jours, pour pouvoi vous saluer; mais je partirai jeudi ou vendredi prochain. L'état nerveu s'aggrave depuis une quinzaine de jours. C'est un travail pour moi qu d'écrire une lettre. Je suis incapable du moindre effort physique. L célébration de la messe est pour moi un exercice de force. Marche monter, écrire, sont pour moi des affaires. L'appétit, qui était revenu s'en va. On m'assure que cela passera, mais on ne m'assigne aucu terme. Je vais repasser par Paris, pour m'éloigner de nouveau et pou longtemps. »

Le 5 novembre, sur le chemin de Paris, il dictait pour l même cardinal ce mot, qui reçut sa dernière signature :

« Éminence, mes regrets ne sauraient être plus grands; mai mon état est devenu tellement aigu ces jours-ci, que je ne m suis pas senti le courage de repasser par Lourdes; je retourn directement à Paris. Je souhaite de tout mon cœur que Biar ritz vous réserve tous les effets bienfaisants dont il a fait l'éco nomie avec moi. » Et à ces lignes M. Pisani ajoutait ce post scriptum : « Éminence, nous rentrons à Paris en toute hâte Le mal fait chaque jour des progrès effrayants. Je ne sais c que nous n'avons à craindre. »

Le jour de la Toussaint, Mgr d'Hulst s'était levé fort souffrant Malgré les conseils qui lui étaient donnés, il avait voulu sorti et célébrer la messe; il l'avait dite encore le lendemain, jou des Morts, au prix d'efforts surhumains. Et ce fut sa dernièr messe.

Le 3 novembre, de l'avis du médecin de Biarritz, comme d celui de Paris, le retour immédiat avait été décidé[1].

Afin de diminuer la fatigue du long voyage de Biarritz : Paris et de se procurer la joie de revoir un fidèle ami, il avai pris le parti de s'arrêter dans les Deux-Sèvres, à Melle, che l'abbé de La Coste, celui-là même qui lui avait succédé dan les travaux apostoliques de la petite chapelle du boulevard d Ménilmontant[2]. La nuit du mercredi au jeudi fut relativemen calme. Le matin, il dit à l'abbé Pisani : « Je vais essayer de dir la messe; c'est aujourd'hui le mariage du duc d'Orléans. »

Descendu péniblement à la chapelle, ses forces le trahirent il entendit la messe et remonta épuisé. Il prit une tasse de lait

[1] Mgr d'Hulst à sa sœur, à sa nièce, à Mlle U., 3 novembre, et à sa sœur 4 novembre 1896, pour dire qu'il s'arrête dans les Deux-Sèvres.

[2] A partir d'ici, nous suivons l'émouvant récit de M. l'abbé Pisani : *La Dernière Journée de Mgr d'Hulst*, reproduit dans le *Recueil de souvenirs* p. 11-15.

la seule nourriture que son estomac tolérât depuis quelques jours, et au bout de quelques instants il la rendit. Il devint très pâle et dit : « Si je ne supporte plus même le lait, cela devient grave; je n'avais plus que cela pour me soutenir. » Et sur l'heure il se décida à partir. Malheureusement il était trop tard pour rejoindre le train rapide à Ruffec, ou à Niort; il fallait attendre celui du soir jusqu'à 6 heures. Il dit une partie de son office, puis dicta quelques lettres, enfin se mit à corriger les épreuves des notes du sixième volume de ses *Conférences de Notre-Dame*. Il y en avait une, la dix-huitième, où se trouvait traduite et commentée la consultation donnée, en 1891, par le cardinal Zigliara à l'archevêque de Malines, sur *le juste salaire;* il fit remarquer à l'abbé Pisani combien la traduction des textes latins était défectueuse. « Il aurait fallu, disait-il, la recommencer entièrement; j'ai eu tort de la prendre toute faite. » Et, reprenant les passages principaux, il en donna une version facile et élégante, comme tout ce qui sortait de sa plume[1].

Le temps passait lentement. Les yeux fixés sur la pendule, il ne la voyait pas avancer assez vite. Vers 1 heure, il essaya de faire une petite promenade, et, s'avançant sur la terrasse du château, il jeta un long regard sur les bois environnants : « Que c'est beau, les arbres en automne ! » Mais, le malaise augmentant, il revint à la maison, en s'arrêtant tous les dix pas pour s'asseoir. Quand il fut rentré dans sa chambre, on lui apporta les journaux qui contenaient le compte rendu de l'interpellation sur les affaires d'Arménie; il en suivit la lecture avec attention : « Il a bien parlé, Cochin ! » Le discours de M. de Mun l'intéressa d'autant plus qu'il y trouvait la trace des conversations qu'il avait eues avec son illustre ami. Quand il vit qu'à un moment la droite s'était ralliée à l'amendement de M. Develle, son œil brilla, et il s'étendit sur l'opportunité de cette manœuvre.

[1] On voit ce qu'il faut penser de cette assertion de plusieurs journaux, affirmant, au lendemain de la mort de Mgr d'Hulst, que, depuis plusieurs semaines, celui-ci était atteint d'une totale amnésie et n'était même plus *sui compos*. C'est pendant sa maladie, au commencement de septembre, qu'aidé par son ancien secrétaire et ami l'abbé Bricout (voir *Lettres de direction*, p. 374), il rédigea les notes de ses conférences de 1896. Tous les jours il écrivit un grand nombre de lettres (il m'en dicta une vingtaine le matin du 22 septembre, jour où il vint à Paris avec moi pour consulter); il corrigea des épreuves et il dicta encore plusieurs lettres la veille de sa mort. Et on n'a qu'à lire ses *Lettres de direction* (la dernière est du 3 novembre) pour voir si elles portent la moindre trace d'affaiblissement intellectuel.

Une heure avait passé ainsi. « Écrivons encore; il vaut mieux s'occuper que de laisser la machine tourner à vide. » Il souffrait horriblement. Après avoir dicté trois lettres, il se remit à lire son bréviaire.

Tandis que, dans la pièce voisine, l'abbé Pisani ajoutait à la lettre destinée au cardinal Langénieux le post-scriptum qu'on a lu ci-dessus, le malade poussa un grand gémissement. Croyant à un malheur, son ami se précipita vers lui. « Non, dit Mgr d'Hulst, le regardant avec stupeur; je n'ai rien, mais j'ai prononcé à haute voix un passage qui me paraissait répondre particulièrement à ma situation. »

Il y avait encore deux heures à attendre. Il se mit à causer, rappelant de vieux souvenirs qui lui étaient chers; puis il passa au présent et à l'avenir, à ses œuvres, à ses amis. Ce n'étaient pas encore les recommandations du mourant; c'étaient les réflexions de celui qui pense tout haut à cœur ouvert devant un ami.

A 5 heures, il reçut la visite de la famille qui lui avait donné l'hospitalité. L'affectueux intérêt qu'on lui témoignait lui redit quelque entrain; il parla des siens, de sa sœur, de son petit neveu, qui lui avait raconté, quelques jours auparavant, la revue de Châlons à laquelle il avait pris part, et il redit avec verve les incidents de cette journée.

Le moment du départ était arrivé. Par un effort sur lui-même, il sut prendre congé de ses hôtes avec cette bonne grâce d'homme du monde qui révélait le gentilhomme sous l'habit ecclésiastique, et, quand la voiture fut en route, il s'écria : « Mon ami, que je souffre! » Le froid l'envahissait; enveloppé dans des couvertures, il tremblait, et le trajet qu'il avait fait gaiement la veille lui parut d'une longueur désespérante. A la gare de Melle, le train arrivait en même temps que les deux voyageurs; il fallut se hâter, courir, et, une fois dans le compartiment, le malade eut un long étouffement. Au bout d'une demi-heure, il se sentit mieux et récita les complies. En finissant, il dit à son compagnon : « Me voici un homme accompli. » Ce vieux jeu de mots lui était familier et le mettait toujours en gaieté; c'est le propre des grands esprits de s'amuser à peu de frais.

A Niort, il fallut attendre une heure et demie. Il fit demander par l'abbé Pisani s'il y aurait dans le train un wagon couloir. « Non, répondit-on; mais il y aura peut-être des fauteuils-lits. — Il n'y faut pas songer, reprit Mgr d'Hulst, ce

il y a un gros supplément à payer. » Tel était, fait observer M. l'abbé Pisani, son esprit de pauvreté, que lui qui avait donné toute sa fortune, qui donnait encore le peu qui lui restait, il se serait fait scrupule d'occuper, même malade, ce qu'on appelle une place de luxe. Avant d'être député, il voyageait ordinairement en seconde classe.

Quand le train arriva, il était dans une « rage » de nerfs; il avait bu quelques gouttes de lait, et son estomac se révoltait. Il se calma un peu pendant la première partie du voyage et s'endormit même pendant quelques minutes, le chapelet à la main.

A Thouars, on dut changer de train et le faire rapidement; ce mouvement l'épuisa. Au bout d'un moment, il se sentit pris de nausées; malgré le froid, il fallut ouvrir la fenêtre, et les vomissements commencèrent pour durer près d'une heure. Il ne pouvait plus parler et faisait signe à l'abbé Pisani quand il était nécessaire de baisser la glace. Les autres voyageurs, épouvantés, descendirent à la première station et allèrent s'installer ailleurs.

Aux environs de Saumur, Mgr d'Hulst se trouva mieux et, parlant d'une voix entrecoupée, mais nette, fit à son compagnon de nombreuses recommandations au sujet de ses œuvres; puis, comme si la pensée de la mort se fût évanouie : « J'irai, dit-il, passer l'hiver à Montpellier, entre mes amis Cabrières et Raymond; au retour je me déchargerai de tout, de Notre-Dame et de l'Institut, et le cardinal voudra bien me nommer aumônier des sœurs de Châtillon. »

A 4 heures du matin, on n'était qu'à Chartres : il salua au passage la vieille cathédrale à l'ombre de laquelle il avait été ordonné prêtre, trente et un ans auparavant, et qui était restée son pèlerinage de prédilection.

A Rambouillet, il souffrait trop pour se rendre compte de la distance; il se croyait près de Paris. On gagna du temps en disant le chapelet, qu'il suivait péniblement en poussant des gémissements déchirants. L'heure de l'arrivée était passée, que le train n'était pas encore à Versailles. Toujours préoccupé d'autrui, Mgr d'Hulst dit : « Et penser que par ce froid le vice-recteur est déjà à nous attendre! »

Le train n'avançait plus; ayant une heure de retard, on s'arrêtait à chaque instant. Près de la gare de Sèvres, il montra le coteau derrière lequel se cache Ville-d'Avray, et se souvint des heures laborieuses qu'il y avait passées à préparer ses

conférences dans la villa de son compagnon de route. E
dépassant les fortifications, il dit : « Voilà l'hôpital Sain
Joseph ! » Ainsi, à l'heure suprême, il revoyait tout ce qui l
avait été cher : la chapelle de Ménilmontant, avec l'abbé de I
Coste; Saint-Ambroise, en adressant sa dernière lettre au ca
dinal Langénieux; Chartres et le pays de son enfance, Ville
d'Avray et la prédication de Notre-Dame, l'hôpital et enfi
l'Institut catholique.

Avant d'entrer en gare, il y eut un arrêt qui parut durer u
siècle. Enfin on arriva; le vice-recteur était là et faillit fondi
en larmes en voyant sortir du train le prélat, devenu un gran
vieillard blême, aux traits décomposés, qui se jeta sur u
banc en poussant des gémissements plaintifs.

On le porta jusqu'à la voiture, où son domestique Édoua
entra seul avec lui, tandis que M. Paguelle de Follenay
M. Pisani suivaient rapidement à pied jusqu'à l'Institut cath
lique. « C'est fini, n'est-ce pas? dit M. Paguelle; il est perdu
— Peut-être pas, répondit l'abbé Pisani; il a déjà été comm
cela, et je l'ai remonté. Voilà l'état où il tombe quand ses ner
s'abattent[1]. »

Arrivé à l'Institut, Mgr d'Hulst traversa la cour, plié e
deux, agité d'un balancement pénible, la bouche ouverte, ca
sant une impression de douloureuse stupeur aux employés q
l'apercevaient. De la porte de son appartement à celle de
chambre, —une quinzaine de mètres, — il dut s'asseoir tro
fois, et enfin tomba épuisé sur son lit, son lit de mort.

« La mort! s'écrie Mgr Touchet dans son émouvante oraiso
funèbre, ah! Dieu n'aurait-il pas dû la lui faire, à ce penseu
à ce philosophe, comme il s'appelait, sereine, lumineuse! u
mort de Socrate ou d'Augustin, dans laquelle ses disciple
auraient cueilli sur ses lèvres des paroles d'or qu'ils auraie
gravées dans leur cœur et gardé pour la postérité des sage
Non, non, Dieu se souvint que le soldat lui avait offert sa v
quand il voudrait la prendre, comme il voudrait la prendre, c
il voudrait la prendre. »

Pensée qui console, en même temps qu'elle étreint l'âm
de celui qui doit conter la douloureuse et sombre agonie p
laquelle s'achève une si belle vie; et il redit avec le pli

[1] A partir d'ici je reproduis le récit que j'ai écrit moi-même, deux jou
après la mort de Mgr d'Hulst, et qui a été contrôlé ligne par ligne par de
témoins de sa mort : M. l'abbé Monier et le docteur Mayet. Tous les déta
ont été certifiés absolument exacts.

cher ami de Mgr d'Hulst : « Il n'était pas de ceux pour qui la Providence atténue l'épreuve; il était digne de boire jusqu'à la lie le calice d'amertume[1]. »

M. Paguelle de Follenay et M. Pisani étaient arrivés à l'Institut quelques instants après le recteur; ils l'avaient aussitôt déshabillé et mis au lit, sans que même il s'aidât; puis ils avaient fait chercher le docteur Ferrand, qui fut au chevet du malade un peu avant 8 heures du matin. Il le trouva en proie à une agitation nerveuse terrible, qui secouait tous ses membres, sa tête même, parlant avec une extrême volubilité, agitant toutes sortes d'idées, multipliant les exclamations. On avait l'impression qu'il usait avec une rapidité vertigineuse ce qu'il lui restait de vie.

Le docteur émit diverses hypothèses, prononça le mot d'endocardite infectieuse et consentit à donner au pauvre patient, sur la demande instante de ses amis, une potion au chloroforme. L'agitation diminua; mais le malade tomba dans un engourdissement qui lui enleva pour plusieurs heures la libre disposition de ses facultés intellectuelles et de sa volonté.

Vers 1 heure, le médecin revint, trouva le malade endormi, ce qui lui parut bon signe, ordonna qu'on fît le nécessaire pour permettre une analyse jugée indispensable, affirma qu'aucun danger n'était imminent et défendit qu'on laissât entrer qui que ce fût.

Momentanément rassuré, le vice-recteur se rendit à l'archevêché, où il devait faire passer l'examen des jeunes prêtres, et mit le cardinal au courant. Celui-ci exigea que l'on avertit, sans plus tarder, le R. P. Mirbeau, confesseur de Mgr d'Hulst : « Un confesseur, dit-il, peut toujours parler comme un père; et, quand on se trouve gravement malade, quelque situation et quelque âge que l'on ait, on a besoin d'être consolé comme un enfant. »

Pendant ce temps, Mgr d'Hulst s'était éveillé. La cruelle agitation nerveuse avait recommencé, entrecoupée seulement de quelques instants d'assez lourd sommeil; l'intelligence demeurait engourdie.

Tel était l'état du malade lorsque le Père Mirbeau se présenta chez lui. Il n'avait pas la moindre conscience du danger où il était. Accablé par la fatigue du voyage, par le mal et par la potion, il écouta son confesseur pendant quelques instants,

[1] Abbé Pisani, *Recueil de souvenirs*, p. 15.

mais lui dit qu'il ne pourrait se confesser que le lendemain. Le Père Mirbeau n'insista pas.

On soupçonnait si peu l'approche de la fin que le fidèle compagnon de Mgr d'Hulst, l'abbé Pisani, crut pouvoir le quitter et aller passer la nuit à Ville-d'Avray. Il ne devait plus le revoir vivant.

Il était environ 4 heures et demie ; les souffrances de tous les membres, les soubresauts douloureux, les gémissements continuèrent encore deux grandes heures. Vers 6 heures et demie, Mgr d'Hulst laissa entrer son petit neveu, Henri de Méré, qui lui parla des siens : « Je suis bien accablé, dit le malade, mais la crise va passer ; je te verrai demain, ou après-demain. » Il reçut aussi le vice-recteur, mais ne lui parla pas.

A 7 heures, le docteur Ferrand revint pour la troisième fois. Il constata une crise d'urémie qui durait depuis la nuit ; il estima que le malade pouvait vivre encore cinq ou six jours. Cependant, comme l'empoisonnement du sang risquait de se précipiter et qu'un accident subit, en pareil cas, est toujours à craindre, il recommanda de faire revenir le confesseur dans la soirée et d'avertir le cardinal Richard. Il promit de revenir vers 9 heures et de prévenir lui-même Mgr d'Hulst du danger, s'il lui paraissait plus imminent. MM. Paguelle, Monier, Chobert, qui avaient assisté à cette consultation, se retirèrent, et le recteur resta seul avec son domestique.

Le vice-recteur se rendit chez le Père Mirbeau et chez le cardinal, qui promirent d'être à 9 heures à l'Institut catholique.

Pendant ce temps, le malade avait à peu près perdu connaissance, très subitement, au témoignage de son domestique. Aucun prêtre, dans cette maison qui en abritait plus de soixante, ne s'était trouvé là pour profiter de ses derniers instants pleinement lucides !

Le médecin n'arriva qu'à 9 heures et demie. Le cardinal Richard, un de ses vicaires généraux, M. Paguelle de Follenay, M. Monier, M. Chobert, M. Henri de Méré, l'attendaient dans le salon du recteur, avec le Père Mirbeau. Dès que le docteur Ferrand eut constaté l'état du malade, il appela le confesseur ; Mgr d'Hulst le reconnut, l'entendit et donna par deux fois des signes d'acquiescement à ses paroles, mais il ne put lui-même en prononcer aucune ; le Père lui donna l'absolution et pria le cardinal d'entrer. Mgr d'Hulst le reconnut aussi et dit ces seuls mots : « Cardinal..., le cardinal ! » Celui-ci lui expliqua qu'il allait lui donner l'extrême-onction ; le malade témoigna qu'il

comprenait et tenta un suprême effort pour dompter ses spasmes nerveux ; mais, au bout d'une ou deux minutes, les nerfs reprirent le dessus, quoique le patient fît jusqu'au bout tout ce qu'on lui demanda de faire.

Quand la cérémonie fut achevée, tous rentrèrent dans le salon et délibérèrent avec le docteur Ferrand sur ce qu'on pouvait encore essayer pour sauver une vie aussi précieuse. Le docteur déclara qu'il ferait une injection de sérum et que tout espoir n'était pas perdu; il demanda pour l'aider un jeune interne, pénitent très aimé de Mgr d'Hulst, le docteur Mayet.

Tout à coup le domestique du recteur fit irruption dans le salon en criant : « Monsieur le docteur! monsieur le docteur! » Il venait d'être témoin d'un spectacle effrayant : le corps de Mgr d'Hulst, tendu comme un ressort, s'était brusquement détendu, s'allongeant et s'affaissant comme une masse. Avec une affreuse expression d'angoisse, le recteur avait appelé son domestique par son nom : « Édouard ! » puis la tête était retombée inerte sur l'oreiller.

Juste au même moment, le docteur Mayet arrivait, et l'on fit l'injection de sérum ; elle ne produisit aucun effet. La respiration allait diminuant. M. Paguelle de Follenay donnait à baiser au mourant un crucifix qui renfermait une relique de la vraie croix[1]. C'est sur cette relique que très doucement, à 10 h. 50, le vendredi 6 novembre 1896, Mgr d'Hulst rendit le dernier soupir. Il avait cinquante-cinq ans et vingt-sept jours.

Aidé par le domestique Édouard, M. l'abbé Monier procéda à la dernière toilette du mort, et, ce faisant, il se rappela l'extraordinaire dextérité avec laquelle, peu d'années auparavant, Mgr d'Hulst lui-même avait rendu ce funèbre service à la dépouille mortelle du secrétaire général, M. Tassin; et comme on s'étonnait de cette habileté : « Ah ! s'était-il écrié, c'est que cela me connaît ! Combien de fois nous avons fait cela pendant la guerre ! » Et maintenant c'étaient ses membres à lui que maniaient des mains moins expertes, ces membres qui avaient été au service d'une âme si vive, si prompte à tous les offices de la charité[2].

[1] Petite croix de cristal que Mgr d'Hulst aimait à porter.

[2] Ces derniers détails d'après une lettre de M. l'abbé Monier au R. P. Baudrillart. La nièce de Mgr d'Hulst, Mme de Méré, appelée télégraphiquement, eut la douleur d'arriver quelques instants après le décès de son oncle.

*
* *

Le corps de Mgr d'Hulst fut exposé dans le grand cabinet de travail où tant de pensées s'étaient élaborées, tant d'utiles paroles échangées. Et, devant cette dépouille mortelle, ce fut, trois jours durant, un interminable défilé. Les journaux ont nommé les visiteurs illustres qui s'inscrivirent en grand nombre. Ce qu'ils n'ont pas nommé, — comment l'auraient-ils pu? — c'est la foule de ceux qui se pressèrent dans les escaliers et les couloirs qui conduisaient à l'appartement du recteur, foule anonyme des amis, des étudiants, des malheureux qui perdaient en lui un soutien, un conseiller, un père. Combien en vit-on, de ces pauvres gens, qui osaient à peine franchir le seuil de la chambre mortuaire et qui, une fois entrés, tombaient à genoux et éclataient en sanglots! Ils ne pouvaient détacher leurs regards de ce visage dont la mort avait transformé l'expression, et il fallait insister pour les décider à céder leur place aux nouveaux arrivants. Le dimanche soir, l'un d'eux demanda, en s'en allant, quand aurait lieu la mise en bière; on lui répondit qu'elle était fixée au lendemain matin. Une expression de douleur profonde se peignit sur ses traits et, avec une détresse infinie, il prononça ce mot si éloquent dans sa simplicité : « Alors je ne le verrai plus! » tandis qu'un autre laissait échapper cette parole, banale elle aussi, mais également transfigurée par l'accent : « De tels hommes ne devraient pas mourir[1]! »

Les obsèques de Mgr d'Hulst furent célébrées à Notre-Dame le 10 novembre. Selon ses dernières volontés, elles furent très simples; les honneurs militaires, auxquels il avait droit en qualité de député, ne furent pas rendus; aucune couronne, aucune fleur ne fut déposée sur le corbillard; mais la foule qui suivait, ou se pressait le long du convoi, pleurait cet homme de bien, ce saint prêtre, et rendait ses funérailles singulièrement émouvantes.

A 9 heures, le cercueil, recouvert des vêtements sacerdotaux de l'écharpe de député et des insignes de la prélature romaine, avait été mis dans une chapelle ardente derrière la grand

[1] Voir Louis Thiéblin, *Monseigneur d'Hulst intime*, p. 16. (Nous rappelons, pour la commodité du lecteur, que cette brochure a été reproduite dans le *Recueil de souvenirs*.)

porte de la rue d'Assas, tendue, comme celle de la rue de Vaugirard, de draperies à franges d'argent, surmontées des armes des Le Sage d'Hauteroche, comtes d'Hulst.

Des religieuses dominicaines et de plusieurs ordres, dont Mgr d'Hulst était le supérieur, priaient près du catafalque.

La levée du corps fut faite à 10 heures et demie par M. Monier, supérieur du séminaire des Carmes. Précédé de douze gardiens de la paix, le cortège se dirigea vers Notre-Dame par la rue d'Assas, la rue de Rennes, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel, le quai du Marché-Neuf, le Parvis.

Le deuil était conduit par le baron de Cambray, beau-frère du défunt; les vicomtes de Brossin de Méré, son neveu et son petit-neveu; le marquis de Fontenilles, son cousin germain, et M. du Bourg, son cousin.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, qui avait bien voulu se prévaloir, pour rendre cet honneur au recteur de Paris, de son titre de chancelier de l'Université catholique de Toulouse; Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille; M. l'abbé Fages, vicaire général de Paris; M. Hamel, administrateur de l'Institut catholique; le comte de Mun, député du Finistère; M. de Kergorlay, administrateur de l'hôpital Saint-Joseph; M. Merveilleux du Vignaux, doyen de la Faculté de droit de l'Institut catholique.

Derrière le corbillard, de nombreuses religieuses, les membres de la famille, les députés, les sénateurs, l'administration diocésaine, les professeurs de l'Institut catholique, la délégation des Facultés catholiques de Lille, les membres du clergé et des communautés religieuses. La haie, à droite et à gauche du char funèbre, était formée par les élèves du collège Stanislas, que conduisaient leur directeur, M. Prudham, et leur censeur, M. Leber, et les élèves de quelques autres collèges catholiques.

Mgr le duc d'Orléans et Mme la comtesse de Paris s'étaient fait représenter par M. le comte d'Haussonville; le duc d'Alençon, par le baron Tristan Lambert.

Dans l'assistance, on remarquait les représentants les plus en vue du monde catholique, des lettres et du Parlement[1]. Dans le chœur, le cardinal Ferrata[2], prononce, avait pris place sur

[1] On en trouvera la liste dans le *Recueil de souvenirs*, p. 28-29.

[2] Cardinal depuis le 22 juin de cette année.

un trône réservé, à l'entrée, du côté de l'Évangile. Il avait à ses côtés Mgr Celli, auditeur, et Mgr Peri Morosini. Plus près de l'autel, le cardinal Richard, qui, assistant pontificalement à la messe, était à son trône, ayant auprès de lui ses vicaires généraux et les dignitaires de sa maison. De l'autre côté du chœur, se trouvaient : Mgr de Briey, évêque de Meaux ; Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ; Mgr Pelgé, évêque de Poitiers ; Mgr Marchal, évêque de Sinope ; Mgr Potron, évêque de Jéricho ; Mgr Le Roy, évêque d'Alinda ; Mgr Jourdan de La Passardière, évêque de Rosea, etc. La messe fut dite par M. l'abbé Bureau, vicaire général ; l'absoute donnée par le cardinal Richard.

Quelques heures plus tard, le cercueil était transporté à Louville et déposé dans la bibliothèque transformée en chapelle ardente. Sur les tentures noires semées de feuilles blanches se détachait le tableau d'Umbricht. Pendant deux nuits et un jour, le corps fut veillé par la famille, les amis venus de Paris, les bonnes gens de Louville. Le jeudi 12 novembre, les funérailles furent célébrées dans cette église que Mgr d'Hulst et sa famille avaient contribué à restaurer, où il avait lui-même tant prié. Toute la population du pays était accourue à l'enterrement du prélat, dont elle honorait la bienfaisance et les vertus. La levée du corps fut faite et l'absoute donnée par l'abbé Legué, vicaire général de Chartres, représentant Mgr Mollien. Le curé doyen de Voves chanta la messe.

M. Bureau, vicaire général, représentait le cardinal Richard. Le vice-recteur, les doyens, plusieurs professeurs, le supérieur du séminaire des Carmes, au nom de l'Institut catholique, beaucoup de prêtres de Paris et du diocèse de Chartres s'étaient rendus à Louville.

A la fin de la messe, l'abbé Clerval, professeur à l'Institut catholique et directeur de la maîtrise de Chartres, célébra avec émotion, dans ce cadre intime, les vertus privées, la simplicité, la sainteté du prêtre qui, bien que né à Paris, était vraiment l'enfant de Louville.

Puis le corps fut descendu dans ce caveau où Mgr d'Hulst avait si souvent contemplé et montré la place qui l'attendait près des siens. Quelques années plus tard, l'autorité exigea l'enlèvement de ce qui dénotait à l'extérieur une sépulture ; mais au-dessus de toutes ces dépouilles mortelles, dans une chapelle de famille, se célèbre la sainte messe, et les maîtres du château, neveu et nièce, petit-neveu, petite-nièce de Mgr d'Hulst, avec

quelques fidèles amis, gardent devant les hommes et devant Dieu la mémoire de celui qui a jeté un rayon de chrétienne et pure gloire sur cette église et sur ce château.

*
* *

Au lendemain de la mort de Mgr d'Hulst, le cardinal Richard avait, dans une lettre touchante aux curés du diocèse, rappelé les œuvres et les vertus de celui qui avait si bien servi son Église de Paris[1] ; on y sentait l'accent du cœur. « Nous nous disions adieu, en nous aimant, ce semble, davantage, » n'avait pas craint d'écrire le vénérable et saint vieillard, faisant allusion à la dernière visite que lui avait rendue le recteur sur le point de partir pour Biarritz ; et ce même mot d'*aimer* revenait aux dernières lignes de la lettre : « Nous qui l'avons aimé. »

Le mardi 24 novembre, deux cardinaux, trois archevêques, dix-neuf évêques, un immense auditoire de prêtres, de professeurs, d'hommes d'œuvres, de fidèles, se pressaient dans l'église Saint-Sulpice, autour de la chaire d'où l'évêque d'Orléans allait laisser tomber sa parole attendue, cette oraison funèbre que le vœu de tous l'avait appelé à prononcer. D'un geste magnifique, jetant ses auditeurs en plein surnaturel, au sein même de l'ineffable Trinité, il évoqua le sacerdoce éternel du Christ, puis à ce sacerdoce relia celui du prêtre catholique, plus haut que toutes les dignités humaines, éclipsant, en celui dont il devait faire l'éloge, tous les titres qu'il avait portés, toutes les fonctions qu'il avait remplies : *Erat enim sacerdos*. En vérité, c'était un prêtre ! « Prêtre par le désir dès la première enfance, prêtre par la vocation qui lui avait fait fouler aux pieds la grandeur et les biens de ce monde, prêtre, et parce que vrai prêtre, apôtre et soldat, dans toute sa vie et jusque dans la mort. » Cette unique et très pleine pensée dominait chaque page de ce discours varié, riche en traits, en anecdotes brillamment serties, saisissant l'âme de l'auditeur et se résumant enfin dans cette majestueuse et vibrante péroraison, où l'orateur, après avoir rappelé cette parole : « Je vais sur cinquante-cinq ans ; je mourrai ; c'est l'âge où meurent les d'Hulst, » s'adressait au mort lui-même :

« Apôtre, vous vous êtes réduit, pendant six ans, à une existence de privations, à laquelle rien ne vous préparait ; vous avez plus prêché,

[1] Lettre du 10 novembre 1896, reproduite dans le *Recueil de souvenirs*, p. 21.

plus catéchisé que n'importe lequel d'entre nous; vous avez déployé une activité puissante, mais tuante, dans la fondation de l'Institut; vous avez écrit, prononcé, publié vos conférences!

« Soldat, vous avez connu le champ de bataille et subi la vie du camp, comme autrefois vous aviez partagé la vie de l'atelier avec l'apprenti; vous vous êtes épuisé dans l'ascétisme personnel; vous avez consumé vos jours, vos nuits parfois au saint tribunal et à la direction; vous avez accepté de répandre votre activité généreuse partout où votre archevêque y a fait appel; vous avez connu les joies, et plus encore les amertumes de l'obéissance à une volonté que vous respectiez, mais qui vous était dure.

« Voilà, Monseigneur, pourquoi vous mourez.

« Eh bien, à moi évêque, au nom du sacerdoce, au nom des âmes que vous avez sauvées, de ces jeunes gens qui vous regrettent, de ces religieuses qui vous pleurent, de ces ouvrières qui laissaient tomber timidement, les chères âmes! — parce qu'elles se sentaient coupables de violer une consigne, — le bouquet de violettes du pauvre sur vos pieds à jamais immobiles; au nom des amis qui vous admiraient; au nom de la science dont vous étiez largement épris, des œuvres que vous avez créées, des collèges que vous y avez appelés, des personnes charitables qui vous y ont aidé; au nom de ces prélats dont la couronne auguste fait une pompe royale à votre mémoire, que tous auraient célébrée avec plus d'autorité que moi; au nom de ces deux saints cardinaux, sous lesquels vous avez bataillé; au nom de la France, que vous avez représentée dans ses plus hauts conseils; au nom de Jésus-Christ que vous avez servi, de Dieu que vous avez aimé, du ciel que vous possédérez, qu'il me soit permis humblement, fraternellement, de vous féliciter. Vous avez été prédestiné en prêtre, vous avez vécu en prêtre, vous avez hâté votre mort en prêtre. C'est comme cela qu'il fallait faire.

« Belle fut votre vie et grande est votre fin. *Erat enim sacerdos;* vous fûtes un vrai prêtre.

« Devant vous, Monseigneur, nous nous inclinons! »

L'évêque avait parlé, et, par sa bouche, l'Église avait proclamé sa reconnaissance pour le prêtre qui avait si noblement usé de son sacerdoce. D'autres cependant, et surtout les représentants des grandes œuvres que Mgr d'Hulst avait dirigées, devaient à leur tour se faire entendre : la séance annuelle de l'Institut catholique leur fut réservée. Elle se tint, le 25 novembre, dans la salle de la Société d'horticulture, trop petite pour contenir la foule des catholiques avides d'écouter l'éloge de celui qu'ils pleuraient, et plus encore peut-être d'entendre affirmer la vitalité des entreprises dont son nom avait jusque-là semblé inséparable. Plus de vingt évêques étaient groupés

autour du cardinal Richard, afin d'attester par leur présence même cette survivance de l'œuvre à l'ouvrier. Avec une rare hauteur de vues et une connaissance approfondie du sujet, un vétéran des luttes héroïques pour la conquête de la liberté de l'enseignement supérieur, M. Merveilleux du Vignaux, doyen de notre Faculté de droit, montra dans le recteur « un fils de lumière », qui avait en tout « aimé la lumière », et, dans l'Université catholique, ce foyer de discipline intellectuelle et de doctrine que l'Église oppose au système de liberté absolue et anarchique, qui est, de nos jours, celui de l'État enseignant. Grâce au docteur Le Bec, on revécut l'histoire de l'hôpital Saint-Joseph, et celle des efforts tentés pour remédier à la laïcisation des hôpitaux, ainsi que pour assurer la formation de médecins chrétiens. Enfin le comte de Mun envisagea par les sommets la vie politique du député de Brest et fit saisir à son auditoire la nature de l'influence, plus profonde qu'il ne paraissait, qui avait été celle de Mgr d'Hulst dans le milieu parlementaire; il en donna des preuves convaincantes.

« Mais, dit en terminant l'orateur avec une communicative émotion, il est un dernier témoignage qui ne peut être tu : c'est la constante et muette prédication de sa personne.

« Quand on voyait arriver à son banc, exact à cette besogne nouvelle ajoutée à tant d'autres, ce prêtre un peu courbé déjà par la fatigue croissante; quand on songeait qu'il descendait, la veille, pour venir affronter les orages politiques, de la première chaire du monde, et qu'il sortait à peine de cette vieille et modeste maison des Carmes où l'avait assailli un formidable travail; quand on savait quelle était la vie de ce grand prédicateur, de ce savant recteur, de ce directeur de tant d'œuvres et de tant d'âmes, dans quelle austérité il cachait l'éclat de sa carrière, et quels exemples de pauvreté volontaire ce riche, ce gentilhomme, cet homme du monde, donnait à notre siècle possédé de la passion du bien-être et de l'argent; quand on assistait à ces grandes leçons de choses, qui pouvait n'être pas saisi de respect et n'en pas reporter quelque chose sur la religion capable d'inspirer de tels détachements?

« J'ai cité quelques-uns des discours de Mgr d'Hulst; il n'y en eut pas, dans sa vie publique, de plus beau, de plus éloquent, que sa vie elle-même. »

Deux Universités catholiques, celle de Lyon et celle de Lille, s'unirent plus particulièrement au deuil de celle de Paris. Dans les séances de rentrée du 11 novembre et du 3 décembre 1896, leurs recteurs, Mgr Dadolle et Mgr Baunard, rendirent, le second surtout, un magnifique hommage à leur confrère.

Après avoir cité une parole de Mgr d'Hulst, le recteur de Lyon ajoutait :

« Messieurs, nous n'entendrons plus cette voix. Elle vient de s'éteindre, et qui de nous n'est encore secoué par l'émotion d'une perte que la foi elle-même ne nous empêche pas de croire irréparable?

« Je ne saurais vouloir même esquisser ici l'éloge du prélat, du prêtre, à l'esprit si élevé, au caractère si fier, à l'âme si tendre, qu'a été Mgr d'Hulst.

« Cependant, cette fête universitaire coïncidant avec le deuil de nos frères de Paris, votre cœur, mes chers collègues, ne comprendrait plus le mien, si je manquais de faire entendre l'expression de notre confraternité, dans la douleur d'une perte qui, au surplus, nous est commune.

« Il y a longtemps que, pour notre respectueuse et reconnaissante admiration, Mgr d'Hulst n'avait ni second, ni pair, dans l'Église de France.

« Ce n'est pas l'union de la science et de la foi, mais bien l'union de la piété et des plus grands rôles que nous admirions en ce prêtre d'une distinction souveraine.

« Il avait compris que les grands dons ne sont pas autre chose que la marque de l'appel divin aux plus grands sacrifices.

« Et quel sacrifice a été toute cette carrière en apparence dispersée, mais où en réalité plusieurs vies étaient à la fois fournies dans l'unité d'un constant et ardent amour pour la patrie et pour l'Église!

« Il a été légion, et, sur tous les terrains qu'il occupait, supérieur.

« Avant tout consacrée à ce principe : « Qui a l'enseignement a « l'avenir, » sa belle âme a beaucoup souffert, — il nous en faisait l'aveu, — moins des luttes à soutenir contre ceux du dehors, que de son impuissance à enrayer les défaillances de la foi et du dévouement au dedans.

« Etrange harmonie enfin que celle qui existait entre sa personne et son œuvre de prédilection : l'une et l'autre en partie incomprises, et simplement à cause de leur grandeur!

« Cependant il devait se rendre, lui aussi, au baptistère de Reims et parler là « de nos raisons d'espérer ». Il n'a pu que les méditer dans la résignation virile et chrétienne du suprême sacrifice, car déjà il touchait au rivage où l'espérance s'évanouit dans la possession.

« Mgr d'Hulst n'est plus, et, parmi les motifs d'espérer en l'avenir de la cause dont nous sommes comme lui les serviteurs, nous compterons désormais le souvenir et les mérites d'une vie si admirablement remplie par le zèle de la liberté d'enseignement. »

L'élégante, forte et pénétrante parole de Mgr Baunard, en quelques traits exacts, en quelques formules heureuses, fixa la physionomie de celui qu'il appela d'abord « son frère plus grand ».

« Aussi bien, dit-il, Mgr d'Hulst était-il en France la plus haute représentation de l'enseignement supérieur catholique tout entier. Et il y faisait si noble et si belle figure ! Que dis-je, en France ? Groupant sous sa forte et large main toutes les puissances intellectuelles du monde catholique, par la réunion des congrès scientifiques, chez nous et à l'étranger, il en avait fait une coalition armée, réalisant ainsi un des vœux les plus chers de l'Église et de ses chefs. Je ne parle pas de sa chaire de Notre-Dame de Paris, de laquelle il avait fait une chaire savante, par une parole exquise, étonnement du vulgaire, charme des délicats et méditation des initiés et des penseurs. Je ne parle pas de la tribune, désaccoutumée de cette langue et si juste et si fine. Aussi nous était-il plus qu'une gloire ; il nous était une force. C'était le premier prêtre de France ; sa mort nous laisse diminués. Ne nous étonnons donc pas qu'elle soit devenue un événement et un deuil public. Il aura mérité l'éloge solennel des pontifes et les regrets des princes ; il aura mérité aussi les larmes des humbles, des pauvres et des ouvriers ; il aura mérité même l'éloge officiel de ses adversaires ; et ils ont fait applaudir son nom au Parlement, lorsqu'ils l'ont loué d'avoir compris pratiquement que « quiconque est maître de l'enseignement, « est maître de l'avenir ». C'est une parole-programme et nous la retiendrons[1]... »

Le 28 mai 1897, au cours de la séance solennelle de la *Société d'éducation*, la grande voix de M. Chesnelong, tout en s'excusant de ne pouvoir que répéter ce qui, depuis six mois, avait été tant de fois dit ou écrit, sut pourtant trouver de nouveaux accents pour l'exprimer, de manière à toucher les esprits, à émouvoir les cœurs[2].

* * *

La mort désarme le plus souvent les inimitiés de la presse ; les journaux parlèrent presque tous avec sympathie, ou du moins avec convenance, de Mgr d'Hulst. Cependant, chez la plupart, on retrouve quelque trace des tenaces légendes qui avaient, pour le public, déformé cette grande figure.

Par la plume de Pierre Veuillot, l'*Univers* le loua brièvement, mais sans réserves. L'écrivain catholique célébra en termes excellents l'importance de notre haut enseignement et reconnut que Mgr d'Hulst en avait été l'âme ; puis il apprécia très justement l'œuvre du conférencier de Notre-Dame. Abor-

[1] Ces discours et les précédents ont été reproduits dans le *Recueil de souvenirs*.

[2] *Bulletin de la Société d'éducation et d'enseignement*, nº de juin 1897.

dant enfin le rôle du député de Brest, il le félicita de s'êt conformé aux prescriptions du Pape : « L'effort, faisait- remarquer, avait été visible, et l'on ne saurait dire de l'ém nent prélat qu'il avait abondé. Mais, donnant à d'autres u grand exemple, il ne refusa point ce qui était nécessaire. So attitude témoigne d'une soumission loyale[1]. »

Dans la *Vérité*, l'abbé Bertrin adressa « un dernier adie à la mémoire de Mgr d'Hulst, au pied de son lit funèbre ».

« Dans cet austère cabinet de travail où nous l'avons entend causer tant de fois, avec cet esprit éblouissant qui jetait toutes parts des étincelles, il est étendu muet, glacé, livid Ces grands yeux intelligents sont fermés; fermée aussi cet bouche à la parole pénétrante et harmonieuse. Le feu d'art fice est éteint, la musique est finie, et le voilà inerte sur c étroit lit de fer où il prenait un trop court sommeil. Déjà fait peine à voir; demain le spectacle sera effrayant; l'âme e partie, elle a tout emporté[2]. »

Puis, en un brillant raccourci, il rappelait les traits princ paux de l'étude approfondie qu'il avait, l'année précédent consacrée à son recteur dans les *Grandes figures catholiqu du temps présent*[3].

L'*Autorité* et la *Libre Parole* ne donnèrent que des rense gnements biographiques[4].

Parmi les journaux politiques de droite, on remarqua su tout les articles de Cornély, dans le *Gaulois*, et de M. de Clay dans le *Moniteur universel*[5].

« Les sympathies qui entouraient Mgr d'Hulst, disait le premie étaient d'autant plus sérieuses, qu'elles n'étaient venues à lui qu'apr connaissance faite. Car cet homme aimable paraissait froid, ce cœ d'apôtre semblait sec, cet être simple et bon passait pour orgueilleu Cet esprit d'une largeur assez grande pour avoir inquiété jusqu'à cour de Rome, avait la réputation d'être étroit et sectaire. Ce phil sophe, qui détestait les préjugés, était accusé de les entretenir et les exagérer.

[1] *Univers* du 8 novembre 1896.

[2] *La Vérité*, 10 novembre 1896 ; article reproduit dans le *Recueil de var tés littéraires* qui porte pour titre *la Question homérique*. Paris, Pou sielgue, 1897.

[3] Chez Savard et Derangeon, t. IV. C'est pour cette étude que Mgr d'Hu écrivit l'autobiographie que nous avons souvent citée. Cette autobiograph vient d'être publiée dans le t. III des *Mélanges*.

[4] 9 et 10 novembre 1896.

[5] 8 et 10 novembre 1896.

« Cela provenait d'une asymétrie entre l'intérieur et l'extérieur, d'une discordance entre l'enveloppe et la pulpe, qui n'ont pas été exclusives au prélat défunt, et qu'on pourrait relever chez certains illustres conservateurs, auxquels elles nuisent, comme elles lui ont nui.

« Mgr d'Hulst, qui servait à la Chambre de plastron à certaines gens mal élevés, valait, cela est inutile à proclamer, dans son petit doigt un peu plus que la bonne moitié de ses collègues.

« Mais il faut ajouter qu'il possédait plus d'esprit de tolérance et de libéralisme qu'il n'en existe dans toutes les cervelles de l'extrême-gauche. »

Le second était intitulé : *Une Ame de prêtre et de Français*. L'auteur de l'article développait cette pensée que la bonté et la charité avaient été les inspiratrices de la vie entière de Mgr d'Hulst; que de cela il avait été la victime, car c'était la raison pour laquelle il n'avait pas donné toute sa mesure. En revanche, l'organe royaliste exécutait sommairement le député : « Son passage dans la politique n'a été qu'une série d'exercices périlleux sur la corde raide. »

Les journaux de gauche furent sobres d'appréciations. Le *Gil-Blas* cependant se montra franchement désagréable, tout en daignant reconnaître « qu'il avait mené une vie de prêtre digne et rigide ». Plusieurs, à commencer par le *Journal*, démarquèrent un article du *Temps* où, avec les réserves accoutumées toutes les fois qu'il s'agit de louer un catholique, on s'inclinait devant la haute intelligence du prélat, et l'on rappelait ses efforts pour restaurer la philosophie de saint Thomas. « Citer son nom après celui d'un tel maître, concluait-on, c'eût été au fond, malgré l'apparente dispersion de sa vie et ses expériences politiques, l'éloge qu'eût préféré Mgr d'Hulst; et assurément il en était digne[1]. »

Dans la *Correspondance hebdomadaire*, l'âme très noble d'Émile Keller sentit ce qui avait fait la grandeur de celle de Mgr d'Hulst, l'aptitude et la générosité à accepter tous les fardeaux.

« Aussi le retrouvait-on partout, portant allègrement ces charges, puisant dans sa merveilleuse facilité de travail de quoi suffire à tout et, dans son cœur, des trésors de grâce et de charité, pour se faire tout à tous.

« Mais ses forces physiques ne pouvaient résister longtemps à cette activité dévorante. Il le savait, il le sentait, sans vouloir s'en préoccuper

[1] *Le Temps*, 8 novembre 1896; *le Journal* et *le Gil-Blas*, 8 novembre 1896.

jamais, laissant à Dieu seul le soin de mesurer une vie qu'il lui avai consacrée sans réserve. Il est mort sur la brèche, laissant un vide qu nous sentons mieux que personne.

« C'était une grande figure de prêtre et d'apôtre, dans un temps c tout est petit, médiocre, misérable. »

A ce magnifique éloge répondit celui d'un journal où d prime abord on ne l'eût pas cherché, le *Journal de Genève,* qui fut de tous le plus complet et le plus ému[1].

« Avec Mgr d'Hulst disparaît une des plus nobles et des plus att chantes figures du temps présent. Ce fut une intelligence souverain et une âme exquise. La chronique boulevardière, terrible dans l'inju tice de ses instantanés, l'avait fixé en une silhouette altière et reb tante, où ceux qui l'ont connu se refusent à voir un seul trait c vérité. Mais telle est la fortune du préjugé que, malgré l'affirmatio contraire de toute une vie de labeur et de charité sacerdotale, c esprit si largement ouvert, si réceptif, si novateur, passa pour fermé rétrograde; ce prêtre dévoué et humble, pour un gentilhomme mépr sant et hautain; cet homme de devoir, presque pour un ambitieux. Il mort même qui le frappe en pleine maturité, parmi les larmes de ceu qui l'ont aimé, n'a point arrêté sous la plume des historiographes fa lacieux ou inconscients le retour des inqualifiables clichés, et l'iniquit s'est encore formulée sur son cercueil, en même temps que nou voyons poindre l'heure de la justice. Elle ne saurait, au reste, tarder le temps seulement que lève le grain que ce grand semeur a prodigu Intelligence merveilleusement organisée, profonde, lucide et souple servie par une solide culture, Mgr d'Hulst a marqué d'une décisiv empreinte, — celle de sa personnalité, — toutes les tâches qu'il a abo dées. Il ne lui a peut-être manqué que de se consacrer à une seul pour y porter du génie. On le lui a complaisamment reproché. Homm d'Église, éducateur, écrivain, conférencier, homme politique, directeu de consciences, autant de rôles assez vastes chacun pour absorber un activité. Il les cumula et s'y dispersa, cela est vrai. Mais ce qu'il fau dire, c'est que, s'il perdit en profondeur ce qu'il gagnait en étendue, si donc il ne put donner nulle part toute sa mesure, il fut néanmoin partout supérieur, et qu'il rendit partout d'éminents services. Ce qu' faut dire surtout, c'est que ce prêtre fut avant tout un homme d devoir, que toutes les tâches lui furent imposées, qu'il les accepta pa obéissance et qu'il s'y usa prématurément avec une ténacité héroïque une énergie souvent victorieuse. Sans doute, on pourra regretter qu'un plus étroite ordonnance de vie, une plus rigoureuse application de se forces, ne lui ait pas permis d'élever le monument que peut-être il avai

[1] Il est vrai que l'article avait pour auteur un fils spirituel de Mgr d'Hulst le distingué critique que fut Michel Salomon.

rêvé ; mais n'en a-t-il pas laissé comme le plan, n'y en est-il pas des parties définitives, et d'un esprit un et synthétique comme celui-là, les fragments épars ne suffisent-ils pas à restituer l'ensemble et à le classer à son rang?

« Mgr d'Hulst fut un semeur d'idées et un initiateur. C'est M. Doumic qui note que « s'il s'est fait dans ces derniers temps quelques progrès « dans l'Église de France, c'est à lui qu'on le doit ». Rien n'est plus vrai. L'un des premiers et le seul avec cette conscience passionnée, il a lutté par la plume, par la parole, par l'action, pour relever la formation théologique, pousser les clercs dans la voie du savoir, renouveler l'apologétique en l'appropriant, en l'adaptant aux besoins, aux exigences de la pensée contemporaine. Résoudre l'antinomie apparente de la science et de la foi en montrant toute la science chez ceux qui professent toute la foi, ce fut l'idée obsédante de ce penseur, celle qu'il servit avec une infatigable opiniâtreté. Il livra pour elle des batailles où il sut réunir de précieux alliés : l'Université catholique de Paris, où professent des savants comme MM. les abbés Duchesne et Rousselot, M. de Lapparent ; les congrès internationaux de savants catholiques, ce sont là des œuvres. Et ce n'est pas un des moindres traits de la vie du grand prélat que de l'avoir vu dans une récente polémique prendre la défense de la science contre les dédains de M. Brunetière, avec la même force qu'il attaquait, dans la chaire de Notre-Dame, les excès d'une fausse science.

« On a assez coutume, parmi ceux qui veulent bien le considérer comme un esprit éminent, de considérer sa prédication comme un insuccès. On lui concède la belle ordonnance de ses plans, une dialectique serrée et irrésistible, l'élégance d'une langue impeccable; mais ce n'est que pour mieux lui dénier les dons de l'orateur. Discussion puérile. Ici encore, il fut profondément et délibérément novateur. Il conviendrait de mettre en regard de ses carêmes les sermons qu'il prononça, jeune prêtre, pour s'assurer si le *pectus* lui faisait défaut. J'ai des raisons de penser, au contraire, qu'il s'en est dépouillé pour réaliser la forme oratoire qui lui paraissait la seule digne de l'enseignement qui tombe de la chaire de Notre-Dame. De ce que notre oreille a d'autres habitudes, il ne résulte pas que l'éloquence ne doive pas se transformer, s'approprier d'autres méthodes, sortir d'un autre moule que celui des sermonnaires. Et puisque nous ne sommes pas sans doute si éloignés de préférer la précision, la sobriété d'un Thiers à la rhétorique d'un Gambetta, ne semble-t-il pas qu'ayant à analyser en philosophe des systèmes philosophiques, Mgr d'Hulst ait, avec une sûreté supérieure, choisi la forme même qui convient à l'exposition, à la discussion des doctrines? Ce style, volontiers dépourvu de tout enjolivement parasite, qui s'astreint à saisir, à mouler seulement l'idée en quelque sorte, ce style de bonne foi, c'est le style même de la conférence. Ce n'est pas de l'éloquence de mots, c'est de l'éloquence d'idées. Elle n'a pas rallié, elle ne pouvait rallier la foule. Mais les

hautes spéculations où se complaît l'enseignement de Mgr d'Hul
s'adressaient-elles à la foule, et l'exemple est-il si rare d'œuvres c
premier ordre qui n'ont jamais conquis ses faveurs?

« Au surplus, les cinq volumes de ses œuvres servent de caution à
mémoire de celui que quelqu'un appelait, hier, « le dernier Père
l'Eglise. » Où de délicats artistes, comme Paul Bourget, loueront
maîtrise, la finesse de certaines analyses, les savants goûteront la m
veilleuse lucidité, l'exactitude de l'exposition, la vigueur scientifique
critique; l'amateur du bien dire se délectera à cette langue si noble,
harmonieuse, si finement nuancée, d'une élégance et d'une propri
prestigieuses; le croyant ira s'y assurer, le théologien y trouvera d
armes. Il y a, dans l'œuvre de Mgr d'Hulst, des parties impérissable

« Et maintenant il faudrait dire, — pour achever d'esquisser cette be
figure, — ce que fut Mgr d'Hulst dans la vie privée, combien il fut au
tère pour lui et généreux aux souffrants. Ce fut une âme d'apôtre,
fut le plus tendre, le plus constant des amis. Le mystère voilait sa cl
rité; l'ingratitude, les duperies, ne parvinrent point à endurcir s
cœur. Cet homme qu'on dépeignit si souvent comme un grand seigne
dédaigneux, trompé qu'on fut par une délicatesse qui ne pouvait poi
prodiguer l'expansion, cet homme était d'un commerce exquis.
aimait à aimer; il n'était faible que devant l'amitié et l'affliction. Il
voulu sur son cercueil ni fleurs, ni couronnes. Ceux qu'il a guid
soutenus, aimés, lui tissent une couronne de larmes[1]. »

Toutes les revues catholiques, et quelques autres qui
l'étaient pas[2], tinrent à honneur de consacrer des études, pl
ou moins étendues, à l'homme illustre qui venait de disp
raitre. Le *Correspondant* donna le *Monseigneur d'Hulst intin*
de M. Louis Thiéblin[3]; les *Études* des Pères Jésuites se bornère
à un article nécrologique assez court du R. P. Brucker[4], ma
déjà elles avaient apprécié, dans un fort beau travail du Pè
Gaudeau, l'œuvre apologétique du conférencier de Notre-Dam
Dans la *Quinzaine*[6], M. Georges Fonsegrive jugea avec l
geur et sympathie *l'Homme et l'œuvre;* l'abbé Bricout, un p
plus tard, y montra quelque sévérité pour l'orateur de Not
Dame, tout en rendant justice à la portée philosophique et à
sincérité de sa parole[7]. M. Amédée de Margerie, en deux artic

[1] *Le Journal de Genève,* Chronique parisienne, 11 novembre 1896.

[2] Notamment la *Nouvelle Revue européenne,* nº du 15 décembre 18
L'article, signé Le Fèvre, loue sans réserve le prêtre et le recteur, mais sa
fie tout le reste du personnage de Mgr d'Hulst.

[3] *Correspondant* du 25 novembre 1896.

[4] *Études,* t. LXIX, p. 667.

[5] *Études,* t. LIII, p. 347.

[6] Numéro du 16 novembre 1896.

[7] *Monseigneur d'Hulst conférencier de Notre-Dame,* nº du 1er décembre 18

des *Annales de philosophie chrétienne*, intitulés *Monseigneur d'Hulst, étude philosophique et religieuse*, s'efforça de mettre en lumière l'*idée maîtresse* qui courait à travers toutes les manifestations de sa pensée et de son activité[1]. La *Revue du clergé français*, sous le voile de la signature XXX, mêla à l'éloge des critiques médiocrement bienveillantes[2]. M. Raoul Narsy[3], dans le *Spectateur catholique*, s'exprima en homme qui avait connu et aimé Mgr d'Hulst, et s'attacha à montrer « l'esprit synthétique du recteur et du penseur ». C'est une idée analogue qu'un autre écrivain, littérateur sensible et délicat, M. Michel Salomon, un ami lui aussi de Mgr d'Hulst, se plut à développer : « Ce n'est pas assez de dire que le recteur de l'Institut catholique fut philosophe. La philosophie avait fait toute la substance de sa pensée, nourri sa parole, composé la trame de ses écrits, *informé* son style, pour user d'un terme scolastique qu'il aimait. Elle avait aussi modelé son être physique[4]. »

En deux pages de l'*Enseignement chrétien*[5], l'abbé Félix Klein salua, au nom des professeurs de nos petits séminaires et collèges catholiques, « l'homme qui avait le plus fait dans cette dernière moitié de siècle pour la défense et pour le progrès de l'éducation religieuse; le prêtre qui avait uni dans sa personne la foi la plus ardente à l'esprit le plus éclairé, la plus haute raison à la plus vive piété et les plus fortes convictions à la plus large tolérance. »

Dans le *Bulletin de l'Œuvre des campagnes*, le R. P. Truck; dans le *Bulletin de la Sainte-Famille*, un Père rédemptoriste, prirent pour point de départ de leurs considérations les services que Mgr d'Hulst avait rendus à leurs œuvres[6].

Les anciens élèves du collège Stanislas eurent pour interprète de leurs souvenirs et de leurs regrets M. l'abbé Delaage, aujourd'hui archiprêtre de Notre-Dame[7]; les anciens élèves de Saint-Sulpice, MM. Gossard et Laurain[8]. Ceux-ci, dans leur

[1] Numéros de février et mars 1897.

[2] Numéro du 15 décembre 1896, t. II, p. 97.

[3] Pseudonyme de M. Lucien Scarpatett. (*Spectateur catholique* de janvier 1897.)

[4] Michel Salomon, *Art et Littérature*. Paris, Plon, 1901. L'article sur Mgr d'Hulst est du 15 février 1897.

[5] *L'Enseignement chrétien*, du 16 novembre 1896.

[6] Articles reproduits dans le *Recueil de souvenirs*.

[7] Association amicale des anciens élèves du Collège Stanislas, 22 janvier 1897.

[8] *Bulletin des anciens élèves du Séminaire de Saint-Sulpice*; reproduit dans le *Recueil de souvenirs*, p. 179.

étude originale, ne craignirent pas d'avancer cette thèse assez paradoxale que « l'Institut catholique n'eût-il eu d'autre effet que de former, quelquefois de réformer Mgr d'Hulst, les capitaux matériels et immatériels qui y ont été si libéralement prodigués n'auraient pas été perdus ». A l'Institut catholique, en effet, et grâce au contact des maîtres qu'il y avait rassemblés, « son cerveau était devenu une université, » et il avait pu exercer « une influence immense ». Les deux auteurs, qui avaient l'un et l'autre étudié à l'Institut catholique, faisaient vibrer cette note émue :

« Les anciens élèves de l'Institut catholique seraient bien ingrats s'ils laissaient pâlir dans leur mémoire la grande figure du recteur. Dans les ombres de leur claustral séjour, ils verront sa silhouette se dessiner confusément, les effleurer dans sa marche rapide et disparaître ; ils reverront, dans le clair obscur de la sacristie, les prostrations de son action de grâces et de sa visite au saint Sacrement. Le soir (et il fait presque toujours *soir* aux Carmes), derrière la fenêtre rectorale ils se représenteront le fanal de sa lampe brillant à toute heure de la nuit, les ailes monumentales de l'abat-jour abritant son front absorbé. Et dans ces doux et tristes souvenirs, ils puiseront une force nouvelle pour livrer, sur les terrains de la science et de l'apostolat, le bon combat du Christ. »

Enfin le président des anciens élèves de l'Institut catholique, M. Boulard de Villeneuve, saisit l'occasion de la première séance annuelle qui suivit la mort de Mgr d'Hulst, le 23 février 1897, pour parler encore de lui dans ce milieu où il avait passé des heures fécondes et joyeuses[1].

Mais entre toutes ces études, toutes ces notices, il en est une qui se distingue au premier rang, la plus complète, la plus fouillée, la plus pénétrante, la plus achevée de forme; le *Bulletin de la Société d'éducation* l'inséra[2], et elle eut pour auteur M. Octave Larcher, professeur à l'Institut catholique. Le titre: *Une Ame chevaleresque et sacerdotale, impressions et souvenirs*, en marque exactement le caractère. Aucune ne fait mieux toucher du doigt ce que fut Mgr d'Hulst.

Ainsi cet homme de Dieu, ce grand serviteur de l'Église reçut à sa mort l'hommage mérité[3].

[1] Association amicale des anciens élèves de l'Institut catholique, annuaire de 1897.

[2] Numéro de mars 1897 ; article reproduit dans le *Recueil de souvenirs*.

[3] Il y eut peu de voix discordantes. La vérité nous oblige cependant à

*
* *

Deux monuments cependant lui étaient dus encore. Il fallait que les œuvres de l'orateur et de l'écrivain, qui s'était montré si discret dans le choix qu'il avait fait lui-même de celles qu'il avait consenti à imprimer, fussent recueillies et publiées. Un des prêtres qui, par ses fonctions à l'archevêché, par sa place dans la société parisienne, et surtout par l'amitié, lui était le plus étroitement uni, Mgr Odelin, remplit cette délicate mission, avec une exactitude, une compétence, un zèle, qui ne se démentirent pas un moment. Aujourd'hui douze volumes de *Mélanges* oratoires, philosophiques, politiques, sociaux, ou d'opuscules divers, — il faut y joindre un volume de *Lettres de direction*, édité par le R. P. Baudrillart, — sont venus s'ajouter aux six volumes de *Conférences*, aux deux volumes de *Mélanges oratoires*, au volume de *Mélanges philosophiques*, aux deux biographies, que Mgr d'Hulst avait publiés de son vivant. C'est un ensemble très imposant, une mine très féconde d'idées, de faits, d'arguments, au service de la doctrine chrétienne. L'accueil fait à ses publications par le public catholique et surtout par le clergé a justifié l'initiative de l'éditeur. Grâce à lui, l'action bienfaisante de Mgr d'Hulst s'est perpétuée et multipliée ; elle s'étendra sur de nombreuses générations, comme celle des plus grands auteurs catholiques dont l'Eglise s'honore dans le passé.

A côté du monument littéraire, le monument de marbre. Presque au lendemain de la mort de Mgr d'Hulst, entre divers projets destinés à honorer sa mémoire, tout en étant utiles à l'Institut catholique, par exemple la construction d'une grande salle, s'était fait jour l'idée que la chapelle des Carmes, riche déjà des souvenirs de beaucoup des personnages qui l'ont illustrée, devait garder plus particulièrement celui du recteur.

« Ah ! certes, s'écriera plus tard l'orateur qui prendra la parole au jour de l'inauguration, ce monument est à sa place dans cette chapelle

signaler le fascicule du 1er mars 1897 d'une publication bimensuelle : *le Clergé contemporain*, qui touche au pamphlet et qui montre comment la malveillance est capable de transformer la plus belle vie. Seul le caractère sacerdotal de Mgr d'Hulst a trouvé grâce devant l'auteur. Il n'y a pas d'autre signature que celle du directeur-gérant : H. Desportes.

où tout semble évoquer la présence de Mgr d'Hulst : ici cette chaire où dans l'intimité, plus à l'aise qu'à Notre-Dame, il prononça tant d'instructions vivantes et spontanées, laissant jaillir le meilleur de son esprit et de son cœur ; là ce confessionnal, rendez-vous d'âmes errantes inquiètes ou avides de perfection, qui y trouvaient en quelques paroles lumineuses de sagesse, ou vibrantes de l'amour de Dieu, les unes la ligne à suivre, les autres la force de se sanctifier et de monter toujours plus haut ; là cet humble réduit où, la nuit, il venait lui-même chercher près du saint Sacrement la nourriture de son âme, l'inspiration de ses œuvres, l'énergie, la consolation ; là cet autel, où chaque jour il goûtait, — c'est sa propre expression, — les douceurs de « cette union nuptiale de l'âme avec Dieu dont les Livres saints sont remplis » ; là enfin, tout près, à quelques pas de cette chapelle, ce cabinet de travail où tant de pensées fécondes, utiles, généreuses, se formèrent, s'échangèrent, ou s'écrivirent. Oui, c'est bien ici que devait être le monument de Mgr d'Hulst ; c'est ici que devait le chercher et que sera heureuse de le trouver la reconnaissance du chrétien. »

A la fin de décembre 1896, un comité s'était constitué, sous la présidence du cardinal Richard et la présidence effective de M. Gardey, curé de Sainte-Clotilde, l'un des principaux bienfaiteurs de l'Institut ; un appel avait été lancé, une souscription ouverte[1].

Le projet primitif comportait, dans la pensée du comité, un médaillon en marbre ou en bronze, entouré d'un motif architectural et apposé au-dessus de la porte qui conduit de l'église à la sacristie. M. le comte de Franqueville en ayant parlé à ses collègues de l'Institut, MM. Daumet et Chaplain, ceux-ci vinrent à la chapelle des Carmes, avec MM. de Franqueville et de Lapparent et le comte Armand. Là on trouva qu'un buste ferait mieux, et M. Daumet se chargea de dresser le projet du monument qui l'entourerait. M. Chaplain s'offrit à exécuter le buste, et bien que sa spécialité fût la gravure en médailles, son tempérament d'artiste inspirant toute confiance au comité, on accepta son concours.

M. Daumet fit tous les dessins, et demanda que l'exécution fût assurée par l'architecte de l'Institut catholique, M. Rupricht-Robert, qui y consentit.

Pendant ce temps, M. Chaplain faisait son esquisse réduite qui obtenait tous les suffrages, et procédait ensuite à l'exécu-

[1] *Bulletin du denier de l'Institut catholique*, nº de janvier 1897, p. 1 et *Annuaire de l'Association des anciens élèves*, année 1897, p. 46.

tion à un quart en sus de la grandeur naturelle[1]. Le buste repose sur une console de pierre; celle-ci reçut, avec les armes de Mgr d'Hulst, cette simple inscription : *Maurit. d'Hulst, Univ. Cath. Rector.*

Le 26 novembre 1901, le monument fut inauguré en présence de tout ce que le monde catholique comptait de personnages notables, des deux cardinaux de Paris et de Reims, de douze archevêques et évêques, de plusieurs académiciens.

Après l'exécution d'un morceau de musique, on découvrit le monument; puis, se tournant vers le cardinal-archevêque de Paris, M. Gardey prononça ces simples paroles :

« Au nom du comité qui s'est fondé pour l'érection d'un monument à Mgr d'Hulst, j'ai l'honneur de remettre à Votre Éminence le buste de l'illustre recteur de l'Institut catholique de Paris.

« Il est dû au ciseau d'un maître renommé. M. Chaplain a su faire revivre, d'immortelle façon, la physionomie aristocratique du prélat, aux traits si fins et si résolus à la fois.

« M. Daumet, l'éminent architecte de Chantilly, M. Ruprich-Robert, architecte de cet Institut, lui ont fait un cadre digne de lui.

« Nous devons à ces messieurs notre reconnaissance autant que nos félicitations. Qu'ils veuillent bien en agréer ici la sincère expression.

« Quant aux généreux souscripteurs, aux nombreux amis et admirateurs de Mgr d'Hulst, ils aimeront à retrouver, dans cette chapelle, l'image toujours présente de celui qui l'a remplie, pendant vingt ans, de sa parole et de sa piété.

« Et maintenant, qu'il plaise à Votre Éminence de confier la garde du monument au recteur et aux maîtres de cet Institut, devenus les dignes héritiers du savoir et du zèle du regretté prélat. »

Le R. P. Baudrillart, professeur à l'Institut catholique, avait été désigné par le recteur, Mgr Péchenard, de l'avis de ses collègues et des membres du comité, pour prononcer le discours qu'appelait une circonstance aussi solennelle.

« Je pourrais, dit-il après avoir rappelé les souvenirs qui rattachaient Mgr d'Hulst à l'église des Carmes, vous montrer ce directeur d'âmes, ce prédicateur, ce penseur, ce prêtre, et vous rendre ainsi, selon la mesure de mes faibles moyens, l'image exacte de celui que j'ai mission de faire revivre devant vous. Vous seriez émus, édifiés, et mon cœur, tout rempli d'une affection qui ne demande qu'à se traduire au dehors, se sentirait plus à l'aise. Mais cette image, nous la possédons déjà, et

[1] Tous ces détails sont tirés d'une lettre de M. de Lapparent au R. P. Baudrillart, du 20 novembre 1901. — En 1908, un statuaire italien, Guido Galli, fit un autre buste en marbre de Mgr d'Hulst ; ce buste est au château de Louville.

comment la referais-je sans repasser sur les traits dont s'est servi pour le dessiner, une première fois, Mgr l'évêque d'Orléans?... D'ailleurs, messieurs, c'est au nom d'un corps de professeurs et de savants que j'ai l'honneur de vous adresser la parole aujourd'hui, et je me demande quelle est, à vos yeux, quelle sera sans doute, au regard de la postérité, la marque distinctive, l'originalité vraie de Mgr d'Hulst. Des prêtres qui dirigent, qui prêchent, qui prient, qui travaillent, et qui font tout cela d'une manière éminente, grâce à Dieu, il en est plus d'un dans notre Eglise de France. Mais que de tels prêtres, des prêtres si pleinement selon le cœur de Dieu, ne croient pas pouvoir faire de leur sacerdoce meilleur emploi que d'en donner le principal à une œuvre de propagande, disons mieux, d'apostolat intellectuel, voilà, ce me semble, qui est rare, et c'est là, précisément, ce qui constitue l'originalité profonde de Mgr d'Hulst, comme ce qui fait l'unité si souvent méconnue de sa noble existence. »

L'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst, tel fut le sujet traité par l'orateur. De cet apostolat, il montra d'abord la nécessité au lendemain de la guerre de 1870 et de la Commune de Paris, remontant aux causes les plus profondes des malheurs de la France. Puis il fit voir comment Mgr d'Hulst l'avait exercé par lui-même d'abord, comme philosophe, comme apologiste et conférencier de Notre-Dame, mais surtout par l'Institut catholique et les congrès scientifiques internationaux des catholiques.

Enfin il rappela les obstacles auxquels s'était heurté l'apôtre, les épreuves qu'il avait subies et dont il était mort. Il redit les défaites et les victoires d'hier, dévoila les angoisses présentes, les craintes et les espoirs du lendemain, laissa entrevoir les triomphes possibles et les nouveaux combats que l'avenir réserve à l'Église, adjura les évêques de rester, en dépit d'incontestables dangers, fidèles à l'œuvre de Mgr d'Hulst, et avant de descendre de chaire, laissa échapper ce cri de son âme : « Puisse-t-elle, cette Église notre mère, à chaque époque de lutte, recevoir de la main de Dieu des défenseurs tels que fut Mgr d'Hulst, homme de qui la foi soit au-dessus de tous les doutes, l'espérance plus forte que toutes les déceptions, le cœur capable de tous les dévouements, l'intelligence à la hauteur de toutes les idées! »

*
* *

Plus de douze ans se sont écoulés depuis que ces paroles ont été prononcées; la conclusion du panégyriste demeure celle de l'historien. Mgr d'Hulst n'a pas diminué dans la mémoire des hommes. Aujourd'hui, ainsi qu'au lendemain de sa mort, il incarne et personnifie, aux yeux de tous, les plus nobles efforts d'une grande époque de l'histoire de l'Église; il se dresse comme l'une des plus lumineuses figures de ce sacerdoce catholique, si fécond et si varié, qu'en un même demi-siècle il a pu proposer à la vénération des fidèles un humble pasteur comme le curé d'Ars et à leur admiration un fier apôtre de la science chrétienne, tel que celui dont la vie vient d'être contée : deux hommes que le monde placerait volontiers aux antipodes l'un de l'autre, mais que le vrai chrétien rapproche sans s'étonner, parce qu'ils ont eu l'un et l'autre l'intelligence de leur sacerdoce et la volonté d'en tirer, suivant leurs aptitudes, toute la vertu que le Christ y a mise; et donc ils se touchent par le fond de l'âme. Sur l'un des deux seulement brille l'auréole de la sainteté, mais de chacun l'on peut dire : Ce fut un prêtre, *erat enim sacerdos;* et de là provinrent, sous les formes multiples de son activité, la constante grandeur, ainsi que le plus solide mérite de Maurice d'Hulst.

INDEX

Abbeloos (Mgr), I, 451, 551.
Adélaïde (Madame, sœur du roi), I, 31, 46, 47, 51.
Adnet (député), I, 298.
Affre (Mgr), I, 280, 328.
Agnès (Mère), I, 127.
Aguesseau (d'), I, 81.
Aisne, II, 261.
Aix, I, 291.
Aix (archevêque d'), Mgr Gouthe-Soulard, 1886-1900, II, 324.
Albano, I, 139.
Albert-le-Grand (Salle), II, 53, 56, 473.
Albi, I, 95; II, 378.
Alcas (frère), I, 179, 197, 200.
Alençon (duc d'), II, 597.
Alger, II, 269, 298, 302, 308, 314, 319.
Alger (archevêque d'), Mgr Lavigerie, 1867-1892, II, 270, 272, 274, 283, 288, 290, 304, 311 (Voir Lavigerie).
Alix (Gabriel), I, 318, 336, 341, 349.
Alix (Pierre), I, 300.
Allard (Paul), I, 532.
Allemagne, I, 144; II, 64, 134, 136, 166, 262.
Allemand (M. L.), I, 296.
Allonville (Mlle d'), I, 34.
Allonville (Geoffroy, seigneur d'), I, 34.
Allonville (Charles d'), I, 35.
Allonville (Pierre d'), seigneur de Louville, I, 35.
Allonville (Jean d'), seigneur de Louville, I, 35.
Allonville (Jacques d'), I, 35.
Alphonse de Liguori (St), II, 186, 479, 528.
Alphonse XIII (S. M.), II, 240, 244, 245.
Alsace, II, 349.
Alzon (Père d'), I, 295, 296, 298, 299, 300, 301.
Amagat (professeur), I, 348.
Ambroise (St), II, 176, 177.
Amélie (princesse de Portugal), II, 240, 250, 390.
Amérique, II, 254, 373.
Amiens, II, 467.
Andigné (d'), II, 258.
Andral, I, 292.
Angelis (de), I, 126.
Angers, I, 319, 361, 434, 522; II, 233, 314, 339, 340.
Angers (évêque d'), Mgr Freppel, 1870-1891, II, 314, 337, 338, 523.
Angleterre, II, 78, 225, 240, 251, 256, 262, 439, 567, 569.
Annecy, II, 314.
Annecy (évêque d'), Mgr Isoard, 1879-1901, II, 294, 304, 309, 327.
Anselme (St), I, 310, 312, 313; II, 101, 116, 142, 329, 499.
Aoste (duc d'), II, 251.
Arabie, II, 146.
Ara Cæli (église de l'), I, 135.
Arbourg (Edouard d'), II, 368, 369.
Arcueil, II, 463, 464.
Ardèche, II, 387.
Ardouin (abbé), I, 95.
Arenberg (prince d'), II, 378.
Argonne, I, 179.
Ariste (d'), sénateur, I, 288, 297.
Aristote, I, 306, 310, 312, 313; II, 53, 58, 59, 63, 91, 94, 96, 101, 102, 104, 105, 108, 109, 115, 118, 119, 122.
Arius, I, 305.
Armand (comtesse), II, 388, 542, 546 (Voir comtesse Raoul d'Hulst).
Armand (comte), II, 339, 612.
Arménie, II, 401, 438, 566, 569, 589.
Arras (évêque d'), Mgr Lequette, 1866-1882, I, 432.

Ars (curé d'), II, 615.
Asburnham (lord), I, 549.
Assise, II, 552.
At (R. P.), II, 126, 487, 499.
Aude, I, 155.
Audley (M.), I, 297.
Augier (Émile), II, 548.
Augustin (St), I, 225, 311, 313; II, 116, 152, 249, 475, 499, 592.
Aumaistre (Catherine), I, 35.
Aumale (duc d'), II, 260, 389.
Aumale (duchesse d'), I, 173.
Auteuil, I, 36; II, 528.
Autchisky (Daniel), II, 264.
Autriche, I, 147.
Autun, I, 118; II, 212.
Autun (évêque d'), Mgr Perraud, 1874-1906, I, 533.
Auvergne, II, 246, 491, 494.
Aventin, I, 136.
Averardi (Mgr), I, 358; II, 30, 39, 424.
Avignon, I, 34.
Avron (plateau d'), I, 95, 189.

Bacon, II, 80, 101.
Bacuès (abbé), I, 113.
Baglion (Françoise-Sophie-Scholastique de), I, 34, 35, 36.
Baglioni (de Pérouse), I, 34.
Baglion (Jean-Artus de), comte de la Salle, seigneur de Saillant, etc., I, 35.
Baglion (Mathieu-Ignace de), comte de la Salle, seigneur de Saillant, etc., I, 35.
Baglion (Pierre-François-Marie de), I, 35.
Baillet, I, 468, 471.
Bailly (Père), I, 296; II, 331.
Bain (philosophe), II, 78.
Balan (curé de), I, 179, 186.
Balard (inspecteur général), I, 531.
Ballerini (Père), I, 269.
Ballerini, II, 319.
Barbier (abbé Emmanuel), I, 29, 561; II, 11, 15, 20, 22, 23, 181, 182, 187, 271, 379, 430.
Bardoux, I, 298, 315.
Bar-le-Duc, II, 505.
Barre (R. P. de la), I, 490.
Barthou (député), II, 360.
Bartolini (cardinal), I, 528, 536.
Basile (St), I, 225.
Battandier (Mgr), II, 12, 21, 22, 23
Baudier (Père), I, 478.
Baudon, I, 297, 298; II, 13, 14.
Baudrillart (Alfred), I, 281, 346, 359
367, 395; II, 534, 538, 567, 578, 59
611, 613.
Baudry d'Asson (de), député, II, 409
429, 430, 431.
Baunard (Mgr), I, 4; II, 2, 20, 23, 38
271, 284, 296, 308, 335, 567, 597
602, 603.
Baur, II, 134.
Bautain (abbé), I, 277, 280; II, 122.
Bayeux (évêque de), Mgr Hugonin
1867-1898, I, 441, 484, 485; II, 16
Bayle (abbé), I, 246.
Bayle (professeur), I, 300.
Bayonne, II, 44, 587.
Bayonne (R. P.), I, 303, 341, 343.
Bazaine (maréchal), I, 180.
Bazeilles, I, 179, 185, 186, 187.
Beauce, I, 54.
Beaucourt (marquis de), I, 532.
Beauffort (Roger de), I, 41.
Beaujon (hôpital), II, 450.
Beaumont, I, 179, 182, 184, 191.
Beaumont (Smaragde de), I, 33.
Beaumont (Pons de), I, 33.
Beaumont (Pons de), Foulques, I, 33
Beaupoil (Louis de) comte de Saint
Aulaire, I, 36.
Beauséjour (Mgr de), I, 94.
Beauvais, II, 363.
Beauvoir-Grimoard du Roure d
Beaumont-Brison (de), I, 31.
Beauvoir du Roure (Guillaume V de)
I, 33.
Beauvoir (Guillaume VI de) seigneu
du Roure, I, 33.
Beauvoir du Roure-Beaumont-Brison
(Nicolas de), I, 33.
Beethoven, II, 548.
Belcastel (de), I, 315.
Belges (Louise, reine des), I, 28, 31
38, 40, 41, 47, 53, 61, 143, 144
II, 389.
Belgique, I, 179, 285, 291; II, 25, 278
428, 471.
Bellaigue (Camille), II, 229.
Belleville, II, 466.
Belmont (Mgr), I, 113.

Belouino (Mgr), Évêque d'Hieropolis; II, 39.
Beluze, I, 278, 301, 302, 318, 338, 339, 340, 378, 380, 381.
Bénévent, II, 160, 379.
Benoît XIV, II, 6.
Benoît (Dom), II, 38.
Bérenger (Henry), II, 181, 187, 189.
Berkeley, II, 78, 102.
Bernadou (cardinal), I, 429, 430, 449, 467, 469, 472, 519, 520.
Bernis (de), député, II, 409.
Berry (duchesse de), II, 315.
Berryer, II, 398, 488.
Bersot (Ernest), I, 292.
Bert (Paul), I, 315, 385, 386.
Berthelot, II, 1, 4, 126, 439.
Berthès (docteur), I, 378.
Berthet (abbé), I, 54, 72, 74, 77, 78, 85, 87, 88, 89, 91, 92.
Bertrand (Joseph), I, 292; II, 181, 185, 186.
Bertrin (abbé), II, 567, 604.
Bérulle (cardinal de), I, 169.
Besançon, II, 207.
Besançon (archevêques de), Mgr Mathieu, 1834-1875, I, 72. Mgr Marchal, 1875-1880, 369. Mgr Foulon, 1882-1887, II, 14. Mgr Petit, 1894-1909, 441, 442.
Beslay (F.), I, 297, 300; II, 11.
Besson (Mgr), II, 273.
Beugnot (comte), I, 283.
Beurlier (abbé), I, 395.
Beuvron (abbé de), I, 181, 187.
Béziers, I, 31, 41, 49, 168, 221.
Biarritz, I, 8; II, 566, 579, 580, 583, 585, 587, 588.
Bidard (député), I, 298.
Bieil (abbé), II, 520.
Bieuville (Père), I, 266.
Bilio (cardinal), I, 432.
Biskra, II, 27.
Bismarck (prince de), II, 262.
Blampignon (abbé), I, 242.
Blanc (Mgr Elie), II, 89, 487.
Blanche de Castille (la reine), II, 249.
Blois, II, 472.
Blois (évêque de), Mgr Pallu du Parc, 1851-1877, I, 327.
Blois (comte de), II, 346.
Blondel (chanoine), I, 472.
Blondel (Maurice), II, 124, 188.
Blouet (abbé), II, 6.
Boccali (Mgr), I, 542, 543.
Bois, I, 292.
Boismilon (M.), I, 71.
Boissarie (docteur), II, 583.
Boissier (Gaston), I, 292.
Boiteux (abbé), I, 113.
Bologne, I, 120; II, 224.
Bonald (de), I, 548; II, 122.
Bonaventure (St), I, 313.
Bonfils (Mgr de), I, 95.
Boniface (St), II, 463.
Bonjean (président), I, 214.
Bonnechose (cardinal de), I, 277, 287, 355, 356, 368, 372, 375, 434, 468; II, 60, 273.
Bonnefon (Jean de), II, 348, 539.
Bonnefoy (Mgr), I, 218.
Bonnet (professeur), I, 341.
Bonnières (Robert de), II, 490, 491.
Bordeaux (archevêque de), Mgr Guilbert, 1883-1889; II, 422.
Boré (Eugène), II, 499.
Bornier (Henri de), II, 526, 547.
Borromée (St Charles), I, 120.
Bory (Père), I, 283.
Bossuet, I, 45, 68, 92, 153, 190, 306, 310, 313, 459, 461; II, 200, 475, 518.
Bossuet (école), I, 317, 329.
Boudin (Frédéric), II, 181, 187.
Boudinhon (abbé), I, 490; II, 568.
Boulanger (général), II, 222, 241, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 382, 424, 528.
Boulard de Villeneuve (M.), II, 610.
Boulogne-sur-Mer, I, 95; II, 528.
Bouquet (Mgr), I, 94; II, 6.
Bouquillon (abbé), I, 461, 462.
Bourdaloue, II, 501.
Bourg (du), I, 32.
Bourg (Mgr Jean-Marie-Philippe du), I, 32, 55; II, 540.
Bourg (Élisabeth du), I, 32.
Bourg (Joséphine du), voir Mère Marie de Jésus, I, 79.
Bourg (Antoine du), bénédictin, I, 82.
Bourg (du), II, 258, 597.
Bourgeois (Léon), II, 337, 397, 413, 437, 439.
Bourgeois (R. P.), I, 480.
Bourges, II, 207, 528, 531.
Bourges (archevêque de), Mgr de la

Tour d'Auvergne-Lauraguais, 1861-1879, I, 327, 368, 369; Mgr Marchal, 1880-1892; II, 12, 14.
Bourget (lac du), II, 545.
Bourget (Paul), II, 188, 210, 504, 608.
Bourgogne, I, 47.
Bourret (Mgr), I, 220, 242.
Boutmy (Émile), II, 414.
Bouzoud (abbé), II, 294, 309.
Boyer d'Agen, II, 488.
Branchereau (abbé), I, 98, 104.
Brand (député), II, 415.
Branly (Édouard), I, 18, 318, 348, 349, 351, 411, 427, 429.
Bréon (abbé de), I, 113, 133, 138.
Brest, II, 219, 335, 338, 341, 346, 349, 384, 398, 399, 604.
Bretagne, II, 337, 349, 353, 385, 389, 397, 400, 401, 467, 566.
Bretenières (Just de), I, 89, 92, 95, 110, 111, 143, 149; II, 206, 213, 214, 544.
Bretenières (M. et Mme de), I, 137.
Bricout (abbé), II, 79, 81, 234, 487, 499, 567, 589, 608.
Brière (Léon de la), II, 208, 488.
Briey (comte Albert de), I, 53, 63.
Briey (Mgr de), évêque de Saint-Dié, I, 63; II, 400, 421, 422, 423; (Emmanuel, évêque de Meaux), II, 598.
Brisson (Henri), II, 292, 357, 396, 442.
Broglie (abbé de), I, 166, 244, 252, 355, 360, 363, 394, 398, 444, 445, 481, 490, 493, 500, 526, 527, 530, 532; II, 57, 80, 81, 85, 102, 105, 145, 148, 149, 157, 495, 526.
Broglie (duc de), I, 271, 284, 292, 300, 543; II, 129, 130, 170, 171, 234, 295, 488, 526, 542, 546, 568.
Brossin de Méré (vicomte et vicomtesse de) I, 28; II, 388, 393, 399, 540, 583, 584, 586, 595, 597.
Broussais, II, 78.
Broutta (professeur), I, 300.
Brouwers (abbé), II, 22.
Brucker (Père), I, 477, 483; II, 158, 161, 163, 169, 170, 567, 608.
Brugidou (abbé), II, 572.
Brun (Lucien), I, 315; II, 234.
Brunetière, I, 3, 4, 15; II, 4, 181, 198, 199, 200, 201, 202, 394, 607.
Bruxelles, I, 53, 61, 62, 256, 274, 528, 551; II, 391.
Buchner (philosophe), II, 78.
Bucquoy (docteur), I, 378.
Buffet (Louis), I, 347; II, 234.
Bulliot (R. P.), I, 438, 490, 529, 552.
Bungener, I, 168.
Buquet (Mgr), I, 213.
Bureau (abbé), I, 249; II, 593.
Bureau (Paul), I, 425.
Burlet (Jules de), I, 552.

Cabanis, II, 78.
Cabanoux (abbé de), I, 93, 94, 98, 115, 116.
Cabrières (Mgr de), II, 591.
Cadet (M.), I, 179, 200, 201.
Caduc (abbé), I, 113.
Caen, II, 467.
Cafferata (abbé), II, 390, 392.
Caillaux (ministre), I, 347.
Calixte (frère), I, 297.
Calliste (le Pape), I, 464.
Cambrai (archevêques de), Mgr Régnier, 1850-1881, I, 431, 432; Mgr Duquesnay, 1881-1884, II, 12.
Cambray (château de), II, 587.
Cambray (baron de), I, 46; II, 341, 597.
Cambray (Jeanne d'Hulst, baronne de), I, 53, 60, 62.
Cambray (Henri de), I, 179, 189, 190.
Camis (E. V.), I, 28, 180, 189, 215, 216.
Canut (St), II, 248.
Capecelatro (cardinal), I, 533.
Capitole, I, 134.
Capri, I, 138.
Captier (Père Dominicain) I, 284, 288, 292, 298, 300; II, 463.
Captier (supérieur de Saint-Sulpice), I, 412, 440, 441, 442, 443, 450, 479, 480; II, 131.
Caraman (Mme de), I, 126.
Caraman (comte de), I, 237; II, 378.
Carbon (abbé), I, 112.
Carcassonne, I, 95.
Cardaillac (comte Etienne de), I, 59.
Cardella (Père), I, 126.
Carentan, 1, 107.
Caribert (pseudonyme), II, 490.
Carlos (don), II, 251, 258.
Carmes (église et couvent des), I, 26, 328, 409, 493, 465; II, 282, 457, 462,

464, 466, 471, 553, 557, 612, 613.
Carmes (École et séminaire des), I, 277, 317, 324, 329, 343, 355, 359, 371, 387, 395, 398, 475, 493, 504; II, 447, 598.
Carnot (Président), II, 299, 320, 321, 337, 377, 385, 388, 409.
Carrel (avocat et professeur), I, 332.
Carrière (abbé), I, 89, 103, 104, 112, 114.
Cartier (abbé), I, 94.
Casanova, II, 383.
Cassagnac (Paul de), II, 317, 320, 340, 362.
Caterini (cardinal), I, 283.
Caumont la Force (Louise de), I, 34.
Cauvière (Jules), I, 425.
Cavé (abbé), I, 28; II, 340, 345, 351, 356, 357, 417.
Caverot (cardinal), II, 131.
Cazenove de Pradines, II, 234.
Cazot, I, 399; II, 273.
Cazouls, I, 49, 50.
Celli (Mgr), II, 598.
Cénacle (N. D. du), couvent, II, 453, 456, 457.
Cévennes, I, 49.
Chabaud-Latour (général de), I, 292.
Chaix d'Est-Ange, I, 287.
Chalandon (Mgr), I, 342.
Challemel-Lacour, I, 315.
Châlons, I, 181, 182.
Châlons (évêques de), Mgr Meignan, 1865-1882, I, 363, 385, 474, 475; Mgr Sourrieu, 1882-1894, I, 533.
Chambord (comte de), I, 24, 244, 261; II, 18, 240, 254, 257, 258, 268, 274, 278, 279, 285, 301, 308, 398, 437.
Champigny, I, 189, 200.
Changarnier (général), I, 53, 63.
Chantal (Ste Jeanne de), I, 229.
Chaplain, II, 612, 613.
Charbonnel (Mgr de), I, 117.
Charbonnel (abbé), II, 187.
Charente, II, 262.
Charette (de), I, 12.
Charité (La) hôpital, II, 450.
Charlemagne, II, 260, 468.
Charles X, I, 31, 37; II, 224.
Charlotte (impératrice), I, 28, 53, 61, 66, 143, 144, 147, 148, 174, 175.
Charmetant (Père), II, 21.
Charonne, I, 166, 244, 252; II, 464.
Chartres, I, 95, 128, 131; II, 207, 591, 592.
Chartres (duc de), I, 47, 58; II, 247, 391, 539, 580.
Chartres (évêques de), Mgr Regnault, 1853-1889, I, 131, 175, 327, 433, 467; II, 424. Mgr Lagrange, 1889-1895, I, 487; II, 212. Mgr Bouquet, 1906, II, 6.
Chassaing (député), II, 358, 359, 360, 363.
Chateaubriand, I, 1, 2, 3.
Châteauvillain, II, 294.
Châtillon-sur-Bagneux, I, 191; II, 447, 458, 460, 461, 528, 591.
Chauffard (docteur), I, 302.
Chaumont (abbé), I, 94.
Chauvière (député), II, 420.
Cherbourg, I, 37.
Chesnelong (Charles), I, 297, 315, 507, 548; II, 2, 13, 14, 17, 26, 27, 234, 271, 275, 277, 279, 280, 282, 288, 291, 317, 319, 320, 381, 471, 526, 546, 566, 567, 588, 603.
Chevalier (Michel), I, 287.
Chevalier (Vve), I, 215, 216, 218.
Chevillote (M.), II, 346.
Chevojon (abbé), I, 143, 162, 233.
Chevry (Mme de), I, 80.
Cheyssac (Léon de), II, 12.
Chobert (Charles), I, 318, 335, 341.
Chobert (Joseph), I, 425, 514; II, 594.
Christine (reine d'Espagne), II, 245.
Christophe Colomb, II, 470.
Chupin (Mlle), II, 444, 459.
Cicéron, I, 68, 313.
Claire (Ste), II, 552.
Clairvaux, II, 252.
Clamart, II, 527, 555, 561, 564.
Claremont, I, 60.
Claude Bernard, II, 110.
Claye (de), II, 38, 288, 291, 487, 567, 604.
Clémenceau, I, 15; II, 3, 49, 354, 505.
Clément d'Alexandrie, I, 313.
Clément (abbé R.), I, 95, 180, 330.
Clémentine (princesse), I, 40, 141.
Clermont-Ferrand, II, 207, 469.
Clerval (abbé), I, 472; II, 566, 598.
Clichy, II, 459.
Clifford (Mgr), II, 152.

Clignancourt (N.-D. de), II, 457.
Clotet (Louis), I, 425.
Clovis, II, 566, 569.
Cluseret, II, 410.
Cochin (Augustin), I, 179, 203, 204, 283, 300.
Cochin (Denys), II, 386, 388, 409, 589.
Cocula (M.), II, 324.
Cognat (abbé), I, 278, 307, 310.
Colisée, I, 134, 135.
Colleville (vicomte de), II, 20.
Combes (Emile), I, 561; II, 400, 415, 417, 420.
Compant (abbé), II, 330, 331.
Compiègne, II, 463.
Comte (Auguste), I, 21; II, 78, 80, 126, 202.
Condé (princesse de), I, 34.
Condillac, II, 78.
Condren (Père de), I, 169.
Confucius, II, 146.
Conil (vice-recteur), I, 318, 343, 347, 351, 355, 359, 380, 381, 384, 396, 397, 398, 409, 412.
Connelly (professeur), I, 318, 336, 337, 341, 347, 425, 519.
Constans (ministre), I, 398, 399; II, 265, 273, 382, 387.
Copernic, II, 82.
Corée, II, 213.
Corluy (Père), II, 166.
Corneille, I, 68.
Cornély (Père), II, 166.
Cornély (journaliste), II, 567, 604.
Cornu (professeur), I, 348.
Cornudet (Léon), I, 297, 303, 336.
Corret (professeur), I, 341, 425.
Corse, I, 47.
Cosquin (Emmanuel), I, 269.
Costa de Beauregard (marquis), II, 443, 458, 459, 460.
Costaz (abbé).
Coste (abbé de la), I, 244, 255, 256, 258; II, 566, 588, 592.
Côtes-du-Nord, II, 397.
Courcy (abbé de), II, 457, 458.
Courson (abbé de), I, 112.
Courtade (abbé), I, 94, 143, 144, 146, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 179, 180, 181, 189, 193, 196, 197, 208, 209, 211, 215, 216, 218, 222, 226, 233, 234, 244, 251, 252, 253; II, 544.
Courtade (Augustin), I, 154, 160, 199, 254.
Courtade (Antoine), I, 208.
Courtrai, I, 32.
Cousin (Victor), II, 58, 64, 187, 419, 518.
Coutances, I, 107.
Coutant (Jules), II, 412.
Crémieux, I, 203.
Crépon des Varennes (administrateur), I, 328.
Creuse, I, 79.
Crosnier (abbé), I, 97.
Crosta Rosa (Mgr), I, 536.
Cyrus, II, 148.
Czacki (Mgr), I, 367; II, 271, 423.

Dacier (Mme), I, 68.
Dadolle (Mgr), II, 379, 567, 601.
Dagobert (frère), I, 197.
Danemarck, II, 248.
Danglard (abbé), I, 343, 362.
Danzas (Père), I, 232.
Darboy (Mgr), I, 90, 118, 128, 149, 218, 287.
Darcy (M.), I, 292.
Darras (abbé), I, 458.
Daru (comte), I, 203.
Darwin, I, 21; II, 78, 202, 499.
Daudet (Ernest), II, 378.
Daumet (architecte), II, 612, 613.
David (Mgr), I, 361, 366, 458.
David-Sauvageot (A.), I, 227, 395.
Debidour (M.), II, 285, 334.
Dechamps (cardinal), I, 53, 62; II, 16, 40.
Delaage (chanoine), I, 77, 166; II, 502, 567, 609.
Delabroye (abbé), I, 395.
Delafosse (Jules), II, 320.
Delahaye (Jules), II, 358, 376, 423.
Delamarre (Louis-Marie), I, 341, 425.
Delamarre (Maurice), II, 369.
Delbet (député), II, 411.
Delmas (abbé), I, 214.
Delorme (député), I, 298.
Demimuid (abbé, puis Mgr), I, 113, 300, 341, 343, 394.
Denonvilliers (M.), I, 292.
Denys de Paris (St), I, 468, 556.

Depeyre (M.), I, 315, 328.
Déroulède (Paul), II, 220, 526, 547.
Desains (professeur), I, 348.
Desbassyns de Richemont (comte), I, 298.
Descartes, I, 306, 310, 311, 314; II, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 73, 78, 101, 106, 110, 123, 186.
Desjardins (Arthur), I, 298.
Desjardins (Paul), II, 124, 175, 181, 188, 189, 191, 193, 194, 195, 196, 197.
Désormeaux (docteur), I, 378.
Desportes (H.), II, 611.
Destors (architecte), I, 382.
Develle (Jules), II, 589.
Devoille (abbé), I, 74, 78, 82, 89, 101.
Dibildos (abbé), I, 330.
Didiot (chanoine Jules), II, 150, 151.
Didon (Père), I, 320, 321, 322, 480; II, 206, 208, 488, 491, 492, 526, 547.
Digard (A.), I, 297, 300.
Dijon, II, 374.
Domat, I, 81.
Dominique (St), I, 120, 136; II, 479, 480.
Dordogne, II, 261.
Dostoïewski, II, 211.
Dostor (professeur), I, 349.
Doumer (député), II, 432.
Doumic (René), II, 63, 607.
Douville-Maillefeu (comte de), II, 359, 360.
Dreyfus (affaire), II, 437.
Drouet (abbé), I, 94.
Drumont (Édouard), II, 27, 400, 406, 407, 439, 526, 546.
Dubois (M.), I, 292.
Dubois (Mme Paul), II, 427.
Duchesne (Mgr), I, 20, 325, 355, 360, 361, 362, 368, 394, 398, 435, 445, 449, 450, 455, 458, 459, 460, 462, 443, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 476, 478, 485, 490, 560, 561; II, 168, 568, 607.
Ducrot (général), I, 185.
Dufaure (ministre), I, 347.
Dufeuille, II, 309.
Dugrais (abbé), I, 91, 94.
Duilhé de Saint-Projet (chanoine), I, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 550, 558, 559; II, 198.
Dumas (Alexandre), II, 491.
Dumas (J.-B.), I, 292.
Dumas député), II, 405.
Dumont (Albert), I, 361.
Dunkerque, I, 95.
Dupaigne, I, 300.
Dupanloup (Mgr), I, 1, 2, 3, 54, 71, 74, 83, 84, 277, 278, 283, 286, 296, 297, 303, 307, 312, 314, 315, 316, 317, 326, 327, 330, 356, 361, 378, 385, 495, 507, 525; II, 23, 207, 240, 356, 456.
Dupin, I, 287.
Duprat (Pascal), I, 298.
Dupuy (Charles), ministre, I, 513; II, 337, 378, 401, 409, 429,
Durand (abbé), I, 343.
Durand (R. P.), II, 157.
Durand (Henri), I, 395.
Duruy (Victor), I, 277, 283, 287, 291, 293.
Duruy (Georges), II, 181, 189.
Dutau (Paul), I, 532.

Eaux-Bonnes, I, 143, 148.
Edouard le Confesseur (roi d'Angleterre), II, 463.
Egger (Emile), I, 300.
Egger (Max), I, 395.
Elisabeth (Ste), II, 468.
Elisabeth, reine d'Angleterre, II, 225.
Emery (abbé), I, 280.
Epicure, II, 63.
Ernoul (M.), II, 271.
Espagne, I, 35, 46; II, 8, 24.
Estissac (duchesse d'), II, 452.
Etats-Unis, II, 203, 311, 372.
Eu (château d'), II, 250, 258.
Eustache (abbé), curé de Maraussan, I, 51.
Eutychès, I, 305.
Evreux, II, 207.
Evreux (évêque d'), Mgr Grolleau, 1870-1890, I, 371, 378, 432.

Fages (Mgr), II, 597.
Faillon (abbé), I, 120, 121, 126, 127, 133, 469.
Failly (général de), I, 182.
Fallières (Armand), II, 299, 324.
Falloux (comte de), I, 283; II, 2, 17, 31, 32, 38.
Faraday, II, 87.
Farre (général), I, 399.

Faure (Félix), II, 337, 396.
Favé (général), I, 292.
Favé (chanoine), II, 538.
Favre (Jules), I, 199; II, 266.
Faye (inspecteur général), I, 351.
Fechner, II, 125.
Félix III (Pape), II, 139.
Félix (R. P.), I, 55; II, 213, 494, 530.
Fénelon, I, 92, 306, 310, 313; II, 57, 467, 518.
Ferrand (docteur), I, 378; II, 568, 578, 579, 593, 594.
Ferrata (cardinal), II, 299, 319, 320, 321, 379.
Ferrouillat (sénateur), II, 424.
Ferry (Jules), I, 263, 298, 315, 384, 386; II, 273, 310, 419.
Fessard (R. P.), I, 327.
Feuillette (R. P.), II, 490.
Fichte, II, 78.
Figuier (Louis), II, 160.
Fillion (abbé), I, 484, 485, 487, 490.
Finistère, II, 337, 338, 344, 349, 351, 375, 377, 386, 396, 404, 530.
Fizeau (physicien), I, 318, 345.
Flandre (comte de), I, 144, 148, 174.
Fleuriot (Zénaïde), II, 189.
Floing, I, 179, 187, 188.
Floquet, II, 262, 263, 264, 265, 355, 359, 376, 421, 423, 424, 502, 503.
Florence, I, 133; II, 224, 552.
Flourens (directeur des cultes), I, 358; II, 271, 273, 297.
Folie-Méricourt (rue de la), I, 17, 143, 161, 163, 166, 167, 179, 180, 189, 202, 214, 215, 218, 234.
Fonsegrive (George), II, 188, 537, 567, 568.
Fonssagrives (abbé), I, 284, 286, 288, 294, 298, 300, 356, 377, 378; II, 368, 372, 608.
Fontaine (Père), II, 150.
Fontainebleau, II, 467.
Fontanarose, II, 383.
Fontarabie, II, 587.
Fontenilles (Marguerite du Roure, marquise de), I, 33, 37.
Fontenilles (marquis de), II, 597.
Fontoulieu, I, 193, 213, 217.
Fonvielle (Arthur de), I, 197.
Forbes (Père), I, 532; II, 358.
Forum, I, 134.
Foucault (Mgr), évêque de Saint-Dié, II, 598.
Fouillée, II, 114, 125, 216.
Foulon (cardinal), I, 335, 533; II, 318
Fournier (député), I, 298.
Fournier (professeur), I, 300.
Foville (abbé de), I, 318, 345, 348, 350
Franck (M.), I, 292.
François d'Assise (St), II, 552.
François de Sales (St), I, 127, 136 II, 454, 509.
François-Xavier (St), II, 454.
Franqueville (comte de), I, 300; II 341, 612.
Franzelin (cardinal), I, 126, 134, 304 432, 449, 460, 462, 463, 465; II, 54
Frascati, I, 139.
Frayssinous (Mgr de), I, 115; II, 382
Frattina (via), I, 133, 137, 140.
Frédault (docteur), I, 298.
Fréjus, I, 95.
Frémont (abbé), II, 206, 208, 491.
Frémy (Edouard), II, 463, 501.
Freppel (Mgr), I, 25, 361, 458, 522 548; II, 2, 30, 233, 234, 265, 298 299, 303, 309, 310, 314, 335, 336 338, 339, 342, 344, 345, 346, 351 352, 355, 356, 379, 400, 401, 402 410, 412, 422, 423, 530.
Frescheville (général de), II, 378.
Freycinet (de), I, 25, 399; II, 271 273, 292.
Freydeau (docteur), II, 111.
Fribourg (en Suisse), I, 529, 557, 559 560, 561.
Fribourg-en-Brisgau, II, 166.
Frohsdorff, I, 261; II, 260.

Gaillard (de), I, 292.
Gain's mill (bataille de), II, 253.
Galli (statuaire), II, 613.
Galliera (hôtel), II, 251.
Galtier (abbé), I, 396.
Gambetta, I, 25, 203; II, 268, 271, 27 462, 468, 502, 503, 607.
Gand, I, 32; II, 531.
Garay (abbé), II, 583.
Gardair (professeur), I, 506.
Gardet (R. P.), I, 445.
Gardey (abbé), II, 612, 613.
Garilhe (abbé), II, 487, 494, 496, 49
Gasparri (cardinal), I, 375, 490; II, 56

Gaudeau (R. P. Bernard), II, 102, 113, 115, 487, 608.
Gauthier (Léon), I, 300.
Gay (Mgr), I, 268, 258; II, 509.
Gebhardt, II, 528, 546.
Gerdil (cardinal), I, 310.
Geneviève (Dames de Ste-), I, 234.
Germiny (comte de), I, 294, 297, 328.
Gesù (église du), I, 135.
Gévaudan, I, 33.
Gibergues (abbé, puis Mgr Martin de), II, 207, 458, 459.
Gibert (R. P.), I, 263, 267; II, 482, 485, 486.
Gicquel des Touches (amiral), II, 285.
Gioberti, II, 74, 75, 122.
Giraud (Léopold), I, 277, 284, 286, 291.
Girodon (abbé), I, 113, 167; II, 129, 130, 131, 132.
Goblet (ministre), II, 293, 397, 401, 431, 433, 434, 435.
Gontaut-Biron (de), I, 84, 274; II, 546.
Gontaut-Biron (Anne de), I, 118 (Voir comtesse d'Hulst et comtesse Armand).
Goschler (abbé), I, 74.
Gossard (abbé), II, 567, 609.
Got (artiste dramatique), II, 212, 490.
Goujat (député), II, 415.
Gouthe-Soulard (Mgr), II, 299, 324, 325, 347.
Grados (M.), I, 204.
Graffin (Mgr), I, 490; II, 528.
Grand-Champ, I, 47, 58.
Grandvaux (abbé), I, 89, 112, 118, 143, 144, 220, 224, 228, 229, 230, 231, 255; II, 542.
Grange de la Praye (Marie-Jacqueline de la), I, 35.
Gratry (Père), I, 124, 277, 280, 283; II, 101.
Grauert (professeur), I, 529, 559, 560.
Gréa (Dom), I, 27, 220, 224, 225, 232, 244, 250, 251, 255; II, 145, 341, 526, 541, 550, 554, 557, 584, 585.
Gréard (Octave), I, 194.
Grégoire VII (saint), II, 302.
Grégoire XVI, II, 30, 224.
Grenoble, II, 336, 367, 374.
Grévy (Président), II, 268.
Grey-Poupon (M.), II, 374.
Grimaud (Louis), I, 281, 283, 287, 386.
Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison (Antoinette-Denise de), I, 31, 36.
Grimoard-Beauvoir du Roure-Beaumont-Brison (Foulques de), I, 33.
Grimoard-Beauvoir du Roure (Denise de), I, 33.
Grimoard (Urbaine de), I, 33.
Grimoard-Beauvoir du Roure (Claude de), I, 33, 34.
Grimoard-Beauvoir du Roure (Antoine de), marquis de Combalet, I, 34.
Grimoard-Beauvoir du Roure (Jacques de), I, 34.
Grimoard de Beauvoir et de Montlaur (Louis-Pierre-Scipion de), comte du Roure, marquis de Grisac, etc., I, 34.
Grimoard du Roure (Louis-Scipion de), I, 34.
Grimoard de Beauvoir, marquis du Roure (Denis-Auguste de), I, 34, 35.
Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison (Alexandrine de), I, 36.
Gros (abbé Henri), I, 95, 120, 121, 122, 124, 189.
Grousset (député), II, 386.
Grümblatt (Père Philippe), I, 256.
Gschwind (curé), I, 262.
Guast d'Artigny (Marie de), I, 34.
Guéneau (abbé), I, 95.
Guéniot (docteur), I, 378.
Guéranger (dom), I, 277, 280.
Guesde (Jules), II, 440.
Guibert (cardinal), I, 29, 119, 243, 246, 247, 248, 251, 255, 317, 318, 322, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 341, 342, 343, 351, 355, 356, 357, 359, 362, 363, 366, 367, 368, 371, 372, 374, 378, 381, 384, 395, 396, 398, 411, 412, 434, 472, 519, 520; II, 12, 22, 24, 41, 42, 218, 268, 269, 273, 274, 283, 292, 293, 294, 348, 448, 457, 462, 474.
Guibert (Denis), II, 28, 218, 349, 378, 380.

Guilhem (général), I, 189.
Guillouard (professeur), I, 332.
Guiraud (de) (député), I, 298.
Guizot, I, 277, 292, 293.
Gunther, I, 461.
Garnier (abbé), I, 112.
Guyot (professeur Emile), I, 341, 425.
Guyot (Yves), II, 425.

Hæckel, I, 21; II, 78.
Halifax (lord), II, 566, 568, 569.
Hallays-Dabot, I, 341.
Hamard (abbé), I, 532.
Hamel (Charles), I, 294, 297, 328, 352, 380, 381, 384, 386, 505; II, 597.
Hamon (abbé), I, 330.
Harcourt (Emmanuel d'), I, 219.
Hartz (montagnes du), II, 463.
Haussonville (comte d'), II, 298, 302, 303, 369, 375, 376, 389, 597.
Hautcœur (Mgr), I, 461.
Hauterive (M. d'), II, 491.
Hautes-Bruyères, I, 179, 189.
Hautpoul (vicomtesse d'), II, 446, 447.
Havre (*Le*), II, 209.
Haza (R. P. de), II, 555.
Hecker (Père), II, 203.
Hegel, I, 21; II, 76, 77, 78, 86.
Hélène d'Orléans (princesse), II, 240, 251, 318, 337, 393.
Hénault (abbé), I, 466, 467.
Henri III, II, 259.
Henri IV, I, 34; II, 259.
Henri V (Voir comte de Chambord), II, 223.
Henry (Émile), II, 375, 405.
Herbelot (d'), I, 381; II, 320.
Hermès, II, 140.
Hermitte (mathématicien), I, 318, 350.
Hernani, II, 496.
Hertling (baron de), I, 529, 558, 559, 560, 561.
Hervé (Édouard), II, 376, 377.
Hinnisdal (hôtel d'), I, 493, 501, 526.
Hogan (abbé), I, 113; II, 5.
Homère, I, 68, 81.
Houtin (abbé), I, 458, 466, 476, 477; II, 158.
Houx (Henri des), II, 283, 423, 424.
Howard (cardinal), I, 532.
Hubault (Gustave), I, 352.
Hubin (R. P.), I, 493, 500, 501.
Hüffer (professeur), I, 559, 560.
Hugo (Jules), I, 155.
Hugo (Victor), II, 23.
Hugonin (Mgr), I, 362, 437.
Hugues de Saint-Victor, I, 310.
Huit (Charles), I, 302, 303, 341, 345
Hulst (comte d'), I, 31, 41, 43, 45, 49, 52, 53, 55, 61, 63, 69, 72, 75, 79, 87, 89, 100, 111, 128, 129, 144, 174, 176
Hulst (comtesse d'), I, 31, 33, 37, 39, 41, 43, 45, 46, 52, 53, 56, 58, 60, 61, 63, 66, 67, 69, 71, 78, 83, 84, 85, 88, 90, 144, 147, 148, 174, 175, 176, 177
Hulst (Raoul d'), I, 31, 41, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 58, 60, 61, 63, 65, 66, 68, 75, 77, 83, 90, 99, 118, 128, 131, 134, 162, 175, 177, 178, 189, 221, 245, 274, 275; II, 240, 241, 541, 542
Hulst (comtesse Raoul d'), I, 128, 168, 190, 273, 274; II, 17, 250, 503, 542, 543.
Hulst (Marie d'), I, 31, 41, 47, 53, 68, 79, 80, 87, 89, 95, 101, 102, 111, 112, 120, 176, 177 (Voir sœur Marie Catherine).
Hulst (Jeanne d'), I, 31, 41, 42, 43, 44, 45, 47 (Voir baronne de Cambray).
Hulst (Léopold d'), I, 41, 50.
Hume, II, 78.
Humières (duc d'), I, 54.
Hunolstein (Mlle d'), II, 467.
Huysmans, I, 9; II, 188.

Icard (abbé), I, 112, 372, 398, 440, 449, 450, 462, 478, 482, 484; II, 158, 331
Iges (presqu'île d'), I, 179, 187.
Ignace de Loyola (St), I, 264, 404; II, 143, 479, 482, 483, 509, 521, 527, 554, 559, 562, 572.
Insprück, I, 435.
Ireland (Mgr), II, 188, 337, 371, 372, 373.
Isoard (Mgr), II, 294, 298, 309, 311
Issy (séminaire d'), I, 74, 88, 89, 94, 103, 112, 113, 438; II, 520.
Italie, I, 120, 133, 546; II, 8, 139, 223, 224.
Isaïe, II, 148.

Jacobini (cardinal), II, 27, 269, 273, 275, 276, 295.
Jacques, II, 264, 265.

Jamet (professeur), I, 341, 425.
Janet (Paul), II, 67, 70.
Janet (Pierre), II, 125.
Jannet (Claudio), I, 360, 445, 531; II, 203.
Jaubert (comte), I, 277, 295, 298, 314.
Jaugey (abbé), II, 165.
Jauréguiberry (amiral), I, 399.
Jaurès (député), II, 407, 413, 414, 416, 417, 432, 441.
Jean Chrysostome (St), II, 487.
Jean de la Croix (St), I, 169; II, 509.
Jeanne d'Arc, II, 245, 249, 479.
Johanet (Henri), I, 133.
Joiniot (abbé), II, 188.
Joinville (prince de), I, 59; II, 249.
Jordan (professeur), I, 345.
Joubert (R. P.), I, 18, 341, 350, 427.
Jouffroy, I, 281; II, 518.
Jourdan (député), II, 363, 366.
Jourdan (Mgr), évêque de Tarbes, I, 246, 248.
Jourdan de la Passardière (Mgr, évêque de Rosea), I, 95, 133, 137; II, 598.
Jourde (député), II, 412.
Jovene (R. P.), I, 435, 459.
Juan de Bourbon (don), II, 258.
Judet (Ernest), II, 199, 334.
Juigné (Victor le Clerc, comte de), I, 36.
Juigné (Félicité le Clerc de), I, 37.
Juigné (Mlle de), I, 59, 81.
Juilly (collège de), II, 579.
Jurieu, I, 459, 460.
Justin (St), I, 313, 462.
Juteau (Mgr), II, 424.

Kaulen, II, 166.
Kant, II, 63, 78, 82, 83, 86, 113, 117, 124, 195.
Keller (Emile), I, 252, 507; II, 2, 13, 14, 26, 27, 234, 279, 282, 283, 291, 320, 338, 341, 567, 605.
Kerdrel (de), I, 315.
Kergorlay (Raymond de), I, 75.
Kergorlay (comte de), II, 597.
Kermenguy (de), II, 345, 355.
Kiel, II, 400, 405, 409.
Kingston, II, 251.
Kirsch (Mgr), I, 558.
Klein (abbé), II, 181, 184, 188, 189, 203, 567, 576, 609.
Kœnigsberg, II, 82.
Kolb-Bernard (député), I, 297.
Kuenen, II, 148.
Kuhn, I, 462.
Kurth (Godefroy), I, 528, 549.

Laboulaye (Ed. de), I, 278, 282, 292, 298, 314, 315.
Labouré (cardinal), I, 113.
Lachelier (Jules), II, 86.
Lacointa (professeur), I, 425, 519.
Lacordaire I, 1, 2, 3, 55, 114, 495, 526; II, 23, 209, 213, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 473, 477, 489, 490, 494, 496, 499.
Lacoste (Jean), II, 488.
Laeken (palais de), I, 61, 175.
Lagarde (abbé de), I, 235.
Lagarde (abbé), I, 318.
Lagrange (abbé, puis Mgr), II, 21, 206, 212.
Lagrange (R. P.), II, 150.
La Harpe, I, 45.
Lajeunie (M.), I, 297.
Lalanne (abbé), I, 74, 75, 76, 84.
Lallemand (Père), I, 169; II, 509.
Lallemand (R. P. Paul), I, 395.
Lamarche (Mgr), II, 338, 340, 349, 403.
Lamarck, I, 21; II, 78.
Lamarzelle (de), I, 425; II, 386.
Lambert (baron Tristan), II, 217, 222, 224, 225, 597.
Lamennais, I, 1, 2, 3, 277, 280; II, 23, 44, 122, 369, 463, 499.
Lamielle (abbé), I, 28, 244, 251, 252, 256, 258.
Lamy (Etienne), II, 378, 385, 386.
Lamy (professeur), II, 166.
Landerneau, II, 403.
Landreghem, I, 32.
Langénieux (cardinal), I, 27, 143, 146, 149, 151, 156, 161, 162, 243 246, 249, 384, 397, 398, 429, 484, 545; II, 12, 14, 131, 218, 282, 294, 298, 304, 314, 315, 317, 327, 330, 332, 336, 337, 340, 346, 364, 368, 370, 371, 400, 449, 462, 492, 554, 587, 592, 590
Languedoc, I, 32, 34.

Lanjuinais (député), II, 339, 416.
Lanos (abbé), 1, 107.
Lannilis, II, 336, 345, 347, 348, 349, 352, 353.
Lapparent (Albert de), I, 18, 75, 318, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 428, 429, 430, 431, 529, 531, 532, 548, 559, 560, 561; II, 206, 213, 607, 612, 613.
Laprade (Victor de), I, 317, 332.
Larcher (O.), I, 336, 425; II, 502, 511, 567, 588, 610.
Largent (R. P.), I, 303, 462, 465, 466, 490; II, 327, 331,
Lariboisière (hôpital), II, 450.
Laroche (abbé), I, 89, 94, 97, 103, 104.
Larreur (M.), II, 396.
Lassalle (terre de), I, 54.
Lasserre (Pierre), II, 188.
Launoy, I, 471.
Laurain (abbé), II, 567, 609.
Laurençon (abbé), I, 95.
Laurent (professeur), I, 425.
Laurent (de Liége), I, 519.
Lavallée (Mgr), II, 4.
Lavaud de Lestrade (M.), II, 89.
Lavedan (Léon), II, 204, 568.
Lavigerie (cardinal), I, 1, 2, 4, 24, 25; II, 2, 10, 12, 20, 21, 26, 27, 28, 33, 188, 268, 269, 271, 273, 274, 276, 283, 284, 285, 288, 291, 292, 293, 296, 298, 299, 302, 303, 304, 307, 308, 310, 312, 315, 323, 333, 334, 344, 366, 376.
Lavy (député), II, 428.
Lazare (saint), I, 556.
Le Baoul (abbé), II, 314.
Lebarcq (abbé), II, 494.
Lebas (abbé), I, 113.
Lebaudy (docteur), I, 300, 303.
Le Bec (docteur), II, 448, 567, 601.
Lebon (André), II, 356.
Leber (abbé), II, 597.
Lebrun (général), I, 181, 182, 184.
Le Camus (M.), I, 297.
Lecanuet (R. P.), I, 29; II, 234, 258, 260, 271, 274, 285, 293, 295, 308, 317, 320, 334, 335, 376, 378, 385, 430.
Lechatellier (abbé), I, 395.
Lechevallier (R. P.), I, 395.
Leclercq (abbé), I, 94.
Lecot (cardinal), II, 387.
Lecoy de la Marche, I, 360.
Lécuyer (Père), I, 297.
Ledein (abbé), I, 343, 360.
Ledochowski (cardinal), I, 432, 533.
Le Doré (R. P.), II, 271.
Lefébure (Edouard), I, 297, 319, 326.
Lefebvre (abbé), I, 532.
Lefebvre (docteur), I, 551.
Legué (curé de Voves), II, 598.
Le Hir, I, 113, 114, 118; II, 133.
Leibnitz, I, 311; II, 61, 63, 101.
Lejay (abbé), I, 453.
Lejeune (Père), II, 501.
Lelong (M.), I, 302.
Lemaître (Jules), II, 266.
Lemire (abbé), II, 204, 405, 419, 429, 438, 583.
Lemoine (Père), II, 358.
Lemoine (Georges), I, 18, 318, 341, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 359, 411, 428.
Lenormant (François), II, 129, 150, 154.
Léon (*le*), II, 345, 351, 403.
Léon (saint), Pape, I, 122.
Léon X, I, 311.
Léon XIII, I, 19, 23, 25, 26, 104, 305, 355, 358, 409, 437, 439, 449, 450, 451, 456, 460, 492, 499, 528, 530, 536, 538, 542, 544, 549, 561; II, 1, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 30, 31, 32, 41, 42, 43, 51, 54, 60, 62, 124, 130, 139, 158, 159, 161, 162, 167, 176, 178, 179, 182, 195, 199, 226, 239, 250, 252, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 280, 282, 283, 290, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 306, 307, 314, 317, 320, 321, 323, 326, 328, 334, 335, 337, 364, 369, 378, 379, 386, 394, 395, 396, 421, 437, 466, 572, 574.
Léopold I et II (rois des Belges), I, 66, 143, 144, 148, 178.
Léotard (professeur), I, 332.
Lepidi (R. P.), I, 489, 537.
Le Play, I, 277, 286, 360.
Leprince (abbé), I, 28, 57, 58, 71, 90, 100, 101, 102.
Le Rebours (abbé), I, 53, 54, 67, 71, 72, 83, 131, 243; II, 444.
Le Roux (Hugues), II, 488.
Le Roy (Mgr), évêque d'Alinda, II, 598.

Le Roy (Albert), I, 179, 195.
Leroy-Beaulieu (Paul), II, 378.
Le Sage (Raoul), I, 32.
Le Sage (Jacques, seigneur de la Rouandière), I, 32.
Le Sage d'Hauteroche (Thomas), I, 32.
Le Sage d'Hauteroche d'Hulst (Camille, comtesse de Béarn), I, 32.
Le Sage d'Hauteroche d'Hulst (Antoine-Adrien), I, 36.
Le Sage d'Hauteroche d'Hulst (Scipion), I, 36.
Le Sage d'Hauteroche (Joseph-Maurice, comte d'Hulst), I, 31, 36.
Lescœur (R. P.) I, 278, 284, 297, 298, 300.
Lescœur (professeur), I, 341, 425.
Lesneven, II, 346, 352.
Lespinasse (Mlle de), II, 536.
Le Tallec (R. P.), I, 501.
Leuilleux (Mgr), I, 533.
Leusse (Gaspard de), I, 133.
Levé (M.), II, 15, 26, 27, 28.
Lhommardieu, I, 217.
Liard (Louis), I, 283, 292, 315; II, 413.
Liautard (M.), I, 83.
Liban, II, 439.
Liberatore (Père), I, 310.
Libramont, I, 189.
Liége, II, 233, 225, 471.
Ligny, II, 528.
Lille, I, 176, 177, 319, 338, 418, 432, 434, 513; II, 14, 264, 448, 473, 529, 567, 597, 601.
Limoges, I, 556.
Limoges (évêque de), Mgr Renouard, 1888-1913, 485.
Littré, II, 78.
Locke, II, 78.
Lockroy, II, 421.
Loigny, I, 12; II, 462, 481.
Loisy (abbé), I, 20, 23, 449, 450, 458, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 491, 526, 552, 560; II, 130, 149, 150, 168, 172.
Londres, I, 37; II, 262.
Lorette, I, 121.
Lorient, II, 403.
Lorin (Henri), II, 568.
Lorrain (Père), I, 257.
Lostalet (docteur de), II, 584, 586.
Loth (Arthur), I, 291; II, 568.
Loubet (Émile), II, 363, 376, 377.
Louchet (M.), I, 445.
Louis (saint), II, 248, 249, 260, 385, 392, 393, 468.
Louis XI, I, 35.
Louis XIV, I, 34, 161, 311; II, 425.
Louis XVI, II, 226, 310.
Louis XVIII, II, 224, 259, 310.
Louis-Philippe Ier, I, 37, 38; II, 5, 219, 310, 315, 337, 398.
Louise de France (Madame), II, 249.
Lourdes, II, 253, 560, 566, 580, 581, 582; 587.
Louvain, I, 531, 532; II, 166, 542.
Louville (château de), I, 8, 27, 31, 34, 35, 36, 38, 42, 45, 46, 48, 49, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 65, 69, 70, 74, 89, 90, 99, 102, 112, 120, 128, 132, 144, 146, 148, 149, 174, 176, 178, 245, 274, 275, 403; II, 366, 386, 435, 504, 505, 521, 522, 526, 532, 533, 540, 545, 551, 553, 560, 566, 577, 579, 580, 598, 613.
Louville (Charles-Auguste d'Allonville, marquis de), I, 34, 35, 54.
Louville (Angélique-Louise-Sophie de), marquise de Baglion, I, 35.
Loyson (Hyacinthe), I, 203, 262; II, 2, 23, 44, 46, 47, 130, 175, 176, 178.
Luca (cardinal de), I, 368, 434, 449, 458, 459.
Luçay (comte de), I, 445.
Lunven (M.), II, 346, 349.
Luther, II, 177.
Lyon, I, 134, 244, 245, 246, 272, 319, 432, 434, 437, 438, 513; II, 318, 379, 567, 572, 601.
Lyon (archevêques de), Mgr Caverot, 1876-1887; II, 14, 131; Mgr Foulon, 1887-1893, II, 328.

Mabille (Mgr), I, 358, 362.
Machiavel, II, 271.
Mackau (baron de), II, 320.
Mac-Mahon (maréchal de), I, 181, 182, 219, 245, 261, 278, 355, 358.
Mac-Mahon (maréchale de), II, 457.
Madre (Mme), I, 118.
Madre (vicomte de), I, 297.
Madrid, I, 31; II, 377.
Magnard (Francis), II, 378.

Magnier (chanoine), I, 476.
Magnin (ministre), II, 273.
Maison-Blanche (N.-D. de la), II, 457.
Malebranche, I, 22, 94, 306, 310, 313; II, 57, 61, 73, 75, 78, 116, 127.
Malines, II, 2, 43, 44, 220, 299, 321, 589.
Malvoisin, I, 395.
Manche (*la*), II, 64.
Mangin, II, 265.
Manning (cardinal), II, 3, 16, 50.
Mans (évêque du), Mgr Labouré, 1885-1893, 533.
Mansion (professeur), II, 531.
Maraussan (curé de), I, 31, 50, 51.
Maraussan, I, 49.
Marchal (Mgr) évêque de Sinope, II, 598.
Maréchal (abbé), I, 93.
Maret (Mgr), évêque de Sura, I, 365; II, 270.
Margerie (Amédée de), I, 532; II, 477, 479, 480, 567, 608.
Marguerite-Marie Alacoque (Bse), I, 89, 101, 102.
Maricourt (Mgr), I, 522.
Marie-Amélie (reine), I, 37, 46, 59, 60, 83, 174; II, 249, 389.
Marie-Catherine (sœur), I, 27, 110, 131 140, 176, 202, 237, 243, 272, 275, 401, 438; II, 251, 510, 572, 577.
Marie-de-Jésus (Mère), I, 32, 74, 79; II, 541.
Marie-Ferdinande (infante), I, 46.
Marie-Henriette (reine des Belges), I, 148, 174.
Marie Stuart, II, 225.
Marie-Thérèse (Mère), I, 111, 112, 220 237, 239, 240, 241; II, 214, 510.
Marié-Davy (professeur), I, 348.
Marquigny (Père), I, 278, 315.
Marr (abbé), I, 262.
Marseille, I, 95, 556; II, 363.
Martial (St), I, 556.
Martin (St), I, 225.
Martin (abbé), I, 53, 58, 69, 71, 435, 465, 474.
Martin (le P., S. J.), I, 104.
Mascarel (Arnold), I, 452; II, 203.
Massillon, II, 501.
Masso (avocat), I, 297.
Massy (Robert de), I, 298.
Mathieu (Mgr), I, 522; II, 597.
Matignon (Père), I, 283, 297; II, 158.
Maury (cardinal), II, 425.
Maximilien (empereur), I, 147, 174.
Mayence, I, 546, 549.
Mayet (Dr), II, 592, 595.
Maynard (abbé), t. II, 21.
Mazzella (cardinal), I, 442, 480, 532; II, 160, 172.
Meaux (évêque de), Mgr Allou, 1839-1884; I, 327; Mgr de Briey, 1884-1909; II, 598.
Meignan (cardinal), I, 90, 118, 363, 533; II, 423, 424, 425.
Meignen (professeur), I, 341, 343.
Méline, II, 323, 337, 397, 398, 437.
Melle, II, 566, 588.
Melun (vicomte de), I, 297.
Mémain (chanoine), I, 467.
Mende (évêque de), Mgr Baptifolier, 1889-1900; II, 365.
Mendelssohn, II, 548.
Ménilmontant, I, 220, 244, 253, 256, 258; II, 588, 592.
Mercédès (reine), II, 240, 243, 244, 246.
Méré (Henri de), II, 594 (Voir de Brossin de Méré).
Méric (Mgr), II, 28.
Merklen (Dr), II, 579.
Mérode (Mgr de), I, 126.
Merveilleux du Vignaux (Ch.), I, 318, 336, 341, 425; II, 567, 597, 601.
Metz, II, 207
Mexico, I, 147.
Mexique, I, 147.
Meyer (Arthur), II, 263.
Michaud (abbé), I, 262.
Michel (St), II, 538.
Michel, I, 297.
Michel (M.), II, 132.
Migneret, I, 161.
Mignot (Mgr), I, 95; II, 532.
Milan, I, 120.
Milleriot (Père), I, 180, 219.
Minerve (la), I, 126, 133, 412, 437, 438.
Miramar, I, 147, 148, 149, 174.
Mirbeau (R. P.), II, 593, 594.
Misset (abbé), I, 395, 475.
Mocenni (Mgr), II, 27.
Moigno (abbé), I, 282, 300.

Moïse, II, 147.
Moissenet (docteur), I, 378.
Molé (comte), I, 283.
Molène (île de), II, 352, 400, 403.
Moleschott, II, 78
Molet (architecte), I, 54.
Molle (Dr), I, 378.
Mollien (Mgr), évêque de Chartres, II, 598.
Monier (abbé), I, 360, 384, 395, 493, 504; II, 499, 592, 594, 595, 597.
Monique (Ste), II, 249.
Moniquet (abbé), II, 129, 130, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 167, 157, 168, 169, 170.
Monod (Gabriel), I, 185.
Monsabré (Père), I, 9, 10; II, 206, 207, 208, 209, 210, 213, 215, 470, 490, 496, 501, 530.
Montalembert, I, 1, 2, 3, 124, 204, 283, 495; II, 2, 23, 32, 38, 43, 368.
Mont-Cassin, I, 138.
Mont-Cenis, I, 133.
Montessuy (comte de), I, 297.
Montmartre, II, 470.
Montpellier, I, 41; II, 591.
Montpellier (évêque de), Mgr de Cabrières, 1873, II, 318, 591.
Montpensier (duc de), I, 46; II, 240, 243, 244, 245, 252.
Montréal, I, 127.
Morel (abbé Jules), I, 220, 241, 269.
Morlaix, II, 404.
Morlot (cardinal), I, 83, 243.
Morosini (Mgr), II, 598.
Mortemart (comte de), I, 297.
Mortier, I, 212.
Mottu, I, 179, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 210, 218.
Mourey (Mgr), II, 268, 275.
Mouskoff (violoncelliste), II, 547.
Moustier (comte de), I, 297.
Moutier (professeur), I, 348.
Mouzon, I, 182, 183, 185, 191.
Moyencourt et Guérard (Philippe Vaultier, seigneur de).
Mozley, I, 276.
Mulhouse, I, 163.
Mun (comte Albert de), I, 222, 385; II, 162, 234, 268, 269, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 311, 319, 320, 355, 356, 357, 358, 377, 378, 385, 386, 397, 405, 407, 408, 430, 470, 567, 589, 597, 601.
Munich, I, 529, 550, 557, 559.

Nadaillac (marquis de), I, 532.
Namur, I, 307; II, 53, 56, 98, 122, 566, 569.
Nancy, I, 163; II, 207, 311, 363.
Nancy (évêque de), Mgr Turinaz, 1882, I, 433, 442, 485, 533.
Naples, I, 120, 138; II, 224.
Naples (roi de), II, 225.
Napoléon Ier, II, 418, 419.
Napoléon III, I, 147, 221, 244, 261, 294; II, 437.
Naquet, II, 265.
Narfon (Julien de), II, 162.
Narsy (Raoul), II, 567, 609 (voir Scarpatett).
Naudet (abbé), II, 2, 217, 235.
Navailles, II, 543.
Nestorius, I, 305.
Nevers (évêque de), Mgr Lelong, 1877-1904, I, 441.
Newman (cardinal), I, 461, 463, 533; II, 149, 253, 517.
Newton, II, 91.
Nice, II, 132, 567.
Niel, I, 532.
Nimes, I, 245, 271, 358; II, 303.
Nîmes (évêque de), Mgr Besson, 1875-1888, II, 2, 41.
Niort, II, 589, 590.
Nisard (Auguste), I, 343; II, 360.
Noailles (Mlle de), I, 35
Nocedal, II, 23, 25.
Nointel (Hyacinthe-Sophie Béchameil de), I, 35.
Noirot (abbé), I, 300.
Nord (le), II, 261.
Norfolk (duc de), I, 549.
Normandie, I, 32, 530; II, 2, 29, 473.
Notre-Dame, I, 7, 10, 11, 15; II, 47, 66, 95, 113, 206, 209, 215, 221, 462, 465, 473, 466, 470, 483, 487, 491, 492, 493, 495, 499, 530, 566, 592, 596, 597, 603, 604, 607, 608.
Notre-Dame-de-la-Paix (collège), I, 307; II, 7, 8, 53, 84, 98, 99, 122, 569.
Notre-Dame des Victoires, I, 234.
Nouvelle (R. P.), I, 284.

Oberlin (baron d'), I, 37.

O'Connel, II, 462, 463.
Odelin (Mgr), I, 28, 154, 167, 168, 237, 249, 356, 395; II, 9, 57, 443, 446, 447, 460, 461, 485, 567, 611.
Oissel (baron Hély d'), II, 378.
Olier (M.), I, 127, 169, 264.
Olivaint (Père), I, 284.
Ollé-Laprune (Léon), I, 558; II, 102, 123.
Ollivier (Émile), 1, 203.
Ollivier (Père), II, 491.
Ollier (docteur), I, 303.
Orb (L'), rivière, I, 49.
Origène, I, 313; II, 152.
Orléans, II, 207.
Orléans (princes d'), I, 13, 24, 28, 31, 44.
Orléans (Philippe, duc d'), II, 222, 223, 241, 247, 251, 258, 266, 318, 390, 394, 539, 588, 597.
Orléans (princesse Marie d'), I, 41.
Orléans (princesse Marie d', fille du duc de Chartres), II, 240, 247.
Orléans (évêques d'), Mgr Dupanloup, 1849-1878, I, 71, 83, 84, 316, 325, 327, 378; Mgr Coullié, 1878-1893, I, 439, 467; Mgr Touchet, 1894, I, 180; II, 599, 614.
Orloff (prince), II, 536.
Orthez, II, 566, 588.
Ostende, I, 61.
Ouarville, II, 578.
Ouessant (îles d'), II, 352.

Pagès (administrateur), I, 328, 381, 521, 523.
Pagis (abbé), I, 395; II, 205, 215.
Paguelle de Follenay (vice-recteur), I, 29, 324, 325, 326, 330, 358, 371, 380, 382, 456, 490, 493, 503; II, 22, 23, 340, 571, 579, 592, 593, 594, 595.
Palais-Royal, I, 37.
Panama, II, 377.
Panici (Mgr), I, 411, 432.
Panthéon, II, 469.
Pâquerie (abbé de la), I, 95.
Paray-le-Monial, II, 453.
Paris, I, 31, 43, 47, 52, 53, 54, 67, 99, 103, 128, 146, 148, 155, 161, 165, 167, 174, 176, 177, 179, 180, 189, 194, 206, 210, 255, 270, 286, 319, 324, 327, 396, 432, 433, 434, 438, 452, 462, 507, 513, 522, 532, 546, 560; II, 207, 264, 265, 266, 319, 320, 332, 377, 436, 437, 448, 456, 464, 467, 480, 506, 522, 528, 567, 573, 574, 583, 587, 598, 613.
Paris (comte de), I, 24, 25, 28, 38, 47, 260, 552; II, 14, 217, 219, 220, 221, 240, 241, 242, 244, 246, 250, 251, 253, 254, 257, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 268, 269, 283, 295, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 318, 323, 332, 333, 336, 337, 338, 343, 346, 347, 351, 353, 355, 362, 374, 388, 389, 392, 393, 405, 463, 499, 543.
Paris (comtesse de), II, 250, 251, 597.
Paris (archevêques de), Mgr Darboy, 1862-1871; I, 128, 146, 219; Mgr Guibert, 1871-1886, I, 242, 247, 249, 351, 372, 378, 385, 396, 413; II, 14, 271, 273; Mgr Richard, 1886-1908, I, 437, 438, 487, 535; II, 310, 316, 328, 336, 366, 381.
Paris (député), I, 315, 316.
Parisis (Mgr), I, 495.
Parme (duc de), II, 225.
Parocchi (cardinal), I, 432, 474, 528, 533, 536.
Parod (M.), I, 236.
Pascal, II, 4, 181, 185, 186, 187.
Passy (Frédéric), I, 300.
Pasteur, I, 422, 512; II, 418.
Paul (St), I, 168; II, 461, 482, 543, 564, 570.
Paulhan (M.), II, 92.
Paulot (abbé), I, 27; II, 162.
Pauwels, II, 375.
Pecci (cardinal), II, 60.
Péchenard (Mgr), I, 350, 351, 365, 372, 395, 428, 430, 431, 435, 436, 438, 439 444, 500, 501, 514, 524, 561; II, 204, 328, 613.
Pélacot (Mgr de), I, 113.
Pelgé (Mgr), évêque de Poitiers, II, 598.
Pellet (abbé), II, 538.
Pérard (m.), I, 502.
Père-Lachaise, I, 6, 210, 220, 233.
Périclès, I, 311.
Périer (Casimir), II, 337, 388, 395, 405.
Perraud (cardinal), I, 283, 292, 334, 528, 533, 546, 547, 550; II, 21, 198, 518, 549.
Perraud (Charles), II, 488.

Perreyve (abbé), I, 117.
Perriot (abbé), II, 2, 39.
Petau, I, 461, 463.
Phénicie, II, 146.
Philippe V (d'Espagne), I, 34, 57.
Philippe VII, II, 259. Voir comte de Paris.
Philippot (chanoine), II, 463.
Picard (Père), I, 296.
Picot (Georges), II, 286.
Pichon, II, 324, 428.
Pie VI, II, 224.
Pie VII, II, 329, 364, 365.
Pie IX, I, 34, 120, 121, 137, 138, 271, 355, 357, 367; II, 20, 22, 23, 30, 32, 43, 44, 223, 224, 225, 302, 318.
Pie X, I, 19; II, 282, 456.
Pie (cardinal), I, 124, 358, 366, 371.
Pieraerts (Mgr), I, 451.
Pinault (abbé), I, 93.
Piou (député), II, 307, 376, 378, 385, 386.
Pisani (abbé), I, 27, 380, 478, 486, 503, 514, 522, 524, 525, 527, 529, 530, 531, 536, 537, 546, 548, 550, 552, 557, 558, 559; II, 27, 42, 160, 209, 233, 261, 262, 263, 264, 265, 276, 287, 293, 296, 325, 326, 338, 339, 341, 343, 346, 351, 352, 355, 358, 379, 386, 387, 388, 391, 421, 449, 451, 452, 453, 477, 504, 506, 527, 528, 532, 533, 539, 552, 553, 566, 573, 574, 575, 578, 579, 584, 585, 586, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594.
Pise, I, 41, 120.
Pitholat (abbé), I, 215.
Pitra (cardinal), I, 546; II, 2, 11, 21, 22, 23, 24, 26, 268, 309.
Place (cardinal), I, 248; II, 330, 331.
Placide (régisseur), II, 532.
Plaine (abbé), I, 89, 104.
Plaisance (N.-D. de), II, 457.
Planchat (abbé), I, 166, 210.
Planté (physicien), I, 348.
Plantier (Mgr), I, 271.
Platon, I, 94, 306, 310, 312, 313; 63, 101, 511.
Ploudalmézeau, II, 352.
Plouguerneau, II, 400, 401, 404.
Plouzané, II, 396.
Pochon (député), II, 318, 324.
Poincaré (Raymond), II, 397, 400, 414, 420.
Poitiers (évêques de), Mgr Juteau, 1889-1893; II, 423; Mgr Pelgé, 1894-1911; II, 598.
Pompéi, I, 138.
Pont-à-Mousson, I, 188.
Pontlevoy, II, 472.
Pontmartin (de), I, 192.
Pope, I, 68.
Popincourt, I, 180, 214.
Porcelet (G. de), I, 34.
Porcelet-Maillane (Fleurie de), I, 34.
Portal (abbé), II, 566, 567.
Portalis (ministre des cultes), I, 280.
Portalis (Edouard), I, 179, 190.
Portugal, II, 251.
Portugal (prince héritier de), II, 240.
Potron (Mgr), évêque de Jéricho, II, 598.
Pousset (abbé), I, 95.
Prévost-Paradol, I, 292.
Provost de Launay (le), II, 359, 386.
Prudham (abbé), II, 597.
Ptolémée, II, 82.
Puiseux (professeur), I, 318, 350.
Pujo (Maurice), II, 188.
Puy (le), II, 378.
Puy (évêques du), Mgr Le Breton, 1863-1886; I, 372; Mgr Petit, 1887-1894.
Puyol (Mgr), II, 313.

Quelquejay (abbé), curé de Louville, I, 53, 56, 58, 118.
Quentin (Victor), I, 95.
Quentin-Bauchard, I, 277, 291.
Quette (inspecteur général), I, 351.
Quevauvilliers (docteur de), I, 237.
Quillan, I, 154, 160, 254.
Quimper (évêques de), Mgr Valleau, 1893-1898, I, 485; Mgr Lamarche, 1888-1892, II, 336, 338, 339, 340, 343.
Quintilien, II, 471.

Ragon (abbé), I, 395.
Rambouillet, II, 591.
Rambouillet (abbé), I, 459, 460, 461, 462, 463.
Ramel (de), II, 386.
Ramière (Père), II, 453.
Rampolla (cardinal), II, 159, 269, 295, 296, 298, 307, 308, 309, 319, 325, 337, 370, 371, 379, 391.
Randan (château de), I, 235; II, 240, 246.

Ranvier, I, 212.
Ratisbonne (Père), I, 133.
Ravachol, II, 375.
Ravaisson (philosophe), I, 292.
Ravelet (A.), I, 297.
Ravignan (R. P. de), I, 55; II, 213, 494, 530.
Raynal (Paul de), I, 328.
Récamier (docteur), II, 392.
Réginald (bienheureux), II, 480.
Regnault (Mgr), I, 128, 384, 397, 410.
Régnier (M.), I, 79, 84.
Régnier (Mgr), I, 366.
Reichensperger, I, 546.
Reischoffen, I, 181, 191.
Reid, II, 58.
Reims, II, 181, 204, 205, 207, 299, 308, 467, 566, 569, 613.
Reims (archevêque de), Mgr Langénieux, 1874-1905, I, 327, 368, 369, 378, 398, 487; II, 12, 14, 307, 328, 330, 424.
Reinach (baron de), II, 376.
Reisach (cardinal de), I, 304; II, 54.
Rémusat (de), I, 292.
Renan (Ernest), I, 23, 168, 292, 294, 450, 476, 478, 479, 480, 483; II, 1, 4, 23, 35, 57, 91, 92, 95, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 158, 162, 164, 167, 168, 173, 178, 179, 202, 502, 503, 526, 543, 546.
Renaudet (abbé), I, 94, 113.
Rende (cardinal *di*), II, 160, 225, 273, 274, 284, 379, 466.
Rennes, II, 330.
Rennes (archevêque de), Mgr Place, 1878-1893, II, 328.
Renouvier, II, 86, 123.
Retz (cardinal de), II, 355.
Réunion (évêque de la), Mgr Fuzet, 1887-1892, II, 304.
Reuss, II, 134, 148.
Reverony (abbé), I, 94; II, 465.
Riant (Ferdinand), I, 328.
Ribot (A.), II, 313, 326, 353, 376, 377.
Ricard (ministre), II, 364, 325.
Richard (abbé), I, 248.
Richard (cardinal), I, 318, 328, 329, 343, 355, 356, 360, 362, 363, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 375, 384, 387, 388, 391, 394, 412, 432, 433, 434, 437, 438, 439, 442, 450, 472, 480, 484, 486, 519, 520, 522, 536, 537, 549; II, 159, 161, 162, 206, 208, 212, 218, 253, 294, 298, 314, 315, 317, 319, 320, 330, 331, 332, 336, 339, 340, 341, 348, 366, 367, 370, 401 450, 452, 457, 463, 490, 501, 502, 566, 574, 586, 598, 599, 612.
Richemont (comte de), II, 568.
Richet (Charles), II, 198, 199, 200, 201, 202.
Robinet de Cléry, II, 254, 271.
Roche (Jules), I, 75.
Rochefort (Henri), II, 3.
Rochelle (évêque de *la*), Mgr Bonnefoy, 1893-1902, I, 485.
Rochemonteix (Père de), I, 501.
Rod (Édouard), II, 181, 188, 189.
Rodenbach (G.), II, 206, 210, 211, 212, 490.
Rodez (évêque de), Mgr Bourret, 1871-1896, II, 318.
Rodriguez, II, 509.
Romané (abbé), I, 262.
Romanoff, II, 267.
Rome, I, 18, 25, 37, 90, 119, 120, 121, 122, 124, 128, 133, 134, 135, 137, 138, 148, 244, 283, 357, 361, 366, 367, 368, 372, 395, 412, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 438, 444, 450, 456, 462, 467, 470, 472, 474, 482, 493, 537, 548, 560; II, 1, 17, 18, 25, 26, 60, 129, 130, 131, 154, 158, 162, 166,178, 224, 235, 268, 270, 276, 282, 298, 299, 308, 314, 317, 318, 330, 331, 332, 334, 336, 343, 365, 366, 368, 379, 381, 387, 394, 423, 436, 437, 516, 551, 552, 573, 574.
Roncevaux, II, 587.
Rondelet (Antonin), I, 302, 343.
Roothan (Père), I, 405.
Rosmini, I, 53, 54, 57, 73, 74, 75, 76, 77, 86, 90, 122.
Rossi (de), I, 120, 137, 362, 459, 470, 474, 482, 528, 536, 537; II, 159.
Rotelli (Mgr), II, 424.
Rouen, I, 273, 530, 531, 532; II, 473.
Rouen (archevêques de), Mgr de Bonnechose, 1858-1883, I, 327, 368, 372, 385, 398; II, 247; Mgr Thomas, 1884-1894, II, 29.
Rougé (de), I, 300.
Rouillé (Noémie de), dame d'Hauteroche, I, 32.
Rouland (ministre), I, 87.

Roule (couvent du), II, 207.
Roure (comtesse Urbaine du), I, 31, 43, 47, 48, 81.
Roure (comtesse Scipion du), I, 33, 54.
Roure (François-Scipion du), I, 35.
Roure (Antoinette-Catherine-Denise du), I, 35, 36.
Roure de Beaumont-Brison (Nicolas-Louis-Auguste du), I, 35, 36.
Roure (marquis du), I, 31, 33, 37, 42, 43, 45, 47, 53, 57, 59, 69, 70, 74, 78, 80, 81.
Roure (marquise du), I, 31, 37, 38, 40, 43, 45, 47, 53, 59, 69.
Roure (Denis-Olivier du), I, 37.
Roure (Antoinette-Catherine-Denise du), I, 37, mariée à Nicolas-L.-A. du Roure de Beaumont-Brison.
Roure (Philiberte-Urbaine du), I, 37.
Roure (comte Scipion du), I, 37, 49.
Roure (Pierre du), I, 37, 53, 70.
Roure (Alix du), I, 37.
Roure de Beaumont-Brison (Auguste-François-Louis-Scipion du), I, 36.
Roure de Beaumont-Brison (Nathalie du), I, 36, 37.
Roure de Beaumont-Brison (Pauline du), I, 36.
Roure de Beaumont-Brison (Victorine), I, 36.
Roure (marquise du, née Baglion), I, 54.
Roure (Denis-Auguste marquis du), I, 54. Voir Grimoard de Beauvoir.
Rousse (Edmond), I, 317, 333.
Roussel (le Père), I, 104.
Roussel (Auguste), I, 291; II, 354.
Roussel (abbé de), I, 113.
Rousselot (abbé), I, 449, 453; II, 607.
Rouvier (ministre), II, 376, 402.
Rouvignac, I, 31, 41, 46, 49, 50, 51, 53, 68, 69, 79, 81, 111, 112, 120, 128, 146, 149, 174, 177, 221.
Rovercdo, II, 73.
Royer-Collard, II, 58.
Rubinstein, II, 547.
Ruel (Édouard), I, 27.
Ruel (Henri), I, 27.
Ruffec, II, 589.
Ruprich-Robert (architecte), I, 347, 525; II, 612, 613.
Russie, II, 246, 439.
Sabatier (Maurice), I, 328; II, 378.
Saccheri (Père), I, 458.
Sacré-Cœur (couvent du), II, 207.
Sacy (baron Silvestre de), II, 74.
Sadowa, I, 147.
Saglio (Alphonse), I, 252.
Saint-Aulaire (Mlle de), II, 337, 373, 374.
Saint-Marc-Girardin, I, 292, 298.
Saint-René-Taillandier, I, 292.
Saint-Simon, I, 35, 54
Sainte-Beuve, I, 277, 287.
Sainte-Claire-Deville (Charles et Henri), I, 318, 348, 350.
Sainte-Croix (Camille de), II, 212.
Saint-Antoine (Isère), II, 526, 551, 585.
Saint-Brieuc, II, 569.
Saint-Brieuc (évêque de), Mgr David, 1862-1882, I, 362, 369.
Saint-Claude, I, 220, 224, 266, 227, 255; II, 526, 550, 551, 575.
Saint-Cloud, I, 47.
Saint-Denis (archidiacre de), I, 244, 247, 248.
Saint-Dié (évêques de), Mgr de Briey, 1876-1888, I, 396; II, 422; Mgr Foucault, 1893, II, 598.
Saint-Flour (évêque de), Mgr Baduel, 1877-1891, II, 307.
Saint-Germain (faubourg), I, 48, 151, 163.
Saint-Maur (rue), I, 143, 151.
Saint-Nazaire, I, 148.
Saint-Pierre-le-Vif, I, 468.
Saint-Pol de Léon, II, 430.
Saint-Renan, II, 337, 352, 396, 399, 404.
Saint-Alexandre de Javel (église), II, 447.
Saint-Ambroise (église), I, 6, 95, 143, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 161, 179, 210, 220, 230, 234, 242; II, 207, 477, 592.
Saint-Augustin (église), II, 207, 466, 469.
Saint-Bernard de la Chapelle (église), II, 457.
Saint-Étienne-du-Mont (église), I, 234, II; 468, 469.
Saint-François-Xavier (église), II, 457.
Saint-Georges (église), II, 457.

Saint-Germain-l'Auxerrois (église), II, 207.
Saint-Germain-des-Prés (église), II, 129, 138, 467.
Saint-Hippolyte (chapelle de), I, 220, 233, 234, 242, 243, 250, 251, 252, 254.
Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (église), II, 457.
Saint-Louis-d'Antin (église), II, 466.
Saint-Marcel (église), II, 457.
Saint-Philippe-du-Roule (église), II, 469.
Saint-Roch (église), I, 234.
Saint-Sulpice (église), II, 469, 566, 599.
Saint-Thomas-d'Aquin (église), I, 44, 53, 67, 72, 83, 151, 153.
Sainte-Anne (église), I, 234.
Sainte-Clotilde (église), II, 207, 466, 469.
Sainte-Geneviève (église), II, 207, 462, 468.
Sainte-Madeleine (église), II, 207, 466.
Sainte-Marguerite (église), II, 457.
Sainte-Trinité (église), II, 470.
Saint-Louis (Versailles), II, 469.
Saint-Remy (Reims), II, 566, 569.
Sainte-Anne d'Auray, II, 403, 466.
Sainte-Eugénie (église), (Biarritz), II, 583, 584.
Saint-André della Valle (église de Rome), I, 135.
Saint-Athanase (église), I, 135.
Saint-Callixte (catacombe de), I, 137.
Saint-Clément (église), I, 135.
Saint-Jean-de-Latran (église), I, 123, 134.
Saint-Joachim (église), II, 572, 574.
Saint-Paul hors les murs (église), I, 136.
Saint-Pierre (de Rome), I, 123, 357.
Saint-Pierre-aux-Liens (église), I, 136.
Saint-Sébastien (église), I, 136.
Sainte-Agnès (église), I, 136.
Sainte-Bibiane (église), I, 135.
Sainte-Brigitte (église), I, 121, 127.
Sainte-Cécile (église), au Transtévère, I 135, 137.
Sainte-Marie-Majeure (église), I, 122, 135.
Sainte-Sabine, I, 120, 136.
Sainte-Scolastique (église), I, 139.
Sainte Scolastique, I, 138.
Saint-Charles (collège), à Saint-Brieux, II, 569.
Saint-Joseph (hôpital), I, 26, 355, 356, 363, 380, 411, 430, 523; II, 443, 446, 447, 448, 449, 450, 452, 453, 528, 592, 597, 601.
Saint-Lazare (maison), II, 459.
Saint-Sulpice (séminaire de), I, 91, 99, 104, 111, 112, 113, 129, 133, 138; II, 133, 609.
Saint-Sulpice (procure à Rome), I, 120, 121.
Saint-Vincent-de-Paul (Frères de), II, 564.
Sainte-Marie (collège, à Paris), I, 155.
Saisseval (marquise de), I, 54.
Salazar (hôtel), I, 53, 61, 63, 274.
Salle (Bienheureux Jean-Baptiste de la), II, 479.
Salomon (Michel), II, 567, 606, 609.
Salvandy (de), I, 280.
Sèze (Romain de), I, 341, 425.
Salvatore di Bartolo (chanoine), II, 150.
Saragosse, I, 186.
Saulgeot (M.), II, 539.
Saumur, II, 591.
Saxe (Albert, prince royal de), I, 182, 185.
Scalbert (abbé, puis Mgr), I, 28, 95, 120, 132, 133, 138, 139.
Scarpatett (L.), II, 609 (Voir R. Narsy).
Schœffer (Vénérable Augustin), I, 110.
Schelling, II, 78, 86.
Scheurer-Kestner, I, 298.
Schiaffino (cardinal), I, 532.
Schopenhauer, II, 123, 496.
Scotti (comte), I, 138.
Séché (Léon), II, 44.
Sedan, I, 179, 181, 184, 185, 187, 188, 191; II, 464.
Sée (docteur), I, 183.
Séez, I, 32.
Segond (professeur), I, 395.
Segris, I, 277, 291.
Ségur (Mgr de), I, 74, 82, 85, 88, 113; II, 467.

Ségur (comte de), I, 126, 286, 297.
Senart (M. Emile), II, 568.
Sénèque, I, 313.
Sennaar (plaine de), II, 190.
Senneville (G. de), I, 297.
Sens (archevêques de), Mgr Bernadou, 1867-1891; I, 327, 331, 366, 471, 472; Mgr Ardin, 1892-1911, 522.
Sepet (Marius), I, 532.
Serret (professeur), I, 292, 349, 427.
Servan (rue), I, 156.
Séverine (Mme), II, 199.
Sèvres, II, 591.
Sheen-House, II, 262.
Sibour (Mgr), I, 75, 83; II, 465.
Sienne, I, 120.
Simon (Jules), I, 179, 199, 263, 294, 297, 315; II, 518.
Sire (abbé), I, 113.
Sixtine (chapelle), I, 122, 123.
Smedt (Père de), I, 470, 528, 532, 547.
Sobaux (abbé), I, 95.
Socrate, II, 592.
Soderini, II, 319.
Soissons, II, 207.
Solesmes, II, 23.
Sonis (gal de), I, 12; II, 482.
Sorbonne, I, 242.
Sorin de Bonne (Mlle), II, 456, 457.
Souterraine (*la*), I, 32, 79.
Southwark (évêque de), II, 251.
Soyer (Mgr), I, 95.
Spencer, I, 21; II, 78.
Spuller, II, 337, 388, 430.
Stanislas (le collège), I, 74, 75, 76, 84, 103, 220, 235; II, 466, 597, 509.
Stowe, II, 389.
Strasbourg, I, 163.
Stuart-Mill, I, 21; II, 78, 256.
Subiaco, I, 120, 139, 140.
Suisse, II, 311.
Sully-Prudhomme, II, 181, 185, 504.
Surin (Père), I, 169; II, 475, 509.

Tacite, I, 68; II, 203.
Taine (Hipp.) II, 78, 80, 92, 102, 110, 125, 199, 202, 401, 427, 428, 495, 502, 504.
Tarnassi (Mgr), I, 375.
Tassin (Victor), I, 302, 331, 493, 502; II, 595.
Taudière (professeur), I, 425.
Telles de La Poterie (abbé), I, 94.
Terrat (Barthélemy), I, 302, 318, 337, 338, 339, 341.
Terrien (R. P.), I, 490.
Tertullien, I, 462.
Thalès, II, 63.
Thédenat (R. P.), II, 366.
Thellier de Poncheville (député), II, 386.
Thenon (abbé), I, 95, 167, 284, 297, 317, 329, 330, 331, 361.
Thérèse (Ste), I, 131, 169; II, 467, 509, 510, 561, 564.
Thérèse de Jésus (Sœur), II, 460.
Thibault (abbé), I, 113.
Thiéblin (Louis), I, 54; II, 503, 511, 537, 538, 544, 545, 567, 577, 579, 580, 596, 608.
Thiers, I, 206, 207, 244, 245, 260, 261, 271; II, 607.
Thomas (saint), I, 21, 310, 311, 313; II, 53, 58, 59, 61, 63, 73, 77, 88, 90, 91, 94, 96, 98, 101, 104, 110, 116, 117, 118, 119, 122, 142, 216, 475, 521, 605.
Thomas (Mgr), II, 28, 30, 37, 39 (Voir archevêque de Rouen).
Thomas (abbé), vicaire général d'Autun, I, 118.
Thomas (abbé), secrétaire du cardinal Richard, puis vicaire général de Paris, II, 330, 366.
Thomassin, I, 313.
Thureau-Dangin (Paul), I, 276, 292, 300, 328; II, 10, 11.
Tillemont (Lenain de), I, 471.
Tinseau (Léon de), II, 536.
Tirard (ministre), II, 265.
Tirman (gouverneur de l'Algérie), II, 296.
Tison (Dr), I, 428, 448.
Tite-Live, I, 68.
Tivoli, I, 139.
Tonkin, II, 284, 287.
Torricelli, II, 187.
Touchet (Mgr), I, 10, 31, 33, 190; II, 357, 506, 566, 592, 599.
Toulon, II, 132.
Toulouse, I, 32, 434; II, 223, 337, 358, 378.
Toulouse (archevêques de), cardinal Desprez, 1859-1895, II, 328; Mgr Mathieu, 1896-1899, II, 597.

Tour (de La), I, 152.
Touraine, II, 566, 569.
Tournier (abbé), II, 12, 20, 21, 26, 27, 272, 273, 274, 276, 288, 283, 284, 294, 309, 315, 325, 334, 366.
Tours, II, 265, 423.
Tours (archevêques de), Mgr Colet, 1875-1883; I, 327, Mgr Meignan, 1884-1896, II, 423.
Tourville (abbé de), II, 181, 203, 204.
Trégaro (Mgr), II, 340, 347.
Tréguier, II, 133.
Trèves, I, 546.
Trinité-des-Monts, I, 136.
Trochon (abbé), II, 166.
Trochu (général), I, 180.
Trognon (Mr), I, 53, 59, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 84, 90, 101, 153, 168, 274.
Tronson, I, 92.
Troussures, II, 482.
Truck (Père), II, 567, 609.
Trullet (Père), II, 74.
T'serclaës (Mgr de), II, 285, 308, 317, 325, 334.
Tubingue, I, 435.
Tuileries (les), I, 37, 47, 48, 51.
Tunisie, II, 291.
Turinaz (Mgr), I, 317, 322, 323, 324, 366, 442, 485, 528, 533, 534; II, 298, 311 (Voir évêque de Nancy).
Turquan (professeur), I, 341.
Turquie, II, 439.
Twickenham, II, 251.

Ubaghs, I, 461; II, 122.
Umbricht (peintre), II, 577.
Urbain II, II, 467.
Urbain V (Guillaume de Grimoard), I, 33, 34; II, 211.
Utrecht, II, 257.

Vacherot, II, 57, 85, 86, 87, 88, 110.
Vaillant, II, 375, 400, 405.
Valette, I, 292.
Valson (professeur), I, 317, 334, 348, 532.
Vannes, II, 40.
Vannes (évêque de), Mgr Bécel, 1867-1897, I, 485.
Vanssay (de), II, 308.
Varroy (ministre), I, 399.
Vatimesnil (de), I, 283.
Vaultier (Philippe), seigneur de Moyencourt et de Guérard, I, 35.
Vaultier (Marie-Charlotte), marquise d'Allonville de Louville, I, 35.
Vavasseur (Le), I, 241.
Venise, I, 120, 190; II, 300.
Ventura (Père), I, 310; II, 530.
Verdière (L. de), I, 317, 333.
Verlaine, II, 188.
Versailles, I, 179, 206; II, 388, 475, 566, 569, 577, 578, 591.
Versailles (évêque de), Mgr Goux, 1877-1904, I, 327, 438.
Veuillot (Eugène), I, 23; II, 2, 17, 20, 21, 28, 29, 37, 144, 316, 319, 384.
Veuillot (Louis), I, 1, 2, 3, 126, 179, 200, 203, 282, 495.
Veuillot (Pierre), II, 214, 295, 350, 567, 608.
Victoires (N.-D. des), I, 234; II, 457, 473.
Victor-Napoléon (prince), II, 222.
Vienne, I, 37; II, 110, 111.
Viennois, I, 33.
Vierzon, I, 49.
Vignerod de Pontcourlay (Marie de), duchesse d'Aiguillon, I, 34.
Vigouroux (abbé), I, 478, 484, 490, 532; II, 164, 166.
Ville-d'Avray, II, 591, 592, 594.
Villeneuve-l'Étang, I, 512.
Villiers (député), II, 397.
Vincent (sœur), I, 151, 152, 249.
Vincent-Ferrier (sœur), II, 459, 460.
Vincent de Paul (St), II, 446, 467.
Vinoy (général), I, 202.
Violet (membre de l'Institut), II, 568.
Viollet-le-Duc (Adolphe), I, 203.
Virgile, I, 81.
Vivarais, I, 33.
Viviers, I, 358.
Vogt, II, 78.
Vogüé (vicomte Eugène-Melchior de), II, 188, 368, 386, 387.
Vollot (abbé), I, 90, 117, 118.
Voltaire, I, 179, 193.
Voss, I, 68.

Waddington (ministre), I, 361, 384, 385.

Wagner (employé), I, 217.
Waldemar (prince et princesse), II, 240, 247, 250, 301, 580.
Wallon (Henri), I, 298, 316, 321, 346, 347, 365.
Wandergracht (Marie-Isabeau Walter de), I, 32.
Ward, I, 549.
Wartbourg, (la), I, 190.
Washington (université de), II, 273.
Weiss (Père), II, 182.
Wellhausen, II, 148.
Wescher (professeur), I, 82.
Wilson (député), II, 261, 264.
Wimpffen (général), I, 185.
Windthorst, I, 549; II, 321.
Winterer (abbé), I, 252.
Wirchow, II, 78.
Wissembourg, I, 191.
Wittmann (abbé), I, 255.
Wundt, II, 125.

Yorck (cardinal d'), II, 225.

Zigliara (cardinal), I, 438, 528, 536, 537; II, 60, 73, 521, 589.
Zola (Émile), II, 199, 210, 526, 546, 548.
Zoroastre (religion de), II, 146.
Zoulouland, I, 24.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

LIVRE IV

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DE Mgr D'HULST SON INTERVENTION DANS LES CONTROVERSES CONTEMPORAINES

CHAPITRE XVIII

LE LIBÉRALISME

Mgr d'Hulst tient une place d'honneur dans l'histoire de la pensée catholique. — Il a pris part à toutes les controverses de son temps. — Tendances prédominantes dans le dernier tiers du XIXe siècle. — Dans l'ordre politique et social, le libéralisme. — Dans l'ordre intellectuel, omnipotence reconnue à la science et à la raison. — Renan et Berthelot. — Affinités de Mgr d'Hulst avec son temps. — Il en combat énergiquement les fausses tendances. — État de la controverse libérale quand Maurice d'Hulst arrive à l'âge d'homme. — Mémoire rédigé par lui au grand séminaire. — Il part du libéralisme, mais se laisse éclairer par l'enseignement du Saint-Siège. — Méditation de 1867, où il exprime devant Dieu la douleur que lui causent ces discussions. — Par charité et en raison des besoins de l'Église, il ne songe qu'à les apaiser. — De là, la position intermédiaire qu'il adopta : orthodoxe quant à la doctrine, il fait certaines concessions aux tendances libérales et à leurs représentants. 3

Les journaux catholiques en 1880. — Mgr d'Hulst veut un journal de pacification qui ne soit inféodé ni aux ultramontains, ni aux libéraux. — Léon XIII poursuit le même but à Rome. — Le *Moniteur de Rome* est fondé, en 1882, contre le *Journal de Rome*. — Le journal *le Monde*, à Paris, va devenir l'organe de cet esprit nouveau, 1883. — D'accord avec le cardinal Guibert, Mgr d'Hulst écrit à plusieurs cardinaux et archevêques pour qu'ils subventionnent ce journal. — Circulaire aux évêques, du 5 décembre, et lettre du 16 décembre. — Difficultés de l'entreprise. — Mécontentement du journal *l'Univers*. — Par ses deux lettres du 19 et du 24 août 1884, réunies sous ce titre : *les Divisions des catholiques*, Mgr d'Hulst précise la ligne de conduite à suivre entre les anciens partis ; la distinction qu'il fait entre la doctrine et les tendances libérales. — Il s'élève aussi contre les intransigeants et blâme leur attitude. — Cette brochure paraît avoir frappé Léon XIII ;

il appelle secrètement Mgr d'Hulst à Rome, en octobre 1884, et lui communique une note curieuse sur le libéralisme et le ralliement des Français à la République. — Mesures que cette note proposait, en particulier, contre le parti de l'*Univers*. — Mgr d'Hulst en dissuade Léon XIII ; il lui montre la force de l'*Univers* et de la *Croix*. — Ses conclusions : des conseils autorisés à l'*Univers*, une encyclique sur le libéralisme, écrite avec la double préoccupation d'atteindre les extrêmes des deux côtés. — C'est ce que fera Léon XIII ; il y joindra une troisième mesure conseillée par l'auteur de la note secrète, la disgrâce d'un représentant du parti de l'*Univers*. — Le cardinal Lavigerie transmet à l'*Univers* les conseils autorisés ; riposte d'Eugène Veuillot. — La disgrâce du cardinal Pitra, mai 1885. — Le *Monde* garde d'abord le silence sur cette affaire ; il est forcé de parler et donne tous les documents, le 23 juin ; Mgr d'Hulst expose la situation et fait de son écrit un véritable manifeste ; nouvel appel à servir la vérité dans « la charité ». — Le *Monde*, ne se suffisant pas, reçoit plusieurs subventions de Léon XIII. — Lettres à ce sujet du cardinal Lavigerie, de Mgr d'Hulst, de MM. Keller et Chesnelong. — Le *Monde* continue à perdre ses abonnés et ses ressources. — Les différents directeurs du *Monde* ; l'abbé Naudet. — Mgr d'Hulst voit, peu de temps avant de mourir, la fusion du *Monde* et de l'*Univers* lui-même transformé. — Deux lettres de 1893 qui caractérisent les rapports de Mgr d'Hulst avec l'*Univers*. 5

L'encyclique *Immortale Dei* et commentaires qu'elle provoque, fin de 1885. — Le discours de Mgr Thomas, archevêque de Rouen, à l'assemblée des catholiques de Normandie. — Le « professeur de théologie » de l'*Univers*. — Mgr Freppel. — La *Défense* et le *Moniteur de Rome* approuvent l'archevêque de Rouen. — Lettre collective des évêques de la province de Paris. — Mort de M. de Falloux, janvier 1886. — Mgr d'Hulst se décide à intervenir dans la polémique. — Ses articles au *Monde* réunis sous ce titre : *le Droit chrétien et le droit moderne*, février 1886. — Importance de cet écrit, où Mgr d'Hulst a pleinement exposé sa pensée. — Il montre l'unité de la doctrine chez Léon XIII et chez Pie IX. — La soumission des catholiques à l'encyclique *Quanta cura*. — Ce qui a subsisté dans l'esprit des adversaires. — Le but de Léon XIII : pacifier dans l'unité. — Le *Syllabus*. — Les principes de 1789. — Le droit divin. — Les devoirs de l'autorité envers Dieu. — Le problème social et le problème individuel de la liberté de conscience. — La sincérité des incroyants. — De la difficulté de croire. — La tolérance. — Les excessives complaisances de certains catholiques pour le passé, leur défiance du présent ; anathèmes contre la civilisation moderne sous toutes ses formes. — L'encyclique les met en garde contre de tels excès. — De quelle manière il convient d'interpréter la proposition 80 du *Syllabus*. — Espoir d'une réconciliation générale de tous les catholiques. — Comme le discours de Mgr Thomas, la brochure de Mgr d'Hulst réveille les polémiques. — Spirituel article d'Eugène Veuillot. — Protestations en sens opposé du *Français* et de la *Défense*. — Mgr d'Hulst se refuse aux polémiques. — La *Vie du cardinal Pie* par Mgr Baunard. — Lettres d'évêques et de théologiens. — Violent mécontentement de l'archevêque de Rouen ; lettre irritée qu'il adresse à Mgr d'Hulst. — Lettre de M. Perriot, supérieur du grand séminaire de Langres ; de Mgr Belouino, évêque d'Hiéropolis ; de Mgr Besson, évêque de Nîmes. — Très sage lettre du cardinal Guibert à Mgr d'Hulst. — Celui-ci va à Rome et est reçu par Léon XIII, février 1886. 25

Nouvelles réflexions de Mgr d'Hulst sur le libéralisme. — Le quatrième congrès de Malines, en 1891. — Hommage rendu à Montalembert. — Lettres échangées entre Mgr d'Hulst et M. Hyacinthe Loyson. — Le carême de 1895. — L'orateur reprend avec éloquence les idées de son commentaire sur l'encyclique *Immortale Dei*. — Le fond de l'erreur libérale. — Belles pages sur la répression de l'hérésie ; le devoir de l'État à l'égard de la vérité. — Si modéré qu'il fût, le langage de Mgr d'Hulst déchaîne les colères de la presse radicale ; Rochefort et Clemenceau. — Mgr d'Hulst précise la doctrine dans une note du carême de 1895 ; large part qu'il fait à l'*hypothèse*, c'est-à-dire à l'application possible dans le présent et dans l'avenir de la *thèse* catholique. — Il fait siennes les paroles du cardinal Manning. — Ce qu'il dit de la civilisation chrétienne et du progrès. — Il met son enseignement sous l'égide de Léon XIII, dont il a été, sur ce point, l'interprète. 43

CHAPITRE XIX

L'APOLOGÉTIQUE PHILOSOPHIQUE DE Mgr D'HULST
RÉFUTATION DES SYSTÈMES OPPOSÉS
A LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

L'enseignement philosophique de Mgr d'Hulst. — L'encyclique *Æterni Patris*, en 1879. — Le but que se propose Mgr d'Hulst dans son enseignement. — Alliance de la tradition et du progrès, de la philosophie scolastique et de la science. — Comment Maurice d'Hulst était arrivé à l'aristotélisme chrétien. — Préoccupation apologétique. — Unité et diversité de son œuvre. — Les *Mélanges philosophiques ;* les *conférences de Notre-Dame, divers articles et discours*. — La réfutation du monisme évolutionniste, principal objet des travaux de l'abbé d'Hulst. — Critique du cartésianisme. — Critique de l'ontologisme et de la doctrine de Rosmini. — Critique des divers éléments du monisme. — Le positivisme, l'idéalisme et le criticisme, le transformisme. — Critique du monisme étudié en lui-même et de la doctrine de l'immanence. — Réfutation du déterminisme. . . . 52

CHAPITRE XX

L'APOLOGÉTIQUE PHILOSOPHIQUE DE Mgr D'HULST (SUITE).
LA PHILOSOPHIE NÉO-SCOLASTIQUE

Ce que l'abbé d'Hulst oppose aux divers systèmes qu'il a réfutés : la scolastique renouvelée. — But, objet et méthode de la philosophie. — L'alliance de la philosophie et de la science. — Les notions de substance, de cause et de fin. — La constitution de l'être humain et la question de l'âme. — La morale dans les conférences de Notre-Dame. — La question de Dieu. — Les

cours de 1880-81 et de 1881-82. — Les conclusions de Mgr d'Hulst : la conférence du collège de Notre-Dame-de-la-Paix à Namur, en 1896. — Ce que Mgr d'Hulst a pensé des philosophies de la volonté. — Jugement porté sur l'œuvre philosophique de Mgr d'Hulst. 129

CHAPITRE XXI

LA QUESTION BIBLIQUE

Intervention personnelle de Mgr d'Hulst dans la controverse biblique. — Il s'en occupe une première fois à propos de certaines critiques soulevées contre l'*Exposé de la doctrine catholique*, par l'abbé Girodon, en 1885. — A ce moment il estime qu'un jugement de Rome serait utile. — Lettres de M. Girodon et de M. Captier. — Mort de Renan et article de Mgr d'Hulst sur Renan dans le *Correspondant* du 25 octobre 1892. — Ton de modération jusque dans les reproches les plus sévères adressés à la personne et à l'œuvre de Renan. — De la responsabilité de chacun dans la perte de la foi. — De certaines insuffisances dans l'enseignement reçu par Renan au séminaire. — Conférence faite par Mgr d'Hulst sur Renan au *Salon des œuvres*. — Surprise que produit l'article du 25 octobre dans certains milieux ecclésiastiques. — L'abbé Moniquet, vicaire à Saint-Germain-des-Prés, se fait leur interprète. — Lettre du 24 janvier 1893, où cet ecclésiastique critique sévèrement, dans l'*Univers*, l'article de Mgr d'Hulst; il l'accuse de cartésianisme et de rationalisme. — Réponse de Mgr d'Hulst dans l'*Univers*, le 25 janvier. — Cette réponse blesse l'abbé Moniquet... 131

Article de Mgr d'Hulst dans le *Correspondant* du 25 janvier 1893 sur la *Question biblique*. Il annonce qu'il se contentera du rôle de rapporteur des diverses opinions. — Comment il avait préparé cet article. — Renseignements donnés par l'abbé de Broglie. — De quelle façon se pose, de nos jours, le problème biblique. — L'auteur déclare nécessaire un changement de tactique pour les apologistes : remonter du Nouveau Testament à l'Ancien. — Comment résoudre les difficultés? — Diverses hypothèses rationalistes. — La question des erreurs dans la Bible. — La doctrine de l'Église sur l'inspiration des Écritures. — Ce que l'on entend quand on dit que les Ecritures ont Dieu pour auteur. — Mgr d'Hulst partage les exégètes en trois écoles : étroite, moyenne et large. — A l'aide de quels éléments il compose la théorie de ce qu'il appelle l'école large. — L'auteur de l'article semble admettre, avec cette école, qu'il y a certaines erreurs historiques dans la Bible et cherche un moyen de concilier ce fait avec l'inspiration. — Assimilation avec les erreurs scientifiques dont on admet qu'elles ne sont que des manières de parler, conformes aux idées du temps. — Théorie de François Lenormant. — Les récits historiques, véhicules de vérités dogmatiques et morales. — Mgr d'Hulst semble abandonner la doctrine de l'inerrance absolue, tenue pour un effet nécessaire de l'inspiration. — Objection : Où s'arrêtera la critique? Que se croira-t-elle en droit de rejeter, de déclarer faux? — L'autorité de l'Église. — Les positions à abandonner. — Pourquoi il faut lire la Bible.. 144

Émotion produite par l'article du 25 janvier 1893. — Première impression des critiques et des théologiens. — Ce qu'on en pense à Rome. — Mgr d'Hulst se rend à Rome pendant les vacances de Pâques, 1893. — Audience publique. — Il attend longtemps l'audience privée du Saint-Père. — Ses inquiétudes. — Lettres qu'il écrit à ses amis. — L'audience du 20 avril 1893. — Léon XIII laisse Mgr d'Hulst s'expliquer à fond ; il lui donne l'espoir que le Saint-Siège fera connaître son jugement sur la question, mais sans condamner personne. — Violentes polémiques à Paris. — Attaques des journaux et des revues contre Mgr d'Hulst. — Lettres de celui-ci au *Figaro* et aux *Études* des Pères Jésuites, mai 1893. — Nouvelle intervention de l'abbé Moniquet dans l'*Univers;* il cherche à faire condamner Mgr d'Hulst. — Celui-ci est un moment ébranlé par cet acharnement de la presse contre sa personne. — Il se ressaisit. — Son esprit très surnaturel et ses sentiments profondément catholiques. — Lettre de l'abbé de Broglie à Mgr d'Hulst sur le fond même de la question, septembre 1893. — L'encyclique *Providentissimus Deus,* 18 novembre 1893. — Passage qui vise directement la théorie que Mgr d'Hulst avait semblé admettre. — Mgr d'Hulst écrit au Pape une lettre d'adhésion, de soumission et de remerciement, décembre 1893. — Sentiments qu'il exprime dans l'intimité ; admirable lettre du 5 janvier 1894. — Il retire son article du commerce. — Échange de lettres entre Mgr d'Hulst et M. Hyacinthe Loyson, janvier 1894 ; fort belles raisons que donne Mgr d'Hulst de sa pleine et entière soumission. — L'intervention de Mgr d'Hulst dans la *question biblique* semble, à première vue, n'avoir eu que des inconvénients. — Elle a eu pourtant aussi quelques résultats heureux. 157

CHAPITRE XXII

LES DERNIÈRES CONTROVERSES ET LES DÉBUTS DE LA CRISE MODERNISTE. — OCCULTISME ET SPIRITISME. — L'APOLOGÉTIQUE DE PASCAL. — LE NÉO-CHRISTIANISME. — LA FAILLITE DE LA SCIENCE. — L'AMÉRICANISME. — 1890-1896.

Les débuts de la crise moderniste ; ses causes. — Clairvoyance de Mgr d'Hulst, en présence des manifestations diverses de la pensée religieuse. . . 181

Occultisme et spiritisme : *Eôraka.* — Attitude que doivent prendre les catholiques en face des faits merveilleux. 183

Les controverses sur Pascal à la fin du XIXe siècle. — Les articles de Sully-Prudhomme et de Joseph Bertrand dans la *Revue des Deux Mondes,* juillet et septembre 1890. — Irritation que cause à Mgr d'Hulst l'article de Joseph Bertrand. Il le réfute dans le *Correspondant.* — Pascal *victime* du jansénisme. — Valeur de Pascal comme apologiste ; sa supériorité sur Descartes. 185

Le mouvement néo-chrétien après 1890. — Ce qu'en disent l'abbé Emmanuel Barbier, M. Frédéric Boudin, M. Henri Bérenger. — L'abbé Klein et son livre : *Nouvelles Tendances en religion et en littérature.* — L'esprit doc-

trinal et la vigueur intellectuelle de Mgr d'Hulst l'empêchent de se faire la moindre illusion sur la portée du mouvement néo-chrétien. — Il en démasque toutes les incohérences et tous les illogismes dans le *Correspondant*, 1893. — Son opinion sur *Ni Dieu ni maître*, de Georges Duruy; sur le *Sens de la vie*, d'Édouard Rod. — Réfutation du *Devoir présent* et de la *Conversion de l'Église*, de Paul Desjardins. 187

La faillite de la science. — Réponse de Mgr d'Hulst à l'article de Brunetière. Elle lui a été vivement reprochée. — Il avait raison sur le fond, mais il s'est donné des torts dans la forme. — Il distingue justement entre la science, les savants, et la philosophie qu'on prétend tirer de la science. — Il reproche à Brunetière de ne pas connaître la doctrine de l'Église. . 198

Les origines de l'américanisme. — L'école de la *Science sociale* et l'abbé de Tourville. — Sages distinctions que fait Mgr d'Hulst. — Le Congrès sacerdotal de Reims, en 1896. — Mgr d'Hulst songe à écrire sur ce sujet. — Regrets plus vifs qu'inspire sa mort prématurée, quand on pense aux services qu'il aurait rendus dans la crise doctrinale qui allait éclater. 203

CHAPITRE XXIII

Mgr D'HULST DÉSIGNÉ POUR LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME

1890-1891

Les *Conférences de Notre-Dame* étaient le couronnement naturel de l'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst. — Tous ses travaux l'y avaient préparé. — Il avait l'habitude de tous les genres de prédication. — Dernier carême du Père Monsabré en 1890. — Le cardinal Richard fait choix de Mgr d'Hulst pour lui succéder. — Celui-ci annonce qu'il traitera de la morale chrétienne. 205

Accueil fait par l'opinion à la désignation de Mgr d'Hulst. — Les partisans du Père Didon et de l'abbé Frémont. — Les Dominicains; lettre du Père Monsabré à Mgr d'Hulst. — Les dispositions de Mgr d'Hulst. — La presse. — Le *Figaro* inaugure la campagne contre Mgr d'Hulst par un article de G. Rodenbach. — Cet article donne le ton à la presse hostile. — Lettre publique de Mgr Lagrange à Mgr d'Hulst. — Paroles de M. de Lapparent. 208

Mgr d'Hulst travaille à justifier le choix du cardinal et les espérances des catholiques. — En 1889, il a publié la *Vie de Just de Bretenières*. — Au début de 1891, il donne deux volumes de *Mélanges oratoires;* en 1892, un volume de *Mélanges philosophiques*. — Excessive modestie avec laquelle l'auteur juge ces pages. — En réalité, elles montrent la parfaite préparation du conférencier de Notre-Dame pour sa nouvelle mission. — Article de l'abbé Pagis mettant en lumière ce point de vue. — Mgr d'Hulst espère réaliser, par les conférences de Notre-Dame, l'œuvre apologétique qu'il a conçue. — Préparation dernière. — Première conférence, le 15 février 1891. 213

LIVRE V

LE ROLE POLITIQUE DE Mgr D'HULST L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

CHAPITRE XXIV

LES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES DE Mgr D'HULST

Influence de Mgr d'Hulst à l'archevêché de Paris. — Importance qu'il attache à la politique et comment il est amené à s'en occuper. 217

On l'a représenté comme un homme d'ancien régime ; rien n'est plus faux. — Mgr d'Hulst est monarchiste de principe. — Il veut une monarchie moderne par ses institutions. — Il a horreur du césarisme. — Il n'est pas partisan du droit divin de la monarchie légitime. — Il croit que la monarchie doit se retremper dans le consentement national. — Comment il entend la souveraineté populaire. — Il admet, dans l'ordre politique, des légitimités successives. — Déclaration qu'il met en tête de l'article : *Une Ame royale et chrétienne*. — Respectueuse protestation que lui adresse le baron Tristan Lambert et controverse avec celui-ci sur la légitimité. — Dans le carême de 1895, Mgr d'Hulst traite à fond de la légitimité des pouvoirs. — La République est-elle devenue légitime en France ? 219

Dans l'ordre social, Mgr d'Hulst n'est nullement partisan d'un « conservatisme » aristocratique et bourgeois. — Sévérité de ses jugements sur certains conservateurs. — Ce qu'il pense du progrès de la démocratie. — Sans christianisme, la civilisation moderne est une chimère dangereuse. — Mgr d'Hulst favorable aux lois dites sociales. — Le repos du dimanche. — L'égalité. — La grande industrie ; le patron et le maître anonyme. — La liberté de l'employeur et celle de l'employé. — Nécessité de l'élément moral et religieux pour régler les rapports sociaux. — Le devoir des riches. — Mgr d'Hulst condamne les exagérations de certains catholiques sociaux. — Le Congrès international de Liége en 1890 et la Société catholique d'économie politique et sociale. — L'artificialisme en sociologie. — L'intervention de l'État. — Ne pas mettre les questions sociales au-dessus des questions religieuses : danger que court à ce point de vue une partie du jeune clergé. — Lettre qu'adresse à ce sujet Mgr d'Hulst à l'abbé Naudet, 16 mai 1895. — Admirables pages de Mgr d'Hulst sur la civilisation moderne. — Il est impossible de juger le rôle politique de Mgr d'Hulst sans tenir compte des sentiments personnels qui l'unissaient au comte de Paris. 221

CHAPITRE XXV

Mgr D'HULST ET LE COMTE DE PARIS
DE LA FUSION AU RALLIEMENT

1873-1890

Sauf une courte interruption à la fin de l'Empire, Mgr d'Hulst a toujours été en relations avec le comte de Paris. 240

Les événements de famille, occasion naturelle de ces relations. — Lettres du comte de Paris à l'abbé d'Hulst, à l'occasion de la maladie et de la mort du comte Raoul d'Hulst, février 1875. — Admirable lettre du même à l'occasion de la mort d'un de ses enfants, juin 1875. — Lettres du duc de Montpensier à propos de la mort de sa fille, la reine d'Espagne, Mercédès, 1878. — Lettre du comte de Paris sur le même sujet. — Mort du roi Alphonse XII en 1885 : lettre du duc de Montpensier; lettre de Mgr d'Hulst à la comtesse d'Hulst. — Lettre du comte de Paris sur la mort de Mgr Dupanloup, octobre 1878. — Premières communions dans la famille royale : Mgr d'Hulst au château de Randan. — Les sentiments religieux du comte de Paris se manifestent en ces circonstances; très belles lettres qu'il écrit à Mgr d'Hulst en juin 1878 et en juin 1881. — En 1885, Mgr d'Hulst bénit le mariage de la princesse Marie d'Orléans et du prince Waldemar de Danemark. — Critiques soulevées par son discours. — Dans l'affaire de ce mariage mixte, Mgr d'Hulst avait rempli tout son devoir de prêtre catholique, et les princes avaient agi avec une parfaite bonne foi. — En 1886, mariage de la princesse Amélie et du prince héritier de Portugal. — Splendeur des fêtes; joie de Mgr d'Hulst. — L'exil. — En 1895, mariage de la princesse Hélène en Angleterre. — Une véritable intimité s'est établie entre le comte de Paris et Mgr d'Hulst. — Les vertus du comte de Paris. — Ses épreuves. — Maladie qui se déclare en 1889. — Mgr d'Hulst en connaît le secret et aide le prince à supporter l'épreuve. — Vœu à Notre-Dame de Lourdes. — Grandeur d'âme et piété du prince. 241

Mgr d'Hulst n'a pas été le conseiller politique du comte de Paris, mais il lui a souvent donné des avis. — Fidélité à l'égard du comte de Chambord, après la fusion. — Le libéralisme du prince; ce que Mgr d'Hulst lui écrit en 1873 au sujet de la neutralité scolaire. — Le prince explique ce qu'il entend par là et se prononce catégoriquement contre la loi française sur l'enseignement primaire. — En 1878, Mgr d'Hulst reproche au comte de Paris trop de complaisance pour la République. — Le comte de Paris devient l'héritier légitime du trône de France, août 1883. — Il ne veut prendre d'engagements avec aucun parti; Mgr d'Hulst l'en approuve. — Menaces à peine déguisées du journal *l'Univers*. — Graves préoccupations que causent à Mgr d'Hulst des revendications qu'il juge excessives en faveur d'une monarchie chrétienne. — Il répond dans le *Monde* à l'*Univers* et dit que de telles revendications n'ont d'autre résultat que d'exciter la défiance du plus grand nombre des Français. — Il voudrait

plus d'activité dans la politique du comte de Paris, 1883-1884. — Il approuve les instructions données par le prince, en 1887, aux royalistes. — La crise boulangiste amène une profonde divergence de vues entre le comte de Paris et Mgr d'Hulst. — Celui-ci prie instamment le prince de ne pas faire cause commune avec Boulanger; désastres qu'il prévoit. — Deux lettres où le comte de Paris lui expose les raisons de cette alliance. — Les élections de 1889; défaite du boulangisme. — Le ralliement d'une grande partie des catholiques à la République devient probable. — Généreuse et gracieuse « équipée » du duc d'Orléans, qui vient tirer au sort à Paris. — Jolie lettre de Mgr d'Hulst à ce sujet, février 1890. 254

CHAPITRE XXVI

LES ORIGINES DU RALLIEMENT
Mgr D'HULST ET LE CARDINAL LAVIGERIE

1880-1890

Combien le ralliement à la République devait coûter à Mgr d'Hulst. Réserves qu'il fit toujours, malgré son esprit de soumission au Saint-Siège. — De quelques jugements excessifs qui lui échappèrent. 268

Les origines de la politique du ralliement remontent à 1880. — Les décrets du 29 mars contre les congrégations religieuses. — Mgr Lavigerie reçu par Léon XIII, le 27 mai 1880. — La déclaration de soumission demandée aux congrégations. — Parti que veut en tirer Mgr Lavigerie. — Le *comité des religieux* et les *comités catholiques*. — Réunion des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, en juillet 1880. — Lettre de Mgr Lavigerie au Pape. — Intervention de Léon XIII au sujet de la déclaration. — Indiscrétion calculée de la *Guyenne*. — Vues divergentes de Mgr Lavigerie et du cardinal Guibert. — Mort de Gambetta. — Lettre du Pape au président Grévy, mai 1883. — Mort du comte de Chambord, août 1883. — Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*. — Lettre confidentielle du cardinal Lavigerie au Pape, février 1884. 270

Préparation des élections de 1885. — Le ralliement conseillé au Pape. — Note de Mgr Mourey. — Note confidentielle de septembre 1884. — Mgr d'Hulst appelé à Rome. — Le Pape veut l'associer au cardinal Lavigerie dans une action commune en faveur du ralliement. — Mgr d'Hulst examine et discute la note confidentielle. — Il montre la place relativement restreinte que la question religieuse tient dans l'esprit des électeurs français. — Il déclare vain et chimérique l'espoir que la République puisse devenir un gouvernement juste et bienveillant pour l'Église. — Il s'efforce d'amener Léon XIII à faciliter la tâche du comte de Paris. — Il voudrait que les catholiques n'expriment qu'avec modération les revendications de la monarchie chrétienne. — Le cardinal Lavigerie et Mgr d'Hulst ne sont d'accord que contre les *zelanti* : leur entrevue à l'Institut catholique en juin 1885. — Le Pape frappe les *zelanti* en la personne du cardinal Pitra. — Sa

lettre au cardinal Guibert. — Ce qu'il demande au cardinal Lavigerie. — Les élections de 1885. — Malgré un succès relatif des conservateurs, la République triomphe une fois de plus. — Le programme de M. de Mun. — Il effraye le cardinal Lavigerie et Mgr d'Hulst. — Note intéressante que rédige celui-ci. — Il écrit au cardinal Lavigerie et se met d'accord avec lui sur la ligne de conduite à donner au journal *le Monde*. — Campagne dans plusieurs journaux catholiques contre le programme de M. de Mun. — Intervention de l'*Osservatore romano*. — M. de Mun retire son programme. — L'encyclique *Immortale Dei*. 274

Le Gouvernement reprend la guerre contre les catholiques. — Protestation du cardinal Guibert. — Mgr d'Hulst commence à se plaindre de la faiblesse de Léon XIII. — Lettre du cardinal Guibert, du 30 mars 1886, en partie inspirée par Mgr d'Hulst. — Effet que celui-ci en attend. — Le cardinal Lavigerie la dénonce, comme inopportune et dangereuse, au cardinal Jacobini. — Mort du cardinal Guibert, juillet 1886. — La crise du boulangisme suspend les progrès de la politique du ralliement. — Sages recommandations de Léon XIII aux évêques français. — Le danger qu'ils ont couru fait comprendre à beaucoup de républicains la nécessité d'atténuer la lutte contre l'Église. — Plusieurs des chefs de la droite pensent qu'il faut se rapprocher de la République. — Léon XIII et le cardinal Rampolla, successeur du cardinal Jacobini, estiment que c'est l'intérêt des catholiques et celui du Saint-Siège. — Mgr d'Hulst demeure d'un avis opposé. — Le toast d'Alger, novembre 1890. 292

CHAPITRE XXVII

LE RALLIEMENT (SUITE)

DU TOAST D'ALGER A L'ÉLECTION DE Mgr D'HULST

1890-1892

Émotion causée par les paroles du cardinal Lavigerie. — Douleur et irritation des monarchistes. — Attitude du comte de Paris. — Relations antérieures de Léon XIII et du comte de Paris. — Mgr d'Hulst leur sert souvent d'intermédiaire. — Admiration du prince pour le Pape. — Voyage du comte de Paris à Rome, en 1882. — Il raconte à Mgr d'Hulst l'audience pontificale. — Le comte de Paris et le jubilé de Léon XIII, en 1888. — Premières inquiétudes du comte de Paris; le journal *la Croix*. — Le toast d'Alger. — Importante lettre du comte de Paris à Mgr d'Hulst, en février 1891. — Il n'admet pas que le Pape donne une direction politique aux catholiques français. — Le comte d'Haussonville devient le représentant politique du prince, avril 1891. — Belle lettre du comte de Paris à Mgr d'Hulst sur ce sujet. 300

Mgr d'Hulst n'a pas attendu, pour agir, les instructions du comte de Paris. — Il essaye de provoquer une déclaration du cardinal Langénieux et lui en propose le texte. — Le cardinal Langénieux hésite; sur ces entrefaites, il est sollicité en sens inverse par M. Piou, au nom de Léon XIII; il s'abstient. — L'évêque de Saint-Flour consulte Rome; réponse du car-

dinal Rampolla (28 novembre 1890). — Attaques contre le cardinal Lavigerie. — Mgr d'Hulst essaye de tirer parti de la lettre du cardinal Rampolla et sollicite de nouveau le cardinal Langénieux. — Ton véhément de ses lettres privées. — Échange de lettres entre Mgr Isoard et Mgr d'Hulst. — Mgr Isoard veut démontrer à Mgr d'Hulst que la monarchie est définitivement morte. — Quelques évêques veulent un parti purement catholique. — Plan de Mgr Turinaz. — Mgr d'Hulst examine, dans une note importante, toutes les chances de succès d'un parti catholique républicain et celles d'un parti catholique purement religieux. — Il veut que les évêques aillent jusqu'à la lutte ouverte et s'exposent à la prison. — Rapprochement entre Mgr d'Hulst et Mgr Freppel. 304

Intervention du cardinal Richard. — Ce qu'il pense des chances de la monarchie. — Pourquoi il ne se prononce pas catégoriquement en faveur de la République. — Sa *Réponse à d'éminents catholiques qui l'avaient consulté sur leur devoir social dans les circonstances actuelles.* — Vingtième Congrès annuel des catholiques à Paris. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en avril 1891. — Constitution de l'*Union de la France chrétienne.* — Pourquoi elle a peu de chances de succès. 314

Mgr Ferrata nonce à Paris. — Colères que soulève parmi les monarchistes son discours au président Carnot. — Lettre de Mgr d'Hulst à ce sujet. — Le quatrième Congrès de Malines ; article de Mgr d'Hulst dans le *Correspondant* et appel aux catholiques français. 320

Graves incidents de la fin de 1891 et des débuts de 1892. — Colère des francs-maçons et des républicains avancés en présence du ralliement ; ils veulent à tout prix faire renaître et redoubler la guerre contre les catholiques. — Le pèlerinage et les troubles de Rome ; lettre de M. Fallières aux évêques. — Le procès de Mgr Gouthe-Soulard. — Lettres de Mgr d'Hulst à ce sujet, novembre et décembre 1891. — Le Pape cherche à apaiser la querelle. — Ordres du jour votés par le Sénat et la Chambre des députés, 8 et 11 décembre 1891 ; le clergé accusé de violer les lois et de compromettre la paix sociale. — Mgr d'Hulst s'élève avec une extrême violence, dans ses lettres privées, contre la politique de Léon XIII. — La *Déclaration des cardinaux*, janvier 1892. — Modifications apportées par le cardinal Langénieux ; la majeure partie reste l'œuvre de Mgr d'Hulst. — Le texte arrêté à Reims est proposé aux autres cardinaux. — Curieux incident à l'archevêché de Paris. — Adhésion de l'épiscopat. — A Rome, on n'eût pas désiré la publication de la *Déclaration des cardinaux.* — Léon XIII en prend son parti et publie l'encyclique *Inter sollicitudines*, du 16 février 1892. — Le cardinal Lavigerie déclare publiquement (14 mars) qu'au toast d'Alger il a parlé par l'ordre du Pape. — Mgr d'Hulst, après la mort de Mgr Freppel, se décide à poser sa candidature à la Chambre des députés, janvier 1892. 323

CHAPITRE XXVIII

Mgr D'HULST DÉPUTÉ

SON ATTITUDE POLITIQUE, LE RALLIEMENT (SUITE ET FIN)

1892-1896

Mort de Mgr Freppel. — Regrets du comte de Paris. — Divergences au sujet de l'opportunité des candidatures ecclésiastiques. — L'opinion des électeurs du Finistère. — Faut-il choisir un évêque? — Ce qu'en pense l'évêque de Quimper. — Les obsèques de Mgr Freppel. — Premières ouvertures faites à Mgr d'Hulst; il les repousse. — Lettre de l'archevêque de Paris à l'évêque de Quimper. — Entretien du cardinal Richard et de Mgr d'Hulst. — Avis du cardinal Langénieux. — Mgr d'Hulst se décide et laisse poser sa candidature. — Attitude de la presse. — Dispositions intimes de Mgr d'Hulst. Pourquoi il a accepté, malgré ses répugnances premières : obéissance, dévouement, attrait. — Embarras où il se trouve entre ses convictions monarchistes et les ordres du Pape. — Il consulte le comte de Paris. — Très sage réponse du prince ; il laisse la plus grande latitude à son ami. — La situation de Mgr d'Hulst n'en demeurera pas moins toujours un peu fausse. 337

Réunion électorale de Lannilis ; lettre de Mgr d'Hulst ; il est désigné comme candidat. — Félicitations du comte de Paris. — Appréciation des journaux. — Violentes injures. — Dangereuse campagne de l'*Observateur français*. — Profession de foi de Mgr d'Hulst. — Campagne électorale de huit jours, à la veille des Conférences de Notre-Dame. — Intéressantes observations du candidat. — Lettre de Mgr d'Hulst aux cantons qu'il n'a pu visiter. — L'élection. — Lettre de remerciement. — Félicitations du comte de Paris. — La presse. — Curieux article du *Téléphone*. . . . 345

Froideur de l'accueil fait par la Chambre au nouveau député. — Premières impressions de l'élu. — Les *affaires de Dieu* à la Chambre. — Mgr d'Hulst s'intéresse à la vie parlementaire. — L'orateur politique. — Respect qu'inspire Mgr d'Hulst et influence qu'il finit par prendre. — Quelle sera l'attitude politique du nouveau député, notamment à l'égard du régime républicain. — Première déclaration à l'occasion des troubles dans les églises. — Le *distinguo*. — Mgr d'Hulst réserve les droits de l'avenir. — Il distingue entre les doctrines révolutionnaires et la République. — Nouvelles déclarations. — Le *Temps* accuse Mgr d'Hulst d'envenimer volontairement la question religieuse ; réponse. — Le cardinal Richard à Rome, à la fin d'avril 1892. — Dissolution de l'*Union de la France chrétienne*. — Efforts de Mgr d'Hulst pour se rapprocher davantage des instructions du Saint-Siège. — Son discours à Grenoble, mai 1892. — Au fond, il reste très irrité contre la politique de Léon XIII. — Il laisse surprendre sa pensée intime par un rédacteur du *Gil Blas*. — Graves embarras où le met cette interview. — Il écrit au cardinal Rampolla. — Il se plaint de la violence des attaques de l'*Observateur français*. — Lettre confidentielle au cardinal Langénieux. — La réception de Mgr Ireland au cercle catholique du Luxembourg et ses déclarations républicaines. — Spirituelle réponse de

Mgr d'Hulst. — Lettre de Mlle de Saint-Aulaire et réflexions qu'elle provoque de la part de Mgr d'Hulst. — Intéressante lettre du comte de Paris sur la politique de Léon XIII et le résultat probable des élections de 1893.. 355

Graves événements de la fin de 1892 et des premiers mois de 1893. — Attentats anarchistes; le Panama. — Les monarchistes escomptent la fin du régime. — Belle parole de Mgr d'Hulst. — Lettre du comte de Paris, février 1893. — Léon XIII persiste dans sa politique et approuve les chefs du ralliement. — *Le Comité central de droite républicaine.* — Mauvais accueil fait par la plupart des républicains aux avances des ralliés. — Discours du ministre Charles Dupuy à Toulouse. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en 1893. — L'audience du cardinal Rampolla. — L'audience de Léon XIII; Mgr d'Hulst a le courage de lui prédire le triste résultat des élections prochaines. — Mgr d'Hulst se réconcilie avec le *Journal de Rome.* — Article furieux de l'*Observateur français.* — La profession de foi de Mgr d'Hulst en août 1893. — Sa réélection. — Les monarchistes et les ralliés sont battus; ils perdent presque tous leurs chefs. — Cependant la majorité est animée d'intentions plus modérées. — Mgr d'Hulst s'applique à calmer la colère de ses amis contre Léon XIII. — Lettre du comte de Paris sur l'attitude des catholiques et l'effet des instructions de Léon XIII. — Le discours de Spuller et l'esprit nouveau, en mars 1894. — Assassinat du président Carnot et élection de Casimir Périer. — Lettre du comte de Paris à ce sujet. — La dernière maladie et la mort du comte de Paris, août-septembre 1894. — Mgr d'Hulst demeure auprès du prince, le soutient et le console durant les dix derniers jours de sa vie. — Admirables sentiments du mourant. — Bénédiction envoyée par le Saint-Père; joie qu'en éprouve le comte de Paris. — Mgr d'Hulst écrit l'article : *Une Ame royale et chrétienne.* — Lettre de la princesse Hélène. 375

La mort du comte de Paris modifie dans une certaine mesure la ligne de conduite de Mgr d'Hulst. — Les purs royalistes mécontents de lui. — Il reconnaît certains bons résultats de la politique de Léon XIII. — Il se rapproche des républicains modérés. — Jugement sévère qu'il porte sur la démission de Casimir Périer. — Il prend part à l'élection de Félix Faure. — Son discours à Saint-Renan, en juillet 1895. — Son opposition au ministère Bourgeois. — Sa sympathie pour le ministère et la personne de M. Méline. — Le voyage de Félix Faure en Bretagne, août 1896. — Attitude des députés catholiques et particulièrement de Mgr d'Hulst. — Accueil courtois et bienveillant du président de la République et du président du Conseil. — Tandis que la plupart des républicains blâment les deux présidents, la plupart des royalistes blâment les députés catholiques. — Mgr d'Hulst se justifie et dit qu'il ne faut point imiter la conduite des légitimistes sous Louis-Philippe : il faut exercer ses droits et ne pas se tenir à l'écart.. 393

CHAPITRE XXIX

Mgr D'HULST DÉPUTÉ

PRINCIPALES DISCUSSIONS AUXQUELLES IL PREND PART

LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

1892-1896

Mgr d'Hulst semble découragé du rôle des députés ecclésiastiques à la Chambre. — Il est hostile à de nouvelles candidatures de ce genre. — Curieuse et énergique lettre que lui écrit le recteur de Plouguerneau. 4011

Mgr d'Hulst et ses électeurs. — Voyage en Bretagne, été de 1892, puis en 1893. — L'île de Molène. — Politique et mysticisme. — Le prêtre et le député inséparables en Mgr d'Hulst. — Il ne traite guère à la Chambre que les questions qui intéressent la religion et l'Église. — Cependant il prend part à quelques discussions de politique générale. — La bombe de Vaillant et la séance du 9 décembre 1893. — La loi contre les anarchistes. — Attitudes successives de Mgr d'Hulst. — Violents reproches que lui adresse Edouard Drumont. — Réponse de Mgr d'Hulst. — Sa lettre au directeur de l'*Univers*, juillet 1894, pour expliquer ses différents votes. — Mgr d'Hulst défend les journaux catholiques et surtout la *Croix* contre les accusations de la gauche, qui en fait les complices des anarchistes. — Mgr d'Hulst se prononce, avec le Gouvernement, pour l'envoi de l'escadre française à Kiel. — Il s'oppose au projet de l'Exposition de 1900. 4033

Projet de loi pour la répression du duel. — Les facteurs ruraux et le repos du dimanche. — Le serment religieux. — Les Pères de l'Église et l'anarchie. — Les questions d'enseignement. — Les subventions au collège Sainte-Barbe et à l'école Monge. — Le traitement des instituteurs et la neutralité. — Le budget de l'instruction publique et la liberté vraie de l'enseignement supérieur. — L'École libre des sciences politiques. — Discussion avec M. Combes sur l'esprit des lois scolaires ; tous les républicains se déclarent solidaires. — La question des Universités autonomes. — Lettre de Mgr d'Hulst au journal *le Temps*. — Une certaine autonomie est accordée aux Universités. — Mgr d'Hulst montre combien encore elle est insuffisante. — Réponses de MM. Combes et Poincaré. 4100

La question du Concordat et de la séparation de l'Église et de l'État. — Le choix des évêques inquiète Mgr d'Hulst. — Ce qu'il dit, dès 1888, dans l'oraison funèbre de Mgr de Briey. — Lettre de Mgr Freppel. — Excessives préventions contre les évêques ralliés. — L'article du *Journal d'Indre-et-Loire*. — Sévérité de Mgr d'Hulst à l'égard de la nonciature. — Lettre qu'il écrit au cardinal Langénieux. — Mécontentement à Rome. — Mgr d'Hulst en vient à désirer la séparation de l'Église et de l'État. — Curieuse conversation qu'il a à ce sujet avec M. Taine, et que celui-ci a relatée par écrit. — Discours du 20 janvier 1893 sur la politique concordataire. — Réponse du ministre Charles Dupuy. — L'interpellation sur le décret relatif aux fabriques. — Lettre du 9 décembre 1894 à M. Goblet. —

Il devient évident que la séparation se fera dans des conditions désavantageuses pour l'Église. — Mgr d'Hulst continue pourtant à la désirer, comme un moindre mal et l'occasion d'un bien probable. — Paroles de Mgr d'Hulst à la Chambre, le 12 juillet 1895. — Le cardinal Richard les approuve. — Raisons d'ordre religieux qui motivent la préférence de Mgr d'Hulst. — Apaisement momentané. 421
La dernière session à laquelle Mgr d'Hulst ait pris part. — Pourquoi il garde le silence sur les massacres d'Arménie. — Discours sur l'action sociale de l'Église, juin 1896. — Jusqu'au bout, et même dans ses rapports privés avec ses collègues, Mgr d'Hulst s'est occupé, à la Chambre, des « affaires de Dieu ». 438

LIVRE VI

L'HOMME D'ŒUVRES ET LE PRÊTRE

CHAPITRE XXX

Mgr D'HULST ET LES ŒUVRES

La politique n'a jamais détourné Mgr d'Hulst de son ministère sacerdotal. — Il est resté toute sa vie un homme d'œuvres. — Importance du rôle qu'il assignait aux œuvres dans l'état présent de la société chrétienne. — Elles doivent tendre à refaire un milieu chrétien normal. 444
Témoignage que rend à Mgr d'Hulst le directeur des œuvres du diocèse de Paris, Mgr Odelin. — Énumération des œuvres dont s'est occupé Mgr d'Hulst. — Services qu'il rend à toutes les œuvres. — Quatre œuvres auxquelles il s'est principalement donné. 446
L'hôpital Saint-Joseph. — Après l'échec de l'organisation d'une Faculté libre de médecine, il se développe comme établissement d'assistance charitable et chrétienne. — Les constructions. — L'organisation intérieure. — L'œuvre de Notre-Dame-de-Consolation. — Rapports de Mgr d'Hulst en 1885 et 1890. — Développement des services médicaux. — Services moraux et religieux. — Création d'un enseignement pratique et clinique. — Difficultés et conflits. — Crise décisive en 1894 et 1895. 447
L'Œuvre de la communion réparatrice. — Caractère mystique de cette œuvre. — Quelle place la pensée de la *réparation* tient dans la vie intérieure de Mgr d'Hulst. — Comment il sait exposer cette doctrine aux associées de l'œuvre. 453
L'Œuvre des catéchismes. — Elle naît presque spontanément après les premières laïcisations. — Les dames catéchistes auxiliaires des curés.

— But de l'œuvre nettement marqué par Mgr d'Hulst. — L'importance de la formation première de l'enfant de six à dix ans. — Idées de Mgr d'Hulst sur la première communion et les cérémonies qui l'accompagnent. — Il hésite à se charger de la direction de l'œuvre naissante : il y est entraîné. — Constitution de l'œuvre diocésaine en 1886. — Ses progrès. — Rapports et discours de Mgr d'Hulst. — L'œuvre érigée en archiconfrérie, 1893. 455

L'œuvre de Sainte-Anne. — Belles paroles du marquis Costa de Beauregard au sujet de la charité universelle de Mgr d'Hulst. — Celui-ci avait été nommé supérieur de la communauté des religieuses dominicaines chargées de ce refuge de filles tombées. — Fondation de l'œuvre par Mlle Chupin, en 1854. — Mlle Chupin devient religieuse dominicaine. — Belles et hardies initiatives. — Résultats obtenus. — Mgr d'Hulst est vraiment l'apôtre de tous. — Grandeur de sa vie à ce point de vue. . . 458

CHAPITRE XXXI

Mgr D'HULST PRÉDICATEUR ET CONFÉRENCIER DE NOTRE-DAME

Les souvenirs d'un cousin d'O'Connell sur la prédication de Lacordaire et de Mgr d'Hulst. — Pendant cinq ans, il entend tous les discours et sermons de Mgr d'Hulst. — Étonnante fécondité de celui-ci comme orateur. — Le Carême des Carmes en 1881. — Vingtième anniversaire de la mort du Père Lacordaire. — Les divers auditoires de Mgr d'Hulst, aristocratique et populaires. — Paris et la province. — Paroisses et communautés. — L'enterrement de Gambetta et la neuvaine de Sainte-Geneviève. — Discours à l'assemblée des cercles ouvriers : trois discours en dix-huit heures. — Discours au Cirque d'été. — Distributions de prix. — Congrès. — Soixante-quinze discours ou sermons en 1883. — Conférences philosophiques. — Le cardinal Guibert un peu préoccupé de cette excessive dépense de paroles. 463

Toute sa vie, Mgr d'Hulst sera l'homme de la parole. — Ce qu'il exige du prédicateur ; préparation qui lui convient ; lettre à l'abbé Paulot et conseils donnés dans les retraites ecclésiastiques. — Prédication très dogmatique et très solide. — Défaut de qualités extérieures. — Chaleur intérieure ; pages émouvantes. — Ame d'apôtre. — Foi et esprit de foi. — Ce qu'il dit de la prière. — Panégyriques et discours historiques ; développements généraux et grandes pensées. — Discours pour la consécration de l'église de Loigny. 464

Le prédicateur de retraites. — Il prend pour cadre les *Exercices de saint Ignace*. — Les retraites de Notre-Dame. — Retraites ecclésiastiques. — Expérience du prédicateur. — Plan de ses retraites. — Dans le cadre des *Exercices*, il reste original. — Connaissance de l'état d'esprit de ses contemporains. — Précision de la doctrine. — Élévation du ton. 485

Comment les prédicateurs sont jugés. — Appréciations des journaux sur les conférences de Mgr d'Hulst à Notre-Dame. — Campagne menée contre lui — Le *Figaro*. — Graves inconvénients de cette campagne. — Lettre de Mgr d'Hulst à un curé d'Auvergne sur ses propres conférences. — Lettre

au cardinal Langénieux sur le même sujet. — Mgr d'Hulst tient compte des critiques. — Bien qu'il a fait. — Le choix du sujet, la morale chrétienne, justifié par les besoins particuliers et les tendances de cette époque. — Comment c'est par la morale qu'on pouvait le plus aisément ramener les incroyants au souci des vrais principes et à la reconnaissance de la vérité chrétienne. — Mgr d'Hulst a modernisé les questions les plus traditionnelles. — L'état et les habitudes d'esprit de ses contemporains contribuèrent, autant que ses propres tendances, à lui imposer son genre d'éloquence. — Quels sont ceux que Mgr d'Hulst cherche à atteindre. — Grande différence entre la jeunesse de son temps et la jeunesse contemporaine de Lacordaire. — Mgr d'Hulst a les qualités qui conviennent : il sait et il raisonne. — Sa probité intellectuelle. — Exactitude rigoureuse de son esprit. — Vérification rationnelle des fondements de la foi. — Modération. — Dialectique forte et serrée. — Un peu de sécheresse. — Appels à la sensibilité. — Mgr d'Hulst méprise les ornements destinés à parer la vérité. — Il évite ce que Lamennais reprochait à Lacordaire. — Caractère surnaturel et pieux de ses conférences. — Lettre du comte de Paris. — Néanmoins son éloquence ne correspond pas à l'idée que la plupart se faisaient encore de l'éloquence de la chaire. — Après les auditeurs, les lecteurs. — Juste pronostic du cardinal Richard. — Article du comte Édouard Frémy. 487

CHAPITRE XXXII

Mgr D'HULST DIRECTEUR D'AMES

La direction des âmes apparaît à Mgr d'Hulst comme l'œuvre par excellence. — Il ne recule devant aucun effort pour assurer la réconciliation des mourants avec Dieu. — Ce qu'il eût voulu faire pour Gambetta, Floquet, Renan; ses entretiens avec Taine. — Il profite de la moindre ouverture qui lui est donnée. — Ce qu'il fait pour les âmes qui lui sont confiées. — Comment il accueille ses pénitents. — Le prix qu'il attache aux âmes et l'amour qu'il leur porte. — Affection surnaturelle : défiance de la sympathie naturelle; il se fait une barrière de sa froideur extérieure. 501

Des qualités de Mgr d'Hulst comme directeur. — Sa science; sa connaissance de la théologie mystique. — Précieux témoignage d'une prieure du Carmel. — Il a dirigé toutes sortes d'âmes et varie ses procédés de direction. — Les jeunes gens et les hommes du monde. — Les femmes du monde. — Les âmes souffrantes. — Les mondains superficiels et légers. 509

Les âmes d'élite ou soumises à des épreuves exceptionnelles. — Deux protestantes converties. — Les âmes à tendances rationalistes et tentées contre la foi. — Caractère particulier des lettres de direction qui leur sont adressés et services qu'elles peuvent rendre de nos jours. 515

Les âmes consacrées à Dieu, ou appelées au sacerdoce. — Sagesse et prudence. — Hauteur de ses vues sur le sacerdoce et sur la vocation. — Sollicitude attentive. — La direction des prêtres. — La doctrine de la réparation. — Les grandes pénitences. — Loyauté de la direction de Mgr d'Hulst; il tient à mettre en pratique tout ce qu'il conseille. 519

CHAPITRE XXXIII

LE PRÊTRE ET L'HOMME : VIE INTÉRIEURE ET VIE INTIME

Mgr d'Hulst obligé de consacrer la plus grande partie de son temps à quantité de personnes qui s'adressent à lui. — Description qu'il fait lui-même de sa vie surchargée et morcelée. — A quel point il souffre de cette vie.. 527

Comment il suffit à tant d'occupations. — Le secret de Mgr d'Hulst. — Labeur assidu ; facilité et puissance de travail. — Intensité de son zèle sacerdotal. — Ardente charité à l'égard du prochain. — Comment il définit la vie privée du prêtre. — Peine que lui causent l'égoïsme et la sécheresse chez le prêtre. — En 1890, il consacre ses vacances aux malades de Louville pendant une épidémie. — Nombreux actes de charité. — La bonté de son cœur. — Beaucoup en ont abusé. — Sa délicatesse dans la charité : le vieux gentilhomme polonais ; — l'étudiant poitrinaire ; — l'épileptique.. 529

Bonté familière et simple, malgré des apparences hautaines. — Comment Mgr d'Hulst a blessé certaines personnes. — En fait, il n'a nul orgueil aristocratique. — Il fréquente les humbles et sait leur parler. — Simplicité et gaieté. — Quelques-unes de ses lettres. — Il aime la plaisanterie. — Il l'accepte quand elle le vise. — Comment il prend les attaques des journaux.. 536

Le cœur de Mgr d'Hulst. — Sa sensibilité. — Ses affections de famille. — Son foyer de Louville. — Souvenirs pieusement entretenus. — Lettres touchantes sur les siens. — Il regarde de plus en plus vers l'avenir, vers le ciel. — Place de l'amitié dans la vie de Mgr d'Hulst. — Hommages qu'il a rendus après leur mort à quelques-uns de ses amis. — Belle page sur l'abbé de Broglie. — Ses correspondants. — Ses fils spirituels. . 540

Réunions intimes. — La vie de Mgr d'Hulst au château de Louville. — Ses lectures. — Quelques appréciations littéraires : le duc de Broglie, Chesnelong, Drumont, Gebhardt, Renan, le Père Didon, Paul Déroulède, Henri de Bornier, Zola, le monde du théâtre. — Son goût pour la musique. — Candidature éventuelle à l'Académie française. 544

La vie intérieure ; le fond surnaturel. — Sa foi et son esprit de foi. — Piété de Mgr d'Hulst. — Son goût pour les offices et la liturgie. — Dom Gréa ; Saint-Claude et Saint-Antoine. — La messe. — La visite au saint Sacrement. — Austérité de vie et mortification. 549

Retraites annuelles de Mgr d'Hulst de 1881 à 1895. — Besoin de recueillement et désir d'amendement. — Excellence de la méthode de saint Ignace pour procurer l'amendement de la vie. — La villa Manrèse à Clamart. — Conscience scrupuleuse que Mgr d'Hulst apporte aux *Exercices*. — Sauvegarder la vie intérieure et faire tourner les occupations les plus absorbantes à la sanctification de l'âme. — Mgr d'Hulst se plaint de *l'entrainement* de sa vie et veut y porter remède. — Assurer l'oraison quotidienne. — Il songe à la vie religieuse et renonce définitivement à cette idée. — Pourquoi il ne supprime pas toute relation mondaine et toute sortie du soir. — Impossibilité où il est de restreindre ses occupations. — Les offres d'un plus

grand prix ; générosité croissante. — L'amour de Dieu. — Colloques intimes avec Notre-Seigneur. — Retraite de 1890 : victoire de l'amour divin. — Grâces sensibles. — L'Eucharistie. — Retraite de 1895 véritable testament spirituel de Mgr d'Hulst ; sacrifices acceptés ; suprême effort vers la perfection. 554

CHAPITRE XXXIV

LES DERNIÈRES ÉPREUVES, LA MALADIE ET LA MORT

Activité de Mgr d'Hulst pendant les derniers mois de sa vie. — Sa santé et ses forces au début de 1896. — La question de la réunion de l'Église anglicane à l'Église romaine. — L'abbé Portal et lord Halifax. — Conversations de Mgr d'Hulst et de lord Halifax. — Assemblée du 28 février chez les Lazaristes. — Les fêtes du XIVe centenaire du baptême de Clovis à Reims ; discours de Mgr d'Hulst à Saint-Remi. — Conférence de Namur. — Triduum de la communion réparatrice en Touraine. — Voyage en Bretagne. — Lettre sur les massacres d'Arménie. — Le Congrès de l'alliance des maisons chrétiennes à Versailles ; dernier discours de Mgr d'Hulst. — Il est obligé de renoncer à prendre la parole à Reims en octobre. 567

Les épreuves de la fin de la vie de Mgr d'Hulst. — Les combats du dehors ; les angoisses du dedans. — Contradictions et inquiétudes. — La ruine ; la pauvreté réelle acceptée. 570

Premières atteintes de la maladie en 1885 et 1886. — La mort entrevue et acceptée ; retraites de 1886, 1893, 1894. — Grande fatigue pendant le carême de 1896 et au début de l'été suivant. — Mgr d'Hulst fait faire son portrait. 575

Crise très grave à la fin d'août et début de la dernière maladie. — Voyage de Louville à Paris et consultations vers la fin de septembre. — Adieux à Louville et départ pour Biarritz. 577

Dernier pèlerinage à Lourdes. — Le séjour de Biarritz. — Incertitudes des médecins. — L'épuisement nerveux complique la maladie. — Celle-ci se déclare tout à fait au milieu d'octobre et fait en quelques jours d'effrayants progrès. — Arrivée à Biarritz de l'abbé Pisani. — Visite de Mgr d'Hulst à M. Chesnelong à Orthez ; témoignage qu'il est amené à se rendre à lui-même. — Jusqu'au bout Mgr d'Hulst écrit et travaille. — Sa dernière messe le jour des Morts. — Départ précipité pour Paris. — Arrêt à Melle, chez l'abbé de La Coste. — Journée cruelle ; Mgr d'Hulst dicte ses dernières lettres et corrige ses dernières épreuves d'imprimerie. — Le voyage du mourant. — Arrivée à l'Institut catholique le 6 novembre au matin. — On ne croit pas à une fin imminente. — La dernière journée. — Vers le soir, crise suprême. — Visite du cardinal Richard ; les derniers sacrements ; la mort. 581

L'exposition du corps. — Nombreuses et touchantes visites. — Les obsèques à Notre-Dame. — Les obsèques à Louville et l'oraison funèbre par l'abbé Clerval. 596

Lettre du cardinal Richard au clergé de Paris. — L'oraison funèbre prc
cée, à Saint-Sulpice, par Mgr Touchet. — La réunion des évêques p
teurs de l'Institut catholique, le 25 novembre; éloges de Mgr d'Hul
MM. Merveilleux du Vignaux, Le Bec, de Mun. — Éloges de Mgr d
aux Universités catholiques de Lyon, par Mgr Dadolle, de Lille
Mgr Baunard. — Discours de M. Chesnelong à la *Société d'éducation.* 59
Les journaux; articles de Pierre Veuillot, de l'abbé Bertrin, de Cornély,
de M. de Claye. — Le *Gil Blas* et le *Temps.* — Article d'Émile Keller
dans la *Correspondance hebdomadaire,* de Michel Salomon dans le *Jour-
nal de Genève.* — Les revues catholiques; articles de M. Louis Thiéblin, du
Père Brucker, de M. Fonsegrive, de l'abbé Bricout, de M. Amédée de Mar-
gerie, de M. Raoul Narsy, de l'abbé Klein, du Père Truck, de l'abbé Delaage
de MM. Gossard et Laurain, de M. Octave Larcher. 60
Publication des œuvres posthumes; Mgr Odelin. — Les *Lettres de direction*
— Monument élevé dans la chapelle des Carmes; inauguration de c
monument, le 26 novembre 1901; discours du R. P. Baudrillart sur l'apos
tolat intellectuel de Mgr d'Hulst. 61
Le dernier mot sur Mgr d'Hulst : *Erat enim sacerdos.* 61

INDEX. 61

36782. — Tours, impr, Mame.

WITHDRAWN

BX 4705 .H85 B38 1912 v.2
Baudrillart, Alfred,
1859-1942.
Vie de Mgr. d'Hulst

Library Bureau Cat. no. 1137

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
975